





Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute





LE  
**CORRESPONDANT**

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE  
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE  
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ANNÉE

---

221  
TOME DEUX CENT VINGT ET UNIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME

---

PARIS  
BUREAUX DU CORRESPONDANT

31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

---

1905

Reproduction et traduction interdites.



LE  
CORRESPONDANT

---

SOUVENIRS

DE L'AMIRAL BERGASSE DU PETIT-THOUARS <sup>1</sup>

---

II

JOURNAL DE CAPTIVITÉ EN ALLEMAGNE

(SEPTEMBRE 1870 A MARS 1871) <sup>2</sup>

---

28 septembre 1870. — 11 heures : Dans le plus grand désordre les troupes sortent de Strasbourg et déposent les armes.

A 7 heures et demie, campé dans un champ de carottes <sup>3</sup>.

Toute la route est bordée de gens ivres-morts.

L'attitude des Prussiens est calme. Les troupes semblent très

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1905.

<sup>2</sup> Les pages qui suivent sont en grande partie, et sauf indication contraire, extraites d'un calepin dont le commandant Bergasse du Petit-Thouars ne se sépara jamais pendant le siège de Strasbourg et la captivité de Rastadt. Comme les lettres d'aspirant, comme le journal du *Dupleix*, elles n'étaient nullement destinées à la publicité. — Le même auteur a déjà raconté, dans notre livraison du 25 décembre 1871, les exploits des marins pour la défense de Strasbourg.

<sup>3</sup> Le commandant du Petit-Thouars tint à partager avec ses hommes les fatigues de la route. En sortant de Strasbourg, une voiture dépassa le détachement de marins. Le commandant fut invité à monter par les officiers qui s'y trouvaient; il remercia et continua à pied. Il avait cependant été blessé quelques jours avant par un éclat d'obus.

Il se plaisait à rappeler l'attitude des matelots pendant ce court dialogue : « Montera pas, que j'te dis », grognait une vieille barbe à son voisin; « Tu ne l'connais donc pas? »

disciplinées et ne sont nullement fatiguées; nous estimons qu'il s'en trouve 40 000 autour de la ville; plus loin, il y en a jusqu'à la Wangenau. Le soir, bivac, large distribution de pain, de viande, de paille. Population indifférente. On fait payer dix sous un verre d'eau à nos hommes.

*29 septembre.* — Départ à 6 heures; on se trompe d'abord de route. L'escorte est très agressive, — je suis insulté par un soldat <sup>1</sup>, — nous marchons continuellement; même indifférence dans la population.

A 6 heures nous arrivons aux portes de Schlestadt; à 9 heures, après avoir installé nos hommes, nous allons diner en ville, l'attitude est des plus convenables. Humann, Bauër, le capitaine Moreau et moi nous sommes installés sur des matelas par terre.

La tenue des troupes allemandes est des plus correctes; celle de nos soldats meilleure. Nos marins sont admirables d'entrain et de dévouement. Le danger, c'est leur désir de dire des sottises aux Prussiens.

*30 septembre.* — Dans la matinée j'ai vu le général de Waag, gouverneur de Rastadt, dont j'ai sollicité le maintien des hommes dans cette ville, en lui disant ce qu'ils sont. Dans l'après-midi, le gouverneur a réuni tous les officiers, et, d'après la demande, que je lui en avais faite le matin, de les laisser encore libres de se prononcer sur le « revers » (sous prétexte que la plupart d'entre eux n'ont pas su les conditions de la capitulation), la question a été posée par lui. En apprenant que la plupart seraient séparés de leurs hommes, les deux tiers se sont décidés à rentrer.

Dans ces conditions, j'ai signé moi-même : 1° Pour revenir prendre place dans la lutte contre le socialisme en France; 2° Pour pouvoir donner au besoin des renseignements sur les événements de Strasbourg.

Il est certain qu'il y a du pour et du contre. Rester sans l'assurance de voir les hommes, est-ce pratique? Le devoir qui domine tous les autres est pourtant celui-là! Que faire?

<sup>1</sup> Le commandant B. du Petit-Thouars portait encore son bras en écharpe pendant le trajet de Strasbourg à Rastadt; vers onze heures, sentant ses forces le trahir, il s'appuya quelques instants à un arbre de la route : un soldat prussien qui escortait le convoi arrivant par derrière eut la brutalité de lui donner un coup de plat de sabre pour lui faire reprendre la marche... En un clin d'œil les marins tirèrent leurs couteaux de poche et entourèrent le Prussien; le commandant, malgré sa douleur et son indignation, put les arrêter à temps et éviter les terribles conséquences de cette vengeance.

1<sup>er</sup> et 2 octobre. — Ces journées ont été pleines de cruelles émotions.

Le 1<sup>er</sup>, j'ai fait mes adieux aux hommes; puisqu'on ne me permettait pas de rester avec eux, ce que j'avais de mieux à faire, pensais-je, était d'aller m'occuper des miens.

Le 2, j'ai donc pris le chemin de fer avec le capitaine Moreau et Humann; mais, à peine avions-nous commencé notre route, que nous nous sommes trouvé le cœur gros, et la pensée que nous rentrions, en laissant nos hommes sur la terre d'exil, nous a ramenés vers eux.

Le soir, après avoir dîné à Charr, nous revenions à Rastadt, où le plus heureux hasard nous faisait rencontrer un excellent homme, Français, M. Boulard, professeur de commerce, qui a bien voulu nous recevoir et nous installer. Sa femme s'est levée; il a fallu manger un morceau. C'était là France!

Le lendemain, hier, j'ai remis mon revers au général de Waag qui a semblé profondément remué; tous ces messieurs nous ont reçus à bras ouverts, fêtés; les hommes ont pleuré de joie et je me suis installé chez les Boulard, dans la petite chambre la plus respectable du monde.

J'ai le cœur gros; mais j'ai la conscience tranquille. Il faut maintenant trouver une occupation sérieuse de son temps.

3 octobre. — (Lettre à M<sup>me</sup> du Petit-Thouars). Je n'ai aucun courage à écrire ne sachant ni quand ni comment mes lettres pourront parvenir et encore, pour se conformer aux lois militaires, faut-il les remettre *ouvertes* au chef d'état-major général, commandant à Rastadt! Je suis persuadé qu'il ne lira pas longtemps les miennes, voyant que la politique y est singulièrement étrangère; c'est un peu comme si nous nous retrouvions sur une grande route ou une place publique, après avoir été longtemps séparés!

Voici deux mois pleins que nous nous sommes quittés. Que de ruines, que de chutes, que de misères de toutes sortes se sont accumulées sur notre malheureux pays! Pas un côté consolant, si ce n'est qu'à Strasbourg nous avons encore vu les hommes faire leur devoir quand ils étaient bien conduits, ce qui ne nous a pas empêchés d'être écrasés par l'inexorable logique des faits!

Pour en arriver *à moi*, je dois dire que j'ai supporté tout cela d'une manière *invraisemblable*, et comme si la Providence avait voulu marquer davantage la protection qu'elle m'a accordée.

Le dernier jour du feu, le 27, pour la première fois depuis le commencement du siège, j'ai été atteint au bras gauche d'un

énorme éclat d'obus qui n'a fait que me contusionner. Si je l'avais reçu dans la tête ou à la poitrine, j'aurais été tué raide; s'il m'avait cassé le bras à cette hauteur-là, on aurait été obligé de m'amputer. Ni jour ni nuit je ne me suis arrêté, dormant parfois à peine quatre heures par jour, voyant tout le monde harassé et supportant tout. Mais, là où j'ai le mieux senti tout le secours d'En-Haut, c'est lorsque je suis sorti avec mes hommes de Strasbourg : quoique blessé de la veille, j'ai pu marcher jusqu'à neuf heures du soir sans avoir mangé; et, après avoir passé la nuit à la belle étoile, le lendemain j'ai recommencé à marcher à six heures du matin pour ne m'arrêter qu'à neuf heures du soir! Enfin, j'ai senti que j'étais dans le vrai et j'ai eu des forces jusqu'au bout!

Je dois dire que si, depuis le commencement du siège, j'ai eu de pénibles moments à passer, j'ai trouvé, dans toutes les troupes de la garnison et chez tous les officiers, tant d'élan, de confiance et de considération que j'ai reçu, là, la récompense de ce que j'ai pu faire de bon.

Ici, presque tout le monde est catholique; je n'ai pu faire encore la connaissance d'aucun prêtre, mais je sais qu'ils parlent français. Quelle force, quelle résistance, quelle résignation j'ai puisées dans les sacrements! Sans cela je ne serais jamais allé jusqu'au bout; je l'ai senti mainte et mainte fois!

La population est extrêmement douce; le pays si beau, si calme, si intact... Enfin, je n'ai qu'à me louer du général de Waag, homme comme il faut, qui m'a accordé de rester avec mes hommes, se à quoi je tenais le plus au monde.

*5 octobre.* — Ordre a été donné aux soldats et aux sous-officiers prussiens de saluer tous les officiers français. Ceux-ci doivent le salut aux officiers supérieurs prussiens. Les soldats ne saluent pas plus que par le passé, on échange des politesses entre officiers.

Nous assistons chaque jour à l'exercice; il se fait avec une régularité admirable; on insiste beaucoup sur les premiers principes; ce sont les officiers qui commandent. Ils sont dans une tenue irréprochable dès le matin : gants blancs, bottes parfaitement cirées. Il n'y a pas de petit détachement qui, durant l'exercice, ne soit inspecté par un officier supérieur.

Les officiers sont moins payés que chez nous; malgré cela leur tenue est très supérieure, et tous les capitaines sont montés. On me disait qu'ils sont surveillés de très près.

On évalue à 500 le nombre des maisons de Strasbourg qui ont été entièrement détruites. Dans un grand nombre de villes d'Alle-

magne on a ouvert des souscriptions pour venir en aide aux victimes du bombardement.

Trois soldats prussiens ont été fusillés pour avoir volé quelques bouteilles de vin dans un magasin.

5 octobre. — Les journées se traînent péniblement, et ce n'est que difficilement que j'échappe au souvenir de la prise de Strasbourg. Quel désastre pour la France, et comme la France nous a abandonnés!... Durant deux mois pas une parole d'encouragement ne nous est parvenue ni de l'ancien ni du nouveau gouvernement. Nous n'en étions pas moins perdus, c'est sûr, puisqu'on ne pouvait pas venir à nous; mais enfin cela nous aurait soutenus.

Et dans quelles conditions nous sommes-nous battus! Alors *qu'en temps de paix*, la garnison régulière se compose de 3 régiments d'infanterie; de 2 régiments d'artillerie; de 2 bataillons de chasseurs à pied; de 3 compagnies du génie; nous avions 1 régiment d'infanterie; un demi-régiment d'artillerie; 25 hommes du génie, et 50 hommes à peine. Tout le reste n'était que des fuyards de Frœschviller, qu'on ne pouvait pas reformer, puisqu'il était impossible de réunir les hommes à découvert à cause de la pluie incessante des projectiles. Pour compléter le tout, le premier jour du feu, les fusées ou amorces de 30 000 projectiles creux ont été brûlées, et nous avons été réduits à ne pas répondre *un coup pour dix*. Les Prussiens ont tiré sur nous de 3 à 400 000 obus ou bombes, et nous avons répondu par 25 000 environ! Enfin, tout l'effort de leur siège a naturellement porté sur un seul point qui a été défendu par le 87<sup>e</sup> de ligne, un bataillon de mobiles, nos marins et nos artilleurs; de sorte que le 87<sup>e</sup> a perdu un quart de son effectif, et nous, près de la moitié. Voilà à peu près l'ensemble de la situation. Enfin, n'en parlons plus! Mais c'est avec un grand soulèvement de cœur que je repasse tout cela dans ma mémoire; le réveil est pénible!

Je n'ai pu encore m'organiser entièrement; mais voici à peu près comment les choses se passent : je me lève à 6 heures, et après avoir fait ma toilette (ce qui n'est pas long, puisque je n'ai encore comme bagages que ce que j'ai emporté sur mon dos de Strasbourg), je vais à l'église et de là au fort où logent tous les officiers prisonniers, pour me montrer au colonel prussien spécialement chargé de nous garder. Je vais visiter les marins, causer un peu avec eux et avec les autres hommes gardés dans le même endroit, puis je me promène, et à 10 heures, je déjeune avec 6 ou 7 officiers d'infanterie qui commandaient des troupes

sous mes ordres à Strasbourg et qui ont voulu se grouper autour de moi ici; on cause, et vers midi, je regagne ma chambre où je m'occupe à lire de l'anglais, à écrire jusque vers 5 heures et demie. Je vais me promener un peu, dîner au même endroit, et à 9 heures il faut être rentré chez soi. Je travaille jusqu'à 10 heures et alors je me considère comme ayant fini ma journée!...

Comme je voudrais donc que l'amiral Fourichon<sup>1</sup> songeât à me faire échanger contre quelque officier prussien! C'est ma seule chance de sortir d'ici avant la fin de la guerre et vraiment je ne croirais pas le voler! Il n'y a pas beaucoup d'officiers dans la marine qui aient entendu siffler autant de boulets que moi, et j'en suis à ma troisième blessure constatée. Je pourrais encore me battre!

6 octobre. — Nous trouvons ici dans un banquier, M. Mayer, la plus grande obligeance; chaque jour il m'envoie le *Journal de Genève* : que de tristesses! que de scènes de désordre! Tandis qu'ici, au milieu des plus grands succès, nous voyons travailler assidûment à former les hommes, en France ce sont des hordes qui se transportent d'un point à l'autre; mais des soldats, on n'en forme nulle part. Ce sont toujours les mêmes vagues déclamations; et, du reste, ici même, beaucoup de nos jeunes gens errent du matin au soir, sans la moindre occupation! Pas un mot raisonnable sur Strasbourg, si ce n'est dans les journaux étrangers, où il est dit que c'était en dégageant cette place qu'il fallait chercher le succès de la France.

Il m'est venu un témoignage de satisfaction d'un point où je ne l'attendais guère : la *Gazette de Carlsruhe* disait dans son numéro d'hier que le colonel Blot, du 87<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et moi, nous avons été l'âme de la défense<sup>2</sup>; plusieurs officiers m'en ont cordialement félicité.

La place de Strasbourg, quand les hostilités ont commencé, n'était pas en état de défense. Durant la nuit du 7 au 8, c'est moi qui ai fait couper le chemin de fer par lequel arrivaient sans cesse des détachements armés qui auraient pu être suivis d'une division prussienne. Les arbres, les maisons allaient jusque sur les glacis; quand les marins ont occupé les ouvrages 62 et 63, ils ont reçu des coups de fusil à bout portant; et quand ils se sont

<sup>1</sup> Le commandant Bergasse du Petit-Thouars était, par sa femme, neveu du ministre de la Défense nationale.

<sup>2</sup> « Le colonel Blot, du 87<sup>e</sup>, blessé deux jours avant la reddition de la place, et le capitaine de vaisseau du Petit-Thouars, blessé également, sont regardés comme l'âme de la défense de Strasbourg, » (6 octobre 1870.)

avancés jusqu'au 56, personne n'osait s'aventurer dans le Contade, qui a été ensuite déblayé par nous.

Nous pouvions prolonger la résistance de trois ou de quatre jours; voici dix jours que la place est tombée, à quoi eût-il servi qu'elle se prolongeât? Le général a rendu la ville pour obtenir de bonnes conditions à la population civile qui avait montré une résignation héroïque.

7 octobre. — J'ai trouvé un jeune prêtre parlant un peu français qui m'a promis de s'occuper de nos hommes et d'aller de temps en temps causer avec eux dans les casernes; mais il faut pour cela l'autorisation du gouverneur. Je suis donc allé voir le général de Waag qui m'a reçu très courtoisement comme toujours; il m'a promis de s'occuper de cette question. Il m'a parlé ensuite de l'évacuation de Strasbourg : « Il ne saurait y avoir d'hésitation en pareil cas, a-t-il conclu : un officier doit sortir de la ville le jour même de la reddition, avec ses troupes. »

10 octobre. — Dans une correspondance suisse, on reconnaît que le bombardement qui a précédé le commencement du siège a été une barbarie inutile; mais, ce sur quoi on n'insiste pas assez, c'est sur ce fait que, durant tout le siège, les Prussiens ont eu des pièces spécialement chargées de tirer dans l'intérieur de la ville, et que, jusqu'aux derniers jours, il y a eu tous les matins une salve sur la cathédrale où étaient soignés les blessés.

11 octobre. — Les hommes continuent à être parfaitement traités. Chaque matin, le médecin passe dans les salles et l'on a pris les numéros de ceux qui ont de mauvaises chaussures pour leur en donner. Assurément, nous paierons tout; mais cela montre un esprit d'ordre et une habitude de s'occuper des besoins réels des hommes, auxquels il faut rendre justice.

Les raisons pour lesquelles je suis resté à Rastadt sont les suivantes :

1° Si nous sommes battus aussi complètement dans cette guerre, cela vient, entre autres choses, de ce que bien des supérieurs n'ont pas rempli tous leurs devoirs; de ce qu'ils ne se sont pas occupés de la tâche qui leur était dévolue, de ce qu'ils n'ont pas travaillé; de ce que, ne se respectant pas assez eux-mêmes, ils n'ont su inspirer que peu de respect à leurs inférieurs... Le moins qu'on puisse faire dans ce cas, c'est de partager le sort des troupes; d'ailleurs, pour être digne d'être à l'honneur, il faut être à la peine.

2° Parce que, moi parti, je sentais que le découragement et

l'indiscipline allaient se mettre dans les rangs de notre petite troupe. En venant jusqu'ici, je les avais préservés de la démoralisation et gardés contre un élan qui leur eût amené en route quelque mauvaise affaire. En les quittant, je les laissais retomber, et probablement en butte à la jalousie de ceux qui les ont tant vus complimenter.

3° Parce que le bruit s'est accrédité que les officiers qui signent les revers sont considérés comme démissionnaires.

4° Parce que la position d'un officier qui a engagé sa parole doit être insoutenable en France, dans un moment où tout le monde se lève pour repousser l'invasion. Avoir les bras liés et voir maltraiter les siens autour de soi!...

*11 octobre.* — (Lettre à M<sup>me</sup> du Petit-Thouars.) Pas de nouvelles encore aujourd'hui! Il est impossible que les lettres ne soient pas interceptées quelque part!... Ah! être prisonnier après avoir fait de son mieux; être prisonnier quand on sent loin de soi tout ce qu'on aime le mieux au monde! Que c'est dur; et je suis à peine ici depuis quinze jours!...

D'un autre côté, comment prendre l'engagement de ne plus servir contre la Prusse, quand le pays lutte jusqu'à la mort? Comment revenir en France sans pouvoir se joindre aux braves gens qui se battent? Comment laisser derrière soi, sur la terre étrangère, ceux qui vous ont servi et qui, jusqu'au dernier moment, étaient prêts à mourir plutôt que de vous abandonner?

Je sens que j'ai agi comme je le devais, que je suis là où je dois être, et, en même temps, je souffre cruellement de ce manque de nouvelles, car je me demande si mes lettres parviennent!...

Pourtant, je dois dire que je continue à être traité avec la plus grande considération, et, hier même, au moment où j'allais me présenter, comme je dois le faire chaque matin, chez le commandant de place, il m'a remis un journal officiel prussien. Je l'en ai remercié en lui disant que je ne comprenais pas l'allemand : « Prenez-le toujours, a-t-il ajouté, il n'y a pas besoin d'en savoir beaucoup pour comprendre ce qu'on y dit de vous !... »

Je ne songe qu'à me faire échanger, moi et les braves marins qui me restent! Je ne veux rentrer au pays que pour y continuer la guerre; je ne veux pas engager ma parole aux Prussiens!

<sup>1</sup> Extrait d'un journal badois dans lequel se trouve le passage suivant sur le capitaine de vaisseau du Petit-Thouars : « Courageux comme un lion, modeste comme un simple matelot. »

12 octobre. — Recevons l'épreuve de la main de Dieu, mais rendons-nous dignes d'être secourus d'En-Haut par notre fermeté, notre constance, notre volonté indomptable de triompher, et, quelle que soit la fin de tout ceci, que l'histoire enregistre au moins que le régime auquel nous avons été soumis si longtemps n'a pas tout corrompu chez nous! Ce qui me fait horreur, c'est la persistance diabolique avec laquelle on a menti, menti sans cesse, menti à propos de tout : revenons-en carrément à la vérité. Cette vérité, acceptons-la, quoi qu'il en puisse résulter, et proclamons-la quelle qu'elle soit, surtout dans les revers; qu'après chaque affaire malheureuse, les hommes sachent comment et pourquoi ils ont été battus; qu'avant d'aller au feu on leur dise ce qu'ils vont trouver : pas de phrases, la vérité!

Chaque matin, quand, après la messe, je vais voir mes hommes, que j'aperçois ces figures ouvertes, tous ces yeux pleins de confiance tournés vers moi, cela me reconforte et j'en suis remonté! Je les trouve toujours alignés, astiqués des pieds à la tête, comme sur l'*Euphrate*, l'*Ajaccio* et le *Dupleix* et, quand je leur fais rompre les rangs après les avoir regardés, ils m'entourent avec leurs bras croisés, leurs poitrines au vent, leur bonnet sur l'arrière de la tête, et cela veut dire : « Eh bien! quand rentrons-nous pour nous battre encore?... » Il en reste à peine la moitié, presque tous ont été atteints, et pas une récompense ne leur a encore été accordée. Quels hommes!

Pour en revenir à l'échange, qui est mon idée fixe, il faudrait qu'on dise à l'amiral Fourichon qu'il y a trente officiers prussiens à Clermont; on parle de les envoyer à l'île d'Oléron; il y a, d'autre part, ici avec nous, une partie des officiers du 87<sup>e</sup>, qui s'est si bien battu aussi à Strasbourg. Si on pouvait faire un pas en leur faveur... Mais pour moi et mes hommes d'abord! nous sommes si peu!

13 octobre. — Ici ma journée se partage entre la lecture et un peu de travail. Quel contraste avec cette vie si remplie de Strasbourg, où je n'avais pas le temps de faire exécuter tout ce que je voulais; où des huit ou dix jours se passaient sans que je pusse me déshabiller et me reposer autrement qu'en passant!

On ne peut se figurer la considération que me marquent les officiers d'infanterie qui sont ici, et surtout les Prussiens. Ce matin encore, le gouverneur, qui a été par curiosité visiter Strasbourg, me disait qu'il ne comprenait pas que, là où nous étions, nous ayons pu tenir si longtemps! Je tremble que Paris se voie réduit à de semblables extrémités, je crains qu'il se reproduise là certaines fautes. Je sais comment les Allemands

procèdent et je connais aussi nos faibles qui sont nombreux.

Quelle belle place il y a, en ce moment, à la tête de cette armée qu'on forme dans le sud, pour un général entreprenant et vigoureux! Quand je pense que je suis prisonnier! Cela me fait l'effet d'un cauchemar et je vis perpétuellement étourdi, me demandant si je me rends bien compte de ma position.

15 octobre. — Dieu m'a merveilleusement soutenu, conduit et secouru durant tout ce siège, cela est certain; et l'enseignement le plus grand qu'il en ressorte, c'est que pas une fois je n'ai trouvé mon devoir de chrétien en désaccord avec celui de patriote. Au contraire, si j'ai pu remplir mes devoirs de militaire, je le dis en âme et conscience, c'est parce que j'ai rempli mes devoirs de chrétien, et que j'ai puisé force, résolution et résignation dans les sacrements.

Quand il n'y a plus d'espoir, où chercher la force et le soutien, si ce n'est au-dessus et en dehors de ce monde qui va s'évanouir? Quand on recule d'horreur devant le spectacle d'un mutilé se tordant dans les angoisses de l'agonie, où prendre la résolution de braver le même sort? Dans l'espoir des récompenses? Parlez-en donc à ceux qui assistent à leur mort, à leur destruction, et voyez une fois le regard de ceux que vous essayez de reconforter sans leur parler du Ciel?... Quoique cloués, quoique collés par leurs plaies à leur couche infecte, ils trouveront encore le moyen de détourner la tête, et leurs grands yeux hagards se refermeront quelques instants pour échapper à votre inconsciente moquerie!

16 octobre. — Ce matin, un extrait du *Moniteur* du 11 courant, dû à l'obligeance de M. de Bussières, est arrivé, et j'y ai trouvé ma nomination au grade de commandeur de la Légion d'honneur avec une annotation spéciale. J'en rends grâce à Dieu de toute mon âme et j'en suis pleinement heureux : c'est en Dieu que j'ai trouvé tout secours durant ces épreuves redoutables; Dieu me donne un signe de distinction. L'attention est ainsi appelée sur moi, je dois redoubler de persévérance et d'énergie; je dois me montrer chrétien au grand jour!

20<sup>e</sup> octobre. — Plus je vais, plus je souhaite ardemment que ma famille quitte la France en ce moment; tout y est en pleine décomposition et tout fait prévoir une lutte intérieure. A Tours, sous les yeux de ceux qui sont censés gouverner, on arie : « A bas les prêtres », ce qui veut dire : à bas l'autorité, à bas la morale, à bas toute entrave! Les services de Garibaldi

sont acceptés, et il va fouler notre sol français avec ceux qui l'accompagnent. Cette intervention fera prendre à la guerre un caractère tout nouveau, et les Prussiens se laveront aisément les mains vis-à-vis des étrangers de leurs exécutions sommaires, alors qu'ils pourront dire que ceux qu'ils auront fusillés sont des bandits cosmopolites affiliés aux sociétés secrètes.

Ce soi-disant secours de Garibaldi éloigne donc les chances qu'il pouvait y avoir que l'Angleterre intervint, à moins que, voyant le danger, elle ne devienne plus pressante!

Ici, nous continuons à jouir du plus grand calme; c'est une ville de garnison, et nous n'avons pas encore vu un soldat ivre dans les rues; pas un de nous n'a été l'objet du moindre mauvais traitement. Le gouverneur avait passé un marché pour la nourriture de nos hommes au même prix que pour celle de ses troupes. Ce matin, comme on trouvait que les fournisseurs ne remplissaient pas leurs obligations, on a décidé de faire faire la cuisine par les hommes eux-mêmes. Des vêtements chauds et du linge leur ont été distribués.

L'office divin est successivement célébré dans chacune des casemates, et dans chacune d'elles aussi il y a des ouvrages à leur disposition; enfin des heures de travail régulières ont été organisées. Que demander de plus et comment ne pas reconnaître qu'il y a là un grand peuple, inconnu encore dans les masses, chez nous, mais qui a droit à toute notre estime et dont nous pourrions prendre exemple à bien des points de vue?

La façon même dont les Allemands instruisent leurs hommes est des plus remarquables, car, avant de commencer un exercice, ils assouplissent le corps par des mouvements de gymnastique, ils développent toutes leurs facultés avant de leur faire tirer un coup de fusil.

Mais quel exemple d'ordre et de tenue donnent les officiers et quelle existence sobre et en même temps confortable ils mènent!

Depuis que nous sommes à Rastadt, vivant à la même table qu'eux, nous ne leur avons vu prendre ni un verre d'eau-de-vie, ni une tasse de café noir. Entre leurs repas, ils boivent un verre de vin ou de bière, avec un morceau de pain... rien de plus.

Chaque soir, leurs hommes sont libres jusqu'à 9 heures; à 9 heures moins un quart, tous sortent des brasseries sans bruit, sans tumulte et rentrent doucement aux casernes.

Quant aux femmes, on n'en voit pas une hors des maisons, si ce n'est pour des achats, et les enfants sont magnifiques; c'est une excellente population.

23 octobre. — Le dimanche est un jour où, depuis le com-

mencement des hostilités, j'ai toujours ressenti une plus grande tristesse. Est-ce parce qu'on se réserve plus de temps pour songer? est-ce parce qu'on sent mieux, le travail étant suspendu, que l'on n'a pas été créé et mis au monde pour cette vie de désordre, de lutte, de ruine?...

Oh! que nous sommes misérables, que nous sommes profondément enfoncés dans l'abîme! De quel côté peut nous venir le secours? Qu'il est loin, mon Dieu! surtout parce que nous sommes portés à penser qu'il ne peut venir que de Dieu seul! Enfin, s'il est bon, moral, de sentir l'humiliation, il ne faut pas se laisser aller au découragement. Il faut savoir s'humilier sous la main divine, se montrer prêt à accepter le châtiment et se préparer à un avenir de lutte et de réorganisation; il faut dominer toutes les puissances de son être.

28 octobre. — Metz est tombé; mais comment? probablement par la misère, par la famine... Ils se sont battus tant qu'ils ont pu et il y a eu un moment où tout leur a manqué! Il est impossible de juger.

29 octobre. — Le général de Waag est venu me voir hier; dans le cours de la conversation il m'a dit que ce qui se passait en France était inexplicable à eux-mêmes, Prussiens; qu'il y avait là une intervention providentielle.

La situation est des plus singulières dans notre pays, car voici que, par suite de cette dernière capitulation, toute une armée de 300 000 hommes et 10 000 officiers vont rester inactifs jusqu'à la fin de la guerre. Quand ils rentreront, quels sentiments auront-ils dans le cœur? et que penseront ceux qui, pendant ce temps-là, se seront battus *pro aris et focis*?

Non seulement l'armée n'était pas prête, mais elle perd encore son prestige aux yeux du pays : sur quoi pourra s'appuyer le parti de l'ordre?

4 novembre. — J'ai eu l'occasion de voir le général de Waag à deux reprises ces jours-ci.

L'ambassade d'Angleterre fait demander quel est l'état précis des besoins des officiers et des hommes en captivité. — Pourquoi? — De qui vient l'initiative de cette démarche? du gouvernement britannique, du peuple anglais? ou lord Lyons est-il simplement l'intermédiaire d'un tiers? Les journaux allemands disent que le gouvernement français se propose de faire passer aux officiers la solde de captivité.

Le général s'est engagé à faire prendre des renseignements et à nous les communiquer.

*Projet de réponse des officiers français prisonniers de guerre, à Rastadt, à la communication de l'ambassade d'Angleterre :*

Les officiers prisonniers de guerre à Rastadt ont reçu l'invitation de faire connaître l'état de leurs besoins à l'ambassade de S. M. britannique à Berlin, le peuple anglais se proposant de les assister pécuniairement dans leur détresse.

Ceux qui, durant seize années de leur vie, ont combattu loyalement sur terre et sur mer pour « l'entente cordiale », qui ont largement mêlé leur sang au sang anglais dans les champs de la Crimée et de la Chine, ceux-là, depuis le début des calamités qui accablent leur pays, ont en vain cherché un mot de sympathie dans la presse anglaise; ils n'y ont vu que l'exaltation des heureux du jour; ils n'y ont même pas trouvé la vérité.

Cette assistance dans les circonstances actuelles ne serait donc qu'une aumône, et cette aumône, ils la repoussent.

Que l'Angleterre garde son or! Les prisonniers de guerre français à Rastadt ne lui demandent qu'une chose : le respect dû au malheur!

*Lettre à M. le général de Waag, gouverneur de Rastadt.*

Rastadt, le 18 janvier 1871.

J'ai déjà eu l'honneur de parler à Votre Excellence de la difficulté qu'éprouvait l'aumônier des prisonniers français à pénétrer dans les salles des malades atteints de typhus, et, d'après la réponse qu'elle a bien voulu me faire, j'avais espéré qu'à l'avenir toute liberté serait laissée à ce prêtre dans l'exercice de son ministère. Malheureusement, elle ne lui a pas été accordée. Pour qu'il puisse pénétrer dans ces salles, il faut qu'il y soit appelé par l'un des malades.

Permettez-moi de vous faire remarquer, Monsieur le général, que les hommes atteints de cette terrible maladie perdent promptement le sentiment de leur position et que les salles où ils sont renfermés sont *seules*, à l'hôpital de la Paix, *sous la direction des diaconesses*; celles-ci par la nature même de leur état, ne peuvent être portées à faire appel à temps à un prêtre catholique. Il en résulte que plusieurs succombent sans recevoir les derniers sacrements. Or, si dans notre pauvre France un grand nombre d'hommes vivent sans observer les pratiques de la religion, il est presque sans exemple qu'un soldat, à son lit de mort, ne reçoive pas avec joie l'assistance du prêtre.

Je crois donc de mon devoir, Monsieur le général, comme

catholique et comme Français d'insister de nouveau auprès de vous, au nom de nos malades et au nom de leurs familles, pour que l'aumônier catholique, *choisi par le gouvernement allemand*, puisse exercer librement son ministère dans les hôpitaux de Rastadt. J'ajouterai qu'en m'engageant à lui faire part de mes observations, Votre Excellence m'a donné l'espoir que cette demande ne saurait être mal accueillie; je la prie donc d'agréer, etc.

*Lettre au colonel commandant de place à Rastadt.*

Rastadt, le 20 janvier 1871.

Dans un but de conciliation, je me plais à le reconnaître, vous m'avez engagé à venir, demain matin, donner connaissance aux officiers de la traduction du document que vous avez communiqué ce matin. Après y avoir réfléchi, je crois devoir vous demander d'en faire *vous-même la lecture*.

En effet, ce n'est là, après tout, qu'une espèce de code pénal militaire que nous devons subir en vertu de notre situation de captifs; par conséquent, il ne me semble pas admissible que ce soit un *prisonnier* qui le notifie à *ses camarades*.

Je ne doute pas, Monsieur le colonel, que vous ne compreniez le sentiment qui me guide dans cette occasion, et je vous prie d'agréer, etc...

*Rastadt, 7 février 1871.* — J'ai vu ce soir le général de Waag au sujet des visites des aumôniers dans les hôpitaux.

En premier lieu, il m'a assuré que sa grande préoccupation était d'obtenir que, dans les salles, l'équilibre entre les droits du prêtre et du médecin fussent maintenus.

Non seulement il a donné des instructions formelles pour que l'on allât chercher l'aumônier quand un malade le demande, mais il a prié le médecin de faire prévenir le prêtre quand il croirait les malades assez compromis. Le général ajoutait qu'à cette occasion il s'était rappelé ce que je lui avais dit, qu'en France si les hommes vivent mal ou indifférents il est rare qu'ils ne recherchent pas le prêtre à leur lit de mort, et que la grande préoccupation des familles était de savoir s'ils avaient reçu les derniers sacrements.

Quant à la question de la propagande religieuse, il a paru heureux que je lui en aie parlé. Il m'a dit qu'ayant été l'objet d'une démarche collective des pasteurs de la Suisse pour obtenir de venir prêcher dans les forts et dans les hôpitaux il s'y était refusé, spécifiant qu'il ne voulait pas de propagande religieuse ici,

et que c'était pour la même raison qu'il n'autorisait pas les prêtres de passage à entrer dans les forts.

En résumé, cette conversation me satisfait assez; je crois que son attention est aujourd'hui sérieusement appelée sur ces points importants. Que Dieu nous protège et me fasse la grâce de ne reculer devant rien de ce qui peut être utile à ces pauvres âmes!

*Lettre à M. le général de Waag, gouverneur de Rastadt.*

Rastadt, février 1871.

J'ai le regret d'avoir à vous présenter une réclamation.

Ce matin, au moment où, après être sorti de l'hôpital de la guerre, j'avais déjà fait quelques pas, le factionnaire m'a interpellé à plusieurs reprises en me faisant signe de rentrer.

Je suis revenu vers lui, pensant qu'il y avait quelque méprise, et je lui ai montré la permission que je tiens de Votre Excellence.

Je suis alors reparti et de nouveau j'ai été interpellé par lui pendant qu'il répétait le même signe.

*Pour éviter un scandale*, je suis rentré; un commis de l'hôpital m'a accompagné à la porte et j'ai eu à passer de nouveau devant cet homme qui, cette fois, s'est contenté de rire devant ses camarades du poste de son inconvenance vis-à-vis d'un officier français.

Permettez-moi d'espérer, Monsieur le général, qu'il vous semblera possible de m'assurer contre le retour de semblables grossièretés alors que, porteur d'une autorisation officielle, je me conforme strictement aux recommandations qui m'ont été faites.

*Rastadt, 10 février.* — Ce matin, comme j'allais demander au général de Waag la permission de visiter régulièrement les hommes placés dans les baraques (ce qu'il a bien voulu m'accorder), j'ai trouvé au bureau des aides de camp prussiens, un tout jeune homme, M. le lieutenant Paris, occupé à lire des lettres.

Son bureau était couvert de correspondances que nous avons remises hier, et le hasard a fait que ma lettre à M. Craven était justement ouverte. A côté se trouvaient mes journaux italiens. J'ai vu tout cela sans sourciller; mais, à un moment, comme pour entrer en conversation, il m'a demandé si je ne recevais plus le *Journal de Genève*...

— Je ne m'y abonne pas, mais je me suis arrangé pour qu'on me le prête.

— Mais pourquoi ne le recevez-vous plus?

— Etes-vous chargé de me faire cette question ou me la faites-vous de vous-même?...

— Mais enfin, comme je vois d'autres journaux qui arrivent, je

voudrais savoir pourquoi vous ne le recevez plus? Il n'y a que l'*Indépendant* qui n'arrive plus ici.

— Eh bien! Monsieur, puisque vous désirez être renseigné, vous saurez que nous nous sommes en effet abonnés au *Journal de Genève*, sur l'assurance qui nous a été donnée que nous pouvions le recevoir, et, lorsqu'il nous est arrivé, les articles sur la France avaient été découpés : on ne se laisse pas prendre deux fois à des plaisanteries de ce genre-là.

— Alors, Monsieur, veuillez vous plaindre à M. le général, je ne comprends pas ce qui s'est passé.

— Je sais à qui j'ai à me plaindre, et, je vous le répète, si vous n'avez pas de communication à me faire à ce sujet-là, je vous prie d'en rester là. Si vous voulez savoir d'ailleurs une des raisons qui m'empêcheraient de m'abonner, c'est que je vois sur votre bureau mes journaux italiens, et que vous m'avez dit vous-même que vous les lisiez avant de me les faire passer; il me semble tout à fait inutile de payer des journaux ayant huit ou dix jours de date.

*Rastadt, 11 février.* — J'ai eu aujourd'hui une pénible émotion : la honte m'a monté au front, la rage m'a mordu au cœur, la pitié m'a remué jusqu'au fond des entrailles!...

Je suis allé visiter les baraques où 10 000 prisonniers doivent trouver place... Il n'y en a encore que 2000; mais le reste ne peut tarder d'arriver, et les Allemands se préparent placidement à les recevoir et à les alimenter de façon qu'ils ne leur donnent pas la peste; mais aussi, à les y mitrailler lestement, avec peu de monde, si la fantaisie leur prenait de se soulever! Tous ces intérêts divers sont ménagés avec un soin égal.

En entrant dans un nouveau hangar, nous avons trouvé 200 corps étendus; nous avons vu là 200 braves garçons, qui, suivant l'expression de Jeanne d'Arc, « se sont usé les jambes jusqu'aux genoux » pour sauver leur pays, et qui, après avoir jeûné, s'être battus, avoir marché nuit et jour, et n'avoir jamais trouvé de repos, ont fini par être pris et par être déportés, en attendant qu'ils rentrent pour travailler toute leur vie au paiement de la contribution de guerre!

Quelle calamité et quelle punition de Dieu!

Tous ces hommes étaient là, rompus, fourbus, montrant leurs moignons sanglants, bouffis, gonflés, et pas un reproche dans leurs yeux! C'est comme une fatalité! La vermine grouille, pullule, la gale les dévore...

Si, avec des hommes prêts à subir ces misères-là, nous n'avons pas vaincu, que faut-il attendre?...

\*  
\* \*

A la fin de février, le commandant du Petit-Thouars tomba gravement malade. Le moral abattu par les nouvelles de France, la santé ébranlée par les privations du siège et compromise par le zèle avec lequel il s'occupait des prisonniers, il ne put résister au surcroît de fatigue que lui donna l'arrivée des détachements de Metz. Après avoir passé vingt-quatre heures consécutives, au milieu d'une tempête de neige, à s'occuper des malheureux soldats exténués et mourant d'inanition, refusant de prendre un instant de repos avant que tout ne fût organisé pour leur séjour, il dut s'avouer vaincu par la maladie.

Une fluxion de poitrine se déclara tellement grave que le général de Waag envoya de suite un sauf-conduit à M<sup>me</sup> du Petit-Thouars <sup>1</sup> pour que le prisonnier eût la consolation de la revoir avant de mourir.

La noblesse de caractère du commandant, son énergie et sa piété avaient inspiré au gouverneur et aux habitants de Rastadt une profonde sympathie, qui se manifesta de la façon la plus flatteuse lorsque son état empira.

M<sup>me</sup> du Petit-Thouars en eut une preuve dès son arrivée : bien qu'attendue à la gare par le commandant Serraz (des pontonniers de Strasbourg), elle mit longtemps avant de parvenir jusqu'au malade ; car, par une déférence extrême, afin de lui éviter tout bruit, les rues voisines de sa demeure avaient été barrées ; elle dut quitter sa voiture et faire à pied un pénible trajet. Le plus grand silence régnait autour de la maison, les tambours de la garnison avaient reçu l'ordre de cesser de battre, et de toutes parts arrivaient au commandant les marques d'attention les plus délicates, non seulement de ses compagnons d'armes, mais de la population allemande.

Magnifique hommage rendu par le vainqueur au caractère du vaincu, plus précieux que bien des sourires de la fortune !

En dépit des sinistres prévisions des médecins, la solide constitution du commandant eut raison du mal. La convalescence s'annonçait lorsque fut signé l'armistice.

D'après un des articles de la convention de Versailles, les officiers internés en Allemagne étaient libres aussitôt la ratification des préliminaires. Les soldats, moins heureux, ne devaient être rapatriés qu'après la signature définitive du traité.

Cette clause navrait le commandant du Petit-Thouars. Il sentait bien que rester plus longtemps à Rastadt, c'était presque sûrement ruiner sa santé, et pourtant il hésitait à abandonner ses compagnons d'infortune. Il céda enfin aux instances de tous et consentit à partir, après avoir obtenu du général de Waag l'autorisation d'emmener tous les soldats malades, qu'il réintégra dans leurs foyers.

---

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> Bergasse du Petit-Thouars avait été rejoindre une première fois le commandant en Allemagne, à la fin d'octobre 1870. Elle s'était aussitôt mise à l'œuvre avec son mari, l'aidant dans l'organisation des secours aux prisonniers, fondant un ouvroir de dames et centralisant les secours envoyés par les divers comités de France et de l'étranger. Elle avait été rappelée à Tours en février 1871, par la mort de sa sœur, M<sup>me</sup> Henri de Ponchalon.

# TRAFALGAR

1805-1905

---

Le 21 octobre sonnera l'heure du centenaire de Trafalgar. Les Anglais célébreront à grand bruit cet anniversaire. Ils en ont le droit; ils auront raison. Il fixe la date de leur puissance coloniale au dix-neuvième siècle et de leur influence décisive sur les affaires du continent; cette victoire marque leur prise de possession de l'empire de la mer.

Les documents originaux des Archives nous permettent de tenter le récit de la bataille et des circonstances qui l'ont précédée. A l'instant où l'attention de tous est ramenée vers ce douloureux épisode de notre histoire, sachons y trouver une leçon.

## I. — AVANT LA LUTTE.

Aucun prince en Europe ne reçut avec une satisfaction plus sincère que le roi d'Espagne la nouvelle officielle de l'avènement du Premier consul à l'empire. L'esprit méthodique de Charles IV était en repos à considérer dans le général Bonaparte, — pour qui il professait une admiration très réelle, — non plus un chef élu de république, mais un souverain héréditaire. Il se sentait plus à l'aise à lire les termes du message l'informant qu'il « avait plu à la Providence » d'appeler au gouvernement de l'empire voisin, « très haut, très puissant prince, son très cher et très aimé bon frère, allié et confédéré. »

La quote-part à payer par l'Espagne pour cette amitié était fixée : un subside mensuel de six millions jusqu'à la fin de nos hostilités avec l'Angleterre <sup>1</sup>.

A ce prix, elle demeurait neutre, selon son désir; mais les deux

<sup>1</sup> La convention avait été signée à Paris entre d'Azara et Talleyrand le 19 octobre 1803.

rivaux avaient trop envie de la compromettre, à leur profit particulier, pour lui laisser longtemps ce rôle d'expectative. C'est l'Angleterre qui, brutalement, la força à parler. Le 12 mai 1804, William Pitt avait remplacé au ministère Henry Addington. Le plus redoutable joueur contre Napoléon prenait les affaires en main. Pitt voulut brusquer les choses, savoir sur qui compter; et comme la valeur morale des moyens ne l'inquiétait guère, il choisit le moins avouable, mais le plus sûr : le guet-apens.

Le 5 octobre, quatre gallions chargés de 12 millions de piastres, convoyés par quatre frégates espagnoles, arrivaient sous toutes voiles, venant de la Plata. A la hauteur du cap Sainte-Marie, quatre frégates anglaises, commandées par sir Graham Moor, les attendaient; elles fermaient la route de Cadix, s'approchèrent, et, sans dire mot, appuyèrent le drapeau de S. M. britannique du feu de leurs canons. A attaque imprévue, résistance nulle : un gallion saute, les autres sont entourés et conduits à Portsmouth, non comme *prises*, certes, mais comme *otages!* Devant Barcelone, Nelson, qui a des ordres, attaque trois vaisseaux de commerce espagnols, sans autre forme de procès. Dans les eaux des Baléares, une croisière anglaise enlève le régiment de Castille, que des bateaux de transport menaient tenir garnison à Port-Mahon. Sur tout l'océan, c'est une course.

Quelques orateurs anglais protestèrent contre l'iniquité du procédé. Lord Grenville s'honora dans ce rôle : « Trois cents victimes assassinées en pleine paix!... Les Français nous appellent une nation mercantile; ils prétendent que la soif de l'or est notre unique passion; n'ont-ils pas le droit d'attribuer cette violence à notre avidité pour les piastres espagnoles? »

Napoléon s'empessa d'exciter l'Espagne à la guerre ouverte; par son ordre, le général Beurnonville, notre ambassadeur en vacances, reprend sur l'heure le chemin de Madrid, et, sans attendre son arrivée, notre agent intérimaire, M. de Vandeuil, doit faire considérer au cabinet espagnol qu'une riposte belliqueuse devient forcée. Le gouvernement de Charles IV hésitait encore à demander une réparation qui allait entraîner une lutte pour laquelle il ne se sentait pas prêt. M. de Cevallos, ministre appliqué mais timide, et très propre aux alliances successives, rêvait de maintenir encore la neutralité, tout au moins de ne pas brusquer le dénouement. Ses raisons n'étaient que trop sérieuses : le trésor se trouvait presque vide, avec 500 millions de dettes<sup>1</sup>. La peste

<sup>1</sup> Le déficit de la seule année 1804 atteignait 1 189 000 000 réaux. (Archives des affaires étrangères. *Espagne*, vol. 666, fol. 280.)

ravageait le sud de la péninsule, de Barcelone à Cadix, et un tremblement de terre ruinait la province de Malaga. Au nord, la Biscaye fomentait un soulèvement contre des charges militaires qui compromettaient ses *fueros*.

Beurnonville, arrivé à Madrid le 19 novembre 1804, avait meilleure satisfaction avec le Prince de la Paix, à qui son irresponsabilité donnait plus d'aplomb et d'audace. C'était toujours le parleur agréable, l'homme de plaisir, sans idée forte, nonchalant, avide et vain, plus dissimulé que faux, plus paresseux que dissimulé. De suite, il avait éprouvé ou affecté une bruyante colère : « Je suis prêt à monter à cheval pour me rendre au camp de Boulogne ou partout où le service des Espagnols pourra seconder le plan de l'Empereur. » Il parlait ainsi à Vandeuil, le 7 novembre, et le répétait avec la même énergie, dès son premier entretien, à Beurnonville : l'Espagne fait ses préparatifs, les approvisionnements sont commandés, les mouvements de troupes commencés, l'artillerie s'organise dans les ports. Des avisos partent dans les colonies prendre des dispositions de défense. Sur toutes les embarcations anglaises, on met l'embargo et le séquestre sur les propriétés des Anglais, qui resteront détenus dans les Etats de S. M. Catholique.

Beurnonville transmettait ces promesses; la réponse de Talleyrand est nette, cassante, piquant droit au but :

... Vous ne m'informez pas que S. M. C. ait proclamé la guerre : il n'y a ni manifeste, ni ordres donnés publiquement pour la marche des troupes. Les stations anglaises sont-elles tenues à distance des forts? Le Ferrol est-il à l'abri? Les ports, les chantiers donnent-ils le spectacle utile d'une nouvelle activité?... Vos dernières dépêches annoncent des résolutions, S. M. désire voir des mesures exécutées<sup>1</sup>.

Enfin, le 14 décembre, cette guerre forcée, l'Espagne la déclarait à l'Angleterre. Le manifeste était facile à rédiger, il y avait plus de motifs qu'il n'en fallait pour rompre les relations. Les termes restaient mesurés, et peu dissimulés les regrets de prendre les armes; l'Espagne avouait son « ingénue sécurité », dénonçait les « voies occultes et perverses » du ministère anglais, et annonçait l'intention de venger son injure « avec énergie et dignité ». L'inévitable Prince de la Paix, en qualité de généralissime, se trouvait chargé de la direction de la campagne, il rédigea aussitôt une proclamation aux Espagnols, et parut mettre tant d'énergie dans ses paroles que les actes lui semblèrent moins urgents.

Chacun gardait son rôle : Charles IV, peu troublé, mais mal

<sup>1</sup> 18 frimaire an XIII. (Arch. Aff. étrang. Espagne, vol. 667, fol. 254.)

satisfait; la cour fort alarmée, la bourgeoisie mécontente, le peuple inquiet, l'armée volontiers rebelle à l'alliance qui l'effrayait. — Cevallos, irrité d'événements qui l'obligeaient à prendre parti contre ses propres sympathies acquises à l'Angleterre. — Godoï, résolu à une guerre qu'il voyait inévitable, sortant de l'indolence qui lui plaisait dans la proportion où il ne se compromettait pas vis-à-vis du tout-puissant Napoléon, abondant en promesses, stérile en actions. — Beurnonville, gascon hâbleur, qui se contentait lui-même de phrases sonores. — Napoléon et Talleyrand (le second suivant pas à pas les ordres du premier), poussant à l'activité, ne faisant aucun fond sur Godoï, exigeant de l'argent, l'armement des ports et trouvant Beurnonville insuffisant.

Dans un coin de la scène, mais avec un regard qui embrassait tout le théâtre, l'habile machiniste de la pièce s'applaudissait déjà du succès. Pitt avait contraint l'Espagne à prendre parti en des conditions telles que la métropole demeurait coupée de ses provisions de piastres, et que les colonies se trouvaient sous l'embargo des vaisseaux anglais. La Suède, malencontreusement offensée par Napoléon, demeurait l'alliée sincère de l'Angleterre. La Russie avait rompu avec la France en rappelant à l'Empereur, au sujet des Bourbons de Naples, les promesses du Premier consul, que Napoléon ne voulait pas tenir; la question, insidieusement soulevée par le cabinet de Saint-James, était admirablement posée au gré de ses vues, car en devenant « italienne » elle intéressait au premier chef l'Autriche, la poussant moralement à entrer dans la prochaine coalition projetée. Cette cour des Deux-Siciles, Talleyrand voulait la contraindre à rompre avec l'Angleterre; mais il pressait en vain le marquis de Gallo, ambassadeur à Paris, plus inutilement encore, le ministre des affaires étrangères, le prince de Luzzi, par notre représentant Alquier, lui-même en mauvais termes avec la reine Caroline. Après une année de pourparlers, s'il obtenait entre Naples et la France un traité de neutralité, le 22 septembre 1805, c'était douze jours après que la reine avait pris des précautions adverses par un traité d'alliance avec la Russie.

L'Empereur sentait tout cela, et ne voulant perdre aucune de ses ressources, il entendait épuiser celles de son allié espagnol. Il envoya à Beurnonville, pour être remise sans appareil, à l'insu du corps diplomatique, en mains propres de Charles IV, une lettre d'une rare arrogance :

Paris, 2 janvier 1805.

J'ai reçu la lettre de V. M. J'attendais, pour y répondre, que je connusse le parti définitif qu'elle avait pris. *J'eusse conçu un souve-*

rain mépris pour le cabinet espagnol, s'il se fût prêté à un accommodement ignominieux après l'outrage que l'Espagne a reçu de l'Angleterre, et je n'aurais pu que déplorer la bassesse de ceux qui le lui avaient conseillé. Ce n'est que par les armes que l'on repousse des affronts aussi sanglants; mais aussi c'est ici que commence le devoir de V. M. Qu'elle manifeste la volonté de défendre son trône; qu'elle fasse armer ses vaisseaux; qu'elle exige de ses ministres cette activité qui, seule, peut sauver votre empire et le montrer avec gloire aux yeux de la postérité. Il ne manque à V. M. que de l'argent; elle peut facilement en trouver, puisqu'elle a réuni à sa couronne les biens de l'ordre de Malte, qu'elle les fasse vendre; qu'elle exige du clergé et des ordres de l'État des contributions et des dons patriotiques.

L'Espagne a essuyé de grands maux; le ciel a voulu éprouver V. M. Que V. M., que la Reine, que les princes, les princesses soient les premiers à faire des sacrifices; le peuple espagnol est fier, généreux et brave. Il répondra à la voix de son souverain. Quant aux opérations de la guerre, je verrais avec plaisir que V. M. charge le Prince de la Paix de s'entendre directement avec la France, sans le concours des ministres, afin que le secret soit mieux gardé et l'exécution plus rapide. L'Europe regarde V. M. Si elle laisse manquer ses ports d'argent, si les forces de l'Espagne ne sont pour rien dans la balance de la guerre, si de petites intrigues ou des ministres ineptes paralysent ses opérations ou trompent V. M., elle peut s'attendre à la perte des Amériques. Que V. M. chasse tous les ministres qui ne font que se plaindre, ce sont des remèdes qu'il faut apporter, des ressources qu'il faut réunir, et le courage de ses peuples qu'il faut ranimer<sup>4</sup>.

A Paris, entre notre ministre de la marine Decrès et l'ambassadeur de S. M. C. l'amiral duc de Gravina, une convention signée le 4 janvier 1805 arrêta les opérations navales des deux pays. Gravina avait vu de près l'impérieuse impatience de Napoléon, il était incité plus encore par son patriotisme : il se rendait pleinement compte des efforts que son pays devait faire pour être prêt à une guerre maritime. Revenu à Madrid le 31 janvier 1805, il prenait le 2 février à Aranjuez les ordres du Roi, le 3 il conférait avec Beurnonville chez le Prince de la Paix, et le 4 il partait pour Cadix, où le zèle de don Ignacio de Alava mettait la place en état de défense. Donnant son portefeuille au lieutenant général Gil de Lemos, le ministre de la marine, Perez de Grandallana, allait prendre en personne le commandement de la division du Ferrol. Comme par un prodige, les arsenaux, les ports, les chantiers, se réveillaient d'une antique torpeur.

Malgré les loisirs de la paix, les officiers des flottes espagnoles présentaient un corps d'élite : habitués à l'endurance, ils auraient

<sup>4</sup> Correspondance, t. X, pièce 8253.

été au-dessus de toutes les tâches, si leurs matelots ne s'étaient pas trouvés novices et leurs bateaux mal armés.

L'inscription maritime existait sans doute en Espagne, depuis 1747, sous le nom de *Matricule de mer*, elle pouvait prendre les hommes de quinze à soixante ans et leur demander cinq années de service, mais elle demeurait inefficace, comme ce qui est impopulaire. Sans uniforme, par suite sans prestige ni discipline, le matelot usait à bord ses vieilles hardes; il se plaignait, avec un accent d'hidalgo, d'être traité « non avec le décorum dû à des pères de famille, habitués à commander dans leur maison, mais avec la même rigueur que des gars condamnés au service de mer en punition de leurs méfaits<sup>1</sup> ». Et, en vérité, dans cette catégorie se recrutait la marine : on avait recours au déplorable mode de la « presse » qui râflait les vagabonds; selon le mot pittoresque de l'amiral Churruca : « le trop-plein des bagnes se vidait par les écoutilles des vaisseaux ».

Quant aux bâtiments eux-mêmes, il y avait aussi fort à dire : sans doute on en pouvait citer une demi-douzaine d'excellents comme le *Santisima Trinidad*, le plus fort bâtiment de toutes les marines européennes, que Perez Galdos appelle un « château fantastique », construit en 1769 à la Havane avec les plus beaux bois de Cuba, et qui portait 140 bouches à feu; le *Principe de Asturias* et le *Santa Ana*, presque neufs et d'égale force; l'*Argonauta*, bon voilier qui allait servir de vaisseau amiral à Gravina pendant la campagne des Antilles. Mais après, une foule de mauvais marcheurs, les uns vieux, les autres mal grésés. Pour donner plus de vitesse on avait exagéré la surface de voilure et la hauteur des mâts, ce qui alourdissait le poids et rendait les manœuvres plus difficiles. On avait cru aussi augmenter la force des navires en les surchargeant d'artillerie. Cette artillerie, fournie par la fonderie royale de la Cavada, était bonne, et de grosses pièces de fer forgé annonçaient nos modernes canons en acier; mais le tir en était fort lent, et les matelots espagnols servaient un coup pendant que les caronades anglaises, légères et mobiles, en envoyaient trois.

Beurnonville, qui se vantait de faire marcher Godoï « la gaule à la main », signalait à Paris, comme un triomphe qui lui aurait été personnel, les moindres nouvelles d'armement, et Dieu sait si autour de lui la jactance castillane se faisait faute de grossir en câble le moindre agrès et de changer les canots en vaisseaux

<sup>1</sup> Ferret, *Exposicion historica de las causas que mas han influido en la decadencia de la marina española. — 1819.*

de ligne. Harcelé par les injonctions venues de France, il recevait aussi peu de compliments qu'il en attendait beaucoup; à l'annonce de ses efforts, sans faire allusion à ce qui venait d'être obtenu, on lui parlait immédiatement de ce qui restait à obtenir.

Le général Junot (il allait prendre en Portugal le commandement des forces françaises) devait traverser Madrid (mars 1805). On le chargea de donner un nouvel élan; ses instructions sont fort nettes : voir le Roi, la Reine, leur rappeler qu'ils doivent l'exemple; voir le Prince de la Paix. « Quand vous commencerez à être intimes, dans la quatrième ou cinquième conférence, vous glisserez quelque chose sur le sort futur de l'Espagne, et laisserez entrevoir combien l'influence de la fille de l'Autrichienne de Naples (c'est la princesse des Asturies), serait contraire à l'Espagne si le roi Charles IV mourait <sup>1</sup>. » — Visites, entretiens, démarches, faire tout cela avec discrétion, presque à l'insu de l'ambassadeur. « Beurnonville qui jouit de ma confiance pour les affaires générales ne l'a pas pour les affaires plus intimes. » Du reste, avec lui, être poli et bon camarade « sans cependant lui laisser prendre aucune espèce de ton. »

La duchesse d'Abrantès nous a donné ses impressions sur cette rapide visite à Madrid : tout le pays tranquille, la société accueillante, le *Sitio* d'Aranjuez admirable, avec ses eaux jaillissantes, ses frais ombrages, ses fleurs vives, ses fruits rares : un lieu de délices, un paradis enchanté. — Charles IV (frac de chasse, culotte de daim et bas bleus) est bienveillant; Marie-Louise, couverte de diamants, est fanée dans ses dentelles; la princesse des Asturies, éblouissante de fraîcheur, sous ses mousselines blanches. Et il n'est pas jusqu'au Prince de la Paix à qui M<sup>me</sup> Junot n'accorde une conception prompte, de la facilité pour le travail, un jugement droit <sup>2</sup>. C'est une optimiste, comme l'on voit.

Le général Beurnonville se trouvait alors assez disposé à laisser d'autres mains que les siennes pousser le char de l'Etat : il était dans le premier quartier de sa lune de miel, et tout entier au bonheur conjugal qu'il se plaisait à décrire dans chacune de ses dépêches. Il venait d'épouser M<sup>lle</sup> Constance de Durfort (20 février 1805); cette alliance le comblait d'honneur et de joie, il ne pouvait s'en taire à Talleyrand <sup>3</sup>. Les armements militaires le

<sup>1</sup> *Correspondance* de Napoléon : Instructions à Junot, 23 février 1805.

<sup>2</sup> *Mémoires*, t. V, ch. xv à xviii.

<sup>3</sup> « Je m'empresse de vous confier que je suis le plus heureux des hommes : M<sup>lle</sup> de Durfort unit l'extrême douceur à l'extrême bonté; elle est douée du meilleur caractère, du sens le plus exquis; les malheurs en ont fait une femme mûre de bonne heure, et sa politesse naturelle lui a

captivaient moins que les réceptions mondaines, les questions d'étiquette plus que le mouvement des arsenaux. Sa grosse préoccupation du moment, c'était un échange de rubans : des cordons de la Légion d'honneur contre des colliers de la Toison d'Or, des plaques du Christ et de Charles III. Au milieu de ces bagatelles, l'Empereur attendait anxieusement les premiers actes de la marine espagnole, à qui il avait assigné une place dans les pièces de son damier.

## II. — LE CHOC.

Son plan contre les Anglais, si simpliste dans sa conception pour l'armée de terre : envahir leur île et marcher sur Londres avec 100 000 hommes en gros bataillons, — présentait, pour l'emploi des forces navales, des complications presque naïves.

Il faisait sortir de nos ports de Toulon, de Rochefort et de Brest, nos escadres dispersées : Villeneuve, Missiessy, Gantheaume ; elles devaient attirer dans la haute mer les croisières anglaises, les semer à leur poursuite en des directions différentes, se rallier secrètement aux Antilles pour revenir à toutes voiles, dans la Manche, faciliter le passage de nos troupes du camp de Boulogne que ne troubleraient plus alors les vaisseaux anglais égarés sur les flots.

Cette combinaison, qu'un bon juge, l'amiral Jurien de la Gravière appelle, je le sais, « un trait de génie » (Gravina disait : « un plan divin »), l'agression imprévue de l'Angleterre contre l'Espagne la troubla dans son principe. Trop d'autres éléments étaient indispensables au succès pour ne pas faire défaut à l'heure opportune. Le superflu, dit-on, chose si nécessaire ! On pouvait ajouter : l'imprévu, chose très certaine. Commander à distance sans tenir compte des circonstances qui, fatalement, échappent de si loin, c'est courir l'in vraisemblable, sinon l'impossible ; ce fut là l'éternelle faute de l'orgueil impérial de Napoléon, en engageant ses parties. Nelson le devinait bien et disait juste quand il parlait avec mépris, au mois de janvier 1805, de « ces ordres donnés sur les bords de la Seine, qui ne prennent en considération ni le temps ni la brise ».

En effet, si Missiessy eut la fortune de « s'évader » de Rochefort (11 janvier 1805) et d'atteindre les Antilles, Gantheaume ne put s'éloigner de Brest. Une tempête contraignit Villeneuve, sorti le

valu l'accueil le plus distingué de la part de Leurs M. M. C. C. auxquelles elle a été présentée la semaine dernière ; elle a parfaitement réussi également dans cette capitale. » (*Espagne*, vol. 668, fol. 58 )

18 janvier, à rentrer le 24 à Toulon; ce fut tardivement qu'un second effort (29 mars), le faisant passer en hâte devant Carthagène, sans pouvoir attendre d'être rallié par l'amiral Salcedo (lequel demeura bloqué avec ses dix navires pendant trois ans!), lui permit d'aller prendre à Cadix (10 avril) l'amiral Gravina, pour faire route ensemble vers la Martinique. Tous ces jours perdus avaient donné l'éveil à l'amirauté anglaise. L'expédition brillante de Missiessy elle-même devenait inutile. Napoléon changeait ses « agents » avec une fébrilité malheureuse : le capitaine Lallemand remplaçait Missiessy; le commandement en chef passait de Gantheaume à Villeneuve, que des instructions secrètes atteignaient à Fort-Royal et rappelaient en hâte vers l'Europe. Nelson (depuis seize mois il croisait entre les côtes de Provence et de Sardaigne, d'Afrique et d'Espagne), savait enfin où était allée l'escadre de Toulon; pour la rejoindre, il sillonnait l'océan en tous sens, traversant l'Atlantique deux fois en soixante-dix jours (juin-août 1805); et son plus fin voilier, le brick le *Curious*, abordait en éclaireur les quais de Plymouth pour annoncer le retour de la flotte franco-espagnole, avant que celle-ci eût pu atteindre les eaux du golfe de Biscaye. L'escadre de Calder (dix vaisseaux), grossie à propos des cinq navires du contre-amiral Stirling, eut l'ordre d'aller, sans la laisser reposer de sa traversée, lui proposer le combat.

Le 22 juillet, à la hauteur du cap Finistère, l'action dura quatre heures et fut peu sanglante<sup>1</sup>. Cosmao et son état-major, Gravina et ses officiers montrèrent leur vaillance. Une brume épaisse troubla les manœuvres. La lenteur de Villeneuve permit aux Anglais de se retirer sans grosses avaries, en même temps qu'elle laissait sans secours deux mauvais voiliers espagnols, le *Firme* et le *San Rafaël*, qui, après s'être battus toute la nuit, se trouvant abandonnés, amenèrent leur pavillon. La perte de ces bateaux et le départ facile de Calder changea l'effet moral de la rencontre : les Anglais n'avaient pu nous empêcher d'atteindre le continent, mais ils emmenaient prisonniers deux navires; les Espagnols s'étaient montrés courageux, mais ils gardaient la rancune que nous n'eussions rien tenté sérieusement pour reprendre ces deux vaisseaux; les Français restaient maîtres d'un champ de bataille dont leur chef ne profitait pas. A force de parler de brouillard et de rendre l'atmosphère responsable de son action, Villeneuve exaspéra Napoléon. Le maître, alors, ne dédaignait pas de se faire journaliste : au *Moniteur* du 13 fructidor, on lisait les

<sup>1</sup> L'amiral Jurien de la Gravière (*Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, II, 126) n'y voit qu'une « véritable échauffourée ».

épigrammes et les sarcasmes qui ne pouvaient être imprimés que par ordre ou permission. Le public fit à son tour le jeu de mots d'appeler « combat des quinze vingts » la rencontre du 22 juillet, à cause du nombre des vaisseaux qui se heurtèrent dans l'obscurité comme des aveugles.

C'était à Brest que l'Empereur voulait voir se grouper sa flotte, et sa dépêche ardente du 22 août, partie du camp de Boulogne, pressait Villeneuve : « Ne perdez pas un moment; entrez dans la Manche; l'Angleterre est à nous; paraissez vingt-quatre heures et tout est terminé. » Un admirable rêve! Au lieu de cela, l'amiral cinglait vers Cadix. L'Empereur en devint furieux : « Il n'a pas le caractère nécessaire pour commander une frégate; c'est un homme sans résolution et sans courage moral. » Il parlait ainsi à son ministre de la marine, Decrès, qui le suppliait « dans l'amertume de son âme », — car « S. M. comptait pour rien ses raisonnements et son expérience », — de ne pas mêler les vaisseaux espagnols aux opérations des escadres françaises, et d'arrêter « l'émission d'ordres funestes ».

Funestes ou non, ces ordres, Villeneuve ne se trouvait plus à même de les recevoir à temps : entré dans la baie de Vigo (25 juillet), il refaisait ses approvisionnements et réparait ses avaries. Le vent sud-ouest le conduisait au mouillage de la Corogne; une brise d'est le portait au large (18 août); il rasait la pointe Ortegal. Des renseignements pessimistes mal vérifiés lui signalèrent une flotte anglaise importante, il mit alors le cap au sud et, poussant devant lui les trois navires de Collingwood qui tentaient le blocus, entra à Cadix (20 août).

Il devait, avec la flotte alliée, y demeurer deux longs mois.

Ces marins de l'Espagne n'étaient pas les premiers venus : le duc de Gravina, instruit, énergique, chevaleresque, alliait la dignité du caractère à une extrême courtoisie; Napoléon le tenait en estime et avait voulu, lors de son séjour à Paris, l'initier au plan de campagne<sup>1</sup>. — Don Ignacio de Alava avait, au commandement maritime de Cadix, déployé une activité précieuse; c'était un homme dur à lui-même et doux aux autres. — Le chef d'escadre Cisneros venait, malgré le manque de ressources, de mettre sur un bon pied les arsenaux de Carthagène. — Galiano était brave et savant. — Cayetano Valdès, en maintes rencontres avec les Anglais, avait toujours soutenu l'honneur de son pavillon. — Le plus populaire des officiers, don Cosme de Churruca, homme de mer éprouvé, de manières graves, portait une âme de fer dans un

<sup>1</sup> *Archives de la marine*, BB<sup>1</sup>, t. CCXXX, fol. 49.

corps délicat. — Tous ces gens de cœur étaient prêts à faire leur devoir; mais la résignation caractérisait leur obéissance; ils se savaient entre les mains des moyens d'action insuffisants, incomplets; on a pu dire d'eux qu'ils marchèrent au combat « avec la certitude scientifique de la défaite <sup>1</sup> ».

Nos marins nourrissaient d'autres pensées. Pour beaucoup l'abordage avait remplacé la formation de l'école<sup>2</sup>; matelots de fortune, ils guerroyaient depuis douze ans en corsaires contre l'Anglais et leur méthode simpliste était de ne pas reculer. Nos bâtiments assez solides avaient des officiers d'éducation médiocre et des amiraux qui n'avaient point oublié les dernières et glorieuses traditions de la marine royale. Villeneuve gâtait son mérite par une nervosité que surexcitait le sentiment secret de la malchance; cette impression lui enlevait de la promptitude d'esprit et toute audace militaire; « il pesait le pour et le contre comme s'il pesait de l'or », disait de lui son ami Gravina<sup>3</sup>; sa timidité lui ôtait du crédit auprès de ses subordonnés.

Au contraire, plein d'audace, de valeur, d'entrain, passionné aux ivresses des combats comme aux jouissances de la vie, le contre-amiral Magon rajeunissait les traditions brillantes de l'ancien corps. Le contre-amiral Dumanoir possédait du courage personnel et de la science théorique; poussé très vite par les circonstances aux premiers grades, son ambition allumée ne le portait pas à facilement obéir; jaloux et défiant de ses collègues comme tous les arrivistes, il se réservait. Cosmao, marin solide, soldat éprouvé, venait de s'illustrer à la Martinique par une audace qui le suivrait jusqu'à la fin de sa carrière. Le capitaine

<sup>1</sup> C'était par pure forfanterie que Godoi écrivait à Decrès : « Au général Salcedo rien ne manque et il n'attend que les derniers ordres pour mettre à la voile. » Saint-Ildephonse, 26 septembre 1805. — *Arch. Mar.*, B. B<sup>4</sup>. CCXXXIII, fol. 52 (original).

Et par un zèle complaisant que Gravina ajoutait : « Quatorze vaisseaux espagnols sous mes ordres sont entièrement prêts. » — Cadix, 28 sept. *Ibid.*, fol. 37.

Ces renseignements optimistes pouvaient induire en erreur et en tentation l'Empereur à qui ses agents toutefois ne cachaient pas la vérité : « Des vaisseaux restés des années en rade avec les mêmes arrimages, leurs gréements, leurs voiles exposés aux injures de l'air pendant si longtemps, ne peuvent, s'ils vont à la mer en cet état, éprouver que malheur et désastre. » — Villeneuve à Decrès, 22 août 1805. — Les amiraux espagnols multipliaient l'aveu alarmé de l'infériorité de leurs bateaux et de leurs recrues.

<sup>2</sup> Richelieu créa les premières *Ecoles de navigation*; une ordonnance de 1786 établit à Vannes et à Alais deux *Collèges de marine* qui subsistèrent jusqu'en 1791.

<sup>3</sup> *Mémoires du Prince de la Paix*, IV, 105.

Baudoin était un intrépide; Camas, un brave parmi les braves; Lucas, un chef expérimenté.

Nos équipages n'avaient pas toutes les connaissances nécessaires : empruntés en partie à la marine marchande, il leur manquait la pratique d'une vieille discipline; la querelle présente parlait peu à l'âme de ces auxiliaires de rencontre, un intérêt personnel eût peut-être animé davantage leur audace, ils eussent mieux fait sur les corsaires de Dutertre ou de Surcouf.

L'effort « maritime » de Napoléon voulait être considérable : depuis le mois de mars 1803, il avait mis en chantier 10 vaisseaux à Flessingue, Nantes, Bordeaux, Marseille, 3 à Brest, 4 à Toulon, 5 à Lorient, 6 à Rochefort, 1 à Saint-Malo, 1 à Gènes. C'est que notre décadence, depuis la Révolution, était lamentable : à la paix d'Amiens, la France se trouvait descendue à 47 vaisseaux de ligne, dont 36 seulement à flot, tandis que l'Angleterre était montée à 189 vaisseaux de ligne, dont 126 couvraient la mer.

### III. — LA BATAILLE.

A la fin de l'été 1805, il ne s'agissait plus pour personne de l'invasion des Iles Britanniques : déjà l'Empereur, par la plus brillante des volte-faces, avait tourné le dos à la Manche (il rentrait à Paris le 2 septembre pour marcher vers le Rhin le 27). Il exigeait de ses flottes une activité pareille : prescrivant de sortir, coûte que coûte, de cette défensive qui nous bloquait dans les ports, il attendait des rencontres nombreuses, des traits d'audace, des actions d'éclat. Le ministre Decrès l'écrivait à Villeneuve et lui donnait la Méditerranée comme champ d'évolution. Nelson, de son côté, brûlait de se mesurer avec l'ennemi; mais il voulait s'assurer les meilleures chances par la plus excellente préparation : arrivé à Londres le 20 août, il y recevait des pouvoirs illimités, quittait, le 14 septembre, Portsmouth et partait, sur le *Victory*, dans une direction d'abord inconnue.

Cette dépêche inédite de Talleyrand, que je copie sur l'original, montre, sous une indifférence affectée, combien les yeux des ministres se fixaient sur ce bâtiment ballotté par l'océan :

Strasbourg, 14 vendémiaire an XIV (6 octobre 1805).

Quoique ce ne puisse pas être dans les bruits répandus en Angleterre qu'il faille chercher le secret des opérations du gouvernement britannique, j'ai dû cependant, mon cher Decrès, remarquer d'après toutes les nouvelles de Londres, l'opinion où l'on est que l'expédition secrète qui se prépare en Angleterre est destinée pour Cadix. Ce n'est

là qu'un bruit, mais il est général : appréciez-en la valeur ; vous la jugerez beaucoup mieux que moi. Si ma nouvelle est absurde, vous y aurez toujours gagné d'apprendre que l'Empereur est à Nordlingen, qu'il se porte à merveille, que toute son armée est réunie et que la disposition des troupes est excellente ; et moi j'aurai eu une occasion de vous renouveler l'assurance de mon sincère attachement.

C. M. TALLEYRAND <sup>1</sup>.

L'indication était exacte : le 12 octobre, Nelson apercevait les murs blancs de Cadix émergeant de leur ceinture verte de feuillage et d'écume, comme un vase d'argent sur un tertre de gazon fleuri. Il groupait sous son commandement la petite escadre de Collingwood successivement accrue, le 22 août, de l'amiral Bickerton ; le 30 août, de la flotte entière de Calder. A la guerre surtout, l'union fait la force : Nelson donnait ce bel exemple et y puisait, en revanche, un secours moral nouveau : « Tous les deux, nous ne faisons qu'un, écrivait-il à Collingwood (son subordonné et son aîné en même temps) ; il ne peut se glisser entre nous de rivalités mesquines. » Il chargeait son ami de la défensive, se réservant pour lui-même le combat offensif. Il laissait percer, dans ses ordres, un ton de hautaine confiance et d'arrogance patriotique. La supériorité des Anglais venait de leur instruction et de leur artillerie, non de leur nombre. L'escadre alliée opposait 33 vaisseaux à leurs 27 navires ; mais ces 27 équipages, rompus par des croisières nombreuses, ravitaillés fraîchement en Angleterre, présentaient le choix des arsenaux britanniques et la fleur de l'amirauté. Nelson augmentait son flegme national de cette impression si naturelle de supériorité qu'éprouve toujours l'assiégé sur l'assiégé ; il attendait ; et celui qu'il guettait, sans gagner de forces à gagner des heures, perdait par impatience le sens de l'opportunité et du sang-froid.

Villeneuve voulait une rencontre. Joueur jusqu'ici malheureux, il espérait fixer enfin la fortune, et c'était assez d'en pouvoir courir la chance pour qu'il engageât à fond la partie. Il estimait d'ailleurs tenir en main quelques belles cartes et comme il sentait venir le moment de quitter le tapis vert, il ne se trouvait pas si téméraire de risquer pour la dernière fois son va-tout.

Une lettre de l'Empereur le poussa en avant. On l'engageait à avoir avec l'ennemi « une affaire décisive ». Comme il était de ces hommes « qui ont plus besoin d'éperon que de bride », Napoléon avait forcé la note, dans la pensée que « son excessive

<sup>1</sup> *Archiv. de la marine*, B. B<sup>3</sup>, vol. 249, fol. 203. — En marge, Decrès a noté : « Ecrit le 17 au Prince de la Paix et à l'amiral commandant l'armée navale à Cadix. »

pusillanimité l'empêcherait d'entreprendre la manœuvre ». Le raisonnement était pour le moins imprudent, le risque chanceux; le calcul se trouva faux.

Villeneuve fit aussitôt convoquer un Conseil de guerre; et le 8 octobre il réunissait à bord du *Bucentaure* les contre-amiraux Magon et Dumanoir; les capitaines de vaisseaux Cosmao, Mistral, Lavillegris; le capitaine de frégate Prigny pour la France; pour l'Espagne les lieutenants généraux Gravina et Alava; les chefs d'escadre Cisneros et Escaño; les brigadiers Galiano, Rafaël de Hore et Mardonnell<sup>1</sup>.

L'amiral en chef fit donc savoir, sous le sceau du secret, aux officiers alliés, les intentions de l'Empereur de voir appareiller l'armée à la première occasion où l'on rencontrerait l'ennemi en forces inférieures. Tous les membres de la conférence avouèrent la faiblesse de leurs équipages, le mauvais état de leurs vaisseaux, déclarèrent que devant la puissance supérieure de la flotte de Nelson il convenait d'attendre; cependant, — par déférence sans doute pour l'intention non dissimulée de l'Empereur, — ils ne se séparèrent pas sans « témoigner le désir qu'ils auront toujours d'aller combattre l'ennemi, quelle que soit sa force, dès que S. M. le désirera ». Sans beaucoup se compromettre, ils alliaient ainsi le respect de la discipline, le courage militaire et la prudence commandée par leur responsabilité. Villeneuve ne parut

<sup>1</sup> « On ne saura peut-être jamais l'histoire exacte du conseil de guerre du 8 octobre », dit M. Desdevises du Désert qui a discuté avec beaucoup de sagacité le problème dans son étude très complète sur le *Rôle de la marine espagnole pendant la campagne de Trafalgar*. Mais puisque le rapport original de Gravina au Prince de la Paix ne se retrouve plus dans les Archives de Madrid depuis 1840 (la copie également enlevée aux Archives de Cadix prouverait que cette disparition n'est pas l'effet du seul hasard), pourquoi ne pas s'en référer au rapport de Villeneuve à Decrès? (16 vendémiaire an XIV. *Arch. de la Marine*, BB<sup>4</sup>, vol. CCXXX, fol. 309-310.) Il paraît d'autant plus sincère qu'il condamne à l'avance la conduite tenue treize jours après, en mentionnant l'unanimité d'un avis qu'en fin de compte l'amiral ne devait pas suivre.

Marliani (*El combate de Trafalgar*, p. 185); Ferrer de Couto (*Historia del combate naval de Trafalgar*, p. 122); Fernandez Duro (*Armada Española*, t. VIII); les *Mémoires* de don Antonio Alcañal Galiano (p. 95) affirment tous la sagace opposition des Espagnols contre une sortie pour laquelle ils ne se sentent pas prêts; ils vont même jusqu'à citer des paroles véhémentes prononcées par Churruga; mais ceci est trop, car ce dernier n'assistait pas au Conseil.

Ce blâme d'une sortie intempestive se retrouve après coup dans deux lettres inédites de D. Juan de Lacy envoyées de Puerto Santa Maria, les 25 et 29 octobre, au duc de l'Infantado; elles sont aux *Archives* de Madrid. K. K. 93. V<sup>5</sup>, supplément.

point très satisfait, mais il s'inclina. L'occasion lui vint trop vite de sortir de cette réserve; ses dépêches nous font suivre les phases successives par où passait son esprit surexcité.

Des lettres particulières de Bayonne lui ayant fait connaître le passage dans cette ville de l'amiral Rosilly se rendant à Cadix, il crut d'abord à une simple mission de son collègue auprès de lui. Puis des soupçons lui vinrent et, le 18 octobre, il écrivit au ministre de la marine :

Je suis informé que le vice-amiral de Rosilly est arrivé à Madrid; le bruit public est qu'il vient prendre le commandement de l'armée...; ce serait trop affreux pour moi de perdre toute espérance d'avoir une occasion de montrer que j'étais digne d'une meilleure fortune. Quoi qu'il en soit, Monseigneur, je ne puis expliquer le silence que vous avez observé sur la mission de l'amiral Rosilly, que par l'espérance que j'aurais pu remplir celle qui m'est confiée en ce moment; et quelles qu'en soit (*sic*) les difficultés, si le vent me permet de sortir, je sortirai dès demain <sup>1</sup>.

La malchance voulut que Rosilly (en effet expressément envoyé de Paris pour remplacer Villeneuve) éprouvât des retards dans son voyage : sa voiture cassa en route, il fallut la faire réparer; Beurnonville le retint à Madrid pour lui donner une escorte contre les voleurs des défilés de la Sierra Morena. Villeneuve put, de la sorte, hâter ses préparatifs; et quand les vigies de la tour de Tavira ne lui signalèrent plus (elles se trompaient!) que 18 voiles anglaises sur l'horizon, parce que 6 vaisseaux s'étaient détachés de la ligne du blocus dans la direction de l'Afrique, il vit là l'occasion inespérée de l'avantage du nombre recommandée par l'Empereur à son « audace ». Frémissant, il envoya cette dépêche à Decrès, à trois heures du matin :

« Toute l'escadre est sous voile, à 3 vaisseaux près. Ainsi il est probable que dans la journée les habitants de Cadix auront à vous donner de mes nouvelles. Je n'ai consulté dans ce départ que le désir ardent de me conformer aux intentions de S. M. et *faire tous mes efforts pour détruire le mécontentement dont elle a été pénétrée des événements de la dernière campagne* <sup>2</sup>. »

On ne saurait être plus clair.

Gravina n'avait risqué ni observation ni commentaire. « Conformément à ses instructions, son escadre se tenait prête à suivre les mouvements de l'escadre impériale »; et il répéta immédiatement pour désaffourcher les signaux du vaisseau amiral français.

<sup>1</sup> 26 vendémiaire an IV. A bord du *Bucentaure* (Arch. de la marine. B B<sup>1</sup>, vol. 230, fol. 311) (original).

<sup>2</sup> 28 vendémiaire an IV (original). (*Id.*, fol. 313-314.)

« Une armée navale n'appareille pas facilement du port de Cadix; six ans avant, Bruix avait mis trois jours pour en sortir<sup>1</sup> ». Peu à peu, cependant, chaque bâtiment s'arrachant de son quai, franchit les passes, tourna au sud, un par un, comme une longue procession de funérailles. Villeneuve songeait peut-être aux mots durement injustes de Napoléon : « Les Anglais deviendront bien petits, quand la France aura deux ou trois amiraux qui *veuillent mourir*. »

Nelson, qui avait couru barrer le détroit, tenait la mer du côté du cap Spartel, avec toutes ses forces : 27 vaisseaux, 4 frégates, 2 cotres, 2158 canons.

Le 20 octobre au matin, quand la flotte alliée sortit de Cadix, le ciel était calme et il ventait joli frais; mais la brise du sud passa à l'ouest; il fallut éviter de revenir à la côte; les Espagnols, intercalés au milieu de nous, furent assez longs à diminuer leurs voiles et il s'ensuivit une première confusion. Villeneuve voulait se former en quatre corps : lui-même au centre, Alava à l'avant-garde, à l'arrière-garde Dumanoir; une division d'observation, prête à venir au point décisif, aux ordres de Gravina. L'après-midi se passa à prendre cette disposition sans y pleinement parvenir. Au soir, le chef de la première file, le capitaine Lucas, du *Redoutable*, avertit l'amiral qu'il découvrait la flotte ennemie au vent et peu éloignée. Nelson se rapprochait, en effet, multipliait ses signaux, tirait des coups de canon de proche en proche<sup>2</sup>, tâchait de percer l'obscurité de « quantité de feux colorés remarquables par leur éclat<sup>3</sup>. » Toute la nuit, Villeneuve courut, fidèle à sa direction, et bien qu'à l'aube les escadres eussent paru s'être confondues, il choisit sans retard sa position de combat, mettant sa prudence à s'assurer la rentrée possible à Cadix. On se trouvait à quatre lieues du cap Trafalgar. La mer était très houleuse. De leur côté, les Anglais se couvraient de toile et laissaient arriver sur nous. Villeneuve, jugeant qu'ils cherchaient à porter en masse leur effort sur notre arrière-garde, un peu séparée et mal ordonnée, fit virer l'armée de bord, lof pour lof, tous à la fois. La manœuvre produisit un nouveau flottement. Le branle-bas fut commandé partout.

Churruca appelait auprès de lui, sur la dunette, l'aumônier du *San Juan* pour bénir l'équipage, et d'une voix forte : « Mes

<sup>1</sup> Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, II, 177.

<sup>2</sup> Rapport d'Escaño au Prince de la Paix (*Gaceta de Madrid*, 5 novembre 1805).

<sup>3</sup> Rapport du commandant Lucas à l'amiral Decrès. (*Archives de la marine*, B. B<sup>4</sup>, vol. 232, fol. 166 à 173.)

enfants, au nom du Dieu des armées, je promets le bonheur éternel à qui mourra en faisant son devoir! » A cette heure de recueillement suprême, Nelson prononçait une parole identique, que la renommée, douce aux vainqueurs, a portée jusqu'à nous : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir! »

Dieu, c'est-à-dire le ciel, pour les Espagnols; la patrie, c'est-à-dire la terre, pour les Anglais, tout l'esprit des deux races n'est-il pas là? Quant à nous, déshabitués, hélas! depuis quinze ans à lever les yeux en haut, mais toujours passionnés de gloire, nous demandions au « destin des combats »

Ce qu'aux Français naguère il ne refusait pas :  
Le bonheur de mourir en un jour de victoire.

Les gens du métier expliqueront ces dispositions des adversaires; les profanes comprendront moins que les rôles ne se soient pas trouvés intervertis : les assiégeants fermant les issues par un cercle sans intervalle; les assiégés se préparant à crever la barrière qui les comprimait. Le contraire advint. Villeneuve rangea ses vaisseaux côte à côte sur une longue ligne de plus d'une lieue. Nelson lança ses escadres ramassées pour briser d'un double choc le frère obstacle dont la profondeur, forcément très mince, ne pourrait résister à leur élan. Lui-même conduisait 12 voiles, Collingwood menant les 15 autres. Les deux pelotons approchaient l'un dirigé par le *Victory* et le *Temerarious*, manœuvrant sur notre centre; le second précédé du trois-ponts le *Royal Sovereign*, visant notre nouvelle arrière-garde et courant au bateau de tête le *Santa Ana*. Notre bâtiment le plus voisin de l'espagnol menacé, le *Fougueux*, capitaine Baudoin, força l'allure pour arrêter la marche de l'audacieux Collingwood, et tira son premier boulet. Il était midi.

Quand l'écho porta jusqu'à eux ce roulement qui déchirait le silence, les officiers du *Principe de Asturias* levèrent la tête vers Gravina. L'amiral était debout à son banc; sans un tressaillement de visage il ramena d'un geste ample et large le pan de son manteau sur son épaule, et tournant les yeux vers la terre natale apparaissant au loin dans la poussière dorée du soleil : *Viva España!* La flamme tricolore monta aux grands mâts : les tambours battaient au drapeau, les mousquetaires présentaient les

<sup>1</sup> « On dit que le texte du fameux ordre du jour de Nelson avant la bataille de Trafalgar avait d'abord été rédigé ainsi : « Nelson compte que « chacun fera son devoir. » (Lord Rosebery, *Napoléon. La dernière phase*. p. 122.)

armes; les états-majors et les équipages saluaient le pavillon de sept cris de : « Vive l'Empereur! »

On ne pouvait s'y méprendre : les masses anglaises attaquaient notre ligne debout au corps. Leur allure avait tout d'abord porté très en avant de tous le *Victory* et le *Royal Sovereign*. Un moment, ces deux magnifiques trois-mâts reçurent, seuls et intrépides, les décharges de la flotte alliée : le *Bucentaure*, la *Trinidad* et le *Neptuno* contre le premier; le *San Leandro*, le *San Justo*, l'*Indomptable* contre le second. Le peloton de Nelson avait manœuvré ostensiblement pour envelopper le bâtiment de Villeneuve. Aussitôt qu'il reconnut cette intention, le capitaine Lucas accourut, fit incliner le beaupré de son *Redoutable* sur la poupe du *Bucentaure*, bien décidé à sacrifier son vaisseau pour la défense du pavillon amiral. Il parcourt les batteries, précédé des tambours et des fifres, les matelots tout joyeux familièrement lui crient : « Commandant, n'oubliez pas l'abordage! » Le *Redoutable* rectifie son tir et vise à démâter le *Victory* : il y parvient en partie et ses boulets mettent la roue du gouvernail en pièces. Les deux vaisseaux s'abordent alors par une décharge à bout touchant; c'est un carnage horrible. Lucas fait appeler par ses clairons les divisions d'abordage qui montent, officiers en tête, avec le même ordre qu'à la parade; gaillards, bastingages, haubans sont couverts de monde, la mousqueterie siffle. Nelson se place au premier rang de son équipage sans vouloir couvrir d'un manteau les rubans et les plaques qui scintillent sur sa poitrine; une balle l'atteint d'en haut à l'épaule et pénètre jusqu'à l'épine dorsale; on le porte, la figure voilée, dans l'entrepont des chirurgiens rempli de tant de blessés qu'un témoin le comparait à un « étal de boucher ».

Dans la confusion qui suit, le *Victory* cesse de combattre; pour sauter à son bord, Lucas fait couper les vergues qui serviront de pont; l'aspirant Yon et quatre matelots franchissent déjà le passage. Mais le *Temerarious* est accouru à toutes voiles, il accoste le *Redoutable* de l'autre côté pour l'écraser dans une double étreinte et, à son tour, le crible de son artillerie. Blessé, Lucas demeure à son banc, sur un bateau qui, entouré d'un troisième adversaire, le *Mercury*, ne présente plus qu'un amas de débris. A la sommation de se rendre : « Il n'en est pas temps encore », crie un officier. Mais le feu prend sous le gouvernail, une voie d'eau se déclare. L'incendie atteint le *Temerarious*. « Toujours fortement liés par les mâtures tombées réciproquement d'un vaisseau sur l'autre, le *Victory*, le *Redoutable*, le *Mercury*, d'ailleurs privés tous trois de l'usage de leurs gouvernails, for-

maient un groupe qui dérivait au gré du vent et qui fut involontairement jeté sur le vaisseau le *Fougueux*, démâté et ne gouvernant plus<sup>1</sup>. »

Dans un étang, lancez une poignée d'appâts, les bandes de poissons montent à la surface, se précipitent, s'amoncellent autour de la proie, la déchiquetant, s'accrochent aux débris, les poussent, les repoussent, et forment autant de groupes avides, tumultueux, tournoyant, agités. C'est l'image de la bataille de Trafalgar.

A bord du *Berwick*, notre brave Camas est tué, combattant le *Defence* et l'*Achilles* qui le capturent. Le *Bahama*, où Galiano a la tête emportée par un boulet, est attaqué par le *Colossus*, aidé de deux autres anglais. Pareja est blessé sur l'*Argonauta*, entouré de trois navires, et ne se rend qu'après de telles avaries que les Anglais coulent eux-mêmes leur prise. Sur le *San Juan*, Churruca a la jambe brisée; il se relève pour crier : « Continuez le feu ! » et meurt après des efforts héroïques contre six vaisseaux. Le *Spartan* et le *Minotaur* écrasent de projectiles le *Neptuno* où l'amiral Valdès est frappé. En secourant le *Trinidad*, le *San Augustin* est lui-même abordé par le *Leviathan* et quatre autres bâtiments légers qui l'enveloppent comme un essaim d'abeilles dont les dards piquent sans relâche; il repousse l'abordage, mais demeure impuissant contre l'incendie et l'inondation. — Lorsque le *Bucentaure*, la poupe démontée, déjà rasé comme un ponton, ne posséda même plus un canot pour conduire sur un autre navire le malheureux Villeneuve, l'amiral amena son pavillon.

La lutte, fractionnée en autant de combats individuels, continue de bateau à bateau, flancs à flancs, cordages enchevêtrés, la mitraille et les grenades lancées des hunes quand, dans les entreponts, les canons touchant presque la coque de l'adversaire, ne peuvent plus tirer par les sabords.

Le *Trinidad*, qui a combattu le *Victory*, voit se masser autour d'elle tous les vainqueurs du *Bucentaure* : *Conqueror*, *Leviathan*, *Neptunus*; ses bastings sont écrasés; il y a 15 pieds d'eau dans sa cale; il faut se rendre. Quoique mauvais voilier, le *San Justo* se porte partout où il peut, partout où l'on se bat. Gardoqui, sur le *Santa Ana*, à peine remis de son choc avec Collingwood, soutient six heures durant le canon ennemi. Don Theodoro de Argumosa, sur le *Monarca*, a suivi le *Fougueux* pour marcher à ces « chiens d'Anglais », comme lui criait de son porte-voix l'ardent Baudoin; ses mâts brisés, l'incendie à son gaillard d'avant, l'eau dans ses soupentes, en font la proie du

<sup>1</sup> Rapport du capitaine Lucas.

*Bellerophon* et du *Thundering*. Ce dernier attaque lui-même l'*Algésiras*, où l'amiral Magon, frappé à trois reprises à la jambe, au bras et à la poitrine, commande encore à l'instant où il expire au milieu des blessés. L'héroïque bateau continuait la lutte quand le feu se déclara dans la fosse aux lions.

La fumée ne permettait plus de distinguer les signaux et le grondement des caronades couvrait les commandements; vers cinq heures, une explosion éteignait tout autre bruit : l'*Achille* sautait. Il avait assailli le *Belle Isle* quand celui-ci repoussait le *Fougueux*; à son tour enveloppé par le *Polyphemus*, le *Swiftsure* et le *Prince*, il se trouvait miné par les flammes; Denieport, son capitaine, est tué; tué son lieutenant Montalembert, tué son premier enseigne Arslet; il n'a plus d'officiers valides, et ses matelots, dans leur acharnement, préférèrent servir leurs canons que courir aux pompes; ses adversaires s'éloignent pour éviter la contagion des flammes et l'*Achille*, après un dernier plongeon qui creuse les vagues, se soulève, puis avec les débris de son équipage se fracasse dans les airs.

Les entreponts anglais sont lamentables : au *Victory*, 159 hommes gisent dans le sang; 141 sur le *Royal Sovereign*; 123 sur le *Temerarious*; 98 sur le *Mars*; 72 sur l'*Achilles*; 70 sur le *Revenge*; sur le *Colossus* plus de 200. Pour prendre l'*Algésiras*, le *Thundering* a perdu 76 hommes, et l'abordage de l'*Aigle* a coûté 150 matelots au *Bellerophon*. Le *Belle Isle* est complètement démâté. Tous ces vaisseaux tournent comme des masses, affûts brisés, sabords écrasés, vergues pendantes.

Le capitaine Infernet sur l'*Intrépide* repousse le *Leviathan* et l'*Africa*, reçoit le feu de l'*Agamemnon* et de l'*Ajax*, heurte l'*Orion* et, à bout de forces, avec 300 hommes hors de combat, se rend à celui qui a déjà reçu prisonnier l'amiral Villeneuve : le *Conqueror*, le bien nommé. Ce fut l'effort suprême.

Notre aile droite, en avant-garde, très loin, vers le nord, en arrivant sur le lieu du combat, aurait-elle pu, avec 7 vaisseaux et 1 frégate, avoir raison de ces nombreux navires à moitié épuisés? Problème difficile. Elle ne participa pas à la grande bataille, elle ne se retira pas non plus sans faire parler d'elle. Son chef, l'amiral Dumanoir, vit bien le signal de ralliement désespéré de Villeneuve, puisqu'il le répéta et commença à s'y conformer. Il s'approcha même d'assez près pour avoir, à son propre bord sur le *Formidable*, sur le *Montblanc*, le *Duguay-Trouin* et le *Scipion* 160 hommes tués ou blessés. Avec Valdès, accouru au premier avertissement, le *Neptuno* prit une part courageuse à la

lutte : sous le feu de quatre adversaires, quand son chef eut perdu la vie, il fut obligé de se rendre. Le *Rayo*, en dépit d'un très mauvais outillage, combattit de son mieux. Le *San Francisco* rentra au port sans avoir pu faire grand chose. Les Espagnols, dans leur intrépidité méritoire, comptaient là 279 hommes atteints.

Dumanoir ne profita pas de ces bonnes volontés pour continuer son mouvement de secours. Plus tard, devant le conseil d'enquête, il devait longuement insister sur des mâts brisés, des voies d'eau, discuter surtout l'impossibilité où il fut de manœuvrer à temps. Arriver en retard sur l'ennemi lui parut « un coup de désespoir qui n'eût abouti qu'à augmenter le nombre de nos pertes ». Dans ces *beaux désespoirs*, le vieil Horace voyait un moyen de retarder le triomphe d'Albe ou même de ramener la victoire sous les aigles de Rome. Mais tout le monde n'est pas un Romain. Sans pousser la note jusqu'à l'héroïsme cornélien, la sagesse attristée de l'amiral Juriën de la Gravière estime que cette intervention, même inefficace, même tardive, aurait eu du moins le mérite de « sauver la mémoire du commandant de l'avant-garde ». En effet, si Dumanoir ne possédait, comme il l'a prétendu, que des navires en fâcheux état, pourquoi n'a-t-il pas rallié le soir la terre d'Espagne, pourquoi s'est-il exposé à une croisière particulièrement périlleuse, en pleine mer, avec des avaries et proche des flottes britanniques? Même son courage personnel, le 5 novembre suivant, au combat du cap Ortegal où il sera également malheureux contre sir Richard Strachan, ne permet pas de répondre aussi avantageusement pour lui qu'on le souhaiterait à cette question.

De son lit de douleur, Nelson demande fiévreusement des nouvelles : son œil brille au milieu d'un visage décomposé quand il reçoit cette assurance : « La journée est à nous ! » Le fier soldat, sans pouvoir, de ses mains victorieuses, se racrocher à la vie, retombe enseveli du moins dans son triomphe.

A la fin de l'après-midi, le canon cessa peu à peu, les forces humaines se trouvaient lassées. A cinq heures, l'amiral Gravina, devenu commandant en chef des débris des deux flottes, profita d'un coup de mer qui le sépara des Anglais pour donner le signal du ralliement général. Il cingla lentement vers Cadix avec ce qui pouvait marcher encore. Dix-huit vaisseaux manquaient à l'appel.

La nuit tombait, une lourde buée planait sur la vague, dans l'ombre du crépuscule les fanaux jetaient des lueurs sinistres sur des cadavres et des épaves, et couronnés de leur fumée de goudron et de poudre, les vaisseaux mutilés, balancés par la houle, sem-

blaient les cassolettes d'où s'échappait l'horrible encens du dieu de la guerre.

#### IV. — LE DÉSASTRE.

La nature voulut mêler ses fureurs à celles des hommes : le vent avait soufflé en tempête, il se déchaîna pendant la nuit. Les Anglais tentaient d'essayer au mouillage la bourrasque. Mais pour la plupart : les toiles déchirées, les câbles coupés, des mâts sans agrès, des ancras sans cordage, rendaient impossible toute manœuvre protectrice à des équipages épuisés. Les prises qu'ils traînaient péniblement derrière eux devenaient un embarras, augmentant le péril. Sous la rafale, les vaisseaux des deux partis confondus, entrechoqués, se brisèrent; dans l'épouvante, des Français prisonniers se ruèrent, sans armes, sur des Anglais vainqueurs, et reprirent, dans l'obscurité, leur navire captif : tel l'*Algésiras*, où le brave La Brethonnière, avec quelques mâts de fortune et des lambeaux de voiles, se tourna vers Cadix, poussé par l'ouragan. Moins heureux, l'*Indomptable* n'arracha ses ancras que pour s'écraser sur les récifs de la pointe du Diamant. Au petit jour, le *Fougueux* disparaissait dans les brisants de Santi Petri.

Le *Redoutable* avait traversé des phases tragiques : l'eau l'envahissait; le capitaine Lucas, amarré au *Victory*, avait demandé aux Anglais de venir sauver ses blessés; comme ceux-ci d'abord s'inquiétaient peu de le secourir, il les menaça de se faire sauter. Au danger qu'ils vont courir eux-mêmes, les Anglais s'émeuvent et envoient quelques soldats pour pomper; à leur vue, un Français blessé se relève, ramasse une baïonnette et pousse à la mer le premier arrivant en criant : « Il faut que j'en tue encore un ! » Les officiers anglais s'indignent; Lucas les apaise; le péril commun calme les fureurs, le *Swiftsure* prend le *Redoutable* à la remorque. Toute la nuit on est aux pompes, mais l'eau gagne. Le capitaine de prise demande du secours; les chaloupes du *Swiftsure* approchent. La mer est si grosse que l'embarquement des blessés devient impossible, et ces malheureux qui se sont entraînés sur le gaillard d'arrière voient avec effroi que le vaisseau s'engloutit. Enfin, la poupe s'éroule et le *Redoutable* coule à pic.

Si le vent d'ouest avait continué, toute la flotte britannique devait s'écraser à la côte. Par une chance inouïe, il passa au sud-ouest, et, loin des bas-fonds où ils allaient se déchirer, ramena en mer, les entourant comme d'un coussin d'écume, les vaisseaux en ruine de Collingwood. A côté du lit de mort de Nelson, l'amiral victorieux voyait un à un disparaître ses trophées : le

*Monarca*, le *Berwick*, arrachés des griffes du vainqueur, disparaissaient à ses yeux, pour s'aller perdre à San Lucar.

Enfin, nous lui reprenions de vive force le *Neptuno* et le *Santa Ana*, qu'il devenait impuissant à traîner à la remorque. De ce suprême exploit, l'honneur revenait à Cosmao, qui, profitant de l'orage, osait reprendre la mer et braver encore une fois l'escadre anglaise : sorti de Cadix, malgré ses voies d'eau, ses équipages réduits, ses canons démontés, le *Pluton*, suivi de quelques frégates et de deux bricks, ramenait au port les deux bâtiments amis et forçait Collingwood, dans la crainte de ne pouvoir garder ses dernières prises, à brûler de sa main l'*Intrépide* et le *San Augustin*, à couler lui-même le *Trinidad* et l'*Argonauta*.

Peu d'entreprises de mer ont vu des efforts plus héroïques, de plus tragiques prouesses, de plus sinistres épopées.

Les Anglais se réfugiaient à Gibraltar avec trois bateaux des dix-sept qu'ils avaient d'abord capturés. La flotte combinée perdait vingt-trois navires et près de 6000 hommes (2366 Espagnols, — 3494 Français). Nos alliés, en suivant notre fortune, avaient bravement payé de leur personne : sur le *Bahama*, Galiano tué, son second blessé ; sur le *Montanes*, Alcedo et son second tués. Et la liste continuait : à l'*Argonauta*, Pareja blessé ; au *San Ildefonso*, Vargas ; au *San Juan Nepomuceno*, Churruca et son second tués ; au *Neptuno*, Valdès et son second tués ; au *Monarca*, Argumosa et son second blessés ; et aussi les commandants du *Santa Ana*, du *San Augustin*, du *Santisima Trinidad*, le plus beau vaisseau de la marine espagnole, que les Anglais avaient eu la joie de brûler.

Le désastre fut vivement ressenti sur la côte andalouse où les épaves flottèrent jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir. Comme le deuil, le secours fut général ; un exemple suffira en citant le nom de Félice Odevo, marin de San Lucar de Barameda : avec son canot de pêche, il retira quatre Anglais tombés à l'eau, aida au sauvetage de ses compatriotes du *Rayo*, le lendemain courut au *Berwick*, qui avait touché, et passa cinquante hommes à terre ; quelques jours après, le *Monarca* flottant à la dérive, Odevo l'aborde, trouve vingt-cinq blessés mourant de faim et en ramène vingt-deux au port de Huelva<sup>1</sup>.

A Madrid, averti par Godoï, Beurnonville éprouva une surprise d'autant plus amère qu'il avait escompté la victoire : « Ma foi, mon cher ministre, avait-il écrit à Decrès, M. le vice-amiral Villeneuve a pris les devants, et M. le vice-amiral Rosilly trouvera aujour-

<sup>1</sup> *Journal de Paris*, 5 juillet 1806.

d'hui, en arrivant à Cadix, les oiseaux dénichés<sup>1</sup>. » Quand il envoyait cette dépêche badine, le 23 octobre, déjà la catastrophe était vieille de deux jours ; après, il s'avisa de songer à la prudence :

Si M. le vice-amiral de Villeneuve (*sic*) eût pu différer de trente-six heures cette bataille, s'il eût simulé quelque sortie, il aurait attiré Nelson, qui eût été la seule victime de la tempête qui nous a fait plus de mal que la bataille. Nelson se serait affalé sur le côté ou aurait pris le large, et M. de Villeneuve, tranquille dans la rade de Cadix, ne l'aurait quittée que pour ramasser ses débris ou filer dans le détroit et dominer dans la Méditerranée<sup>2</sup>.

Charles IV montra une énergie dont on ne l'aurait certes pas cru capable. A la nouvelle du désastre, il pensa surtout à la gloire intacte du pavillon ; il voulut en remercier les héros échappés à la catastrophe. A Gravina, sur son lit de mort, il fit porter le brevet de capitaine général, et la grand'-croix de Charles III à l'amiral Alava. A tous les officiers ayant pris part au combat, depuis le plus ancien chef d'escadre jusqu'au plus jeune aspirant, il accorda de l'avancement ; les veuves jouirent de la pension du grade immédiatement supérieur à celui qu'occupaient leurs maris ; sous-officiers et matelots d'élite reçurent des distinctions militaires. Cette conduite était digne, sans forfanterie, sans bassesse. La capitulation d'Ulm (20 octobre) fut connue presque à la même heure : Charles IV en profita, dans la première soirée de gala, pour dire tout haut à Beurnonville, en présence des ministres et des diplomates, parmi lesquels les représentants de l'Autriche, de la Suède et de la Russie : « Eh bien ! Monsieur l'ambassadeur, nous avons de bonnes, d'excellentes nouvelles ; cela accélérera la paix. Nos escadres ont été malheureuses, mais, du moins, on s'est bien battu. Je regrette fort les capitaines et les généraux que nous avons perdus ; mais, avec le temps, nous ferons refaire d'autres vaisseaux<sup>3</sup>. »

C'est en quoi le bon roi s'illusionnait. Son trésor était vide et les événements lui réservaient bientôt d'autres soucis. Mais il avait galamment fait bon visage à la mauvaise fortune et gardé la dignité bourbonnienne dont son aïeul donnait l'exemple en recevant Villeroy après Ramillies : « On n'est pas heureux à notre âge, Monsieur le Maréchal ! »

Cette gravité royale, le génie impressionnable de Napoléon

<sup>1</sup> 1<sup>er</sup> brumaire an XIV, (*Archives de la marine*, B. B. 4, vol. 234, fol. 144.)

<sup>2</sup> 21 brumaire an XIV, *ibid.*, fol. 157.

<sup>3</sup> Beurnonville à Talleyrand ; 46 brumaire an XIV (7 novembre 1805), *Espagne*, vol. 679, fol. 96.

ne la possédait pas : il éclata en paroles violentes, en fureurs amères : « Villeneuve, rends-moi mes légions ! » Puis son orgueil blessé prétendit faire le silence. Il affecta de ne plus se souvenir de ses flottes, peut-être même son ardente pensée parvint-elle à s'abstraire d'un passé importun pour se fixer plus étroitement sur l'avenir qu'illuminait, il est vrai, le soleil d'Austerlitz. Ces revers imprévus fatiguèrent son esprit et lassèrent sa constance ; il détourna les yeux du champ de bataille où la fortune lui était infidèle. Il tint Trafalgar pour non venu <sup>1</sup>.

Que le désastre ait modifié ses plans où la marine faisait subitement défaut, rien de plus juste ; mais rien de plus injuste que l'oubli volontaire des héros qui avaient péri, des braves qui survivaient encore. Pour une nation, une bataille comme Trafalgar est tout ensemble un malheur et un honneur. Un souverain qui ne sait pas reconnaître de pareils services n'est plus digne de si bons serviteurs.

L'événement produisit à Paris un mauvais effet et frappa l'Empereur d'une fâcheuse prévention contre la marine française. En vain, les marins et les militaires qui s'étaient distingués dans cette cruelle journée tentèrent d'obtenir quelque dédommagement ou quelque consolation aux dangers qu'ils avaient courus ; il leur fut à peu près défendu de rappeler jamais ce funeste événement ; et quand ils voulurent, dans la suite, solliciter quelque grâce, ils eurent soin de ne point mettre, en ligne de compte de leurs services, l'admirable bravoure à laquelle les rapports anglais seuls rendirent justice <sup>2</sup>.

Même mieux informé, après l'impression de la première heure, pour ne pas se déjuger il plut à l'Empereur de faire des catégories et de changer en lâcheté l'imprudencence excitée de l'amiral : lorsque les capitaines Magendie et Villemadrin, revenant d'Angleterre, lui furent présentés à l'audience des Tuileries, le 18 avril 1806 (c'étaient les premiers officiers de marine qu'il revoyait depuis Trafalgar) : « Vous êtes, leur dit-il, du nombre de ceux qui se sont bien battus, vous prendrez votre revanche. » Et quelques jours plus tard il donnait la croix de commandeur de la Légion aux capitaines Lucas et Infernet. Il garda ses rancunes officielles pour les grands chefs : « J'aurais dû faire couper le cou à

<sup>1</sup> « Les tempêtes nous ont fait perdre quelques vaisseaux, après un combat imprudemment engagé. » Discours de l'Empereur à l'ouverture de la session. *Moniteur* du 3 mars 1806. — Cette phrase, vraiment discrète, prononcée au bout de cinq mois, est la seule mention qui soit faite de Trafalgar dans toute la *Correspondance* de Napoléon.

<sup>2</sup> *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Rémusat, II, 214.

Dumanoir!<sup>1</sup> » Il fut inflexible pour Villeneuve que le sort poursuivait jusqu'au bout.

Rendu à la liberté après un échange avec quelques lords anglais<sup>2</sup>, le vaincu de Trafalgar, transporté sur un bateau parlementaire, débarquait à Morlaix le 13 avril 1806; il prit aussitôt la route de Paris; à Rennes, il prévint Decrès de son arrivée et demanda ses instructions. La réponse fut dure sans doute : le malheureux Villeneuve, « frappé d'anathèmes par l'Empereur, repoussé par le ministre qui fut son ami, » seul dans une chambre d'auberge, traça un mot d'adieu désespéré à sa femme et se perça le cœur d'un couteau. Sa famille, ses amis, la police, la marine se rencontrèrent pour faire le silence sur cette fin lamentable. Deux ans après, Decrès proposait, pour sa veuve, une pension égale à celle de M<sup>me</sup> Bruix. L'idée était bonne, mais le rapprochement maladroit. Le tact de l'Empereur sentit l'injustice, et, refusant de reconnaître cette parité entre les deux amiraux, accorda 4000 francs seulement à M<sup>me</sup> Villeneuve « en considération des services de son mari<sup>3</sup>. »

Oui, nous avons eu tout contre nous à Trafalgar : le vent et la tempête, notre chef, nos ennemis et nos alliés, les circonstances extérieures et surtout les causes profondes.

Notre tactique d'artillerie se trouvait mauvaise : l'habitude était de viser à démâter l'ennemi, et le rapport du commandant Lucas, sur la bataille, mentionne encore, avec une satisfaction non équivoque, comment il répéta cet ordre fâcheux à ses pointeurs.

Au lieu de gaspiller la force dans l'espoir de couper quelques fils déliés dans le vide, d'atteindre à grand hasard quelque important cordage, d'écorcher quelque mât, les Anglais mieux inspirés la concentraient toute entière sur un but plus certain : la ligne de batterie de l'ennemi; ils jonchaient nos ponts de cadavres pendant que nos boulets passaient au-dessus de leurs vaisseaux<sup>4</sup>.

Nous aurions dû tirer en plein bois, selon le mot pittoresque d'un officier de marine : « Mes amis, visez bas; les Anglais n'aiment pas qu'on les tue. »

Mais plus que notre méthode de pointage, notre infériorité venait du relâchement de la discipline. Louis XVI avait réuni des

<sup>1</sup> Général Gourgaud, *Journal de Sainte-Hélène*, II, 430.

<sup>2</sup> Fox à Talleyrand, 21 avril 1806. — Arch. Aff. Etrangères *Angleterre*. Vol. 603, fol. 62.

<sup>3</sup> Les libéralités du Parlement anglais envers la famille de Nelson dépassèrent 6 millions de francs.

<sup>4</sup> Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, II.

forces navales admirables, formé des cadres parfaits. Ce legs de la monarchie, la révolution l'avait gaspillé par l'incohérence de ses actes et la logique de ses principes. Le jacobinisme égalitaire étouffe promptement le sentiment de l'honneur en tuant l'émulation qui l'alimente, il paralyse le zèle, il déchaîne la méfiance, il inspire la délation : les matelots se pervertirent, les officiers s'éloignèrent. Ce n'est point par une formule vide que les règlements militaires proclament à la première ligne de leur première page : « La discipline est la force principale des armées. » Cela est vrai surtout dans la carrière de mer, service spécial, demandant des aptitudes particulières, un respect absolu pour le commandement et une connaissance approfondie des règles que les ennemis de l'expérience traditionnelle ignorent et pient. Jean Bon Saint-André, commissaire révolutionnaire <sup>1</sup>, dont les fantaisies sur la marine furent sans contrôle, dédaignait toute organisation ; et comme d'autres sur terre préconisent la levée en masse, — qui d'un coup de pied, fait surgir du sol « les volontaires tout armés », — il voulait remplacer les manœuvres par des abordages. Napoléon lui-même n'avait pas d'autre conception, car il écrivait à Decrès (29 août 1805) : « Ces Anglais, dont on vante tant les manœuvres et les combinaisons, quand la France aura deux ou trois amiraux qui veuillent mourir, seront bien petits ! » Les résultats furent pitoyables : la hiérarchie demeura méconnue, inefficace, inerte ; la camaraderie disparut, après dix ans de cette anarchie :

Nos officiers s'aimaient peu. Il n'y avait pas entre eux d'esprit de corps. A compter des plus ignorants jusqu'aux plus instruits, il régnait une sorte de fatuité, de présomption et d'orgueil qui était plus que ridicule... Chacun se croyait plus habile, non seulement que son chef immédiat, mais que l'officier le plus élevé en grade. Il n'y avait pas un aspirant qui ne critiquât avec assurance la conduite de son amiral <sup>2</sup>.

Nelson connaissait bien le défaut de notre cuirasse, cette conviction de notre infériorité morale alluma son ardeur et doubla son audace ; la campagne de 1805 fut pour lui la résultante de la persévérance méthodique de ses longues croisières de formation. Sa haine contre la France s'augmentait du mépris pour les Français ; ce sentiment paraît avoir animé toute la marine britannique

<sup>1</sup> Du temps qu'il était marchand, avant de devenir pasteur protestant, il avait fait trois fois naufrage ; c'étaient là ses seules connaissances nautiques ; on se demande si elles le désignaient beaucoup pour diriger l'administration de la marine, où son premier soin fut, à Toulon, de faire mettre hors la loi l'amiral de Trogoft et en liberté les galériens.

<sup>2</sup> *Mémoires du capitaine Leconte*. — Voy. Loir, *la Marine française*, p. 160.

de ce temps-là : les lettres des officiers anglais sont pleines d'allusions dédaigneuses à la grossièreté d'allures, la jactance démocratique, le manque de « respectability » des marins de la République; tout comme après 1830, on remarquait le défaut d'éducation, de tenue et de sens militaire chez les officiers imposés à l'armée et pris parmi les vainqueurs des trois glorieuses. Il serait injuste et puéril de généraliser; les héros de Trafalgar ont montré un courage personnel qui rachète leurs défauts; la responsabilité du désastre remonte non aux hommes de bonne volonté qui donnèrent leur vie, mais aux politiciens qui ne les avaient pas préparés à ce sacrifice.

Nelson aurait-il tenté ce coup hasardeux de bloquer avec vingt-sept navires des flottes plus nombreuses, s'il n'avait eu pleine confiance en son personnel et le sentiment de sa supériorité technique? Certainement non. Rien n'est plus admirable que la lucidité de ses instructions, la précision de ses manœuvres, la netteté de son but. Il enleva nos escadres comme à la baïonnette, il savait que ses vaisseaux mieux exercés ne pouvaient que gagner à une mêlée<sup>1</sup>. La défaite qu'il nous infligea venait de l'infériorité temporaire où nous avaient jetés de fatales circonstances. Dieu permet toujours — nation ou individu — que l'on soit puni par où l'on a péché, et ici quelles conséquences profondes des fautes accumulées en si peu d'années!

Napoléon n'avait pas seulement perdu une bataille. « La destinée de tout le continent était profondément modifiée par ce fait; à partir de ce moment les Anglais furent les maîtres incontestés de la mer; il ne pouvait plus être question de les attaquer dans leur île<sup>2</sup>. »

Tout l'effort du Blocus continental tentera de remplacer, à sa façon, l'arme qui a été brisée dans nos mains le 21 octobre 1805. Nelson avait conquis la clef, et, dix ans plus tard, Wellington en la tournant dans la serrure, ouvrit la porte. « La ruine de la puissance maritime de la France à Trafalgar fut le principal facteur du résultat final consacré à Waterloo<sup>3</sup>. » Et ainsi se vérifia, douloureusement pour nous, le mot si juste de Lalande dans son *Traité de la navigation* : « La marine a toujours décidé du sort des empires. »

GEOFFROY DE GRANDMAISON.

<sup>1</sup> James, *Naval History*.

<sup>2</sup> Docteur Fournier, *Napoléon I<sup>er</sup>*, II, 80.

<sup>3</sup> Capitaine Mahan, *Influence of sea power on Revolution and on Empire*, I, 36.

## ÉTUDES LITTÉRAIRES

---

# LE ROMAN AUTOBIOGRAPHIQUE

---

### I

Le premier chant de l'*Odyssée*, qui nous représente un Télémaque fort ennuyé de voir son bien dévoré par les prétendants, et invitant ceux-ci à établir ailleurs le lieu de leurs festins et à consommer leurs propres richesses en se recevant tour à tour au lieu de vivre aux dépens de l'indécise Pénélope, ressemble assez à quelque nouvelle rustique et réaliste de Guy de Maupassant. De même, l'*Isolée* de M. René Bazin pourrait chercher son épigraphe dans le récit d'Eumée, à l'endroit où l'on voit la Phénicienne séduite par un étranger qui bientôt gouverne en maître absolu son esprit, « malheur ordinaire à celles dont la vertu a succombé, eussent-elles été jusqu'alors les plus austères de leur sexe ».

Ainsi l'*Odyssée* qui est, à coup sûr, l'un de nos plus anciens romans, serre de si près l'observation humaine que, sous les circonstances changeantes et la modification des mœurs, nous retrouvons le fond permanent de notre nature. En revanche, il ne nous apprend rien d'Homère, sauf, peut-être, le goût des voyages, et nous y poursuivrions vainement quelque trace biographique. Tout l'art du roman, comme de l'épopée et du drame, est là. Il traduit une vision objective de la vie. Il peut, il doit dénoncer un regard sûr, un sens aigu de la réalité, la garantie de l'expérience. Que l'auteur ait été acteur ou non dans son propre récit, il ne nous importe nullement. Ou plutôt nous nous méfierions de l'acteur dont l'impartialité est aisément faussée, car l'observation ne s'accommode guère de la lutte. La vérité du roman, a dit avec raison M. Brunetière, « est faite surtout de l'intelligence des intérêts ou des sentiments des autres, et on n'y

atteint, comme en tout, le premier rang, qu'à la condition de savoir s'aliéner soi-même. » La subordination de l'artiste à son œuvre est, en effet, le principe de toute œuvre d'art. Un pauvre peintre est celui qui ne sait peindre que lui-même, un méchant historien celui qui ne connaît que ses propres actions. Créer des êtres vivants, arracher au spectacle de la vie des images ressemblantes et diverses, c'est le don par excellence du romancier.

Personne ne s'aviserait de confondre les mémoires avec l'histoire. Le chroniqueur qui raconte les événements dont il a été le témoin n'apporte qu'un document — souvent sujet à conteste — à l'historien qui le confronte avec d'autres témoignages. Le fait d'avoir éprouvé certains troubles du cœur, d'avoir traversé certaines crises morales, ne suffit pas à faire un romancier d'un écrivain, même s'il sait le plus merveilleusement du monde s'analyser et livrer ses secrets. Ce peut être pour lui l'occasion de mieux voir, de mieux observer, de mieux comprendre. De sa propre vie, il s'élèvera à la compréhension de la vie. S'il ne saisit pas dans les accidents qu'il a rencontrés la part qui est générale et que tous les hommes peuvent revendiquer, il ne sera qu'un chroniqueur sentimental, et d'ailleurs l'homme d'un seul livre, car tous ses héros ne feront qu'un en face de la vie multiple.

Le roman personnel, le roman autobiographique, est donc la négation du roman. Il s'est trouvé pourtant, spécialement dans la dernière période de notre littérature, des romanciers qui résolument se sont mis au premier plan de leurs ouvrages, qui ont ramené à eux, d'un geste de propriétaire, choses et gens et l'univers entier. Nous verrons leurs exercices coïncider avec l'introduction de l'individualisme dans la morale et du romantisme dans l'art. Ils ont occupé une place assez importante pour mériter d'être classés et étudiés à part, et c'est ce qu'entreprend aujourd'hui avec plus d'élan que de méthode M. Joachim Merlant dans un livre confus qui embrouille beaucoup de questions, mais qui est assez informé pour fournir matière à l'examen et à la discussion <sup>1</sup>.

## II

M. René Doumic définit le roman personnel avec sa clarté habituelle : c'est, dit-il, « essentiellement celui où l'écrivain se confond avec son personnage principal... Il fait au public les honneurs de sa vie intérieure. Il se raconte. Il se confesse... » Et il ajoute, non sans dédain : « Plus lyrique que romanesque,

<sup>1</sup> *Le Roman personnel*, par Joachim Merlant (Hachette, édit.).

voisin du poème sans en avoir la valeur d'art, et du roman de mœurs sans en avoir la signification objective, le roman personnel est la forme du roman à l'usage des écrivains qui ne sont pas romanciers. »

On le chercherait vainement aux époques classiques, et les raisons en sont impérieuses. L'artiste, alors, sert son art au lieu de s'en servir. S'il se croit en droit de parler aux autres hommes et d'agir sur leur sensibilité, c'est précisément pour avoir démêlé dans les sentiments humains ce qu'il y a de commun, de général, de permanent. Il ne renonce pas à sa vie intérieure, et c'est une erreur singulière que de s'imaginer qu'on diminue sa personnalité en la ployant sous un but qui la dépasse. Mais plus cette vie intérieure est intense, mieux il en distingue les ressorts et l'humanité. Les habitudes morales du temps le secondent dans cette recherche de l'art impersonnel, de l'art objectif. Nul n'éprouve alors le besoin d'ériger ses infortunes privées en calamités publiques, ni de renverser la société pour une peine d'amour. Le sens de l'ordre dans la vie intime se combine heureusement avec le sens de l'ordre social et esthétique. Personne encore n'a mis en doute la réalité du monde extérieur ni la dépendance de l'homme. Enfin l'admirable parole que prononcera Clotilde de Vaux en plein romantisme : *Il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent*, n'a pas besoin d'avoir été formulée pour être alors la règle des plus nobles esprits. Un Racine, un Pascal, un La Rochefoucauld, un La Bruyère, s'ils laissent deviner leurs orages, c'est contre leur gré, et nos recherches biographiques ne feraient que les irriter.

Dans la préface de son ouvrage, M. Joachim Merlant a bien distingué tous ces mobiles qui s'opposaient, au dix-septième siècle, à l'essor du roman personnel. Mais il semblerait qu'il ignore que l'art classique et l'art impersonnel se confondent, lorsqu'il ajoute cette sorte de protestation qu'il s'efforce de rendre pathétique :

On réservait encore comme trop graves et trop sacrés pour les mettre dans un roman, toute une partie de l'âme, la plus mystérieuse et la plus sainte, la plus intime et la plus personnelle. Il y avait une cloison entre elle et la littérature, comme il y en avait une, en ce temps-là, entre les choses de la religion qui ne se discutaient pas, et les sentiments du monde qui se comportent comme ils veulent. Il n'y avait vraiment pas unité dans les âmes : religion, amour du bien, adoration du surnaturel d'un côté, et, de l'autre, sentiments humains, arrangements mondains, passions qui peuvent mener loin, mais dont les effets sur l'âme et les suites dans la vie pratique se liquident à un

moment donné par un acte de discipline religieuse, par un « changement de vie ». Mais qu'y a-t-il de sacré aussi dans les sentiments humains? N'y a-t-il pas continuité des sentiments communs à l'extase religieuse? Le divin et l'humain ne se mêlent-ils pas constamment en nous? Le moi de tous les jours et que nous portons dans toutes nos affaires humaines, ne contient-il pas une révélation morale et religieuse? Le culte du moi ne peut-il pas être sécularisé?...

Si l'on essaie de préciser ce que signifie ce jargon, on découvre avec effarement que, dans la pensée de l'auteur, la conscience n'était pas éveillée au dix-septième siècle. Elle n'était pas éveillée, parce que chacun ne cherchait pas en soi-même une révélation morale et religieuse. On plaçait alors la vérité hors de soi. Dans la morale comme dans l'art, cette vérité n'était pas un bien personnel, mais une nécessité devant quoi il fallait s'incliner. Pas d'individualisme dans la morale, pas d'art personnel : le rapport est étroit entre ces deux manifestations d'une seule et même chose. Jean-Jacques va changer tout cela. Il paraît, et dès qu'il parut, « on eut le sentiment que tout était à découvrir dans le cœur humain... ; l'âme humaine intacte s'ouvrait comme un trésor profond à tous ceux qui avaient le sens de l'âme ». Ainsi, la psychologie n'existait pas plus que la conscience au dix-septième siècle. C'est un professeur qui l'enseigne. Pascal, Racine, La Rochefoucauld ont laissé l'âme humaine intacte. Ils n'ont rien su découvrir dans le cœur humain. Il a fallu la venue de Jean-Jacques pour y démêler enfin quelque chose. De telles affirmations, sans doute, ne peuvent que divertir. Elles servent du moins à montrer à quelles absurdités parvient un esprit systématique. Je vois bien sur quels faux raisonnements l'auteur du *Roman personnel* essaie de s'appuyer. Il y en a jusqu'à deux qui, tous deux, sont de pure forme. Le premier est l'éternel reproche adressé à la « noblesse guindée de l'héroïsme tragique », comme s'il était malaisé de distinguer sous les conventions la force de la réalité, comme si les princesses de Racine, par exemple, n'étaient pas des femmes au cœur grand ouvert. Le second provient de cette erreur de croire qu'un homme qui parle en son nom apporte une contribution plus importante à la psychologie, que celui qui se contente d'exprimer, sans confidence, des sentiments humains. Notre vie est, avec notre observation, la matière de notre analyse. L'artiste se sert de l'une et de l'autre dans son œuvre. Mais il s'en sert avec bien plus de justesse et de véracité s'il le fait avec désintéressement, s'il n'utilise ses émotions, ses sensations, ses pensées que dans leur rapport avec celles des autres hommes. Un homme qui se confesse publiquement n'est pas nécessairement véridique.

La plupart du temps, il arrange, il modifie, il interprète. Car il poursuit un but particulier qui l'égaré.

Jamais, peut-être, la psychologie ne fut poussée plus loin qu'au dix-septième siècle. Parce que l'individu est mis alors à sa place, dans un ordre dont il est dépendant, l'art personnel qui ne désigne nullement une vie intérieure plus intense, mais seulement la suppression de cette dépendance et de cet ordre ne saurait s'y développer.

### III

Au dix-huitième siècle, les conditions sont toutes différentes. L'individualisme se fait jour dans la philosophie et dans la morale, il va se faire jour dans l'art. Une petite révolution de forme précède cette nouvelle orientation. Courtilz de Sandras, le premier, donne au roman un tour autobiographique. Lesage, l'abbé Prévost, Marivaux, emploient tour à tour ce procédé, sans renoncer pour autant au roman de mœurs. Car le roman autobiographique n'est point du tout celui qui a la forme, souvent trompeuse, de mémoires, mais bien celui qui, en réalité, et sous quelque forme que ce soit, emprunte à la vie de l'auteur ses éléments principaux. Néanmoins, la nouveauté du procédé va servir à la nouveauté du but. C'est, ici, l'organe qui précède la fonction. Et ce sont des femmes qui, les premières, en tirent son usage normal qui est de s'exprimer soi-même par ce moyen. M<sup>me</sup> Riccoboni, M<sup>me</sup> Elie de Beaumont se servent du roman d'analyse pour leurs petites revendications sociales. Il est intéressant de les rencontrer là. La femme qui, volontiers, ne voit qu'elle dans l'univers, devait évidemment applaudir à toute réforme de l'art dans un sens individualiste.

Jean-Jacques Rousseau, avec la *Nouvelle Héloïse*, avec les *Confessions* surtout, consacre le droit, pour l'artiste, de se faire centre de l'univers. « Je résolus, a-t-il dit des *Confessions*, d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois, on pût voir réellement un homme tel qu'il était en dedans. » Mais tous nos moralistes, tous nos auteurs dramatiques, tous nos romanciers, se sont efforcés, s'efforcent et s'efforceront de nous montrer les hommes tels qu'ils sont en dedans. C'est une singulière illusion que de s'imaginer rénover la psychologie en la réduisant à soi-même. Elle devient le culte du moi. Et dès lors le moi soumet la vie à sa vision personnelle, dont elle n'est plus que le prolongement. Il se développe, s'étale, se donne en exemple. Il croit se livrer usque dans ses faiblesses

les plus méprisables et ne s'aperçoit pas qu'il entreprend toujours plus ou moins une apologie. « On n'est bien connu que de soi, dira plus tard Benjamin Constant. Il y a entre les autres et soi une barrière invisible ; l'illusion seule de la jeunesse peut croire à la possibilité de la voir disparaître. Elle se relève toujours. » On ne connaît que soi, on n'aime que soi, et bientôt il n'y a plus que soi. La philosophie allemande de Kant, de Fichte, de Hegel, de Schelling, va même ériger en système cet individualisme, qui deviendra notre seule certitude, et de laquelle dépendront l'univers et Dieu comme des créations de notre esprit.

Ainsi l'individualisme est partout au dix-huitième siècle. Il triomphe avec la Révolution. Dans l'art, il triomphe avec le romantisme. Avant de s'installer en maître dans la poésie lyrique, il prétend inspirer le roman. *L'Obermann*, de Sénancour, en est une des expressions les plus significatives, parce qu'elle témoigne de ses ravages dans une âme toute ordinaire, mais sensible et orgueilleuse, et qui ne pardonne pas à la réalité de démentir ses rêves. *René* et les romans de M<sup>me</sup> de Staël, par leur retentissement, par leur influence, entraînent, pour ainsi dire, de force la littérature dans cette voie. Celle-ci fait du roman intime une arme de combat et cherche à imposer sa conception du monde social ; un irrésistible besoin de logique pousse cette révoltée à échauffer des constitutions et des lois. Mais comme son idéologisme sent la mort auprès de la chaleur et de la fièvre que répandent les phrases de Chateaubriand ! René qui appelle les orages, qui prétend ne sentir la vie que dans la passion, impose une conception de vie anormale où prévaut l'unique développement de la personnalité qui doit se sculpter comme une statue, sans aucun souci des jugements, et malgré tous les obstacles. Sans doute, Chateaubriand donne des limites à la personnalité humaine ; il la soumet à sa foi, il la courbe devant Dieu. Mais cet agenouillement contient lui-même tant d'orgueil et son attitude est si rarement humiliée que ses disciples sont excusables de n'avoir vu en lui qu'un excitateur de l'individualisme et d'avoir méconnu ou rejeté la discipline dont il comprenait la nécessité principalement pour les autres.

« Tourner en écriture son tourment de vie tumultueuse et passionnée », devint alors la formule de l'art. Les femmes se précipitèrent aussitôt dans la littérature avec avidité : puisqu'il ne s'agissait plus que de s'exprimer soi-même, puisqu'il suffisait d'avoir vécu, c'est-à-dire, pour elles, d'avoir senti, aimé, souffert, si l'on voulait écrire, elles se sentaient une vocation irrésistible. Qui pouvait prétendre les égaler dans l'analyse, dans la peinture

des sentiments? M<sup>me</sup> de Krüdener donne *Valérie* où elle transpose la passion qu'elle avait inspirée au jeune Alexandre de Stakieff; M<sup>me</sup> de Souza, *Adèle de Sénange*, où elle entreprend fort poliment le procès de la société; M<sup>me</sup> de Duras, *Edouard, Olivier, Ourika*, où cette même société est défendue avec bon sens. Toutes les femmes du monde s'improvisent romanciers. « Entre 1820 et 1830, on donnait un roman dans le monde comme au dix-septième siècle on faisait un portrait ou des maximes. » N'en est-il pas de même aujourd'hui?

Après 1830, le romantisme triomphant coule dans le roman toutes ses revendications, toutes ses confidences. George Sand, avec ses *Lélia*, ses *Jacques*, ses *Valentine*, donne le ton. On plaide le droit à l'amour, le droit à la passion. On prête à ses aventures intimes une importance universelle. Dans *Fanny*, de Feydeau, le héros dit à l'héroïne : « Tu es une idole abattue dans la fange. » La fange, c'est la société, souvent gênante; les idoles, ce sont les femmes amoureuses qui ne sauraient supporter aucune gêne. Et voici qu'il lui réclame, comme preuve d'amour, un crime, un simple petit crime bien naturel : « N'est-ce pas la plus radieuse attestation de la passion exclusive, intolérante et superbe... Tu aimes l'estime du monde, un tas de choses imbéciles... » Le roman intime est devenu le roman de la révolte individuelle contre la compression sociale. Son origine le vouait fatalement à cette fin.

#### IV

Dans ce bilan sommaire du roman autobiographique, j'ai volontairement oublié trois œuvres, trois chefs-d'œuvre, afin de les mettre à part. On comprend qu'il s'agit d'*Adolphe*, de *Volupté* et de *Dominique*, trois analyses de la passion.

La passion agite la plupart des hommes avec une violence si spontanée qu'ils n'en distinguent nettement ni les origines ni les phases. Après qu'elle a passé, ils s'étonnent de sa venue comme de sa fuite, et se contentent d'attribuer à la jeunesse ou à l'imagination des illusions et des désenchantements aussi vifs. A quelques-uns seulement fut dévolu en partage le don cruel d'assister à leur propre vie comme à un spectacle étranger. Ceux-là connurent en même temps qu'ils vécurent. Leur intelligence avertie ne les priva pourtant ni des erreurs, ni des faux mirages, car l'intelligence a peu d'influence sans la volonté. Conscients de leur folie, ils ne se servirent de la connaissance que pour inonder de lumière les replis cachés de leur âme. Benjamin

Constant, Sainte-Beuve et Fromentin furent ainsi doués, exceptionnellement. Ils se jugent eux-mêmes, en même temps qu'ils se livrent. Par là, ils diffèrent des romantiques qui se louent perpétuellement de leurs passions. Ils ne se séparent point du reste des hommes, ils se traitent, au contraire, comme s'ils étaient d'autres hommes. Mais *Volupté* est encombré de casuistique sentimentale et l'on étouffe parmi tant d'analyse, tandis qu'*Adolphe* et *Dominique* remontent avec une grâce légère le fleuve rapide et bourbeux de la vie humaine : « Oh ! qu'on arrive, ô Dieu, à saisir tout le fond d'ici-bas, sans jamais presque sortir de son cœur ! » a dit Sainte-Beuve, et encore : « Quand on a un peu vieilli et comparé, cela rabat l'orgueil, de voir à quel point le fond de nos destinées, en ce qu'elles ont de misérable, est le même. » S'il faut sortir de soi-même pour observer les habitudes sociales et les rapports des hommes, si le romancier de mœurs doit se mêler à la vie générale de son temps, il suffit de descendre au fond de soi pour y découvrir toute la végétation des passions, comparable à ces innombrables êtres qui supportent le poids de la mer. Ainsi, pour avoir révélé sincèrement leurs propres agitations, les véritables analystes, même s'ils se sont tenus à l'écart du monde, nous tendent le miroir où nous pouvons contempler, comme une tempête soudainement figée, la fuite éperdue de nos joies les plus ardentes et nos sanglantes blessures intérieures, à la condition qu'ils ne se soient pas considérés eux-mêmes avec complaisance, comme des êtres exceptionnels à qui l'univers était subordonné, c'est-à-dire à la condition qu'ils n'aient pas abdiqué leur jugement ni méconnu leur dépendance.

Benjamin Constant plonge dans sa propre misère comme en un bain rafraîchissant. Fatigué de tout ce qu'il a, et regrettant tout ce qu'il n'a pas, courant sans cesse du désir à la lassitude, et de la lassitude au désir, il croit trouver l'explication de sa sensibilité exacerbée dans le besoin d'aimer qu'il confond, et c'est là sa seule erreur d'analyse, avec le besoin des sensations violentes, impérieux besoin qui donne de la fadeur à toute vie normale et qui, avec l'abus de la jouissance, apporte un incurable ennui. Sainte-Beuve dans *Volupté* étudie, et combien minutieusement, ce dangereux divorce des sens et du cœur que trop de jeunes gens introduisent dans l'amour, les principes de corruption qui peuvent germer des meilleures tendresses, cette amertume qui monte des passions humaines, et ce privilège singulier de l'amour d'élargir les âmes en les déchirant. *Dominique*, enfin, est l'histoire de l'une de ces passions qui ne naissent point au bord de l'âme pour l'abandonner aussitôt et gagner rapidement la région des sens, mais qui

sont, pendant leur durée, la respiration d'une vie, le sang d'un cœur.

Le commencement de l'amour et les premiers troubles qui le précèdent sans l'avertir, les transitions insensibles qui le conduisent du plus pur désintéressement et du plus profond respect à la fièvre et à l'égoïsme du désir, cette force étrange et terrible qui assure son pouvoir trop souvent destructif, quel livre moderne en présente une analyse comparable en finesse et en pénétration à celle de Fromentin? Dominique, adolescent, aime Madeleine, son amie d'enfance, et l'ignore; c'est une maladroite interrogation qui lui révèle sa tendresse. « Madeleine me faisait peur, dit-il. Elle me dominait avant de me séduire : le cœur a les mêmes ingénuités que la foi. Tous les cultes passionnés commencent ainsi. » A vrai dire, il était amoureux avant de l'aimer. Il suffisait de la caresse du vent, ou de la douceur du soir, pour l'agiter et l'énerver. En cet état, qu'il est dangereux de rencontrer une créature fraîche et jolie, ou de revoir, après quelque temps de séparation, sa petite amie d'enfance épanouie comme une fleur nouvelle! Madeleine n'a pas appelé du nom d'amour cette amitié qu'elle accordait avec confiance au compagnon de ses jeunes années. Elle épouse M. de Nièvres, et dans le même temps qu'il connaît la grandeur de sa passion, Dominique ne peut douter que son objet ne soit perdu pour lui. Dans son désespoir, il trouve pourtant une volupté, parce que Madeleine en est la cause. Et même il lui suffit de vivre près d'elle pour être heureux : « J'étais heureux, ajoute-t-il, si le bonheur consiste à vivre rapidement, à aimer de toutes ses forces, sans aucun sujet de repentir et sans espoir. » Le bonheur que donne l'amour est si divers. Il en est qui le goûtent jusque dans la peine, pourvu qu'elle exalte leur cœur. Dominique ne demandait à sa tendresse que de le faire *vivre rapidement*. Et c'est là, en effet, la grande séduction et le grand danger de l'amour. Il a le temps pour adversaire, et il vole sans armes au-devant. Avec une adorable négligence, il raccourcit le court intervalle qui sépare les hommes de la mort. Mais il fait vivre tant et si vite. Même s'il procure la souffrance, qu'est-elle auprès du vide qu'il laisse en se retirant? René, Adolphe, Amaury le savaient bien, et que son éloignement affadit l'existence jusqu'à la rendre insupportable. Et Dominique, lorsqu'il aura retrouvé une paix tardive, ne songera-t-il pas qu'il est quelque distance encore entre la résignation et l'oubli? Ainsi, pour avoir trop exigé de la vie, tous ces passionnés tombent dans l'inquiétude ou dans l'ennui. De cette conséquence fatale, le sage de *l'Imitation* a fait, pour ainsi dire, le refrain de son manuel :

« L'œil n'est pas rassasié de ce qu'il voit, ni l'oreille remplie de ce qu'elle entend. » — « Dès que l'homme commence à désirer quelque chose désordonnément, aussitôt il devient inquiet en lui-même. » — « Si vous cherchez ceci ou cela, si vous voulez être ici ou là, sans autre objet que de vous satisfaire et de vivre plus selon votre gré, vous n'aurez jamais de repos, et jamais vous ne serez libre d'inquiétude, parce qu'en tout vous trouverez quelque chose qui vous blesse et partout quelqu'un qui vous contrarie. »

A quel connaisseur d'âmes attribue-t-on cette maxime : la seule victoire en amour, c'est la fuite? On ne vit pas impunément en contact avec la passion, car elle est contagieuse, et sa fureur est avide de vaincre. Ainsi lorsque Dominique, après avoir juré de se taire, invite Madeleine à lui pardonner des paroles qu'il n'a pas encore prononcées, elle a beau lui fermer la bouche par un geste d'autorité et de douceur, elle a beau tenter, pour mettre à l'abri une amitié mourante, de détruire un sentiment qu'elle ignore déjà partager, elle se perdra sans le sauver. Lui, qui n'a pas eu la force de partir, comprend trop tard le mal qu'il a répandu dans cette *chère conscience où il a fait entrer des terreurs*. Il devine que si elle se donne à son amour, ce sera pour en mourir. La pitié le retient sur cette voie douloureuse. Quels tristes, quels ardents débats se livrent dans le cœur honnête de cette pauvre femme! Nos romanciers ne savent guère exprimer aujourd'hui, à la façon de Sainte-Beuve et de Fromentin, les alarmes et la pudeur de ces passionnées vertueuses et touchantes qu'un tendre délire égare sans les pouvoir dégrader. Ne sont-elles point les sœurs lointaines des héroïnes de Racine, pures victimes qui font à l'amour un sanctuaire de leur cœur?

Si je me suis particulièrement étendu sur *Dominique*, c'est que Fromentin a poussé l'étude du cœur humain presque aussi avant que Benjamin Constant et Sainte-Beuve, tout en gardant plus de retenue et de réserve, ou plutôt son sujet même l'a préservé de ces desséchantes analyses de la passion qui corrodent trop de pages de *Volupté* et d'*Adolphe*. Ces trois ouvrages sont uniques dans l'œuvre de leurs auteurs. Aucun d'eux n'a recommencé son roman personnel. Tant il est vrai que le roman personnel est « la forme du roman à l'usage de ceux qui ne sont pas romanciers ». Encore ceux-ci, l'ai-je fait remarquer, introduisent-ils dans les analyses intimes ce jugement supérieur qui ne s'intéresse aux passions individuelles que parce qu'il y pressent le vaste fond humain et non point l'exaltation de la personnalité.

## V

Dans le même temps, d'autres romanciers donnaient au roman sa véritable orientation, en ajoutant à l'analyse intérieure le vaste domaine de l'observation. Tout le spectacle varié du monde : couleurs, gestes, actions, paroles, entrant dans leurs yeux avides. Ils absorbaient la vie diverse et abondante par tous leurs sens avant de l'immobiliser dans leurs ouvrages. Loin de borner l'univers à eux-mêmes, ils prétendaient fixer l'incessant mouvement de l'univers. Stendhal, Balzac, Flaubert, tels sont les trois maîtres du roman objectif, du roman de mœurs, du roman.

A vrai dire, Stendhal, par sa nature, était porté davantage vers l'analyse personnelle. Mais il aimait trop la vie pour ne pas la vouloir conquérir sur le visage des autres. Dans son journal, à plusieurs reprises, il s'irrite de la tyrannie de son moi et se révolte contre lui. Tantôt, il constate mélancoliquement les limites de son ambition : « Je ne prétends pas peindre les choses en elles-mêmes, dit-il, mais seulement leur effet sur moi. » Tantôt, il est presque découragé : « Je m'occupe trop à me regarder pour avoir le temps de voir les autres. » Cette réflexion, ainsi présentée, n'est d'ailleurs pas exacte. Il aime à regarder les autres, mais il les regarde par rapport à lui-même, pour les comparaisons qu'ils autorisent, pour les sympathies ou les aversions également passionnées qu'ils lui procurent, pour l'intérêt que leur présence jette dans sa vie. Il ne les considère que s'ils peuvent enrichir sa propre sensibilité. Ce n'est pas un très bon point de vue pour un peintre de mœurs, mais c'est déjà une curiosité féconde.

Un autre défaut de Stendhal, peintre de mœurs, c'est le manque de perspective. Son encombrante personnalité en est encore la cause. Il ne sait pas prendre le recul nécessaire pour juger son époque. Là triomphe Balzac. On est stupéfait, en relisant celui-ci, de la vérité durable de ses types, en même temps que des prophétiques conclusions de son observation. Il s'est trouvé en présence d'une société que la Révolution et le Code civil avaient radicalement transformée; un abîme séparait le nouveau régime de l'ancien. De ce nouveau régime il a distingué les conséquences, même lointaines, alors que le temps n'avait pas encore permis de les vérifier. Quarante ou cinquante ans après lui, Taine, dans *les Origines de la France contemporaine*, dressa son fameux réquisitoire contre l'éducation moderne dont on retrouve presque tous les éléments dans *le Curé de village*. Nul encore n'a mieux montré que lui le mal qui peut naître d'un excès d'administration

(les *Employés*). Taine et Renan ont énuméré, après lui, les dangers de la démocratie. Le Play, dans ses essais de sociologie, a surpris après lui la réalité vivante des forces morales indispensables à une société qui prétend durer; après lui, il a mesuré les dangers de notre régime successoral et les conséquences du partage forcé. Balzac a dominé son époque. Il s'est élevé assez haut pour la voir défiler devant lui comme une armée, la dénombrer dans son ensemble, la classer, délimiter sa puissance, apercevoir les chemins où elle s'engageait, deviner les périls qui menaçaient sa marche. Où Stendhal ne voyait qu'un spectacle passionnant, il démêla le rouage compliqué d'un monde en mouvement, une suite logique de causes et d'effets.

Comme la philosophie allemande était venue appuyer l'individualisme en art par le fait qu'elle subordonnait l'univers au moi, la philosophie positive vint appuyer les tendances nouvelles d'un art objectif par l'importance qu'elle attribuait à l'observation des faits, à la suite changeante des phénomènes. Dans l'histoire des idées, le nom d'Auguste Comte doit être opposé à celui de Jean-Jacques et l'on ne saurait pas plus nier les rapports étroits qui unissent le romantisme et l'individualisme étranger, que ceux qui unissent notre art classique, notre art traditionnel, c'est-à-dire impersonnel et objectif à toutes les doctrines qui, loin d'isoler l'homme dans l'univers, ni de l'y perdre, lui restituent sa place de dépendance réciproque. Aujourd'hui nous assistons à un renouveau du romantisme. Il eut son prophète en la personne de Nietzsche. Faudrait-il donc accepter du romantisme la définition qu'en donne M. Charles Maurras dans *l'Avenir de l'Intelligence* : « Un arrêt des traditions dû à l'origine étrangère des auteurs et des idées qu'ils mettent en œuvre » ? Et devant l'invasion féminine qui menace de faire de notre littérature l'expression tumultueuse de personnalités exaspérées ou dévergondées, et de noyer le roman de mœurs sous les flots du roman personnel, faut-il se contenter de dire avec lui que les romantiques s'étaient mis à écrire et à penser « comme il est naturel que pense et écrive une femme », et que « depuis qu'il retombe en quenouille, le romantisme est rendu à ses ayants droit ? »

Henry BORDEAUX.

---

A LA VEILLE DU CONGRÈS DE VIENNE

---

# UN ESSAI DE CONCORDAT

ENTRE L'ANGLETERRE ET LE SAINT-SIÈGE <sup>1</sup>

---

## II

En 1814, l'Eglise catholique sortait à peine en Angleterre d'une persécution qui, pendant trois siècles, avait épuisé contre elle toutes les formes de la violence : aux supplices et aux spoliations de l'origine, avait été substitué tout un arsenal de lois qui atteignaient le citoyen dans chacun de ses actes publics ou privés. Avec le temps, plusieurs de ces lois avaient cessé d'être appliquées, mais sans toutefois être abrogées. Sans doute, le fait d'administrer les sacrements ou de dire la messe n'était plus puni de mort, comme l'édictait l'acte de 1585; mais les mesures odieuses qui réduisaient les catholiques à ne plus former qu'une caste étrangère dans son propre pays étaient encore en vigueur. C'est ainsi que le *Test Act* obligeait tous ceux qui voulaient prendre du service soit militaire, soit civil, ou siéger au Parlement, à prêter les serments d'*allegiance*, *abjuration and supremacy*, c'est-à-dire abjurer la croyance à la transsubstantiation et à l'invocation des saints, et reconnaître la suprématie du roi dans l'Eglise. A la suite et comme consécration de cette apostasie, il était ordonné de recevoir dans un certain délai la communion protestante. Rendu sous Charles II en 1673, cet acte avait encore force de loi et excluait les catholiques de toute vie publique et sociale.

Mais le sentiment public avait fini par protester contre un aussi cruel ostracisme, et les dernières années du dix-huitième siècle

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 juin 1902 et 25 septembre 1905.

marquaient déjà une détente sensible dans la situation. A l'acrimonie de la lutte, avait succédé une certaine honte de l'intolérance; les *Papistes* demeuraient toujours l'objet d'une répulsion traditionnelle, mais ils avaient souffert pour une conviction qui, de l'aveu même de leurs adversaires, était sincère et, à ce titre, ils semblaient mériter du moins le respect. Au reste, on pouvait presque dire qu'il n'y avait plus d'Eglise catholique en Angleterre : 160 000 adhérents seulement, sous la conduite de 4 vicaires apostoliques, secondés par 400 prêtres, ne formaient plus guère qu'une sorte de mission, et au travers des fiers protestants, ces survivants glissaient, « silencieux et tristes, comme un souvenir de ce qui avait été <sup>1</sup> ». Comment donc s'en effrayer, et pourquoi demeurer armés en guerre contre des fantômes? A la fin, « le dédain fit naître la pitié, et les plus généreux parmi leurs tyrans commencèrent à désirer leur concéder quelque faveur, persuadés que leurs opinions étaient trop absurdes pour trouver des prosélytes, et qu'eux-mêmes, si on leur accordait une position plus importante dans l'État, ne tarderaient pas à renoncer à leurs doctrines et à en rougir <sup>2</sup> ».

L'Angleterre se montrait, nous l'avons vu, passionnée pour la liberté des nègres; mais les catholiques n'avaient-ils pas également droit à quelque pitié, et n'était-ce pas aussi de liberté qu'il s'agissait pour eux?

A ce moment même, une circonstance en quelque sorte providentielle venait mettre à l'épreuve ce réveil de justice, et donner aux anciens persécuteurs l'occasion de soulager à leur tour les victimes d'une autre intolérance. L'émigration française, en effet, jeta en Angleterre près de huit mille ecclésiastiques qui, loin de s'y voir soumis aux lois qui menaçaient encore les catholiques, y reçurent un chaleureux accueil. Toutes les classes de la population rivalisèrent d'empressement pour leur venir en aide; la charité royale les hébergea dans des palais et l'université d'Oxford elle-même poussa la générosité, — on dirait mieux la délicatesse, — jusqu'à faire imprimer à leur usage une édition spéciale de la Vulgate, suivant la version catholique. Or, singulier retour des choses! au nombre de ces fugitifs se trouvaient des Anglais, des communautés religieuses qui avaient naguère cherché protection en France contre la persécution protestante, le collège de Douai entre autres, pépinière d'où étaient partis pour évangéliser leur patrie tant de prêtres qui y avaient trouvé le martyre. Bannis

<sup>1</sup> Newman, *The second spring* (sermon prêché à Oscott le 13 juillet 1852).

<sup>2</sup> *Ibid.*

du continent par la Révolution française, ces exilés revenaient demander asile à leur terre natale. Ils l'obtinrent; les rancunes du passé s'évanouirent devant la détresse du présent, et l'Angleterre rouvrit ainsi les bras aux enfants qu'elle avait autrefois chassés. Comme par une récompense divine, la générosité exercée envers les catholiques qui rentraient dans le pays développa l'esprit de tolérance à l'égard de ceux qui y étaient demeurés, et le sentiment public en vint rapidement à reconnaître qu'on ne pouvait vraiment refuser la liberté aux frères de ceux qu'on acclamait comme des confesseurs de la foi<sup>1</sup>.

Dans les milieux politiques, l'accord sur ce sujet réunissait déjà plusieurs fractions de l'opinion : Fox, Burke, l'opposition principalement, mais aussi Pitt avec un fort appoint du parti gouvernemental, se montraient disposés à chercher un *modus vivendi* en faveur des catholiques, et diverses tentatives furent faites dès les premières années du siècle. Le roi Georges III, par contre, s'y déclarait hostile, et l'on rapporte que chaque fois que ses ministres lui proposaient le retrait de quelques lois pénales, afin de se concilier les populations d'Irlande, il était atteint d'une nouvelle crise de folie. En 1807, sollicité plus vivement encore de prêter la main à l'émancipation, il répondait que, « si c'était pour le bien de son peuple, il abandonnerait le trône et se retirerait dans une chaumière, ou bien même qu'il irait poser sa tête sur le billot d'exécution, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait faillir au serment qu'il avait prêté le jour de son couronnement ».

Lorsque, bouleversé par la mort de la princesse Amélie, sa fille favorite, il eut complètement perdu la raison, et fut remplacé par son fils sous le titre de régent, les espérances des catholiques se ranimèrent, car on connaissait le zèle de ce prince pour la question catholique; mais, soit respect pour l'opinion de son père, soit crainte des difficultés politiques de l'entreprise, à peine

<sup>1</sup> Pourquoi faut-il qu'après cent ans écoulés nous soyons témoins de faits semblables et des mêmes exils? Fidèle à ses traditions, l'Angleterre catholique et non-catholique offre le même généreux accueil à nos proscrits. Ne croirait-on pas lire une page de l'époque de la Révolution dans l'extrait suivant :

« La persécution religieuse en France a chassé de leurs paisibles demeures et de leurs beaux sanctuaires les Bénédictins de Solesmes et nombre de Carmels. Nous savons et comprenons la peine et le déchirement qu'ils ont soufferts, lorsque tous leurs liens avec leur pays ont été brisés, et lorsqu'ils ont dû, comme des bannis, chercher un abri sur une terre d'exil dont ils ignoraient la langue et où un accueil hospitalier semblait même impossible. »

(Mandement de l'évêque de Portsmouth, 29 septembre 1902).

investi du pouvoir royal, il se montra opposé aux réformes. Cette froideur, toutefois, ne paraissait pas devoir être une hostilité sans espoir; l'accueil qu'il fit au cardinal Consalvi dans les circonstances que l'on se rappelle le laissa bien voir.

Quant à lord Castlereagh, chef du cabinet de Saint-James, dont les vues empruntaient à la haute charge qu'il occupait une gravité particulière, il s'était dès le début de sa carrière prononcé en faveur de l'émancipation. Irlandais de race et nommé par Pitt *chief secretary*, bien que la tradition écartât tous ses compatriotes de ce poste, il se préoccupait avec raison de l'importance politique de la réforme pour son pays d'origine. En effet, l'union avait été proclamée entre l'Angleterre et l'Irlande, et le nouveau régime inauguré avec le siècle, le 1<sup>er</sup> janvier 1801. Or, pour compenser les privilèges que cette mesure faisait perdre, il estimait qu'il était essentiel d'appeler à la vie publique et parlementaire l'ensemble de la nation, en rendant leurs droits aux catholiques, qui en formaient la grande majorité. Cette majorité, on le savait par de récents exemples, était ardente et prompte à la rébellion. Son mécontentement constituait un péril constant qu'aggravait encore la crainte d'invasions françaises sur un sol aussi bien préparé à la lutte. Aussi Castlereagh ne négligeait-il aucun effort pour écarter ces diverses causes de trouble. Il avait écrit lui-même un *tract* sur les réclamations des catholiques, soutenu toutes les campagnes menées en leur faveur, bravé le déplaisir du souverain et, malgré tous les échecs, il ne cessait de transmettre au gouvernement des mémoires sur le danger de tenir la plus grande partie de l'Irlande en dehors du parlement, voire même sur l'utilité de garantir des indemnités pécuniaires au clergé, afin d'assurer son indépendance morale.

Telles étaient les idées qui se faisaient jour dans certaines sphères gouvernementales. Si, pour connaître les dispositions de l'autre camp, on veut jeter un coup d'œil sur le parti catholique, on y distinguera deux éléments fort divers : les Irlandais, d'une part, et, de l'autre, les Anglais et les Écossais. Également fidèles à leur foi, ces deux groupes différaient entre eux sur presque tous les autres points. Leur état d'esprit, l'attitude qu'ils gardaient envers le pouvoir, leur manière de comprendre et même de désirer l'émancipation, c'étaient là autant de sujets de controverse, et ces désaccords ne contribuaient pas, à coup sûr, à rapprocher du but. Consalvi se rendit aussitôt compte de ces difficultés; il les étudia de près avec d'autant plus d'aisance que, placé par son caractère au-dessus de tous les partis, il était le confident de chacun sans devenir le partisan d'aucun, et il en fit

de longs rapports au Saint-Père. Les divergences du siècle dernier n'ont pas encore entièrement disparu, malgré la transformation des choses; il est donc curieux d'écouter le jugement qu'en portait alors un témoin clairvoyant et désintéressé :

L'Eglise d'Irlande, écrit Consalvi <sup>1</sup>, est très attachée au Saint-Siège, et se ferait martyriser pour lui; à ce titre et par sa conduite exemplaire, elle mérite incontestablement les plus grands égards. Mais il faut reconnaître, d'un autre côté, que les Irlandais sont, par nature, *très hostiles à l'Angleterre*, et avec cette tendance... quelques-uns d'entre eux, même sans le vouloir, voient *en noir* tout ce qui vient d'elle, découvrant mille intentions perfides là où il n'y en a pas. D'autres, moins innocemment, se servent du prétexte de la religion pour favoriser leurs desseins et leurs vues politiques contre ce gouvernement.

Or, selon le Cardinal, le clergé, que son état de dénuement met sous la dépendance du peuple, épouse ses rancunes et sa méfiance au point, par exemple, de refuser les pensions que l'Angleterre lui avait offertes pour sa subsistance. De plus, bon et simple, il est demeuré assez arriéré, croyant que toutes choses sont encore comme par le passé et s'opposant ainsi qu'à une hérésie à tout ce que le gouvernement propose de contraire à ses idées. Aussi faut-il, pour apprécier équitablement les choses, réduire de moitié la valeur de son opposition.

Quant aux Anglais et aux Ecossais, à en croire les Irlandais, ils seraient trop enclins à se soumettre au pouvoir; les laïques, ambitionnant les charges et l'entrée au parlement, feraient des concessions excessives, et le clergé, qu'ils tiendraient sous leur influence, les imiterait. Mais il n'en est rien : « Le clergé est très religieux, très loyal, » poursuit Consalvi, et, sous la conduite de Mgr Poynter, l'homme le plus exemplaire qui soit <sup>2</sup>, il se montre docile et fidèle au Saint-Siège.

Le gouvernement est fort satisfait des catholiques d'Angleterre et d'Ecosse; il l'est infiniment de Mgr Poynter pour sa sagesse et la modération de son caractère et non pas parce qu'il serait soumis ou com-

<sup>1</sup> Consalvi à Pacca. Paris, 17 août 1814.

<sup>2</sup> Mgr Poynter était vicaire apostolique du district de Londres et occupait une position importante dans le corps épiscopal; ses éminentes qualités lui avaient, de plus, valu l'estime particulière du gouvernement. Il n'en était pas de même de Mgr Milner, le vicaire apostolique du *Midland district*, « homme de très bonnes maximes », dit Consalvi, mais « à la tête chaude », et qui, rompant avec tous ses collègues d'Angleterre, avait embrassé le parti des Irlandais. Aussi était-il l'objet de l'animadversion déclarée du cabinet anglais. « Si le Saint-Père veut nous faire un vrai plaisir », répétait sans cesse le premier ministre au cardinal, « qu'il nous délivre de ce Milner! Qu'il en fasse quelque autre chose, mais qu'il nous en débarrasse! »

plaisant à ses volontés. De cela, en Angleterre, il ne saurait même être question, car le gouvernement ne se mêle jamais de rien et laisse aux catholiques pleine liberté, ce qu'hélas ! d'autres gouvernements, catholiques pourtant, n'imitent pas. En somme, si le clergé anglais et écossais... fait adhésion sur quelques points au pouvoir, c'est parce qu'il le croit permis et non par aucun autre motif.

En résumé, l'opinion publique se montrait assez généralement favorable au principe de l'émancipation et, divisés sur plusieurs points, les catholiques se réunissaient pour l'appeler de leurs vœux. Mais la variété même des sentiments et des intérêts qu'il fallait concilier exigeait une prudente tactique. Dans quelle mesure et par quels moyens convenait-il donc d'aborder la réforme ?

Sur cette question, trois opinions distinctes étaient en présence. Les Irlandais, toujours ardents et entiers dans leurs désirs, réclamaient l'indépendance pure et simple, sans limites et sans conditions<sup>1</sup>. Le gouvernement s'opposait à ces exigences et ne consentait à accorder qu'une liberté contrôlée. Il pouvait difficilement ne pas agir ainsi, remarque Consalvi, malgré toutes ses bonnes dispositions.

La Constitution du pays, les lois existantes, les sectes nombreuses et diverses, mais... toutes unies contre le catholicisme, l'obligent nécessairement à quelque réserve et à certaines précautions... Aussi est-il facile de saisir la force du langage qu'il tient aux catholiques : Si vous vous contentez de demeurer comme vous êtes, si vous n'insistez pas pour obtenir l'émancipation tant souhaitée, je n'exige rien non plus de vous. Que les choses demeurent en l'état... Mais si vous voulez l'émancipation, si vous voulez venir vous asseoir au Parlement, où vous pouvez me faire trembler et me créer de graves embarras, en ce cas j'exige quelque chose de vous pour ma sécurité et mon repos : je veux avoir une certaine influence, au moins indirecte, dans le choix de vos évêques ; je veux voir si, dans vos correspondances avec Rome, il n'y a rien de contraire à la sûreté de l'Etat...

Pour exercer ce contrôle, il réclamait une loi, un bill voté par le Parlement et qui réglerait la situation. Les Anglais et les Écossais acceptaient en principe cette solution.

Lord Castlereagh inclinait vers un troisième système. Soucieux d'assurer la liberté des catholiques, il ne l'était pas moins de garantir les droits de l'Etat ; mais sa clairvoyance politique lui faisait envisager les difficultés qui compromettraient toujours les succès si l'on s'obstinait à suivre les errements du passé. Sans remonter au delà du début du siècle, il se rappelait que Pitt avait

<sup>1</sup> Ils voudraient obtenir « *de force* ce qui dans un pays où la constitution en vigueur est tout autre, ne peut être que l'effet d'une condescendance et d'une faveur. » (Consalvi à Pacca, *ibid.*)

échoué en 1801, et, pour ce motif, s'était retiré du ministère dont Castlereagh lui-même faisait déjà partie. Puis, Grenville en 1807, Canning en 1808, le même en 1812, le bill de 1813, enfin, avaient subi semblable défaite. L'opposition du souverain ou une coalition parlementaire faisait chaque fois succomber les bills mal présentés ou insuffisamment préparés, et si le rejet n'avait, comme en 1812, été obtenu qu'à une seule voix de majorité, il n'en était pas moins à craindre que d'autres tentatives semblables fussent appelées au même sort. Une réforme de nature aussi délicate ne pouvait, pensait le ministre, être livrée aux discussions de tous, puis abandonnée aux hasards des débats du Parlement. Elle n'aurait de chance de réussite que si elle était précédée d'une entente directe avec le Saint-Siège, dont la sagesse obtiendrait l'assentiment des pouvoirs publics, dont l'autorité s'imposerait même aux Irlandais. Ainsi seraient conciliés les deux partis en présence, et les deux opinions en désaccord.

Ce plan était habile, mais semblait si hardi qu'on le déclarait irréalisable. Et pourtant rien ne prouvait son utilité mieux que le souvenir des discussions de 1813, dont le détail était présent à toutes les mémoires. Le bill proposé en cette année avait M. Grattan pour auteur; Castlereagh le soutint, Peel l'attaqua. De part et d'autre, la lutte fut vive; et, au moment où le succès semblait assuré, une manœuvre adroite de la part des opposants fit voter un amendement qui, sans attaquer ouvertement le principe de la liberté accordée aux catholiques, en restreignait l'exercice au point de la rendre illusoire<sup>1</sup>. Cette fois encore, la question de l'émancipation semblait rejetée dans un lointain insondable. Cependant, à bien considérer les choses, les motifs mêmes qui avaient provoqué cet échec ne laissaient-ils pas entrevoir le succès à venir? Sir Robert Peel, qui avait été le principal adversaire du bill, en a raconté l'histoire dans ses Mémoires<sup>2</sup>. Or, il déclarait que ce n'était par aucun sentiment de haine qu'il s'opposait au redressement d'une situation regrettable en principe, mais parce qu'il craignait que l'élément catholique, chaque jour grandissant en nombre, en fortune et en influence, ne parvint, grâce à l'appui de l'Irlande, à contrebalancer l'action protestante, base de la Constitution du royaume.

Toutefois, la question pouvait être envisagée sous une autre

<sup>1</sup> Cet amendement, adopté par quatre voix seulement de majorité, supprimait le droit pour les catholiques de siéger et de voter au Parlement. Le bill devenait ainsi sans effet et même sans dignité; il fut aussitôt abandonné.

<sup>2</sup> *Memoirs*, by the R. H. Sir Robert Peel, Londres 1857.

face. N'était-il pas dangereux, au contraire, de négliger une force qui, tenue à l'écart de la vie du pays, risquait grandement de lui devenir hostile; si le courant catholique était à ce point puissant, la prudence n'exigeait-elle pas qu'on ouvrit les écluses plutôt que de se laisser submerger? C'était le point de vue auquel se plaçait l'auteur du projet de loi. La libre Constitution de l'Angleterre, disaient fièrement les préliminaires, ne pourrait qu'être consolidée par l'affranchissement d'une partie notable des sujets du roi. Mais puisque ses adversaires pensaient autrement et invoquaient, pour nier que l'émancipation fût opportune, les raisons mêmes qui prouvaient combien elle était nécessaire, il apparaissait clairement, une fois de plus, qu'entre hommes parlant un langage si différent, l'entente serait difficile, et qu'il était préférable de s'engager dans une voie nouvelle. Aussi le chef du cabinet profitait-il de la présence de Consalvi à Londres pour reprendre son plan primitif, et chercher, cette fois directement avec Rome, les bases d'un accord.

C'est au cours d'une de leurs entrevues que s'ouvrit cette négociation<sup>1</sup>. Elle débuta par une déclaration très nette et très droite. Le ministre affirma tout d'abord « qu'il ne saurait entrer dans sa pensée de rien demander aux catholiques au delà de ce que leur permettaient leurs principes, qu'il ne le voudrait jamais », et il répéta ces paroles à plusieurs reprises. Mais il ajouta que, « pour leur accorder l'émancipation si vivement désirée, pour abroger les lois pénales qui les frappaient et modifier sur un point aussi grave la Constitution du royaume », il était impossible que le parlement et le gouvernement n'obtinissent pas d'eux quelques garanties de nature à rassurer sur la loyauté de leur conduite et de leurs communications avec l'étranger — en d'autres termes avec Rome. Or, il mettait à cette réforme trois conditions : en premier lieu, un serment de fidélité, de soumission et de respect du gouvernement établi et de la Constitution.

Nous conviendrons, dit Castlereagh, des termes avec le Saint-Père, car nous ne voulons à aucun prix que les catholiques s'engagent à faire ce que leur religion leur défend, et nous n'aurions aucune confiance dans leurs actes s'ils étaient contraires à leurs principes. Personne ne peut, mieux que leur chef, décider quelle formule est licite ou non licite, mais quand il l'aura décidé, ils ne pourront s'y refuser, ni couvrir d'un prétexte religieux leur hostilité au gouvernement.

La seconde question était celle des évêques. Là, le gouvernement tenait à peu près le langage suivant : « J'ai besoin de

<sup>1</sup> Consalvi en rendit compte dans sa dépêche de Londres (5 juillet), et y revint à plusieurs reprises dans sa correspondance adressée de Paris.

m'assurer de la fidélité, de la loyauté... de ceux qui dirigent mes catholiques..., de savoir qu'ils ne sont pas mes ennemis, pas des hommes turbulents » ni d'opposition violente, « comme dans la dernière invasion des Français en Irlande, où l'on nomma un évêque qui était frère ou cousin du général ennemi!... » Pour être certain de la qualité de ces choix, j'aurais un moyen des plus sûrs et des plus rapides : je pourrais les faire moi-même, et on ne saurait m'en empêcher, car les souverains de la Russie, de la Prusse et des autres États non catholiques, s'ils n'ont pas ce droit en principe, l'exercent néanmoins en fait. Je n'en demande pas autant; « je ne veux pas me mêler de vos affaires plus qu'il n'est strictement nécessaire ». Choisissez vous-même vos candidats, mais faites-les-moi connaître avant qu'ils ne soient institués par le Pape, afin que je puisse, le cas échéant, présenter mes objections. Si la forme du *veto* royal, proposé dans le dernier bill, ne vous convient pas, nous pouvons en chercher une autre de concert avec le Pape, mais pourvu seulement que la chose se fasse.

Enfin, ajoutait en troisième lieu Castlereagh, pour sa sûreté, ou du moins pour calmer les appréhensions, même non fondées des anglicans, des puritains, des méthodistes et de tant d'autres sectes, le gouvernement veut voir les papiers venant de Rome, excepté ceux de la Pénitencerie, et les soumettre à l'*exequatur* royal, en usage dans tous les États catholiques et non catholiques.

A ces propositions, Consalvi ne répondit qu'avec une extrême prudence. Sur les deux premiers points, la demande était légitime, raisonnable et il était difficile de s'y refuser. Le troisième, par contre, appelait une protestation à laquelle le cardinal ne manqua pas, faisant observer à son interlocuteur que le Saint-Siège avait toujours élevé des réclamations contre le droit de contrôle que s'arrogeaient les gouvernements sur ses rescrits, et qu'il y avait grande différence entre *supporter* un abus et l'*admettre*.

Mais ici, Castlereagh arrêta le cardinal. Comment accepter ces restrictions? Rome ne s'était-elle pas déjà prononcée en accordant ce qu'aujourd'hui le ministre du Pape semblait refuser?

Quelque étrange que la chose puisse paraître, l'objection n'était pas sans fondement. En effet, après le rejet du bill de 1813, et dans l'espérance qu'une nouvelle tentative pourrait être plus heureuse, diverses personnes avaient demandé au Saint-Siège de tracer une ligne de conduite relativement aux points en litige, et Mgr Quarantotti, vice-préfet de la Congrégation de la propagande, usant des pouvoirs dont il était dépositaire en l'absence du Pape encore prisonnier en France, avait donné une réponse d'un libéralisme

extraordinaire <sup>1</sup>. Sur les deux questions du *veto* et de l'*exequatur*, il accordait tout ce que désirait le gouvernement, dépassant ainsi dans l'ordre des concessions toutes les traditions de la cour romaine. La mémoire de l'homme d'Etat avait présents les détails de ce grave incident. Castlereagh se rappelait que, si les Irlandais avaient protesté <sup>2</sup> contre cette décision, les catholiques anglais s'y étaient montrés favorables, et tout naturellement il l'invoquait pour appuyer ses prétentions.

Grande fut, on le conçoit, la perplexité du cardinal, qui ne croyait pas possible d'approuver la largeur de Quarantotti, mais ne jugeait pas opportun de la désavouer ouvertement. Pour se tirer de ce pas, il fit appel à toutes les ressources de sa diplomatie, chercha à faire dévier l'entretien, à remonter de l'incident présent à la question générale des principes et aux tolérances qu'ils permettent ou ne permettent pas. Il se garda d'ailleurs de rien préciser, répétant à tout moment que seul le Pape pouvait prendre une décision, et s'évertuant à préparer l'esprit du ministre à trouver naturelles les réserves auxquelles le Saint-Père serait certainement obligé, et suffisantes les concessions que sans doute il ne refuserait pas.

C'était là une tâche ardue, et le parti à prendre au sujet de l'écrit de Quarantotti ne l'était pas moins, car on ne pouvait l'accepter sans déchaîner l'hostilité d'un grand nombre des catholiques, le condamner sans se fermer toute voie de conciliation avec le gouvernement; si enfin on gardait le silence, c'étaient les principes qu'on offensait. L'affaire est « des plus graves, des plus épineuses, des plus délicates, et de nature à entraîner dans un sens ou dans l'autre les plus sérieuses conséquences », s'écrie le négociateur alarmé. Dans ces conjonctures, il s'avisa d'un moyen terme qui paraissait devoir conjurer toutes les difficultés. Comme les ouvertures de Castlereagh réclamaient une réponse positive qui servirait de base à une nouvelle entente, il émit l'idée que le Souverain Pontife pourrait exprimer lui-même, par un bref adressé aux évêques des trois royaumes, ses vues sur ces

<sup>1</sup> Lettre à Mgr Poynter, vicaire apostolique pour le district de Londres, Rome, 16 février 1814. Voy. les lettres de Poynter, de sir John C. Hippisley et de Butler à lord Castlereagh. (*Memoirs and correspondance of Viscount Castlereagh*; Londres, 1848-1853.)

<sup>2</sup> L'opposition de certains d'entre eux allait jusqu'à contester les droits du Pape en cette matière. Dès 1809, Keogh avait publié sur la question du *veto* un tract violent, dans lequel il ne craignait pas de déclarer qu'il était plus facile de renverser un Pape que d'élever un *veto* (*to pull down a Pope than set up a veto*). Une députation fut même envoyée à Rome pour solliciter le retrait de cette lettre.

divers points : une aussi auguste parole, dit-il, recevrait l'assentiment universel et rétablirait l'accord que la lettre de Quarantotti avait rompu. De la sorte aussi, ajoutait-il en secret dans sa dépêche à Pacca, nous aurons fait disparaître sans bruit de la discussion la pièce compromettante et sauvegardé tout à la fois « les principes, la dignité du Saint-Siège, les égards dus aux deux partis, et les satisfactions possibles à donner au gouvernement »<sup>1</sup>.

La « finesse italienne » n'était certes pas absente de cette combinaison. Castlereagh en apprécia la valeur, mais, sans se laisser vaincre, proposa à son tour une solution différente, qui prouvait d'ailleurs l'importance qu'il voulait donner à la réforme projetée :

Après le vote d'une nouvelle loi, dit-il en substance, le rappel des dispositions pénales contre les catholiques et leur émancipation auront un caractère *définitif*. Or, le gouvernement ne saurait en échange se contenter d'un acte essentiellement révocable par sa nature, tel que de simples instructions données à des évêques. Bornons-nous donc actuellement à conclure une sorte de convention sous-seing privé, pour ainsi dire, « qui durera jusqu'au moment où la loi interdisant toute communication avec Rome sera abrogée. Aussitôt cet obstacle levé, l'acte sera dressé dans les formes voulues... Je n'aurais pas objection à recevoir ici officieusement un envoyé du Saint-Père pour traiter et combiner la chose, mais comme je vais à Vienne, où se rend également Votre Eminence, laquelle ne peut demeurer ici pour attendre les réponses de Rome, nous pourrons tous deux régler l'affaire dans cette ville. Que Votre Eminence se fasse donc autoriser par Sa Sainteté, en lui transmettant ma proposition et en prenant ses instructions et ses ordres. »

Ces préliminaires secrets devaient servir de base solide au bill que les catholiques comptaient réclamer à nouveau l'année suivante.

Mais un dernier trait accentuait encore le caractère du rapprochement poursuivi par lord Castlereagh, à savoir la proposition faite par lui d'un échange d'envoyés diplomatiques entre le roi d'Angleterre et le Pape. Consalvi ne manqua pas, dans sa lettre au secrétaire d'Etat, d'insister sur cette offre, si inattendue, en effet, que, malgré tous les événements survenus depuis près d'un siècle, elle n'est pas encore un fait accompli<sup>2</sup>. Les mots ont ici leur importance. Laissons donc la parole au cardinal :

<sup>1</sup> Consalvi ignorait alors que les réponses données par Quarantotti venaient d'être soumises, à Rome, à l'examen d'une congrégation spéciale, et que le Saint-Père se réservait de faire ensuite connaître sa décision. Le cardinal Litta, préfet de la Propagande, en avait informé le 25 juin divers évêques d'Angleterre et d'Irlande. (Pacca à Consalvi, Rome, 4 juillet.)

<sup>2</sup> Cette idée avait déjà été émise. Sir John Cox Hhippsley, qui lui-même servit souvent d'intermédiaire officieux entre les deux cours pendant les dernières années du dix-huitième siècle, l'exprimait à lord Hobart

Il (Castlereagh) ajouta encore — ce qui ne pourra que plaire au Saint-Père et à Votre Eminence — qu'il ne voyait pas d'inconvénient à recevoir ici un chargé d'affaires du Saint-Siège et à désigner un représentant de la Grande-Bretagne à Rome; ces envoyés n'auraient pas de caractère officiel car les lois existantes s'y opposaient; mais, à peine leur retrait accompli à la suite de l'accord conclu et de la nouvelle convocation du Parlement, ils revêtiraient le caractère de ministres exactement comme ceux de toutes les autres cours. Le chargé d'affaires du Pape, continua lord Castlereagh, qui résiderait ici contribuerait à entretenir la bonne intelligence et les communications amicales entre les deux gouvernements. Il insista aussi pour qu'on envoyât un homme sage, prudent, capable et modéré, qui sût apprécier l'importance de ce fait dans un pays où, il y a vingt ans, on était à un million de milles de le croire possible.

Si, à la première partie de ce discours, je répondis que j'en référerais à Sa Sainteté (et qu'à notre rencontre à Vienne je lui ferais connaître sa détermination et entreprendrais avec lui la négociation, si j'y étais autorisé), sur le second point je n'hésitai pas un instant — Votre Eminence peut le deviner — à affirmer que rien ne pourrait certainement être plus agréable au Saint-Père que de recevoir un ministre d'Angleterre à Rome et d'en envoyer un ici... que Sa Sainteté ferait choix d'un personnage réunissant toutes les qualités requises; je lui demandai seulement s'il devait être laïque ou ecclésiastique. — Ecclésiastique, parce qu'il faut qu'il soit compétent, fut sa réponse qui me confondit, car, si la chose me paraît *désirable* et *possible*, tant que cet ecclésiastique n'aura pas de caractère officiel... elle me paraît encore désirable, mais impossible, quand il en aura un. Je dis *impossible*, parce que je ne puis comprendre comment, dans un pays comme celui-ci, on peut vouloir un *nonce*, tel que serait le ministre du Pape ouvertement reconnu<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit... ma venue ici n'aura pas été sans d'importants résultats, qui étonnent tous ceux qui les voient...; le véritable mérite, d'ailleurs, en revient à la personne du Saint-Père dont la réputation et le crédit dépassent toute idée.

L'entrevue allait prendre fin lorsque Castlereagh ajouta, comme en passant, que, peu versé dans ces matières, il priait Consalvi de lui remettre une note sur les coutumes du Saint-Siège, où serait exposé ce qui pourrait et ne pourrait pas s'obtenir, car il avait entendu dire que les *desiderata* qu'il exprimait étaient déjà en usage dans les autres cours catholiques et même non catholiques<sup>2</sup>. Il voulait donc savoir à quoi il pouvait s'attendre, répé-

(10 février 1799) et, dès 1793, Burke avait écrit ces lignes remarquables : « Je déclare que, si la chose dépendait de moi, j'entrerais en relations beaucoup plus nettes et avouées avec la cour de Rome... Si nous les refusons, la *bigoterie* sera de notre côté et non de celui de Sa Sainteté. »

<sup>1</sup> Consalvi à Pacca, 5 juillet 1814.

<sup>2</sup> Castlereagh avait déjà, quelques mois auparavant, fait demander aux agents anglais à l'étranger des renseignements précis sur les coutumes établies dans le pays auprès duquel ils étaient accrédités, quant à la nomination des évêques et au contrôle exercé sur les écrits venant de Rome.

tant d'ailleurs toujours « qu'il ne prétendait nullement demander ce qui, *vraiment*, ne serait pas possible ».

Consalvi, peu désireux de traiter par écrit d'aussi délicates questions, se défendit par tous les moyens. Il alléguait son insuffisance, l'ignorance où il était des intentions du Saint-Père, son très prochain départ, et mille autres raisons dont aucune ne vint à bout de l'insistance du ministre. Celui-ci tenait absolument à recevoir ces informations avant d'arriver à Vienne pour y chercher le terrain de la conciliation; d'ailleurs il assurait le cardinal sur l'honneur que cette note ne compromettrait ni l'affaire ni lui-même, qu'il ne la considérerait aucunement comme un document officiel, mais comme un simple résumé destiné à son instruction personnelle; on pouvait s'en rapporter à sa loyauté.

Devant cette déclaration, l'embarras de Consalvi ne fut que plus complet : il n'osait, en effet, mécontenter le ministre, mais ne savait comment le satisfaire, craignant, s'il remettait la note, de manquer de prudence; s'il ne la remettait pas, de paraître manquer de franchise et, dans l'une comme dans l'autre éventualité, de nuire à la cause. Enfin, pour le cas où il y serait contraint :

Je verrai, écrit-il à Pacca, à lui donner la moins mauvaise tournure possible, et je m'appliquerai à démontrer ce que nous ne pouvons pas faire, plutôt qu'à préciser ce que nous pouvons accepter : ceci appartient au Saint-Père, et non à moi<sup>1</sup>... Nous nous séparâmes, conclut-il, après les plus vives démonstrations d'estime, je dirai même d'amitié réciproque, et après être convenu d'entretenir une correspondance directe dans toutes les circonstances qui pourraient se présenter<sup>2</sup>.

Le ministre du Pape transmet à sa cour ces graves communications avec un empressement facile à imaginer. Ses dépêches

<sup>1</sup> En fait, après de longues hésitations, il ne remit pas la note en question et s'en excusa auprès de Castlereagh (Paris, 18 août 1814).

<sup>2</sup> L'occasion ne se fit pas attendre. C'est ainsi, en effet, que Consalvi recevait à Paris une lettre assez curieuse de Castlereagh le priant d'obtenir du Pape la permission de faire exécuter un modèle du groupe de chevaux qui orne aujourd'hui encore la place du Quirinal, afin d'élever à Londres un monument semblable en l'honneur du maréchal duc de Wellington. Le Saint-Père accueillit cette demande avec empressement; sur son ordre Canova réunit l'Académie de Saint-Luc dont il était président, et celle-ci, à son tour, désigna deux de ses membres, architectes, pour diriger les travaux préparatoires, et plusieurs sculpteurs pour veiller à l'exécution du moule. Le Souverain Pontife, écrivait Pacca, reconnaissant de la réception faite à Londres à son Secrétaire d'Etat, ne pouvait prendre trop de soins pour répondre au désir qui lui était exprimé. « Il n'est rien de compatible avec ses devoirs qu'il ne fasse pour complaire au gouvernement anglais ». (Consalvi à Castlereagh, 7 août; à Pacca, 17 août; Pacca à Consalvi, 19 septembre 1814).

sont remplies de réflexions sur le même sujet. Il répète à plusieurs reprises tout ce que lui suggèrent les circonstances, et soumet en même temps au Souverain Pontife les éléments d'une décision, dont il souligne l'importance. Les propositions de l'Angleterre, ne cesse-t-il de faire observer, sont modérées et raisonnables; elle demande ce qu'elle pourrait exiger et que Rome aurait peine à lui refuser, puisqu'elle le concède à d'autres nations ou le tolère de leur part. Celles-ci n'offrent, en retour, aucune compensation, tandis que le cabinet anglais n'attend que ces concessions pour garantir d'immenses avantages : la liberté des catholiques, l'abolition des lois pénales qui, depuis des siècles, les oppriment; enfin, un changement dans la Constitution même du pays. Aussi est-il essentiel que le Saint-Siège étende les concessions autant que le permettent les principes, et que sa réponse soit franche, précise et rapide. Si le gouvernement se trouvait en présence d'un refus ou d'une hésitation, « la moutarde pourrait lui monter au nez »; il imposerait ce qu'aujourd'hui il propose, et cela sans accorder l'émancipation. Nous serions alors obligés de nous soumettre sans honneur et sans profit<sup>1</sup>.

Cette réponse si impatiemment attendue tarda quelque peu. Elle avait pour objet des matières d'une nature si sérieuse que, dans l'intérêt même de la réussite, le Saint-Siège tenait à n'avancer qu'avec la plus entière circonspection. Aussi les dépêches du cardinal et les propositions de Castlereagh furent-elles, dès leur arrivée à Rome, soumises à l'examen d'une congrégation spécialement désignée à cet effet, et ce n'est que le 19 septembre que le courrier pontifical remporta les instructions complètes adressées à Consalvi, alors déjà à Vienne<sup>2</sup>. Peut-être le lecteur sera-t-il désireux d'en connaître dès maintenant les principales dispositions.

<sup>1</sup> L'assurance de Consalvi était parfois, paraît-il, traversée d'un doute, que les Irlandais cherchaient à lui inspirer, sur la sincérité des intentions de Castlereagh. On lui mit sous les yeux des instructions secrètes adressées par le cabinet anglais au gouvernement du Canada contre les catholiques de ce pays. Le cardinal, raconte le narrateur de ces faits, leva les yeux au ciel et s'écria : « Comment de pareils hommes peuvent-ils se dire partisans de la tolérance religieuse? C'est là une inquisition d'un caractère féroce! » A la suite de cette conversation il adressa à Rome un document qu'on lui avait remis, et qui incriminait le gouvernement, auquel on prêtait de perfides desseins, la conduite des catholiques anglais et même celle des vicaires apostoliques d'Angleterre et d'Ecosse. C'est pour l'acquit de sa conscience, ainsi qu'il le dit, qu'il transmit au Saint-Père ces communications, dans lesquelles il croyait reconnaître l'écho des hostilités irlandaises. (Cons. à Pacca, Paris, 17 août 1814. Voy. aussi : *The Cork mercantile chronicle*, des 15 septembre et 12 octobre 1814).

<sup>2</sup> Pacca à Consalvi, Rome, 4 et 22 juillet, 19 et 30 septembre 1814.

Le Saint-Père, par l'entremise du pro-secrétaire d'Etat, exprimait tout d'abord, en termes élogieux, sa vive satisfaction pour l'activité, le zèle et la prudence de son envoyé <sup>1</sup>. Rien non plus ne pouvait lui agréer davantage que d'entrer dans les vues du gouvernement anglais; il en appréciait la largeur d'esprit et désirait y correspondre dans toute la mesure qu'autorisaient les principes. Reprenant ensuite, un à un, les points en discussion, voici quelles solutions il acceptait.

En ce qui concernait le serment de fidélité, le Pape, faisant droit à cette demande qu'il jugeait légitime, proposait la formule même insérée au Concordat français, pensant que, « si dans la situation bouleversée de la France, et après la plus terrible des révolutions, un gouvernement nouveau et encore mal assis, comme celui du Consulat », y avait trouvé des garanties de sécurité suffisantes, il en serait, à plus forte raison, de même du gouvernement anglais, « aussi solidement établi, respecté au dedans et au dehors, et si préoccupé d'assurer à ses sujets une vraie liberté ». Toutefois, au cas où, pour des motifs politiques particuliers, il préférerait une formule différente et plus adaptée aux circonstances, le Souverain Pontife était disposé à s'y prêter et lui laissait le choix entre deux autres textes. L'un était le serment par lequel Clément XI permettait aux catholiques anglais de s'engager envers Georges II, bien qu'il ne reconnut alors que Jacques III comme souverain légitime; l'autre, encore plus explicite, liait plus étroitement à la dynastie régnante, et comportait en particulier pour celui qui le prêtait l'obligation de dénoncer tout projet de conjuration ou complot qui pourrait venir à sa connaissance <sup>2</sup>.

Enfin, demanderait-on de plus la promesse de ne pas attaquer la religion protestante? Là encore, bien que le point fût assurément délicat, Pie VII offrait un terrain d'entente en consentant à défendre tout fait violent et tout soulèvement; il n'interdisait d'ailleurs, ni ne pouvait interdire « les moyens de propagande ordonnés par Jésus-Christ, qui sont la prédication, la persuasion, l'instruction, moyens déjà employés, sans cesse et sans objections, dans les Iles Britanniques par les évêques et ministres catholiques ». Ainsi se concilieraient les devoirs de l'apostolat avec le respect de la légalité.

La question de la nomination des évêques prêtait à de plus

<sup>1</sup> « Tout ce que dans son entrevue il avait cru devoir dire au ministre était plein de tant de sagesse qu'il était impossible de désirer mieux. »

<sup>2</sup> On se rappelle que les catholiques avaient été accusés d'avoir pris part à la conspiration des poudres, sous Jacques I<sup>er</sup>.

sérieuses observations. Au sujet du *veto*, le Pape rappelait qu'il lui était impossible de rien accorder au gouvernement « sans trahir les prérogatives de l'Eglise, qu'il devait défendre même au prix de la vie ». En effet, pareille concession équivaldrait au droit de nomination, et c'était le cas de se souvenir de la réponse de Benoît XIV, déclarant à l'évêque de Breslau que jamais aucun indult des pontifes romains n'avait concédé ce droit aux souverains appartenant à une autre communion, qu'il ne pouvait, ni ne voulait introduire un exemple qui serait un scandale pour le monde catholique tout entier, ferait maudire son nom en ce monde, et dont Dieu lui demanderait compte dans l'autre<sup>1</sup>. Mais si le Saint-Père ne pouvait transiger sur le fond, par contre, il se prêterait volontiers à certaines formes conciliaires. Ainsi, il ne voyait pas d'obstacle à imposer aux ecclésiastiques chargés de présenter les candidats aux évêchés un serment spécial, par lequel ils s'engageraient à n'en proposer aucun qu'en conscience ils ne croiraient pas d'un caractère pacifique et d'une fidélité absolue. Enfin, un échange de vues officieux et préalable à ces désignations, pourrait prévenir tout conflit.

Quant au troisième et dernier point : l'*exequatur royal* pour tous les rescrits du Saint-Siège, le Pape ne pouvait faire aucune concession. Là, en effet, on touchait à la vie même de l'Eglise. Le Souverain Pontife, pasteur suprême de toute la catholicité, doit y maintenir l'unité de la foi et redresser les erreurs dès qu'elles paraissent. C'est par le moyen des constitutions apostoliques et par ses autres écrits qu'il y procède. Il ne peut donc, à cet égard, reconnaître aucune puissance humaine supérieure à la sienne, ni aucune limite à sa propre autorité. Comment donc subirait-il le contrôle d'un pouvoir qui aurait le droit de mettre arrêt sur ses décisions, et d'étouffer sa voix? Il pourrait s'ensuivre qu'une vérité définie par le pontife romain ou par un concile général fût professée dans le monde entier, mais interdite en Angleterre, ou qu'une erreur s'y introduisit et s'y maintint pour des motifs politiques, parce que le Saint-Père serait empêché de la combattre. Que deviendrait dans ces conjonctures l'unité de la foi catholique? A quel point serait illusoire la liberté même que le gouvernement voulait assurer aux fidèles, si elle ne leur était dévolue qu'au prix de leur croyance, si, pour devenir libres, ils devaient cesser d'être catholiques!

D'ailleurs, ajoutaient les instructions, les écrits du Saint-Père n'ont jamais été cause de conflits avec les puissances, même

<sup>1</sup> Benoît XIV à l'évêque de Breslau, 15 mai 1748.

aux époques les plus troublées, car c'est une maxime constante du Saint-Siège « de ne pas se mêler des affaires politiques des Etats <sup>1</sup> ». Le gouvernement a donc la plus sûre des garanties, celle d'une longue expérience. Il sait qu'il n'y a pas de plus loyaux sujets que les vrais catholiques; leur fidélité passée est le gage de celle qu'ils lui conserveront dans l'avenir, alors surtout que leur position dans l'État aura été relevée grâce à lui. Et, quant au Pape, est-il nécessaire de prouver qu'il ne veut porter aucune atteinte à la sécurité du gouvernement britannique?

Sa Sainteté, répétait-on avec quelque fierté, espère que le gouvernement ne lui fera pas l'injure de soupçonner qu'Elle puisse, rendue aujourd'hui à la liberté, faire contre lui ce qu'Elle a toujours refusé, même au milieu des plus grands périls, même au prix de sa liberté et de sa puissance temporelle.

Un observateur impartial eût pu ajouter que le Pape donnait à ce moment même la preuve la plus irrécusable de son indépendance. En s'opposant aux désirs du cabinet anglais, il risquait, en effet, de perdre à Vienne un appui sur lequel il fondait de grandes espérances; mais il n'hésitait pas à compromettre ainsi son pouvoir temporel pour sauvegarder les intérêts spirituels de l'Église. La résistance qu'il opposait à cette heure garantissait donc la fermeté qu'il conserverait par la suite.

Telles étaient les bases sur lesquelles Consalvi était autorisé à négocier. Ainsi qu'on a pu le constater, sur l'un des articles, l'accord était déjà acquis; le second ne pouvait guère prêter à de sérieuses difficultés; quant au troisième, les principes du Saint-Siège l'obligeaient à un refus.

Restait la question de la forme à donner à la convention. Là encore, le Pape faisait des réserves: il invitait le cardinal à conférer avec lord Castlereagh à Vienne, mais voulait que le projet arrêté entre eux lui fût soumis, et, s'il approuvait l'idée du ministre réclamant que l'acte à conclure fût, en raison même de ses conséquences, un acte officiel et définitif de part et d'autre, il ne consentait pas à le rédiger comme un vrai et réel concordat. L'Église n'avait jamais signé de traité semblable avec une puissance non-catholique; cette innovation pourrait entraîner de graves conséquences, et son premier résultat serait sans doute de susciter la méfiance des Irlandais, toujours hostiles à l'égard

<sup>1</sup> « Comme on peut le voir dans le premier article du questionnaire imprimé qu'on envoie aux évêques et vicaires apostoliques, pour servir de règle à leurs Églises, et dans lequel il est expressément déclaré qu'on ne veut recevoir de leur part aucune nouvelle politique. » (Pacca à Consalvi, 19 septembre 1814).

du gouvernement. Mais, écrit le cardinal Pacca, dès que « le nouveau bill aura été présenté, avec cette modération qu'il y a lieu d'attendre de la sagesse et de l'équité de cette très noble et généreuse nation, Sa Sainteté adressera aux catholiques de la Grande-Bretagne un bref leur permettant formellement de l'accepter et de s'y soumettre ». Elle leur rappellera les devoirs étroits que la religion leur impose comme sujets de Sa Majesté britannique et l'attachement que la reconnaissance doit y joindre. Sans attendre ce moment, et comme s'il eût voulu confirmer à l'avance cette promesse, le Souverain Pontife envoyait en même temps à Consalvi une lettre signée de sa propre main et destinée à placer sous les yeux de Castlereagh une preuve authentique de ses dispositions.

Votre Eminence peut imaginer, disait en terminant le cardinal Pacca, avec quelle anxiété on attend ici le résultat de ses négociations sur une affaire aussi grave et importante.

Le lecteur qui a suivi le détail, un peu long peut-être, de ces préliminaires ne peut éprouver la même impatience, car il sait déjà l'insuccès de tant d'efforts. Les circonstances ne permirent pas, en effet, aux deux diplomates, pendant leur séjour à Vienne, de faire aboutir le projet. Mgr Poynter, vicaire apostolique du district de Londres, fut chargé de poursuivre la négociation et reçut des instructions à cet égard<sup>1</sup>; mais rien ne put être conclu. Avec le temps, les dispositions des esprits s'étaient modifiées, et une lettre intéressante, que je trouve dans la correspondance privée de Castlereagh<sup>2</sup>, à la même époque, fait, pour ainsi dire, l'oraison funèbre de cette noble entreprise. Le ministre qui, malgré l'opinion publique, avait eu confiance dans les résultats d'un accord avec Rome, abandonnait alors cet espoir. Après un rapide examen de la question, il concluait, non sans une certaine nuance de regret :

Le fait est que, en tant que gouvernement, nous avons des vues trop opposées pour négocier sur ce sujet... Je vois nettement l'impossibilité de la tentative; il faut que le bien se fasse, moins par l'intervention de l'Etat que par l'action directe des catholiques marquants.

Ils savent maintenant quelles sont les garanties qu'on leur demande; s'ils veulent réussir, il convient qu'ils s'assurent d'abord de l'assentiment du Pape.

<sup>1</sup> Consalvi à Castlereagh. Vienne, 13 mai 1815. Le cardinal Litta à Mgr Poynter. Gênes, 26 avril 1815.

<sup>2</sup> Castlereagh à M. Edward Cook. Saint-James Square, 4 juin 1815.

Il y a deux ans, une forte impulsion fut donnée à leur cause, mais aujourd'hui le courant s'est violemment tourné contre eux... Il faut qu'ils se décident à faire la cour aux protestants; faire la guerre ne servirait de rien et ce n'est pas davantage en se retirant ou en demeurant inactifs qu'ils rétabliront la situation telle qu'elle était... On ne peut pas, je le dis nettement, essayer d'un traité en règle et je ne voudrais pas engager Sa Sainteté à envoyer une vraie ambassade en ce pays... Le gouvernement est animé des dispositions les plus bienveillantes pour les intérêts du Pape, et il en est ainsi, je le crois, autant chez les adversaires que chez les partisans de l'émancipation... Mais *dans tous les camps*, les sentiments sont plus opposés qu'ils ne l'étaient récemment, et je croirais absolument impossible d'amener en ce moment mes collègues à adopter un nouveau système. Il est même très probable que, dans les cercles religieux de ce pays, on crierait, si les bas rouges de mon ami Consalvi se promenaient trop souvent à Carlton House<sup>1</sup>.

Cependant, parce que l'histoire de cette négociation doit s'arrêter ici, et que cette tentative ne put être menée à bonne fin, faut-il penser qu'elle ait été complètement inutile?

Dans cet ordre d'idées, les insuccès sont moins des défaites que des étapes qui précèdent la victoire, et tout effort sincère contribue à en avancer l'heure. Avant que Consalvi quittât Londres, Castlereagh proclamait avec éloges que « sa conduite avait donné une notion exacte de ce qu'est vraiment le clergé de la cour de Rome ». Est-il donc présomptueux de penser qu'en dissipant quelques préventions il a eu sa part d'action dans le rapprochement qui devait suivre, dans ce magnifique mouvement de retour dont nous sommes les témoins? Au moment présent, en effet, — les récentes statistiques en font foi, — l'Eglise compte chaque jour, dans le Royaume-Uni, presque autant de conversions que l'horloge sonne d'heures<sup>2</sup>. Moins de quatre-vingt-dix ans après l'époque où le costume d'un cardinal provoquait la surprise de Londres, une ambassade officielle portait les félicitations de Léon XIII à Edouard VII, et le roi d'Angleterre franchissait, pour la première fois depuis quatre siècles, le seuil du Vatican!

Vicomte DE RICHEMONT.

<sup>1</sup> Carlton-House était une des résidences du Prince Régent à Londres.

<sup>2</sup> Les statistiques officielles des trois dernières années constatent une moyenne de 8000 conversions par an en Angleterre seulement, sans parler de l'Irlande ni de l'Ecosse.

# L'AMOUR FAIT PEUR

---

## I

*Lui.* — (Paris, rue Mozart)

Je suis le plus malheureux des hommes!

J'ai pris la résolution de regarder à mon mal, de sonder ma blessure. C'est là une opération réputée mille fois plus douloureuse que l'effet naturel du coup lui-même; j'espère donc me faire gémir, me faire crier, aussi haut qu'il convient à mon état.

« Ma catastrophe » fut celle d'un train rapide. Il faut lire au figuré cette phrase; elle ne concerne nullement mon retour de Pékin à Paris, que je n'effectuai point par le Transsibérien, non seulement par la suffisante raison qu'il n'était pas achevé le jour de mon départ, mais aussi parce qu'après ce « raid », qui eut pour principal résultat de nous permettre un regard ou deux sur le palais impérial des Célestes, j'étais retourné dans notre colonie du Tonkin, préférant ne prendre que plus tard, afin de le prolonger, le congé auquel j'avais droit.

En vertu de ce congé, j'arrive à Paris, venant de Haïphong, à la fin du mois de mars, un jour radieux, où les pommiers et les cerisiers en fleurs faisant la haie le long de la voie, j'ai cru passer, de Marseille à Paris, tout au travers du printemps même, du suave printemps de France. Mon oncle m'accueille avec une joie paternelle et attendrie. A l'encontre de ce que je redoutais, il ne profite pas de ces premiers transports pour me supplier, ainsi qu'il n'y manquait point les autres fois, dès ma sortie du wagon, de donner ma démission et de ne plus le quitter le reste de ses jours. Il se contente de faire mes « délices de Capoue » dans son petit hôtel de la rue Mozart. J'ai un étage pour moi seul, et mon automobile dans la remise, alors qu'il a cessé de tenir équipage pour lui-même, sous le prétexte qu'il sort très peu, — depuis qu'à la mort de mes parents il s'est déclaré mon père adoptif.

Toutes ces bontés de mon oncle, et l'apparence vieillie que je lui trouve, font que je ressens pour la première fois quelques

remords de n'avoir obéi qu'à mes goûts de voyages et de vie exotique en prenant du service dans l'armée coloniale.

Tout cassé et faible qu'il soit, mon oncle m'entraîne « dans le monde », il invite chez lui, il fait de nombreuses présentations ou re-présentations de « son capitaine ». Je ne lui donne pas le chagrin de me dérober, et c'est ainsi qu'en un bal chez M<sup>me</sup> Reynouard, sa vieille amie, j'ai l'honneur de proposer un tour de valse à M<sup>lle</sup> d'Epinouze. Une taille ronde et svelte, un visage lilial avec de grands yeux d'azur pâle sur lesquels un léger voile de mystère semble perpétuellement tiré, l'air de vivre dans le rêve, d'ignorer que deux et deux font quatre, c'est M<sup>lle</sup> d'Epinouze et c'est ce qui m'a séduit et voué à elle corps et âme. Je n'analysais pas ma personne pour connaître ce qui avait pu la toucher elle-même, le tout était que je la croyais aussi ferme que moi, butée à cette alternative : notre mariage ou la mort.

Nous n'aurons pas à mourir. M<sup>me</sup> Reynouard, intime aussi chez les d'Epinouze, sonde les intentions des père et mère. Ceux-ci se déclarent heureux, non moins que flattés, de ma démarche; ils donnent leur consentement après avoir reçu ma parole que j'enverrai ma démission au ministre de la guerre avant la signature du contrat. L'état de mon oncle, mes soins et la consolation de ma présence que je lui devais, au moins durant sa vieillesse, et aussi la satiété de cet exotisme dont le goût seul m'avait jadis entraîné à choisir l'état militaire, me déterminant déjà plus qu'à demi à quitter l'armée, je ne mets aucun obstacle aux désirs de M. et M<sup>me</sup> d'Epinouze. Ils me considèrent et me traitent bientôt comme leur fils.

Hélas! tout à coup un gros rhume d'arrière-saison met mon oncle au plus mal.

— Henri, me disait-il entre deux quintes, j'aurais voulu signer le contrat, mais je m'en vais sans inquiétude, ton mariage est une affaire conclue.

Ce qui prouve qu'on peut entrer dans la mort comme on est entré dans la vie, avec toute une guirlande d'illusions sur les bras.

Mon oncle meurt; sa succession est ouverte. Le testament me déclare son héritier universel; en réalité, il ne me met entre les mains que la moitié des capitaux, plus le petit hôtel que nous habitions ensemble à Passy. Le reste composait le legs d'une cousine que j'ai en Bretagne, une veuve chargée d'enfants, que mon oncle voyait peu car il avait désapprouvé son mariage, qu'on ne rencontrait jamais à Paris autour de lui, mais qu'il aimait néanmoins paternellement et qui, surtout, excitait sa compassion.

J'avais connu de tout-temps les justes dispositions testamen-

taires de mon oncle, et je savais que le don de trois cent mille francs qu'il me voulait faire à l'occasion de mon mariage était la plus grosse part de ce qu'il me destinait. Il paraît que ma cousine de Bretagne était moins connue encore que mon oncle ne pensait, et on me croyait, sans le moindre doute, l'héritier unique de son million. Mes futurs beaux-parents faisaient à leur fille une dot de cinq cent mille francs, mais ma terre du Dauphiné égalisant nos apports, nous n'avions eu, ni moi par délicatesse, ni les d'Épinouze par intérêt, à traiter plus à fond la question d'argent. Hélas ! si rien n'était plus loin de mon esprit que ces sinistres « espérances » en la mort qui accompagnent d'ordinaire en sourdine la lecture des contrats, les parents de ma fiancée, et, Dieu du ciel ! ma fiancée elle-même ! ne répugnaient pas comme moi à les envisager résolument.

Dès le premier jour de mon deuil, la réserve excessive de tous trois me donne la cruelle alarme. Fort probablement, l'arrivée à Paris de ma cousine a dû éveiller en eux des inquiétudes ; par la crainte de se montrer déjà « de la famille », ils paraissent à peine aux obsèques parmi les vagues relations. Puis, quand j'ai déclaré mon héritage, on me fait apporter des condoléances qui ressemblent tellement à des plaintes personnelles que je dois exiger des explications sans réticences. Alors on me dit regretter infiniment que mon oncle n'ait pas découvert ses intentions véritables à mon égard..., la vie a de si dures exigences !... M<sup>lle</sup> d'Épinouze, en plus de sa dot, étant héritière présomptive d'un million entier, ses parents, quoi qu'il leur en coûte, ne peuvent vraiment pas prendre sur eux la responsabilité de lui permettre un mariage aujourd'hui disproportionné !... Je rends aussitôt la parole que j'avais reçue d'eux, et cependant je me persuade avec une amère satisfaction que leur fille se sent à cette heure, tout comme moi, victime de leur cupidité sordide. Je vois ma fiancée, je vois cette enfant suave, aux genoux de son père et à ceux de sa mère, les conjurant de ne pas la sacrifier à ce vil métal dont elle ne connaît l'usage que par oui-dire.

Je passe quelques jours au sein d'une véritable tragédie intérieure, et j'apprécie maintenant l'intérêt intense que présente la vie aux héros, aux grands premiers rôles. M<sup>me</sup> Reynouard, indignée contre les d'Épinouze, me démontre par des calculs ingénieux, que j'aurais été encore le beau parti de ce mariage : « Cinq cent mille francs d'argent « liquide », votre hôtel de Passy, votre ferme du Dauphiné, c'est un si joli « tiens », qu'on peut bien là-dessus, sans indécatesse, engager une jeune fille, malgré son million futur, à essayer de fléchir les ambitions paternelles.

Certes, je m'en rapporte à cette excellente amie, d'une sagesse accrue par l'expérience, et je la supplie de parler à M<sup>lle</sup> d'Épinouze en tâchant de faire passer en son cœur toute la force et l'énergie de mon amour. Elle y consent, et même, suivant les circonstances, elle nous prêtera sa maison pour un conciliabule. Mais avant la fin du jour, qui est aujourd'hui même, je vois apparaître mon ambassadrice. Quelle figure! quelle consternation, quelle colère et quelle stupeur aussi.

— Ah! mon cher capitaine, mon pauvre enfant! ne pensez plus à cette petite horreur! c'est un monstre de la nature!

Et M<sup>me</sup> Reynouard tombant hors d'haleine sur un fauteuil, me rend un compte détaillé de son mandat.

Elle a trouvé M<sup>lle</sup> d'Épinouze essayant devant ses malles pleines un élégant costume de voyage. Pour la récompenser d'avoir, avec tant de sagesse, renoncé à un mariage « impossible », ses parents lui offrent un voyage en Italie.

— Mais ce mariage n'est pas impossible le moins du monde, ma chère petite!

— Oh! je vous demande pardon, Madame, mon père me l'a bien prouvé. Je le regrette, car M. de la Garde m'avait beaucoup plu; aussi je suis contente qu'on m'emène en Italie; si je restais, si je revoyais M. de la Garde, s'il essayait de me parler, je serais peut-être encore capable de faire une sottise!

Voilà donc ce qu'il y avait derrière le voile poétique de ces yeux bleus, dans ce sourire de rêverie éthérée, cette ignorance totale des chiffres, sous tant de candeur et sous tant de blancheur! la plus anormale et dégradante passion qui puisse maîtriser une jeune âme!...

M<sup>lle</sup> d'Épinouze s'était, paraît-il, vantée devant ses amies intimes d'épouser un homme qui allait être au premier jour millionnaire : elle n'en voulait rien rabattre. Avec mon million je représentais un « charmant mariage », à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs, le charmant mariage devenait une dangereuse sottise...

J'ai bien fait d'écrire la relation de mon aventure. Je commence à dégager la « morale » de mon récit et l'explication de mon état psychologique, — sécheresse, insensibilité, sourire vague des lèvres, — qui faisait hocher la tête à M<sup>me</sup> Reynouard, quand je l'ai accompagnée tout à l'heure dans l'antichambre.

Si M<sup>lle</sup> d'Épinouze était morte durant nos fiançailles, ou même si, par respect filial, elle avait consenti, dans les regrets et dans les larmes, à une séparation commandée par cette malheureuse

question d'argent, je lui aurais toute ma vie rendu un culte de souvenir et d'amour. Mais la révélation brutale de ce qu'est, au juste, l'âme de cette jeune fille aux apparences si menteuses, lui fait subir à mes yeux une sorte de métempsycose dans laquelle l'objet de mon admiration et de ma tendresse disparaît, s'anéantit. Il y a eu « erreur » sur la personne; ce n'était pas *elle*, — ce n'était pas celle que j'avais cru; — je hausse les épaules de ma lourde méprise, et je passe mon chemin. De même Don Quichotte, après les assauts qu'il donna aux moulins à vents, ne leur fit entendre ni reproches ni lamentations parce que ce n'était pas, en fait, de ces nobles ennemis qu'on aurait eu gloire à pourfendre.

Seulement, de ce que je ne pleure ni ne me plains, ni même je ne souffre d'une souffrance positive, il ne s'ensuit pas que mon état ait rien d'agréable. C'était un lest puissant que cet amour, ôté du fond de moi-même! tout d'un bond, je me vois lancé loin de tout élément naturel : je roule dans le vide et dans le noir.

Finirai-je par atterrir? par me reprendre à quelque chose? où?... à quoi?... Juste ciel! si c'était à un nouvel amour! Car, certes, je ne puis l'ignorer, à ma droite, à ma gauche, nombre de jeunes personnes, faites pour être aimées, accepteraient la main du capitaine, et aussi ce pauvre demi-million qui se cache dedans, si dédaigneusement refusé par M<sup>lle</sup> d'Epinouze. Et même mon cœur déserté par cette conquérante a déjà toute la place qu'il faut pour en loger une à son aise...

Mais cela, par exemple, jamais! Être expédié tout à l'heure pour faire de nouveau face aux Malgaches ou aux Chinois, avec l'agréable perspective d'être déchiqueté en petits morceaux ou d'expirer sous quatre mille coups de bambou, passe! mais affronter une seconde fois ce flottement, ce ballotement imbécile d'un être dérapé! non! cent fois non!

Il y a des gens qui furent les martyrs de l'amour, c'est encore un titre de noblesse humaine auquel ils ont pu tenir : moi je n'en ai été que le joujou dérisoire, et, j'en suis persuadé, ce fut en considérant quelqu'un que l'Amour, en train de jouer, avait soumis à ce traitement indigne, qu'un beaucoup plus grand capitaine que moi, que Napoléon I<sup>er</sup> osait dire : « L'amour fait peur! » et conseillait tout bonnement de prendre devant lui la fuite.

L'amour fait peur! me fait peur! Je veux le fuir! mais où fuirai-je? Ma démission, que je m'apprêtais à envoyer la veille du jour où mon oncle devait mourir, est encore là, sur mon bureau. Il dépend de moi de reprendre le chemin des colonies, de ne pas opérer la scission avec ma vie antérieure. Oui, sans doute, mais cette vie, — à part le découpage en petits morceaux

et les quatre mille coups de bambou, — m'a donné ce qu'elle pouvait me donner dans le domaine de l'imprévu qui fait son presque unique charme... et enfin la fortune que m'a laissée mon oncle m'oblige à quelques soucis d'administration incompatibles avec un séjour continu à l'étranger.

Je vois, au bout du compte, que mon cœur s'est vidé de tout à la fois, tant la déchirure a dû être grande pour en laisser tomber mon amour!... Eh bien! il se refermera, il se remplira peu à peu de même que toutes les sources taries; les nouvelles chimères ne lui manqueront pas, j'imagine! Je me charge de toutes, mais vous, Seigneur, préservez-moi de celles de l'amour, et de peur que je succombe à leurs sollicitations perverses, ordonnez à l'un de vos anges de me répéter chaque matin dès mon réveil : « L'amour fait peur! l'amour fait peur! »

\*  
\* \*

Je rêvassais à bâtons rompus, tard dans mon lit, ce matin, attendant vaguement peut-être l'ange à la phrase lapidaire, lorsque Marion, mon ordonnance, dont les derniers mois de service s'achèvent en ce congé près de son capitaine, est entré dans ma chambre pour me faire cette communication :

— Mon capitaine, M. Gauthier, le notaire, demande si vous pouvez le recevoir.

J'attendais un jour de la semaine cette visite de M. Gauthier, qui administre ma terre de Grignan depuis que mes parents quittèrent le pays, deux ou trois ans après ma naissance. Il m'avait annoncé son voyage à Paris où il venait à la fois pour mes intérêts et pour ceux d'une cliente, sa pupille.

Dans mon cabinet où je vais le rejoindre après une toilette rapide, M. Gauthier compulse déjà des paperasses tirées de son portefeuille. Nous ne nous étions pas vus depuis trois ans; comme passé la trentaine, de même qu'après la soixantaine, un homme, physiquement du moins, n'a plus guère qu'à enregistrer du déficit, il me retourne le compliment que je lui fais : que je ne le trouve pas changé du tout. Et, en effet, je vois à peu près un égal mélange de blanc et de noir dans la barbe fluviale qui coupe le milieu de sa vaste poitrine, et dans les gros sourcils qui surplombent puissamment ses yeux : deux gouttes d'eau verte, très petites, très limpides, très lumineuses.

Mais mon scrupuleux notaire est venu pour me faire travailler. Nous travaillons. C'est-à-dire que je m'efforce de suivre les lignes de ses chiffres qui me paraissent plus formidables que celles d'un

corps d'armée, et de comprendre les conseils qu'il me donne, pour des achats de rente, des emplois d'argent de la succession.

Enfin, la classe est terminée! nous déjeunons, mon professeur et moi, dans la jolie salle à manger, meublée, décorée, ainsi que le reste de l'hôtel, avec le goût patient et délicat du vieux garçon dilettante qu'était mon oncle. Pour la première fois depuis sa mort, j'ai un convive à « sa table ». Ce qui fait que je pense à lui avec un attendrissement nouveau, et en même temps je pense aussi, avec la tristesse la plus amère de toutes, qu'il aimait paternellement cette menteuse qui a trahi sa confiance, ses plus chères espérances, en trahissant les miennes...

Me voyant taciturne, M. Gauthier, en homme du Midi qui sait se faire de la joie lorsqu'on ne lui en fournit pas de toute confectionnée, parle avec un inlassable entrain, trouve des péripéties à raconter même de son bref voyage en rapide, et m'apprend les nouvelles du pays là-bas.

Le château de Grignan, tombé aux mains de plusieurs héritiers à intérêts divers, est en vente, depuis une année environ, et va être mis aux enchères. Les affiches sont posées depuis quinze jours; le mobilier, les tableaux « de la grande époque » du « temps des lettres », feront l'objet d'une vente spéciale. On parle d'acquéreurs sérieux qui feront peut-être monter le prix, surtout si, comme on le croit, les nombreuses autres branches de la famille, — sauf celle des Grignan-Grignan, éteinte dès le dix-septième siècle, — produisent aussi des amateurs...

— La branche des Grignan-Grignan n'est pas éteinte, voyons, Monsieur Gauthier, vous ne l'ignorez pourtant pas, vous, « notre » notaire de père en fils!

M. Gauthier, en achevant de vider le verre qu'il portait à sa bouche, lève la main gauche pour protester contre l'oubli dont je l'accuse, avant de me répondre :

— Je ne parlais que de la branche « officielle », de celle qui aurait pu se piquer d'honneur à disputer les ruines armoriées aux petits cousins. Quant à vous, il me semble que votre rôle se jouera fort bien dans les coulisses à regarder ce combat dont les « outres de Borée » sont le premier prix. Car, bien que vous ne soyez pas venu à Grignan depuis que l'on vous a sevré, pour peu que vos parents aient causé devant vous et que vous ayez quelque lecture, vous devez connaître la fameuse bise qui, d'après M<sup>me</sup> de Sévigné, en balayant la terrasse du château, était capable de lui porter sa fille jusqu'en sa retraite des Rochers en Bretagne.

Et M. Gauthier s'étend avec complaisance sur la « tempête bleue » de Grignan. Oh! lui, pareil aux chênes trapus, aux yeuses

de ses bois taillés, de ses « garrigues », il aime la grande bise dans le grand soleil; elle l'a bercé, elle l'a fait pousser; transplanté sous un ciel plus calme, il languirait comme au fond d'une cave... Mais, il en convient : tout justifie cet air d'effarement piteux que prennent les étrangers en arrivant là-bas certains jours de bise déchainée, quand elle souffle à précipiter un éléphant du haut de la terrasse sur les toits de la ville féodale.

Maintenant, je n'écoute que d'une oreille mon notaire dont la langue ne tarit pas, bien au rebours de la bouteille de Champagne que Marion, sur un signe de moi, a posée devant son couvert. Faisant tourner sur mon petit doigt de la main gauche une bague ancienne dont le chaton en argent sertit une énorme émeraude, un peu obscurcie aujourd'hui, je songe que je la possède, cette bague, par droit de naissance non moins que par droit de conquête, — ou, plus modestement, par droit d'achat au sans-culotte qui la vint proposer à mon arrière-grand-père, le soir du jour que l'on avait saccagé le château et profané la tombe de M<sup>me</sup> de Sévigné, dans la Collégiale.

Un seul parchemin, le contrat de mariage, mentionnant la part qu'une femme prend à la continuité de la race, les descendances féminines ne sont pas faciles à constater au bout de quelques générations. Cependant, rien de ce qui touchait à la spirituelle et célèbre marquise ne pouvait retomber dans l'oubli; cette charmante Pauline de Simiane, qu'elle avait en partie élevée, qu'elle aimait, qu'elle défendait avec tant d'éloquence des froideurs d'une mère hautaine, transmet naturellement à ses propres filles, — car elle n'eut pas de fils, — le culte de cette aïeule idéale.

Aussi le grand-père de M. Gauthier, contemporain de mon bisaïeul, laissa en mourant un acte que je possède encore, par lequel il déclarait avoir tenu dans son étude les parchemins sans lacune attestant la filiation des de la Garde, descendants des Grignan et des Simiane, — par conséquent des Sévigné. — Son étude, sise à Valréas, proche l'hôtel de Simiane, avait été saccagée et incendiée l'année de la Terreur.

Les de la Garde, branche peu florissante d'une famille dont la fortune avait subi de tout temps les vicissitudes les plus extrêmes, durent sans doute à leur médiocrité d'échapper à la guillotine et à la confiscation. Etablis dans une gentilhommière au pied du château que Pauline de Simiane avait dû vendre, à la suite de procès ruineux, ils virent ce témoin lapidaire de leurs nobles origines passer, depuis quatre-vingt-treize, à une série de roturiers opulents.

Mon père, que de grandes plantations de vignobles avait rendu

fort riche, caressa un moment l'espoir de s'en rendre acquéreur ; il en rêva tout haut, du moins devant ma mère et devant moi pendant mon enfance, mais, hélas ! ruiné lorsque le phylloxéra eut tout envahi et avarié, il dut vendre une partie de ses terres, il afferma le reste, et vint à Paris, déjà malade, pour vivre et mourir entre les mains des médecins célèbres.

Oh ! l'idée sublime ! oh ! la grande, belle, belle chimère que je vois me venir du fond de mon ciel tout vide, qui élargit ses ailes, en s'avancant, au point de tenir toute la place désertée par l'autre, par ma première et unique chimère d'amour !...

Je passe à M. Gauthier la boîte de cigares et, allumant le mien, le dos appuyé sur ma chaise pour me fortifier en vue d'un assaut probable, je dis posément, délibérément :

— Eh bien ! c'est résolu ! je pars avec vous : les de la Garde, en ma personne, retournent vivre à Grignan et achètent le château.

D'étonnement, M. Gauthier aspire une énorme bouffée de fumée qu'il rejette dans ces exclamations :

— Vous?... vous?... et M<sup>lle</sup> d'Épinouze ?

— M<sup>lle</sup> d'Épinouze?... Sachez et, je vous en prie, une fois pour toutes, que cette « personne » n'a plus rien à voir dans mes projets ni dans ma vie.

Les petits yeux de M. Gauthier me regardent du profond de leurs abîmes ; il fait une moue chagrine et, à travers cette moue, laisse sortir le murmure compatissant de cette phrase :

— Alors, c'est rompu ?

— Tout à fait rompu !... Le motif de la rupture ? Le voici et n'en parlons plus ensuite : mon oncle, en partageant sa fortune, a désappointé les espérances qu'« on » avait mises en sa mort...

— Quoi ! la jeune fille elle-même ?...

— La jeune fille elle-même !

— Ah ! bien ! par exemple, ah ! bien !... Enfin, je vois que vous n'avez pas trop mal pris la chose, et vous avez bien raison ! Une de perdue, cent toutes prêtes à s'offrir... et même si vous le vouliez tant soit peu...

— Merci ! je ne le veux pas du tout ! J'en ai assez de ces lys blancs qui se fanent dès qu'on les touche !...

— Mais j'en connais un d'une espèce...

— Non, non, je vous en prie !... D'ailleurs, puisque je vais acheter Grignan et le rebâtir, comment voulez-vous qu'il me reste, en loisir et en argent, de quoi prendre femme et élever une famille ?

M. Gauthier, sursautant, répète :

— Rebâtir Grignan ? quelle immense folie ! L'acheter, soit,

c'est une fantaisie que plusieurs se sont permise au courant de ce siècle; quand le jouet n'amuse plus, on le passe à un autre, mais le rebâtir! Savez-vous qu'il y faudrait plus d'argent que pour épouser trois ou quatre d'Épinouze?

— Pour la totalité de, ou plutôt des édifices, peut-être, mais je commencerai par le commencement, par le château du temps de François I<sup>er</sup>.

— Cela suffirait bien pour vous ruiner de fond en comble.

— Alors, comme vous le dites, le jouet aura cessé de me plaire, et je le passerai à un autre.

— Oui, et vous comptez que vous vivrez ensuite avec la sueur d'or que vous rendront ces pierres?

— Et ne comptez-vous pour rien les revenus de la Combe?

— En pareille aventure, la Combe y passerait avec les capitaux.

— Eh! là! quel pessimisme! cher monsieur Gauthier! Soit, mettons que je me ruinerai; comme je n'entraînerai dans ma ruine ni femme, ni enfant, ni dupes quelconques, qu'importe à tout le monde, excepté à moi?

— Il importe à quelqu'un, du moins, et je vous jure, mon cher client, que du jour où vous poserez la première pierre de votre château, je cesserai de vous donner ce titre.

— Je m'inclinerai sous votre verdict, ô le plus despote des notaires! En attendant, parons aux événements au jour la journée; vos foudres m'épargneront-elles, du moins, si je vous impose ma société pour votre retour à Grignan?

M. Gauthier réfléchit deux ou trois secondes et me concède :

— Oui, bien que nous devions vivre sur un pied de guerre, si votre folie ne cède pas, car nous ne voyagerons pas seulement ensemble, nous devons demeurer ensemble. Je vais tout à l'heure envoyer une dépêche à ma femme; vous n'aurez pas, pour le début du moins, d'autre parti possible que de prendre chez nous votre billet de logement.

— Comment! il y a bien une maison de maître à la Combe?

— Une maison inhabitée et démeublée depuis trente ans, pensez-vous n'avoir qu'à y rapporter vos pantoufles? La pluie ne tombe pas dedans, les murailles sont restées solides, c'est tout ce que je puis vous garantir. Mais, voyons, vous vous serez bien vite rendu compte de l'état des lieux, et si vous vous décidez à faire une installation, vous y procéderez à l'aise en demeurant notre hôte aussi longtemps qu'il le faudra..., du moins aussi longtemps que vous estimerez supportable notre vie de ménage provincial.

M. Gauthier m'a toujours paru trop amoureux du confortable pour que je sois soucieux de mon bien-être chez lui, mais je ne

voudrais pas imposer une gêne à sa femme qui n'est plus jeune; je voudrais garder ma liberté, la liberté même du silence, et je hasarde encore :

— Et l'hôtel?...

— L'hôtel, à Grignan!...

M. Gauthier met ainsi à néant les espérances que j'avais fondées sur ce mot. Il faut que j'accepte son offre, puisque je suis décidé à partir tout de suite pour Grignan, et, certes, j'y suis décidé!

Comme c'est bon, comme cela me paraît étrange de me sentir, non pas encore un intérêt au cœur, mais une curiosité dans l'esprit! Ces buis, ces ruines, ces terrasses sous le soleil méridional, dans la tempête bleue, sollicitent mon imagination. Déjà?... Oui, déjà, Mademoiselle d'Épinouze!

Nous partirons demain, lorsque M. Gauthier en aura fini avec son ex-pupille à laquelle il est venu rendre ses comptes de tutelle.

Après qu'il m'a quitté, j'achève l'après-midi à feuilleter la correspondance de la marquise mon aïeule; et, cependant, je fais tourner sur mon doigt la bague à l'émeraude, et, de temps à autre, — est-ce pour avoir vu tant de fétiches gouvernant la vie des peuples sauvages? — je la regarde avec une impression superstitieuse. Cet anneau, qui m'est venu, tiré du fond d'une tombe, par le plus violent des drames de l'histoire, ne dois-je pas le considérer comme le talisman qui m'entraîne invinciblement là-bas, qui fixera mon existence parmi les ruines dont cette tombe est grandiosement couronnée?

Et quand cela devrait être, puisque mon cœur sera plus douillettement logé entre ces pierres qu'entre les mains potelées de M<sup>lle</sup> d'Épinouze ou de ses pareilles en grâces et en fourberies? Au lieu de chercher en moi le zigzag d'un frisson imperceptible, ne ferais-je pas mieux d'imiter Marion qui, lui-même enfant du pays, procède avec enthousiasme aux préparatifs de notre départ? Je lui ai découvert tout à l'heure que je suis né à Grignan quelques années avant qu'il augmentât d'une âme la population de Chamaret, le village le plus près du château.

— Alors, mon capitaine, nous rentrons chez nous? s'est-il écrié joyeusement.

— Oui, Marion, nous rentrons chez nous!

\*  
\* \*

Nous partons. Des trois domestiques de mon oncle, je n'avais gardé que la cuisinière. Marion s'étant chargé provisoirement de tout le service, la cuisinière a reçu ce matin mes remerciements

et une gratification qui lui en a fait excuser l'imprévu. Marion ferme et verrouille toutes les entrées de l'hôtel, sauf la porte de la rue dont je mettrai tout à l'heure la clef dans ma poche. Déjà hier il a expédié l'automobile, une caisse de livres et les gros bagages; maintenant il descend nos dernières malles pour en charger l'omnibus de la compagnie qui va nous porter à la gare où M. Gauthier nous attend, sans doute, sa valise à la main.

— Est-ce prêt, Marion ?

Marion qui entre dans mon cabinet me tend un « petit bleu »; c'est de M<sup>me</sup> Reynouard :

« Ne vous désespérez pas, mon cher capitaine. En dépit de M<sup>lle</sup> d'Épinouze, vous goûterez sur terre votre part d'amour. Figurez-vous que je viens de découvrir une délicieuse colombe blanche, au bec rose et aux pattes d'or fin, qui vous a vu, qui vous connaît, et qui même a déjà du plomb dans l'aile! Ne partez pas, je vous en conjure, et je vous la ferai voir! »

Seigneur! une autre colombe blanche à « mes troussees »! vite, Marion, un petit bleu, nous aussi, que nous jetterons au premier bureau sur notre passage...

« Mon excellente amie, votre nouvelle colombe n'a du plomb dans l'aile que pour me le passer dans le cœur, soyez-en convaincue, autant que de ma gratitude pour votre persévérance à vouloir faire mon bonheur. Le capitaine de la Garde n'ayant pas besoin de déployer plus d'héroïsme que le plus grand capitaine des temps modernes, il vous avoue qu'il est maintenant, avec l'homme au petit chapeau, de ceux que l'amour met en fuite, de ceux à qui « l'amour fait peur »!

## II

*Elle.* — (Avenue Friedland.)

M. Gauthier, qui est à Paris depuis deux jours, m'a, ce matin, présenté ses comptes de tutelle devant mon cousin de Veyranne, comme si je ne m'en serais pas rapportée à lui, sans qu'on m'ait soumise à une séance qui s'est passée toute pour moi, — et pour Tati, que je regardais du coin de l'œil nichée dans son « confortable », — en bâillements réprimés à grand peine.

L'opération terminée, mon vieux cousin, droit sur son siège, long, funèbre et solennel comme un cyprès de Provence, adresse ses compliments à mon tuteur pour l'excellence de sa gestion, et ensuite, de la même hauteur et avec la même monotonie :

— Puisque, mon cher Monsieur Gauthier, vous avez en quelque sorte servi de père à M<sup>lle</sup> de Veyranne, à Pauline, je lui renou-

vellerai en votre présence la proposition que je lui ai fait entendre plusieurs fois, en espérant que, devant vous du moins, elle daignera y répondre autrement que par une plaisanterie.

Et se tournant de mon côté :

— Pauline, je vous demande, et je le demande aussi à M<sup>me</sup> d'Aubépin et à M. Gauthier, de vouloir bien accorder votre main à mon fils Bertrand de Veyranne, commandant au cinquième hussards, unique héritier de mes biens, qui égalent, s'ils ne les surpassent, ceux que vous tenez de vos parents.

Cette phrase, qui me paraît venir en droite ligne du grand siècle, et celle qui l'a précédée, me font, je le sens, rougir de colère; les autres croient que c'est une rougeur de timidité, aussi leur sursaut est-il plus grand de ma réplique, très éloignée du ton badin, que je fais à M. de Veyranne :

— Mon cousin, jusqu'ici, pour refuser de devenir la femme de Bertrand, j'ai invoqué un motif que vous seul pouviez appeler une plaisanterie : je ne voulais pas me marier de si bonne heure. Il me semble que la raison est valable tant qu'on n'a pas vingt et un ans. Aujourd'hui que je suis majeure, que j'ai le droit de faire prendre à ma vie la tournure qui me plaît le mieux, je refuse d'être la femme de Bertrand parce que je ne serai celle de personne : je ne me marierai pas!

— Jamais?

— Jamais!

A ces mots, tombés comme un oracle de mes lèvres, Tati, du fond de son fauteuil, s'exclame, me contemple avec ravissement et joint les mains en action de grâces; M. Gauthier, qui range encore des papiers dans son portefeuille, sans relever la tête, m'envoie un double éclair de ses petits yeux profonds, et mon cousin de Veyranne, haussant plus haut son « stype », fait entendre un ricanement discret et amer dans lequel commence cette phrase :

— Vous ne voulez pas épouser Bertrand parce que vous ne voulez pas vous marier; pardonnez-moi si je vous dis que ce n'est pas là formuler une raison, mais simplement une résolution anormale... Oh! il est bien entendu que vous êtes majeure, qu'il ne reste aucun droit à vous contester, mais enfin nous sommes trois ici à qui vous ne pouvez guère, non plus, contester le droit de s'intéresser à vos actes, pendant quelque temps encore, du moins..., de désirer qu'ils leur soient expliqués...

— Eh bien! pour satisfaire ce désir, je vous dirai tout en peu de mots : l'état du mariage nè me paraît pas celui où je trouverai le plus de bonheur.

— Que pouvez-vous en savoir, vous, une jeune fille?

— Mais ce qu'on m'en a laissé voir ou entendre : il y a trois ans que je vais dans le monde...

M. de Veyranne gronde alors, en mordant ses moustaches :

— Ce n'est pas dans le monde que s'est formé ce parti-pris étrange, pour ne pas dire plus... Ah! si l'on m'avait écouté pour votre éducation!... Il y a des... intérieurs si... orageux, qu'une enfant n'y peut pousser droit, pas plus qu'un arbuste dans les pays de grand vent...

Tati, la chère mignonne Tati, sent l'insinuation à vif de son cœur que je vois battre, il me semble, sous sa pèlerine de dentelle; toute rouge, sauf ses grands yeux bleus, ses yeux d'enfant, un peu à fleur de tête, qui veulent jeter des flammes et qui ne donnent qu'un miroitement de larmes, elle se lève de son fauteuil, va s'essayer dans l'apostrophe. Mais je sais que sa voix trop douce n'y résistera pas, se cassera au milieu de sa phrase, et je me hâte de la prévenir en allant à elle, en me penchant sur son épaule, en la serrant toute dans mes bras :

— Ma tante chérie! je vous suis reconnaissante de m'avoir gardée près de vous; je vous remercie aujourd'hui pour mon enfance heureuse et caressée.

M. de Veyranne reprend, avec une nuance de regret dans sa voix sèche :

— Ma chère Pauline, je n'ai pas songé à mettre en doute le dévouement de M<sup>me</sup>. d'Aubespain; je faisais seulement allusion à une situation... pénible, qui a dû vous fausser les idées sur le mariage, pour peu que vous l'avez cru moins exceptionnelle qu'elle ne l'est.

— Vous ne pourriez certainement pas m'affirmer qu'elle est exceptionnelle au point d'être unique dans le passé, le présent et l'avenir...

— Je puis du moins vous affirmer que vous n'auriez pas à connaître les chagrins de cette situation en liant votre sort à celui de Bertrand. Mon fils vous aime, Pauline!

J'ai envie de lui crier :

— Mais, je ne l'aime pas, moi, ce Bertrand qui ressemble à son père, compassé, solennel, et un peu lugubre!...

Je me contente de murmurer :

— L'amour même de Bertrand ne me paraîtrait pas une garantie de bonheur. D'autres aussi furent aimées, au début, qui ensuite ont été malheureuses...

Là-dessus, M. de Veyranne, comme piqué par un aiguillon, se lève, disant :

— Je ne puis en écouter davantage ; vos paroles deviennent des offenses pour mon fils.

Il offre à M. Gauthier le bout de ses doigts, s'incline cérémonieusement devant Tati, et comme il va refaire le même geste en passant devant moi, je saisis sa main avec cette prière :

— Je vous supplie de porter mes regrets à Bertrand.

Mais, dans l'antichambre où je suis seule à l'accompagner, il me laisse cet adieu :

— Quoique vous ayez proclamé à grands cris tout à l'heure les droits de votre majorité, Pauline, vous n'êtes encore qu'une petite fille effrayée par des histoires de nourrice ; j'espère pour vous, sinon pour mon fils, que vous prendrez de la vie une idée plus conforme aux justes sentiments d'une femme raisonnable.

J'ai ouvert la porte. Et, Seigneur ! qui est-ce qui se présente à mes yeux ? Robert Delvinge, tenant à deux mains une énorme gerbe de fleurs, d'où sa jolie figure paraît surgir comme une fleur elle-même, une fleur tout étonnée de ce qu'elle voit au monde en la première minute de son épanouissement !

M. de Veyranne le regarde, me regarde et passe en nous adressant à tous deux un sourire amer et sarcastique.

Voilà ce que c'est que les privilèges ! Robert est le seul entre nos amis et amies à qui j'ai laissé connaître mon jour de naissance, et chaque année j'ai reçu avec plaisir, à cette date, un pareil témoignage de son affection. Mais ce matin, je l'enverrais bien aux antipodes, lui et ses fleurs, que je lui arrache avant même qu'il ne me les tende ; et, l'emmenant vers mon petit salon, je m'exclame, riant, quoique exapérée :

— Ah ! mon pauvre Robert ! vous tombez bien, vraiment ! votre entrée en scène est d'un à-propos !

— Qu'y a-t-il donc ? demande-t-il, déconcerté, chagrin déjà.

Je m'effondre dans un fauteuil, les fleurs sur mes genoux.

— Il y a que M. de Veyranne venait de m'adresser pour son fils une demande en mariage, et que, vous voyant arriver avec vos fleurs, après mon refus...

— Vous avez refusé ? Que vous me rendez heureux !...

— Par exemple ! c'est bien sans le vouloir !...

Mais je n'ai pas fini ma plaisanterie que Robert a mis un genou à terre devant moi. C'est un charmant jeune homme, Robert, maintenant, avec son air de lévite échappé du temple, et sa petite moustache blonde, et ses longs cils battant sur ses yeux ; cependant je ne flaire pas le danger encore, et, simplement surprise, je demande :

— Qu'est-ce que cela signifie, Robert ?

— Cela signifie, Pauline, que je vous aime..., oui, vous le savez, mais laissez-moi dire, que je vous aime follement, à en mourir, si... si vous ne consentez pas à m'aimer, à m'épouser!

Je sursaute et me voilà debout, les fleurs entre nous deux sur le tapis. Ah! bien! un assaut ne suffisait donc pas pour aujourd'hui? J'ai envie de battre Robert comme lorsqu'il avait huit ans et moi cinq, et qu'aussi grande que lui, je le terrorisais sans peine. Mais aujourd'hui, comme alors, ses apparences de fragilité le sauvent de ma colère.

Je lui réponds, très calme :

— Ecoutez-moi, Robert, parce qu'une scène comme celle-là ne doit pas se renouveler. Je veux vous répondre comme à mon cousin de Veyranne, quoique vous le sachiez déjà, vous; je ne veux pas me marier; le mariage me fait peur, l'amour me fait peur...

— Que vous répondiez ainsi à M. de Veyranne et à tous les autres, je le comprends, Pauline; mais à moi! à moi! n'ai-je pas toujours fait toutes vos volontés?

— Oui, mais je ne ferais pas plus les vôtres que par le passé, moi, Robert, et c'est pour vous que j'aurais peur, car vous seriez malheureux, horriblement malheureux; il vaut mieux tout vous dire d'un coup : je vous aime infiniment et vous le savez bien, mais je ne vous aimerai jamais!

— Oh! Pauline, Pauline!... quoi! sans espoir?...

— Sans espoir, hélas! mon ami!

Il pleure, il se lamente : je prends sa tête dans mes mains, je la berce un moment, je lui mets un baiser sur le front, puis je lui ordonne de se relever, de sourire, de ne pas m'attrister cette journée par une image de désespoir. Bravement il s'efforce de m'obéir, il s'essuie les yeux et je le garde encore un moment assis près de moi pour achever de panser son pauvre cœur; je lui raconte les formules dont s'est servi tout à l'heure M. de Veyranne, formules si différentes des siennes, et il sourit, des lèvres et de ses yeux mouillés, en apprenant que sa souveraine depuis tant d'années vient à l'instant d'être traitée de petite fille. D'ailleurs, je sens très bien qu'il puise surtout sa consolation dans mon refus qui a précédé celui dont il est victime. Son amour-propre, du moins, ne saurait se plaindre d'être traité sur le même pied que le fier commandant du 5<sup>e</sup> hussards.

Il ne veut pas montrer ses yeux rouges à Tati, et moi je veux qu'elle ignore cette seconde déclaration de la journée; je me charge donc de l'excuser près d'elle, et je renvoie mon petit amoureux, ami résigné, quoique dolent, peut-être, d'ailleurs, espérant toujours malgré lui et malgré moi.

Au déjeuner, une fois son premier appétit satisfait, de même que la première pointe de sa gourmandise, M. Gauthier m'interroge :

— Et alors, puisque vous ne voulez pas vous marier, peut-on savoir ce que vous comptez faire?

— Mais ne vous l'ai-je pas dit, mon bon tuteur? Tati ayant besoin des eaux, nous allons à Royat.

— Bon! Mais après?

— Après! C'est vous qui me le demandez? Ne savez-vous pas que si j'aimerais aller à Pétersbourg au mois de janvier pour glisser en traîneau sur la glace de la Néva, je ne saurais passer le mois d'août sans boire à même le soleil de Grignan.

M. Gauthier dresse l'oreille, hausse ses sourcils touffus.

— Ah! vous viendrez à Grignan?

— Oui, et si vous n'étiez pas occupé à votre côtelette, vous vous frotteriez les mains pendant que vous vous dites :

« Bon, je l'aurai à portée de ma « morale » et je lui ferai lire de nouveau l'histoire de Clytie l'Athénienne qui ne voulait pas aimer, qui, par ses froideurs et ses mépris, désespérait tous ses amoureux, et qui finit par mourir d'amour dédaigné. »

— Non, je ne dirai plus rien, puisque vous savez l'histoire et ma morale par cœur. Vous voilà, d'ailleurs, hors de tutelle..., je laisserai désormais la vie vous faire de la morale en action.

Cette déclaration de M. Gauthier me surprend quelque peu, car il est fort sermonneur de sa nature; je suppose qu'il veut aujourd'hui, le jour où ma majorité fut proclamée solennellement, me laisser sous l'agréable impression que j'ai bien, en effet, la bride sur le cou. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'en prenant congé, à l'heure du train, M. Gauthier, dont Riquette a descendu la valise, me répète plusieurs fois :

— Ainsi, nous vous attendrons à Grignan?... Alors, c'est convenu, vous venez à Grignan?...

Et il frotte vivement ses mains l'une sur l'autre, ce qui, personne n'en ignore, signifie :

« S'il en est ainsi, à nous deux! nous allons voir! »

\*  
\*\*

Mon cousin de Veyranne n'était pas tout à fait dans son tort quand il accusait Tati de m'avoir donné par la parole, et surtout par l'exemple de sa destinée navrante, l'horreur que je déclare pour l'amour et le mariage. Une scène, une scène unique de cette destinée suffit pour déterminer quelle sera la mienne, sans y ajouter les éplorés avertissements de ma tante elle-même, ni le

spectacle du monde qui ne « gaze » peut-être pas autant qu'il prétend le faire devant nous, jeunes filles, les endroits scabreux de ses comédies et de ses drames quotidiens.

J'étais si petite encore, je me souviens à peine de l'âge que j'avais alors. Je sais seulement que mes cheveux voletaient encore en boucles d'ange tout autour de ma tête, et que mes robes n'étaient guère plus longues que celles de ma grande poupée. Chère Tati, qui aviez recueilli l'orpheline dans vos petits bras, sans songer à votre plus pressant besoin d'être recueillie vous-même, abritée de sombres orages qui ont mis ce délicieux air d'effarement dans vos yeux d'azur, Tati, je vois encore la scène affreuse!... Un homme très beau, très grand, aussi grand que vous êtes petite, se tenait penché sur vous, assise devant une table, la plume à la main.

— Signez là, et là!

Et sa main, non moins péremptoire que ses paroles, conduisait la vôtre sur les feuilles de papier qu'il avait étalées une à une.

Vous sanglotiez, tentant de vous défendre :

— Mais Georges! c'est la fin... de quoi vivrai-je?

Il ricana, prononça ces mots criminels :

— Bah! la petite est riche!

— Est-ce que je puis voler l'enfant de mon frère?

— Allons donc! voler! vous n'êtes pas tenue de l'élever gratis...

— Oh! grand Dieu! grand Dieu! oh! Georges!

Et l'on sentait, à l'accent, que le *grand dieu*, c'était Georges.

Elle avait signé; maintenant elle se cramponnait à ses bras, chuchotait désespérément :

— Du moins, vous restez; dites, vous restez?

Il eut la lâcheté ou la générosité d'un dernier mensonge. S'arrachant à l'étreinte de la pauvre créature, il se précipita vers la porte en criant :

— Je reviendrai!

— Ah! Babet, Babet! Il ne reviendra pas, maintenant qu'il m'a tout pris, tout!

Et Babet, ma nourrice, accourue en pleurant, recevait dans ses bras ma pauvre Tati et la berçait comme elle me berçait encore moi-même quelquefois, ou comme elle berçait sa petite Riquette quand un *bobo* nous empêchait l'une ou l'autre de nous endormir :

Et ma tante, à travers ses sanglots, balbutiait, vagissait presque.

— Il a fini par m'emporter le cœur avec ma fortune!... Moi qui l'avais tant aimé! Oh! qu'on devrait avoir peur de l'amour!... Que de si belles apparences puissent dissimuler le monstre le plus affreux qui soit au monde!... Babet, quand le moment sera

venu, préservez votre Riquette de l'amour, elle en serait victime; toutes les femmes sont victimes de l'amour!

Et pendant que Babet, maternellement, plaignait Tati, lui essuyait les yeux, lui proposait, — panacée souveraine en pays dauphinois et provençal, — une tasse de tilleul, la petite fille que je vois encore comme je la voyais alors dans la glace d'une armoire, assise sur sa chaise basse, tenant machinalement par un bras sa poupée oubliée pendant à terre, cette petite fille, stupéfaite d'une semblable tragédie et du peu qu'elle en comprenait, hasardait parfois le regard de ses yeux agrandis d'épouvante vers la porte de la chambre d'où « Georges », le beau Georges, reviendrait peut-être, comme il l'avait dit, mais alors sous une figure de bête apocalyptique, pour se jeter sur nous trois et nous dévorer...

Combien souvent aux années de ma première enfance, je ressentis la peur de le voir revenir!

Chaque fois que Tati, debout devant la cheminée de sa chambre, tombait dans la contemplation fixe d'une photographie, portrait du beau « Georges », qu'elle conservait dévotement dans un beau petit cadre artistique. Si, obéissant à cette touchante incantation, celui qui avait dit : « Je reviendrai! » nous réapparaissait tout d'un coup et sous la vraie forme de monstre!

Je comprends aujourd'hui la croyance aux envoûtements, car il me semblait que si j'avais pu avoir ce portrait en ma possession et le lacérer, le « beau Georges » serait mort, au loin, de mes coups, et ainsi définitivement mis hors d'état de revenir faire pleurer Tati et nous dévorer l'une et l'autre.

Donc l'amour me fait peur! J'ai peur d'aimer et d'être victime comme tant d'autres dont je connais déjà la déplorable aventure du cœur et surtout, comme cette jeune femme au brillant sourire, à laquelle je ressemble et qui, du chevet de mon lit, me regarde, le jour, aller et venir le refrain aux lèvres, et, la nuit, me met de beaux rêves au front : cette jeune femme, ma mère, morte d'amour. Un matin, lorsqu'elle était encore toute jeune mariée, dans notre chère maison de Grignan où je vais retourner bientôt, on lui apporta le corps de mon père mort, frappé accidentellement à la chasse. Deux jours après elle le rejoignait dans la tombe, l'appelant avec désespoir...

Evidemment si j'épousais le doux petit Robert Delvinge, je ne connaîtrais pas ces horribles trahisons qui ont fait de Tati une martyre du mariage, et je résisterais mieux que ma mère à l'une de ces catastrophes qui n'écrasent que les cœurs tout gonflés d'amour. Seulement, voilà, je n'ai aucun goût pour les ascensions en ballon captif. A monter, je voudrais connaître en plein le ver-

tige des en-haut, toutes cordes tranchées, tout lest rejeté : ma fortune, ma liberté, ma raison et ma vie!... Mais je ne monterai pas. La peur de l'amour m'enracine d'autant plus profondément que j'éprouve l'attrait de ses curiosités les plus périlleuses.

### III

*Lui.* — (Grignan-La-Combe.)

Je rentre enfin « chez moi » après avoir été une grande semaine l'hôte de M. et M<sup>me</sup> Gauthier, dans leur maison aux panonceaux, sur la place Castellane. Il manquait, en effet, un peu plus que mes pantoufles à la Combe, pour m'en rendre l'habitation possible.

C'est une grande villa, une gentilhommière d'assez belle allure, entre ses deux poivrières aux toits de briques vernissées, — nous avons droit de colombier, paraît-il; — elle est adossée à la cour de la ferme, qui fut d'abord la demeure de mes aïeux lorrains; la façade principale a le faste d'une cour d'honneur avec deux grandes pièces d'eau entre lesquelles aboutit une courte allée de platanes partant de notre chemin au bord du Lez. Des herbes courtes étalent quelques pans de tapis sur les graviers de la cour; dans les angles des poivrières, une végétation sordide lutte pour la vie, s'emmêle et fume chaque année de sa mort un pied de lierre dont la verdure charnue et luisante s'étage, jusqu'à se confondre, avec le feuilletage, miroitant au soleil, de la toiture. Devant la porte, jadis comme les volets couleur de bronze, aujourd'hui zébrée par les pluies de lignes poussiéreuses, quelques mousses et pariétaires s'échappent de dessous la pierre du seuil : cependant tout cela n'est pas signe d'irréparable abandon; M. Gauthier devait passer par là de temps à autre.

Il me suit dans ma première visite à la maison avec la grosse mère Martinin, la femme du fermier, stupéfaite de voir en chair et en os son propriétaire, un mythe pour elle jusqu'ici, tout au plus une signature.

Dans la première pièce où nous entrons à droite du couloir, et qui est la salle à manger, des canisses, sorte de claies en roseaux tressés, posées sur des tréteaux, exposent, au grand soleil qui entre par les croisées ouvertes des rangées de prunes bleues toutes plissées déjà, et des monceaux de tilleul odorant. La mère Martinin s'excuse de m'avoir envahi, murmure :

— Il faut tant de « large »!

Le tilleul, les prunes sèches, les canisses à part, je ne vois

aucun meuble, aucun ustensile, aucun indice d'aménagement dans la maison.

J'aurais cru y trouver du moins quelques restes utilisables de la vie domestique; je ne formule pas mon opinion que M. Gauthier guette sur mes lèvres avec un branle de tête qui signifie :

« Que vous disais-je? »

L'alternative de camper dans ce désert ou de rester chez lui en « invité » me rend d'une humeur fort noire, lorsque Marion, qui furette plus avant et plus haut, se montre rayonnant à une porte.

— Mais, mon capitaine, il y en a ici des meubles!

Je me précipite dans la pièce où il dit avoir fait sa trouvaille. Des meubles, ce tas de vieilles planches? Marion l'affirme; il dégage en effet des panneaux d'armoires, un fronton, une colonne de lit Empire..., ce sont bien là des meubles, démontés avant le départ de la famille, et qu'on laissa cependant parce qu'ils faisaient double emploi, et, sans doute, en pensant aux installations relativement exigües de Paris.

— Si mon capitaine me donne carte blanche, à la fin de la semaine, il couchera « chez lui » installé comme un prince.

— Comme un prince, Monsieur Marion! nous sommes voisins de Tartarin, il me semble!

N'importe, Marion a sa carte blanche; — je crois qu'il fit son apprentissage d'ébéniste avant l'appel de sa classe. — Quoi qu'il en soit, après s'être montré à peine chez M. Gauthier durant quatre jours, il est venu aujourd'hui triomphalement, à l'heure du déjeuner, a posé la clef de la maison sous ma serviette en m'annonçant que, si je trouvais l'installation suffisante, il transporterait mes malles dans l'après-midi.

En vérité, je n'ai pas eu à me souvenir que je suis, au fond, moi-même un méridional, dans les éloges que j'ai donnés à mon domestique. Ces gros meubles noirs, réunis dans la salle à manger contre les belles boiseries grises un peu vermoulues, un peu déteintes, malgré le consciencieux lavage qu'elles ont subi, l'acajou « empire » de la chambre à coucher dont il a fait couvrir les murs d'un papier de ton neutre, deux ou trois carpettes disséminées sur le carreau passé au rouge, tout cela fait une installation fort convenable de prince déchu, de « prétendant » fugitif que je suis.

Et me voici ce soir rêvant près de ma fenêtre ouverte, devant une grosse table aux pieds tors.

Cette première soirée d'août est suprêmement estivale; un vent tiède comme un souffle humain m'arrive du large de la plaine avec les bruissements affairés du monde des insectes et

des odeurs savoureuses de chaume cuit au soleil; les cigales se sont tuées, collées aux branches des mûriers, tandis que les grenouilles des deux bassins coassent infatigablement par-dessus la plainte douce et honteuse des crapauds. La chaleur, en ce pays, est excitante comme le vin de ses vignes; elle rend loquace toutes les créatures qui l'habitent, et c'est pourquoi, sans doute, je couvre ce soir plusieurs pages de mon écriture.

C'est qu'aussi, sans avoir l'esprit de tournure élégiaque, je puis éprouver quelque chose d'un condamné à la prison cellulaire malgré l'immensité de ma maison déserte, et il m'est bien permis de m'écrier, comme il m'arrive de le faire quelquefois :

— O Mademoiselle d'Épinouze! que n'étiez-vous vraiment celle que j'ai vue en vous! je vous aurais amenée dans cette maison que votre sourire aurait transformée en palais féerique, et dans ce pays, séjour naturel des fées et des enchanteurs!

Pas un seul jour depuis mon arrivée, ou le matin ou le soir, je n'ai cessé de parcourir en automobile ce cirque de magnificences naturelles dont Grignan marque le point central. Tantôt filant sur l'une des hautes routes blanches bordées de menthes rosées, de chardons bleus, Grignan m'apparaît dans son bassin de verdure parmi les vagues des coteaux voisins, tel qu'une de ces nefs massives et dorées du moyen âge qu'on voit dans les très vieux tableaux, amarrées pour les siècles des siècles; tantôt c'est un jardin de Babylone qui semble posé sur les flancs mêmes des lointaines montagnes violettes, et tantôt il s'érige très haut, sur l'immaculée nudité du ciel en l'aspect de la plus belle couronne murale qu'un peuple victorieux se soit jamais offerte à lui-même.

Je suis monté aussi plusieurs fois au château, je me suis promené parmi l'affliction de ses nobles ruines, parmi ses buis, ses chênes et ses ifs, sur la terrasse où l'orgueilleuse comtesse Madelonne menait sa petite cour de Provence en carrosses dorés; et, sauf ma première visite, toutes ont été faites à l'insu de M. Gauthier qui estime que je paierai toujours trop cher ce tas de pierres improductif, et qui ne veut pas qu'on me sache un acheteur éventuel.

— Un concurrent qui se déclare en fait « lever » deux ou trois autres prêts à surenchérir, affirme-t-il.

Et, pour amuser mon impatience, M. Gauthier m'a communiqué le plan du château tel qu'il exista en toutes ses parties et tel que je voudrais le reconstruire. Par son entremise, j'ai obtenu du possesseur l'autorisation de relever la copie de ce plan; j'y vais employer un élève de Centrale en vacances ici, un jeune homme

que j'ai engagé aujourd'hui même. Cela me fera une distraction appréciable dans mon existence d'ermite ambulant.

\*  
\* \*

(La Rochecourbière.)

Voilà déjà plusieurs jours que je fais chaque matin le voisinage de la ferme un peu bien tumultueuse dans ce plein travail de la moisson. Toute cette semaine, on a battu ou plutôt dépiqué le blé, c'est-à-dire qu'on a écrasé les épis pour en faire sortir les grains avec le rouleau ancestral promené, par des mules aux yeux bandés, sur les gerbes rangées en cercle ; les garçons de la ferme, patoisant et riant avec les filles, la fourche de bois à la main. Aujourd'hui, c'est le van mécanique dont le souffle monotone a commencé avec les vociférations des coqs. C'est pourquoi je viens dater mes lettres et « mon journal » de la Rochecourbière, cette grotte qu'a célébrée et rendue célèbre la plus spirituelle de mes aïeules, cette grotte où elle présida des parties de musique, de bonne chère et de piquants propos — peut-être les dernières cours d'amour qui se tinrent en France, elle qui ne voulut pas aimer, sinon maternellement.

C'est étrangement joli cette grande roche aride qui ne porte que des genévriers, des térébinthes, des yeuses, et une espèce de gazon grisâtre composé de thym, de lavandes et d'immortelles, tandis qu'en bas, au contraire, le flanc est ceinturé d'un bois délicieusement frais et touffu, soutenu par un mur de pierres sèches drapé de lierre et de chèvrefeuille. Les buis, les houx de Provence, les ifs, les aubépines, toutes sortes d'arbustes aux baies luisantes ou aux flocons duveteux tiennent les interstices entre les pieds des chênes, des bouleaux et des acacias. Du chemin vicinal qui longe la Rochecourbière, un escalier à deux étages, coupant le bois, conduit à l'esplanade devant la grotte, en face de la petite vasque dans laquelle la roche pleure continuellement sous l'ombre qu'elle fait elle-même et que lui font les arbres du bois. A droite et à gauche de cette esplanade, un autre escalier mène à un chemin montant qui aboutit, d'une part, au-dessus de la colline, et qui se referme, de l'autre, autour d'une belle large table de pierre dont un banc répète le dessin des pans coupés.

C'est cette table qui me sert de bureau, en ces heures matinales exquises où je ne puis craindre l'invasion des touristes en caravanes qui apportent là, par les beaux jours, leurs paniers de victuailles et le gros rire des pique-niques. Bien que la grotte soit propriété communale, elle dut nous appartenir jadis, car le vieux nom de Combe qui baptise ma ferme est synonyme de grotte,

aussi fais-je un peu ici le propriétaire, et le soir, si je doute qu'il me soit venu des visiteurs importuns, j'envoie un garçon de la ferme pour ramasser autour de la table les débris de leur dessert.

Le château a été vendu hier, il est pour quelques semaines la propriété du comte d'Ellan qui possède dans la région un château moins historique mais beaucoup mieux conservé. M. Gauthier m'avait interdit de concourir à ces premières enchères; il médite actuellement le prix que je devrai proposer pour la vente définitive qui aura lieu devant le tribunal de Montélimar. Ces lenteurs légales me causent des impatiences infinies. A quoi vais-je donc occuper les trois ou quatre semaines d'attente? Je sais bien que nous aurons la vente du mobilier, qui comprend aussi quelques pièces de musée intéressantes pour les amateurs : je n'ai rien vu à me tenter beaucoup, sauf, parmi les tableaux, le portrait de M<sup>me</sup> de Simiane, le plus délicieux Largillière qu'il soit possible d'imaginer, mais sans doute parce que l'artiste avait affaire à la grâce inimaginable de celle qu'on appelait l'adorable, la divine Pauline!

Seulement ce tableau que je vois déjà placé sur ma cheminée sans glace, je dois le convoiter en un profond silence. Je n'en parle même pas à M. Gauthier qui jeterait d'abord les hauts cris et ensuite traiterait du matin au soir de la marche à suivre pour l'avoir au meilleur compte. Or, à part lui, sa femme, Marion et les gens de la ferme, je n'adresse la parole à personne. Ce n'est pas que Grignan soit dépourvu de gens sociables, mais c'est moi qui ai cessé de l'être; ma récente aventure m'a mis sous le sac et sous la cendre et je ne tiens pas à en sortir; à Grignan comme à Paris, quelque colombe blanche pourrait fort bien se trouver qui, me démasquant, se hâterait, l'œil pâmé, sur mon demi-million, de gémir qu'elle a aussi du plomb dans l'aile...

Marion, lui, n'ayant point passé par les mêmes affres, s'est mis dès le premier jour à tu et à toi avec le pays tout entier. Il a même fait ou retrouvé ici, ces derniers jours, une amie, une enfant élevée à Chamaret par une tante voisine de ses parents à lui. Cette enfant, aujourd'hui une jeune fille, est « en condition » avec sa mère, chez M<sup>lle</sup> de Veyranne, la propriétaire du Roure, une gentilhommière pareille à la Combe, moins les traces d'abandon, et qui fut nommée d'après un bois de chêne-verts (roures, en provençal) et surtout d'après un de ces arbres qui atteint là, de temps immémorial, une colossale splendeur. Les terres du Roure, à bords mitoyens de la Combe, occupent tout le coteau de la Rochecourbière jusqu'aux peupliers du Lez que mes platanes rejoignent aussi.

M<sup>lle</sup> de Veyranne est arrivée avant-hier au Roure, paraît-il. Marion, en faisant « un bout de conduite » à son amie Riquette, dit l'avoir aperçue dans le jardin de la villa. C'est une toute petite vieille dame en camail de dentelle. Allons, il n'est pas à craindre qu'aucune colombe blanche vole vers moi du pigeonnier voisin ! D'ailleurs, hier, à table, — car je vais quelquefois encore dîner place Castellane, — M. Gauthier dit à sa femme en se frottant les mains :

— Voilà Pauline à Grignan : on va pouvoir reprendre les promenades au Roure et les bonnes parties de whist.

Quelles délices ! Pauline, M<sup>lle</sup> de Veyranne, est sans doute contemporaine du ménage.....

#### IV

*Elle.* — (La Rochecourbière.)

Affluence de Parisiens à Royat ; trois demandes en mariage à repousser en me déclarant « touchée de l'honneur insigne ». Enfin, me voici dans la retraite sûre de ma bien-aimée Rochecourbière, où, comme chaque année, j'apporte ce matin mon écritoire pendant que Tati et Riquette sont encore en leur délicieux affairément autour de nos malles qu'elles achèvent de débarrasser.

Je suis portée à croire qu'il y a quelque fondement dans ce que les savants nous racontent de nos grands-parents les troglodytes. Il est certain que, d'atavisme ou non, nous aimons, en général, de hanter les grottes, les cavernes. Pour moi, sans remonter aux âges de pierre, je me trouve en « famille » à la Rochecourbière avec l'ombre riante de la marquise de Sévigné, mon aïeule. Pour peu que la tradition couse ensemble les parchemins, je descends d'elle, en effet, par cette Pauline de Simiane dont je porte le prénom comme toutes les filles aînées de notre famille. Tati affirme que j'ai le fameux nez carré de la grand-mère et de la petite-fille et que, comme elle deux, je n'en suis pas plus laide.

Quand je monte au château pour rendre visite aux portraits de mes aïeules, je conviens, sans trop de peine, que Tati pourrait bien avoir raison : il ne me manque qu'un Largillière capable d'accentuer en beauté la ressemblance. Si mes salutaires méfiances de l'amour et du mariage avaient besoin de se fortifier sur un exemple historique, je le trouverais ici, dans le souvenir de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Veuve à vingt-trois ans, belle et recherchée, elle ne se remarqua

pas. Son mari, qu'elle avait la faiblesse d'aimer, lui disait très courtoisement : « Vous êtes pour tout autre homme la plus aimable de toutes les femmes, mais, pour moi, je ne saurais vous aimer ! »

On fuirait jusque dans l'autre monde une occasion d'aimer qui vous exposerait à entendre de ces aménités-là ! Il me suffit bien, je crois, d'avoir fui à Grignan. La campagne électorale que fera, sans nul doute, près de moi, M. Gauthier, n'y troublera pas ma quiétude, attendu que je ne lui sais aucun candidat sous la main. Ce n'est donc pas ici que je puis redouter les poursuites d'un amoureux transi, ou soi-disant tel.

Plus avancée que moi, Riquette a un ami, sinon un amoureux, un garçon de Chamaret, retour du régiment, et demeuré le domestique de l'officier auquel il servait d'ordonnance. Cet officier, un capitaine en retraite, je crois, n'est autre que le maître de la Combe, qu'on n'avait jamais vu dans le pays ; du peu que Riquette à su de Marion, en une ou deux rencontres, le capitaine vient ici se remettre des fatigues de ses campagnes, — il a fait celle de la Chine.

Ce serait là une fameuse ressource pour la conversation ! Et moi qui ai si grande envie de prendre au premier jour le Transsibérien ! Je demanderai à M. Gauthier d'amener au Roure ce guerrier blanchi sous le harnais, et qu'il doit particulièrement connaître, puisque, jusqu'à présent, c'est lui qui a géré les terres de la Combe.

Cependant j'ai cru devoir mettre en garde Riquette contre les entreprises possibles de M. Marion.

— Je gage que ce garçon te fait déjà des compliments ?

Riquette rit et rougit :

— Dame ! quelques-uns !

— Tu serais bien sotté de l'en croire ! Où cela te mènera-t-il ?

— Marion dit que, si je voulais, ça nous mènerait devant M. le Maire et M. le Curé.

Je m'indigne.

— Et tu irais ? Vraiment, je le crois, même après tout ce que tu as entendu dire du malheur des femmes dans le mariage !

— Oh ! fait Riquette paisiblement, tout le monde n'a pas la guigne comme Madame..., et puis, on aime bien se rendre compte par soi-même...

Riquette ici me regarde un peu en dessous, et la sournoise me demande :

— Est-ce que..., est-ce que M<sup>lle</sup> des Rieux..., je veux dire, est-ce que M<sup>me</sup> Bressolles n'a pas écrit à Mademoiselle si... c'est un état qui lui plaît, le mariage ?

— Mademoiselle Riquette, vous avez dû jeter un coup d'œil sur les cartes de la nouvelle mariée. J'en mettrais ma main au feu!

Je réponds, en haussant les épaules :

— Une lune de miel, qu'est-ce que ça prouve!

Riquette purlèche ses lèvres comme une chatte qui aperçoit une tasse de lait :

— Une lune de miel, c'est toujours ça! dit-elle.

Des cartes postales de Marthe Bressolles, j'en reçois tous les jours ou à peu près. En voici une de Florence sur laquelle flamboient ces mots : « L'idéal, chère, l'idéal », — qui, je le sais, ne se rapportent nullement à l'image du palais Pitti dont cette carte est décorée.

Ce fut convenu avec Marthe le jour de son mariage, il y a deux mois; tout le temps du voyage de noces, un simple échange de cartes; mais à son retour, par exemple, le déballage « intégral » des péripéties de « toutes natures » qu'elle y aura rencontrées. J'espère que Marthe me tiendra parole, puisque je ne me soucie pas, comme Riquette, de me rendre compte par moi-même. En attendant, et pour remplacer les épanchements que nous avons coutume, Marthe et moi, de nous faire dans notre correspondance, j'écrivais une sorte de journal.

Mais il est temps que je termine ce « numéro ». La grande fournaise d'or est chauffée à son plein; la coulée du soleil, arrivant au-dessus de la Roche, va se faire entre les feuilles mêmes jusqu'à ma table de pierre... On entend des voix, des rires, des bruits de roues assourdis sur la terre et sur le gazon du chemin. Je me hâte de ramasser mes paperasses et de m'enfuir sans me demander si c'est une théorie de touristes qui s'avance, ou si ce pourrait être le cortège-fantôme de M<sup>me</sup> de Grignan, revenant de l'autre monde, hanter un endroit qu'elle aimait de celui-ci, avec les prélats et le chevalier, ses beau-frères, ses dames, ses maîtres-d'hôtel, ses philosophes et ses violons...

ALBERICH-CHABROL.

La suite prochainement.

---

## LES RELIGIONS D'AUTORITÉ

ET

# LA RELIGION DE L'ESPRIT

---

C'est le titre même de l'ouvrage posthume d'Auguste Sabatier. Il n'est peut-être pas téméraire de penser qu'un certain nombre des lecteurs du *Correspondant* ne connaît pas assez la philosophie religieuse de Sabatier. Dès lors, il ne sera pas inutile de décrire les traits généraux de sa physionomie et de dessiner le cadre de son système théologique. Ancien doyen de la Faculté protestante de Paris, Sabatier était devenu, dans les dernières années de sa vie, par l'éclat de son talent et le prestige de ses qualités, le chef du protestantisme français. Ame d'élite, cœur qui s'ouvrait spontanément à toutes les misères humaines, il unissait la plus humble piété à la critique la plus hardie. Lorsqu'on le considère à travers ses écrits, on ne peut s'empêcher de conclure que c'était une tête de penseur et de savant sur un corps d'enfant. Sa fin fut, du moins en apparence, celle d'un ferme chrétien ; il rendit le dernier soupir en répétant les paroles du Maître : « O Père, je remets mon âme entre tes mains. » Il termina aussi l'ouvrage, dont nous entreprenons ici une franche et loyale discussion, par ces vers du grand Corneille :

O Dieu de vérité, pour qui seul je soupire,  
Unis-moi donc à toi par de forts et doux nœuds.  
Je me lasse d'ouïr, je me lasse de lire,  
Mais non pas de te dire :  
C'est toi seul que je veux.

Il va sans dire que nous n'avons pas à pénétrer dans sa conscience ; car on pourrait se demander à qui s'adressent ces élans de piété. Est-ce au Dieu personnel de l'Évangile ? Nous serions porté à le croire. Est-ce au Dieu impersonnel de l'Idéalisme ? Certains passages de l'*Esquisse* permettent de le supposer. L'inti-

mité de la conscience est un sanctuaire fermé. Qu'il nous suffise de constater la forme extérieure de la piété chrétienne qui s'échappait de ses lèvres.

Par ses deux dernières publications, Sabatier a exercé une influence considérable sur la mentalité religieuse de l'élite de la nation. Cette influence est due sans doute, en grande partie, aux qualités à la fois intellectuelles et littéraires de l'auteur, mais aussi, ne craignons pas de le dire dans l'intérêt de la vérité, au manque d'une sérieuse réfutation de la part des catholiques. Son dernier ouvrage a fortement secoué l'opinion chez tous ceux qui s'intéressent aux problèmes religieux de l'heure présente; on ne se hasarde pas trop en ajoutant qu'il a surtout secoué l'opinion catholique, probablement parce qu'elle est plus impressionnable et qu'elle est moins habituée aux profondes discussions des questions religieuses.

La théorie de Sabatier tient tout entière dans deux idées; la thèse : toutes les religions d'autorité, quelles qu'elles soient, sont destinées à disparaître avec le progrès de la culture scientifique, pour faire place à la religion intérieure, à la religion de l'esprit; la méthode : l'histoire et la psychologie sont les deux disciplines dont il se sert pour asseoir sa thèse. Guidé par ces deux principes, Sabatier fut, chez nous, le promoteur de cette tendance contemporaine qui consiste à emprunter à l'enseignement de Jésus la morale sans le dogme, la foi sans la croyance; il vida l'Évangile de tout contenu dogmatique pour le réduire à une simple vie intérieure. A l'entendre, ce triage serait imposé à la conscience chrétienne par les progrès de la science et de la critique. L'intelligence chrétienne ne pourrait rester en arrière ou à l'écart du mouvement scientifique, sans être en opposition avec toute la culture moderne et rendre ainsi la croyance irrationnelle. Ces idées, exposées d'une manière à la fois élégante et sincère, ont séduit bien des âmes, chez qui un profond sentiment religieux, fruit spontané de leurs aspirations élevées, a de la peine à se soumettre à la sévère discipline qu'impose à l'intelligence l'adhésion aux vérités révélées. Ces âmes, qui deviennent de plus en plus nombreuses, sont remplies d'admiration pour la beauté, la sublimité de la morale évangélique; mais éprises en même temps de liberté, elles éprouvent une grande répugnance pour l'autorité extérieure; et, d'autre part, elles se sentent incapables de concilier le dogme avec leur culture scientifique. La majorité des protestants, qui regarde le libre examen comme l'axe même de son système religieux, ne fut nullement émue de ces hardiesses, se rallia assez facilement aux idées de Sabatier et sacrifia le dogme sur l'autel de la critique.

Beaucoup de catholiques cultivés, douloureusement impressionnés par ce brillant exposé, ne craignirent pas de déclarer : « Nous sommes profondément attachés à notre religion, nous voulons la professer du fond du cœur, mais nous ne voulons pas être au-dessous du niveau scientifique de ceux de nos compatriotes qui ne partagent pas nos croyances. » C'est pour les uns et les autres que nous écrivons cet article, qui n'est, en définitive, qu'une étude critique du dernier ouvrage d'Aug. Sabatier.

## I

Sabatier a dirigé sa première charge contre le dogme de l'autorité; il fallait naturellement se débarrasser de cet obstacle pour établir la théorie de la religion de l'esprit. Avec une maîtrise plus artificieuse et éblouissante que rigoureuse et impeccable, il s'est efforcé de décrire la lente évolution, à travers les âges, du dogme de l'autorité au sein du catholicisme et du protestantisme. Semblable au paléontologue et à l'archéologue, il s'appliqua de toutes ses forces à reconstruire un organisme vivant ou à dégager un édifice de la poussière des faits et des textes. Son exposition et son impitoyable critique du dogme de l'autorité au sein du Protestantisme sont parfaitement exactes; la Réforme s'est accrochée à une multitude de branches qui, toutes, se sont, tour à tour, cassées entre ses mains. Il en est tout autrement de l'autorité au sein du Catholicisme; c'est un roc qu'il n'est pas facile de démolir, malgré les artifices de tactique. On s'aperçoit, de prime abord, que l'auteur marche ici sur un terrain qu'il ne connaît pas assez; voilà pourquoi il s'égaré très souvent et s'engage dans des chemins abandonnés depuis longtemps comme impraticables. Il a beau déployer toutes les ressources de ses connaissances historiques, il n'arrive pas à atteindre le but qu'il poursuit, précisément parce que sa thèse est historiquement fausse. Chose étonnante, cet esprit si souple et si éveillé, doué d'une incomparable puissance de travail, ne s'était pas tenu au courant des progrès de l'histoire. Pour ce qui regarde particulièrement l'Histoire de l'Eglise, il n'a jamais pu dépasser les notions qu'il avait reçues à l'université de Strasbourg où il fit ses études théologiques. C'était à l'époque où Lipsius venait de dresser, contre le siège de Rome, l'échafaudage du roman pseudo-clémentin, et déployait dans cette œuvre une grande érudition, mais dirigée par une imagination aventureuse; c'était aussi l'époque où Baur expliquait les origines chrétiennes par la fameuse théorie du

*Pétrinisme* et du *Paulinisme*. L'influence de ces deux maîtres se retrouve dans toute la partie historique de l'œuvre de Sabatier. Asservi à cette mentalité historique, dont il n'a jamais pu se défaire, il ne voit et n'apprécie les événements qu'avec des idées préconçues. Il ne semble pas s'être douté que nos connaissances des origines chrétiennes ont fait, depuis trente-cinq ans, des progrès considérables; et tous ces progrès ont eu pour résultat de mettre en lumière le rôle de l'autorité et surtout du siège apostolique dans l'Eglise. Et la tradition? Elle serait née, suivant Sabatier, d'un simple expédient de polémique théologique; elle serait sortie de l'embarras où se trouvèrent les premiers écrivains ecclésiastiques, Irénée et Tertullien, en face des attaques de leurs adversaires, Valentin et Marcion, qui en appelaient exclusivement à l'Écriture. Ne pouvant triompher sur ce terrain, Irénée et Tertullien auraient inventé la théorie de la tradition. C'est là une pure fantaisie. La tradition se trouve dans saint Paul<sup>1</sup>, qui est antérieur à Irénée et à Tertullien, à Valentin et à Marcion. Sabatier résume son étude sur ce sujet en déclarant que la théorie catholique de la tradition repose sur trois prémisses fictives : « 1° Que les apôtres ont rédigé et laissé à leurs successeurs un formulaire immuable de la foi chrétienne; 2° Que les générations suivantes n'ont rien ajouté, rien changé aux habitudes et aux idées qu'elles avaient reçues en héritage; 3° Que les évêques sont les successeurs des apôtres et les héritiers de leurs dons et de leurs privilèges<sup>2</sup>. » Nous aurions sûrement étonné Sabatier si nous lui avions dit que ces trois prémisses, telles qu'il les entend, ne sont nullement la base de la théorie catholique sur la tradition; aucun critique catholique ne croit plus présentement au formulaire complet, absolu et définitivement fermé, c'est-à-dire au Symbole laissé par les apôtres; ce que les apôtres ou plutôt Jésus-Christ nous a légué, c'est la substance de ce Symbole; tous les critiques catholiques sont d'avis que les générations suivantes ont ajouté bien des choses au patrimoine apostolique; elles ont fait d'abord des additions au Symbole lui-même; et, en vertu du développement des dogmes, elles ont tiré une riche moisson du germe déposé par Jésus-Christ et les apôtres; enfin si tous les catholiques regardent les évêques comme les successeurs des apôtres, il n'en est pas un seul qui les considère comme les héritiers de leurs *dons* et de leurs *privilèges personnels*. L'institution de l'épiscopat a subi, il est vrai, une certaine évolution dans ses

<sup>1</sup> Voy. la seconde Épître aux Thessaloniens, chapitre II, verset 14.

<sup>2</sup> P. 113-114.

modalités ; mais il n'en est pas moins vrai que ses racines plongent dans le sol apostolique. Comment expliquerait-on autrement les textes si précis de saint Ignace d'Antioche ? Sabatier tourne la difficulté en déclarant<sup>1</sup> que pour Ignace d'Antioche l'évêque est une personnalité mystique. C'est là une de ces réponses qui se heurtent aux textes historiques les plus concluants, et qui sont tout au plus destinés à pallier un embarras de polémique.

L'on suit le même procédé pour ce qui touche à l'autorité du siège romain. L'arbitraire préside à cette vaste construction. Le fait de l'intervention des évêques de Rome dans de nombreux conflits d'ordre ecclésiastique, le texte si clair de saint Irénée en faveur de la primauté de Rome n'ont aucune valeur aux yeux de Sabatier. Tout cela se perd pour lui dans la pénombre d'un passé très éloigné, où, naturellement, les lignes du dessin n'ont ni la même fraîcheur ni la même clarté. L'auteur eût sans doute voulu voir dans le premier pape le rayonnement de Pie X. Pourquoi ne pas exiger qu'une catacombe soit le palais du Vatican ou le Louvre ? Sabatier, qui s'était fait l'apôtre de l'ascension de l'humanité dans des formes religieuses de plus en plus supérieures, aurait-il oublié de tenir compte de la simple loi du développement ? Sa construction du dogme de l'autorité manque, pour ne pas dire davantage, d'une solide base historique.

## II

L'expérience du passé sera-t-elle plus concluante en faveur de sa thèse ? Adelphe, s'appuyant sur un fait historique d'une portée immense, objecte à Sabatier<sup>2</sup> que toutes les églises chrétiennes, dans tous les temps, ont institué dans leur sein quelque autorité dogmatique pour garantir la vérité de leur enseignement. Si Adelphe eût été au courant de l'histoire comparée des religions de l'humanité connue, il aurait pu élargir la base et reculer l'antiquité de ce fait historique. Ce ne sont pas seulement les diverses formes du christianisme qui ont reconnu le principe d'autorité ; ce sont aussi toutes les religions de l'ancien monde : l'Assyrie, l'Égypte, la Grèce et Rome, pour ne citer que quelques exemples, ont toujours eu un sacerdoce, une hiérarchie religieuse. On comprend que cet argument ait frappé le théologien protestant, qui avait fait de l'histoire une de ses bases d'opération. Sabatier répond que les formes de cette autorité ont changé dans le cours

<sup>1</sup> P. 171. — <sup>2</sup> P. 435-436.

des siècles. La chose est certainement fautive pour l'Eglise catholique. Sans doute nous ne contesterons pas que l'autorité du Pape et des évêques ne se soit manifestée avec plus ou moins d'éclat suivant les temps et les circonstances, car tout dans l'Eglise est soumis d'une manière plus ou moins profonde à la loi du développement; mais il n'en est pas moins vrai que l'Eglise, à l'origine, a été gouvernée par le cadre de la hiérarchie actuelle : le Pape, les évêques et les prêtres; dans ses institutions il n'y a jamais eu ni révolution ni transformation, mais de simples adaptations aux contingences historiques. Or, ces légers changements s'imposent fatalement à toute société qui est faite pour vivre sur cette terre et gouverner les hommes dans le domaine spirituel.

Sabatier n'est cependant pas sans comprendre combien est importante la persistance des formes autoritaires dans le christianisme. Aussi essaye-t-il de l'expliquer, selon son habitude, par la psychologie et l'histoire; il en donne donc deux raisons : la première est d'ordre psychologique : « C'est, dit-il, une naïve et naturelle illusion de la foi populaire, à son premier stade de développement, qui lui fait transporter le caractère surnaturel et divin, de son objet aux organes par lesquels la divinité se communique ou se fait connaître. Ainsi le sorcier, chez les peuples sauvages, prend un pouvoir magique. Ainsi la sibylle est douée d'une puissance de vision surnaturelle. Ainsi la parole catholique, pour les dévots de son culte et même celle du pasteur protestant aux yeux des fidèles ignorants, devient la parole même de Dieu<sup>1</sup>. » D'accord sur le fait. Mais si tous les peuples sont portés à mettre un intermédiaire entre Dieu et l'homme, n'y a-t-il pas là une loi psychologique, résultant de la transcendance de Dieu et de la faiblesse de l'esprit humain? Et alors la psychologie, à laquelle vous en appelez sans cesse, dépose contre vous. Si c'est une loi psychologique que l'homme reconnaisse des intermédiaires entre sa conscience et Dieu, c'est donc une tendance essentielle et nécessaire à la nature humaine. Comment vous y prendrez-vous pour détruire ou changer cette catégorie de la conscience religieuse?

La seconde raison est d'ordre historique : « Dans l'histoire des civilisations, on constate cette loi, que des formes mentales et sociales, des idées et des coutumes des âges antérieurs revivent et se prolongent longtemps encore dans une civilisation supérieure qui croyait les avoir dépassées. Nulle part ces *survivances*

<sup>1</sup> P. 436-437.

du passé ne sont plus fréquentes que dans l'histoire des religions <sup>1</sup>. » On ne conteste pas qu'il n'y ait du vrai dans cette observation; l'histoire des peuples n'est, en somme, qu'une vaste évolution sous tous les rapports. Nous reconnaissons aussi sans aucune difficulté que le christianisme a conservé quelques rites païens ou juifs; mais ces rites sont des éléments purement accidentels, et ne touchent en rien à l'essence du christianisme. Sabatier a négligé de pénétrer à fond cette loi historique, en tant qu'elle s'applique au christianisme. Il eût été de son devoir de montrer, par l'analyse ou l'observation, que les virtualités latentes de l'autorité catholique ne sont ni assez riches ni assez plastiques pour s'adapter, sans perdre leur caractère primitif et homogène, à tous les stades de l'évolution historique.

### III

Après avoir essayé, au nom de l'histoire et de la psychologie, de reconstituer la généalogie et de combler les lacunes du dogme de l'autorité, l'auteur, qui avait une claire conscience de la grandeur de sa tâche et des difficultés dont elle est remplie, fait appel à l'Évangile de Jésus. C'est là sans doute pour tout chrétien une forteresse inexpugnable. A l'entendre, Jésus-Christ aurait, au nom des droits de la conscience, répudié toute autorité. En parlant de la nature de l'Évangile, il nous dira avec assurance : « Le caractère propre de l'Évangile du Christ, ce qui en lui marque une époque nouvelle dans le développement religieux et moral de l'humanité, c'est qu'il a fait de ce qui était jadis l'essentiel et le principal — sacerdoce, rite et loi extérieure — une chose accessoire, subordonnée et changeante, et au contraire, de ce qui était autrefois chose dérivée et subordonnée — piété de cœur et rapport avec Dieu — la chose capitale et première, l'essence même de la religion. Le monde religieux s'est trouvé ainsi renversé; tous les rapports en ont été intervertis, parce que le centre de gravité en a été déplacé. Il n'y a pas eu dans l'histoire humaine de révolution ni de transformation plus profonde <sup>2</sup>. » Et un peu plus loin : « Dans ce genre de piété, y a-t-il encore place pour l'obligation de se soumettre sans condition aux injonctions d'une autorité extérieure quelconque <sup>3</sup>? » L'on n'a jamais contesté que Jésus-Christ n'ait été le plus grand initiateur de morale pour l'humanité tout entière, qu'il n'ait apporté au monde le vrai et unique principe de la vie intérieure, et qu'il n'ait répandu, pour

<sup>1</sup> P. 437. — <sup>2</sup> P. 460-461. — <sup>3</sup> P. 462.

tous les siècles, le souffle de cette piété intense et profonde qui remue l'âme, la transforme, et l'élève jusqu'à Dieu. Tout cela est absolument certain, mais est-ce tout? Jésus n'a-t-il été que le sublime mystique devant lequel s'inclinera toujours, dans un transport d'amour et d'enthousiasme, l'humanité pensante et civilisée? N'a-t-il pas donné à cette vie morale, destinée à conquérir et à régénérer le monde, un guide pour la diriger, des pasteurs pour l'entretenir et la développer et des apôtres pour l'inculquer? Et se peut-il que ces hommes ne soient que de simples auxiliaires, dépouillés de toute autorité? En se plaçant sur le terrain même de Sabatier, qui admet une autorité purement directrice, ne va-t-on pas l'acculer à une évidente contradiction? Le Saint-Esprit, qui est l'inspirateur de la religion intérieure, a-t-il plus besoin, pour exercer son action intime et bienfaisante, de directeurs auxiliaires que de prêtres investis d'une autorité réelle? Gagne-t-on beaucoup à remplacer un personnel directeur par un personnel intermédiaire? Si vous voulez réaliser tout le contenu de la vie de l'esprit, ce n'est pas seulement la hiérarchie catholique qu'il faudra supprimer, mais aussi les pasteurs protestants que l'on forme avec tant de soin dans les universités. M. Sabatier aurait dû aussi se rappeler que le système catholique non seulement n'est pas hostile à la religion de l'esprit, mais qu'il lui est essentiellement favorable, pourvu que l'on comprenne bien cette religion; pour le catholicisme la religion de l'esprit n'est que la vie intérieure, c'est-à-dire l'acceptation réfléchie des vérités révélées, soumise au contrôle et à la direction de l'Eglise; loin d'exclure l'autorité, elle l'implique; mais le système catholique est hostile à la religion de l'esprit, telle que la conçoit Sabatier, c'est-à-dire l'abandon spontané à toutes les inspirations de la conscience.

D'ailleurs Jésus-Christ n'a pas été seulement le puissant initiateur que tout le monde admire; il a été aussi fondateur. L'on ne peut ignorer qu'il a institué une société de disciples, de croyants dont l'ensemble forme l'Eglise. Toutes les comparaisons évangéliques qui annoncent cette institution supposent une autorité destinée à la gouverner: la maison suppose le père et la mère, le troupeau suppose le berger, la cité suppose le magistrat, le royaume suppose le roi. Or toutes ces expressions Jésus les applique à l'institution qu'il se propose d'établir. Voilà, certes, des traits distinctifs qui font partie de la nature de l'Evangile et que Sabatier aurait dû se donner la peine d'examiner et de discuter. Lorsqu'on entreprend d'appuyer une philosophie religieuse sur l'Evangile, il faut faire de ce document une critique totale et compréhensive; quelques lambeaux ne suffisent pas à livrer

toute la doctrine évangélique. Une sélection, si habile qu'elle soit, n'est qu'une partie d'une intégralité, et c'est une méthode fautive que celle qui consiste à n'examiner qu'un seul aspect de choses complexes, en négligeant les autres. C'est la seule réponse qui puisse atteindre l'exposition de l'auteur.

Certains apologistes ont répondu à Sabatier et aussi à Harnack que l'œuvre de Jésus, devant durer, d'après les desseins de son fondateur, jusqu'à la fin des siècles, sans subir aucune altération, n'aurait pu réaliser ce postulat sans le contrôle d'une autorité permanente et agissante. Quoique je sois loin de discréditer cette réponse, j'ai cependant de la peine à croire qu'elle soit décisive, car il ne semble pas impossible qu'une société puisse subsister avec les seuls liens de la foi, de l'espérance et de la charité. La force des premiers chrétiens résidait, en grande partie, dans cette forme intérieure, qui est, elle aussi, une autorité, et une très grande autorité, puisqu'elle s'appuie sur les mouvements les plus énergiques et les plus intenses de l'âme.

#### IV

De la critique que nous venons de faire, on aurait tort de conclure que Sabatier rejette toute autorité. Ce radicalisme n'était pas en harmonie avec son tempérament mystique. L'auteur rejette, il est vrai, toutes les autorités, qui résident dans des hommes ou s'appuient sur un Livre, parce qu'elles sont en opposition avec l'autonomie de la conscience morale dont il est l'intrépide défenseur, mais dans son dialogue avec Adelphe <sup>1</sup>, il maintient l'autorité de Dieu et le témoignage du Saint-Esprit, qui sont comme immanents à la conscience, parce qu'ils la pénètrent et la dirigent dans le sens de ses attrait. L'auteur était trop mystique, pour oser couper, d'une main impie, tous les liens qui rattachent l'âme à Dieu, et nous plonger du même coup dans une espèce de nihilisme religieux. — Mais ces relations intimes avec la Divinité qui plongent dans les profondeurs de la conscience, cette compénétration mutuelle de Dieu et de l'âme sont-elles vraiment l'unique point d'appui de la vie religieuse? Faudra-t-il s'enfermer dans ce monde intérieur comme dans une forteresse imprenable? Nous ne le croyons pas. Qui vous assure que votre conscience peut communiquer immédiatement avec Dieu de façon à en saisir toutes les impulsions; à en comprendre toutes les directions? N'y aura-t-il pas toujours des voiles mystérieux et impénétrables qui

<sup>1</sup> P. 408-418.

lui cacheront cette présence et lui rendront impossible l'intelligence de ses voies? Êtes-vous bien sûr de vous arrêter quelque part sur la pente où vous avez commencé de glisser? Pouvez-vous nous assurer que cette critique, dont vous vous êtes si adroitement servi pour dissoudre le dogme de l'autorité et d'autres encore, ne puisse pas, maniée par des esprits plus radicaux, dissoudre le dogme même de Dieu? Que sera alors la religion? Et quant au témoignage du Saint-Esprit, avez-vous un critérium pour le discerner? Si vous vous adressez à la conscience morale, elle vous dira dans bien des cas et par la voix de philosophes autorisés qu'elle n'a rien à faire avec le témoignage du Saint-Esprit. Interrogerez-vous la conscience religieuse d'une élite? Quelle déception! Lorsqu'on explore le vaste domaine des consciences religieuses, on y découvre des tendances et des aspirations qui sont de véritables antinomies. Quelle est celle qui répercute le témoignage du Saint-Esprit? D'ailleurs la psychologie expérimentale nous a prouvé que la conscience est le théâtre de multiples illusions. Sabatier dira sans doute : qu'importe, pourvu que ma conscience soit sincèrement convaincue de ses croyances, et que d'autre part elle soit l'extrême limite à laquelle est acculée la pensée religieuse? Parfaitement. Vous pourrez arriver au ciel par cette voie; mais n'ayez pas la prétention de nous faire croire que la religion de l'esprit est plus vraie et offre plus de garanties que les religions d'autorité.

## V

Sabatier tente de s'abriter derrière l'autorité du fondateur du christianisme<sup>1</sup>. On prétend que Jésus a répudié toute autorité intermédiaire entre Dieu et l'âme, qu'il n'a prêché que la religion de l'esprit, qui consiste en la foi au Père éternel et en sa personne, et que l'Évangile n'est qu'une vie intérieure. Nos lecteurs connaissent la plupart des textes mis en œuvre pour étayer cette thèse<sup>2</sup>. Les passages où Jésus recommande la vie intérieure et toutes les vertus chrétiennes n'ont rien qui puisse ni nous choquer ni nous surprendre. Pouvait-il faire autrement? Il avait pour mission d'opérer une vaste révolution, ou plutôt la restauration religieuse et morale de l'humanité, et quel meilleur moyen, pour réaliser cette œuvre, que celui de faire appel aux forces incoercibles de la conscience humaine? Une véritable transformation

<sup>1</sup> P. 443-450, 459-465.

<sup>2</sup> On peut voir, par exemple, saint Matthieu, x, 32; xi, 27; xiv, 36; xviii, 19, 35; xx, 25-27; xxiii, 8-10.

du genre humain ne peut être qu'intérieure; quand on n'agit que sur l'extérieur, l'on s'expose à ne faire que des esclaves ou des hypocrites. On peut donc affirmer que la pureté intérieure est le pivot même de la morale de Jésus. Renan lui-même a déclaré que, sous ce rapport, Jésus « ne sera jamais dépassé »; et la morale philosophique, traitée par des esprits sérieux et indépendants, va rejoindre celle de l'Évangile. Jésus n'a pas non plus hésité à blâmer énergiquement le formalisme étroit des pharisiens, parce qu'il déplaçait précisément le centre de la vie religieuse et n'était qu'une grotesque contrefaçon de la morale. — Mais l'on ne saurait s'arrêter à ce point de vue trop étroit et trop exclusif. Outre l'enseignement de la morale, Jésus a aussi institué, comme nous l'avons déjà montré, une autorité au sens précis du mot. Lorsqu'il remet à Pierre les clefs du royaume des cieux, lorsqu'il le charge de paître les brebis et les agneaux, lorsqu'il dit aux apôtres que quiconque les écoute l'écoute lui-même et quiconque les méprise le méprise lui-même, lorsqu'il ordonne de dénoncer le coupable à l'Église, ou bien les mots n'ont plus de signification, ou bien c'est d'une autorité qu'il s'agit. Les premières communautés chrétiennes comprirent si clairement ces exhortations du Maître, qu'elles se donnèrent immédiatement des officiers pour les gouverner. Nous avons aujourd'hui sous nos yeux une Église vivante et admirablement organisée pour la conquête et le perfectionnement des âmes. C'est un fait qui s'impose à la conscience chrétienne. Cette Église jouit d'une autorité divine : son origine et ses caractères propres et distinctifs en justifient la légitimité. Puisque cette Église a été investie par son fondateur même d'une autorité divine, la conscience est obligée de reconnaître que c'est un devoir de s'y soumettre. Quant au dogme, il a laissé dans l'Évangile des traces trop visibles pour que l'on puisse douter un seul instant que Jésus-Christ s'en est désintéressé. L'existence de Dieu, la Providence, la Trinité, voilà des vérités dogmatiques qui reviennent assez souvent dans la bouche de Jésus. Sans doute, Jésus n'est pas un *didascalé*, à la manière de Platon ou d'Aristote. Aux admirables dialogues du premier et aux hautes spéculations du second il préfère un enseignement simple et populaire, qui convient mieux à la mission qu'il avait à remplir; mais cette forme populaire n'en exprime pas moins des vérités que ni Platon ni Aristote n'ont jamais soupçonnées ni entrevues. Dans l'enseignement de Jésus, il faut donc toujours distinguer la *forme* et le *contenu* matériel des vérités. La première est d'une simplicité charmante, le second est d'une transcendance absolue. C'est pour cela que

Jésus a agi efficacement sur le peuple et qu'il a fourni aux penseurs un thème de profondes méditations. Et, d'ailleurs, comment Jésus aurait-il été le moraliste de tous les temps et de tous les lieux s'il n'avait donné pour base à sa morale des vérités absolues et immuables? Voudrait-on, par hasard, en faire un vulgaire prédicateur, ou l'auteur d'un de ces nombreux ouvrages de piété qui ne se distinguent que par des rêveries d'imagination ou des émotions sensibles? Hélas! que seraient les chrétiens dans leur vie pratique, si Jésus n'avait posé des fondements qui supportent tout l'édifice de la vie religieuse? Beaucoup de nos contemporains, qui ne vivent que d'impressionisme, n'osent pas pénétrer dans les profondeurs de l'esprit pour y saisir le moteur qui rend possibles ces impressions elles-mêmes; ils jouissent du rayon du soleil sans se demander de quel foyer il émane. Au surplus, — et c'est là le centre de la discussion, — il s'agit de savoir ce qu'est Jésus en lui-même. Sabatier conteste, d'après toutes les apparences, la divinité de Jésus; son langage est ondoyant et ambigu. Or, la divinité de Jésus-Christ est une donnée absolument certaine; et quoique la critique radicale ait fait les efforts les plus audacieux, elle n'a pu ébranler l'authenticité des textes qui affirment la divinité transcendante de Jésus.

## VI

On n'apprend rien à ceux qui ont suivi de près dans ces dernières années le mouvement de la pensée chrétienne, en disant que Sabatier était un maître en psychologie religieuse. Son remarquable talent se montre dans tout son éclat dans ce domaine à la fois si délicat et si complexe. Tout en analysant avec la plus sévère méthode les aspirations de la conscience religieuse, il y projette un rayon d'onctueuse mystique qui touche et séduit le lecteur. Le fond de sa thèse, c'est que ces aspirations mêmes et la dialectique de la conscience élimineraient toute autorité intermédiaire entre Dieu et l'âme. Suivons-le dans ce dernier retranchement.

J'avoue que les tendances de la conscience et les exigences de l'autorité sont difficiles à concilier. C'est une limite où se trouvent en contact la spontanéité de l'âme et la coercition de l'autorité, les forces vives qui jaillissent du fond de l'être humain et les résistances qui viennent du dehors, en un mot l'autonomie et l'hétéronomie de la conscience. Comment peut-on réglementer la religion qui est surtout affaire de conscience? C'est là le nœud même du problème. L'analyse des rapports de la conscience et

de l'autorité suppose, si l'on peut emprunter le langage de la mécanique, deux mouvements : l'un centripète et l'autre centrifuge. Le premier consiste dans la pénétration même de l'autorité dans la conscience. L'éducation religieuse se fait ainsi; lorsque l'enfant commence à réfléchir sur ses idées religieuses, il trouve sa conscience saisie par la forme autoritaire. Il a une religion et il ne sait pas au juste quels sont les rapports de la religion avec sa conscience. On ne saurait nier que dans ce premier mouvement l'autorité est obligée de se plier aux lois intangibles et immuables de la conscience humaine. Vouloir toucher à ces lois, c'est porter atteinte à l'ordre établi par le Créateur lui-même. La conscience est un sanctuaire qu'on ne saurait violer dans ce qu'il a de naturel, c'est-à-dire de divin. Le principe d'autorité lui-même ne peut être accepté raisonnablement, — je parle, bien entendu, des hommes qui raisonnent tous leurs actes et non de la lime de l'ouvrier, — à moins que la conscience ne soit en état de se l'assimiler; il faut nécessairement qu'elle reconnaisse ses titres, ses droits et sa légitimité; refusez ce droit à la conscience et vous en ferez un instrument aveugle et passif, incapable dès lors de responsabilité morale; de là cette loi chez tous les peuples civilisés que, lorsqu'une autorité quelconque a été prise en flagrant délit d'immoralité, elle tombe dans le discrédit et perd tout prestige; on pourra encore la contempler de loin; on n'osera plus s'en approcher de peur de se souiller. De plus, l'autorité ne peut imposer à la conscience humaine aucun dogme dont elle ne verrait pas, sous quelque rapport que ce soit, la raison d'être et l'adaptabilité aux autres croyances religieuses. L'acte de foi, étant un acte éminemment raisonnable, notre intelligence ne peut le produire qu'appuyée sur des motifs rationnels, c'est-à-dire sur des motifs dont elle-même constate la valeur et la force persuasive. Sans ce travail interne et assimilateur, la vérité que l'on propose à notre croyance serait inassimilable; elle serait pour la croyance ce qu'est pour notre organisme un remède révulsif.

Nous sommes au centre de la conscience; il s'agit d'en sortir par un mouvement centrifuge, pour aboutir à l'autorité et se soumettre à sa direction. Personnellement, c'est ce que j'ai trouvé de plus difficile à réfuter dans le système de Sabatier. On a donné ou, du moins, l'on peut donner des solutions multiples à ce problème capital.

Dans un récent article, M. Boutroux croyait pouvoir compléter ou rectifier la théorie de Sabatier, en admettant, en matière religieuse, l'autorité de la raison. Mais cette explication, qui n'est que l'application de l'autonomie à la foi religieuse, n'atteint

nullement Sabatier, puisque celui-ci admet lui-même l'autorité immanente de la conscience, et se borne à rejeter l'autorité extérieure. D'autres ont dit : l'homme est, en définitive, toute sa vie, un être enseigné ; il vit en grande partie de foi et de croyance. On croit au médecin, aux savants qui nous enseignent des vérités que nous sommes incapables de démontrer et parfois même de comprendre. Supprimez cette croyance psychologique et vous rendez la vie impossible. Dès lors, pourquoi, lorsqu'il s'agit de matières religieuses, ne pas s'en rapporter à l'autorité, et suivre une règle que nous pratiquons tous les jours en des matières moins importantes ? Cette solution est inapplicable au problème religieux. Pratiquement, nous croyons en effet aux diverses compétences, parce que la vie est trop complexe pour que chacun puisse lui fournir tout seul les divers éléments qui lui conviennent, tant au point de vue physique qu'intellectuel ; mais, en théorie, nous ne sommes pas obligés de croire aux enseignements et aux théories de nos semblables ; de plus, cette foi que nous accordons à notre prochain n'est, à aucun titre, une de ces obligations morales qui lient la conscience. Il en est tout autrement de la croyance religieuse ; celle-ci plonge dans les profondeurs mêmes de ma conscience, et lui impose la forme de l'obligation morale. Admettons pour un moment la théorie de Sabatier : le christianisme est une simple vie intérieure. On pourrait dire que cette vie postule un élément quotidien, demande un guide pour la diriger dans son ascension continuelle vers le divin. Certains penseurs ont cru pouvoir inférer de cette loi la nécessité de l'autorité. Illusion. Sabatier répondrait que ce travail intérieur s'accomplit par l'action multiple de Dieu et les inspirations du Saint-Esprit. L'Esprit de Dieu, pénétrant dans ma conscience, n'est-il pas assez puissant pour la délivrer des captivités terrestres et la conduire sur ses ailes dans les régions de l'idéal et de la pureté ? L'âme humaine est un jardin qu'il faut cultiver : l'Esprit divin en est l'unique jardinier ; elle est une statue qu'il faut polir : l'Esprit divin en est le seul sculpteur ; elle est un malade qu'il faut guérir de ses infirmités : l'Esprit divin est le seul médecin qui puisse lui rendre la santé. Vous êtes dans l'illusion, dira-t-on ; c'est possible ; mais comment me tirer de cette illusion qui est devenue la forme même de ma conscience ? On a dit aussi : nous avons une tendance à décliner la responsabilité de nos actes et à la reporter sur d'autres. En se soumettant à l'autorité, comme à un juge suprême, nous nous déchargeons précisément de la responsabilité de nos actes. Cela peut être commode pour la paix intérieure, et encore pour ceux qui se contentent de cet expédient ; mais, au

point de vue moral, est-ce légitime et noble de reporter sur d'autres la responsabilité d'actes *raisonnables* que nous avons accomplis *raisonnablement*? L'homme, être essentiellement raisonnable, ne peut se résigner à devenir une machine sans abdiquer sa nature même, ce qui est une contradiction dans son existence; toutes les fois qu'il agit raisonnablement, lui seul endosse la responsabilité de ses actes. C'est par là qu'il sera puni ou récompensé.

Mais, puisque l'analyse de la conscience ne parvient pas à nous faire sortir du cercle fatal où Sabatier nous a enfermés, devons-nous donc renoncer à légitimer l'autorité? Pas le moins du monde. Pour moi, l'issue se trouve ailleurs. Vivre de la vie intérieure, c'est vivre de la vie de Jésus-Christ, telle qu'elle nous est représentée dans les Evangiles, car nous n'avons pas d'autre moyen de la connaître. Il faut donc que la conscience, par une étude attentive, arrive à se convaincre que le contenu de l'Evangile suppose et implique l'autorité. La solution n'est donc pas, ce me semble, d'ordre psychologique, mais d'ordre critique et historique. Les recherches de l'exégèse et de l'histoire, sincèrement conduites, finiront par nous démontrer que Jésus lui-même nous a fait un devoir d'obéir intérieurement à l'autorité qu'il a établie pour continuer son œuvre. On peut rejoindre ainsi le mouvement de toute la critique moderne, et montrer que son aboutissant inévitable est de constater le dogme de l'autorité s'imposant à la conscience. J'ai de la peine à croire qu'un chrétien sérieux et réfléchi, qui n'a pas découvert dans l'Evangile le dogme de l'autorité, puisse y arriver ou y être amené par une autre voie. Toutes les comparaisons et les analogies que l'on nous donne ne sont, critiquement analysées, qu'un simple vernis destiné à nous cacher la réalité des choses.

## VII

Mais qu'est en somme l'autorité extérieure en comparaison du fondateur du christianisme? La personne de Jésus est la pierre angulaire de l'édifice chrétien. Sabatier a rencontré sur son chemin cette figure idéale; il n'a pu naturellement se dispenser de la contempler. Jésus dit un jour à ses apôtres : « Que dit-on de moi? » Cette interrogation est, dans l'histoire, un écho permanent, dont la répercussion se fera toujours entendre sur les modalités de la critique. Elle a retenti aux oreilles de Sabatier; malheureusement le cœur chrétien est douloureusement contristé de la réponse sortie de sa bouche. A force de vouloir épurer la

religion de l'esprit de tout élément dogmatique, Sabatier a fini par chasser de son contenu la divinité même de Jésus. Il n'attache aucune importance au caractère transcendant du Sauveur. Jésus-Christ ne se serait jamais dit Dieu; le dogme de sa divinité serait un reste de paganisme qui souille la religion intérieure. Ce qui fait la grandeur incomparable de Jésus, c'est qu'il s'est efforcé de faire entrer l'humanité dans sa conscience morale et religieuse, afin qu'elle puise à ce foyer les éléments constitutifs de la religion intérieure, afin qu'elle s'approprie cette conscience même et en vive : « La doctrine orthodoxe de la divinité de Jésus-Christ, dit-il, ne dénature pas moins le véritable caractère de l'Évangile du salut que la doctrine rationaliste, et n'est pas moins en dehors de la prédication du Maître. Sur quoi attire-t-elle, en effet, dans cette personne, les regards et l'adoration du croyant? N'est-ce pas avant tout sur sa dignité métaphysique (préexistence éternelle, homoousie du Père et du Fils), c'est-à-dire sur un élément qui n'a rien de moral ou de religieux et qui fait que nous devrions adorer Jésus à cause de sa nature supérieure et de sa puissance transcendante et divine, indépendamment même de ce qu'il a fait pour nous? Eh bien, cela est positivement hors du christianisme et hors de l'Évangile du salut. Jésus n'a jamais réclamé de ses disciples une semblable adoration, ni revendiqué cette dignité métaphysique<sup>1</sup>. » Et un peu plus loin : « Ce qui fait la dignité de la personne de Jésus, ce n'est pas son essence métaphysique, c'est le contenu purement religieux et moral de sa conscience<sup>2</sup>. »

Il va sans dire que la critique ne peut accepter cette manière de voir. Nous n'avons pas à pénétrer dans la conscience de Sabatier pour y prendre connaissance du souffle qui l'animaient. Ce que l'on en peut dire en passant, c'est qu'elle paraît avoir été dominée par un mysticisme débordant et idéal qui avait pour but de réconcilier le christianisme avec la pensée moderne. C'est la tâche à laquelle il s'est courageusement attelé et qu'il a poursuivie durant toute sa vie.

Chose étonnante, dans le développement de sa philosophie religieuse et dans ses critiques contre le catholicisme, Sabatier a suivi une marche opposée à celle de la majorité des controversistes protestants. Depuis longtemps nous étions habitués à entendre les protestants reprocher à l'Église catholique d'avoir un culte trop matériel et idolâtrique. Sabatier, lui, nous accuse de suspendre notre culte et notre adoration christologiques à des

<sup>1</sup> P. 504. — <sup>2</sup> P. 508.

abstractions métaphysiques. Cette attitude est d'ailleurs la conclusion normale de sa philosophie religieuse. Pour réduire la religion de l'esprit à une forme pure au sens kantiste, il faut naturellement la vider de tout contenu dogmatique. Le moindre germe de dogmatisme la déformerait ou en ternirait l'éclat.

Jésus n'a jamais revendiqué cette dignité métaphysique ! Il n'est pas difficile de trouver dans les Évangiles des passages où Jésus se déclare ouvertement Fils de Dieu. Il est vrai que ces textes embarrassants, on feint de les ignorer, ou du moins on les passe sous silence. Mais cette habile prétériton ne saurait les effacer de l'Évangile de Jésus. Affirmer que Jésus ne s'est jamais dit Fils de Dieu, c'est défendre une thèse préconçue ; ce n'est pas faire de la critique exégétique, ce n'est pas interroger loyalement les Évangiles. Ceux-ci rendent témoignage à la divinité de Jésus, et ce témoignage est au-dessus de toute contestation.

On prétend que nous n'attachons pas d'importance au caractère moral de Jésus, et que nous le sacrifions à sa transcendance métaphysique. Mais toute la prédication catholique, toute la direction spirituelle des âmes ont surtout pour thème la vie éminemment morale de Jésus-Christ. Que fait-on dans le ministère ecclésiastique, sinon exhorter les fidèles à imiter les vertus et les exemples de Jésus, à vivre de sa vie, à marcher sur ses traces, à se remplir de son esprit, à s'unir de plus en plus à lui par le cœur et la volonté ? Seulement nous remontons plus haut et nous cherchons la source de cette perfection morale. Il est des arbres dont les feuilles et les fruits sont admirables. Pour le botaniste, cette merveilleuse et ravissante floraison découle de la racine même de l'arbre. Il en est de même de la perfection morale de Jésus ; elle doit avoir sa source. Pour le système catholique, cette source est précisément la transcendance métaphysique ou la divinité de Jésus. Par un processus psychologique, que tous les progrès de la psychologie mettent de plus en plus en évidence, nous rattachons ainsi la beauté morale de Jésus à sa dignité physique. Jésus a été *divinement* moral parce qu'il est *physiquement* divin. Sa divinité explique et conditionne sa perfection morale. Comment Sabatier, qui ne tient aucun compte de la transcendance métaphysique de Jésus, peut-il expliquer son élévation morale ? Il se réfugie dans la conscience religieuse et morale de Jésus, qui vivait en union continue avec le Père céleste. Je ne conteste pas que l'union avec Dieu ne soit un moyen de perfection, ne purifie et n'élève les âmes, et ne fasse enfin des saints ; mais je déclare qu'aucun saint, — et il en est qui ont fait bien plus d'efforts que le Sauveur, — ne peut être

comparé à Jésus. Chez les saints, la sainteté plus ou moins parfaite est le fruit d'un long et pénible effort, le couronnement d'un travail incessant, le triomphe d'une lutte acharnée. Chez Jésus la sainteté *absolue* est quelque chose de *naturel* et de *spontané*. Cette sainteté n'est donc pas acquise; elle est innée, et elle est innée parce qu'elle découle de sa nature de Fils de Dieu.

Sabatier se trompe complètement lorsqu'il accuse l'orthodoxie d'admettre en Jésus-Christ deux personnes juxtaposées et extérieures l'une à l'autre. On ne peut attribuer cette méprise qu'à son ignorance de la théologie orthodoxe et de l'histoire ecclésiastique. Sabatier ignorait-il que l'Eglise catholique, assemblée au concile d'Ephèse en 431, définit, contre Nestorius, le dogme de l'unité de personne en Jésus-Christ? La foi de l'Eglise catholique ne reconnaît en Jésus-Christ qu'une seule personne divine, dont la sève féconde rejaillissait sur sa nature humaine, et alimentait le contenu de cette sublime conscience morale devant laquelle l'auteur des *Religions d'autorité et de la Religion de l'esprit* s'inclinait dans un acte de foi et d'amour. Ce n'est pas pour avoir admiré et chanté en termes magnifiques la sublime morale de Jésus, que la critique jugera sévèrement Sabatier et son œuvre; mais elle lui reprochera toujours d'avoir constitué en Jésus la plus sublime des morales humaines et de l'avoir séparée de sa source : la divinité de Jésus-Christ. Il s'incline devant la haute figure de Jésus dont il cherche à pénétrer et à s'approprier la vie intime, mais il ne se préoccupe guère du contenu de la personne même de Jésus; il ne s'est jamais demandé si cette morale admirable peut être le produit spontané d'une âme profondément religieuse, ou si elle n'a pas le divin pour principe générateur. A force de vider la religion de l'esprit, il a introduit dans la conscience de son sujet une profonde perturbation; il y a laissé l'idéal moral et en a chassé l'élément divin, qui est le point central autour duquel gravite toute la grandeur de Jésus, et qui a produit tant de rénovations intimes dans les âmes de ses adorateurs.

## VIII

Les travaux de Sabatier et le mouvement intellectuel qu'ils ont suscité dans les milieux cultivés prouvent à l'évidence que le problème christologique s'impose chaque jour davantage à la conscience humaine. On a beau se déclarer indifférent en matière religieuse, on n'échappe pas à l'influence de Celui qui a opéré la plus vaste révolution morale et religieuse que l'histoire ait enre-

gistrée. Jésus-Christ avait dit : « Qui n'est pas pour moi est contre moi. » Ces paroles sont d'une vérité infaillible, quoiqu'elles s'appliquent à l'évolution contingente de l'histoire. L'humanité civilisée gravite, qu'elle le veuille ou non, autour de Jésus. Les chrétiens croient à sa parole et l'adorent. Les esprits indifférents et irréli- gieux se demandent avec anxiété et un certain trouble de conscience ce qu'est, en somme, ce Réformateur qui a relevé le genre humain de sa déchéance, a fondé la vraie civilisation, a guéri nos faiblesses et nos souffrances et a seul déterminé les devoirs et les droits imprescriptibles de la conscience. Tant que la morale aura sa place dans les préoccupations de l'humanité, elle s'appuiera, consciemment ou non, sur la doctrine de Jésus. Sabatier a dû avoir des heures de mélancolie et de souffrance. Il choisit une position intermédiaire qui, par cela même qu'elle est intermédiaire, est instable et injustifiable aux yeux de la raison. Il s'appliqua de toute l'énergie de sa volonté à concilier les hautes aspirations de son âme, profondément empreintes d'esprit chrétien, avec les droits de sa raison, les exigences de la culture scientifique, ce qu'il croyait être, en un mot, le résultat définitif de la critique moderne. Placé dans cette terrible alternative, à tant il exalta la beauté morale de Jésus, autant il atténuait les caractères dogmatiques de sa personne; en agissant ainsi, il était convaincu de donner satisfaction aux aspirations chrétiennes de sa conscience et de sauvegarder les droits scientifiques de son esprit. En réalité, il ne s'aperçut pas que, en hésitant sur la divinité de Jésus-Christ, il sapait dans sa base le christianisme tout entier; d'ailleurs, la critique exégétique et historique, quels que soient les services qu'elle a rendus à la cause de la vérité, n'impose et n'imposera jamais le sacrifice du dogme christologique. Lorsqu'on est en face d'un dogme, admis par toute la tradition chrétienne, et qui est, non seulement partie intégrante, mais le pivot même de la religion dont nous vivons, le devoir de l'apologiste n'est pas de se placer dans une position stratégique, qui menace de tout compromettre et de conduire à des catastrophes, mais, la main fortement appuyée sur la vérité dogmatique, d'explorer avec prudence, sagacité et patience tous les domaines du savoir pour les mettre en harmonie avec l'enseignement de Jésus et des siècles chrétiens. Cette conciliation présentera sans doute des difficultés, elle fera même traverser à l'âme du croyant des heures d'angoisse, mais elle finira infailliblement par se faire tôt ou tard, parce que la vérité dogmatique ne saurait être en contradiction avec la vérité scientifique.

# LA LUTTE CONTRE LES TREMBLEMENTS DE TERRE

## A PROPOS DU DÉSASTRE DES CALABRES

---

A peine la catastrophe séismique des Indes du 4 avril dernier avait-elle eu le temps de s'effacer du souvenir que le désastre des Calabres du 8 septembre est venu rappeler douloureusement le peu de fixité dont jouit l'écorce terrestre dans certains pays. Aussi l'opinion publique s'émeut-elle facilement, sinon longtemps, lorsque le télégraphe vient brutalement détruire notre confiance innée en une immunité séculaire. Au récit des misères accumulées, l'attention est un instant détournée des perturbations, guerres ou luttes intestines, dont l'homme est seul responsable, tant est grande la surprise en face de la grandeur des ruines accumulées par les tremblements de terre. Cependant les conséquences en sont, bien à tort, universellement considérées comme tout à fait inéluctables; et bien que cette dernière affirmation puisse sembler présomptueuse, rien n'est plus facile aux populations périodiquement éprouvées, que de s'en affranchir tout au moins dans une très notable proportion. Au lieu de courber passivement la tête devant un fléau que l'homme ne peut, croit-on, ni fuir, ni prévoir. ni atténuer, il est certain que la maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera », reste ici d'une parfaite exactitude, en dépit de l'apparente suffisance de la prétention.

C'est qu'actuellement la séismologie, ou la science des tremblements de terre, est trop avancée pour qu'un gouvernement puisse croire avoir épuisé tout son devoir quand un roi d'Italie, escorté de ses ministres, s'est très charitablement empressé d'accourir en personne aux pays dévastés, d'y prodiguer son or et d'offrir ses consolations à son peuple désolé. Il faut que les gouvernements de ces contrées si souvent ébranlées sachent assumer toute la responsabilité qui incombe aux puissants du jour. Les savantes enquêtes demeurent stériles au point de vue pratique, elles n'aboutissent qu'à de volumineux rapports, bientôt couverts de la poussière des cartons ou des bibliothèques; il faut

forcer la main aux populations routinières et édicter de justes, mais sévères lois, pour les obliger à ne bâtir leurs demeures qu'en s'assujettissant strictement aux règles, bien connues maintenant, de *l'art de construire dans les pays à tremblements de terre*.

Il faut gouverner, c'est-à-dire prévenir les catastrophes, et on le peut; les séismologues sont tout prêts à donner la solution du problème. Il n'y a même qu'à la prendre toute faite dans leurs travaux malheureusement restés lettre morte.

Par un triste privilège, les races latines, au caractère si mobile, occupent tout autour de la Méditerranée des pays plus ou moins accidentés et montagneux dont le sol est, lui aussi, tantôt ici, tantôt là, pour ainsi dire en perpétuel mouvement. Sauf pour l'Égypte et la Cyrénaïque aux bases plus solides, et sans qu'il soit nécessaire de rappeler les désastres qui ont dévasté Antioche et la Syrie dans le haut moyen âge, il a suffi d'un quart de siècle pour voir le fléau faire à pas réguliers et plutôt précipités le tour de la dépression, où fut le berceau de la civilisation, et qui, prenant la terre en écharpe, des îles de la Sonde aux Antilles, par l'Inde, la Perse, la Mésopotamie et les colonnes d'Hercule, a été de tout temps bouleversée par les ébranlements séismiques.

Rien qu'en ces vingt-cinq dernières années seulement, la redoutable série débute le 29 juillet 1880, à Smyrne, dont le premier des nombreux écroulements date de plus de trente siècles; plus près de nos pays, le 9 novembre de la même année, Agram, en Croatie, est dévastée et si, en avril 1884, une presse affolée annonce 150 000 victimes à Chios, le chiffre réel n'en est guère moins terrifiant, 5000 morts et 10 000 blessés dans les 40 villages détruits dans l'île. L'heureuse trêve de l'année 1882 est rompue, le 28 juillet 1883, par la chute de la riante Casamicciola, dans l'île d'Ischia, qu'un récent avertissement avait déjà prévenue le 4 mars 1881 par l'écroulement de quelque 300 maisons. Puis, le 25 décembre 1884, c'est le tour de l'Andalousie, où la commission envoyée sous les auspices de l'Académie des sciences a fait une étude si instructive. Le 31 août 1886, Charleston, aux États-Unis, voit tomber le tiers de ses 14 000 maisons et s'écrouler plus de 13 000 cheminées. Qui ne se souvient des ruines du 23 février 1887 sur la côte d'Azur, venant brutalement rappeler aux insoucians mondains qui la fréquentent, combien est à craindre pour eux le simple jeu des forces naturelles. L'Algérie est tout aussi exposée, témoin le tremblement de terre du 10 janvier 1891 à Gouraya et Villebourg, région cependant bien moins souvent dévastée que celle de Blidah et de Mouzaïaville. La Grèce est toujours sous le coup d'un désastre, comme à Zante

les 31 janvier et 17 avril 1893, en Locride le 20 avril 1894. Nous en passons et des plus graves, tel l'effrayant séisme de l'Inde orientale le 12 juin 1897 où 160 000 kilomètres carrés furent bouleversés et ceux plus récents encore de l'île de Kischm, de Turchiz, de Kachgar, d'Andidehan, de Laibach, des Calabres mêmes, déjà sévèrement prévenues le 14 novembre 1894. Mais force nous est de clore cette lugubre liste bien assez longue, pour démontrer la nécessité d'agir sans retard ni hésitation.

Si l'on tient compte de toute la surface terrestre et si l'on réfléchit que l'immense pourtour du Pacifique est toujours menacé de quelque catastrophe, on ne saurait évaluer le bilan annuel des tremblements de terre à moins de plusieurs dizaines de milliers de victimes, mortes ou blessées, et à des centaines de millions pour les pertes matérielles. Montrer que l'on peut — partant que l'on doit — atténuer dans une très large mesure de telles misères, est un but humanitaire au premier chef, facile même à atteindre, ainsi que nous allons tenter d'en donner la preuve par la simple observation du passé.

Si les régions méditerranéennes ont eu de tout temps à souffrir des tremblements de terre, comme en témoignent leurs longues annales historiques, cependant ni les Grecs ni les Romains, ces grands architectes dont les admirables monuments ont été si souvent détériorés ou renversés, n'ont songé à remédier à un état de choses auquel on doit, au moins en grande partie, attribuer la ruine de leurs édifices, bien plus peut-être qu'aux déprédations des barbares ou des Turcs, ou même, sans aucun doute, à la simple usure du temps. C'est que la méthode scientifique d'observation est relativement moderne et que seulement par elle on peut, en examinant soigneusement un très grand nombre de constructions abimées, reconnaître pourquoi tel édifice est resté debout au voisinage même d'un autre plus ou moins complètement écroulé, circonstances que relatent, pour ainsi dire, à chaque pas, les descriptions des grands séismes. Pas d'heureux hasard à invoquer, mais de simples différences dans la situation, la construction et les matériaux suffisent presque toujours à expliquer des fortunes si diverses.

Ils le savaient bien, les anciens Péruviens lorsqu'ils demandaient aux conquistadors pourquoi ils préparaient leurs propres tombeaux en édifiant à Lima, la cité des rois, leurs somptueuses habitations de pierres de taille et leurs églises monumentales dont les ruines font encore notre admiration; le tremblement de terre de juin 1578 leur donna promptement raison, tandis que les humbles cases des indigènes et les antiques temples et palais

des Incas résistaient victorieusement à la tourmente séismique. Instruits par cette dure leçon, les Espagnols renoncèrent dès lors à imiter dans leur empire colonial, au sol presque partout mobile, les massives constructions de la mère-patrie. On vit alors ce curieux spectacle d'une capitale errant à la recherche d'une position solide. Guatémala, fondée en 1522 par le célèbre Pedro de Alvarado, fut détruite peu après. Réédifiée au pied du volcan de Agua, une avalanche de pierres et de boues, descendue du cratère crevé par des pluies persistantes, la surprit le 10 septembre 1541, ensevelissant, avec la veuve du conquistador, la noble doña Beatrix de la Cueva, la fleur de l'aristocratie espagnole. Rebâtie un peu plus loin, la ville nomade ne trouva point encore la sécurité, puisqu'après plusieurs ruines partielles elle s'écroula définitivement le 29 juillet 1773 sous le nom de La Antigua, dont les ruines imposantes témoignent encore de l'incurie de ses constructeurs. Enfin, une fois de plus transportée, la Nueva Guatemala jouit d'un repos assez certain puisqu'elle n'a jamais eu à souffrir sérieusement, longue immunité qu'elle est à peu près seule à connaître parmi les cités du Centre-Amérique, où San Salvador, sa contemporaine, a été détruite quatorze fois en moins de quatre siècles. Aussi après la ruine du 16 avril 1854, une loi fit-elle transférer cette dernière à peu de kilomètres, dans une grande plaine voisine du beau cône éteint du Quetzaltapeque; l'expérience a depuis confirmé le choix de ce nouvel emplacement, respecté aussi bien par les tremblements de terre que par la terrible fièvre jaune. Mais, en dépit de ce double avantage, Santa Tecla n'est plus qu'une ville d'agrément pendant la saison chaude, et les habitants sont petit à petit retournés à San Salvador rebâtie, que peut-être ils n'abandonneront définitivement qu'après un quinzième désastre. Encore est-ce bien certain? Le sol natal a tant d'attraits!

Si l'assiette d'une ville est, suivant les cas, un élément de danger ou de sécurité, et cela dans de très restreintes limites de distances, l'on ne saurait cependant préconiser le transfert en des lieux plus favorisés; ce moyen héroïque, seulement à la portée des pays neufs aux grands espaces vides, est tout à fait inapplicable dans la vieille Europe. Aussi ne pourrait-on le conseiller dans la lutte contre les tremblements de terre, ni davantage demander la peine de mort, ainsi qu'on l'avait, dit-on, édictée dans certaines colonies espagnoles, contre les propriétaires coupables d'élever des étages à leurs maisons, dispositif dont l'insécurité a été bien reconnue dès longtemps dans tous les pays à tremblements de terre.

Les dommages, petits ou grands, ne se distribuent point au hasard dans une ville dévastée par un séisme, et le fléau sévit d'ordinaire très inégalement suivant les divers quartiers, respectant ou ruinant toujours les mêmes. Le choix judicieux de l'emplacement des constructions présente donc un intérêt capital. Devant une action aussi violente et étendue que celle des tremblements de terre, la question vaut qu'on s'y arrête, car il semblerait que leurs dégâts dussent être partout identiques, au moins à égalité de bonne ou mauvaise méthode de construction. Il n'en est rien.

Au tremblement de terre de Charleston du 31 août 1886, les dommages, au rapport de la commission d'enquête, ont considérablement varié suivant une loi d'abord cachée. Mais on s'est ensuite aperçu que ces différences, reportées sur un plan de la ville, reproduisaient exactement l'histoire de son développement historique. La cité est bâtie sur une péninsule comprise entre les rivières Cooper et Ashley; à ses débuts, au dix-huitième siècle, on n'avait construit que sur les éminences au sol résistant, et soigneusement évité, au contraire, les terrains bas et marécageux formant de nombreuses et profondes indentations chaque jour alternativement asséchées et inondées par le jeu des marées. Ce sont ces derniers quartiers qui furent surtout ravagés.

Le cas de Lisbonne est classique. Les ruines causées par les tremblements de terre du commencement du dix-huitième siècle se firent principalement observer sur les argiles bleues de la partie basse de la ville, tandis que pas une seule maison n'avait été endommagée sur les solides calcaires et les basaltes des hauts quartiers. Lors de la fameuse et terrible catastrophe du 1<sup>er</sup> novembre 1755, peut-être une des plus complètes dont l'histoire fasse mention, les dégâts s'accusèrent dans le même sens, mais bien moins exclusivement, parce que dans les convulsions extrêmes tout s'écroule indistinctement. Aussi bien n'avons-nous point la présomption de prétendre qu'on puisse complètement pallier les conséquences des tremblements de terre. Ce serait aller contre notre but, car cette exagération serait de l'utopie, alors que nous voulons au contraire maintenir à notre démonstration un caractère pratique.

Un exemple très curieux et instructif a été relaté dans l'Inde, à Cachar, lors du tremblement de terre du 10 janvier 1869. Au milieu des ruines, un petit temple indou, abrité sous un immense figuier banian, resta seul indemne, ce qui ne manqua point d'augmenter la vénération dont il jouissait, le fait ayant paru miraculeux. A l'examen, il fut reconnu que les racines de l'arbre sacré s'étaient enchevêtrées tout autour et au-dessous de ses fon-

dations, lui constituant ainsi un sous-sol résistant, auquel il avait dû sa protection par un concours de circonstances fortuites. On pourrait presque indéfiniment allonger cette énumération. Tout ce qu'il faut en retenir, c'est que, de l'histoire des ruines antérieures, on peut déterminer les emplacements à proscrire sévèrement dans une ville et en tirer des règles générales pour l'assiette des constructions. La complexité des phénomènes est, en effet, trop grande pour qu'il suffise de conseiller les sols compacts et solides, à l'exclusion de ceux moins cohérents et plus mous. Cette règle est, en effet, bien souvent mise en défaut par l'intervention des circonstances topographiques, auxquelles est fréquemment subordonnée la sécurité qu'on se croirait en droit d'attendre du choix d'un sous-sol résistant. Ainsi l'expérience montre que, toutes choses égales d'ailleurs, il faut soigneusement éviter le pied des collines, les bords des canaux et des rivières, ceux des escarpements, etc. Par exemple, le 23 février 1887, on vit s'écrouler en grand nombre les châteaux du moyen âge que des considérations purement militaires avaient fait ériger en nids d'aigle sur les solides rochers à pic des Alpes de Ligurie. Le même fait a pu se constater sur la frontière indoue de l'Afghanistan, pour les anciennes citadelles indigènes destinées à défendre les passes qu'elles dominaient. Les circonstances de situation et celles de constitution du sol peuvent donc se contrarier, de sorte que seuls les techniciens peuvent débrouiller un problème très complexe, pour la solution duquel l'observation restera toujours le plus sûr guide, en dépit des meilleures théories sur la nature intime du mouvement séismique.

On considérera peut-être comme une insigne naïveté d'insister sur la qualité des matériaux à employer dans les pays à tremblements de terre. Et cependant que d'erreurs fatales ont été et sont encore journellement commises dans ces contrées, alors que dans nos pays si peu exposés, un propriétaire simplement soigneux y apporte tant de soin ! Donnons quelques exemples typiques.

Le 6 mars 1867, la ville de Métélin assez bien bâtie, au moins relativement, car c'est une ancienne cité fortifiée de l'empire latin des Francs, ensuite occupée par les Vénitiens, souffrit incomparablement moins que les pauvres villages des alentours, où l'on vit dans une même bourgade les habitations turques, mal construites avec les pires matériaux et jamais réparées, s'abîmer en masse tout à côté des maisons grecques plus soigneusement établies. Des émeutes locales s'ensuivirent et les Turcs se vengèrent de leur propre incurie sur leurs ennemis séculaires, les raïas ou les giaours détestés mais mieux inspirés, au lieu de suivre leur exemple.

A de nombreuses reprises, les habitants des Calabres ont déjà payé les frais de l'emploi invétéré qu'ils font pour leurs maçonneries du *matto*, c'est-à-dire d'un mélange de cailloux roulés, d'argile pétrie avec de l'eau et d'un peu de mauvaise chaux. Ce mortier n'a aucune prise sur les surfaces lisses des cailloux, et encore la chaux est-elle souvent supprimée. Ces murs s'écroulent avec la plus grande facilité; aussi a-t-on vu, par exemple à Palmi, telle maison soigneusement reconstruite après la fameuse catastrophe des 5 et 7 février 1783, et où 19 personnes avaient perdu la vie, résister, sans dommages, le 16 novembre 1894, tout près d'autres une seconde fois renversées, mais pour lesquelles la leçon avait été perdue.

C'est une erreur de croire Rome à l'abri des tremblements de terre; ceux du haut moyen âge, dont la trace a été retrouvée par de Rossi, dans les anciennes basiliques chrétiennes qu'il a exhumées de leurs propres décombres, se sont simplement effacés du souvenir des hommes; mais si le fléau a fait trêve depuis le neuvième siècle, rien ne prouve qu'il ne reparaitra plus. Depuis 1890, a régné dans cette ville une coupable fièvre de spéculation qui a fait construire de nombreuses maisons de rapport de quatre et cinq étages avec les pires matériaux à bon marché. On y a délaissé fort imprudemment l'antique usage du ciment à la pouzzolane, le fameux ciment romain, qui a tant contribué à la conservation des monuments du peuple-roi, si bien qu'en Italie on lui attribue des propriétés presque miraculeuses. On peut être assuré qu'un jour où l'autre cette faute se paiera, l'avertissement de 1703 en est un sûr garant, et c'est bien en vain que le séismologue Stefano de Rossi a poussé le cri d'alarme.

En terre française, nous trouvons l'exemple du tremblement de terre de Blidah, du 2 janvier 1867, où l'on vit les habitations mauresques, aussi pauvrement bâties que celles des Calabres, s'écrouler, tandis que celles des colons, plus soignées, résistaient bien à la secousse, au prix de quelques dégradations sans grande importance. Aucun enseignement pratique n'en est résulté.

Quelquefois les causes les plus inattendues interviennent dans la grandeur des dégâts. Qui aurait pu songer qu'un grand incendie en 1838 aurait été, indirectement il est vrai, responsable d'une partie des dommages soufferts à Charleston quarante-huit années plus tard? Les enquêteurs découvrirent, en effet, après le tremblement de terre déjà mentionné, que, d'une façon générale, les anciennes constructions avaient mieux résisté que les plus modernes; la coupure se faisait nettement pour les habitations reconstruites après 1838. Or, on finit par se rappeler qu'à

la suite de cet incendie, qui avait fait disparaître une partie de la ville, la reconstruction avait été confiée à des entrepreneurs appelés des Etats du Nord; ceux-ci firent venir leurs matériaux, en particulier une mauvaise chaux, de leur pays d'origine, où les tremblements de terre ne sont, pour leur excuse, jamais destructeurs, et ils renoncèrent à l'excellente matière que, jusqu'alors, Charleston tirait des coquillages marins accumulés aux embouchures des rivières et des bras de mer des côtes voisines. Le bénéfice ainsi obtenu fut chèrement payé en 1886.

Il en est assez pour démontrer de toute évidence la nécessité absolue de n'employer que des matériaux d'excellente qualité dans les pays à tremblements de terre, précaution qui, à elle seule, suffit à diminuer beaucoup les pertes. Mais le mode même de construction n'a pas de moins bons effets. Il faudrait prendre un à un, comme il a été fait dans des travaux spéciaux destinés aux professionnels du bâtiment, encore qu'ils se gardent bien d'en tenir compte, tous les éléments d'un édifice et chercher par l'observation lesquels sont à proscrire ou à conseiller, quant à la façon de les établir et de les agencer entre eux. Mais ce ne peut être ici notre but. Nous nous contentons d'amener la conviction par quelques exemples. Notons seulement que les éléments qu'une longue pratique, et des progrès constants dans l'art de construire, ont fait calculer pour résister tant à l'effort du temps qu'à l'effet d'une force constante et verticale de haut en bas, la pesanteur, sont, de toute évidence, insuffisants pour s'opposer en outre, avec efficacité, au tremblement de terre, phénomène tout différent, brusque, vertical de bas en haut, et horizontal.

A tous points de vue, les fondations constituent l'élément primordial d'un édifice, celui dont dépend en plus grande partie sa solidité, même hors de l'atteinte des mouvements séismiques, mais à plus forte raison dans ce dernier cas parce que, atteintes les premières, elles transmettent les oscillations au reste de la construction. Strictement établies suivant les règles de l'art, elles suffiront à en assurer la sécurité, du moins pour ce qui les concerne. Cette solution a paru trop simple, et on en a cherché une autre, qui vaut qu'on la signale, ne serait-ce qu'en raison de ce qu'a d'inattendu l'expression de *fondations mobiles*, deux mots dont la juxtaposition semble plus qu'étrange. On y est cependant arrivé très logiquement, par suite de cette opinion que les maisons indigènes du Japon avaient été, depuis une haute antiquité, expressément agencées pour résister aux tremblements de terre, dont, en fait, elles souffrent relativement assez peu dans ce pays en perpétuel mouvement. Formées de charpente de bois, elles

n'ont pas de fondations, les montants verticaux reposant simplement sur de grosses pierres. Le plus souvent les dommages se réduisent au déplacement de la charpente qui glisse de ses supports en se gauchissant plus ou moins, comme une vieille chaise dont les ais cèdent sous le poids de l'occupant. Il est reconnu aujourd'hui que les anciens Japonais n'en ont pas vu si long et se sont contentés d'utiliser au mieux les ressources d'un pays où le bois est bon marché et où l'homme, étant la plus ordinaire bête de somme, le transport de la pierre est difficile et coûteux. Quoi qu'il en soit, les Européens ont voulu bénéficier d'une immunité relative qu'ils supposaient attachée à la forme même de l'habitation japonaise et ils ont proposé sérieusement de perfectionner le système en installant leurs maisons sur des rouleaux ou des boules métalliques destinées à faciliter le roulement sur une plateforme de béton, sous la poussée du mouvement séismique. Le fameux séismologue Milne a longtemps habité à Tokio une maison de ce genre; s'il a dû y renoncer, c'est que par les nombreux coups de vent et les typhons, si communs dans ce pays, son habitation était véritablement vagabonde. Aussi bien cette curieuse solution du problème a-t-elle été abandonnée comme peu pratique, après avoir été toutefois appliquée un certain temps à l'hôpital européen de Yokohama, il y a une trentaine d'années.

Cette même mobilité a été aussi préconisée pour les toitures, dont la chute par tremblement de terre est une des plus sérieuses causes de destruction parce que, la plupart du temps, elles s'écroulent en bloc en écrasant tout ce qui se trouve au-dessous, et cela sans être elles-mêmes très endommagées. On a donc proposé de les faire reposer sur les parties supérieures des murs par l'intermédiaire de rouleaux, de sorte qu'elles n'entraînent point par leur propre mouvement le renversement de ces derniers. Nous n'aurions pas mentionné cette disposition de détail si elle n'avait amené récemment un architecte japonais, M. Inouyé, à imaginer un type d'habitation pour lequel il a utilisé, de la façon la plus heureuse, cette propriété des charpentes des toitures de tomber souvent sans subir de grands dommages. Le fait se présente lorsque ces pyramides sont bien agencées dans toutes leurs parties, les liaisons suffisant alors à en faire des solides indéformables. Il a donc imaginé d'augmenter la pente des faitages et d'en constituer tout l'édifice avec un et même deux étages. Puis, pour masquer l'étrangeté d'aspect, qui résulterait de cette disposition rappelant une tente, il ajoute à l'extérieur des charpentes verticales supportant les ouvertures et servant de balcons. D'où un ensemble

confortable et coquet. Ses villas, ainsi construites, paraissent en sécurité contre les tremblements de terre.

En résumé, l'habitation de charpente, si elle est bâtie suivant toutes les règles de l'art, en un mot *la baraque*, avec ou sans étages, répond parfaitement aux exigences des contrées exposées aux ébranlements du sol. Il y a longtemps que l'expérience l'a prouvé. On dira bien que cette solution est insuffisante et ne permet pas d'ériger les grands bâtiments dont a besoin une société moderne dans les agglomérations urbaines, où l'espace est si parcimonieusement disponible. Pas le moins du monde; la substitution du fer et de l'acier au bois résout parfaitement la question et donne le moyen d'édifier, dans ce système, les bâtiments les plus vastes, les plus somptueux même. Après le désastre de Lisbonne, le marquis de Pombal avait, sous les peines les plus sévères, rendu obligatoire le système des baraques et cela n'a point empêché la capitale du Portugal de se couvrir de beaux palais d'une parfaite sécurité; l'élégance n'y a même rien perdu par l'emploi de faïences polychromes ornant des façades du plus bel effet. Malheureusement ces sages prescriptions sont finalement tombées en désuétude, et l'on aura sans doute à s'en repentir amèrement plus tard. Quoi qu'il en soit, les progrès de l'industrie moderne imposent l'obligation de recourir aux constructions métalliques seules capables de résister aux tremblements de terre pour les grands édifices publics, cela au prix seulement de dommages sans importance, comme le crevassement des matériaux de remplissage des parois. Le gouvernement de l'Inde l'a bien compris et, depuis plusieurs années, c'est à ce système qu'il a recours pour ses casernes. Son exemple doit être suivi.

On sait combien l'usage des maisons démontables s'est développé aux Etats-Unis, où les villes s'élèvent de toutes pièces comme par enchantement au gré de la spéculation et du progrès de la colonisation. En réalité, ce sont des baraques, tout à fait bien adaptées aux conditions des pays à tremblements de terre, même pour les habitations à bon marché. La preuve directe de leurs qualités de résistance a été faite en 1886 dans les banlieues de Summerville et de Charleston, dont les beaux cottages ont peu souffert, sauf ceux qui glissèrent des piliers de maçonnerie qui les séparaient d'un sol marécageux, défaut auquel il est facile de remédier. On peut donc imposer ce mode de construction aux populations des contrées exposées, dans les mêmes conditions que l'emploient les pauvres nègres du sud des États-Unis.

Assurément le ciment armé, tel qu'on l'utilise depuis quelques années, est appelé à rendre les plus grands services dans les

pays à tremblements de terre, mais il ne semble pas qu'on ait encore songé à cette intéressante application.

Il serait déplacé de donner ici plus de détails sur les nombreuses questions qui se posent à propos des éléments divers des constructions : portes et fenêtres, balcons (à proscrire sévèrement, soit dit en passant), plafonds, couvertures, escaliers, etc., ou bien au sujet des ponts, des voies ferrées et des cheminées d'usine. N'écrivant pas pour des spécialistes, nous nous contenterons de dire que la voûte, cet élément d'un effet si architectural et auquel les églises et les palais doivent leur beauté, doit complètement disparaître. Il lui est en effet impossible de résister à un effort venu d'en bas qui en ouvre la clef, ou à un mouvement latéral qui écarte ses pieds-droits. Plus donc de style gothique, ni plus de ces belles arches qui ornent nos temples; on sait combien ces dernières ont été fatales aux églises de la Riviera, le 23 février 1887, à Bajardo et à Diano-Marina, pour ne citer que celles dont la chute a été le plus meurtrière. Pas davantage de clochers élancés; vibrant autrement que les vaisseaux, les uns et les autres se rencontrent violemment et s'entre-détruisent par leurs oscillations contrariées, alors que, séparés, ils auraient individuellement résisté. Peut-être faut-il voir là l'origine des clochers de charpente, isolés des églises, tels qu'on les rencontre en beaucoup de pays méridionaux.

Mais si l'art de construire étudié dans ses rapports avec les tremblements de terre permet, au moyen de la simple observation, d'atténuer, peut-être dans la proportion des trois quarts, les dommages que ces phénomènes laissent derrière eux, le rôle des séismologues finit à cette étude; celui des pouvoirs publics commence. Ils n'y ont d'ailleurs point failli, mais malheureusement ils n'ont pas su résister à la routine qui a vite repris le dessus, aussitôt effacé le souvenir du fléau destructeur, et ils n'ont jamais empêché les plus sages prescriptions d'être rapidement oubliées. C'est ce que l'on va montrer succinctement.

Par un hasard piquant, c'est en Algérie que fut promulgué le plus ancien règlement connu, relatif aux règles d'édilité dans les pays à tremblements de terre. Avec notre civilisation si avancée, et après les leçons de 1850, de 1855, de 1867 et de 1891, nous n'avons même pas remis en vigueur, en le perfectionnant, le règlement édicté par Aly, dey d'Alger, à la suite du désastre du 16 février 1716. Nous avons déjà parlé des lois de Pombal pour Lisbonne à la suite du grand séisme du 1<sup>er</sup> novembre 1755.

Il faut aller ensuite jusqu'au 28 avril 1860, pour voir Andréa Pilla, ministre des affaires étrangères du gouvernement ponti-

fical, astreindre les habitants de Norcia à suivre certaines prescriptions tutélaires après le séisme du 22 décembre précédent, et charger une commission municipale permanente d'en assurer le respect sous la surveillance d'architectes. Des zones déterminées de la ville avaient même été mises en interdit comme trop dangereuses. Par une intelligente innovation, le côté artistique de la question avait été sauvegardé et les plans des futures constructions étaient aussi examinés à ce point de vue.

Après le désastre des 17/20 juillet 1880 à Manille, un télégramme de Madrid ordonnait au gouvernement général des Philippines de faire élaborer un règlement pour la réédification des constructions publiques ou privées. Ce soin fut confié au comité des travaux publics qui se contenta de rendre obligatoire, *une seconde fois*, celui que le corps des officiers du génie avait préparé à la suite du tremblement de terre du 3 juin 1863. Dans les villages, ou les petites villes, des fonctionnaires coloniaux furent chargés de surveiller la stricte application de l'ordonnance du 20 août 1863. Malgré la rétribution affectée à ces fonctions, peu d'années suffirent à faire tout oublier. Nous ignorons si l'on continua longtemps à payer, mais il est certain qu'il ne restait pas trace du système lors de la conquête de l'archipel par les Américains; ceux-ci n'ont d'ailleurs rien fait depuis dans ce sens, à notre connaissance du moins.

Le tremblement de terre d'Ischia, du 28 juillet 1883, eut aussi pour conséquence l'élaboration de règles d'édilité; elles ne commencèrent même pas à être appliquées, pas plus que celles proposées par la commission nommée par le ministère des travaux publics à la suite du séisme ligurien du 23 février 1887. Cet exemple fut tout aussi vainement imité par le gouvernement espagnol après le désastre de l'Andalousie et celui du Caucase, après celui de Chémakha du 31 janvier 1902.

Ainsi, en pratique, l'on est allé souvent jusqu'à l'élaboration de règles tutélaires, on les a quelquefois appliquées pendant un court espace de temps; jamais elles n'ont résisté à l'effort de la routine. Et cependant il faudrait peut-être des fonctionnaires spéciaux! Il est presque inexplicable que cette seule considération n'ait pas assuré plus de durée aux règlements destinés à préserver les populations d'un fléau tel que les tremblements de terre, et nous craignons bien, simple séismologue, après avoir cherché à communiquer notre foi, basée sur la seule expérience, en la possibilité de la lutte contre les mouvements séismiques, d'être menacé de la même indifférence!

F. DE MONTESSUS DE BALLORE.

---

# LE FÉMINISME SUÉDOIS

## SES CARACTÈRES ET SON ÉVOLUTION

---

En Suède, le mot *féminisme* ne passe point pour recouvrir des intentions perverses. Il n'est pourtant, à dire vrai, qu'un intrus dans la langue; mais *kvinnofragn* (*la question des femmes*) est considérée avec une sympathie générale. Elle a compté parmi ses meilleurs champions les hommes les plus distingués de la Suède, qui n'ont point pensé être héroïques en se comportant en féministes convaincus. Le développement de ce mouvement, par sa logique, sa méthode et son esprit essentiellement traditionnel et national, est curieux à étudier.

La rapidité de ses conquêtes fut prodigieuse. Les femmes, en Suède, n'avaient pas à combattre le préjugé de l'infériorité. La conscience scandinave porte encore l'empreinte dont la marque, dès l'origine de la race, le culte de ses dieux farouches et forts. De ces temps, enveloppés des nuages majestueux du Walhalla, elle a gardé le respect et la crainte de la Femme et de la Force.

La femme en ce pays ne fut jamais considérée comme *inférieure* à l'homme. A travers des siècles d'histoire, comme dans la mythologie et la légende, elle apparaît sa compagne de lutttes, sa suppléante, son appui. Dans la civilisation européenne, son rôle différa totalement de celui de la femme latine. Ni séductrice, ni inspiratrice, elle n'avait pas reçu les mêmes dons en partage. Au temps où la reine Berthe filait, la femme guerroyait en Suède, soit qu'elle accompagnât son mari ou son père à la chasse, soit qu'elle les suivit à la guerre. Elle ne connut jamais la royauté des tournois et des cours d'amour, mais elle commandait aux guerriers et demeurait à la garde du château ou de la citadelle. De la châtelaine à la paysanne, toutes savaient manier les armes.

L'histoire scandinave abonde en exploits glorieux de ces

héroïnes. C'est Tyra la Danoise qui fortifie et défend le Jutland ; ce sont les femmes du Smaland dont la vaillance à repousser une invasion étrangère mérite à leurs descendantes, jusqu'au siècle dernier, des honneurs militaires à leurs noces ; c'est Anna Bielke soutenant au château de Calmar un siège contre les Danois ; et on n'a pas oublié en Suède l'héroïsme de Kristina Gyllenstierna, le défenseur de Stockholm<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, dans le reste de l'Europe, la renaissance s'épanouissait en une floraison d'art, de grâce et de plaisirs.

L'intégrité du sol national était un patrimoine commun. Les filles de l'aristocratie recevaient encore, il y a cent ans, un javelot dans leur corbeille de mariée. Le jour des noces, elles le lançaient par la fenêtre, témoignant, par ce geste symbolique, qu'elles étaient prêtes à prendre part à la défense du foyer.

En ce foyer elles régnaient sans conteste. Un des plus vieux textes de lois portait que la femme se mariait « pour être maîtresse en son logis », et lui donnait les mêmes droits qu'à son mari sur les « verrous, cadenas et clefs de la maison ». Les lois scandinaves n'étaient nullement contraires à la femme. Modifiées plus tard sous l'influence du droit germanique, en ce qui touche aux héritages, la tradition demeura de l'égalité morale entre les individus.

Dans la vie économique, son rôle ne fut pas moins considérable. Durant le moyen âge, puis pendant les guerres de Charles XII, tandis que les hommes étaient occupés de révolutions ou d'expéditions lointaines, le pays resta tout entier entre les mains de leurs femmes et de leurs filles. Les châtelaines alors ne guerroyaient plus, elles faisaient valoir les terres, développaient le commerce et les industries naissantes. Elles administraient leur fortune et, par elle, la fortune de la Suède. Il s'écoula parfois des périodes de plusieurs années durant lesquelles tous les hommes d'un district en restèrent éloignés. Les vieillards et les infirmes demeuraient seuls dans la paroisse. Alors, sous la direction de la châtelaine ou des riches paysannes de cette aristocratie terrienne qui a fait la grandeur du pays, les femmes travaillaient le sol, ensemençaient, récoltaient, battaient le blé et trafiquaient des produits de la terre. Il n'était si dur ouvrage où elles ne missent la main. Faute de bras masculins pour semer et pour moudre, la farine ne manqua cependant jamais.

<sup>1</sup> Sten Sture, *régent* de Suède, était parti pour la guerre en confiant sa capitale à cette femme de vingt-six ans. Après la mort de Sture, sa veuve continua à exercer le commandement et fortifia si habilement la ville assiégée, que les Danois durent plusieurs fois demander des renforts. Obligée de rendre la place, elle reçut de l'ennemi les honneurs de la guerre.

Quand, à la suite des guerres de Charles XII, la Suède épuisée criait grâce et misère, les historiens sont unanimes à déclarer qu'elle dut son salut aux femmes. A la guerre, on perd le goût et l'accoutumance du travail des champs. La majeure partie de l'armée ayant été prisonnière en Russie, ce qui en revint au pays y rentra bien éclopé et malhabile à conduire la charrue. On ne se hâta pas de renvoyer les femmes à leurs navettes et à leurs fuseaux. Leur industrie, florissant avec la paix, ramena l'abondance. Les Suédois ne songeaient point à rappeler leur faiblesse à ces utiles auxiliaires et volontiers ensuite admirent au conseil celles qui, des années durant, avaient si bien mené *sans droit* les affaires de la famille ou de la paroisse.

La célèbre Ebba Brahe est le type intéressant d'une grande dame de cette époque. L'idéale fille d'honneur dont la radieuse beauté illumina la jeunesse de Gustave Adolphe, et dont il voulut faire sa reine, devenue comtesse de la Gardie, se transforma en une femme d'affaires de premier ordre. Son mari, retenu près de son souverain, ou bien employé à des missions lointaines, lui abandonnait l'administration de leurs immenses domaines et de leur princière fortune. La comtesse Ebba aimait en tout le faste et la splendeur. Elle se piquait de recevoir de Paris ses toilettes et un journal de modes<sup>1</sup>. Elle payait sans hésiter une jupe 300 rixdalers et des bas de soie 40! Elle possédait aussi un cuisinier français et traitait royalement à Ulriksdal l'ambassadeur de France. Mais si elle connaissait l'art de dépenser, elle n'ignorait pas celui de garnir ses coffres. Elle tenait un compte rigoureux du produit de ses fermes et de ses jardins et décidait elle-même de ce qui devait être vendu ou bien servir à son ménage. Elle surveillait en personne ses mines de fer et ses fonderies et ne se fiait qu'à elle-même pour rédiger ses contrats d'exploitation avec les grosses maisons d'Amsterdam ou de Lubeck. Une des premières en Suède, Ebba Brahe organisa le commerce du goudron. Dans une de ses terres elle fonda une ville où elle établit le centre de cette vente. Au reste, la comtesse de la Gardie eut en son temps une heureuse influence sur le développement des industries d'art, et sur les progrès de l'horticulture<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La correspondance d'Ebba Brahe avec son fils aîné, pendant son premier voyage en France, roule presque entièrement sur des questions de toilette et de modes. Elle lui recommande surtout de lui décrire les coiffures alors en vogue à la cour.

<sup>2</sup> La culture des pêches en espaliers, de quelques espèces de poires, de légumes fins, date d'Ebba Brahe qui se faisait envoyer les plus beaux plants de France et d'Italie, sans regarder au prix.

L'influence de la femme sur les affaires publiques en Suède fut de tout temps *directe* et *administrative*, et le féminisme suédois moderne a gardé ce double caractère. Dans l'histoire du pays on ne relève point de trace d'influences féminines occultes. On n'y voit pas non plus que la femme ait joué aucun rôle, ait exercé aucune action politique, ou même y ait aspiré.

Une figure de femme domine cependant l'histoire de la Scandinavie; mais, outre qu'elle ne fut qu'une éclatante exception, Marguerite Valdemar fut choisie pour « roi et seigneur », par les Suédois et les Norvégiens, justement pour ses qualités d'administrateur.

\*  
\* \*

Les aptitudes des Suédoises pour les affaires et leur besoin d'activité s'expliquent donc par l'éducation séculaire, par l'habitude d'administration à laquelle était obligée une simple mère de famille. Leur histoire sociale donne aussi la raison du sens pratique, matériel, peu idéaliste, de leur féminisme. J'aimais en Suède à me faire raconter par de vieilles dames les souvenirs de leur enfance. Elles qui de leurs aïeules avaient entendu jadis de pareils récits, reconstituèrent souvent pour moi la vie telle qu'on la menait dans les domaines et les provinces à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième.

Dans la petite noblesse, chez les riches paysannes (il n'y avait pas encore de bourgeoisie), la maîtresse de maison avait de lourdes responsabilités. D'elle, de sa prévoyance, de son activité, de son savoir-faire dépendaient la nourriture, l'habillement, l'éclairage, en un mot tout le confort d'un grand nombre de gens. Les quatre mois d'été devaient assurer l'existence d'une petite colonie variant entre vingt et cent personnes, selon l'importance du ménage, dans des terres séparées des villes, le reste de l'année, par la neige et des espaces immenses.

Aussitôt le dégel arrivé, il lui fallait s'occuper du jardin qui devait procurer les conserves de fruits et de légumes. C'était, avec le soin des ruches, la grande affaire de l'été. N'y avait-il pas aussi à utiliser les pièces de toile et d'étoffes tissées pendant l'hiver, pour les convertir en ce beau linge que blanchissent si joliment les rosées sur les prés verts, et dont les ménagères tiraient gloire?

La campagne suédoise, en été, est éclatante de vie, car les fleurs de toutes nos saisons se hâtent de s'y épanouir en un temps très court. Tant de ruisselets y chantent, tant de lacs y mirent une verdure toujours jeune, que cette chose éminemment prosaïque, une lessive, y devient une grâce de plus. Quand,

aujourd'hui encore, on erre au hasard dans la campagne, il est rare de n'y point entendre le bruit de battoirs invisibles. Au temps dont je parle, les maîtresses de maison étaient fières que l'on entendit de nombreux battoirs claquer autour de leurs logis. Et quand des kilomètres de toile blanchie s'allongeaient au loin sur les haies, elles souriaient contentes au travail de l'hiver et envoyaient une corbeille de *smærgas*<sup>1</sup> aux actives ouvrières.

La campagne avait alors bien des plaisirs en réserve. Le principal était l'économie, *le sentiment que l'on économisait*. De ce que la terre voulait bien produire, ni une baie, ni une graine n'était perdue. Les mûres des haies, les myrtilles et les airelles des bois, les fruits du sorbier et de l'églantine, ne mûrissaient pas seulement pour la joie des oiseaux. Leur cueillette était un plaisir dès longtemps promis aux enfants. Ils apprenaient ainsi qu'il n'est graine si petite dont l'industrie domestique ne puisse tirer parti. Avec l'automne venait le moment de penser aux conserves de viande : le bœuf et le porc salé, base de la nourriture de l'hiver. Et c'était la provision de *knacchnebrod*<sup>2</sup>, les fromages secs, les sacs de farine d'avoine pour le gruau, qui ne manque jamais sur une table suédoise. Et encore la fabrication des chandelles..., car, il y a cent ans, en Suède, tout autre luminaire était inconnu.

La dame à cheveux blancs, qui réveillait pour moi ses souvenirs, m'a dit aussi qu'en hiver les jours se traînaient terriblement mornes. Sa mère, dit-elle, murmura plus d'une fois en prenant sa quenouille : « S'il pouvait arriver quelque chose aujourd'hui ! » Bien des femmes, en ce temps-là sans doute, ont soupiré de même pour *qu'il arrivât quelque chose* ! La journée commençait tôt. A cinq heures, les servantes étaient à l'ouvrage, la mère de famille à son rouet ou au métier à tisser. Le personnel féminin était nombreux ; tout le linge et les vêtements étaient fabriqués en famille, sur ces métiers immenses qu'une sorte de renaissance a mis depuis quinze ans à la mode. La salle des métiers était la plus grande de la maison, et là où ils sont muets désormais, dans les vieux logis on les conserve avec respect. Je les ai vu dormir ainsi dans un manoir du treizième siècle ; ils y étaient soignés avec amour en souvenir des chères vieilles mains qui lançaient jadis allègrement la navette et parce qu'à leurs fils entrecroisés, des lambeaux de *sagas* étaient peut-être encore accrochés. Et dans un beau château, j'ai vu ainsi le rouet d'une reine, et dans une simple ferme, j'ai vu le fauteuil du grand-père tendu d'une tapisserie

<sup>1</sup> Tartines.

<sup>2</sup> Pain ou galette de seigle séchée. Elle se conserve un an entière.

tissée au comp de l'âtre. De toutes ces choses vieillies, la poésie scandinave se dégage. Les petites-filles de celles qui maniaient les navettes et les fuseaux se sont envolées des logis où *rien n'arrivait*, et elles ont porté vers les banques, les carrières libérales, voire vers des industries nouvelles, le trop-plein d'activité et d'énergie accumulées en elles par tant d'aïeules industrielles.

Mais, au dix-huitième siècle, déjà les dames de la haute noblesse avaient cessé de mener une vie aussi utile. Elles n'étaient guère préoccupées que de suivre d'aussi près que possible les modes de Paris. Les relations entre la cour de Stockholm et celle de Versailles étaient fréquentes alors. Tout ce qui se piquait de bel air était français en Suède. Les portraits de ces belles dames trahissent la futilité de leurs soucis : mouches et poudre n'avaient garde de s'exposer à la brise, et les *corps* baleinés ne s'accommodaient que d'élégants loisirs. Pour apprendre à manier l'éventail, elles laissèrent s'échapper de leurs mains le sceptre de leur pouvoir domestique, et renoncèrent au rôle de reines obéies du logis pour s'efforcer de devenir les ornements de salons qu'elles n'étaient pas préparées à créer.

L'exemple fut contagieux et des grandes dames gagna les autres. Ce changement dans les mœurs des Suédoises coïncida avec le développement de l'industrie. A quoi bon, désormais, fabriquer soi-même des choses que l'on pouvait si bien acheter à bon marché? On préféra réduire son personnel, restreindre la vie simple, mais largement hospitalière d'autrefois, et il fut très élégant de passer la saison d'hiver à la capitale. Une période des plus pénibles s'ouvrit alors pour les femmes.

La législation suédoise repose sur la vieille législation scandinave, qui laissait à la femme une grande liberté d'action. Bien que modifiée dans le cours des âges, sous l'influence germanique, la femme, en réalité, n'en avait pas souffert, les mœurs lui donnant la liberté et l'autorité que lui déniaient les lois. Mais lorsque la femme ne fut plus indispensable à la famille et à la société, tout le poids de son asservissement pesa sur elle. La loi la plaçait dans une tutelle constante. Elle faisait partie des biens du chef de famille, ne pouvait disposer d'elle, ni se marier sans son aveu. Voilà où en étaient tombées les descendantes des aïeules qui, si vaillamment, guerroyaient jadis et repoussaient une petite reine étrangère « trop faible pour monter à cheval ». Quand elles eurent renoncé à leur rôle traditionnel, les Suédoises sentirent l'horreur de leur situation.

L'œuvre, oubliée maintenant, de Frederika Bremer dépeint fidèlement cette époque encore proche et qui semble lointaine.

Elle l'éclaire de la lumière mélancolique de ces journées du Nord où, de la terre enlinceulée, rayonne et monte doucement une lueur terne. On a peine à croire aujourd'hui au retentissement qu'eurent ces livres d'allure tranquille, d'où s'exhale un arôme un peu fade. Et pourtant ils valurent au féminisme suédois la première et la plus importante de ses conquêtes : l'émancipation de la femme célibataire. Frederika Bremer l'obtint du roi Oscar I<sup>er</sup>, dans une audience où elle plaida avec éloquence la cause de la vieille fille. Sur le point de faire paraître son plus important ouvrage, *Hertha*, elle se disposait à quitter la Suède pour plusieurs années. Pressentant les tempêtes qui allaient éclater, elle s'éloignait et laissait passer l'orage.

Depuis longtemps déjà, elle-même était sortie des bornes étroites où sa première jeunesse avait languï. De ces années stériles, de ces élans comprimés vers la vie et l'action, une pitié profonde et attendrie demeurait en son cœur pour les isolées, les parias du bonheur. Vieille fille..., elle fut demeurée inutile, si une flamme ardente et mystérieuse ne s'était allumée dans son cœur d'enfant. Ce ne fut d'abord qu'une étincelle déposée inconsciemment dans son âme indécise par sa gouvernante française. La petite Frederika rêva l'amour, et l'amour romanesque d'un chevalier à panache et à brillante armure. M<sup>lle</sup> de Frumerie, son institutrice, avait apporté, dans le Nord blanc et froid, ces belles fantaisies des pays dorés et des terres de passion. Mais les années fuyaient ; la petite fille devenait grande ; le chevalier hantait toujours ses rêves. Invisible à tous, il écartait les prétendants du chemin de sa bien-aimée. A chaque demande nouvelle qui faisait hésiter M<sup>lle</sup> Bremer, il apparaissait pour lui dire : « Me seras-tu donc infidèle ? » Il était si beau et si délicieux l'amour dont il entretenait Frederika, que les fiancés possibles ne pouvaient soutenir la comparaison.

Ainsi guidée par un idéal, l'âme de Frederika Bremer montait vers ces sommets d'où l'on domine la souffrance, et son cœur s'emplissait de cet amour fait de tous les amours qui dorment. La vie mondaine, telle qu'on la menait à Stockholm dans les cercles élevés, très tôt n'eut plus d'attrait pour elle. M<sup>lle</sup> Bremer était plus heureuse dans le domaine patrimonial d'Arsta : elle y pouvait au moins faire du bien. Mais les jours d'hiver coulaient lentement et elle se désespérait à voir tant d'heures tomber dans le vide sans laisser de traces. Avec ses sœurs, elle souffrit alors de cette condamnation à l'inutilité qui, si injustement, frappait les femmes de Suède. Sans doute, à Arsta, elle visitait les pauvres : les jours de son enfance étaient loin, où les filles de bonnes familles ne

devaient pas sortir à pied de chez elles. La vie à la campagne lui avait rendu une santé affaiblie par cette élégante réclusion. Il était plus salubre de marcher quelques heures dans la neige pour soulager un malade, que de monter et de descendre un escalier soixante fois, en courant, pour faire de l'exercice.

Qui donc eût prédit alors les grosses conséquences d'un début aussi modeste, que les visites d'une dame de campagne à ses pauvres? Mais il fallait de l'argent, pour donner sans compter du gruau aux malheureux, des médicaments aux malades et des bas de laine aux marmots! Si le cœur des demoiselles Bremer était grand, par contre, leur bourse était légère. Les filles recevaient peu d'argent de poche. En ce temps-là comme aujourd'hui, en Suède, on répétait volontiers « qu'une femme a peu de besoins ». Elle devait encore moins avoir des fantaisies. Le plus clair des revenus de la famille aidait les fils à faire figure dans le monde.

Dans un moment de gêne, à l'approche d'une fête, Frederika Bremer se résolut à un grand acte de courage : elle envoya un volume de nouvelles à un éditeur de Stockholm. Deux cents rixdalers reçus quelques jours plus tard lui donnèrent la foi en un talent dont elle-même doutait. Le succès de ces *Esquisses de la vie journalière*, l'encouragea à rejeter l'anonymat et valut à son audace la bienveillance d'un entourage hostile à toute innovation.

Voici donc M<sup>lle</sup> Bremer passée femme de lettres. Elle avait alors trente ans et commençait seulement à vivre. Elle qui, désespérée, s'écriait quelques mois plus tôt : « Qu'avons-nous fait de notre vie? Tant d'années écoulées déjà, et si peu de bien accompli! » elle goûta avec ivresse la joie du travail et du développement intellectuel. C'est alors que de son cœur jaillit, comme une source, la pitié de la vieille fille. Indépendante désormais, elle se promit de consacrer ses efforts et sa vie à lutter pour ses sœurs, à obtenir pour elles la personnalité légale, le droit à la culture, la liberté de l'action. Alors, hardiment, elle marcha vers la vie, et le monde lui parut beau lorsqu'elle ne le regarda plus des fenêtres de son château ou bien à travers les glaces de sa voiture. Elle entendit battre le cœur de l'humanité, et les âmes, qu'à présent elle savait interroger, lui racontèrent de merveilleuses histoires...

Et elle écrivait, elle écrivait toujours. Doucement d'abord, pour ne pas heurter les préjugés ni effrayer les timides, elle peignait la vie terne et triste, et les âmes comprimées. Elle éveillait les aspirations latentes, les rêves, elle voulait donner des ailes aux cœurs... L'âge vint. L'idéal chevalier de M<sup>lle</sup> Frederika n'écartait plus les prétendants; mais il l'avait prise par la main et l'entraînait avec lui, et voilà qu'il lui montrait des mondes lointains.

Au delà des mers, un frisson de justice et d'humanité secouait un grand peuple. L'Amérique était toute vibrante, lorsque Frederika Bremer y aborda, en 1850. Ce voyage fut décisif dans sa vie. Elle y entendit réclamer en même temps l'abolition de l'esclavage et l'indépendance de la femme. Cette femme de lettres suédoise, qui se prenait parfois à s'étonner de son courage, rencontra là-bas d'autres femmes qui avaient, elles aussi, vaincu des préjugés et surmonté des obstacles : les premières doctoresses américaines. Au prix de mille efforts elles avaient conquis le droit d'exercer la médecine et s'imposaient au respect de leurs adversaires. A une époque où les femmes voyageaient peu, les *Lettres d'Amérique*, le *Foyer aux Etats-Unis*, eurent, en Europe, un retentissement considérable. En Suède, ils préparèrent l'apparition de *Hertha*, ce livre où Frederika Bremer avait concentré ses pensées, où ardemment elle exposa ses convictions les plus profondes, et fit sa profession de foi devenue bientôt celle du féminisme de son pays.

Accueilli par les uns avec enthousiasme, par les autres avec les plus violentes protestations, le livre accomplit sa destinée qui était d'éveiller les consciences et de susciter des pensées. Puis il tomba dans l'oubli. Mais il avait rallié à la cause féminine l'élite intellectuelle de la Suède, et l'année qui suivit sa publication, le roi demandait lui-même à la Diète de fixer à vingt-cinq ans, d'abord, puis à vingt et un, la majorité de la femme non mariée.

Et Frederika Bremer s'en alla vers les pays d'art et de lumière. Dans la maturité de sa vie et de son talent, elle refit, étape par étape, le voyage de sa jeunesse. Elle retrouva sans doute, au long des routes, des lambeaux de ses espoirs déçus, alors que le carrosse de leurs parents avait été pour les jeunes Bremer comme une prison roulante.

Elle goûta pendant cinq ans la joie de vivre en harmonie et en beauté. Elle vit la Grèce et l'Italie. Puis elle revint en Suède. Elle était vieille, et ses derniers jours coulèrent dans la douceur et la fierté de l'œuvre accomplie. Elle était retournée au domaine d'Arsta et la nation entière avait les yeux fixés sur cette petite personne de santé fragile, aux gestes menus et lents, à la volonté ferme, au cœur toujours jeune et chaud. Un jour, on apprit que M<sup>lle</sup> Frederika avait, sans bruit, clos ses doux yeux bleu fané. La mort était venue, rapide et inattendue, d'un pas si léger, que les pauvres du village même ne l'avaient pas entendu s'approcher. C'était la nuit du jour de l'an, et la châtelaine d'Arsta avait, avec eux, fêté Noël ! La mort n'avait pas attendu qu'elle achevât la page commencée et le beau livre sur le Dieu d'indulgence et de paix, dont elle avait puisé l'inspiration aux pays du

soleil. Et parmi les bénédictions et les pensées d'amour, le cercueil blanc s'en alla dans la blancheur d'un jour d'hiver.

\*  
\* \*

Le mouvement dont Frederika Bremer fut l'initiatrice n'a guère dévié. Elle avait voulu montrer dans *Hertha* que le développement normal et complet des facultés morales et intellectuelles de la femme l'aide dans sa mission au profit de la société. Cette même idée a inspiré le féminisme à son aurore, et le premier droit qu'aient réclamé les féministes, c'est le droit à l'étude, au travail. Un groupe de femmes et d'hommes appartenant à un milieu social et intellectuel élevé, prit la direction du mouvement et le conduisit avec calme et méthode. La question féminine fut posée en Suède comme un problème social et économique qu'il importait de résoudre dans l'intérêt commun.

Il y avait alors à Stockholm une femme d'une remarquable intelligence, dont le nom est aussi vénéré et presque aussi connu que celui de Frederika Bremer. La baronne Adlersparre prit le féminisme suédois sous sa protection et lui assura le parrainage des hommes les plus distingués de son temps et de son pays : des politiques comme M. Hedin et des savants comme M. Hildebrand. Un cercle se forma autour d'elle et s'appliqua à l'étude de la question féministe. M<sup>me</sup> Gylden, une de ces ouvrières de la première heure, a souvent évoqué pour moi, dans sa villa de Djursholm, les souvenirs de ce temps où toute l'organisation du féminisme suédois tenait à l'aise dans une petite chambre, siège du premier bureau féministe. Par elle j'ai connu les disparues : M<sup>me</sup> Olivecrona, M<sup>me</sup> Anckaswård, cette légiste dont la critique était redoutée des auteurs de livres de droit. Et M<sup>me</sup> Frédéric Limmell, qui n'était rien de plus qu'une femme du monde, mais dont le salon, — l'unique *salon* que Stockholm ait connu, — fut si utile aux progrès de l'idée.

Le premier élan du mouvement lança la femme vers les études. Privée hier d'enseignement secondaire, elle prétendait à la conquête des grades universitaires, à l'exercice des carrières libérales. Les progrès du féminisme furent rapides. La femme était, en 1836, tenue en une tutelle humiliante; en 1870, elle était admise à l'Université et à l'École de médecine; et, en 1873, elle avait le droit de se présenter à tous les examens, sauf à ceux de théologie. Comme une grande houle, un immense besoin de savoir passait sur le monde féminin. C'est alors que, pour y répondre, la baronne Adlersparre et ses amis conçurent le plan

de cette admirable *Union Frederika Bremer*, qui allait canaliser le mouvement et lui donner une méthode.

Il n'existe pas en Europe de société du même genre, offrant un ensemble plus complet. Suivant un plan déterminé, elle a centralisé les efforts et les bonnes volontés, a su les répartir et les faire correspondre aux besoins de l'heure. Fondée en 1884, alors que les premières grandes conquêtes étaient faites, que les droits de la femme à une vie personnelle, et à la vie intellectuelle, étaient établis, l'*Union Frederika Bremer* ne fut pas, n'eut pas à être, une société de combat. Dans son programme il n'est pas question de *revendications* féministes, mais de *progrès* féminins. Elle est fondée, disent ses statuts, « pour travailler au développement calme et méthodique de la femme, et à l'amélioration de sa condition morale et matérielle ». Elle commença par apprendre aux femmes à connaître leur valeur d'*individu* qu'elles avaient oubliée; puis elle leur facilita l'instruction. Surtout elle fit beaucoup pour leur indépendance, en combattant le préjugé d'après lequel, en ce temps-là, en Suède, le travail *déclassait* une femme. *Education* et *indépendance*, c'est-à-dire *développement de valeur*, et *liberté d'action*, tel avait été le rêve entrevu de Frederika Bremer, et l'on pourrait ainsi résumer le programme du féminisme suédois.

L'*Union Frederika Bremer* est divisée en six sections, dont quatre ont pour objet l'éducation de la femme : 1° *L'enseignement par écrit*, qui n'a guère aujourd'hui de raison d'être, mais a rendu de grands services lorsque toutes les écoles n'étaient pas encore ouvertes aux jeunes filles; 2° Une *revue de littérature* destinée à guider les lectures; 3° La *rédaction de Dagny*, la plus importante des revues féministes scandinaves; 4° Le *fonds de bourses*, qui est le principal moyen d'influence de l'Union.

Un appel à la générosité des partisans du féminisme réunit assez rapidement un capital qui s'élève aujourd'hui à 300 000 couronnes. La société en distribue, chaque année, dix mille, réparties en une vingtaine de bourses, et la Suède entière prend part à leur attribution. Les sous-comités de l'Union, disséminés dans les gouvernements provinciaux, s'efforcent d'en obtenir des fondations de bourses. Celles-ci appartiennent à la province qui, tous les ans, décide de la branche à laquelle elles doivent être consacrées. A-t-on besoin d'une infirmière dans une commune, d'une jardinière d'école ou d'une maîtresse d'économie domestique, on envoie à Stockholm les dossiers des aspirantes et le comité des bourses fait son choix. Pendant un an ou deux, quelquefois trois, ces subventions facilitent à des jeunes

filles bien douées une éducation professionnelle indispensable.

La section la plus remarquablement organisée est le Bureau de renseignements destiné à tenir les femmes au courant des voies d'activité qui leur sont ouvertes et des moyens de les suivre. Il est en relation, par l'intermédiaire des comités locaux de l'Union, avec tous les points de la Suède, et par son secrétariat avec toutes les sociétés de l'étranger. Il s'occupe aussi de recherches de situations, et les femmes isolées y reçoivent les conseils nécessaires à la conduite de leurs affaires : avis juridiques, économiques, financiers même. On indiquera aussi bien un placement sûr que la façon de libeller un contrat de mariage, de s'assurer une rente viagère, etc. Les conseillers de *Frederika Bremer Forbundets* sont des hommes d'affaires d'une valeur éprouvée.

Des « hommes », car le mouvement commencé, d'accord avec eux, s'est poursuivi par l'union des efforts communs, et on ne songe point à les en exclure. Ils se sont bien conduits à l'égard de leurs sœurs; de bonne grâce, ils leur ont ouvert la porte des écoles, des Facultés. Encore un peu de patience, et, sans doute, leur feront-ils galamment les honneurs du Parlement! Ne leur ont-ils pas déjà abandonné de petites broutilles de leur pouvoir? Les Suédoises élisent leurs conseillers municipaux<sup>1</sup>, font partie des conseils scolaires, et, dans l'assistance publique, jouissent de prérogatives purement honorifiques, il est vrai, et pour cette raison peu disputées. Ne peut-on voir là un acheminement vers l'obtention du bulletin de vote d'électeur?

La question du vote politique des femmes est, en Suède, l'un des aspects les plus curieux du mouvement féministe. La campagne est conduite avec mesure, calme et énergie, mais sans hâte. Les leaders du parti ne cherchent pas à cueillir le fruit avant sa parfaite maturité, et surtout avant que l'éducation sociale et politique des femmes soit plus avancée. Cette grosse question n'est vraiment agitée en Suède que depuis trois ans, et, dans les débats auxquels a donné lieu au Parlement la loi en discussion sur le suffrage universel, le vote des femmes a obtenu, à la dernière session, quatre-vingt-treize voix contre cent quinze. La motion était présentée par M. Lindhagen, bourgmestre de Stockholm.

L'histoire d'une campagne si bien menée — car pareille minorité est une quasi-victoire — m'a été racontée par la présidente de la Ligue, M<sup>lle</sup> Whitlock, et j'aimerais conduire les lecteurs français dans cet intérieur d'ardente féministe suédoise qui re-

<sup>1</sup> Au dix-huitième siècle déjà, les femmes propriétaires avaient le vote communal. Depuis 1862, les femmes qui paient un certain chiffre de contributions l'ont aussi.

présente pour nous presque les points extrêmes de la question : le droit de vote et la co-éducation, dont elle est l'apôtre convaincu.

C'est dans la campagne de Stockholm, au milieu de bois de sapins et de bouleaux, une petite ville toute gaie de maisonnettes aux couleurs vives éparpillées dans la verdure. Un chemin de fer électrique fait la navette entre la capitale et cette riante côte de Djursholm. Les travailleurs de la pensée habitent volontiers ce joli coin de banlieue, où nulle fumée d'usine ne trouble l'atmosphère, où le silence est, en été, si plein de chants d'oiseaux et de bruits de criquets, que la Baltique ose à peine y mêler son murmure. Elle est lisse comme un ruban de soie, et c'est un bruissement pareil à de la soie froissée que ses vagues courtes font entendre sur le rivage qu'elles bordent d'une fine dentelle.

Ce coquet village tranquille, où chaque soir elle vient se retremper, a dû exercer une heureuse influence sur la présidente de la Ligue féministe. Une atmosphère si pure et le contact de la nature préservent des emballements dangereux : les leaders des grands partis politiques devraient tous vivre à la campagne ! M<sup>lle</sup> Whitlock appartient à l'enseignement ; elle dirige une des grandes écoles mixtes de Stockholm et fut peut-être la première à appliquer le système de la co-éducation dont nous parlerons ailleurs. Elle se donna d'abord aux questions sociales ; les *settlements* éveillèrent son intérêt et elle prit une grande part au mouvement des universités populaires. Elle y fit des cours et des conférences jusqu'au jour où l'organisation de la campagne pour les droits électoraux des femmes l'absorba complètement.

Sur une hauteur, derrière un rideau de bouleaux dont les troncs argentés se colorent de rose au soleil couchant, la maison de M<sup>lle</sup> Whitlock rit dans sa teinte rouge, chaude et joyeuse. La maison et sa propriétaire se ressemblent : également simples et accueillantes. À l'intérieur, ce charme des demeures suédoises : beaucoup de bois, de fleurs, de netteté de lignes ; point d'encombrement de meubles, mais une amusante fantaisie de décoration. L'air et la lumière jouent librement autour des choses.

Nous sommes bientôt au cœur de la question. La grande « Ligue pour le droit de vote des femmes », fondée il y a trois ans, eut d'abord pour but d'organiser la propagande parmi les femmes de toutes les classes. Il n'est pas sans intérêt de noter que cette ligue est, en Suède, la seule société rapprochant dans un effort commun les femmes de tous les milieux et de tous les partis. On est forcé de reconnaître que le mouvement féministe n'a englobé jusqu'à présent que les femmes des classes cultivées. Ce qui était nécessaire au début a eu cependant pour

résultat de séparer la femme du peuple des autres, et, par contre-coup, a favorisé les progrès du socialisme dans les milieux ouvriers. Aujourd'hui, le mal est fait et il est presque sans remède.

Pour le droit de vote, les femmes se rencontrent dans un esprit d'union parfaite. La campagne a été conduite avec une habileté rare. On est parvenu à obtenir des membres de la ligue de faire momentanément abstraction de leurs opinions sociales, religieuses ou politiques quelles qu'elles soient. Ainsi l'effort de toutes tend vers un but unique. Le bulletin d'électeur obtenu, chacune en usera selon sa conscience.

Les *leaders* ont refusé de s'inféoder à aucun parti, c'est pourquoi l'idée compte des appuis dans tous les camps.

La cause a, parmi les hommes, de chauds partisans; et bien curieuse fut, paraît-il, l'étude du nom des députés qui, l'an passé, s'y déclarèrent favorables. Ils appartenaient à tous les camps, et leur manifestation eut, de ce fait, une portée bien autrement considérable que si l'on avait pu y soupçonner une manœuvre politique. Parmi ces partisans figura le chef des paysans, le parti ultra-conservateur et le plus opposé aux innovations.

« Et la question fut discutée dans le monde et dans la presse, me dit M<sup>lle</sup> Whitlock, avec un sérieux parfait. Nul ne tenta de tourner l'idée en plaisanterie comme on l'eût fait il y a quinze ans. La chose est venue à son heure. »

Venir à son heure! Ne serait-ce pas, en fait de féminisme au moins, le secret de la réussite? La préoccupation des leaders du mouvement en Suède est de ne point hâter les événements et de les laisser mûrir. On travaille à former les femmes à la vie publique et à l'exercice de leurs droits, plus qu'on ne témoigne d'impatience de les leur voir accorder.

L'organisation de la propagande dans l'intérieur de la Suède fut assez difficile. La secrétaire de la ligue, M<sup>me</sup> Holmgren, s'y consacra avec un dévouement inlassable. Cette aimable femme, qui a élevé et établi une famille de six ou huit enfants, s'est mise vaillamment en route. En plein hiver, l'année dernière, et à ses frais, elle a parcouru le pays en tous sens et jusqu'aux confins de la Laponie, faisant des conférences, organisant des ligues, des comités, groupant les activités et les intelligences. Aujourd'hui, trente ligues provinciales sont rattachées au comité central et forment une fédération imposante représentant plus de quatre mille adhérentes actives. Et M<sup>me</sup> Holmgren ne s'en tiendra pas là. Tout en tricotant un petit bas d'enfant, elle m'exposait de sa voix calme un plan de campagne pour l'hiver prochain.

L'opinion des femmes les mieux informées est que le bulletin de

vote leur sera donné avant que la masse féminine sache en user ou s'en soucier. Les hommes, à quelque parti qu'ils appartiennent, pensent de même. Le parti libéral redoute l'esprit religieux et conservateur des femmes : de là son opposition. Il reconnaît que la femme doit obtenir le droit de vote, mais plus tard, quand elle aura « secoué les vieilles idées », lorsque, dans la masse, « la science aura pris la place de la foi ». L'année dernière, la question fit un grand pas et l'on crut bien qu'elle allait être résolue et faire l'accord entre conservateurs et libéraux. Les conservateurs avaient proposé le scrutin de liste comme base du suffrage universel. Les libéraux le repoussèrent et firent dire à la ligue féministe que « si les conservateurs acceptaient le vote nominal eux leur accorderaient le droit de vote des femmes comme contre-poids ». On croira peut-être que les Suédoises accueillirent l'ouverturé avec enthousiasme et intriguèrent près du parti conservateur pour qu'il adoptât ce programme? Point. Elles consentirent à se prêter à cet arrangement, mais sans entrain, sentant que l'heure est prématurée et qu'elles ne sauraient encore réaliser leurs propres espérances. Leur éducation politique n'est pas achevée.

\*  
\* \*

Il serait à regretter que l'obtention des droits politiques de la femme fit dévier le mouvement féministe jusqu'à présent surtout économique. Le réveil sonné par Frederika Bremer coïncida avec le moment où le nombre des femmes célibataires commençait à s'imposer à l'attention, où la vie se compliquait de besoins nouveaux, où les filles, les sœurs, les tantes, et les nièces non mariées pesaient sur le budget des familles appauvries<sup>1</sup>.

A son heure était venue aussi la baronne Adlersparre, prêchant la loi du travail et en donnant l'exemple dans sa propre famille. Le travail fut bientôt considéré comme un honneur; comme une affirmation de valeur et de personnalité. Puis il devint une mode, et la Suède est peut-être le seul pays où cette mode gouverne le monde féminin. On peut affirmer que, sauf quelques exceptions, toutes les femmes y travaillent. C'est un des côtés curieux de cette société, que la femme se refuse à en être la simple parure et y revendique sa place en tant qu'individu. Quand il n'est pas pour elle une nécessité matérielle, le travail est un besoin moral; et je ne parle pas ici de la tâche personnelle que chacun est seul juge de s'imposer, mais d'une occupation obliga-

<sup>1</sup> Il y a en Suède plus de 100 000 femmes non mariées ayant besoin de gagner leur vie.

toire, contrôlable, salariée. C'est là un trait du caractère suédois qui se défie de lui-même, et d'avance a soin d'astreindre à la volonté la fantaisie possible, qui éprouve, en un mot, le besoin de se placer dans un cadre. Mais, chez les femmes, le travail est surtout une réaction, une protestation contre l'incapacité d'action personnelle dont elles avaient été injustement frappées.

La conscience scandinave, ébranlée jusque dans ses plus intimes profondeurs, se réveilla en même temps. Ses problèmes, ses luttes, ses hésitations passionnèrent. La littérature du Nord prôna l'effort, le renoncement à la vie facile, et la réalisation de la valeur individuelle, la poursuite d'un idéal y apparut le devoir suprême. Il y a un peu de cela dans la passion de travail qui lance les jeunes filles hors du foyer à peine leurs études achevées; mais il n'y a pas *que* cela. Pour beaucoup, le travail n'est qu'une affirmation d'indépendance ou le moyen de gagner la liberté et l'agrément de leurs loisirs. Et si l'on objecte que le grand nombre des travailleuses a eu pour résultat l'avilissement des salaires, on vous répond : « Oppose-t-on les mêmes objections au travail de l'homme riche? N'est-il pas félicité, au contraire, de préférer l'action à l'oisiveté? Pourquoi refuser à la femme le droit de travailler de même? Pourquoi la condamner à l'infériorité de l'être inutile? La discipline du travail forme le caractère; *nous devons viser, avant tout, à la plus haute valeur morale.* »

Les femmes se tournèrent d'abord vers la carrière de l'enseignement, qui leur fut ouverte avant toutes les autres. Mais bien qu'elles soient professeurs d'art dans les écoles de jeunes gens, au même titre que les hommes, elles ne sont pas encore titulaires de chaire à l'université. L'exemple de Sophie Kovalewska, professeur de mathématiques à l'université libre de Stockholm, est demeuré unique. Le brillant examen de droit de M<sup>lle</sup> Echelsson lui a cependant valu l'appui moral des étudiants d'Upsal, et on n'a pu faire moins que de la nommer professeur-adjoint. Aujourd'hui, l'enseignement et les services publics, poste, télégraphe, téléphone, chemins de fer, commencent à être très encombrés. Dans certaines branches, le personnel féminin est de 70 pour 100. Il devenait nécessaire de leur ouvrir d'autres voies.

La Suédoise, ordonnée, bon administrateur, n'est pas, en général, douée d'une grande initiative. Elle ne travaille volontiers que dans un sillon tracé d'avance. On compte les *affaires* montées par des femmes, et celles-ci étaient des natures supérieures ayant subi l'influence directe de la baronne Adlersparre. Elle-même, en 1860, alors que l'instruction féminine était peu avancée, avait créé un bureau de copies et de traductions qui existe encore.

En 1877, Stockholm vit, avec surprise, une comtesse Bjorkenstam organiser un service d'express pour transports à travers le pays. Et, il y a vingt ans, M<sup>lle</sup> Gumelius fondait le premier bureau d'annonces et de publicité qu'ait possédé la Suède; elle y employait des femmes dans une proportion de 80 pour 100. M<sup>lle</sup> Louise Floddin leur ouvrait la typographie, en montant, à Arboga, une imprimerie d'où sortirent bientôt tous les journaux de la ville. Son exemple a été suivi, et on compte, en Suède, douze imprimeries florissantes entièrement conduites par des femmes. Mais ce ne sont là que des efforts isolés.

On ne saurait trop louer le mouvement féministe de n'avoir pas borné son action aux sphères intellectuelles, mais d'avoir ouvert aux femmes des carrières nouvelles et honorées dans le travail manuel, intelligent et artistique. En se maintenant dans cette action traditionnelle, le féminisme suédois est demeuré national, et on en est surtout redevable à l'*Union Frederika Bremer*, qui a puissamment contribué à répandre l'enseignement professionnel.

Le développement du travail manuel et de l'économie domestique moderne, le retour aux industries anciennes, c'est là un aspect du féminisme suédois assez peu connu à l'étranger. Il tient de près à cette renaissance où se manifeste depuis quelques années le réveil de l'âme scandinave. L'amour de la terre est à la base de ce mouvement. Les dames suédoises réapprennent à gérer leurs domaines, et, pour les moins fortunées, l'agriculture devient une carrière. Des industries de familles et de villages, hier agonisantes, en ont repris une vie nouvelle.

Une femme suédoise, me traçant le tableau de l'emploi des énergies féminines, me faisait remarquer que, de nouveau, *les femmes étaient partout*. Et elle ajoutait : « C'est fort heureux, car, en cas de guerre, les hommes pourraient tous, sans exception, partir sans préjudice pour le pays, puisque nous sommes partout, et que nous pouvons les remplacer. » Et cette opinion n'est pas une simple opinion de féministe, car plusieurs hommes de différents partis, à qui je l'ai communiquée, sont du même avis et estiment que c'est là un grand avantage pour un pays de si faible population. D'ailleurs les Suédoises, reprenant complètement leurs traditions, ont ajouté le tir à leurs autres sports, et ont formé des compagnies qui s'exercent au maniement des armes. Si jamais la paisible Suède était envahie, nous y verrions peut-être se renouveler les exploits des héroïnes du Smaland.

Cependant, en y regardant bien, il semblerait que le féminisme en Suède commence à perdre de sa belle unité et qu'un courant

d'idées, — dirons-nous de réaction ou de révolution? — l'ébranle, tel un souffle d'air chaud dont la caresse minerait une banquise. L'excès du travail userait-il les forces féminines? Une influence littéraire et philosophique s'exerce-t-elle sur la jeunesse? Mais un esprit nouveau paraît animer les femmes à leur entrée dans la lutte pour la vie.

La génération précédente s'était enivrée de liberté. Elle se grisa de l'orgueil de son indépendance enfin conquise. La joie de l'effort lui fut en elle-même un but. Elle se sentit fière d'être libérée de l'homme. Elle se méfia même de l'amour et en afficha le mépris. Les combattantes de ce temps s'appliquèrent à faire oublier leur sexe, et, pour égaler plus sûrement leurs adversaires, s'efforcèrent de leur ressembler. Ce fut l'époque où des féministes à cheveux courts et à lunettes jetèrent quelque discrédit sur un mouvement d'idées respectable.

Tout cela est bien changé! La jeune fille cherche toujours dans le travail l'indépendance matérielle et l'affirmation de sa personnalité; mais le mariage est le port vers lequel elle rêve de guider sa barque; et l'amour, en déroute, a fait en Scandinavie une brillante rentrée. Hier on voulait l'ignorer, et voilà qu'il est le grand problème de l'heure présente. Amour étrange et qui ressemble peu à l'amour épanoui en pays latin. Sentiment plus simple en lui-même, et cependant plus complexe, puisqu'il doit être le lien entre deux personnalités qui prétendent demeurer entières à côté l'une de l'autre, et non perdues l'une dans l'autre. Et, pour résumer enfin mon enquête, je m'adressai à l'une des plus distinguées et des plus convaincues entre les féministes de la première heure, la secrétaire de l'*Union Frederika Bremer*, M<sup>lle</sup> Adelborg, qui a suivi le développement du féminisme dans son pays, qui en a dirigé les progrès, dont la vie pure et belle consacrée à un idéal se lit sur un visage calme et pensif. Je lui demandai si, chez les femmes qui travaillent, la vocation, l'amour de l'œuvre entreprise, l'idée enfin, parlait plus haut que le goût de la vie familiale, que le cœur...

« Jamais, m'a-t-elle répondu. Parmi toutes ces femmes que je vois travailler avec succès, il n'y en a pas une qui ne soit prête demain à renoncer à sa carrière pour l'amour et pour un foyer. »

Marc HÉLYS.

---

# LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHANT GRÉGORIEN DE STRASBOURG

---

En deux semaines consécutives, l'hospitalière et belle capitale de l'Alsace a été le siège de deux congrès solennels, également importants, malgré leur inégalité de nombre et la diversité de leur programme. Si la 52<sup>e</sup> réunion annuelle des « catholiques allemands », où se trouvèrent assemblés plus de trente mille hommes, intéressait au plus haut point la situation religieuse, politique et sociale de plusieurs peuples soumis à une même législation et rapprochés par une langue commune, l'autre assemblée, le « congrès international de chant grégorien », tenu quelques jours auparavant, du 16 au 19 août, avait, par son but véritablement universel et par la présence d'hommes accourus de tous les pays civilisés, un caractère « mondial ». De ses séances, et des quatre journées que, pour y assister, nous avons vécues sur la terre d'Alsace, nous avons rapporté, comme catholique, l'espoir certain d'une entente complète sur l'une des questions qui touchent le plus intimement à la beauté et à l'unité du culte; comme musicien, le précieux enseignement de lectures instructives, de discussions courtoises, d'exécutions musicales admirables; comme Français de l'Est, enfin, et ancien habitant de Strasbourg avant 1870, l'ineffaçable impression d'heures passées à rechercher d'amers et doux souvenirs et à rêver, sous des cheveux grisonnants, à l'ombre des murs qui ont protégé notre blonde enfance. De ces trois ordres de choses, grandes et profondes, dont notre esprit et notre cœur furent ensemble occupés, l'on nous pardonnera peut-être de n'avoir pas fait entièrement le départ, dans les pages qui vont suivre.

\*  
\* \*

La pensée d'un congrès international de chant grégorien naquit au mois de septembre 1904 dans l'esprit des membres de la

commission pontificale instituée par S. S. Pie X pour la préparation de l'« édition vaticane ». Réunie dans l'île de Wight pour l'une de ses dernières sessions, la commission, en se séparant, chargea M. le docteur Peter Wagner, directeur de l'Académie grégorienne de Fribourg (Suisse), de mettre à exécution le vœu qu'elle venait de formuler, et pour la réalisation duquel la ville de Strasbourg apparut comme le lieu le plus favorable. Sa situation géographique, son caractère de dualité ou de neutralité entre les pays de langues romanes et ceux de langues germaniques, la merveilleuse beauté de son antique cathédrale, qui devait fournir aux exécutions musicales un cadre incomparable, la certitude où l'on était de l'excellence de ces exécutions, par le fait de l'union très rare d'un maître de chapelle et d'un organiste pénétrés du même zèle pour le service et la diffusion du même art, tout désignait en effet la cité des bords de l'Ill pour le siège d'une pareille assemblée. Dans son voyage de retour, le docteur Wagner s'assura donc l'assentiment de l'évêque de Strasbourg, Mgr Fritzen, et le concours d'un « comité local » composé de MM. l'archiprêtre Kieffer, curé de la cathédrale; Léon Lutz, rédacteur en chef de la revue mensuelle *Cecilia*; le docteur F.-X. Mathias, organiste; Jos. Victori, maître de chapelle de la cathédrale, et Martin Vogeleis, curé de Behlenheim. Ce « comité local » fut le noyau d'un vaste « comité international » et la cheville ouvrière du congrès. Son énergique activité, son dévouement infatigable, — sans parler encore du talent, du savoir et de l'affabilité de ses membres, — ne rencontrèrent partout que bonne volonté, sympathie, enthousiasme, et l'on put bientôt présager un succès dont la réalité a dépassé toutes les espérances.

Elle l'a dépassé tout d'abord quant au nombre. Au premier rendez-vous fixé pour la réception des congressistes, le mercredi 16 août, à huit heures du soir, dans la salle *Zum Ritter*, après que M. l'archiprêtre Kieffer nous eut, en termes excellents, et successivement en allemand et en français, souhaité la bienvenue, M. J. Victori nous fit connaître qu'aux invitations du comité et aux avis de la presse, ecclésiastiques et laïques avaient, surtout dans la dernière quinzaine, répondu avec tant d'empressement, que leur nombre s'était promptement élevé de cent cinquante au 1<sup>er</sup> août jusqu'à plus de six cents la veille de l'Assomption. Dans la liste définitive qui en sera imprimée, toutes les nations catholiques sont représentées. Sans doute, les Alsaciens, les Lorrains, les Allemands, forment la majorité; mais les Français forment un groupe respectable; la Suisse, la Belgique, la Hollande, le grand-duché de Luxembourg, l'Angleterre, l'Irlande,

l'Autriche, la Hongrie, ont fourni des contingents variables; on compte une vingtaine au moins d'Espagnols et autant d'Italiens : et des « grégorianistes » sont arrivés d'Amérique et de la Pologne russe. Serrés jusqu'à l'étouffement dans l'enceinte et la tribune du *Ritter*, l'on applaudit à cette première preuve de la réussite du congrès, et, par des acclamations et des bravos répétés, l'on remercie à la fois ceux qui, pour servir une commune cause, ont traversé les continents et les mers, et ceux qui, pour les recevoir, n'ont ménagé ni temps ni peines. Et quelques Français disséminés dans cette foule enthousiaste ressentent encore, en secret, une émotion de plus : car, par les yeux du corps, à l'aspect de l'antique maison, peinte et sculptée, de la place Saint-Etienne, où le comité local les reçoit, et par ceux de l'esprit, à la cordialité des paroles qui les accueillent, ils ont reconnu « le vieux Strasbourg ».

\*  
\* \*

C'est sous cette même impression que nous assistons, le matin du 17 août, à la messe que Mgr Zorn de Bulach célèbre pontificalement dans le chœur de la splendide cathédrale. Un flot d'auditeurs s'est joint à la troupe des congressistes. C'est jeudi, et les instituteurs primaires des villages alsaciens ont pu quitter leur classe et venir assister à cette messe et à la séance inaugurale du Congrès; les membres du *Cæcilienverein* du diocèse de Strasbourg y ont, pour aujourd'hui, accès, et des curieux sont venus « voir » et s'enquérir de choses nouvelles pour beaucoup. M. Victori dirige des voix très belles et exercées à toutes les délicatesses de la méthode bénédictine; sa maîtrise, en attendant l'« édition vaticane », suit l'ordinaire de la messe d'après les anciens livres du diocèse de Strasbourg, et le propre du jour, d'après ceux de Solesmes, dont la maison Desclée a généreusement offert aux congressistes un extrait spécial. A l'orgue, le docteur Mathiæs répond par de brèves improvisations du plus pur style religieux, qui commentent les thèmes grégoriens. Catholiques ou dissidents, grégorianistes convaincus ou musiciens indécis, chacun se laisse peu à peu gagner au charme puissant et mystique d'une telle musique, entendue en un tel lieu. Sur ces dalles où, depuis sept cents ans, se sont agenouillés des millions d'hommes, au pied de ces majestueux piliers, de ces baies incroyablement dentelées, dont chaque étage exprime l'acte d'adoration d'une époque, dans ces nefs qui, de siècle en siècle, ont retenti de tant de cris d'angoisse ou de triomphe, nous entendons s'élever des mélodies aussi pieuses, aussi belles, aussi saintes que la

cathédrale elle-même. L'harmonie qui s'établit entre ces chants, ces souvenirs, cette architecture, efface la notion du temps présent. Nous ne distinguons plus, dans le demi-jour du sanctuaire, un maître de chapelle, des basses, des ténors, des enfants; ce sont les radieuses figures de la grande rose, ce sont les statues du « pilier des anges » qui s'animent pour un *alleluia* céleste, ce sont les pierres qui prient, c'est la cathédrale qui chante. Et tandis que nous sommes venus, avec l'orgueilleux dessein d'un critique, pour étudier, analyser, juger, notre esprit doucement subjugué par la multitude des rêves et des pensées n'arrive plus à concevoir que le sentiment total et absolu de la beauté, symbole de la foi.

Les dernières notes envolées, il faut se reprendre et suivre très loin, là-bas, jusqu'au faubourg de Pierre, aux confins de la vieille ville et de la nouvelle, la foule qui se hâte vers la *Festhalle* : car l'affluence prévue a obligé le « Comité local » à s'assurer la bâtisse provisoire qu'on achève d'élever pour l'assemblée des « catholiques allemands ». Sur un mode paisible et quasi patriarcal, on s'y rend à pied, par groupes. Sauf les tramways qui la sillonnent en tous sens et dont les trolleys barrent les pittoresques façades, Strasbourg échappe encore à la fièvre de locomotion qui s'est partout emparée des cités; on s'y peut promener plusieurs heures sans voir sa vie menacée ou ses oreilles assourdies par l'allure ou par la trompe des automobiles; et ses fiacres, pesantes berlins, archaïques landaus attelés de vénérables rossinantes, sommeillent paisiblement au coin du Broglie ou de la place Kléber. De tous les congressistes, les seuls à peu près qui en feront usage seront quelques religieuses dont l'évêque a, pour la circonstance, levé la clôture, et qui, effarouchées en pleine rue comme des oiseaux mis hors de leur volière, se font conduire et reconduire par d'aimables Strasbourgeoises, des offices aux séances et des séances à la porte de leur couvent. Au milieu des soutanes du clergé alsacien et français, des lévites du clergé allemand, des robes noires, brunes ou blanches des moines bénédictins, capucins, trappistes, et des vestons et des jaquettes laïques, les coiffes de ces religieuses jettent une note monastique et féminine à la fois, qui fait songer aux nonnes artistes du moyen âge; — à Hroswitha, la poétesse, à Herrade de Landsberg, l'illustre abbesse de Sainte-Odile. — Il faut bien se garder d'engager les « Sœurs » de notre vingtième siècle à composer, comme Herrade, la musique et les paroles de quelques chants pieux : on aurait trop lieu de craindre qu'elles n'aillent prendre des modèles peu artistiques. En les voyant attentives aux audi-

tions et aux discours d'un congrès grégorien, on se plaît seulement à croire qu'appartenant, nous dit-on, à un ordre enseignant, elles se feront demain les messagères de la bonne parole, et transmettront à de jeunes intelligences féminines l'essence de si hautes leçons : le discernement, au milieu du chaos actuel, de ce qui est, dans la musique liturgique, véritablement beau, religieux et pur.

Mais nous sommes arrivés à la *Festhalle*. Les évêques de Strasbourg et de Saint-Dié, le R. abbé de Saint-Wandrille (Dom Pothier) et le prieur du Mont-Cassin, un représentant officiel de la municipalité strasbourgeoise, un délégué du ministre des cultes austro-hongrois, ont pris place sur l'estrade parmi les membres des comités d'organisation et de la Commission vaticane. Dans la langue latine d'abord, choisie non point pour son caractère savant, mais pour son sens « catholique », puis en allemand et en français, en conservant aux trois discours le même fond, et en les développant chacun selon sa destination particulière, le docteur Peter Wagner inaugure le congrès. « La divergence des langues, dit-il, ne fera qu'accentuer davantage l'universalité de l'opinion. » Il salue « la belle Alsace » et la ville de Strasbourg, que d'un seul élan toute l'assistance acclame. Il loue l'organisation, le labeur, la discipline des *Cæcilienvereine* allemands qui n'ont pas leur équivalent dans les autres pays catholiques. Il prononce le chaleureux éloge de la science grégorienne, dont le chef illustre, dom Pothier, reçoit l'hommage d'applaudissements unanimes. Il remercie les prélats dont les lettres ou les télégrammes ajoutent le poids des adhésions épiscopales à la présence effective de leurs diocésains ; — au passage, le nom de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris est salué par de longs battements de mains. — Il explique enfin le but précis du congrès et les limites que, sur le vœu exprimé de toutes parts, le comité lui a sagement fixées.

On exclut formellement du programme des séances les questions de science pure, dont il faut « laisser le bagage à ceux qui peuvent en supporter le fardeau », et qui, en apportant devant un public mal instruit des discussions passionnées, feraient « perdre le feu sacré » à ceux « qui ne sont pas à même d'en juger ». Tous les travaux du congrès seront donc d'ordre uniquement pratique, et, pour le tenir en relation avec la publication prochaine de l'édition vaticane, on s'y occupera seulement de l'exécution du chant grégorien et de son accompagnement. Ainsi pourra se préparer en commun l'accomplissement du désir de Pie X, d'une restauration du chant traditionnel de l'Eglise romaine. « Le Pape

a jeté la semence : c'est aux princes de l'Église d'en protéger la germination, et c'est aux membres du congrès d'en assurer, par leur travail, la fécondité. » Ce but est précisé, quelques minutes plus tard, par la lecture d'un message pontifical, adressé à l'évêque de Strasbourg, où il est dit que « ce congrès international, organisé à la veille de la publication de l'édition typique, sera d'une précieuse utilité pour mettre en action sa diffusion dans toutes les églises et chapitres non seulement des régions voisines, mais du monde entier, et pour élucider, par de pacifiques échanges de vues, les points de détail qui restent à fixer <sup>1</sup>. »

Toutes les bonnes volontés sont d'accord pour suivre uniquement cette voie, et ce ne sera la faute ni de M. Peter Wagner, ni de la majorité des congressistes, si les « mensuralistes » essaient de faire dévier les débats sur le terrain glissant et d'avance interdit des disputes théoriques. Après que dom Pothier a prononcé sur « la catholicité du chant grégorien » un discours dont la plupart des personnes présentes ont le regret d'avoir perdu la plus grande partie, à cause du peu de sonorité de la voix de l'orateur, et du trop de sonorité des marteaux avec lesquels des charpentiers retardataires achèvent l'aménagement de la *Festhalle*, après encore que M. le docteur Mathias a retracé la très instructive histoire de la culture du chant liturgique en Alsace, Mgr l'Évêque de Saint-Dié saisit l'occasion d'exposer devant une vaste assemblée les théories qu'il a conçues relativement au « rythme dans la psalmodie ». Il est naturellement impossible au « directeur du congrès », M. Peter Wagner, de laisser sans réponse une communication de nature trop spéciale et susceptible à jeter le trouble dans l'esprit de ceux des auditeurs « qui ne sont pas à même de juger » : et la séance inaugurale risque un instant de perdre son imposante allure de solennité académique.

À la sortie, le « comité local » fait délivrer aux congressistes les exemplaires de la *Festschrift*, très élégamment imprimée par la maison Le Roux <sup>2</sup>, et que M. Martin Vogeleis,

<sup>1</sup> Les lecteurs du *Correspondant* ont trop présents à la mémoire les articles de M. Pierre Aubry, *les Idées de Pie X sur le chant d'église* (10 juillet 1904) et de M. H. Villetard, *les Fêtes de la musique liturgique à Rome, le XIII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Grégoire le Grand* (25 avril 1904), pour que nous puissions croire nécessaire de rappeler ici les actes précédents de Pie X, relativement à la réforme du chant liturgique et à la préparation de l'édition vaticane.

<sup>2</sup> *Festschrift zum internationalen Kongress für Gregorianischen Gesang, 16-19 August 1905, zu Strassburg i. E. Herausgegeben von Martin Vogeleis.* — Strassburg, Le Roux, 1905, in-8°, de 99 pages, avec illustrations et notations musicales.

l'un des plus dévoués membres du comité local, a rédigé en s'effaçant lui-même trop modestement, avec l'unique souci d'offrir à chacun les renseignements relatifs aux fêtes actuelles et un choix judicieux de documents anciens et nouveaux, concernant le chant grégorien et son histoire en Alsace. Les figures de saint Grégoire le Grand et de saint Léon IX, le grand pape alsacien, y sont évoquées auprès de celle de Pie X. On y trouve la reproduction de textes et de mélodies extraites des manuscrits, hélas ! détruits en 1870, de Henri de Laufenberg et de Herrade de Landsberg, et d'autres précieux et rares monuments de l'art musical à Strasbourg. Des pensées détachées, empruntées aux écrivains de tous les temps et de tous les partis, forment une anthologie de l'esthétique grégorienne, dont plus d'une page est à méditer. Mais le principal attrait du volume, et qui le fera classer en bonne place dans les bibliothèques, c'est la reproduction du traité de Conrad de Saverne, *De modo bene cantandi choralem cantum in multitudine personarum*. M. Voegelis l'a réédité avec le plus grand soin, en l'accompagnant d'une notice sur son auteur, qui fut une des illustrations de l'Alsace au quinzième siècle.

\*  
\* \*

A trois heures, dans la grande salle de « l'Aubette », on s'assemble pour la première « séance privée », destinée à des « exercices pratiques » de chant grégorien. Un incident fort heureux la précède : le docteur Haberl, de Ratisbonne, dont aucune des personnes présentes n'ignore le rôle récent dans la trop célèbre histoire de l'édition dite « officielle<sup>1</sup> », vient s'asseoir au bureau que préside dom Pothier. C'est, en matière de discipline ecclésiastique, le plus entier acte de soumission aux volontés du Souverain Pontife et, en matière d'érudition, la meilleure façon, en s'avouant vaincu, de signer un traité de paix. Les applaudissements qui répondent aux paroles échangées entre M. Peter Wagner et M. Haberl témoignent de la joie de l'assemblée à la vue de cette « réconciliation », qui consacre l'adoption immédiate de l'« édition vaticane » dans les pays les plus longtemps rebelles à la restauration grégorienne.

Ce n'est pas tout que d'adopter cette « édition vaticane » : il faut apprendre à s'en servir ; et comme elle aura pour base les

<sup>1</sup> Les lecteurs qui auraient oublié les péripéties de cette regrettable affaire voudront bien se reporter à l'article publié ici même, le 25 septembre 1901, par M. Gaston Duval : *la Fin d'un privilège, la question des livres de chant liturgique, Ratisbonne et Solesmes*.

livres *bénédictins*, la méthode *bénédictine* doit devenir partout le fondement de l'enseignement du chant. M. Victori commence donc une « leçon pratique » de chant *grégorien*, dont il interprète les « exemples » en chanteur consommé et doué d'une fort jolie voix. Dès les premiers mots, un contradicteur l'interrompt, et s'efforce d'introduire au sein du congrès la querelle des « rythmiciens » et des « mensuralistes », du « rythme oratoire » et du « rythme mélodique », de « l'accentuation » et de la « mesure ». Si nous avons compris, on veut dire qu'en fait les résultats des deux méthodes s'accordent, et qu'en théorie, leurs principes diffèrent.

Quels que soient cependant ces principes, en les examinant sous le seul angle de leur application pratique, on en aperçoit très vite l'essentielle divergence. La difficulté de la méthode *bénédictine*, qu'enseigne M. Victori et à laquelle, tacitement ou expressément, se rallie sans aucun doute le plus grand nombre des « *grégorianistes* » présents, c'est que, basée sur l'accentuation des paroles, elle ne permet pas d'arriver à une bonne exécution des chants, si l'on en ignore la langue; et ce ne serait vraiment pas un mal de forcer chantres et enfants à savoir ce qu'ils prononcent? Au contraire, l'inconvénient prévu de la méthode opposée, lorsque, de la main délicate des théoriciens, elle descendrait à l'usage du chœur, serait de substituer à la compréhension du texte la routine commode de la mesure et de faire exécuter une mélodie *grégorienne* comme un « cantique de Saint-Sulpice » ou une « mélodie de Gounod ». Si l'on parvient à employer nos signes de mesure dans la notation des pièces *grégoriennes*, c'est à la condition de les changer si souvent et d'en faire une application si vague, que toute périodicité symétrique en reste presque constamment absente; c'est de cette périodicité indispensable aux oreilles profanes qu'il faut craindre que l'on ne sache point s'abstenir, dès que les signes familiers du *deux-quatre* ou du *six-huit* auront réglé, dans le plain-chant, une mesure battue. La mélodie *palestrinienne* a été tuée de cette façon, au dix-septième siècle, par le *bassus ad organum* et les barres de mesure : n'usons pas des mêmes armes pour blesser d'un « coup mortel » la mélodie *grégorienne*, dans le moment où elle nous est enfin rendue.

Les amateurs, — il en est encore, — du « gros plain-chant », font à la méthode *bénédictine* le reproche d'exiger des nuances trop ténues et de « manquer de simplicité ». Il serait extraordinaire d'entendre un tel jugement dans la bouche d'un musicien; la finesse des nuances et leur conformité avec le sens mélodique constituent précisément, dans toutes les branches de l'art, la

valeur de l'exécution. La simplicité exquise que nous admirons tous, par exemple, dans le jeu d'un Risler, croit-on qu'elle soit atteinte par le dédain de toute recherche et qu'elle ne résulte pas, au contraire, avec la qualité sous-entendue d'une exceptionnelle intelligence musicale, de l'étude pénétrante de l'œuvre de Beethoven et de la ferme volonté d'en traduire chaque note dans l'esprit qui l'a dictée? Il en va exactement ainsi pour le chant grégorien, et si les exécutions de la cathédrale de Strasbourg, si les explications données par M. Victori, nous laissent une impression si complète de perfection et de vérité, c'est que tous les détails en sont scrupuleusement réglés par une sûre et minutieuse méthode.

La journée s'achève par un concert à la cathédrale. Au chœur, un choix des plus fines perles de l'écrin grégorien alterne avec les pièces que M. le docteur Mathias exécute à l'orgue. Son programme, que complétera la séance du lendemain et qu'il a lui-même commenté en une brochure analytique, forme l'histoire sommaire du traitement des thèmes grégoriens par les virtuoses de l'orgue, depuis le seizième jusqu'au dix-neuvième siècle. En tête se place le vieil Othmar Luscinius, mort en 1537, à Strasbourg, où il tenait l'orgue de Saint-Thomas; et nous pouvons suivre son grave et bref morceau, reproduit en entier dans la *Festschrift* de M. Vogeleis. Après différentes compositions de Frescobaldi, Fasolo, Buxtehude et de l'Alsacien Murschhauser, la séance se termine par quatre pièces merveilleuses du géant Jean-Sébastien Bach, qui trouvent en l'organiste un interprète digne d'elles.

\*  
\* \*

C'est dans la tribune de l'orgue, où M. le docteur Mathias veut bien nous recevoir en compagnie de trois congressistes, que nous assistons, le lendemain, à la messe pontificale, célébrée par dom Pothier. Quiconque, musicien ou non, a pénétré dans l'antique « Münster », n'a pu oublier la situation, très rare en d'autres régions, et dont la cathédrale de Metz offre un second exemple moins intéressant, du buffet d'orgues, perché « comme un nid d'hirondelles » à la hauteur des galeries, entre deux des premiers piliers de la nef. Personne non plus n'a manqué de remarquer la forme hardie et l'ornementation singulière de ce buffet sculpté, doré et peint, dont les côtés ajourés débordent la « montre », à la façon de deux demi-volets ouverts. L'instrument répondait autrefois, par sa qualité musicale, à la richesse de cette ornementation; on le tenait pour un des chefs-d'œuvre des Silbermann, les facteurs alsaciens dont le renom s'était maintenu

pendant trois ou quatre générations. Les bombes qui incendièrent en 1870 la toiture de la cathédrale n'épargnèrent de l'orgue que ses boiseries, et la vision des gigantesques tuyaux gisant sur le pavé de la nef ne s'est pas effacée de la mémoire de ceux qui ont connu ces jours funestes.

Le nouvel orgue, construit vers 1874 par une maison allemande, fait peu d'honneur à une industrie qu'il serait fâcheux de juger sur ce seul échantillon. Il n'est pas besoin d'insister sur la sonorité vulgaire de quelques-uns de ses jeux, et sur les accidents lamentables auxquels le fonctionnement capricieux de son mécanisme électrique expose l'exécutant : en deux mots l'on peut affirmer que l'orgue de la cathédrale n'est digne ni de Strasbourg ni de son organiste actuel.

La seconde séance publique du congrès s'ouvre brillamment par une lecture de M. Amédée Gastoué « sur les traités de chant du haut moyen âge », qui, tout historique ou scientifique qu'elle soit en apparence, répond parfaitement au but « pratique » des réunions : car l'éminent professeur de la *Schola cantorum*, en démontrant que le traité écrit, qu'il soit ancien ou moderne, ne représente souvent que la partie « personnelle » de l'enseignement d'un maître et ce qu'il a joint ou modifié à la doctrine générale, explique pourquoi des textes isolés, empruntés à l'un ou l'autre auteur, peuvent se contredire et ne nous apporter sur des points discutables que des solutions individuelles, dont l'insuffisance et l'obscurité trouvent leur unique remède dans l'étude des mélodies elles-mêmes, et dans la comparaison du plus grand nombre possible d'ouvrages théoriques. En suppliant les érudits de se mettre de nouveau à la recherche de ceux-ci, en demandant une réforme de la traduction de quelques locutions mal comprises dans l'explication des anciens traités, M. Gastoué a tracé en quelque sorte le programme d'une étude nouvelle des théoriciens médiévaux.

Deux discours, l'un de M. le docteur Ott sur « la psalmodie milanaise », l'autre de dom Casciano Rojo sur « le chant grégorien en Espagne », apportent d'utiles renseignements sur la culture du chant liturgique dans deux contrées restées longtemps attachées à des usages locaux. Il est fort beau d'apprendre avec quelle abnégation les églises d'Espagne, malgré leur légitime inclination en faveur d'antiques traditions nationales, et malgré le mérite des chants autrefois composés pour elles, s'appêtent à entrer dans les vues du Souverain Pontife, en adoptant, avec l'« édition vaticane », la méthode grégorienne; il est piquant aussi d'entendre conter que l'une des premières et solennelles occasions offertes

aux catholiques madrilénes de faire connaissance avec les mélodies grégoriennes, a été la messe chantée par les soins des académiciens espagnols, pendant les fêtes du centenaire de *Don Quichotte*.

Les congressistes se séparent ensuite, et se sépareront de nouveau l'après-midi, dans deux salles de l'Aubette, pour continuer, en langue française, d'une part, en langue allemande, de l'autre, l'étude, la discussion et le vote des vœux qui concernent l'exécution du chant grégorien. A l'objection soulevée quant à la difficulté d'enseigner aux enfants, — et sans doute un peu aux chantres, — la bonne interprétation des cantilènes grégoriennes, M. Victori et M. Wagner répondent comme répondront partout, pour ce répertoire et pour celui de la musique palestrinienne, les hommes de bonne volonté : par l'exemple de leur propre expérience. M. Victori ajoute qu'il est arrivé sans peine à former promptement au chant grégorien des enfants non musiciens, c'est-à-dire qui n'avaient auparavant ni chanté, ni joué d'aucun instrument. On croira ceci aisément : car il est incontestable qu'à cultiver avec trop d'application « les mélodies de Gounod », on s'éloigne plus qu'on ne se rapproche des dispositions nécessaires pour goûter, comprendre et chanter les « mélodies grégoriennes ».



Du haut de la « plateforme », nos regards fouillent la grande ville. L'excellent et savant confrère en musicologie, qui s'est fait amicalement notre guide, et auquel toutes ces choses n'ont pas cessé, comme à nous, d'être familières, nous désigne les points de repère où nous pouvons rattacher la chaîne des souvenirs obscurcis dans l'effacement des années, comme le sont justement ce jour-là, en de confuses vapeurs, les lignes de l'horizon. Ce brouillard, qui nous cache « la magnifique Alsace » et les sommets des Vosges et de la Forêt-Noire, concentre sur Strasbourg la lumière d'un jour déjà presque automnal. Au centre de la plaine où s'évanouit le profil incertain des villages, et qu'agrandit sans fin le mystère des brumes, l'îlot strasbourgeois seul émerge, comme un second Saint-Michel, « au péril de la mer ». Autour de la cathédrale, dont le soleil accentue les ombres et fait flamber les teintes de grès rouge, la ville ancienne se serre, unie, silencieuse et fière, et, de cette hauteur d'où nous la regardons, presque pas changée. Elle dresse ses toitures aux longues pentes, aux crêtes aiguës, et dessine les raies sinueuses de ses rues en face de la ville nouvelle qui, de l'autre côté de l'Ill, sur l'emplace-

ment des bastions de Vauban, amoncelle ses architectures conquérantes de palais et de casernes. Comme elle s'est, pendant un siècle et demi, imprégnée de culture française sans abdiquer rien de son originalité profonde, Strasbourg demeure fidèle à elle-même, sous le collier de la « germanisation », et l'image visible de son « autonomie » morale s'offre dans cette démarcation des deux cités, des deux civilisations.

Il faut, pour toucher du doigt l'un des aspects de l'infiltration allemande au cœur de la vieille ville, redescendre au niveau de la rue et s'arrêter aux étalages des bazars modernes, surchargés de marchandises hétérogènes ; l'opulence des magasins et la prospérité du commerce s'expriment ici par l'encombrement des vitrines, où l'œil se fatigue à chercher quelques traces d'élégance. Les enseignes de jadis subsistent, cependant, et la plus populaire de toutes, — celle que le moyen âge accrochait partout, à Beauvais, à Paris, à Bâle, — « l'homme armé », « l'homme de fer », se voit encore, à Strasbourg, sur la petite place qui porte son nom. On l'a mis en carte postale, et les étrangers le cherchent. Mais l'« homme de fer », aujourd'hui est devenu légion. Plus raide et plus pesant sous sa tunique de drap que n'était l'autre sous son armure, il fait, au haut des trottoirs, trainer, au lieu d'une hallebarde, son sabre suspendu à une longue bélière.

De la double pression qui s'exerce d'en haut, par la force militaire et le fonctionnarisme impérial, d'en bas par la pénétration de l'industrie germanique, les arts, la musique elle-même, subissent la contrainte. Il y a, de l'autre côté du Rhin, pléthore de musiciens et d'œuvres musicales, comme il y a surproduction mercantile. C'est à la « concurrence » française qu'il appartient de maintenir la part du génie latin dans ce qui constitue la personnalité mentale de cette « Marche » du Rhin, enjeu séculaire des luttes de deux races. Lors des fêtes symphoniques données à Strasbourg, ce printemps, où vinrent joûter plusieurs chefs d'orchestre, on a pu justement regretter que l'école française moderne ait été très insuffisamment représentée par un seul « conducteur », et par une exécution imparfaite et mutilée d'une des œuvres pourtant les plus dignes de faire connaître et aimer, en ce milieu plein d'intelligence et de foi, notre nouvel art national : *les Béatitudes*, de Franck. Nous regrettons de même que, dans l'exposition d'ouvrages relatifs au plain-chant et à la musique religieuse, fort bien aménagée, à propos du congrès, par la maison Le Roux dans une salle du grand séminaire, la librairie française occupe si peu de place, et que surtout ne s'aperçoive aucune des publications de la *Schola cantorum*, pas-

même le si estimé *Cours théorique et pratique de plain-chant grégorien*, de M. Amédée Gastoué, qui eût si bien tenu sa place auprès des envois similaires de l'Allemagne et de la Belgique.

Du moins, notre moderne école d'orgue n'est-elle pas oubliée au programme du second concert de la cathédrale, qui annonce deux grandes compositions de MM. Guilmant et Widor. Mais la fatigue trop explicable des exécutants et de beaucoup d'auditeurs, après deux journées employées presque sans relâche en longues auditions et en laborieuses séances, oblige à opérer dans ce second programme des coupures radicales : MM. Mathias et Victori ne nous en font entendre que la moitié, et nous y perdons malheureusement le morceau de Guilmant, un offertoire de la Pentecôte sur quatre thèmes de plain-chant combinés, qui est l'une de ses plus belles œuvres religieuses. En revanche, la brillante et sûre virtuosité de M. Mathias nous présente sous le jour le plus favorable le final d'une des symphonies de M. Widor, et, ce qui a pour nous l'intérêt de la nouveauté, trois remarquables pièces d'artistes alsaciens, MM. Erb, Gessner et Reger, formés, nous dit-on, aux trois écoles qui se partagent le royaume de la musique d'orgue moderne, l'école française, l'école allemande (ratisbonienne) et l'école belge.

\*  
\*\*

Après une messe de *Requiem*, chantée à la cathédrale, le 19 août, dans la pure sévérité des voix seules, sans interludes à l'orgue, l'on s'achemine vers l'Aubette pour les dernières réunions du congrès. La séance sera double d'abord, comme la veille, et disjointe par la différence des langues. Dans la salle française, M. Gastoué fait tout d'abord adopter, sur la demande écrite de Mgr l'Evêque de Verdun, un vœu très important qui concerne la réforme « progressive » de la prononciation latine, en France. La rédaction des vœux ensuite proposés par le comité relativement à l'accompagnement du plain-chant, soulève des objections dont plusieurs sembleraient oiseuses ou superflues, si l'insistance que mettent quelques congressistes à vouloir en obscurcir, en impréciser les termes, ne prouvait mieux que tout autre symptôme la force qu'auront demain, dans tous les diocèses, des votes regardés d'avance comme « législatifs ». Les mêmes vœux sont, à la même heure, expliqués et soutenus, dans la salle allemande, par M. Mathias. Ils tendent à régler le choix et la position des accords admis dans l'accompagnement, en leur fixant des limites conformes au sens tonal, mélodique et rythmique des mélodies.

L'article proposé en ces termes dans la salle française : « On n'accompagnera les mélodies du plain-chant que dans les cas où l'on croirait difficile d'agir autrement », excite en particulier, par sa parfaite clarté, la résistance des partisans de « l'harmonisation du plain-chant », qui ne peuvent se décider à réduire jusqu'à l'état de simple tolérance le principe même de l'accompagnement.

La dernière « séance publique » réunit de nouveau l'ensemble des congressistes. Un télégramme retardataire est accueilli avec applaudissements : l'archevêque de Damiette, au nom des Grecs unis, y salue l'établissement de l'unité du chant liturgique dans l'Eglise universelle, et adresse ses souhaits et son adhésion au congrès. Il est ensuite donné lecture d'une communication de la « Commission pontificale », annonçant que le « bon à tirer » vient d'être donné pour le tome I<sup>er</sup>, le *Kyriale*, de l'« édition vaticane », et que « ce Kyriale, basé sur l'édition de 1895, représente, en conformité avec les instructions du Saint-Siège, le fruit des longs et magnifiques travaux des Bénédictins de Solesmes ».

Lorsque les acclamations ont cessé de retentir, on entend une lecture de M. Gastoué : « Comment on peut s'inspirer des anciens pour l'accompagnement du plain-chant », et une étude historique de M. le docteur Marxer sur la culture du chant religieux à Saint-Gall. Et après que l'on a écouté, debout, le télégramme qui apporte de Rome un dernier témoignage de l'approbation de Pie X et sa bénédiction apostolique, dom Amelli prend en latin la parole. Sur un mode enthousiaste, il rapproche les trois noms d'Arezzo, Rome et Strasbourg, et se réjouit d'avoir, dans ces trois congrès mémorables, assisté à la naissance, aux progrès et au triomphe de la science grégorienne, dont le créateur, dom Pothier, lui apparaît comme un nouveau Gui d'Arezzo. Lorsqu'enfin M. le docteur Wagner se lève pour clore des débats qu'il a constamment dirigés avec autant de tact et de courtoisie que de fermeté et de compétence, et qu'il célèbre « les belles heures que nous avons passées ensemble à Strasbourg », occupés « fraternellement » d'assurer en commun l'unité et la perfection du chant catholique, toutes les voix, toutes les mains, tous les cœurs sont unanimes pour approuver ses paroles. En le remerciant, du même coup, lui-même, l'on remercie de nouveau par sa bouche tous ceux auxquels est due la réussite du congrès, et spécialement les infatigables ouvriers de ce succès, les membres du « comité local », sur la brèche depuis tant de jours, et envers qui toute l'assemblée et chacun de ses membres ont contracté une dette collective et personnelle de sincère gratitude. Dom Pothier prononce quelques mots heureux de réponse et de louange particulière à l'adresse de

M. le docteur Peter Wagner. Mgr l'Evêque de Strasbourg bénit l'auditoire. Et nous redescendons le large escalier de « l'Aubette », pour la « dislocation » sur la place Kléber, au milieu des adieux émus de cette petite armée internationale dont la parfaite entente vient de sceller la restauration de l'art grégorien.

Dans le train qui, deux heures plus tard, nous emporte hors de l'Alsace, nous regardons s'enfuir les contours de la flèche sans pareille et de la ville qui nous est, en ces journées d'art et d'étude, devenue plus chère encore. Pendant que s'éloigne ainsi la matérialité des faits qui ont laissé en nous une trace profonde, nous essayons d'en passer la silencieuse revue, et de condenser en formules les résultats du congrès. Ils sont multiples et peuvent nous réjouir. Nous avons vu des hommes de toutes les nationalités, des musiciens de toutes les écoles, affirmer en commun leur soumission au chef de l'Eglise catholique et leur volonté d'arriver, sous son impulsion, et au prix quelquefois de leurs préférences, de leurs habitudes ou de leurs intérêts, à l'unité du chant, complément final et nécessaire de l'unité de la liturgie. Nous avons vu des savants et des artistes mettre entièrement au service de cette noble cause le meilleur de leur intelligence et de leur talent. Et nous avons assisté encore à un autre spectacle qui devait en ce lieu nous remplir d'une intense et souveraine joie : le triomphe « mondial » de la science française.

Car elle est, d'un unanime aveu, toute française, cette science grégorienne dont le fondateur et le maître, dom Pothier, s'est vu en ces trois journées saluer des hommages sans prix de la catholicité tout entière. Si nous souffrons de penser que les couronnes qu'on lui tresse vont aujourd'hui le chercher dans un exil temporaire, nous sommes fiers de constater qu'elles arrivent des pays où le culte de la musique et de l'érudition musicale a les plus puissantes racines et les plus dévoués fidèles. C'est, pour la France, une gloire et une leçon. Si nous n'avons maintenant pas d'autre drapeau à planter en Alsace que celui de la science française, sachons l'y maintenir haut, dans un orgueil pacifique : car il garde, lui aussi, dans ses plis, un morceau de la patrie.

Michel BRENET.

---

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ET LE MOUVEMENT SOCIAL

---

I. Les luttes économiques et la rivalité des Etats. — Traités de commerce et traités politiques.

II. Le retour à la terre. — Causes économiques, morales et politiques de la désertion des campagnes. — L'Italie du Sud et la pauvreté des habitants.

III. Le foyer domestique et la vie ouvrière. — Les crèches d'usines et la mortalité infantile. — Les habitations salubres à bon marché. — L'assistance des vieillards et la loi du 14 juillet 1905. — Un congrès socialiste à Iéna.

IV. Souvenirs de vacances. — L'industrie hôtelière. — Comparaison des hôtels français et étrangers. — Les voyages et l'automobilisme. — La suprématie de l'hôtellerie suisse. — Conclusions.

### I

Que les Marocains soient des barbares, comme on le dit en Espagne, ou que les Japonais soient les plus civilisés, les plus affinés, les plus perfectionnés des peuples, comme l'affirment certains journaux d'outre-Manche, ce qui est certain, c'est qu'on ne définit jamais ce qu'est la « barbarie » et ce qu'il faut entendre par « civilisation ». Mais qu'importent les définitions ! Qu'importe à la diplomatie actuelle la vie morale ou la culture intellectuelle des peuples ! Ce qu'elle veut aujourd'hui, ce sont des résultats tangibles, la satisfaction immédiate d'intérêts matériels ; dans tout traité politique, il faut lire un traité de commerce. Ainsi apparaissent les causes économiques des guerres les plus récentes : guerre des Etats-Unis contre l'Espagne, enlevant à celle-ci la souveraineté des Philippines et de Cuba ; guerre de l'Angleterre contre les Boers aboutissant à la suppression des républiques sud-africaines. Et si, remontant le cours des siècles, nous cherchons l'origine de tant de luttes fratricides, nous

retrouvons, sous les dehors diplomatiques, les préoccupations économiques et financières. Le système colonial des Anglais, des Hollandais, des Portugais ne fut-il pas pendant longtemps l'asservissement commercial, méthodique, de peuples faibles, inexpérimentés? Les colons européens n'ont-ils pas été pendant des siècles des dominateurs sans scrupules, travaillant, disaient-ils, pour la métropole et répétant le mot du Spartiate vainqueur : « Je laboure avec ma lance et je moissonne avec mon glaive! »

On ne s'étonnera donc pas si la guerre russo-japonaise, inspirée par des préoccupations économiques, se termine par un traité politique non moins que commercial. On ne s'étonnera pas davantage si le conflit marocain, momentanément apaisé, préoccupe le monde des affaires plus encore que le monde militaire. Nul Etat ne voudrait, en Europe, prendre les armes pour le Maroc, mais comme ce pays s'offre aux capitaux européens et que le commerce y trouvera d'importants débouchés, il s'agit de savoir quelle nation fournira le capital et prendra possession des marchés. Je me souviens que, dans un récent voyage aux universités allemandes, alors que j'entretenais plusieurs économistes de l'essor commercial de leur pays, je recevais invariablement cette réponse : « L'Allemagne manque de colonies, mais elle regorge d'enfants; il nous faut donc des colonies. L'affaire du Maroc est le point de départ d'une active politique coloniale. » Nous verrons prochainement, à l'occasion de la conférence internationale d'Algésiras ou d'ailleurs, à quoi aboutit le jeu serré de la diplomatie impériale. Mais pour tout observateur attentif, l'accord franco-allemand est un accord « économique » qui sera suivi de plusieurs autres <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les deux clauses importantes sont les suivantes :

1° Pressé par sa situation financière, le Maghzen s'était adressé à un intermédiaire étranger résidant au Maroc, — qui a eu lui-même recours à un groupe de banques allemandes, — pour obtenir une avance de courte durée remboursable sur le prochain emprunt : le gouvernement marocain offrait en gage ses biens immobiliers dans les différentes villes de la côte. Un accord s'est établi entre le groupe des banques allemandes et le consortium des banques françaises, en vue de participer à cette opération qui gardera son caractère d'avance de courte durée, avec gage spécial, et remboursable sur le prochain emprunt ou par les voies et moyens de la banque d'Etat dont la création figure au programme de la conférence. L'opération laisse intacte la question du droit de préférence du consortium français.

2° En ce qui concerne la construction d'un môle dans le port de Tanger, le gouvernement marocain avait, par une lettre adressée à la légation d'Allemagne en date du 26 mars, demandé à la maison Borgeaud et Reutemann l'établissement de deux plans entre lesquels il choisirait. Comme

Si les guerres et les conflits diplomatiques doivent se terminer par des traités de commerce, pourquoi les Etats ne se lient-ils pas, en temps normal, par des conventions commerciales? C'est ce que recommandent la plupart des économistes et ce que paraissent mieux comprendre les gouvernements. Depuis deux ans, nous avons enregistré plusieurs traités de commerce :

Traité germano-belge du 22 juin 1904;

Traité germano-russe des 15-28 juillet 1904;

Traité germano-roumain des 8 octobre-25 septembre 1904;

Traité germano-serbe des 29 octobre-16 novembre 1904;

Traité germano-italien du 3 décembre 1904;

Traité germano-suisse du 12 novembre 1904;

Traité entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie du 26 janvier 1905;

Ces traités sont un avertissement pour la France. Si l'Allemagne fait reposer sur son tarif douanier de 1902 l'ensemble de ses intérêts économiques, elle tient à développer sans cesse ses exportations, et pour cela elle accorde des concessions à ses rivaux, qui entr'ouvrent à son profit leur barrière de douanes, mais la France ne va-t-elle pas être lésée dans son commerce par suite de ces différents arrangements? Cette question vient d'être étudiée avec un soin tout particulier par le syndicat central des agriculteurs de France, et le rapport confié à un juriste statisticien de haute valeur, M. G. Wampach, permet de dégager des conclusions plutôt rassurantes. Après avoir énuméré les tarifs protecteurs des pays voisins et discuté ceux qui entravent la vente de nos produits, le rapporteur ajoute : « A nos agriculteurs et à nos manufacturiers de se servir à leur tour des armes dont l'Allemagne contemporaine leur a pris le maniement. Passés maîtres dans l'art de produire, les uns et les autres sont malheureusement restés novices dans l'art de vendre leurs produits<sup>1</sup>. » Ainsi apparaît toujours cette obsédante question de l'exportation et des débouchés à trouver. On ne peut nier que les traités de commerce en facilitent la solution.

à la même époque une compagnie française avait été autorisée à étudier les mêmes travaux, il a été entendu qu'on prendrait un délai pour examiner les titres de cette compagnie, et que, à moins que la compagnie française ne présente des titres identiques à ceux de la compagnie allemande, celle-ci exécutera les travaux commandés par le Maghzen.

<sup>1</sup> *Les Exportations françaises*, mémoire présenté par le syndicat central des agriculteurs de France, sur la demande de M. le ministre de l'agriculture. Rapporteur, M. G. Wampach. Paris, 7, rue d'Athènes, 1905, p. 121.

Mais alors, diront nombre de nos amis, vous allez renoncer au régime protecteur? Telle n'est pas la question. Il s'agit de savoir si un Etat, protégé par ses tarifs de douanes, a intérêt à conclure des conventions commerciales avec les Etats, ses rivaux. Puisque les traités prévoient la « réciprocité » des avantages, comment ne pas en reconnaître l'utilité? On substitue aux tarifs de combat et aux représailles économiques l'entente cordiale des tarifs conventionnels. Le traité conclu assure la stabilité et la sécurité des conventions pendant une période normale et les contractants bénéficient de mutuelles concessions. En joignant aux traités la clause de la *nation la plus favorisée*, les Etats développent et facilitent les échanges internationaux. N'est-ce pas une politique économique mondiale que nous proposent aujourd'hui les congrès? Ainsi celui de Mons que présidait, il y a quelques semaines, l'éminent ministre d'Etat, M. Beernaert.

De tels congrès ne servent pas moins la cause de la paix que les conférences diplomatiques. Faut-il dire que les congressistes de Mons étaient des « pacifistes »? On n'ose plus guère employer ce mot, depuis que les socialistes le revendiquent et le donnent comme synonyme de « internationalistes ». Mais comment admettre que les anarchistes osent à leur tour s'en emparer? Ces hommes d'avant-garde, qui parlent sans cesse de paix universelle, procèdent par coups et blessures, dès qu'ils sont en contact avec leurs semblables; la moindre réunion publique est pour eux une occasion de pugilat et il n'est pas rare que le sang coule, lorsque retentit l'hymne de paix. Nous ne parlons pas ici des intellectuels de l'anarchie, des penseurs, qui, sur les bords des lacs de Côme et de Lugano, travaillent, dans une villa bien close, au bonheur de l'humanité. Il s'agit de leurs disciples, propagandistes par le fait, lutteurs professionnels, apaches quelquefois, mais « pacifistes » toujours.

## II

La terre a toujours exercé sur l'homme une influence mystérieuse irrésistible. Les poètes anciens chantaient la déesse aux blonds cheveux dont l'agreste parfum enivrait ses adorateurs, et, dans les jours d'été, le peuple des campagnes aimait à invoquer la divine protectrice des moissons et des fruits. Aujourd'hui, il n'y a plus de déesse, mais la grande nourricière du genre humain a toujours ses « fidèles » et M. Jules Méline vient de lui dédier un beau livre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*. Paris, Hachette et Cie, 1905.

Pourquoi la terre de France était-elle abandonnée au dix-neuvième siècle et pourquoi va-t-elle redevenir en honneur? C'est ce que nous voudrions mettre en lumière. Trois ordres de causes expliquent l'abandon des campagnes, il y a des causes économiques, morales et politiques.

Lorsqu'on rappelle la transformation des moyens de production qui, dès le commencement du dix-neuvième siècle, a modifié si profondément la vie économique, on énonce un fait connu de tous. Les Etats d'Europe et bientôt les Etats-Unis d'Amérique et le Japon devinrent industriels. Puis ce furent les populations des campagnes qui abandonnèrent leur existence traditionnelle pour les hauts salaires des fabriques. L'exode durerait encore si, depuis trente années, mainte crise de surproduction n'avait trompé les espérances ouvrières, en créant le chômage. Le peuple avait cru, en effet, que le travail ne manquerait jamais et que l'usine, une fois construite, n'abandonnerait plus son personnel. Quel fut le désenchantement! On le devine, lorsqu'on sait que dans tel ou tel centre industriel on vit jusqu'à 10 000 ouvriers sans ouvrage. Une nouvelle classe apparaissait : les sans-travail dont la misère devait égaler l'imprévoyance et dont l'oisiveté était à elle seule un péril. La souffrance des populations ouvrières coïncidait avec la baisse des prix et avec les diminutions des bénéfices du capital. Les chefs d'industrie en sont arrivés à vendre à perte; les usines se sont fermées çà et là; les ouvriers ont perdu leur emploi. M. Méline, très pessimiste, « affirme et considère comme un axiome de l'heure présente que la quantité de travail humain disponible dans l'industrie a, par la force des choses, une tendance invincible à diminuer au lieu d'augmenter, et que cette tendance ira probablement en s'accroissant<sup>1</sup> ». Que ces prévisions soient discutables dans l'ensemble des nations manufacturières, mais qu'elles aient grande chance de se vérifier pour la France, c'est ce qu'admettent nombre d'économistes. Il faut donc offrir un champ nouveau d'activité aux forces sans emploi; c'est la terre, trop abandonnée jusqu'ici, qui nous le fournira.

Certaines causes morales expliquent en outre la désertion du sol. Grands, moyens, petits propriétaires, aussi bien que l'ouvrier, se sont figuré que la ville donnait, non seulement du travail, mais des joies inconnues des ruraux. Hommes et femmes ont été attirés par l'éclat des villes comme le papillon par la lumière. « Qu'on appelle cela comme on voudra, de la fièvre, de l'hallucination, du vertige, peu importe; mais le phénomène moral

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 91.

n'est pas niable<sup>1</sup>. » Pour les hommes, les habitudes prises au service militaire devaient en éloigner beaucoup de leur village. Qui pouvait les ramener? La famille? Elle est, dans mainte région, trop désorganisée pour offrir un abri au citadin déraciné. La religion? On l'a trop combattue pour que la simplicité de la vie et la dignité des mœurs chrétiennes fussent un attrait. Le travail rural? Il était jusqu'ici trop décrié par l'instituteur pour qu'il fût recherché par la jeunesse. Au contraire, l'espoir d'une fonction publique suffisait à faire oublier toutes les certitudes d'une existence indépendante. Quant aux femmes, « elles ont été empoignées et séduites par le spectacle des villes; elles en ont rapporté le goût de la vie élégante et amusante, de la toilette et des fêtes. Au retour, le village leur a paru maussade, la ferme sale et triste et les travaux de la terre répugnants<sup>2</sup> ». S'il en est ainsi, tous les campagnards seraient donc mécontents de leur sort!

Mais des causes politiques existent qui expliquent l'abandon des villages. Combien de nos amis, désireux de faire quelque bien, ont été combattus par l'administration et finalement découragés. Que de grands propriétaires, qui eussent voulu s'occuper des affaires publiques, ont rencontré comme adversaires le médecin ou le vétérinaire appuyé par toutes les forces préfectorales. Dans certaines régions du Midi, tout homme « indépendant » est un réactionnaire et celui-ci est un ennemi qu'il faut combattre. Quant à ceux qui, plus courageux et plus tenaces, sacrifient toute ambition à leur amour du sol natal, ils sont les victimes de l'impôt. En France, le paysan supporte, en effet, une charge financière démesurée. On a calculé que, pour les seuls impôts directs, la contribution s'élève à 24 pour 100; si on y ajoute des taxes indirectes et si on additionne les droits de vente, de location, de donation, de succession, on arrive à une contribution totale de 36 pour 100 du revenu. M. Méline assure que ce chiffre est encore au-dessous de la vérité<sup>3</sup>. Ceux qui, pour remédier à cette situation, ont proposé l'impôt sur le revenu, — impôt progressif ou dégressif, — ne se doutent pas comme il sera mal accueilli dans les campagnes; mais de ce que leur projet doit être combattu, il n'en résulte pas que des réformes ne soient urgentes. « Le retour à la terre ne se fera sérieusement que le jour où les pouvoirs publics se décideront à entrer hardiment dans la voie des dégrèvements agricoles et de la revision de notre

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 410.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 411.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 125.

législation terrienne<sup>1</sup>. » Puisqu'on s'occupe de réformer le code civil et que le centenaire de la loi de 1804 a provoqué de si importants travaux en 1904, il importe de songer avant tout à la législation du sol, à notre droit « commun », traditionnel.

Malgré toutes ces lacunes, c'est en comparant la situation du paysan français aux populations rurales de l'étranger qu'on apprécie la vie relativement heureuse de nos nationaux. Lorsqu'on apprit, le 11 septembre dernier, les désastres de la Calabre, invinciblement le proverbe ancien hantait tous les esprits : « Un malheur ne vient jamais seul. » Tandis que le roi Victor-Emmanuel visitait le lieu du sinistre, le peuple lui disait : « Majesté, nous perdons tout, nos biens, nos parents; vous seul et Dieu, vous nous restez<sup>2</sup>. » Le roi savait-il bien quel était, avant le désastre, la situation précaire de l'Italie méridionale, bien différente de l'Italie du nord? Si l'établissement de l'unité italienne a grandement servi les provinces du nord, elle n'a guère apporté aux populations du midi qu'un supplément d'impôts. L'industrie manufacturière leur est restée inconnue, sauf à Naples et à Bari. Elles vivent donc de l'industrie agricole, mais l'eau leur manque absolument. Sur ce sol ingrat et desséché, un peuple misérable végète pauvrement et paie un impôt foncier que certains statisticiens évaluent à 70 pour 100. Une telle région, où l'instruction est rudimentaire, ressemble bien plus à l'Afrique du nord qu'à nos États d'Europe. Elle a cependant des députés au Parlement, dont tous les ministères recherchent le concours. Comment ces députés du Midi obtiennent-ils si peu de faveurs? C'est un mystère. On ne s'étonnera pas que, dans de pareilles régions, une émigration périodique essaime un peu partout les bras inoccupés. Mais revenons à la France.

Quel qu'ait été jusqu'ici l'abandon des campagnes et quelle que soit l'intensité des causes que nous venons de signaler, il est certain que la vie rurale, encouragée, vantée, recommandée par nombre d'hommes expérimentés et sagaces, va redevenir en honneur. Les grands et moyens propriétaires, effrayés de la diminution des revenus et de la cherté de la vie urbaine, s'arrangent à la campagne une plus large existence, et les petits commerçants comme les ouvriers atteints par la concurrence et le chômage, reprennent plus facilement le chemin du village. Le mouvement de retour est à peine perceptible, dira-t-on, mais il suffit qu'il existe pour qu'on le signale avec satisfaction. Il n'y a

<sup>1</sup> *Op. cit*, p. 122.

<sup>2</sup> *Corriere della sera*, 12 septembre 1905.

pas jusqu'aux nouvelles lois d'assistance dont le fonctionnement ne soit une attraction pour les campagnards; telle, l'assistance médicale gratuite. Quant aux distractions, aux fêtes de chant, de musique, de gymnastique, aux réjouissances locales et régionales, elles sont assez nombreuses et variées pour retenir la jeunesse, et la facilité des communications permet, plus qu'il n'est nécessaire, les visites fréquentes à la ville. On se sent donc moins « isolé » à la campagne, et on s'y trouve plus « au large » qu'en ville; cela encore est de plus en plus apprécié.

Mais voici qu'un phénomène inattendu ramène à la campagne une partie de la population urbaine. Partout où il y a un chemin de fer, l'industrie se développe et, dans plusieurs régions, les manufacturiers installent leurs fabriques loin des villes. A tous égards, c'est pour eux une diminution de frais généraux, et c'est pour l'ouvrier un abaissement certain du prix de la vie. Déjà un socialiste belge, M. Vandervelde, a loué ce système de décentralisation industrielle, qui donne à l'ouvrier de bons salaires et les avantages de la vie rurale<sup>1</sup>. A son tour, M. Méline en dit tous les bienfaits<sup>2</sup>. Cinquante ans avant eux, F. Le Play avait magnifiquement décrit cette pratique bienfaisante des ateliers modèles.

Cette organisation avait surtout pour but, écrivait-il, d'assurer aux ouvriers la continuité du travail et la permanence des moyens de subsistance, et elle s'attachait spécialement à conjurer les crises du commerce et les chômages périodiquement ramenés par le cours des saisons. A cet effet, on joignait aux domaines ruraux des ateliers où s'élaboraient les matières premières produites dans la localité ou importées du dehors, ailleurs on annexait aux grandes manufactures des dépendances rurales ou forestières. Selon le procédé le plus habituel et le plus sûr, chaque patron encourageait ses ouvriers à entreprendre, à leur propre compte, une multitude d'industries domestiques, rurales ou manufacturières<sup>3</sup>.

Qui disait donc que les leçons de Le Play avaient vieilli. Voilà que M. Méline les développe et que M. Vandervelde les recommande aux ouvriers socialistes!

Le retour aux champs semble d'autant plus facile en France que le sol y est très morcelé et que l'acquisition d'une parcelle de terre ne dépasse pas les forces de l'ouvrier « moyen ». En

<sup>1</sup> E. Vandervelde, *l'Exode rural et le retour aux champs*. Paris, Félix Alcan, 1903.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 226 et suiv.

<sup>3</sup> Le Play, *l'Organisation du travail*, chap. II, § 22.

outre, le développement des syndicats agricoles, les facilités du crédit, l'extension des sociétés coopératives sont, pour les petits agriculteurs, un appui qu'ils ne rencontraient pas, il y a trente ans. On reviendra donc à la terre; on la quittera moins facilement. Quant à ceux qui aiment de larges espaces, nos colonies leur offrent des ressources indéfinies<sup>1</sup>. C'est donc une tâche féconde entre toutes que de ramener les esprits aux entreprises agricoles. La terre, intelligemment cultivée, avec les industries accessoires qu'elle comporte, est pour un peuple le premier élément de sa richesse. Toutes les nations prospères ont reconnu cette vérité qu'un philosophe chinois commentait en ces termes : « La prospérité publique est semblable à un arbre : l'agriculture en est la racine, l'industrie et le commerce en sont les branches et les feuilles; si la racine vient à souffrir, les feuilles tombent, les branches se détachent et l'arbre meurt<sup>2</sup>. » Puisque les causes économiques, morales et politiques de la désertion des campagnes nous sont connues, les conditions du retour à la terre ne sauraient donc nous échapper.

### III

Toute réforme sociale, qu'elle émane de la liberté ou de la contrainte, a sa répercussion définitive sur la famille, mais certaines créations ont une influence immédiate sur la dignité et la stabilité du foyer domestique. Telles sont, au profit de l'ouvrier, les crèches d'usines, les habitations salubres à bon marché et l'assistance des vieillards. Des faits récents nous permettent d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cette belle question.

Lorsque la mère de famille quitte son foyer pour l'usine, elle a souvent un petit enfant qu'elle nourrit. A qui va-t-elle le confier? Où pourra-t-elle le retrouver? La question a été traitée au dernier congrès d'hygiène sociale, et l'importance des crèches a été merveilleusement mise en lumière<sup>3</sup>. D'après le docteur Pinard et ses élèves, il a été établi que sur 100 enfants, il en meurt 15 parmi ceux que leur mère nourrit de son lait, 30 parmi ceux qui sont élevés au biberon par la mère, 45 parmi ceux qui sont élevés par une nourrice mercenaire, 75 parmi ceux qui sont

<sup>1</sup> J. Méline, *op. cit.*, p. 267 et suiv.

<sup>2</sup> J. Méline, *op. cit.*, p. 313.

<sup>3</sup> *Congrès d'hygiène sociale de Montpellier*, 12-21 mai 1905. Communication de M. le docteur Lemièrre, professeur à la Faculté libre, membre du comité, directeur du bureau d'hygiène de la ville de Lille.

nourris au biberon loin de la mère. Ainsi apparaît l'influence de l'allaitement maternel et de la surveillance de la mère. Il est aujourd'hui démontré que la mortalité infantile a pour cause principale les défauts de l'alimentation. On a donc créé des crèches d'usines pour les enfants des ouvrières. Au Mans, pour la manufacture des tabacs; à Angoulême, pour la papeterie Laroche-Joubert; à Loos-lez-Lille, pour les établissements Thiriez; à Baccarat, pour les cristalleries; à Nancy, à Levallois, à Tracy-le-Mont, les crèches ont donné d'excellents résultats. On a naturellement objecté les dérangements causés par la sortie et l'absence des jeunes mères; le docteur Lemièrè répond : « Nous avons vu fonctionner une crèche depuis trente-six ans dans une usine qui occupe 2000 ouvriers, et nous pouvons affirmer que les contremaitres, directeurs, patrons, interrogés par nous, ont été unanimes à nous déclarer que le dérangement était minime, et, en tout cas, absolument compatible avec l'excellente marche d'une grande usine<sup>1</sup>. » Nous ajouterons que le dérangement est largement compensé par le service humanitaire et social rendu à la famille ouvrière.

Mais les enfants ont grandi et les parents, grâce à une économie bien entendue, ont songé à habiter une maison salubre à bon marché; la trouveront-ils facilement dans nos grands centres industriels? Si le hasard bienfaisant les a attachés à l'une ou l'autre de nos grandes Compagnies minières, aux établissements Menier à Noisiel, Moët et Chandon à Reims, Mame à Tours, Schneider au Creusot, Thiriez à Lille, Harmel au Val-des-Bois, et, çà et là, à nos grandes industries métallurgiques, alors l'ouvrier bénéficiera d'un patronage social qui lui facilitera l'acquisition ou la location d'une maison salubre à bon marché. Si, au contraire, il est livré à sa propre initiative, il devra recourir à d'autres concours non moins précieux.

Depuis la loi du 30 novembre 1894, qui a donné un vif essor à la création des habitations à bon marché, il s'est fondé, dans nos diverses régions, des sociétés de types différents, mais poursuivant le même but hygiénique et moral : l'amélioration de l'habitation ouvrière. Toute société, régulièrement constituée, peut demander et obtenir l'approbation de ses statuts et obtenir ainsi des avantages de tout ordre. D'après le dernier rapport, présenté au Conseil supérieur des habitations à bon marché par M. Cheysson<sup>2</sup>, nous voyons que 447 sociétés fonctionnent aujourd'hui,

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 30.

<sup>2</sup> *Rapport du conseil supérieur des habitations à bon marché à M. le*

dont 81 sociétés coopératives, 59 sociétés anonymes et 7 sociétés civiles, réparties de la façon suivante :

On peut juger, d'après le tableau suivant, des préférences du public, en ces dernières années :

Forme des sociétés.	Nombre des sociétés formées.		
	De 1894 à 1899.	De 1900 à 1904.	Total.
Coopératives. . . . .	48	63	81
Anonymes. . . . .	32	27	59
Civiles. . . . .	4	6	7
Totaux. . . . .	<u>51</u>	<u>96</u>	<u>147</u>
Moyenne annuelle. . . . .	8 1/2	19.2	13.3

Les amis de la « coopération » se réjouiront des progrès d'institutions populaires qu'ils regardent comme la forme idéale des groupements humains, mais les sociétés coopératives ne peuvent réussir que si elles se conforment absolument aux statuts-types qui leur sont octroyés et ont à leur tête une gérance prudente et désintéressée. Il faut remarquer en outre que les sociétés régies par la loi de 1894 ne sont pas seules à s'occuper des habitations ouvrières, et les statistiques que nous venons de publier ne donnent qu'une idée imparfaite du mouvement général et de la variété des entreprises. Le jour où une enquête minutieuse sera entreprise en France, on sera émerveillé des créations de l'initiative individuelle et collective<sup>1</sup>. Malgré tous ces efforts, le mal social causé, en France, par l'insalubrité des logements ouvriers, étend sans cesse ses ravages. Dans les grandes villes industrielles, l'immoralité, l'alcoolisme, la maladie, sont le produit normal du misérable logement où se dégrade la famille ouvrière.

Quel que soit le foyer, un jour vient où le vieillard a besoin d'appui et de sollicitudes. Rarement la question de la vieillesse a été aussi étudiée qu'à l'heure présente. Une loi récente du 14 juillet 1905 organise, en France, l'assistance des vieillards, des infirmes et des incurables ; mais, comme notre législateur a omis de faire procéder à une enquête minutieuse, nous ne savons ni quel sera le nombre des assistés, ni ce que coûtera l'assistance. Quelques statisticiens évaluent les futurs assistés au nombre de 350 000, dont 210 000 à domicile et 140 000 hospitalisés. C'est à la commune qu'incombe, en principe, le soin de ses vieillards, mais le département et l'Etat apportent leur concours,

*Président de la République*, Paris, Imprimerie nationale, 1905, p. 7 et suiv.

<sup>1</sup> Cpr. Cheysson, *loc. cit.*, p. 16.

et, en définitive, c'est l'État qui supportera la plus forte dépense. Récemment, une circulaire du ministre de l'intérieur, aux préfets, leur donnait des instructions pour l'application, le 1<sup>er</sup> janvier 1907, de la loi du 14 juillet 1905. Le ministre a raison de se hâter. Il rappelle que tout homme âgé de soixante-dix ans, tout infirme, tout incurable « incapable de subvenir aux nécessités de l'existence, doit être mis dans la possibilité de vivre » ; il ajoute que « les finances publiques ne doivent être employées au paiement de cette dette sociale que dans la limite de l'exacte nécessité, car *il n'est point licite de se montrer généreux avec les deniers des contribuables* ». Le ministre parle comme Socrate, mais nos modernes socialistes raisonnent tout autrement. Ils soutiennent que la collectivité doit être « généreuse », et que les détenteurs du capital doivent « largement » contribuer à l'entretien des nécessiteux, quelle que soit, du reste, la cause de leur souffrance actuelle. Dans quelques années, il sera possible d'apprécier le coût de cette loi d'assistance, et, sans doute, une enquête nous dira ce que devient l'application du texte. Dès maintenant, il est permis de soutenir que l'assistance des vieillards, ainsi organisée, enlève grand intérêt à la question des retraites ouvrières. A quoi servira d'imposer la prévoyance, diront les ouvriers, si l'assistance nous est acquise et garantie par la loi ?

Il semble que le double effort de l'initiative privée et du législateur mériterait bien quelque approbation des chefs socialistes. Mais, ni en France ni à l'étranger, ils n'aiment à signaler ces réformes partielles qui adoucissent les misères de la vie et diminuent l'intensité de la lutte des classes. Nous venons de l'observer, une fois encore, au congrès d'Iéna. Réunis du 17 au 22 septembre, les socialistes allemands tenaient leurs assises annuelles. On y voyait, comme toujours, les chefs intransigeants du parti : les Bebel, les Kautsky et les Singer, tandis que les possibilistes Bernstein et de Vollmar ralliaient péniblement leurs adhérents. C'était la « semaine rouge », comme on dit en Allemagne ; elle fut calme, parlementaire et plus « politique » que « sociale ». On y parla beaucoup du 1<sup>er</sup> mai, mais c'était pour amuser la foule ; on y disserta de la politique étrangère, du Maroc et de l'essor allemand, mais c'était pour occuper les séances et éviter des débats orageux sur la direction du parti. Enfin, un vote unanime a flétri le tsarisme. Une seule question passionna les débats et mérite d'être relevée ici : la question d'une grève générale des ouvriers allemands. Depuis plusieurs années, les syndicats ouvriers de l'Allemagne manifestent leur antipathie contre la fête du 1<sup>er</sup> mai, non moins que contre la cessation générale du travail. Mais les

hommes politiques, les chefs de la démocratie sociale ont besoin d'entretenir l'agitation des esprits et de discipliner les masses. C'est pour quoi l'idée d'une grève générale a été de nouveau reprise, discutée et finalement adoptée. Les orateurs, et en particulier M. Bebel, ont distingué entre la grève économique et la grève politique; ils ont repoussé la première et recommandé la seconde, comme instrument de lutte contre les partis gouvernementaux, le jour où ceux-ci voudraient limiter et entraver le suffrage universel. Par 288 voix contre 14, le congrès a adopté, à la demande de M. Bebel, le principe, l'étude et la propagande de la grève politique. De tels congrès ne servent en rien les intérêts de l'ouvrier et laissent dans l'ombre toutes les questions vitales de l'heure présente.

#### IV

Souvenirs de vacances! On les recueille par milliers lorsqu'on voyage, et quand un journal pose à ses lecteurs cette indiscreète question : « Quel est votre meilleur souvenir? » il faut éviter de lui répondre. Cet été, la presse parisienne a voulu connaître la province; les journalistes ont voyagé; ils ont examiné les hôtels et ils sont revenus désenchantés. Nous sommes étonné de leur surprise. En maint département l'industrie hôtelière est inconnue.

Toute industrie suppose une formation professionnelle, des capitaux, une clientèle. La plupart des hôteliers de province ne se doutent pas du problème. Parcourez la Franche-Comté ou la Bretagne, la Bourgogne ou le Berry; arrêtez-vous dans les plaines ou sur les montagnes, dans les petites et moyennes cités; entrez au *Lion d'or*, au *Cheval blanc*, à l'*Aigle noir*, à l'*Hôtel de France* ou à l'*Hôtel de la gare*, vous trouverez trop souvent le même spectacle. Reçu par un portier au tablier vert, dans un vestibule peu attirant, vous serez probablement conduit dans une chambre sans air, aux rideaux fanés, ornée d'un lavabo préhistorique. Voyez ensuite la salle à manger très longue et très basse dont les nappes furent propres et dont les couverts le deviendront. Certes la nourriture y est bonne, mais le service est décourageant. Puis, ne visitez plus rien, n'allez nulle part... c'est effrayant.

A tout homme qui veut ouvrir un hôtel, il faut dire : « Voyagez, servez d'abord comme valet de chambre, comme sommelier, comme cuisinier; faites un tour d'Europe comme on faisait jadis un tour de France. » Si l'hôtelier n'a pas appris que l'ordre et la propreté sont la double condition du succès, jamais les Anglais

ne visiteront son établissement et les Français n'y séjourneront qu'en passant. C'est ainsi que les plus belles régions de la France sont abandonnées des touristes et que l'or et l'argent, si nécessaires à ces contrées, sont portés à l'étranger, et particulièrement en Suisse. Quel contraste! Alors que nos pays montagneux sont à peine connus, la Suisse exploite ses moindres paysages. Des milliers d'hôtels couvrent son territoire; des centaines de millions ont été consacrés à cette industrie « nationale ». Cette année, pendant le mois d'août, 47 047 étrangers sont descendus à Lucerne, soit : 16 661 Allemands, 6000 Français, 5650 Américains, 5073 Anglais, puis des Russes, des Italiens, des Espagnols. Du 1<sup>er</sup> mai à la fin du mois d'août, 128 892 étrangers avaient apporté à Lucerne une telle quantité d'or que les billets de banque faisaient prime et que les établissements de crédit les recherchaient de tout côté.

De tels chiffres attestent une grande activité, mais les statistiques ne disent pas les frais généraux et les difficultés d'administration. Dans les pays montagneux, l'industrie hôtelière ne prospère qu'avec la belle saison; pour nombre d'hôtels, elle commence en juin pour se terminer en octobre. Heureux le propriétaire, si la pluie n'empêche pas, en juin, l'arrivée des touristes et si le mauvais temps ne les chasse pas en septembre, comme cette année! Grevés souvent d'hypothèques, les hôtels gagnent, en juillet et en août, la rémunération du capital fixe et du capital circulant, mais ce sont les mois de juin et de septembre qui assurent le bénéfice net de l'entreprise. « Avec quatre mois de beau temps, me disait un hôtelier des environs de Lucerne, l'année est excellente; avec trois mois, je fais un bénéfice normal; avec deux mois de travail, je tourne. » Tourner, c'est équilibrer son budget.

Une autre difficulté menace l'industrie hôtelière. Le socialisme, qui se vante de bouleverser les rapports sociaux, s'infiltré partout, et grâce aux syndicats, il pénétrera peu à peu les hôtels. S'il y a cependant un pays où le travailleur devrait échapper aux suggestions du marxisme, c'est la Suisse dont les mœurs simples, la vie frugale, l'aménité du patronat sont connues et appréciées de longue date. Il y a quelques jours, — c'était le 26 septembre, — au Conseil national suisse, un industriel, député de Winterthur, M. Sulzer, signalait « l'action délétère qu'exerce sur les ouvriers suisses le parti socialiste. Il semble vraiment à le voir à l'œuvre qu'il se soit donné pour tâche de ruiner l'édifice et de détruire systématiquement la richesse nationale. » L'orateur rappelait que le parti socialiste suisse prête son aide aux grévistes

italiens qui, établis par milliers, dans la Suisse allemande, ne essaient de réclamer un accroissement de salaires, et il ajoutait : « Je puis me rendre le témoignage d'avoir fait tout ce qu'il est humainement possible de faire pour le bien-être matériel et moral de mes ouvriers et pour entretenir avec eux les relations cordiales qui sont nécessaires à toute entreprise. Mais, malgré cela, je me sens haï, parce qu'entre moi et mes ouvriers, je sens l'action funeste du parti socialiste et de ses doctrines<sup>1</sup>. » Dans toutes les industries, le même fait se peut observer aujourd'hui. Sans doute il y a quelque exagération et beaucoup d'amertume dans ces paroles, mais on ne peut nier que l'antagonisme entre patrons et ouvriers s'accroît çà et là en raison même de la propagande socialiste. L'industrie hôtelière n'échappera pas aux influences antipatronales des syndicats.

La transformation des hôtels apparaît aussi comme une conséquence de la transformation des instruments de locomotion. L'automobilisme a pénétré partout. « C'est un sport élégant et ruineux », disent ses adversaires. Nous répondons que ceux-là seuls se ruinent qui prennent les moyens de se ruiner. On dit encore : « L'automobilisme porte atteinte à la sécurité publique; sa devise est : « Laissez faire, laissez casser. » Certains cantons suisses ont donc pris des mesures de police rigoureuses et le canton d'Obwald a fermé aux chauffeurs la route du Brunig. Nous répondrons qu'une réglementation est nécessaire et nous nous rallions au projet du *Touring-Club* suisse, formulé en ces termes :

1. Ordres précis aux agents chargés de la police de la circulation.
2. Instructions techniques élémentaires avec exemples pratiques à ces mêmes agents.
3. Créations d'agents cyclistes jeunes, alertes et bien instruits, qui circuleront sans cesse sur les grandes routes.
4. Munir les agents de la force publique d'un instrument sonore ou très apparent (sifflet ou drapeau), au signal duquel les « motoristes » devront s'arrêter.
5. Pénalités très sévères en cas de refus de « stopper » sur l'injonction d'un agent. Moins d'amendes en cas d'infractions répétées, mais suspension de la licence de conduire ou mise en fourrière du véhicule.

Si nos provinces françaises, servies par des routes superbes et des transports perfectionnés, veulent attirer les étrangers et retenir les nationaux, elles doivent modifier la tenue des hôtels et créer, sur de nouveaux modèles, des établissements devenus

<sup>1</sup> Cpr. *Gazette de Lausanne*, 27 septembre 1905.

nécessaires. A cette tâche utile entre toutes, l'individu entreprenant, mais isolé, ne peut suffire, et c'est l'association qui doit agir. Aussi faut-il féliciter les syndicats d'initiative qui, en Savoie, en Dauphiné, dans le Centre et dans les Vosges, ont organisé des fédérations qui s'occupent des hôtels, des transports et de la publicité. Depuis dix ans, certains progrès ont été déjà réalisés. Affiches, bureaux de renseignements, livrets-guides édités avec art, annonces, articles élogieux, voilà les éléments d'une publicité bien comprise. Cette année, les syndicats d'initiative ont tenu un congrès à Clermont-Ferrand où près de cinquante associations étaient représentées; déjà les précédents congrès de Marseille et de Grenoble avaient réuni de nombreux adhérents. L'élan est donc donné; il appartient à de puissantes associations, comme le *Touring-Club* de France, de favoriser ces efforts. Mais rien n'aboutira si l'industrie hôtelière ne se transforme pas, d'après les exemples que la Suisse lui fournit par milliers.

Ce n'est pas que la vie d'hôtel soit une récréation toujours enviable; c'est un refuge. Qui n'a pas vu certaines tables d'hôtes ne connaît pas le vide des conversations et les innombrables variétés de la sottise. Tout ce que l'humaine nature recèle de vanité, de futilité et d'ingénieuse hypocrisie se donne libre cours. Les gens les plus violents affectent la douceur; les timides inventent des actes de courage; la plupart se targuent de sentiments qu'ils n'ont pas et cherchent à étonner leurs voisins. Et c'est pour des connaissances de villes d'eaux que les amis oublient leurs vieilles affections, que les maris délaissent leurs femmes et que les jeunes mères abandonnent parfois leurs enfants.

A. BÉCHAUX.

---

# A PROPOS DE « L'IRRÉDUCTIBLE FORCE »

---

LETTRE DE M. LECHARTIER

Monsieur le Directeur.

M. Poirier, sénateur du Canada, vous a écrit pour protester contre l'usurpation, par un personnage de *l'Irréductible force*, de son nom et de son titre. Comme lui, plus encore que lui, je déplore cette fâcheuse coïncidence. Et mes regrets ne sont diminués que par l'impossibilité, reconnue dans la presse canadienne, d'une confusion quelconque entre l'homme politique de la réalité et le personnage de la fiction. Il ne se passe pas d'année que romanciers ou dramaturges ne soient victimes de semblables similitudes de noms. Je les regrette, comme eux, et dès qu'elles me sont signalées, elles disparaîtront dans la mise en volume de mon roman.

D'autre part, la première partie de l'œuvre que vous avez bien voulu accueillir a soulevé quelque émotion à Montréal. Les échos m'en sont parvenus, très divers, discordants parfois. Cette première houle de renommée, ainsi que s'exprimait Lamartine, dans l'une de ses belles lettres à sa fiancée, plaît généralement aux auteurs. Pourtant voici qu'en l'occasion je ne puis dire si je dois m'en réjouir, le regretter ou bien m'en plaindre.

Qu'il me soit permis tout d'abord de marquer mon étonnement sur la rapidité de certaines appréciations. La toile venait à peine de baisser après le premier acte que déjà l'on jugeait la pièce entière. Moins d'empressement aurait permis plus de justice.

Et voilà comment je suis accusé d'être cruel, sans cœur, errant et... anonyme. Parennes est mon héraut, lui seul dit ma pensée!

Sans doute, à lire le roman jusqu'au bout, on aura vu que Parennes n'est aucunement cette manière d'homme de paille moral, et comme ce porte-voix honteux que l'on voulait bien croire. Parennes n'est pour moi que le type bien connu du Parisien à l'étranger, et ce que j'appellerais volontiers le cerceleux-déraciné. Je l'ai rencontré, d'autres l'ont connu, et non pas à Montréal, mais à Londres, mais à Pétersbourg, mais ailleurs encore. Il existe et il est type : il est commun, synthétique, donc essentiellement romanesque. C'était mon droit d'auteur, — j'en appelle à Flaubert, — de m'en saisir et, *l'ayant nettement défini*, de le peindre de mon mieux. Ai-je fait autre chose?

Avec un soin méticuleux, chaque mot, voire chaque attitude de ce grincheux de Parennes, a été relevé pour m'en faire un grief personnel. Mais où donc ai-je dit, ai-je seulement laissé entendre que ce Parennes fût chargé d'exprimer tout ou partie de ma pensée, plutôt que Middleton, plutôt qu'Hubert par exemple? N'ai-je pas pris soin, au contraire, de marquer en vingt endroits où je plaçais la vérité?

Il serait impertinent d'y insister, s'il ne s'agissait de calmer des émotions qui ne paraissent légitimes que parce qu'elles furent prématurées, mais le fond même de mon livre est, de toute évidence, cette leçon de très haute morale que le jeune Français Dostange va se faire donner par la très pure Canadienne Delphine. Dans l'éternelle lutte de l'esprit contre la chair, c'est donc ici le Canada qui représente la tradition forte, c'est lui qui impose l'idée belle du devoir au dilettante analyste, partant sans grand caractère, venu de France. N'aurais-je donc pas quelque droit de me plaindre, à mon tour, qu'ayant voulu montrer — et c'est pour cela que le *Correspondant* a publié mon œuvre — la hauteur, la beauté morale de la tradition catholique et française au Canada, je sois accusé de médisance, sinon de calomnie?

Enfin, j'ai été soupçonné, moi très humble après tant d'illustres, d'avoir caché dans mon livre des personnalités vivantes. L'on m'en a nommé, plus exactement, l'on m'en a révélé, un grand nombre. Aussi, comme il arrive toujours, a-t-on mis plusieurs noms sur le même personnage. D'aucuns se sont même amusés à en mettre sur le mien, — car il paraît, à ceux-là, que je suis anonyme. — Faut-il dire encore que ces noms me sont profondément étrangers? Et puis-je empêcher ce passe-temps auquel on ne cesse de se plaire depuis qu'il y a au monde des romanciers, et qui peignent des sociétés?

Mais poursuivre davantage, ce serait faire injure, en quelque manière, et aux traditions du *Correspondant*, — par cette supposition que l'une des premières revues françaises, et qui s'honore des sympathies canadiennes, n'ait pas pris toute précaution d'avance pour se défendre d'un roman à clef, — et au bon sens, à la droiture, à la justice des jeunes frères de ce beau Canada que j'estime dans son passé, dans son présent et, si l'on veut, dans son avenir, et, j'y insiste, que j'aime.

Ceci établi, et toute discussion close, qu'il me soit permis de signer cette fois encore, et parce que n'ayant que ce nom, je n'en puis signer d'autre :

Georges LECHARTIER.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

Astronomie : Observations de l'éclipse totale du 30 août. — En France. — Premiers résultats. — Notes provisoires. — Caprices du temps. — Succès et insuccès suivant les stations. — Ciel clair, ciel nuageux et pluies. — Aucune découverte saisissante. — Confirmation des faits connus. — Forme de la couronne. — Photographies de la couronne et des protubérances. — Heures des contacts calculées et observées. — Ecart constatés. — Faits physiques. — Les ombres volantes. — Diminution de la lumière. — Abaissement de la température. — Influence sur les plantes et les animaux. — Effets magnétiques. — Chemins de fer : La vitesse des trains en Europe et en Amérique. — Chiffres contestables. — Débat sur les vitesses moyennes d'ensemble de tout un réseau. — Aux Etats-Unis et en Allemagne. — Les vitesses maximum des trains en marche. — La France et l'Angleterre occupent le premier rang en 1905. — Tentatives aux Etats-Unis et en Allemagne pour augmenter encore les vitesses. — On tend vers 100 kilomètres à l'heure. — Médecine : Les affections rénales et le clignement vibratoire des paupières. — Se défier des paupières qui clignotent. — Physique agricole : Préjugés. — Les pronostiqueurs du temps à la mer et à la campagne. — Marins et paysans. — Un baromètre populaire.

On commence à connaître quelques-uns des résultats de l'éclipse du 30 août dernier. Le temps n'a pas été favorable dans un certain nombre de stations, si bien que quelques missions, notamment celle de Nice, n'ont pu utiliser le matériel qu'elles avaient apporté à grands frais, mais plusieurs ont été favorisées par un temps superbe. Ainsi, à Sfax, où M. Bigourdan s'était installé, assez beau temps. A Barcelone et à côté de Valence, mission Janssen, beau; à Burgos, mission Deslandes et Bayet, temps médiocre; à Cestania, mission Puiseux, Hamy et Lebouf, temps favorable; à Guelma, mission Trepied, temps superbe, etc. On ne peut dire jusqu'ici que l'on ait mis en relief quelque découverte, mais quelques résultats ne sont pas sans offrir d'intérêt. Il ne s'agit d'ailleurs que de communications de la première heure adressées à l'Académie des sciences; plus tard viendront les détails. On a pu prendre de nombreuses photographies de la couronne, déterminer les heures de contact d'entrée et de sortie,

examiner les spectres de la couronne et des protubérances, etc. M. H. Audoyer, qui avait été envoyé par la Faculté des sciences de Paris à El-Arrouch, à 32 kilomètres de Philippeville, a rapporté 44 clichés, dont 11 pris pendant la totalité. La couronne s'est présentée, ainsi qu'on l'avait prévu d'après les observations antérieures, sous la forme régulière, caractéristique de l'époque de maximum des taches; sa largeur ne dépassait guère le rayon du soleil. M. Mourot, professeur au collège de Philippeville, a observé le phénomène des « ombres volantes <sup>1</sup> ». Pour lui, le thermomètre à l'ombre, qui marquait d'abord 34 degrés, est tombé à 28, écart considérable qui ne s'est pas produit dans toutes les stations. D'après M. Ignitis, à Athènes, l'écart entre les températures a été de 4 degrés. L'humidité relative s'est élevée rapidement; elle est montée de 17 unités. La direction et la vitesse du vent ont été modifiées aussi pendant l'éclipse; le vent d'ouest-sud-ouest a passé au sud; sa vitesse, de 10 mètres à la seconde, est tombée à 6 mètres. La pression barométrique n'a pas été sensiblement modifiée. Il en a été de même pour les variations magnétiques diurnes. Le degré actinométrique observé directement de 5 en 5 minutes a diminué graduellement jusqu'à 12, pour remonter ensuite jusqu'à 48; avant l'éclipse il était de 52.

A Tripoli de Barbarie, M. L. Libert a bien observé les « ombres volantes » sur un grand écran en toile blanche de 25 mètres carrés. Les ombres ont été aperçues 6 minutes avant la totalité; elles avaient l'aspect de bandes alternées d'ombres et de lumières, se déplaçant dans un sens perpendiculaire à la direction. MM. Henry de la Vaulx et Joseph Joubert avaient organisé des observatoires météorologiques à Constantine, à l'hôpital militaire (altitude 660 mètres), en ballon à bord du *Centaure*, et à l'aide d'un ballon sonde. La pression barométrique a très peu varié; quelques dixièmes de millimètre. La température à Constantine était très élevée; les maximum dépassaient 30°, et ils ont atteint 35° et même 38°. Au moment de l'éclipse, la température a baissé de 5°. A bord du *Centaure*, on a noté des effets de condensation suffisants pour amener une descente brusque du ballon de 300 mètres. Le refroidissement a varié suivant les altitudes de 3° à 4°. Le mouvement tournant du vent a été très caractéristique; non seulement, il a été observé à terre, mais encore la trajectoire de la marche suivie par le ballon montre que celui-ci a suivi en quelque sorte une portion de cercle de 270°. Poussé au début par un courant sud-est, le ballon a été entraîné ensuite par des cou-

<sup>1</sup> Voir notre Revue du 10 août 1905.

rants qui venaient du sud-ouest, de l'ouest, du nord-ouest, du nord et enfin du nord-est. Aussitôt après l'éclipse, on a remarqué que le vent revenait à sa direction initiale.

L'aérostat de M. de la Vaulx planait de 2000 à 2500 mètres. Vus de cette hauteur, les paysages algériens revêtaient une teinte grisâtre et les champs apparaissaient couleur terre de Sienna de plus en plus foncée, à mesure qu'approchait la totalité. L'obscurité était plus grande à 2500 mètres qu'à terre; en effet, à aucun moment, les observateurs de la station de l'hôpital militaire n'ont dû recourir à l'emploi de la lumière artificielle pour la lecture des instruments, tandis qu'en ballon, au moment de la totalité, on a dû faire usage d'une lampe électrique.

A ajouter encore à ces effets physiques de l'éclipse ceux qu'a observés M. Bureau, professeur au Muséum, sur les végétaux. M. Bureau se trouvait, le 30 août, dans le département de la Seine-Inférieure. Il a examiné les végétaux dont les feuilles ou les fleurs exécutent, à l'approche de la nuit, des mouvements particuliers. Les végétaux ainsi influencés par l'obscurité, sans être rares, ne sont pas pourtant des plus nombreux. Dans la station où se trouvait M. Bureau, les quatre cinquièmes du soleil étaient cachés. Au moment du maximum, l'obscurité était à peine plus intense que celle d'un jour d'hiver par un temps brumeux. Les végétaux que l'on pouvait observer étaient les uns indigènes, les autres introduits, originaires de climats très tempérés, mais cultivés en pleine terre et vivant bien sous l'influence du gulf-stream, tandis qu'à Paris, il faut les maintenir en orangerie ou en serre froide. Sur les végétaux indigènes, M. Bureau ne nota aucun changement : les liserons, par exemple, gardèrent leurs fleurs épanouies; les *oxalis stricta* L et *corniculata* L, qui, en septembre, dès 4 h. 30 m. du soir, replient leurs feuilles et enroulent leurs pétales, conservèrent leurs feuilles étalées et leurs fleurs ouvertes. Le *mimosa julibrissin*, de Turquie, qui ferme ses feuilles chaque soir, lorsqu'il fait presque nuit, avait ses folioles légèrement relevées, au lieu de les avoir étalées dans un même plan. Mais il en fut autrement de l'*acacia dealbata* Link, de l'Australie. Cet acacia est un arbre connu de tous les Parisiens; car, aux mois de février et de mars, on vend en grande quantité, dans les rues, ses rameaux couverts de fleurs jaunes odorantes, que l'on expédie du Midi. Les feuilles sont très sensibles à la lumière. Au moment de l'éclipse, elles se replièrent énergiquement, comme pendant leur sommeil naturel, et ne reprirent que lentement leur position diurne.

M. Bureau a aussi remarqué que, pendant l'éclipse, les bœufs,

les chevaux, les chiens, les poulets et même un jeune faisan n'ont manifesté aucune inquiétude; cependant, plusieurs personnes de son entourage ont constaté que les animaux sauvages se sont cachés. On n'entendait aucun oiseau, aucun insecte; le silence était absolu et avait quelque chose de saisissant.

De son côté M. Moureaux, de l'observatoire de Saint-Maur, a étudié l'influence de l'éclipse sur le champ magnétique terrestre. Or, la situation magnétique a été légèrement, mais fréquemment troublée, le 30 août, comme, du reste, la veille et le lendemain. Pendant l'éclipse même, la déclinaison magnétique a subi plusieurs perturbations dont l'amplitude extrême a atteint 4 minutes. L'abaissement de la température, à l'ombre, a été seulement de 1 degré. Le minimum s'est produit à 1 h. 30, soit 11 minutes après le moment de la plus grande phase.

En ce qui concerne le phénomène astronomique proprement dit, nous manquons encore de renseignements précis. A la dernière heure, nous recevons communication des rapports de M. Bigourdan, de l'Observatoire de Paris, et de M. Stephan, de l'Observatoire de Marseille. Ils confirment ce que nous avons déjà dit. Il faudra du temps pour mettre de l'ordre dans les résultats. Nous ne reviendrons sur la question que lorsque les diverses missions auront transmis à l'Académie des sciences leurs conclusions définitives.

Par ce temps de déplacements rapides, il n'est aucun voyageur qui ne se demande, en courant sur les voies ferrées, quelle est la plus grande vitesse obtenue aujourd'hui sur les chemins de fer. La question ainsi posée est assez simple à résoudre. La plus grande vitesse des trains express est réalisée sur les chemins de fer français et anglais. Nous dépassons l'Angleterre il y a encore deux ans et depuis une dizaine d'années. Depuis que les ingénieurs anglais ont eu recours, sur quelques lignes, à nos locomotives du type le plus perfectionné, la différence de vitesse est à peu près annulée, pour les grands rapides et dans les deux pays, on a atteint de part et d'autre environ une vitesse moyenne de pleine marche de 92 et 94 kilomètres à l'heure. En France, le Nord et l'Orléans sont parvenus, depuis quelques années, à donner à leurs trains de luxe 94 et 93 kilomètres à l'heure. En palier et en pente, on dépasse souvent la vitesse de 100 et 110 kilomètres.

Mais, à vrai dire, la vitesse de quelques trains spéciaux ne nous renseigne pas sur la vitesse d'ensemble obtenue sur tout le réseau d'un pays. Il faudrait savoir, en réalité, dans quel pays le

vitesse est, en général, poussée le plus loin et où, en définitive, les trains vont habituellement le plus vite. Est-ce en France? Est-ce en Angleterre? Est-ce en Allemagne? aux Etats-Unis? etc. Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir et ce qui n'est pas aisé de bien déterminer.

M. Voisin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dans un travail très remarquable, s'est efforcé de répondre à cette question délicate<sup>1</sup>. Déjà on avait cherché à résoudre le problème en Amérique et en Allemagne. Mais très incomplètement et d'autant mieux qu'en pareille matière se mêle toujours plus ou moins l'amour-propre national. Les Américains ont toujours avancé qu'ils possédaient les trains les plus rapides. Il n'en est certes pas ainsi pour les grands express, mais pour l'ensemble du réseau, ne seraient-ils pas dans la vérité? Il y a deux ans environ, un économiste américain, M. J. Tunell, dans une étude comparative, arrivait à conclure nettement à la supériorité des trains des Etats-Unis sur ceux de l'Europe<sup>2</sup>. M. Tunell n'avait envisagé qu'un certain nombre de trains express américains et européens, et dans ses comparaisons il ne tenait aucun compte d'éléments complexes, mais essentiels : intensité de trafic, degré de perfection de l'exploitation, etc.

Les Allemands n'admirent pas, et avec raison, les conclusions de M. Tunell, et dans divers revues et journaux ils réfutèrent les arguments de l'économiste américain. La vitesse moyenne, en Allemagne, l'emporterait, et notablement, sur la vitesse aux Etats-Unis. Les ingénieurs allemands adoptèrent une méthode d'estimation plus serrée que celle de M. Tunell. Nous l'indiquerons en quelques lignes. On prend tous les parcours de 75 kilomètres de longueur au moins, effectués sans arrêt à une vitesse égale ou supérieure à 75 kilomètres à l'heure, dans un sens et dans l'autre. Après quoi, on détermine la vitesse moyenne à l'heure pour chacun de ces parcours, on fait la somme des produits des distances parcourues par la vitesse moyenne correspondante; on additionne l'ensemble et l'on prend une moyenne définitive en divisant par le nombre des différents trains considérés. Cette dernière moyenne est définie par M. Schulze « kilomètre-vitesse » par heure et par train. Cette méthode est un peu complexe, mais elle permet de tenir compte à la fois de l'intensité du trafic, puisque ces éléments d'appréciation comprennent le nombre des trains express à plus grande vitesse, la longueur des parcours sans arrêt, la valeur de la vitesse moyenne, etc.

<sup>1</sup> *Revue générale des chemins de fer*, août. Veuve Ch. Dunod.

<sup>2</sup> *The Journal of political Economy*, décembre 1903.

Implicitement, la formule contient la solidité de la voie, l'état du matériel moteur et roulant. La base de comparaison semble donc rationnelle. En appliquant la méthode à l'Allemagne et aux Etats-Unis, M. Schulze a trouvé que le nombre moyen de « kilomètres-vitesse » par train était pour l'Allemagne de 11,556, et pour les Etats-Unis de 10,042. L'Allemagne l'emporterait donc sur l'Amérique du Nord pour l'ensemble du réseau.

Comme les Etats-Unis prétendaient occuper le premier rang au point de vue des vitesses, on serait en droit d'en déduire que c'est l'Allemagne, au contraire, qui possède le record des vitesses dans le monde. Mais on pourrait à cet égard se payer d'illusions. Les conditions de marche des trains rapides sont différentes en Allemagne, aux États-Unis et en France. Il n'y a pas de trains atteignant 90 kilomètres à l'heure ni en Allemagne, ni aux Etats-Unis. En sorte que les comparaisons, bonnes pour l'Allemagne et pour les Etats-Unis, sont fausses pour la France et pour l'Angleterre. Néanmoins, M. Voisin a appliqué la méthode Schulze aux chemins de fer français. Pour les vitesses égales ou supérieures à 80 kilomètres, le nombre de kilomètres-vitesse par train est pour la France de 10,705, pour les Etats-Unis de 10,042, et pour l'Allemagne de 11,556. La supériorité de la France, par rapport aux Etats-Unis, ressort bien de ces chiffres, mais l'Allemagne l'emporterait sur la France d'après la formule Schulze. Est-ce bien certain?

M. Voisin, reprenant les choses de plus près, a été conduit à modifier la formule Schulze, défectueuse sur quelques points<sup>1</sup>. Au lieu de diviser, comme M. Schulze, le nombre total de « kilomètres-vitesse » par le nombre des parcours, il le divise par le total des longueurs parcourues. Dans ces conditions, tout change. Pour la France, la vitesse kilométrique s'élève à 12,684; pour l'Allemagne, à 11,556; pour les Etats-Unis, à 10,039. Toutefois, pour les cas où les vitesses sont inférieures à 80 kilomètres à l'heure, le nombre moyen de « kilomètres-vitesse » est plus élevé en Allemagne qu'en France. La supériorité n'en reste pas moins à notre pays. La vitesse moyenne générale est sur la Compagnie de l'Ouest de 83 kil. 8, sur celle de l'Orléans de 86 kil. 9, sur celle du Midi de 82 kilomètres, sur celle du P.-L.-M. de 82 kil. 5, sur celle du Nord de 88 kil. 7 et enfin sur celle de l'Est de 81 kil. 1. La moyenne de l'ensemble des réseaux des six grandes Compagnies françaises offre donc une vitesse moyenne générale de 86 kil. 5 à l'heure, supérieure à tout autre.

<sup>1</sup> Consulter pour les détails l'article de M. Voisin dans la *Revue des chemins de fer*.

En définitive, les recherches de M. Voisin ne confirment pas celles de M. Schluzer sur l'ensemble des vitesses des trains allemands ; elles montrent, en tout cas, que pour la vitesse de pleine marche, les trains français occupent encore le premier rang, si on les compare aux grands trains Nord-Américains. Si, par exemple, on met en regard nos trains « Côte-d'Azur » et « Sud Express » à l'« Empire State Express » (de New-York à Buffalo, 707 kil. 6) et au « Vingtième Siècle Express » (New-York à Chicago, 1550 kilomètres), on constate que la « Côte-d'Azur » fait à l'aller 80 kil. 6 en moyenne et le « Sud Express » 92 kil. 9, alors que l'« Empire State Express » fait à l'aller 92 kil. 3 et le « Vingtième Siècle Express » 82 kil. 14 à l'heure. Au retour, la « Côte-d'Azur » fait 89 kil. 5 à l'heure, le « Sud Express » 88 kilomètres ; l'« Empire State Express » seulement 84 kil. 3 et le « Vingtième Siècle Express » 82 kil. 14 à l'heure.

Il ne doit pas y avoir de différence bien sensible avec les trains anglais en pleine marche, depuis que, de l'autre côté de la Manche, on a adopté les locomotives *Atlantic*, d'un type plus ou moins semblable au modèle français. Ainsi, le *Great Western*, sur des parcours de 312 kilomètres sans arrêt, fournit des vitesses de 91 kil. 3, de Paddington à Bristol (190 kil. 7), sans arrêt une vitesse de 95 kilomètres, etc.

On peut donc dire que nous tenons encore la tête. C'est en France depuis des années, et en Angleterre depuis deux ans, que l'on obtient les plus grandes vitesses des trains en marche. Mais, il ne faudrait pas s'abuser, pour nous maintenir au premier rang, il nous faudra réaliser de nouveaux progrès. Aux États-Unis, on commence à adopter les locomotives *Atlantic*, du type du Nord français (Pennsylvanie). En Allemagne, de même, on vient avec des locomotives analogues, de faire des essais de très grande vitesse. Partout, on tend à dépasser les vitesses actuelles ; aussi ce qui est exact aujourd'hui, en ce qui concerne la France, ne le sera peut-être plus demain. En tout cas, l'honneur nous restera d'avoir, les premiers, montré la voie et fourni des vitesses encore inconnues il y a quelques années en Angleterre, aux États-Unis et dans le monde entier. Il est juste de rapporter ce triomphe aux Compagnies françaises et aux ingénieurs français.

Les maladies des reins surviennent souvent après une évolution lente, difficile à dépister. M. Bouchard a présenté dernièrement à l'Académie des sciences une note de M. G. Ulmann, qui indique un moyen au moins singulier de pronostiquer toute maladie des reins, quelle qu'en soit l'origine et la nature.

Le clignement vibratoire des paupières serait un indice certain d'une affection des reins à son début. Ce signe pathognomonique se manifeste, dit M. Ulmann, lorsque l'affection est à son début, c'est-à-dire lorsqu'elle est encore bénigne, même lorsqu'elle n'est qu'une simple irritation. Ce clignement apparaît surtout aux paupières supérieures, la plupart du temps à une seule paupière, souvent aux paupières inférieures, ainsi qu'à la commissure externe. Lorsque cette dernière est le siège du clignement, elle entraîne tout l'œil dans son mouvement vibratoire. La durée des accès de clignement est de quelques minutes à 30 minutes, et quelquefois davantage. L'accès se répète souvent pendant plusieurs jours et par crise. Chez quelques personnes les accès de clignement se répètent souvent avec plus ou moins d'insistance.

Le signe de clignement ne se montre pas infailliblement chez tout sujet atteint ou menacé d'une affection rénale. Il y a, en cela, comme en toute chose, exception à la règle, mais quand le signe se montre, il est l'indice d'une affection rénale déjà développée ou prête à se développer. En pareil cas, il faut faire examiner les urines comme contrôle et avoir recours à une médication appropriée qui bientôt fait disparaître ce clignement désagréable.

Il y a bien dix ans que M. Ulmann étudie le signe caractéristique. Il pense, pour l'expliquer, qu'il s'agit d'une auto-intoxication dont les conséquences se manifestent sur l'appareil visuel et particulièrement sur les filets qui émanent de la cinquième paire et sur ceux qui viennent du facial. Cette théorie prend certaine probabilité en ce sens que la plupart du temps, la myose accompagne le clignement vibratoire des paupières.

Quoi qu'il en soit de la théorie, ce procédé du diagnostic est simple. Il faudra se défier des paupières qui clignent involontairement pendant quelque temps. Nous pouvons apporter une confirmation aux observations de M. le docteur Ulmann. Deux personnes de notre connaissance présentaient, il y a une dizaine d'années, le clignement vibratoire des paupières. L'accès survenait assez souvent et disparaissait de même. Impossible d'en débarrasser les patientes. Puis un beau jour, le clignement disparut pour ne plus revenir. Or ces deux personnes ont aujourd'hui toutes deux une affection des reins.

Si le baromètre est en grand usage chez les citadins, il est à peine connu du paysan qui aurait cependant, plus que tout autre, intérêt à le consulter sans cesse au moment de la moisson, de la rentrée des foins, etc. Le paysan sait à peine ce qu'il faut

entendre par un baromètre. Quand on lui montre le parti qu'il pourrait en tirer chaque jour, il secoue la tête et répond qu'il n'en a pas besoin, qu'il prévoit parfaitement les changements de temps, soit par la lune, soit par l'aspect du coucher du soleil. L'homme des champs est, de ce chef, aussi présomptueux que le matelot qui vit sur les plages à la mode. Le matelot sait toujours le temps qu'il doit faire dans l'après-midi ou même le lendemain : on a le désir de faire une promenade en mer. De petits nuages blancs sont de mauvais augure; l'horizon se couvre. On consulte le vieux marin et il répond : « Très beau temps jusqu'à demain, Monsieur », et deux heures plus tard, un orage éclate formidable, l'eau ruisselle, la mer est furieuse. Le vieux matelot a disparu et si on le rencontre le lendemain, il répond avec assurance : « Eh bien, il a passé un petit grain, mais cela ne compte pas; le temps est remis et il fera beau. » Et, derechef, ondées sur ondées : il faut se défier des gens du pays qui connaissent bien le temps à venir.

Le paysan a aussi un argument péremptoire contre le baromètre : « Cela coûte de l'argent, Monsieur ! Et nous ne sommes pas riches. » L'économie est mal placée, car un bon avertissement pourrait en une fois faire gagner au cultivateur le prix de l'instrument. Puis, d'ailleurs, en se groupant, pour quelques sous chacun, on pourrait bien installer un baromètre à la mairie. On répond que c'est encore trop compliqué et que, d'ailleurs, les fermes sont souvent isolées au milieu des terres.

Il n'est donc pas inutile d'indiquer au premier venu le moyen de fabriquer un pseudo-baromètre très sensible, à peu près pour rien, puisqu'il suffit d'une bouteille que l'on trouve partout, d'un récipient quelconque, et d'un tube de verre de 1 mètre de haut, si facile à se procurer à la ville un jour de marché..., et d'un bouchon. On bouche la bouteille; on perce le bouchon par le centre au fer rouge, de façon à introduire le tube à travers jusqu'aux deux tiers de la bouteille environ. On mastique. On chauffe à la main la bouteille et on fait pénétrer de l'eau à l'intérieur jusqu'à ce que le niveau du liquide dépasse de plusieurs centimètres l'extrémité plongeante du tube. Enfin on introduit encore dans le tube un peu de pétrole pour empêcher l'eau introduite de s'évaporer. Et c'est tout.

On remarquera vite qu'aussitôt que la pression atmosphérique augmentera, la colonne liquide que l'on aura pu colorer avec du carmin ou une matière colorante quelconque s'abaissera. C'est que l'air enfermé à l'intérieur obéira à l'excès de pression et se comprimera jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse. Réciproque-

ment si la pression extérieure s'abaisse, le niveau de la colonne d'eau dans le tube s'élèvera, l'air enfermé se détendant en formant ressort. Les indications de la colonne d'eau sont précisément inverses de celles du baromètre ordinaire à mercure. Il est possible de les rendre cinq fois, dix fois, plus accentuées que celles du baromètre; tout dépend des dimensions du récipient dont on se sert.

Le cultivateur verra d'un coup d'œil rapide la colonne liquide s'élever ou s'abaisser de plusieurs centimètres, quand la colonne de mercure du baromètre ne varierait pas de plus d'un millimètre. Les oscillations de l'instrument sautent aux yeux. Baisse de la colonne, beau temps, hausse de la colonne, pluie prochaine.

C'est si simple que l'on se demandera pourquoi chacun ne se construit pas un instrument aussi commode. Il y aurait toujours avantage à le faire. Mais l'instrument offre un défaut. La pression agit sur lui, mais aussi la température. C'est un baromètre excellent, mais c'est encore un thermomètre. On conçoit bien que l'air emmagasiné dans la bouteille se dilate sous l'influence de la chaleur et fait monter la colonne indicatrice; inversement sous l'action du froid, l'air se contracte et la colonne descend, alors comment démêler les deux effets? Est-ce la pression, est-ce la température qui entre en jeu? Comme l'instrument doit agir comme baromètre, il faudrait pouvoir éliminer l'action de la température. On le peut dans une certaine limite en plaçant la bouteille dans un endroit à température sensiblement constante dans une cave, par exemple. Ou encore en enterrant la bouteille le plus profondément possible dans un cellier, dans un caveau. Enfin il y a lieu de remarquer que dix fois sur douze environ, quand le temps tourne à la pluie, la température s'élève; par conséquent l'élévation de la colonne ne fait qu'accentuer le pronostic. Cet appareil rudimentaire est à la portée du premier venu, et chacun pourra aisément en contrôler la valeur.

HENRI DE PARVILLE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

M. Loubet partira, le 22 octobre, pour l'Espagne et le Portugal; ce sera le dernier voyage royal de sa présidence. M. Rouvier l'accompagnera; mais il sera rentré, à Paris, le 30. Les Chambres rouvriront leurs portes, ce jour-là. Tel sera le protocole du gouvernement, pendant ce même mois que M. Combes était si impatient d'occuper à son intrigue parlementaire. Mais il y a un programme dont M. Rouvier, espérons-le, voudra bien sentir la nécessité. Le voilà délivré de la tâche qui l'absorbait. De la politique étrangère où il s'était retiré tout entier, il peut et doit revenir à cette politique intérieure où, son âme s'absentant, il laissait tout faire, tout aller, dans un abandon qui commençait à décourager ses amis du premier degré et à lui aliéner ceux du second. La situation de son ministère a été s'aggravant, de semaine en semaine, pendant ces vacances du Parlement. Deux ministres ont affirmé que le gouvernement n'était, dans son « orientation », que celui de M. Combes, dont, cette fois, M. Rouvier se trouvait être le collaborateur sans le savoir. Un autre a déclaré la guerre aux « timides », aux progressistes, comme naguère M. Combes dans sa harangue de Lyon. Ou M. Rouvier pactise avec M. Combes, par leur intermédiaire, ou c'est l'anarchie ministérielle. Devant l'armée, M. Berteaux a réhabilité la délation, dans la personne du général Peigné, et, contre l'armée, il a pris le parti des grévistes, à Longwy. Dans le pays, les nouvelles grèves ont été le triomphe de la violence impunie : la liberté du travail n'existe plus. La « crise du patriotisme » n'était chez les instituteurs qu'un mal utopique et déclamatoire; elle s'est propagée parmi les ouvriers; elle commence à être, dans certaines corporations, une bravade et une fureur. Partout, on a le sentiment que le gouvernement ne peut ou ne veut plus être le gardien de la loi, le protecteur de l'ordre, et que la France dépérit au dedans, pendant que M. Rouvier croit la défendre, au Maroc, ou la sauver, sur la frontière de l'Est. Il est temps d'en finir. Les traités qui pacifient, en ce moment, l'Asie et l'Europe, et qui ménagent à tant de

nations fiévreuses de leur avenir un répit, pour se préparer aux luttes déjà entrevues, déjà pressenties, avertissent la France elle-même d'opérer sa propre pacification, de recueillir généreusement ses forces, de rassembler sans délai toutes ses ressources, si elle ne veut pas être vaincue d'avance, dans cette redoutable concurrence de tous les grands peuples du monde.

On s'était demandé avec stupéfaction comment M. Berteaux, brusquement démissionnaire, à la Chambre même, dans cette séance mémorable du 13 juillet, où, pour réprouver, par un acte individuel, la loi d'amnistie, il fit le geste de « retirer sa signature », demeurait ministre. C'est maintenant l'Europe qui peut s'étonner, après la trop fameuse équipée de Longwy, que la France en ait le héros comme ministre de la guerre. M. Berteaux avait paradé, à la revue du 14 juillet, puis aux manœuvres de l'Ouest et de l'Est. C'était assez pour la vanité du financier militaire; trop peu pour l'intérêt de l'ambitieux, lequel, démagogue de surface et politicien au fond, aspire, pour ses combinaisons électorales de toute espèce, à mériter les sympathies des socialistes, même « antimilitaristes » et « antipatriotes ». Il est allé à la frontière de l'Est. Pour la défense nationale? Non. Pour une capitulation sociale. Pour encourager, en face des grévistes, les soldats, dans l'exécution de leur devoir? Non. Pour enhardir les grévistes, en se présentant à eux comme un justicier qui redresse de sa propre main les torts des soldats. Un gréviste, agitateur par métier, Belge d'origine, a été tué dans une bagarre où ses compagnons et lui avaient assailli la troupe; tué prétendument d'un coup de lance. M. Berteaux vient contrôler lui-même, sur le terrain, les rapports des officiers et des généraux, pour satisfaire les socialistes que cette mort a courroucés, eux, sans enquête. Il avait, par une circulaire récente, prescrit aux officiers d'observer la neutralité, entre les grévistes et les patrons; ce n'est pas pour la garder lui-même : il n'interrogera que les meneurs de la grève. Pour lui préparer les ovations des grévistes, un attaché de son cabinet, M. Maxence Roldes, l'internationaliste professionnel qui organisa les dernières grèves du Creusot et de Montceau-les-Mines, l'a précédé. Ce fourrier révolutionnaire a soigneusement réglé, avec les Varède et les Hanosset, la scène de popularité qu'il faut à son ministre. Les grévistes choisis s'assemblent, à Gouraincourt. Ils sont trois cent cinquante, quatre cents peut-être, avec femmes et enfants. M. Berteaux paraît. Leur cortège défile : il se plaît à en louer « le grand ordre ». Le drapeau rouge passe avec eux : M. Berteaux salue. Ils chantent, d'abord, un couplet de la *Carmagnole*, puis l'*Internationale*, avec

la strophe qui promet aux généraux les balles des soldats : M. Berteaux sourit. Raconter ces indignités, c'est le juger. Encore, sans parler de ses faux prétextes et de ses excuses hypocrites, se trouve-t-il, par surcroît, que l'enquête de M. Berteaux n'a été qu'une illusion, une fable, sinon une comédie : on a aujourd'hui la preuve que les punitions qu'il s'est hâté d'infliger étaient imméritées et que les griefs dont sa sévérité a si légèrement argué étaient, les uns plus que douteux, les autres mensongers. C'est à M. Rouvier de se prononcer maintenant. Gréviste du ministère, à la Chambre, en juillet, et ministre de la grève, à Longwy, en septembre, M. Berteaux continuera-t-il d'occuper, dans le gouvernement, une place qu'il remplit si dangereusement, quand ce n'est pas si ridiculement ? Et l'armée continuera-t-elle de faire la police de toutes ces grèves, pour y apprendre ou bien à mépriser le gouvernement, ou bien à se croiser les bras devant l'émeute ?

Unis dans le Parlement, unis par la politique de M. Combes, les radicaux et les socialistes se divisent, dans le pays, pour la curée électorale de 1906. Les socialistes, soit conscience de leur force, soit présomption, croient avoir maintenant la suprématie, devant le suffrage universel ; ils prétendent n'être plus les auxiliaires du parti radical, mais ses maîtres ; l'heure leur semble venue d'affirmer leur primauté démocratique, pour accroître, dans la Chambre, le nombre de leurs représentants ; et, déjà, les élections de Nevers, de Toulon, de Toulouse, leur témoignent qu'ils peuvent victorieusement, à un second tour de scrutin, maintenir la candidature d'un socialiste contre celle d'un radical, plus favorisée au premier tour. Ils seront intraitables : M. Jaurès l'annonce, du plus haut de sa superbe, d'accord avec M. J. Guesde, qui avait crié, de son côté, dans sa conférence de Grenoble : « Guerre aux partis bourgeois, même aux plus avancés ! » L'alarme des radicaux est violente. Que deviendra leur prestige électoral, si les socialistes refusent à leurs candidatures le partage habituel et s'ils accaparent tout l'appoint de la masse révolutionnaire ? Leur règne parlementaire finirait donc ? Ils se tournent vers les socialistes, avec des supplications publiques et, probablement, des promesses secrètes. Ils implorent surtout, parmi les socialistes, les plus habiles : ceux dont le socialisme commence à se « radicaliser », parce que leur ambition, en les humanisant, commence à les mûrir. Tel M. Briand qui, dans ce banquet de Saint-Etienne où on devait fêter, en son honneur, la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'a discoursu que sur la séparation du parti radical et du parti socialiste, comme sur une calamité que rien ne pourrait com-

penser. Mais M. Jaurès avait dédaigné d'assister au banquet de Saint-Etienne et M. Briand ne sera bientôt plus, pour les socialistes, qu'un suspect. Désespérés, les radicaux baisseront la tête, la plupart, devant les grands électeurs du socialisme, ou pour accommoder un peu plus leurs doctrines avec celles de M. Jaurès et de M. Guesde, ou pour leur céder des sièges. Peut-être un certain nombre, qui ont expérimenté jadis l'industrie ministérielle de M. Rouvier, en temps d'élection, imploreront-ils son secours. Quelques manœuvres que les uns ou les autres préfèrent, on peut prévoir que, dans la Chambre de 1906, il y aura plus de socialistes, moins de radicaux, comme, dans celle de 1902, il y eut plus de radicaux et moins de progressistes. C'est, régulièrement, la fatalité, dans un état de choses comme celui dont nous avons le spectacle si douloureusement instructif.

Le convent maçonnique a été, comme le congrès de la libre-pensée, une assemblée principalement politique, avec cette différence que le parti socialiste dominait, dans celui-ci, et le parti radical, dans celui-là. Sur la délation, sur « l'affaire des fiches », les deux partis se sont accordés, dans le convent; sur la réforme sociale, ils ne se sont entendus qu'à demi; sur l'idée de la patrie, sur le devoir patriotique, le convent a contredit le congrès de la libre-pensée. Le scandale de la délation n'intimide plus, comme au premier jour, la franc-maçonnerie; elle a repris son audace, jusqu'à l'impudeur et l'impudence : par un ordre du jour solennel, le convent a félicité M. Lafferre et le conseil du Grand-Orient de leur « action » et de leur « dévouement », « à propos de l'affaire dite des fiches »; et, pour mieux marquer cette approbation même, on a nommé secrétaire du nouveau conseil ce commandant Pasquier qui dénonça deux cent cinquante officiers, ses camarades, à la vindicte du général André. Le convent a ainsi proclamé, pour la franc-maçonnerie, le droit de la délation; il l'a exalté, comme un devoir et comme un honneur. Malgré son désir ardent de voir les radicaux fraterniser, dans les élections, avec les socialistes, il ne pouvait pas être aussi hardi contre la société que contre l'armée. La propriété individuelle intéresse trop le parti radical : il ne compte guère dans ses rangs que des « bourgeois », des « capitalistes », des richards ou des gens jaloux de s'enrichir, que le vœu de pauvreté collectiviste ne saurait tenter. Le convent s'est donc prudemment contenté d'un ordre du jour par lequel il a déclaré vouloir « l'intervention progressive de l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers » et « la transformation des monopoles capitalistes en services publics ». En réalité, ce socialisme d'État,

c'est bien le vrai socialisme, celui dont M. Jaurès est le docteur et le rhéteur. Mais il a semblé au convent que le vague et l'ampleur des mots pouvaient dissimuler la gravité de l'acquiescement. Il y aura toujours assez d'électeurs naïfs, d'un côté, pour avoir foi dans le socialisme intentionnel des radicaux et, de l'autre, pour croire que le radical se distingue catégoriquement du socialiste. Quant à la patrie, le convent l'a définie « un ensemble de conquêtes politiques, économiques et sociales », qui constitue « un héritage pour les générations à venir ». Or, « cet héritage », il jure qu'il ne le « laissera » ni « contester », ni « compromettre ». Il a répudié la théorie internationaliste de M. Hervé. Il a dit : « Le refus de prendre les armes contre l'invasion, la provocation à la désobéissance aux lois militaires, la grève de l'armée active et des réserves, préconisés comme une réponse à l'appel de la patrie en danger, sont incompatibles avec le devoir civique. » Nous ne voulons ni dénier au convent son patriotisme, ni nous demander si la profession de foi patriotique ne lui aurait pas été dictée, opportunément, par la crainte de subir un interrogatoire dangereux, alors que le sentiment national est si vivement irrité chez ceux-là mêmes des électeurs dont les votes lui sont familiers. Nous estimons qu'il n'y aura jamais trop de patriotes en France, et, si le patriotisme des électeurs commande souverainement celui des élus, nous nous en réjouissons. Seulement, comment les francs-maçons accordent-ils leur devoir patriotique avec l'office de leurs délateurs ? La délation démoralise l'armée ; elle l'empoisonne. Elle détruit la camaraderie. Elle avilit le service ; elle en dégoûte. Elle désapprend la loyauté. Elle dispose à la trahison. Et, pratiquée avec continuité par des Combes et des André, elle ferait de l'armée une secte démagogique, la garde prétorienne du radicalisme socialiste.

Simultanément, les « social démocrates » de l'Allemagne tenaient, à Iéna, leur congrès annuel. On a pu y voir, une fois de plus, combien l'internationalisme allemand diffère de l'internationalisme français. M. Bebel et ses amis sont Allemands avant d'être socialistes : la patrie d'abord, le monde ensuite ; l'Allemagne « par-dessus tout », par-dessus l'humanité elle-même. Ils sont révolutionnaires, mais ils ne sont ni « antimilitaristes », ni « antipatriotes ». Peu leur importe que leur patriotisme s'harmonise logiquement ou non avec leur internationalisme. Ils ne subtilisent pas plus sur l'idée de patrie, comme M. Jaurès, qu'ils ne se rebellent contre leur devoir de soldats, comme M. Hervé. L'internationalisme du déserteur, du traître, ils le désavouent, ils le flétrissent. Il n'y a pas, sur les bancs de leur congrès, un

Hervé, pour oser dire que le drapeau de la Prusse, tombé dans le sang, à Iéna, soit tombé « dans le fumier », à Waterloo : ils frémissent encore de toute la haine nationale de leurs pères, quand M. Bebel évoque, avec le souvenir de la victoire française d'Iéna, celui de la campagne napoléonienne de 1806. Qu'on les appelle à la frontière, fût-ce contre la France de M. Jaurès, ils marcheront, sans disputer sur les causes de la guerre, sur les torts du véritable agresseur. Arrogants, provocants, menaçants, quand ils parlent au gouvernement impérial de sa politique intérieure; respectueux, dociles, quand il leur parle, lui, de sa politique extérieure. Le compagnon Bernstein avait proposé au congrès de blâmer l'attitude du gouvernement dans cette affaire du Maroc qui a failli mettre l'Allemagne aux prises avec la France : cette motion, le congrès l'a rejetée. Chez nous, hélas ! les actes des internationalistes valent, contre la patrie, autant que leurs diatribes. Ils se sont acharnés à défaire l'armée, pour lui substituer une milice. Ils ont affaibli déplorablement notre marine. Ils ont glorifié le traité de Francfort. Ils ont soutenu la Triplice contre la France. Ils ont exhorté l'Alsace-Lorraine à oublier la France, la France à répudier l'Alsace-Lorraine. Quand M. Crispien barcelait la France de ses défis les plus insolents, ils l'approuvaient, sous le prétexte que cet ennemi de la France était l'ennemi de la Papauté. Non contents de rompre les relations de la République avec le Saint-Siège, ils ont, d'avance, sacrifié le protectorat de la France en Orient. Ils ont outrageusement décrié l'alliance franco-russe; ils ont applaudi aux défaites de la Russie. Hier encore, M. Jaurès plaidait contre notre gouvernement la cause du Maroc, bien qu'elle fût la cause de l'Allemagne. Que leur reste-t-il donc à faire de plus contre la patrie? Un signe à l'ennemi, pour la lui livrer?...

L'affaire du Maroc, celle du moins que l'ingérence de l'Allemagne avait créée, a été enfin réglée, le 25 septembre, par une note conforme aux principes spécifiés dans les fameuses lettres du 8 juillet. Hors de la région qui avoisine la frontière franco-marocaine, la police sera organisée par un « accord international »; dans cette région, la police sera exercée directement, exclusivement, par la France et le Maroc, selon leur traité de 1845 et leurs conventions de 1901-1902. Pour la réforme financière, une banque d'Etat sera instituée : elle étudiera un meilleur mode de l'impôt ou un meilleur rendement. Le Maghzen s'oblige à n'aliéner, pour des intérêts particuliers, aucun des services publics. Dans les travaux qu'il ordonnera, il aura recours à l'adjudication, sans distinction de nationalité. Quant aux difficultés que, pendant

la période même des négociations, le zèle audacieux de M. de Tattenbach avait machinées, soit en procurant aux banquiers allemands un emprunt du Maghzen, soit en faisant attribuer à une compagnie allemande la construction d'un môle dans le port de Tanger, une transaction amiable et relativement équitable les résout, à titre provisoire. Tel est l'accord. Tel sera le programme de la Conférence. Elle aura le dernier mot sur toutes ces questions. Elle statuera pour une durée de trois ans. C'est dans la ville d'Algésiras qu'elle se réunira. Il reste que le Maghzen accepte le programme; mais, s'il le repousse, il ne manquera d'égards qu'à l'empereur d'Allemagne, son inspirateur et son champion. L'accord franco-allemand consacre les droits que la France possède au Maroc, en tant que puissance limitrophe; de plus, il réserve l'avenir. C'est l'unique satisfaction qu'elle retire de ce démêlé diplomatique. L'Allemagne, en transportant l'affaire du Maroc devant une conférence, annule implicitement l'accord anglo-français et l'accord franco-espagnol que M. Delcassé jugeait suffisants à nous assurer, dans le Maroc, une situation privilégiée, la prépondérance. Elle a obtenu cet avantage. Soit. Mais ce succès même ne justifie point, dans l'opinion de l'Europe, la tracassière intervention de l'Allemagne, parce que rien, ni le rang de puissance méditerranéenne, ni l'importance même de ses intérêts, ne l'appelait expressément au Maroc. L'histoire constatera peut-être que la disproportion est grande entre la manifestation de l'empereur Guillaume, à Tanger, et la conclusion de l'accord. Elle dira surtout que cette contestation, après les premières assurances de M. de Bülow, a été gratuite et qu'une arrière-pensée, où la France a pu légitimement soupçonner une menace, a régné trois mois au fond de cette querelle, bien plus apaisée par la vertu des événements, depuis le traité de Portsmouth, que par la modération même de la diplomatie allemande. Qu'est-ce que l'Allemagne a voulu? La question subsiste, même dans cette ère nouvelle où les interprètes du gouvernement allemand ne nous entretiennent plus que de « bon voisinage » et de relations amicales. Si, réellement, l'Allemagne souhaite un rapprochement de la France et du conquérant qui occupe l'Alsace-Lorraine, lui a-t-il plu de préparer, au Maroc, un gage qui pût en suppléer un autre, qui nous serait plus précieux, et de nous l'offrir comme une dot très suffisante de notre alliance? Et, si, cette alliance, elle y rêve plus que jamais, après le traité anglo-japonais, ne doit-elle pas regretter, maintenant, tout ce que sa procédure marocaine a eu d'irritant pour la France et de vain pour elle-même?

On connaît aujourd'hui le traité que l'Angleterre a conclu, le

12 août, avec le Japon, pour renouveler celui de 1902, en le complétant et en l'élargissant. Ce n'est plus une alliance de cinq ans, mais de dix. Ce n'est plus une alliance qui assure à l'une des deux puissances le secours de l'autre, dans le cas seulement où elle serait attaquée par une coalition : désormais, pour que ce secours soit obligatoire, il suffira que l'Angleterre ou le Japon subisse l'agression d'un seul Etat; les deux alliés feront en commun et la guerre et la paix. Enfin, ce n'est plus une alliance qui se borne à protéger les intérêts de l'Angleterre en Chine et en Corée : elle les sauvegarde jusque dans l'Inde. Le Japon prêtera main-forte à l'Angleterre sur la frontière indienne, s'il le faut. Réciproquement, l'Angleterre reconnaît la suzeraineté du Japon dans la Corée; déjà même elle la lui conférait, quinze jours avant que les plénipotentiaires russes et japonais eussent décidé du sort de la Corée par le traité de Portsmouth. Ce traité, l'Angleterre le confirme, en défendant le Japon, pendant dix ans, contre toute revanche de la Russie. Elle prend avec lui sous sa protection « l'intégrité » de la Chine, pour préserver l'empire chinois contre tout empiètement non seulement de la Russie, mais de n'importe quelle nation. Désormais donc, l'Angleterre sera, avec le Japon, la gardienne de la Chine, pendant que le Japon sera, avec l'Angleterre, le gardien de l'Inde : seulement, en Chine, c'est une tutelle; dans l'Inde, c'est une possession. En fait, l'Angleterre et le Japon se partagent l'hégémonie de l'Extrême-Orient et la domination d'une moitié de cette Asie dont ils deviennent, selon l'expression du marquis Ito, « les deux plus grands empires ». Partout où s'étendra, en Asie, l'ombre de leur drapeau, ils en interdiront le territoire, le rivage, à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, aux États-Unis mêmes, comme à la Russie. C'est, diplomatiquement, en leur faveur, le blocus de l'Asie, établi à l'aide d'une flotte et d'une armée contre lesquelles l'Europe ne peut rien, actuellement. Il est vrai que leur traité laisse aux puissances rivales le bénéfice commercial et industriel de la « porte ouverte ». Mais, si ce bénéfice satisfait les États-Unis, il s'en faut qu'il compense les prohibitions que l'impérialisme anglo-japonais impose à la politique de l'Europe, en restreignant sa liberté d'action.

Le traité anglo-japonais, célébré avec un si juste enthousiasme à Londres et à Tokio, a ému l'Europe, particulièrement la Russie et l'Allemagne. A la vérité, il est déclaré, dans le préambule du traité, que « les deux nations amies veulent le maintien de la paix générale », et leurs journaux proclament qu'elles prétendent seulement au maintien du *statu quo post bellum*. Cette assurance n'a d'autre prix, pour la Russie et l'Allemagne, que la valeur

banale d'une consolation diplomatique. Le pouvoir dont le traité arme les deux alliés surpasse leur modestie; il est plus réel que leur bon vouloir; il leur prête des facilités dont leurs besoins et leurs caprices disposeront, comme il leur plaira. Vainement lord Lansdowne a-t-il eu, dès le 6 septembre, le soin courtois de communiquer à la Russie le texte du traité et s'est-il efforcé non seulement de lui en montrer l'innocuité, mais de lui persuader que l'Angleterre avait pu, grâce à l'autorité dont la revêtait cette alliance, tempérer, dans les négociations de Portsmouth, les exigences du Japon. Sans suspecter d'ironie cette lettre de lord Lansdowne, la Russie est restée incrédule. Elle voit trop nettement l'Angleterre devenir, de neutre qu'elle était hier, une ennemie demain, et dresser partout contre elle, de l'Extrême-Orient aux extrémités de l'Inde, ses défenses, ses menaces, avec celles du Japon. La Russie ne peut pas non plus ne pas s'effrayer un peu de l'arbitraire latitude de la clause qui permet aux deux puissances de prendre, « d'un commun accord », les mesures qu' « en toute franchise », elles jugeront utiles, pour la sauvegarde de leurs « intérêts spéciaux », tout le long de leur ligne de circonvallation asiatique. L'Angleterre usera-t-elle de cette permission élastique pour s'implanter au Thibet ou pour s'annexer une partie de l'Afghanistan? Le Japon, pour s'appropriier le nord de Sakhaline ou s'emparer de la Province maritime? Voilà les doutes de la Russie et son inquiétude. L'Allemagne, elle, est irritée jusqu'à la fureur. Le traité barre, en Chine, toutes les visées allemandes; il méconnaît ou plutôt il supprime la prépondérance que les Allemands se croyaient acquise dans le Chan-Toung; il limite aux murs de Kiao-Tchéou leur propriété; il met Kiao-Tchéou même sous le canon des flottes réunies du Japon et de l'Angleterre, pour le jour où il leur siéra que l'Allemagne l'évacue. C'est de cette crainte humiliante que s'exaspère l'Allemagne, aiguillonnée déjà par la rivalité commerciale et maritime qui l'anime de plus en plus contre l'Angleterre. Quant à la France, que préoccupent d'autres soucis, elle a pu méditer tranquillement la lecture du traité, mais sans se dissimuler ce qu'il a de comminatoire, pour elle aussi, dans certaines éventualités. Elle n'a, certes, pas d'ambitions nouvelles en Asie. Mais elle sent combien est aléatoire, précaire, la « garantie » qui, en respectant les droits régnants, semble couvrir notre Indo-Chine, et qui la place, pour ainsi dire, sous le protectorat bienveillant de l'Angleterre et du Japon, comme le remarque, avec un positivisme un peu hautain, sir Charles Dilke, dans son commentaire du traité. Comment se passeront les dix années que le traité

doit durer? Quelles sont les combinaisons qui peuvent en modifier la portée? Quelles alliances, quelles ligues provoque-t-il? Il n'est question que de ces problèmes, ici ou là. De tous les gouvernements qui auront à les résoudre, la Russie et la France sont les moins pressées : la Russie, parce que, dans l'œuvre de ses réparations et de ses réformes, elle a besoin du temps ; la France, parce que le temps peut travailler pour elle.

La France et la Russie ont eu, en 1871 et en 1905, le même sort. Elles ont été vaincues, faute d'avoir préparé la victoire. Elles ont été blessées : la Russie, plus cruellement, dans son orgueil ; la France, dans son existence même, à l'endroit le plus sensible de son armure. Pour l'une et pour l'autre, la guerre civile a, dans des épisodes sinistres, pendant ou après leurs batailles, aggravé la guerre étrangère. Toutes deux, enfin, ont vu le vainqueur inquiet de former des alliances qui pussent lui garantir, par des traités complémentaires, ses conquêtes. Cependant, avec leurs ressources et leur volonté, avec leur histoire, avec le sentiment de leur destinée, elles sont restées de grandes puissances, capables d'espérer des jours meilleurs, et voici que se dessinent devant elles les chances de l'avenir. Les luttes prochaines non plus de l'Asie, mais de l'Europe et peut-être du monde, leur promettent d'être, à une heure plus ou moins mystérieuse, les maîtres de la situation, les arbitres qui maintiendront l'équilibre de la balance ou qui la feront pencher. La Russie peut avoir, par un privilège de son régime, une politique plus libre et elle est plus sûre de la garder. La France paraît n'avoir plus de politique et, si elle en a une, elle ne le sait pas. Sa politique, c'était, hier, le secret de M. Delcassé ; c'est, aujourd'hui, celui de M. Rouvier : de quel ministre sera-ce le secret, dans un mois, dans un an? Mais tel est le cas actuel de l'Europe, tel est le jeu des circonstances, qu'il suffit à la France et à la Russie d'être étroitement unies, dans leur neutralité ou leur action, pour que leur diplomatie reprenne l'avantage, tôt ou tard, en choisissant avec un sage discernement leurs intérêts et leurs moyens. Il faut que leur fortune se réserve, dans cette attente de l'occasion. Ce ne serait pas assez, toutefois. Il leur faut, avec l'apaisement intérieur, une renaissance de leur vitalité nationale, un travail généreux et constant qui leur permette l'accroissement nécessaire de leurs forces militaires et navales, sans craindre aucun effort ni ménager aucun sacrifice.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Science et apologétique**, par A. DE LAPPARENT, de l'Académie des sciences. 300 p. in-12 (Bloud.)

L'auditoire qui, deux mois durant, se pressa dans l'amphithéâtre de l'Institut catholique de Paris, pour écouter les conférences de notre éminent collaborateur, lui sera reconnaissant de les avoir réunies en volume; et combien plus encore tous ceux qui, sans pouvoir l'entendre, aiment à trouver sous sa plume l'exposé lucide des questions les plus compliquées, parce qu'ils sont assurés de la loyauté de sa science et de la sécurité de sa foi! A tous ce livre sera précieux.

L'auteur, il le déclare en commençant, a entendu ne faire ni de la théologie, ni de la philosophie; mais, étant catholique et ayant de bonnes raisons d'aimer la science, il a voulu, à la fois « reconforter les esprits de bonne volonté, et, d'autre part, les empêcher de tomber dans l'excès qui consisterait à discréditer la science, sous le prétexte qu'on a souvent tenté d'en faire un mauvais usage ». Par la souplesse et l'ingéniosité de ses exposés, il est parvenu à rendre abordables, pour le grand public, des questions que les spécialistes habillent trop souvent d'une forme rébarbative. C'est encore là une façon d'être fidèle à l'esprit catholique : savoir comme peu et se faire comprendre de tous.

**Ambassades en Angleterre de Jean du Bellay**, par MM. BOURRILLY et P. DE VAISSIÈRE. T. 1<sup>er</sup> (1527-1529). Un vol. in-8°, des *Archives de l'Histoire religieuse de la France*. (Picard.)

Ce livre est le second de cette importante publication. On en comprendra l'intérêt si on se rappelle l'état de l'Europe et de la Papauté dans cette période si agitée de l'histoire. La Réforme se propage et l'impérialisme de Charles Quint, après nos revers, menace de tout envahir. Les lettres de l'évêque de Bayonne jettent une vive lumière sur la situation et la politique du pape Clément VII, son alliance avec la France et l'Angleterre, la crise qui se termine par le sac de Rome et sa captivité : elles nous montrent également les premiers débuts de l'affaire du divorce, prélude du schisme anglais, l'attitude de François 1<sup>er</sup> et d'Henry VIII dans les questions européennes. Les lettres elles-mêmes sont une œuvre littéraire, car du Bellay est aussi bien écrivain que diplomate. Et leurs savants éditeurs en ont dégagé les faits et suivi l'enchaînement dans

une introduction qui est toute une page d'histoire.

**La Société française pendant le Consulat**, par GILBERT STENGER. 3<sup>e</sup> série : *Bonaparte, sa famille; le monde et les salons*. II-532 p., in-8°, et 4<sup>e</sup> série : *les Ecrivains et les Comédiens*. III-533 p. in-8°. (Perrin.)

Comme les précédents, ces volumes peuvent laisser à désirer pour la nouveauté et même la sûreté des renseignements; mais comme les précédents aussi, ils groupent d'agréables détails empruntés pour la plupart aux memorialistes et des citations caractéristiques. L'auteur a atteint son but qui n'est pas de dogmatiser, mais de « conter » l'histoire; et ses contes retiennent la curiosité et fixent l'attention. Les spécialistes froncent le sourcil, mais les amateurs sont ravis.

**Tourterelle**, par Louis BOULÉ. — Un vol. in-12 (Plon).

Ce roman gracieux et mélancolique aura beaucoup de lecteurs et plus encore de lectrices. Une histoire toute simple, mais émouvante, un style délicat, un sentiment très pur et même, hors d'œuvre appréciable, de jolies descriptions du Tonkin, cela n'est-il pas suffisant pour plaire?

**Essai sur les marguilleries en France aux dix-septième et dix-huitième siècles.** — *La collégiale de Saint-Genès à Clermont-Ferrand*, par l'abbé GUÉLON. 152 p. in-8° (Picard).

Combien de marguilliers connaissent l'histoire des marguilleries? Fort peu sans doute. C'est que leurs fonctions demandent, d'ordinaire, plus de dévouement que d'érudition. Le présent ouvrage est une importante contribution à cette histoire, non pas tant au point de vue juridique qu'au point de vue pratique. Grâce au registre complet qu'il a découvert, M. Guélon peut nous entretenir avec compétence et non sans agrément, de leur existence il y a deux et trois cents ans. Leurs privilèges, leurs devoirs, les fondations faites par les paroissiens influents, les écoles de garçons et de filles créées sur la paroisse, les maîtres et les religieuses qui les tenaient, les règlements que l'on y suivait, les élèves qui les fréquentaient, le bureau de charité administré gratuitement, etc., voilà quelques-unes des questions élucidées dans ce volume qui, en nous montrant ce que fut le passé, peut être utile à l'organisation de l'avenir.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

# D'ACCORD EN ACCORD

---

Il arrive souvent, dans le jeu complexe et ondoyant des intrigues diplomatiques, que, d'accord en accord, on arrive au désaccord. C'est peut-être la morale qui se dégage de la troublante succession, à de très courts intervalles, de l'accord anglo-français, de l'accord franco-allemand et de l'accord anglo-japonais. Le trait dominant de tous ces rapprochements, c'est que la Grande-Bretagne épouse beaucoup d'alliés ou beaucoup d'amis : elle fit pour nous la dépense d'une entente cordiale, la troisième depuis quarante ans ; mais c'est une entente cordiale dont le contrat est resté sans efficacité, au moins en ce qui touche notre intérêt, car l'apport de l'Égypte à l'Angleterre fut fait, mais non celui du Maroc à la France. Il n'est pas de cordialité dans l'accord anglo-japonais, mais on y lit des termes qu'on ne lut jamais dans les protocoles qui consacrerent l'entente de la France et de l'Angleterre, par exemple, l'obligation de coopérer sur terre et sur mer, dans le cas où l'un des deux alliés serait attaqué, et chacun sait qu'il n'est pas toujours très difficile de se faire attaquer. Entre ces deux accords figure, dans l'ordre chronologique, l'accord franco-allemand, relatif au Maroc, qui n'est pas un accord à proprement parler, mais seulement la fin d'un état de mauvaise humeur assez aigre. Du moins, il y a ce rapport d'enchaînement assez visible entre l'accord franco-allemand et l'accord anglo-japonais, que le premier met une fin provisoire, mais bien significative, à la mésintelligence de la France avec l'Allemagne, et que le second rapproche si étroitement l'Angleterre du Japon que la France est, par là même, plus éloignée, d'un degré, de la cordialité, hier encore si intime, qu'elle entretenait avec la Grande-Bretagne.

## I

Ce serait un danger grave de laisser croire que les incidents de Tanger se sont produits sans préparation, sans intention. A l'honneur des Allemands, de leur diplomatie, et de leur empereur, nous croyons que tout est calculé et calculé longtemps à l'avance

dans la politique allemande, que cette politique n'a point de boutades, ou que si elle s'en donne les apparences, c'est à titre de feintes très profitables pour l'avenir.

S'il ne s'était agi que de politique au Maroc, il ne faudrait point faire à notre office des affaires étrangères, et en particulier au ministre qui a orienté la diplomatie française vers l'entente cordiale avec l'Angleterre, un reproche pour avoir supposé que l'Allemagne ne se passionnerait pas tout à coup en faveur du Maroc. Mais la politique française, au lieu de maintenir, comme par le passé au Maroc un énergique « *noli tangere* » le remplaçait par un « *Donnez-vous la peine d'entrer par cette porte ouverte* ». C'est par la « *porte ouverte* » des avantages commerciaux, offerts par nous à toutes les puissances, que l'Allemagne a fait sa rentrée théâtrale sur le terrain politique aussi bien que sur l'autre.

Pour nous, le coup de théâtre de Tanger est essentiellement commercial : et là est toute sa gravité. Il faut être dix fois aveugle pour ne pas voir que l'empire d'Allemagne a adopté une politique coloniale uniquement fondée sur l'art de s'insinuer dans les territoires coloniaux et dans la zone d'influence des autres peuples pour y recueillir les bénéfices du commerce sans avoir dépensé un centime pour l'organisation. Il en faut toujours revenir au mot fameux du prince de Bismarck : « *Le pavillon suit le commerce* », et à cette autre parole non moins significative : « *Nous ne sacrifions jamais les os d'un seul grenadier poméranien.* » La logique nous oblige à croire que si un peuple veut faire des acquisitions coloniales ou de beaux bénéfices coloniaux sans dépenser de vies humaines et presque sans dépenser d'argent, ce ne peut être qu'aux dépens d'autrui. La campagne de revendication des colonies anglaises pour l'Angleterre de MM. Balfour et Chamberlain, le réveil du parti colonial français qui commence à s'effrayer des progrès de la marine allemande dans nos colonies, voilà les avertissements que la politique allemande aura entendus et qu'elle a voulu rendre inutiles par un coup de théâtre qui est presque un coup de force.

N'oublions pas, en effet, que l'Allemagne est dans une période de renouvellement de ses conventions commerciales qui est infiniment critique pour elle. Ce n'est un mystère pour personne que le nouveau tarif allemand est prohibitif pour un nombre très considérable de produits étrangers qu'il ne définit pas, d'ailleurs, par leur nationalité, mais uniquement par leurs caractères extérieurs. La diplomatie allemande s'est-elle flattée de l'espoir que les puissances étrangères, frappées durement dans leur commerce, sans être, d'ailleurs, nommées dans le tarif allemand,

accepteraient ce coup, de bonne grâce et sans mot dire? On aurait quelque peine à le croire, et vraiment, des diplomates allemands qui auraient raisonné ainsi se feraient une étrange idée de la naïveté universelle. L'Allemagne a donc peur de représailles sur le terrain commercial, elle a surtout peur de représailles lui pouvant venir de puissances européennes maîtresses de grands empires coloniaux, car marchés français et marchés anglais ne sont pas seulement les marchés de France et d'Angleterre, mais des marchés universels. A l'heure où nous sommes, le commerce allemand, grâce à une admirable organisation des banques et des lignes de paquebots, prend beaucoup plus qu'il ne donne : il est en voie de conquêtes, notamment dans les colonies anglaises et françaises, dans les ports de France et d'Angleterre, où la marine allemande a trouvé des points de départ, des entrepôts et des escales infiniment plus avantageux que sur le territoire allemand, et cela sans rien donner en échange qui soit équivalent à ce qu'elle prend. J'aurais donc grand peur, si j'étais Allemand, des négociations commerciales qui vont fatalement s'engager à brève échéance et au cours desquelles Français et Anglais, — et beaucoup d'autres avec eux, — vont percevoir sur le vif l'invasion du commerce germanique, les progrès effrayants de la marine allemande, et tâcher d'y mettre un terme par des conventions plus équitables.

C'est bien pourquoi l'empereur d'Allemagne a fait entendre un « Garde à vous! » sur le terrain colonial même. Il dépend de nous d'avoir une suffisante maîtrise de nous-mêmes pour éviter les vaines provocations et aussi les inutiles faiblesses. L'Allemagne demande la porte ouverte au Maroc ou, pour mieux dire, elle l'ouvre elle-même, ne voulant pas tenir de nous l'avantage d'y passer. Qu'à cela ne tienne : nous avons d'autres munitions dans notre cartoucière. Ce qui est contestable pour le Maroc ne l'est ni pour l'Afrique occidentale française, ni pour l'Indo-Chine française, ni pour Madagascar, ni pour aucune de nos colonies ou escales d'outre-mer. Dans les prochaines négociations commerciales nous envisagerons, par exemple, le traitement qui est fait à la marine allemande dans les ports de France et nous rechercherons..., mais en vain, ce que la marine française reçoit, en échange, de l'Allemagne. Nous serons amenés à nous demander si nous n'avons pas trop ouvert les portes de Boulogne, du Havre, de Cherbourg, Alger, Saïgon, Dakar, Konakry, Cotonou, Tamatave, etc., etc., et ce sont là des territoires de notre dépendance, où il nous appartient et à nous seuls d'ouvrir ou de fermer la porte. Nous réviserons les conventions de navigation et de

cabotage qui ouvrent à la marine allemande nos ports très bien placés au voisinage de l'Amérique en nous concédant, en échange..., la faveur d'aller d'abord à Hambourg pour gagner New-York. Nous étudierons s'il y a équivalence dans l'ouverture au commerce français du Togo et du Cameroun et l'ouverture au commerce allemand de notre énorme Afrique occidentale avec toutes ses richesses. Nous nous demanderons mieux encore ce que l'Allemagne nous donne en échange de ce qu'elle prend d'avantages commerciaux en Indo-Chine.

Il est une partie de l'opinion allemande, assurément très restreinte (car l'opinion allemande est instruite), qui se flatte de l'espoir qu'après avoir nettement accepté, au Maroc, le principe de la porte ouverte, nous en ferons des applications très larges partout ailleurs, dans la crainte de mécontenter l'Allemagne. Nous allons, en gens d'affaires, sans nous fâcher, sans évoquer de pénibles souvenirs, faire l'inventaire des avantages économiques de tous ordres que l'Allemagne gagne en fréquentant la France et ses colonies, de ceux que la France gagne en fréquentant l'Allemagne et son embryon d'empire colonial. Nous ferons de sang-froid, et comme des Français savent le faire en dépit d'une opinion courante en Allemagne, la liste des bénéfiques actuellement concédés de part et d'autre et nous en ferons la comparaison. Nous ne doutons pas qu'en présence des chiffres, qui ont une éloquence incapable de fâcher les gens d'affaires, la presse allemande prenne un ton plus radouci et envisage avec une humeur plus bénigne l'avenir des relations avec la France et tout ce qui est France, c'est-à-dire avec un ensemble très riche de plus de 80 millions d'hommes. Nous ne parlerons plus de la « porte ouverte », en soi et en principe, mais des « portes ouvertes » et de celles qu'il faut savoir entr'ouvrir ou fermer : quand on aura fait le compte des portes et des fenêtres que possèdent au monde les deux puissances qui viennent d'engager la conversation à propos du Maroc, la France et l'Allemagne, et une troisième, l'Angleterre, on causera à l'aise sur des chiffres, sur des réalités et non plus sur des principes. Il est possible, alors, que le sultan du Maroc passe au deuxième et au troisième plan. Ainsi soit-il pour la paix du monde.

De tout temps la politique allemande, surtout depuis qu'elle est la « politique prussienne », fut gérée avec cet esprit de méticuleuse économie par lequel la famille des Hohenzollern s'est rendue justement glorieuse. Si la politique allemande eut ce caractère au temps où l'Allemagne était un peuple de 20 à 30 millions

d'hommes vivant à l'aise sur le sol de la patrie, elle l'a contracté bien plus encore depuis qu'il y a sur le sol allemand 60 millions d'humains qu'il ne peut nourrir et qui doivent chercher leur vie dans les voies de l'industrie et du commerce. On peut être assuré que désormais toute manifestation, même d'apparence chevaleresque, d'un représentant quelconque de l'Allemagne est faite en vue d'un profit économique. L'empereur allemand a déclaré bien haut que l'avenir de sa patrie était sur les mers : c'est la façon noble de proclamer que l'Allemagne recherche avant tout les bénéfices d'ordre commercial. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater que cette intention nouvelle de la politique de l'Empire est dictée par la plus rigoureuse nécessité. Ce n'est ni l'Allemagne elle-même, ni son petit empire colonial encore si coûteux, qui peuvent faire vivre ces 60 millions d'humains dont le labeur, l'esprit d'initiative, la ténacité méritent d'être universellement admirés. Cette admiration ne doit point nous aveugler jusqu'à nous faire oublier qu'à défaut de ses colonies, trop pauvres et trop peu mises en valeur, l'Allemagne est obligée de coloniser, par tous les moyens que l'habileté commerciale lui met en mains, les colonies... et même les métropoles d'autrui.

Cette constatation n'est pas plus rassurante pour l'avenir des autres peuples, surtout de ceux qui se trouvent à portée du bras de l'Allemagne, que la constatation faite autrefois de la puissance politique de la Prusse. On aura beau employer les moyens pacifiques et réguliers pour enrayer cette expansion allemande d'industrie et de commerce, à laquelle correspond l'atrophie des nations rivales ; le jour où l'active communauté d'industriels, de commerçants de l'Allemagne verra se fermer tous ces précieux débouchés même chez autrui, et même par des procédés légitimes, elle appellera à son secours le levier militaire. Si les raisons font défaut, on trouvera des prétextes. M. de Bismarck fut-il donc si embarrassé pour se faire déclarer par nous une guerre qu'il désirait ? Après le Sedan militaire, il nous a prêté le Sedan économique ; peut-être est-ce un grand bonheur pour nous que l'intérêt allemand ait mordu plus fort encore sur l'intérêt anglais que sur le nôtre.

Comment toutes ces considérations se peuvent-elles présenter à l'esprit à l'occasion de l'incident de Tanger ? Je voudrais bien n'être point prophète en essayant de signaler le lien qu'il y a entre la manifestation politique de Guillaume II et un calcul d'intérêts commerciaux fait plusieurs années d'avance. La politique allemande est la plus pratique qui soit au monde sous les dehors les plus romanesques : nous avons été témoins des dehors romanesques, il nous reste à rechercher l'intérêt pratique.

La presse allemande vient de nous fournir un argument excellent que je me garderai bien de passer sous silence. A la timide proposition d'un Allemand fort distingué d'esprit et fort peu suspect d'internationalisme, qui avait vaguement parlé d'une restitution de la Lorraine en échange d'une union douanière avec la France, la presse officieuse d'Allemagne répond par un refus énergique : « Comment ! s'écrie le rédacteur d'un des journaux les plus lus d'Allemagne, nous céderions à la France ce qui a coûté la vie à plus de 100 000 Allemands ! » Voilà qui est bien dit. Mais les Allemands qui se piquent de logique comprendront sans peine que nous ne soyons pas d'humeur à leur céder, même ou surtout pour les bénéfices économiques, des colonies dont l'acquisition nous a coûté tant de sang et d'argent. Ils viennent de nous faire sentir à quel point sont précieux des biens gagnés par de tels sacrifices. On objectera en vain qu'il y a entre les deux cas une différence essentielle, et qu'on ne saurait comparer la possession politique de la Lorraine par les Français et la jouissance commerciale des colonies françaises par les Allemands. Je vois au contraire entre les deux affaires une connexion profonde. Avons-nous donc été laissés si libres d'acquérir des biens en Lorraine et en Alsace, d'y commercer, d'y séjourner même ? Nombre de nos compatriotes ont été obligés de vendre leurs biens parce qu'on leur interdisait le séjour en Lorraine. Je veux bien que les Allemands aient eu peur de voir les Lorrains et les Alsaciens rester fidèles à leurs traditions en compagnie des « visiteurs » français. Mais n'est-il point dangereux de laisser nos sujets des colonies au contact de nos ennemis d'hier, et croit-on qu'il soit indifférent que les plantations, les maisons de commerce, les navires aillent aux mains d'Allemands pendant le temps de paix et que cela ne nous promette aucune insurrection pour le cas d'une guerre ? Je me rappelle qu'au moment où les Allemands nous appliquaient dans toute sa rigueur le régime des passeports en Alsace-Lorraine, Jules Ferry me dit un jour : « Il y aurait bien une réponse à ce mauvais procédé, et une réponse efficace : ce serait d'obliger les Allemands qui vont dans nos colonies à se munir de passeports et de les expulser, avec le même sang-gêne qu'ils emploient en Alsace-Lorraine, pour le moindre propos incorrect tenu envers nous en compagnie des indigènes ! » Cette conversation m'est toujours restée présente à l'esprit, et je crois bien que l'Allemand, menacé dans son exploitation de nos colonies, aurait été plus doux en Alsace-Lorraine.

## II

En tous cas, le remède des difficultés actuelles n'est pas dans une union douanière européenne. Il est clair comme le jour, pour ne considérer que l'exemple de l'Allemagne, qu'une union douanière de la République française avec cet empire tournerait à notre anéantissement. Déjà, avec des droits protecteurs, nous avons grand peine à résister à la pression manufacturière allemande : et c'est le moment qu'on choisirait pour supprimer les droits de douane. Nous avons déjà dit que la marine allemande a besoin des ports français et que la marine française n'a pas besoin des ports allemands. Faut-il ajouter que c'est des pays extra-européens que nous arrivent précisément les denrées, objets alimentaires et matières premières que nous avons le plus grand intérêt à voir entrer en franchise? Fermerait-on la porte à ce qui peut entrer sans nous nuire pour l'ouvrir toute grande à ce qui nous ruinerait certainement du jour au lendemain? Superbe calcul. Quand on est en chemin de devenir citoyens du monde, c'est une faiblesse fâcheuse de ne se proclamer que citoyens de l'Europe. Pourquoi les Etats-Unis d'Amérique auraient-ils un régime de rigueur chez nous et l'empire d'Allemagne un régime de faveur? Pourquoi accablerions-nous de droits de douane la République argentine et le Brésil en honorant du « laisser faire laisser passer » qui nous ruinerait les produits allemands, autrichiens, italiens et autres? Enfin, on oublie de nous dire, si dans cette union douanière avec l'Europe, chacun des pays contractants aurait la jouissance des colonies de tous les autres. Et il nous semble que c'est là l'essentiel. Le prélude d'une union douanière de ce genre, qui ouvrirait les colonies en même temps que la métropole, c'est-à-dire, en somme, qui ouvrirait presque tout l'univers et ne fermerait guère que le monde américain devrait être la mise en commun des grosses dettes que la France et l'Angleterre ont contractées pour acquérir de grandes colonies.

Plus on examine les conditions d'exécution pratique d'un pacte de ce genre et plus on découvre que c'est une effroyable chimère. Notre fraternité ne nous engage pas envers l'Europe, elle nous engage envers nos colonies d'Afrique où nous comptons des frères d'autre race, envers l'Indo-Chine, envers Madagascar, envers les Antilles. La conclusion d'une union douanière européenne aurait comme prémice la banqueroute des œuvres coloniales, l'abandon de toutes les œuvres entreprises par nous outre-mer. S'il est vrai de dire de nous que la solidarité coloniale nous engage plus que la solidarité européenne, combien est-ce plus vrai encore de la

Grande-Bretagne qui a le droit, je le suppose, de penser aux Australiens et aux Néo-Zélandais avant de penser aux Allemands, aux Canadiens, avant de s'intéresser à l'Italie, etc., etc. Cette condition particulière de la France et de la Grande-Bretagne est précisément ce qui les rapproche à l'heure actuelle. Elles ont l'une et l'autre intérêt à ne pas laisser tomber leur domaine colonial, acheté au prix de sacrifices si cruels, dans une communauté qui n'a presque rien dépensé et qui a tous les bénéfices sans avoir eu les dépenses, qui les a déjà beaucoup trop à l'heure actuelle, sans qu'on soit tenu de lui en donner davantage.

Ce fameux projet fait penser aussi à l'anxiété dans laquelle seraient les Russes qui se verraient soudainement obligés de rompre leur unité nationale avec le Turkestan et la Sibérie parce que ces pays ne sont pas en Europe.

La conclusion qui s'impose est bien que l'Allemagne seule, ou presque seule, a intérêt à une union douanière européenne, que cette union douanière serait la consécration juridique de la jouissance du bien colonial d'autrui qu'elle a actuellement à titre précaire. Je ne suppose pas qu'il y ait de sitôt ni en Grande-Bretagne, ni en Russie, ni en France, des illusionnistes capables de ne pas voir cette vérité lumineuse comme le soleil. Le projet des Etats-Unis d'Europe est bel et bien né dans des cerveaux allemands. J'aurais honte de reprendre cette démonstration historique qui n'est plus à faire : *Is fecit cui prodest*. L'artifice porte très visiblement, et en gros caractères, la marque de fabrication allemande : gardons-nous de cette importation.

Ainsi, la conclusion d'une union douanière européenne ou plutôt franco-allemande aurait, je le crains pour la France, les conséquences qu'eut le traité de Méthuen sur le Portugal. Elle consacrerait le triomphe de l'invasion économique allemande qui rendrait l'autre invasion parfaitement inutile, puisque nous serions exploités sans avoir été conquis. Or, un pays qui ne compte plus par sa richesse ne compte plus par sa force depuis qu'on ne se bat plus avec des bâtons appointis et durcis au feu, mais avec des armes qui coûtent cher. Veut-on que la France devienne à l'Allemagne ce qu'est aujourd'hui le Portugal à l'Angleterre? La question se pose, en dépit de toutes les belles phrases que l'on dépense sur la concorde européenne, avec cette âpre rudesse. Nous ne sommes déjà que trop facilement conquis dans la condition actuelle de nos échanges avec l'étranger, et le moment n'est pas venu de nous faire descendre encore un peu plus bas sur la pente du dessaisissement de notre bien maritime et colonial, mais de remonter la côte et au plus vite. Une politique d'abdication

humanitaire de ce genre ressemblerait à la conduite du nègre auquel on fait un cadeau pour qu'il se mette en esclavage; celui qui a fait le cadeau le retrouve avec son homme. Voilà pourtant à quel point nous avons été amenés par l'effet naturel des déclamations philanthropiques et internationalistes des dix dernières années; on dirait, par moments, que notre jugeotte paysanne d'autrefois a été usée jusqu'à la corde par les coups de plume des rhéteurs. Faudra-t-il donc que nous soyons secoués de ces vains rêves et de ces chimères par une guerre où nous risquerons notre indépendance, comme le furent nos ancêtres de la Révolution qui, après avoir bu le breuvage des philosophes et économistes du dix-huitième siècle, trouvèrent tout à coup l'humanité qu'ils aimaient sous la forme de puissances coalisées et changèrent les mémoires philosophiques pour la baïonnette et le fusil? On dirait vraiment que nous ne pouvons arriver à la perception saine de l'intérêt qu'après une période de rêvasserie suivie d'une période de cruel réveil, comme certaines gens dans l'obscurité finissent par trouver le milieu de la pièce dans laquelle on les a enfermés, après s'être cogné la tête aux quatre murs. Je ne croyais pas que ce fût là une loi absolue de l'histoire, car en vérité je ne vois ni dans l'histoire anglaise ni dans l'histoire allemande, ni dans l'histoire américaine, la période des rêves, mais j'y vois clairement la période incessante des réalités convoitées et prises. Qui sème le vent des mots, récolte la tempête des coups.

### III

Le prince de Bismarck avait jadis lancé l'Autriche-Hongrie vers la conquête de la péninsule des Balkans, vers le « Drang nach Osten », pour s'en débarrasser en Europe centrale et l'occuper de la Bosnie, de l'Herzégovine, du Monténégro et autres affaires grecques ou turques : cela déblayait le terrain pour la succession d'Autriche. Rien d'étonnant que l'on ait nourri le même espoir et employé la même manœuvre avec l'Erbfeind, l'ennemi héréditaire de l'Ouest. En nous encourageant dans les œuvres d'expansion coloniale, l'Allemagne ne nous éloignait-elle pas des souvenirs et des revendications d'ordre continental? Mettre dans l'esprit des « volages Français » l'idée, conçue d'ailleurs par eux-mêmes, que Madagascar et le Tonkin sont les compensations de nos pertes continentales, ce que l'on peut lire en toutes lettres dans les meilleurs historiens français, c'était contracter une excellente assurance.

Mais il y a une différence essentielle entre la manière dont les

Autrichiens ont été poussés vers l'Est et celle que l'Allemagne emploie pour nous encourager outre-mer. Bien que les Allemands ne s'interdisent en aucune manière de glaner et même de récolter commercialement sur les terrains qu'ils ont concédés comme zone d'influence à l'Autriche-Hongrie, et se fassent amicalement porter sur les épaules de leurs camarades du Sud-Est, il n'y a aucune comparaison entre les avantages qu'ils retirent de cette poussée dans laquelle ils ont engagé autrui vers la péninsule des Balkans et ceux qu'ils recueillent d'une entente coloniale avec nous. Non seulement l'Allemagne nous a engagés à pratiquer une politique coloniale très large, mais elle y a recueilli les meilleurs bénéfices par sa marine, par ses sociétés de colonisation et de plantations, par ses innombrables agents de banques, d'entrepôts, etc. Le pavillon allemand fait merveille en Indo-Chine et en Afrique occidentale française. De plus, à la faveur de cette bonne volonté coloniale mutuelle, l'Allemagne a gagné de nous une bonne volonté maritime égale : ses grands paquebots trouvent tout avantage à visiter les ports français de la métropole beaucoup mieux situés que Brême et Hambourg pour le commerce d'Amérique, et ceux de nos colonies beaucoup plus nombreux et plus prospères que ceux des colonies allemandes. Donc, l'encouragement donné à la politique coloniale française par l'Allemagne se tourne en encouragement pour la marine nationale allemande et pour le commerce d'exportation sur lequel repose tellement aujourd'hui la puissance de cet empire.

Il faut signaler le fait et ses conséquences, quand ce ne serait que pour être juste à l'égard des partisans français de l'entente cordiale franco-anglaise. C'était une politique, et fort intelligible, que celle du groupement des peuples continentaux de l'Europe qui avaient intérêt à prendre leur part de la navigation et du commerce universel, et par conséquent à restreindre l'hégémonie britannique, qui avaient intérêt aussi à la liberté du canal de Suez, bref, qui, pour des raisons maritimes ou coloniales quelconques, avaient besoin de la liberté des mers. Seulement, c'est encore une autre politique, et qui a bien ses arguments d'une certaine force, que celle des diplomates qui, observant combien nous donnions à l'Allemagne et combien peu nous recevions d'elle, cherchent un meilleur compte du côté de l'Angleterre. Il est, en particulier, très naturel que les deux puissances coloniales d'ordre maritime, la Grande-Bretagne et la France, s'inquiètent de constater l'envahissement de leurs ports et de leurs colonies par la marine et le commerce allemands, et d'observer la déchéance dont ils sont l'objet dans leur propre maison, sur

leurs propres terres. Il y a là une revendication des peuples coloniaux propriétaires de colonies, contre les peuples colonisateurs sans colonies, qui est infiniment naturelle et légitime : et c'est, à mon sens, la base du revirement politique auquel s'est consacré M. Delcassé. Les auteurs de cette conception diplomatique de l'entente cordiale, qui n'est plus aussi illusoire qu'elle le fut au dix-huitième siècle et au temps de Louis-Philippe, peuvent alléguer, et avec juste raison, que la collaboration coloniale allemande finit par coûter plus cher que la rivalité anglaise : ils sont dans leur droit et dans la vérité historique en notant qu'il est périlleux de combattre l'hégémonie anglaise un peu vieillissante pour encourager l'hégémonie allemande toute jeune et aux dents très longues. L'Allemagne est déjà assez menaçante sur terre, pour nous, sans que nous nous donnions la peine, par l'ouverture obligeante de nos ports et de nos colonies, de lui fournir les moyens d'ajouter au danger continental le danger maritime auquel nous serions les premiers exposés.

D'ailleurs, à parler franc, où est, aujourd'hui, la limite des deux catégories qu'on appelle « puissance continentale » d'un côté, « puissance maritime » de l'autre ? Une Allemagne propriétaire d'une flotte de guerre respectable et d'une flotte commerciale composée de ces Léviathans infiniment dangereux que sont les énormes paquebots de 30 000 tonnes, devient, à l'égal de l'Angleterre, l'arbitre des destinées coloniales du monde, dès qu'elle peut procéder rapidement et en masse à des débarquements soudains où il lui plaît. Veiller à ce que la marine allemande ne devienne pas trop forte, ni en matière commerciale ni en matière militaire, ce qui se ressemble beaucoup, c'est assurer nos frontières de la mer du Nord contre un enveloppement d'une aile droite allemande que serait un corps de débarquement. Que l'on envisage l'émotion produite chez nous, si nous avions une guerre avec l'Allemagne, le jour où, toutes nos forces étant massées à la frontière de l'Est, on apprendrait la nouvelle d'un débarquement de 50 000 hommes en Bretagne fait en quelques heures, sans que nous ayons pu nous y opposer.

Nous ne suivons que les progrès des grosses cuirasses et des gros canons et nous ne voyons pas que plus l'on va, plus le matériel à vapeur de commerce est assimilable par ses menaces et par ses effets au matériel de guerre. Voilà pourquoi il est permis, quand on voit à Cherbourg ces merveilleux paquebots allemands auxquels notre hospitalité permet de faire les traversées les plus courtes de l'Atlantique, de ne point partager l'admiration des badauds qui vont les visiter et qui sont persuadés qu'ils ont

devant eux des hôtelleries et non des casernes. Ce sont des casernes flottantes, des casernes qui peuvent envahir, qu'on transporte, et qu'on transporte à la vitesse de 40 kilomètres à l'heure. Vous me direz que la Grande-Bretagne a une flotte bien plus considérable encore et qu'elle peut se permettre la même menace. Il n'en est rien, parce que la Grande-Bretagne a l'instrument de transport, mais non pas l'armée à transporter à foison, parce que son armée, valant ce qu'elle vaut, doit être prête à agir aux quatre coins du monde et qu'elle est d'un caractère essentiellement défensif, tandis que l'armée essentiellement offensive de l'Allemagne, servie par les géants de sa marine de commerce, devient une force navale. On n'a pas fait assez attention à cette révolution dans l'art de la guerre navale : et pourtant, dans de récents articles à l'adresse de la Grande-Bretagne, dont la France peut faire aussi son profit, la presse allemande n'a pas manqué de montrer que ce qui était projet chimérique au temps du Camp de Boulogne et de Napoléon est petite opération facile au temps de l'empire d'Allemagne et de Guillaume II.

Commerce et guerre se donnent la main. Le temps est passé où l'on pouvait impunément débiter des phrases banales sur les rivalités pacifiques des peuples. Il n'y a pas, aujourd'hui, un instrument de commerce, à commencer par la pièce d'or et à finir par le paquebot, qui ne soit aussi un instrument de guerre puisque la guerre est la mobilisation de toutes les forces d'un peuple et que ce mot « mobilisation » indique bien combien est précieux tout ce qui est mobile et rapide. C'est bien pourquoi les questions politiques et les questions économiques ne sont plus séparables, en dépit du maintien traditionnel de ces belles distinctions par les chancelleries de l'ancien monde. L'incident du Maroc le prouve surabondamment. Son origine est assurément dans l'enfantine précaution que notre diplomatie a prise, en signant les accords franco-anglais et franco-espagnol, de distinguer la prééminence politique à laquelle nous tenions, de la mise en valeur économique dont nous faisons le plus généreux hommage au reste de l'humanité. Ce dualisme est justement l'erreur dont la diplomatie allemande a profité sans retard et juste au moment psychologique où nos alliés russes étaient dans l'épreuve.

Donc l'Allemagne n'a agi, ou pour mieux dire n'a parlé au Maroc, par la bouche de son empereur, que pour nous prendre en défaut dans un jeu très délicat de diplomatie, et nous arracher un gage auquel elle ne tient pas outre mesure, mais contre lequel elle espère obtenir beaucoup en échange. Il faut croire sans réserve les déclarations actuelles de la presse allemande, exprimant l'opinion

que l'empire d'Allemagne tient avant tout aux avantages économiques. Or ces avantages économiques nous les lui garantissons, et notre signature était garantie par celles de la Grande-Bretagne et de l'Espagne. Dès lors, pourquoi contester avec insistance ce que l'on n'a aucun intérêt à nous disputer? En effet, tout le monde sait, en Allemagne, que, plus tôt nous aurons rétabli l'ordre dans cet empire, plus les gains du commerce allemand seront considérables : l'expérience de nos autres colonies suffit pour prouver à nos voisins que l'on peut fort bien vivre chez nous, et ils ne se font pas faute d'en profiter. Donc je conclus que si l'on refuse de reconnaître notre prééminence politique, c'est moins pour la contester que pour troquer l'assentiment qu'on nous donnera dans quelques années. Il ne reste à déterminer que l'objet contre lequel on tâchera de troquer cet assentiment tardif. Cet objet, ce ne peut être autre chose que le droit de continuer à jouir d'un traitement privilégié et de se faire une marine à l'aide de nos ports et de nos colonies. Voilà le problème résolu. Il faut, par conséquent, se méfier du moment où, dans ce jeu diplomatique, on « rendra les gages » en infligeant à chacun, suivant la mode des jeux de société, une peine de rachat. Ce moment sera celui du renouvellement des conventions maritimes et commerciales.

Bien plus, on peut démontrer, sans grand effort d'imagination, que, malgré les subtils « *distinguo* » de notre diplomatie, les concessions de liberté douanière dont nous avons pris l'initiative au Maroc se retourneront fatalement contre notre espoir de prééminence politique. Après quelques années du déchainement des entreprises commerciales européennes au Maroc, ce pays sera le rival, l'heureux rival, et non l'auxiliaire de l'Algérie à laquelle il ressemble, en plus riche. Or, si l'on veut bien observer que, même en Tunisie, en pays de protectorat, il y a quelque animosité jalouse contre la colonie voisine, on sera amené à conclure que le Maroc entrera en opposition beaucoup plus âpre avec les pays français de l'Est. Il faudrait être un enfant pour supposer que l'irritation suscitée des deux côtés par la concurrence économique ne se traduira pas par une irritation politique : d'où cette double conséquence, du désir mutuel de l'Algérie et du Maroc de n'être jamais unis sous la même loi politique. Ce sera une preuve de plus, s'il en fallait encore, qu'une vie économique solidaire ne peut résulter que d'une vie politique commune, qu'en séparant les intérêts on sépare les âmes, et qu'en reculant l'union douanière on rend impossible l'union politique. Les publicistes allemands qui nous invitent, de temps à autre, à conclure l'union douanière franco-allemande, sentiront-ils combien ils sont en contradiction

avec eux-mêmes quand ils protestent contre l'union douanière de l'Algérie avec le Maroc? Je me trompe, ils sont très bons logiciens; ils veulent partout la porte ouverte, en France, dans les colonies françaises; dans les pays que nombre d'antécédents historiques et de raisons présentes semblaient prédestiner à subir notre influence, mais c'est toujours... la porte d'autrui. Quant à l'Allemagne, son désir d'ouvrir sa propre porte à autrui s'est manifesté par le tarif douanier absolument draconien dans son habileté dont l'Europe commence à prendre peur. C'est peu. « Messieurs les Allemands, *ouvrez les premiers.* »

On est toujours obsédé, tant et si fort que l'on retourne cette épineuse question, par le projet d'union douanière franco-allemande. En Europe, à supposer que le terme d'Europe conserve encore quelque sens à notre époque où l'on va plus vite de Paris à New-York que de Paris à Odessa, notre intérêt est de briguer l'union du peuple qui a le plus besoin de nous et dont nous avons le plus besoin, c'est-à-dire du peuple ou des peuples dont les produits, naturels ou fabriqués, ne menacent point les nôtres de mort en cas de libre-échange. Or je comprends bien qu'on recherche une union de ce genre avec l'Angleterre, la Suède, la Norvège, la Russie et même l'Italie ou l'Espagne, bien que notre intérêt d'échanger avec ces deux derniers peuples ait singulièrement diminué depuis que nous possédons l'Algérie et protégeons la Tunisie. Je comprends encore que nous nous rapprochions de la Russie dont l'industrie, quoique fort en progrès, ne peut encore éliminer la nôtre du marché national. Mais l'Allemagne est le dernier peuple d'Europe auquel nous puissions nous adresser pour accomplir une union douanière, vu que les Allemands sont les Européens les plus voisins de nous, et les plus capables de se substituer à nous chez nous-mêmes, comme ils le font d'ailleurs déjà sous le régime de protection mitigée où nous vivons.

Mais nous ne devons rien de particulier à l'Europe et l'Europe ne nous doit rien de spécial : je me trompe, il y a en Europe des peuples qui nous doivent la liberté et que ce souvenir n'a pas fait entrer le moins du monde dans l'orbite de nos intérêts. Nos frères les plus proches, ce sont (et j'en demande pardon aux philanthropes dont je vais exagérer la doctrine) nos indigènes des colonies d'abord. A ces frères-là nous avons promis, par des traités solennels, la jouissance de tous les biens matériels ou moraux de notre communauté : et c'est ce que l'on oublie quand on parle à la légère d'union douanière européenne. Si l'on invoque la race, nous sommes beaucoup plus frères des Canadiens que des Allemands, et même beaucoup plus cousins de nombreuses popula-

tions des Etats-Unis d'Amérique. Si l'on invoque la langue, nos sympathies sont du côté de l'Espagne et de l'Italie. Mais encore une fois il n'est question ni d'ethnographie ni de linguistique : le rapprochement douanier, qui a toute la valeur et toute l'efficacité d'un rapprochement politique, ne peut avoir sa racine que dans l'intérêt ou dans la foi jurée. La foi, nous l'avons jurée aux sujets de nos colonies : l'intérêt, il doit nous rapprocher de nos alliés d'aujourd'hui, après nos alliés de nos amis, après nos amis des indifférents, et seulement après les indifférents de ceux qui nous ont fait le dernier et le plus grave dommage. Puisque le commerce prépare les richesses avec lesquelles on doit faire la guerre, c'est un devoir primordial de mettre autant que possible son argent en commun avec ceux qu'on aura du même côté sur le champ de bataille, et non pas avec ceux que l'on risque d'avoir en face un jour ou l'autre.

De plus en plus les relations commerciales deviendront dépendantes et corollaires des relations politiques : plus la guerre sera une question d'argent (et à cet égard il y a progrès plutôt que recul), plus il sera d'une politique sage de tenir la bourse ouverte aux amis, entre-bâillée aux indifférents, et aussi fermée aux autres que le permet la politesse diplomatique. Nous sommes en train, par nos colonies, et par nos ports de la métropole, de faire le plus grand bien à la marine de commerce allemande qui est la pépinière de sa marine de guerre. Nos voisins, les Anglais, encore plus directement menacés que nous par l'expansion maritime allemande, y contribuent pour une quote-part plus grande encore que la nôtre. Je n'hésite pas à dire très clairement, quoique cela me donne l'apparence d'un homme arriéré, alors qu'au contraire l'avenir me préoccupe passionnément, que ce jeu-là a beaucoup trop duré. C'est une opinion que professent en Angleterre des hommes qui n'ont point trop mauvaise réputation : MM. Balfour et Chamberlain. Ce qui est du domaine du passé ce sont les vaines déclamations qui séparent la politique du temps de paix de la politique du temps de guerre, ce sont les refrains et les tirades vantant l'innocuité des rivalités du temps de paix. Le passé le voilà.

#### IV

Une « conférence internationale » va régler l'affaire du Maroc. Pour les Français qui ont le souvenir précis et même cuisant des déboires de leur politique coloniale d'il y a vingt ans, cette proposition a comme un arrière-goût de l'affaire du Congo et de la conférence de Berlin. Comme il fut bien machiné, ce

coup de maître de la conférence de Berlin, machiné par le prince de Bismarck ! Au Congo jadis, comme aujourd'hui au Maroc, la France prenait l'avance sur les autres pays : les missions de Brazza faisaient de nous, si nous l'avions voulu et si nous avions traité Stanley comme le simple particulier qu'il était, au lieu d'avoir les égards déplorables qui sont dans notre tempérament, les maîtres incontestés de toute la région du grand fleuve : il suffisait de s'entendre avec le Portugal et de professer le respect du droit historique de nos petits voisins, pour établir là, définitivement, notre influence et notre droit à un commerce privilégié.

Mais le prince de Bismarck veillait. Sans que l'Allemagne eût dépensé un mark pour des missions dans ces parages, elle devint tout à coup puissance directrice par le fait d'avoir convoqué une conférence internationale à Berlin. Nous, Français, qui n'étions encore internationalistes que par nos mœurs diplomatiques, à cette époque-là, nous donnâmes dans le piège de toute la force de notre courtoisie : et le Congo s'ouvrit au commerce de l'Allemagne, puisqu'il s'ouvrit au commerce de tout le monde.

Les conférences internationales, où l'on va partager un bien qui risque d'appartenir à deux ou trois, entre douze ou quinze qui n'ont rien fait pour l'acquérir, sont un des moyens les plus efficaces de nous endormir et de nous retirer la vigilante recherche de notre intérêt ; c'est la morphine de la diplomatie française et on nous l'a souvent administrée en matière coloniale.

Donc, si l'on veut faire quelque nouveau congrès international, c'est pour acquérir, d'une manière définitive, au Maroc, la liberté commerciale universelle, liberté dont l'Allemagne tâchera de retirer le plus grand profit. Les explorations des admirables Français qui, depuis que nous sommes les maîtres en Algérie, travaillent à asseoir notre prépondérance au Maroc, deviendront lettre morte comme les explorations de Brazza au Congo. Nous aurons fait un acte de « nirvânah » commercial de plus.

La consolation de siéger pacifiquement et même avec honneur parmi ceux qui convoitent le bien jadis à nous réservé, d'y entendre des refrains connus sur la fécondité des rivalités commerciales en temps de paix, sur la fraternité des peuples, peut-être même sur la solidarité des Etats européens en matière coloniale, ne me consolera, ni la majeure partie de mes compatriotes, de la déconvenue qui se prépare sous la forme amiable, après nous avoir menacés sous la forme brutale. L'un ne vaut pas mieux que l'autre : et même, l'on pourrait soutenir que là France a maintenant intérêt à attendre, non à brusquer, et à laisser le Maroc en son état présent, ce qui, du moins, réserverait l'avenir.

Si le sultan du Maroc reste aussi rigoureusement libre et aussi complètement impuissant qu'il est aujourd'hui, la question du Maroc serait de nouveau à traiter peut-être dans vingt-cinq ou trente ans, et puisque la convention que nous avons signée avec la Grande-Bretagne est caduque, sans que les clauses relatives à l'Égypte et à Terre-Neuve le deviennent, hélas! nous pourrions nous consoler en pensant que l'absence de toute liberté commerciale et de toute porte ouverte fait plus de mal à ceux qui sont loin, qu'à nous qui sommes tout près et sommes, comme disent les musulmans, « les maîtres de l'heure ». L'empire d'Allemagne veut la liberté du sultan du Maroc! Soit, nous voulons cette liberté plus encore que lui. Mais voici où git la difficulté. Si le sultan du Maroc est politiquement libre, le commerce allemand ne le sera pas du tout, ni le nôtre, il est vrai, ni celui de l'Angleterre. Cela nous causera-t-il plus de dommage que la concession de trente ans de liberté que nous faisons au reste du monde?

On en peut douter, bien que le paysan normand déclare que manquer à gagner, c'est perdre. Nous ne serions pas seuls à manquer à gagner, et ce serait notre consolation. Nos diplomates n'auraient pas eu la joie, connue de leurs prédécesseurs, de prononcer un *noli tangere*, mais personne n'y toucherait et cela reviendrait au même. A la campagne, quand on n'est pas sûr de son droit de propriété dans des limites tout à fait certaines, on plante une belle barrière d'épines, et les gens qui s'y piquent respectent, bonne ou contestable, la propriété de celui qui est derrière.

Le seul danger d'une conférence internationale réunie pour régler la question du Maroc, n'est pas d'énervier notre autorité sur un pays voisin de notre Algérie. Une conférence de ce genre est redoutable par ses engrenages, si j'ose dire; si d'aventure les puissances qui ont des intérêts au Maroc ou qui veulent s'en créer se réunissaient autour d'un tapis vert diplomatique, je craindrais surtout que l'assemblée des représentants de l'Europe en vint très rapidement, dans un esprit de conciliation et d'amour de l'humanité dont il faut toujours avoir le respect et la méfiance, à aborder quelques généralités dangereuses sur le régime commercial des colonies d'Afrique. N'oublions jamais l'exemple de la conférence du Congo qui dégénéra, à Berlin, et sous l'influence directe du prince de Bismarck, en conférence relative aux grands fleuves de l'Afrique, à leur libre navigation, etc. La situation de notre Algérie, entre une Tunisie économiquement autonome et un Maroc dressé à le devenir, est déjà bien assez précaire. Il est trop manifeste que les intérêts conjugués de l'Italie en Tunisie et de l'Allemagne au Maroc pour-

raient produire, sous couleur d'entente d'ordre purement économique, un bel effet d'étouffement sur notre colonie algérienne. En brouillant un peu plus les cartes par l'examen des questions transsahariennes, en faisant « causer » la conférence internationale marocaine sur le thème de quelques-unes des grandes idées ou des grands projets qui mettent si facilement le feu dans les cerveaux français, on réussirait sans trop d'effort à internationaliser une grande partie de l'Afrique du nord. Or l'internationalisme économique, c'est le triomphe de l'Allemagne et des puissances qui possèdent peu en matière coloniale, c'est l'éviction des puissances qui ont beaucoup dépensé de sang et d'or pour acquérir des colonies. Voilà ce qui me fait grand peur dans un projet de conférence internationale relatif au Maroc. Après que l'on aurait parlé du Maroc pour contrister la France, la conversation tournerait sans doute à l'Égypte pour ennuyer l'Angleterre. L'Italie jouerait le jeu tout indiqué de mettre sur le tapis les questions de Cyrénaïque, de Tripolitaine et même de Tunisie. De fil en aiguille on arriverait à ce résultat de mettre à la sauce allemande toutes les colonies et pays de protectorat, sous prétexte de les mettre à la sauce internationale. On voudra bien observer que dès maintenant certains internationalistes de marque acceptent joyeusement en France l'idée d'une conférence à laquelle nous convierait soit le sultan du Maroc, soit l'Allemagne : ce sont gens parfaitement logiques, mais parfaitement dangereux.

## V

A cette situation déjà complexe, l'accord anglo-japonais vient d'ajouter des surcharges et des contradictions. Les commentaires actuels de la presse anglaise tendraient à faire croire au monde que, tout comme la lance d'Achille, il peut tuer ou guérir au choix. Après quelques jours de célébration de l'irrésistible force de cette alliance, l'effarouchement de l'opinion russe et allemande, les susceptibilités mêmes de l'opinion française ont fini par émouvoir les politiques anglais qui se repentent d'avoir fait une telle parade de force. Alors on déclare, en se modérant, à la Russie que l'accord anglo-japonais n'empêche nullement une excellente amitié des Russes et des Anglais, qu'il est propre à resserrer les bonnes relations du Japon et de la France : sur un seul point la presse anglaise n'applique aucune atténuation, c'est sur les fâcheuses conséquences qui peuvent résulter pour l'Allemagne du nouvel accord. Pourquoi cette volte-face et cette soudaine passion d'adoucissement après l'âpreté joyeuse des premières menaces?

Peut-être n'est-il point malaisé d'en découvrir la raison.

Tout d'abord, la presse anglaise nous permettra de ne point lire entre les lignes avec le même sentiment de béatitude et d'apaisement qu'elle nous engage à éprouver. On a quelque peine à démontrer aux Russes qu'ils ne sont point menacés. Pour nos alliés, on fait valoir des perspectives de compensation dans d'autres parages que l'Extrême-Orient. Que peut-il y avoir sous ces mots mystérieux? Si l'on veut s'en rendre compte, il faut penser que depuis tantôt vingt ans l'Allemagne devient, par ses entreprises de travaux publics et de commerce en Asie Mineure, une dangereuse rivale des ambitions de l'empire russe, déjà installé dans la région de l'Arménie et sur les confins des pays euphratiques. L'affaire du chemin de fer de Bagdad est encore présente à tous les esprits. La Grande-Bretagne voit, non sans terreur, la grande puissance de terre qu'est l'Allemagne travailler avec la Russie à lui couper quelques bons chemins continentaux menant aux Indes, et c'est en quoi une conquête de l'Asie Mineure par l'empire allemand, ou une sorte de protection, voisine de la conquête, accordée sur ce territoire au grand ture, inquiète fort les politiques de l'Angleterre. Jeter la Russie contre l'Allemagne, à propos des affaires du Levant, pour avoir pleine tranquillité en Extrême-Orient et dans l'Inde, voilà un jeu fort habile. Pendant que Russes et Allemands se battraient sur les confins de l'Arménie, et se disputeraient les voies d'accès du Bosphore à l'Euphrate, la Grande-Bretagne travaillerait tranquillement à son grand projet d'égyptianisation de la vallée du Yangtsé-kiang. Bref, il faut faire du trouble dans le Levant pour avoir de la tranquillité en Extrême-Orient. Si, à l'aide de combinaisons analogues, la France pouvait être introduite dans ce même débat à propos de la Syrie, par exemple, qui lui serait indiquée, le cas échéant, comme une compensation de son insuccès relatif au Maroc, cela ferait, sans compter l'Italie, trois puissances aux prises dans les régions qui intéressent le chemin de l'Euphrate à l'Inde, et par conséquent une complexité d'où ne pourrait guère sortir autre chose que l'affaiblissement de tous. Prenons garde, Russes et Français, que les compensations proposées ne soient des appâts. Certes, l'hégémonie allemande est insupportable, nous le savons mieux que personne : mais nous avons goûté l'hégémonie anglaise, au cours de notre histoire, à dose assez forte pour deviner aujourd'hui même ce qu'elle peut être. Elle est commerciale, tant qu'on voudra, mais nous sommes précisément au siècle où la suprématie commerciale implique les autres, témoin le sentiment d'inquiétude des Anglais en présence du

développement commercial de l'empire allemand. Ayant à choisir entre deux hégémonies commerciales, nous inclinerions à n'en vouloir aucune, à n'en servir d'aucune sorte.

Il est un autre argument de la presse anglaise que nous ne saurions passer sous silence. On nous déclare, sur tous les tons, que nous sommes protégés en Extrême-Orient par l'accord anglo-japonais, parce qu'il consacre le « statu quo ». Que cette touchante attention soit dans l'esprit charitable des politiques anglais qui aiment l'« entente cordiale », ce n'est pas douteux. Mais, comme dit le Normand, et par bonheur il y a encore des Normands en France, « il faut de l'écrit » et la préservation de notre Indo-Chine n'est pas écrite dans l'accord anglo-japonais. Elle y est impliquée — nous dit-on — avec une « délectation prévenante ». Soit, mais les sous-entendus ne nous disent rien qui vaille. Ce qui nous rassure beaucoup moins encore, c'est l'excellente ironie avec laquelle l'un des grands journaux de la Cité déclare que l'accord anglo-japonais va nous permettre le développement de nos projets « pacifiques » dans le Yunnan. Quelle jolie façon de nous dire, en nous invitant à réaliser les projets pacifiques, que la réalisation des autres nous est formellement interdite.

C'est un rêve, un beau rêve que viennent de faire les deux peuples les plus pratiques de l'ancien continent, les deux empires maritimes, pourrait-on dire familièrement, la Grande-Bretagne et le Japon. Que vaut ce rêve? Les deux alliés sont-ils de taille à le réaliser? Quelles sont et combien sont les nations pour lesquelles ce rêve est un cauchemar et qui ont intérêt à l'empêcher de passer dans la réalité? C'est la grosse question du jour.

L'idée qui préside à l'accord anglo-japonais et qui le domine est simple et grande. Le Japon et la Grande-Bretagne, le premier à une date toute récente, l'autre depuis très longtemps, ont pris conscience de leur supériorité maritime et des heureuses applications qu'ils en peuvent obtenir. L'une possède tous les chemins qui mènent d'Europe en Extrême-Orient, et sur ces chemins, les plus grandes et les plus riches colonies, à commencer par l'Inde; l'autre a pris la Corée, entamé la Mandchourie, et se sent la vigueur d'absorber la Chine. Aux Anglais, l'Inde et le Gange; aux Japonais, le Yang-tsé-kiang et le Hoang-ho. La coalition aurait pour objectif, si l'on me permet cette expression osée, de tenir l'ancien continent « par les deux oreilles ».

L'ancien continent voudra-t-il devenir vassal des deux reines de la mer et est-il d'humeur à accepter cette humble posture? Il est permis d'en douter. Sans doute, la Grande-Bretagne, qui est l'initiatrice de cet accord et qui peut-être a recherché une vas-

sale plutôt qu'une alliée, a pris de touchantes précautions pour calmer les susceptibilités des puissances que l'accord menace directement ou qu'il ne rassure point.

On pourrait, à ce sujet, poser une première question et essayer de se rassurer en supputant les chances de désaccord des deux puissances qui viennent de s'accorder. Le ménage anglo-japonais n'est point constitué sur un contrat qui promette une amitié toujours durable. Je suis persuadé que plus d'un politique japonais a déjà flairé le piège et compris que la Grande-Bretagne en poussant le Japon dans la voie du développement de ses forces continentales, savait fort bien lui rogner les ongles dans le domaine maritime, car le Japon n'a point de ressources suffisantes pour être à la fois grande puissance de terre et grande puissance de mer : et le désir ne suffit point, sans les ressources financières empruntées sur le marché de Londres ou sur son marché jumeau de New-York. Une seconde réflexion viendra certainement à l'esprit du mikado : il pensera qu'une armée japonaise devenant un instrument entre les mains de l'immense flotte britannique qui la transportera, sera par là même un instrument qui ne s'appliquera qu'à l'endroit où la Grande-Bretagne voudra bien l'appliquer. Si, à l'avenir, le Japon se heurte à la Russie dans des conditions assurément beaucoup moins favorables que celles des deux dernières années, quand les Russes auront une administration militaire organisée et deux voies à leur chemin de fer transsibérien, quand l'empereur russe croira un peu moins à la conférence de la Haye, et un peu plus aux précautions d'ordre militaire, les navires anglais ne pourront qu'assister impuissants, du rivage, à la conquête de la Mandchourie et à la conquête de la Corée. Au contraire l'appui que le Japon donnera à la Grande-Bretagne en cas d'une tentative d'agression russe dans l'Inde et même sur les confins de la Perse, sera singulièrement efficace. Le Japon va jouer là le rôle que jouaient jadis au service de la Grande-Bretagne, au dix-huitième siècle, les soldats mercenaires que vendaient les potentats d'Allemagne ; ou encore le Japon sera le soldat continental de la Grande-Bretagne comme le furent la Prusse, l'Autriche ou d'autres puissances. C'est le Japon qui donne le plus et qui reçoit le moins. Il est surtout grave pour cette nation naissante, pleine d'émulation et de gloire, de se voir condamnée quelque peu à l'atrophie maritime par une hypertrophie continentale. En effet, la promesse du maintien d'intégrité de la Chine que se font les deux puissances alliées, ressemble beaucoup à une promesse de partage à deux et d'éloignement des autres. Le Japon va jouer là le rôle de partenaire que

jouaient les Français en compagnie des Anglais en Egypte et dont on sait les résultats. Si les Japonais ne se veulent point laisser faire, et s'ils emploient, en haine des Russes de l'Extrême-Orient, des procédés dont le commerce anglais aurait à souffrir, je ne saurais dire si les amis d'aujourd'hui ne seront point des ennemis de demain, car les accords diplomatiques les mieux faits ne changent point la nature profonde des peuples : j'ai quelque idée qu'en dépit de la promesse faite à l'Angleterre de lui fournir des forces de débarquement en abondance, les Japonais iront d'instinct vers le développement naval, et s'ils vont vers le développement naval, c'est la rivalité assurée entre les deux peuples qui s'accordent aujourd'hui : car la Grande-Bretagne n'a certainement point conclu ce traité pour susciter l'éclosion d'une grande puissance navale au monde ; on la sait incapable d'un pareil calcul.

Il nous reste à envisager les intérêts justement menacés par l'accord anglo-japonais et la force de résistance ou l'inertie de réaction de ces intérêts contre la tyrannie des deux donjons de l'ancien continent que baigne l'Océan. Le traité est avant tout dirigé contre la Russie, et l'on aurait mauvaise grâce à le nier, bien que la Grande-Bretagne ait laissé amicalement entendre à l'empire des tsars que c'était tout à fait dans son intérêt, de même que c'est dans l'intérêt d'un jeune homme ambitieux et dépensier qu'on lui rogne l'argent, qu'on lui mesure les ressources, qu'on le surveille étroitement, et qu'on le menace avec bonté. Les Russes en ont pris conscience et ne l'oublieront point de si tôt. Ils sont loin d'être aussi désarmés et affaiblis qu'on fait semblant de le croire dans les agences de télégraphie et de presse qu'inspire la Grande-Bretagne.

Il est superflu d'insister sur cette évidence que par la masse de la population, elle peut, sur terre, s'assurer une force supérieure à la force japonaise. La Russie ne devra pas davantage se désintéresser de la mer : et si l'on peut citer l'exemple d'un Japon très naturellement porté à l'expansion maritime, il est permis de se rappeler aussi celui d'une Allemagne qui a su se constituer une flotte de guerre à force d'armer beaucoup de navires de commerce. La première réforme maritime que la Russie doit inaugurer, pour se donner les matériaux qui lui ont fait défaut dans la dernière guerre, c'est une loi d'encouragement aux lignes de paquebots subventionnées de l'empire : il est douteux que les armateurs anglais qui visitent Odessa aient lieu de s'en réjouir. Il n'y a aucune raison pour que les Russes ne deviennent pas bons marins dans la pratique des paquebots de haute mer, comme le sont devenus les Allemands. Le dépit que les Anglais éprouvent

en voyant une grande marine de guerre allemande se greffer sur une grande marine commerciale, ne restera pas le seul, ils sont appelés à voir le même fait se produire en Russie, si l'empire des tsars sait se servir de ses ressources, et il n'y a aucune raison pour qu'il ne songe point à s'en servir.

L'empire allemand s'est senti indirectement blessé par l'accord anglo-japonais. Comme à la Russie, mais moins fortement, on lui a donné un peu de la fêrule, et nos voisins d'outre-Vosges ont fortement raison de n'en être point satisfaits. Peut-être pensaient-ils, à acquérir une part notable de territoire ou d'influence en Chine, à développer leurs établissements bornés jusqu'ici à Kia-tchéou : on leur laisse entendre qu'il faudra respecter l'intégrité de la Chine. A peine le traité signé, ils voient se former un véritable trust maritime anglo-japonais, qu'une flotte, associant les forces des deux pavillons et leurs ressources, constitue pour étendre tout autour de l'ancien continent la chaîne dont les bouts sont tenus par chacun des deux insulaires. Le pavillon allemand va donc être menacé, de toutes manières, dans les postes avantageux qu'il avait conquis sur le marché chinois, et l'on connaît assez les Japonais, qui ont gagné en peu d'années la même réputation que les Anglais en pas mal de siècles, pour savoir que la lutte pacifique ne sera pas douce là-bas contre sa marine de commerce.

De naïfs Français avaient supposé que la Grande-Bretagne, en raison de l'entente cordiale, nous donnerait réellement la satisfaction de stipuler pour nous l'intégrité de l'Indo-Chine; cet affront nous est épargné : il n'y est pas question de garantir notre domaine d'Indo-Chine, et si la Grande-Bretagne reste d'humeur à ne point encourager une invasion japonaise, le nouveau traité lui permet parfaitement de le considérer en témoin fort peu ému.

S'il est chez nous des hommes assez doux, assez jeunes de cœur et même d'esprit, pour supposer que l'entente cordiale sera tout de même un paratonnerre, ils feront bien de relire avec soin les termes du traité dans lesquels Anglais et Japonais parlent avec un si touchant accord de prépondérance, de suprématie, que les chances de conservation de la condition territoriale et diplomatique actuelle en sont singulièrement affaiblies. Une suprématie qui veut laisser les choses en l'état n'est pas une suprématie : la suprématie est rongeuse par définition.

Beaucoup d'hommes d'Etat ont déjà supputé chez nous la saveur des articles de l'accord qui parlent de l'intégrité de la Chine, et pourtant, si à la suite d'un mauvais procédé quelconque sur nos frontières du Tonkin nous étions obligés d'intervenir au Yunnan, nous tomberions sous le coup de l'alliance anglo-japo-

naise : voilà en quoi le traité nous menace ; il est décidément très intéressant à lire entre les lignes.

Je me reprocherais de ne point dire un mot des admirables établissements coloniaux des Hollandais de l'archipel malais. Supposons que les Japonais croient avoir à se plaindre de quelques procédés appliqués par les autorités hollandaises aux émigrants du Japon, à Java, Sumatra, Bornéo, ou ailleurs, et qu'ils appuient leurs plaintes d'un débarquement dans l'archipel malais pour une conquête : la Grande-Bretagne a-t-elle promis quoi que ce soit à telle ou telle nation d'Europe ? Comme le traité est muet, on peut dire qu'il impose aux Européens en Chine, la politique des mains nettes et qu'il permet aux Japonais la politique des mains pleines. Il n'est donc point si inoffensif qu'il peut paraître et le fameux : « laissez faire, laissez conquérir, » est fort inquiétant pour la paix du monde et en particulier pour la paix de l'Europe.

C'est bien ce qui en fait un des actes les plus importants du siècle. Il est fort embarrassant pour les hommes qui, de bonne foi, avaient regardé l'entente cordiale anglo-française comme une promesse de mutuels bons offices immédiatement efficaces.

La plus grave conséquence de cette stipulation, entre les deux grands peuples maritimes des deux extrémités de l'ancien continent, c'est que ce rapprochement marin peut déterminer un rapprochement des « continentaux » jusqu'ici assez éloignés les uns des autres. Non seulement cet essai d'asservissement par la mer est fait pour vexer tous les États qui sont restés en dehors, et les pousser à fonder une autre société d'assurance en face du groupe des deux associés, mais encore il pose la redoutable question pour la Grande-Bretagne comme pour le Japon de l'efficacité comparée de la force maritime et de la force continentale.

Au risque de choquer beaucoup d'opinions reçues, j'estime qu'il est aujourd'hui trop tard, après les admirables progrès réalisés par l'industrie des chemins de fer, pour espérer qu'on enchaîne par mer un continent comme l'Europe et l'Asie. Même à l'aide de deux grandes flottes et d'une puissante armée, avec le secours d'arsenaux comme Gibraltar, Malte, Aden, auxquels va s'ajouter Singapour, il est douteux que les nations maritimes de l'ancien monde, restées en dehors de l'accord anglo-japonais, puissent être solidement attachées à la chaîne qui enserme l'Asie et l'Europe. La Russie n'a pu, dit-on, avec son immense armée, faire face à l'agression japonaise. Il est plus modéré et plus sage de dire qu'une seule voie du Transsibérien a été insuffisante, et que le grand empire a été victime du manque de précautions, en face d'un ennemi admirablement prêt.

Supposons, pour conduire notre démonstration à la façon des mathématiciens, que le problème du rapprochement de la Russie, de l'Allemagne et de la France soit résolu, à titre de réplique à l'accord anglo-japonais. La Russie et la France se promettraient de garantir tout ce qu'elles possèdent en Extrême-Orient et elles concéderaient la même garantie à l'Allemagne. Nul doute que France, Russie et Allemagne ne restent au moins pendant vingt ans un groupe de puissances navales inférieur au groupe anglo-japonais. Mais ces puissances auraient en mains d'assez bons moyens continentaux de résister.

Si, par exemple, le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate devenait une entreprise russo-allemande et était relié, avec la complicité de la Turquie et de la Perse, au réseau russe du Turkestan, on peut dire qu'en dépit de toutes les troupes et de toutes les flottes du monde, l'Inde serait perdue pour l'Angleterre. Ce serait la reprise, mais cette fois probablement victorieuse, du fameux « grand projet de Napoléon I<sup>er</sup> ». Au temps où le grand homme rêvait de fuir la lutte sur mer, de la porter sur terre, avec l'appoint de la Russie, et d'avoir ainsi le dernier mot, c'était une chimère à laquelle il manqua tout juste l'habileté de s'assurer la première application de la vapeur à la navigation. Le temps des maîtres de la mer sera passé le jour où les maîtres du continent seront unis; c'est une vue superficielle et insuffisante de la condition actuelle du monde que de croire qu'on peut tenir l'ancien continent « par les deux oreilles », même quand on lui aura mis aux bras et aux jambes les entraves qui s'appellent Gibraltar, Malte, Chypre, Aden, Singapour et Hong-kong, plus le Japon. Le corps est assez vigoureux et puissant pour donner la secousse qui fera sauter les entraves et disjoindra la chaîne. Le traité anglo-japonais a failli devenir, j'en eus bien peur, la fin de l'entente cordiale franco-anglaise; il doit devenir, j'en ai l'espoir, le resserrement de l'alliance franco-russe; à l'extrême limite, et si les deux alliés maritimes y mettaient un peu de violence, l'Allemagne serait portée à se joindre au groupement plus ou moins nombreux des puissances continentales lésées.

Car si une coalition des puissances continentales contre les puissances insulaires est capable de tenir en échec les flottes les plus redoutables, aucune puissance continentale isolée n'est à l'abri des atteintes d'une grande puissance maritime. Nos voisins d'Allemagne le savent si bien qu'ils se gardent de provoquer la Grande-Bretagne, sinon par de virulents articles de journaux dont le flegme anglais s'amuse fort : ils ont lu leurs statistiques et comprennent ce qu'ils perdraient au blocus des côtes allemandes

par les escadres britanniques, surtout au cas où une grande guerre continentale les obligerait à recourir aux marchés étrangers pour des achats de blé, de bétail, de conserves., sans compter la grave question des emprunts sur les marchés financiers. L'Allemagne ne peut risquer l'éventualité d'un choc contre la Grande-Bretagne que si son ravitaillement est assuré en Russie et en France. Unie à ses deux voisines de l'Est et de l'Ouest, elle est à l'abri du blocus; séparée d'elles, la serre de la grande rivale maritime la peut étreindre et déchirer à l'aise. Là est toute la gravité de la faute que fut la brusque provocation de Tanger; l'Allemagne nous a fait sentir que nous avions besoin de sa complaisance au Maroc, mais elle nous a donné conscience de ce que nous pouvions contre elle en Europe même sans lui déclarer la guerre. La violence de Tanger rendra moins invraisemblable une soudure entre l'entente franco-russe et l'entente anglo-japonaise, après atténuation ou compensation du traité d'abord menaçant que conclurent les deux insulaires : elle a peut-être, si nous savons jouer notre jeu, donné à notre pays un rôle éminent.

## VI

Il y a, comme le prouve aujourd'hui l'ardeur égale de la Grande-Bretagne et de l'empire allemand à nous attirer dans leur orbite, un lien secret entre toutes les négociations de ces dernières années qui aboutirent à des accords. Par l'appât de l'entente cordiale, l'Angleterre a manifestement voulu nous empêcher de devenir les instigateurs ou les complices d'une revanche de l'Europe contre l'empiétement britannique en Egypte. Tout le monde sait, aujourd'hui, qu'au moment où M. Delcassé devint ministre des affaires étrangères, il s'était préparé un groupement des puissances continentales qui n'avait rien de sympathique à l'Angleterre. La récompense d'une brusque volte-face de notre politique devait être le Maroc. Il est assez naturel que l'Allemagne ait voulu nous démontrer que nous n'aurions pas le gage pour lequel nous avons changé d'orientation politique. Mais où l'Allemagne s'est trompée, c'est quand ses diplomates ont estimé qu'il suffirait d'une intimidation, d'abord, et de menues vexations, ensuite, pour nous ramener dans son camp. Le Maroc étant l'enjeu et l'appât tentateur, notre amitié allait à qui nous permettrait de l'avoir; mais entre l'Etat qui nous l'a promis sans nous le donner et celui qui nous le retire sans compensation, c'est encore le premier qui nous a le moins vexé, puisqu'il n'en avait pas l'intention. Combien cette politique allemande est loin de la politique « d'honnête courtier » du prince de Bismarck. Mon-

trer qu'on peut retirer quelque chose n'est point le donner. M. de Bülow, malgré ses belles fleurs de rhétorique, n'arrivera pas à nous le faire croire. Somme toute, il nous est permis, sauf à nous reprendre, si l'avenir est meilleur, d'avoir à la fois quelque dépit que la main de l'Angleterre ne nous ait pas donné ce qu'elle nous promettait et un dépit plus fort encore que la main de l'Allemagne nous ait retiré le gage promis par l'Angleterre : toutefois il est sage et « vieux comme le monde » de dire qu'on ne doit rien faire par dépit en diplomatie : et puisque nous ne sommes pas en mesure de prendre parti « dans un superbe isolement », notre conduite devra se modeler largement sur la conduite de notre alliée la Russie. Si la Grande-Bretagne réussit à faire croire aux Russes, moyennant compensations et gages mutuels, que le traité anglo-japonais ne renferme aucun venin contre eux, ce qui est d'une démonstration passablement difficile, alors l'entente cordiale anglo-française sera renforcée de cette superposition de la cordialité russe, ce qui fait beaucoup de cordialité. Mais si la Russie reste convaincue, et elle en a bien quelque droit, que la Grande-Bretagne ainsi rapprochée plus étroitement du Japon lui fait un mal officiel et public, et une menace patente, après le mal officieux et les secrètes attaques de la dernière guerre, il faudra bien que nous devenions un peu plus continentaux et un peu moins portés en faveur des deux insulaires qui montent la garde, pour le bénéfice l'un de l'autre, aux deux extrémités de l'ancien continent. Bref, la Grande-Bretagne ne nous a point donné ce qu'elle nous avait promis, mais elle continue à nous promettre son appui ; quant à l'Allemagne, elle ne nous a point confisqué ce que nous promettait l'Angleterre, mais elle nous a donné... les « bons billets » de M. de Bülow. La ressemblance et le rapport qui existent entre toutes les phases de ces négociations peuvent être reconnus à un trait bien significatif. Les Allemands qui sont parfois grossièrement imitateurs auront observé que l'entente cordiale anglo-française avait suivi précisément l'affront de Fachoda ; et ils ont imaginé, avec la même logique, un peu lourde, que l'affront de Tanger amènerait une entente cordiale franco-allemande.

En résumé, si la querelle marocaine nous a violemment froissés, pour des raisons de forme et de fond, de convenance et d'intérêts, de dignité et de politique, il faut que dans les négociations d'Algésiras nous servions, non nos rancunes même légitimes, mais nos intérêts. Il faut bien nous persuader que, dans toute affaire de traité de commerce ou d'expansion coloniale, l'Allemagne est là qui nous guette, dans le but d'obtenir, par persuasion ou par force, une remise commerciale sur toutes nos entreprises. Nous

avons affaire à des courtiers, honnêtes courtiers, comme disait le prince de Bismarck, mais courtiers tout de même. Gardons-nous d'avoir la mémoire trop courte et d'oublier cet incident quand viendra le moment de régler le sort de la marine germanique dans nos ports si nombreux et bien placés d'Europe ou des colonies, de fixer tout le régime des échanges entre France et Allemagne, colonies françaises et colonies allemandes; prenons, dès maintenant, le froid et sage parti de procéder à une révision générale et stricte des rapports d'intérêts des deux Etats, soit en Europe, soit ailleurs. Il faut qu'on sache en Allemagne que les temps sont passés où notre respect naïf des formules protocolaires nous conduisait à donner aux armateurs de Hambourg et de Brême l'usage de nos ports qui sont sur leur chemin, qui leur sont avantageux, en échange du droit d'escale pour nos navires de Marseille, de Bordeaux ou du Havre, à Hambourg ou à Brême qui sont en dehors de leur chemin; il n'y aura plus de vaines phrases signées dans les traités entre les deux « hautes parties contractantes », mais des discussions d'avantages, de position, etc. Il faut que l'Allemagne s'attende aussi à ce que nous lui donnions, dans les prochaines stipulations diplomatiques, juste l'avantage équivalent à celui que nous avons dans ses colonies, et, bien entendu, égal, si cela nous plaît, et si nous avons besoin de ses colonies en plus des nôtres, ce qui n'est pas, autant qu'elle a besoin des nôtres en plus des siennes. Nous ne ferons pas de menaces comme à Tanger, mais la leçon de Tanger (et celle de la conférence la confirmera au lieu de l'infirmier) va réveiller, chez nos futurs négociateurs de traités de commerce et de navigation, un sens pratique que les commerçants d'Allemagne pouvaient croire pour toujours émoussé chez nous.

Si l'Allemagne nous a tracé, par cette dure leçon, notre devoir de sens commun dans l'avenir en matière de diplomatie commerciale, la Grande-Bretagne nous a donné un enseignement non moins profitable, quoique sous une forme moins dure, et même avec de gracieux ménagements. Et nous voilà fort embarrassés entre une menace qui nous a retiré beaucoup d'avantages espérés et un sourire qui n'a pas eu la force de nous les valoir. On ne va pas, la main tendue, à qui menace; mais vraiment on ne peut donner à qui sourit, même le plus gracieusement du monde, plus qu'un sourire. Entre l'entente cordiale dont on n'a pas encore savouré l'efficacité et la détente polie dont le bénéfice n'est que tranquillité apparente, il n'y a place que pour un choix de pur intérêt. On peut dire que notre diplomatie n'eut jamais plus belle occasion de réparer et de préparer..., car il n'en fut jamais de plus difficile.

---

Marcel DUBOIS.

# L'ÉDITION VATICANE

---

Je me permettais, l'an dernier, de formuler un certain nombre d'observations sur les livres de Solesmes<sup>1</sup> et ne craignais pas de manifester quelque inquiétude en constatant, dans l'œuvre des Bénédictins, des contradictions, des rivalités de doctrine, des divergences d'opinion qui montraient deux partis en présence : d'un côté les libéraux, dom Pothier à leur tête, publiant tout simplement et honnêtement le résultat de leurs recherches; de l'autre, les autoritaires affirmant, dogmatisant, cherchant à s'imposer... Si les savants religieux, chargés par le Saint-Père de nous donner une version définitive du chant grégorien ne s'entendaient pas entre eux, qu'advierait-il, que se passerait-il dans la commission désignée pour donner à leur travail l'estampille officielle?

La question n'intéressait pas seulement les spécialistes clercs ou laïques, elle s'adressait au monde musical, tout entier, le plain-chant n'étant autre chose que l'un des anneaux de l'immense chaîne du développement de notre art, l'évolution de la mélodie grecque, l'insensible transition entre la monodie antique et la polyphonie moyenâgeuse : quant à le considérer comme une parenthèse, une exception, un cas de génération spontanée dans notre histoire, la théorie ne se discute même pas.

Où commence cette histoire? Où se rive la chaîne? Nul ne saurait le dire, les plus vieux documents ne remontant pas au delà du cinquième siècle avant notre ère. A cette époque seulement nous en saisissons timidement le premier anneau; c'est l'aube, et voici que peu à peu les rayons du génie de l'Hellade traversent le brouillard. Ces plus vieux documents, les premiers renseignements, nous les devons aux poètes. Alors poésie et musique n'ayant qu'une même entité, un même état civil, tout poète naissant compositeur, tout compositeur poète, nous entendons Eschyle, malgré sa blessure, au soir de Marathon, chanter victoire sur le mode dorien; le jeune Sophocle, « cithariste distingué », diriger

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 juillet 1904.

les chœurs d'action de grâces après Salamine, et Euripide exaspéré : « Si tu n'étais pas dénué de tout sentiment esthétique et de toute instruction, tu n'oserais pas rire en entendant du mixolydien. » (Plutarque).

Cinq cents ans plus tard, second anneau de la chaîne : la Grèce est conquise et annexée, le pays ruiné; poètes, peintres, sculpteurs, virtuoses, histrions, émigrent en masse et s'en vont conquérir Rome à leur tour pour venger leur patrie. Plaintes de Cicéron : « On ne parle plus que grec chez nous, notre accent s'altère, c'en est fait de notre belle langue. » Hymnes, chansons, refrains d'Athènes et de Corinthe, on n'entend plus autre chose dans les rues. Un fait nouveau, toutefois : le rôle du poète va se trouver désormais diminué; fatiguées de l'indivision, avides de l'indépendance, Euterpe et Melpomène n'habiteront plus sous le même toit, littérature et musique formeront deux arts distincts. C'était l'habitude au Latium : jadis Plaute s'était adressé au maestro Marcipor pour la musique de ses comédies, et Térence à Flaccus. Sur les bords du Tibre, la musique devient plus instrumentale; les virtuoses pullulent; patriciens et plébéiens, tous chantent ou jouent de la cithare, de la trompette, de la flûte. C'est au son de l'orgue que les gladiateurs s'entraînent au combat : « Sur la fin de sa vie, Néron avait fait vœu, dans le cas où le pouvoir lui resterait, de paraître aux jeux célébrant sa victoire, d'y jouer de l'orgue, du chalumeau, de la cornemuse. » (Suétone). En même temps que l'idée chrétienne s'infiltraient progressivement dans Rome les cultes de l'Asie Mineure, notamment les mystères de Mithra et, sans doute aussi leur musique, vocalise et psalmodie <sup>4</sup>.

Aux deuxième, troisième, quatrième siècles, des troupes théâtrales parcourent la province du midi au nord, de l'est à l'ouest, exhibant les « nouveautés » d'hier, mais conservant toujours,

<sup>4</sup> Nous ne savons rien de la musique des cultes de l'Asie Mineure qui, vers le milieu du deuxième siècle, avec la gnose, envahissent l'Occident; mais il est certain que l'hymnodie dans la gnose jouait un rôle considérable et contribuait à son succès. Quant à l'influence de la musique hébraïque, nous l'ignorons absolument; deux seuls documents : « Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un de vous a-t-il un cantique... que tout se fasse pour l'édification. » (*Saint Paul aux Corinthiens*, première épître, chapitre xiv.) « Que la parole du Christ habite abondamment en vous avec toutes sortes de sagesse, vous instruisant, vous exhortant les uns les autres par des psaumes, par des hymnes et des cantiques spirituels ». (*Saint Paul aux Colossiens*, chapitre iii.) « Psaumes » est-il pris dans le sens que nous lui donnons d'ordinaire, ou bien s'agit-il ici de poésies chantées par des solistes, ce qui paraît plus probable?...

comme fond de répertoire, les drames d'Euripide avec leur musique originale. Vers 330, les Césars sont chrétiens, la capitale est Constantinople, l'empire est bouleversé, mais rien n'a changé dans les mœurs du peuple qui continue à courir cirques et théâtres, à applaudir ses morceaux favoris, les vieilles strophes chantées jadis sur l'Acropole, au Capitole, au Colisée, les hymnes d'action de grâces, les mélopées triomphales. Au texte primitif avait-on substitué des paroles latines? Ces paroles latines allaient-elles elles-mêmes bientôt disparaître? Et ces antiques et immortelles cantilènes proclameront-elles demain la gloire du Christ, la fin des persécutions, du martyr, la joie de vivre enfin au grand soleil..., c'est plus que probable.

« Comme la langue latine, la musique gréco-romaine est entrée de plain-pied dans l'Eglise catholique et s'y est continuée telle quelle. Vocabulaire et syntaxe sont les mêmes chez le païen Symmaque que chez son contemporain saint Ambroise; dans les hymnes que Mésomède adresse aux dieux de l'Olympe et dans les premières cantilènes chrétiennes, mêmes procédés, mêmes règles de composition musicale. C'est aux Grecs que nous devons la théorie des modes, l'introduction des neumes, l'élaboration des chants ornés. Les modes sont désignés par les termes *protos, deuterios, authentos, plagios*; les signes neumatiques et les ornements *epiphonus, cephalicus, quilisma, ancus*. Et d'ailleurs, encore du temps de Charlemagne, les Grecs ne resteront-ils pas universellement considérés comme les vrais maîtres en musique, les instructeurs des Occidentaux? » Pour preuve, après avoir écrit ces lignes, Gevaert compare les identités mélodiques des hymnes *A solis ortu* et *Æterna Christi munera* avec l'invocation à la *Muse* et l'hymne à *Hélios*.

Troisième anneau de la chaîne : les dernières traces de la civilisation romaine ont disparu; plus de cirques ni de théâtres; rien ne subsiste plus du passé que la musique. On vit dans les cloîtres, où on travaille à inventorier, à trier et à classer les richesses mélodiques, héritage de dix siècles. C'est la période liturgique, d'où va sortir l'Antiphonaire, c'est-à-dire la collection des mélopées antiques restées depuis lors en usage dans l'Eglise catholique. Cette collection s'appelle le *Chant grégorien*, parce que Grégoire le Grand (590-604) représente le mouvement d'épuration contre les trop nombreuses évocations du « paganisme » que devait alors nécessairement présenter le chant chrétien, éclos, nous venons de le voir, en pleine ambiance de l'art profane.

Quatrième anneau : à dater de l'an 1000, les cinq siècles qui séparent Gui d'Arezzo de Palestrina : siècles de polyphonie

vocale, d'abandon progressif des cantilènes, des modes, de la technique et de l'idéal grecs; on peut dire que l'art antique est mort quand meurt Palestrina (1594), et qu'alors avec Monteverde, commence la tonalité moderne.

Curieuse observation : ils sont à peu près égaux ces quatre anneaux de l'immense chaîne qui lentement se déroule : période grecque, période gréco-romaine, période gréco-liturgique, période gréco-polyphone, chacune d'environ cinq cents ans. Que de destructions, que de bouleversements, de cataclysmes, invasions, massacres, pestes et famines pendant ces deux mille ans, tandis qu'indifférente notre petite planète tourne toujours et que triomphalement continue à rayonner sur le monde le soleil de la Grèce.

C'est donc à la fin du septième siècle que remonte l'Antiphonaire. Qu'est devenu le recueil type, le premier manuscrit grégorien? Combien a-t-il eu de copies, et ces copies, comment et quand ont-elles disparu? On ne sait. Comme nos plus vieux manuscrits ne datent que du neuvième siècle, comme pendant plus de deux cents ans la musique, avant d'être recueillie dans ces manuscrits, s'est transmise oralement, de vieux à jeune clerc, sans preuve ni contrôle d'aucune sorte, rien ne prouve que ces manuscrits ne contiennent pas de fautes et nous donnent toujours l'exacte version de l'hymnodie antique. Ce n'est point sans raison, d'ailleurs, que les musiciens se méfient instinctivement des manuscrits, car ils expérimentent chaque jour, hélas! la vérité de l'adage *errare humanum est*. Est-il compositeur n'ayant jamais livré d'olographe fautif?... Est-il correcteur sans peur et sans reproche?

Dernièrement l'Imprimerie nationale m'adressait un gros volume : *Hymnes et Chansons de la Révolution*, signé Constant Pierre; je l'ouvre à la page 254 et j'y découvre pour la seule *Marseillaise* vingt-six versions différentes!

« On voit bien clairement par ces exemples, dit l'auteur, que les premières éditions parisiennes n'ont pas été faites d'après le texte de Rouget de Lisle édité à Strasbourg. Elles ne peuvent dès lors avoir leur source que dans la tradition orale; la diversité des formules l'indique, car de telles divergences résultent inévitablement de ce mode de transmission... » Vingt-six versions pour une même page dont l'auteur est vivant, et cela dans un siècle d'imprimerie, et l'on nous demande de croire à la fidélité des textes!

Loin de moi tout sentiment d'hostilité envers les archivistes qui pieusement recherchent, étudient, comparent et collectionnent ces papiers précieux, pour nous en montrer les concordances ou les contradictions; que ferions-nous sans eux, et quels services ne

rendent-ils pas? C'est le procès du passé qu'ils instruisent; ils nous apportent les pièces à conviction; à nous de les critiquer ensuite, d'en signaler les erreurs, les taches accidentelles, les fautes qui se sont glissées çà et là au tournant du feuillet, en un mot de juger cette musique avec notre conscience de musiciens et de faire notre métier d'artistes.

Ici même, nous avons parlé du *Te Deum* et de la version consacrée par les siècles; nous avons vu que, sur la foi de quelques parchemins, les chartistes nous proposaient un *Te Deum* anémié et boiteux, *ad usum hemiplegicorum*, pour croyants attiédés. Nul doute que la version ne soit fautive, car elle ne peut se défendre esthétiquement. En l'étonnante mélopée, grammaire et syntaxe, dessin et composition, tout est grec, grec de ces temps héroïques où les poètes chantaient le soir pour remercier les dieux, après avoir, pour la patrie, risqué leur vie tout le jour. Hymne sacrée que scanda bien souvent sans doute, autour du Parthénon, la blanche théorie des vierges, tandis que perché sur l'échafaudage, Phidias déposait son ciseau, suspendant son travail pour écouter... Si grande, si noble, si pure qu'à l'heure dite, elle se trouva tout naturellement préparée au baptême. Synthèse de notre art; sans analogie ni lien quelconque avec n'importe quelle autre mélopée grégorienne; eschylienne de tonalité, beethovénienne de conception; architecturée comme une cathédrale avec ses tours encadrant le portail: à gauche, *Te æternum Patrem omnis terra veneratur*; à droite, *Et laudamus nomen tuum in sæculum*, deux tours géantes formant la ligne d'horizon.

Si la conscience archiviste croit devoir publier son texte malheureux, celle des musiciens ne cessera de réclamer jusqu'à ce qu'on ait publié le sien tout à côté, celui qui ébranla les voûtes de Notre-Dame lorsque Philippe le Bel et ses cinq cents chevaliers bardés de fer, bannières déployées, y entrèrent à cheval pour hurler leur victoire, celui de Rocroy, de Denain, d'Austerlitz et de Wagram. Si les deux textes paraissent côte à côte, chartistes et compositeurs seront également satisfaits, les premiers ayant fait leur devoir, les seconds ayant pu sauver au profit du trésor grégorien l'œuvre immortelle, le cri le plus enthousiaste, qui, depuis Eschyle, soit jamais sorti d'une poitrine humaine.

Quel but a poursuivi l'Église des premiers siècles en se montrant si musicale, en puisant à droite et à gauche dans le passé, en transformant et en s'assimilant non seulement l'hymnodie de la Grèce, mais encore la psalmodie et la vocalise des cultes de l'Asie? Ce but était double: d'abord de faire chanter les foules, et c'est à quoi était destinée la mélopée antique, comme le sont aujourd'hui

d'hui nos airs nationaux, nos refrains populaires, tous syllabiques, diatoniques, rythmés d'ordinaire, n'excédant jamais les limites de l'octave, c'est-à-dire la moyenne des voix; ensuite de faire comprendre à ces foules les textes saints, de les rendre perceptibles à un chacun. Et c'est ici le rôle du soliste; c'est alors qu'on a emprunté aux traditions syriennes.

Quand il s'agit de se faire entendre dans un grand vaisseau ou en plein air, quels que soient les poumons, la simple parole ne suffit pas; il faut user d'un artifice vocal. C'est ainsi que pour héler le passeur endormi sur la rive opposée, votre voix décrit, instinctivement, une parabole sonore; ainsi que l'officier prolonge, en filant le son, l'ultime de *Portéz... armes!* ainsi que du haut d'une tribune d'orgue, on ne perd pas une syllabe de l'évangile psalmodié au chœur (à près de 80 mètres de distance), et qu'il est difficile de suivre un sermon prêché à plus de 40 mètres. Voici une instructive observation que je trouve dans les Mémoires du général du Barail. Il s'agit d'une manœuvre de cavalerie à Bagatelle, en 1858 :

Quand les six régiments furent réunis, l'empereur se mit à la tête des troupes. Les règlements ont organisé une école d'intonation, qui a pour but d'apprendre aux officiers à scander et à rythmer leurs commandements, et l'empereur avait négligé d'aller à cette école. Aussi, bien que sa voix fût très forte, et que nous tendissions nos oreilles, nous eûmes toutes les peines du monde à le comprendre. Au commencement, cela n'allait pas mal; mais quand on prit des allures vives, le bruit des chevaux, le fracas de l'acier couvrirent la voix impériale... La confusion se mit dans cette masse de plus de 3000 sabres et, finalement, un régiment de carabiniers fut obligé de s'arrêter devant la Seine, pour ne pas aller finir la manœuvre au fond de l'eau.

Ecoutez, en revanche, la faible voix de l'enfant de chœur entonnant une antienne, on l'entend de partout.

Quand, à la place des étroites chapelles des premiers âges du christianisme, on se mit à construire les cathédrales gothiques, il fallut bien penser aux moyens d'y permettre la parole en la rendant saisissable pour sept ou huit mille auditeurs, et alors on nota les intonations, on prolongea les sons et, de plus en plus, on psalmodia. Le chant devint le véhicule de la voix, et le rythme de ce chant fut celui de la parole; quant au rythme purement musical, si l'on excepte quelques hymnes d'origine grecque mesurées à *trois temps*, il n'en était pas question, on n'y songeait pas.

\*  
\*\*

« Le monde n'appartient pas encore aux sectaires », me disait, il y aura bientôt un an, le comte de San Martino, directeur de l'Académie Sainte-Cécile<sup>1</sup>, « le Saint-Père vient de me faire appeler, quoique connaissant mes relations avec le Quirinal, parce qu'il sait que nous avons créé un cours de chant grégorien dans notre Conservatoire et qu'il s'inquiète de ce qui se passe à la Commission qui en ce moment révisé ce chant. Pie X est un grand esprit, très élevé, très généreux, très libéral... Il se plaint çà et là des idées qu'on lui prête, des propos que lui fait tenir telle ou telle coterie. « Je n'ai cherché qu'une chose, explique-t-il, « séparer l'église du théâtre et mettre un peu d'ordre dans le « chant religieux. »

En 1896, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, publiait dans son diocèse une ordonnance sur la musique religieuse, ordonnance d'une admirable sagesse :

La polyphonie classique se rattache assez bien au suprême modèle de toute musique sacrée qui est le plain-chant grégorien et, pour cette raison, elle mérite d'être jointe à ce chant dans les fonctions les plus solennelles de l'Eglise. L'Eglise a toujours reconnu et favorisé le progrès de l'art, en admettant au service du culte tout ce que le génie a su trouver de bon et de beau au cours des siècles, toujours cependant d'après les lois liturgiques. Parmi les divers genres de la musique moderne, celui qui paraît le moins propre à accompagner les fonctions du culte est le style théâtral qui, durant le siècle passé, eut la plus grande vogue, spécialement en Italie.

L'ordonnance qu'il avait jugée nécessaire sept ans auparavant, il l'adresse à l'Eglise universelle quand il est devenu pape (1903), sous le titre de *Motu proprio*. De plus, en présence des variantes entre les Antiphonaires, non seulement d'Italie, d'Allemagne et de France, mais des diocèses d'un même pays, il cherche à « mettre de l'ordre » dans le chant religieux et confie à un très vénérable bénédictin, dom Pothier, dont il suivait depuis longtemps les travaux archéologiques, le soin de préparer l'édition-type, le texte officiel du chant grégorien. « Votre édition de 1883, réimprimée en 1895, me paraît excellente, lui dit-il, revisez-la soigneusement, ce sera l'édition vaticane, *ne varietur*.

Au mois d'avril 1904, se réunit un congrès, à Rome, en l'honneur du centenaire de saint Grégoire; là, accourent des quatre points cardinaux tous les amateurs, tous les fantaisistes, tous les

<sup>1</sup> Le Conservatoire de Rome conserve avec une juste fierté son nom d'Académie Sainte-Cécile, qui lui a été donné jadis par Palestrina, son fondateur.

publicistes sans idées bien précises, attirés par l'espoir de se faire écouter, une cohue telle que le président, Mgr Duchesne, ne peut pénétrer dans la salle, le jour de l'ouverture. On s'ingénie, on parvient à décourager les plus encombrants, et l'on finit par pouvoir causer. Alors, dans ce congrès, commencent à s'établir deux courants, l'un s'inspirant des très libérales intentions du Saint-Père, l'autre plus despotique, et, chose singulière, tous les deux partent de Solesmes! « Dom Pothier, c'est vieux jeu », disent les néo-Solesmiens, qui finissent par s'agiter assez pour décider le Secrétaire d'Etat à nommer une commission dont ils espèrent devenir les maîtres, convoquant commissaires et consultants sans en aviser le président, obtenant voix consultative pour leurs partisans silencieusement introduits dans la commission, cherchant à constituer enfin, à leur profit, une majorité factice.

« Et voici qu'aujourd'hui se forme, chez les Bénédictins mêmes, disais-je dans mon précédent article, une autre école plus hardie, plus ambitieuse, plus autoritaire, qui déclare que le rythme est soumis à certaines lois par elle-même édictées, qui accentue suivant son bon plaisir, qui invente des signes, emprunte à la fois aux neumes et à notre système moderne, et veut nous imposer un régime dont il est difficile de dire s'il est plus traditionnel ou plus novateur. » (Lire à ce sujet le septième volume de Paléographie où se trouve l'exposé de ces doctrines peu scientifiques.)

Un beau jour, dom Pothier s'aperçoit que sa présence est beaucoup plus utile dans son monastère qu'à Rome, où il voit chaque jour diminuer son autorité; et, sans dire un mot, il rassemble tristement ses papiers et s'apprête à partir.

Par quel miracle Pie X en est-il avisé, c'est ce que nous ignorons tous, dom Pothier le premier. Indisposé par les lenteurs de la commission, par les propos qu'on lui prête, par l'interprétation fautive de ses idées dont les échos lui reviennent, le Pape s'informe et se trouve bientôt mis au courant de toute l'intrigue: « Plutôt pas d'édition vaticane que des faits de ce genre... » L'ordre est aussitôt donné de surseoir à tous travaux, à toute réunion nouvelle de la commission, et le 24 juin dernier paraît cette lettre du cardinal Merry del Val dont les termes ne s'expliquent que par la connaissance des faits racontés ci-dessus. Cette lettre remettait les choses au point où Pie X avait voulu les mettre en édictant le *Motu proprio*, avant la campagne commencée à Rome lors du congrès grégorien.

Impossible aux musiciens catholiques de se désintéresser de la question; depuis avril 1904, pendant ces dix-sept mois d'attente,

l'émotion grandissait parmi eux en proportion des bruits plus ou moins inquiétants qui de temps à autre leur parvenaient de Rome. En vérité, ils ne savaient rien de précis, les gens sérieux de la commission évitant de trahir une sorte de secret professionnel au sortir de leurs séances, et ceux qui intriguaient se gardant bien de parler.

Ainsi vivions-nous quand on m'annonçait dernièrement la visite d'un homme fort distingué, solide de cerveau, d'esprit complexe, à la fois littéraire et musical, le chanoine Moissenet, maître de chapelle de la cathédrale de Dijon : « Grande nouvelle, me dit-il, dom Pothier reste seul chargé de l'édition vaticane. — Alors la bonne cause triomphe? — Vous l'avez dit, c'est la bonne cause, puisque ce sont nos idées, c'est-à-dire que tous les systèmes, toutes les inventions, rythmes de fantaisie, accentuations de bon plaisir, pointillés, liaisons, articulations, prononciations bizarres, tout ce cartonnage est abandonné; que très patiemment, très prudemment, le Secrétaire d'Etat voulut bien écouter l'exposé de toutes ces théories ne reposant sur rien, afin de connaître le fond des choses et peut-être aussi d'étudier, par la même occasion, de juger le fond de l'âme des théoriciens...; c'est-à-dire, enfin, qu'un beau jour, il fit comprendre à ces « amateurs » qu'on se privait de leurs conseils... Mais je préfère vous parler de choses plus intéressantes. Vous regrettiez, jadis, dans le *Correspondant*, le parti-pris de Solesmes, d'en revenir aux notations neumatiques depuis longtemps abandonnées et, par cela même, peu faciles à lire pour le commun des mortels : eh bien! nous publierons, à côté de cette édition « savante », une édition *ad usum populi* en notation ordinaire; vous regrettiez l'oubli qui avait été fait d'inviter à nos travaux l'auteur de la *Mélopée antique dans le chant de l'Eglise latine*, eh bien! dom Pothier est allé voir Gevaert, à Bruxelles, et y est retourné...; vous déplorez la version qui fait chanter l'*Et laudamus nomen tuum* sur ce triste *la* substitué à l'*ut* magnifique, une tierce plus bas..., dom Pothier passera prochainement à Paris et vous parlera des raisons archéologiques qui lui donnent ce *la*, vous causerez et j'ai quelque idée que les deux versions paraîtront côte à côte... — Mais alors tout est beau et bon dans le monde de la musique, le mal est passé de mode, la vérité resplendit, c'est la grande joie, et il ne nous reste plus qu'à chanter à pleins poumons : *Vos omnes laudamus, nomina vestra veneramur!* — Non, chantez plutôt *Habemus Pontificem magnum*, vous pouvez même dire : *maximum.* »

# CONSALVI A PARIS EN 1814

---

Après avoir jeté les bases des négociations ultérieures tant sur le terrain politique que sur la question religieuse<sup>1</sup>, Consalvi se disposa à quitter l'Angleterre. Déjà, souverains et ministres étaient retournés sur le continent pour préparer le congrès de Vienne. Aussi, au lendemain d'une messe solennelle célébrée dans l'église de Saint-Patrice, à Londres, pour remercier Dieu de la liberté rendue au Souverain Pontife, le cardinal s'embarqua et parvint bientôt à Paris.

Son premier passage dans cette ville y avait été fort rapide; ce nouveau séjour, au contraire, se prolongea quelque peu, car nombreux étaient les objets qui réclamaient son attention. Bien que sa mission fût spécialement politique et dût avoir Vienne pour théâtre, les circonstances l'amenaient, partout où il passait, à y joindre d'autres questions que sa charge de secrétaire d'Etat et la confiance dont l'honorait le Saint-Père l'obligeaient à étudier. Il en avait été ainsi en Angleterre; il en fut de même en France, où la situation religieuse réclama son attention. Les esprits, dans les hautes sphères du clergé, étaient, en effet, fort émus, et la paix menaçait même d'être troublée par des faits dont l'ambassadeur pontifical remplit ses dépêches. Il sera peut-être utile de les résumer ici brièvement.

On se rappelle que, lors du Concordat, pour réorganiser l'Eglise de France sur des bases durables, Pie VII avait dû demander à tous les évêques la démission de leurs sièges. Cette grave mesure, acceptée ou subie par la plupart, avait néanmoins rencontré des résistances, et parmi les 84 membres du corps épiscopal, 36 refusèrent de s'y soumettre. Depuis 1801, la mort avait éclairci le nombre de ces derniers, réduit de moitié environ en 1814; mais pour les survivants le long temps écoulé, au lieu de désarmer leur opposition, avait fortifié leurs espérances et parfois aigri leurs

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1905.

prétentions. Les changements politiques vinrent aussitôt raviver les unes et les autres. En effet, attachés à la monarchie dont ils avaient partagé l'exil, ils voyaient dans la restauration du Roi l'aube de leur propre rétablissement et rentraient en France, la tête haute, — c'était assurément excusable, — mais le ton hautain, ce qui annonçait des orages. Ils ne craignaient pas de porter ouvertement le titre de leur évêché d'origine, alors même que le siège en avait été supprimé dans la nouvelle circonscription de 1801, et renvoyaient sans les décacheter, les lettres qui portaient la suscription d'ancien évêque. Ils se déclaraient les *purs*, pour se distinguer de ceux qu'ils appelaient avec dédain les *évêques du Concordat* et traitaient en intrus. Enfin, leurs vues ne tendaient à rien moins qu'à faire déclarer nul et non avenu tout ce que Pie VII avait conclu avec l'usurpateur temporaire du trône de France.

Maximes gallicanes, fidélité dynastique mal comprise, ambitions personnelles, ces sentiments se confondaient chez eux, et obscurcissaient à leurs regards prévenus les notions élémentaires du droit. Le Pape, assuraient-ils, n'avait jamais eu la puissance de les déposséder de leurs sièges et devait réparer cette erreur. Ils tenaient d'ailleurs « à sauver l'honneur d'un pontife aussi respectable », mais cette préoccupation même n'était-elle pas la plus ouverte déclaration qu'il y avait eu faute commise, et que le Pape était « un prévaricateur, mais un prévaricateur insigne », d'après le terme énergique de Consalvi, envers lequel on userait de *ménagements*. Aussi consentaient-ils à ce que le Saint-Père prit prétexte d'une nouvelle division à faire des diocèses pour demander leur démission à tous les évêques alors sur leurs sièges. En sorte que, tout en affirmant que le Souverain Pontife ne possédait pas le pouvoir de réclamer ces démissions en 1801, ils voulaient le contraindre à les exiger à nouveau en 1814, et, par une logique admirable, à réparer *la faute* en la commettant à nouveau. Ils s'imaginaient sans doute y trouver cette circonstance atténuante : qu'eux-mêmes seraient, et seraient seuls dispensés du sacrifice de se démettre. A cette condition la mesure leur plaisait ; mais elle aurait excité leur plus vive indignation, eût-on prétendu les contraindre à la subir également. Enfin, quand le corps épiscopal aurait ainsi été rendu à sa pureté primitive, ils comptaient bien rentrer en triomphateurs dans leurs églises cathédrales.

Les évêques qui proposaient ces vastes projets de réforme avaient à leur tête un homme dont l'influence constituait leur principale force : M. de Talleyrand-Périgord, ancien archevêque de Reims. Honoré de l'amitié particulière de Louis XVIII, il l'avait

mis dans les intérêts des opposants, et cela d'autant plus aisément que ce souverain se croyait tenu à protéger ceux qui, il faut bien le reconnaître, avaient agi en partie par fidélité monarchique. Aussi, dès le début, ces évêques cherchèrent-ils à tirer parti de sa bienveillance pour faire soutenir leur cause à Rome au nom du Roi. Le retour du Pape dans ses Etats appelait le rétablissement des relations diplomatiques; mais les prélats non-démissionnaires prétendaient obliger le Saint-Père à envoyer le premier un représentant à Paris. Il n'avait pas jugé bon, disaient-ils, de répondre à leurs « humbles doléances », — c'est ainsi, du moins, qu'ils qualifiaient des démarches qui auraient mérité un tout autre nom, — il convenait, à leur avis, d'attendre que le Pape fit les premiers pas, en leur adressant la réponse qu'il leur devait. L'extravagance de cette proposition fut facilement démontrée au Roi; le Pape n'avait-il pas déjà envoyé non seulement une, mais deux personnes pour le féliciter : Mgr della Genga, et qui, plus est, son propre secrétaire d'Etat?

Battus sur ce point, les évêques tentèrent de reprendre l'avantage en choisissant la personne de l'envoyé, et ils n'imaginèrent rien de mieux que de proposer un des leurs, M. de la Fare, ancien évêque de Nancy, qui avait refusé la démission de son siège. Louis XVIII ne consentit pas davantage à cette nomination qui eût été une impertinence et, après diverses hésitations, il désigna M. Le Cortois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo. A peine cette décision fut-elle connue, que M. de Périgord, assisté du conseil qu'il réunissait autour de lui, s'employa activement à faire du moins rédiger dans un sens favorable à ses visées les instructions du nouvel ambassadeur. Là encore il était trop tard, car le Roi, prévoyant la chose, en avait d'avance confié la rédaction au prince de Talleyrand. La ligne de conduite tracée au ministre n'était sans doute pas celle qu'auraient désirée les exaltés, mais elle s'inspirait pourtant des désirs du souverain, favorable en principe à leur cause. Comme point de départ, on exposait en longs développements les violences matérielles et morales dont le Pape avait été victime de la part de Bonaparte et qui viciaient, affirmait-on, dans leur fondement même, des décisions prises par contrainte. Tout était désormais changé.

Rétabli dans son pouvoir et son influence sur le monde chrétien, il est à présumer que le Saint-Père ne voudra pas maintenir ce qui avait été fait sous l'empire de la ruse et de la force. La nécessité des circonstances n'est plus la même pour lui, et les actes qui serviront de base à ses relations avec l'autorité royale ne doivent plus porter l'empreinte des violences que lui avait faites le gouvernement

antérieur... Le point d'où M. l'ambassadeur doit partir est que l'invasion des Français dans les Etats du Pape en 1797 étant l'origine de toutes les violences qui lui ont été faites ensuite, et ayant fait tomber cette enceinte de respect qui était sa première défense, tout, depuis cette époque, est à revoir et à réparer<sup>1</sup>.

La révision du Concordat et de l'ensemble des actes du Saint-Siège depuis 1797 est donc attendue du Saint-Père. En retour, « Sa Majesté est disposée à lui accorder ses bons offices dans toutes les questions qui tiennent à la puissance temporelle, mais l'ambassadeur aura soin d'employer toujours ce moyen avec la réserve que la délicatesse doit prescrire. » Il observera à l'égard du Souverain Pontife tous les égards et toute la déférence que commandent son haut caractère et la dignité de sa personne, mais il n'oubliera cependant pas de « prendre le langage qu'autorisent les libertés de l'Eglise gallicane quand les questions touchent à quelques prétentions du Saint-Siège ».

Il y avait, on le voit, dans ces instructions, quelques promesses et beaucoup de réserves. De même, la mission qui les emportait était composée de personnages de « calibres divers », comme disait Consalvi. L'ambassadeur avait un attaché parfaitement orthodoxe, et à « idées romaines », tel qu'Artaud, autrefois secrétaire de Cacault, puis du cardinal Fesch; il en avait aussi un à « idées gallicanes », l'abbé Hilarion, docteur en Sorbonne; enfin, M. de Salamon, évêque *in partibus* d'Orthosia, complétait ce singulier assemblage. Ce n'était d'ailleurs pas le moins curieux des négociateurs que ce prélat, chargé des affaires du Saint-Siège à Paris pendant la Révolution, dévoué sans doute, mais intrigant, et qui, par surcroît, se rendait alors à Rome comme auditeur de rote pour occuper un poste qui n'était pas vacant<sup>2</sup>.

L'ambassade était partie pour Rome le 7 juillet et c'est sur ces entrefaites que Consalvi arrivait à Paris. La situation dont il fut aussitôt le témoin était bien faite pour alarmer le négociateur du Concordat de 1801. Dès ses premières dépêches, de Bologne et de Turin, il avait signalé les dangers que présentait l'opposition des évêques non-démissionnaires; depuis lors elle avait pris un caractère plus violent, et l'envoi d'une mission chargée de négocier sur ce

<sup>1</sup> M. de Talleyrand citait encore comme violence le sacre de l'Empereur qui, « abusant du manque de liberté (du Saint-Père) le réduisit à se rendre à Paris pour la cérémonie ». Il est piquant de rapprocher de cette idée le fait que, comme on l'a déjà vu dans les instructions secrètes de Consalvi, le Pape était disposé à retourner en France pour sacrer également le Roi, si celui-ci le désirait.

<sup>2</sup> Il était occupé par un homme de haut mérite, Mgr Isoard, auquel on ne pouvait reprocher que d'avoir été nommé par Napoléon.

point compliquait la question. Le cardinal connaissait, en effet, la bonté du Souverain Pontife et craignait que sa condescendance ne laissât échapper quelques paroles ou n'acceptât quelques tempéraments incompatibles avec la gravité de la circonstance. Aussi crut-il de son devoir de s'éclairer lui-même, afin de pouvoir à son tour édifier sa cour sur ce qu'il convenait soit d'accepter, soit de proposer. Il y parvint au delà de toute attente. En effet, quand on compare au texte même des instructions remises à l'ambassadeur du Roi, que nous connaissons aujourd'hui, les renseignements que Consalvi adressait à Rome, on est frappé de leur analogie. La chose s'explique d'ailleurs, car, malgré toute l'in vraisemblance du fait, ce fut Talleyrand en personne qui servit d'informateur au cardinal. Le prince désirait-il par là témoigner au Saint-Siège un zèle qui n'avait pas toujours été aussi empressé? Ou bien n'éprouvait-il pas, comme on l'a pensé, quelque malin plaisir à battre en brèche par ses confidences la politique de l'abbé de Montesquiou, ministre des cultes, dont il était fort peu l'ami? C'est ce qu'il est impossible de dire. Quoi qu'il en fût, la communication était précieuse et le ministre du Pape dépêcha aussitôt un exprès, porteur sinon du texte, au moins du fond des instructions de M. Le Cortois de Pressigny, avec le détail des diverses demandes ou propositions qu'il était chargé de présenter, relatives à l'augmentation du nombre des diocèses, aux évêques non-démissionnaires qu'on désirait remplacer, aux évêques nommés par Napoléon auxquels on voulait que le Pape refusât l'institution, etc., etc. Ordre fut donné au courrier de brûler les étapes pour parvenir à Rome avant l'ambassadeur du Roi. Celui-ci avait déjà une avance de 5 jours, mais Giovannino fit si bien que, parti le 12 juillet de Paris, il remettait dès le 19 au matin ses dépêches au pro-secrétaire d'Etat qui connut ainsi, trois jours avant même l'arrivée de la mission française, les messages qu'elle apportait. Impossible de faire course plus rapide, écrit aussitôt Pacca, « on voit que même ceux qui servent Votre Eminence ont quelque chose de sa surprenante activité ».

Cette activité demeura sans cesse en éveil. De loin, Consalvi tint à prendre sa part de la négociation et le développement qu'il donne à ses comptes-rendus, les détails et pièces dont il les accompagne, ainsi que les plans qu'il suggère, montrent suffisamment que son opinion devait être la pensée directrice du Saint-Siège. Mais comme le conseiller était loin, la négociation traînait; le malheureux ambassadeur était au désespoir et il confiait au ministre son indignation en termes dont la naïveté fait quelque peu sourire.

Un homme d'une naissance médiocre, écrivait-il, tour à tour protecteur et protégé de Bonaparte, tient en échec pendant trois mois, aux yeux de toute la ville de Rome un prélat nommé par le Roi et que V. A. s'est plu à choisir dans le petit nombre de ceux qui, sans être fanatiques, ont bien mérité du Saint-Siège<sup>1</sup>.

Sans entrer dans le détail, un peu long, des dépêches que nous avons sous les yeux, nous nous bornerons à en extraire deux fragments intéressants, parce qu'ils résument en termes assez frappants, l'un le programme des évêques non-démissionnaires, l'autre les dispositions du gouvernement à leur égard. C'était entre ces deux éléments qu'il fallait combiner une entente; il importait donc de les bien faire connaître.

En ce qui touchait l'épiscopat opposant, rien ne pouvait donner une idée plus juste et plus attristante à la fois de ses dispositions que la lettre écrite par M. de Talleyrand-Périgord, à la suite d'un incident dont Consalvi envoyait le récit au cardinal Pacca<sup>2</sup>. On sait qu'une petite fraction de prêtres avait, lors de la promulgation du Concordat, refusé son adhésion au nouvel ordre de choses et conservé sa foi à ses premiers pasteurs. Quelques fidèles s'étaient joints à eux et ainsi s'était formé le groupement connu sous le nom de *Petite Eglise*, qui célébrait son culte dans des chapelles ou des lieux cachés. Le secret pouvait seul la tenir à l'abri des rigueurs du pouvoir, qui n'eût pas toléré pareille révolte contre les lois existantes. La chute de l'Empire et le retour des anciens évêques qui s'étaient dits et se disaient encore les seuls légitimes, diminua cette prudence en fortifiant les espérances; la petite secte releva la tête et s'agita si bien que, sur la plainte de quelques-uns des évêques de la Vendée, M. de Montesquiou, ministre de l'intérieur, dut élever la voix pour recommander l'ordre et la soumission aux autorités religieuses établies. L'ancien archevêque de Reims, un des chefs du mouvement, intervint également par une lettre, mais il fit entendre un appel à la paix sur un ton de guerre, invitant ses fidèles à une obéissance *provisoire*, en attendant l'issue des négociations pendantes entre le Roi et le Saint-Siège. L'exhortation à la soumission était accompagnée, du commencement jusqu'à la fin, de sentiments d'insubordination à l'égard du Souverain Pontife.

Ce document « a causé le plus grand scandale, s'écrie Consalvi, et a alarmé au dernier point le clergé et le peuple ». En pouvait-il être autrement? Pouvait-on sans émotion entendre un

<sup>1</sup> Cortois de Pressigny à Talleyrand, 3 octobre. Voy. aussi Feret, *le Concordat de 1816*. (*Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> juillet 1901.)

<sup>2</sup> Consalvi à Pacca, Paris, 25 juillet 1814.

prélat qui jouissait de toute la confiance de la cour émettre des propos tels que ceux que le cardinal rapporte avec une indignation non contenue :

Sa Sainteté, écrit Consalvi, a institué les nouveaux prélats de France et leur a assigné à titre définitif... les églises nouvellement créées, comme elle le fait pour les autres archevêques et évêques du monde entier. Or, Monseigneur les appelle de simples *délégués du Saint-Siège, vicaires apostoliques précaires et amovibles*. — Sa Sainteté a supprimé toutes les anciennes églises de France et interdit à leurs précédents titulaires l'exercice d'aucune juridiction. Or, Monseigneur, au contraire, appelle les anciens évêques *les seuls titulaires légitimes*, déclare qu'ils *peuvent remplir leurs fonctions dans leurs diocèses*, et que *beaucoup d'entre eux ont concédé aux délégués du Saint-Siège le pouvoir de gouverner leurs diocésains et autorisé ceux-ci à leur obéir!* — Le Saint-Père, dans ses bulles d'investiture, a ordonné, au nom de la sainte obéissance, au clergé et au peuple de recevoir les prélats qu'il institue comme *évêques et pasteurs*, et de dépendre d'eux en toutes choses. Or, Mgr de Talleyrand fait *plus grands éloges* des ecclésiastiques qui n'ont jamais voulu se soumettre à eux, les appelle des *ecclésiastiques vertueux, fidèles à leurs principes*, les traite de *confesseurs de la foi*, comme *supportant avec tant de courage et de persévérance l'horrible persécution qui, depuis tant d'années, les tient cachés ainsi que des scélérats, sans qu'ils puissent se montrer à la lumière du jour*.

Cet écrit, conclut Consalvi, est comme le programme de tous les autres évêques non-démissionnaires.

Mais quelle était, à l'égard de ce mouvement, l'attitude du gouvernement? C'est le second point sur lequel le secrétaire d'Etat appelait l'attention du Pape. Il avait eu divers entretiens avec plusieurs ministres, entre autres le prince de Talleyrand, mais il rapporte plus en détail une conversation échangée avec le ministre de l'intérieur, qui, en effet, est caractéristique. La thèse générale de M. de Montesquiou était celle que nous avons déjà lue dans les instructions de l'ambassadeur, c'est-à-dire la prétention que le Saint-Père n'avait conclu le Concordat que par force.

— Considérez-vous que le Pape fût libre dans ce qu'il a fait? demande ingénument le ministre.

— Mais sans doute, répond le cardinal interloqué; il l'a fait avec déplaisir et *à son grand regret*, mais librement.

— Non, insiste Montesquiou, Sa Sainteté n'a pu résister à la force.

Indigné, Consalvi reprit avec hauteur que la Providence semblait avoir conservé la vie au même pape et au même empereur, pour donner au monde une démonstration éclatante du contraire. Si

Pie VII, ajouta-t-il, avait pu, en 1809, résister à Napoléon, alors bien plus puissant, et préféré perdre son trône et sa liberté à s'allier à lui, c'était la preuve apparemment qu'il était et savait rester libre. Combien plus aurait-il su l'être en 1801 pour repousser le Concordat s'il avait cru que le bien de la religion l'exigeât!

Embarrassé, mais non vaincu par l'argument, le ministre changea ses batteries.

— Le Saint-Père, dit-il, justifiait son bref par ces mots : *necessitate temporum coacti*. Donc, il confessait lui-même qu'il agissait par suite de la *nécessité des temps*. Or, les temps sont maintenant changés; donc lui aussi peut changer les dispositions qu'il croyait alors nécessaires.

Le cardinal mit en pleine lumière l'erreur de ce sophisme. Ce fut en vain. Son interlocuteur reprit le même argument, mais, cette fois, en devenant insinuant.

— Le Saint-Père a très bien fait d'agir ainsi *à cette époque*; dénier au Pape le *pouvoir* de faire ce qu'il fit *dans ce cas*, bien que les principes s'y opposassent, est un excès de fanatisme. Mais il faut revenir aux principes et défaire ce qui a été fait alors. C'est précisément cette nécessité qui justifie la conduite actuelle des évêques non-démissionnaires, et la *constance* avec laquelle ils réclament.

Consalvi repartit vivement qu'il n'est *jamais* permis de manquer aux principes, que si le Saint-Père l'avait osé, au lieu d'avoir très bien agi, comme le disait le ministre, il aurait prévarié; mais qu'il ne l'avait pas fait, et que ce n'étaient nullement les principes que soutenaient les évêques non-démissionnaires. Puis, empruntant à son tour les arguments gallicans, il continua :

— Toutes les Eglises catholiques d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, d'Amérique, en un mot *toutes* ont donné leur assentiment à l'acte du Saint-Père et sont en communion avec les évêques du Concordat. Même l'Eglise gallicane l'a accepté, en grande majorité, puisque sur 136 évêchés 101 évêques ou chapitres ont donné la démission demandée. Par conséquent, l'Eglise entière a été d'accord avec le Pape. Comment donc oser dire que c'est dans les 36 évêques non-démissionnaires, aujourd'hui réduits à 10 ou 12, que réside toute l'Eglise catholique?

Montesquiou ne fit aucune réponse sérieuse à des raisons difficiles, en effet, à réfuter, mais insista, disant que le Saint-Père devait absolument demander leur démission à tous les évêques, sous le prétexte d'une nouvelle division à faire des diocèses, et que, de la sorte, on pourrait aussi exclure de l'épiscopat les prélats médiocres.

Le cardinal répliqua qu'il était vraiment bien étrange de demander au Pape de faire deux fois ce qu'on lui reprochait déjà si amèrement d'avoir fait une, et, de plus, de réclamer cette mesure sans pouvoir invoquer les graves motifs qui l'avaient autrefois justifiée.

— Oh! cet argument n'effraie nullement les bons gallicans, s'empressa de déclarer le ministre, parce que les évêques actuels sont des *évêques de circonstance*. Donc, le fait ne tire pas à conséquence.

Cette affirmation mit, on le devine sans peine, le comble à l'indignation du secrétaire d'Etat, qui, après la réponse qu'elle méritait, ajouta qu'au surplus, en dehors de toute autre considération, le Saint-Père ne s'était pas si bien trouvé d'avoir une première fois demandé ces démissions, qu'il pouvait s'attendre de nouveau à vingt ou trente refus, peut-être davantage, et qu'il ne lui convenait pas d'exposer sa dignité à cet affront. Quant aux mauvais évêques, il y avait, le cas échéant, d'autres moyens pour s'en défaire; mais il était probable que sous le gouvernement d'un roi religieux, ils ne tarderaient pas à changer eux-mêmes de note sans qu'il fût nécessaire de recourir à des rigueurs.

L'entretien se prolongea, dura deux heures entières, et, comme il en va souvent, s'acheva sans qu'aucun des interlocuteurs se fût convaincu. Consalvi n'en rapportait dans ses dépêches qu'une partie, car les dires du ministre ne faisaient guère que reproduire le sens des instructions dont le résumé avait déjà été adressé à Rome. Mais il crut répondre aux désirs du Souverain Pontife en exprimant, sur la solution à donner à ce difficile problème, les vues que lui inspirait à lui-même la connaissance des personnes et l'examen sur place de la situation.

En homme d'action, il estimait que tout retard semblerait de la faiblesse, et que la moindre faiblesse serait une lourde faute. L'audace des opposants et leurs prétentions, que rien n'était encore venu arrêter, portaient déjà des fruits. Ils parlaient si haut, qu'on se prenait à les écouter; et ne voyait-on pas déjà même des évêques qui, lors du Concordat, avaient donné la démission de leurs sièges, reprendre le titre de leurs anciens évêchés, tout comme si le nouvel ordre de choses avait rétabli le passé? Pour empêcher que le désarroi des esprits ne devint complet, il fallait donc agir avec fermeté et sans délai. A plusieurs reprises dans ses dépêches, Consalvi insiste sur cette double nécessité. Les principes étaient attaqués et réclamaient prompt justice; mais, inflexible sur le fond, il se montrait conciliant en ce qui concernait les hommes et le rigorisme du canoniste était, dans ses

conseils, heureusement tempéré par les accommodements du diplomate. On en va d'ailleurs pouvoir juger.

En premier lieu, il importait d'exiger des évêques, dont l'opposition avait été depuis tant d'années et demeurait encore si violente, une réparation de cette attitude. Sans aller jusqu'à une humiliation inutile, cette amende honorable honorerait, tout au contraire, ceux qui la feraient; elle devait être aussi publique que l'attaque avait été ouverte.

Des motifs de haute convenance, d'autre part, interdisaient que les évêques ainsi rentrés en grâce auprès du Saint-Siège, fussent, comme ils le réclamaient, rétablis dans leurs anciens évêchés. Pouvait-on renvoyer les prélats qui les occupaient très légitimement pour le bon plaisir de ceux qui, pendant quinze ans, avaient vécu dans l'opposition? On n'eût pas manqué de voir, ou au moins de chercher une tardive justification de leur résistance dans cette mesure qui, par ailleurs, mettant aux prises dans chaque diocèse les partisans de l'ancien évêque et les adhérents du nouveau, eût excité le désordre que précisément on s'efforçait d'éteindre. Mais, afin de satisfaire aux exigences du moment et d'utiliser les services des vétérans de l'épiscopat, le cardinal proposait soit de procéder à de nouvelles circonscriptions, soit même d'élever ces évêques à des archevêchés. Une seule exception pourrait être admise en faveur de M. de Talleyrand qui, séparé de son archevêché de Reims, se verrait, du même coup, privé des dignités de duc et pair attachées à ce siège et, en particulier, dépouillé du traditionnel honneur de sacrer le Roi. C'étaient là beaucoup de sacrifices à exiger à la fois de ce prélat, et la situation qu'il occupait dans les faveurs du souverain et à la tête du parti opposant semblait, au contraire, conseiller quelques tempéraments. Mais la transaction était, dans son cas, assez facile, car il n'avait pas été nommé d'autre titulaire à Reims, qui n'était même plus un évêché. Rien n'empêchait donc qu'on permit à M. de Talleyrand de jouir de privilèges que nul autre membre de l'épiscopat ne viendrait lui disputer.

Toutefois, la condition absolue et *sine qua non* de chacune de ces réintégrations serait que les évêques qui en bénéficieraient fussent installés sur leurs sièges en vertu de bulles nouvelles. Cette formalité, en effet, constituait un titre nouveau à la prise de possession et supprimait, du même coup, toute idée de restitution ancienne. Pour ce motif-là même, elle était mal vue des évêques non-démissionnaires. Mais le secrétaire d'Etat n'admettait aucune restriction à cette exigence, et entendait que nul ne pût s'y soustraire.

Tel était, à son avis, le plan à adopter et à poursuivre sans aucune hésitation. Et pourquoi, en effet, hésiterait-on? Qui pouvait-on craindre? Le Roi? Assurément, il se montrait favorable à des évêques qui pendant vingt-cinq années avaient partagé ses malheurs, et parfois suivi son exil; mais il était plein de respect pour le Souverain Pontife, avec lequel il ne romprait certainement pas sur ce terrain.

La cour? Elle chercherait sans nul doute à obtenir toutes les concessions possibles, mais n'irait pas au delà d'une tentative.

Les évêques démissionnaires lors du Concordat? Ceux-là étaient violemment excités contre leurs anciens collègues par lesquels ils étaient reniés et tenus à l'écart.

Les évêques nouveaux? Comment n'auraient-ils pas été indignés d'être repoussés ainsi que de vrais intrus par leurs prédécesseurs?

L'opinion publique, enfin, se soulevait à la vue de ces huit ou dix évêques mécontents aspirant à tout régenter, de cette poignée d'hommes prétendant faire déclarer nuls tous les actes accomplis en France sans leur participation, ce qui allait jeter partout le trouble et l'incertitude.

La conclusion de tout ceci, ajoute Consalvi, c'est qu'il suffit que le Pape *tienne bon* et parle *clair et net*. Si on consent à écouter de longs discours, si on répond des paroles vagues, toute cette affaire peut être perdue et compromettre gravement l'autorité et l'honneur du Saint-Siège.

Le cardinal craignait surtout, ici encore, les moyens termes et les demi-mesures qui pourraient être imaginés par l'habileté de l'ambassadeur et acceptés par la bonté du Souverain Pontife. Aussi, dans chacune de ses dépêches, renouvelle-t-il ses conseils de fermeté, trouvant, pour accentuer sa pensée, des termes chaque fois plus pressants, on pourrait presque dire plus impératifs :

Dans les circonstances actuelles, notre seule et unique arme est l'énergie la plus absolue... Si nous ne nous faisons pas craindre, nous ne ferons et n'obtiendrons rien.

Et ailleurs encore : les ménagements, dans le cas présent, loin d'être opportuns seront désastreux, le Saint-Siège se déshonorera, son autorité sera avilie, le corps des évêques français rebuté et les fidèles surpris, pour ne pas dire plus, de la conduite de Rome.

Puis, comme étonné lui-même de la liberté de son langage, Consalvi s'arrête et reprend :

Je sais que je m'attire peut-être beaucoup de défaveur en écrivant ceci, mais je m'y crois tenu par mon devoir. J'en demande pardon, et maintenant que *functus sum officio meo*, je me renferme dans ma douleur et je me tais <sup>1</sup>.

Le cardinal ne s'attira, par cette déclaration, aucune défaveur, et le pro-secrétaire d'Etat s'empressa de lui en donner l'assurance. Le Pape appréciait ses vues, écrivait Pacca, et partageait ses opinions; s'il témoigne de la bonté aux personnes, il ne cédera pas d'une ligne en tout ce qui touche à ses devoirs, son honneur et sa dignité.

Peu après, Le Cortois de Pressigny arrivait à Rome. Il y montra et y trouva également bon visage, d'autant plus que les premiers messages dont il était chargé étaient des plus obligeants. Par suite d'une méprise, il arrivait sans ses lettres de créance, ce qui retarda sa première réception, mais dans un pli ministériel qu'il fit voir, le prince de Talleyrand lui écrivait que sa nomination était celle que le Roi avait tenu à faire en premier lieu, afin de témoigner des égards tout particuliers envers le Saint-Père. L'ambassadeur vit donc le Pape d'abord en audience privée, puis officiellement, et quand il manifesta le désir d'aborder le terrain des affaires, une commission composée du cardinal di Pietro, du P. Fontana et de Mgr Sala, fut chargée d'étudier la situation. La solution devait d'ailleurs se faire encore attendre quelque temps, et le Concordat de 1816, résultat de longues négociations, n'eut, on le sait, qu'une éphémère durée.

Mais, tout préoccupé qu'il fût de ces graves difficultés, Consalvi ne perdait pas de vue l'objet principal de sa mission, et les dépêches qui sont sous nos yeux abondent en détails sur les négociations que le roi Murat cherchait depuis longtemps à ouvrir avec le Pape par son entremise. Ce prince avait un intérêt évident à s'entendre avec le Saint-Siège. Non content, en effet, d'occuper le trône de Naples, il rêvait l'Italie une et forte, et avait demandé à Napoléon de lui confier, plutôt qu'à Eugène de Beauharnais, cette vaste conquête. Déçu de ce côté, il s'était retourné vers l'Angleterre et l'Autriche et avait conclu, avec cette dernière, à Naples, le 11 janvier 1814, un traité qui, sous la clause qu'il s'unirait aux alliés en leur fournissant 30 000 hommes, lui garantissait la possession intégrale de son royaume et un accroissement de population de 400 000 âmes à prendre dans les Marches d'Ancône, c'est-à-dire dans les Etats du Pape. Le retour du Souverain Pontife contrariait étrangement

<sup>1</sup> Consalvi à Pacca, Paris, 17 août 1814.

ces projets. Après avoir espéré le détourner de Rome, ou tout au moins l'y renfermer dans d'étroites limites<sup>1</sup>, il voyait, non sans effroi pour ses ambitions, Pie VII réclamer les provinces mêmes qu'il occupait. Aussi s'efforça-t-il sans retard de trouver un accommodement.

Dès son séjour à Londres, Consalvi avait reçu la visite du prince de Cariati, ministre de Murat à Vienne, qui venait à lui, porteur de très obligeantes paroles. Mais s'il affirmait à diverses reprises le vif désir du Roi de vivre en bonne harmonie avec le Saint-Père, il ne manifestait aucune intention de sa part d'évacuer les territoires contestés. Tout au contraire. Ces possessions, objectait-il, avaient été enlevées, non au Pape, mais aux Français qui en étaient alors les maîtres; elles étaient la juste récompense des services rendus par le Roi, sans l'aide duquel les alliés n'eussent pas remporté la victoire; puisque le Saint-Siège avait déjà perdu les Légations et Avignon, ne pouvait-il donc faire l'effort d'un nouveau sacrifice?

Devant ces arguments, faciles à détruire, le secrétaire d'Etat crut nécessaire de mettre immédiatement la question au juste point, et, ainsi qu'il l'avoue, de « faire peur » à son interlocuteur, qui ne manquerait pas d'en écrire à sa cour et au prince de Metternich.

Consentir à la perte de cette province? lui dit-il aussitôt. Que le Roi soit bien persuadé que le Pape ne le fera jamais, jamais, jamais, et qu'il ne souffrira même pas en paix qu'on ne la lui restitue pas... Si le Roi est mille fois plus fort que le Pape, au point de vue matériel, le Pape est mille fois plus fort que le Roi par la force de l'opinion..., le Pape n'a rien à craindre du Roi, parce qu'aucune puissance ne tolérerait un attentat contre lui..., et quand même personne ne se lèverait pour sa défense, s'il était menacé d'un coup de main, eh bien! il s'embarquerait à Civita-Vecchia pour la France, pour l'Espagne, l'Allemagne ou la Russie, au besoin encore pour la Turquie. Dût il enfin être emmené prisonnier à Naples, il saurait résister comme il a su résister à Paris, mais il se servirait alors de toute sa puissance, et Sa Majesté ne peut même pas calculer quels en seraient les effets<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dans un curieux entretien qu'il eut avec le comte de Mier, ministre d'Autriche à Naples, en novembre 1813, il lui dit qu'il savait l'intérêt que sa cour portait au rétablissement du Pape, mais demanda s'il était indispensable qu'il eût Rome. Ne pourrait-on le transporter dans quelque autre ville d'Italie ou d'Allemagne? Comme le ministre combattait vivement cette idée : « Si l'on veut replacer absolument le chef de la religion catholique dans son ancien siège, reprit-il, est-il nécessaire qu'il possède la même étendue de pays? La politique même ne doit-elle s'y opposer? La ville de Rome, avec un joli arrondissement, un bon et sûr revenu et beaucoup d'encens devrait suffire au Saint-Père. (Voy. Weil, *Le prince Eugène et Murat*, II, 535 et annexes).

<sup>2</sup> Consalvi à Pacca, Londres, 18 juin 1814.

L'écho de cet entretien parvint sans doute à Naples, car lorsque, peu après, le duc de Campochiaro reprit, à Paris, la négociation, le ton en était déjà adouci. Murat proposait, cette fois, de renoncer aux droits que lui conférait son traité avec l'Autriche et de rendre les Marches, mais à condition que le Pape lui donnât l'investiture du royaume de Naples.

Cette restitution était ardemment désirée et Consalvi avait hâte de l'obtenir, car moins les revendications qu'il aurait à porter à Vienne seraient nombreuses, plus elles auraient chance d'être admises. Toutefois, la condition qu'imposait le Roi lui semblait inacceptable : le Pape, qui avait autrefois donné l'investiture à Ferdinand, ne pouvait aujourd'hui sanctionner la prise de possession de son successeur, alors surtout que celui-ci n'avait encore été reconnu par aucune des puissances et que le Congrès de Vienne allait sous peu devenir l'arbitre entre les deux souverains. En vain Murat insistait-il; en vain, pour obtenir un appui précieux de cette reconnaissance, promettait-il d'être plus complaisant que Ferdinand, de rétablir les vieux usages, et de se montrer le modèle des voisins, Consalvi ne cédait pas. Bien au contraire, il multipliait, dans sa correspondance avec Rome, les conseils de résistance, et au besoin même d'action, rappelant au Saint-Père qu'il possédait non pas une, mais trois armes plus puissantes l'une que l'autre pour « faire faire de sérieuses réflexions à Joachim » : l'excommunication; ou bien un manifeste énergique contre lui, adressé non seulement à toutes les cours, mais à l'Europe entière; ou enfin, un appui à donner à Ferdinand qui s'efforçait alors de « faire sauter en l'air » l'usurpateur de son trône. Il faut faire bien entendre que « prendre l'un ou l'autre de ces partis est pour le Saint-Père l'affaire de vingt-quatre heures..., et que si on tarde encore à lui rendre complètement les Marches, Bénévent et Pontecorvo, Sa Sainteté, lassée et irritée à l'excès, se décidera à agir <sup>1</sup> ».

Toutefois, le secrétaire d'Etat comptait que la menace seule suffirait, et il l'espérait d'autant plus vivement que les moyens violents pouvaient aussi présenter de graves inconvénients. Outre qu'ils indisposeraient l'Autriche, alors favorable à Murat, il ne fallait pas oublier que le Congrès maintiendrait peut-être ce prince dans son royaume, et un roi guerrier, à la tête de 60 000 hommes et dans de fortes positions, était un voisin avec lequel il était toujours préférable de se trouver d'accord.

La prudence était conseillée encore par d'autres motifs. En effet, l'incertitude était grande en ce qui concernait les destinées

<sup>1</sup> Consalvi à Pacca, Paris, juillet et août 1814.

futures de l'Italie. L'idée d'en former un royaume unitaire prenait racine, et plusieurs s'offraient à tenter l'entreprise. Murat, on le sait, se plaçait en première ligne et, déjà soutenu par l'Autriche, croyait aussi pouvoir espérer l'appui de l'Angleterre. Cette puissance, en effet, estimait prudent de constituer dans la Péninsule un Etat fort, et capable de résister à toute nouvelle ambition française. La Lombardie et Venise demeureraient à l'Autriche; le Pape, dont la souveraineté temporelle était reconnue comme un principe nécessaire, conserverait aussi au moins une partie de ses Etats, ce que l'on désignait par la formule vague : *un stato competente*; mais les autres principautés seraient englobées dans une grande unité <sup>1</sup>. Déjà le gouvernement anglais avait adhéré au traité de Naples qui agrandissait les Etats de Murat. N'était-il pas aussi à craindre que ce souverain trouvât ailleurs de nouveaux appuis?

C'est l'inquiétude que trahissent les dépêches par lesquelles le cardinal Pacca répond, de Rome, à Consalvi. Il lui signale de fréquentes communications entre Naples et l'île d'Elbe. Une lettre interceptée par le légat de Viterbe a paru suspecte, et par des rapports secrets, on apprend que l'île est hérissée de canons, et que, si la garde impériale et les mameluks de l'empereur ne sont pas très nombreux, on enrôle activement.

Napoléon veille parfois la nuit entière, mais ses lettres ne passent jamais à la poste...; il n'envoie aucun courrier ouvertement..., souvent il harangue les gardes impériaux, les excitant par la promesse qu'ils reverront bientôt les beaux jours du passé... Le 2 juillet, parut à l'horizon un bâtiment de guerre qui mit à la mer une embarcation chargée d'hommes et quand elle arriva à terre, on reconnut que l'équipage était turc. Un personnage en descendit, portant un très large pantalon, un turban de toute richesse et des armes enrichies de pierreries. Il fut reçu avec grand honneur, conduit au palais, s'entre tint pendant deux heures environ avec Napoléon, puis repartit, accompagné d'une suite nombreuse de la cour, jusqu'à l'embarcation qui mit aussitôt à la voile. Napoléon, après cette entrevue, veilla et écrivit toute la nuit.

Peu après, on apprit que l'équipage supposé turc était un équipage napolitain déguisé.

Désormais, écrit à nouveau Pacca, ce n'est plus un mystère que Napoléon entretient une correspondance suivie avec son cousin de

<sup>1</sup> Le ministère anglais envoyait à cette époque en Italie un émissaire secret, du nom de Moore, homme adroit et capable, qui, voyageant sous le prétexte d'affaires, avait pour mission d'étudier, dans les principales villes, l'état des esprits sur la question de l'unité.

Naples et médite et concerte le plan d'une nouvelle guerre dans laquelle il sera le premier acteur de la tragédie... Les allées et venues des bâtiments turcs, mais présumés napolitains, avec lesquels Napoléon a des intelligences, continuent. Un mameluk à son service, pris de vin, disait, il y a peu de jours, qu'il irait bientôt boire de meilleur vin sur la terre ferme de l'Italie <sup>1</sup>.

Le 30 juillet, un brick, armé de dix-huit canons, portant pavillon de l'empereur, se présenta devant Civita-Vecchia, salua de vingt et un coups le fort qui lui répondit, et demeura plusieurs jours dans le port. On pensa qu'il venait pour prendre à son bord M<sup>me</sup> Lætitia, qui déjà était partie pour l'île d'Elbe par une autre voie. Le brick reprit la mer, mais l'équipage, lorsqu'il était descendu à terre, avait tenu des propos qui « mériteraient une punition exemplaire », écrit Pacca.

Bientôt on intercepta des lettres originales du général Bertrand au cardinal Fesch, prouvant des rapports entre celui-ci, Napoléon et Murat. Aussi quand ce cardinal vint, quelque temps après, trouver le Souverain Pontife, comme pour lui demander la permission de se rendre à Naples, ne reçut-il pas une réponse très encourageante : c'était à lui de juger, lui dit le Saint-Père, s'il convenait qu'il fit ce voyage. Fesch sollicita ensuite l'autorisation de faire venir à Rome Joseph et Jérôme Bonaparte. Mais, à cette parole, le Pape l'arrêta aussitôt et répondit fort nettement qu'il avait de bonnes raisons pour qu'il n'en fût rien <sup>2</sup>.

Le cardinal, dit Pacca, avait un aspect sombre, quoique obséquieux dans ses manières. Peut-être cela tenait-il à des remords de ses correspondances coupables ou à quelque crainte qu'elles ne vissent à être découvertes. On dira ce qu'on voudra, mais de tout cela il ressort clairement qu'Elbe est le foyer des machinations de toute l'Italie.

Et le pro-secrétaire d'Etat ajoutait avec un soupir :

Ce serait une œuvre sainte de mettre à exécution ce que le prince de Metternich vous a dit au sujet d'une autre résidence à donner à Napoléon ; tant qu'il ne s'éloignera pas, nous serons toujours dans les palpitations et dans l'effroi <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pacca à Consalvi, Rome, 16 juillet, 6 août 1814.

<sup>2</sup> Vers le même moment, Lucien, à force d'insistances, était parvenu à obtenir du Pape le titre de prince romain. Mais cette mesure avait provoqué de vives réclamations. Louis XVIII lui-même s'en était plaint à Consalvi, et le *Journal des Débats* (18 août 1814) avait reproduit un article du *Courrier de Londres* résumant l'opinion générale en ces termes : « Les honneurs conférés à cette famille sont une offense au monde entier. » Il n'y avait là rien d'encourageant pour de nouvelles faveurs.

<sup>3</sup> Pacca à Consalvi, 20 septembre 1814.

On conçoit, en effet, que ces diverses rumeurs ne fussent pas de nature à inspirer une parfaite sécurité. A ces communications, Consalvi répondait par un jugement qui, bien que contredit par la suite des événements, n'en est pas moins curieux à relever :

A mon avis et bien que je puisse me tromper, les manœuvres supposées dans l'île d'Elbe sont plus à craindre pour l'Italie que pour la France. Ici, tous ceux qui peuvent faire une nouvelle révolution se sont trop compromis... pour ne pas être sûrs de laisser leur tête si Napoléon redevenait empereur; aussi préfèrent-ils en avoir un autre, ou tout au plus son fils avec une régence; ils ne veulent absolument pas de lui. Mais, en Italie, il n'en est pas de même. Les révolutionnaires ne se sont nullement compromis à son égard, et comptant sur son génie militaire, il se peut très bien qu'ils veuillent le remettre à la tête du *royaume unique* de toute l'Italie, vers lequel ils soupirent tellement <sup>1</sup>.

Ils ne se bornaient pas, en effet, à soupirer, et Consalvi ne dut pas rassurer son correspondant quand, quelques jours plus tard <sup>2</sup>, il lui communiquait le plan d'une insurrection générale en Italie pour la constitution de ce royaume unique. Le mouvement n'avait d'ailleurs rien de commun avec la tentative de Murat. C'était un effort nouveau et un nouveau danger. Formée des éléments révolutionnaires qui craignaient le retour dans leurs Etats des princes contre lesquels ils s'étaient révoltés, la conjuration avait des ramifications étendues sur toute la Péninsule et des points d'appui dans les principales villes : Milan, Venise, Turin, Gênes, Rome. Elle groupait les mécontents et les ambitieux de toutes les classes et menaçait chacun des souverains, Murat comme l'Autriche, le Pape aussi bien que le roi de Sardaigne.

On veut tout réunir sous un seul gouvernement *italien*, écrit Consalvi, bien qu'on ne soit pas encore parfaitement d'accord sur sa forme, ni sur son nom, les uns voulant un *Roi d'Italie*, les autres un *Empire romain*, d'autres une *République romaine*... Dans l'exaltation des idées courantes et des passions, ce plan est devenu en Italie un *plan national*. Le centre des préparatifs est à Londres. On y a réuni des délégués de la Vénétie, du Milanais, de Bologne, des Romagnes, qui viennent affirmer que l'opinion est unanime à réclamer l'unité de l'Italie <sup>3</sup>. Ils ont de grands et puissants soutiens, non auprès

<sup>1</sup> Paris, 25 juillet 1814.

<sup>2</sup> Paris, 17 août 1814.

<sup>3</sup> Consalvi conseillait assez habilement, en réponse à ces manœuvres, d'envoyer à Londres d'autres députations pour exprimer, à leur tour, les sentiments des populations fidèles au Pape. « Les délégués (révolutionnaires) cherchant à gagner les membres de l'opposition, il faut fournir au gouvernement anglais les moyens de leur résister, et rien ne peut y con-

du gouvernement qui a de toutes autres visées et tendances, mais dans le parti de l'opposition.

L'exécution du plan était fixée au commencement d'octobre. Mais la découverte qu'en fit la cour de Vienne déconcerta les vues des meneurs, et l'Autriche s'employa activement à combattre leur action. L'ambassadeur de l'Empereur vint sans retard s'en entretenir avec Consalvi qui écrivait aussitôt à Rome :

« J'ai compris que sa cour, qui voit le danger de perdre ses possessions en Italie, voudrait s'appuyer de l'influence du Pape, avoir cause liée et s'unir étroitement à lui pour la défense commune. Cette circonstance peut être très favorable à nos intérêts... », lors de l'attribution que fera le Congrès des Légations.

Le moment était venu, en effet, où cette grande assemblée allait se réunir. Consalvi, retenu jusqu'alors à Paris par l'affaire des évêques non-démissionnaires, ne pouvait plus tarder à partir pour Vienne, où le prince de Metternich tenait à s'entendre avec lui avant l'ouverture des délibérations.

Mais à quel titre le secrétaire d'Etat se présenterait-il au Congrès? La question était délicate et incertaine. L'article xxii du traité de Paris stipulait que *toutes les puissances qui avaient été engagées de part et d'autre dans la guerre* enverraient des plénipotentiaires à Vienne. Or, le Saint-Père n'était pas du nombre. Sans doute il avait plus que tout autre souffert des guerres qui lui avaient ravi tous ses Etats, mais moins que personne il y avait pris part, et il ne pouvait accepter de se ranger parmi ceux qui, faisant la guerre, semblent toujours aspirer à des conquêtes. Il était dépouillé, et il convenait qu'il parût comme tel. Consalvi avait soumis l'objection au prince de Talleyrand. Celui-ci d'abord « parut un peu embarrassé, puis il finit par dire que vraiment cette expression était *vague*, et que *peut-être* l'avait-on employée précisément pour admettre ou ne pas admettre au Congrès ceux qu'on voulait ou ne voulait pas y

tribuer davantage que de lui faire entendre d'autres délégués disant le contraire. Si le gouvernement anglais, à la fois pour favoriser le Pape et pour rester fidèle à la politique commune à tous les gouvernements de ne pas accepter que le Pape soit sujet de personne, n'adhère pas au royaume unique en Italie en tant que le Pape serait par là dépossédé de ses Etats, il pourrait néanmoins y adhérer indirectement en ne faisant pas rendre au Saint-Siège les Légations dont le Royaume aurait besoin pour se consolider. Il est donc très utile de « déjouer cette cabale, en faisant voir à Londres comme à Vienne ceux qui demandent à demeurer sujets du Pape, et qui, par conséquent, prouvent que le désir d'un royaume unique n'est pas unanime. »

admettre<sup>1</sup> ». Mais, après cette énigmatique réponse, il opina pour que son interlocuteur siégeât comme *membre* du Congrès; le prince de Metternich et lord Castlereagh insistèrent dans ce sens. Consalvi hésitait toutefois, considérant d'autre part que s'il y figurait comme plénipotentiaire, il serait peut-être appelé à signer des protocoles qu'il ne pourrait approuver, s'ils ne faisaient pas droit aux revendications du Saint-Siège. Ne valait-il pas mieux envoyer Mgr della Genga, ou Mgr Severoli, le nonce de Vienne, comme plaignants devant le Congrès, afin de ne pas engager l'avenir? Le secrétaire d'Etat, après avoir longuement correspondu sur ce sujet avec Rome, se réserva de prendre une décision quand, sur le théâtre même des événements, il aurait, ainsi qu'il le disait, exploré l'horizon. Pour prévoir toutes les éventualités, Pacca lui adressa des pleins pouvoirs pour lui-même et pour chacun des deux prélats, le laissant, de la part du Saint-Père, juge d'en faire l'emploi qu'il croirait le plus opportun. Quant à la ligne de conduite à suivre, la même liberté lui était accordée, et cette confiance était, il faut le reconnaître, bien placée. Aussi n'est-ce guère que pour suivre les traditions que le Sacré-Collège fut consulté, et le pro-secrétaire d'Etat résumait ainsi l'avis exprimé par la majorité, en ce qui touchait l'adhésion à donner aux décisions du Congrès : — « Signer, si on rend tous les Etats — signer et protester, si on les rend en partie, — protester et partir, si on ne rend rien<sup>2</sup> ».

Le 18 août 1814, Consalvi eut audience de congé du Roi et de Monsieur; aussitôt après il prenait la route de Vienne, se hâtant vers ce Congrès qui devait n'être qu'une « coalition de paix », suivant l'euphémisme du prince de Talleyrand, mais où le secrétaire d'Etat de Pie VII allait encore soutenir, pour le service de l'Eglise, des luttes acharnées<sup>3</sup>.

Vicomte DE RICHEMONT.

<sup>1</sup> Consalvi à Pacca, Calais, 9 juin 1814.

<sup>2</sup> Pacca à Consalvi, 24 juillet 1814.

<sup>3</sup> Je tiens à exprimer ici tous mes remerciements à Mgr P. Wenzel, sous-archiviste du Saint-Siège, dont la constante obligeance a facilité ce travail.

# LA BOURRASQUE

---

## I

Ce matin de printemps, les petits vieux, assis comme d'habitude sur un des parapets de la halle, s'entretenaient des affaires de leur commune, Agde, en Languedoc. Ils ne faisaient point de bruit, entre deux piliers de pierres de taille, dans l'ombre de l'église rougeâtre, dont la tour, juchée sur une terrasse à créneaux, domine les dunes, les plaines mouillées de marécages, les étangs bleus que relie, à sa terminaison, le canal du Midi. Au milieu d'eux, tous hâlés par le vent du large ou rongés par l'humidité des boutiques, Tourdel, le maire, donnait, avec sa haute corpulence, son visage sanguin, l'impression d'une force saine et tranquille. Agé de cinquante ans à peine, Tourdel avait amassé quelques rentes dans le commerce des draps : il était aussi fier de son passé de travail que les descendants des familles nobles, d'ailleurs inconnues dans Agde, le sont de leur naissance. Depuis dix ans qu'il gouvernait la ville, on n'avait qu'à se louer de son dévouement. Agde ne pouvait, avec les ressources de la pêche et des meuneries, connaître l'opulence ; mais elle vivait sans un sou de dette, tous ses enfants unis dans la concorde.

Tourdel, aujourd'hui, n'avait pas son assurance ordinaire. Il soufflait à plusieurs reprises, comme lorsqu'il était las de marcher par les dunes de sable qui, de la ville à la mer, s'étendent durant quatre kilomètres. C'est que Marthe, sa fille, une belle plante issue de ce terroir phocéén, lui donnait du souci. Marthe, que sa pauvre mère et les dames du pensionnat Saint-Etienne avaient élevée jusqu'à seize ans avec une vigilance scrupuleuse, Marthe, au lieu de se réserver en mariage à un patron de barques, au fils des Palmier, amis intimes des Tourdel, s'était, d'après les commérages du monde, éprise d'un étranger, un certain Raymond Fabre, qui, sans métier ni fortune, apportait dans Agde des idées de révolution, de grandeur impossible. Ces commérages faisaient

honte à Tourdel. Il refusait d'y croire et se promettait, par dignité, de n'en jamais parler à sa fille. A côté de lui, les petits vieux devinaient son anxiété : ils cherchaient un biais pour l'interroger, lorsque Loques, l'ancien commissionnaire en épicerie, se présenta. Aussi corpulent que Tourdel, rasé, moins gras, blondasse, avec des yeux verts qui épiaient en dessous, des bajoues pesantes qu'il secouait en toussant, ce Loques, ses mains poisseuses enfouies dans les hautes poches du pantalon, était un étranger établi depuis longtemps dans Agde. Sa jalousie envers les gens de sa condition était devenue, depuis qu'il se reposait, l'unique raison de son existence. Il enviait Tourdel, par exemple, au point de ne savoir le dissimuler : il l'enviait surtout à cause de Marthe, dont les charmes et la grâce éclipsaient si aisément les prétentions de Claire, sa fille, une boulotte rouge et blonde qui, malgré ses toilettes, semblait toujours une paysanne endimanchée.

Tandis qu'après avoir salué de son feutre à haute forme, Loques s'asseyait contre le pilier, Tourdel l'observa.

— Connaissez-vous la rumeur publique? dit-il sans préambule. Est-ce vrai que notre Maire marie sa fille avec Raymond Fabre?

— On ment!... répondit Tourdel de sa voix de fanfare.

— Pourtant, l'affaire ne serait pas mauvaise. Jeune, intelligent, Raymond, élève diplômé de l'École des Arts-et-Métiers d'Aix, n'attend que l'occasion, d'ailleurs certaine maintenant, d'exercer ses talents.

— Non! s'écria Carruc, le pétulant serrurier en retraite. Ce Raymond est un demi-savant qui ne recherche qu'une dot.

Tourdel, les bras croisés, résolu de ne plus écouter la discussion, tant qu'elle viserait sa personne. Il regardait au passage, sous la halle, dans l'étroite rue des Musettes, les ménagères en sandales et tablier bleu, les pêcheurs remontant pieds nus dans leur faubourg, les poissonnières du marché portant sur leur bonnet plat des corbeilles pleines de poissons.

— Bah! fit Loques, ne t'inquiète pas, Tourdel. Tu as toujours été sage, toi. Mais un grain de folie, à vingt ans, ne nuit pas à nos demoiselles.

— Parle pour ta fille, qui s'est amourachée d'un marin renégat, d'un oublieux de nos traditions!...

— C'est le chagrin, je suppose, qui t'excite à ces méchancetés, et je n'insiste plus, déclara Loques, qui craignait, après tout, le Maire, homme probe et volontaire.

Celui-ci se tut de nouveau, absorbé par la pensée des malheurs de la ville. Mais la colère s'accumulait en lui, comme le bois dans le feu. Finalement, il éclata :

— Laissons ces enfantillages. Qu'il ne soit plus question de moi!... Ou bien, tâchons de voir, au delà de ce qui m'est personnel, le malheur de tout le monde.

— Explique-toi!... demanda Gariol le philosophe, ancien professeur du collège.

— Voici donc : je m'explique. Le département est en proie aux convoitises de l'argent. On se bat pour la politique, pour des mots. Les partis, au fond, tendent au même but : dominer, jouir de la vie aux dépens de leurs rivaux. Certes, j'accorde qu'autour de nous, Béziers, Montpellier, Cette, ont gagné en importance. Les magasins de vins se sont multipliés, les routes se sont animées, ainsi que les gares. Mais ces grandes villes sont-elles plus heureuses qu'autrefois? Mille fois non. Au contraire!... Les querelles y abondent, les brouilles, les procès, au sein même des familles. Hé bien, notre pays d'Agde était le seul préservé de ces pestes de la politique. Ici, où chacun vit content de son sort, nous n'avons encore jamais entendu, dans des bruits de bataille, ces mots dangereux de liberté et de socialisme; nous ne comprenons pas qu'un homme éprouve le besoin d'être émancipé, puisque chacun se suffit à soi-même, ici!...

— Nous habitons une île, pour ainsi dire, interrompit Carruc. Nous devrions être à l'abri de ces pestes.

— Il va nous venir du dehors, de la plaine, vous le savez bien, des travailleurs de terre qui jetteront sur notre sol des ferments d'envie et de haine.

— C'est vrai. Ils viennent planter nos dunes de vignobles. Notre pays changera de visage.

— Il changera d'âme aussi. Ces barbares rendront nos ouvriers et nos pêcheurs malades d'imagination, jusqu'à les dégoûter de leur travail modeste. Tenez, ce Raymond, qui se croit mon égal, parce qu'il possède un diplôme de mécanicien, est un échantillon des gaillards à tout faire, qu'il nous faudra subir. Ne se moque-t-il pas de nos usages, de notre piété chrétienne, du goût que nous avons de vivre en paix, chez nous?...

Et, frappant de la canne, dans le brouhaha du marché, Tourdel se leva.

— On ne résiste pas plus au progrès, fit Loques, que l'arbre à la sève du printemps.

— Toi, tu as toujours aimé les changements. Tu verras, quand on aura transformé Agde en un petit Béziers tumultueux, avec des journaux empoisonnés d'injures et des syndicats policiers; quand on nous aura dotés de boulevards, de rues ouvertes au vent et au soleil; tu verras, nous serons peut-être plus cossus,

mieux habillés et mieux logés, mais nous ne retrouverons plus la patrie, les coins familiers où reposent nos souvenirs et nos rêves, nous ne serons plus nous-mêmes au milieu d'un peuple qui apprendra des pensées et un langage d'argent. Nous ne connaissons plus l'indépendance de nos ancêtres, qui étaient innocents et libres. Ce sera la tour de Babel... Ah! fasse le Ciel que nos enfants sachent, comme nous, que le bonheur réside, non pas dans les apparences éphémères de la fortune, mais en nous-mêmes, dans nos aptitudes à concevoir et à sentir... Allons, à bientôt, Messieurs! Je vais, en attendant, m'occuper des affaires de tout le monde.

Tourdel, un peu courbé sous le poids de sa corpulence, s'en alla par la place de l'Eglise, vers la côte terreuse qui descend à la promenade.

Les petits vieux demeurèrent un long moment à soupirer de tristesse. Car, c'était indéniable : un paysan de Saint-Thibéry, le village bâti au loin sur la voie romaine, de l'autre côté des étangs, venait d'acheter les dunes d'Agde, pour y planter la vigne.

— Bah! dit Loques, notre maire exagère. Sommes-nous, d'ailleurs, si faibles que nous ne puissions nous défendre de l'influence de ces barbares?

— Toi! riposta Carruc, tu vas voir si le pêcheur Plauzolles, le fiancé de ta fille, se met à ne plus travailler, sous prétexte de socialisme, et à mépriser sa tartane, en enviant tes rentes!...

— Ça, non, par exemple!...

Les petits vieux rirent ensemble de l'effroi de Loques, si vite alarmé dans son égoïsme. Puis, s'appuyant sur leurs cannes, ils descendirent par la rue des Musettes vers l'Hérault qui roulé, entre des quais déserts, ses eaux verdâtres. Loques remonta seul au faubourg de Brescou, où précisément Raymond Fabre habitait, à une des premières maisons sculptées de têtes humaines, de barques et d'animaux marins. Loques avait quelquefois, au café, bavardé avec Raymond de politique municipale. Mais, comme le mal d'autrui le réjouissait, il désirait, dans ce quartier inanimé avant le retour de la pêche, s'assurer si le jeune homme souhaitait réellement d'épouser la demoiselle Tourdel. Les mains derrière le dos, flâneur, il épiait les magasins demi-clos, leurs devantures boueuses, leurs étalages de draps, de sandales, de coiffes, d'engins de pêche. Il admirait ces maisons bossues, déchirées de balafres, qu'on avait, depuis des siècles, construites avec la lave du volcan. Les boutiquiers lui rendaient le salut; mais, à cause de sa manie de commérages, ils évitaient de lui parler.

A mi-côte, il avisa Raymond accoudé sur son balcon, et un sentiment de plaisir mit de la rougeur sur ses joues grasses. Raymond, ne sachant que faire de son temps, rêvait. Fils d'honnêtes tonneliers de Marseillan, l'opulente bourgade de l'étang de Thau, il était venu à Agde conquérir une situation. Froidement, il avait mesuré son chemin, calculé ses démarches au milieu d'un peuple endormi. D'abord il était résolu à épouser une jeune fille jolie et bien dotée. Laquelle, sinon Marthe Tourdel, réunissait le mieux ces deux qualités? Par son mariage, il s'imposerait d'un coup à toutes les classes de la société. Ensuite, la culture des vignes provoquant un commerce nouveau, il comptait, à l'aide de Rispol, le riche paysan de Saint-Thibéry, installer un magasin de machines aratoires, une sorte d'usine, dont l'importance l'élèverait à la fois au rang de patron et d'ingénieur. Rispol était un vieil ami de ses parents. Ils s'étaient entendus pour ranimer les ressources de ce pays d'Agde. Tandis que Rispol s'intéressait aux profits de son entreprise, Raymond espérait aussi devenir quelqu'un, dans cette ville où il lui semblait qu'il n'y eût pas d'homme pensant. Pour l'heure, Raymond s'insinuait parmi les gens du peuple, prêchant ses doctrines d'émancipation et de révolte. N'aboutirait-il pas d'autant plus sûrement à son mariage, qu'il se rendrait plus redoutable?

Pour réussir auprès de Marthe, il se targuait de charmes personnels. Grand, droit, il portait, sur de fuyantes épaules, une tête affûtée, que les cheveux ramenés sur le front ennoblissaient de leur abondante parure. Sur la maigreur de son visage anguleux passait continuellement le frisson de l'ironie, qu'il réprimait à son gré, et qui avait dessiné des plis autour de ses lèvres minces, sous sa moustache blonde, autour de ses yeux brillants et noirs. Son nez fin, dont l'arête semblait la saillie d'un caillou, indiquait l'astuce, de même que le menton, en sa rondeur légère, indiquait la patience, la sournoiserie du paysan. Toujours vêtu à la dernière mode, il marchait à menus pas précipités, le front altier, en seigneur suffisant. Ses allures de petit maître avaient troublé Marthe, en cet instinct de poésie et de beauté étrange que chaque femme porte en soi. Il jugeait, en sa prudence, qu'il devait d'abord gagner la jeune fille. Puis, de par la force impérieuse des circonstances, Marthe imposerait sa volonté à son père.

Ce matin, du haut de son balcon, il dominait la partie de la ville qui, à gauche, s'incline vers l'Hérault, et sur sa droite le faubourg des Jardiniers, qui comble l'entrée du ravin de Saint-Loup. Il dominait l'étang de Thau perdu à l'horizon, et dans le sud, au delà du volcan de Saint-Loup parsemé de cultures, les sables fauves que sillonne jusqu'à la mer un courant de lave.

Raymond, en embrassant le calme paysage d'eaux et de dunes, rêvait à sa destinée dans Agde ressuscitée, lorsqu'il entendit toussoier Loques dans la rue. Un même sentiment unissait les deux étrangers : le mépris de ce peuple de pêcheurs qu'on gouvernerait sans peine, en l'exploitant.

Raymond, de sa voix la plus avenante, salua le premier :

— Eh bonjour, Monsieur Loques!... Vous allez bien?

— Très bien. Et vous?

— Pas mal. Vous venez de faire la causette sous la halle, je parie?

— Oui, avec votre futur beau-père.

Raymond eut un regard de méfiance. Il empoigna la barre du balcon avec force, et prévoyant en ses desseins l'éventualité d'une défaite dont il écartait déjà, par précaution, la honte, il prononça très haut, afin que ses paroles fussent entendues de quelques commères cachées dans leurs maisons :

— Jamais Raymond l'ingénieur n'épousera la fille d'un boutiquier.

— Oh! oh!... Vous, le socialiste...

— Je n'abaisserai jamais ma conscience à d'indignes marchandages. D'ailleurs, attendez.

Loques demeura au milieu de la rue, stupéfait que ce jeune homme ne craignît point d'insulter publiquement Tourdel. L'ingénieur apparut bientôt, sa canne à pomme d'or sous le bras.

— Vous remontez chez vous, père Loques?... Je vous accompagne.

La rue des Musettes grimpait sinueuse, au chant du ruisseau qui coule au milieu des pavés. Les basses mesures des pêcheurs, fleurant le poisson et les filets goudronnés, s'arcaboutaient parfois sur des pieux, sur des mâts hors d'usage, avançaient vers le ruisseau des escaliers à double échelle, montraient entre les colonnettes de leurs fenêtres du linge de lessive, une cage d'oiseaux, une statuette de la Vierge. Au sommet de la côte, sur la gauche, Loques habitait un pavillon, dans un jardin feuillu. Devant la porte à claire-voie, d'où s'élançaient, en arc, des liserons bleus et rouges, les deux hommes s'arrêtèrent. N'ayant osé ni l'un ni l'autre reparler du mariage, ils attaquèrent Tourdel, afin d'avoir au moins un prétexte de se sentir d'accord.

— Hé bien, dit Loques, c'est toujours dans un mois que nous arrivent les paysans de Saint-Thibéry? Savez-vous que Tourdel appelle ça l'invasion des barbares?

— Des barbares qui viendront secouer ce peuple dans ses superstitions. Ne voyez-vous pas avec pitié les pêcheurs s'aven-

turer sur la mer au profit de quelques patrons? Nous leur enseignerons à se syndiquer, à puiser dans une association fraternelle la puissance d'exiger leur part légitime de bénéfices, leur droit à la vie.

— Leur unique plaisir est de fréquenter les églises, d'invoquer Dieu dans les jours d'épreuves. Oui, évidemment, je voudrais, comme vous, changer leurs croyances et leurs pratiques. Mais, que de temps et de peine il nous faudra!

— Savez-vous, vous devriez catéchiser votre ami Tourdel.

— Oh! mon ami Tourdel!...

— Et, s'il résiste, nous le démolirons!...

Stupéfait une seconde fois, Loques observa ce jeune homme qui, malgré ses rudesses, ne trahissait aucune émotion. Il le vit, dans son acharnement contre un magistrat qu'entourait l'estime publique, d'autant plus ambitieux de l'excellent mariage. Les mains aux poches, il soufflait en ses bajoues, sans avoir la force d'arracher le masque à cet enfant.

— Vous pouvez, insista Raymond, nous rendre un grand service, en nous tenant au courant des résistances du maire.

— Espionner, alors?...

— Non. Est-ce espionner que de servir son parti, d'agir pour le bien de la société?

— Evidemment, non.

— Vous qui connaissez les boutiquiers, vous pouvez les détacher de la municipalité actuelle. Il y a partout des grincheux, des jaloux, qui maugréent par nature...

— Croyez-vous que, pendant mes trente ans de commissionnaire, je n'aie pas essayé de les secouer dans leur vie de marmottes?...

Raymond, qui se félicitait de trouver en cet homme l'âme vénale d'un marchand, eut l'air de réfléchir. Il regardait, au delà de la ville, dans le ravin de Saint-Loup, et sur les pentes du volcan lui-même, les luzernes, quelques vignes, puis l'étendue des sables, et presque au bout, le lac mourant de Bagnasse, au bord duquel s'élevait, sur un bloc de lave, la chapelle de Notre-Dame du Grau, éclatante de blancheur. Sauf trois maisonnettes blanches groupées à l'extrémité du cap, très loin, c'était un désert, çà et là frémissant de tamaris et de roseaux, livré au vent et au soleil.

— Quel beau pays!... s'écria Raymond, qui feignait de s'enthousiasmer en poète.

Mais il se tut. Il s'inclinait, le chapeau à la main, devant la fille de Loques, laquelle descendait le perron de la grangette. Courte et grasse, Claire avait sur son visage, malgré des taches

de rousseur, une fraîcheur de jeunesse, un pétillement de malice. Au lieu de porter le costume du pays, elle s'habillait, bien que née dans Agde, à la mode de Montpellier, avec des robes traînantes des corsages montants; elle fixait de peignés d'écaille ses cheveux blonds ordonnés en château. Dans son dépit de ne se marier qu'à vingt-cinq ans, avec un patron de barque, elle traitait les Agathois d'aveugles et de sauvages. Elle s'était avancée en faisant des mignardises, attirée vers Raymond par cette sympathie que provoque un sentiment commun de haine contre des hommes. Après les compliments d'usage, elle demanda, brusque, avec cette familiarité des gens de même condition, en province.

— Hé bien, monsieur Fabre, on dit que vous épousez mon amie, Marthe Tourdel?

— On a tort, je vous jure, de prétendre pareille invraisemblance.

— Oh! ce ne serait pas un mauvais parti.

— Sans doute, M<sup>lle</sup> Marthe ne me déplaît guère, après tout, malgré les ailerons de son bonnet, ses foulards à franges et ses souliers à boucles.

Tandis que Loques et sa fille se moquaient une fois de plus du costume pittoresque des Agathoises, Raymond ajouta :

— Vous, Mademoiselle, permettez-moi de vous féliciter. Je connais votre fiancé Plauzolles, un de nos pêcheurs les plus fortunés, et le seul, à cette heure, qui comprenne nos idées de révolution pacifique.

— Mais oui, répondit Claire en rougissant.

Sur ces mots, Raymond prit congé. Il disparut par le chemin de lisière, qui longe à droite le faubourg de Brescou, à gauche la plaine immense des dunes. Il redescendit en ville par la rue de l'Amitié, à travers le quartier bourgeois. L'ombre fraîche tombait des murs de lave, du feuillage des parcs, sur les pavés sonores et sur les bancs de pierre où l'herbe pousse. Tout là-bas, au delà du fleuve, s'enfuyait le ciel ardent de lumière, une autre plaine tapissée de tamaris et de roseaux.

A l'extrémité de la rue, à droite, il y avait le parc de Tourdel, sa maison en pierres de taille. Le logis discret, avec son marteau de cuivre luisant sur la porte vernie, respirait l'aisance et la probité. Raymond apercevrait-il Marthe à la fenêtre du salon, à travers les barreaux de fer, qu'on avait fixés presque au ras du trottoir?... Les rideaux de guipures ne bougèrent point à son approche. Il fut déçu. Car l'unique satisfaction, à laquelle il se bornait pour l'instant, était de saluer Marthe de la main, en passant, et de lui sourire.

Néanmoins, il erra sur le quai, le long des maisons épaisses

qui semblent mortes, parce que leurs façades donnent sur des jardins. C'était l'heure où les barques latines rentrent de la pêche. Leurs voiles blanches dénouées, elles viraient mollement, sous la volonté des rames, pour aborder le quai de la Poissonnerie, tout l'une contre l'autre, pareilles aux bêtes se rangeant à la crèche de leur étable. Sur la place, percée entre les murailles lisses de maisons bourgeoises, des femmes, des enfants étalaient à la hâte leurs corbeilles d'osier, apprêtaient les chariots qui vont aux bourgs voisins vendre une part de la pêche. Raymond, non sans une émotion d'intérêt et de plaisir, observait ce peuple laborieux, gaiement soumis à la loi du travail. Et l'odeur de la mer le grisait aussi. Dans cette foule de simples, quels visages doux, imprégnés de la lumière et des embruns du large ! Les hommes, en béret, en tricot de laine et pantalons de bure, avaient des faces patientes, parfois cernées d'un collier de barbe, qui faisait mieux saillir le rouge des pommettes, la clarté du regard, la blancheur des dents entre les lèvres gonflées de vie. Les femmes, presque toutes, offraient, de leur teint brun, doré comme le sable auprès de l'eau, un charme de force et de jeunesse, en le pittoresque du costume : la jupe courte, le châle clair enveloppant les bustes sans effort, le frêle bonnet aux ailes blanches serrant comme un trésor le plus épais rouleau de la chevelure. Tandis que les pêcheurs étendaient sur les dalles des filets garnis de liège, leurs femmes remuaient à tour de bras, dans des baquets, les poissons aux lueurs d'argent, d'azur et de pourpre.

Raymond envia l'activité de ces pauvres, leur bonne humeur. Comment provoquer en eux l'idée d'une révolte ? Ils mettaient à la mer tous leurs rêves, assurés qu'elle ne les tromperait jamais. Pourquoi s'inquiéteraient-ils de richesses qu'ils ne pourraient dépenser sur leurs bateaux ? Cependant, ne trouverait-on, parmi ces braves gens, comme dans tous les pays du monde, des jaloux qui se croient sacrifiés par le sort et n'attendent qu'une occasion de changer le cours des choses ?

Dans cet espoir, Raymond remonta le quai, le long des maisons tristes, que des sous-sols, transformés en magasins de garage, exhaussaient de plus en plus, jusqu'à l'église dont les remparts protègent du vent des Cévennes la cité noire et rouge. Un pont suspendu mettait très haut, entre le faubourg de la Gare et la place de l'Église, sa passerelle gémissante, ses cordages pareils aux cordes d'une harpe. Le fleuve vert étincelait comme une prairie. De grands filets, appelés *globes*, plongeaient au milieu du courant, que trouble, sur la rive droite, le canal du Midi, dans un décor de mûriers, de roseaux et de platanes.

Une digue ruisselait avec fracas, au coude brusque décrit par

le fleuve, lorsque survenant de la plaine, il va baigner la ville, autrefois assise sur le bord de la mer. C'est le Moulin qui, dans les remous bouillonnants, dresse, à la pointe du faubourg des Jardiniers, ses bâtisses couleur de feu saupoudrées de farine. Au delà, sur un talus, des platanes accompagnent la route qui dessert Marseillan, Saint-Thibéry, Mèze, au bord des étangs. Mais, avant le Moulin, s'étale la Grève, une place de sable et de graviers, où les gens du peuple viennent, le soir, prendre le frais. Des platanes, sur quatre rangs, la prolongent, sous forme de promenade, jusqu'au sein de la ville, sur la placette de la Mairie.

La Grève, à cette heure, semblait abandonnée. Quelques pêcheurs à la ligne, accroupis de loin en loin au bord du fleuve, demeuraient immobiles, la tête sous un chapeau de paille. Toutes les cheminées de la ville fumaient sur les toitures noires. Partout régnait un silence de ruines, la mélancolie des choses trop anciennes, dont Raymond jouissait comme le premier jour, dans la montée du printemps. Il était tenté de se reposer au café de la Paix, sur la terrasse enveloppée de vignes vierges, lorsqu'il vit descendre de la promenade Guilhem Palmier, le premier des patrons de barque. Aussitôt, son visage se contracta d'une hostilité qu'il eût voulu dissimuler sous le mépris.

Guilhem, habillé de velours, à la façon des maîtres, s'avancait en balançant à peine les épaules, beau dans toute la hauteur de sa taille, la virilité de son allure. Une fois, il se détourna vers sa maison, que séparait du Moulin la route des étangs, et Raymond remarqua la noblesse de son profil grec aux grands yeux d'émeraude. Raymond le haïssait. Car c'était lui que tout le monde désignait comme l'époux de Marthe. Guilhem était, d'ailleurs, un parti enviable. Ne possédait-il pas, outre ses trois tartanes et sa maison, un chalet de baigneurs à la plage, sur le quai du Grau? Depuis plus de six mois qu'il était revenu du service militaire, il espérait chaque jour déterminer son mariage. Voici que maintenant il n'osait plus y penser : même, il défendait à sa mère d'en parler à la tante de Marthe. Il n'hésitait que par dignité, comptant que Marthe lui reviendrait toute seule, libre et confiante, après l'avoir bien comparé à l'étranger sans foi ni conscience qui cherchait fortune.

Chaque fois qu'il rencontrait ce Raymond, le sang lui montait au cerveau, comme du vin; il avait envie de le provoquer, ainsi que cela se fait entre matelots qui ont à vider une querelle.

Raymond, qui n'était point lâche, le regardait patiemment s'approcher. Ils se dévisagèrent, à deux pas l'un de l'autre. Le soleil illuminait doucement la Grève silencieuse. Raymond, le buste bombé, s'appuyait sur sa canne; il dit, avec négligence :

— Que veux-tu, matelot?

— Hein!... Vous a-t-on adressé la parole? Cessez d'abord de me tutoyer. Sinon, je vous obligerai bien à respecter un matelot. Guilhem s'avancait, les épaules ramassées, prêt à bondir.

— Je n'ai pas l'habitude, dit Raymond, de me battre dans la rue.

— En effet, mes mains sont calleuses, et vous êtes sans doute l'héritier de quelque prince.

Raymond blêmit, les yeux sombres sous le front têtu que labouraient des rides.

— Arrière!... fit-il.

Guilhem, étonné de tant d'audace, laissa tomber ses bras. Il éprouvait soudain, malgré tout, une appréhension de cet homme qui, vraiment, par l'urbanité de ses manières, par la clarté d'intelligence et de savoir répandue sur sa personne, lui semblait supérieur tout à coup, à lui aussi.

— Oui, soupira-il, il vaudra mieux éviter un scandale.

Raymond s'éloigna sans répondre, par la côte de l'église, vers la place où des marins, au débouché du pont, jouaient placidement aux quilles, les manches et les culottes retroussées.

Guilhem, tout gonflé de colère, ne se décidait point à rentrer chez lui. Quel respect humain l'avait donc empêché de mater son rival une fois pour toutes? Le lâche, était-ce donc lui? N'avait-il eu la faiblesse de l'épargner que pour éviter les reproches de Marthe? Non. Il se devait à soi-même de se conduire avec sagesse, de ne point compromettre aux yeux de ses semblables ses droits et sa vertu d'amour.

Sa maison massive, pourtant coquette, avec sa girouette sur le toit, des encadrements à la chaux autour de la porte ogivale et des fenêtres, occupait, à l'extrémité du faubourg des Jardiniers, un pan de terre que la route des étangs venait border de ses roseaux. Au rez-de-chaussée, la vaste cuisine, la chambre de sa mère, puis un jardin qui s'étendait jusqu'au talus. En haut, deux chambres : la sienne décorée d'images religieuses, d'amulettes, des médailles que ses anciens avaient gagnées aux colonies et dans les joutes d'Agde; et celle qu'il eût voulu meubler luxueusement, lors de son mariage. L'une et l'autre donnaient sur la promenade et sur la Grève, sorte de forum où le meilleur des fêtes se concentre.

Sa mère, une brune alerte à quarante-cinq ans, malgré les plis d'usure qui dérangaient la ligne fine de son nez, de ses lèvres, et le modelé ferme de son front, sa mère, la sémillante Claudine de jadis, rangeait la maison, quand il rentra.

— Qu'as-tu? lui dit-elle, en assurant l'épingle de sa coiffe, puis celle de son châle à carreaux jaunes sur sa gorge découverte.

Guilhem, les mains aux poches, s'agitait, dans un air d'orage.

— Bah! répondit-il enfin, que t'importe que je souffre!

— Ce que tu dis, tu ne le penses pas, ce serait trop mal.

— Oui, je souffre. Ce n'est pas avec tes illusions et tes plaisanteries que tu me guériras.

— Oh!... gronda-t-elle. Mais pourquoi n'acceptes-tu pas que je demande moi-même la main de Marthe à son père?

— Si elle me refusait nettement, je ne pourrais plus rester ici, je ne pourrais plus la regarder jamais.

Tandis qu'il s'asseyait au coin du feu, Claudine s'approcha lentement, avec une sorte de déférence.

— Quand on aime beaucoup, vois-tu, on est ombrageux, dit-elle. Je ne me suis jamais aperçue que Marthe eût un caprice en faveur de Raymond Fabre, un étranger.

— Si elle veut ce fat, que je déteste, je ferai du mal.

— Du mal!... Et tu ne penses pas à moi?... Tiens, je t'écoute trop, parce que tu es le maître, l'homme dans notre foyer : j'ai tort. Ce soir, j'irai voir Marthe.

— Non! s'écria-t-il, en étreignant les mains secourables de sa mère. Non, laisse-moi agir seul, je t'en supplie, je te l'ordonne!... Que Dieu m'inspire, à l'heure qu'il voudra, les paroles décisives que je dirai alors sans hésitation. Demain, ce soir, peut-être...

— Enfant... Tu trembles devant une demoiselle. Soit, à ton gré.

Elle mit le couvert, un peu fiévreuse. Pourtant, elle se consolait à l'idée d'aller, sans se compromettre, consulter, sur toutes ces histoires de jeunesse, la tante de Marthe. Le malheur, c'est que tante Annette, toujours en adoration devant sa nièce, ignorait les rumeurs du dehors. Il lui suffisait d'un mot de la jeune fille pour écarter les appréhensions qui lui venaient parfois.

— Après tout, dit Claudine, en servant une bouillabaisse, Tourdel ne donnera pas sa fille à un inconnu que nous envoie la plaine.

— C'est en Tourdel que j'espère... Mais, trêve à ces discussions inutiles! Elles ne font qu'envenimer ma douleur.

Ils s'entretenaient du chalet qu'il fallait réparer pour la belle saison, de la mer bien-aimée, du port, dont les commères bien informées prétendaient, chaque année, avec horreur, qu'on allait au cap reprendre la construction, en continuant vers l'ilot de Brescou le « bras de Richelieu ». La maison, noircie par la fumée du foyer, demeurait recueillie, dans une pénombre où flottait l'âme des aïeux tutélaires. A la porte du jardin, brillait la douce clarté du ciel.

Vers cinq heures, Claudine proposa à son fils, sur un ton d'indifférence, de l'accompagner jusqu'à la porte de Tourdel.

— Puisque tu dois aller à l'octroi!...

Guilhem cessa de recoudre les mailles usées d'un filet, et après un brin de toilette, les souliers cirés, le chapeau de feutre

brossé, pour le cas où il rencontrerait Marthe à la fenêtre du salon, il partit. La lumière s'apaisait sur la Grève blonde, où d'anciens marins erraient par groupes, sur le fleuve où des mousses fourbissaient en sifflant les cuivres de leurs barques. Des gabarres, conduites à la perche, amenaient du canal au quai de la gare des charges de madriers.

Guilhem sentit battre son cœur, dès qu'il aperçut la porte vernie des Tourdel, au seuil toujours bien nettoyé.

— Viens donc, lui dit sa mère. Entre avec moi.

— Non, je n'entre pas. Si Marthe doit m'appartenir, nous n'avons pas besoin d'employer des ruses.

— Tant pis! Tu te privés...

Tandis qu'il s'éloignait, elle frappa du marteau. Annette vint ouvrir, radieuse de recevoir son amie, dont elle était l'aînée d'un peu plus de vingt ans.

— Ah! je ne t'ai pas trouvée au marché ce matin, Claudine!...

Elle la précédait dans le vestibule qui aboutit au jardin, ayant à gauche l'escalier de pierre, à droite les portes du salon et de la cuisine. Bonne vieille maigriote, Annette avait un nez d'enfant, long et naif, une bouche bien dentée plus gourmande que bavarde, des yeux bleus qui roulaient comme des billes entre les paupières fripées. Ses cheveux, autour du bonnet aux ailes blanches, blanchissaient à peine. Malgré le poids des ans, elle gardait un air de santé et d'allégresse. Depuis que son frère s'était retiré du commerce, elle tenait chez lui le rôle de maîtresse de maison. Ayant amassé des économies, du temps où elle allait en carriole chercher la pêche du Cap pour l'apporter à la Poissonnerie d'Agde, elle se faisait une fête d'enrichir Marthe davantage, à sa mort.

— Claudine, viens voir notre fille, qui resplendit dans sa robe héliotrope.

Claudine déjà embrassait Marthe et s'asseyait près d'elle.

— Hé, bonjour, ma fille... Que fais-tu là?

— Une couverture pour mon trousseau.

Devant la mère de Guilhem, Marthe baissait la tête, non sans rougir. Avec son bonnet fleuri de guipures, qui découvrait des bandeaux de cheveux noirs, elle avait une grâce de madone, épanouie dans la force des vingt ans. L'ovale de son visage au nez droit, au menton sans fossette, au front uni comme l'eau dormant sous les ombrages, son teint mat, l'incarnat de ses lèvres volontaires, rappelaient, selon la loi des races aux empreintes profondes, le type de ces pirates de Phocée qui, doués d'audace en même temps que de sagesse pratique, établirent sur les rivages alors connus des postes de ravitaillement et des comptoirs. Ses grands yeux, sous l'arc épais des sourcils, éclairaient

tantôt d'un feu violent, tantôt d'une mélancolie habituelle aux femmes de ce peuple religieux, sa physionomie d'abord troublante, mêlée de rudesse et d'élégance. Ses mains s'allongeaient, fines, sans mièvrerie; son sein robuste palpait à la moindre émotion, sous le châle de satin noir qui, enveloppant les épaules, dégagait le cou velouté. Autour d'elle, le jardin clos de hautes murailles composait un décor d'innocence et de gaieté, avec ses pins murmurants, ses platanes dont les ombres légères dessinaient leurs arabesques sur les pelouses.

Elle baissait la tête avec une sorte de gêne, devant la bonne Claudine qu'elle chérissait pourtant beaucoup. C'est qu'elle ne voulait point de Guilhem pour mari. Non que Guilhem lui déplût. Mais, élevés ensemble dans l'intimité de leurs familles, il ne lui offrait pas l'attrait de l'imprévu. Quelle peine elle causerait à ses amis, le jour où il lui faudrait répondre à leurs franches ouvertures! Elle tremblait d'ailleurs devant son père, lorsque celui-ci faisait mine de l'interroger sur les bruits du dehors, à propos de Raymond. Ainsi, elle dissimulait, avec une angoisse qui n'était pas sans délices, son sentiment de générosité compatissante envers un jeune homme qu'autour d'elle chacun détestait. Combien de temps souffrirait-elle de mentir? Sa tendresse croissait à travers l'épreuve, et différant de réfléchir en quelle impasse la conduirait peut-être le destin, elle formait chaque jour le vœu que les Palmier comprissent au moins, sans y voir une injure, son détachement de leur âme.

— Dis-moi, petite Marthe, s'écria Claudine qui ne put, dès les premiers mots, contenir sa désolation. Sais-tu qu'on reparle beaucoup de toi dans Agde?

— Je ne puis l'empêcher.

— Ton père devrait arrêter ce scandale.

— Ah! déblatéra tante Annette qui, de ses mains noires, tapait sur ses genoux, son père s'inquiète bien assez! A présent qu'il s'était déchargé de son magasin, voilà qu'une espèce d'ingénieur, un efflanqué qu'on dirait ministre avec son faux-col et ses bottines vernies, lui inspire des inquiétudes!... Chaque fois que nous le rencontrons, ce sans-le-sou doit, cependant, s'apercevoir que ses poursuites ne me plaisent guère!

— Au contraire, rectifia Claudine. Il déclare qu'un homme de son rang n'épouse pas la fille d'un boutiquier.

Marthe, frappée à l'improviste, leva le front; mais elle ne proféra pas une parole. Les deux femmes crurent que, dans son indignation, elle dédaignait de se défendre. Mais, croyant déjà à la calomnie du monde contre un étranger qui se faisait craindre, réprimait le frémissement de son orgueil.

— Je vous demande, repartit Annette, si nous confierions à un garçon de Marseillan la plus belle fille d'Agde !

— Oh ! qu'il soit ou non de la plaine, cela ne serait pas un embarras. Il est trop grand, voilà tout.

Marthe riait. Les deux femmes, qui ne soupçonnaient pas sa malice, se sentirent rassurées.

— Dis-moi, lui demanda Claudine, viendras-tu chez moi assister à l'arrivée des vigneron ? On dit que, pour faire sensation, ils doivent arriver par la route des étangs, remonter la promenade et passer devant la mairie.

— Volontiers, répondit la jeune fille, qui s'empressait de complaire aux Palmier, dès qu'il ne s'agissait point du mariage.

— Voilà des sauvages, bougonna Annette, qui vont démolir nos plages à coups de pioche. On dit que ce sont des mécréants.

— Pauvre Tourdel, que de mal ils vont lui donner !

— D'autant plus que papa ne prend pas les choses tranquillement. Ah ! je vous jure qu'il aime son pays !...

— Et toi, ne l'aimes-tu pas ?

— Moi, Claudine?... Je l'aime tout entier, aussi bien dans ses vieilles murailles que dans ses dunes désertes, aussi bien pour le trésor intact de ses croyances que pour la poésie de ses traditions, même de son costume.

— On a plaisir à t'entendre. Allons, adieu... Sais-tu, Annette, Guilhem t'apportera demain une dorade, s'il en pêche à l'étang.

— Merci, merci. Il est toujours bon, Guilhem.

— C'est un frère, ajouta Marthe.

Pour reconduire Claudine, Marthe s'était levée, grande, plus belle qu'une image de l'église, en sa robe héliotrope qui lui seyait à ravir. Claudine l'embrassa avec la joie de sentir un moment entre ses bras l'enfant qu'elle croyait sienne. Puis, du seuil de la porte qu'Annette venait d'ouvrir, elle vit brusquement, comme dans un miracle, dans un présage heureux, le ciel du soir, les eaux du fleuve, et au delà, les sables tapissés de tamaris, s'envelopper ensemble, d'une lueur étincelante d'argent et d'azur pâle.

## II

Chez les Loques, au sommet du faubourg de Brescou, on riait, ce matin, dans la salle à manger servant aussi de salon. Au près de la fenêtre ouverte, M<sup>me</sup> Loques, toujours impotente, couverte de foulards et de châles, respirait le parfum du jardin, s'égayait aux bavardages de sa fille et de Plauzolles. Père Loques, assis dans le second fauteuil, ses mains grasses étalées, se régalaient pareillement d'entendre son futur gendre médire de Tourdel et du fils des Palmier. On s'était réuni pour aller, en famille, voir

arriver les vigneronns de Saint-Thibéry. Les fiancés se tenaient à table, l'un en face de l'autre : Claire, rondelette et rouge, attifée de rubans aux épaules et au corsage, les cheveux frisés sur le front; Plauzolles, son béret sur la nuque, croisant ses longues jambes, bombant sa poitrine ornée d'une cravate écarlate. Le matelot parlait avec emphase. Sa figure au teint d'ambre brûlé, à la moustache fine, aux yeux bleus, avait une expression de vivacité et de candeur. Quand il s'agitait, tout son corps robuste exhalait l'odeur de la marée.

— Oui, disait-il, je rencontre fréquemment Guilhem au large. Hé bé, sans pouvoir dire qu'on soit brouillé, on se regarde de travers. Pourquoi cette rancune? Vient-elle du temps nos pères?... Enfin, quelque jour, au lieu de nous saluer par politesse, selon l'usage en mer, nous nous battons.

— Dieu! s'exclama M<sup>me</sup> Loques, te battre en mer, tu plaisantes!

— Je l'évite autant que possible. Mais j'enrage de penser qu'étant partis égaux de condition, il peut aujourd'hui me narguer du haut de sa fortune. Ce n'est pas juste. Il a eu de la chance avec le travail de la terre, ce matelot, dans son restaurant.

— Est-ce qu'on n'a aucun reproche à formuler sur la probité des Palmier? insinua père Loques.

— Aucun. Seulement, c'est bien un tour du Palmier actuel, de ne poursuivre la fille du Maire que pour empocher sa dot.

— S'il épouse la fille du Maire, il sera conseiller municipal.

— Je sais des camarades qui l'empêcheront. Il n'est qu'un matelot.

Ce cri de l'homme simple causa de la tristesse, une gêne. Lui aussi n'était qu'un pêcheur, un de ces ignorants qui ne peuvent, sur leurs tartanes, s'adonner à de nobles rêves, et Claire allait l'épouser. Mais, avec lui, la joie revenait vite, la douceur de croire aux espérances de la destinée.

— Il faut avouer que Tourdel est un brave homme, reprit-il. Seulement, s'il marie mal sa fille, gare! Guilhem a des ennemis qui ne lui pardonneront pas son élévation.

— Ecoute, pérorra Loques, en mesurant d'un geste solennel la musique de ses phrases. Les pêcheurs, qui constituent ici la force principale de la société, se désintéressent trop de la politique. Il n'y a pas que la mer, voyons! Réfléchis que la civilisation vient uniquement de la terre.

— Hein!... Quoi!...

— Vous vivez comme il y a mille ans. Vous subissez des maîtres qui, pour vous tenir en esclavage, vous fournissent la barque et les filets.

— Je suis patron, moi, grâce à Dieu.

— Oui, toi. Mais es-tu libre? Te sens-tu l'égal de Guilhem?

— C'est vrai. Et ce n'est pas juste ! Il ne s'est pas plus exposé que moi sur la mer !... Mais, il n'y a pas d'exemple qu'un patron ait jamais brutalisé un ouvrier.

— Tu raisones de travers. Si, demain, un patron congédie ses ouvriers, pour son bon plaisir, quel recours auront-ils contre lui ? Mais vous ne savez rien, les gens d'Agde !... Il faut que vous revendiquiez votre droit à la vie, que vous mettiez en commun la somme de vos travaux et de vos aptitudes, afin d'obtenir au moins la copropriété de ces tartanes, qui ne connaissent que votre voix !...

Le gros Loques, en secouant ses pieds et ses mains, soufflait sa haine de bourgeois parvenu. L'autre maugréa :

— Tout de même, ces Palmier et ces Tourel ont assez longtemps commandé. Le pouvoir leur porte bonheur. C'est à notre tour de marcher sur la mairie, la prochaine fois.

— Oui, s'écria Claire, vous pourriez, Plauzolles, représenter la marine au conseil municipal.

— Je suis content, conclut Loques. Tu commences à comprendre, Plauzolles. D'ailleurs, les vigneronns arrivent. Ils vous mèneront à l'assaut du pouvoir : ils savent manier l'argent.

— Ne vous disputez pas dans la foule, recommanda M<sup>me</sup> Loques.

— N'ayez pas peur, répondit Plauzolles. Nous autres marins, nous ne nous disputons jamais sur terre.

Dans la rue, les fiancés se donnèrent le bras, tandis que Loques balançait sa canne noire des dimanches. Plauzolles, le béret sur la nuque, était fier de mener à la Grève, parmi les Agathoises, une demoiselle enrubannée, gantée, en chapeau à fleurs et bottines jaunes. Ses vieux parents, pour le voir passer, s'étaient accoudés à leur fenêtre basse, encadrée de liserons. Ils saluèrent les premiers, et longtemps on les entendit rire, bons vieillards qui avaient trimé toute leur vie, pour permettre à leur unique enfant de faire figure dans la ville.

Il y avait partout une grande animation. Les poissonnières en robe noire, leurs anneaux d'or aux oreilles, s'interpellaient de loin, marchaient vers la Grève, où les boutiquiers, le front sous la casquette, descendaient par groupes. Les boutiquières sortirent de leurs rues étroites. Les uns et les autres se moquaient des barbares de la plaine. Au fond, chacun les redoutait. Apportaient-ils des promesses de fortune ou des germes de destruction ? Ne venaient-ils pas souiller sans scrupule, avec leurs habitudes d'argent, les choses de la patrie et les choses de l'âme ? Pourtant, les boutiquiers se consolait en songeant à la nouvelle clientèle.

La promenade se couvrait de monde, ainsi que la Grève, jusqu'à la terrasse du café de la Paix, où Raymond, seul à une table, lisait un journal avec ostentation. Les gens épiaient l'ingé-

nieur, en passant, sans qu'il parût gêné. Aujourd'hui, enfin, il ne se sentait plus isolé dans cette ville qui, d'après lui, dormait depuis le moyen-âge. Réconforté, au contraire, par l'arrivée des paysans de son terroir, il s'enivrait de belles croyances. Maintenant, il lui suffirait de vouloir avec force, pour conquérir la fille de Tourdel. Marthe, que pensait-elle de l'événement du jour? Partageait-elle les appréhensions puérides de sa race? Non. Il espérait, d'instinct, et aussi parce que cet espoir lui était agréable, qu'en la finesse de sa nature, elle comprenait de quels éléments de vie ces recrues nouvelles allaient animer les dunes. Où se trouvait-elle, en ce moment? Sans doute chez Guilhem qui, pour lui faire sa cour, devait lui parler de ses filets et de ses tartanes.

Tourdel se tenait au bord du quai, sur la lisière de la foule, au milieu des petits vieux, ses amis fidèles. Bien qu'il affectât de plaisanter, on voyait, à l'éclat intermittent de ses yeux, à la fébrilité de ses gestes, qu'il réprimait une angoisse. Ce n'est pas lui qui modifierait jamais ce paysage insulaire, où les hirondelles effarouchées voletaient au ras du fleuve en poussant des cris, où la lumière délicate étincelait comme une rosée sur les toits noirs, sur les feuillées des jardins et des platanes. On l'entourait avec tendresse.

Tout à coup, on vit Guilhem courir, très affairé à travers la foule. Il allait prier le père de Marthe d'accepter un moment de repos dans sa maison. Mais, au milieu de la place, ayant rencontré Plauzolles, il s'arrêta, sans bravade. Car, en toutes occasions, il s'appliquait à ménager l'amour-propre d'un camarade, dont on raillait sur la mer les imaginations naïves. Dès qu'il eut salué les Loques, il voulut, par bonté fraternelle, le taquiner :

— Hé bien, Plauzolles, est-ce qu'il te tarde, à toi aussi, de contempler ces sauvages?

— Pourquoi sauvages? Ils ne le sont pas plus que nous.

— Te voilà bien vite en colère.

— Et toi, tu es vexé que je ne partage pas ton opinion? Je ne suis pas un ouvrier, pour te flatter.

Guilhem haussa les épaules. Puis, refusant de paraître défaillir aux yeux du monde, il se planta droit, et répondit :

— S'il te plaît d'être mon ennemi, soit. On ne se parlera plus.

— Bah! Tu te crois fort, parce que tu es né après ton père.

— Plauzolles, tu es trop vif, intercéda Loques, qui craignait d'être pris à parti par les groupes du voisinage.

— Plauzolles n'est qu'un jaloux, dit Guilhem. Adieu!...

De nouveau il glissa à travers la foule. Là-bas, au bord du quai, Tourdel refusa d'accéder à ses invitations.

— Non, mon fils, lui dit-il. Je suis à mon poste. Je veux prouver à ces intrus que je suis ici un vrai chef de famille, et que,

pour maintenir l'ordre, je n'ai pas besoin du commissaire de police.

Tourdel s'agitait, sans quitter des yeux le ruban de route qui descend du talus. A peine Guilhem était-il rentré chez lui, qu'un pêcheur de l'étang apparut sur la côte. Il brandissait ses rames à larges palettes, et criait :

— Voici les païens!... Les voici!...

Toutes les têtes se retournèrent. Un recueillement plana, comme à l'église. Là-haut, au sommet de la côte, s'avançaient, sur leur voiture à deux chevaux, les maîtres de la plaine, Rispol et sa femme Pascale : Rispol, trapu, la figure réjouie sous des cheveux d'argent, les mains ornées de bagues; Pascale, d'une taille importante, et fière encore, à ses quarante ans, de sa splendeur de brune. Ils avaient, autant l'un que l'autre, contribué à édifier leur fortune : pendant qu'à la conduite de ses charrois, la nuit, Rispol, dépistait la vigilance des rats-de-cave, Pascale gouvernait les écritures du bureau. Sans enfants, ils pratiquaient le négoce, pour le plaisir d'accaparer de l'argent et d'acquérir quelque gloire dans ce Languedoc, où chacun les avait connus si modestes. Pascale, à la vue de tant de peuple répandu sur la Grève, eut un frisson d'effroi. Mais, sachant se dominer, elle le regarda froidement, en paysanne riche qui mesure, aux apparences physiques, la valeur des valets qu'elle embauche. Rispol, au contraire, ne cachait point son émotion : il ne tenait plus aussi solides les rênes de ses chevaux, qui se déconcertaient. Au seuil de cette ville pauvre, il se demanda si sa fortune ne rencontrerait pas, au milieu d'un peuple à la sagesse mystérieuse, sur un sol endormi, la pierre du naufrage.

La voiture allait lentement. Les travailleurs suivaient à pied, presque tous petits et secs, le chapeau de feutre relevé sur le front calleux, les bras demi-nus. Armés de bèches, de pelles, de râteaux, ils marchaient, deux cents environ, d'un pas allongé, docilement. Le paysage de sables et d'eaux, baigné d'une tendre lumière, ravissait leurs yeux accoutumés aux vallonnements d'une terre rougeâtre, aux montées vertes des coteaux. On les entendait rire, comme des enfants.

Tourdel maugréait, en frappant les dalles de sa canne :

— Ils sont encore plus nombreux que je ne croyais!... Auraient-ils l'audace de pénétrer en ville par la côte de l'église?...

Les grelots tintaient. Rispol avait trop à faire de maintenir ses chevaux, pour s'inquiéter des murmures d'une foule qui ne savait pas manifester sa haine. Tout à coup la voiture s'arrêta brusquement. C'est que Raymond, chapeau bas, s'était avancé, tandis que Pascale, satisfaite de rencontrer enfin un ami, le considérait en souriant. Rispol, tout rouge de fatigue, lui parla :

— Nous amenons notre tribu, sauf les femmes et les enfants, qui suivront les jours prochains. Seulement, nous sommes accueillis par une belle affluence. On ne travaille donc pas dans Agde?

— Allons, nous causerons plus tard. La foule gronde. Elle vous jetterait des pierres.

— Pourquoi? Nous ne venons manger personne.

— Si... la terre d'Agde.

Rispol reprenait son fouet, lorsque Tourdel, à travers la foule qui s'était tue, se précipita au-devant des chevaux.

— Arrêtez! cria-t-il. N'essayez pas, Monsieur, de pénétrer en ville, vous provoqueriez une émeute. Longez la promenade, montez droit à votre faubourg.

— D'abord, Monsieur, qui êtes-vous? demanda le paysan qui, à la sensation du péril, recouvrait son assurance.

— Je suis le Maire.

— Nous lions connaissance d'une étrange façon. Eh bien, pour vous prouver ma bonne volonté, j'obtempère à vos ordres.

La voiture, en retournant vers la promenade, refoula, d'un remous, les curieux au débouché de la route, que les travailleurs encombraient de leur troupeau. Ceux-ci, bien portants et braves gens, profitèrent de cet instant de répit pour exprimer leur joie :

— Salut à Agde!... Nous sommes vos frères de Saint-Thibéry!...

Les matelots, les boutiquiers, s'imaginèrent que des barbares défiaient, par arrogance, le vieux peuple de l'eau. Et les vociférations, pareilles aux flammes d'un incendie qui a longtemps couvé, jaillirent de toutes parts.

— Hou! hou!... Allez-vous-en dans votre village, pieds terreux!

Les paysans, ayant rechargé leurs outils sur leurs épaules, accompagnèrent de nouveau, toujours tranquilles, la voiture de leur maître. Ils riaient. Ils s'amusaient à entendre ces badauds d'Agde japper à leurs trousses, comme des dogues qui interdisent en vain l'accès d'un domaine. Pourtant, l'un des travailleurs, Vincent, tassé sur ses jambes et barbu, s'irrita d'être bousculé par des femmes. Ses yeux, aussi noirs que des olives, étincelèrent; il protesta, malgré ses camarades :

— Vous autres, allez donc pêcher du poisson!... La terre ne vous appartient pas!

— Nous sommes trop nombreux pour te mettre à la raison, ce serait lâche!... répliquèrent les matelots.

La foule harcelait le troupeau des terriens, lui jetait de plus en plus ses clameurs de malédictions. On en fût venu aux mains si Plauzolles, avec courage, ne s'était interposé :

— Quel accueil pour des hôtes dont nul ne peut contester la probité? Au lieu de se battre, des ouvriers doivent s'entr'aider.

— Que veut-il notre Plauzolles!... Tu n'es qu'un patron, toi.

— Un patron qui peine autant qu'un salarié sur sa barque!...

Il consentit cependant à s'éloigner, sur les conseils de Loques qui, tout ébouriffé, niait que le moment fût venu de prêcher aux ignorants la doctrine de la fraternité.

Bientôt, par les ruelles sombres, la multitude s'écoulait. On parlait bas. Les boutiquiers appréhendaient une levée d'impôts, qui serviraient simplement à percer des rues, à élargir des places. Les matelots craignaient que des pêcheurs voisins, attirés par l'ambition, n'eussent l'idée de transporter dans Agde leurs tartanes.

La Grève reprit son aspect de solitude et de rêve, au soleil. Sur le talus des étangs, la route élevait les feuillées de ses platanes, qui laissaient voir, comme à travers des mailles, le bleu fuyant des eaux, l'azur immense du ciel. Auprès du moulin, de l'autre côté de la route, la maison des Palmier respirait la paix heureuse de chaque jour. Tout à l'heure, Guilhem et tante Annette s'étaient accoudés à une des fenêtres, Marthe et Claudine à la seconde. Guilhem, aux débuts de l'arrivée tumultueuse des barbares, avait tenté de divertir Marthe, dont le visage rose était éblouissant de fraîcheur, dans le cadre ensoleillé de la fenêtre. Mais elle n'avait rien répondu, s'efforçant même de ne pas entendre. Car elle s'étonnait avec douleur qu'un patron de barque ne voulût pas comprendre, par delà le présent nuageux, les résultats bienfaisants de l'entreprise du vignoble. Guilhem avait beau de temps à autre faire encore de l'esprit, elle ne le regardait plus. Alors, il finit par se taire. Mais il conçut de cette indifférence un si violent chagrin, qu'il se résolut à l'interroger à propos de leur mariage, ce matin même, dès qu'Annette et sa mère seraient parties pour le marché.

Quel désappointement, lorsqu'en bas, dans la cuisine, Marthe émit la prétention d'accompagner les deux ménagères à leurs emplettes! Guilhem, le cœur serré, lui demanda :

— Tu ne veux plus rester seule avec moi?

Elle n'eut pas le temps de répondre. Tante Annette, qui était loin de soupçonner le tourment de sa nièce, lui dit :

— Nous sommes bavardes avec Claudine, nous te traînerions longtemps entre les banes des maraîchers et ce n'est pas ta place.

— Hé bien, je vous attendrai.

Marthe paraissait soudain bien à l'aise. Ne valait-il pas mieux, après tout, qu'elle s'expliquât avec Guilhem une fois pour toutes? Tandis qu'elle s'asseyait, son ombrelle sur les genoux, au coin de la cheminée, il contemplait, immobile, les allées du jardin où autrefois ils jouaient ensemble, et les arbres fruitiers, les sillons des légumes qu'ils s'amusaient, déjà grands, à arroser de compagnie. Il

se détourna, le front rougissant des songes du passé, et demanda :  
— Viens-tu au jardin, Marthe?

Elle tressaillit à cette voix très douce, [qui pourtant semblait commander. Elle se leva. Ils s'avancèrent sur le sol qui était resté, à cause de l'ombre de la maison voisine, imprégné de la rosée de l'aube. Le jardin s'ouvrait en pleine nature, borné par le talus qui enlace, tout le long du faubourg, les enclos pareils des jardiniers. A gauche, contre les roseaux de la route, s'élevaient des lilas et des buissons de roses. Tout près, sur un banc de pierre scellé au mur de la maison, Marthe s'était assise, sans mot dire. Guilhem, ayant saisi sa bêche, fouissait un carré de salades.

Bientôt, il rejeta sa bêche avec dégoût. Timide, tel qu'un innocent de la plaine qui ne sait pas se maîtriser, il s'approcha du banc de pierre. Marthe s'efforça de lui sourire. Une anxiété ingénue était en eux. Néanmoins, ils souffraient de leur âme, en cette seconde, plus qu'en toute leur vie passée.

— Marthe, murmura Guilhem, tu n'es plus la même pour moi. Brusque, il s'assit auprès d'elle. D'instinct, elle s'écarta.

— Ne t'écarte pas, j'ai assez de place. Je ne suis pas un pestiféré.

— Tu es méchant.

— Tu sais bien que non. Tu sais bien ce qui me rend malheureux... Dis, est-ce que je ne te plais pas? Moi, quand j'étais loin, sur les bateaux de l'État, je pensais à toi, peut-être plus qu'à ma mère.

— Qu'est-ce qui pourrait nous désunir, Guilhem?

— Nous sommes à l'âge où l'on doit songer aux choses prochaines. A présent, je désire que tu sois à moi, que tu portes mon nom. Si tu ne m'aimais pas, toi aussi, d'une autre manière qu'autrefois, je me croirais laid, ou pauvre, ou méprisable.

Il se pencha sur son épaule, tandis que, les yeux clos, elle se détournait. Elle s'obstinait à ne pas répondre : il comprit qu'elle ne trouvait point dans son cœur des paroles égales aux siennes. Alors, avec sa rudesse de marin, il la repoussa :

— Soit! je renoncerai à t'avoir, puisque tu en désires un autre.

— Certes, je ne veux pas te causer de la peine. Mais tu t'abuses quand tu crois que nous ne pouvons être que l'un à l'autre.

Il l'observa patiemment, si vigoureuse et jeune, en ce vêtement venu des siècles, qui, sur ce rivage de mer languedocienne, pare le corps des femmes de hardiesse et de simplicité. Il regardait ses cheveux noirs, luisant parmi les ailes blanches de la coiffe, ses oreilles aussi gracieuses que des coquillages, ses joues fermes qu'il baisait en jouant, autrefois. La ferveur de Guilhem, autant que son air de souffrance, importunèrent Marthe. Elle tenta de s'échapper. Mais il la retint avec une telle imploration qu'elle eut pitié.

— Pauvre Guilhem!... Veux-tu donc que je parle?

— Oui!...

A son tour, elle le regarda, éprouvant une fierté de sentir, dans le fond de son cœur, sa pensée d'amour unie à sa croyance en Dieu.

— Hé bien, oui, dit-elle, c'est un autre que toi...

— Ah!... je savais, je savais bien...

Il ne bougea plus, le visage assombri, comme si une nuée du ciel eût passé sur le jardin. Puis, aspirant la lumière du soleil, il parut, en un rêve de misère, se parler à soi-même, tout bas :

— Je n'aurais pas dû revenir ici, dans Agde, dans ma maison.

Marthe s'humiliait, sans courage, devant l'homme qu'outrageait son refus. Car elle le chérissait, comme un frère; elle avait plaisir à le voir suppliant et passionné. Pourquoi n'était-ce pas lui que la Providence l'obligeât de souhaiter pour époux?... Mais déjà Guilhem se redressait, criant avec menace :

— Avoue donc que tu espères Raymond Fabre, un étranger!

— Je l'avoue. Seulement ce secret n'appartient qu'à moi.

— Tu vois, tu as honte!... Tu sais que ton père ne te laissera pas épouser ce chercheur de fortune.

— Comment pourrais-tu, toi qui connais maintenant mon secret, me désirer encore?

— Je ne me résignerai que si ton père, à son tour, me refuse.

— S'il m'oblige à t'obéir, je serai ta servante, voilà tout.

— Va, je te sauverai, j'aurai assez d'amour pour t'en inspirer. Car tu ne peux être qu'à moi : c'est la croyance du monde. Et cela me semble écrit dans notre ciel comme au fond de mon cœur.

Il lui baisa les mains. Puis, tandis qu'elle se dérobait, il la délivra doucement, avec une sorte de clémence. Elle s'éloigna vers les buissons en fleurs, en se détournant de temps à autre. Guilhem demeurait assis, les mains jointes, tout son corps inerte sous le fardeau de ses inquiétudes. Pourtant, il conservait sa foi; il s'attendrissait, en emplissant ses yeux, dans la solitude du jardin, de la vision de la bien-aimée. Sur le sol bordé de buis, Marthe se détachait, svelte, douée de force et d'allégresse. Il songeait combien il la rendrait heureuse, plus robuste, si elle partageait son existence de travail, au large de la mer, sur son vieux bateau qui les emporterait seuls, dans le bruit des ondes, dans leur lumière mêlée à celle de l'espace.

— Pardonne-moi, lui dit-il, si je t'ai fait du mal, tout à l'heure.

Il s'avançait, lentement. Mais, dans la crainte que la colère ne se rallumât auprès d'elle, il s'arrêta. Marthe, avec une bonté naïve en apparence, lui offrit une rose qu'elle venait de cueillir.

— Merci, Marthe. Je garderai cette rose, déclara Guilhem, pour te la remettre quand tu seras mienne. Réfléchis. Adieu...

Elle le regarda, avec une méfiance dernière, s'éloigner sous les

branches, disparaître de l'autre côté du talus. Et seule au milieu du jardin, où les oiseaux chantaient, elle eut conscience d'être au monde une petite chose sans défense et sans droit. Devant la nature paisible, remplie de vie et d'espérances, son âme pure, tout son être, se troublait. Lasse, elle rentra dans la maison, où les objets familiers évoquaient, parmi la pénombre, le souvenir du passé, la vision agréable de Claudine qui allait souffrir des misères de son fils. Marthe, aux voix heureuses d'autrefois, écoutait battre son cœur. Elle regardait avec envie passer sur la Grève les marins demi-nus et leurs femmes alertes qui, n'ayant jamais connu le mal de l'idéal, se laissent joyeusement aller au cours de leur destin. Aurait-elle le courage de renier, elle, les dieux de son pays, de rompre avec l'âme de sa race?...

Elle refermait avec impatience la porte vitrée de l'enclos, comme pour chasser la vision de Guilhem, lorsqu'elle vit sa tante et Claudine descendre la côte de l'église. Ah! qu'elles étaient contentes, leurs paniers débordants de légumes!

— Hé bien, nous voilà, s'écrièrent-elles. Ah! mes enfants, on ne parle, dans toute la ville, que de ces barbares qui ont dévalisé le marché. Les provisions ont augmenté de prix. Et les maraîchères, qui raffolent de l'aubaine, sans comprendre, les niaises, que cela n'aura qu'un temps!...

— Pourquoi? interrompit Marthe. Les travailleurs de terre devront bien se nourrir chaque jour.

— Toi aussi, tu es pour eux?... Mais Guilhem, où est-il?

— Je ne sais pas, Claudine.

Claudine eut garde d'insister, par prudence. Quant à tante Annette, elle se rassura tout de suite, disant :

— Guilhem n'est pas aimable de fausser compagnie à une demoiselle. Quand il viendra chez nous, nous le laisserons seul, pour le punir. Partons, le dîner nous presse. Tu sais que ton père est exact.

Marthe partit avec empressement, bientôt pareille, dans le lointain de la Grève, à une hirondelle qui reflète du soleil. Quelques bateaux, la voile à demi baissée, rentraient au port. A la Poissonnerie, des vieux se reposaient, sur un long banc de bois, contre une maison. Ne pouvant plus aller sur la mer, ils venaient chaque jour contempler leurs enfants au retour de la pêche, et respirer, comme un cordial, l'odeur de la marée. Marthe reconnut, à l'extrémité du banc, le père Plauzolles, qui riait de voir les poissonnières se laisser gaiement embrasser par leurs matelots trempés d'embruns. Mais, à droite, elle aperçut Guilhem en train de fourbir son bateau le plus riche, à poupe dorée et à voile haute. Guilhem se penchait sur le fleuve, inondait le pont à pleins seaux.

Marthe, avec une émotion de fierté, admira sa vaillance. Seulement, Guilhem se détourna, dès qu'il eut aperçu la jeune fille.

— Té! fit Annette, qu'est-ce qu'il a?... Il ne nous dit rien...

— Il est si occupé qu'il a regardé sans voir.

— Attends, je vais l'appeler.

— Pas devant le monde, voyons!...

— Pourquoi pas?

Annette, pour la première fois, eut une méfiance. Son panier au bras lui parut plus lourd, auprès de Marthe.

Quand elles se furent éloignées, Guilhem releva la tête. Le chagrin le contrariant à l'ouvrage, il sauta sur le quai. Là, parmi des femmes qui lui montraient leurs corbeilles de poisson, le père Plauzolles l'accosta :

— J'ai vu passer ta belle, Guilhem. A quand ce mariage?

— Ma foi... on a le temps. Nous sommes jeunes.

— La jeunesse file vite.

— Oui... oui...

Guilhem bredouillait avec embarras, tellement que, par discrétion, les poissonnières et les matelots se retirèrent. Alors, le père Plauzolles, en le secouant par son gilet de velours, poursuivit :

— Mon fils, lui, ne perd pas le temps... A ce propos, hum! hum!... Comment dirai-je?... Que vous est-il arrivé, avec mon fils?

— Ah! voilà bien l'histoire que vous vouliez me conter!...

— J'en ai beaucoup de peine, moi qui m'accordais si bien avec ton père. Tu es riche, toi : sois donc indulgent pour lui. Il est vif, tu le sais, et j'aurais mal à vous voir brouillés pour des riens.

— Pour vous plaire, je lui tournerai le dos aussi longtemps que j'en aurai la patience. Voyez-vous, il subit une amitié pernicieuse.

— Laquelle?

— Cet étranger de Raymond...

— Fils, tu te trompes. C'est Raymond qui retient Plauzolles. Il est si bien élevé, de si bonne compagnie, pas fier du tout.

— Prenez garde, père Plauzolles. Cet étranger vous plaît trop. Il doit attendre de vous quelque service... Allons, adieu...

Et Guilhem, sans écouter les protestations du vieux pêcheur, rentra chez lui. Il atteignait sa maison, lorsqu'il entendit, sur la Grève, une voix ironique clamer :

— Ah! le monsieur!... Moi, je n'ai pas trois tartanes, et je me repose aussi, tout de même!

C'était le naïf Plauzolles qui manifestait, à la vue du camarade, sa jalousie. Raymond l'accompagnait au moulin, où les matelots achètent leur farine, pour cuire leur pain de deux semaines. Cependant, Guilhem s'était détourné. La colère frémissait en lui, le désir brutal de corriger d'importance ces hommes de son âge.

Mais il s'apaisa, fier d'avoir, selon ses promesses au brave père de Plauzolles, de l'indulgence et de la dignité. Son adversaire serait assez puni de sa gloriole, un jour ou l'autre, par quelque méfait de l'ingénieur sans titre.

Celui-ci, depuis une heure, suivait le matelot par les rues, non sans répugnance. L'après-midi, on les revit ensemble; le soir, encore. C'est que le besoin d'argent tourmentait l'ingénieur. Son propriétaire lui réclamait, avec menace d'expulsion, une année de loyer. Où trouver les cinq cents francs indispensables avant le lendemain, sinon chez les vieux Plauzolles, qu'il touchait au cœur en favorisant leur fils de son intimité? Sa canne sous le bras, il subissait avec bonhomie les confidences, les rêves de son compagnon, et même les encourageait.

— Oui, Monsieur Raymond, bavardait Plauzolles, il nous faut constituer un syndicat de marins, nous élever au niveau des boutiquiers. Quant à la mairie... saurons-nous gérer les affaires publiques?

— On vous aidera, dans les commencements : M. Loques, par exemple...

— Vous aussi!

— Ma foi, si vous voulez...

Ils montaient la rue des Musettes, où les boutiquiers, sentant venir l'ombre de la nuit, roulaient au-dessus des enseignes leurs tentes colorées. Plauzolles se recueillait depuis quelques minutes. Hardi, d'une familiarité fraternelle, il interrogea :

— Ce n'est pas vrai que vous voulez Marthe Tourdel?

— Pas du tout!

— D'abord, ce serait difficile. Elle est promise à ce vantard de Guilhem. Ensuite, vos idées de démocrate ne s'accorderaient guère avec celles de Tourdel, qui est un autoritaire.

— Sans être prétentieux, un ingénieur ne peut pas épouser la fille d'un marchand de draps, surtout lorsque cet ingénieur entend n'aliéner à aucun prix son indépendance... Tiens, mais nous sommes arrivés chez vous, tout en causant. Justement, j'ai un petit service à demander à votre père.

— Alors, montons!... répondit Plauzolles, qui était ravi de devenir l'égal de l'ingénieur, en lui faisant du bien.

Celui-ci, dans l'escalier aux marches noircies de fange, entendit les deux vieux, là-haut, ranger les chaises, secouer la table, balayer le carreau à demi remplacé par de la terre battue. Plauzolles étala la porte grandement, et salua, cérémonieux :

— Voici mon camarade qui veut vous demander un service.

Les vieux furent tout suffoqués, debout dans la clarté de la fenêtre, qu'enguirlandaient les liserons : le père, avec sa petite

tête ridée comme une pomme sèche; la mère, une rougeaude épaisse et courte, aux yeux résignés de travailleuse.

— En quoi puis-je vous servir? dit l'ancien.

— Asseyez-vous. Plauzolles, fais donc asseoir ton camarade.

Raymond s'assit au milieu de la table, sa canne entre les jambes. Après avoir d'un coup d'œil observé cette cuisine, qui était bourrée de meubles, il s'exprima lentement, sans qu'un pli d'humilité déformât son visage :

— Voilà. J'attendais de mes parents une somme qui m'est nécessaire demain, à la première heure, cinq cents francs... Oh! je vous les rendrai de suite, vous comprenez...

— Cinq cents francs!... Alors, vous nous croyez riches!...

— Je sais trop que, dans une ville mal administrée, on ne peut s'enrichir. Mais vous ne risquez rien, vous savez qui je suis.

-- Oui, parbleu!...

Les petits vieux admiraient l'ingénieur, son veston à revers de soie, sa canne à pomme d'or, son visage gris dont le front luisait. Ils se regardèrent l'un l'autre; ils tâtèrent, indécis, la toile cirée de la table.

— Enfin, gronda Plauzolles, il n'y a pas à tergiverser, mon père.

— Mais je te jure qu'il faut que ce soit ton camarade!

Le petit vieux s'avancait, s'appuyait en passant sur l'épaule de Raymond qui, malgré lui, frissonna de répugnance et retirait d'un placard creusé dans la muraille une cassette maculée de taches.

— Ce grand Plauzolles, tenez, couchait là sur cette étagère, quand il était petit. Et ce qu'il y pleurait!

On se mit à rire, pendant qu'il étalait précieusement cinq billets de banque. Raymond, à plusieurs reprises, balbutia ses remerciements. Il s'attendrit, en cette seconde, envers son prochain; il se sentit solidaire de Plauzolles, exécrant les êtres qu'il exécrait, Tourdel et le fils des Palmier. Et cette haine entra dans lui, aiguë comme la pioche que le paysan fiche dans le sol où il l'oublie. Les petits vieux éprouvèrent pareillement envers cet homme une émotion de confiance. Le lien de l'argent lierait-il pour toujours à leur âme l'âme de l'étranger?

— Allons, déclara celui-ci avec emphase, cela vaut une reconnaissance éternelle.

Dès qu'il eut serré les billets de banque dans son veston, il prit congé. Plauzolles, par vantardise aux yeux du voisinage, se mit à la fenêtre pour saluer bien haut son ami. Les petits vieux, penchés de même sur la rue, le regardaient décroître au lointain de la côte, et ils songeaient avec mélancolie qu'un inconnu emportait de leur maison un lambeau sacré de leur fortune.

Le ciel, à cette heure du crépuscule, brillait comme une plage

blonde. La brise de mer apportait l'odeur fade des tamaris. Quelques retardataires causaient, sur le pas des boutiques sans lumière. Bientôt ce fut la nuit, toutes portes closes, et le silence. Le quai, dans l'ombre, avec la voix montante des eaux, sembla plus désert, après le souper. Les bateaux, recouverts de bâches, sommeillaient fraternellement, ainsi que des carrioles de chemineaux au bord d'une route.

Un rayon de clarté jaillissait de la maison de Tourdel. Marthe, les soirs où son père allait au Conseil municipal, veillait au salon, parfois jusqu'à onze heures, pendant que tante Annette, dont elle n'apercevait, par la porte grande ouverte de la cuisine, à la lueur du quinquet, que les rubans de la coiffe retombant sur le dos, dormait près du feu. Marthe, ce soir, lisait de temps à autre un livre, qui reposait sur ses genoux. Mais, le plus souvent, elle levait les yeux; elle se plaisait à suivre, dans l'infini, parmi les étoiles du ciel, le chemin de son rêve. Dans le calme de la nuit, une sensation de détresse brusquement lui prenait le cœur, à la pensée de Guilhem, qu'elle aimait autrefois.

Tout à coup, une rumeur inaccoutumée se répandit, de l'autre côté de la maison, dans le quartier mort des parcs et des jardins. C'étaient les gens de la terre. Ils descendaient ensemble reconnaître en ses contours, à la faveur des ténèbres, la ville endormie. Leur irruption sur le quai emplit de vacarme l'espace. Pourtant, l'énormité du fleuve, mystérieux à travers les ombres, les étonna. Ils se turent. Ils regardèrent longuement ce pont de bois hardi, exhaussé au-dessus des platanes, les remparts fortifiés de l'église, le bras recourbé de la digue orageuse. La torpeur de cette ville trop vieille, imprégnée des émanations de goudrons et de vases, les déconcertait de plus en plus, eux si exubérants d'ordinaire.

Marthe, le front aux barreaux de la fenêtre, put les suivre un moment des yeux, ces hommes de travail qui allaient, dès demain, remuer, dans les profondeurs de son être, un terroir trop longtemps méprisé. Et de l'ère de fécondité qu'ils pouvaient produire, elle conçut une espérance. Qui sait si, insensiblement, par l'influence de leur volonté intrépide, le cœur de son père ne s'ouvrirait pas aux nobles sentiments de la justice et de l'humanité?...

De nouveau, dans le silence, Marthe entendit glisser un pas sur les dalles, puis elle vit, au bord du quai, se détacher la silhouette élégante de Raymond. Dans son émoi, elle laissa tomber des genoux son livre ouvert. Là-bas, au coin du feu, tante Annette dormait bien, le menton sur la poitrine. La solitude était exquise, comme en la région des étoiles.

Raymond s'approchait doucement : elle observa sa taille insinuante, son visage pâle qu'éblouissait le rayon de la lampe, ses

yeux pleins de feu. Il la regardait aussi, souriante, émue, ses mains sur l'appui de pierre. Le visage entre les barreaux de fer, il voulut, hardi et câlin à la fois, lui parler.

— Eloignez-vous!... lui dit-elle.

— Je sais que vous êtes seule. Puis-je m'éloigner, si j'ai bien compris le langage de vos yeux?...

— Mon père me châtierait, s'il vous surprenait là.

— Pourquoi suis-je méconnu?

— Je ne sais pas.

— Permettez-moi de croire en vous. Je suis heureux, puisque vous avez daigné me répondre.

Il tendit entre les barreaux, humblement, sa main fine. Alors, Marthe sentit palpiter ses paupières comme au vent d'une flamme. Et, dans un élan de passion ingénue et généreuse, elle donna sa main tremblante.

— Adieu, murmura-t-il.

Ils restaient pourtant à se regarder, dans le fauve rayon de la lampe, leurs doigts entremêlés. Ils ne savaient, n'osaient parler encore au milieu de la nuit, où une âme d'ancien temps, dans le mystère des choses immuables, les épiait peut-être. Soudain, un pas sonore retentit sur les dalles, au lointain. Vite ils se séparèrent, n'échangeant, dans leur désarroi, qu'un adieu d'écoliers pris en faute. Raymond, enivré de bonheur, décampa par la rue de l'Amitié, qui monte, longue et lugubre, au faubourg de Brescou.

Marthe avait refermé les volets avec une telle précipitation, que tante Annette se réveilla. Le pas sonore, sur les dalles, se rapprochait. C'était Tourdel, rentrant de la mairie, en compagnie de Carruc. Ils se hâtaient davantage, avec une sorte d'inquiétude. Car, sans le reconnaître, ils avaient aperçu un homme errant dans l'ombre.

— Est-ce un voleur? maugréa Tourdel. Quelqu'un de ces paysans peut-être...

— On dirait qu'il vient de ta maison, répondit Carruc.

Dès le seuil, Tourdel, inspiré par sa méfiance des gens et des choses, eut un soupçon.

— J'ai une fille, dit-il. Si, pour m'atteindre dans ma considération, des méchants cherchaient à me la dérober. Ce Raymond...

— Possible. C'est justement à cause de ses airs de grandeur et de détachement qu'il faut le craindre.

— Je veillerai. En attendant, pas un mot!...

Tandis que Carruc s'en retournait vers la Grève, Tourdel examina autour de lui. Mais l'ombre demeurait impénétrable, sur le quai comme sur le fleuve, qui rampait, grondant et paresseux, à travers les dunes.

La suite prochainement.

Georges BEAUME.

# LE PATRONAGE SOCIAL

D'UN GENTILHOMME CHRÉTIEN

---

LE COMTE ALEXANDRE DE LAMBEL <sup>1</sup>

---

Dans un temps où l'on affecte de croire à la prochaine faillite des classes longtemps appelées dirigeantes, il nous a semblé utile de montrer l'exemple d'une existence tout entière vouée au devoir social. La vie du comte Alexandre de Lambel est une leçon, un document pour la solution des problèmes autour desquels notre temps s'agite tantôt avec des violences furieuses, tantôt avec des illusions folles, tantôt avec des angoisses découragées.

Il y a surtout un groupe de personnes à qui elle offre directement la leçon la plus nécessaire. Ce groupe est celui auquel il a lui-même appartenu, celui des privilégiés du rang, de la fortune, des traditions héréditaires. Il subsiste en dépit de toutes les révolutions. Il se rajeunit d'âge en âge par des accessions nouvelles. Subsistera-t-il comme un décor inutile, comme un objet d'envie pour toutes les convoitises égalitaires, comme un dangereux contraste entre les vies de jouissance sans travail et les vies de travail sans jouissance, — ou au contraire comme une force bienfaisante et active, comme un patronage de frères aînés s'exerçant par toutes les formes de l'assistance, s'appliquant sans relâche à relever les conditions inférieures à la sienne, à éclairer, à moraliser, à christianiser le peuple des villes et le peuple des campagnes suivant que les circonstances la tiennent en contact plus habituel avec l'un ou avec l'autre, se préparant par de sérieuses études à tenir la tête de tous les progrès intellectuels ou

<sup>1</sup> Au moment où la mort l'a frappé sans le surprendre, M. Amédée de Margerie venait de terminer un ouvrage sur le comte Alexandre de Lambel. Il nous avait remis quelques-unes des pages où il met en lumière le rôle que peut jouer, dans la vie rurale, un gentilhomme digne de sa foi et de son nom. C'est le couronnement d'une collaboration de plus d'un demi-siècle au *Correspondant*; et nous publions cette étude comme un conseil suprême dont on ne saurait méconnaître le caractère chrétien et la portée sociale.

économiques, non dans une pensée de lucre, mais dans la vue désintéressée de l'utilité générale, prenant enfin sa part des affaires publiques afin que partout, s'il se peut, le règne des bons citoyens uniquement dévoués au pays succède au règne des politiciens sans scrupule? Il en sera ce qu'il voudra. Et pour l'animer à vouloir ce qu'il doit, rien n'est meilleur que de proposer à son imitation ceux des siens qui ont su le vouloir.

Le comte de Lambel a été un de ceux-là. Dispensé du travail en tant que le travail est un moyen d'existence ou un chemin vers la richesse, il s'y est adonné avec une ardeur qui, jusqu'à la fin, n'a pas laissé un moment inoccupé dans ses journées; et il l'a dirigé, tout entier et toujours vers le plus grand profit, matériel et moral, de ceux qui l'entouraient. Disposant d'une fortune considérable, il n'a songé, dans sa vie personnelle, qu'à restreindre au minimum le budget je ne dis pas du luxe, mais des plus légitimes jouissances, pour grossir d'autant le budget de la charité. Eloigné des fonctions publiques par les plus honorables scrupules, il a occupé pendant plus de soixante ans, avec quel zèle et quelle conscience! le modeste poste municipal où le vœu unanime des gens de son village l'avait porté dès sa jeunesse. Partageant sa résidence entre la capitale et la province, il s'est consacré aux œuvres sociales et charitables de la première comme s'il fût resté Parisien du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, aux œuvres de la seconde comme si toute son année se fût écoulée en Lorraine. Frappé dans la plus chère de ses affections, à un âge qui semblait déjà celui du repos, il a refait son existence humainement brisée pour travailler encore, dans sa solitude douloureuse, avec un dévouement plus intense, à soutenir toutes ses entreprises.

C'est à Fléville, à quelques kilomètres de Nancy que s'exerça son *patronage chrétien*, et il est bon de dégager l'idée qu'il s'en faisait comme d'un devoir attaché à toute situation que la naissance, ou la fortune, ou l'influence, ou toutes trois ensemble ont faite privilégiée. Cette idée est simplement l'idée chrétienne; et elle se compose de deux éléments.

Le premier est que Dieu, qui a créé la nature humaine de telle sorte que l'inégalité des conditions résultât nécessairement du libre jeu de ses facultés, a fait cependant les hommes égaux devant lui, et qu'il les appelle tous à la même fin par l'accomplissement de la même loi morale; qu'il n'a donc pas voulu, qu'il n'a pas pu vouloir que le grand nombre vînt au monde uniquement pour être le pourvoyeur des jouissances du petit nombre, qu'au

contraire il a imposé à la richesse des uns la loi de rétablir l'équilibre en se répandant largement sur la pauvreté des autres; et qu'ainsi toute supériorité sociale a, de droit divin, pour corrélatif un devoir social de protection et d'assistance.

Le second élément est que dans l'ordre spirituel et chrétien le privilège est positivement retourné. Sous la loi de l'Évangile les préférés de Dieu, ceux à qui le premier rang appartient dans la société des âmes, ce ne sont pas les riches, les grands, les puissants, mais les pauvres, les petits, les faibles. Quand on assiste ceux-ci, c'est Jésus-Christ, Dieu et homme, qu'on assiste; il en fait lui-même la déclaration formelle. Ils ont donc, et au delà, de quoi s'acquitter des bienfaits qu'ils reçoivent; car c'est par l'intercession de leurs prières que les riches entreront dans ce royaume des cieux dont l'accès leur est si difficile. *Donc, ô riches, que vous êtes pauvres! mais, ô pauvres, que vous êtes riches!* s'écrie Bossuet dans son admirable sermon « sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église » dont le titre seul est toute une doctrine. C'est là qu'est la nouveauté divine; c'est là ce qui a établi sur un pied inconnu et insoupçonné les rapports mutuels des conditions sociales. L'évangile n'a pas apporté dans le monde la compassion et l'assistance; elles sont aussi vieilles que la nature humaine. Il ne s'est pas borné à faire un devoir sacré, universel, perpétuel de ce qui n'était que l'impulsion intermittente d'un sentiment mobile. Il a relevé la dignité du pauvre en se laissant transparaître lui-même à travers sa misère. Il a ennobli l'aumône chez celui qui la reçoit en lui conférant la puissance de la payer avec usure. Sans lui l'aumône, quoi qu'on fasse, reste humiliante et laisse une envie sourde fermenter au cœur de ceux à qui on la jette comme à des êtres d'une nature inférieure. Avec lui tout est remis dans l'ordre; les hiérarchies humaines sont respectées parce qu'elles sont nécessaires, et justifiées parce qu'elles sont bienfaisantes, et en même temps une hiérarchie divine toute contraire, préservant les uns de l'orgueil, sauvant les autres de l'humiliation, pacifie tout sous la loi d'amour.

Ce fut dans cet esprit et selon ces maximes que le maire de Fléville pratiqua toute sa vie le patronage chrétien. Et si sa dignité municipale lui fut chère, c'est parce qu'elle lui donna pour le pratiquer efficacement plus d'autorité et plus d'influence.

Voyons-le donc à l'œuvre, et plaçons-le d'abord dans son cadre. A l'aile droite d'un château historique de la Renaissance, une petite porte s'ouvre discrètement. Elle donne sur un couloir qui conduit à une cellule que la piété de l'architecte semble avoir ménagée pour offrir un austère asile à quelque moine de passage.

Cette pièce est vraiment monastique par ses dimensions exigües ; et elle l'est encore plus par la simplicité de son pauvre mobilier : une table des plus vulgaires, le plus modeste des fauteuils de bureau, des chaises de paille, le portrait du général de Lambel, un Christ, quelques images pieuses, et c'est tout. Ce réduit est le cabinet de travail du maire de Fléville ; pendant soixante ans il n'en connaîtra pas d'autre.

Pourquoi l'a-t-il choisi ? Sans doute par cet esprit d'humilité et de mortification qui ne l'abandonne jamais, — mais aussi afin de mettre à l'aise sa quotidienne clientèle de petites gens qui se sentiraient gênés et n'oseraient pas lui dire *tout* s'il les recevait dans quelque bibliothèque imposante. Tel est, dans le grand cadre de Fléville, son petit cadre à lui.

Il est accessible à tous, avant tout à la grande *famille* de Fléville. Car entre ce maire et ses administrés le lien patronal est devenu familial. Il les connaît tous, non pas seulement leurs noms et leurs visages, mais leur situation, leurs affaires, leurs besoins. Aussi ses encouragements, ses conseils, ses consolations, même, s'il le faut, ses douces réprimandes arrivent à chacun sans jamais se tromper d'adresse. L'accent même de son langage est ce qui convient à chacun, presque filial avec les vieux, fraternel avec les jeunes, car il est jeune lui-même. (Il a trente ans et vient d'épouser M<sup>lle</sup> de Beaumont.) Quand on le consulte sur quelque difficulté légale, il se souvient qu'il est docteur en droit, et il répond en juriconsulte, mais surtout en juge de paix s'il s'agit d'une de ces contestations entre voisins qui dégènèrent si vite et si souvent en procès ; car il est essentiellement pacifique, c'est-à-dire pacificateur, conservateur vigilant des paix menacées, rétablissement des paix troublées ou rompues ; et ainsi, en même temps qu'il fait faire à ses clients gratuits l'économie des frais de justice, il exorcise le démon de la rancune qui commençait à les posséder. S'il y a une démarche à faire, il la fait ; une lettre à écrire, il l'écrit. On lui écrit beaucoup, et toujours il répond. Bien souvent c'est pour lui adresser une demande de secours ; si elle est justifiée, ou seulement s'il a l'espoir de faire du bien à une âme, l'envoi du subside suit de près la pétition, dans la mesure d'un budget où la part des pauvres se grossit de mainte privation personnelle. Et cet envoi est toujours accompagné d'un mot aimable et chrétien qui, renvoyant à Dieu seul le mérite du bienfait, travaille à conduire vers lui le cœur de l'obligé par le beau chemin de la reconnaissance.

Si tout Fléville connaît le chemin du château, le châtelain connaît le chemin de toutes les maisons de Fléville. Il n'y a guère,

dans l'heureux village, de pauvres à l'état chronique, grâce à lui et grâce à M<sup>me</sup> de Lambel, qui, pendant près de quarante années, fut le charme et l'honneur de sa vie, l'incomparable auxiliaire de tous ses travaux. Mais, s'il y a des ménages affligés par une détresse accidentelle ou par un chagrin quelconque, s'il y a un infirme à soulager, un malade dont l'âme ait besoin d'être encouragée à souffrir ou préparée à mourir, un mort à veiller, c'est là qu'il va tout d'abord et qu'il revient sans cesse. Il sait compatir du fond du cœur, il trouve les paroles qui vont au cœur ; et jamais le sentiment de famille qui l'unit à toute cette population ne se manifeste avec plus de tendresse que quand elle est visitée par la douleur. Mais leurs joies sont aussi ses joies ; elles ne seraient pas complètes s'il n'avait pas la primeur de toutes les bonnes nouvelles, si on ne lui apportait pas la lettre du fils qui est au régiment, de la fille qui est en apprentissage ou en service, si on n'accourait pas lui annoncer une naissance ou un mariage. De ce mariage, il remplira, suivant son devoir municipal, les formalités civiles. Mais après qu'il aura déposé son écharpe, il suivra le cortège à l'église où le vrai mariage sera béni ; et il n'y aura pas de prière plus fervente que la sienne pour que la famille qui se fonde soit une famille chrétienne.

L'église, il y va tous les jours et plusieurs fois par jour, et c'est là, non ailleurs, qu'il va chercher les grâces nécessaires à l'accomplissement de sa tâche quotidienne. Personne ne pénètre le mystère de ses entretiens solitaires avec le Dieu pour lequel il travaille, et l'on n'en peut rien deviner que par les fruits bénis que tout le monde autour de lui en retire.

Je ne crois pas que jamais paroisse de France ait réalisé d'une manière plus parfaite le type de la famille patriarcale, rangée autour d'un père qui enchaîne tous les cœurs par les seuls liens des bienfaits, de l'amour et de l'exemple. Tous les habitants de Fléville sont à la lettre ses enfants ; la crainte de faire de la peine à M. le comte est, après et avec la crainte de Dieu, la force maîtresse qui, jeunes et vieux, les maintient dans la belle voie des vertus domestiques et chrétiennes.

Il va sans dire qu'il prenait très au sérieux sa modeste magistrature et qu'il fut le modèle des maires par son exactitude administrative, par sa gestion intelligente des fonds communaux, par son zèle à soutenir les intérêts de sa petite république. Cela était simplement le devoir. Mais il ne lui suffisait pas de l'accomplir dans sa plénitude ; son esprit était toujours en éveil pour trouver le mieux au delà du bien, et pour étendre le rayonnement

de son activité bienfaisante au delà des frontières où elle s'exerçait d'une façon plus immédiate.

De là, les œuvres lorraines dont nous voudrions indiquer du moins les principales.

\*  
\* \*

La première en date, — elle remonte à 1848, — fut la « Société de secours mutuels du canton de Saint-Nicolas-de-Port ». Il la fonda en des temps sombres, peu après la révolution de Février et l'insurrection de Juin, alors que l'incertitude du lendemain paralysait les transactions, compromettait les salaires et rendait l'épargne plus difficile en même temps que plus nécessaire. Pour y encourager les classes laborieuses, il fallait absolument que les personnes riches ou aisées concourussent à former la caisse de la mutualité sans profiter de ses ressources, en d'autres termes qu'il y eût des membres bienfaiteurs à côté des membres participants. M. de Lambel s'inscrivit en tête de la liste pour une somme importante. Quinze ans plus tard, il la présidait encore. Et dans un chaleureux appel aux ouvriers, il pouvait montrer, chiffres en mains, combien cette institution leur avait été bienfaisante dans la mesure de ses ressources, mais combien elle était loin encore d'avoir dit son dernier mot; et combien il était désirable qu'elle s'étendit davantage. En terminant son compte-rendu, il disait à tous, avec une juste fierté où il n'y avait aucun retour sur lui-même : « En présence de ce magnifique résultat, toutes les hésitations doivent cesser. Les personnes aisées voudront désormais se cotiser avec nous pour la prospérité d'une œuvre aussi morale que populaire. Et vous, ouvriers, vous vous empresserez, nous n'en doutons pas, de profiter des avantages que nous vous offrons avec le vif désir de vous être sérieusement utiles. »

On sait quels développements l'idée féconde de la mutualité a pris depuis ce temps lointain; il était intéressant de la voir appliquée, presque naissante, par le jeune maire de Fléville, au canton qu'il allait bientôt représenter comme conseiller général.

En cette même année 1848, il fonda une « Société de patronage pour les orphelins, les enfants trouvés, les sourds-muets, les aliénés et les aveugles du département de la Meurthe », réunissant dans une même pensée d'assistance quelques-unes des plus cruelles misères qui puissent affliger l'humanité. Assisté d'un conseil d'administration où nous trouvons les noms les plus honorés de la Lorraine, il en conserva la présidence jusqu'à la fin de sa vie; et c'était toujours sa plume qui ajoutait au compte-

rendu financier annuel une notice sur les faits les plus dignes d'être signalés dans la vie intérieure de cette œuvre multiple. Réunir des fonds, distribuer des secours, tel était son mécanisme très simple. Les fonds venaient des souscripteurs annuels; il fallait se donner quelque peine pour en maintenir et en grossir la liste; — d'un sermon de charité, dont il fallait choisir avec soin le prédicateur et les quêteuses; — d'une loterie, dont l'organisation n'était pas peu de chose. L'affectation des secours, principalement aux enfants assistés ou abandonnés, exigeait de sérieuses enquêtes; et le patronage moral à exercer sur ces jeunes assistés donnait lieu à une correspondance assidue où se dépensait largement l'activité charitable du président et de ses dignes confrères. C'était d'eux surtout que s'occupait la notice annuelle.

Dans l'ordre des institutions économiques et sociales qui travaillent à élever le niveau général de l'aisance, de l'intelligence et de la moralité chez les populations laborieuses, la création la plus personnelle et la plus heureuse de M. de Lambel fut le « comice agricole » de Fléville. Il a tenu une place importante dans la vie du châtelain et de la châtelaine. Nulle part leur collaboration n'a été plus intime et plus aimable; et rien n'a mieux répondu à l'idée que tous deux se faisaient du patronage chrétien. On nous permettra de nous y arrêter avec un peu plus de détail.

M. de Lambel, malgré son profond attachement à ses œuvres urbaines, était, par goût et par principe, un rural. Il aimait ardemment sa vieille terre lorraine, avec ce patriotisme local qui s'allie si bien, dans ce noble pays, au plus chaud patriotisme français. Il avait la plus haute idée de la vie des champs et des ressources qu'elle offre pour la santé du corps et de l'âme. Il croyait qu'il est possible de faire quelque chose pour arrêter la funeste émigration vers les villes corruptrices; et il lui était évident que le progrès agricole est un des moyens à employer en vue de cette fin.

Dans le courant de l'année 1865, il adressa « à MM. les cultivateurs, horticulteurs, instituteurs et ouvriers agricoles du canton de Saint-Nicolas », une circulaire qui est le véritable acte de fondation du comice.

Dès l'année suivante, à la suite d'une longue enquête confiée à une commission spéciale, les prix proposés étaient décernés dans une séance solennelle qui devait se renouveler annuellement sans une seule interruption jusqu'à la mort du fondateur; un mois avant de quitter la terre, le 1<sup>er</sup> juin 1903, il la présidait encore.

La réunion, à laquelle assistaient, outre tous les lauréats avec leurs familles, des représentants de la plupart des communes du canton, se tenait sous les ombrages du parc de Fléville le lundi de la Pentecôte. Il faut savoir que cette date est traditionnellement chère aux Lorrains. C'est ce jour-là que les familles dispersées dans les villages de la région se rassemblent pour fraterniser ou cousiner une fois du moins dans l'année, si bien que les parents, qu'on ne verra pas de douze mois, s'appellent proverbialement « les cousins de Pentecôte ». L'assemblée de Fléville devint pour tout le canton de Saint-Nicolas la plus cordiale et la plus attendue de ces réunions de famille.

La séance s'ouvrait par une petite conférence agricole, plus expérimentale et pratique que théorique et savante. M. de Lambel ne manquait pas une occasion d'en confier le soin à quelque agronome en renom; mais le plus souvent il devait s'en charger lui-même après une consciencieuse étude du sujet à traiter; et nous le voyons ainsi parcourir le cycle presque entier des connaissances que les gens de la campagne ont besoin d'acquérir pour tirer de la terre tout ce qu'elle peut donner. Venait ensuite la proclamation des récompenses, aussi impatiemment attendue, aussi chaleureusement applaudie par des compétiteurs ayant barbe au menton que le serait par des écoliers la lecture des prix d'un collège. Puis le Président, à qui la culture des champs ne faisait jamais oublier la culture des âmes, terminait la séance par une causerie morale et chrétienne, toujours adaptée à l'esprit simpliste de son auditoire rural, toujours agrémentée par quelques-uns de ces traits d'histoire ou de fiction qui rendent sensibles à tous les leçons de la vertu. M<sup>me</sup> de Lambel, dont la présence et le gracieux accueil avait embelli la réunion depuis les premières arrivées, offrait enfin à tous les assistants, dont quelques-uns venaient d'assez loin, un goûter rafraîchissant et réconfortant. Elle en faisait les honneurs elle-même; et, se mêlant à toute la population qui la vénérât comme une sainte et l'aimait comme une mère, elle avait pour chacun de ces mots qui viennent du cœur et que le cœur n'oublie pas. Lorsqu'elle ne fut plus là, pas une des réunions du comice de Fléville ne s'acheva sans que son cher souvenir fût évoqué comme celui de l'insigne bienfaitrice qui n'avait cessé d'être la *bonne dame* d'ici-bas que pour devenir l'ange tutélaire de là-haut.

Fléville avait encore une autre fête annuelle, plus chère peut-être que celle du comice au châtelain et à la châtelaine parce qu'ils y goûtaient plus immédiatement la joie et l'honneur de

servir le divin Maître en la personne de ses pauvres, — le dîner qu'ils servaient aux pensionnaires des Petites-Sœurs des Pauvres de Nancy.

Ils avaient été parmi les plus généreux fondateurs de la maison naissante et ne cessaient pas de la soutenir par leurs aumônes. Mais cela ne suffisait pas à leur cœur; et ils tenaient à rajeunir périodiquement ces vieux amis en leur offrant une journée joyeuse, dont ils fixèrent la date au jour anniversaire de leur mariage.

Quand l'année la ramenait, on voyait, dès le matin, une file de voitures et d'amples chariots s'arrêter devant la maison des Petites-Sœurs, au faubourg Saint-Pierre. Tout le personnel de l'établissement, les *bons hommes*, comme on les appelle, les *bonnes femmes*, les Petites-Sœurs, qui leur sont de vraies mères, y montaient; et, une heure après, on était au château de Fléville. Là, le châtelain et la châtelaine s'appliquaient jusqu'au soir à choyer, à *divertir*, à *traiter* ces pauvres gens, à les servir avec un pieux respect, à leur faire une de ces journées féeriques, ou plutôt célestes, dont l'attente et le souvenir les charmaient pendant des semaines entières. Ce détail ne suffirait-il pas à faire deviner ce que fut l'union qui célébrait ainsi ses anniversaires?

Mentionnons encore deux autres œuvres, celles-ci d'un caractère tout spirituel et moral.

L'*Œuvre des campagnes*, fondée en 1885, et qui a déjà pénétré par ses bienfaits dans presque tous les diocèses de France, a pour objet de donner aux paroisses rurales les ressources et assistances religieuses dont elles sont si déshéritées en comparaison de ce qu'on trouve dans les villes : bonnes lectures, secours aux écoles, patronages, surtout ces retraites et missions qui suffisent souvent à renouveler une paroisse qui, du moins, produisent toujours des fruits individuels de conversion, d'inimitiés réconciliées, de scandales réparés. Il n'y a pas d'œuvre plus féconde, pas d'œuvre qui aille plus directement aux âmes, ajoutons pas d'œuvre plus nécessaire dans un temps où l'impiété ayant, comme elle croit, achevé son œuvre dans les villes, s'attaque aux campagnes avec une audace chaque jour grandissante.

M. de Lambel était l'un des membres les plus assidus de son Conseil général. Et il mit, ainsi que M<sup>me</sup> de Lambel, une extrême ardeur à la naturaliser en Lorraine. Il fut l'âme des modestes et fécondes réunions de son comité de Nancy. Tous deux réussirent à fonder à perpétuité, dans bien des paroisses des diocèses de Nancy et de Verdun, des missions périodiques, assez espacées pour que la

routine ne pût s'y glisser et pour que chaque mission fût dans la paroisse un événement et une secousse salutaire, assez rapprochées pour que chacune trouvât encore vivants les bons germes développés par la précédente.

*L'Œuvre des bibliothèques cantonales*, née à Fléville en 1847, a pour objet la diffusion et le renouvellement des bons livres dans les communes rurales du diocèse de Nancy. Elle y réussit au moyen d'un système d'échanges qui fait passer successivement par chaque paroisse tous les ouvrages affectés à chaque circonscription d'un canton, puis par chaque circonscription tous ceux dont se compose la bibliothèque cantonale. Cette œuvre fut, dans la division du travail charitable entre les deux époux, le département spécial de M<sup>me</sup> de Lambel. Ce fut elle qui organisa l'œuvre dans les deux premiers cantons (Saint-Nicolas et Nancy-ouest), et dans plusieurs autres ensuite. Elle en conserva toute sa vie la direction; et chaque année 1500 livres environ (le dixième du catalogue composé de 15 000 volumes) durent passer par ses mains diligentes. Ce n'était pas une petite besogne; car une année de campagne faisait à la plupart d'entre eux des blessures qu'il s'agissait de guérir; le reculement des ouvrages, leur répartition en séries, la tenue à jour des tableaux indiquant les répartitions successives réclamaient beaucoup de temps et d'attention; enfin le choix des nouveaux ouvrages destinés à remplacer ceux qui avaient décidément gagné leurs invalides exigeait de scrupuleuses lectures. Durant plus de trente ans, M<sup>me</sup> de Lambel suffit à cette triple tâche, si ingrate en apparence dans quelques-unes de ses parties. Pendant de longues heures des plus beaux mois de l'année, elle passait la revue des volumes, leur faisant subir à tous un consciencieux examen, et exécutant de sa main les travaux nécessaires de nettoyage, de réparation et de couverture. Il y en a qui, grâce à cette révision annuelle, comptent déjà plus de trente ans de bons et loyaux services, et qui, ayant passé par les mains, parfois négligentes ou brusques de plusieurs centaines de lecteurs, continuent encore, en vaillants vétérans, leur bienfaisante mission. Puis venaient la formation, l'emballage et l'envoi des séries nouvelles; M<sup>me</sup> de Lambel expédiait directement chacune d'elles à son centre, et pendant près de trois semaines ses chevaux étaient presque exclusivement réquisitionnés pour ce transport. Rien de plus humble et de plus matériel, ce semble, que de tels services. M<sup>me</sup> de Lambel y voyait un honneur; ceux qui savent le prix d'une âme et l'efficacité d'un bon livre pour en sauver plus d'une n'ont pas besoin qu'on leur prouve qu'elle avait raison.



Et j'arrive enfin à celle de ses œuvres lorraines à laquelle il donna le plus de son cœur, de son temps, de son zèle infatigable, la « Société de Saint-Vincent de Paul ». Elle avait guidé ses premiers pas dans la carrière de la charité. Elle les soutiendra jusqu'à l'extrême vieillesse. Il est intéressant d'étudier ce qu'il fit pour elle entre ces deux termes extrêmes et comment ce fils paya à cette mère la dette sacrée de la reconnaissance.

Par suite de la multiplication du nombre des Conférences, la tâche du Conseil général de la Société devenait écrasante et serait bientôt impossible à remplir. On se résolut donc à établir entre le Conseil général, unité suprême, et la multiplicité indéfinie des Conférences, des unités intermédiaires appelées Conseils centraux dont la juridiction s'étend sur les Conférences d'une circonscription déterminée, province ou diocèse.

Le Conseil central de Nancy comprend dans sa circonscription les trois départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges. Depuis sa fondation jusqu'en 1903 il n'eut pas d'autre président que M. de Lambel. Admirablement secondé par les membres de ce Conseil et en particulier par M. Vagner, l'excellent secrétaire général, il donna à l'Œuvre un élan extraordinaire. On ne s'étonnera pas qu'il ait porté son principal effort vers sa diffusion dans les campagnes où l'établissement d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul rencontre plus de difficultés que dans les villes. Le nombre est moindre des personnes qui peuvent en faire partie. Parmi celles-là, plusieurs n'aiment pas à se déranger et répondent aux premières ouvertures ou que la chose est impossible, ou qu'elle est inutile. Pour vaincre les objections, pour faire comprendre qu'il y a partout du bien à faire, des malades à visiter, des détresses soudaines à secourir, des enfants à patronner, bref quelqueune de ces œuvres sans nombre à aucune desquelles la Société de Saint-Vincent de Paul n'est étrangère, il faut revenir plusieurs fois à la charge avec ce « doux entêtement » qui était une des meilleures armes de M. de Lambel. De fait il réussit là où avant lui on n'avait pas même essayé. Sous son impulsion le nombre des Conférences rurales alla croissant; il était de plus de trente en 1859 dans les trois diocèses de la circonscription du Conseil central.

Mais il ne suffisait pas de les avoir établies. Il fallait y entretenir la vie. Ces jeunes branches, encore un peu frêles, avaient besoin de puiser la sève à un rameau plus fort qui la recevait lui-même du tronc et de la racine. Et c'est à quoi le président du

Conseil central de Nancy veillait avec une extrême sollicitude; soit par ses collègues, soit surtout par lui-même, il conservait soigneusement le contact avec elles, tantôt au moyen de visites, tantôt par une correspondance assidue, achevant ainsi l'éducation charitable de confrères encore un peu novices, et les pénétrant de plus en plus du véritable esprit de saint Vincent de Paul.

Ce n'est pas tout. A la suite de la retraite annuelle dont les exercices ne pouvaient guère être suivis que par les membres domiciliés à Nancy ou dans sa banlieue immédiate, l'initiative personnelle de M. de Lambel avait institué une journée merveilleusement conçue pour resserrer les liens de la fraternité chrétienne entre tous les membres de la famille lorraine de saint Vincent de Paul. Après la messe de communion générale, les présidents ou délégués de toutes les conférences se rendaient à Fléville. On déjeunait ensemble; puis se tenait une séance intime et familière où l'on passait en revue chacun des groupes charitables, mettant en commun les bonnes idées et les expériences heureuses, relevant par d'encourageantes paroles les cœurs abattus ou engourdis, s'excitant mutuellement à mieux faire, et goûtant la joie exquise de se sentir en union toute faite et toute fraternelle avec des gens qu'on n'avait jamais vus. Après de longues promenades dans le parc, on rentrait à Nancy pour des agapes auxquelles tous les confrères présents étaient invités à prendre part. On payait son écot; mais il était tacitement convenu qu'un confrère avait le droit de payer pour deux ou pour trois autres moins en fonds. Et le prix était si modeste que le cuisinier aurait été en gros déficit si une subvention anonyme, dont on devinait l'origine, ne l'eût fait rentrer dans ses frais. Ce banquet était la cordialité même, tant on s'y sentait en famille; et tous ceux qui ont eu l'heureuse fortune d'y prendre part en conservent après plus de quarante ans le plus charmant souvenir. Les causeries s'y engageaient agréablement et utilement; mais les discours n'y avaient qu'une part assez brève, car il n'y avait pas de temps à perdre pour se rendre à la réunion du soir, celle-ci très solennelle et où l'assistance était toujours fort nombreuse. Un rapport sur les œuvres de la Société pendant l'année, une allocution du président qui eût préféré s'effacer tout à fait, mais qui n'hésitait pas à payer de sa personne quelquefois, et c'était un régal, une aimable et spirituelle causerie de M. Fèvre, président des conférences de Metz, venu tout exprès pour apporter aux Nancéiens l'affectueux salut de l'illustre voisine mosellane, enfin la parole de l'évêque ou de quelque prêtre éminent qui laissait à l'auditoire « le bouquet spirituel » de la journée, remplissaient

cette séance d'où nul ne sortait sans emporter une provision d'émotions très douces et de résolutions généreuses.

Nous arrêtons ici la liste des œuvres lorraines du comte de Lambel. Elle pose un véritable problème : comment a-t-il pu faire tenir tant de choses dans ses journées, et cela sans écourter les heures dues aux exercices pieux et à la vie spirituelle, sans se murer comme un reclus, sans supprimer ni la vie de famille ni les commerces d'amitié, ni les devoirs d'hospitalité?

Il avait trois secrets pour y réussir : ordonner son temps, ne pas perdre une seconde, mener d'un bon pas, — *rondement*, eût dit saint François de Sales, — les choses dont il avait accepté la direction. Le premier secret était chez lui un don naturel dont il avait su faire une vertu. Le second était un sacrifice; ce n'est pas rien, dans une vie humaine, que d'y supprimer ce qui, pour un écolier, s'appelle récréation, et, pour un homme de travail, détente; ces repos sont légitimes et semblent parfois nécessaires. Mais pour certaines âmes obscurément héroïques, éprises du saint amour « qui rend tout fardeau léger », le délassement et la détente sont dans la variété même et dans le passage d'une œuvre à une autre. Quant au troisième secret, voici un exemple de la façon dont il savait le mettre en pratique. Une fois au moins par semaine il allait passer l'après-midi à Nancy pour y présider des réunions qui se succédaient d'heure en heure sans autre intervalle que le temps strictement nécessaire pour se rendre de l'une à l'autre. Il commençait juste à l'heure indiquée par la convocation; ce que sachant, tout le monde était exact. Il abordait ensuite, l'un après l'autre, les numéros d'un ordre du jour soigneusement préparé; et la discussion s'ouvrait sans que jamais il la laissât s'égarer. Il ne la pressait jamais indiscrètement, mais il avait l'art de la faire marcher et de la faire aboutir. On faisait ainsi de bonne et rapide besogne. Et le Président arrivait le premier à la réunion dont le tour venait ensuite.

Ce fut ainsi qu'il parvint à mener tant de choses à la fois, celles que nous avons dites, d'autres encore et celles qui ont été connues de Dieu seul.

Ne sont-ce pas là de beaux exemples à suivre et n'y a-t-il pas, dans une telle vie, une exhortation efficace?

Amédée de MARGERIE.

---

# LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA TUBERCULOSE

---

Le *Correspondant* qui, dès 1901, et par une série d'études sur l'armement antituberculeux en Allemagne, s'est fait un devoir d'attirer l'attention de ses lecteurs sur un des plus graves problèmes de l'hygiène publique, ne saurait laisser passer, sans en faire connaître les résultats, le Congrès international qui vient de s'occuper, à Paris, de cette question vitale de la tuberculose. Les séances furent tenues, au Grand-Palais, du 2 au 7 octobre, sous la présidence de M. le docteur Hérard, membre de l'Académie de médecine, et la réussite a dépassé les espérances des organisateurs.

Les 3500 membres, tant français qu'étrangers, venus de 33 Etats, de tous les points du globe, voire du Pérou et de la Chine, tous bons ouvriers de la défense sociale contre le fléau qui ravage les nations civilisées, ont certainement acquis d'utiles indications, emporté de nouvelles armes, et puisé de nouvelles forces pour combattre l'ennemi.

Le professeur Landouzy, me disait, l'an dernier, à Copenhague, lors de la conférence internationale de la tuberculose : « Le but pratique de nos Congrès est surtout de frapper l'opinion publique dans les pays où ils se réunissent ». Ce but aura, cette fois, été atteint dans une large mesure ; et le Congrès a donné la meilleure leçon de choses, soit à la population parisienne, soit à celle des localités où il a excursionné.

Bien que l'éducation antituberculeuse ait fait quelques adeptes chez nous, dans les dernières années, en raison même des sanatoriums et des dispensaires qui tâchent de la répandre, elle est encore malheureusement imparfaite, souvent ignorée dans beaucoup de régions de notre territoire et au sein de nos grandes villes, parmi ceux-là surtout qui, étant les plus misérables et vivant dans les conditions les plus défectueuses, auraient tout intérêt à

en connaître les bienfaits, pour mieux se défendre contre la maladie qui, fatalement, les guette plus que d'autres.

On ne cesse de répéter que la tuberculose est une maladie sociale. Il faudrait pouvoir lui opposer des remèdes sociaux, bien difficiles à mettre en œuvre dans notre pays où, avec l'anarchie gouvernementale, les appétits particuliers à satisfaire et les divisions intestines, la solution du problème apparaît encore fort lointaine, en dépit de l'activité et de l'appel désespéré des médecins, de philanthropes et d'économistes désintéressés.

En raison même de la gravité de la situation, une section d'hygiène sociale a groupé autour du savant docteur Landouzy et de M. Paul Strauss, tous ceux qui s'occupent des sanatoriums, dispensaires, habitations à bon marché, jardins ouvriers, assurance sociale, mutualités, ligues antialcooliques, désinfection, inspection du travail, hygiène dans les ateliers, bains populaires, etc., en un mot, de tout ce qui constitue l'armement antituberculeux.

Des rapports importants, des communications intéressantes ont mis en lumière ce que nos lois et nos règlements sont encore de longtemps impuissants à réprimer ou à pallier, de même que toute l'infériorité de notre organisation.

L'action individuelle et les œuvres d'initiative privée françaises sont néanmoins de nature à encourager les plus pessimistes et à faire exprimer la gratitude générale à ceux qui, dans cette quatrième section du Congrès, ont fait faire de si éclatants progrès à la lutte entreprise, en montrant les méfaits de la tuberculose, en même temps que les moyens de les atténuer; — la première : la pathologie médicale, présidée par le professeur Bouchard; la seconde : la pathologie chirurgicale, présidée par le professeur Lannelongue; et la troisième : la préservation et l'assistance de l'enfant, présidée par le professeur Grancher, ont indiqué les moyens de la prévenir, de la dépister, de la traiter et de la guérir.

#### PATHOLOGIE MÉDICALE

Il était naturel qu'au début des travaux de la section médicale on s'occupât de la cause initiale de la maladie, de la biologie du bacille de Koch, de ses variétés et de ses contrefaçons.

Ces pseudo-bacilles ont, au microscope, un aspect analogue au bacille de Koch, et après coloration avec certaines couleurs d'aniline résistent, comme lui, à l'action décolorante des acides. Appelés, à cause de cela même, bacilles acido-résistants, ils sont l'objet de sérieuses recherches. Il importe effectivement de ne pas les prendre pour des germes spécifiques dont ils ne se distin-

guent que par des caractères fort délicats de coloration dans le laboratoire. Comme certains d'entre eux possèdent un pouvoir pathogène analogue à celui du bacille de Koch et produisent des lésions, il s'agit donc aussi de reconnaître si ces lésions sont tuberculeuses ou non. Ces bacilles acido-résistants se trouvent en grande variété sur le fourrage, dans le beurre, dans le lait. Ils ont de la sorte tous les moyens d'accès dans l'organisme. Un sujet si important d'investigation a amené un grand nombre de savants à prendre la parole.

Les variétés de bacilles de la tuberculose passionnent, non seulement les bactériologistes, mais encore l'opinion publique, depuis les débats ouverts par le Congrès de Londres à la suite des communications de Koch, sur la dualité de la tuberculose humaine et de la tuberculose bovine, à cause de l'application de ces doctrines dans l'hygiène générale et dans l'hygiène alimentaire, en particulier. Il y a là un grave problème à résoudre. Il divise le monde savant en deux écoles qui un jour fatalement arriveront à se mettre d'accord.

Diverses variétés de bacilles de tuberculose sont néanmoins nettement spécifiées à l'heure actuelle, et à côté du bacille de la tuberculose humaine, l'on connaît celui de la tuberculose des mammifères, celui de la tuberculose des oiseaux, et celui de la tuberculose des animaux à sang froid. L'inoculation du bacille d'un de ces groupes à un animal d'un autre groupe, bien que maintes fois irréalisable, s'est néanmoins montrée possible. C'est ce qui a permis de rattacher à la même famille les bacilles de la tuberculose humaine, bovine et des autres animaux. Mais, en raison de la portée du sujet, la tuberculose humaine et sa relation avec les tuberculoses animales ayant été discutées par les sections de médecine et de chirurgie réunies, nous en retrouverons l'écho un peu plus loin.

Comme l'examen analytique et microscopique du sang des malades est un indice précieux, celui du sang des phtisiques a conduit à l'étude comparative du pouvoir pathogène de la virulence et de la reproduction du bacille de Koch. Les voies respiratoires du phtisique sont infectées de bacilles, et par suite leurs crachats, voilà pourquoi on devrait lui montrer le danger d'avaler ces crachats fréquemment, car ils lui infectent et lui ulcèrent les intestins.

Anéantir le bacille, l'extirper de ses positions est chose autrement difficile que de modifier le terrain propice à son développement. La connaissance et l'amélioration du terrain jouent un rôle non moins considérable. M. Albert Robin a essayé de démontrer que le terrain tuberculeux est nettement caractérisé par l'augmen-

tation des échanges respiratoires et la déminéralisation du sujet. Un ingénieux appareil de son invention et de celle de son chef de laboratoire, M. Binet, installé au dispensaire antituberculeux fondé par lui à l'hôpital Beaujon, permet de s'en rendre compte.

Une médication préventive (huile de foie de morue, arsenic) peut modifier ce terrain et placer le tuberculeux dans des conditions où se trouvent naturellement les individus à nutrition retardée, tels que les arthritiques, notoirement moins vulnérables à la tuberculose et dont les échanges respiratoires sont diminués dans 30 pour 100 des cas. Comme l'alimentation, si elle est suffisante, arrive souvent à rétablir l'équilibre, il est aisé de supputer le chiffre de malheureux qui deviennent tuberculeux, faute de combustible intérieur.

Quant aux combustions intra-organiques, mesurées par les échanges respiratoires chez les cobayes, inoculés avec des bacilles tuberculeux, elles ne se sont abaissées qu'en rapport direct avec la diminution de poids sans qu'à aucun moment il ne se soit produit d'augmentation d'échanges respiratoires.

Dans les tuberculoses ouvertes, soumises à la cure sanatoriale, les expériences du docteur Kuss, directeur du sanatorium d'Angicourt, sur des malades des deux sexes, correspondant à divers degrés des trois stades classiques, lui ont prouvé que les combustions intra-organiques, mesurées par la quantité d'oxygène consommée, présentent, en général, une valeur normale aussi bien dans les formes graves que dans les formes bénignes de la tuberculose pulmonaire, sans que l'aggravation ou l'amélioration de la maladie exerce la moindre influence sur elles.

Les échanges respiratoires expérimentés sur les tuberculeux du sanatorium girardin ont accusé une sensible diminution. Le ralentissement de la nutrition des pré-tuberculeux améliorés leur permettait de lutter contre la maladie. M. Marc Laffont, de Paris, lui aussi, réfute entièrement les expériences de MM. Robin et Binet, accusant une forte diminution du quotient respiratoire chez les tuberculeux, on le sait, toujours affamés d'oxygène, ayant par conséquent besoin d'une plus grande quantité d'air. Des analyses respiratoires faites chez les bœufs atteints de tuberculose chronique, il ressort que le coefficient respiratoire est sensiblement le même chez une vache tuberculeuse que sur une vache normale.

La théorie du chimisme respiratoire de M. Robin ayant rencontré de nombreux adversaires, MM. Robin et Tissot, aujourd'hui antagonistes, sont chargés de faire ensemble des expériences de contrôle dont les résultats trancheront, au prochain congrès, par des données définitives, cette troublante question.

Tous les facteurs étiologiques nous apprennent combien sont cependant nombreuses les causes qui amènent fatalement à l'invasion de l'organisme par le bacille meurtrier. L'insuffisance thyroïdienne est de ceux-là, et tout ce qui affaiblit ou altère la glande thyroïdienne favorise son développement. La prédisposition héréditaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'hérédité, entre également en ligne de compte.

Le professeur Charrin qui, depuis longtemps, poursuit ses investigations sur la descendance des mères tuberculeuses, fait toucher du doigt les tares nombreuses qui affligent cette descendance et prouvent son état favorable aux invasions microbiennes. Et, comme la syphilis et l'alcoolisme, la tuberculose est susceptible de tares congénitales.

On ne croit vraiment plus aujourd'hui à l'hérédité tuberculeuse. La maladie se transmet seulement par des conditions anatomiques et cliniques qui créent la prédisposition héréditaire et facilitent la contagion. Il s'agit, par conséquent, d'assainir et de fortifier le terrain tuberculeux.

M. Tessier, de Lyon, a essayé d'établir une corrélation entre les albuminuries intermittentes et l'hérédité tuberculeuse, comme signe prémonitoire de l'infection. Aucun moyen n'a certes été négligé par les savants médecins pour le diagnostic de la tuberculose. La mensuration de la capacité pulmonaire par la méthode de l'hydrogène est l'un de ceux qu'on a préconisés. Le diagnostic précoce par les nouveaux procédés très délicats et encore incertains, utiles cependant dans des cas spéciaux, ne peut, selon M. Achard, de Paris, être aussi concluant que celui des anciennes méthodes et surtout de l'auscultation qui reste toujours la base fondamentale du diagnostic précoce. Si l'examen des urines et le chimisme respiratoire passible d'objections indiquent plus particulièrement un terrain tuberculisable, le radio-diagnostic est précieux spécialement pour révéler de vieilles lésions susceptibles de se réveiller. Mais le seul signe de certitude absolue est, d'après lui, la présence du bacille de Koch dans le crachat.

M. Mariani envisage d'abord la prédisposition héréditaire, puis la prédisposition acquise par les maladies infectieuses, l'alcoolisme, les pleurésies, certaines cardiopathies, l'élévation du taux des échanges respiratoires, tels que les expose M. Robin et d'autres signes généraux : amaigrissement, végétation du pharynx, névralgies, herpès, anémie, dyspepsie, fréquence du pouls sans fièvre, toux, etc. Mais à côté de tous ces signes, l'examen physique lui fournit encore les plus utiles renseignements. Ce sont d'ailleurs tous les procédés d'investigation réunis qui concourent à un

diagnostic dont la précocité augmente sans conteste les chances de guérison. M. Théodore Williams, de Londres, les a passés en revue dans son rapport, mais on conçoit qu'il n'est pas possible de les synthétiser ici ni davantage les traitements employés qui sont du ressort de la médecine pure.

#### PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Depuis qu'à la suite du congrès de Londres, le monde savant entier est partagé sur la question de la diversité des tuberculoses humaine et bovine, il importait de leur fournir un moyen d'entente. Le congrès de Paris vient d'y réussir. L'autorité des rapporteurs a été proportionnée en quelque sorte aux graves conséquences de la solution de ce problème. Ce n'était, du reste, point là une simple question de doctrine à défendre. Car si, avec Koch, l'on avait admis que les tuberculoses humaine et bovine sont différentes, il n'aurait été vraiment plus besoin de prendre des mesures hygiéniques pour préserver l'homme de la tuberculose bovine et réciproquement.

La sanction pratique du débat a été l'adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour suivant proposé par le professeur Arloing, de Lyon : « Le congrès, après avoir entendu l'exposé des divers travaux relatifs à la question, déclare qu'il ne faut pas seulement se défendre contre la tuberculose humaine, mais également contre la tuberculose bovine. » Bien qu'en matière de science, les frontières et les rivalités ne doivent pas exister, voilà, cependant, un beau succès pour l'école française.

De nombreuses tentatives d'immunisation contre la tuberculose ont été faites, soit chez l'homme, soit chez l'animal, par des procédés très variés, et avec des succès très divers. Celle du professeur Lannelongue, en collaboration de MM. Achard et Galliard, consiste en des essais de sérothérapie chez le cobaye tuberculeux. Le sérum utilisé provenait d'animaux soumis à l'action d'une toxine extraite du bacille tuberculeux. M. Maragliano, de Gênes, est convaincu des propriétés antitoxiques de ces substances de défense qui neutralisent le poison tuberculeux, à condition que le dosage ne soit pas trop abondant. Pour M. Arloing, au contraire, le sérum étudié permettrait aux animaux en expérience de supporter leurs lésions, *mais ne les guérirait pas*.

Quant aux essais faits sur l'homme, il faut citer les injections de tuberculines Beranek, dans les arthrites tuberculeuses, auxquelles les résultats personnels du docteur Roux donnent de la valeur.

Maintenant, comment énumérer les membres et les parties du

corps humain qui sont l'objet d'un traitement antituberculeux? Il faudrait les nommer tous, car il n'y a pas la plus petite parcelle de notre être qui ne puisse être atteinte par la tuberculose : peau, cerveau, os, articulations, genoux, poignet, intestins, reins, organes génitaux, etc. Cet envahissement de l'organisme est effrayant et encore, malheureusement, trop ignoré du public.

Le lupus ou tuberculose de la peau se guérit maintenant par la lumière, depuis les belles découvertes de Finsen qui, à Copenhague, le premier, a fondé un Institut spécial à cet effet, imité chez nous avec succès.

La tuberculose chirurgicale de l'abdomen, tuberculose intestinale, péritonéale, rénale, vésicale, génitale, toute d'actualité, date à peine de quelques années. Elle s'est élucidée parallèlement à l'appendicite et au cancer de cette même région, impitoyablement fouillée, à présent, par le bistouri du chirurgien. MM. Roux, de Lausanne, Depage et Pinchard, de Bruxelles, et Demoulin, de Paris, ont présenté des rapports sur cette affection au diagnostic si difficile, rapports brillamment discutés par les professeurs Cornil, Le Dentu et Bérard, de Lyon, etc., complétées par les nombreuses communications de spécialistes sur les diverses autres tuberculoses de l'intestin.

La tuberculose des méninges et de l'encéphale intéresse médecins et chirurgiens, bien que les interventions chirurgicales soient les moins fréquentes, et chez les enfants, encore plus rares.

Quant à l'influence du traumatisme sur le développement de la tuberculose, M. Lannelongue ne l'a jamais vu se produire. Lorsqu'il y a traumatisme et tuberculose, il existait déjà une tuberculose locale, quand le traumatisme a atteint la région altérée, ce qui induit en erreur.

On le voit, la tuberculose se loge partout. Aussi, ne saurait-on assez insister sur l'urgence de fortifier les terrains tuberculisables, pour les affranchir de ces maux innombrables et de ces déchéances physiques dans l'intérêt même de notre race et des forces vitales du pays.

#### PRÉSERVATION ET ASSISTANCE DE L'ENFANT

C'est l'enfant qu'il faut, en première ligne, préserver. Car tous les médecins et toutes les statistiques disent que de deux à six ans, l'enfant des classes populaires meurt surtout de maladies contagieuses plus ou moins évitables et notamment de tuberculose. Contre celle-ci, c'est la maison salubre et maintenue salubre que médecins et philanthropes réclament, les dispensaires, avec leur

influence éducatrice, l'école saine et la vie au grand air des champs.

La mortalité par tuberculose est rare de six à quinze ans, comme dit le professeur Grancher. « Elle existe cependant, cette tuberculose, tenue en échec par l'organisme en évolution de développement, jusqu'à ce que surviennent les fatigues de la caserne, de l'atelier ou l'abus du travail. Alors, elle éclate, et pour le corps social se dresse le programme formidable de l'assistance à la légion des tuberculeux qui grèvent si lourdement nos budgets et qui succombent, malgré tous les efforts de la science. »

« La fleur humaine, a écrit Michelet, est, de toutes les fleurs, celle qui a le plus besoin de soleil. » Donnons donc du soleil à ces jeunes plantes pour les préserver, leur permettre de devenir arbrisseaux et de former ensuite de solides racines. Ce sera le meilleur moyen de guérir beaucoup de ceux qui sont déjà touchés et d'assurer à la race humaine un meilleur avenir. La méthode se manifeste très clairement : séparer l'enfant du foyer familial contaminé et, bien alimenté, le faire se vivifier à la campagne.

La préservation de l'enfant contre la tuberculose dans sa famille dépend d'abord de l'état de santé des parents dont l'influence est grande sur la première et même la seconde génération, par rapport à la morbidité tuberculeuse. Ainsi donc, nul père de famille ne devrait consentir à marier ses enfants, filles ou garçons, s'ils sont tuberculeux. Une femme tuberculeuse ne devrait pas davantage allaiter son enfant ou celui des autres.

L'alimentation du nourrisson constitue un point non moins capital de la prophylaxie familiale dont l'intérêt s'est encore accru depuis que Behring, en Allemagne, a fait connaître la tuberculose d'origine alimentaire. Les travaux de Barbier, en France, éclairent aussi d'un jour nouveau cette action d'une infection tuberculeuse latente dont résultent les états morbides désignés par le nom de *scrofulose*.

La surveillance particulière de l'alimentation artificielle des nourrissons, l'instruction très complète des mères, des nourrices, des bonnes et des sages-femmes, les soins de la bouche et du nez du bébé, la vérification de l'eau du bain, de la baignoire et de tous les autres ustensiles contrôlés au point de vue de l'absence de bacilles de tuberculose, en un mot, des précautions d'hygiène mettant l'enfant à l'abri de tout contact salissant ou infectieux et l'entourant d'une atmosphère *aseptique*, forment un ensemble de mesures de préservation familiale contre la tuberculose.

Les enfants issus de tuberculeux demeurent, il importe de le remarquer, indemnes de tuberculose, quand on les sépare de bonne heure de leurs parents. L'isolement de ces enfants ou celui

de leur parent malade est chose la plus rationnelle, bien que, hélas! souvent difficile. L'unique moyen, dans ce dernier cas, réside dans la stricte observance des règles d'hygiène de l'habitation. Pour y concourir, la France et la Belgique, à la suite de Calmette, ont pris, ces derniers temps, l'initiative de rechercher le tuberculeux dans son milieu habituel, en tâchant de le rendre inoffensif.

Mais il faut se persuader que c'est la mère qui sera et demeurera toujours le pivot, la directrice et le meilleur facteur pour la lutte contre la tuberculose dans la famille. Il importe, par conséquent, de la mieux préparer à sa mission par une instruction plus soignée relative à ses fonctions de mère, de ménagère et d'apôtre de l'hygiène à son foyer. Il est de son devoir d'augmenter la force de résistance des enfants. Mais les conditions d'existence de la vie ouvrière rendent le plus souvent ce devoir illusoire. La préservation se résout, en effet, malheureusement par une question d'argent, comme, d'ailleurs, tout ce qui touche à la question sociale.

Améliorer le sort des classes laborieuses par des lois de protection ouvrière, en adaptant à notre pays celles qui existent ailleurs, me paraît l'unique moyen de faciliter la préservation de nos familles contre l'envahissement du fléau destructeur.

La prophylaxie doit, en tous cas, répondre à ce programme tracé par M. Morfan, de Paris : « Opposer une barrière à la contagion, modifier l'organisme prédisposé de manière à le rendre réfractaire dans la mesure du possible. »

Les moyens de s'opposer à la contagion répondent à deux cas : celui où l'enfant ne cohabite pas avec un tuberculeux et celui au contraire où il vit dans le même foyer, ce qui est fréquent.

Il s'agit, dans le premier cas, d'empêcher la contagion par le lait et par la souillure des crachats, soit pendant les sorties et promenades, soit au moment d'un changement d'habitation.

Bien facilement se réalise la prophylaxie de la tuberculose transmise par le lait des bovidés, qu'il suffit simplement de porter à une température de 100 degrés pendant deux ou trois minutes, à 85 degrés pendant huit à dix minutes et à 75 degrés pendant une demi-heure. La pasteurisation, qui exige des appareils compliqués, ne peut s'obtenir dans les ménages, pour lesquels le docteur Marfan, tout particulièrement, recommande les appareils du genre Soxhlet qui assurent la destruction du bacille de Koch, le meilleur procédé de purification du lait, qui concilie une stérilisation suffisante et un minimum d'altération des principes de ce liquide. Ce procédé consiste à chauffer, dans ces appareils, le lait

au bain-marie, dix minutes dans la saison froide, et vingt minutes dans la saison chaude; en hiver, moins de six heures après la traite et moins de trois heures, l'été. Le bacille subsistant dans le beurre, on ne devrait préparer celui-ci qu'avec du lait ou de la crème pasteurisés ou stérilisés, ainsi qu'on le fait en Danemark.

C'est dehors encore, à la promenade, que les précautions doivent se continuer, dans les rencontres de l'enfant avec des tuberculeux ou même des personnes suspectes. Tout baiser donné par des étrangers devrait être interdit, autant que les jeux avec du sable ou de la terre dans les lieux publics, le port des doigts à la bouche ou dans le nez, de même que le rongement des ongles. Rentré à la maison, le lavage des mains et le brossage des ongles avec de l'eau chaude et du savon, et ce même nettoyage avant chaque repas, sont indispensables.

La désinfection du logement occupé par un phtisique, quand une famille change d'habitation, ne s'impose-t-elle pas aussi? Le docteur Marfan recommande, en ce cas, formolisation et lavages avec une solution renfermant, par litre, deux grammes de sublimé corrosif et vingt grammes de chlorure de sodium.

Lorsque l'enfant cohabite avec un tuberculeux, l'essentiel est d'éviter le crachat sous toutes ses formes, de remplacer le balayage et l'époussetage, par le lavage du linge mouillé et de désinfecter le linge souillé.

Mais il ne suffit pas qu'un bacille arrive jusqu'à un organisme pour s'y développer, il faut encore la connivence de cet organisme, c'est-à-dire la prédisposition d'ailleurs facile à reconnaître.

Le docteur Marfan classe ainsi les enfants prédisposés : ceux qui sont issus de parents tuberculeux ou alcooliques, ou qui, quels que soient leurs ascendants, sont maigres, d'une pâleur grisâtre, et ont une pilosité particulière, ceux qui ont de l'hypertrophie des amygdales et des végétations adénoïdes, surtout accompagnés d'adénopathies cervicales ou sont sujets à des bronchites à répétitions, et ceux qui viennent d'avoir la rougeole ou la coqueluche, surtout quand ces états ont déterminé une adénopathie trachéo-bronchique persistante.

Comme le plan idéal de prophylaxie antituberculeuse comprend un ensemble de mesures assez compliquées, presque impossible à exécuter, c'est la prophylaxie sociale qui doit entrer en lice et venir compléter la prophylaxie familiale. Sanatoriums marins, d'altitude et de plaine, jardins ouvriers, colonies de vacances, des institutions comme l'ingénieuse œuvre de la préservation de l'enfance contre la tuberculose, fondée en 1903, par le professeur

Grancher, ou enfin l'œuvre des cures rurales de Champrosay, fondée en 1904, branche nouvelle de l'œuvre de Villepinte.

L'œuvre des cures rurales a pour but de procurer, au grand air de la campagne, un repos et un traitement hygiénique aux enfants de 6 à 16 ans, du sexe féminin, chétives, faibles et anémiques, non tuberculeuses, mais présentant un terrain favorable à l'éclosion de la terrible maladie. Une école ménagère leur inculque de salutaires notions d'économie domestique et d'hygiène générale à utiliser ensuite en rentrant dans leurs foyers. Une école d'horticulture leur procure également des exercices sains et moralisateurs et les prépare à être de futures tenancières de jardins ouvriers. L'œuvre des cures rurales de Champrosay offre, du reste, trois sortes d'avantages à ses bénéficiaires, avantages qui ont frappé les membres du congrès parce qu'ils répondent entièrement au programme de prophylaxie antituberculeuse prônée par ses promoteurs : 1° le séjour à la campagne; 2° la préparation au rôle de femme et de mère; 3° la protection et l'assistance médicale, jusqu'à l'âge de seize ans, de tout enfant qui y a séjourné.

Les rapports si complets et si méthodiques que nous avons analysés, le lumineux travail du professeur Grancher sur la première étape de la tuberculose pulmonaire et le diagnostic précoce par l'auscultation, semblent entièrement élucider le problème de la préservation infantile.

Le professeur Grancher, par sa méthode employée depuis 1882, n'a cessé de relever des faits chaque jour plus concluants, qui lui ont appris encore plus exactement combien il importe de dissocier, par un examen attentif, chacun des états physiques, au nombre de quatre ou cinq, dont on a l'habitude d'exiger l'association pour reconnaître le premier degré de la tuberculose.

Comme, dans la tuberculose pulmonaire commune, ces signes évoluent *successivement* et lentement, et comme c'est l'inspiration qui s'altère la première, *il faut donc attribuer aux anomalies de l'inspiration l'importance qui leur appartient pour le diagnostic de la tuberculose*. C'est donc *l'inspiration seule*, quand elle est *permanente et localisée*, qui, d'après M. Grancher, suffit au diagnostic de la tuberculose pulmonaire, surtout si elle s'accompagne, comme c'est la règle presque constante, d'un léger trouble de la santé, fatigue, pâleur, amaigrissement, fébricule, etc. Ce signe isolé, sans addition d'aucun signe physique, constitue à lui seul, pendant des mois et des années, ce qu'il appelle *la première étape* de la tuberculose.

Cette première étape peut durer pendant toute la période infantile, ou chez l'adulte plusieurs années. Un médecin inattentif

pourrait aisément en conclure qu'il s'agit là d'une chose qu'on peut négliger. Il n'en est rien, paraît-il, car si l'on observe soigneusement le malade, on s'aperçoit alors que l'état local du poumon suit les oscillations de la santé générale.

*La seconde étape* a pour caractère d'avoir *deux signes physiques*, au lieu d'un. Ce second signe physique est l'augmentation des vibrations vocales perçues à la main ou à l'oreille; cela veut dire qu'il existe, en ce point du poumon, non seulement des tubercules discrets, mais aussi, autour d'eux, un état congestif qui augmente la densité pulmonaire.

Ces deux premières étapes ne livrent leurs secrets qu'à celui qui les cherche. Il n'en est pas ainsi pour le premier degré classique, d'une perception beaucoup plus facile et relativement grossière.

On avouera que c'est un peu bien tard pour parler alors du premier degré, puisqu'en fait c'est le commencement de la fin dans l'évolution tuberculeuse. Convient-il donc de parler de *pré-tuberculose* à la première étape, telle que la décrit le professeur Grancher? A son avis, non.

Il y aurait avantage à ce que le monde médical s'entendît sur les limites de ladite pré-tuberculose dont il conviendrait de réserver le nom pour désigner le nombre infini d'êtres encore sains, mais plus ou moins candidats à la tuberculose, tels que les héréditaires, les débiles, les dyspeptiques, les blonds vénitiens, les surmenés, les alcooliques, etc. La tuberculose étant actuellement sortie du domaine médical pour entrer dans le domaine des questions sociales, la méthode du professeur Grancher, qui apporte avec elle un diagnostic aussi précoce que possible et un signe physique aussi certain qu'on peut le souhaiter, devrait, sans conteste, être partout employée. Ainsi faisant, l'on rendrait les plus grands services à la famille et au corps social tout entier.

Ces candidats à la tuberculose, il importe de les dépister, non seulement au sein de la famille, mais encore à l'école.

L'idée de la *préservation scolaire* remonte seulement à huit ou neuf ans. Nous avons, dans ce but, en France, l'œuvre antituberculeuse des instituteurs et institutrices de Seine-et-Oise, fondée en 1902, le dispensaire de la Société antituberculeuse de l'enseignement primaire du département de la Seine, une commission au ministère de l'intérieur pour étudier les mesures à prendre dans les établissements d'enseignement contre la contagion, et l'œuvre de la préservation scolaire contre la tuberculose, créée en 1904, par M. le professeur Grancher.

La contagion à l'école se fait soit par les maîtres, soit par les élèves porteurs de tuberculose ouverte. Celle par les maîtres est

la plus à craindre, parce qu'ils ne sont pas examinés à ce point de vue. Pour M. Brouardel, un cinquième des instituteurs seraient tuberculeux ! La contagion peut se faire aussi par le personnel de service et des sujets étrangers à l'école venus accidentellement. Les cas de contagion scolaire sont cependant peu nombreux, par rapport à ceux qui arrivent dans le milieu familial.

Pour découvrir ces tuberculoses, M. Grancher et ses élèves ont établi *une fiche sanitaire individuelle*, pour trois mille enfants des écoles du XV<sup>e</sup> arrondissement, fiche remise au net et contrôlée une ou deux fois, chaque année, signalant le poids, la taille, le périmètre thoracique, l'état des différents organes et surtout l'examen de l'appareil respiratoire. La méthode et les règles de cet examen devraient, en tous lieux, être suivies de la façon la plus étroite, et l'on arriverait certainement ainsi à des résultats probants, surtout si, en même temps, se multipliaient les moyens d'action réparatrice.

Le nombre des cas de tuberculose pulmonaire ouverte est minime chez les écoliers comparé à celui des cas de tuberculose latente rangés sous la dénomination de scrofulose.

Mais les facteurs nocifs de l'enseignement scolaire sont de nature à créer ou à accroître la prédisposition : d'une part, l'hygiène défectueuse des locaux scolaires, la viciation de l'air par l'encombrement, l'insuffisance de l'installation, de la ventilation et du nettoyage des salles et des dortoirs, la production de poussière, le chauffage malsain ; et, d'autre part, les facteurs dépendant du mode même d'enseignement : le manque d'exercice corporel, pas assez de gymnastique respiratoire, pas assez d'exercices et de leçons au grand air, pas assez de cantines scolaires, l'emploi de livres contaminés, etc.

Le meilleur remède serait de créer des œuvres scolaires à la campagne, comme celle fondée dans ses terres à Champigny-en-Beauce, par M<sup>me</sup> Dessaignes, présidente de la ligue antituberculeuse du département de Loir-et-Cher, avec le docteur Meusnier, son président, pour les enfants malingres et chétifs de leur département.

Faire à l'école, non seulement l'éducation contre la tuberculose, mais l'éducation hygiénique, en général ; enseigner à l'enfant comment il faut faire pour rester sain et bien portant, ajouterait des chances de succès. Mais, pour que l'action des écoles fût efficace, il faudrait que, dans les localités où se trouvent une cantine scolaire, une mutualité scolaire ou une colonie de vacances, un comité central de ces différentes œuvres réunit les efforts dispersés.

Toutes ces idées étant fort nouvelles pour beaucoup d'instituteurs ou de médecins scolaires, il serait pratique de les y faire initier par des médecins compétents, ce qui aurait, du reste, une réelle portée pour la diffusion des connaissances hygiéniques dans les populations rurales où l'on trouve si souvent une malpropreté détestable, une alimentation mauvaise et parcimonieuse.

La préservation et l'assistance de l'enfant ayant été étudiées sous toutes leurs formes, il faut espérer que de nouvelles tentatives venant se joindre aux efforts déjà faits, l'on arrivera enfin à assainir, à revivifier les jeunes organismes affaiblis et à garantir ceux qui, en venant au monde, ne demandent à la vie que la santé.

#### PRÉSERVATION ET ASSISTANCE DE L'ADULTE. — HYGIÈNE SOCIALE

Le rôle des assurances et des mutualités peut être considérable dans la lutte contre la tuberculose. L'Allemagne, le seul pays où elles fonctionnent actuellement, en fournit la preuve, car tout son armement antituberculeux<sup>1</sup>, dont nos lecteurs connaissent le prodigieux développement, repose sur cette organisation sociale régie par un ensemble de lois de protection ouvrière : assurances contre la maladie, l'invalidité, les accidents et la vieillesse. M. Bielefeldt, de Berlin, conseiller intime, sénateur à l'office impérial des assurances ouvrières, a montré par des chiffres, ce qu'a réalisé, dans son pays, l'assurance obligatoire avec son action préventive et son action curative, qui mettent simultanément en œuvre tous les facteurs de la lutte antituberculeuse.

Les caisses de secours *contre la maladie* ont distribué en secours aux malades et à leurs familles, aux femmes en couche, en secours mortuaires, etc., une somme de 1 400 000 000 de francs, de 1885 à 1903. Les assurances *contre l'invalidité* ont distribué en subventions d'invalidité, de maladie, de pensions, de secours aux familles, etc., 1 020 000 000, de 1891 à 1903, soit en douze ans. Il est indéniable que ces sommes permettant d'assurer les conditions matérielles vitales à l'ouvrier incapable de travailler et à sa famille, le tiennent à l'abri de la misère et, partant, les empêchent de devenir, faute de soins, la proie de la tuberculose.

À côté de ces résultats généraux de l'assurance ouvrière allemande, des mesures particulières pour la guérison de la tuberculose en augmentent encore la portée économique. Toutes les forces, dans ce pays, s'unissent et convergent à la défense de l'édifice social.

<sup>1</sup> Voy., entre autres, le *Correspondant* du 10 mars 1902.

C'est ainsi que les caisses d'assurance contre la maladie procurent à l'ouvrier, outre les secours d'argent, les soins médicaux, les médicaments et le traitement dans des établissements spéciaux, après avoir reconnu qu'il guérit autrement vite dans un sanatorium ou un hôpital que chez lui, dans sa pauvre demeure.

Aussi, la plupart de ces caisses ont-elles conclu des contrats avec des hôpitaux, cliniques, sanatoriums, galeries des cures suburbaines, maisons de santé où elles envoient leurs malades.

Mais ce sont les caisses d'assurance contre l'invalidité qui ont fait les efforts les plus considérables en faveur des tuberculeux, à la suite de la constatation que ce sont les phtisiques qui absorbent la plus grande partie des rentes d'invalidité, 50 pour 100 des cas, pour les ouvriers de la ville de moins de trente-cinq ans, 35 pour 100 pour les travailleurs de la campagne ou des exploitations forestières âgés de vingt à vingt-quatre ans. Elles ont eu, par conséquent, un intérêt économique à guérir les tuberculeux curables et les pré-tuberculeux, au lieu de les laisser devenir d'incurables infirmes. Elles ont, à cet effet, consacré plus de 250 millions à la construction de maisons de convalescence, d'hôpitaux, de sanatoriums pour le traitement de leurs membres, et ont assuré, de 1897 à 1904, une cure de 75 jours, en moyenne, pour la somme de 44 millions, à 101 806 tuberculeux dans des établissements spéciaux, pour une durée totale de 7 687 805 journées de présence. Sur ce nombre de malades, 83 000 ont été envoyés dans des établissements pour tuberculeux et 9000 dans des stations balnéaires. Voici, du reste, les résultats obtenus (chiffres officiels rigoureusement contrôlés) : sur 100 tuberculeux traités, en 1897, 1898, 1899 et 1900, au bout de cinq années, en restaient respectivement 27, 31, 32 et 31, suffisamment en état de travailler, pour n'avoir pas besoin de rentes d'invalidité.

Le souci de préservation contre la tuberculose a conduit encore ces mêmes assurances contre l'invalidité à prêter plus de 170 millions à un taux des plus infimes pour la construction de maisons ouvrières et à faire diffuser au sein de la population, par conférences et brochures, des notions étiologiques et prophylactiques les aidant dans leur tâche. Voilà, en peu de lignes, l'action antituberculeuse de l'assurance ouvrière allemande.

Les statistiques de mortalité par tuberculose, mieux que tout encore, en montreront la valeur sanitaire. Cette mortalité qui, en Prusse, s'élevait à 88 285 décès en 1886, malgré l'augmentation constante de la population, n'a été que de 66 726 en 1902. La même diminution se retrouve dans les autres villes allemandes de plus de 100 000 habitants où la mortalité qui était de 37, 36

pour 10 000, en 1886, ne s'élevait plus qu'à 22 pour 10 000 en 1902. La mortalité ne cesse, du reste, de décroître et de mettre en évidence les conséquences indirectes de l'assurance ouvrière. M. Millerand, qui arrivait du congrès international des Assurances sociales de Vienne et d'un voyage d'études à Berlin, où il s'est rendu compte de tous les rouages de l'assurance allemande, de ses avantages comme de ses défauts, a obtenu du congrès le vote des vœux suivants : 1° Il est désirable que les mesures de prophylaxie générale, ainsi que l'assistance, soient complétées par une assurance alimentée, à la fois, par les intéressés, les patrons et l'Etat. 2° Il est désirable que l'invalidité, qui n'est, la plupart du temps, qu'une maladie prolongée, soit protégée par les mêmes organismes d'assurances que la maladie. 3° Cette assurance ne doit pas avoir pour fonction exclusive de garantir des rentes; son action doit être avant tout préventive; l'hygiène et le traitement doivent faire partie de ces attributions.

L'état de la lutte tuberculeuse en France dans les petites villes, bourgades et communes, rédigé par le docteur Landouzy, en collaboration du docteur Weil-Mantou, est plein d'enseignements. Ces localités échappant à la statistique officielle, ce sont les 1034 réponses du corps médical de ces endroits, véritables cahiers généraux de la tuberculose, qui nous apprennent que dans 554, il y a augmentation, 345 : stagnation, 115 : diminution.

La migration vers les villes tentaculaires, le développement industriel avec son appel d'éléments étrangers au pays, sont évidemment les causes d'envahissement des campagnes par l'infection tuberculeuse. Une demi-ignorance qu'il faut combattre y fait d'ailleurs un mal considérable, car on y redoute plus le tuberculeux que la tuberculose.

Les conditions économiques, nul ne l'ignore, influent également sur l'étiologie sociale de la tuberculose. La mauvaise hygiène des ateliers, de la petite industrie, et notamment le surmenage dans l'atelier familial, ont des effets non moins nocifs. On peut, d'ailleurs, classer les professions d'après leur morbidité tuberculeuse. Celle des buandiers, blanchisseurs, repasseuses, recherchée à l'hôpital Laënnec, est effrayante.

Les hôpitaux sont encombrés de tuberculeux. La nécessité d'y créer des services spéciaux pour tuberculeux et même des hôpitaux pour phthisiques ne s'impose-t-elle pas? L'assistance scientifique, à domicile, compléterait leur action.

La lutte contre la tuberculose comporte, on le sait, un ensemble d'institutions au milieu desquelles le rôle des dispensaires et des sanatoriums a été quelque peu controversé ces derniers temps.

MM. Courtois-Suffit et Laubry semblent avoir voulu aviver ces divergences de doctrine, plutôt superficielles, en niant l'efficacité du sanatorium, défendue par M. S. Bang de Silkeborg. Comme l'Allemagne, le Danemark a construit un nombre de sanatoriums suffisant pour pouvoir y soigner gratuitement tout tuberculeux pauvre qui a chance de guérison. Or une statistique de Boserup, portant sur des indigents, montre que, trois ans après la sortie de l'établissement, 58,8 pour 100 des malades traités sont aptes au travail.

Mais les sanatoriums ne peuvent suffire à eux seuls pour combattre la tuberculose. Une évolution, dans ce sens, s'accomplit actuellement en Danemark où l'Etat accorde les subsides nécessaires pour créer une série d'institutions complémentaires tels que hôpitaux, asiles, établissements de convalescence, etc., pour tuberculeux, où ils sont gratuitement traités.

En Belgique, où ne se trouvent, en tout, que deux sanatoriums populaires et un sanatorium militaire, ce sont, au contraire, les dispensaires qui prédominent. Les dix-neuf qui existent actuellement, dus, moins deux, à l'initiative privée, n'ont coûté, ensemble, que 60 000 francs pour frais de premier établissement, et pour l'année 1904, que 125 000 francs de frais de fonctionnement. On évalue à 4500 les malades nouveaux, dont 2000 tuberculeux, qui, annuellement, passent par ces dispensaires.

Le dispensaire et le sanatorium étant deux instruments différents, faits pour se compléter, le premier pour la prophylaxie, l'éducation hygiénique, l'assistance et le dépistage du tuberculeux; le second, pour l'hospitalisation du tuberculeux curable qui ne peut être convenablement soigné chez lui, ne sauraient donc être opposés l'un à l'autre.

L'Œuvre de Villepinte<sup>1</sup> pour enfants et jeunes filles, dont le docteur Gouël, son médecin en chef, a démontré l'action préventive et curative, résume, à elle seule, toute la question sociale et scientifique de défense antituberculeuse. Elle englobe un dispensaire, un sanatorium pour anémiques à Champrosay, des cures rurales et marines, le sanatorium Alice Fagniez, à Hyères, pour les tuberculoses fermées, l'hôpital-sanatorium de Villepinte pour les tuberculoses à tous les degrés classées dans les pavillons distincts, des maisons de famille, des garderies et des sociétés de secours mutuels.

L'influence de l'habitation sur l'étiologie et la propagation de la tuberculose s'exerce de deux manières : directement, par l'absence de lumière, indirectement, par toutes les dispositions

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1904.

vicieuses qui ont sur l'organisme une influence anémiant. Aussi l'impôt des portes et fenêtres devrait-il être supprimé et plutôt remplacé par des encouragements pour faire ouvrir plus de baies, destinées à aérer et éclairer les pièces habitées. Si, dans toutes les villes d'au moins 2000 habitants, chaque maison avait, comme à Paris, son casier sanitaire, il serait évidemment plus aisé d'établir la répartition de la tuberculose et d'en rechercher les causes principales contribuant à la diffusion de la maladie qui dans toutes les collectivités exerce ses ravages.

Dans les milieux militaires, elle prélève aussi un formidable tribut. La contagion, manifeste dans l'armée comme ailleurs, n'y a cependant pas la néfaste ampleur qu'on lui avait naguère attribuée. C'est la maladie latente qui, pendant la première année de service, apparaît prédominante. Nulle part, la puissance de ces causes préparantes ne se mesure avec plus de précision que dans l'armée.

Dans la marine également, les cas de tuberculose toujours importés, qui forment le gros chiffre des statistiques, ne peuvent lui être imputés, les tuberculeux l'étant tous avant d'y entrer. Les ports du Nord et spécialement les côtes de Bretagne qui fournissent à la marine près des deux tiers de ses équipages, lui en donnent la plus forte proportion, par suite du manque d'hygiène, de la rigueur du climat, de la dureté de la vie et aussi des excès d'alcool. Il faudrait donc veiller, pour l'armée et la flotte, à un plus sévère recrutement.

La tuberculose frappe donc ainsi partout l'enfant, l'ouvrier, le soldat, le marin, jusqu'au colon, dans nos possessions françaises, et l'indigène, plus particulièrement.

Une désinfection rigoureuse, en application de la loi de 1902, sera une de nos meilleures armes de défense, de même que la déclaration de tous les cas de tuberculose. Mais, en raison de l'envergure du mal, que d'efforts incessants, gouvernements, hommes de science, économistes et philanthropes, auront-ils à tenter, pour le circonscrire, l'atténuer, et, qui sait, peut-être, vaincre, si se réalisaient les promesses du professeur de Behring!

En attendant, il ne faut pas oublier que la tuberculose étant surtout une maladie de misère, il y a des devoirs sociaux à remplir.

---

L. FIEDLER.

## LES DÉBUTS D'UN HOMME D'ÉTAT RUSSE

---

# LA JEUNESSE DU CHANCELIER DE NESSELRODE

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION <sup>1</sup>

---

La carrière de Charles de Nesselrode, qui dirigea la diplomatie russe pendant plus de quarante années, ne se peut comparer qu'à celle d'un autre chancelier de la même époque, Clément de Metternich. Aussi est-ce un pendant aux célèbres *Mémoires du prince de Metternich* que le monument édifié par les soins de M. le comte A. de Nesselrode. En mettant au jour la correspondance et les papiers politiques de son grand-père, il s'est acquis des titres à la gratitude des historiens et de tous les amateurs de lectures sérieuses; cette gratitude serait sans limites, si les textes étaient plus sévèrement collationnés, les dates mieux contrôlées et les notes biographiques plus exemptes de confusions entre personnages homonymes. Mais telle qu'elle se présente, la publication offre déjà un intérêt de premier ordre.

Les prochains volumes aborderont la longue période où Nesselrode fut à la tête des affaires de sa patrie adoptive. Ils feront successivement passer sous nos yeux les traités de Vienne, la Sainte-Alliance, les difficultés entre le gouvernement de Nicolas I<sup>er</sup> et celui de Louis-Philippe, les troubles de 1848 enfin et la guerre de Crimée. Sur la politique russe et européenne dans ces diverses conjonctures, les papiers de Nesselrode nous apporteront sans nul doute de curieuses révélations : il est pourtant improbable qu'ils renversent complètement les notions déjà acquises. Nous voudrions nous en tenir aujourd'hui à la phase, peut-être plus origi-

<sup>1</sup> *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode (1760-1850)*, publiés et annotés par le comte A. de Nesselrode, t. I-III. — Paris, Lahure, XII-340, 409 et 441 pages in-8°.

nale, de la formation du jeune diplomate : ses lettres et son ébauche d'autobiographie éclairent vivement les mœurs politiques d'il y a un siècle, celles des Russes tout d'abord, mais indirectement aussi celles des Français.

\*  
\* \*

Charles de Nesselrode naquit en 1780, à Lisbonne, où son père était ministre plénipotentiaire de Russie. Ce dernier était cadet d'une famille noble de la vallée du Rhin, catholique par conséquent, mais devenu parfaitement sceptique dans la société de Voltaire et de Frédéric; aussi M<sup>me</sup> de Nesselrode, issue de huguenots français réfugiés à Francfort après la Révocation, obtint-elle sans peine que le baptême protestant fût conféré à son fils. Comme il n'y avait alors à Lisbonne d'autre église protestante que la chapelle anglicane, Charles de Nesselrode devint ainsi, comme lui-même l'a écrit sans paraître en prendre beaucoup de souci, « anglican pour le reste de ses jours ». Pour compléter la bizarrerie ou le scandale de ce baptême, le parrain fut un prélat catholique, Dalberg, coadjuteur du prince-électeur de Mayence, le même que Napoléon devait créer primat de la confédération du Rhin; M. Goyau a esquissé naguère le portrait de ce singulier archevêque, franc-maçon et philosophe, beaucoup moins occupé des progrès de la piété dans son diocèse que de ceux de l'agriculture. Il entendit de même ses devoirs de parrain, et se donna presque du mal pour placer son filleul dans une excellente pension protestante.

Né de parents qui n'étaient plus jeunes ni l'un ni l'autre, l'enfant avait une apparence chétive, qu'il garda quatre-vingt-deux années durant (un malicieux contemporain prétend qu'il « eut pendant toute sa vie l'air d'un embryon échappé à l'esprit-de-vin<sup>1</sup> »). Orphelin de mère de très bonne heure, son premier et son meilleur éducateur fut son père.

Celui-ci, Guillaume de Nesselrode, était un remarquable spécimen d'Allemand cosmopolite, comme il y en avait tant aux dix-septième et dix-huitième siècles. Originaire du pays de Juliers, et d'abord officier dans l'armée autrichienne, sa belle mine lui obtint ensuite un emploi à la cour de l'Electeur palatin et les particulières bontés de l'Electrice : orageuse liaison, terminée

<sup>1</sup> J'emprunte cette appréciation aux très méchants, parfois très scabreux, mais souvent très amusants *Souvenirs* du comte Fédor Golovkine, qui viennent d'être publiés (Plon, in-8°). A travers bien des hâbleries et des cancan, l'histoire trouve à y glaner quelques traits.

par de prolixes lettres de rupture, où s'épanchent plaisamment, avec la sentimentalité de l'Allemande, la fatuité de l'homme à bonnes fortunes qui persiste à poser pour le philosophe. Mais on savait alors sauver les apparences dans les petites cours germaniques, et la princesse continua de trôner à Mannheim, pendant que la protection de Choiseul faisait de Nesselrode un colonel français. La disgrâce du ministre le réduisit à reprendre sa vie errante. Il séjourna quelque temps à Darmstadt, à Weimar, s'arrêta davantage à Berlin; mécontent de la lésinerie du grand Frédéric, qui voulait le nommer ambassadeur à Vienne avec un traitement dérisoire, il lui déclara tout cru que, sans fortune personnelle, « il devait renoncer à l'honneur de représenter les quatre ordres mendiants », et il passa enfin au service de Russie, qui devait précisément le ramener à Berlin comme ministre plénipotentiaire. Nos scrupules, nos préjugés si l'on veut, supprimeraient aujourd'hui la simple possibilité d'une telle carrière de *condottiere* militaire et politique : personne alors ne songeait à s'en offusquer, et si la langue acérée de Guillaume de Nesselrode lui fit des ennemis, on ne lui reprocha jamais la multiplicité de ses serments d'allégeance.

Comme la plupart de ses contemporains d'avant Rousseau, cet homme d'esprit, infiniment curieux des personnes, ne déguisait point son indifférence pour les beautés de la nature : « J'ai toujours », écrivait-il, « mieux aimé dans la vie faire la connaissance des hommes que des bois, des prés et des ruisseaux. » Il avait le goût des propos salés, et ne s'en privait pas toujours quand il causait ou correspondait avec son fils. Son existence nomade avait accentué sa propension au scepticisme. Sur un point pourtant, il était resté dogmatique : il avait la foi en cet ensemble d'aphorismes et de règles conventionnelles, qui constituaient dans l'Europe de l'ancien régime le code des relations internationales, et qui se prêtaient d'ailleurs à tous les abus de la force, à toutes les trahisons de la foi jurée. Comme il arrive parfois, sous l'influence des événements, son fils et disciple le dépassa; Charles de Nesselrode prit au sérieux ces maximes traditionnelles qui n'avaient guère été pour son père que des formules de style; la politique extérieure qu'il inspira à Alexandre et surtout à Nicolas fut profondément, consciencieusement conservatrice; s'il est permis d'en contester l'opportunité, la sincérité en est hors de doute.



A la différence de son père, Charles de Nesselrode ne servit jamais que la Russie : mais sa carrière mit quelque temps à s'orienter. Malgré une myopie assez accentuée, c'est à la marine qu'il fut d'abord destiné. Elevé à Francfort et à Berlin, il eut de la peine à s'initier à la langue française, malgré les objurgations paternelles; quant au russe, il ne le sut jamais parfaitement, ce qui arrivait souvent alors, non seulement aux fonctionnaires d'origine allemande comme lui, mais aux boïards de la plus vieille souche moscovite<sup>1</sup>.

Le grand-duc Paul avait la passion des Allemands; de plus, il entretenait avec Guillaume de Nesselrode des relations amicales. Quand ce fantasque personnage monta sur le trône, il « déclara (au dire du même témoin que nous citions tout à l'heure) le petit Nesselrode son aide de camp et le fit jucher avec un énorme chapeau et un habit bien ample sur un grand cheval ». En même temps, ayant eu confiance de son peu de goût pour la marine, l'empereur le transféra dans la garde.

Mais nulle situation n'était stable sous le règne de Paul. Les lettres de Nesselrode à son père, écrites avec l'imprudente spontanéité de l'adolescence, donnent la saisissante impression de ce gouvernement d'un dément exaspéré par la délation : « En général, notre pauvre empereur est entouré de gens qui veulent tout le mal possible à leurs compatriotes et qui font tous leurs efforts pour rendre le pauvre sire plus mauvais qu'il n'est encore, et étouffer en son cœur la dernière étincelle de bonté. On tâche d'obtenir sa faveur à présent en dénonçant des conspirateurs... » Les destitutions furent si nombreuses qu'à dix-neuf ans, Nesselrode était colonel; mais un mouvement mal exécuté dans une de ces parades auxquelles le tsar attachait tant d'importance provoqua un accès de fureur, qui fit casser le régiment tout entier. Par un reste de condescendance, le jeune homme fut nommé chambellan, ce qui ne lui offrait guère plus de sécurité, car, dans

<sup>1</sup> Le prince Lobanof, mort chancelier de l'empire il y a quelques années, racontait volontiers qu'il avait su le français avant le russe; mais il ajoutait qu'il n'en était plus de même dans les jeunes générations. Le prince Lobanof avait eu pour précepteur un fils d'Antoine de Cournand, prêtre marié et professeur au Collège de France, lequel, brouillé avec le calendrier catholique, avait donné à ses sept enfants les noms des sept sages de la Grèce; aussi le prince se disait-il en riant « disciple de *Thalès* ». (Ces détails m'ont été contés par notre collaborateur, M. Léonce Pingaud.)

une autre crise de mauvaise humeur, le corps entier des chambellans fut licencié. Nesselrode venait d'être réintégré à titre personnel, quand le drame du palais Michel mit fin au règne et à la vie de Paul I<sup>er</sup>.

Une tradition de la cour de Russie voulait qu'un envoyé spécial, pris parmi les chambellans, allât notifier l'avènement de chaque nouveau souverain aux princes alliés à la famille impériale. Nesselrode dut s'acquitter de cette mission, singulièrement épineuse dans la circonstance, auprès du gros et spirituel duc de Wurtemberg, propre frère de la veuve de Paul. Pressé de questions sur la mort du tsar, il eut assez de flegme et de présence d'esprit pour s'en tenir au thème officiel de « l'accident ».

\*  
\* \*

Cet heureux début le décida à demander un emploi diplomatique. Contre toute attente, la résistance la plus vive vint de son père, retiré à Francfort. Le vieillard, mécontent de n'avoir point fait, pour son propre compte, une plus brillante carrière, rendait l'état même de diplomate responsable de ses déceptions, allant jusqu'à déclarer que « de tous les métiers c'était le plus mauvais, lorsqu'on possédait une âme élevée, l'esprit droit et le cœur bon ». Il craignait, pour son fils, les déboires qui ne lui avaient point été épargnés à lui-même.

Les instances du jeune homme l'emportèrent. On l'envoya d'abord comme secrétaire à la légation de Berlin, sous le baron de Krüdner, le mari divorcé de la future prophétesse. Nesselrode retrouva en Prusse de chers souvenirs d'adolescence, et noua, dans la colonie étrangère, d'intéressantes relations : c'est alors qu'il fit la connaissance de Stadion, l'homme d'Etat autrichien, et de Frédéric de Gentz, le publiciste attitré des coalitions anti-françaises, dont il s'exagérait le talent littéraire (il va jusqu'à prononcer à propos de Gentz le mot de « génie ») et dont il excusait la vénalité par cette remarque : « Il ne prenait de l'argent que de ceux qui pensaient comme lui. » La mort subite de Krüdner, son remplacement par un ancien rival du vieux Nesselrode, déterminèrent le secrétaire de légation à demander un autre poste. Il fut nommé à La Haye, c'est-à-dire presque en pays ennemi ; depuis l'invasion de Pichegru, la « République batave » était dans l'étroite dépendance des gouvernements qui se succédaient à Paris. Ce fut pour Nesselrode comme une initiation au rôle qui l'attendait un peu plus tard : avant d'étudier sur place la politique napoléonienne, il en observa le contre-coup dans un Etat vassal

et déjà à demi annexé. Le salon de Sémonville le familiarisa avec la société française; en voyant un prince de Nassau offrir à Talleyrand un pot-de-vin d'une demi-douzaine de millions dans le vain espoir d'être fait stathouder de Hollande, il put mesurer la moralité de l'illustre diplomate. Quand enfin la rupture fut déclarée entre la Russie et la France, Nesselrode eut l'art de demeurer oublié à La Haye, et cela durant la campagne d'Austerlitz.

En Prusse comme en Hollande, sa situation subalterne l'affranchissait de l'obligation de rédiger des dépêches diplomatiques. Il s'en dédommageait par un échange assidu de lettres familières avec Francfort, où son père octogénaire gardait l'esprit alerte et la verve en éveil. D'un tour beaucoup plus intellectuel que sentimental, cette correspondance avait pour objet le monde politique et diplomatique; les appréciations ingénieuses y alternaient avec ces méprises dont ne sont point exempts les esprits les plus judicieux, et par exemple Nesselrode se laissait prendre à l'extérieur frivole, distrait même, de son futur partner Metternich. Mais ce dont le père et le fils s'entretenaient surtout, c'étaient des incessants progrès de la puissance française, personnifiée alors et dirigée par le Premier consul et l'Empereur.

Ils étaient d'accord pour détester et pour maudire cette formidable dictature, qui, dépassant les rêves les plus ambitieux de Louis XIV, asservissait presque toute l'Europe : « Un Allemand », écrivait dès 1803 le comte Guillaume, « ne saura plus où aller reposer sa tête, à moins de se rendre en France pour adorer Bonaparte, devenu le dieu de l'univers par un décret de concession de toutes les puissances continentales. » Le père et le fils rivalisaient de dureté sur le compte de leur ami et parrain Dalberg, qu'ils accusaient d'être tombé en enfance depuis qu'il avait pris rang parmi les courtisans et les dignitaires du nouvel empire. Sur le sacre de Notre-Dame, sur la tournée triomphale de Napoléon dans les départements du Rhin<sup>1</sup>, ils collectionnaient ces puérils jeux de mots, ces plus puériles épigrammes, qui étaient la maigre consolation des opposants du dedans et des ennemis du dehors. A cette partie de leur correspondance, on pourrait donner pour épigraphe le mot de M. Albert Sorel sur la tribune diplomatique au sacre de Napoléon, « raccourci de l'Europe vaincue, assujettie, n'ayant rien compris, ne comprenant pas encore et raillant l'aventure pour n'en point paraître confondue ».

<sup>1</sup> « La moitié des habitants de Mayence sont occupés nuit et jour à tirer les herbes des rues, afin de n'avoir à présenter à l'empereur qu'une ville propre et prospère. »

Si les deux Nesselrode vibrent et plaisantent ainsi à l'unisson, la différence des générations et des sentiments s'accuse pourtant dans leurs appréciations. En dépit des récents cataclysmes, le père demeure un homme du dix-huitième siècle, un élève des philosophes, un commensal de ce Frédéric qui en conspirant l'abaissement politique de la France était engoué de l'esprit français. Sans doute, dans un moment d'humeur, il aime à répéter certain propos qu'il a recueilli un demi-siècle plus tôt, de la propre bouche de Voltaire, à la table de l'Électeur palatin : avec le patriotisme et la délicatesse dont il ne savait point se départir, le grand homme a déclaré ce jour-là, devant un cercle d'Allemands ravis, « que pour bien connaître un Français en dernier examen, il fallait se le représenter avec une figure moitié singe, moitié tigre ». Guillaume de Nesselrode montre plus de finesse et plus de perspicacité quand, à propos des adulations prodiguées à Napoléon, il remarque que l'amour de la flatterie est chez nous un trait traditionnel du caractère national; rappelant le nuage d'encens où se complaisait Louis XIV, il déclare qu'à l'exception de Turenne, aucun héros français n'a su allier la modestie à la gloire; pour sommaire que soit le jugement, confessons qu'il est fondé en principe. Mais malgré tout, l'ancien diplomate ne peut se défendre d'un faible pour ces Welches arrogants et vaniteux. Il se résigne avec une étrange facilité à les voir indéfiniment maîtres de la Hollande : « Sous quelque forme de gouvernement que ce soit, ce petit marais<sup>1</sup> me semble assujéti pour jamais à devoir porter le joug français. » Il discerne, ce qui n'est pas sans mérite en 1804, que la France et la Russie, n'ayant « aucun point de contact, nul intérêt à démêler par leur position locale », devraient logiquement vivre en paix et même en amitié. Après Austerlitz enfin, quand un corps de la Grande Armée traverse Francfort, l'ancien ministre plénipotentiaire de Catherine, le pensionné du tsar, s'autorise de vagues bruits de paix pour accepter une invitation d'Augereau : on le sent tout heureux de cette occasion de parler français avec des Français, de faire assaut de verve sinon avec ce soudard de maréchal, du moins avec les officiers de l'état-major.

C'est de quoi son fils le morigène vertement. Avec Charles de Nesselrode, en effet, nous avons affaire à la génération qui s'est formée pendant les guerres de la Révolution, qui est encore cosmopolite, mais qui est déjà foncièrement antifrançaise. Ce petit

<sup>1</sup> Notons au passage que « ce petit marais » fait assez joliment pendant aux fameux « arpens de neige » du Canada : c'est bien la même manière ironique et superficielle de prendre parti sur les choses les plus sérieuses.

secrétaire de légation, qui s'efforce de passer inaperçu à La Haye, porte en lui les passions d'un coalisé de 1813 : autant et plus que des usurpations et des procédés blessants de Napoléon, il souffre de l'agrandissement de « l'insolente nation », selon le mot plus vrai que jamais de Guillaume d'Orange, nation exécrée pour sa vaillance sur le champ de bataille, pour sa jactance après la victoire, pour sa manie de propagande intellectuelle et sociale, pour la contagion de son scepticisme et de son irrévérence. Bien loin de badiner avec son père sur les échecs autrichiens ou russes, ce sont presque des cris de désespoir que lui arrache chaque défaite : on sent dans ses lettres l'avènement de ce patriotisme allemand ou moscovite contre lequel va bientôt se briser l'élan envahisseur du patriotisme français.

\*  
\* \*

La souplesse avec laquelle il avait su se maintenir en Hollande fut appréciée en haut lieu. En août 1806, alors que la situation générale était incertaine, le ministre Budberg lui confia la mission, bien scabreuse pour un diplomate, de parcourir la Saxe et la Moravie pour recueillir des données exactes sur les cantonnements actuels et les mouvements probables des troupes françaises. Quand la cour de Berlin eut follement jeté le gant à Napoléon, Nesselrode fut attaché comme agent diplomatique à l'armée prussienne, fonctions qui ne tardèrent point à prendre fin par l'anéantissement de cette armée à Iéna. Placé ensuite comme représentant du ministère des affaires étrangères auprès du généralissime russe Kamensky, non maintenu quand Benningsen prit le commandement, Alexandre, dans un de ses accès passagers de ferveur légitimiste, eut un instant la pensée de l'accréditer auprès de Louis XVIII, à Mittau <sup>1</sup>. La bataille de Friedland et les embrassades de Tilsit firent avorter ce projet. Nesselrode eut soin de marquer sa muette désapprobation du revirement plus ou moins sincère de son maître : « J'ai été à Tilsit », écrivait-il, « pendant tout le temps des négociations, mais j'y ai vécu dans la retraite la plus absolue et n'ai vu que passer dans la rue les puissants de la terre. »

Loin de lui en savoir mauvais gré, le tsar insista pour lui faire accepter les fonctions de conseiller d'ambassade à Paris, sous le comte Tolstoï, Moscovite d'ancienne roche, très prévenu contre

<sup>1</sup> Quand, en 1814, Nesselrode fut présenté aux Tuileries, le roi, avec son imperturbable mémoire, lui déclara : « Je suis bien heureux, Monsieur le Comte, de faire connaissance avec vous plutôt ici que là où je devais le faire. »

l'alliance et contre tout ce qui touchait à la Révolution. Sous des dehors un peu moins farouches, Nesselrode partageait et entretenait les antipathies de son chef : il trouvait la société parisienne ennuyeuse, et la cuisine même bien inférieure à sa réputation légendaire<sup>1</sup>. Tolstoï, grand seigneur peu lettré, lui abandonnait le soin de la correspondance diplomatique, qu'il rédigeait en français, selon l'usage du temps, mais qui, avec des ménagements de forme pour le chancelier Roumiantsof, était surtout consacrée à mettre le cabinet russe en défiance contre les ambitions françaises et la déloyauté « corse »<sup>2</sup>.

Quand Tolstoï eut été remplacé par le fastueux, ridicule et insignifiant Kourakin, selon la remarque de Golovkine, « Buona-parte, qui avait voulu l'ambassadeur parce qu'il le savait sot, eut de l'humeur contre le secrétaire qui l'empêcha de l'être assez ». La situation devint assez délicate pour qu'après l'entrevue d'Erfurt, Nesselrode fût rappelé. Mais cette entrevue même avait été le point de départ d'intrigues indispensables à suivre sur place ; quand la guerre d'Autriche et surtout le mariage avec Marie-Louise eurent lézardé l'alliance franco-russe, Alexandre jugea utile d'avoir à Paris, à côté de l'ambassadeur sans instructions et sans crédit, un représentant officieux auprès, non point du gouvernement, mais des personnalités disposées pour une raison ou l'autre à ménager les intérêts russes. Par ses relations, sa connaissance du terrain, Nesselrode était tout indiqué pour cette délicate mission. Chargé en apparence de la négociation d'un emprunt, et correspondant ouvertement à ce sujet avec le ministre des finances, il adressait aussi des rapports secrets, chiffrés, et par surcroît de sûreté rédigés en langage convenu, à Spéranski, alors le plus intime confident d'Alexandre. Ces rapports, qui s'espacent sur une période de dix-sept mois, forment une collection singulièrement suggestive.

Nesselrode y suppléait d'abord à l'insuffisance de l'ambassadeur, en renseignant sa cour sur la politique française et l'état des esprits à Paris. S'il ne se gardait point suffisamment des prédictions téméraires, comme par exemple en annonçant d'un ton doctoral que Napoléon finirait par la vulgaire démence, sa finesse d'observation se révélait très aigüe, quand il s'en tenait au présent. Sur les causes du divorce et du mariage autrichien, il

<sup>1</sup> Il faut dire que Nesselrode était une autorité en matière culinaire : il créa et baptisa un punch.

<sup>2</sup> Cette correspondance a été analysée par MM. Vandal et Tatistcheff : il est néanmoins regrettable, puisque Nesselrode s'en déclare l'auteur, qu'elle ne figure point dans le recueil de ses papiers.

rédigeait un mémoire tout à fait remarquable ; il décrivait avec force ce qu'il appelait d'un mot expressif « la conspiration des hypothèses », c'est-à-dire cette prévoyance trop en éveil qui, lors de chaque crise, incitait les hommes prudents à se prémunir d'une solution en cas de catastrophe : de Marengo à la barrière de Clichy, ce fut dans les cercles de pol ticiens toute l'histoire de ce que l'on nommait alors « l'esprit public ».

Ceci n'avait rien que d'avouable : ce qui l'était infiniment moins, c'était de rivaliser avec le colonel Tchernichef pour acheter et envoyer à Pétersbourg des états de situation, des « bordereaux », des documents secrets soustraits aux diverses administrations françaises. Nesselrode nous édifie sur la nature de ses communications quand il écrit : « Si M. de Caulaincourt<sup>1</sup> pouvait en avoir la moindre connaissance, il y aurait deux personnes de fusillées, et cette source précieuse tarirait pour toujours. J'ai déboursé pour cet objet trois mille francs... » Un autre passage donne à penser que parmi ses pourvoyeurs figurait l'académicien Esménard, versificateur aux gages de la police, renommé pour sa pleutrerie dans un temps qui ne brillait point par la rigidité des caractères ; c'est sans doute pour détourner les soupçons qu'Esménard composa contre la Russie cette diatribe qui causa sa disgrâce et indirectement sa mort. — J'entends bien que dans tous les temps tous les gouvernements soucieux d'assurer leur défense ont été dans la nécessité d'acheter des documents de la même nature : mais ce qui excède les bornes, c'est de faire des diplomates de carrière les courtiers d'un pareil trafic.

On se doutait depuis longtemps, on sait pertinemment depuis quelques années qu'à Erfurt, trompant la confiance du souverain qui l'avait chargé de négocier en son nom, Talleyrand avait mis Alexandre en garde contre l'ambition de Napoléon et avait fait mirer à ses yeux le rôle de sauveur de l'indépendance européenne. C'était le rêve même dont le tsar s'était bercé en montant sur le trône : un si séduisant donneur de conseils méritait qu'on entretînt avec lui une conversation réglée. Nesselrode eut pour principale instruction de causer avec le prince de Bénévent et de soigneusement enregistrer ses avis.

Plus encore peut-être que les fameuses correspondances de Vienne et de Londres, cette partie des rapports de Nesselrode donne une haute idée du génie politique de Talleyrand. Mais au congrès de Vienne et à l'ambassade de Londres, le diplomate mettait ses éminentes facultés au service du gouvernement qu'il

<sup>1</sup> L'ambassadeur de Napoléon en Russie.

représentait; en 1810 et 1811, il s'appliquait à préparer la chute du souverain dont il avait été le ministre de confiance et dont il demeurait le grand dignitaire. Avec la dissimulation en plus, c'était une félonie antipatriotique comparable à celle de Moreau, et les mêmes infernales suggestions, dictées par l'orgueil humilié et le désir de la vengeance. « Refusez-lui toujours le combat », disait aux coalisés en mourant le vainqueur de Hohenlinden, « et attaquez partout ses lieutenants! » Les conseils de Talleyrand à Alexandre étaient aussi sûrs et aussi diaboliques : faire d'urgence la paix avec les Turcs, pour avoir une armée de plus à opposer aux Français (la future armée de la Bérésina); ne pas prendre l'offensive, mais se laisser attaquer par Napoléon, ce qui aurait le double avantage de l'éloigner de ses points d'appui et de lui donner devant l'opinion l'odieuse de la guerre; préparer et annoncer un plan d'autonomie polonaise sous la suzeraineté russe, pour détacher les Polonais de l'alliance française, et opposer Czartoryski à Poniatowski; s'autoriser de ce que Napoléon déli-vrait aux armateurs de France quelques licences de trafiquer avec l'Angleterre, pour en faire autant en Russie, et ruiner ainsi insensiblement le blocus continental. Sur ce dernier point, Talleyrand laissait percer la cynique avidité qui s'allia toujours chez lui à la distinction mondaine la plus raffinée : il avait soin d'insinuer à Nesselrode que de ces licences russes, il serait équitable de lui attribuer quelques-unes, pour qu'il en tirât bénéfice!

Lorsque, le matin du 31 mars 1814, Nesselrode, précédant de quelques heures l'empereur Alexandre, se présenta à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, on conçoit que le maître de la maison ait interrompu sa toilette et se soit départi de son flegme proverbial pour lui sauter au cou. C'était l'heureux dénouement de l'entreprise méditée dès 1808, préparée en 1810 et 1811, poursuivie sans relâche au péril de la liberté et de la vie; c'était, pour tout dire, la trahison enfin assurée du succès.

A cette entrée triomphale de 1814, Nesselrode ne recevait pourtant point les félicitations de tous ceux qui naguère l'avaient chargé de transmettre leurs confidences à Pétersbourg. Il en était parmi ceux-là qui, invinciblement fidèles à Napoléon, s'apprétaient à partager son exil ou à vivre dans la retraite : le plus en vue était Caulaincourt. En 1811, en effet, le duc de Vicence, revenu de son ambassade de Pétersbourg, n'avait point hésité à causer intimement avec Nesselrode, ni même à lui dicter des notes destinées à passer sous les yeux du tsar. Encore dominé par la séduction de ce dernier, passionné pour l'alliance franco-russe dont il avait été l'un des principaux zélateurs, prémuni d'ailleurs

contre les scrupules par sa naturelle loyauté et par l'affectueux dévouement qu'il portait à Napoléon, Caulaincourt était convaincu qu'il faisait acte de bon serviteur et de bon Français en poussant Alexandre à écarter certaines exigences. Quelques-uns de ses amis l'imitaient; comme l'a très judicieusement écrit plus tard Nesselrode, « ces hommes ne croyaient pas trahir leur maître, mais le préserver de la fougue de ses passions en l'empêchant de poursuivre ces guerres perpétuelles qui dépeuplaient la France, l'appauvrirent et pouvaient finir par d'épouvantables catastrophes ». Si Caulaincourt put être dupe de sa propre générosité et de la duplicité moscovite, s'il commit certainement des imprudences, ses intentions, à la différence de celles de Talleyrand, demeurèrent irréprochables; mais sa conduite est caractéristique de l'état d'esprit que les excès de l'ambition napoléonienne et la lassitude de la guerre avaient fini par créer jusque dans l'élite de l'entourage impérial.

Les tactiques les plus habiles ne peuvent se dissimuler au delà d'un certain temps. Au mois d'août 1814, Nesselrode jugea que ses prétendues négociations financières s'étaient assez prolongées, et qu'à demeurer davantage, il compromettrait inutilement ceux qu'il fréquentait : Talleyrand d'ailleurs avait fini de lui développer le plan le mieux combiné pour abattre la puissance de Napoléon. Il quitta Paris sans bruit, mais sans précipitation, pour n'y reparaitre, comme nous venons de le dire, qu'en fourrier de son maître vainqueur et triomphateur. C'était une autre histoire qui commençait pour la Russie comme pour la France.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

---

# L'AMOUR FAIT PEUR<sup>1</sup>

---

V

*Lui.* — (La Combe.)

L'homme a sagement fait, je crois, d'adopter de bonne heure ce dicton : « Il faut s'attendre à tout, car tout arrive ! » Et combien est-ce de plus en plus vrai ! Combien tout arrive plus qu'autrefois, puisque tout arrive avec une vélocité inconnue même de nos grands parents ! Néanmoins, quoique les incidents de mon existence voyageuse, et, plus qu'eux tous ensemble, l'inconcevable trahison de cet ange qui s'appelle M<sup>lle</sup> d'Épinouze, aient renforcé de mon expérience personnelle ma foi en ce *credo* concis, j'ai constaté, ce matin, que la faculté d'étonnement n'était pas encore assez oblitérée en moi.

J'achevais ma promenade quotidienne en automobile, un vaste circuit autour de plusieurs petites cités féodales juchées encore sur leurs rochers jaunes, mais débordant leurs remparts aux brèches désormais irréparables. Soudain, en même temps que la belle nef de Grignan surgit du fond de son lac vert au delà du dernier coteau, je vois arriver sur la montée de la route, à quelque deux cents mètres près du pont, un véhicule grand comme la voiture à chèvres des Tuileries, au vernis sombre piqué de rayons incandescents et monté par une svelte créature blanche, le tout ensemble composant un somptueux insecte aux reflets changeants sur l'immense ciel de lapis.

Certes, je ne voudrais pas écraser cette merveille de la nature, et je me hâte de virer sur ma droite ; le bel insecte imite d'ailleurs cette sage manœuvre. Que se passe-t-il ensuite ? Je ne vois plus rien que dans un tournoiement de vertige ; la voiturette fonce sur moi comme une mouche fascinée par une araignée, puis zigzague follement, et enfin s'arrache à l'emprise, vraiment par un effort si désespéré, un de ces bonds inouïs des insectes, qu'elle est pré-

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1905.

ecipitée de l'autre côté de la route, au défaut du parapet, dans le ravin du torrent!...

Pour moi, qui avais joué des freins, je m'arrête presque instantanément et je saute à terre. Aurai-je la force de traverser la route? Mes jambes flageollent, mes dents claquent, et, dans l'immense fournaise solaire, je me sens mourir tout glacé..., car mon imagination voit déjà des flots de sang qui rougissent le filet d'eau et les galets de la rivière..., une blessée, une mutilée, une mourante, une morte!...

Ni l'une ni l'autre; près de la voiturette couchée sur le flanc, elle, debout, les plis sans tache de sa robe s'éventillant sur l'herbe, une grande, admirable jeune fille blonde et rose lisse paisiblement ses cheveux séparés en bandeaux à la vierge, et quand elle m'aperçoit, appuyé d'une main sur l'angle du parapet, elle interrompt son geste et regarde stupéfaite ma figure évidemment blême et livide, et toute l'expression de la sienne me demande : « Mais qu'est-ce qui vous prend donc? »

Rien! rien! je n'ai même déjà plus froid! mon sang, bien loin de se glacer, bondit, fluide comme la flamme, dans mes veines; ma figure, de lunaire qu'elle était tout à l'heure, doit représenter le disque rouge du soleil couchant; cependant mes jambes se dérobent sous moi, et, sans le moindre cérémonial, tournant le dos à la jeune miraculée, je tombe assis sur la pierre. Les bras croisés, les mains crispées, j'aspire, sans le pouvoir, à regagner ma voiture sur l'autre bord de la route, et je regrette, — oh! c'est la seule pensée, le seul sentiment qui me restent dans le désarroi, l'hébétude, l'affollement de mon esprit, — je regrette qu'à cette voiture ne soit pas attachés une paire de vigoureux chevaux que je pourrais cingler de toute ma frénésie autant que mériterait, selon moi, d'être cinglée, si les fées étaient punissables, l'impertinente fée de là-dessous!

Mais elle ne se déconcerte nullement, la fée.

— Ma pauvre brouette! c'est donc cela qui te faisait mal?

La voix plaignante sonne si musicalement gaie, que je la soupçonne de moquerie; je me retourne; la fée, agenouillée dans l'herbe, près d'une touffe de genêts en fleurs que coiffe son canotier de paille blanche, palpe un des membres de la voiturette d'une main rose et fine en de petits gestes tendres.

Outré qu'elle néglige à ce point celui qui accourait à son secours, je l'interpelle, en m'appliquant à mettre dans ma voix le ton du plus cruel sarcasme :

— Ce tour d'acrobatie est à porter au cirque! un numéro-sensationnel : « L'écrasée volontaire avec résurrection garantie. »

Elle lève les yeux vers moi, des yeux couleur de noisette striés d'or, inquisiteurs, spirituels, pleins de sourires :

— Non, dit-elle paisiblement : l'article de la résurrection me ferait du tort; quand les gens sont trépassés, le public aime qu'ils le soient pour de bon; ne le sentez-vous pas?

N'est-ce pas un peu là ce que j'ai senti, en effet, tout en colère de m'être ému, comme au sujet d'une simple mortelle, pour une fée qui se tire si bien des catastrophes! Dans ma vexation de me trouver en flagrant délit d'un sentiment qu'elle juge populacier :

— Je suppose, dis-je avec humeur, que si, de l'aventure, vous étiez morte pour de bon, honnêtement, vous auriez retenu un peu de vie en vous, au moins le temps d'assurer votre famille que je n'étais pour rien dans votre trépas, et qu'elle n'aurait pas à exiger de moi une somme ruineuse pour les dommages et intérêts?

— Je vous promets du moins d'en agir ainsi à la première nouvelle représentation de mon numéro sensationnel qui, par un hasard fâcheux, réussirait moins bien que celle d'aujourd'hui.

Tout à coup, la vision de ce qui aurait pu être, en effet, de cette radieuse fleur de vie couchée, là, dans les flots de sa sève pourpre répandue, traverse de nouveau mon imagination. Je frissonne et je murmure :

— Enfin, nous allions chacun selon les règles : comment cela est-il arrivé que vous soyez venue vous jeter sur moi?

Elle me désigne un point de la voiture :

— Voyez, l'écrou de droite est cassé : je ne pouvais plus fonctionner que vers la gauche. Quand j'ai vu cela, et que vous alliez m'écraser, j'ai pris ma roue entre mes deux mains, et je l'ai vraiment toute soulevée en me soulevant moi-même et jetée volontairement dans la rivière.

— Si vous étiez tombée sur ces pierres, contre la pile du pont!

— Je me serais écrasée, c'est bien certain, mais, du moins, ne l'aurais-je été par personne...

— Chacun son orgueil, dis-je.

Je sens moi-même que je parle d'un ton piqué, comme froissé de la préférence qu'elle a donné au rayon sur moi. C'est sans doute aussi l'impression que reçoit de mes paroles la fée de l'acrobatie, car elle rosit — je ne puis écrire rougit, je la vois aussitôt pareille à une rose de Bengale; — elle sourit et c'est un second épanouissement, l'épanouissement d'adorables fossettes sur ses joues rondes; elle éclate de rire, et un troisième épanouissement, celui de ses dents blanches, m'apparaît. Elle a le bon goût toutefois d'abrèger les trilles moqueurs et me dit, en notes dans lesquelles le rire étincelle encore :

— Vous ne comptez pas pour peu de chose, j'imagine, l'orgueil d'avoir fait trembler un capitaine de l'armée française qui n'a pas cligné les yeux devant les Boxers!

Nous ne nous connaissons pas; elle me devine la première, c'est dans l'ordre : nul incognito ne résiste aux yeux des fées. Mon humeur ne s'en adoucit pas, au contraire, et je réplique :

— Et qu'en savez-vous? je suppose que, toute fée que vous soyez, vous n'êtes pas tombée du ciel dans cette brouette, à mon passage sur la route de Pékin, comme sur celle de Grignan?

— Non, mais j'en croyais ceci.

Elle ne rit plus, quand, de son petit index, elle désigne sur mon veston mon ruban rouge. Ah! maintenant je demanderais grâce volontiers! Le vis-à-vis des Boxers m'était moins terrible; eux pouvaient me faire pâlir, mais non point rougir à la même minute, comme je rougis à ce moment.

D'autant plus rude que je suis plus décontenancé, l'œil et le doigt sur la voiturette gisant dans l'herbe, je dis brièvement :

— Voilà simplement ce que c'est : il faut faire bien son métier ou ne pas le faire!

Elle épingle dans ses cheveux son chapeau qu'elle vient de cueillir sur la touffe de genêts, me répliquant à voix riante :

— Bon! cela veut dire que je ne devrais pas me mêler de chauffer, puisque je suis une chauffeuse sans mérites! Mon excuse est qu'avec ma brouette je ne puis faire grand mal à personne, et, vous le voyez, je n'ai rien à craindre moi-même dans les rencontres les plus fortuites.

Ne réussirai-je donc pas à l'embarrasser, elle aussi, à déconcerter quelque peu son imperturbable assurance! Je fais tomber dans ses yeux tout le défi que je puis amasser dans les miens et je demande brusquement :

— Eh! qu'en sait-on, jamais, Madame?

— *Mademoiselle*, Dieu merci!

Sans me laisser soupeser ce que cette interjection, accouplée au renseignement, a d'étrangement inusité dans la bouche d'une jeune personne, elle se dérobe devant ma question aussi prestement que tout à l'heure devant ma voiture :

— Enfin, puisque du moins, en cette rencontre, il n'y a eu ni morts ni blessé, et comme après tout, j'ai sur nos routes le droit de premier occupant, j'espère que vous me pardonnerez votre tremblement et votre pâleur, — la malicieuse fée, à part elle, bien sûr, ajoute votre rougeur! — et je vous remercie d'un empressement que je regrette de n'avoir pas eu à utiliser.

Elle aura donc le dernier mot! c'est à peine si je balbutie :

— Mais cette voiture est endommagée?

— Je m'en vais au Roure par les ramières et j'enverrai deux domestiques. Cependant il y a un service que vous serez peut-être à même de me rendre; si vous rencontrez Tati, je veux dire M<sup>me</sup> d'Aubespain, ma tante, et vous la rencontrerez, et sans péril pour vous ni pour elle, je vous en réponds, ne lui parlez pas de mon accident de ce matin qui n'est après tout qu'une « panne insignifiante »; n'en parlez même à personne, je vous en prie, entre « chauffeurs » comme entre cyclistes on se doit cette discrétion; à charge de revanche, n'est-ce pas?

Et sur l'appétissante espérance qu'elle me trouvera coulé dans un fossé au premier jour, comme elle a fini de nouer sa voilette dont les broderies masquent maintenant son exquise figure, la fée me salue d'un signe de tête, se retourne, et je la vois glisser sur l'herbe, s'enfoncer, se perdre dans les frênes, les roseaux et les saules du Lez, dans la ramière comme on dit ici.

Je vais retrouver ma voiture, et je file tout droit vers la Combe. Par bonheur, le bibelot est rare dans mon installation provisoire, car je ne sais trop pourquoi, j'arrive avec l'envie de tout casser. Marion, en me servant mon déjeuner, fait de petits sourires mystérieux à quelque pensée qui l'obsède. Je le remarque, mais je ne l'interroge pas; alors, de lui-même, il entreprend la conversation.

— Mon capitaine, M<sup>lle</sup> de Veyranne n'est pas cette vieille petite dame que j'avais vue l'autre jour...; celle-là c'est la tante, Riquette me l'a expliqué hier et...

L'admirable occasion d'un peu d'emportement qui soulagera mes nerfs tendus!

— Eh! tante ou nièce que m'importe! Maintenant, Marion, il y a une chose dont je dois vous prévenir, parce que vous m'avez avoué que vous teniez à rester près de moi et que, je veux bien vous le dire, je suis content de votre service, c'est que, du jour où vous mènerez M<sup>lle</sup> Riquette devant M. le Maire, nous devons nous séparer, mon garçon: je n'ai nul besoin d'une femme de chambre, entendez-vous?

Le sourire de Marion n'en devint que plus large.

— Mon capitaine n'a pas besoin d'une femme de chambre; mais M<sup>me</sup> de la Garde n'en dirait pas autant, peut-être...

Je bondis sur ma chaise:

— Quoi! qu'est-ce que c'est que cette sottise allusion?... Un double mariage entre voisins et voisines, c'est votre rêve à vous et à M<sup>lle</sup> Riquette, hein? Vos petites affaires s'en arrangeraient, c'est possible; mais rayez cela de vos papiers, mon ami; et je m'étonne même, — car, enfin, on sait que vous avez des yeux et

des oreilles, Marion, — je m'étonne qu'après ce..., ce qui m'est arrivé dernièrement, vous puissiez croire que je songerai jamais à une autre femme... Mariez-vous tant que vous voudrez, mais ne vous imaginez pas que, pour plaire à vous et à M<sup>lle</sup> Riquette, je vais me mettre sur les rangs parmi les prétendants à la main de M<sup>lle</sup> de Veyranne.

— D'autant plus que, malheureusement, elle refuserait peut-être mon capitaine comme elle les refuse « tous ». Riquette m'a dit que sa maîtresse ne veut pas se marier... Du reste, M<sup>lle</sup> de Veyranne est à peine majeure.

Marion se charge d'une pile d'assiettes et s'en retourne à la cuisine, après m'avoir lancé, en secouant la tête, cette phrase, pour lui pleine de décourageants sous-entendus; M<sup>lle</sup> Riquette et lui doivent convenir que c'est, en vérité, d'un égoïsme affligeant, que les maîtres ne cherchent pas à s'entendre entre eux, dans l'intérêt de leurs domestiques.

Quand j'y songe, toutefois, car je suis seul dans ma grande maison, toujours seul,

*et que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe?*

il me semble surprenant que ma fée de ce matin, que M<sup>lle</sup> de Veyranne ait déjà des raisons pour ne pas vouloir se marier; c'est là même une idée choquante, car, enfin, que peut-elle savoir de l'amour et du mariage, cette jeune fée rose et blonde, qui exécute de la voltige en automobile juste à point nommé pour que le velours des gazons reçoive son corps diaphane? Les mots « abandonnée, victime d'une trahison », ne sauraient s'appliquer sans extravagance à ce délicieux être que même moi, — détaché de tout et parlant, bien entendu, en simple curieux ou dilettante, — je vois fait pour triompher de la vie et des hommes?

Voilà ce qu'il en est, plus que probablement : les idées d'individualisme, d'indépendance ont pénétré dans les cervelles féminines comme dans les nôtres; sans renoncer sincèrement au mariage, des jeunes filles font le calcul, assez adroit, qu'en déclarant qu'elles y renoncent on leur laissera prendre leurs quartiers de célibataires avec toutes les allures et les libertés que cet état comporte, de sorte que l'homme qui les épousera saura d'avance qu'il lui faudra compter d'égal à égal avec elles, et que des « deux moitiés » du ménage il ne pourra plus proclamer, comme du temps de Molière, que lui est la supérieure et elle l'inférieure. D'ailleurs, je crois que même un mari du grand siècle aurait difficilement soutenu sa prétention en présence de M<sup>lle</sup> de Veyranne. Maintenant, je me demande pourquoi M. Gauthier a fait le

mystérieux au sujet de la maîtresse du Roure, qu'il connaît si bien, jusqu'à l'appeler de son nom, Pauline, et qui est certainement, — d'induction en induction j'arrive au fait, — la pupille à laquelle il vint le mois dernier à Paris présenter ses comptes de tutelle? Je dois convenir que j'avais adjuré mon notaire de ne me procurer aucune relation ici, aucune obligation de visites à recevoir ou à rendre; cependant, je trouve mortifiant qu'il me fasse passer, vis-à-vis de femmes du monde, un paysan du Danube, un grognard de la vieille garde, original et insociable.

M<sup>lle</sup> de Veyranne m'a dit en me quittant :

« Quand vous rencontrerez Tati, et vous la rencontrerez... »

C'est donc, j'imagine, qu'elle compte que les rapports s'établiront entre le Roure et la Combe? S'il en est ainsi, la délicatesse ne me prescrit-elle pas de lui laisser l'initiative de ces rapports? En tout cas, rien ne presse de parler à M. Gauthier; mon indifférence, s'il apprend la rencontre de ce matin, le piquera au bon endroit. Si j'ai la mémoire fidèle, il me parlait à Paris d'une jeune personne qu'il aurait voulu substituer dans mon cœur à M<sup>lle</sup> d'Épinouze, et cette jeune personne c'était fort probablement sa pupille qu'il espérait convertir, en ma faveur, au mariage.

Et quand même elle s'y convertirait?... Certes, je n'ai eu qu'une brève rencontre avec M<sup>lle</sup> de Veyranne, mais devrais-je la revoir cent fois, rien ne pourrait modifier l'impression, l'opinion qu'on a d'elle tout de suite : une femme trois fois, dix fois femme par la grâce, par le charme, par la candeur, par la témérité, par l'esprit, par la joie entraînant, enfin une de ces « créatures à manger », comme dit Marivaux, et dont, pour cela même, il est si dangereux d'approcher seulement nos regards.

O mon château de Grignan! ô les nobles pierres que je veux passer ma vie à réédifier, de telles apparitions ne prévaudront pas contre vous; entre elles et moi, il restera toujours l'ombre hautaine et vile de M<sup>lle</sup> d'Épinouze, le secret de mensonge que dissimulent ses yeux voilés et la blancheur liliale de sa figure...

D'ailleurs, M<sup>lle</sup> de Veyranne, quoique une indigène de Grignan, ne fait en son pays qu'une villégiature : c'est une Parisienne qui s'envolera dans les premières feuilles rousses des vignes, emportées par la première bise d'automne...; et moi, que je l'aie d'ici là rencontrée ou non de nouveau, je resterai, hantant mes ruines, et n'ayant aucune peine à oublier parmi elles les plus belles jeunes filles du monde, la surprenante acrobatie, les virevoltes fantastiques dont leur fragilité, au physique et au moral, est cependant capable.

## VI

*Elle.* — (La Rochecourbière.)

Collision, catastrophe, plongeon dans la rivière, il n'en a pas fallu davantage pour nous faire lier connaissance, M. de la Garde et moi.

— Rien de cassé, Mademoiselle?

— Rien de cassé, Monsieur.

— Mille regrets que mes services vous soient inutiles!

— Mille regrets et mille excuses, Monsieur!

Si je m'attendais à ce que ce fût Vercingétorix en personne, avec ses larges épaules, ses yeux de ciel ensoleillé, ses grandes moustaches rousses, qui viendrait tenir ce colloque avec moi, lui, blême d'abord sous la casquette sportive, et furieux ensuite, penché sur le parapet du pont; moi, tout innocemment ravie de me redresser intacte du bon matelas d'herbette qui m'avait reçue, et préoccupée uniquement de me refaire une coiffure présentable.

Pendant je n'ai eu aucune hésitation à nommer mon sauveur déçu, qui était M. de la Garde; Riquette, en nattant mes cheveux ce matin, ayant eu la bonté de compléter ses renseignements de l'autre jour. Le capitaine se trouve en congé, et non pas à la retraite; il est assez jeune encore, bel homme, quoique pas dans le genre de Marion. Je le crois sans peine! Signe particulier à M. de la Garde : à la suite d'une déception récente, il a fait le serment de ne jamais se marier.

— Et quel dommage! soupire Riquette, car enfin, pour Marion et pour moi, cela aurait été plus commode, si le capitaine avait demandé la main de Mademoiselle...

— Mademoiselle la lui aurait tout simplement refusée! Mais voit-on cela? Je devrais me marier pour faciliter ton mariage! et, à ce propos, permets-moi de te faire observer que tu vas un peu vite avec ce garçon tombé ici des nues...

— Mais, Mademoiselle, « c'est un pays »; ma mère sait qu'il me parle, et on ne se marie pas pour cela du jour au lendemain.

J'aime, par parenthèse, l'expression qu'a le peuple ici, « se parler », pour « se faire la cour », et je voudrais que le mot et la chose fussent usités dans notre monde. Puisqu'il n'a pas plus que moi l'intention de se marier, on pourrait se « parler » indéfiniment, nouer une amitié moins banale que les amitiés purement féminines... Est-ce moi qui écris ces choses?... Et pourquoi non! l'homme, dès qu'on ne me force plus à le considérer comme un parti, me paraît un être sans rien d'inférieur ni de haïssable, très

à même, au contraire, de diversifier agréablement la conversation qu'entre femmes nous enrubannons un peu trop.

Maintenant, pourquoi M. Gauthier me fait-il des cachotteries, à propos de mon voisin? C'est une manœuvre, j'en mettrais ma main au feu! Il a craint, des deux parts, quelques rebuffades s'il s'offrait à nous mettre en présence, et croit piquer notre curiosité en nous laissant le soin de faire la découverte l'un de l'autre — car on sait que les explorateurs ne s'arrêtent pas à moitié chemin. Je ne dis pas que pour un notaire ce ne soit assez subtilement imaginé..., mais sa tactique ne saurait réussir en ce qui me concerne. J'ai vu M. de la Garde : il est beau, il est brave — ceci m'est prouvé par le petit ruban qui m'a si bien servi quand j'ai voulu m'amuser à faire rougir ce grand capitaine — et il a de l'esprit, et un esprit agréablement original, un peu sauvage, passablement orgueilleux. Je le verrais cent fois, je n'en dirais ni moins ni plus. Et puis, je ne l'aurai pas longtemps pour voisin. Dès les grandes bises d'équinoxe, si même il n'est, plus tôt, tout consolé de sa déception d'amour, il estimera que Paris est encore la ville d'eaux où l'on guérit le mieux de telles blessures.

## VII

*Lui.* — (La Rochecourbière.)

M<sup>lle</sup> de Veyranne étant une fée, comment n'avais-je pas réfléchi que je la rencontrerais un jour ou l'autre à la Rochecourbière? les fées, nul ne l'ignore, ont leurs palais enchantés au fond des grottes et cavernes où elles pénètrent et d'où elles surgissent, sans portes ni fenêtres, par la vertu d'un sésame spécial.

Hier matin, je venais ici en retournant du château, car j'avais rendu visite à ce portrait de Pauline de Simiane que je veux acquérir; l'esprit ardemment intéressé, je regardais en moi, alternativement, l'image de ma très arrière-grand-tante et une autre image installée d'elle-même dans mon souvenir depuis l'autre jour, et je constatais, par l'évidence, ce dont j'avais auparavant la certitude : Pauline de Simiane et Pauline de Veyranne, l'une, il est vrai, un peu plus de deux siècles avant l'autre, ont été douées par le ciel de la même forme de grâce féminine. Et celle d'aujourd'hui m'apparaissait tout à coup.

Je montais l'escalier qui mène à la terrasse devant la grotte; par-dessus le mur bas, garni de verdure, qui borde cette terrasse vis-à-vis de l'excavation, j'aperçois ma fée blanche de l'autre jour en l'une des attitudes très charmantes et très natu-

relles à une fée qui se moque du protocole comme de la pantoufle de Cendrillon, — la sienne étant beaucoup plus menue encore.

Juchée sur le bord de l'étroit bassin, penchant un peu le mince calice de son buste, la tête avancée vers la vasque supérieure plus étroite qui reçoit directement les gouttelettes suées par la roche, M<sup>lle</sup> de Veyranne, une longue paille entre les lèvres, aspirait l'eau fraîche et pure. Oh ! vraiment elle se trouvait là chez elle, sans chapeau, avec cette coiffure singulière inusitée aujourd'hui et si exquisement féminine, ces nœuds de ruban bleu qui attachent tout contre les oreilles ses tresses couleur de blé mûr, repliées « en berceau » et qui lui donnent un air exquis de jeunesse « surannée », et, en même temps, de perpétuelle adolescence.

Ayant contenté sa soif, provoquée sans doute par la traversée de sa colline sous le grand soleil pour venir à la grotte, M<sup>lle</sup> de Veyranne ramasse son ombrelle déposée sur le sable, près d'un objet noir qui m'a paru être un petit pupitre, et je la vois se diriger vers le chemin qui monte à la table de pierre.

Demeuré sur la marche d'où j'ai aperçu M<sup>lle</sup> de Veyranne, il me semble que le haut de ma tête doit dépasser le mur, car je n'ai rien fait pour me dissimuler entièrement. Mais, absorbée sans doute par une rêverie fort récréative, à en juger par le demi-sourire fixe au coin de ses lèvres, la fée continue d'ignorer ma présence et, dans le gracieux flottement de sa jupe, longe le chemin montant derrière le voile des branches entre-croisées.

Mais enfin, je suis venu, moi aussi, pour écrire; toute fée qu'elle soit, lui permettrai-je d'envahir le « cabinet de travail » que je me suis fait ici depuis plusieurs semaines? De ce qu'on la créa une merveille de la nature, il ne s'ensuit pas qu'on lui en ait réservé tous les privilèges; si elle a le cœur bien placé, sa pitié doit être disposée, au contraire, à laisser quelques menues satisfactions aux mortels moins bien lotis. Enfin, il y a place pour deux, — il y aurait place pour vingt, — autour de cette nouvelle table ronde, et l'on sait qu'il n'y eut pas de table ronde au sein des bois sans quelque fier chevalier errant à l'entour.

Appuyé sur ces réflexions philosophiques et ces souvenirs légendaires, je prends, mon écritoire aux mains, le chemin qu'a suivi tout à l'heure M<sup>lle</sup> de Veyranne.

Une seconde ou deux avant qu'elle m'ait elle-même remarqué, je puis contempler dans la quiétude parfaite de sa petite installation, la reine usurpatrice de mon empire. Elle écrit sur son pupitre, dans le travers d'un papier mauve; sa plume file, file; l'ourlet un peu ramassé de ses lèvres roses avoue un affairément plein d'intérêt; sa tête, légèrement portée à gauche, semble faire

place, sur son épaule droite, au vol d'un petit génie inspirateur...

Mais M<sup>lle</sup> de Veyranne tressaille au grincement du gravier, s'interrompt et, sitôt qu'elle m'a reconnu, elle prend l'air affable d'une femme du monde que l'on dérange, mais qui veut bien admettre l'importun à expliquer l'objet de sa visite.

Cela n'est point si commode, et je salue, je salue très bas, un peu comme les marquis de Molière au théâtre, mais enfin mon salut, si prolongé qu'il soit, devant finir, avant l'éternité, je me relève d'un coup sec pour dire presque brusquement :

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, si je vous dérange; c'est que jamais à pareille heure je n'ai trouvé quelqu'un à la Rochecourbière et...

— Vous voyez, Monsieur, que quelqu'un y vient cependant... J'y étais avant-hier, m'y voilà aujourd'hui, et, si le temps reste beau, j'y viendrai sûrement demain.

Je me pique du ton rieur qu'elle a pris, sans songer que la provocation est partie de mes lèvres, et je reprends :

— Et sans nul doute vous serez la maîtresse d'y venir et d'y demeurer; certes je ne revendiquerai point contre vous mon droit de premier occupant, tel qu'il faut l'entendre...

— C'est-à-dire?

— C'est-à-dire, Mademoiselle, que cette table, ces arbres, ce bosquet, que tout cela compose à proprement parler mon cabinet de travail depuis trois semaines que je suis habitant de ce pays.

Les femmes, en général, et bien des hommes comme elles, rougissent sous la pression de la timidité ou de la honte; j'ai déjà remarqué l'autre jour que, pour M<sup>lle</sup> de Veyranne, au contraire, rougir — ou rosir — fait partie de son éclat de rire. La voici rose, la voici toute égayée, me répliquant :

— Depuis trois semaines! mais, Monsieur, chaque été je passe trois mois à Grignan, et si maintenant je viens écrire ma correspondance sur cette table, on m'amenait, quand j'étais petite, pour y faire la dinette avec mes poupées..... Vous voyez donc bien que le droit de premier occupant m'appartient ici dans toutes ses acceptions.

— Vous me pardonnerez si j'insiste pour soutenir le contraire. Je suis, moi aussi, un enfant de Grignan; si je ne mentionne pas qu'on m'amena dans ce bosquet avec mes pantins et mes premiers soldats de plomb, qui devaient faire sur cette table des alignements superbes, je vous rappellerai, puisque certainement vous connaissez la langue du pays, que la grotte ayant donné son nom à ma ferme, il est évident que la Rochecourbière fut propriété de ma famille et ne lui fut enlevée que par une sorte de

spoliation, à une date inconnue, mais qu'on pourrait découvrir.

— Auriez-vous l'intention de « nous » faire un procès? me demande M<sup>lle</sup> de Veyranne; je dis « nous », parce que ce qui est à la commune est à tous les habitants.

— Mais, dis-je, à moins qu'il y ait prescription... Ne pensez-vous pas que, pour jouir en maître de cet endroit charmant, on ne doit pas hésiter à répandre quelques flots d'encre?

— Oh! pour ma part, je n'en disputerais pas! D'autant que votre encrier, comme votre automobile, est plus grand que le mien..., et c'est déjà un progrès que je n'aie pas aujourd'hui à faire un plongeon dans le Lez pour vous céder la place.

Eh! grand Dieu! voici M<sup>lle</sup> de Veyranne, la fée, la reine, si justement reine de tout, qui se lève, entr'ouvre son pupitre, glisse dedans la lettre commencée et le glisse sous son bras, en saisissant aussi, sur le banc, son ombrelle. Aussitôt, je rougis, non par gaieté ni par élégance, mais par la honte et le remords de ma conduite antichevaleresque. Ma voix sonne mes alarmes :

— Mademoiselle!... mais, Mademoiselle, vous ai-je donné de moi une opinion aussi offensante par ma plaisanterie de mauvais goût, j'en conviens? Il va sans dire que, dans ce lieu féerique, vous êtes très naturellement chez vous, et que je le reconnais sans en avoir douté un moment, et avec le seul regret de n'avoir ainsi aucun droit à vous en faire les honneurs!

Mais dès l'instant que j'abandonne mes revendications, M<sup>lle</sup> de Veyranne n'éprouve plus la moindre envie de m'imposer les siennes. S'il ne faisait si grand soleil dans les champs, ce serait une nouvelle nuit du Quatre-Août, la fameuse nuit où la noblesse française abandonna ses privilèges. M<sup>lle</sup> de Veyranne déclare que c'est à elle, qui a tant joui de la Rochecourbière, d'en laisser profiter enfin un enfant du pays revenu d'exil; je soutiens que je suis un homme déshonoré à mes propres yeux si elle me cède la place. Nous délayons chacun notre pensée en un assez long dialogue, et enfin, désespéré de lui voir une seconde fois incliner la tête pour prendre congé, je propose une transaction :

— A quelle heure M<sup>lle</sup> de Veyranne a-t-elle l'habitude d'apporter ici son pupitre?

— A sept heures environ les jours de grande chaleur.

— Bien! Quant à moi, habitude des colonies tropicales, je me lève dès l'aube en cette saison, de sorte que, sauf aujourd'hui, où, en véritable badaud parisien, j'ai regardé édifier les meules de paille sur l'aire de la ferme, je me trouve généralement à la grotte entre cinq et six heures. Donc, rien de plus facile que de nous accommoder sans nous rien sacrifier l'un l'autre.

Et comme huit heures sonnent à l'horloge juchée sur l'antique porte du Grignan féodal, je m'excuse devant M<sup>lle</sup> de Veyranne d'avoir outrepassé mon droit de séjour ce matin, et je me retire en toute hâte pour ne pas violer sciemment notre traité dès son début. Et tandis que je la salue, très bas comme tout à l'heure, j'entrevois la reine usurpatrice triomphant avec son sourire de petite jeune femme renseignée déjà, son sourire du coin des lèvres, qui approuve l'ordre des choses, et daigne affirmer qu'on ne douta point qu'au bout du compte le chevalier ferait son devoir.

## VIII

*Elle.* — (La Rochecourbière.)

Il serait prudent, je pense, de mettre bientôt un tiers entre mon voisin et moi par la sage mesure des présentations régulières, sinon, un de ces jours, nos parents et nos amis ne trouveront de nous deux que nos os, nous étant dévorés l'un l'autre en quelque troisième ou quatrième rencontre. Toutefois le péril ne m'apparaît pas très imminent, une paix, du moins une trêve étant signée entre nous; aussi, étant, moi, bien déterminée à tenir les clauses du traité, je veux encore me donner la récréation de voir comment M. de la Garde les violera de son côté ouvertement, car déjà, si je ne savais fermer les yeux à propos...

D'après nos conventions, stipulées à la suite d'un orageux dialogue, je prends possession de la Rochecourbière à sept heures, alors que lui en doit être parti depuis cinq minutes. Le parfum exquis d'un tabac d'Orient qui semble distillé par le feuillage surchauffé à cette heure déjà, est bien tout ce qu'il a laissé de lui autour de la table, mais, en passant devant la grotte, j'ai entrevu, comme volant avec extrême lenteur le long du chemin, l'aile grise d'un chapeau à la Morès, et, pendant que je m'installe pour écrire, sans fureter longtemps parmi les arbres du bosquet, au-dessous, il me semble qu'on ferait une chasse fructueuse...

Il n'est pas de plus agréable passe-temps d'ermite, rien qui donne mieux le sentiment de la grande vie éparsée, que ces glissements du gibier dans le feuillage et dans les herbes, et puisque je ne chasse pas, que m'importe de quelle espèce est celui qui ne redoute pas mon voisinage?...

Du reste, ce gibier n'est pas non plus sans quelque prudence, et ne s'attarde jamais beaucoup; au moindre mouvement que je fais après les premières lignes d'une lettre ou de mon « journal », me voit-il en imagination épauler mon fusil? J'entends un faible

bruit de branchés écartés, et je reste seule, tout à fait seule...

Hier soir, après le coucher de Tati, et comme elle aime m'entendre avant de s'endormir, j'ai passé un moment au piano, dans le petit salon, jouant par cœur, sans lumière. Ensuite, je suis venue à la croisée qui donne sur le jardin fleuriste d'où une vapeur mêlée d'œillets, de jasmin, de roses et d'héliotropes montait comme le souffle même de la nuit endormie et endormant tout.

Non, cependant, tout ne dormait point. Je remarquais la lividité que prennent les fleurs les plus vives à la clarté lunaire, lorsque, dans l'ombre jetée par la maison, sur le banc placé au-dessous de la fenêtre, des murmures humains sont venus jusqu'à mes oreilles. C'est Riquette et Marion qui se parlent.

— Moi, quand la musique ne me fait pas danser, elle me fait pleurer, dit Riquette.

— Moi aussi, réplique Marion.

Au bout de quelques secondes, c'est Marion qui recommence :

— Ça sent bon ici ! on est bien ! je n'ai jamais vu la nuit plus belle que ce soir !

— Moi non plus, avoue Riquette.

Puis, bientôt après, elle soupire :

— Ma mère m'a recommandé de ne pas rester trop longtemps. Ils se lèvent, et ne se séparent qu'à la haie du jardin.

(Le Roure.)

Il n'est plus question aujourd'hui de courir les routes en automobile, de débattre, à la Rochecourbière, sur mes droits mitoyens avec M. de la Garde, me voici confinée au Roure, dans les sanglots et dans les plaintes, — sanglots et plaintes de Tati, bien entendu, — de la pauvre mignonne Tati, qu'il me faut bercer et consoler. J'y réussis mal, jusqu'à présent, car son chagrin me désole, mais non pas, certes, la cause de ce chagrin !

Avant-hier, Tati étant couchée encore, M. et M<sup>me</sup> Gauthier sont venus au Roure. L'heure de cette visite m'aurait seule donné à réfléchir si, en les rejoignant à la hâte au salon, je n'avais tout de suite remarqué l'aspect étrange de leur physionomie à tous deux. Ils semblaient solennels « par ordre », et cependant mon tuteur, du fond de ses petits yeux verts, et M<sup>me</sup> Gauthier, dans l'épanouissement de sa figure un peu grasse, révélaient une satisfaction intime contre laquelle ils luttaient vainement.

Mon tuteur aurait-il reçu quelque lettre touchant une demande en mariage ? Bertrand de Veyranne reviendrait-il à la charge ?

Ah bien oui ! un mariage ! j'apprenais à l'instant même que mon oncle d'Aubespain venait de mourir à Paris, dans un de ces

hôtels meublés où il menait un train plus ou moins fastueux, plus ou moins misérable, selon ce qu'il retournait aux cartes. Et que nous avons pour tâche d'apprendre le malheur à Tati avec tous les ménagements possibles.

À ces mots de malheur et de ménagements, je les regarde l'un et l'autre, surprise qu'ils puissent railler à propos d'une mort, encore que cette mort soit un bienfait de la Providence.

Ils ne raillent pas; ils redoutent sérieusement pour la frêle Tati le coup qu'on ne peut lui épargner.

— Voyons, dis-je, elle sera émue, c'est certain, mais le sentiment de sa délivrance l'emportera sans peine; car enfin elle sera bien sûre, aujourd'hui, qu'il ne reviendra plus!

— M<sup>me</sup> d'Aubespain aimait son mari, affirme mon tuteur.

— Sans doute, elle l'aimait, tant qu'il fut un homme à aimer...

M. et M<sup>me</sup> Gauthier échangent encore un regard inexplicable, presque un demi-sourire, et mon ex-tuteur me demande :

— Alors, vous croyez, vous, que l'amour passe comme la rougeole, et qu'on ne s'en porte que mieux ensuite?

Il me revient à l'esprit les séances de Tati devant le portrait qui est dans sa chambre, et je réponds, moins fermement :

— Je suppose qu'on reste fâché d'avoir dépensé de son cœur pour quelqu'un qui ne le méritait pas; qu'on pleure quelque temps ses illusions, mais...

Mais Tati entrait dans le salon, ayant eu connaissance de cette visite indue. M. et M<sup>me</sup> Gauthier, en se levant pour lui serrer la main, reprennent leur physionomie bizarre de tout à l'heure; Tati les regarde et me regarde.

— Mon Dieu! qu'y a-t-il?

Je crains qu'elle n'entrevoie une vraie catastrophe, comme celle que lui serait la nouvelle de mon mariage, et puisque nos amis redoutent tant de s'expliquer, je la prends dans mes bras, je l'assieds dans un fauteuil, et, la serrant toute bien fort :

— Tati, M. et M<sup>me</sup> Gauthier viennent vous annoncer...

— Georges est mort! n'est-ce pas? Il est mort! Ah! grand Dieu!

C'était comme si elle avait secrètement vécu en fakir, les yeux fixés sur un soleil, et que ce soleil eût sombré tout à coup à l'horizon, sans aucun jour, désormais.

— Mais Tati, il ne souffre pas, et vous ne souffrirez plus par lui.

— Ah! c'est fini, maintenant! il ne reviendra plus, il ne me reste plus d'espoir qu'il revienne!...

Ainsi, non seulement elle songeait à cet homme indigne, dans le passé, mais elle avait continué de l'associer à son avenir!... Confondue, ne comprenant pas, je reste muette, câlinant de la

main et de mes baisers la pauvre aveugle Tati, pendant que M. Gauthier essaie de dire :

— Voyons, ma chère amie, vous imaginez bien, pourtant, qu'il ne pouvait vous revenir qu'à l'état de ruine humaine!

— Je l'aurais tant soigné! je l'aurais guéri du corps et de l'âme...

Et Tati accepte le bras de M<sup>me</sup> Gauthier, qu'elle sent peut-être mieux apte à comprendre sa douleur, sinon à y sympathiser, et se fait reconduire par elle dans sa chambre.

Restée en présence de mon notaire, je l'interpelle sarcastique :

— Eh bien! vous qui parliez d'amour et de mariage?...

— Ne confondons pas! je parlais surtout mariage, mon devoir de notaire étant de dresser le plus de contrats possible. Quant à l'amour..., mon Dieu! oui, on en parle, c'est la coutume, à propos de mariage, comme on promet le beau temps à ceux qui s'embarquent.

M. Gauthier se retire, le sourire dans sa barbe. Je m'attends, au premier jour, à voir mon excellent notaire pétrifié sur les énigmes qu'il couve : tel le sphinx qui, au pied des pyramides, rocheux, énorme et impotent, passe son éternité à railler les générations que celles-ci « contemplent » depuis que Napoléon I<sup>er</sup> leur en donna l'ordre à son passage.

## IX

*Lui.*

Malgré le beau temps, la grande chaleur persistante, qui feraient, certes, rechercher pour eux seuls les frais ombrages, la fée, depuis deux jours, n'a plus paru à la Rochecourbière. Me punit-elle de mon indiscrétion? Je me suis, en effet, attardé plusieurs fois dans les arbres pour la regarder venir, et aussi peut-être un peu plus longtemps, jusqu'à ce que je l'ai vue devant son pupitre, en sa pose délicieuse du premier jour... Je sais bien que les fées ont la fantaisie plus changeante même que les femmes, et peut-être celle que j'attends ici, lancée sur son chariot minuscule, réparé d'un coup de baguette, se joue à franchir les montagnes et les vallées, à faire le saut périlleux dans les ravins pour rire ensuite au nez des passants qui, terrifiés, se précipitent à son secours. Mais, tout averti que je sois par ma propre expérience, je me sens quelque inquiétude; il me faut avouer que j'ai moi-même parcouru le pays en automobile, les deux derniers matins, et que, sur aucune des routes, si rapprochées cependant, je n'ai aperçu la fuite du grand insecte blanc et bleu, tout scintillant de rayons réfractés.

Sept heures et demie. Je suis encore autour de la table ronde,

sans courage pour m'éloigner, avant que la fée veuille bien faire sa réapparition, fût-ce dans un éclat de tonnerre ou même dans son plus grand et plus moqueur éclat de rire.

Huit heures. Toujours seul, et réellement soucieux. Je n'aurais cependant pour me rassurer qu'à monter sur la colline, à la traverser, à frapper à la porte de la jolie vieille maison empanachée des grands « roures », mais cette très simple démarche m'est interdite et offusquerait même M<sup>lle</sup> de Veyranne, sans parler de l'entourage : notre présentation réciproque de l'autre jour n'a aucune valeur sociale : je suis inconnu de Tati, de M<sup>me</sup> d'Aubespain, tante de ma fée, qui joue peut-être tout honnement à cache-cache...

Allons, si le jeu ne finit pas demain, je me résignerai à prendre des informations auprès de M. Gauthier.

\*  
\* \*

M<sup>lle</sup> de Veyranne est venue ce matin, à son heure passée de cinq minutes à peine, — et je sais pourquoi elle est demeurée sous l'éclipse ces jours derniers, je sais pourquoi, dès après sa chute dans le ravin, lorsque je la saluai du titre de Madame, cher à toute jeune personne, elle revendiquait avec tant de fierté farouche : « Mademoiselle, Dieu merci ! » Je sais ce qu'elle entend faire de sa destinée, ayant l'amour et le mariage en horreur, et moi-même, qui me trouve avec une horreur égale de l'amour et du mariage, j'ai l'espoir cependant que, de cette destinée, je ne serai pas totalement exclu.

Après sept heures sonnées, je me suis mis à marcher avec tant de vivacité impatiente que j'ai atteint le haut du sentier au delà de la terrasse, le point d'où M<sup>lle</sup> de Veyranne descend de ses terres à la grotte par une série de marches faites de couches rocheuses. Elle s'est trouvée là comme sortant d'une touffe de chèvrefeuille sauvage plaquée le long du talus.

Je remarquai que M<sup>lle</sup> de Veyranne avait, ce matin, noué ses tresses blondes d'un ruban noir, et qu'une ceinture de gros grain noir serrait les plis de sa blouse blanche.

Trop absorbée par ses soucis intimes, M<sup>lle</sup> de Veyranne me rend mon salut, sans même remarquer le délit que constitue, à pareille heure, ma présence aux alentours de la Rochecourbière. J'explique cependant cette présence par sa véritable cause, quoique ce soit avouer que je la guettais chaque matin.

— Je vois, Mademoiselle, que mes craintes pour votre santé étaient vaines, mais peut-être M<sup>me</sup> d'Aubespain...

— Oui, l'émotion a rendu ma tante un peu malade... Ah! ce n'est pas moi qu'on verrait malade à sa place, ah! grand Dieu!

Je marche respectueusement, discrètement, me faisant tout petit près de M<sup>lle</sup> de Veyranne. Je n'ai pas la fatuité de croire qu'elle s'adresse à moi, qu'elle entame des confidences; ses sentiments s'échappent d'elle tout simplement, comme lorsqu'un chien familier donnant de la voix provoque ainsi l'éclat de la nôtre.

Nous allons d'un trait, sans nous arrêter, devant la grotte; arrivée près de la table, M<sup>lle</sup> de Veyranne dépose son pupitre et s'assied. Je prends place aussi sur un des tronçons du banc, tournant le flanc à la table, comme quelqu'un que la conversation arrête un instant, mais qui n'a pas l'intention de rester là.

— Mon oncle d'Aubespain, est mort, commence-t-elle, et, autant que je vous l'apprenne tout de suite, si vous ne le savez déjà, car, à l'occasion de sa mort, tout le monde va reparler de lui ces jours-ci, — il a fait de ma tante qui l'adorait, une véritable martyre!

Et M<sup>lle</sup> de Veyranne me conte, ou plutôt me « remémore » à voix haute, des scènes de son enfance, où je vois se démener un mari volage, prodigue, autour d'une femme-enfant éprise jusqu'à la fascination la plus désastreuse, qu'il outrage de son indifférence et de ses trahisons, qu'il abandonne, qu'il ruine, et qui, toutefois, dans le secret de son cœur meurtri, ne cesse de lui continuer un culte de regrets et de larmes.

C'est une histoire presque banale, tant elle s'est répétée depuis que les yeux des femmes ont rencontré les regards des don Juan. La répétition n'en diminue pas l'intérêt tragique, surtout lorsqu'elle vous est contée par des lèvres semblables à des fleurs.

Plusieurs fois, les yeux couleur de noisette lancent des flammes d'or qu'assoupit ensuite une buée de tendresse féminine. Elle a fini de conter, va tirer la morale de l'histoire; pour cela, elle pose les deux coudes sur la table, et ses doigts roses s'agitent en des gestes de persuasion éloquente.

— Pauvre mignonne Tati! elle n'avait pas besoin de me crier: l'amour fait peur! comment ne m'aurait-il pas fait peur, à moi, quand je voyais qu'il pouvait écraser une créature aussi douce, aussi touchante! qu'a-t-on à espérer et que n'a-t-on pas à craindre d'un sentiment qui leurre un être au point de l'amener à se détruire lui-même! Ah! je voudrais avoir déjà l'âge de coiffer sainte Catherine pour montrer à tous le goût que j'aurai à planter les épingles dans son chignon!

D'entendre ainsi parler M<sup>lle</sup> de Veyranne, une émulation singulière me pénètre. Je m'assieds tout à fait devant la table, m'appuyant, gesticulant, faisant face à ma belle conteuse, et tel qu'un

héros d'Homère ou un personnage du Décaméron impatient d'entrer dans la lice, je m'écrie, ses lèvres à peine closes :

— Ah! l'amour fait peur, le mariage fait peur, dites-vous! et vous vous dérobez devant l'amour et le mariage? Que feriez-vous alors si cette répulsion vous était inspirée comme à moi non par les mécomptes d'une autre, mais par votre déception personnelle?

M<sup>lle</sup> de Veyranne qui, étonnée d'abord de ma véhémence, avait fait un léger mouvement de recul, se rapproche bientôt de la table, lisse les plis de sa jupe autour d'elle, range droit son pupitre d'un petit coup de la main, enfin exécute tous ces menus gestes qui signifient : « Je m'installe pour vous écouter, car ce que vous allez dire me paraît en valoir la peine. »

Et je raconte, en la prenant si haut, l'histoire de mes fiançailles rompues, que M<sup>lle</sup> de Veyranne, moins le jour et l'heure de ma naissance, connaît celle de ma vie entière lorsque j'en suis moi-même à ma « moralité », c'est-à-dire aux malédictions que je déverse sur le front angélique de M<sup>lle</sup> d'Épinouze, et à mon serment de renier pour jamais et elle et ses pareilles, — les femmes froides, coquettes, qui sacrifient sans remords une vie d'homme à l'ambition effrénée de leurs petits orgueils!...

Craignant toutefois d'avoir offensé M<sup>lle</sup> de Veyranne par une généralisation à outrance, je me hâte de faire avancer en ligne la règle polie des exceptions. Elle secoue la tête, et délibérément conclut pour nous deux :

— Sans doute tous les hommes ne sont pas des Aubespain et, vous avez raison, toutes les jeunes filles ne sont pas des M<sup>lle</sup> d'Épinouze, mais il n'y en aurait qu'un, et il n'y en aurait qu'une!... Que répondrions-nous à celui qui viendrait nous proposer de mettre à une loterie dont, parmi quelques petits lots agréables, le gros lot serait un bon de catastrophe? Parce que, à moins que cela ne tienne à la discrétion extrême des ménages heureux, même parmi mes amies mariées depuis peu de temps, et pas trop mécontentes de leur sort, je n'ai connu personne avouant autant de bonheur que j'ai vu Tati manifester de chagrin : l'amour ne peut pas causer en joie l'équivalent de ce qu'il cause en douleur.

A cette opinion, que M<sup>lle</sup> de Veyranne émet en toute l'ignorance d'une sensibilité encore endormie, je m'écrie brusquement :

— Ah! Mademoiselle! soyez persuadée du contraire! rien ne porte plus de bonheur en soi que l'amour. C'est notre impatience qui fait tout le mal. Supposé que nous sachions attendre, regarder, que nous ne prenions pas pour l'apparition de la grâce, de la bonté, de la véritable sympathie, ce qui en est la contrefaçon, il est possible, il est même certain que tout cela se présenterait

un jour à nous dans une créature d'élite, et, ayant évité le scepticisme qui provient de nos erreurs premières, nous ne craindrions pas de lui adresser nos vœux, et nous consacrer à elle...

Dans le feu de ma péroration, je me suis si bien avancé par-dessus la table, que mes yeux, après mon regard, entrent, me semble-t-il, dans les yeux de M<sup>lle</sup> de Veyranne. D'ailleurs la même excitation la possède, et, se rejetant à peine en arrière, elle dit :

— Oui, ceux qui devaient s'aimer se rencontrent quelquefois; mais alors, qu'arrive-t-il? Leur bonheur est peut-être trouvé trop grand pour un bonheur terrestre, et on ne le laisse pas durer!

Et, d'une haleine, elle me raconte le double malheur qui la fit orpheline, la mort de son père et celle de sa mère, l'une conséquence de l'autre.

— Cela est triste, dis-je, mais enfin cela n'est pas le plus cruel de l'amour. Après le privilège de vivre à deux, il n'en doit pas être un plus consolant que celui de s'en aller ensemble...

— Oui, mais pensez à la minute du déchirement terrible qu'il faut pour mourir d'amour... Oh! l'amour fait peur, allez!

Elle ferme les yeux ainsi qu'une enfant effrayée, et, malgré l'embrasement des terres autour du bois, elle pâlit et frissonne. Je soupire avec une égale véhémence :

— C'est vrai, l'amour fait peur! D'autre part, il vient un âge où le vide du cœur cause un malaise insupportable... La seule raison d'être du cœur est d'aimer; enfin, un beau jour, il n'y tient plus, avec ou sans notre consentement, il veut aimer et il aime!

Assise maintenant, comme je l'étais au début de notre entretien, c'est-à-dire de manière à ne me montrer que son ravissant profil, et l'un de ses papillons en ruban noir posés derrière ses oreilles, M<sup>lle</sup> de Veyranne ne réplique pas d'un moment.

Mais, malgré les infortunes de « Tati », elle ignore et sent qu'elle ignore trop de choses pour que la curiosité de la vie ne l'emporte pas en elle sur la méfiance; elle exprime une pensée que je prends pour une question, à bon droit, il me semble.

— Aimer?... ce mot signifie plusieurs espèces de sentiments; on peut donc se livrer à l'un en se refusant à l'autre; on peut aimer... d'amitié, par exemple...

— Oui, certes, et je compte parmi mes camarades d'école un ami qui m'est bien cher; cependant ce sentiment laisse à mon cœur bien des activités sans emploi!

— J'ai aussi une amie, une amie « intime ». Je lui disais *presque* tout. Mais... et puis elle vient de se marier, d'ailleurs. Je secoue la tête :

— Ah! oui, l'amitié entre hommes, l'amitié entre femmes, peut

donner quelques menues satisfactions, mais elle ne saurait faire les grands beaux jours de la vie. Et, vous le voyez, elle n'empêche pas qu'on dispose de soi aux dépens d'elle-même... l'idéal, ce serait une amitié entre homme et femme; l'amitié, sous cette forme, a presque tous les charmes de l'amour, en échappant à ses tristesses. Une femme et un homme, qui, pour des causes particulières, ont renoncé au mariage, peuvent, par conséquent, se promettre l'un à l'autre que l'intrusion d'un tiers n'apportera pas entre eux le trouble ou le refroidissement... J'ignore quelle peut être l'opinion d'une jeune fille sur une liaison telle que celle-là, mais un homme y trouverait certainement ses délices...

— Elle pourrait ne pas déplaire à une jeune fille, seulement...

— Seulement?

Elle avance l'ourlet charmant de ses lèvres.

— La coutume, les convenances s'y opposent.

Je me permets de sourire :

— Oh ! est-ce que les convenances de Grignan sont si bonnes personnes de ne rien trouver à redire quand M<sup>lle</sup> de Veyranne s'envole toute seule sur son chariot de fée? et cependant...

M<sup>lle</sup> de Veyranne rosit et sourit, et se levant, elle me répond :

— Les convenances font la moue, disant : « M<sup>lle</sup> de Veyranne se promène sans chaperon. » Là-dessus, elles sont bien forcées de mettre un point, tandis que si on la surprenait causant avec un ami à la Rochecourbière... une fois, deux fois passe encore, mais...

Elle m'adresse déjà l'inclination de tête et le sourire condescendant d'une femme du monde qui, en un angle du salon, après diner, a bien voulu échanger quelques phrases un peu au delà des banalités courantes, avec l'homme qui l'a ramenée de table.

Une étrange impression de détresse me glace tout à coup. Je me suis levé, moi aussi; je rappelle en suppliant M<sup>lle</sup> de Veyranne.

Ma voix est probablement pathétique; sans se retourner encore, elle s'arrête avec un bref balancement de roseau qui hésite entre deux souffles de brise. J'en profite pour dire très vite.

— Mademoiselle, mais nous pourrions nous entretenir à la Rochecourbière et ailleurs..., n'avons-nous pas des amis communs, M. Gauthier et sa femme?

— D'excellents amis, réplique-t-elle, en qui j'ai toute confiance!

Après cette demi-promesse, elle s'en va, et, quand je reviens à la ferme, il me semble que mes pieds froissent à peine le gazon du chemin. Certes, après l'amer désappointement qui a causé ma retraite ici, je n'espérais pas semblable compensation, cette amitié de jeune fille, et quelle jeune fille!

J'ai nié longtemps, avec tout le monde, la possibilité d'une

affection intime, autre que l'amour, entre un jeune homme et une jeune femme. Et certes, j'en conviens, il faut que des circonstances exceptionnelles nous protègent, M<sup>lle</sup> de Veyranne et moi, pour que je ne me croie pas, en souhaitant son amitié, la dupe d'un sentiment trompeur, qui voudrait avoir raison de moi sous l'abri d'un pseudonyme. Mais, enfin, les circonstances y sont, et, sans doute, la principale, d'où résultent les autres, c'est que l'amour nous fait peur à tous deux, et qu'ainsi nous ne nous aborderons jamais sans être en garde contre nous-mêmes.

... Que dis-je? En vérité, suis-je fou? Marion ne me l'a-t-il pas dit? M<sup>lle</sup> de Veyranne a trouvé des occasions d'aimer extrêmement brillantes, et elle s'y est dérobée cependant avec horreur ou terreur : voilà l'idée qui, à elle seule, me constituerait au besoin, près d'elle, un inébranlable moyen de défense.

D'ailleurs, je suis libre, le monde entier m'est ouvert, pour peu qu'en ce coin du monde, où j'avais cherché refuge, je prenne l'alarme du péril, et, du moins, j'emporterai dans mon nouvel exode des souvenirs d'heures exquises et de joies sans banalité...

## XI

*Elle.* — (Le Roure)

J'ai un ami! Si je ne suis pas tout à fait aussi avancée que Riquette avec son amoureux, je le suis du moins autant qu'il me plaît, et je n'ai guère à craindre qu'on m'entraîne d'un pas plus loin, car l'amour fait peur à M. de la Garde comme à moi, et il lui ferait moins peur que le risque ne serait pas plus grand.

En vérité, la vie a des surprises par trop sottes! Quand je pense que j'aurais pu pendant dix, vingt ans, rencontrer M. de la Garde à Paris, dans les salons de relations communes, sans échanger avec lui autre chose que des « politesses ». Et ici, après trois rencontres, dont une collision et une dispute, nous nous sommes permis l'un l'autre de regarder dans le puits de notre cœur, comme les touristes regardent dans le puits du château.

— C'est profond, et il y a de l'eau, disent-ils.

J'aime à croire que M. de la Garde a dit cela du mien, tandis que je disais cela du sien, sans quoi il n'aurait pas pris le soin de me persuader qu'une amitié entre nous, qui tous deux nous interdisions l'amour, serait une bien douce compensation.

D'autant plus douce me paraîtrait-elle si nous pouvions la laisser dans un peu de mystère. Ainsi l'idéal eût été certainement de continuer nos entretiens à la Rochecourbière, et là seulement,

et en secret, mais quoique ce soit en tout bien tout honneur, il m'a paru assez juste d'informer « les grandes personnes » que « nous nous parlons », M. de la Garde et moi.

Je l'ai fait aujourd'hui. M<sup>me</sup> Gauthier était avec nous, cet après-midi sous le grand chêne, écoutant les soupirs de Tati en bonnet de veuve, quand la conversation est tombée sur les revers de fortune des parents de M. de la Garde. A ce moment, j'interpelle M<sup>me</sup> Gauthier et lui demande pourquoi elle ou son mari ne nous ont pas annoncé la présence à Grignan du jeune maître de la Combe :

— Car enfin, mon notaire est son notaire, et mes amis sont ses amis, du moins M. de la Garde m'en a lui-même assurée...

— Où donc? comment?

Tati s'exclame, et dans mon plaisir de la voir s'intéresser à quelqu'un d'autre que son coupable époux, je mentionne une des rencontres de la Rochecourbière, autour de la table dont M. de la Garde a eu l'idée de faire comme moi son bureau de correspondance. Naturellement, parmi mes nombreuses omissions, il faut compter le récit de ma dégringolade dans le ravin : Tati me verrait courir à la mort chaque fois que je monterais sur ma brouette.

M. Gauthier s'est rapproché de notre groupe en entendant ma question. Et quoique ses deux petits yeux verts me réservent toute leur malice, je débarrasse pour lui un grand fauteuil d'osier de ma corbeille à ouvrage et je lui dis :

— Allons, vous venez nous apprendre que M. de la Garde est allé vous parler de moi tout à l'heure?

— Vous vous trompez, M. de la Garde n'est pas venu me voir.

Je hausse les sourcils d'étonnement, et le bon M. Gauthier, qui croit que c'est de désappointement, se hâte de répondre :

— Il n'est pas venu, mais il s'apprêtait à venir lorsque je suis arrivé à la Combe, car j'avais à lui parler d'affaires, comme lui avait à me parler d'une apparition miraculeuse..., il paraissait fort troublé, ainsi qu'on doit l'être après ces sortes de faveurs...  
... Il a le projet d'acheter Grignan, que sa lignée exclue de la famille n'a pu sauver de la ruine. Mais ce beau projet tiendra-t-il? Acheter les pierres, les jardins, les terrasses, soit; c'est un caprice que M. de la Garde peut, à la rigueur, se permettre : la femme qui l'épousera aimera ce « bijou » un peu cher autant qu'un autre. Ce qui serait une folie contre laquelle je lutterai jusqu'au bout, serait d'appeler à Grignan les hordes d'architectes et d'entrepreneurs. Ces ruines n'en resteraient pas moins des ruines, car sa fortune n'y suffirait pas et sa ruine, à lui, serait accomplie en peu d'années.

— Mais, dis-je avec impatience, il pourrait trouver des appuis, de l'argent.

— De l'argent? quand ses terres y auraient passé, — car elles y passeraient tout d'abord, — sur quoi fonderait-il les garanties des prêteurs?

M. Gauthier s'entretenait ainsi avec moi sur un mélange d'espoir et d'inquiétude. Tati intervient; elle a entendu de notre conversation que M. de la Garde, ayant éprouvé des chagrins d'amour, est l'ennemi déclaré du mariage. Cela seul ferait à mon ami un titre à ses yeux, mais « le fils de Jeanne de Pourrières » en a bien d'autres! elle demande à M. Gauthier de l'amener au Roure, dès qu'elle pourra donner une pensée à ce qui n'est pas la tristesse de son deuil.

— C'est précisément la prière que j'ai reçue tout à l'heure de M. de la Garde. En arrivant, il ne voulait voir personne; mais, je le répète, aucun miracle n'a la vertu de changer les cœurs comme une apparition.

— Ne triomphez pas si vite! lui dis-je à mi-voix, les apparitions changent les cœurs des hommes, c'est un petit moment de récréation qu'elles se donnent: les cieus mêmes ont leur monotonie; mais soyez bien certain qu'elles s'occupent peu de l'effet qu'elles ont produit ici-bas lorsqu'elles sont remontées chez elles.

— Eh bien! en ce cas, je plains les apparitions; l'effet produit pourrait être de nature à les intéresser, même à les surprendre...

Nous rions. Tati, l'esprit un peu attiré au dehors par notre conversation, oublie de pleurer M. d'Aubespain et entame une dispute serrée avec ses vieux amis sur la somme des biens et des maux qui résultent du mariage.

Est-ce que je les écoute? Je pense à mon ami et je me félicite que M. Gauthier ait si grande envie de voir en lui un prétendant à ma main; il se fera ainsi le chaperon suffisamment lointain et complaisant de nos rapports très naturels, et toutefois si singuliers aux yeux du monde qu'un peu de diplomatie, je crois, est nécessaire à leur durée.

ALBERICH-CHABROL.

La suite prochainement.

---

# AFFAIRES

## D'ÉGYPTE ET DE FRANCE<sup>1</sup>

---

### LA LEÇON D'UN SIÈCLE

---

#### VII

M. de Freycinet avait été renversé le 29 juillet. Le lendemain, le prince de Hohenlohe lui apportait la réponse de l'Allemagne. Bismarck déclarait se rendre aux arguments de la France et accepter le mode d'intervention proposé par elle. Le désir du chancelier, expliqua Hohenlohe, avait été que cette dépêche servit le ministre et son projet; expédiée à temps de Berlin et parvenue le 29 à Paris, elle s'était trouvée difficile à déchiffrer. L'ambassadeur avait dû en réclamer une nouvelle transmission. C'est pourquoi il l'apportait seulement le 30.

Ce n'eût pas été la première fois qu'un minuscule incident aurait fait obstacle à un bon vouloir : ce n'eût pas été non plus la première fois qu'un prétexte aurait servi d'excuse à une défection. Bismarck, désireux de nous rendre service, n'aurait peut-être pas attendu, pour se déclarer, ce dernier délai où tout retard devient irréparable. Bismarck, résolu à obliger l'Angleterre en ménageant notre amour-propre, conciliait tout par la combinaison de la dépêche envoyée assez tôt pour témoigner un assentiment, parvenue trop tard pour apporter un secours. La même suspicion rend équivoque la même réponse qui nous parvint d'Italie le 31 juillet, et de Russie le 1<sup>er</sup> août, comme si l'Europe eût calculé les délais de façon à nous arrêter en paraissant nous ouvrir la route. M. de Freycinet se reproche de n'avoir pas ajourné le débat à la Cham-

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1905.

bre jusqu'à l'arrivée de ces réponses. Si les puissances jouaient double jeu, tout retardé qu'eût été le débat, elles auraient assez retardé jusque-là leur secours pour accourir le lendemain de la bataille.

Sincère ou non, ce secours permettait de la reprendre. Il était temps encore de revenir devant la Chambre française qui avait reculé, faute des déclarations maintenant faites par les puissances, de lui fermer l'issue par laquelle elle avait fui son devoir. Il était temps encore de prendre au mot l'Europe soit pour l'envoi du corps franco-anglais, soit pour l'organisation d'un corps international qui, s'il se substituait à nous, écartât aussi l'action isolée de l'Angleterre. Cette opportunité semblait préparer une politique au successeur de M. de Freycinet, M. Duclerc, et d'autant plus que celui-ci arrivait au pouvoir avec l'assentiment de Gambetta et des énergiques.

Pourtant l'entretien ne fut repris ni avec l'Angleterre ni avec la Conférence. Ni le ministère, ni Gambetta, ni personne n'appela de la Chambre à elle-même. Sur cette heure pesa la certitude que le Parlement ne se déjugerait pas, que contre l'action, même approuvée des puissances, il s'autoriserait du refus opposé par lui à cette action quand leur assentiment était encore incertain. Cette inertie de ceux qui avaient parlé de courage et n'osaient plus le proposer quand il devenait sans péril compléta lamentablement nos défaillances. Plus funeste à notre prestige que le vote du 29 juillet, elle acheva la preuve que dans notre vie parlementaire, faite pourtant de contradictions et où un vote efface si aisément l'autre, la peur devenait la stabilité.

Quand un promeneur à qui suffit sa propre compagnie, et résolu à se débarrasser d'un ami importun, l'inquiète par une feinte ignorance du chemin, le retarde par une marche paresseuse, le fatigue de brusques arrêts, se précipite pour le mettre hors d'haleine, lui-même paraît n'avoir d'ordre ni dans les jambes ni dans la tête. Mais à peine est-il quitté, ces infirmités le quittent, il poursuit sa route d'un pas égal, vers une direction sûre, dans la souplesse de sa force, et avec l'ironie silencieuse de son succès. Telle fut l'Angleterre, dès qu'elle nous eut lassés. Débarquer en Egypte, occuper d'abord et sans coup férir le canal fut l'affaire de quelques jours : l'essentiel ainsi obtenu, et comme Arabi, retranché près du Caire, ne faisait pas mine d'attaquer, elle attendit immobile en apparence, et plus que jamais active. Elle n'a jamais peur des plus rudes batailles quand elles sont nécessaires, elle estime avec raison moins coûteuses les victoires qu'elle peut obtenir avec de l'or au lieu de fer, et

l'achat de ses ennemis est le plus prospère de ses commerces. En Egypte, les anciens égards de ses agents pour les réformateurs d'hier lui ménageaient des intelligences avec les rebelles d'aujourd'hui. Elles lui donnèrent l'espoir qu'Arabi était à persuader. Il sembla qu'elle eût réglé d'avance avec lui une marche militaire, quand, après un mois d'immobilité, elle se dirigea vers les lignes ennemies. Le 13 septembre, un combat de vingt minutes à Tell-el-Kébir lui ouvrait la capitale, sa cavalerie pénétrait au Caire en même temps que les fuyards et précédée, prétendit-on, par la cavalerie de Saint-Georges. La facilité de la conquête prouvait qu'il n'y avait eu, à l'entreprendre, aucune témérité. Si nous nous étions joints à l'Angleterre, nous n'aurions pas plus qu'elle trouvé d'obstacle soit en Egypte, soit en Europe.

Pour se concilier l'Europe, il est vrai, l'Angleterre avait répété que, soldat de la civilisation, si elle prenait seule l'embarras de la guerre, elle laisserait à tous les profits du succès, et évacuerait sans retard le pays pacifié. Mais à peine avions-nous félicité notre voisine d'affirmer ainsi les droits de tous, qu'elle nous inquiéta pour les nôtres. L'institution qui les garantissait, le contrôle, troublait la conscience anglaise du scrupule le plus inattendu : elle ne nous cacha point que la présence de deux étrangers dans le gouvernement égyptien avait été la cause première des troubles, et, légitimant la révolte qu'elle venait d'écraser, elle estimait sage de modifier une institution impopulaire. A notre réponse que la surveillance européenne est nécessaire pour maintenir l'ordre dans les finances, lord Granville insinue que l'Angleterre suffit à cet office. Le changement désiré, conclut M. Duclerc, n'est donc pas « l'abolition du contrôle, mais l'abolition du contrôleur français », et notre ministre s'étonne que l'Angleterre songe à « supprimer, sans notre avis, une institution qui fonctionne régulièrement par suite d'accords intervenus entre les deux pays ». Ce n'est pas à deux, c'est à trois que les accords ont été faits, riposte lord Granville, la France oublie le khédivé, et le khédivé pense comme l'Angleterre : le contrôle doit donc disparaître, puisque, « sur trois parties à l'arrangement, deux d'entre elles sont fermement opposées à son maintien ». C'est le 30 décembre 1882 que lord Granville pousse l'entente franco-anglaise parmi les feuilles mortes de cette année finie. Le congé terminait, du moins, par un geste sincère, les artifices de la négociation. Après avoir anéanti le parti national, ressusciter ce parti pour lui sacrifier le contrôle; transformer le khédivé, débiteur lié par un mandat à deux créanciers, en un arbitre égal à eux et en droit de s'unir à l'un contre l'autre;

opposer à la France, comme s'il avait l'indépendance nécessaire à la volonté, un prince devenu le jouet de l'Angleterre et sûr d'être brisé s'il ne prodiguait pas à ses sauveurs les souplesses de la reconnaissance, était mettre, jusque dans l'hypocrisie trop grossière des prétextes, une offense de plus.

L'Égypte cessait d'être la chambre à deux lits où l'Angleterre et la France avaient six années vécu ensemble. L'Angleterre mettait à profit l'instant où la France était sortie, pour fermer la porte et habiter seule. C'était chose contradictoire qu'elle vît tant d'importance à rester la dernière si elle comptait partir bientôt, et qu'elle nous jetât dehors, prête à nous suivre, et pour le pur plaisir du mauvais procédé. M. de Freycinet a défini par la formule la plus précise le choix qu'il voulait nous laisser en nous tenant unis à l'Angleterre : « ou nous serions encore en Égypte, ou l'Angleterre n'y serait plus. » En nous dérobant à l'action, nous avons renoncé à la première chance. Laisser à l'Angleterre seule la répression d'une révolte contre nos droits associés, c'était abdiquer notre part du privilège que nous n'avions pas défendu. Mais si nous venions de perdre notre titre à rester aux côtés de l'Angleterre en Égypte, elle-même n'avait pas acquis de titre à y demeurer seule et maîtresse. L'Égypte n'était pas une de ces terres à prendre, où il suffise d'avoir été le plus fort un jour, pour y devenir à toujours le maître. Contre une occupation durable de l'Angleterre, s'élevait le droit qu'elle avait elle-même restauré contre nous en 1840, c'est-à-dire la souveraineté du Sultan garantie par l'Europe. Elle était venue rétablir l'ordre en Égypte comme en 1860 nous étions venus le rétablir en Syrie, et de même que nous nous étions retirés laissant le pays à ses institutions rétablies, l'Angleterre devait respecter, par la fin de son occupation, l'indépendance garantie à l'Égypte. Autant nous étions mal armés pour perpétuer avec l'Angleterre et malgré elle une cohabitation privilégiée en Égypte, autant nous étions autorisés à nous enquérir quand elle quitterait le pays. En faveur de notre ancien privilège, nous ne pouvions argumenter que de notre intérêt : mauvaise raison auprès des autres, car la place prise par nous réduisait la leur, et, vain effort, puisqu'on nous savait décidés à ne soutenir par aucun acte de force cette prétention isolée. Au contraire, en rappelant à la puissance pressée de nous mettre dehors qu'il lui fallait aussi sortir, nous servions la cause de toutes les puissances, car il était dangereux pour toutes qu'une seule occupât la principale des voies internationales. La défiance européenne pouvait devenir, contre l'Angleterre une force d'expulsion, et il restait à notre

diplomatie cette ressource pour suppléer à la volontaire impuissance de notre Parlement.

L'Angleterre nous retirait notre fauteuil de co-tuteur près du Khédivé, il nous restait notre influence en Egypte. Elle était soutenue sur tout le territoire par une colonie de 20 000 Français, dans les services publics par un état-major d'agents français, dans la société cultivée par les habitudes et les goûts français, dans le peuple tout entier par le génie bienfaisant de nos religieux, de nos religieuses, par la langue française qu'ils enseignaient dans leurs écoles, et qui, grâce à eux, était devenue la seconde langue de l'Egypte. Cette influence ne devait rien à notre gouvernement, l'avait précédé, devait survivre à son départ, et elle suffisait, si les divers Etats acquéraient sur les bords du Nil une égalité de droits, à garder à la France une primauté de fait. Cette primauté ne pourrait rester intacte si le gouvernement anglais restait seul et maître en Egypte. Plus ou moins vite, mais sûrement, les agents français se trouveraient remplacés par des agents anglais, les mœurs et les marchandises françaises par les anglaises, la langue française par la langue anglaise. C'est alors seulement que, pour la France, la perte serait définitive, mais il le fallait d'autant plus prévoir que le gouvernement britannique avait plus d'énergie. L'essentiel était donc de borner la durée pendant laquelle il pourrait tourner la puissance de l'Etat contre les œuvres des initiatives françaises, d'abrèger son occupation. Mais le ministère français, comme paralysé jusque dans ses pensées par la faiblesse où son action était réduite, ne comprit pas l'urgence de modifier sa politique. Pendant six mois, il n'oppose aux menaces de l'Angleterre contre l'ancienne communauté que le désir de n'en pas être exclu. Toutes nos instances pour garder notre privilège tenaient notre cause séparée de l'Europe et donnaient à l'Angleterre plus de facilité pour nous éconduire. Elle le fit, et quand M. Duclere, constatant la rupture, dit que « la France reprenait sa liberté d'action », l'Angleterre ne s'inquiéta pas davantage, car elle savait ce que parler veut dire, et que toute cette liberté serait une liberté d'inaction.

C'est après avoir perdu tout espoir de rester en compagnie des Anglais en Egypte, que nous commençons à solliciter leur départ. Nous nous résignons à la politique utile, retardés par notre halte dans l'impasse, amoindris de n'avoir pas obtenu ce que nous avons eu le tort de souhaiter, dépourvus d'autorité pour combattre l'usurpation britannique, car nous en avons demandé le partage avant d'en réclamer le terme.

## VIII

Pourtant les succès par lesquels l'Angleterre avait cru mettre fin aux difficultés égyptiennes lui léguèrent des difficultés imprévues et plus grandes. Elle possédait l'Égypte méditerranéenne, la contrée la plus vieille en civilisation, la terre grasse dans laquelle le pied de tous les maîtres successifs, pharaons, khalifes et financiers, avait laissé une empreinte. Mais par delà s'étendait une autre Égypte, aux peuples et au sol neufs, qu'on avait conquis en remontant le Nil vers le mystère de ses sources. Cette nouvelle Égypte avait été pour les vice-rois, médiatisés dans l'ancienne par les exigences de l'Europe, un refuge de souveraineté intacte, une réserve non encore captée de richesse. Ils lui apportèrent sécurité, quelque justice et un bienfait plus grand encore. L'Afrique, par un privilège de malédiction, fournissait d'esclaves elle-même et les autres continents. La traite, son principal commerce, avait l'un de ses principaux marchés dans le Soudan. Les populations y payaient le double tort d'être les plus belles de l'Afrique noire et les plus proches de l'Asie musulmane où l'esclavage est consacré à la fois par les vices et par la religion. L'Europe commença à s'émouvoir de ce long crime lorsque les vice-rois d'Égypte commençaient leur marche vers les contrées équatoriales. Musulmans encore, mais assez en contact avec la société chrétienne pour recevoir d'elle cette pitié humaine qu'enseigne l'Évangile, et fiers de ne pas se montrer inférieurs aux souverains les plus civilisés de l'Europe, ils se déclarèrent contre la traite, sans souci de provoquer l'inimitié des trafiquants qui, pour former leurs convois, dépeuplaient les contrées, et des chefs qui trouvaient profit à vendre leurs captifs et parfois leurs sujets. Ainsi la civilisation, mélange de bien et de mal, inspirait à la fois deux œuvres contraires aux deux extrémités de cet État : dans le Soudan, les princes égyptiens défendaient les peuples contre la servitude, tandis que dans la basse Égypte l'usure européenne réduisait les fellahs à la condition d'esclaves publics pour le profit de l'étranger.

Le mal eut raison du bien le jour où la dette, absorbant les revenus publics, ne laissa plus dans le trésor assez pour satisfaire aux dépenses du gouvernement. Partout où l'État paie mal ses serviteurs, ceux-ci se paient eux-mêmes sur les pays confiés à leurs soins, et ceux qui ont commencé à faire argent de leur pouvoir perfectionnent vite leur art de spoliation. Cette corruption, plus à craindre dans les pays musulmans où la vénalité ne répugne pas aux mœurs, menaçait surtout les contrées d'Égypte où

les gouverneurs étaient, par la distance même, défendus contre la surveillance du prince. Quand Ismaïl et Tewfic durent se débattre au Caire contre le déficit, les provinces nouvelles furent livrées à un arbitraire et à une rapacité horribles. Les populations autrefois protégées contre les marchands d'esclaves devinrent aussi mécontentes qu'eux, et leur commune colère suscita le Madhi. Quelques années auparavant, cette agitation autour du prophète eût été une bulle de fanatisme, formée dans les fonds marécageux du Bahrel-Gazal et bientôt dissoute d'elle-même dans l'air calme. En 1882, pour la percer il eût fallu la pointe de l'épée, mais les troupes, avec leur solde en retard et leurs cadres réduits, n'avaient plus de discipline. Le 7 juin 1882, quatre jours avant les massacres d'Alexandrie, à l'autre extrémité de la longue Egypte, dans les gorges du Djebel Gedir, le Madhi, qu'on espérait surprendre, défit et détruit 6000 hommes. Dès lors, son influence descend des montagnes comme le Nil à l'époque des grandes eaux, couvre la plaine, atteint le Khordofan et lorsque les Anglais entrent au Caire menace Khartoum. Les Anglais encadrent dans quelques fractions de leurs solides soldats les moins désorganisés des régiments égyptiens, ils forment ainsi 10 000 hommes qu'ils confient au colonel Hicks et dirigent sur Khartoum. Le Madhi ne paraît pas devant la ville, il semble fuir le chef anglais, l'attire, l'épuise en vaines poursuites, le cerne et, le 5 novembre 1883, l'anéantit à Khasghil. Là les courageux anglais ne peuvent rien de plus que de mourir à leur place de bataille, sous les coups de multitudes assez nombreuses pour ne pas paraître diminuées par les feux les plus rapides et assez étrangères à la crainte pour courir avec des bâtons sur l'artillerie et la prendre. Les illusions ont fini avant l'année 1883. Il faut abandonner au Madhi tout le territoire qu'il occupe, hasarder à Khartoum Gordon pour couvrir l'Egypte et, à l'abri de ce rempart incertain, refaire une armée d'égyptiens. Pour ne pas soutenir la guerre avec ses propres troupes, l'Angleterre a trois raisons : elle ne veut ni risquer ses forces de terre trop peu nombreuses, ni agir encore comme en terre britannique, ni supporter les frais de la campagne. Mais ces frais, ajoutés aux dépenses ordinaires que le trésor égyptien ne pouvait plus solder, joints aux indemnités pour les massacres et le bombardement d'Alexandrie, vont creuser jusqu'à la ruine le déficit, et d'autant plus vite que la surface du sol impossible se rétrécit par l'extension de la révolte. Pour trouver l'argent de la défense, il faut prendre à celui de la dette. L'Angleterre estime que réduire cette dette d'un demi pour 100 suffirait. Le consentement des créanciers est nécessaire, l'Angle-

terre doit le demander aux Etats qui les représentent, et, comme elle interroge l'Europe, elle s'oblige à entendre la réponse de la France.

M. Jules Ferry était alors premier ministre. Il eut le mérite de voir juste et de parler net. Prêt à aider le cabinet britannique dans « la tâche temporaire », il mit pour condition que la conférence proposée résolût à la fois la question financière par un sacrifice imposé aux créanciers et la question politique par un terme fixé à l'occupation anglaise. Le 16 juin 1884, lord Granville, en échange du consentement offert, promettait d'accorder à la commission de la caisse un droit de veto sur les dépenses nouvelles, de retirer les troupes anglaises « au commencement de 1888 », de soumettre à l'Europe un projet pour la neutralisation de l'Égypte « sur la base des principes appliqués à la Belgique », et un autre pour la neutralisation du canal. Des réserves, il est vrai, faisaient un avec les promesses : le contrôle de la caisse était accordé « sauf dans les cas de force majeure constituant un danger pour la paix et l'ordre », ce qui laissait l'Angleterre maîtresse de suspendre les garanties accordées par elle; de même l'évacuation se ferait « si les puissances étaient d'accord à la considérer comme compatible avec la paix et l'ordre », ce qui permettait à l'occupant de rester, fût-ce par une collusion avec une seule puissance. C'est le principe de l'Angleterre, quand il lui faut donner pour recevoir davantage, de prendre au comptant, de promettre à terme, et de mêler à son engagement des échappatoires qui lui servent de prétextes pour s'éviter le paiement à l'échéance. Malgré tout il y avait là un commencement d'offres, une base de négociations. L'urgence des circonstances, qui venaient d'arracher au cabinet britannique une date jusque-là refusée, le déciderait sans doute à dégager sa parole des retraites qui la rendaient insaisissable. Ce n'était pas payer trop cher cet avantage que réduire d'un demi pour cent le capital d'une dette contractée à un taux de famine.

Jules Ferry pensait ainsi et s'empressa de déposer le 23 juin sur le bureau de la Chambre la correspondance qui contenait ces pourparlers. Interpellé dès le 27, il trouva, au lieu d'une adhésion parlementaire à cette entente diplomatique une répugnance tenace des députés à le suivre. Les moins oublieux de notre prestige extérieur gardent la mémoire de notre expulsion, non avec un ressentiment d'hommes prêts à rejoindre leurs adversaires en des rencontres plus habiles, mais avec une bouderie d'enfants qui, pour n'avoir pas été écoutés, ne veulent plus répondre, et préfèrent le plaisir d'embarrasser les Anglais par un refus à

l'avantage de trouver leur propre gain dans une entente. La masse continue à ne s'intéresser aux affaires extérieures que par leurs contre-coups électoraux. Dans les circonscriptions ne parvient que la rumeur des créanciers hostiles à tout amoindrissement de leurs revenus. Les grands financiers qui ont hypothèque sur le trésor égyptien n'ont pas de moindres droits sur la presse française et sont armés pour combattre les candidatures politiques de quiconque ne ménagerait pas leurs intérêts pécuniaires. Déjà se noue entre les manieurs d'argent et les manieurs de suffrages cette entente où, chacun travaillant pour soi, les politiques aident de leurs votes les financiers, où les financiers aident de leur crédit les politiques. Jules Ferry n'eut pas de peine à comprendre qu'à suivre son premier dessein il heurterait des ennemis nombreux et redoutables.

Cela n'eût pas suffi pour faire reculer cet énergique. Il avait le courage du bien et du mal qu'il voulait ; et, malgré que sa politique intérieure, en divisant la France par la guerre religieuse, travaillât à notre faiblesse, il voulait notre grandeur au dehors. Mais engagé jusque vers sa quarantième année en une campagne de France contre le second Empire, il n'avait pris son premier et bref contact avec les autres peuples que dans sa légation d'Athènes : ce n'étaient ni le temps ni le lieu suffisants pour lui donner la vision totale des intérêts qui mènent le monde. Or seuls les hommes qui ont cette éducation plénière choisissent les théâtres et les heures de leur action et imposent les problèmes de leur choix à leur temps. Ceux qui n'ont pas cette maîtrise reçoivent de leur temps les questions à résoudre, c'est-à-dire se laissent imposer le choix de leur travail et la direction de leurs efforts par le hasard ou les rivaux. Au moment où Ferry parvenait au pouvoir, c'est l'Indo-Chine qui appelait ses résolutions les plus urgentes. Les circonstances n'avaient pas fait autant de l'Égypte sa chose, il était « le Tonkinois » et non « l'Égyptien ». Il ne voyait pas la même gloire à donner à la France sur le bord du Nil une part indivise d'influence européenne, ou dans l'Asie un empire. Résolu à cette dernière entreprise et sachant que ses luttes les plus difficiles seraient contre le Parlement, il ne voulait pas s'affaiblir d'oppositions superflues ; il sacrifia donc l'Égypte au Tonkin. Il la sacrifia dès le 27 juin en s'engageant à ne rien innover sans avoir pris conseil de la Chambre. C'était promettre que l'accord avec l'Angleterre ne serait pas poursuivi, puisque le sentiment de la Chambre n'était pas douteux et que la conférence se réunissait le lendemain.

Là, en effet, et sans même rappeler les pourparlers relatifs à l'évacuation, le plénipotentiaire français refusa toute réduction

d'intérêts. Cette opposition entraîna l'échec de la conférence. Les créanciers seuls avaient gain de cause. Mais eux-mêmes doutèrent bientôt si gagner ainsi n'était pas perdre. Les nouvelles d'Égypte se succédaient mauvaises, durant la fin de 1884, et, faute de secours, Gordon, le 26 janvier 1885, avait péri dans Khartoum emporté d'assaut. Chaque défaite est pour les créanciers la diminution de leur gage. L'Angleterre, en déclarant temporaire sa présence, s'est autorisée à ne consentir ni confusion de patrimoine, ni confusion d'armée entre elle et l'Égypte. Faute des ressources qu'elle a demandées, elle ne sera ni un codébiteur ni une caution de l'Égypte, mais le liquidateur d'une faillite. Les créanciers inclinent aux sacrifices refusés d'abord. L'Angleterre suivait ces progrès d'une générosité inspirée par la crainte de perdre. Quand elle les jugea suffisants, elle renoua les négociations avec les divers cabinets, et aboutit, le 18 mars 1885, à la convention de Londres. Un impôt de 5 pour 100 était consenti sur les coupons des dettes privilégiée et unifiée, un emprunt était garanti par les puissances. Mais la convention restait muette sur le départ des troupes britanniques. Cette fois, l'Angleterre a obtenu sans rien perdre, et la France n'a pas même sauvegardé les intérêts particuliers auxquels elle a sacrifié l'intérêt public. Le silence de l'État le plus frustré par l'occupation anglaise en Égypte avait donné l'exemple de la passivité aux autres puissances. Elles ne crurent pas qu'ayant des intérêts moindres, elles dussent montrer plus de zèle, et rien ne contribua davantage à assurer à l'Angleterre la paix dans l'usurpation.

Le cabinet anglais s'occupa aussitôt de refaire une armée égyptienne. Mais d'avance il renonça pour elle à la reprise des régions perdues et même à la défense des régions situées entre Khartoum et la deuxième cataracte. Le 11 mai 1885, Gladstone annonçait à la Chambre des communes que la frontière de l'Égypte était ramenée à Ouadi-Alfa. Désireuse d'ailleurs de concéder les apparences, à la condition de garder les réalités, l'Angleterre soumit, pour la neutralisation du canal, un projet à la conférence qu'elle avait promise et qui s'ouvrit à Paris le 30 mars 1885. Mais elle oublia qu'elle eût non moins promis la neutralisation de l'Égypte, et sa vigilance écarta des textes relatifs au canal toute allusion à la fin de l'occupation britannique. Sa chicane empêche l'adoption d'un texte sur lequel les autres puissances se seraient entendues; faute d'unanimité, la conférence se sépare; la suite des négociations se poursuivra directement de cabinet à cabinet, et l'Angleterre, cause de ces retards, a tout avantage à les prolonger, car ils laissent en possession et libre d'enga-

gements. Jules Ferry se console de son échec en Egypte par son œuvre au Tonkin. En effet, quand il fut, peu après, renversé par le Parlement sous le prétexte d'un insignifiant échec à Lang-Son, en réalité pour avoir franchi le cercle des intérêts et des passions parlementaires, il put se rendre témoignage qu'il perdait le pouvoir pour avoir étendu la France. Mais en ce moment même et dans cette victime d'un grand dessein, apparaît le vice des préparations improvisées et des vues fragmentaires. Supérieur aux politiciens qui s'enfermaient dans leurs circonscriptions, mais enfermé lui-même dans les contrées où il avait abordé, comme à Troie les Grecs, en brûlant ses vaisseaux, il n'avait pas appris que, pour conserver l'empire sur un territoire lointain, il ne suffit pas de le prendre, mais qu'il faut s'assurer aussi les positions d'où il peut être défendu ou menacé, il n'avait pas réfléchi à la solidarité qui doit unir les conquêtes coloniales d'un peuple. Dans la même année il acquérait le Tonkin et il laissait l'Egypte à l'Angleterre, il créait un établissement à l'extrémité de l'Asie et il négligeait de garder le canal qui y mène. C'était confier le sort de notre conquête à la bonne volonté de l'Angleterre.

Notre colonie indo-chinoise, nous subordonnant ainsi au maître du canal, donna à l'Angleterre un motif de plus pour rester en Egypte et accroître ses prises sur notre politique. Non que notre diplomatie ait omis de lui rappeler l'heure. Elle continua à présenter ses arguments, jamais même elle ne se montra plus pressante qu'après l'occasion perdue. Mais la diplomatie est efficace quand elle est la voix douce d'une énergie assez forte pour devenir, s'il le faut, violente. La preuve était faite que la France n'avait pas d'énergie pour l'Egypte, que nos ministres étaient les derniers prêtres d'un culte oublié par la multitude. L'Angleterre n'avait à redouter que de bonnes raisons, et elle craint moins les meilleurs arguments que la plus mauvaise armée.

Le successeur de Ferry aux Affaires étrangères, M. de Freycinet était le ministre à qui elle avait témoigné le plus de considération et accordé davantage. Mais alors des hommes d'Etat anglais avaient cru qu'il exprimait la volonté de son pays : maintenant ils savent qu'il la supplée. Quand il fait demander à Gladstone, revenu comme lui aux affaires, de reprendre les pourparlers relatifs à l'évacuation, le chef des libéraux se contente de regretter que l'offre de départ faite en 1884 par Granville n'ait pas été acceptée par nous. Quand il interroge les conservateurs qui remplacent, quelques mois après, les libéraux, sur l'Egypte, lord Salisbury répond : « Nous ne cherchons que les moyens d'en sortir honorablement ». Reste à savoir si la Grande-Bre-

tagne tient jamais pour honorable de sortir. Et tout en refusant de fixer une date au départ, on nous avertit qu'avant d'évacuer, il faut achever les réformes, constituer une armée commandée par des Anglais, et faire reconnaître par l'Europe le droit de l'Angleterre à réoccuper l'Égypte au cas de désordre.

M. de Freycinet a reconnu aux premiers engagements le jeu de feintes et de retraite : sa dépêche du 8 novembre 1886 presse de coups droits l'adversaire partout où celui-ci se dérobe. Si le gouvernement anglais est résolu à évacuer, il a tout avantage à annoncer sans retard le moment ; si l'Angleterre opère seule les réformes, il y aura soupçon qu'elle travaille, sous prétexte de supprimer les abus, à remplacer les agents français par des anglais ; de même, si les troupes égyptiennes devaient conserver des cadres anglais, l'évacuation fût-elle accomplie, ne serait qu'une apparence, il faut recruter, au besoin, le corps d'officiers en Turquie et parmi les nations européennes ; plus le départ des Anglais sera certain et proche, plus la France, sera prête à collaborer avec eux et à admettre leur retour au cas de désordres nouveaux. Lord Salisbury n'a qu'une réponse, mais combien cruelle ! Il oppose au ministre la Chambre, et dit à notre ambassadeur que « l'opinion en France s'accommodait sans peine du *statu quo*. » Puis comme il sent l'embarras de discuter en détail, sans être entraîné à plus d'engagements ou à plus de duplicités qu'il ne voudrait, il se rappelle soudain que la Porte est la suzeraine, transporte la négociation à Constantinople, la confie à sir Drummond Wolf, et ainsi trouve un prétexte à ne pas reprendre avec nous l'entretien, avant la fin des pourparlers avec le Sultan.

M. de Freycinet était, de nos hommes publics, celui qui avait occupé le plus souvent et le plus longtemps le pouvoir, passé le plus de temps au ministère des affaires étrangères. Sa compétence, contre laquelle l'Angleterre se défendait en refusant le combat, était en ce moment notre meilleure ressource. Or, la dernière communication de lord Salisbury ne trouva plus M. de Freycinet au pouvoir. Il venait d'être renversé « pour une raison de politique intérieure », comme il le dit et comme il aura l'occasion de le répéter chaque fois que de nouveau il quittera le pouvoir. Il note ainsi d'un mot l'un des plus redoutables vices de notre régime, l'oubli continu des affaires extérieures dans les changements de cabinets.

Son successeur était M. Flourens, conseiller d'Etat, directeur des cultes, depuis peu député, et qui, dans aucune de ces trois fonctions, n'avait appris à défendre contre les gouvernements étrangers notre place dans le monde. C'est aussi pour des

raisons de politique intérieure qu'il avait été choisi, et par un hasard il devenait l'hôte du quai d'Orsay. Il y apportait l'habitude et l'amour du travail, et ce que nul travail ne donne, du bon sens et du calme. Encore, tout doué qu'il fût, lui fallait-il, pour apprendre son métier, du temps : c'est-à-dire ce que les ministres anglais voulaient gagner. M. Flourens porte la politique de son prédécesseur sur un théâtre nouveau. A Constantinople, les pourparlers de sir Drummond Wolf avaient abouti à un projet signé le 22 mai 1887 et soumis à la ratification des deux Etats. Le départ des troupes britanniques était fixé à trois ans; mais l'Angleterre, au cas de « danger extérieur ou intérieur », se réservait le droit de retarder leur départ, soit de revenir après être parti; et elle n'offrait cette promesse que si les autres puissances renonçaient au droit de débarquer jamais des troupes en Egypte, sauf dans le cas où le canal serait intercepté. C'étaient, mises en articles de traité, les prétentions que lord Salisbury avait prédites à M. de Freycinet. L'obstination anglaise ne voulait pas être persuadée : sans perdre son temps avec elle, M. Flourens s'adressa à la Turquie, lui démontra qu'elle abdiquait ses droits de puissance suzeraine en faveur de l'Angleterre, et convainquit le Sultan. Celui-ci refusa de ratifier le traité. L'Angleterre n'avait pas transformé sa possession de fait en possession de droit, mais elle demeurait avec l'apparence d'avoir offert son départ et d'être retenue par la mauvaise volonté des autres. C'est la nôtre qu'elle accusa surtout, nous reprochant de nous être opposés au traité sans la prévenir, comme si elle nous avait rien confié quand elle le négociait. L'inanité du grief en faisait l'importance, il prouvait que l'Angleterre arrivait au moment où il lui plairait d'oublier ses dettes en nous cherchant des torts. M. Flourens réfuta le 18 juillet les accusations et jugea le traité par une dépêche mesurée et forte. Maintenant qu'il se montrait apte à la fonction, il était l'heure de la lui enlever. Le parlement n'y manqua point et dès 1888, le portefeuille des affaires étrangères passait à M. Goblet.

L'homme était remarquablement prompt d'esprit, ardent de caractère, et, puisque c'est devenu un éloge à faire, dévoué à sa patrie. Mais les professions d'avocat, de journaliste, de procureur-général, traversées par lui avant son entrée à la Chambre, ne le préparaient pas à sa charge nouvelle. Alors, et par l'insistance de MM. Freycinet et Flourens, arrivait à terme, après trois ans de lenteurs, la négociation relative au canal. M. Goblet, pris de court, fut sans influence sur l'accord international qui reçut, le 29 octobre 1888, les signatures des grandes puissances. Ce

traité réglemente avec minutie les mesures nécessaires pour assurer, aux termes de son premier article, la libre pratique du canal « en temps de guerre comme en temps de paix à tout navire de commerce et de guerre ». Mais avant d'apposer sa signature, l'Angleterre avait fait et renouvelé une réserve écrite. Tout en qualifiant de « transitoire » et d' « exceptionnel » le régime établi en Egypte, elle déclarait ne pas promettre le libre usage du canal « pendant la période de l'occupation de l'Egypte par les troupes de S. M. Britannique ». Ainsi les garanties que les puissances déclarent nécessaires à la loyauté de la paix et de la guerre, n'existeront pas tant que l'Angleterre occupera l'Egypte, et l'Angleterre ne fixe aucun terme à cette occupation. Il y avait là à l'égard de tout le monde un sans-gêne qui nous offrait une occasion de défendre la cause commune et de tâter le pouls à l'Europe. Avec plus d'expérience au service de sa fierté patriotique, M. Goblet n'eut pas manqué de mettre l'heure à profit, il était homme à chercher sa revanche, mais une année à peine est passée qu'il a passé lui-même, et laissé sa place à M. Spuller.

Ni les habitudes, ni les relations, ni les travaux de cet écrivain, qui donnait en toute sa personne la notion de l'épaisseur, ne le désignaient pour converser avec les cours. Il valait d'ailleurs mieux que ses apparences, était un faux lourdeau, comme il y a de fausses maigres, et, confident de Gambetta, il avait parcouru au moins la superficie des affaires extérieures. Quand il s'installa au quai d'Orsay en 1889, pour l'administration anglaise d'Egypte les jours critiques étaient finis. L'invasion madhiste ne s'était pas avancée par-delà la frontière fixée par Gladstone, le travail transformait le pays et le trésor devenait assez riche pour suffire à une conversion de la dette qui, en réduisant le taux des intérêts à servir, accroîtrait la prospérité. Il fallait le consentement des États qui avaient stipulé des garanties en faveur des créanciers, l'Angleterre le demanda. Spuller voit renaître, sous la même forme, l'incident financier grâce auquel Ferry avait, en 1885, proposé un marché à l'Angleterre et obtenu d'elle une promesse d'évacuation. Spuller se promet de ménager cette chance mieux que son prédécesseur. Il répond à la demande qu'elle prouve la prospérité de l'Egypte et que, par suite, « le moment est venu de rechercher si l'évacuation de l'Egypte n'est pas devenue possible, dans les prévisions de l'Angleterre qui l'avait tant de fois annoncée<sup>1</sup> ». Mais, cette fois, c'est assez pour que lord Salisbury laisse tomber l'entretien et abandonne sa demande : il tient

<sup>1</sup> 5 juin 1889. Chambre des députés.

plus à ne-pas faire de réponse qu'à en obtenir une. Et avant que M. Spuller ait trouvé opportunité pour renouveler la question, la charge qui lui donnait le droit d'interroger passe, le 17 mars 1890, à M. Ribot, orateur éminent, juriste consommé, politique apte aux plus vastes problèmes, mais neuf dans ceux de la diplomatie, et qu'on ne laissera pas davantage vieillir dans leur étude.

Rappeler ces noms et ces faits suffit à dire le secret de notre impuissance. Tous ces hommes à qui sont confiés, comme au hasard, les intérêts de leur pays dans le monde, se trouvent dévoués à leur tâche et s'improvisent habiles à force de zèle. Le grief n'est pas contre les personnes, mais contre le système qui ne leur permet pas de se servir de leurs dons, contre le mal caduc des crises ministérielles, qui terrasse et renverse les uns sur les autres ces puissants d'un jour. Que l'on compare les joueurs, Anglais et Français, de cette longue partie. Les Anglais ne sont guère que deux : Salisbury et Granville. Ils se remplacent au Foreign-Office selon que le parti, conservateur ou libéral, a la majorité au Parlement. Mais ces dissentiments sur la solution de tel ou tel problème et surtout sur l'ordre dans lequel ils doivent être abordés, ne représentent en Angleterre que la différence des tempéraments dans une race toute raisonnable. Et la différence des tempéraments n'empêche pas la communauté des volontés dès qu'il s'agit des choses essentielles. John Bull a deux partis comme il a deux mains : si vigoureusement qu'elles se frottent et frappent l'une contre l'autre, elles ne sont point ennemies, leurs mouvements servent d'hygiène à ses jours de calme, font circuler et non couler son sang, toutes deux restent au service d'un seul et insatiable estomac, toutes deux travaillent ensemble pour satisfaire les appétits nationaux, et dès que l'étranger apparaît, elles deviennent deux poings contre lui. Peu importe que les conservateurs et les libéraux se remplacent, ils se continuent. La constance dans l'énergie des passions fait la constance dans le choix des hommes. Salisbury et Granville étaient cette double expression d'une même volonté : tous deux également certains que l'occupation de l'Egypte était un avantage pour l'Angleterre, désireux de la prolonger, experts à obtenir patience de l'Europe, résolus à amuser la France par une lutte de lenteur où tout retard leur profite puisqu'ils possèdent, semblables dans l'habileté et ne différant que par leur air quand ils servent leur pays par l'injustice ; le libéral Granville s'en excuse presque, le conservateur Salisbury est près de s'en glorifier.

Contre ces joueurs de profession la France a des passants : ils entrent et sortent, appelés par aventure, apprennent les cartes

en même temps qu'ils les abattent, et disparaissent avant la fin de la partie. Rien ne pouvait favoriser davantage les ministres anglais. Notre tactique eut été de les poursuivre, de précipiter les engagements, d'instruire l'Europe par l'audace de leurs aveux ou l'embarras de leur silence. Mais comment joindre l'adversaire par une marche sans cesse interrompue, serrer l'entretien quand il est surtout fait des silences nécessaires à chacun des nouveaux venus pour s'initier à ce qui a été dit avant lui, à ce qu'il doit dire lui-même. Chaque fois qu'enfin la conversation diplomatique est reprise avec les Anglais, leur réponse ne trouve plus en place l'interrogateur, et surprend son remplaçant. La lenteur des spoliés enhardit les ravisseurs, leur épargne les défenses difficiles, leur rend plus chère une possession si commode. C'est ainsi que furent perdues les huit années critiques où la nouveauté de leur usurpation et de leurs promesses les livrait, encore peu sûrs d'eux-mêmes, à nos instances et au jugement de l'Europe. Quand M. de Freycinet redevient, en 1890, premier ministre pour garder le pouvoir jusqu'en 1893, et apporte à notre politique extérieure les deux forces dont elle manque le plus, l'expérience et la durée, il est trop tard. Le cabinet britannique sait non seulement que derrière les efforts de notre gouvernement il n'y a pas de volonté nationale, mais que cette volonté existe dans toute l'Angleterre pour garder l'Égypte. Désormais il refuse la conversation quand on l'interroge sur le départ. L'évidence se fait chaque jour plus nette que pour lui enlever la récompense d'un long effort, la richesse d'une terre privilégiée, la grande voie commerciale du monde, aucune sollicitation ne suffira. Les paroles deviennent de plus en plus rares et basses, comme dans une chambre mortuaire; et une chose est morte, en effet, le respect d'un grand peuple pour ses promesses.

## IX

Laissant la diplomatie à la vaine pompe de ses dernières prières, l'initiative française va chercher à notre influence une vie nouvelle et menacer par d'autres voies la domination anglaise en Égypte.

L'origine de cette action remontait loin. Au temps où Lesseps préparait à la contrée du canal un avenir de prospérité commerciale, d'autres Français moins célèbres, non moins utiles, avaient résolu d'accroître dans cette terre, présent du Nil, la fécondité. Ils voyaient qu'où l'inondation couvre le sol, la fertilité naît, qu'où l'eau ne pénètre pas le désert commence. Ils pensaient, en con-

templant, perdues dans ce désert, les ruines de vastes cités, que les anciens savaient mieux utiliser le fleuve : car ces villes attestaient que leurs alentours, reconquis par la stérilité, étaient jadis fertiles. Ces Français avaient de plus la preuve que chaque année le don du fleuve est inégal, parfois insuffisant, parfois excessif; que les faibles crues couvrent seulement une partie du sol arrosable; que les fortes, au lieu de déposer lentement leur limon sur les limons anciens, les emportent tous ensemble à la mer. Personne alors ne savait que la famine ou l'abondance de la basse Égypte se décidaient à plus de mille lieues dans les lacs Nyanza et Tana; les sources du Nil n'étaient, tout comme dans l'antiquité, familières qu'aux rhétoriciens, c'est à elles que l'on comparait les choses cachées et inaccessibles. Toutefois une partie de la vérité apparut quand l'Égypte s'étendit à Khartoum, où le Nil blanc et le Nil bleu se rencontrent. Alors fut constaté que leurs crues apportent à toute la contrée en aval un débordement salutaire quand elles se versent doucement l'une dans l'autre; dévastateur quand elles précipitent ensemble leurs masses torrentueuses; inutile quand elles passent séparées par trop d'intervalles dans le fleuve dont elles ne suffisaient pas, l'une sans l'autre, à élever les eaux. Comment régler cet ordre des crues, de façon que leur plénitude calme s'étendit sur toute la surface du sol arrosable et y déposât tout son engrais? Un Français qui avait entrepris cette étude, M. de Lamotte, avait reconnu dans les cataractes d'anciens barrages, grâce auxquels les Pharaons gouvernaient la masse du fleuve, dosaient son volume, et précipitaient ou retardaient sa marche. Lamotte proposait de rétablir ce que le temps et les hommes, également aveugles, avaient laissé tomber, et le premier projet qui enleva au hasard la fertilité de l'Égypte était étudié d'accord avec le gouvernement khédivial lorsque, en 1875, les Anglais parurent.

Ils arrivaient au moment où le mystère de l'Afrique était dévoilé par l'exploration des contrées équatoriales, et la source du Nil blanc découverte avec le lac Nyanza. Dès qu'ils eurent place près de nous, ils saisirent comme leur bien nos idées d'irrigation, en prétendant qu'ils les réaliseraient mieux : pourtant ils ne songeaient pas à occuper la source du fleuve comme la place naturelle d'où tout son cours pouvait être régi. Ce furent des Français encore qui offrirent à leur pays la possession de cette place maîtresse. Au nord du Nyanza la région que le Nil traverse la première avait, par la beauté du sol et la civilisation des naturels, fait l'étonnement de Stanley : vers cet Ouganda, dès 1878, Lavigerie dirigea quelques religieux de l'ordre qu'il venait de

fonder pour l'apostolat africain. Ces Pères Blancs, parvenus en 1879 dans l'Ouganda, y avaient été devancés de quelques mois par un missionnaire anglican. Le roi méritait l'éloge donné à l'intelligence de sa race par Stanley : il prévit que son pays, où les Européens commençaient à paraître, serait bientôt, comme il le dit, « mangé » par eux. S'il devait perdre l'indépendance, il voulut du moins l'exercer une dernière fois en choisissant à qui se donner, et estimant les Etats d'après les hommes qu'il avait comparés, il offrit le protectorat de l'Ouganda à la France.

C'était pour nous l'acquisition d'une contrée vaste et riche, l'influence obtenue sur la plus intelligente des races noires, l'espoir certain d'étendre sur les peuples voisins son empire et le nôtre. C'était surtout la domination offerte sur toute la vallée du Nil, par le don de la place qui rendait maître du fleuve. Le capter à sa naissance, dans le large bassin où ses eaux dorment encore avant de prendre leur course, était mieux et plus facile que de suspendre sa masse aux cataractes, permettait de régler plus souverainement sa force, et faisait l'Égypte tributaire. La traiter en ennemie, tarir à son détriment le fleuve nourricier eût été contraire à notre générosité comme à la justice, et, de la source du Nil à son embouchure, le sang des peuples, comme un autre fleuve, aurait coulé dans cette lutte pour la vie. Au contraire, mesurer aux besoins de l'Égypte le débit des eaux domptées, mêler ce qu'il en fallait à l'apport du Nil bleu pour que l'inondation à la fois haute et calme répandit plus de fertilité et sur plus de terres, était s'attacher l'Égypte par un fait nouveau qui s'ajoutait à nos anciens titres, par un don sans égal dont les Anglais ne pouvaient confisquer le mérite. En échange devenaient faciles à stipuler les avantages qu'un peuple ne marchandait pas quand on lui offre la vie assurée et la richesse.

La France abandonna tout cet avenir en refusant le protectorat. Les ministres de cette époque n'étaient pas de ceux qui tiennent l'intérêt français pour étranger à leurs fonctions. S'ils n'acceptèrent pas le don magnifique, ce n'est pas qu'ils jugeassent cet intérêt contraire à notre extension coloniale : à peu près au même moment, ils soumettaient à l'approbation du Parlement le traité obtenu d'un autre roi nègre par M. de Brazza, et qui nous ouvrait le Congo. Pourquoi ne firent-ils pas de même pour le traité plus important obtenu par nos missionnaires ? Parce que déjà le Parlement français n'aurait pu approuver une œuvre de missionnaires sans se désavouer lui-même. La haine religieuse devenait la passion républicaine. L'article 7, les décrets de 1880 orientaient la politique contre l'Église, et c'est aux ordres religieux

qu'elle portait ses premiers coups. Et ces moines, dont on commençait à dire que leur apostolat était inutile à la France, auraient été reconnus comme des conquérants pacifiques, et il aurait fallu avouer qu'ils se vengeaient des expulsions en offrant à la France un royaume. Quel royaume valait l'humiliation de le devoir à des ennemis? Combien, dans cette Chambre préféreraient la tutelle de peuplades inconnues et déjà suspectes de catholicisme à la satisfaction de leurs électeurs antireligieux? L'avantage de la France se trouvait contraire à toute la direction de la politique intérieure. Perdre une position maîtresse dans le monde était moins mortel pour les ministres qu'affronter le mot de cléricanisme. Leur abstention prouva que la crainte du Parlement peut être la fin de la sagesse.

Ce désintéressement se trouvait d'autant plus inopportun qu'à cette époque les ambitions des autres Etats se hâtaient vers les terres nouvelles de l'Afrique, et ceux qui s'étaient engagés dans les querelles religieuses, comme la Belgique et l'Allemagne, s'en libéraient à ce moment, résolus d'employer toute leur force à créer un domaine colonial. Le concours fut tel que la conférence de Berlin dut, en 1885, régler ce droit de conquête, prescrire que l'intention ne suffisait pas pour donner la propriété, et que si les étendues de l'Afrique étaient au premier occupant, l'occupation devait être réelle et continue. L'Angleterre seule sembla, comme la France, mêler à cette ardeur un renoncement. C'est trois mois après la conférence de Berlin qu'elle ramenait à la deuxième cataracte la frontière de l'Égypte. Mais, en même temps, elle prenait pied sur la côte du Zanzibar; y procédait, avec l'Allemagne, à une délimitation d'influences; fondait, dans la région des lacs, la colonie Equatoria et commençait à pénétrer, par une compagnie commerciale, dans cet Ouganda qui eût pu être nôtre. Aux compagnies commerciales de l'Angleterre ne manquent, au besoin, ni les armes ni les officiers de S. M. britannique. Par un effort de sept années et des violences croissantes comme ses prétentions, elle réclame la haute main sur le pays. L'élite des naturels, qui est catholique, soutient la résistance du roi à ces prétentions étrangères. L'agent de la compagnie construit un fort, l'arme de canons et organise, avec le concours de la minorité protestante unie aux musulmans, le massacre des catholiques. Il consomme ainsi une des conquêtes les plus iniques, les plus hypocrites et les plus barbares qui aient ensanglanté les annales d'une nation pourtant féconde en crimes heureux. Après sept années, l'Etat anglais recueille le profit des excès auxquels l'Etat est resté étranger : en 1892, il signera le traité qui place l'Ouganda sous

la protection britannique et, maintenant que la férocité a produit son effet efficace, garantit au peuple brisé un régime qui, par comparaison, est un bienfait.

Pourquoi, si résolue à demeurer en Egypte et à se créer ce domaine superbe à la source du Nil, la Grande-Bretagne a-t-elle, par une déclaration publique, renoncé, au nom de l'Égypte, à la région intermédiaire du Soudan? Si ce n'est point par indifférence de posséder, serait-ce par calcul raffiné de domination? Dans son domaine équatorial, l'Anglais est le maître unique et définitif; dans l'Égypte, il est le détenteur précaire d'un bien qui appartient à la Turquie. Si le Soudan, naguère égyptien, eût continué à être considéré comme une partie de l'Égypte par l'Angleterre, elle aurait, en le reconquérant, travaillé en droit pour la suzeraineté turque et acquis, pour prix de sa peine, un droit équivoque, sujet à reprises de la part du propriétaire. Par l'abandon public du Soudan, elle l'avait replacé parmi ces biens sans maître que l'acte de Berlin venait d'attribuer au premier occupant. Si elle était ce premier occupant, elle prendrait pour elle seule, et le Soudan, au lieu de redevenir une portion de l'Égypte, ferait un avec les terres équatoriales dont elle avait la pleine souveraineté. Tout se prépare d'avance pour qu'après la source, la vallée du Nil soit anglaise. La position maîtresse que l'initiative de quelques Français avait préparée à la France est donnée à l'Angleterre par l'habile manœuvre du gouvernement anglais. Il a recueilli de nous l'idée, il la met en pratique. Une fois de plus, la pensée française a été une de ces graines ailées qui, s'élevant de la terre natale, la traversent, stériles encore, dans les hauteurs des nuages et vont tomber loin d'elle, devenues fécondes pour un sol étranger.

## X

Pourtant la France, jusque-là prépondérante en Afrique, ne pouvait rester étrangère au partage des régions nouvelles. Mais tandis que dans les autres Etats la puissance publique, tantôt unie à l'opinion générale comme en Angleterre, tantôt la guidant comme en Allemagne, tantôt la contredisant comme en Belgique, exécute un dessein nettement conçu, en France la souveraineté parlementaire reste déconcertée par son ignorance. Et cette ignorance serait l'inaction si la race des explorateurs ne suppléait encore par des énergies spontanées et admirables à la défaillance du pouvoir. Un explorateur est un conquérant : la même trempe de ténacité use pour lui les obstacles de la

nature et les résistances des hommes. L'obstination, le prestige, l'adresse avaient aidé quelques-uns de ces passionnés à joindre, à instruire, à convaincre quelques personnages officiels. Dans la Chambre un petit groupe s'était ainsi formé, il se disait colonial, recommandait aux ministres les voyages, les renseignements de ces pionniers, demandait même, de loin en loin, aux Chambres quelques subsides, et les obtenait de la tolérance habituelle entre collègues pour les fantaisies superflues et les dépenses stériles qui ne compromettent ni les intérêts essentiels du parti ni la marche générale des affaires. Or le Parlement se tenait bien assuré que des coups échangés dans le désert ou dans la brousse avec quelques chefs arabes, noirs ou toucouleurs ne nous mettaient pas en péril de guerre avec les grandes puissances. Mais l'aide prêtée par les pouvoirs publics à la tentative coloniale sous la poussée des explorateurs n'était que l'adhésion passive aux projets de chacun d'eux. Et comme chacun d'eux bornait son regard et ses plans à ce que peut accomplir l'initiative d'un particulier sur un point de l'immense continent, tout était ou menaçait d'être une œuvre de détails sans ensemble, si ses collaborateurs les plus nombreux n'eussent été des soldats.

Les officiers, que l'espoir de la revanche avait attirés dans l'armée après 1870, avaient vu à chaque Parlement nouveau, s'accroître l'aversion pour la guerre, et s'éloigner la chance de la lutte pour laquelle ils étaient venus sous le drapeau. Cette épreuve fut pour eux une crise d'âme. Les uns s'accommodèrent de la déception rude, se laissèrent glisser de la vocation dans le métier et, faisant leur deuil de l'héroïque sacrifice qu'ils avaient espéré, devant lequel ils ne reculeraient pas s'il se présentait, mais que, selon toute apparence, la destinée ne leur apporterait pas, se résignèrent aux attaches des garnisons permanentes, à la douceur du mariage et de la famille, et s'accommodèrent à une existence de paix dans la carrière des armes. Les plus ardents ne se résignèrent pas à ne pas travailler à la grandeur de la France. Si elle leur ferme ses vieux champs de bataille sur ses frontières d'Europe, dans les autres parties du monde et surtout en Afrique grandit une nouvelle France aux frontières ceintes d'inconnu, aussi mobiles que celles de l'ancien monde sont fixes, et dans ces ténèbres environnantes il suffit de porter la lumière pour étendre la patrie. Cette lutte contre le mystère de la nature et des races hostiles semble à ces audacieux, qui ne croiraient pas accomplir tout le devoir sinon par l'héroïsme, une autre forme du dévouement parfait. Eux seuls avaient en Afrique des bases d'opération permanentes, l'Algérie, le Sénégal, le

Congo, confiés à leur garde, et un instrument efficace de succès, leurs troupes, s'ils les employaient à accroître les territoires qu'ils étaient chargés de conserver. C'est pourquoi, à mesure que s'éloignaient les probabilités de guerre européenne, on vit les plus énergiques des officiers remplir les cadres de l'armée coloniale et l'élite de cette élite projeter, préparer, entreprendre, partout où elle était envoyée, une conquête de découvertes. C'est par eux surtout qu'elle fut accomplie pendant l'inattention somnolente du Parlement. Les chefs militaires de nos possessions se trouvaient, par leur vocation même, les adversaires des timidités qu'ils avaient à prescrire, et laissaient échapper quelque chose de ce sentiment dans la manière dont ils transmettaient leurs ordres à leurs subordonnés, chefs de cercles ou de provinces. Ceux-ci, à leur tour, ajoutaient à cette énergie, où déjà se transformait la pensée parlementaire, un peu de leur propre vigueur quand ils traçaient la besogne aux jeunes chefs de détachements qui, sur la limite de nos possessions, se trouvaient en face des peuplades inconnues ou hostiles. Et ces chefs étaient sollicités sans cesse par leur jeunesse, les forces qu'ils avaient en mains, les prétextes que fournissaient les natifs, la tentation d'une gloire personnelle et de l'intérêt national, à dépasser par leur vaillance les ordres reçus, par leur marche les frontières assignées. Comme le geste, quand il s'agit de punir une attaque, de signer un protectorat, de se défendre contre des périls soudains, doit être soudain comme eux, il n'y avait pas le temps d'en référer à Paris. La distance garantissait les hommes d'action contre le frein parlementaire, leur activité a déjà fait son œuvre avant que l'ordre d'inertie leur parvienne. Leurs supérieurs, qui dans ces initiatives se reconnaissent, ont déjà prescrit les dispositions nécessaires pour en tirer parti quand ils défendent auprès du gouvernement la conduite de leurs subordonnés. Ainsi la force des choses remet la décision aux ardeurs les plus jeunes, la solidarité militaire inspire à ceux qui ont autorité l'approbation des mesures utiles qu'ils n'ont pas prescrites, la permanence des faits accomplis s'impose à l'inertie du Parlement.

Or par ces poussées qui se produisent sur toutes les frontières de nos domaines africains, une œuvre d'unité s'accomplit. Les régions inoccupées qui touchent les terres françaises d'Afrique sont au sud de l'Algérie, à l'est du Sénégal, au nord du Congo. Toutes les expéditions qui partent de ces trois pays s'avancent les unes vers les autres et convergent vers le lac Tchad. Avant 1893, nos officiers s'y sont rejoints, de leurs lents et petits pas ont par-

couru le centre de l'Afrique, et par leurs minuscules conquêtes fait une seule et vaste possession. L'inconnu maintenant n'est plus qu'à l'est, dans la bouche d'ombre qui s'ouvre entre l'Afrique française ou turque au nord et le Congo belge au sud. Déjà nos pionniers s'y hasardent, pénètrent dans le haut Oubanghi, touchent au Bahr-el-Gazal. Et là, dans les efforts du jour ou dans les rêves du soir, leur pensée déjà pressent les approches d'une autre contrée, ils songent à un grand fleuve et prêtent l'oreille au bruit de ses cataractes. Les oiseaux qui, effrayés par leurs pas, ont fui vers l'Orient se reposent peut-être à cette heure sur les rives du Nil, dans la région qui n'est à personne. Pourquoi elle ne serait pas française? Elle le sera s'ils y devancent les Anglais. Le désir naît en eux que la France, chassée du Nil et de l'Égypte, fasse sien le Nil au-dessus de l'Égypte. La même ambition qui avait, quinze années avant, inspiré les hommes de la prière, ressuscite dans les hommes de l'épée. Et si elle leur est apparue au pays des mirages, ils l'ont contemplée avec la foi de la race qui, avec des rêves, sait faire des actes.

En 1893, l'un d'eux, le commandant Monteil, expose au président Carnot le plan d'une marche vers Fachoda. Carnot comprend que parvenir jusque-là est la seule chance de se faire entendre par l'Angleterre quand on lui parle d'Égypte; il accepte le projet, il offre à Monteil de conduire l'expédition. Il n'ignore pas qu'elle ne peut réussir sans le secret, il sait qu'il faut tout cacher à l'Angleterre et au Parlement français.

En 1894, Monteil part. La France ne sait rien des préparatifs. Il est moins aisé de les dissimuler à une nation attentive comme l'Angleterre. Sans nous devancer de vitesse par une expédition à laquelle elle n'est pas encore résolue, elle place aussitôt un obstacle entre elle et nous. Les provinces équatoriales de l'Angleterre étaient limitrophes du Congo belge. Cet Etat tout mercantile n'inspirait pas à l'Angleterre d'inquiétudes, mais lui apportait seulement quelque gêne de frontières dans l'Equatoria. Demander au Congo belge, dans la région des lacs, une bande de son territoire pour donner plus de large à l'Equatoria et offrir en échange au Congo belge le droit d'occuper toute la rive gauche du Nil entre l'Ouganda et l'Égypte, parut à l'Angleterre une combinaison doublement avantageuse. Elle est signée le 12 mai 1894. Comme l'Angleterre cédait par ce traité un territoire où elle n'était pas maîtresse, où ses armes n'avaient jamais paru, la convention était nulle et ni l'Angleterre ni la Belgique ne la pouvaient opposer à la France si celle-ci parvenait la première dans la région. Toutefois, pour éviter toute difficulté, même

celle où nous aurions raison, Carnot négocie aussitôt avec l'Etat belge, se fait céder le 14 août 1894, les bénéfices du pacte signé le 12 mai par l'Angleterre, et écarte ainsi la chicane qui pouvait accueillir Monteil. Mais, quelques jours après, le Président est assassiné et, avec lui, s'éteint le souffle qui poussait depuis l'origine toute l'entreprise. Les ministres, confidents de sa pensée, n'osent plus, quand ils sont seuls, ménager aux Chambres la surprise que chaque pas de Monteil rapproche. Trop conscients de l'intérêt français pour renoncer au projet, trop conscients de la révolte parlementaire pour le poursuivre, ils s'avisent qu'on le peut surprendre sans le compromettre. L'Angleterre et la Belgique sont, avec la France, les seuls Etats limitrophes de la contrée où il s'agit pour nous de parvenir les premiers. Comme l'Angleterre s'est interdit d'y pénétrer au profit du Congo belge, et le Congo belge au profit de la France, nous sommes certains de n'être pas devancés dans notre marche. L'arrêter n'est donc pas préjudicier à nos droits qu'un texte garde, en attendant l'heure où l'action ne sera plus dangereuse. Le colonel Monteil est arrêté dans sa marche, rappelé en arrière sous prétexte de combattre Samory que nos troupes du Sénégal pouvaient plus aisément atteindre : l'essentiel n'était pas d'arriver vite sur le Niger, mais de n'être pas surpris trop près du Nil par la jalousie des Anglais.

Cette condescendance, au lieu de les calmer, leur parut, comme elle l'était, une faiblesse. Inquiets de la substitution qui, opérée entre le Congo belge et nous, nous donnait sur la rive gauche du Nil un droit créé par eux-mêmes, ils avaient vu dans cette opération diplomatique le commencement d'une entreprise effective. Malgré que Monteil s'avancât à travers les pays du silence, ils avaient appris ou soupçonné quelque chose. Quand l'Angleterre vit d'où Monteil revenait sur Samory, elle comprit à la fois combien nous l'avions menacée et combien nous la redoutions. Elle crut donc opportun de se garantir contre de nouvelles tentatives en augmentant nos craintes, et couper court aux secrètes menaces de nos hommes d'Etat par une menace assez publique pour avertir notre Parlement. Depuis sept mois, Monteil avait commencé sa marche de retour, quand, le 28 mars 1895, le cabinet britannique se faisait interroger à la Chambre des communes sur « les empiétements de la France sur le haut Nil », et sir Edward Grey, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, prononçait ces paroles : « Toute marche en avant d'une expédition française partie de l'Afrique occidentale et pénétrant en vertu d'instructions secrètes sur un territoire sur lequel nos droits sont notoires

depuis si longtemps ne serait pas seulement un acte inconsistant et inattendu, mais il doit être parfaitement compris du gouvernement français que ce serait un acte non amical et qu'il serait considéré comme tel par l'Angleterre. »

Cela revenait à dire que, malgré la conférence de Berlin, tout territoire était anglais quand il était déclaré tel par l'Angleterre, n'y eût-elle jamais envoyé un homme pour y planter son drapeau. La prétention était aussi injustifiée que la menace était brutale. A M. Hanotaux, devenu notre ministre des affaires étrangères, appartenait de réfuter le sophisme, il le fit avec une précision irréfutable: Au Parlement appartenait de sanctionner les paroles par des actes; mais, moins que jamais il songeait à exercer nos droits, il avait été au bout de son courage en permettant qu'on les affirmât. C'était trop encore pour l'Angleterre. Elle savait l'invalidité des arguments par lesquels elle se réservait les régions non encore prises par ses armes, elle redoutait une autre surprise qui, plus persévérante, nous pouvait porter sur le Nil. Seule une occupation du territoire éteindrait, et pour jamais, le conflit. Dès 1895 le gouvernement britannique la prépara.

D'abord conquérante comme le flux, puis immobile comme la mer étale, l'invasion madhiste touchait à l'heure du reflux. Le madhi ne semblait plus irrésistible, si l'Angleterre n'avait à combattre que lui. Mais, par la prise du Soudan, elle acheverait d'enfermer dans des possessions anglaises l'Abyssinie, déjà cernée par l'Égypte et l'Equatoria. Si ce pays, pour défendre son indépendance, unissait ses forces à celles du Madhi, l'Angleterre aurait à soutenir le poids d'un peuple belliqueux. Elle en avait éprouvé la force quelques années avant, dans son expédition contre Théodoros, et le souvenir de cette guerre n'était pas effacé dans la mémoire des Abyssins. Sans doute, une race chrétienne comme la leur devait répugner à une alliance avec les musulmans contre un Etat chrétien, mais ce scrupule ne pouvait paraître une suffisante garantie à ceux qui, dans l'Ouganda, venaient de faire pacte avec les marchands d'esclaves contre les catholiques. D'ailleurs, pour tirer de sa domination sur le Nil tous les avantages, il fallait à l'Angleterre un pied en Abyssinie. Ce n'était pas assez de capter le Nil blanc à sa source. Le Nil bleu qui, à Khartoum se réunit à ce Nil blanc prend sa source en Abyssinie et c'est le Nil bleu qui charrie le limon le plus riche. Des travaux que la nature des lieux rendait faciles permettraient de régler à sa source, au lac Tana, le débit du fleuve. La puissance qui gouvernerait à la fois les eaux au Nyanza et au Tana mélangerait donc à son gré leur double cours, et à partir de Khartoum

serait la maîtresse de la fertilité dans toute la vallée du Nil.

Pour prendre ces libertés avec l'Abyssinie, il fallait lui enlever un peu des siennes, et comme elle ne les abandonnerait pas de son gré, l'affaiblir. L'Angleterre, selon la règle constante de sa politique, chercha à faire faire la besogne ingrate par d'autres. Les jeunes ambitions de l'Italie s'étaient rencontrées à point. Devant elles, l'Angleterre fit comme un de ses sergents recruteurs qui, devant les casernes de Londres, goguenards et paternes, faisaient aux passants les plus alléchantes descriptions du bonheur militaire, et poussaient les jeunes gars à revêtir l'uniforme. L'Italie, crédule aux ruisseaux de lait et de miel, espéra trouver dans l'Erythrée la douceur du ciel et la richesse de la terre, elle aborda au rivage embrasé et stérile, mais d'où elle voyait s'élever, avec les plateaux abyssins, les pays arrosés, les climats rafraîchis, les sols fertiles, territoires du négus. Ainsi par la lassitude de leurs souffrances et la tentation de leurs cupidités, les Italiens furent conduits à la guerre contre Ménélik. L'issue trompa les calculs de l'Angleterre. Elle avait compté, sinon sur la victoire des Italiens, au moins sur la constance romaine à user la mauvaise fortune. A Adoua, l'Italie fut battue dans une rencontre qui rappela celle où l'armée d'Hiéks avait été détruite : même surprise, même pullulement indéfini de masses sans peur, sous lesquelles disparaissent, submergées, les troupes européennes avec leur tactique et leurs armes. Les Italiens ne furent fidèles qu'à la moitié de leurs traditions; après cette nouvelle bataille de Cannes, ils remercièrent leur général de n'avoir pas désespéré, mais ils désespérèrent eux-mêmes et firent la paix avec Annibal.

L'agression, la défaite, la retraite étaient l'œuvre de Crispi. L'homme avait été contre la France si haineux sans cause, si provoquant sans mesure, que cette dure leçon était pour la France une sûreté. Ménélik, avait rendu nos Alpes plus inviolables en défendant si bien ses montagnes. Sa simplicité dans la victoire, qu'il accueillait sans étonnement comme une compagne naturelle du courage, et sans orgueil comme une fille capricieuse du hasard, le montra digne de la fortune et supérieur à elle. Il nous parut soudain et à la fois un grand prince et un ami. Les yeux de la foule se reportèrent vers cet Orient où ils ne pouvaient contempler la terre abyssine sans revoir les régions voisines. Nos « Africains » avaient gardé leur foi dans la marche au Nil. La veille encore ils étaient moins perdus dans les solitudes de leurs brousses, de leurs forêts ou de leurs marais que dans l'indifférence de Paris; à ce moment, ils se sentirent moins

éloignés de l'opinion et redoublèrent d'efforts auprès des puissants qu'ils jugeaient accessibles. Au plan primitif, les circonstances apportaient une importance et des chances nouvelles. Ménelik n'ignore pas que les troupes italiennes étaient une avant-garde anglaise. C'est pour lui un intérêt vital de rompre le cercle dans lequel il deviendra captif si les Anglais s'étendent de l'Égypte à l'Ouganda, et la France est le seul Etat qui puisse les y précéder et assurer à l'Abyssinie une porte ouverte dans ce mur de prison. Ménelik rendrait donc service surtout à lui si, en même temps qu'une expédition française s'avancera vers la rive gauche du Nil, une expédition abyssine descend des montagnes vers la rive droite du fleuve. Quand les deux nations se seront établies ensemble dans une région jusque-là abandonnée à la barbarie madhiste, l'Angleterre sera plus disposée à respecter leur droit, et si elle le conteste, les deux nations seront plus fortes pour le défendre. Si une entente avec l'Abyssinie nous donne pour auxiliaires une race d'hommes autrement guerrière que les Égyptiens, exaltée par ses derniers succès, et si, durant la longue période où les guerres se peuvent préparer sans rupture, nous envoyons à l'Abyssinie des instructeurs et des armes, les chances les meilleures ne seront pas pour les quinze ou vingt mille Anglais hasardés en Égypte. Si enfin nous mettions à profit l'amitié de Ménelik pour faire, d'accord avec lui et à son profit comme au nôtre, l'aménagement du Nil bleu, nous nous assurerions sur les destinées de l'Égypte une puissance naturelle, simple et forte comme celle des éléments, et contre celle-là, aucune influence politique ne saurait jamais prévaloir ni se révolter.

Ces idées, ces espérances à ce moment flottaient dans l'air, elles passaient au-dessus de la masse parlementaire sans qu'elle y prêtât attention et qu'elle les tint en défiance, elles agitaient d'une fièvre patriotique une petite troupe de Français dévoués à notre grandeur.

Si le dessein était démesuré, que dire de celui qu'au même instant formait l'Angleterre? Avertie par la défaite de l'Italie qu'il lui fallait compter sur elle seule, elle se décidait à faire tout l'effort nécessaire au succès, mais voulait poursuivre des résultats tels que l'effort assurât pour jamais sa prépondérance en Afrique. Ce n'était plus assez de se rendre, par l'occupation du Soudan, maîtresse unique dans toute la vallée du Nil et de joindre la colonie du grand fleuve à la colonie des grands lacs. Là elle se voyait plus voisine déjà du midi africain que du nord, de ce midi qui était encore anglais. Elle osa le projet de réunir

toutes ces possessions par un chemin à elle, de construire une voie ferrée du Cap au Caire. Instrument de paix et de guerre, cette route, tracée à travers les régions les plus fertiles et les plus peuplées d'Afrique, assurerait à l'Angleterre le transport du trafic entre tous ces pays et l'Europe, en même temps qu'elle accroîtrait leur richesse, aiderait l'Angleterre à se défendre, compenserait pour elle la faiblesse des troupes par la promptitude des concentrations, permettrait aux forces britanniques d'être partout présentes aussitôt qu'il le faudrait, de vaincre les révoltes de forces plus nombreuses mais plus lentes à mouvoir. Quelle audace d'entreprise, mais quelles provocations à la mauvaise fortune, que d'ennemis menacés à la fois, et qu'il faut vaincre tous sous peine d'échouer ! Battre les multitudes madhistes, contenir l'Abysinie, imposer à la France, forcer le passage à travers les possessions portugaises, conquérir les républiques du Transvaal et de l'Orange, voilà à quoi s'engage la Grande-Bretagne.

Des deux projets que l'Angleterre et la France ont conçu en même temps, et dans lesquels s'exalte et s'inspire la rivalité des deux peuples, celui de l'Angleterre est hardi au point de sembler chimérique, celui de la France est par comparaison simple et facile. Mais la manière dont l'un et l'autre s'exécuteront apporte une fois de plus la preuve que ce qui rend folle une entreprise, ce n'est pas son étendue ni ses difficultés, mais la disproportion entre les forces qu'elle exige et celles dont ses auteurs disposent. Si vaste soit-elle, elle est raisonnable quand elle trouve des énergies assez puissantes pour la soutenir. Toute modeste qu'elle paraisse, elle est chimérique si les courages sont encore plus faibles que les désirs.

Etienne LAMY.

La fin prochainement.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE DU MONDE

### DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Entre la pluie et le froid. — Les préoccupations de l'esprit public. — Savorgnan de Brazza. — Son caractère. — Deux formules de colonisation : Brazza et Stanley. — Déclarations de Stanley au Congrès international des Sociétés de géographie à Londres. — La lignée de Dupleix. — L'école de Brazza. — La divulgation des rapports sur le Congo. — Les conquêtes de l'explorateur perdues par la diplomatie. — Un exemple de désintéressement dans la vie publique : M. Godefroy Cavaignac. — Ceux qu'on estime. — La carrière d'un philosophe chrétien : M. Amédée de Margerie. — Un des derniers représentants de l'ancienne Faculté de théologie catholique à la Sorbonne : Mgr Méric. — Premiers succès et récents travaux. — L'homme d'un livre : M. José-Maria de Hérédia. — Le maître du sonnet. — Où se trouvent les plus belles descriptions. — Quelques remarques sur des mots et des images. — Une page absente de son œuvre. — A la Comédie-Française : *Don Quichotte*, drame héroï-comique en vers par M. Jean Richepin. — A l'Odéon : *Le cœur et la loi*, par MM. Paul et Victor Margueritte. — Une pièce à thèse. — L'égoïsme des « femmes nouvelles ». — L'héroïsme des « femmes de tradition ». — L'enfant doit-il être sacrifié à la mère ou la mère doit-elle se sacrifier pour l'enfant ? — Une démonstration manquée.

La vie parisienne a eu, cette année, quelque peine à reprendre. Après un été dont la fin avait disparu sous des pluies persistantes, l'automne a fait ses débuts sous un froid prématuré. Il en résulte quelque surprise dans la mise en train de la marche coutumière. Et puis l'attention publique a été détournée plus que d'habitude de ses ordinaires occupations. Par l'imbroglio marocain d'abord, et plus récemment, par la désolante polémique inaugurée autour de la mission de Brazza, avec une intempérance où il n'est pas difficile de découvrir une manœuvre politique encore plus qu'une querelle personnelle. Le mal devint si menaçant que l'on se résigna, enfin, à arrêter ces manifestations désordonnées. L'unanimité des regrets de la France et du monde, exprimés devant le cercueil du grand explorateur au jour de ses obsèques nationales, y contribua sans doute. C'est un dernier service que ce Français d'adoption aura rendu à sa nouvelle patrie.

La personne de Savorgnan de Brazza était difficile à com-

prendre et à juger au premier abord, parce qu'il était la bonté même et que la bonté se défend par un masque de pudeur et de délicatesse. Cette bonté était chez lui finement moralisatrice et complexe : il n'est pas étonnant que Stanley s'y soit trompé, Livingstone n'eût point commis cette erreur!

Ce qui frappait à la première rencontre, c'était son regard doux et un peu voilé, comme ce qui le caractérisait dans l'intimité, c'est son attitude envers les siens. Ils les couvait de ce regard plein de douceur, et les caressait d'un son de voix toujours ému et que la présence des étrangers, même les plus sympathiques, faisait trembler un peu plus encore. La simplicité de son accueil était exquise : la première fois que l'on était admis à le voir de près dans son milieu familial, il savait vous mettre à l'aise sans même avoir besoin d'employer la parole, avec la seule expression d'une physionomie toute bonne et toute curieuse à la fois.

Il ne rappelait en rien l'explorateur désireux de montrer son œuvre supérieure à celles de tous ses rivaux. Nous connaissons tous ce type fréquent et commun, fort commun, hélas! de voyageur venu de pays lointains, qui, fier de sa trouvaille, déclare qu'il a découvert le plus beau pays du monde, que tous doivent s'y rendre pour faire fortune, et que si la colonie qu'il a donnée à sa patrie n'est pas la meilleure de toutes, ce n'est vraiment pas sa faute. Ceux qui entendirent M. de Brazza parler devant des chambres de commerce au retour de l'un de ses voyages, se souviennent de la formule qui lui revenait aux lèvres et qui attestait à la fois sa modestie et son souci du bien public : « Ne croyez pas que mon œuvre ait tant d'importance, ni qu'il soit facile de tirer parti des pays que j'ai découverts. N'allez au Congo qu'avec beaucoup de capitaux, et avec beaucoup de précautions. Il y a bien d'autres colonies dans lesquelles il est plus facile de faire fortune. Soyez prudents ; il faudra longtemps encore pour que cette découverte porte ses fruits. » Jamais il ne se départit de cette loyauté.

J'ai quelque regret qu'un grand orateur ait fait, sur la tombe de Brazza, un parallèle entre la générosité du Latin qui excite l'enthousiasme et le sens pratique de l'Anglo-Saxon qui force l'estime. Je le déplore en particulier pour les Anglo-Saxons qui, le plus souvent, sont mieux honorés en considérant Livingstone comme leur véritable représentant de colonisation. Il fut, hélas! des barbares parmi les Latins, — à supposer que les Français soient bien des Latins ; mais le sens pratique a aussi fait ses preuves chez les hommes de notre race, témoin les Richelieu, les Colbert et tant d'autres. La rêve généreux, pas plus que la juste vue des réalités, n'est l'exclusif apanage d'une race, et ces sortes de classifications risquent de fausser l'esprit public en attribuant à telle ou telle

personnalité en vedette une valeur représentative poussée jusqu'à l'exagération.

Ce qui est vrai, c'est que les qualités des uns prennent plus de relief par le contraste des défauts d'autrui. L'un des maîtres de la science coloniale m'assurait n'avoir jamais ressenti un plus vif accès d'admiration pour Brazza que le jour où il entendit Stanley prendre la parole à Londres, au congrès international des Sociétés de géographie. Stanley y fit entendre, au grand scandale de ses compatriotes d'Amérique et d'Angleterre indignés, la dure et froide théorie de ses pratiques coloniales d'Afrique : et l'antithèse s'imposait tellement à tous les esprits qu'un vieil Anglais s'écria : « Ah ! pauvre Livingstone, que dirais-tu si tu étais ici... » Puis, se reprenant : « Et le Français Brazza dirait comme lui. » Il était question de colonisation africaine : plusieurs orateurs français et allemands avaient parlé des droits des indigènes, de nos devoirs de douceur, de l'avenir des races de l'Afrique. Stanley, les mains dans les poches, monta tranquillement sur l'estrade où l'on venait de développer tant de belles pensées et on l'entendit déclarer, sans l'ombre de précautions oratoires, qu'après tout, dans l'œuvre de la colonisation, il fallait jouer des coudes et se débattre comme dans une partie de criquet, que nécessairement dans ce jeu il devait y avoir bras et jambes cassés, mais que c'était la rançon du progrès lui-même. On lui pardonna son prodigieux sans-gêne en faveur de sa vaillance, — de cette vaillance si coûteuse aux malheureux indigènes d'Afrique. Mais il avait visiblement « jeté un froid » sur l'assemblée. C'est ainsi que, dans l'esprit des auditeurs, Brazza bénéficia, ce jour-là, de l'apparition familière et publique de son rival.

Cette vie de Brazza est une des plus belles que l'on puisse citer à l'honneur de la colonisation française. Elle n'est pas nouvelle dans l'histoire de l'expansion de notre race, et bien que le célèbre voyageur soit entré dans la communauté française par la naturalisation, il représente, aussi bien et mieux peut-être que les meilleurs de nos explorateurs, ce qu'il y a de généreux, de délicat et, si l'on veut, d'un peu chimérique dans l'esprit français. Appliqué à la conquête morale des autres races, il est bien de la famille de nos premiers pionniers du Canada, qui gagnaient la sympathie des Indiens au lieu de s'imposer à eux par la force. Il est bien de la lignée de Duplex, qui savait s'assurer la sympathie des indigènes pour servir les intérêts de la patrie. Et il n'est pas superflu d'ajouter que toutes ces vertus pacifiques se sont trouvées sous la tunique du soldat et que Brazza a ainsi démenti le sophisme courant d'après lequel un homme destiné au métier des armes est exempt de douceur et d'humanité.

Il fit ses débuts d'exploration, jeune et brillant enseigne de vaisseau, sur la terre d'Afrique, donnant, dès cette époque, d'admirables exemples d'humanité, et il est mort dans ces mêmes parages, après y avoir fait une apparition tragique comme défenseur des indigènes qu'il avait aimés et comme justicier de deux fonctionnaires qui avaient méconnu son exemple. Les vieillards des peuplades du Congo qui avaient, il y a plus de trente ans, commencé à personnifier et à aimer en lui la France, purent croire, en effet, en le voyant apparaître comme défenseur, qu'il n'avait point menti en leur disant que notre nation règne par la douceur et réproouve la cruauté. Telle est l'unité de sa carrière.

Nous n'avons pas à redire ici en détail l'histoire de ces mémorables explorations de Brazza; mais quoi de plus beau, par exemple, dans sa carrière, que l'épisode de la fondation de Franceville et de Brazzaville. Pendant cinq ans, de 1879 à 1884, Brazza inspira du feu de son ardeur patriotique d'admirables collaborateurs, Jacques de Brazza, de Chavanes, Dolisie, Fourneau, de Lastours, Decazes. Il faisait l'école au Congo et préparait des générations de vaillance qui nous ont donné, plus ou moins, dans la direction du Tchad, une compensation à d'autres mécomptes. Plus tard, commissaire général du gouvernement français, il inspire de nouveaux explorateurs; ce que nous perdions vers le sud, nous pouvions espérer de le recouvrer vers l'Oubanghi, la Sangha et le Chari. C'est cette œuvre de revanche pacifique que devait incarner M. Gentil, avec un dévouement enthousiaste et un sens pratique qui s'alliaient merveilleusement.

Brazza suivait avec une passion que tempérait sa modestie et sa sévérité pour lui-même toutes les tentatives de ses continuateurs, qui étaient comme une période décisive. Il ne ménagea à aucun d'eux les encouragements et les conseils. C'est grâce à lui que la vallée de la Sangha échappait à l'Allemagne. On sait qu'il étudiait depuis plusieurs années les moyens de nous rendre la liberté douanière sur notre territoire du Congo, c'est-à-dire de tourner à notre avantage son œuvre de pacifique conquête et celle de ses compagnons. C'est bien là ce qu'il reste à achever de son œuvre si belle. Nous sommes maîtres en Afrique occidentale d'un vaste territoire dont les richesses sont infiniment variées : mais, hélas ! dans toutes ces colonies où l'exploration, la construction des routes, l'organisation d'un état social et administratif, ont coûté tant de vies françaises, ce sont les commerçants étrangers qui foisonnent et recueillent les bénéfices.

On ne saurait stigmatiser avec trop de sévérité le prurit de dénigrement qui a déchaîné la tragique querelle entre Brazza mort et son successeur malade. Qui peut dire si Brazza eût pure-

ment et simplement mis au net à Paris ce qu'il avait écrit au Congo? Le grand homme aurait sans doute, ici, flairé les pièges politiques qui se tendaient sous sa passion, mieux qu'il n'avait éventé au Congo les pièges de coterie dont il était entouré. Il aurait vu qu'une campagne contre la politique coloniale en général et en soi était de longue date en préparation, et que ses auteurs n'attendaient qu'un prétexte pour déchaîner leur éloquence. Cette perspective de servir d'instrument aux desseins d'un parti lui eût assurément inspiré un vif sentiment de dépit, peut-être même plus que du dépit. Les circonstances lui auraient certainement suggéré une réserve que ses collaborateurs n'ont point imitée, et une passion du bien public qui eût étouffé toutes les petites passions de là-bas. Mais il est tombé trop tôt, et certains des enquêteurs dont il était accompagné n'ont pas pu prendre sur eux de revoir, de vérifier et d'atténuer l'œuvre faite sur place alors qu'il était en proie à un sentiment exalté de justice qui mène si souvent les humains à l'extrême. Ils ont préféré jeter dans la lutte des partis une arme qui devait peut-être dans leur pensée servir à venger certaines déconvenues et certaines rancunes. C'est cela que Brazza n'eût point toléré et c'est pourquoi les rapports rédigés au Congo, et qu'une coupable indiscretion a livrés en pâture aux passions politiques, ne doivent être considérés, pour tout esprit sage et non prévenu, que comme des notes préparatoires dont le chef devait se servir pour porter un jugement mesuré et sage.

Cette inopportune discussion ne peut, en rien, ternir la gloire de cet homme de bien qui fut un grand homme d'action. On dira toujours qu'il a conquis à son pays, par l'habileté, la persuasion et l'endurance du mal, un empire que la diplomatie de ce pays n'a pas su garder. Ce n'est pas un spectacle ordinaire que celui de cet explorateur né en Italie, se jetant au service de la France, rêvant de lui donner la primauté sur les bords de ce magnifique fleuve du Congo, — et d'une diplomatie qui se laisse leurrer par des invitations d'un internationalisme fait pour nous dépouiller!

Comparer les admirables expéditions de Brazza, envoyé par la France Etat souverain, et celles de Stanley, d'abord envoyé d'un journal, puis mandataire d'une association, et constater que c'est le représentant du journalisme et de l'association qui a pris le dessus tandis que l'explorateur envoyé par une puissance souveraine a été spolié du fruit de ses peines, tel est l'exemple qui devrait nous faire toucher du doigt ce qu'à nos qualités s'ajoutent d'inexpérience ou de légèreté pour nous en faire perdre trop souvent le légitime bénéfice. Après beaucoup d'autres, c'est une leçon très significative que nous laisse la vie de Brazza.

\*  
\*  
\*  
\*

C'est aussi un exemple, — celui du désintéressement politique, — que nous laisse M. Godefroy Cavaignac qui vient d'être enlevé subitement à l'affection des siens, juste au moment où la dure expérience des institutions et des hommes pouvait orienter sa pensée vers des horizons plus lumineux.

Il débuta, en réalité, dans l'histoire quand il n'était encore qu'élève de cinquième, en 1868. Il était lauréat du Concours général, et le prince impérial présidait la solennité de la distribution des prix. A l'appel de son nom, le fils du général Cavaignac, proscrit au Deux-Décembre, refusa de recevoir sa couronne des mains du fils de Napoléon III. Il semble que la vie ait voulu venger le petit prince en ne permettant pas à M. Godefroy Cavaignac de remplir tout son mérite.

Certes, bien des questions le séparaient de nous. Et, pourtant, il suffit d'avoir l'âme droite pour rendre justice à cette conscience d'honnête homme qui ne transigea pas avec ce qu'il crut son devoir. Il est moins difficile de remplir son devoir que de le connaître, a-t-on dit. Et, à notre sentiment, M. Cavaignac se trompa quelquefois sur le sien. Mais dans la conduite de sa vie, il se tint à une telle distance des petits stratagèmes, des louches intrigues et des volontaires trahisons, qu'à le considérer dans sa loyale probité, on éprouve une des rares joies que la vie contemporaine nous réserve : celle d'estimer un adversaire ou un dissident.

\*  
\*  
\*

Nos lecteurs ont trouvé, dans cette même livraison, le dernier article écrit pour nous par M. Amédée de Margerie. Le doyen honoraire de la Faculté catholique des lettres de Lille est mort, en effet, le 24 septembre, en Normandie, chez une de ses filles, mariée à M. Jules Auffray le vaillant député de Paris. Il ne faut pas songer à dénombrer complètement tous les ouvrages, toutes les brochures, tous les articles sortis de sa plume féconde. La simple bibliographie en occuperait plusieurs pages. De saint Bonaventure à saint François de Sales, en passant par les moralistes anciens, par les philosophes contemporains, par La Fontaine, Joseph de Maistre, Gratry, Taine, Fouillée, Mgr d'Hulst, il a traité d'innombrables sujets avec une érudition, une compétence, un style qui lui valaient la considération des spécialistes et l'attention fidèle des lecteurs. Il avait l'art de donner à ses études les séductions de sa personne. Avec lui, le philosophe et l'homme du monde ne se séparaient point, et ses raisonnements ne fatiguaient personne parce qu'il savait les accompagner, au bon endroit, de l'encouragement d'un sourire. On le caractérisera

suffisamment, au point de vue littéraire, en disant qu'il passa dix ans à traduire Dante en vers français. L'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol lui étaient familiers, et son ardeur au travail, servie par de tels instruments, lui permit de dire son mot sur toutes les questions qui passionnaient les esprits.

En 1871, sous l'œil des Prussiens, il fit, à Nancy, un cours sur la restauration de la France, indiquant avec courage les conditions auxquelles un peuple se relève. C'est dans la capitale de la Lorraine que, vingt années durant, il professa la philosophie. Puis, quand se fondèrent les Universités catholiques, il consacra sa vie à celle de Lille, où il continua son apostolat intellectuel. Esprit éclectique, philosophe ordonné, fin lettré, il écrivait avec beaucoup de charme. Caractère doux, bienveillant et ferme, il n'abdiquait jamais les droits de la vérité, tout en demeurant courtois. Très accueillant, mélomane passionné, il s'intéressait à tout, ou poussait la bienveillance jusqu'à en donner l'illusion. Grand marcheur, alpiniste fervent, beaucoup de ses études ont été composées au hasard des chemins.

Mais il était par-dessus tout un admirable chrétien. Il traversa une épreuve terrible, en 1903, lorsqu'en route vers un château du Limousin où il devait célébrer ses noces d'or, entouré de cinquante enfants et petits-enfants, il eut la douleur de voir mourir sa femme dans un hôtel de Tours. Une âme trempée comme la sienne est seule capable de supporter de tels coups sans défaillir. De sa douloureuse blessure, il sut encore tirer plus de bien pour les autres. Cependant, on eût dit qu'il prévoyait la fin prochaine de la séparation que Dieu lui avait imposée. A quelqu'un qui lui parlait d'espoir, à propos de cette *Vie du comte de Lambel* qu'il venait d'achever en pleine maîtrise de pensée et de plume, il répondit : « Non, on dira de cet ouvrage qu'il fut écrit, sur un mort, par un mort. » Le lendemain de ce jour, il expirait.

Dans son premier ouvrage sur *le Mysticisme chrétien et saint Bonaventure*, il avait écrit : « Le vrai mysticisme n'est pas autre chose que l'amour servant de principe à tous les développements de la vie humaine, et produisant sur chacun d'eux l'union de l'âme avec Dieu. » Et je ne sais pas de meilleur résumé de sa carrière et de sa vie.

\*  
\* \*

Un des derniers survivants de l'ancienne Faculté de théologie catholique à la Sorbonne vient aussi de disparaître, après de longues années de retraite, où il essayait de tromper, par des études sans répit, des loisirs qui pesaient à son activité. Mgr Méric, qui fut,

pendant longtemps notre collaborateur, dirigeait naguère encore une *Revue du monde invisible*, où il essayait de mettre au point, avec mesure, les débats très délicats que soulèvent les questions si controversées du *Merveilleux et de la Science*. C'est sous ce titre même, qu'en 1887, il publiait son étude sur l'hypnotisme.

A cette époque, c'était une audacieuse hardiesse d'essayer de parler, dans un esprit également traditionnel et scientifique, des nouvelles découvertes qui bouleversaient le monde savant. Mgr Méric, que ses études avaient souvent engagé en des parages voisins, aborda de front la question et n'en parla qu'après une étude et des expériences personnelles.

Grâce à la haute situation que lui avait fait son passage éclatant à la Sorbonne, il put pénétrer, en observateur attentif, dans les cliniques du docteur Charcot, à Paris, et du docteur Bernheim, à Nancy. Pendant plusieurs mois, il se trouva donc en plein foyer d'études, et l'on peut dire que le livre où il résuma ses réflexions élargit le sillon de la pensée religieuse. Il prit, en face de phénomènes extraordinaires, la seule attitude qui convienne au catholique : attendre avec intérêt et confiance les découvertes de la science en leur apportant aide et concours, afin de faciliter l'éclosion de la vérité complète. Il concluait nettement ainsi : « Ce que nous ignorons dépasse, comme l'infini, ce que nous croyons savoir. Soyons modestes. Il faut donc attendre et se défier des solutions téméraires dictées par les impatiences d'une foi religieuse trop prompte à s'alarmer. »

Son livre fit sensation, car il établissait enfin pour les contemporains l'attitude que devaient prendre les catholiques en face des discussions et des recherches que beaucoup d'entre eux craignaient ne pouvoir être poursuivies qu'aux dépens de leur foi. La vie entière de l'abbé Méric, toute de travail et de conduite scientifique exemplaire, donnait un poids particulier à ses informations et à ses considérants ; car, depuis ses études à Toulouse jusqu'à ses succès de Paris, il n'avait jamais abandonné les règles de prudence qui donnent aux recherches leur valeur et leur sécurité.

Tout jeune élève de philosophie, il écrivit spontanément au P. Gratry au sujet d'un de ses ouvrages, et les rapports commencés ainsi durèrent jusqu'à la mort du célèbre oratorien. Dès que M. Méric fut ordonné prêtre, en 1863, le P. Gratry l'appela auprès de lui. Il le reçut comme un enfant de prédilection, l'installa dans l'appartement qu'il occupait rue Barbet-de-Jouy, et ce fut dès lors une intimité cordiale qui s'établit entre le maître et le disciple.

C'est ainsi que M. Méric fit son entrée dans le monde parisien. Tout en se mettant en relations avec les membres les plus

illustres du monde catholique, il passait brillamment ses examens de théologie et prenait le grade de docteur avec une thèse sur *le Droit et le Devoir*, qui le classa parmi les philosophes d'avenir. Mgr Maret, doyen de la Sorbonne, remarqua particulièrement cette œuvre, en loua publiquement l'auteur et se prit pour lui d'une affection à ce point confiante, qu'il le choisit pour suppléant dans la chaire qu'il occupait.

A vingt-sept ans, l'abbé Méric entra donc de plain-pied dans le corps professoral de cette grande école, où l'épiscopat recrutait traditionnellement ses membres les plus illustres. On a vu par quelle série de circonstances extraordinaires il y fut conduit. Il y tint sa place avec vaillance et succès, et l'on conviendra que ce n'est pas la marque d'un esprit ordinaire, quand on se rappelle que ses collègues s'appelaient, outre le P. Gratry et Mgr Maret, Freppel, Bourret, Perraud, et que Bautain, Lavigerie et Dupanloup les y avaient précédés.

Abordant les problèmes les plus ardues de la théologie, il mettait à les élucider une hauteur de vues, une prudence d'investigation et une élégance de style qui lui attirèrent un nombreux et fidèle auditoire. Ses leçons n'étaient pas seulement des morceaux d'éloquence; il y introduisait l'enseignement le plus pratique et la documentation la plus scrupuleuse.

C'est ainsi qu'il arriva aux dernières années du second Empire. Après le fameux plébiscite du mois de mai 1870, quand on en remit solennellement le résultat à Napoléon III, les facultés de Paris déléguèrent chacune deux professeurs en grand apparat. M. Méric était l'un des deux représentants de la Faculté de théologie catholique. La réception fut d'un faste merveilleux. La famille impériale rayonnait au milieu des acclamations. A côté de l'abbé Méric, un représentant de la Faculté de médecine bougonnait, rageait, mâchonnant : « C'est fini, c'est navrant; voilà encore pour vingt ans d'empire! » Quatre mois après, ce fut Sedan!

Puis la Commune. L'abbé Méric n'avait pas quitté Paris. Il traversait un jour la place du Panthéon pour se rendre à la Sorbonne, pendant qu'on sciait la croix qui domine l'édifice. Inconscient du danger que lui faisait courir l'habit ecclésiastique dont il était revêtu, il était mêlé à la foule, lorsque des amis l'emmenèrent et réussirent à lui persuader de se rendre à Juilly, où s'était retiré l'Oratoire dont M. Méric faisait alors partie.

Après la guerre, il reprit son poste à la Sorbonne et se consacra tout entier à son cours, jusqu'à ce que les traitements des professeurs de la Faculté de théologie catholique ayant été supprimés, l'autorité compétente supprima aussi les professeurs.

Lorsqu'on parle aujourd'hui de la Faculté de théologie de Sorbonne, c'est d'une Faculté de théologie protestante, la seule qui ait survécu dans la maison de Robert de Sorbon, de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin!

L'abbé Méric, qui s'était jusqu'alors cantonné dans la philosophie morale, avec des échappées dans la science, dans la mystique et dans la sociologie, se tourna vers l'histoire. De ses nouveaux travaux sortit d'abord la *Vie de M. Émery*, où il montrait le grand vieillard, soutenu par sa seule conscience, allant jusqu'à l'extrême limite des concessions permises, mais répondant le *non licet* le plus inflexible, quand Napoléon, soutenu par sa force, voulait obtenir plus que de la tolérance, de la servilité! Ce sont des luttes dont on peut dire justement qu'elles furent héroïques, en pensant à ce qu'une réponse décisive pouvait alors amener de repos ou compromettre d'existences.

La même indépendance de jugement, la même justesse de conclusions caractérise les deux volumes sur le *Clergé sous l'ancien régime* et le *Clergé et les temps nouveaux*. C'est une œuvre excellente, très documentée, et dont le talent synthétique de Mgr Méric a tiré les conclusions les plus pratiques. Grâce aux renseignements dont il fourmille, on arrive à préciser ainsi l'histoire : Le clergé a un immense besoin de réformes. Il le sent, les veut. Qui les ordonne? Le Pape et les conciles. Qui les refuse? Le roi. Et par un enchaînement de conséquences d'une logique impitoyable, c'est de ce refus de réformes que la royauté va mourir!

De même pour l'attitude du clergé en face des temps nouveaux, Mgr Méric, dès 1890, avait expliqué et tracé son rôle<sup>1</sup>, exactement comme Léon XIII devait le faire dans les années suivantes. Il réfutait avec une grande vigueur les deux objections que l'on fait d'ordinaire aux prêtres de nos jours, quand on leur dit qu'ils sont par nature, par devoir, contraires à la démocratie et opposés à la liberté de conscience. C'est une double erreur, et Mgr Méric le démontre à merveille.

C'est ainsi que l'ancien professeur à la Sorbonne perpétuait son enseignement. Travailleur pacifique et discret, peut-être souffrit-il de n'avoir point une carrière égale à sa vaillance. Du moins s'en créa-t-il une égale à son devoir.

\*  
\*\*

L'homme d'un livre, ainsi pourrait-on définir, au point de vue littéraire, M. José-Maria de Hérédia, que de justes hommages

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1890.

ont salué lorsque, tout récemment, il a été emporté par une crise subite. Il était déjà entré dans l'histoire littéraire et considéré comme un nouveau classique. Il avait fait, chose rare, l'unanimité parmi ceux qui le connaissaient; car ce maître incontesté qui n'avait pas de rivaux, ne voulait pas d'esclaves même dans sa cour d'admirateurs. Les nombreux jeunes gens dont il a encouragé les débuts, soutenu les premiers pas dans la carrière poétique, pourraient seuls dire l'aménité de son accueil et la cordialité de ses conseils. Pour le grand public, qui connaît peu ses autres publications — d'ailleurs rares — il demeure l'auteur des *Trophées*, le maître du sonnet.

Non, comme on le croit trop souvent, qu'il n'ait écrit que des sonnets, — car dans le volume même, à peu près un quart des pages sont occupées par *le Romancero* en tierces rimes, et par une sorte d'épopée, *les Conquérants de l'or*; — mais, de l'avis général, c'est dans le sonnet qu'il atteignit la perfection. En quoi l'on me permettra de trouver quelque exagération, non seulement parce que tous ses sonnets ne sont point parfaits, mais parce que rien n'y approche, comme valeur descriptive, de certains passages de ses autres pièces. Ils ne renferment, par exemple, rien d'aussi ample ni d'aussi évocateur que cette splendide « vue » des Andes, dans *les Conquérants de l'or* :

Les Andes étageaient leurs gradins de basalte,  
De porphyre, de grès, d'ardoise et de granit,  
Jusqu'à l'ultime assise où le roc qui finit  
Sous le linceul neigeux n'apparaît que par place.  
Plus haut, l'âpre forêt des aiguilles de glace  
Fait vibrer le ciel bleu par son scintillement;  
On dirait d'un terrible et clair fourmillement  
De guerriers cuirassés d'argent, vêtus d'hermine,  
Qui campent aux confins du monde, et que domine  
De loin en loin, colosse incandescent et noir,  
Un volcan qui, dressé dans la splendeur du soir,  
Hausse, porte-étendard de l'hivernal cortège,  
Sa bannière de feu sur un peuple de neige.

De même, je n'y trouve rien de comparable à ce somptueux coucher de soleil extrait de la même pièce :

Mais quand l'astre royal dans les flots se noya,  
D'un seul coup la montagne entière flamboya  
De la base au sommet, et les ombres des Andes,  
Gagnant Caxamarca, s'allongèrent plus grandes.  
Et tandis que la nuit, rasant d'abord le sol,  
De gradins en gradins haussait son large vol,

La mourante clarté fuyant de cime en cime,  
 Fit resplendir enfin la crête plus sublime ;  
 Mais l'ombre couvrit tout de son aile. Et voilà  
 Que le dernier sommet des pics étincela,  
 Puis s'éteignit. — Alors formidable, enflammée  
 D'un haut pressentiment, tout entière, l'armée  
 Brandissant ses drapeaux sur l'Occident vermeil  
 Salua d'un grand cri la chute du Soleil.

Ce n'est pas à dire qu'ils soient sans défaut ces *[Conquérants]* qui prennent parfois l'allure de matamores. Et l'on pourrait s'amuser à rechercher les similitudes de genre avec tel ou tel autre poème. Ainsi les vers suivants :

C'est Juan de la Torre; Cristobal Peralta,  
 Dont la devise est fière : *ad summum per alta* ;  
 Le borgne Domingo de Serra-Luce; Alonze  
 De Molina, très beau sous son casque de bronze ;  
 Et François de Cuellar, gentilhomme andalous,  
 Qui chassait les Indiens comme on force les loups...

ne croirait-on pas qu'ils sont extraits d'une tirade d'*Hernani*? Certes, M. de Hérédia ne péchait pas par indigence personnelle! Nul n'a mis, dans un sonnet, plus d'ors, de pierreries, de brocarts et de soies. Les noms tonitruants y roulent souvent avec fracas, et, avouons-le, avec quelque naïve ostentation de maîtriser le rythme. Mais il est incontestable qu'un grand nombre d'entre eux sont de précieux bijoux, taillés par un rare artiste, montés par un orfèvre de haut goût. N'est-ce pas cependant outrepasser le but de dire, comme on le fait, que pas un mot n'y est vain, et qu'en cette mosaïque verbale, tout est exactement à sa place? Sans être trop sévère, on peut trouver que dans :

Les vergers sont fleuris et le givre *argentin*  
 N'irise plus les prés au soleil du matin,

« argentin » est bel et bien, ici, et uniquement, amené par le besoin de la rime. Aucun autre motif ne peut justifier cette transposition d'une notation de *son*, en une notation de *couleur*. De toute évidence, le poète a voulu rappeler l'aspect des vergers poudrés « argentés » par le givre. Argentin est donc là aussi impropre que possible.

De même, dans le sonnet *Epiphanie*, quand les rois mages

portent leurs hommages  
 Aux pieds du fils de Dieu né pour guérir les maux  
 Que souffrent ici-bas l'homme *et les animaux* ;

le besoin d'une rime conduit l'écrivain à amplifier jusqu'à l'absurde les raisons de l'Incarnation !

Est-ce le seul souci du pittoresque, ou l'exigence de la rime qui lui fait choisir « le bupreste » pour rimer avec « reste » (*Sur l'Othrys*); et « lectisterne » pour rimer avec « consterne » (*Après Cannes*); et « l'aplustre » pour rimer avec « illustre » (*A un triomphateur*); et bien d'autres encore? Et je ne parle pas des noms propres inattendus, et d'une sonorité si complaisante!

De faire remarquer ces légères taches, ce n'est, à aucun titre, manquer de déférence envers un talent qu'on admire, mais je voudrais montrer lorsque, dans une œuvre, la forme est tout, que ces petits défauts prennent plus de relief; et aussi que l'excessif, l'exclusif amour de la forme peut amener à négliger la réalité. Plus la forme est étudiée, fouillée, ciselée, plus elle *veut* être précise, — et plus elle *doit* exprimer avec justesse la pensée qu'on veut rendre.

Or, lisez *le Coureur* (un des plus beaux sonnets, du reste). Le poète nous le montre courant encore « sur le socle qu'il foule », et, poursuivant l'idée, veut nous laisser l'impression qu'entraîne par l'élan que lui a donné le sculpteur, il va continuer d'avancer :

L'irrésistible élan de la course l'entraîne  
Et passant par-dessus son propre piédestal,  
Vers la palme et le but il va fuir dans l'arène.

Voilà non plus la précision, mais l'impropriété de l'image. Pour passer par-dessus son piédestal, il faudrait que le coureur en fût descendu! Il pourrait le quitter, le fuir, en descendre, mais non passer par-dessus, puisqu'il est déjà sur le socle!

Lisez *l'Esclave*. L'esclave se lamente à la pensée de la belle Syracusaine Cléariste :

Reverrai-je ses yeux de sombre violette,  
Si purs, sourire au ciel natal qui s'y reflète  
Sous l'arc victorieux que *tend* un sourcil noir?

Se rend-on bien compte de ce que cela veut dire? Un arc ne peut être *tendu* que par une ligne droite; et comme l'œil de Cléariste se cache sous un arc, il faudrait en conclure qu'elle a des sourcils rectilignes, ce qui serait un genre de beauté sans doute peu apprécié des Syracusaines..., et encore il faudrait que l'arc fût tendu au rebours... Et ce qu'il y a de sûr, c'est que l'image est fautive.

Cela dit non pas pour le poète dont on comprend, malgré tout, la pensée, mais pour ses intempérants thuriféraires qui ont le tort de ne point vouloir admettre en ses vers autre chose que la précision la plus méticuleuse.

Qu'on nous permette de savourer l'œuvre de M. de Hérédia comme une des plus somptueuses manifestations de la beauté du « verbe », sans exiger de lui l'absolue perfection. Au contraire de certaine école, je dirais volontiers qu'il est au-dessus de cette perfection. Il nous donne la magique impression de la sonorité, de la grâce et de la force. Il nous la donne même à un si haut degré que je ne saurais assez regretter qu'il ait uniquement porté ses regards sur le passé, et, par scrupule d'artiste peut-être, ait détourné les yeux des temps plus proches de nous. Songez, après ce qu'il a fait, à ce qu'il eût pu faire, s'il eût chanté nos héros comme il a chanté les Centaures, Andromède et Persée, Antoine et Cléopâtre!

Mais il est passé la lyre muette devant Charlemagne « à la barbe fleurie », devant Roland usant ses dernières forces à ébrécher Durandal infrangible, devant Duguesclin recevant, mort, les clefs des villes prises, devant saint Louis à la Sainte-Chapelle, devant Jeanne d'Arc marchant au mystère de sa destinée comme l'a vue Paul Dubois, ou faisant au ciel le salut de l'épée comme l'a vue Foyatier, devant le panache blanc d'Henri IV, devant Luxembourg, le tapissier de Notre-Dame, devant Louis XIV, Condé, Turenne et Napoléon. Comme il aurait su stigmatiser les janissaires de l'échafaud, et Marat, et Robespierre, et Danton jetant à l'Europe une tête de roi! Mais dans notre temple littéraire, il n'a accroché ni les trophées de notre gloire, ni les trophées de nos deuils.

Nous n'avons aucun droit de le lui reprocher, le poète fixant lui-même les limites de son effort; mais je ne puis me défendre de quelque tristesse à penser qu'il n'a pas entrepris ce qu'il était, mieux que personne, outillé pour accomplir. Quelle vie en eût tirée son œuvre! Car la vie, c'est ce qui manque le plus à ses Sonnets. Il mit tout son talent à damasquiner des boucliers et des lames, à marteler savamment des cuirasses et des heaumes. Mais ces merveilles ne recouvrent trop souvent que le vide. Sous ces magnifiques armures, il n'y a pas de chevaliers.

\*  
\* \*

Voici un autre poète qui a campé en pied un vrai chevalier, un chevalier aussi grand qu'il est long : don Quichotte. Après tant d'autres qui se sont mesurés avec le chef-d'œuvre espagnol, et qui ont été vaincus, M. Jean Richepin, à son tour, a tenté la lutte. Et s'il n'en sort pas avec un triomphe sans conteste, du moins faut-il lui savoir gré d'avoir fait ce bel effort.

C'est, d'ailleurs, une dangereuse entreprise de mettre à la scène

les aventures du héros de Cervantès. Si l'on se tient trop près de l'affabulation originale, on risque de ne point intéresser suffisamment le spectateur, et si l'on veut transposer la donnée, elle est tellement complexe qu'on risque de la rendre inintelligible. M. Richepin, dans la deuxième partie de son poème — car c'est un poème dramatique plus qu'une pièce — s'est décidé, un peu tard, pour cette seconde alternative. Son Don Quichotte se transforme en vrai chevalier. Ce rêveur est un utopiste, mais il n'est plus ridicule. On perd sa peine à lui montrer à quelles vulgaires réalités il attachait les ailes de son imagination : il est blessé par les faits, mais l'idée reste sauve. Ce sont des entités morales qui l'éblouissent, pour lesquelles il combat et meurt. Et cela est vraiment très beau.

Seulement est-ce bien du théâtre? Je crains que non, car il n'est guère possible de constituer avec de tels éléments une action homogène. Je vois bien comment Villiers de l'Isle-Adam, par exemple, eût conçu sa pièce : un long duo entre le plantureux réalisme de Sancho Panza, et l'idéalisme illuminé de don Quichotte, un duo qui serait devenu un duel où l'idéal aurait vaincu. C'eût été mortellement ennuyeux à la scène; mais l'œuvre eût été d'aplomb, tournant autour d'un pivot rigide. M. Richepin a tergiversé, et je n'ai pas le courage de l'en blâmer, puisque cela nous vaut d'applaudir de beaux vers, un peu chimériques sans doute, mais souvent enflammés d'une ardeur émouvante et généreuse. Je regrette que le dernier tableau : la mort de don Quichotte, n'ait pas encore paru en librairie, j'aurais aimé citer quelques strophes de cet hymne à l'idéal, que M. Leloir, un don Quichotte admirable, a détaillé, à la Comédie-Française, avec un art qui en augmentait encore la portée.

L'Odéon a fait sa réouverture avec *le Cœur et la loi*, une pièce à thèse que MM. Paul et Victor Margueritte ont tirée de leur roman *les Deux Vies*; M. Henry Bordeaux a apprécié ici même la campagne menée par les écrivains en faveur du divorce par la volonté d'un seul, et je ne reviendrai pas sur les considérations de fond. Mais il faut dire cependant que, suivant une mode trop répandue, les idées traditionnelles sont, dans cette pièce, mal défendues ou défectueusement présentées, et que, sans l'ombre de raison, le héros du drame, se réclame du catholicisme dont, par ailleurs, il foule aux pieds les plus graves prescriptions. C'est là plus qu'un manque de goût, c'est une attaque gratuite, inutile et, qui plus est, sans vraisemblance. A la pièce des frères Margueritte, on pourrait appliquer le mot : « Des balances de la justice, ils ne montrent que le fléau. »

Le sujet est très simple. Une femme, trompée ignominieusement par son mari demande le divorce. Elle croit l'obtenir quand sa fillette se casse la jambe dans une visite à son père. Elle court la soigner. Mais le mari, qui a besoin de garder la femme pour conserver la fortune, ayant stylé ses domestiques, plaide la réconciliation, et obtient du tribunal le rejet de la demande en divorce. Je fais remarquer d'abord que la décision judiciaire, en l'espèce, a paru invraisemblable à des hommes de loi excellents. Elle l'a paru aux auteurs eux-mêmes, car ils ont eu soin de faire du président du tribunal un candidat à la Cour de cassation, et lui ont donné pour ami le propre cousin du mari coupable, qui lui « prépare » la conscience en lui faisant espérer sa nomination. Pour que l'injustice se produise, il faut donc un concours de circonstances et de personnes essentiellement factice. Et cela seul suffirait à juger la pièce.

Mais elle a bien d'autres défauts. La jeune femme, exaspérée de sa défaite, part pour l'étranger avec un explorateur qui a failli l'épouser jadis et avec qui elle contracte maintenant un mariage libre. Et quel est le grand motif de sa résolution? Son « bonheur » sans doute, mais surtout le devoir d'arracher son enfant au contact d'un père exécré! Elle reproche à son mari de n'être plus digne de leur fille, et c'est elle qui se sert de l'enfant comme d'une petite espionne et qui lui crée d'autorité une nouvelle famille dont elle ne sait pas, dont elle ne peut pas savoir si l'avenir répondra à son rêve. Ah! *demain*, s'écrie-t-elle, après une longue « conférence » emportée et virulente, demain ce sera l'honneur, la liberté, le bonheur. Et l'on doit se retenir pour ne pas crier le mot, le vrai mot de la situation : *Et après-demain?*... Car si le divorce par la volonté d'un seul doit être admis, comme le souhaitent les auteurs, à plus forte raison la... séparation dans l'union libre! Et alors que deviendra l'enfant?...

Que deviendrait-il, diraient les auteurs, dans l'ancien ménage? La mère de la jeune femme répond dans leur pièce même. Mais elle répond mal, et sur elle les frères Margueritte ont fait remporter une victoire vraiment trop facile? L'enfant deviendrait ce qu'a été la jeune femme elle-même : une jeune fille respectée, honorée, gardant, en son âme ignorante des déchirements du foyer familial, le respect de ses parents malgré les fautes qu'ils ont pu commettre; une jeune fille heureuse, ouvrant sans crainte, à la vie, un cœur sans amertume; une jeune fille dont l'avenir ne serait pas alourdi du poids douloureux des souffrances maternelles. Car la mère de cette femme qui se vante d'être une « révoltée », a passé, jadis, par des tortures semblables. Seulement, comme elle n'était pas égoïste, comme elle

était soutenue par les bonnes vieilles traditions, comme elle était guidée par une foi peut-être pas très éclairée mais en tout cas sincère, elle s'est « résignée », elle a gardé pour elle le faix de ses désillusions, se refusant à en charger les épaules d'autrui, elle a « aimé » sa fille plus qu'elle-même, et son devoir plus que son bonheur. Et voilà la fondamentale différence entre la femme d'autrefois comme, Dieu merci, il en reste encore beaucoup aujourd'hui, et la femme nouvelle telle que la conçoivent les frères Margueritte. Ne voient-ils donc pas où est la grandeur, où est la beauté?

La jeune femme, dont ils ont fait leur porte-parole, loin de songer à son enfant, comme elle s'en targue, ne songe, en réalité, qu'à elle-même. Elle veut vivre sans souffrir, comme si l'on y pouvait jamais réussir; mais pas une minute, même après les confidences de sa mère, elle ne songe à comparer ce que sera sa fillette à vingt ans, avec ce qu'à cet âge elle fut elle-même. Au fond, malgré toutes les théories, tous les sophismes, toutes les déclamations, elle commet une lâcheté : l'héroïne, c'est la vieille mère et non la jeune femme.

C'est ainsi que, malgré eux, les frères Margueritte proclament la supériorité des idées qu'ils combattent. Ah! la belle pièce qu'il y aurait à faire en réponse à ces théories anarchiques. Elle garderait les mêmes personnages. Seulement ils raisonneraient juste! On n'ajouterait qu'un mot au titre, et ce serait : « Le cœur, la loi, — et le devoir. » L'on y verrait que si l'on peut tourner la loi, et si le cœur peut chavirer dans un entraînement passionnel, le devoir demeure comme l'indispensable armature de la vie sociale.

Et si l'on ajoute que l'accomplissement de ce devoir n'est possible qu'à ceux qui s'appuient sur nos traditionnelles croyances, j'en conviendrai. Mais j'y trouverai en même temps une nouvelle preuve que si la religion ne réussit pas toujours à faire des saints, elle fournit la seule aide assez puissante pour faire chercher dans la vie autre chose que la joie : — le bien et l'honneur.

Edouard TROGAN.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Voici presque six mois qu'on ne parle plus, en France, que de la patrie et qu'on ne pense plus qu'à la frontière. Pour la patrie, c'était une dispute sur la définition du mot et sur celle du devoir qu'il prescrit. La France avait la douleur de montrer au monde, parmi ses députés et ses journalistes, parmi ses instituteurs mêmes, des Français qui ne savaient plus si elle est une patrie, ou si elle n'est qu'une tribu perdue dans l'éparpillement de l'humanité, et s'il lui fallait encore une armée, pour la défendre contre l'étranger. Or, en ce même moment, on se demandait si la querelle du Maroc ne susciterait pas une guerre et si les Vosges n'étaient pas menacées d'une agression, autant que notre diplomatie d'une humiliation, à Berlin, ou d'un échec, à Fez ; et cette perplexité a duré du 6 juin au 8 juillet, puis au 28 septembre. Il y avait, certes, dans ces émotions de quoi nous faire sentir à tous, quelles que fussent les luttes de nos partis, la nécessité de l'union et de la sagesse, le prix de l'apaisement. Mais il semble que, pour la France, ce ne soit jamais assez des maux d'hier ou des périls d'aujourd'hui. Elle a des publicistes, des politiciens ou même des hommes d'Etat qui lui créent, soit par un pur caprice de leur imagination, soit pour le plaisir de leur propre agitation et le bénéfice de leur propre importance, des affaires compromettantes, des questions dangereuses, dont les embarras et les tracasseries sont une sorte de luxe qui ne sert, dans l'état actuel de la France, qu'à entretenir sa mauvaise fortune. L'affaire du Maroc n'était qu'à demi réglée. Surgit, sans cause apparente, sans raison réelle, ce qu'on a appelé « l'affaire Delcassé », et, comme corollaire, une polémique internationale. Même surcroît factice d'inquiétudes, pour la patrie, dans sa situation intérieure. Les socialistes dont M. Hervé est l'apôtre avaient prêché, pour le jour lointain d'une mobilisation, la grève des réservistes. Les voilà organisant, en temps de paix, pour le départ de la classe, la grève des conscrits. C'est donc à qui aggravera et précipitera les difficultés de la France ; à qui lui nuira et multipliera ses misères ?

Pour notre honte, il y a, dans notre pays, une faction, non plus seulement d' « antimilitaristes », mais d' « antipatriotes ». On avait d'abord entendu des philosophes, des économistes, des rhéteurs, professer ce « pacifisme » qui prépare les peuples à l'abandon d'eux-mêmes; qui leur désapprend tour à tour la vertu du sacrifice civique, l'obligation de la défense nationale, le droit même des « précautions nécessaires »; qui les dispose ainsi à la panique et aux capitulations. Bientôt sont venus les pacifistes révolutionnaires qui nient l'existence de la patrie et qui préconisent le refus du service militaire. Mais, une fois de plus, les beaux-esprits de ce parti radical et socialiste qui flatte la foule et qui lui compose des sophismes, pour en excuser les violences, se sont écriés qu'il ne fallait pas s'effrayer : les théories de M. Hervé et de ses disciples n'étaient que des rêves faits seulement pour enchanter un peu l'imagination de la pauvre humanité; ou de simples « paradoxes » qui resteraient platoniques. Comme si, en France, plus qu'en aucun pays du monde, la foule, avec sa logique et son impétuosité, n'avait pas l'instinctive habitude de passer, sans délai, de l'affirmation à l'action, de la harangue à l'exploit! Ce n'est pas en vain qu'on a proclamé dans les Bourses de travail, à Paris, à Bourges et ailleurs, qu'il faut « dénoncer la farce du patriotisme »; que « les ouvriers ne peuvent avoir de patrie et encore moins être des patriotes; » que « le démembrement du pays serait un fait sans importance »; que « la seule guerre que peuvent souhaiter les travailleurs », c'est contre « les bourgeois ». La propagande démocratique achevait la propagande académique du pacifisme. L'excitation ne pouvait plus que devenir l'attentat. Le 8 octobre, les conscrits partaient pour leurs régiments. Ceux de la Seine avaient reçu, dans leurs domiciles mêmes, la *Voix du Peuple*, qui rééditait, à 200 000 exemplaires, les tirades blasphématoires et les conseils criminels de M. Hervé contre la patrie et le service militaire. L' « Association internationale antimilitariste des travailleurs » est à l'œuvre, le 8 octobre. Elle placarde sur les murs, elle distribue dans les gares ou devant les casernes, un manifeste qui s'adresse aux conscrits. On ne leur recommande plus subtilement, avec les F. Buisson et les Pressensé, avec les Aulard et les Jaurès, de distinguer le cas de la guerre « juste » et celui de l'agression « brutale ». Ils sauront que « toute guerre est criminelle ». Ils ne revêtiront pas « l'infâme livrée militaire ». Ils ne se laisseront pas « embrigader dans le troupeau de brutes » qui pratique « l'art de tuer ». Ils ne doivent à « la patrie bourgeoise » ni « dévouement », ni « obéissance ». Si on prétend les forcer à protéger contre la liberté des citoyens la paix

de la rue, ils tireront sur les « soudards galonnés » qui les commanderont. Si on les « envoie à la frontière », ils ne « marcheront » pas. « A l'ordre de mobilisation, disait le manifeste, vous répondrez par la grève immédiate et l'insurrection. » Il ne se pouvait pas que cet appel à la révolte des soldats, à l'assassinat des chefs, à la désertion et à la trahison, fût impuni. Le gouvernement s'est décidé à sévir. La police a lacéré les affiches et arrêté les afficheurs ; la justice poursuit les signataires des affiches et leurs complices ; la préfet de la Seine a exclu de la Bourse du travail les deux fédérations qui avaient collaboré, dans ce local, à la rédaction de la *Voix du peuple* et à la publication du *Manuel du Soldat*. Mais le gouvernement est-il lui-même si innocent ? Ces fédérations n'ont-elles commencé que, la veille du 8 octobre, les méfaits anarchiques de leur « antimilitarisme » ? A-t-il, lui, au lendemain même du 8 octobre, interdit les conférences antimilitaristes de M. le député Meslier, médecin-major de réserve, et de M. Hervé ? A-t-il révoqué ces maires de l'Yonne et de la Savoie qui ont insulté si odieusement les officiers cantonnés dans leurs communes ? Et si, aujourd'hui, M. Berteaux approuve le gouvernement, quand il procède contre les internationalistes, le gouvernement a-t-il approuvé M. Berteaux, quand, à Longwy, le chef de l'armée saluait le drapeau rouge et qu'il écoutait avec respect les couplets sinistres de l'*Internationale* ? « Si cela continuait, ce serait la fin de la France », gémissait récemment M. Rouvier, devant plusieurs de ses amis. Oui, comme le chantent les internationalistes, c'est « la lutte finale ». Espérons que M. Rouvier remplira son devoir, quelles que soient les défaillances préférées de ses collègues. Ne sait-il pas qu'il aura, quand il le voudra, la France entière avec lui, contre la bande des fous ou des scélérats qui s'acharnent à la destruction de l'armée et de la patrie ?

« La vérité sur l'affaire du Maroc » : sous ce titre, un journal qui s'est fait une spécialité de révélations plus ou moins occasionnelles, le *Matin*, publiait, vers la même heure, un récit de la crise franco-allemande, depuis l'incident impérial de Tanger jusqu'à l'accord diplomatique du 28 septembre. Mais, de cette longue narration, prétendument historique, les pages les plus étudiées et les plus détaillées, c'étaient celles qui racontaient pourquoi et comment M. Delcassé avait donné sa démission, dans la séance ministérielle du 6 juin. L'auteur avait, visiblement, voulu justifier M. Delcassé, qu'il représentait comme un ministre patriote immolé à la vindicte de l'Allemagne. Il reproduisait, presque avec la plume du sténographe, le discours par lequel M. Delcassé avait défendu sa politique contre celle de M. Rouvier. Quelle que fût

la véracité des assertions, le récit constatait que, dans cette dramatique délibération du 6 juin, M. Delcassé repoussait la proposition allemande d'une conférence et que M. Rouvier l'acceptait; que M. Delcassé et M. Rouvier voulaient, l'un affronter l'Allemagne, l'autre éviter le conflit; que M. Delcassé entreprenait la guerre, avec la certitude de l'alliance anglaise, et que M. Rouvier ne consentait ni à la guerre, parce que la France n'était pas « prête », ni à l'alliance, parce qu'il la jugeait aussi inefficace pour la guerre que bonne pour la paix. Le narrateur du *Matin* ajoutait à ces propos plus ou moins authentiques une fable : celle de l'Angleterre promettant à M. Delcassé de secourir la France par un débarquement de cent mille hommes, sur la côte du Sleswig-Holstein. Quelques jours plus tard, la *Dépêche de Toulouse* confirmait, par des confidences plus solennelles encore, le récit du *Matin*, en l'agrémentant d'informations sur un ultimatum qu'aurait directement envoyé la France au sultan du Maroc et sur un ultimatum indirect que l'Allemagne aurait adressé à la France, par l'intermédiaire amical de l'Italie. Enfin, M. Jaurès intervenait dans ce commerce de révélations, en accréditant par un article de l'*Humanité* les allégations du *Matin* et en prononçant, à Limoges, ces paroles plus que légères : « Je suis en état d'affirmer, pour l'avoir appris, à la minute la plus aiguë, de trois des ministres, que les choses se sont en effet passées ainsi. »

Qu'est-ce que valait ce récit du *Matin* où il y avait assez de vrai pour alarmer l'opinion publique, et assez de faux pour irriter, par de nouveaux griefs, M. Rouvier, son gouvernement et les partis qui l'entourent ou qui l'assailent? Était-il né d'un besoin scandaleux de publicité tapageuse? Avait-il été fabriqué par certains agents de M. Combes, impatientes de ruiner le ministère de M. Rouvier et de reconquérir le pouvoir? Ou bien, comme on le soupçonnait, à Londres, et, comme on l'affirmait, à Berlin, l'auteur du récit n'était-il que M. Delcassé lui-même, jaloux de réhabiliter sa politique? Il est difficile, actuellement, de résoudre ces problèmes. On peut toutefois remarquer qu'authentique ou non, la narration paraissait, le lendemain de l'accord qui réglait provisoirement l'affaire du Maroc entre la France et l'Allemagne, en attendant la conférence. Rédigé par un scribe de la chancellerie allemande, ce récit n'eût pas mieux favorisé la thèse de M. de Bülow, puisqu'il lui prêtait des arguments pour légitimer les précautions agressives de Guillaume II. Il n'eût pas mieux, non plus, favorisé les polémiques des gazettes allemandes contre l'Angleterre, puisqu'il exaspérait l'hostilité des deux nations. En outre, il embarrassait notre diplomatie. Nous ne

pouvons pas faire à M. Delcassé l'injure de croire qu'il aurait sciemment provoqué, par des indiscretions toutes personnelles, un incident si fâcheux pour son pays, pour l'Angleterre elle-même, et d'avoir voulu servir ainsi la cause allemande contre sa propre politique. Il n'a pu ni tellement manquer de sagacité, ni tellement faillir à son patriotisme. Peut-être, après sa chute, a-t-il parlé de la journée du 6 juin avec une grande amertume et, le tempérament de sa race aidant, s'est-il plaint, épanché, devant ses familiers, avec trop de confiance et d'abondance; peut-être, en exploitant ces souvenirs et en les amplifiant des renseignements livrés par les ministres qui informaient si complaisamment M. Jaurès, a-t-on fourni au récit du *Matin* un premier canevas, augmenté ensuite de plusieurs fictions. Quoi qu'il en soit, M. Delcassé a démenti les histoires du *Matin*. Puis, pour réduire au silence les sommations, si gratuites qu'elles fussent, des journaux allemands qui réclamaient de l'Angleterre et de la France des « explications », le gouvernement français et le gouvernement anglais ont communiqué à des agences, le premier officiellement, le second officieusement, des notes qui déclaraient inexact le récit tant controversé. Les démentis des deux gouvernements sont comme des voiles jetés par eux sur des choses regrettables et oubliables. Ces voiles, quel qu'en soit le tissu, il ne faut pas les soulever.

La vraie question n'a pas été posée par les auteurs ou par les approbateurs de ce récit; ou plutôt elle a été posée de manière, non pas à instruire le public, dans l'intérêt du pays, mais à le passionner pour des intérêts de partis ou de personnes. Que M. Delcassé, en méditant d'« isoler » l'Allemagne dans un cercle de puissances devenues les amies et les alliées de la France, ait conçu une politique méritoire, il ne s'agissait pas d'en décider; la conception pouvait être grande, il fallait que, dans l'exécution, elle fût bonne; du moins ne saurait-on reprocher à M. Delcassé une si patriotique ambition. Mais, pour cette politique, il lui fallait une armée et une marine redoutables à l'ennemi; il lui fallait, en Europe, des concours, non seulement actifs, mais opportuns. Préalablement, il fallait qu'il convertit à sa pensée M. Combes, aussi sûrement que M. Loubet, et qu'il s'associât intimement, dans ses desseins, le général André et M. Pelletan; qu'il les rendit solidaires de sa tâche; qu'il les vit seconder son œuvre, en faisant pour notre armée, pour notre marine, tout le contraire de ce qu'ils ont fait. Il fallait, entre tout le gouvernement et lui, entre le gouvernement et le Parlement, entre eux et la nation, une concorde, une foi, une confiance, une

fraternité qui unit toutes les âmes, avant l'épreuve, et qui concertât tous les efforts, dans le danger. Mais, pour cela, il ne fallait sacrifier la France ni au rêve sectaire des uns, ni au songe humanitaire des autres. En un mot, il fallait ne pas démolir la patrie, d'un côté, en projetant de la reconstruire, de l'autre. Or, M. Delcassé a été le complice d'une politique qui divisait, troublait, affaiblissait le pays, à l'intérieur, tandis que, les forces qui en gardent la frontière et le rivage, elle les désorganisait, elle les démoralisait, sous le drapeau tantôt répudié, tantôt insulté. M. Delcassé a ainsi tenté une politique difficile, ardue, aventureuse et périlleuse, sans se ménager toutes les ressources, sans posséder tous les instruments dont il avait besoin. Ce fut son erreur, sa chimère. Il n'y a donc plus à savoir, quelques récits qu'on débite dans les journaux, si, le 6 juin, la politique de M. Delcassé était grande, était bonne ou non : elle avait contre soi la fatalité de se trouver impraticable.

« L'incident est clos » : on l'a dit, à Berlin même. Souhaitons que la faute commise ne recommence pas. On ne peut, dans les circonstances graves où l'accord des journaux équivaldrait à un service patriotique, comparer sans tristesse la fantaisie et l'anarchie de la presse française à la discipline de la presse anglaise et de la presse allemande, celle-ci régentée ou même érée par l'intérêt de son gouvernement, celle-là librement groupée et entièrement inspirée par l'intérêt de la nation. Parmi tant de commérages soi-disant diplomatiques, ce qui semble rester certain, historiquement, pour l'édification de l'opinion publique, c'est que, le 6 juin, la guerre a failli survenir; que M. Delcassé a exprimé l'avis d'en braver la menace; qu'il a compté sur une alliance défensive de l'Angleterre et que M. Rouvier n'a triomphé de la double assurance de M. Delcassé qu'en attestant que la France n'était pas « prête ». Or, dans la divulgation de ce débat, de ses nouvelles ou de ses jugements, il n'est rien qui ne fût de nature à rabaisser la dignité de la France ou à diminuer l'autorité de son gouvernement. Peu importe que l'impuissance confessée par M. Rouvier fût due au règne de M. Combes et qu'on pût en imputer la responsabilité à M. Delcassé, son coopérateur, autant qu'au général André et à M. Pelletan? Est-ce pour la France une consolation, devant l'étranger? Et l'inquiétude qu'elle ressent aujourd'hui, quand elle se demande si M. Berteaux et M. Thomson ont pu ou su réparer, depuis cinq mois, l'insuffisance d'alors, n'est-elle pas une angoisse qui peut la rendre défiante d'elle-même, autant que de son gouvernement? Quel réquisitoire, d'ailleurs, l'argument mis sur les lèvres

de M. Rouvier ne suggérerait-il pas contre ce gouvernement, en donnant à croire que la menace de la guerre aurait été plus brusque, cette année, qu'il y a trente-cinq ans; que le péril a été plus ignoré du pays; que, par une affreuse aggravation, la France n'aurait pas même eu vingt-quatre heures pour parlementer et qu'elle ne se serait réveillée de son ignorance qu'au bruit soudain de l'invasion, sous l'éclair d'une bataille inattendue? Ce n'est pas tout. Les « révélations », quelque discutables qu'elles fussent, n'ont-elles pas mécontenté l'Angleterre dont elles trahissaient les secrets, avec ceux de M. Delcassé? Peut-on se fier désormais à la loyauté de nos diplomates, à la discrétion de nos ministres? Et n'a-t-on pas eu raison de reprocher à nos journaux la témérité avec laquelle ils ont accru le malaise de l'Europe, en avivant ses querelles?

La France est inquiète, depuis cinq mois. Elle a besoin de se rassurer, non pas seulement par des accords diplomatiques, mais par la notion de sa force et la connaissance de ses affaires extérieures. Dans la tragique journée du 6 juin, on a réglé son sort, à l'Élysée, mystérieusement : deux ministres étaient là, maniant et retournant les dés de sa fortune, comme dans une partie personnelle; et eux-mêmes n'avaient pour arbitres des coups que sept ou huit autres ministres, inexpérimentés ou incapables, surpris et stupéfaits. Il a dépendu, ce jour-là, de M. Delcassé et de M. Rouvier seuls que la France eût la guerre. Elle ne peut pas rester dans cette aveugle servitude de sa confiance. Les questions qui, depuis cinq mois, dominent son attention, l'auront forcée à secouer sa torpeur. Elle ne peut plus permettre que le ministre de ses affaires étrangères soit un proconsul, qui ne subisse aucun contrôle parlementaire et qui ne sente même aucun frein ministériel. Elle ne peut pas davantage tolérer un régime comme celui que M. Clémenceau a caractérisé par cette phrase si malheureusement juste : « M. Combes, étant occupé exclusivement à déjeuner d'un curé et à dîner d'un moine, avait livré l'Europe à M. Delcassé ». Il faut que les bons citoyens de tous les partis s'unissent pour contraindre, par l'énergie de leur patriotisme, le gouvernement, le Parlement, à tenir la France toujours prête, sous ses armes, comme l'Allemagne sur terre et l'Angleterre sur mer. Après le long avertissement de ces cinq mois, le temps est venu de bien voir en face, virilement, la nécessité plus ou moins prochaine de la guerre : la France ne saurait vivre, tremblante et humble, avec l'unique souci d'échapper à la lutte par de continuelles concessions, de plus en plus vaines et de plus en plus coûteuses : c'est une existence qui exténue la vigueur d'un peuple,

autant qu'elle déprime son âme. A l'imitation de l'Angleterre, la France n'aura, pour ses affaires étrangères, ni politique idéaliste, ni politique sentimentale, seulement la politique positive de ses intérêts. Aujourd'hui, le premier de ces intérêts, c'est de garder sa liberté d'action entre les tentations ou les exigences de l'impérialisme britannique et de l'impérialisme allemand; c'est de ne s'inféoder ni à l'un ni à l'autre; c'est de ne pas admettre le dilemme diplomatique où, soit habilement, soit brutalement, on essaie de prendre sa volonté. L'amitié de l'Angleterre nous est précieuse et nous suffit; son alliance nous engagerait dans ses conflits, sans nous fournir la garantie suprême, la compensation nécessaire, L'Allemagne ne nous gratifierait de son amitié que pour une alliance à laquelle, ce semble, elle ne mettrait pas le prix voulu. Dans ces conjonctures, la France ne peut que garder à sa diplomatie une indépendance courtoise et sage; se ménager et se réserver, en attendant son jour : c'est l'occasion qui la décidera et c'est aussi l'occasion qui lui fera ses conditions. Il n'y a pour elle, aujourd'hui, qu'une résolution possible, dans sa politique étrangère : le maintien absolu de l'alliance franco-russe. Elle refusera de participer à toute combinaison qui la séparerait de la Russie. Etroitement unies, elles sauvegarderont leur sécurité mutuelle, parce qu'ensemble, elles imposeront souverainement leur neutralité. Aucune offre ne pourra prendre, devant elles deux, la tournure de la menace. Elles formeront un faisceau dont on ne se passera, ni pour la guerre, ni pour la paix européenne, et c'est un privilège qui leur attribuera, selon la circonstance, d'autres avantages.

Plus que l'historique des actes ou des intentions qui ont failli provoquer la guerre, un compte exact des causes qui ont assuré la paix édifierait aujourd'hui la France. Parmi celles de ces causes qui sont les plus apparentes, il faudrait mentionner d'abord la déclaration faite par l'Angleterre à l'Allemagne, pendant la phase critique de juin, s'il est vrai que lord Lansdowne ait alors averti, confidentiellement, le comte de Metternich, que l'Angleterre prendrait parti pour la France, dans le cas où elle serait attaquée par l'Allemagne. Une raison plus certaine de l'apaisement qui s'est opéré dans les conseils de l'empire allemand, c'est le traité de Portsmouth, qui a ramené en Europe le contre-poids de l'action russe, redevenue libre. On ne peut pas connaître ou spécifier sûrement les autres considérations de l'Allemagne, ses autres motifs de s'accorder avec la France dans l'affaire du Maroc, après avoir laissé craindre à la France et à toute l'Europe qu'elle y cherchait l'occasion d'une rupture. Les explications

qu'avec une condescendance toute diplomatique, M. de Bülow a bien voulu donner, sur la politique allemande, à deux journalistes français, répètent, pour la question du Maroc, l'argumentation sacramentelle des gazettes de Berlin. M. de Bülow continue d'assurer que sa querelle marocaine n'a été « qu'une riposte » à la politique française qui prétendait « isoler » l'Allemagne. Négligeons cette plaidoirie maintenant inutile. C'est le passé déjà. Or, c'est de l'avenir que la France eût été curieuse d'entendre parler l'oracle de Guillaume II. Mais, sur ce chapitre, le langage de M. de Bülow a été vague ou même obscur. Il jure que son gouvernement n'a jamais pensé à intimider la France, dans l'affaire du Maroc; à la détacher de l'Angleterre et à lui imposer, par le jeu successif d'une terreur et d'une gratitude habilement excitées, l'amitié de l'Allemagne. Il insinue même que l'Allemagne veut non seulement ne pas nous « gêner », mais plutôt nous « aider, au Maroc et ailleurs ». Il ne tiendrait qu'à la France de comprendre la violente amour que l'Allemagne a réellement pour elle, et le rapprochement s'accomplirait sans peine : M. de Bülow tend la main, il suffit que M. Rouvier la saisisse. La France ne peut que prêter aux paroles conciliantes de M. de Bülow une oreille attentive, tout en regrettant que l'expression du sentiment germanique ait été si différente, il y a cinq mois. Mais ce n'est plus sa puissance, c'est sa vie que la France aurait à risquer, demain. Elle sera circonspecte, au regard de toutes les alliances qu'on lui offrira pour l'enchaîner à tel ou tel char de guerre. Plaise à nos voisins, sur tous les horizons, de laisser la France jouir de la trêve qui règne, aujourd'hui, en Europe! C'est le seul souhait de notre pays, actuellement. Quant à l'Europe, elle a besoin d'un égal repos et on peut croire que, si elle surveille avec inquiétude l'antagonisme de l'Allemagne et de l'Angleterre, leurs armements et les manœuvres de leurs diplomates, il faudra quelque temps encore avant l'alerte décisive.

Le texte officiel du traité de Portsmouth a été publié, le même jour, à Saint-Pétersbourg et à Tokio; la ratification solennelle s'en fera, à Washington. C'est, définitivement, la paix dans l'Extrême-Orient, pour une période dont nul ne saurait calculer la durée, puisque personne ne sait comment les événements combineront l'avenir avec les arrière-pensées, les ambitions ou les regrets, du Japon et de la Russie. Le texte primitif a été modifié, étendu ou précisé, dans la clause spéciale qui déterminait le sort de la Mandchourie. Le Japon et la Russie s'engagent toujours à « évacuer complètement et simultanément la Mandchourie », dans un délai de dix-huit mois. La Russie reconnaît « n'avoir en Mand-

chourie aucun avantage territorial ni aucune concession préférentielle ou exclusive, au détriment de la souveraineté chinoise, ou incompatible avec le principe des facilités égales ». Le Japon se montre ainsi fidèle à la double promesse qu'il faisait, avant la guerre, de sauvegarder l'intégrité de l'empire chinois et de garantir la liberté commerciale de toutes les nations, dans la Mandchourie. Cependant, si, en principe, le traité restitue la Mandchourie à la souveraineté sacrée du Fils du Ciel, il y a, en fait, des réserves exceptionnelles, très conditionnelles du moins, dans cette restitution. Provisoirement, la Russie et le Japon se partagent, à titre de gardiens, le territoire mandchou : les Russes camperont, dans le nord, et les Japonais, dans le sud, pour la surveillance de « leurs voies ferrées ». Les deux puissances se confèrent l'une à l'autre le droit « de maintenir des gardes pour assurer la protection » de leurs chemins de fer : ces sentinelles ne pourront pas être plus de quinze par kilomètre; mais la Russie aura 1500 kilomètres à garder : c'est une armée de plus de 22 000 hommes qu'elle entretiendra en Mandchourie. Avec un tel état de choses, la possession de la Mandchourie est vraiment illusoire, pour la Chine : elle ne pourra s'en proclamer maîtresse que pour « sauver la face ». Dans le parallélisme de la situation que le traité crée à la Russie et au Japon, en Mandchourie, les deux puissances s'observeront-elles avec une jalousie irritable ou s'accorderont-elles pour conserver indéfiniment l'avantage de leurs positions respectives, aux dépens de la Chine? Le traité laisse derrière lui ce doute et cette difficulté, ce cas d'un litige. Quoi qu'il advienne, le mikado a plus que raison de se féliciter du traité de Portsmouth; il peut dire à ses sujets, avec un sentiment de béatitude généreuse : « La Russie est de nouveau l'amie du Japon, et nous désirons sincèrement que les relations de bon voisinage, maintenant rétablies, deviennent intimes et cordiales. » La Russie, muette et résignée, va « se recueillir », dans cet Extrême-Orient où elle avait, ce semble, poussé trop loin et trop vite ses progrès. Mais c'est pour reprendre son rôle, recouvrer sa force, relever son prestige, en Europe, où déjà les alliances la sollicitent, comme si ses revers de là-bas ne comptaient pas sur le terrain des luttes européennes.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**La Pensée catholique dans l'Angleterre contemporaine**, par Ernest DIMNET. — Un vol. in-12 (Lecoffre).

Nous avons trop de tendance à ne considérer dans l'histoire religieuse de l'Angleterre contemporaine que le mouvement d'Oxford et ses conséquences, celles surtout qui nous font concevoir l'espérance d'un retour de l'Eglise anglicane au catholicisme. Il y a autre chose en Angleterre : une théologie qui, présentée par Wiseman, créée par Newman, précisée et développée par ses disciples actuels, intéresse la chrétienté tout entière. Il se pourrait bien qu'elle constituât le plus grand et le plus fécond effort de l'apologétique à notre époque. C'est, en tout cas, ce que nous persuadera t M. Dimnet, dont l'œuvre à la fois subtile et claire, fine et forte, sera pour beaucoup de lecteurs une utile révélation.

**La Faillite de Jacques Leblay**, par Pierre LE ROHU. — Un vol. in-12 (Perrin).

Le sérieux esprit de M. Le Rohu cherche dans le roman des problèmes à résoudre et non des fantaisies littéraires. L'insuffisance de la morale « indépendante » et la nécessité de la morale chrétienne, voilà ce qu'il démontre dans ce nouveau récit ; mais il sait le démontrer en artiste, c'est-à-dire qu'il crée une vie assez semblable à la vie réelle pour intéresser autant qu'il persuade.

**L'Eglise aux tournants de l'histoire**, par Godefroid KURTH. — Un vol. in-12 (Retaux).

Ces conférences sur l'histoire de l'Eglise pourraient former la dernière partie d'un moderne *Discours sur l'histoire universelle*. Ce sont de larges considérations philosophiques, éloquentement exposées ; et la foi de M. Godefroid Kurth se montre aussi profonde que son savoir apparaît vaste. Dans cette œuvre de vulgarisation, — de très haute vulgarisation, — le célèbre historien a donné à son enseignement cette chaleur qui atteint l'âme, pour ainsi dire, par-delà l'esprit. Ce beau livre est plein d'espoir : les victoires du passé y font clairement prévoir celles de l'avenir.

**L'Ivraie**, par Jean NESMY, 1 vol. in-12 (Delagrave).

Gracieux roman d'un élève de René

Bazin, qui prend pour pseudonyme le nom d'un personnage de la *Terre qui meurt*. Mais, moins pessimiste que le maître, il nous montre plutôt la « terre qui vit » : après de courtes épreuves, un peu longuement contées, ses aimables héros fondent une famille rurale où se continueront les traditions des ancêtres. Jolie œuvre, au résumé, et qui promet.

**Le Moine Guibert et son temps** (1053-1124), par BERNARD MONOD, avec une préface de M. Emile GEBHART, de l'Académie française : xxviii-342 pages, in-16 (Hachette).

De ce livre de début, il faut dire non point qu'il est plein de promesses, mais qu'il est de nature à inspirer à tous les amis de l'histoire de vifs regrets, car le jeune auteur a succombé à un mal impitoyable. En racontant la vie et en analysant les œuvres d'un moine annaliste du moyen âge, précurseur à certains égards par la fermeté de son sens critique et son goût du détail précis, M. Bernard Monod a fait preuve lui-même d'éminentes qualités d'érudition et de composition. En dehors d'un sérieux mérite intrinsèque, son livre participe à ce mélancolique intérêt, inséparable des destinées prématurément brisées.

**La Légende d'une âme**, par Joseph-Emile POIRIER. — Edition de la *Revue des Poètes*. Un vol. in-8° (Plon).

Il faut savoir gré à la *Revue des Poètes* d'avoir mis en lumière le jeune talent de M. Poirier. Entre tous les recueils de vers récemment parus, on en trouvera peu d'aussi attachants que celui-ci, par la sincérité et la variété de l'inspiration non moins que par l'élégance de la facture.

LUCIEN PEREY. — **Une reine de douze ans**. III-604 pages, in-8° (Calmann Lévy).

Cette reine de douze ans, c'est Marie-Louise de Savoie, la première femme de Philippe V d'Espagne, l'héroïque adolescente dont M. Baudrillart nous a naguère révélé la vaillance. Un tel sujet était fait pour inspirer M. Lucien Perey, qui vient d'ajouter un séduisant portrait à sa nombreuse et attrayante galerie historique.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# LETTRES A UN AMI<sup>1</sup>

---

PREMIÈRE SÉRIE : 1848-1849

Paris, vendredi 10 mars 1848.

Quel songe, mon ami ! ou plutôt quelle réalité plus fantastique que les rêves ! Que vous dirai-je de cette grande catastrophe dont vous connaissez maintenant tous les détails ? Le mardi une émeute, le mercredi une sédition, le jeudi une révolution. Je devais partir pour un voyage d'affaires le 22 : voyant qu'une émeute se préparait, je voulus rester pour en connaître le résultat. Il y eut ce jour-là des rassemblements, des cris, des pierres lancées, des charges de municipaux, quelques tentatives avortées de barricades ; enfin le bagage ordinaire d'une émeute honnête. Pas un cri trop alarmant. Vive la réforme ! A bas Guizot ! Voilà tout. Le soir, j'ai parcouru les boulevards ; il y avait foule de curieux ; peu de rassemblements, des troupes arrivaient de tous côtés : on annonçait un immense déploiement de forces qui devait dissiper toute inquiétude et toute pensée de résistance sérieuse ; si bien que le lendemain matin, sur un nouvel ordre de mon seigneur e'

<sup>1</sup> Quand, il y a vingt ans, M. Edmond Rousse confiait à l'éditeur de ses œuvres le manuscrit des *Souvenirs du siège de Paris*, il lui expliquait, en ces termes, pour qui ces pages avaient été écrites :

« J'avais un ami que j'avais connu aux jours de ma jeunesse. Nous avions achevé ensemble nos études de droit et nous étions entrés ensemble au barreau, sans qu'il y eût d'abord entre nous d'autres liens que les relations et les habitudes d'une camaraderie bienveillante.

« Peu à peu, pendant les trêves de nos plaidoiries et de nos discours, nous avons échangé quelques propos où perçaient par endroits des échappées de littérature, et qui, pis est, de poésie. A ces éclairs de rhétorique, à je ne sais quel tour d'esprit inquiet et rêveur, peut-être « à ce petit signe au cœur » dont parle le doux Anacréon, nos *génies jumeaux* s'étaient reconnus et s'étaient pris d'un mutuel attrait. Tous deux nous plaidions avec nonchalance et nous rimions avec furie. Ses odes valaient mes élégies ; et croyez bien que, même à nos yeux,

maitre, je me mis en route à dix heures, croyant tout terminé. Je passai toute la journée à Rouen, faisant mes affaires, sans me douter que Paris fût plus agité que la veille. Le lendemain, je reçois deux lettres de mon frère : la première datée de mercredi, trois heures : « On se bat à la porte Saint-Martin ! C'est une forte émeute ». La seconde, datée de mercredi cinq heures : « Le ministère donne sa démission : tout se calme : chacun rentre chez soi ». Sur la foi de cette lettre, je prends la voiture de Neufchâtel, où j'avais affaire, et je pars de Rouen le jeudi à deux heures. Au bout d'une demi-heure, j'engage la conversation avec mon voisin : « Est-ce que vous venez de Paris, Monsieur? — Oui. — Il paraît qu'il y a eu beaucoup de bruit, hier? » Ce monsieur me regarde : « Hier? du bruit? Monsieur, j'ai quitté Paris ce matin à dix heures. Il est probable qu'à midi il n'y avait plus de gouvernement. Le roi est parti pour Vincennes. » Je fais un bond, je demande des explications, et l'on me raconte alors les événements de la nuit et du matin. Je devais rester deux jours à Neufchâtel; mais vous comprenez que les pieds me brûlaient; je bâcle tant bien que mal, en deux heures, le plus pressé de ma besogne et je repars pour Rouen au milieu de la nuit. Au moment où j'arrivais, on placardait les proclamations *du gouvernement provisoire*, et la garnison sortait de la ville sans qu'il y ait eu un coup de fusil, une pierre, un cri. La révolution était faite; mais, pour savoir que nous étions en république, il fallait lire les proclamations; car je vous jure que, pendant une demi-journée que je suis resté à Rouen, je n'ai pas entendu *un cri* de : « Vive la république ». La consternation et l'effroi étaient partout : voilà le baptême du nouveau gouvernement.

toutes nos œuvres mises ensemble ne faisaient pas la monnaie d'un vers des *Orientales* ou de *Rolla*. Mais j'aurais tort d'en médire; car j'ai dû à ce travers innocent une des amitiés les plus solides, les plus fidèles et les plus tendres qui aient honoré et charmé ma vie.

« Henri Vesseron était des Ardennes, d'une des familles les plus respectables de Sedan. Vers 1843, il était retourné dans son pays, où il a été un avocat excellent, un charmant poète, un citoyen courageux et un grand homme de bien.

« Pendant près de quarante ans, à travers les bons et les mauvais jours, en tout temps et sur toutes choses, nous avons entretenu ensemble une correspondance intime et assidue; ne nous cachant rien des secrets qui n'étaient qu'à nous; ne nous cédant rien de nos opinions et de nos croyances, sur lesquelles nous ne nous accordions pas toujours; et trouvant dans la douceur de nous aimer le prompt apaisement de nos querelles les plus vives. »

Ce sont ces lettres que nous avons la bonne fortune de publier.

(N. D. J. R.)

Quelles sont les causes apparentes de cette révolution nouvelle? L'obstination des uns, l'agitation insensée des autres, l'aveuglement de tous. Tout le monde a mis la main à cette œuvre de destruction; la garde nationale de Paris plus que personne. Sa seule mission était de rétablir l'ordre, sauf à imposer ensuite ses conditions. Elle ne l'a pas fait; elle a fait cause commune avec l'émeute. Ne croyant faire qu'une manifestation, elle a fait une révolution. Elle a crié : « Vive la réforme! » et a donné ainsi un point d'appui, un mot d'ordre au parti qui n'osait pas crier : « Vive la république »! Elle a renversé la monarchie *sans le faire exprès*, comme disent les enfants. Il y a eu là un immense malentendu, un escamotage de la nation par une faction; une journée des dupes sur une grande échelle. Du côté de l'autorité, une confusion inexplicable. Pas un chef, pas une direction : 60 000 hommes restant sans ordres et sans vivres depuis le mercredi soir jusqu'au jeudi à deux heures! Enfin cet esprit d'aveuglement, de vertige et d'erreur, vous savez le reste...

En vous parlant ainsi, mon ami, je ne sais si je blesse vos opinions : mais je vous assure que je ne me laisse pas influencer par les miennes : ce que je dis là, c'est le cri de tout Paris, qui se réveille à peine de sa stupeur; c'est le cri de cette brave garde nationale qui pleure cette énorme mystification; c'est le cri de douleur de l'ancienne opposition dynastique qui a compté pendant un jour des demi-dieux; qui, aujourd'hui, est la risée de tous les partis; et qui s'aperçoit un peu tard qu'elle a tiré les marrons du feu et que d'autres les ont mangés, en attendant qu'ils la mangent elle-même.

Mais maintenant, ce n'est déjà plus de politique qu'il s'agit. Chacun, sans arrière-pensée et sans espérances vaines, s'est rallié au gouvernement provisoire, c'est-à-dire à ce qui est l'ombre de l'autorité dans cette société bouleversée. La garde nationale a fait le mal. Elle l'a empêché, jusqu'ici du moins, d'aller plus loin. Nous avons monté notre garde, d'abord de deux jours l'un, puis tous les trois jours, maintenant tous les quatre ou cinq jours. Par une incroyable faiblesse, il n'y a pas encore dans Paris *un* soldat armé. *Tous* les postes : prisons, théâtres, ministères, monuments, barrières, sont occupés par la garde nationale, par la garde mobile et par des bandes sans nom qui s'intitulent *volontaires*; soldats déguenillés, bras nus, sans-culottes, la dernière couche de la dernière lie des cloaques sociaux. Ces messieurs sont armés jusqu'aux dents, font des patrouilles et veillent à notre sûreté! Rendons-nous au moins cette justice : l'ordre matériel règne partout. Pas de cris, pas d'émeutes, pas de

bruit; un calme morne, une sorte d'hébétement, l'attente anxieuse des événements : voilà Paris. Mais, je vous le répète, il n'y a pas, à proprement parler, de question politique en jeu. Nous avons la république et insensé serait celui qui voudrait maintenant acheter une restauration au prix d'une guerre civile. Mais, ce qui inquiète et agite tout le monde, ce sont les questions sociales nées de ce chaos. Dès le premier jour, le gouvernement provisoire, de gaieté de cœur et sans provocation, a fait l'énorme faute d'inscrire sur son programme des problèmes insolubles formulés en promesses positives : l'organisation du travail ! L'engagement de donner du travail à tous ! L'association du capital et du travail. L'amélioration du sort des *travailleurs* ! Tous les mots creux de l'économie politique ont passé soudainement de la lettre morte des dictionnaires encyclopédiques dans la lettre vivante d'un programme de gouvernement. M. Louis Blanc est aujourd'hui en demeure de réaliser, comme gouvernant, toutes ses théories d'écrivain : il paraît que la besogne n'est pas aussi facile qu'il l'avait pensé ; car il va d'ajournement en ajournement sans avoir encore rien fait, si ce n'est quelques concessions désastreuses aux sommations des pétitionnaires. Pour certaines industries, on a déjà augmenté le salaire et diminué la journée de travail : c'est une violation flagrante de la liberté des transactions. Mais, de plus, c'est une mesure qui produit déjà ses effets : il ne suffit pas de dire à l'ouvrier : *Tu recevras 4 francs au lieu de 3 francs*, il faut que le maître puisse les donner. Or, comme cette augmentation de charges tombe sur les industriels au milieu d'une crise commerciale des plus graves, le maître, sous peine de ruine complète, refuse l'augmentation et ferme son atelier. D'ici à quinze jours, nous aurons ainsi sur le pavé 20 ou 25 000 ouvriers sans ouvrage et sans pain, qui n'auront dans leur poche que le décret peu nourrissant qui augmente leur salaire. Mesurez les conséquences de tout ceci dans une ville comme Paris, où il n'y a aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, ni police, ni gendarmes, ni troupes ; où chaque ouvrier a un fusil dans les mains ; et où la voix de quelques hommes, aujourd'hui débordés, a seule maintenu la tranquillité depuis quinze jours.

Quant à nos gouvernants actuels, il faut louer le courage de tous, le caractère de quelques-uns, le génie d'un seul. Mais cherchez parmi eux un homme d'organisation, de gouvernement, vous ne le trouverez pas, et c'est là ce qui m'effraye. Ce parti était si peu prêt à son avènement ; la main de Dieu a tellement hâté son heure qu'il n'a ni hommes ni institutions à nous donner. Il était, de plus, dans un tel état de minorité que quand on a cherché des

républicains pour gouverner la république, on n'a pas trouvé de titulaires pour tous les ministères, et il a fallu prendre un appoint dans les rangs des constitutionnels.

Je n'ai rien à vous dire des actes du gouvernement. Vous les connaissez et pouvez les juger. C'est une dictature bien intentionnée, qui se trompe souvent.

Vous savez aussi où en est la confiance publique : les banquiers tombent les uns sur les autres comme des capucins de cartes ; la rente baisse en une bourse de 25 francs ; les chemins de fer de 150 francs ; et les changeurs vendent l'or 25 sous le louis. Tous les étrangers quittent Paris, chacun renvoie ses domestiques, vend ses chevaux et se réduit au nécessaire.

A côté de ces tristes préoccupations, il y a encore une place pour le bouffon et le drôlatique, chaque grande chose a son envers ; chaque drame a son grotesque ; chaque révolution a ses comédies et ses comédiens. La magistrature a joué dans tout cela un rôle pitoyable. Que la plèbe des magistrats soit restée dans ses places, je le comprends comme homme, je l'approuve comme citoyen ; car il importait que la justice n'interrompit point son œuvre ; mais il y a certains noms qui ne devaient point se laisser afficher dans les annuaires de la république. Il y a des noms rivés à la monarchie, et qui devaient s'effacer avec elle. *Ils* ne l'ont pas compris ; ils se sont laissé installer par Crémieux déguisé en ministre de la justice. J'ai vu cela et je suis sorti éccœuré... Quant aux officiers du parquet, ils ont été décimés, et il y a une vraie curée de places. Cette fois encore, les avocats se sont bien servis. On m'a fait, à moi, qui vous parle, d'assez brillantes propositions. Mais, moins que jamais, je songe à échanger mon indépendance peu dorée contre les chances des emplois publics. Je reste dans mon coin.

Et vous, mon bon ami, que devient votre barque dans cette tempête ? Si je ne me trompe, vous étiez un quasi-républicain. Je serais donc heureux d'apprendre que la république utilise votre zèle et votre talent. Ce serait une bonne fortune pour nous tous que les places les plus élevées de l'administration et de la magistrature fussent remplies par des hommes comme vous. Et l'assemblée ? N'y songez-vous pas ?

Paris, 30 mars 1848.

Mon cher ami, je suis bien fier, car c'est à mon tour de vous dire : que devenez-vous ? Quelle paresse vous tient ? Quelles occupations vous absorbent ? Pourquoi ce silence obstiné au milieu de ce grand bruit ? J'attends une réponse de vous depuis trois semaines,

et je ne vois rien venir. Mais j'y songe et je suis bien peu avisé. Que vous font à cette heure les amis lointains? Que vous fait ce Paris oublié? Que vous importe la politique et cette vieille Europe craquant de toutes parts? N'y a-t-il pas pour vous maintenant un amour qui a chassé tous les autres? un souci charmant qui vous a envahi tout entier? Y a-t-il pour vous un rêve d'économie politique, ou un système social qui l'emporte sur les rêves souriants de votre enfant endormi? Un cri de cette petite bouche vous émeut plus que toutes nos *Marseillaises* essoufflées; un geste de cette petite main à fossettes vous en dit plus que nos gros poings fermés, et nos grands bras toujours menaçants. Que vous avez raison, mon ami! Aimez avant tout votre petit enfant, pauvre Alcyon né dans la tempête, l'un des premiers-nés de la république, l'un des héros peut-être de notre avenir inconnu. Frère jumeau de la révolution, il va grandir avec elle; et, qu'à tous deux, le ciel mesure d'une main indulgente le vent et les orages! *Sic te diva potens Cypri, sic fratres Helenæ, lucida sidera, ventorumque regat Pater!* Quoi donc! encore ce souvenir des choses d'autrefois, encore la poésie des jeunes années! Encore ce bruit des ailes de la muse! Et comment, au milieu de ces abominables platitudes de style *socialiste* qui nous étourdissent, comment ce petit son lointain de l'écho antique a-t-il pu se glisser jusqu'à moi? Si vous saviez, mon ami, quel vacarme nous faisons ici avec de grands bêtes de mots vides, et ce cliquetis de maigres idées dansant dans d'énormes phrases désertes. Quelle pitié!... Ah! vous voulez parler politique? Parlons-en. Vous êtes, vous, un républicain de la veille; et je me rappelle, en effet, qu'il y a bien longtemps déjà nous n'étions pas parfaitement d'accord. Moi, je suis un républicain du lendemain, du surlendemain, de quelques jours après, et votre bonne foi ne me démentira pas si j'affirme que c'est la position de 30 millions de Français sur 35. Vous marchez à deux pieds sur la monarchie morte, et vous dites, dans votre orgueil de vainqueur : « Cela ne pouvait pas durer; en vain les siècles semblaient, en passant, affermir et cimenter l'édifice; en vain les pieds du trône semblaient scellés dans les bases chaque jour plus solides de la durée et du temps. C'était une apparence de vie, c'était un semblant de force, c'était un monument construit sur du sable, contre les règles éternelles de la raison et du droit : que tout cela se soit un jour écroulé sous un souffle inconnu, cela ne nous étonne guère : il n'y a que « les hommes d'État à vue courte » qui ne l'aient pas prévu... » Vraiment! Entendons-nous, ô prophète! Si vous voulez dire que la monarchie n'est pas la forme dernière et fatale des gouver-

nements humains, je le dis avec vous; que la république, le gouvernement de tous par la délégation de quelques-uns, est le mode le plus conforme à la raison, et semble devoir être la transformation dernière des sociétés, je le dis encore : mais que la monarchie eût fait son temps en France et que, le 24 février dernier, nous fussions mûrs pour la république, c'est ce que je nie. Si je voulais vous dire pourquoi, vous comprenez bien que je vous enverrais non pas une lettre, mais une brochure in-octavo. Voyez seulement l'attitude du pays et la manière dont s'est faite la révolution. Quand une nation veut une chose, quand elle croit à un principe, quand elle a foi dans une idée, elle trouve un cri, un symbole pour traduire ses aspirations et ses vœux. Au seizième siècle, l'Allemagne criait : « Vive la réforme ! » Quand la féodalité est tombée en France, la France, pendant les soixante ans du grand règne, a crié d'un seul cœur : « Vive le roi ! » En 1792, la jeunesse s'enrôlait au bruit de la *Marseillaise* : « Vive la république ! » C'était l'écho de toutes les âmes ! Plus tard, on est mort au cri de : « Vive l'empereur ! » quand la fortune de la France tenait toute dans les mains d'un homme. En 1830, la France constitutionnelle criait : « Vive la Charte ! » avec quel entrain et quelle ardeur unanime ! Vous le savez comme moi. C'était bien, tout cela. A toutes ces époques, le cri représentait l'idée, le drapeau représentait la foi. Les confédérés de la Wartburg voulaient la réforme. La France de Louis XIV voulait la royauté. Les républicains de 92 voulaient la république. Les soldats de Napoléon voulaient leur empereur invincible; les combattants de 1830 voulaient la Charte exécutée. Qu'est-ce que voulait la garde nationale de Paris qui a fait la révolution de Février ? Le renversement de Louis-Philippe ? La chute définitive de la monarchie ? Le triomphe de la république ? Grand Dieu ! Si on leur eût dit cela, si la question se fût nettement posée, sans équivoque, face à face, entre la monarchie telle qu'elle était, avec ses abus et ses fautes, et la république, parée de toutes les grâces attrayantes d'une théorie immaculée; si on leur eût dit : « Il faut choisir (je vais jusque-là) entre M. Guizot lui-même à perpétuité et M. Ledru-Rollin, le grand citoyen du Mans, tenant dans sa main droite deux heures de sa liberté... Croyez-vous qu'ils eussent hésité ? Croyez-vous que la nation tout entière eût hésité ? Pensez-vous que si en criant : « Vive la réforme », ils avaient su crier : « Vive la république », pensez-vous qu'ils eussent si bravement hurlé ? Je vous pose ces questions sans vous demander même de me répondre. Il y a donc eu un malentendu immense, un escamotage humiliant, une confiscation de la

majorité par un parti : cela est trop clair aujourd'hui pour être démontré; et si vous en doutiez, il fallait venir à Paris le lendemain de la révolution et demander à ces braves bourgeois ce qu'ils pensaient de leur œuvre. C'était de l'épouvante, de la stupeur, de l'hébètement. Leur femme serait accouchée d'un veau à deux têtes ou d'un serpent à sonnettes qu'ils n'auraient pas été plus stupéfaits. Il faut donc en convenir de bonne foi : la république n'était pas dans les vœux du pays; j'ajoute qu'elle n'était pas dans les prévisions des républicains eux-mêmes; tout le prouve et ils l'avouent eux-mêmes au besoin.

Maintenant que c'est fait, voulez-vous ma profession de foi? La voici :

Je regrette profondément ce qui est tombé, j'entends la constitution de 1830. Les abus étaient considérables. La force des choses et la raison publique en allaient faire justice. Mais ce que nous avons (et ce que nous ne reverrons pas de longtemps), c'était la liberté..., la liberté la plus large dont aucun peuple ait jamais joui. Maintenant je ne désire qu'une chose dans le plus profond de mon cœur, c'est que nos efforts communs affermissent la république. La monarchie s'est abandonnée elle-même. Insensé qui songerait à la restaurer. Voilà pour les choses. Pour les hommes, voici ce que j'en pense : à ceux qui sont tombés de si haut, un souvenir attristé. J'ai pleuré cette famille à laquelle je ne devais rien, mais à laquelle m'attachait une instinctive sympathie; ces jeunes princes surtout, beaux, braves, intelligents, aimés; j'ai pleuré quand j'ai vu ce pauvre duc d'Orléans descendre de ce piédestal de bronze que lui avait mérité sa jeunesse populaire. Vous le savez, mon ami, j'ai le cœur d'un poète plus que la tête d'un politique. Quant aux hommes qui ont fait la révolution, j'en fais deux parts : les uns sont la pensée, l'âme, le génie, de la république; ils ont combattu par l'idée : ceux-là, j'attends pour les juger. Le succès les absoudra ou les condamnera. Quant à ceux qui, du fond de leur médiocrité, sans pensée, sans foi, poussés par leur seule ambition et par cet esprit brouillon qui est le propre de notre caractère national, ont jeté le pays dans ces aventures; quant aux banquetiers constitutionnels, qui buvaient dans le verre des républicains; quant aux avocats braillards (je vous les nommerai) qui, le 24 février, ont violé l'enceinte de la représentation nationale; quant aux organisateurs du travail qui n'organisent rien, quant aux prédicateurs de liberté qui écrivent des circulaires tyranniques, quant aux journalistes barbus qui vont déclamant dans les clubs des articles pour lesquels ils ne trouveraient pas de lecteurs dans les

cafés, je les déteste et je les maudis. Si vous saviez, mon pauvre ami, quelle lie est montée tout d'un coup à la surface de cette eau troublée! Quelle comédie et quels comédiens! Nous avons au Palais une foule de grands citoyens qui n'étaient connus jusque-là que comme de très mauvais avocats : mais ceci est le côté plaisant de la vie; et quant aux noms, je suis trop bon camarade pour vous les dire.

Je ne sais encore, dans le coin obscur où je me tiens jusqu'ici, quelle influence aura cette révolution sur mon humble destinée. Quelques vides se sont faits au Palais, mais point dans les rangs enviés.

Marie, Crémieux, Bethmont n'ont pas renoncé à leur profession. Ceux qui sont partis, ce sont les jeunes et les obscurs. En 1830, c'est la tête du barreau qui a été enlevée dans les régions du pouvoir : Dupin, Barthe, Berville, O. Barrot, Berryer. Cette fois, ce sont les ... En revanche, les anciens reviennent, entre autres : Persil, Plougoum, Delangle.

Comme je suis toujours adroit, j'ai choisi, pour me rogner les vivres, le moment précis où l'argent passe à l'état d'allégorie mythologique. Vous ai-je dit que j'avais opéré ma révolution, que j'avais secoué l'esclavage et que je m'étais nommé, à l'unanimité, le président de ma république?

J'ai quitté M<sup>e</sup> Chaix, quatre jours après la révolution, dans un moment d'humeur, après quelques mots qui, à tort ou à raison, m'avaient blessé. Rentré chez moi, je lui ai écrit une démission en règle. Il m'en coûte 1200 francs de traitement, mais quoi? N'ai-je pas conquis ma liberté? Et que je me plaindrais peu si la république n'avait pas coûté plus cher! Quoi qu'il en soit, me voici seul, attendant les clients dans un temps où ils sont rares, attendant l'argent dans un temps où il n'y en a pas, attendant l'avenir pour ne pas songer au présent. Je me console en devenant misanthrope; pas à ce point pourtant, mon bon ami, que je ne me réjouisse du fond du cœur de ce pas que vous faites en avant et de cette trouée qui vous porte au premier rang de votre barreau. Courage, encore quelque temps et je vous verrai à Paris, siégeant parmi les représentants du pays. C'est un vœu que je fais moins pour vous que pour nous, qui avons besoin d'hommes d'intelligence et de cœur. Quelques-uns de nos amis sont sur les rangs, entre autres Cardon, qui parcourt le département de l'Ain et à qui je cherche des voix partout.

Adieu, ami, voilà une trop longue lettre et que je me garderais bien de relire; commencée, reprise, laissée, finie par pièces et par morceaux, arlequin épistolaire que vous digérerez si vous

pouvez. Ajoutez-y ce dernier morceau : depuis hier, nous nommons nos officiers. Nous en sommes aujourd'hui, dans la 2<sup>e</sup> légion, à un scrutin de ballottage pour le colonel. J'ai vu avec attendrissement que ce bon *M. Barbès* a été nommé dans la 12<sup>e</sup> légion. C'est en patronnant et en imposant de pareilles candidatures qu'un gouvernement se popularise!! Quant au grand citoyen Blanqui, vous avez pu voir dans les journaux qu'il lui tombe une tuile sur la tête...

Adieu encore, amitiés pour vous, et mes respects bien empressés à M<sup>me</sup> Henri.

*P. S.* — Eh bien, mon brave ami, que dites-vous de tout ceci? Avez-vous idée d'un plus sale gâchis? Nous font-ils assez misérables et assez ridicules! Voilà ces grands citoyens qui tenaient dans leur main fermée la grandeur, la gloire, le bonheur de la France! Mais laissons la politique. Je pense que vous avez assez des tartines non cautionnées des journaux multicolores que vous recevez à Sedan. J'aime mieux vous parler un peu de l'aspect de Paris, de ce qui fut Paris — *Campos ubi Troja fuit.*

Malgré tout le plaisir que j'aurais à vous voir, ne venez pas chez nous, mon cher ami. Vous avez vu Paris dans son élégance, dans son luxe, dans son oisiveté affairée, dans ses joies et dans ses magnificences : vous trouveriez maintenant une ville de province, une espèce de sous-préfecture malade, languissante, mal vêtue, triste et rechignée, ne prenant plus la peine de dissimuler sa misère, étalant sans pudeur les paletots retournés de ses lions défrisés.

Un des quartiers les plus changés est le boulevard, de la rue du Mont-Blanc à la rue Grange-Batelière. Les arbres sont abattus et l'on voit à leur place de minces baguettes qui promettent leur ombrage à nos arrière-petits-neveux. On a jeté par terre ces petits monuments amis de l'homme que la pudeur parisienne avait baptisés du nom populaire de *Rambuteau*. Et, ce qu'il y a de plus joli, c'est que, depuis trois mois et demi, le gouvernement, qui avait promis au peuple toutes les jouissances matérielles, laisse par terre les rambuteaux, privant ainsi le peuple souverain de la plus incontestable des jouissances et du plus imprescriptible de ses droits.

La chaussée du boulevard est encombrée de files de voitures qui stationnent piteusement en attendant un chalant incertain. Ce sont des *remises* que les loueurs envoient racoler le public, aimant mieux faire promener ainsi leurs chevaux que de les nourrir dans le *farniente* coûteux de l'écurie. Ces malheureux vous proposent, pour 2 francs par heure, des voitures charmantes à deux chevaux : coupés, calèches, américaines, brougham, etc.

Cela fait mal à voir. De temps en temps, passe *une diligence* attelée de chevaux anglais, trahissant encore, sous leurs harnais de ficelles, leur origine et leur sang aristocratique humilié. Les pauvres bêtes paraissent tout étonnées et toutes honteuses. Dans ces derniers temps, un attelage de 3000 francs se vendait, prix moyen, 400 francs. On ne compterait certainement pas à Paris maintenant cinq cents personnes ayant voiture... J'excepte les marchands d'encre, les débitants de thé suisse, les montreurs d'animaux féroces, les vendeurs d'orviétan, les membres de la commission exécutive, — et autres saltimbanques.

Un produit important de la révolution de Février, c'est l'arbre de la liberté. C'a été pendant quinze jours la grande joie et la grande affaire des travailleurs nationaux. Quand ils étaient las de jouer au loto ou au cochonnet, l'un d'eux se mettait à dire en bâillant : « Si nous plantions un arbre de la liberté? — Plantons! » Alors cinq ou six gredins allaient dans le premier jardin venu extirper un peuplier quelconque, le promenaient pendant six heures dans les rues en chantant *les Girondins*; puis, quand ils en avaient assez, ils faisaient un trou à l'endroit où ils se trouvaient et y fichaient leur arbre. Le soir, des bandes de voyous, sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'argent pour acheter du pain, achetaient des pétards et faisaient des feux d'artifice autour de ces jardins improvisés en criant dans tout Paris : « Des lampions! des lampions! » sur cet air devenu aujourd'hui si populaire :



Ils ont empoisonné tous les quartiers de cette végétation enrubbannée. Il y a deux arbres de la liberté dans la cour du Palais-Royal; il y en a deux place Dauphine; un place du Palais, deux place Saint-Sulpice, deux place de la Bourse, un place Favard, un place du Carrousel; quant à ce pauvre boulevard, il en est criblé. Je crois qu'il y en a autant que de bornes-fontaines. Il y en a un devant la porte de Tortoni.

Revenons à mon boulevard. Si les chevaux ont « l'œil morne et la tête baissée », les humains n'ont pas l'air plus joyeux. D'abord tous les heureux qui ne sont pas rivés ici par un lien indissoluble, tous ceux que le besoin de vivre n'enchaîne pas à un bureau, à une fonction publique ou à une profession, tous ceux-là ou presque tous ont depuis longtemps chanté en canon *le Chant du départ* et ont livré Paris à ses solitudes patriotiques. Vous vous rappelez ce qu'était le boulevard de Gand et le boulevard des Italiens à cette époque de l'année, vers quatre ou cinq heures, à cette heure

charmante où Paris luttait indécis entre l'activité du jour et l'oisiveté du soir. C'est l'heure où commence la flânerie, où les hommes reviennent des affaires, de la Bourse, des rendez-vous, et prennent le plus long pour rentrer chez eux. C'est l'heure où la jeunesse dorée débouchait de la chaussée d'Antin dans tout le luxe de ses vingt-cinq ans bien peignés, étalant avec orgueil les modes du lendemain, rêvant amours, poésie, ambition; chacun caressant sa chère folie en frisant du bout des doigts sa moustache. C'était l'heure où les jolies femmes mettaient le nez au vent et faisaient parade de leurs fraîches toilettes (études de mœurs! études de cœur!) L'une calme, grave dans sa beauté, tirant après elle deux bambins roses, coquetterie de mère; l'autre, marchant d'un pas nonchalant sous son ombrelle penchée en arrière, s'arrêtant aux boutiques, disant aux bijoux : « Que seriez-vous sans moi? » aux magnifiques étoffes : « Vous êtes les esclaves de ma beauté. Vous êtes la draperie, je suis la statue; vous êtes la matière stupide, je suis l'art qui vous anime et vous fait tomber en plis intelligents. Vous êtes la couronne, je suis la reine; vous êtes la pagode, je suis le dieu. » Coquetterie de femme! Une autre, timide, incertaine, une ombre sur le front, regardant d'un œil distrait; puis, tout à coup rougissant et doublant le pas quand a passé près d'elle, au milieu d'une bande de fous, ce grand jeune homme qui la salue. Coquetterie d'amante! Hélas! que tout cela est loin! Aujourd'hui les hommes passent, graves, soucieux, humiliés. Toute la question est de savoir si vous aviez du Gouin ou du Laffitte, si le Trésor paiera l'échéance du 22 juin, si vous avez des bons du Trésor, ou du 5 ou du 3, ou du Strasbourg ou de l'Orléans, c'est-à-dire si vous avez bu plus ou moins de bouillons. Et les assurances que l'Etat veut reprendre. Et ce monopole insensé de toute chose, imaginé par des hommes qui criaient, il y a six mois, au monopole! Et cette contradiction sans fin! Et cette présomption sans frein! Et cette incapacité! « C'est-à-dire, monsieur, que j'aimerais encore mieux le despotisme militaire. — Fichtre! Monsieur, vous n'êtes pas dégouté! — J'aimerais assez le prince Louis, n'était cet aigle vivant qu'il portait sur son doigt à Boulogne, etc., etc. » Voilà un échantillon des conversations qu'on entend partout. Les jeunes gens, au lieu des modes de l'année prochaine, portent celles de l'année passée. Chacun a fouillé au plus profond de son armoire et en a exhumé ses plus vieilles vieilleries. On fait ressemeler ses vieilles bottes, on fait recoudre ses vieux pantalons, on fait retourner ses vieux paletots, on fait retaper ses vieux chapeaux. On reconnaît dans la rue les tailleurs à leur regard de pitié farouche et à leur

nez démesuré. Quant aux femmes, elles ont l'air profondément découragé. A quoi bon être jeunes? A quoi bon être jolies? Et pourquoi sortirais-je? Pour aller faire voir ma robe grise d'il y a deux ans? On la connaît. Et mon éternel chapeau de paille de riz! Ou bien ma vieille capote jaune, un cadeau de mon mari! que je n'ai jamais pu souffrir (la capote). Non, j'aime mieux rester chez moi. Et vous, est-ce que vous sortez, ma chère? Voilà ce que disent ces dames. Et, de fait, elles ne se montrent plus. Jamais, d'ailleurs, les ménages n'ont été plus unis. Tous les hommes étant aujourd'hui profondément et uniformément ennuyeux, les maris ne font plus exception.

Une seule industrie est en progrès, l'industrie du journalisme. Quel déluge! D'où cela sort-il? Quels cerveaux oisifs et songereux; quelles ambitions infimes et malsaines peuvent engendrer ces myriades de billevesées? Au coin de chaque rue, à l'angle de chaque passage, des dizaines de crieurs vous ahurissent de leurs aigres faussets. Ils crient, ils hurlent, ils beuglent, ils gloussent, ils meuglent, ils croassent, ils coassent : c'est un enfer. *Le National, l'Assemblée nationale, la Presse, la Grande colère de M. de Girardin, la Réforme, la République, la Vraie République, la Liberté, la France, la Providence, le Père Duchesne, la Mère Duchesne, le Petit-Fils du père Duchesne, l'Amable faubourien, Journal de la canaille, la Voix des femmes, l'Ami du peuple, Robespierre (sic)*. A cette liste, il faut joindre la pléiade des journaux bonapartistes, éclos depuis quinze jours : *la Constitution napoléonienne, Napoléon républicain, le Bonapartiste, le Petit caporal, la Redingote grise*, tout cela né le même jour. Ajoutez enfin à cette macédoine : *le Charivari, le Corsaire, la Silhouette, le Tintamare, le Pamphlet, la Séance* et, surtout, *le Lampion*, petit journal réactionnaire très spirituel, très vif et très hardi, et vous aurez, non pas, grand Dieu! la nomenclature exacte, mais un léger aperçu de l'état actuel de la presse parisienne.

Je ne vous parle ni de littérature, ni d'arts, ni de théâtre.

La littérature? elle est dans les décrets du jour signés Flocon, Duclerc et C<sup>o</sup>, portant que les députés ne pourront devenir fonctionnaires, — *s'ils ne le sont déjà!*...

Les arts? Ils se résument tout entiers dans cet autre décret qui a nommé le citoyen Chenavard pour *couvrir de peintures (sic)* les murs du Panthéon, à raison de 4000 francs par an, lui permettant de s'adjoindre des collaborateurs sur le pied de 10 francs par jour. Nous avons eu aussi un concours pour la figure symbolique de la république, dont je ne saurais vous donner même la plus légère idée : il faut avoir vu cela pour y croire. Enfin, la fête du

21 mai, dite la fête des Bœufs, a donné la mesure du goût qui règne à la direction des beaux-arts, gouvernée par le citoyen Charles Blanc. Quant aux théâtres, leurs recettes varient de 50 à 200 francs. L'Opéra-Comique a fait, il y a trois semaines, une recette brute de 9 francs.

Je ne vous parle pas de moi, mon ami, bien qu'au milieu de ce gâchis général notre position ne soit pas dénuée de charmes. Je plaide assez, mais quant aux honoraires, néant. Vous voyez que notre horizon n'est pas couleur de rose. Mais qu'y faire? Espérer? Non. Mais attendre, et, en attendant, bavarder de temps en temps avec les vieux amis. Cela fatigue la main, mais cela soulage le cœur. Adieu. Quand je pense que vous lirez tout cela, le cœur *me fault* pour vous.

Nous sommes tranquilles depuis quelques jours. Cependant, hier, en arrivant de La Roche, nous avons encore passé toute la journée sous les armes, sans coup férir. Inutile de vous dire que nous nous sommes couverts de gloire le 15 mai et dans toutes les journées que nous avons eues depuis la révolution.

Adieu encore, et si cette épître réactionnaire froisse votre républicanisme de la veille, ne m'en veuillez pas trop. On prétend que le citoyen Etienne Arago décachète parfois les lettres... uniquement pour voir ce qu'il y a dedans. Faites-moi donc le plaisir de vérifier le cachet pour la curiosité du fait. A vous de cœur.

Mercredi matin, 28 juin 1848.

Ami, mon frère et moi, nous avons tous nos membres et nous nous sommes tirés sains et saufs de grands dangers. Je ne vous dis pas que nous avons fait notre devoir, tout le monde l'a fait.

Quelles horreurs! Je suis harassé; à bientôt. Ce mot seulement pour vous rassurer. Car je vous aime assez pour être convaincu que vous êtes inquiet. Tous nos amis vont bien.

.....  
 Merci, mon cher ami, de la bonne lettre que vous m'avez écrite il y a quelques jours : je trouve un instant pour vous répondre et je saisis l'occasion par son dernier cheveu. Vous me faites de votre ville un portrait qui est le portrait de la France tout entière. Parmi les hommes qui peuvent juger les événements, dégoût, lassitude, langueur; plus bas, la misère aujourd'hui, demain, le désespoir et la guerre sociale. Voilà jusqu'ici le résultat de notre *magnanime février*, comme dit un stupide journal dont je viens de subir le premier-Paris.

Vous me demandez si nous sommes tranquilles ici. Tout ce

que je puis vous dire, c'est que nous n'avons pour le moment ni barricades dans les rues ni coups de fusil ; mais cela peut-il s'appeler de la tranquillité ? L'atmosphère est toujours pleine de craintes vagues, de bruits alarmants, d'inquiétude de toutes sortes, qui tuent le commerce, les affaires, l'industrie, le luxe, les arts, la pensée, les plaisirs, tout ce qui fait la richesse et la vie d'une nation comme celle-ci. Ce qui m'inquiète et m'afflige, quant à moi, dont vous connaissez pourtant les instincts monarchiques, c'est cette opinion générale, acceptée partout, passant à l'état d'axiome : que cela ne peut pas durer et que la république est un rêve. Cela est dans toutes les bouches. Si c'est aussi dans tous les cœurs, quelle nation sommes-nous ? Et à nous juger froidement, sans passion, sans colère, sans phrases toutes faites, ne sommes-nous pas le peuple du monde le plus fou et le moins fait pour la liberté ? Quoi ! toujours ce rocher de la fable que nous poussons de nos mains et que nous laissons retomber ! Toujours ce tonneau politique que nous ne remplirons jamais ! Pour moi, Dieu m'est témoin que je verrais la monarchie revenir avec autant de tristesse que je l'ai vue tomber, bien convaincu qu'au bout de peu d'années, nous recommencerons encore une fois ce cercle éternel de révolutions que notre inconstance rouvre tous les dix ans avec une fatale régularité. Puisque nous avons la république, Dieu sauve la république ! Dieu, car, quant aux républicains, ils sont parfaitement incapables de rien sauver. Ce qu'il y a de désolant encore, c'est cette *impuissance à organiser* qui est le caractère distinctif de cette révolution, et qui se trahit dans les petites comme dans les grandes choses. Depuis que la révolution est faite, vous croyez peut-être, sur la foi des journaux, que Paris a une *garde républicaine*. On rencontre bien des bandes d'hommes armés qui parcourent la ville sous prétexte d'en faire la police, mais, en conscience, cela ne ressemble en rien à une milice régulière. Les uns sont en blouse, les autres en tunique ; les uns ont des pantalons garance, les autres des pantalons bleu-ciel. C'est un pêle-mêle, un tohu-bohu de vêtements hétéroclites. On dirait une troupe de voleurs qui vient de dévaliser la boutique d'un fripier. Vous croyez peut-être aussi que nous avons des *Gardiens de Paris* ; c'est-à-dire qu'il y a des messieurs en chapeau tromblon et ornés de couteaux de chasse qui promènent dans les rues des faces patibulaires et des barbes de brigands de mélodrame ; mais qu'il se forme un rassemblement, que des citoyens se donnent une volée fraternelle, le monsieur au chapeau tromblon tourne les talons et devient invisible. Par exemple, les jours d'émeute, on le trouve volontiers

derrière les barricades, tirant sur la garde nationale; histoire de rire! Un autre mythe enfanté par la révolution de Février, c'est la garde mobile à cheval, que ce bon M. Ricart, comme vous savez, a organisée sans le savoir. Vous vous rappelez combien de fois la question est revenue devant l'assemblée et qu'un décret rendu depuis un mois a licencié cette infortunée cavalerie qui, suivant l'expression naïve d'un ministre, n'a jamais eu *un cheval*. Vous croyez peut-être qu'une troupe licenciée n'existe plus. C'était bon avant la révolution. Mais « *Nous avons changé tout cela* », et tous les jours on rencontre officiers et soldats de la garde mobile à cheval, *à pied*, en grand uniforme et le sabre au côté. Enfin, en tout, on dirait des gens découragés, faisant *un intérim* pour le compte d'autrui, ou des locataires sans bail ne se souciant pas de faire des dépenses pour leurs successeurs. Avouez que le gouvernement de Juillet s'est assis d'une façon plus carrée que celui-ci.

Si des petites choses nous passons aux grandes, n'est-il pas effrayant de voir le gouvernement tremblant devant un parti au point de donner le spectacle d'une indécision périlleuse dans les questions les plus graves? Comment! voilà l'insurrection de juin étouffée, Dieu sait au prix de quels sacrifices, et l'on ne sait pas encore où l'on transporterera les insurgés! Cela ne veut-il pas dire qu'ils ne seront point transportés du tout? C'est maintenant l'opinion générale. Le gouvernement a trouvé une transaction bien ingénieuse. On va, dit-on, envoyer ces braves gens en Afrique pour y fonder une colonie, c'est-à-dire qu'on va leur accorder ce qu'une foule d'excellents citoyens demandent depuis dix ans sans pouvoir l'obtenir, des terres et des concessions en Algérie. Le décret dit formellement que la transportation ne pourra se faire dans nos possessions de la Méditerranée. On fera le décret; puis si la chose peut traîner encore en longueur pendant quelque temps, l'insurrection de juin ne sera-t-elle pas une très vieille histoire, et n'aurons-nous pas une amnistie dans laquelle on comprendra par hasard les détenus du 15 mai, dont on n'a pas entendu parler depuis trois mois? La fraternité est une si belle chose! Mon Dieu! à quoi donc servent les leçons de l'histoire? Et ne sait-on pas assez qu'en France tout ce qui ne se fait pas dans le premier moment ne se fait jamais? O peuple, privé de bon sens! L'esprit et la phrase savante t'ont perdu! Tu péris par les philosophes et les économistes.

Comme je dois vous tanner, mon pauvre ami, avec ma politique. Mais que voulez-vous? je suis tellement irrité, humilié surtout de ce que je vois, que de temps en temps il faut absolument que je me soulage. Cela tombe sur vous, tant pis. Par-

donnez-moi; mais voyez donc ce que ce serait si je vous allais voir dans vos Ardennes, comme vous m'y engagez avec tant d'instances amicales. Heureusement pour vous, je reste à Paris et n'en puis sortir. Il y a d'abord une foule de petites raisons ignobles à dire, qui me rendraient en ce moment les voyages difficiles. Cependant en faisant une revue sévère de l'extrême fond de ma caisse, je parviendrais peut-être à lever ce genre d'obstacles. Mais la grande raison, c'est que je crois que, sans motif grave, personne ne doit quitter Paris dans cette gracieuse époque de révolutions et de troubles. L'absence me serait insupportable. J'emporterais à la fois le remords d'un devoir déserté et l'inquiétude des événements pour ceux que je laisserais derrière moi. Vous connaissez mon affection pour mon brave frère. — *Vita dimidium meæ*. — S'il y a un mauvais moment à passer, un danger à courir, je tiens à le partager avec lui. Merci donc, mon ami, merci du fond du cœur. Je sais tout ce que je trouverais dans votre famille de bienveillante hospitalité et de charmants loisirs. Gardez-moi une place dans votre cœur et au coin de votre feu. J'irai la prendre quelque jour. Mais, en ce moment, trop de raisons me retiennent dans mon pauvre Paris, qu'ils m'ont si abominablement gâché et qui, hélas! n'est plus guère reconnaissable.

Le mois d'août est toujours pour le Palais un moment d'activité. J'ai eu un assez grand nombre de petites affaires, mais rien de saillant, rien de décisif pour mon avenir. Cette année a été peu lucrative pour moi, comme pour tant d'autres; ma séparation d'avec M. Chaix m'a privé d'une petite rente que je gagnais bien mais qui m'était fort utile. J'ai songé à la remplacer. Je vais être occupé à la *Gazette*, je ne sais trop en quelle qualité. Paillard de Villeneuve me demande des articles. Je me mets l'esprit à la torture pour chercher des sujets d'études qui offrent quelque intérêt. Vous qui savez tout et si bien, trouvez-moi donc quelque chose. Je ne veux rien qui ressemble à de la polémique d'actualité: je suis trop fatigué du présent. Je voudrais me faire dans un coin du passé une niche historique où je puisse me ramasser en boule, comme un vieux dogue, avec quelque vieil os à ronger: trouvez-moi cela. Pour moi, mon intelligence a perdu tout ressort inventif, et je n'ai aucune initiative dans l'esprit.

Adieu donc. Ecrivez-moi bientôt, beaucoup et souvent. Prose et vers seront les bienvenus. Je voudrais bien ne pas offrir à M<sup>me</sup> Henri mes respectueux hommages, c'est par trop bourgeois; une poignée de main? C'est un peu bien républicain de la veille, mais n'importe. La distance effacera ce que le procédé peut avoir

d'irrégulier. Embrassez pour moi votre enfant. Hélas ! quand il me connaîtra, je serai un petit vieux avec une perruque de chien ! Quant à vous..., salut..., et aucune fraternité, car j'ai le mot en horreur.

Paris, 12 décembre 1848.

Miracle ! mon cher ami. Nous voilà donc d'accord en politique pour la première fois de notre vie. Vous n'êtes pas bonapartiste, ni moi non plus. Ni vous ni moi ne donnons les mains à cette grande humiliation vers laquelle se précipite si résolument ce pauvre pays. Ni vous ni moi ne nous laissons prendre à cette jonglerie tragique jouée au profit de toutes les ambitions déçues et pour la ruine de la France. J'ai voté pour Cavaignac et vous me dispenserez de vous dire pourquoi ; car depuis quinze jours je ne fais pas autre chose que de défendre mon vote et mon candidat ; je suis à bout de politique, profondément ennuyé de dire et d'entendre dire toujours la même chose ; profondément triste surtout de voir combien ce malheureux pays est peu fait pour la liberté et pour les institutions qu'il est censé s'être données. J'ai toujours été républicain, sans avoir jamais voulu la république. Amour de mon pays, respect de la loi, obéissance absolue aux décisions de la majorité, éloignement profond de tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à une cour, à une domesticité, à une dévotion d'homme à homme. Je sens en moi tout cela ; c'est ma nature et je ne crois pas que rien la fasse jamais gauchir. Mais, au nom du ciel, travers ou vertu, croyez-vous que ces sentiments, indispensables à un peuple républicain, soient parmi nous les sentiments du plus grand nombre ? Toujours à plat ventre devant un homme ! hier, proclamant je ne sais quelle république démocratique ; aujourd'hui, embrassant les bottes de je ne sais quel prétendant obstiné qui a essayé deux fois une singerie d'empire et qui maintenant joue à la présidence en attendant mieux. Triste, oh triste ! Vous avez bien raison.

Tout va dépendre de cette crise que nous traversons. Si le suffrage universel est respecté, si l'élu de la nation, *quel qu'il soit*, est accepté sans protestation violente et sans insurrection, je ne désespérerai pas du pays. Mais j'ai peine à croire à un si beau résultat. Depuis deux jours, je me mêle pour les observer aux rassemblements nombreux de la Porte Saint-Denis et du boulevard Saint-Martin, où se discutent en plein air les chances et le mérite des candidats. C'est partout le même mépris du pouvoir, de la loi, des institutions ; c'est partout la même conviction que l'individu a le droit de s'insurger contre la majorité, que chacun peut contrôler le produit du suffrage universel et le

mesurer à l'aune de sa raison. La révolte est partout. L'obéissance nulle part. Avec de pareils instincts je ne sais pas s'il est possible de fonder un gouvernement quelconque; mais je sais bien qu'il est impossible de fonder une république.

« Buvez froid, mangez chaud, dormez fort. » Cela vous est facile à dire, heureux habitant des Ardennes. Les révolutions passent sur vos vallées et n'agitent que la cime des arbres. Mais ici, au plus fort de cette tourmente, croyez-vous que nous puissions nous faire cette vie facile, cet angle intime de la famille et de l'amitié, ce coin du feu béni avec la bouteille de bordeaux qui s'attédie devant les chenets, l'enfant qui joue sur le tapis, et l'ami des anciens jours en qui s'épanchent les souvenirs? Buvez frais! C'est fort bien dit. Mais quand le souci du jour, quand l'incertitude du lendemain vous prennent à la gorge, quel vin vous peut rendre l'espoir et la gaieté? Mangez chaud! Bon précepte! Mais quand chaque jour les rentrées deviennent plus rares, les recouvrements plus hasardeux, le travail plus stérile, par quelle sauce réveiller l'appétit blasé, sans déranger le niveau déjà si bas de nos finances fraternelles? Je vois se dérouler devant moi des horizons infinis de soupe aux choux et de bœuf aux pommes de terre. O Jupiter, si jamais tu m'accordes ce millier de sesterces après lequel je cours vainement, quel adieu solennel je dirai au fils de la génisse! Le bœuf me sera aussi sacré qu'il l'était aux Egyptiens. Mangez chaud! Aristocrate, va! Dormez fort! voilà bien les maris! Eh! croyez-vous que ce soit facile de dormir à Paris, par ce temps d'émotions populaires? J'ai descendu ma garde avant-hier, et me voici commandé de piquet pour demain. Dormez donc avec un pareil métier!

A propos de métier, vous ne me dites pas un mot du barreau. Vous êtes content, n'est-ce pas? Les affaires vous sont revenues, abondantes et lucratives? Votre position grandit chaque jour, et j'attends l'année prochaine votre discours d'installation comme bâtonnier. Science, talent de parole, relations, parenté, alliances, vous avez tout pour vous. Comment ne réussiriez-vous pas? Moi, mon bon ami, j'ai quitté *le long espoir et les vastes pensées*. Par le temps qui court, insensé qui songe au lendemain... Rêves d'avenir, de succès, d'ambition, j'ai tout mis sous mes pieds. Ma grande ambition, c'est de gagner jour à jour de quoi suffire à mes besoins, d'alléger les charges de mon excellent frère, d'amasser un petit magot qui nous permette de faire revenir à Paris nos parents. Voyez comme les idées s'abaissent, se vulgari-sent au contact de la vie! Comme elles se coulent dans le moule inflexible de la nécessité! ἀνάγκη! Chaque jour une plume

tombe de notre aile, chaque jour une feuille tombe de l'arbre de la jeunesse ! Depuis la révolution, il s'est fait des places au Palais et j'en ai un peu profité. Le nombre de mes affaires s'est augmenté, ma position au barreau s'est améliorée ; mais les résultats pécuniaires sont toujours fort insignifiants. Jamais les clients n'ont été plus ingrats, ou plutôt jamais l'argent n'a été plus rare.

Il est inutile de vous dire que je n'ai aucunes nouvelles d'art et de littérature à vous donner. Tout cela est encore sous cet immense boisseau dont la république et les républicains ont couvert la France. Cependant il y a dans ce pays une telle sève que, depuis quelque temps, malgré les préoccupations et les soucis de toute nature, l'art montre à travers quelques fentes du mur le bout de ses pattes et de son nez. On parle beaucoup d'un vaudeville aristophanesque : *La propriété c'est le vol*, où Proudhon est drapé de toutes pièces. Les murs et les vitres des boutiques sont couverts de caricatures dont beaucoup sont de vrais chefs-d'œuvre. Si j'avais 30 ou 40 francs de trop, je me ferais une collection qui, par la suite, aurait certainement un grand prix. Ce seront les véritables *Mémoires* de ce temps-ci.

Adieu, ami, je suis triste et ne sais que dire, si ce n'est que votre lettre m'a fait bien plaisir : entendre des choses sensées dites avec esprit, cela rafraîchit le sang. J'ai lu et admiré votre *Nox erat...* Envoyez-moi de temps en temps, si vous ne m'en trouvez pas indigne, quelques-unes des belles fleurs de votre anthologie. C'est pour moi un grand plaisir au milieu de tous mes ennuis. Adieu. Ecrivez-moi.

16 février 1849.

Quelle sombre humeur, mon bon ami ! quelle tristesse ! et si les heureux de ce monde en sont vraiment là, que diront les pauvres diables comme moi ? De quelle voix assez lamentable chanteront-ils la complainte de leurs joies perdues ? Où trouver une plume de corbeau assez noire pour écrire leur élégie de tous les jours ? Un manteau assez sombre pour porter le deuil de leurs illusions enterrées et de leur jeunesse qui s'en va en boitillant à travers toutes les ornières de la vie ? Ah ! vous êtes misanthrope ! Ah ! vous faites l'homme aux rubans verts ! Ah ! vous calomniez l'animal à deux pieds et sans plumes ! Ah ! vous trouvez que tout n'est pas vraiment pour le mieux dans la meilleure des républiques ! Ingrat !! vous qui vivez là-bas au fond de vos Ardennes, loin des orages et des tourmentes civiles ! Vous qui vous êtes fait, à l'abri de la maison où vous êtes né, un nid de paix et de bonheur où un petit pousse sa première plume sous l'œil d'une jeune mère ! Ingrat ! Que diriez-vous donc si vous

assistiez de près à ce spectacle écœurant que jouent à nos dépens nos histrions de la veille et du lendemain? Si vous étiez forcé de couvoyer chaque jour toutes ces folies, toutes ces colères, toutes ces grandes ambitions si petites, toutes ces misères, toutes ces hontes? Et s'il vous fallait, à travers les embûches de la mauvaise fortune, chercher votre route effondrée à chaque pas par tous ces orages humains? Eh bien! mon ami; tout cela ne m'a pas rendu encore misanthrope, dans le sens noir du mot. Je ris en moi plus que je ne m'indigne; je méprise plus que je ne hais; et dans ce peuple d'âmes sales, corrompues, serviles, menteuses, violentes, je m'étonne joyeusement de rencontrer encore tant de natures passables et quelques cœurs d'or, comme vous dites. J'espère, ami, que votre lettre si découragée n'était pas le contre-coup de quelque chagrin personnel, et que la vue de la chose publique, si étrangement cahotée depuis un an, vous a seule arraché ce cri de détresse. C'est, en effet, un triste spectacle. Mais faut-il désespérer? Nos plaintes n'ont-elles pas déjà retenti bien des fois? N'est-ce pas l'histoire éternelle de ce vieux monde que ballotte la main de Dieu? Ce que nous souffrons, on l'a souffert avant nous; ce que nous disons, on l'a dit; ce que nous pleurons, on l'a pleuré; ce que nous crions, on l'a crié. Le monde est si vieux et a toujours été si plein de misères, qu'il n'y a pas ici-bas une douleur neuve. Nos larmes sont les larmes de nos pères, et quelque grand cri que nous poussions dans nos angoisses, ce cri a déjà été entendu avant nous; notre voix n'est qu'un écho. Ecoutez les plaintes touchantes d'Œdipe sur son peuple :

Καῶμου τοῦ πάλαι νέα τροπή.

Et Horace, votre Horace :

*O navis, referent in mare te novi  
Fluctus?  
... Non tibi sunt integra lintea,  
Non di, quos iterum...*

Et Dante :

*Italia! Italia! di dolore ostello!  
Nave senza nocchier in gran tempesta!!*

Et tous ces grands désespérés qui, depuis Salomon jusqu'à Alfieri et Byron, ont toujours trouvé que leur siècle et leur pays étaient de tous les siècles le plus mauvais, et de tous les pays le plus lâche, le plus...

(22 février.) le plus fou. Voilà huit grands jours, mon cher ami, que cette phrase inachevée dort dans ma pancarte, sans que j'aie pu trouver un instant pour la continuer. *Pendent opera interrupta.*

Aujourd'hui encore, je n'ai que le temps de vous serrer la main.

Je ne sais quelle rosée bienfaisante s'est mise à fondre sur moi depuis quelques jours. Les affaires succèdent aux affaires, les clients aux clients. Les dossiers s'entassent sur mon bureau, à ma grande satisfaction et à ma grande terreur tout à la fois, car il est évident que je touche à une crise dans ma vie d'avocat. Si je m'en tire bien, ma petite affaire me paraît en bon chemin; si je m'en tire mal, bonsoir. Il faut donc beaucoup de travail, de persévérance, et beaucoup aussi de cette chose rare qu'on appelle du bonheur. J'ai là, devant moi, trois affaires de séparation de corps, dont une contre Jules Favre. J'ai la fièvre d'inquiétude, de peur, de surexcitation. Enfin, à la grâce de Dieu! L'argent, malheureusement, n'arrive pas en proportion des affaires, et j'ai touché bien peu de chose depuis les vacances. Cependant je compte, malgré la dureté des temps, sur une année meilleure que les précédentes. Pardon de tous ces détails de cuisine, mais vous êtes trop mon ami pour que je vous en fasse grâce.

A Paris, quoi de neuf? Rien, si ce n'est ce que vous apprend chaque matin votre journal. Aux théâtres, des vaudevilles réactionnaires salués avec enthousiasme, applaudis avec fureur. Il y a beaucoup de gens qui sont ravis de cette tournure de l'esprit public, je ne suis pas de ceux-là. Dans ce succès qui s'adresse aux critiques violentes du gouvernement actuel, je retrouve non pas l'expression de telle ou telle opinion politique, mais l'éternel travers et le défaut incurable de ce peuple. Il est de bon ton de honnir la république. Parce que c'est la république? Non pas, mais parce que c'est le pouvoir, l'autorité. Que la république tombe demain; le personnage grotesque sera le roi, l'empereur, l'individualité quelconque qui représentera l'idée gouvernement. Donc je laisse couler ce flot de gaieté sans autrement m'y mêler. Des vaudevilles en vogue, j'entends les échos répétés dans les conversations de chaque jour; ici un trait, là une pointe, le dernier hémistiche du couplet final, l'*acutum*, cette chose qui se chante quand on ne peut la parler.

Nous n'avons pas eu de bœuf gras, cette année; mais, en revanche, nous aurons, après-demain, l'anniversaire joyeux de la révolution de Février, des demi-réjouissances, des demi-actions de grâce; la moitié d'un *Te Deum*, la moitié d'un mât de cocagne, un lampion allumé sur deux, le reste étant ajourné, comme vous savez, au 4 mai. Cela veut-il dire que la joie du peuple est trop grande pour pouvoir s'exprimer en une seule fois; ou que la médecine est trop amère pour qu'on nous la fasse avaler en une gorgée? Mais, bon Dieu! pourquoi avoir supprimé le bœuf gras?

Est-ce une dernière royauté qu'on a voulu abolir, une dernière aristocratie qu'on a voulu supprimer? Quoi donc leur a fait peur, à nos gouvernants, dans ce cortège séculaire? Le bœuf? l'Amour? le Temps?... ou les *sauvages*?...

Vendredi, 2 mars, 4 heures.

Ah! diable! je repêche ma lettre au fond de mon tiroir. Pas une minute libre. Je travaille comme un bœuf, pas gras du tout. J'ai plaidé une de mes séparations vendredi dernier, à la première chambre de la Cour, avec assez de succès. La Cour, pour me témoigner tout le plaisir qu'elle avait eu à m'entendre, m'a fait perdre mon procès tout d'une voix. Au lieu d'une affaire contre Favre, m'en voici trois! Je suis sur les tisons. A la fin de la semaine prochaine, je vous écrirai; j'espère que ce flot d'émotion aura passé et que j'aurai la tête plus libre.

La Roche-Guyon, 6 avril 1849.

Pardon, mon vieil ami, si j'ai mal tenu ma promesse. Voilà bien longtemps que je vous dois une lettre; mais j'ai été tellement occupé ces derniers temps qu'il m'a fallu l'ajourner d'heure en heure. Enfin, me voici un répit de quelques jours. Je suis venu m'installer ici avant-hier, auprès de mes parents, pour y passer les vacances de Pâques; j'ai fait vœu, en arrivant, de ne faire, pendant ces dix jours, œuvre de mes dix doigts; et, jusqu'à présent, j'ai pieusement exécuté mon programme. J'avais réellement besoin de ce repos absolu et de mettre mon esprit au vert, comme on y met les vieux chevaux. Maintenant, mon cher ami, voici la cause de cette grande fatigue : comme je sais toute votre bonne et sincère amitié pour moi, et que tout ce qui m'arrive d'heur ou de malheur est joie et peine pour vous-même, il faut que je vous conte des nouvelles un peu moins tristes que celles dont, si souvent, je vous ai affligé. Je vous ai dit déjà, je crois, il y a quelque temps, qu'il m'était arrivé quelques bonnes affaires, entre autres deux séparations de corps contre Jules Favre. J'ai plaidé la première il y a environ trois semaines. Il s'agissait d'un ménage fort connu à Paris par son luxe, sa richesse d'autrefois, les fêtes splendides données au monde doré de la tyrannie et aussi, il faut le dire, par de communes excentricités. La femme demandait la séparation de corps, ou du moins articulait des faits et sollicitait l'enquête. Le mari, pour ne pas demeurer en reste, demandait reconventionnellement la séparation, mais *de plano*, sans enquête, et en se fondant sur une de ces correspondances échevelées comme il s'en rencontre quelquefois dans le dernier tiroir d'en haut du secrétaire de certaines femmes trop confiantes. La correspondance

était chaude, les baisers voltigeaient dans des post-scriptum passionnés, des *tutoiements* égarés semblaient même attester quelque familiarité. L'affaire était scabreuse. Bref, j'ai plaidé et j'ai été assez heureux pour réussir contre mon redoutable adversaire. L'affaire a fait sensation au Palais; j'ai été couvert de félicitations, et les compliments ont redoublé quand, huit jours après, le tribunal m'a donné gain de cause, en dépit de l'opinion publique fortement dessinée contre ma cliente. Et d'une. — Maintenant, voici l'autre. Il s'agissait derechef d'une séparation de corps; j'avais derechef pour adversaire J. Favre. La scène se passait à la quatrième chambre, il y a eu mardi huit jours. J'étais demandeur; dans une première plaidoirie, j'ai exposé les faits et les enquêtes ornées de commentaires. Favre a plaidé à son tour avec son admirable talent. Par bonheur, j'étais très agacé ce jour-là; je m'étais levé ayant envie de pleurer; j'avais besoin de casser quelque chose pour me détendre les nerfs. Pendant toute sa plaidoirie, j'ai déchiré mon mouchoir à belles dents et cassé deux crayons en griffonnant mes notes. Quand il a lâché son dernier mot, je me suis levé comme un ressort et j'ai répliqué d'instinct, de verve, de colère; vous savez, j'étais dans un de ces jours où l'on sent l'idée vous arriver nette, claire, où elle se coule dans le moule de la phrase sans effort, sans hésitation, où un dieu vous dénoue bien à temps le fil entortillé de la période.

Enfin je me sentais aller, je me sentais poussé par l'attention du tribunal, par l'approbation chuchotée de l'auditoire, par l'attitude de mon terrible partner qui avait l'air de dire : « Tiens! Tiens! Tiens! Mais il va, ce petit bonhomme ». Bref, quand je suis arrivé au bout de ma harangue, suant, soufflant, frémissant comme un cheval de course qui vient d'arriver au poteau (pardonnez-moi, mon ami), j'ai reçu une ovation complète. Nos camarades m'ont entouré, félicité, accablé de témoignages de sympathie. Favre, avec une bienveillance rare, est venu me prendre les deux mains en me disant des choses trop bonnes, trop indulgentes pour que je vous les redise. Enfin, voici le bouquet : comme je sortais de l'audience, un huissier s'est précipité sur moi, pour me dire que le tribunal me demandait dans la Chambre du conseil, où j'ai évité, à grand peine, les embrassements ornés de roupies de la vénérable dame Justice.

Mon cher ami, tous les biens de ce monde sont mêlés de vicissitudes. Il y a quelques mois, perdu dans mon obscurité profonde, plongé dans les souvenirs amers de nos chagrins de famille, ne voyant que la ruine d'hier, la gêne d'aujourd'hui, la misère presque certaine de demain, j'avais conservé du moins

l'assurance d'un bien que personne ne songeait à me ravir : ma chère liberté, mon indépendance, ce franc aller et venir dont on ne doit compte à personne; cette vie sans entraves, ce voyage sans paquets. J'étais assuré de vivre garçon. C'était une compensation à bien des maux. Maintenant, je n'ai pas encore perdu ce doux espoir. Mais, hélas! voici déjà mes frontières envahies et mon indépendance menacée. Je suis toujours le pauvre hère que vous connaissez. C'est à peine si, cette année encore, malgré quelques succès sonores, mais peu lucratifs, je gagnerai de quoi alléger un peu les charges de notre petit ménage fraternel. Mais quoi? une éclaircie s'est faite à mon horizon. On a vu un peu de bleu entre mes nuages. Je suis déjà cerné non pas par des propositions formelles, par des attaques de front, mais partout où je me pose, je sens la glu sous mes doigts; sous mes pas, je vois les filets artistement dressés de ces infatigables chasseurs. Ce sont des insinuations, des propos en l'air, des visites en apparence indifférentes de tiers obligeants; des gens que je ne voyais jamais, surtout depuis que les temps étaient sombres (*tempora nubila*), et qui arrivent chez moi d'un air dégagé : « Mon Dieu! je passais devant votre porte par hasard (ô hasard!); je suis monté vous dire un petit bonjour. A propos (ô à propos), un tel se marie, un tel aussi. Il se fait beaucoup de mariages en ce moment. Il y a aussi M<sup>lle</sup> \*\*\* qui se mariera sûrement bientôt. Elle est très bien, M<sup>lle</sup> \*\*, bonne éducation, bonne famille! Ce serait un mariage *utile* pour un jeune avocat. » (Une pause). D'un air détaché : « Vous ne songez pas à vous marier? » Et le reste! Vous comprenez, mon cher ami, que je suis, pour traiter cette grave question, dans la position la plus fâcheuse. Au vrai, si j'interroge mes goûts, mes instincts, mon caractère, je n'éprouve pour le mariage, je puis bien vous le dire à vous, qu'une répulsion effrayée. D'un autre côté, je sens bien que le mariage est la seule porte par où je puisse sortir de la situation précaire où nos malheurs et nos revers de fortune nous ont placés. Mais faire de cela un calcul! une affaire; une spéculation plus ou moins déguisée : c'est là une pensée que je supporte mal. Ajoutez à cela que s'il m'était fait une proposition sérieuse d'un parti avantageux, et que je prisse sur moi de refuser, je ferais à ma position et à mon avenir un tort énorme dans l'opinion du monde qui n'est pas obligé d'entrer dans tous les secrets du caractère, de l'organisation et des susceptibilités de chacun et qui ne verrait, dans un refus, qu'un trait d'outrecuidante bêtise. Mais voilà assez raisonner sur un chapitre où tous les raisonnements sont bien vains. La Bruyère a raison : « On dispute beaucoup sur les choses

les plus importantes de la vie, le choix d'un état, un établissement : *c'est le hasard qui en décide.* » Je me remets donc au hasard, à la déesse Fortune, ce qui est un peu païen pour un vendredi saint, — ou à la Providence, bien que M. Proudhon la considère comme une « hypothèse improbable ».

Avez-vous lu les *Confidences* de M. de Lamartine? C'est l'analyse splendide d'un bien grand égoïsme. Et *Raphaël*? Je ne l'ai pas lu encore; on dit que c'est admirable de style, d'images, de poésie. Si je l'avais ici, je m'en irais le dévorer dans quelque coin de cet immense horizon que j'ai là devant ma fenêtre, et d'où m'arrivent les senteurs tièdes du printemps en fleur.

Tenez, adieu, ami. J'ai interrompu ma lettre cinq minutes pour regarder le tableau que j'ai sous les yeux; la forêt qui commence à bourgeonner, la tache noire des sapins à l'horizon; les collines qui bleuissent dans le lointain, abritant dans leur creux des villages, la rivière qui coule lentement et à travers mille détours vers le grand Océan où elle va devenir, dans quelques heures, un des flots de la mer. J'ai vu ce ciel bleu pâle qui enveloppe tout le paysage comme des plis d'un manteau; j'ai respiré ces parfums puissants et doux des germes qui viennent d'éclorre, cette odeur de végétation, de vie et d'amour qui monte de la terre fécondée. Je n'ai plus le courage de tenir ma plume. Je vais prendre mon bâton et me lancer dans la campagne, sans idée, sans but, sans penser à rien qu'à respirer toute cette nature et à me laisser vivre quelques instants loin du monde et loin de moi-même.

Adieu. Voilà une lettre bien longue et bien bête, bien pleine de moi, il me semble. Je ne veux cependant pas faire un post-scriptum pour vous parler de vous, vous demander ce que vous faites, combien votre fils a de dents et combien de mots il sait déjà. J'ai parlé là-haut du mariage avec trop peu de respect, s'il m'en souvient, pour que j'aie le droit de me mêler aux douceurs intimes de votre paternité. Oserai-je même vous demander de parler de moi à M<sup>me</sup> Henry et de rappeler respectueusement à son souvenir, non pas moi qu'elle ne connaît pas, mais au moins mon nom que votre amitié ne lui a pas laissé ignorer.

Adieu, ami; puisque je ne puis aller vous voir, venez donc planter votre tente quelques jours dans notre Paris, qui est après tout une belle ville malgré la révolution et les émeutes.

La Roche-Guyon, 2 juin 1849, 10 h. soir.

Mon cher ami, je vous écris de ma chaumière de La Roche, où je suis venu faire mon trou pendant les vacances de la Pentecôte. J'espérais y échapper aux préoccupations et aux soucis de

la vie de Paris, mais j'avoue que j'y réussis assez mal. Ce grand bourdonnement vous poursuit partout. Où est la retraite que n'envahisse pas le rugissement bestial de ces fauves réformateurs? Tout souffre en moi à cette heure. Il n'est pas une fibre sensible de mon être qui ne soit tendue et douloureuse; mes goûts, mes instincts, mes sympathies, mes croyances intellectuelles, ma foi morale, mes aspirations religieuses : tout est opprimé, faussé, gauchi par les folies de l'heure présente. Le monde est livré à des mouvements que je ne comprends pas. Il passe autour de moi des courants d'idées que je ne puis saisir. Au delà de cette vieille société qu'ils abattent, je n'ai pas la consolation de voir le plan et les matériaux d'une œuvre nouvelle. J'assiste à cet étrange spectacle comme un aveugle égaré dans un musée, comme un sourd dans un concert. On parle maintenant une langue que je ne comprends plus, et jamais le vieux symbole de Babel n'a été plus approchant de la vérité. Rien n'est vrai, rien n'est faux. Les mots ont perdu leur sens, et les dictionnaires sont à refaire. Religion, famille? mots perdus d'une langue morte. Dieu? lisez : mal et mensonge. Propriété? voir au mot : vol. C'est ainsi qu'ils s'en vont, refaisant la grammaire de ce vieil enfant qu'on appelle l'humanité; et c'est ainsi que, pour combattre ces docteurs impies, tout vous échappe, même la langue, cette pauvre langue française qu'ils ont violée la première, ô Babel!

Mon ami, est-ce que vous pensez que le secret d'une régénération sociale puisse reposer dans de telles mains? Est-ce que ce sont là des fondateurs d'empires, des pionniers de civilisation, des apôtres envoyés du Dieu qu'ils maudissent? Où est leur signe? Où est leur auréole? Qu'ont-ils de fort sinon la haine? Qu'ont-ils de grand sinon l'orgueil? Et ils parlent du Christ qui a conquis le monde avec deux armes : Amour! humilité! Les misérables faux prophètes! Mais assez; je ne puis parler de cela de sang-froid; et qu'y peut ma colère? Au jour, prochain sans doute, où ces monstrueux sophismes pousseront une fois encore la masse stupide derrière les barricades, nous n'aurons même pas la triste joie de rencontrer dans le combat les dieux et les demi-dieux de cet Olympe de pédants, mais les pauvres gens aveuglés dont ils auront perverti l'ignorance et la misère.

3 juin.

Tenez, mon cher ami, je viens d'avoir à mon réveil une émotion que je veux vous raconter. Là-bas, à deux lieues d'ici, sur l'autre rive de notre Seine paisible, il y a un petit village qui s'appelle Moisson. Ils sont là cinq ou six cents pauvres cultivateurs, penchés tout le jour sur la charrue, arrosant le sillon de leurs

sueurs, heureux quand la terre ne leur est pas trop avare, remerciant Dieu dans les jours d'abondance, ne le maudissant pas dans les mauvais jours, allant tous les dimanches prier dans leur église (une mauvaise grange à un quart de lieue du village), population primitive, courageuse, patiente, résignée, pieuse et un peu sauvage dans sa rudesse. Cette année, comme en 1832, par un fatal caprice, le choléra, épargnant tous les environs, s'est abattu sur ce pauvre village. En quelques jours, trente-six habitants ont succombé avec une rapidité foudroyante. L'un est mort sur son sillon, l'autre dans le bois, comme il venait de charger sa bourrée; celui-ci est rentré chez lui le soir, a mangé sa soupe, s'est couché et ne s'est pas levé le lendemain. Une famille entière, le père, la mère, deux enfants sont morts en une semaine. Ces pauvres gens n'ont pas blasphémé la Providence. Ils n'ont pas dit : Dieu, c'est le mal. Ils n'ont pas montré le poing au ciel en criant : « Dieu lâche! Dieu imbécile, Dieu menteur! » Ils ne sont pas socialistes, ils n'ont pas lu M. Proudhon où ils auraient vu ces belles choses. Ils se sont réunis au carrefour du village, autour de la vieille croix de pierre; ils ont résolu de faire une neuvaine pour demander à Dieu la fin de leurs maux. Ce matin, à cinq heures, ils arrivaient ici en procession, tous, hommes, femmes, vieillards, petits enfants avec leur curé et la bannière de la paroisse. Ils ont fait dire une messe dans notre église, ils ont prié pour leurs morts et sont repartis moins tristes, persuadés que Dieu les a entendus et que sa main descendra moins terrible sur eux. Déjà, en 1832, ils ont fait cette procession et, à dater de ce jour-là, — hasard ou Providence, — le mal avait cédé. J'ai voulu assister à ce spectacle. J'ai vu ces pauvres gens à genoux, tournant dans leurs mains calleuses leurs grands chapeaux normands, frappant leur poitrine et pleurant tous quelque cher trépassé. Je les ai vus se relever pleins d'espoir et de foi; et, longtemps après qu'ils ont repassé la rivière, j'ai suivi de l'œil, dans le chemin poudreux qui raie la forêt, cette longue procession au milieu de laquelle brillait par instants le haut de la croix d'argent frappée d'un rayon de soleil. J'ai regardé jusqu'à ce que le dernier coude de la route m'ait caché le dernier des enfants qui suivaient la marche funèbre en cueillant les fleurs d'aubépine; j'ai écouté jusqu'à ce que le vent du sud m'ait apporté les dernières notes de la prose liturgique psalmodiée par ces voix lointaines; et je me suis écrié en moi-même : « Non! le règne de Dieu n'est pas fini. Tant que l'homme souffrira et pleurera, il lèvera les yeux vers le ciel pour y chercher un consolateur ». O sophistes! O philosophes sans cœur et sans entrailles,

quand vous aurez « chassé de l'esprit du peuple l'idée de Dieu », comme vous vous vantez de le faire, quand vous aurez fait des cieus, un désert, que donnerez-vous à l'homme qui souffre, à l'homme qui pleure, à l'homme qui, à côté d'un mort chéri, n'a plus qu'un espoir, celui de le retrouver un jour par delà cette vie, dans les profondeurs de ces bleus horizons où l'imagination poétique des peuples a placé le séjour de l'âme immortelle?

Mais quoi? Quatre pages sur ce ton! O mon pauvre ami, c'est à vous dégoûter à jamais de ma correspondance. Si je suis triste et découragé de vivre, ce n'est pas une raison pour vous assommer de mes homélies. Voyons, ouvrons vite un autre tiroir.

Demain, donc, mes vacances finissent et je retourne à Paris reprendre le collier judiciaire. Je crois vous avoir dit que, cette année, ma position au Palais est devenue meilleure. Sans cette damnée révolution et toutes ses conséquences, j'aurais, je crois, gagné quelque argent. Les affaires m'arrivent plus nombreuses et plus importantes. Ma plus considérable, en ce moment, est une séparation de corps que je vais plaider dans quinze jours à Alençon. Que n'est-ce à Sedan? Mon cher ami, si M<sup>me</sup> Henry a jamais la tentation de plaider contre son tyran, je me recommande à elle; je connais mieux que personne les faits et gestes de M. son époux, et je *te vous* l'habillerai! Alençon n'est-il pas sur la route de Sedan, et ne pourrait-on changer un peu ce vieux et stupide Vosgien?

A propos de séparation, je vous avais parlé, je crois, de quelques nuages matrimoniaux qui menaçaient mon horizon. Tout cela semble s'être dissipé, et, depuis quelque temps, je n'entends plus parler de rien. Je crois que les renseignements un peu trop crus que j'ai donnés sur ma position financière auront donné à réfléchir aux pères de famille qui avaient paru jeter leurs filets de mon côté. J'avoue que, pour ma part, je n'y vois pas grand mal. C'est une terrible entreprise, par le temps qui court, qu'une fondation de dynastie.

... Avec tout cela, voici la matinée qui s'avance. On sonne le déjeuner, et, après, je vais tâcher de faire promener ma mère. Adieu donc, voilà une vilaine chienne de lettre, n'est-ce pas? Je vous jure, dans la prochaine, de ne pas vous dire un mot de politique et de tâcher d'être gai. Vous, écrivez-moi sur ce que vous voudrez. Parlez-moi littérature, arts, musique, poésie, comme au beau temps où nous nous occupions de toutes ces choses aimées. Refaites-moi, dans vos lettres, un petit coin de jeunesse, car je me fais bien vieux.

Edmond ROUSSE.

---

# UN MARIAGE MANQUÉ<sup>1</sup>

## ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION

1798-1801

---

### I

A l'automne de l'année 1798, le duc de Berry, alors à peine âgé de vingt ans, après des pérégrinations sans nombre en Angleterre et en Allemagne, se disposait à rejoindre en Wolhynie, dans la Pologne russe, l'armée de Condé passée au service de la Russie. En s'y rendant, il devait faire un crochet par Mitau afin d'y voir le roi son oncle.

<sup>1</sup> L'événement que des documents inédits m'ont permis de reconstituer est resté ignoré jusqu'à ce jour, ou tout au moins n'y est-il fait allusion, dans les très rares publications qui le mentionnent, qu'en des formes si confuses et si vagues qu'il est évident que ceux qui en ont parlé l'ont fait sans le connaître.

Le comte d'Espinchal, qui était, en 1799, officier d'ordonnance du duc de Berry, quand celui-ci commandait le contingent de cavalerie noble à l'armée de Condé, ne consacre, dans ses Mémoires, récemment publiés par MM. Frédéric Masson et François Boyer, que quelques lignes au mariage projeté de son jeune général avec une princesse de Naples. M<sup>me</sup> de la Ferronnays, dans ses Souvenirs dont nous devons la publication au marquis Costa de Beauregard, est un peu plus explicite. Mais, bien que son mari, attaché, comme d'Espinchal, à l'état-major du prince, fût à portée d'être exactement informé, son court récit (p. 100 et 101) dénature à ce point la vérité telle que la présentent les pièces que j'ai sous les yeux, qu'il ne mérite guère créance.

A l'en croire, le duc de Berry s'était mis en tête de mener seul les négociations de son mariage, à l'insu du roi, son oncle, et du comte d'Artois, son père. « Ils ne me feront pas pendre, disait-il, parce que je serai allé me marier. » Et il serait parti « sournoisement » pour Palerme, où la cour de Naples s'était réfugiée depuis l'invasion française. On verra dans les pages qui suivent si telle fut son attitude. Ce n'est pas la première fois que nous relevons des erreurs pareilles dans les Mémoires contemporains. — E. D.

A ce moment, le mariage du duc d'Angoulême, son frère aîné, avec Madame Royale était décidé. Bien qu'il ne dût s'effectuer que l'année suivante, Louis XVIII, considérant cette affaire comme terminée, avait recouvré assez de tranquillité d'esprit, quant à cet objet qu'il mettait au-dessus de tous les autres, pour s'occuper de l'établissement du plus jeune de ses deux neveux. La fille de l'Electeur de Saxe, veuve depuis peu et encore toute jeune, avait paru au roi un parti avantageux. Il s'était flatté de l'espoir d'obtenir pour le duc de Berry la main de cette princesse. Mais le duc de Berry n'ayant manifesté pour cette union aucun enthousiasme, son oncle s'était abstenu de toutes démarches et cherchait d'un autre côté, lorsqu'il reçut du comte d'Artois, alors en Angleterre, une communication inattendue.

A la faveur des aimables souvenirs laissés à Londres par le duc de Berry, la marquise de Circello, femme de l'ambassadeur de Naples auprès du gouvernement britannique, avait conçu l'idée de le marier avec l'une des filles de son souverain. Sans faire part de ses projets à personne, si ce n'est à son mari, M<sup>me</sup> de Circello, d'accord avec lui, avait écrit à la reine Caroline, mère des deux princesses qu'elle avait en vue, à l'effet de la convaincre des avantages que présenterait pour les Bourbons de Naples une alliance avec les Bourbons de France. La réponse de la reine, remplissant entièrement les vœux de l'ambassadrice napolitaine, celle-ci s'était empressée d'en communiquer au comte d'Artois un extrait significatif, qui ouvrait largement la porte à toutes les espérances.

Comme moyen d'arriver au but qu'elle se proposait, elle conseillait au père du duc de Berry, l'envoi du prince à l'armée sicilienne où il lui serait aisé de conquérir la faveur du roi et de la reine de Naples en combattant leurs ennemis. J'ai sous les yeux les remerciements adressés à l'entrepreneuse et ingénieuse marquise par le comte d'Artois. Datés du 5 août 1798, ils témoignent d'une vive satisfaction.

C'est un vrai bonheur pour moi de recevoir d'une manière aussi parfaitement aimable l'assurance que, si la guerre recommence, mon fils pourra servir des souverains dont les sentiments et l'énergie sont si dignes du sang qui coule dans leurs veines. Ce premier pas fait, ce sera au jeune homme à mériter des faveurs plus précieuses encore.

Ce langage excitait la verve de la marquise.

Je me flatte, répondait-elle, que Mgr le duc de Berry ne fera pas un long séjour en Russie et puisque Votre Altesse Royale daigne confier

la conduite ultérieure de cette affaire à la prudence de mon mari, quand il en sera temps (et mes souhaits en accélèrent l'époque), j'aurai l'honneur de lui en donner avis pour les démarches ultérieures. Ce sera pour moi une grande consolation, car je regarderai Mgr le duc de Berry comme le gendre de mon maître, dès qu'il sera dans ses armées, puisque, doué comme il l'est de tout ce qu'il faut pour plaire, il ne peut pas manquer de gagner des cœurs sensibles et faits pour apprécier le mérite, comme ceux de mes souverains.

Naturellement, le comte d'Artois avant même de répondre, comme on vient de le voir, à ces ouvertures, s'était empressé de les annoncer à son frère. Par malheur, entre le moment où il les expédiait d'Angleterre et celui où elles arrivaient à Mitau, l'armée française, poursuivant sa marche triomphale à travers l'Italie, avait envahi les Etats napolitains; la famille royale s'était enfuie et réfugiée à Palerme. Il y avait là de quoi ébranler la confiance de Louis XVIII dans l'heureuse issue des négociations directes dont les premières démarches de M<sup>me</sup> de Circello lui permettaient de prendre l'initiative.

Il me serait doux, mandait-il à son frère, que mes deux neveux fussent mariés dans la famille. Mais pouvons-nous raisonnablement nous en flatter? M. et M<sup>me</sup> de Circello sont excellents; ils aiment leurs souverains; notre enfant leur a plu et je n'en suis pas surpris: car il n'a que de quoi plaire. Ils se sont échauffés dans leurs harnais, et c'est ainsi que l'affaire s'est engagée. Mais ils voyaient Berry, et le roi et la reine de Naples ne le connaissent pas (en quoi, soit dit en passant, vous avez eu tort, car il fallait profiter du séjour de Turin pour faire faire à vos enfants la connaissance de nos parents d'Italie); ils sont à Londres bien tranquilles, et leurs malheureux souverains sont sous le couteau des républicains. Je crains bien, et il n'y a que trop d'apparence, que la réponse ne soit: « Nous serions bien heureux d'avoir un gendre tel que celui que vous nous proposez; mais notre position ne nous permet même pas d'y songer. » Cela n'empêche pas que vous n'ayez parfaitement bien fait d'écrire ce que vous avez écrit à M<sup>me</sup> de Circello.

Si le roi, avec son bon sens et sa perspicacité, avait conçu les doutes exprimés dans cette lettre, il n'en était pas moins disposé à ne rien négliger pour aplanir les obstacles qu'il prévoyait. Le duc de Berry, prince sans apanage, chassé de son pays et à qui son rang dans la famille royale ne laissait guère l'espoir de régner un jour, ne pouvait, dans la situation des Bourbons de France, rien souhaiter de mieux qu'une alliance avec les Bourbons des Deux-Siciles. Cette alliance ne lui donnerait pas une couronne, mais elle lui assurerait dans l'avenir une existence opulente et paisible, soit dans les Etats napolitains si Louis XVIII et ses

héritiers étaient condamnés à un exil sans fin, soit en France si elle se rouvrait au souverain proscrit.

Le monarque qui régnait alors à Naples, Ferdinand IV, était l'époux de cette fameuse Caroline dont l'histoire nous a fait connaître l'inconduite et dont les désordres ignorés ou tolérés par son mari scandalisaient les sujets. De ce mariage étaient nés six enfants : deux fils, dont l'aîné, héritier du trône, récemment marié, était désigné sous le nom de prince héréditaire, et quatre filles. L'aînée avait épousé l'archiduc François d'Autriche, devenu empereur par la mort de son père Léopold ; la cadette, le grand-duc de Toscane ; les deux autres, en âge d'être mariées, ne l'étaient pas encore. La plus âgée, Marie-Christine, que dans sa famille on appelait Mimi, était laide à l'excès ; la plus jeune, Amélie, quoiqu'elle ne fût pas une beauté, charmait par sa grâce et son esprit<sup>1</sup>. C'est entre ces deux princesses que leurs parents, à en croire la marquise de Circello, permettaient au duc de Berry de faire un choix.

Toutefois, avant d'en arriver là, avant même de songer à demander l'une d'elles, il y avait, au préalable, une grave question à résoudre. La marquise, on l'a vu, conseillait au duc de Berry de commencer par s'engager au service de Naples ; elle estimait qu'il devait se faire connaître avant de se déclarer. C'était aussi l'avis du roi et du comte d'Artois. Mais, pour passer au service de Naples, il fallait quitter celui de la Russie. Comment le quitter sans s'exposer à blesser le souverain capricieux, mobile et fantasque qui régnait alors à Saint-Pétersbourg, le tsar Paul I<sup>er</sup> de qui, au même moment, Louis XVIII recevait un asile et sollicitait une intervention armée ? Pouvait-on croire qu'il ne s'offenserait pas de voir le duc de Berry préférer l'armée napolitaine à l'armée moscovite s'il n'était mis dans le secret du motif de cette préférence ? Le roi pensait donc qu'il fallait commencer par se confier à lui. Le comte d'Artois, au contraire, estimait qu'une confiance faite avant que la cour de Naples eût consenti positivement au mariage serait prématurée et dangereuse. Une lettre de Louis XVIII en date du 11 octobre, écrite en réponse à de nouvelles communications de son frère, précise ce léger dissentiment en même temps que, d'autre part, elle nous révèle, sous la forme la plus piquante, l'embarras qu'il éprouvait quant au choix à faire entre les deux princesses.

... Je suis bien satisfait de l'état où en est l'affaire de Berry, et je crois que le moment est proche où il pourra demander du service à

<sup>1</sup> En 1809, elle épousa Louis-Philippe d'Orléans et devint, en 1830, reine des Français.

Naples. Mais vous savez que la question *quomodo* est souvent plus épineuse que la question *où*. C'est le cas présent, vu la position du jeune homme dans ce pays-ci. Engagé au service de Paul I<sup>er</sup>, dans l'incertitude si le corps dont il fait partie marchera ou non, comment, sans une raison majeure, demandera-t-il du service à un autre souverain? Ce n'est pas, assurément, que cette raison n'existe; mais si on ne la dit pas, l'Empereur pourra justement trouver très mauvais que l'on veuille, sans motif, quitter son service, et que la réponse du roi de Naples soit telle qu'elle puisse passer pour un appel spontané de sa part, c'est assurément caser au plus fort. Eh bien, il y a encore cent à parier contre un que l'Empereur soupçonnera la vérité et prendra une humeur dont les suites pourront être très préjudiciables. Que sera-ce donc si les démarches faites à Naples viennent à être connues de lui? Il me paraît donc beaucoup plus simple de lui parler franchement et de lui dire :

« Il est question d'un mariage entre Berry et une princesse de Naples. Sa Majesté sicilienne désire que son futur gendre commence par lui demander du service. J'y trouve le très grand avantage d'une connaissance préalable, avantage qui se trouve bien rarement dans les mariages des gens de notre maison. J'espère donc que Votre Majesté consacrera, par son approbation, la démarche que mon neveu fait en ce moment auprès du roi de Naples, et qui est autorisée par les apparences de la guerre qui menace ses Etats. J'espère aussi que, si par impossible, ce prince changeait d'avis à l'égard de mon neveu, Votre Majesté lui conserverait ses bienfaits, et que, dans tous les cas, elle gardera le secret sur une ouverture que mon amitié, ma confiance et ma reconnaissance me reprocheraient de ne pas lui faire. »

De cette façon, il ne pourra se fâcher, ou du moins (car on ne peut jamais répondre de rien), c'est, de toutes les façons, celle qui lui en ôte le plus les moyens. Je sais que c'est mettre au commencement ce que vous penchez le plus mettre à la fin, ce qui est bien différent; mais je suis trop près du terrain et j'ai eu trop l'occasion de le sonder, pour ne le pas connaître, et vous pouvez vous fier à moi sur la manière de le labourer. Au reste, vous avez sûrement envie que l'affaire réussisse. Eh bien! je vous déclare qu'il est impossible que vous en ayez autant que moi, et la raison en est bien simple : vous ne voyez pas de vos yeux notre enfant avec une cocarde noire et jaune à son chapeau<sup>1</sup>.

Je vois, par la lettre de la reine de Naples à M<sup>me</sup> de Circello, qu'il pourrait être question de deux filles. Je me fais peut-être illusion, mais je le souhaite : 1<sup>o</sup> parce qu'il est certain qu'il se trouve dans la nature des aversions dont on ne peut pas se rendre raison, et que cela n'arrive jamais, ou du moins presque jamais pour deux personnes à la fois : ce qui fait que, quand on le peut, il vaut mieux avoir le choix; 2<sup>o</sup> parce que la reine de Naples, parlant de Mimi, dit : *J'espère qu'elle me fermera les yeux*, ce qui me ferait craindre qu'elle ne voulût mettre au mariage l'extravagante condition que les deux époux restassent auprès d'elle dans tous les cas, ce qui ne vaudrait rien, d'abord parce que j'ai éprouvé par moi-même, et vous aussi sans doute, qu'un gendre dans la maison de son beau-père, lors même qu'il est le mieux avec toute la famille de sa femme, est toujours comme une —

<sup>1</sup> Paul I<sup>er</sup> avait exigé que l'armée de Condé, en passant à son service, prit l'uniforme russe.

dans une lanterne; ensuite parce qu'il serait bien impolitique de laisser notre seconde branche provigner (sans trône), hors de chez nous; 3° c'est que la reine dit encore : *Mimi est un ange de bonté et une femme bien agréable; Amélie est plus belle et plus faite pour être sur le théâtre du grand monde, avec, aussi, un cœur excellent.* Or, cela ne prouve pas qu'Amélie soit réellement belle, mais elle me fait bien craindre que l'ange de bonté ne soit un véritable trognon, et il faut éviter que la femme de Berry en soit un.

Ajoutons à ces commentaires, pour n'avoir pas à y revenir, qu'au cours des pourparlers qui font l'objet de ce récit, le roi commença par se préoccuper de ce défaut d'agrèments extérieurs qui caractérisait la princesse Christine. Il craignait qu'elle n'inspirât pas à son volage neveu un attachement durable. On en trouve la preuve dans la suite de sa correspondance que résume sur ce chapitre le passage suivant d'une lettre postérieure. « J'ai de la peine à croire qu'il n'y ait pas de la flatterie dans ce qu'on dit de l'ainée des deux princesses, car presque tout le monde s'accorde à dire qu'elle est laide à l'excès et je me défie des éloges qu'on donne aux filles à marier. Au reste, Berry en jugera. Je l'ai seulement prévenu que n'ayant pas les mêmes ressources que Jacob, il ne fallait pas qu'il se laissât duper comme lui. » Finalement, ravi de tout ce qui lui revenait des heureuses qualités de la princesse en cause, il prit son parti de ses imperfections physiques. « Il est dommage qu'elle soit si laide. Mais, la nuit, tous les chats sont gris et si elle est saine, c'est l'essentiel. »

Entre temps, le duc de Berry, en route pour la Pologne, arriva à Mitau. C'était dans les derniers jours d'octobre de cette année 1798. Il y avait dix-huit mois qu'il était éloigné de son oncle. Leur dernière entrevue à Blanckenberg datait du mois de mars de l'année précédente. Déjà, à cette époque, le roi avait eu quelque peine à reconnaître son neveu. Il avait laissé presque un enfant, il retrouvait un homme, un bel adolescent, aux allures cavalières et fougueuses, plein de force et de santé, « en sachant long sur certain chapitre » et dont il s'était plu à raconter à son frère, avec son flegme accoutumé et en des termes difficiles à reproduire, la première aventure amoureuse. « J'imagine, ajoutait-il, que ce petit événement ne vous affectera pas plus que moi. Je tâcherai d'empêcher, sans pédanterie, qu'il ne joue ce jeu d'une manière dangereuse. » Mais, l'année suivante, ces changements constatés en 1797 s'étaient encore accentués. On pouvait regretter que, de son aïeul Henri IV que le roi lui proposait souvent pour modèle, il rappelât surtout, en même temps que la vaillance, le goût immodéré pour les plaisirs.

C'est là d'ailleurs l'objet des remontrances qu'on verra fréquemment le roi lui adresser, non seulement pendant la durée de

l'émigration, mais encore après la restauration. En 1798, il ne voulait pas se montrer trop sévère envers ce brillant fils de France pour qui plaidaient son énergie, sa vaillance et ses vingt ans. Durant le court séjour que le duc de Berry fit à Mitau, les conseils qu'il recevait de son oncle s'enveloppaient de tant de bonté qu'il les écoutait avec le plus ferme dessein de les suivre et très inconsciemment se préparait d'avance une excuse, pour le cas trop probable où il les oublierait. Il avait d'ailleurs en sa possession, et il ne l'ignorait pas, un moyen de se racheter. C'était son courage, sa bouillante ardeur, l'impérieux désir qu'il exprimait sans cesse de se jeter en France pour aider le roi à reconquérir sa couronne. Qu'il contribuât à la lui rendre et il lui serait beaucoup pardonné. Ses frasques de jeune homme seraient vite oubliées.

Nos documents sont muets quant à l'accueil qu'il fit aux ouvertures de M<sup>me</sup> de Circello lorsqu'elles lui furent communiquées. On doit supposer toutefois qu'il ne lui vint pas à l'esprit qu'elles dussent avoir une suite immédiate. Ce qui autorise cette supposition, c'est qu'elles n'empêchèrent pas son départ pour la Wolhynie; elles ne le retardèrent même pas. Il s'effectua à la fin d'octobre. En l'annonçant au comte d'Artois, le roi ne faisait aucune allusion au projet de mariage. Le départ de son neveu lui laissait un vide dans le cœur; il l'avouait à son frère, se contentant d'ajouter : « Je ne saurais trop assez vous répéter combien je l'ai trouvé changé à son avantage. »

Ce n'est pas que le projet fût abandonné. Il l'était si peu que le 1<sup>er</sup> janvier suivant, Louis XVIII, sur la nouvelle que le roi de Naples réfugié à Palerme fomenta parmi ses sujets un soulèvement patriotique contre les envahisseurs de ses États, écrit à la reine Caroline afin de lui offrir les services du duc de Berry :

Tous les moments du roi son époux sont trop noblement employés, pour que je ne me reprochasse pas de lui en faire perdre un seul. J'ai appris les premiers succès dont il a plu à la divine Providence de couronner sa généreuse entreprise, et Votre Majesté comprendra facilement le sentiment que j'éprouve en voyant un ouvrage digne de saint Louis, si heureusement commencé par celui de ses descendants qui marche le plus glorieusement sur ses traces. Je ne dissimulerai cependant pas à Votre Majesté le regret que j'éprouve de ne pouvoir moi-même partager les périls et la gloire du roi, mon cousin. Mais si les circonstances me privent de ces avantages, pourquoi ne pourrais-je pas me faire remplacer par un autre moi-même? Mon neveu, le duc de Berry, a déjà fait ses preuves à la guerre, et le moment où elle recommence lui rend son oisiveté actuelle bien pesante. J'ai lieu de me flatter que Votre Majesté, ainsi que le roi son époux, le verrait avec plaisir suivre son inclination qui l'appelle auprès d'eux, et ma tendresse pour lui forme sur ce voyage des espérances dont la réalité serait d'un aussi grand prix pour mon cœur que pour le sien.

A cette heure, en effet, la coalition se réunit contre la France, et l'armée de Condé, où figure le duc de Berry, semble destinée à un rôle important. Mais ce corps est à la solde de Paul I<sup>er</sup>, et au lieu de batailles, ce sont les jours monotones des garnisons russes qui commencent pour le duc de Berry, avec des dépenses auxquelles sa très faible solde, bien inférieure à celle de ses cousins, les trois Condé, ne suffit pas. Tout lui est mesuré avarement, même l'autorité militaire. Entre lui et le duc d'Enghien s'élève, à un certain moment, une compétition pour le commandement d'une fraction de l'armée. Le prince de Condé tranche le débat au profit de son petit-fils.

— Le duc d'Enghien, dit-il, a commandé l'avant-garde en 1796 et s'est distingué en plusieurs combats, tandis que Votre Altesse Royale n'avait qu'un commandement *ad honores*. Elle ne pourrait produire en sa faveur aucune action.

Le duc de Berry, trouvant la décision injuste, réplique avec la fierté de sa race :

— Si j'avais été à l'armée de mon père, Monseigneur, j'aurais fait les mêmes choses que votre petit-fils, et il n'aurait fait que le peu que vous m'avez laissé faire.

Malgré ses efforts, sa bonne volonté ne devait pas être utilisée. Il n'eut pas l'occasion de combattre jusqu'à la fin de la campagne. La guerre du moins sembla servir ses projets de mariage. L'armée de Condé abandonnée par Paul I<sup>er</sup> passa à la solde de l'Angleterre qui la voulait employer sur le territoire italien dès le printemps suivant. Le duc de Berry prit le parti de la précéder, de se rendre à Naples, et si la famille royale n'y était pas, de s'embarquer pour Palerme. Des lettres « pleines de tendresse » qu'il avait reçues de la reine Caroline lui permettaient de croire qu'il était attendu.

Son oncle, mis au courant de ses projets, les approuva, non sans y apporter un changement. Il regardait comme essentiel qu'avant de se présenter aux souverains siciliens, le duc de Berry allât faire sa cour à son cousin l'empereur d'Autriche, à qui le rattacherait de plus étroits liens de parenté s'il épousait une des princesses de Sicile, sœurs de l'impératrice. Il lui ordonnait, en conséquence, de passer par Vienne en allant à Naples. Klagenfurth était sur sa route; il s'y arrêterait pour embrasser sa mère qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. Le 20 février 1800, ayant envoyé cet ordre au duc de Berry, il en avertissait le roi de Naples.

L'âme de Votre Majesté est trop élevée pour avoir pu être surprise du délai qu'a mis le duc de Berry à se rendre auprès de Votre Majesté. En vain son cœur l'en sollicitait; en vain le lui aurais-je ordonné moi-même, tant qu'il a été en face de l'ennemi, tant qu'il a pu croire qu'il y resterait; je le connaissais trop pour lui donner cet ordre. Aujourd-

d'hui que la gloire ne contrarie plus d'autres sentiments, je lui mande de se rendre à son nouveau poste, et j'ose d'avance solliciter les bontés de Votre Majesté en sa faveur. Je le charge de lui exprimer tous les sentiments qui m'animent pour elle, de solliciter la continuation de son amitié pour moi, de son intérêt pour une cause qui est la sienne, qui le deviendra encore plus, si, comme je l'espère, un nouveau lien est ajouté à ceux qui nous unissent de si près, et j'ose être certain que si les malheurs qu'a récemment éprouvés Votre Majesté lui en laissent la possibilité, elle ne bornera pas son intérêt à de simples vœux. Je ne puis finir cette lettre sans dire à Votre Majesté combien j'envie à mon neveu un bonheur dont j'ai été si près pendant plus de deux ans, sans qu'il m'ait jamais été possible d'en jouir.

A la fin de février, le duc de Berry débarquait à Vienne. En y arrivant, il apprit par l'agent du roi, La Fare, évêque de Nancy, que les troupes françaises venaient d'évacuer les États de Naples et que Ferdinand IV se préparait à rentrer dans sa capitale. Nulle nouvelle ne pouvait lui être plus agréable. Elle lui permettait de penser que la réalisation de ses espérances ne rencontreraient plus d'obstacles. Mais il ne tarda pas à comprendre que c'était se flatter trop vite et trop tôt du succès de son entreprise. Admirablement reçu par l'empereur et surtout par les archiducs Charles et Albert, invité à dîner au palais, objet des attentions du premier ministre, baron de Thugut, et enfin traité partout en fils de France, allié de la cour d'Autriche, divers traits sur lesquels il lui eût été impossible de fermer les yeux ne tardèrent pas à lui révéler une hostilité latente dans laquelle, au bout de peu de jours, il saisit la main de l'impératrice elle-même.

Cette fille aînée de la reine Caroline ne le trouvait pas digne d'épouser une de ses sœurs.

— Il n'est pas d'assez bonne maison, avait-elle dit, oubliant qu'il était Bourbon comme elle. Et puis, c'est un émigré!

En réalité, elle redoutait l'influence d'un prince français s'exerçant dans la famille royale de Naples et rompant le joug que la cour de Vienne imposait au monarque sicilien. Sa malveillance, qu'elle s'efforçait de dissimuler au prince qui en était l'objet, s'aggravait de celle de l'ambassadeur napolitain, le marquis de Gallo, qui s'était fait son complice pour empêcher le mariage.

Les premiers jours de mon arrivée ici, mandait le prince à son oncle, le marquis de Gallo, après avoir pressé vivement l'évêque de Nancy, s'est adressé directement à moi pour me prouver que je ne pouvais aller maintenant à Naples sans avoir reçu des lettres du roi et de la reine, que le roi irait peut-être en Calabre, la reine ici; enfin, il m'a tenu deux heures entières pour m'engager à ne pas partir encore ou à attendre à Florence des nouvelles ultérieures de Naples. J'ai réfuté toutes ses raisons en lui disant que c'était l'ordre de Votre Majesté, qu'elle en avait prévenu le roi de Naples et que moi-même j'y

avais envoyé un officier de ma maison pour le prévenir de ma prochaine arrivée. L'on ne peut se faire d'idée de l'acharnement qu'il y a mis.

Ne parvenant pas à vaincre la résistance du prince, le marquis de Gallo avait alors imaginé de se procurer le signalement de l'officier qui devait être le précurseur du duc de Berry à Naples et d'envoyer deux courriers pour lui faire fermer l'entrée du royaume jusqu'à ce que les instances engagées à l'effet de provoquer la rupture des négociations eussent produit leur effet. Ces tentatives furent déjouées par l'habileté de La Fare et par la bonne grâce du duc de Berry. Elle charmait tous ceux qui l'approchaient et l'empereur tout le premier.

— Il paraît que vous allez vous marier, mon cousin, lui dit-il, et que vous épousez une fille du roi de Naples. Je vous assure que j'en serai enchanté.

Il n'y eut pas jusqu'à Thugut lui-même, d'ordinaire assez hostile aux vues de la maison royale de France, qui ne se montrât favorable au mariage, et ne protestât contre le dessein qu'on lui attribuait de le contrecarrer. Il est vrai que d'Avaray voyait dans ses protestations « une ruse politique ». Il suspectait la sincérité de Thugut, le soupçonnait d'être d'accord avec l'impératrice et le marquis de Gallo pour faire leur jeu. C'était aussi l'avis du sagace La Fare, avis partagé par le duc de Berry. Mais, ils ne s'étonnaient ni l'un ni l'autre, pas plus que d'Avaray, de la malveillance qui soufflait autour du prince. La cour de Vienne, depuis dix ans, n'avait jamais eu d'autre attitude. Ce qu'elle laissait percer à cette heure de son hostilité était conforme au système qu'elle avait toujours mis en pratique envers les émigrés.

Cette attitude, le duc de Berry l'avait prévue. Durant son court séjour à Klagenfurth, avant de mettre le pied dans la capitale d'Autriche, il avait écrit au tsar pour implorer sa protection, contre les intrigues qui menaçaient ses desseins. « Il m'est impossible, au milieu des malheurs qui poursuivent ma famille, de lutter contre des adversaires aussi puissants... Je suis assuré du succès si Votre Majesté veut prendre le mien sous sa protection spéciale par la voie de son ambassadeur à Naples. Dès que l'on saura à cette cour l'intérêt qu'Elle veut bien y prendre, toute difficulté s'aplanira. » Espérant une réponse favorable à ses vues, il persévérait dans son dessein, ouvrant les yeux et les oreilles pour tout voir et tout entendre.

A Vienne, il rencontra le général Willot et le comte de Précy, venus l'un et l'autre pour conférer avec les ministres autrichiens sur une expédition dans le Midi dont le premier avait conçu le plan et à laquelle le prince devait participer. En écoutant les deux

généraux, il constata qu'ils se jalousaient, se dénigraient, que Précý s'efforçait de nuire à Willot. Il dénonça au roi ces manœuvres et prit ouvertement parti pour Willot qui l'avait gagné en lui soumettant ses plans. « Il compte sur 18 à 20,000 hommes et, ce qui est mieux que tout, sur une division de l'armée d'Italie. »

Se sachant destiné par le roi à marcher en tête de cette expédition et désireux d'attendre à Naples le moment d'entrer en campagne, il se préparait à quitter Vienne, lorsqu'une communication de l'ambassadeur d'Angleterre, lord Minto, vint à l'improviste menacer ses projets. Ce diplomate était averti par lord Grenville que le comte d'Artois mandait à son fils de venir sur-le-champ en Angleterre « pour prendre sa place dans une expédition » qui devait opérer dans l'Ouest; lui-même s'étant réservé le commandement de celle du Midi. Déconcerté par ces ordres inattendus, mais ne les recevant pas directement, le duc de Berry résolut de n'obéir que s'ils lui étaient confirmés par une lettre de son père qu'il attendrait à Klagenfurth et dans le cas contraire de continuer son voyage. Cette lettre sans doute ne fut pas telle qu'il le pouvait craindre, puisque le 18 avril, ayant repris sa marche vers Naples, il arrivait à Venise.

## II

C'était au lendemain du conclave dans lequel un nouveau pape avait été élu sous le nom de Pie VII. Le Souverain Pontife et le Sacré Collège étaient encore à Venise, attendant que Rome se rouvrit pour eux. Le neveu du roi très chrétien eût gravement manqué à son devoir s'il eût négligé d'aller se prosterner devant le chef de la catholicité. Dès son arrivée, le duc de Berry fit demander une audience à Pie VII qui résidait à Saint-Georges. Le même jour, un prélat envoyé par le Pape venait l'avertir qu'il serait reçu le lendemain à onze heures.

J'ai été reçu absolument comme je l'aurais été avant la Révolution, écrivait-il à son oncle. Le Pape est venu au-devant de moi à la porte. Je me suis mis à genoux et, malgré les efforts qu'il a faits pour me relever, j'ai voulu absolument lui baiser la mule, pensant qu'un prince de la maison de France ne pouvait pas trop rendre au chef de l'Eglise. Sa Sainteté m'a fait asseoir auprès d'elle; la conversation a totalement roulé sur le désir que le Pape a de voir rétablir le fils aîné de l'Eglise dans tous ses droits et je lui ai dit que le désir de Votre Majesté était de pouvoir être à même de soutenir ceux de l'Eglise comme l'ont toujours fait ses aïeux. J'ai été reconduit avec tous les honneurs possibles. C'est après-midi, le Sacré-Collège est venu en grande partie chez moi. Le cardinal duc d'York m'a chargé particulièrement de mettre ses hommages aux pieds du roi.

L'accueil que le duc de Berry avait reçu du Pape eut pour effet d'accroître sa confiance dans la réussite des projets qui le conduisaient à Naples. Il quitta joyeusement Venise pour marcher à la conquête de la Toison d'Or, se croyant déjà victorieux.

A Naples, une déception l'attendait; la famille royale n'y était pas rentrée; elle était encore à Palerme. C'est là que le monarque sicilien l'invitait à se rendre. Une frégate russe avait été mise à sa disposition pour l'y transporter. Au moment de s'embarquer, profitant d'un courrier qui partait pour Saint-Pétersbourg et qui devait passer par Mitau, il écrivit à son oncle le 13 mai : « J'ose supplier Votre Majesté de ne pas perdre de temps pour faire la demande au roi de Naples d'une de ses filles pour moi. » Il ignorait encore que Louis XVIII avait devancé ses désirs. Depuis le 21 avril, une demande officielle était en route pour Palerme; ou plutôt deux, l'une adressée au roi de Naples, l'autre à la reine. La première était ainsi conçue :

J'ai déjà pressenti Votre Majesté sur le désir extrême que j'avais de resserrer les liens qui nous unissent de si près, par le mariage d'une de ses filles avec le duc de Berry, mon neveu. Mais j'ai cru devoir attendre pour m'en expliquer ouvertement le moment où mon neveu, dont Votre Majesté a bien voulu agréer les services, se serait rendu auprès de sa personne. C'est du moins un avantage que je dois à nos malheurs d'avoir pu ne pas traiter cette affaire comme celles de cette espèce se traitent ordinairement, mais comme il convient entre bons parents et amis. Le duc de Berry doit en ce moment être arrivé auprès de Votre Majesté; au moins je suis sûr qu'il le sera longtemps avant cette lettre, et elle aura pu juger s'il lui convient pour gendre. Si cela est, je la prie très instamment de lui accorder la main de l'une de ses filles et j'aurai ainsi, dans l'espace d'une année, eu la douce consolation d'assurer le bonheur de tous mes enfants. Mon frère s'unit à moi dans cette prière, et je joins ici une lettre qu'il m'a envoyée, il y a quelque temps, pour la faire passer à Votre Majesté lorsque je lui ferais cette demande, objet de nos vœux les plus chers. J'espère que mon neveu, devenant le fils de Votre Majesté, elle voudra qu'il se montre digne de cet honneur et qu'elle lui facilitera, en tout ce qui pourra dépendre d'elle, les moyens de prendre l'activité que les circonstances actuelles exigent plus que jamais de lui.

A la reine, Louis XVIII tenait à peu près le même langage :

Encouragé par l'amitié dont Votre Majesté m'a donné tant de témoignages et de preuves, je viens m'expliquer avec elle plus ouvertement que je n'ai osé le faire jusqu'à présent, sur le désir ardent que j'ai de resserrer les liens qui nous unissent. Mon neveu est, en ce moment, auprès de Votre Majesté ou bien près d'y arriver, et j'ose espérer que sa présence n'aura pas diminué la bonne opinion qu'elle avait bien voulu concevoir de lui. C'est le moment que j'attendais pour prier Votre Majesté de le rendre heureux en consentant à son union avec une de ses filles, et en appuyant auprès du roi, son époux, la demande

que je lui en fais. Je joins ici une lettre de mon frère qui s'unit à moi dans cette demande. Nous serons certains du succès, si nous obtenons le suffrage et l'appui de Votre Majesté.

Pour présenter cette double demande et prendre part aux négociations qui devaient en être la suite, Louis XVIII avait fait choix d'un gentilhomme émigré, le comte de Chatellus, diplomate de carrière, qui avait été longtemps ambassadeur de France auprès des souverains des Deux-Siciles. Ceux-ci le connaissaient, l'estimaient, et les rapports qu'il avait entretenus avec eux lui donnaient, pour faire aboutir ces pourparlers, une autorité dont n'eût pu se flatter tout autre envoyé. Malheureusement, outre que, par suite de l'imperfection du service des postes, les lettres du roi arrivèrent tardivement à Chatellus, son souci des formes lui fit craindre, quand il les eut lues, ainsi que les instructions qui les accompagnaient, qu'on ne lui objectât l'insuffisance de ses pouvoirs. Il en résulta que la demande du roi, qui n'était pas arrivée lorsque le duc de Berry débarqua à Palerme, était encore attendue lorsqu'au bout de quinze jours il en repartit.

Il est vrai qu'avec cette belle audace qui caractérise la jeunesse, il ne s'était pas embarrassé pour si peu. Admis dans l'intimité de la famille royale, traité par Ferdinand IV et par Caroline comme un de leurs enfants, il eut promptement conquis tous les cœurs et particulièrement celui de la princesse Christine. Elle lui dissimula si peu ses sentiments et lui révéla un si heureux caractère que c'est sur elle que se porta son choix préférablement à la princesse Amélie et qu'il supplia le roi et la reine de lui accorder sa main.

Leur consentement fut immédiat et formel.

— Dès que le roi votre oncle nous aura marqué son désir de voir s'effectuer cette alliance, lui dit la reine, nous vous donnerons notre fille; nous sommes assurés que c'est pour son bonheur. Je vais partir pour Vienne avec elle et sa sœur. Notre absence durera cinq ou six mois et, dès notre retour, le mariage pourra être célébré.

Cinq ou six mois, c'était, au gré du duc de Berry, un délai bien long. Aussi suppliait-il son oncle de hâter l'envoi de la demande. En lui transmettant les détails qu'on vient de lire, il ajoutait que leurs Majestés siciliennes se chargeaient absolument de leur gendre et de leur fille tant qu'on serait hors de France et demandaient seulement que, lorsqu'on y rentrerait, le sort de la princesse fût assuré.

Les bontés du roi, mon cousin, pour vous, répondait Louis XVIII, me touchent au delà de ce que je puis dire. Il y a bien longtemps que

M. de Chatellus, que j'ai chargé de reprendre les fonctions qu'il exerçait auprès de Leurs Majestés avant la dernière catastrophe, devrait être arrivé avec la lettre par laquelle je fais la demande qui, je l'espère, assurera votre bonheur, et les pouvoirs et documents nécessaires pour le mariage. Mais mes ordres ont éprouvé un retard incroyable. J'espère, cependant, qu'il doit être à présent à Palerme, et comme il me semble que la reine de Naples doit y être maintenant de retour, je me flatte que cette affaire si désirée sera promptement terminée. D'après votre lettre du 3 juin, je mande à M. de Chatellus de faire la demande formelle de M<sup>me</sup> Christine pour vous.

Parlez souvent de moi à mes excellents cousins. Assurez en particulier M<sup>me</sup> Christine qu'elle aura toujours en moi un bon oncle, et qu'elle peut bien compter sur sa part de la grande tendresse paternelle que je vous porte.

Cette lettre trouva le duc de Berry à Rome où il était venu en quittant Palerme pour rejoindre en Allemagne l'armée de Condé. Il ne devait que traverser la ville éternelle. Mais, il s'y était arrêté dans l'espoir de combattre, dans les rangs de l'armée napolitaine qui s'y trouvait alors, contre les patriotes italiens s'ils se présentaient, comme tout portait à le faire craindre, la république française entretenant leur révolte par des promesses d'argent et de troupes. D'autre part, il espérait recevoir d'un moment à l'autre un appel du général Willot avec qui il devait se jeter dans le Midi. Mais, au milieu de ces préoccupations belliqueuses, il ne perdait pas de vue le projet de mariage. Par malheur, la reine Caroline, que Louis XVIII croyait rentrée à Palerme, de retour de son voyage à Vienne, partait à peine et ne pensait pas revenir avant le printemps, ce qui reculait jusqu'à une date lointaine et indéterminée la réalisation des vœux du duc de Berry.

Chatellus, qui se dirigeait vers Naples, la rencontra à son passage à Ancône. Il la trouva dans les meilleures dispositions en faveur du duc de Berry dont elle parlait, écrivait-il, « comme de son enfant ». Elle entra en explications avec lui sur les clauses du contrat de mariage. La princesse Christine serait traitée comme l'impératrice d'Autriche et la grande-duchesse de Toscane qui avaient eu chacune pour dot cent mille écus d'or. La cour de Naples se chargeait de l'entretien des deux époux. Elle demandait seulement que le contrat, en ce qui concernait le duc de Berry, fût conforme à celui de son père. Chatellus considéra comme un engagement le langage qu'il entendit. Du reste, quelques jours plus tard, de Trieste, Caroline le confirmait à Louis XVIII et exprimait à l'égard du jeune prince « des sentiments vraiment maternels » qui conduisirent le roi aux mêmes conclusions que son envoyé.

Sa réponse trahit la joie qu'il en ressentit :

Je ne puis dire à Votre Majesté combien je suis touché des marques d'amitié que sa lettre renferme, et surtout la satisfaction que j'éprouve de voir qu'en cédant au vœu de mon cœur, j'ai prévenu l'un de ceux que Votre Majesté voulait bien former. Tout, en effet, Madame, nous invite à l'union la plus intime : le sang, la politique, j'ose même dire, pour ma part, l'attrait (j'ai trop entendu l'objet de nos plus tendres regrets me parler de sa chère Caroline <sup>1</sup>, pour ne pas partager le sentiment qu'elle me peignait si bien), enfin, les nouveaux liens qui, j'espère, vont bientôt se former entre nous.

Votre Majesté pense bien que tous ceux qui ont eu le bonheur de voir M<sup>me</sup> Christine n'ont pas manqué de m'en parler. Si quelque chose pouvait augmenter le désir que j'éprouve de la voir ma nièce, ce serait sans doute ces rapports unanimes, et les bontés que Votre Majesté me témoigne pour M. le duc de Berry l'augmentent encore en redoublant mes espérances.

Tandis que ces témoignages de gratitude et d'espoir allaient chercher à Vienne la reine Caroline, Chatellus avait poursuivi sa route vers Palerme où il devait s'acquitter officiellement de la mission dont il était chargé. Reçu, le 3 septembre, par Ferdinand IV, il n'eut qu'à se louer de son accueil. Le roi lui tint un langage analogue à celui que lui avait tenu la reine. Il le chargea d'assurer Louis XVIII qu'il était animé des mêmes désirs que lui, quant au mariage, et les éloges qu'il fit du duc de Berry parurent à Chatellus donner à ses paroles une portée décisive. Cependant, lorsqu'il voulut parler des conditions du contrat, le roi le renvoya à son premier ministre, le général Acton.

Favori de la reine, Acton devait à la confiance de celle-ci d'être devenu le personnage le plus puissant du royaume. Son approbation n'était pas moins nécessaire que celle de ses souverains. Il s'était fait du duc de Berry une opinion favorable. Il ne voyait qu'avantages dans l'union d'une fille de Naples avec ce prince. Chatellus ne l'ignorait pas. Aussi, en se présentant chez Acton, fut-il très surpris, et quelque peu déconcerté d'entendre une question à laquelle il ne s'attendait guère.

— M'apportez-vous vos propositions? lui demanda le ministre.

— Je n'en ai point de particulières à vous faire, répondit-il. Le sort de M. le duc de Berry, tel qu'il devra être après la restauration, est déjà déterminé par les arrangements qu'a pris le roi Louis XV et, par conséquent, mon maître a dû croire qu'il lui suffisait de présenter son neveu avec les droits de son auguste existence, c'est-à-dire les droits qu'il tient de son aïeul.

— Tout cela n'est pas assez précis, répliqua Acton. Le contrat d'une princesse de Naples doit être conforme aux contrats de mariage des princesses de Savoie et c'est celui de M. le comte

<sup>1</sup> On se rappelle que la reine de Naples était sœur de Marie-Antoinette.

de Provence ou de M. le comte d'Artois qu'il y a lieu de prendre aujourd'hui pour modèle. Cette forme est nécessaire à la dignité des futurs époux dont elle fixe la situation; en outre, elle rassurera le prince héréditaire; il a plusieurs enfants et commence à donner de l'attention aux arrangements relatifs à la princesse sa sœur, dans la crainte que son établissement ne lui devienne un jour à charge.

Chatellus ne vit aucun empêchement à suivre cette voie. Il objecta seulement que Louis XVIII, en rentrant en France, ne serait peut-être pas en état de donner au duc de Berry ni de promettre pour le douaire des sommes aussi fortes que celles qu'avait stipulées Louis XV au profit du comte de Provence et de son frère. Acton convint que l'objection était juste. Mais à l'inconvénient qui la justifiait, il serait aisé de remédier « par des réserves, articles secrets et contre-lettres ». Il ne fut pas question de l'entretien des futurs époux; ce point était réglé par les déclarations qu'avait faites le roi de Naples au duc de Berry. Quant à la dot, elle serait égale à celle de l'impératrice et de la grande-duchesse de Toscane.

L'accord était donc complet.

En le faisant savoir à son maître et en lui envoyant le rapport où nous puisons ces détails, Chatellus lui demandait une copie de son contrat de mariage ou de celui de Monsieur. Mais la question sur ce point spécial n'était point aussi facile à résoudre qu'il le supposait. Comment, dans la situation précaire où se trouvaient le roi et son frère, eussent-ils pu régler par des dispositions précises le sort futur du duc de Berry et de son épouse? Dans sa réponse, Louis XVIII démontrait l'impossibilité de pratiquer ainsi et proposait de rédiger le contrat de la même manière que celui du duc d'Angoulême. Si la cour de Naples persistait à exiger que le roi et Monsieur fissent pour le jeune prince les mêmes stipulations qui avaient été faites en leur faveur par Louis XV, l'embarras serait d'autant plus grand que le roi n'avait pas son contrat de mariage et que probablement Monsieur n'était pas muni du sien. Le seul parti que l'on pourrait prendre alors, ce serait de déclarer par une clause générale que le roi et Monsieur s'engageaient, lorsqu'ils seraient rétablis dans leurs droits, à traiter M. le duc de Berry et la princesse son épouse de la même manière qu'ils l'avaient été eux-mêmes dans leur contrat de mariage dont les clauses seraient censées être répétées par de légitimes équivalents dans celui des futurs époux.

Les rapports du comte de Chatellus ne roulaient pas uniquement sur les questions d'intérêt, qui ne pouvaient, semblait-il, créer de difficultés sérieuses. Ils touchaient à un autre point dont

Louis XVIII, son frère et son neveu se préoccupaient encore davantage, à savoir les dispositions personnelles de la princesse dont le duc de Berry avait demandé la main. Elle était alors à Vienne avec sa mère et c'est de là qu'arrivaient à Chatellus, par diverses voies, les informations qu'il envoyait à Mitau.

On lit dans un de ses rapports :

M<sup>me</sup> Christine, à laquelle M. le duc de Berry donne une préférence sagement motivée sur le caractère de cette princesse, n'est pas étrangère aux sentiments que le jeune prince a généralement inspirés à la cour de Palerme. Elle écrivit à Livourne à la princesse héréditaire et, en lui parlant des revers d'Italie : « Je crains, dit-elle, qu'ils ne reculent les espérances du roi de France, mais ce nouveau malheur rendrait mon cousin plus intéressant pour moi. » Cette phrase, où son cœur s'est peint avec une naïveté si touchante, a été transmise par la princesse héréditaire à la reine de Naples et Sa Majesté a communiqué la lettre à M. le comte de Chatellus.

C'est surtout à Vienne que M<sup>me</sup> Christine a donné un témoignage sensible de ses dispositions envers M. le duc de Berry. Le 21 août, elle demanda à la reine sa mère de lui parler en particulier.

— Notre séjour ici, lui dit-elle, les larmes aux yeux, pourrait nuire au projet de mariage; j'espère maintenant qu'il n'en sera rien. Lorsqu'un engagement a été pris, il faut bien le tenir.

La reine lui répondit avec tendresse et dans des termes propres à la rassurer, puis, le même jour, fit part de cette conversation secrète à un tiers qui s'empressa d'en rendre compte à M. l'Evêque de Nancy, et qui, sans doute, était autorisé à cette indiscrétion.

Tous ces faits manifestent assez les sentiments de la Reine et de M<sup>me</sup> Christine. On n'a pas encore de garants aussi assurés des dispositions du roi. Cependant, il dit à Sa Majesté dans une lettre du 10 juin : « Je suis chaque jour toujours plus content du duc de Berry ». C'est dire beaucoup. La reine savait sûrement qu'elle ne serait pas démentie à Palerme, lorsqu'à Ancône elle parlait avec tant de franchise au comte de Chatellus.

Ces « garants », qu'on n'avait pas encore à la date où fut envoyé le rapport qui précède, Louis XVIII, quand il le lut, les avait trouvés dans une lettre du roi de Naples, écrite le 16 août, et bien faite pour raffermir ses espérances.

J'ai eu la satisfaction de connaître le duc de Berry, y était-il dit, et ai admiré les sentiments et excellentes dispositions qui le distinguent. Je sais que le comte de Chatellus est à Naples, et espère avoir bientôt le plaisir de le voir. L'objet de sa commission m'est infiniment agréable : tout ce qui pourra resserrer les liens et constater les sentiments qui m'unissent à Votre Majesté me sera toujours de la plus vive satisfaction.

Rien ne se pouvait de plus encourageant. Cependant on voit, peu après, ces dispositions favorables subir un changement, changement qu'on sent plus encore qu'on ne le constate et dont

il est si difficile aux intéressés de savoir les causes que le duc de Berry à qui d'abord il avait inspiré des craintes, finit par croire qu'il a eu tort de s'alarmer. Pourquoi s'alarmerait-il lorsqu'il sait que la reine Caroline est « toujours parfaite » en parlant de lui, qu'elle n'est pas éloignée de célébrer le mariage à Vienne et déclare qu'en tous cas, il le sera dès qu'elle sera rentrée à Palerme? Les lettres du prince à son oncle respirent la confiance. Il regrette les retards qui lui sont imposés; mais il ne met plus en doute le résultat.

Il eût été moins prompt à se rassurer, s'il connaissait les intrigues qui, à Vienne, se sont nouées contre lui. C'est l'impératrice qui les dirige avec la complicité du marquis de Gallo. Tandis que l'ambassadeur s'attache, dans les rapports qu'il envoie à sa cour, à détruire les bonnes impressions qu'y a laissées le duc de Berry, la souveraine d'Autriche exerce dans le même but son influence sur sa mère et sur sa sœur. Elles sont à Vienne, nous l'avons dit; elle les voit tous les jours et son action persistante est d'autant plus nuisible au duc de Berry qu'ayant rejoint l'armée de Condé, il est trop loin pour se défendre, pour parer les coups qu'on lui porte à son insu.

D'autre part, la reine Caroline sent monter autour d'elle une défiance qu'elle ne s'explique pas. Ce n'est pas seulement pour voir sa fille qu'elle est venue à Vienne. Active, entreprenante, plus habile que son mari à gouverner dans des circonstances difficiles, elle s'est proposé de faire accepter par l'empereur les plans qu'elle a conçus pour rendre efficace la défense de ses Etats naguère envahis par les armées de la République et de nouveau menacés. Pour atteindre ce résultat, elle a compté sur le marquis de Gallo, sur le baron de Thugut et sur le ministre Acton. Mais, à Vienne, Gallo la trahit et s'allie à ses ennemis; Thugut la tient éloignée des affaires, lui fait mystère de tout; à Naples, Acton qu'elle croit un instrument docile entre ses mains s'applique à détruire son influence sur le roi son époux. On peut donc craindre que l'appui qu'elle a promis au duc de Berry et que celui-ci a considéré comme « la meilleure carte de son jeu » ne soit pas déterminant pour l'accomplissement du mariage, s'il est vrai que le roi de Naples ne voie pas le projet d'un œil favorable.

Ces circonstances, le duc de Berry les ignore; il ne les soupçonne même pas. Il est en Allemagne avec l'armée de Condé. Il y est venu, on le sait, quittant de son chef l'armée napolitaine, sans autorisation. Le roi Ferdinand s'est offensé de ce manque d'égards, sans toutefois en rien laisser paraître. Mais bientôt ce grief viendra s'ajouter à d'autres plus graves, fondés sur des propos

imprudents attribués au duc de Berry, qui déclare d'ailleurs ne les avoir jamais tenus, et surtout sur ce qui se raconte couramment de sa conduite privée, du relâchement de ses mœurs, récits exagérés sans doute, mais non entièrement calomnieux.

Une lettre qu'à cette date (23 novembre) il écrit à son oncle prouve clairement qu'il est loin de prévoir l'orage qui se forme sur sa tête et qui, bientôt, détruira ses espérances.

Mon très cher oncle, nous sommes sur le point d'entrer en campagne dans une saison bien rigoureuse. Dès demain nous nous concentrons et bientôt après nous marcherons. Il paraît que nous ne reprendrons pas la première position d'Aitling et que nous marcherons sur Wasserburg; nous sommes près de trente mille hommes ici à la solde de l'Angleterre, savoir vingt-cinq mille Bavaois, cinq mille Wurtembourgeois et nous; l'armée autrichienne est belle et en très bon état et j'espère que si nous attaquons, nous aurons des succès. Il gèle déjà très fort et la terre est couverte de neige, le bivouac n'est pas aimable dans ce temps-ci, nous nous hivernerons en chassant beaucoup et il me paraît que mon frère soutiendra très bien la fatigue de la campagne.

Les Français ont évacué la Toscane après y avoir fait un butin incessant, cela me rassure sur le reste de l'Italie et me fait espérer qu'ils la laisseront tranquille. J'ai reçu une lettre du roi de Naples qui me mande qu'il a été surpris de mon départ sans que je lui en aie donné nouvelle, ce qui prouve qu'on a intercepté ou retardé mes lettres, mais qu'il me souhaite beaucoup de bonheur, et que, dans tous cas, ses sentiments seront toujours les mêmes, et qu'il sera toujours charmé de me revoir auprès de lui.

Le comte de Chatellus, qui est très bien avec M. Acton, réussira fort bien, à ce que j'espère, dans la commission dont Votre Majesté l'avait chargé. L'évêque de Nancy lui aura rendu compte des petites difficultés qui s'étaient élevées, à Vienne, sur certains propos que l'on m'avait prêtés et qui avaient fait impression. J'attends bientôt Nantouillet qui aura aplani facilement ce petit malentendu.

Ainsi, à la fin de cette année 1800, la confiance du duc de Berry dans l'heureuse issue des négociations qui doivent assurer son bonheur n'est pas ébranlée. Quant à celle de Louis XVIII, loin de s'affaiblir, elle s'accroît tous les jours. Lorsque, le 21 janvier 1801, il est brutalement chassé de Russie, elle est si solidement ancrée en lui qu'elle est, dans cette cruelle épreuve, une des causes du courage qu'on le voit opposer à son malheur. Il en a fait part à tous les souverains avant de quitter Mitau et il n'a eu garde d'oublier ceux de Naples.

Dans cette cruelle position, mande-t-il à la reine, ma peine est cependant adoucie par ma confiance dans l'amitié de Votre Majesté et du roi mon cousin. Mes lettres leur seront parvenues, j'espère, avant les nouvelles de ce dernier malheur, et c'est déjà une consolation pour moi. Je dirige ma route sur Varsovie. Cette position intermédiaire

m'offre l'avantage de me rapprocher du lieu où tendent toutes mes espérances, sans les indiquer trop clairement.

Et, pour finir, c'est aux parents de sa « future nièce » qu'il demande un asile. Quelques jours plus tard, arrivé à Varsovie, apprenant que les victoires de la République les contraignent à conclure la paix, il ajoute à sa précédente lettre des témoignages de compassion et une expression nouvelle de son désir de se réfugier dans leurs Etats.

Mais comment parler de moi à Votre Majesté lorsque je sais la crise où elle se trouve? J'ai, du moins, appris avec plaisir que le marquis de Gallo était parti pour Paris. J'espère qu'il conjurera l'orage, et qu'une paix douloureuse, mais que les circonstances nécessitent, ne tardera pas à se conclure. Alors, sûr comme je le suis du cœur de Votre Majesté et de celui du roi mon cousin, je ne craindrais plus que ma nièce et moi nous manquions d'asile.

### III

Au moment où le duc de Berry apprenait que le roi son oncle avait été renvoyé de Mitau, l'Europe désarmait et le rôle de l'armée de Condé était fini. C'est en vain que l'Autriche avait espéré prendre sa revanche de Marengo et, à la faveur de la trêve qui avait suivi cette bataille, combiné de nouveaux desseins à l'effet de chasser d'Italie les armées de la République; elles restaient maîtresses de la Lombardie, du Piémont, de Gênes, de Rome et d'une partie des Etats de Naples. Elle avait dû reconnaître son impuissance à réparer ses désastres en prolongeant la guerre. Ainsi les défaites finales de la coalition portaient leurs fruits. Elles ajournaient à une date lointaine la réalisation des espérances royalistes. L'armée de Condé n'avait qu'à se disperser; les plans de Pichegru, de Dumouriez, de Willot n'étaient plus que cendres, leurs auteurs fugitifs, et Bonaparte, dont « un seul revers, selon le mot du président de Vezet, eût précipité la chute, s'affermissait par ses victoires et paraissait un géant ». Séduit par son génie militaire si fécond en triomphes, le tsar Paul commençait à lui prodiguer des louanges, se rapprochait de lui et en abandonnant « la cause des rois » contribuait à en paralyser la défense.

Il semble qu'en ces circonstances, le duc de Berry inconsolable, de voir fuir devant lui toutes les occasions de se distinguer, attristé jusqu'à la douleur de ne pouvoir combattre ni en France avec Willot, ni en Allemagne avec Condé, ni en Italie avec l'armée napolitaine, ait été saisi d'un amer et profond découragement. Son frère le duc d'Angoulême allait se séparer de lui pour se

rendre à Varsovie où l'attendaient sa jeune femme et le roi son oncle. Le duc de Berry, s'il ne se mariait pas, n'aurait plus qu'à rejoindre son père en Ecosse, dans ce mélancolique château d'Holyrood où le comte d'Artois, pensionné de l'Angleterre, abritait son oisiveté et ses lamentations, incessamment en proie aux petites rivalités de son entourage. Les documents qui sont sous nos yeux attestent la crise morale qui fut, pour le jeune prince, la suite de ses déceptions.

Son oncle en reçut la confiance et il serait intéressant de savoir en quels termes elle lui fut faite. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver les lettres qui les contenaient et dont nous ne soupçonnerions pas l'existence si celles du roi n'y faisaient allusion. Mais nous pouvons en saisir le véritable caractère à travers la correspondance de Louis XVIII. Nous y voyons que le duc de Berry est en ce moment un désespéré. Il croit et il écrit « que le bonheur n'est pas fait pour lui », il ne se flatte même pas de le trouver dans le mariage : la princesse Christine est si laide ! Et ce qui achève de le troubler, c'est qu'il sera tenu, s'il doit l'épouser, d'attendre à la cour de Naples le moment de son mariage et en conséquence de supprimer de sa vie les distractions dont il est coutumier et qui seules pourraient la lui rendre tolérable.

La première des lettres qu'il écrit à son oncle après avoir quitté l'armée de Condé ne trahit pas encore cet état de son âme. Il se contente d'exprimer au roi l'indignation qu'a déchainée en lui la conduite de Paul I<sup>er</sup> et de rendre hommage à la dignité courageuse que Louis XVIII a déployée dans cette épreuve. En même temps, il lui annonce son prochain départ pour Vienne où la reine Caroline et ses filles se trouvent encore et, enfin, il appelle le moment où il pourra se mesurer en France avec l'usurpateur. Rien, dans cette lettre, ne saurait faire deviner au roi les douloureuses impressions que subit son neveu et que celui-ci lui cache.

Vous me dites, lui répond-il, que mon courage est soumis à une grande épreuve ; un petit apologue va vous faire juger si elle est bien difficile à supporter.

Un souverain qui avait déjà perdu sa couronne, perdit encore et son asile et son pain ; le voilà bien à plaindre. Mais il voit son frère travailler avec ardeur et zèle à lui faire avoir des secours, sa femme à lui procurer un asile ; sa fille l'accompagne dans son exil et lui prodigue les soins les plus touchants, tandis que son fils, n'écoutant que son courage, lui demande la permission d'aller, au péril de sa vie, rallier ses partisans à l'étendard même de ses malheurs. Croyez-vous qu'avec autant de consolations réelles, et la ferme espérance de voir changer sa position, il lui faille une bien grande force d'esprit pour soutenir ce qu'elle a de pénible en ce moment ?

Je ne pousserai pas plus loin mon apologue. Il suffit pour vous faire voir que, de toutes les consolations que je reçois, celle que vous m'offrez n'est pas la moins efficace. L'instant d'en profiter viendra, mais il n'est pas encore venu. Celui-ci doit être consacré par vous à d'autres occupations bien intéressantes. J'ai appris avec grand plaisir que vous alliez à Vienne, et j'espère savoir bientôt que, content de votre visite, vous aurez repris le chemin de Palerme pour achever d'assurer votre bonheur.

Cette lettre porte la date du 18 mars. Il y a huit jours qu'elle est écrite lorsque le duc d'Angoulême arrive à Varsovie et en remet au roi deux que son frère lui a confiées. Dans celles-là, sachant qu'elles arriveront sûrement sans avoir à subir les indiscretions et les retards de la poste, le duc de Berry ouvre sans réticences son cœur à cet oncle qui fut toujours pour lui non un censeur morose et sévère, mais un ami dont la tendresse ne s'est jamais lassée. C'est véritablement une confession que complète le duc d'Angoulême en précisant au roi certains points sur lesquels son frère ne s'est qu'imparfaitement expliqué. Nous n'en possédons pas le texte, on le sait. Mais la réponse qu'y fait le roi, en en reproduisant en quelque sorte les expressions, nous le révèle aussi complètement que si elle était sous nos yeux.

Votre frère m'a apporté, mon cher enfant, vos lettres des 24 février et 17 mars, et m'a parlé en même temps du désir que vous avez de venir faire une course ici. Je le partagerai de tout mon cœur pour moi-même, pour vous qui auriez enfin le bonheur de voir votre adorable belle-sœur; mais la raison ne me permet pas d'écouter ma tendresse. Chassé successivement de plusieurs asiles, je viens de perdre celui qui semblait devoir être d'autant plus stable que c'était, je ne me fais pas illusion, le dernier qu'il me fût permis d'espérer. Je ne désespère pourtant pas d'obtenir encore un abri. Mais, en attendant, n'oublions pas que je suis toujours en voyage, que mes séjours sont, il est vrai, tolérés avec toute la grâce possible, mais qu'ils ne sont que tolérés et qu'ils pourraient inquiéter si, faisant venir les personnes qui me sont les plus chères (votre frère ne peut être ici dans ce cas, c'est un mari qui est venu rejoindre sa femme), je leur imprimais le caractère d'un établissement tant soit peu fixe. Supportons donc encore cette privation. Si mes vœux sont exaucés, ce ne sera pas vous qui viendrez me rejoindre : ce sera moi qui irai vous chercher.

Ecoutez à présent, non le roi, mais votre oncle, votre second père, votre ami. Deux choses m'ont fait de la peine : 1° Vous me dites que le bonheur n'est pas fait pour vous; 2° j'apprends que vous craignez, en attendant l'époque de votre mariage, d'habiter les mêmes lieux que la reine de Naples parce qu'il faudrait vous contraindre sur certaines choses.

Sur le premier point, qui peut vous mettre une pareille idée dans la tête? A peine avez-vous vingt-trois ans et vous croyez déjà que le sort de toute votre vie est décidé contre vous. Il n'en faudrait assurément pas davantage pour vous rendre en effet malheureux. Mais réfléchissez, et vous sentirez que cette pensée n'est pas juste. L'his-

toire vous présente des hommes qui ont été heureux, d'autres qui ont été malheureux; mais l'histoire ne nous fait voir que les traits principaux de leur vie, et ce n'est pas ainsi qu'il faut juger. La vie est un tissu de moments; chaque moment produit un sentiment ou une sensation; croyez-vous que ce soit toujours les mêmes? Non, il en est de la vie morale de l'homme, comme de la vie physique de la nature. Les beaux jours ont leurs orages; la mauvaise saison a son soleil; les hommes les plus heureux ont leurs peines, les plus malheureux ont leurs jouissances. Le sage, c'est-à-dire celui qui ne cherche pas à se tourmenter lui-même, saisit les unes sans trop s'y attacher, supporte les autres sans s'en laisser abattre, parce qu'il sait que rien n'est stable : *sperat infestis, meruit secundis, bene præparatum pectus*. Vous qui aimez Horace, mettez ses préceptes à profit.

Je crains que cette noire pensée ne soit l'effet d'une comparaison. Votre belle-sœur, sans être ce qu'on peut appeler jolie, a une figure extrêmement agréable : mais c'est là son moindre avantage, et si le bonheur de votre frère n'était fondé que là-dessus, il serait bien peu solide. Sa véritable base est l'âme angélique de ma nièce. La jeunesse passe, la beauté fuit, le caractère reste, et celui de votre belle-sœur répond à son mari qu'il sera toujours heureux. Une femme n'est pas, si j'ose m'exprimer ainsi, l'instrument de nos plaisirs : c'est la compagne de notre vie; elle en partage les peines, elle les adoucit; elle augmente les joies de nos succès; elle empêche l'ennui de s'appesantir sur nous. Pourquoi ne croyez-vous pas que vous pourriez aussi recevoir ce bienfait du ciel? On dit que M<sup>me</sup> Christine n'est point jolie; mais des deux seules personnes que je connaisse et qui l'aient vue, le duc de Serent dit qu'elle est bien, et votre frère qu'elle n'est pas mal. Je veux bien m'en tenir à cette dernière version. Quant à son caractère, il n'y a qu'une voix, et son tendre attachement à sa mère m'en fait bien augurer. Enfin, vous n'ignorez pas que vous lui avez plu. Je ne crois pas à l'amour platonique; vous ne connaissez encore que l'épicurien; mais croyez-moi, mon cher enfant, c'est celui qui est entre les deux qui est le véritable. La tendresse d'une femme qui n'a rien de repoussant, lui donne bien du charme à nos yeux. L'amitié s'y mêle; l'estime est déjà venue, la confiance les suit, et c'est ainsi qu'on est heureux. Ne repoussez donc pas les espérances que je vous donne; ne croyez pas que mon imagination ait tracé ce tableau : il est dans la nature, et j'espère que vous en conviendrez après votre mariage.

Mais ce bonheur que je vous présage mérite bien d'être acheté par quelques sacrifices. Lorsque je vous peignis à Blanckenberg les inconvénients de la carrière dans laquelle je vous voyais entrer, je vous promis de n'être pas pédant, et je crois avoir bien tenu ma parole. Mais aujourd'hui, ce n'est pas la pédanterie, c'est le plus tendre intérêt qui me fait parler; il y va de votre bonheur. Vous n'espérez sûrement pas le trouver dans une vie où les sens jouissent, mais où le cœur reste vide, et c'est justement cette vie qui peut vous priver de celui que vous promet un amour vertueux. Ne pouvez-vous donc prendre sur vous de vous contraindre? Ignorez-vous les préventions que l'on a cherché à donner contre vous? Au fond de votre âme, les traitez-vous de calomnies? Ne voulez-vous rien faire pour les détruire? Je ne vous demande de répit que jusqu'à votre mariage, bien sûr qu'ensuite je n'aurai même plus besoin de vous en demander. La répugnance que vous semblez avoir pour cette contrainte salutaire que je vous demande, est la cause de ma seconde peine. Triomphez-en, je vous en conjure

au nom de ma tendresse, au nom de toute la famille qui, aussi bien que moi, attache avec raison le plus grand prix à un mariage que tous nos efforts ne feront pas réussir, si vous ne nous secondez par ceux que vous ferez sur vous-même. J'en ai dit assez à votre raison, à votre cœur; je les laisse actuellement plaider ma cause ou plutôt la vôtre.

Je suis très fâché que vous ne puissiez pas retourner tout de suite à Naples : mais mettez du moins votre double exil à profit, et qu'une correspondance suivie et tendre avec le roi, la reine et le prince héritier y supplée, et empêche le mal qu'il est difficile que votre absence ne produise pas.

Ces conseils dictés par l'affection la plus éclairée étaient sages mais aussi bien tardifs. Le mal que s'était fait à lui-même le duc de Berry apparaissait déjà dans des rapports venus de Vienne et de Naples et peut-être était-il irréparable. Le roi, tout au moins, craignait qu'il ne le fût. Le lendemain du jour où avait été expédiée la lettre qu'on vient de lire (27 mars), il envoyait à Vienne, à l'évêque de Nancy une note révélatrice de ses craintes.

Le roi est fort inquiet de l'état des affaires du duc de Berry. La reine de Naples s'intitule sa mère, et cependant, elle évite les occasions de lui faire voir celle qui peut seule lui assurer ce doux nom. Elle travaille à déraciner l'attrait qui s'est formé pour lui dans le cœur de cette jeune princesse. Cette marche n'est que trop expliquée par les lettres du comte de Chatellus où le roi a vu que l'on cherche à inspirer à Leurs Majestés des craintes pour le bonheur de leur fille, fondées sur la conduite privée de M. le duc de Berry.

A la même date, arrive de Naples à Varsovie un rapport du comte de Chatellus. Il a eu une conversation avec le ministre Acton. Dans son langage, il a discerné les inquiétudes « que donne pour le bonheur de la princesse » le genre d'existence auquel jusqu'à ce jour le duc de Berry n'a que trop paru se complaire. Le roi sérieusement alarmé s'efforce de conjurer ce péril. Il suggère à Chatellus les arguments dont il devra se servir si les mêmes griefs sont invoqués de nouveau.

Il n'est pas juste de confondre le duc de Berry avec les autres princes qui, ordinairement tenus sévèrement par leurs parents ou leurs gouverneurs jusqu'à l'époque très hâtive de leur mariage, apportent sans mérite les prémisses de leur cœur à leurs épouses. M. le duc de Berry, libre à seize ans, car le comte de Damas était un mentor et non pas un gouverneur, a pu se rendre responsable à Dieu de quelques-unes de ses actions. Mais il ne serait pas juste aux hommes de lui en faire des reproches, bien moins encore un crime digne de lui ravir le bonheur qu'il a le droit d'espérer. Tout le monde sait que, dans une âme bien née, ces feux de la jeunesse, ces vœux trop écoutés de la nature s'atténuent et disparaissent devant la jouissance réelle qu'on trouve en s'unissant avec une épouse jeune, aimable et surtout aimante, telle que M<sup>me</sup> Christine sera pour M. le duc de Berry.

Pauvre roi ! c'est en vain qu'il plaide pour son neveu. La condamnation qu'il tente de conjurer n'est pas encore publique, mais elle est prononcée, et la preuve que lorsque la cour de Naples, après l'avoir cachée aussi longtemps qu'elle a pu, la fera enfin connaître, le roi, dans le fond de son cœur, la trouvera juste et dictée par une sage prudence, c'est que lui-même, dès ce moment, se tient en garde contre l'inconduite de son neveu. A la fin de juin, se rendant à ses prières et supposant que ses conseils verbaux profiteront mieux au jeune prince que les conseils écrits, il l'autorise à venir à Varsovie. Mais, en lui accordant cette autorisation, il lui donne cet avis que lui inspirent sa sollicitude et ses craintes. « Il n'est que trop facile dans ce pays-ci de se livrer à ses inclinations. Mais j'espère que vous n'oublierez pas, outre l'inconvenance qu'il y aurait à vous y laisser aller, vous trouvant entre votre belle-sœur et moi, qu'il ne faut pas m'ôter les moyens d'être votre avocat contre ceux qui n'ont que trop profité du passé. »

Le duc de Berry arrive à Varsovie le 31 juillet. Il raconte au roi qu'ayant appris en route que la reine Caroline attendait toujours à Vienne la fin des malheurs de son royaume où elle ne veut rentrer que lorsque les Français en seront sortis, il s'est arrêté dans cette ville pour lui faire sa cour. Elle l'a reçu « avec sa tendresse accoutumée », mais elle n'a voulu ni fixer l'époque du mariage, ni lui laisser voir ses filles, rejetant le premier refus sur les circonstances politiques et le second « sur la grande passion de M<sup>me</sup> Christine pour lui ». — « Il a rempli son devoir, mande le roi à Monsieur, mais non son but. » Cependant rien n'est rompu. Il paraît certain, toutefois, que le marquis de Gallo est toujours acharné à faire rompre. Il se fait aider dans ses machinations par le comte d'Antraigues, qui cherche à tirer vengeance de la disgrâce que lui a infligée le roi, en expiation de sa conduite à Venise en 1797. « Le premier nous fut toujours opposé; l'autre est un maître coquin. » Le duc de Berry, de l'avis du roi, n'a donc plus qu'un parti à prendre, c'est de retourner à Palerme où est son service et de s'efforcer de regagner le terrain qu'il a perdu.

Il part le 25 août pour se rendre à cette destination, si la reine de Naples en a déjà repris le chemin, ou pour attendre à Vienne qu'elle rentre dans ses Etats. Et Louis XVIII, toujours infatigable dans la tâche qu'il s'est donnée, annonce à la reine la résolution de son neveu.

J'aurais peut-être mauvaise grâce à faire l'éloge de mon enfant, mais Votre Majesté a daigné le nommer aussi le sien. Je crois donc pouvoir lui dire que j'ai été frappé du point auquel son cœur et sa

raison se sont formés depuis trois ans que je ne l'avais vu... Son heureux naturel a sans doute contribué à ses progrès. Mais je ne puis douter que le désir d'être agréable à Votre Majesté et de mériter le bonheur qu'elle lui a fait espérer n'y ait eu la plus grande part. J'ose donc la supplier de fixer le terme de ce bonheur ou, si les circonstances ne le permettent pas encore, de vouloir bien lui accorder son appui pour qu'il puisse retourner à ce poste où son cœur l'appelle et où les bontés du roi mon cousin lui font un devoir de se rendre.

Tout n'est pas mensonge dans les éloges que le roi prodigue à son neveu. Pendant son séjour à Varsovie, le prince s'est montré rangé, discret, modeste, animé des plus sages résolutions et commençant à les tenir. Il charme tous ceux qui l'approchent; sa jeune belle-sœur est ravie de lui, et le roi, s'il n'ose prétendre qu'on l'a calomnié, est du moins convaincu que ce serait bien injuste de l'accuser encore, car tout révèle en lui une conversion sincère et définitive. Le malheur est qu'elle arrivait bien tard.

— Il en a trop fait pour inspirer confiance, diront ses ennemis.

Et c'est contre cette objection qu'à Vienne ainsi qu'à Palerme viendront se briser les dernières tentatives de Chatellus et de La Fare. Du reste, le duc de Berry qui, le 25 août, quittait Varsovie pour se rendre à Palerme se voyait arrêté en chemin par une lettre du comte de Chatellus qui le prévenait qu'à la cour, on ne désirait pas le voir revenir en Sicile. Alquier, le ministre de la république à Naples, avait fait sentir au général Acton les inconvénients de la visite du duc de Berry en des termes qui équivalaient à un ordre de ne pas la tolérer. D'autre part, la reine Caroline résidant toujours à Vienne, avec ses filles, c'est à Vienne et non à Palerme que l'intérêt du duc de Berry lui commandait d'aller. Mais il n'y mettait aucune hâte, autant parce que ses ressources pécuniaires s'épuisaient que parce que, à la cour d'Autriche, il serait exposé à rencontrer des républicains français, des serviteurs du Premier consul Bonaparte. Entre l'Autriche et la France, la paix était signée, et Champagny s'installait à Vienne en qualité d'ambassadeur de la république.

Néanmoins, le roi pensait que la place de son neveu était dans cette capitale : « Pressez, sollicitez, pour retourner à Vienne. La présence de M. de Champagny ne doit vous rien faire. Où iriez-vous aujourd'hui sans trouver pareille espèce? Ce serait bien pis à Palerme. Les déplacements sont chers, je le sais, mais quand on a un objet d'aussi grande importance, l'économie qui le ferait négliger serait une véritable prodigalité. »

En dépit de ces conseils, le duc de Berry renonça au voyage de Vienne comme à celui de Palerme. Chatellus lui en avait fait comprendre, sans doute, l'inutilité. Non qu'on lui eût signifié que

le projet était abandonné, mais il était d'avis de temporiser « pour ne pas s'exposer à rompre ». Le royaume de Naples allait être débarrassé des troupes républicaines et peut-être alors le mariage souffrirait-il moins de difficultés. Ce n'était là qu'un faible espoir et bientôt après, Louis XVIII semblait avoir renoncé à le réaliser.

Le 20 janvier 1802, il répondait à sa belle-sœur, la comtesse d'Artois qui lui avait fait parvenir ses souhaits de bonne année :

J'ai reçu, ma chère sœur, votre lettre du 4. Vous vous accusez de si bonne grâce qu'il faudrait un cœur de rocher pour être fâché contre vous. D'ailleurs, entre nous, je n'en ai pas le droit et je ne veux pas chercher la paille dans l'œil de mon prochain quand la poutre est dans le mien. Ainsi, indulgence plénière et réciproque. Si je voulais pourtant encore vous quereller, avouez que vous me faites beau jeu. Qu'est-ce que c'est qu'une immense feuille de papier, une vedette, de la majesté, du respect? Mains d'Esau, voix de Jacob. Un chiffon grand comme l'ongle du pouce, bonjour et bon an, ce serait vous. Mais j'ai promis indulgence, je tiendrai parole.

Pas un mot ni du mariage ni du duc de Berry qui, de guerre lasse, et ne sachant où s'abriter, venait de partir pour l'Écosse.

Au commencement d'avril enfin, Chatellus mandait qu'il y fallait renoncer. Louis XVIII en fut moins étonné qu'affligé, surtout quand il apprit qu'avant de partir pour l'Écosse, le duc de Berry avait écrit à Ferdinand IV. Il supposait que son neveu avait déployé, pour se défendre, plus de chaleur que d'habileté. Il le disait à Chatellus : « Le roi sait que les calomnies répandues sur le duc de Berry n'ont trouvé que trop de créance et peut-être, une lettre du prince au roi de Naples a-t-elle contribué à la rupture. Elle a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase. »

Il semble que Louis XVIII, le comte d'Artois et le duc de Berry aient été durant quelques mois avant de se remettre de cette déconvenue. Ce n'est que vers la fin de l'été de 1802 qu'on les voit songer à une nouvelle alliance. Il y a d'abord cette jeune veuve, fille de l'Électeur de Saxe dont il était déjà question au moment où survinrent les propositions de la marquise de Circello. On dit qu'elle doit épouser l'Électeur de Salzbourg. Mais peut-être préférera-t-elle un prince français à un petit prince allemand. On songe aussi à la maison de Parme, très proche alliée des Bourbons de France. Il y a deux filles dans cette maison : Béatrix trop jeune pour qu'on songe à la marier, Antoinette en âge de l'être et princesse accomplie. Mais, dès les premières ouvertures faites à sa mère par le roi, il apprend que cédant à une vocation religieuse, elle est entrée au couvent. C'est une déception d'autant plus pénible que le duc de Berry paraît s'être amendé

et promet d'être un mari modèle. Il l'a formellement déclaré à son oncle qui, le 6 décembre, l'en félicite avec effusion :

J'ai reçu, mon cher enfant, votre lettre du 2 novembre, mais je n'ai pu y répondre de suite. Les bons sentiments que vous m'y témoignez me comblent de joie. On peut faire des fautes à tout âge, mais il est rare au vôtre de profiter aussi bien des leçons que l'on reçoit. Dieu vous maintienne dans ces dispositions, vous en avez plus besoin que jamais, car le prix s'éloigne. Des deux partis que j'avais en vue, celui pour lequel vous semblez incliner est devenu impossible, l'obstacle que je craignais n'est que trop réel. J'en ai acquis la certitude depuis ma lettre à votre père. Je vous charge de lui dire cette mauvaise nouvelle, et de lui ajouter que je n'en attends qu'avec plus d'impatience les détails qu'il m'a annoncés et sans lesquels il m'est impossible d'agir. Adieu.

Les détails promis par le comte d'Artois se réduisaient à une nomenclature raisonnée de diverses princesses alors à marier et qui pourraient convenir au duc de Berry. C'étaient, outre la fille de l'Électeur de Saxe, une grande-duchesse de Russie, la fille d'un archiduc d'Autriche, oncle de l'empereur, et enfin une fille du duc de Saxe-Gotha.

La réponse de Louis XVIII à son frère contient les objections que lui suggère chacun de ces noms, et démontre, en outre, qu'il n'avait pas perdu tout espoir en ce qui touchait Antoinette de Parme.

Antoinette n'a, il est vrai, pas voulu quitter son couvent, c'est ce qui m'avait fait croire qu'elle était religieuse ; mais elle ne l'est pas. Lui proposer un changement aussi brusque que celui du voile au mariage, eût peut-être été l'effaroucher et se faire refuser tout net ; j'ai pris une autre tournure. Je lui ai représenté combien, dans les circonstances actuelles et surtout dans son pays, l'état de religieuse était précaire, et je lui ai proposé, pénitence pour pénitence, de venir partager avec ma nièce (qui a bien voulu lui écrire dans le même sens) la vie errante et pénible que je mène. J'ai fait passer ma lettre par sa mère, non que j'ignore (je l'ai vu de mes yeux), le peu de poids qu'elle a sur ses enfants, mais cela était, de toute façon, plus convenable. Elle l'a transmise, et j'en devrais déjà avoir réponse, si les postes d'Italie avaient le sens commun. Si elle accepte, ce qu'à la vérité sa mère, qui aurait mieux aimé voir ses filles mariées que religieuses, et à qui j'ai touché un mot des conséquences heureuses que ceci pourrait avoir, ce que, dis-je, sa mère ne croit pas, nous avons ville gagnée ; si elle refuse, mais sans témoigner un grand attachement pour la vie religieuse, il y aura encore du remède, en attaquant la grande question ; enfin, si elle refuse tout à fait, j'aurai la triste consolation d'avoir travaillé de mon mieux à une chose que nous désirons tous.

Mais, dans cette dernière hypothèse, il devient nécessaire de répondre à votre lettre du 28, et je m'en vais le faire article par article.

1<sup>o</sup> Vous devez vous rappeler que ma première pensée eût été pour la fille de l'électeur de Saxe, mais j'ai regardé et je regarde plus que jamais la chose comme impossible.

2° Du temps de Paul, il eût peut-être été possible d'avoir une de ses filles; j'y pensais même, lorsque le mariage de Naples vint m'arrêter tout court; aujourd'hui, ce serait peut-être chercher à se faire illusion de croire qu'Alexandre voulût nous donner sa sœur; de plus, il y aurait une difficulté à laquelle je ne pensais pas en 1798; j'y reviendrai tout à l'heure.

3° L'âge, la figure (du moins à en juger par ce que j'ai vu il y a quelques années), tout conviendrait dans la fille de l'archiduc. Mais avec les aimables dispositions de la cour de Vienne, y a-t-il seulement apparence de succès?

Vous vous trompez sûrement en me parlant d'une fille du duc de Saxe-Gotha, et vous voulez dire Weimar. Cela est triste à dire, mais je doute qu'il nous donnât sa fille, tant la terreur est à l'ordre du jour. On pourrait cependant sonder le terrain, s'il n'y avait une autre difficulté que vous avez sentie vous-même et qui existerait également, si ce n'est même encore plus fort, pour la Russie. De notre temps, une princesse de Weimar se serait faite catholique pour nous épouser. Cela n'aurait pas fait un pli; je ne crois pas que même alors on en eût obtenu autant d'une Russe; mais notre temps est passé, ou, pour mieux dire, il dort, et jusqu'à ce qu'il se réveille, je suis persuadé que ces petits princes, qui croiraient encore nous faire grâce en nous donnant leurs filles, ne consentiraient pas au changement de religion. Or, indépendamment de ma conscience qui ne me permettra jamais de consentir au mariage de mon neveu avec une femme non-catholique, un peu de fierté me le défendrait encore; ce serait le premier exemple dans notre famille, et plus on est dans le malheur, moins il faut s'abaisser.

Je ne suis ici que Jupiter assemble-nuages. Je persiste bien à penser que si nous ne pouvons avoir Antoinette, Béatrice est, malgré la différence d'âge qui, à mon sens, n'est un mal qu'à cause du délai qu'elle entraîne, ce qui conviendrait le mieux sous tous les rapports. Mais mon opinion n'est pas tout; il faut d'abord la volonté de Jean de Bry<sup>1</sup>, puis la vôtre. Nous avons encore du temps, réfléchissez à tout cela.

L'espoir dont se flattait le roi ne devait pas se réaliser. Antoinette de Parme s'était vouée à Dieu et sa réponse ne laissait pas plus d'espoir pour l'avenir que pour le présent. Le roi n'osa d'abord l'écrire au duc de Berry dont il venait de recevoir une lettre par laquelle le jeune prince acceptait ce mariage qui était sa seule ressource et qui le rapprocherait de son oncle, de son frère et de sa belle-sœur. « Je n'en vois pas d'autres qui puissent vouloir de moi. » Il chargea le comte d'Artois d'apprendre à son fils cette mauvaise nouvelle. De l'impression qu'elle causa au duc de Berry, nous ne savons rien, sinon qu'elle n'eut pas pour effet de le faire se résigner à accepter la princesse Béatrix, sœur de celle qui venait de se refuser. Elle n'avait pas encore douze ans, il aurait dû longtemps attendre qu'elle fût en âge d'être mariée et il ne lui convenait pas d'engager l'avenir.

<sup>1</sup> Surnom fréquemment employé par le roi pour désigner le duc de Berry.

Restait en dernière ressource la princesse de Saxe. Après avoir en février déclaré que ce mariage était impossible, le roi y revenait en août, faute de mieux, en apprenant que la princesse n'épousait pas l'Electeur de Salzbourg. On racontait que l'Electeur de Saxe voulait garder sa fille auprès de lui, ce qui supposait un prince cadet et pauvre. Nul ne conviendrait mieux que le duc de Berry qui, jusqu'à des temps plus heureux, ferait sa résidence auprès de son beau-père. « Ce serait un nouveau lien entre notre maison et celle de feu M<sup>me</sup> la dauphine ma mère », écrivait encore le roi en chargeant La Fare, son représentant à Vienne, de négocier une visite du duc de Berry à Dresde.

Ce projet allait avorter comme les autres. Les cours d'Europe, grandes et petites, craignaient, pour la plupart, d'attirer sur elles, en s'alliant aux Bourbons de France, les ressentiments de Bonaparte. C'est même cette crainte qui, plus encore que la conduite privée du duc de Berry, avait déterminé la maison de Naples à repousser son alliance. Le prince en était convaincu et sa haine contre « l'usurpateur » tirait de cette conviction une force plus grande. Il voulait le « culbuter » avant qu'il n'eût mis la couronne sur sa tête; sinon la cause royale serait perdue. « Le proverbe dit : Aide-toi, Dieu t'aidera. Ce n'est pas en ne faisant rien que nous vaincrons l'ennemi qui ne perd pas une minute pour s'élever sur nos ruines. »

On sait qu'il en fut des ardeurs belliqueuses du duc de Berry comme de ses entreprises matrimoniales. Les occasions de les assouvir dont il n'avait pu profiter ne se représentèrent pas pendant la durée de l'Empire et jusqu'en 1814, on le voit condamné à l'oisiveté triste et morne d'un exil qui n'offrait aucune tâche à son activité. On sait aussi qu'il ne se maria qu'en 1816. Il avait alors trente-huit ans et la cour de Naples, à cette époque, devait croire que l'âge avait calmé en lui les fougueux emportements de sa jeunesse puisqu'elle lui accordait une de ses filles, la nièce justement de cette princesse Christine, que, quinze années plus tôt, elle lui avait refusée.

Ernest DAUDET.

---

# L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

## EN IRLANDE

---

Dans la crise que traverse actuellement l'Église de France, il n'est pas sans utilité d'étudier la situation faite à l'Église aux pays où il n'existe pas de Concordat. De ces pays, l'Amérique est le premier qui vienne à la pensée. L'exemple de l'Irlande n'est pas moins instructif.

En Irlande, le système volontaire de pourvoir aux frais du culte est plus ancien et mieux organisé que nulle part ailleurs. L'Église, libre du contrôle de l'État et sans appui de sa part, vit et prospère de ses propres ressources. L'étude de son organisation et de sa situation vis-à-vis des lois civiles ne sera donc pas superflue.

Tout ce qui touche à la situation de l'Église, en n'importe quel pays, peut se réduire aux chefs suivants : 1° la nomination des évêques et des curés ; 2° le budget du culte ; 3° le droit de propriété ; 4° la situation légale des congrégations religieuses ; 5° les lois sur le mariage ; 6° les lois sur les pompes funèbres ; 7° le clergé et l'enseignement ; 8° le clergé et la politique. Nous examinerons l'état de choses en Irlande, à ces divers points de vue.

I. *Nomination des évêques et des curés.* — Aux dix-septième et dix-huitième siècles, tous les prêtres d'Irlande vinrent faire leurs études sur le continent, à Rome, en France, en Espagne, aux Pays-Bas. Plusieurs d'entre eux même, par leurs talents, y ont occupé des chaires de théologie ou de philosophie, dans les universités et à Rome même. Ainsi attirèrent-ils l'attention des nonces et du Saint-Siège qui, à l'occasion des vacances des sièges épiscopaux, choisissait parmi eux pour gouverner les diocèses vacants. Au dix-huitième siècle, l'influence de la famille royale d'Angleterre, alors exilée pour la foi, était prédominante à Rome, et la plupart des nominations épiscopales se firent sur la présentation des Stuarts. Leur influence fut si bien établie que

le cardinal Moran, aujourd'hui archevêque de Sydney, n'a pas hésité à affirmer que la défaite des Stuarts à la bataille de Boyne, en 1690, tant vantée par les protestants, devrait être regardée comme un triomphe pour l'Église catholique. Car si la cause des Stuarts eût prévalu, l'Église serait probablement aujourd'hui en Irlande dans le même état de servitude vis-à-vis du pouvoir civil, où elle se trouve dans certains pays du continent.

Au commencement du dix-neuvième siècle, le gouvernement britannique fit des démarches auprès du Saint-Siège afin d'obtenir le droit de *veto* sur les nominations épiscopales en Irlande. Un certain nombre des évêques du pays, attirés par certains privilèges qu'offrait le gouvernement, se montrèrent un instant favorables à la concession du *veto*. Mais le sentiment catholique du pays tout entier se révolta, les fidèles, le clergé, et enfin l'épiscopat sans exception furent unanimes à déclarer qu'ils aimeraient mieux souffrir la pauvreté que de consentir à l'asservissement de l'Église.

Aujourd'hui, la nomination des évêques est réglée par un rescrit de la Propagande, daté du 17 octobre 1829.

Le candidat à proposer au Saint-Siège pour occuper un siège épiscopal, doit être Irlandais de naissance, en même temps sujet fidèle de Sa Majesté britannique, et doué de la piété, de l'intégrité, de la science, et des autres vertus propres à un évêque. L'élection, ou pour s'exprimer avec plus d'exactitude, la *commendation* se fait de la manière suivante.

A la vacance d'un siège, le chapitre diocésain, ou à son défaut l'archevêque, nomme un vicaire capitulaire. Le premier devoir de celui-ci est de convoquer, avec le consentement du métropolitain, tous les membres du clergé ayant droit de voter. Selon les termes du rescrit de 1829, les membres du Chapitre, ainsi que tous les curés du diocèse, ont droit au suffrage. Les infirmes mêmes, pourvu que deux médecins certifient de leur impuissance d'assister à l'élection, sont autorisés à envoyer leur vote par écrit. Au jour fixé pour l'élection, qui doit être le vingtième après la date de la lettre de convocation, les électeurs s'assemblent sous la présidence de l'archevêque de la province ou d'un autre évêque délégué par lui. L'on commence par la célébration de la messe *de Spiritu Sancto*; ensuite, le secrétaire de l'archevêque lit la liste des membres du clergé ayant droit de vote. On choisit deux scrutateurs et l'élection se fait. Chaque électeur écrit sur son bulletin le nom de l'ecclésiastique qu'il juge le plus digne, et avant de déposer le pli dans l'urne il déclare, la main sur la poitrine, que sans faveur et sans préjugé, il vote pour celui qu'il

croit plus digne d'être préposé au diocèse vacant. On compte les suffrages et l'on proclame les noms des trois ecclésiastiques qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. Un seul scrutin a lieu. Ensuite, en présence des électeurs, le procès-verbal de l'élection est rédigé en double et signé par le prélat président, par le secrétaire et les deux scrutateurs. L'une des copies est déposée entre les mains du vicaire capitulaire, qui devra l'envoyer au Saint-Siège; l'autre reste entre les mains du métropolitain afin qu'il en réfère à ses suffragants, les évêques de la province ecclésiastique. Dix jours après l'élection, les évêques de la province, réunis sur l'invitation du métropolitain, examinent les qualités des candidats recommandés par le clergé, et le résultat de leur délibération, rédigé en rapport et signé de tous, est transmis au Saint-Siège par l'archevêque. La Congrégation de la Propagande, examen fait des rapports du vicaire capitulaire et des évêques, propose au Pape celui des trois candidats qu'elle juge plus digne des honneurs de l'épiscopat. Le plus souvent, c'est celui des trois qui a reçu le plus de suffrages qui est choisi par le Pape qui cependant a toujours le droit d'accepter ou de refuser les candidats qui lui sont proposés. Aussitôt que le Pape ratifie le choix de la Propagande, la nomination du nouvel évêque est faite par bref et ensuite publiée en consistoire. Tel est le système selon lequel se fait la nomination des évêques en Irlande depuis bientôt un siècle. L'expérience en a montré la sagesse. Le nouvel évêque est le plus souvent choisi parmi le clergé du diocèse qu'il doit gouverner. Il est désigné par les prêtres les plus expérimentés et les plus mûrs du diocèse et dont il est depuis longtemps connu. Les évêques de la province ont approuvé le choix. Le nouvel évêque entre donc en charge avec pleine connaissance de son troupeau, avec la confiance de son clergé et de ses collègues dans l'épiscopat. Il peut se mettre à l'œuvre en toute confiance et se dire : *In medio populi mei habito.* (IV Reg., IV, 13.)

Une fois sacré et installé, l'évêque est libre dans son administration. L'épiscopat du pays tout entier jouit également de la liberté dans les affaires ecclésiastiques, et peut se réunir en synode aussi souvent qu'il lui plaît, sans que le gouvernement s'en préoccupe.

En ce qui concerne la nomination des curés, l'évêque jouit de la plus complète liberté. Il possède la libre collation de tous les bénéfices de son diocèse, et il nomme tous les curés sans l'intervention de l'autorité civile. En vertu d'une dispense accordée en 1782, la nomination aux paroisses se fait sans le *concursum* prescrit par le concile de Trente. Les curés, une fois nommés,

sont inamovibles. Il appartient à l'évêque de fixer le nombre de vicaires pour chaque paroisse, de les nommer et les révoquer selon qu'il le juge utile.

II. *Budget du culte.* — D'après ce qui précède, on voit que l'Église en Irlande jouit de la plus grande liberté en ce qui concerne son organisation hiérarchique. Mais la liberté ne lui suffit pas, il lui faut encore les moyens de vivre. De quels moyens dispose-t-elle pour le traitement du clergé et les frais du culte? Aux seizième et dix-septième siècles, un gouvernement persécuteur lui enleva les biens dont l'avait douée la piété séculaire de ses enfants : cathédrales, églises, monastères, tout passa entre les mains des protestants. Il ne lui restait plus que les offrandes spontanées des fidèles, ressource qui ne lui a jamais fait défaut. Avec le temps, la perception et l'allocation des offrandes se systématisèrent.

Voici comment on pourvoit aux traitements des évêques :

D'abord, tout évêque reçoit des prêtres de son diocèse une offrande annuelle, dont le montant est réglé par l'usage, et qui est connue sous le nom de *cathedraticum*. Le *cathedraticum* seul ne suffirait pas à constituer un traitement convenable. Aussi, d'après un usage approuvé par le Saint-Siège, l'évêque se réserve deux paroisses : celle de la cathédrale et une autre, dont les revenus avec le *cathedraticum* forment sa mense épiscopale.

Pour les traitements du corps du clergé, voici le système en vigueur. Les offrandes faites par les fidèles à l'occasion des baptêmes, mariages, enterrements, sont déposés dans une caisse commune. On y ajoute les offrandes faites d'après un usage immémorial deux fois par an, à la Noël et à Pâques, par toutes les familles, selon leurs moyens. Le montant de toutes ces offrandes est réparti entre le clergé de la paroisse, d'après une proportion également réglée par la coutume. Là où il n'y a que deux prêtres, le curé et le vicaire, la part du curé est des deux tiers et celle du vicaire, d'un tiers. S'il y a deux vicaires, la moitié des offrandes appartient au curé, l'autre aux vicaires. Si le nombre de ces derniers est trois, la part du curé est de deux cinquièmes, celle de chaque vicaire d'un cinquième, et ainsi de suite. Indépendamment de cette répartition, tout prêtre dispose de ses honoraires de messes. Il a également la disposition des offrandes, faites à titre purement personnel.

Mais on se demande sans doute quel est le montant des traitements du clergé en général, à l'exclusion des dons personnels et des honoraires de messes. Au courant d'une enquête faite en

1824 et 1825 par le Parlement britannique<sup>1</sup>, plusieurs membres de l'épiscopat et du clergé ont fait des déclarations explicites à ce sujet. Mgr Doyle, évêque de Kildare, un des prélats les plus célèbres de l'époque, déclara que le montant de son traitement annuel était 500 livres sterling, soit 12 500 francs. La population de son diocèse était rurale, et il n'y existait pas de ville de plus de 10 000 habitants. A la même occasion, un curé de campagne affirma que le montant de son traitement était de 200 livres sterling, soit 5000 francs. Depuis cette époque, les revenus du clergé n'ont pas baissé. Dans son admirable ouvrage : *l'Irlande contemporaine*<sup>2</sup>, l'abbé Adolphe Perraud (aujourd'hui cardinal) évalue ainsi les revenus du clergé à cette époque : évêques, 500 livres sterling, soit 12 500 francs; curés, 200 livres sterling, soit 5000 francs; 4 vicaires, 80 livres sterling, soit 2000 francs. Cette estimation n'est certainement pas excessive. A part les grandes villes telles que Dublin, Belfast, Derry-Cork, où les revenus du clergé sont plus considérables, on ne serait pas loin de la vérité en évaluant les revenus du clergé aujourd'hui de la manière suivante : évêques, 600 à 1000 livres sterling; curés, 200 à 400 livres sterling; vicaires, 80 à 200 livres sterling. En certaines localités, où il n'existe pas de presbytère appartenant à la paroisse, le clergé est obligé de prélever sur ces sommes pour les frais du logement. Mais, en toute hypothèse, ils jouissent, sinon de la richesse, au moins d'une honnête aisance. On pourvoit aux autres frais du culte, ainsi qu'au bâtiment et réparations des édifices sacrés, au moyen de quêtes distinctes.

Mais ce système n'est-il pas onéreux pour les fidèles? Sans doute, c'est une charge. En effet, la population catholique de 3 308 561 âmes doit pourvoir au traitement de 28 évêques, de 1029 curés et de 1954 vicaires, sans compter les religieux. Mais c'est une charge dont tout le monde supporte une partie, et qui n'est écrasante pour personne.

En l'année 1825, avant l'acte d'émancipation, le gouvernement britannique se montra disposé à pourvoir au traitement du clergé. Le clergé déclara hautement qu'il n'accepterait pas le traitement offert, si en même temps la liberté civile et religieuse n'était accordée au peuple catholique. Le peuple témoigna qu'il ne saurait avoir confiance en un clergé salarié par l'État. O'Connell lui-même déposant devant une commission de la Chambre des pairs

<sup>1</sup> Evidence taken before the select. Committees of the Houses of Lords and Commons, appointed to inquire into the state of Ireland. London, 1825.

<sup>2</sup> Ouvrage publié à Paris en 1862.

(House of Lords) affirma que si le salaire offert au clergé n'était pas accompagné de la concession aux catholiques des droits égaux à ceux possédés par les protestants, on ne l'accepterait pas; et que l'accepter aurait pour résultat de détruire l'influence et le respect dont jouissait le clergé catholique. Aussi la taxe volontaire n'est pas regardée comme un fardeau par les catholiques d'Irlande. A leurs yeux, c'est le moyen d'assurer l'indépendance de la religion. Forcés par des lois tyranniques de quitter leur patrie, ils ont porté avec eux ce système, partout où ils se sont établis, et si l'Église en Angleterre, en Ecosse, en Australie, et aux Etats-Unis d'Amérique est prospère, la raison en est, en grande partie à la libéralité des Irlandais et de leurs descendants dans ces pays.

III. *Droit de propriété.* — La hiérarchie a besoin de liberté, et des moyens de vivre. Mais cela même ne suffit pas pour rendre l'Église prospère. Il lui faut des édifices sacrés, des établissements ecclésiastiques et charitables. En d'autres termes le droit de propriété lui est indispensable. Comment ce droit de propriété et la transmission des biens ecclésiastiques sont-ils assurés en Irlande?

Dans ce pays, ni l'évêque, ni le chapitre, ni le diocèse, ni le curé, ne jouit de la personnalité civile. Mais les ecclésiastiques, comme individus, peuvent posséder de la même manière que les autres citoyens. De plus, la loi civile reconnaît et protège les biens destinés à la charité publique, ou à la religion (*charitable purposes*) et elle permet de les sauvegarder et les transmettre par le moyen de *trustees*. Ainsi l'on peut garantir la propriété actuelle et future des immeubles, églises, presbytères, écoles, hôpitaux et le reste en les confiant à des *trustees* ou sociétés civiles. Une déclaration par écrit ou par testament, suffit pour créer des *trustees*. Les *trustees* une fois nommés ont le pouvoir de se perpétuer.

Les statuts du synode de Maynooth (A. D. 1875) ordonnent que les biens de l'Église en chaque paroisse devront être investis aux noms de trois ou quatre *trustees*, à savoir, l'évêque, le grand vicaire, le curé et un laïc prudent. Ainsi investie la propriété des biens, soit du diocèse, soit de la paroisse, est protégée par la loi qui, d'ailleurs, n'en limite pas la valeur. Il n'existe qu'une restriction en ce qui concerne l'acquisition des biens immobiliers. Un legs de biens consistant en terres en faveur d'une œuvre charitable ou religieuse, s'il n'a pas été fait par *deed*, dûment signé et livré, ou par testament exécuté au moins trois mois avant le décès du testateur, n'est pas valable devant les tribunaux. Les legs pour la célébration des messes (considérés comme nuls autrefois en Irlande, et encore aujourd'hui en Angleterre, leur fin étant,

d'après la loi, superstitieuse) sont maintenant reconnus valables en Irlande.

Pour ce qui concerne la gestion des biens ecclésiastiques, l'Église jouit de la liberté entière. En général, les conseils de fabrique n'existent pas : le curé est responsable devant l'évêque seul de l'administration temporelle de sa paroisse. Il n'a pas de budget à rédiger, ni de comptes à rendre à l'État. Toutefois, lorsqu'il est question d'entreprendre des travaux extraordinaires et qui demanderont de grandes dépenses, l'usage est de solliciter la coopération des principaux membres de la paroisse. L'on forme un *committee*. On discute le projet et on organise les moyens de réunir les fonds nécessaires pour le mener à bien. Les travaux terminés, on publie les comptes des recettes et des dépenses, soit à l'église, soit par le moyen de la presse. Ainsi les fidèles sont informés de l'usage des fonds provenant de leur libéralité. Ce système ne déplaît pas aux fidèles. Au contraire, ils le portent avec eux aux pays étrangers. Il est à remarquer qu'aux États-Unis, tandis que les autres fidèles d'origine étrangère aiment à imposer au clergé le système des fabriques, les fidèles de race irlandaise laissent la gestion des biens ecclésiastiques à la discrétion de leurs pasteurs.

IV. *Situation légale des Congrégations.* — Pendant deux siècles, l'existence des ordres religieux en Irlande fut interdite par des lois persécutrices. Mais ni la spoliation des biens, ni la menace de la mort ne réussit à y anéantir la vie religieuse. Indéracinables comme les chênes, les moines ont trouvé moyen de rester dans le pays, où ils ont beaucoup aidé le clergé séculier à maintenir les fidèles dans la foi. Enfin arriva, en 1827, l'émancipation des catholiques. Mais cette loi même qui accorda la liberté aux catholiques renfermait une clause qui, tout en autorisant les religieux actuellement existants à rester dans le royaume, moyennant une déclaration de résidence, interdisait le développement du monachisme et l'admission de nouveaux membres à la profession religieuse. Cette défense n'avait d'application qu'aux congrégations d'hommes. Rien dans l'acte, selon les termes mêmes de la loi, ne devrait porter préjudice aux congrégations de femmes.

Cette clause contre le développement du monachisme est toujours restée lettre morte. Personne, sauf l'attorney général, n'avait le droit de commencer des poursuites contre les religieux. O'Connell affirma hautement qu'il saurait éluder cette législation, et qu'il saurait faire passer un escadron de cavalerie trois fois à

travers cette clause. Toutefois, d'après la lettre de la loi, « les Jésuites et les membres d'autres ordres ou communautés de l'Église de Rome, liés par des vœux monastiques ou religieux » sont encore des sociétés illicites. Mais cela n'empêche pas les religieux d'exister en Irlande. Ils existent, ils possèdent, ils travaillent au vu et au su du gouvernement qui, loin de les expulser, fait choix de temps en temps de religieux pour des charges importantes. De nos jours, un Jésuite a été sénateur de la *Royal University* et, en même temps, plusieurs de ses confrères y occupaient des professorats à titre de *fellows* avec un traitement de 10 000 francs. Les congrégations de femmes ne sont frappées d'aucune incapacité légale. Comme le clergé séculier, les religieux ne peuvent posséder qu'à titre d'individus. Les legs faits en faveur des ordres d'hommes, même pour fins charitables (*charitable purposes*), sont nuls. Comme individus, les religieux peuvent acquérir par testament comme les autres citoyens, pourvu que le legs n'implique pas un *trust secret* ou une perpétuité. Les congrégations de femmes ont la faculté d'acquérir non seulement à titre personnel, mais elles jouissent aussi du droit de recevoir des biens pour objets charitables à titre de *trustees*. Ces restrictions à part, les religieux en Irlande jouissent des mêmes droits que les autres sujets du royaume. Il existe actuellement en Irlande : 91 établissements de religieux avec un personnel de 592 prêtres, 140 maisons de Frères et 388 maisons de religieuses <sup>1</sup>.

V. *Lois relatives au mariage*. — Là où existe la liberté religieuse, les lois divines et ecclésiastiques relatives au mariage sont en honneur. Sur ce sujet, les catholiques possèdent la plus ample liberté. La loi a établi des fonctionnaires chargés d'enregistrer les mariages, et un contrat de mariage fait par-devant eux est valide en droit civil. Mais personne n'est obligé à se présenter devant ces fonctionnaires. Les évêques ont le droit d'indiquer au gouvernement les églises autorisées par eux pour la célébration des mariages. Tous les mariages qui y sont célébrés en présence du curé et de deux témoins sont valables, même pour les effets civils. La loi exige seulement que le prêtre qui assiste au mariage rédige une notification en constatant la célébration, et la fasse parvenir au *Registrar* dans les quatorze jours qui suivent la cérémonie. A un autre point de vue, l'Irlande est heureuse dans sa législation matrimoniale. Les tribunaux sont incompétents à prononcer un divorce *a vinculo*. Ils peuvent

<sup>1</sup> *Irish catholic Directory*, 1905, p. 422.

entendre les plaignants et leur accorder une séparation légale, mais ils ne peuvent pas les autoriser à contracter un nouveau mariage. Un Irlandais qui demande à se marier du vivant de son conjoint, même après une séparation prononcée par les tribunaux, ne peut le faire qu'en vertu d'une loi spéciale, votée pour son cas individuel, par la Chambre des pairs (*House of Lords*). Aussi les divorces *a vinculo* sont à peine connus en Irlande : sur ce point, la législation civile est en conformité avec la loi ecclésiastique.

VI. *Lois relatives aux funérailles.* — En Irlande, les catholiques, soit par le clergé, soit par d'autres trustees, peuvent posséder des cimetières à leur usage exclusif. Dans les grandes villes même, ce droit leur appartient. Là où existent des cimetières municipaux, les catholiques peuvent obtenir qu'une partie en soit réservée à leur usage exclusif, et au dedans de cet espace, l'on peut construire des chapelles mortuaires et faire les cérémonies prescrites par le Rituel. En tout ce qui concerne les pompes funèbres, la loi respecte la liberté individuelle.

VII. *Le clergé et l'enseignement.* — L'Église irlandaise est donc libre dans son organisation et dans son action : celle-ci se fait sentir surtout dans la question de l'enseignement. Étudions sa situation par rapport aux trois degrés d'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

La loi respecte les écoles primaires libres. Mais l'enseignement primaire public est doté par l'État. Un conseil nommé par le gouvernement (*National Board of Education*) et auquel les catholiques, aussi bien que les protestants et presbytériens, sont représentés, dirige l'enseignement primaire, formule des règles et programmes, approuve les bâtiments, nomme les inspecteurs, ratifie la nomination des instituteurs brevetés et fixe le taux de leur salaire. Pour qu'une école primaire soit approuvée par le conseil central, trois conditions sont requises : des bâtiments en bon état, un nombre suffisant d'élèves et un instituteur breveté. Tout citoyen qui fournit les bâtiments d'une école, pourvu qu'il nomme un instituteur breveté, et que le nombre d'élèves soit suffisant, peut demander au conseil (*National Board*) d'éducation que son école soit reconnue et qu'il en soit lui-même établi le directeur (*manager*). Le directeur est obligé d'entretenir les bâtiments en bon état. Il a le droit de choisir et de révoquer les instituteurs. C'est par son intermédiaire que les affaires de l'école sont traitées avec le conseil central. Les ecclésiastiques peuvent être direc-

teurs. Et, de fait, les curés, en Irlande, sont les directeurs de presque toutes les écoles primaires existant sur leurs paroisses. C'est à eux de choisir les instituteurs et de les révoquer. Ils peuvent choisir des Frères ou des religieuses brevetés qui seront salariés par l'Etat de la même manière que les instituteurs laïques. Toutes les écoles primaires, sauf celles de la congrégation irlandaise de la Doctrine chrétienne, sont soumises au contrôle de l'Etat. Voilà la théorie.

En pratique, l'enseignement primaire est plutôt confessionnel. Les protestants et les presbytériens ont leurs écoles à eux, aussi bien que les catholiques. A certaines heures, l'instruction religieuse est permise; aux heures appropriées à l'instruction séculière, aucune statue ou image religieuse ne peut être exposée dans l'école. En certaines localités où la population est mixte de catholiques et de protestants, les enfants de religion différente fréquentent la même école. Dans ces circonstances, le règlement exige qu'aucun enfant ne soit forcé ni même admis à assister à l'instruction religieuse sans le consentement des parents.

Le clergé surveille incessamment les écoles, et, d'après les statuts du synode de Maynooth, le curé ou son vicaire devra visiter une fois par semaine les écoles de la paroisse. L'influence donc du clergé est prépondérante en tout ce qui concerne l'enseignement primaire. Aujourd'hui, l'Etat commence à regarder cette influence avec une certaine jalousie, et il n'est pas impossible que le jour arrive où les écoles seront soustraites à l'autorité des curés pour être soumises à celle des conseils locaux. Mais, à présent, le sentiment catholique du pays n'approuverait pas un pareil changement.

L'enseignement secondaire, moins favorisé que le primaire, est laissé en grande partie à l'entreprise privée. En 1878, un conseil d'enseignement secondaire (*Intermediate Education Board*) a été établi avec une dotation d'un million de livres sterling de capital. Il a pour fonction principale de formuler des programmes d'examen, de distribuer des prix aux élèves qui ont passé les examens, et certaines subventions aux écoles où ces élèves ont fait leurs études. Ces prix et ces allocations constituent une espèce de dotation. Mais aucune école n'est obligée de présenter ses élèves à l'examen. L'Etat n'exerce aucune autorité sur la direction de ces écoles, qui restent libres de suivre ou non les programmes du Conseil de l'enseignement secondaire.

L'enseignement secondaire est confessionnel. Les principaux établissements d'enseignement sont les collèges des grands ordres religieux, les petits séminaires diocésains et quelques maisons des

Frères; aucune école secondaire n'est dirigée par des maîtres exclusivement laïcs. Divers ordres de religieuses s'appliquent avec succès à l'éducation des jeunes filles. Ainsi, à part les écoles secondaires des protestants et des presbytériens, elles aussi confessionnelles, tout l'enseignement secondaire est entre les mains du clergé séculier et régulier. On a, autrefois, mis en doute la valeur de l'enseignement donné dans les écoles catholiques. Mais les examens passés sous l'autorité du conseil d'enseignement secondaire ont tranché la question. A ces examens, les élèves de toutes les grandes écoles du pays, soit catholiques, soit protestantes, se présentent tous les ans, depuis 1878; et, chaque année, les élèves des écoles catholiques obtiennent un succès éclatant. Ils réussissent non seulement à passer les épreuves; mais, mis en compétition avec les élèves des écoles protestantes, ils enlèvent plus que leur proportion des prix d'excellence dans toutes les matières.

Les établissements qui s'occupent d'enseignement secondaire sont au nombre d'environ 50, dont 20, et les plus importants, appartiennent aux ordres religieux.

Malheureusement, en ce qui concerne l'enseignement supérieur, la situation faite aux catholiques est loin d'être satisfaisante.

Il existe des universités richement dotés par le gouvernement, telles que *Trinity College Dublin*, les *Queen's Colleges*. Mais, en raison des dangers auxquels leur enseignement exposait la foi des catholiques, les évêques interdisent aux catholiques l'accès à *Trinity College* et ils les engagent à ne pas fréquenter les *Queen's Colleges*. Il ne reste donc accessible aux catholiques que la *Royal University*, dont la dotation est modique et dont la fonction est plutôt d'accorder des diplômes après examen que d'enseigner. C'est pourquoi ses grades ne donnent pas le prestige attaché aux grades de *Trinity College*. Aussi les catholiques sont mis dans un état d'infériorité manifeste en comparaison des protestants. Cependant, ils ont fait de grands sacrifices pour se créer une université catholique, depuis 1850. Ils ont fourni des fonds pour la construction des bâtiments et pour la dotation des chaires. Ils firent appel à un savant dont la réputation était européenne, le docteur Newman.

En qualité de recteur, le docteur Newman réunit autour de lui des professeurs distingués. Mais tout échoua, car le gouvernement refusa, non seulement une dotation, mais même l'autorisation de conférer les grades. La situation des catholiques, en ce qui concerne l'enseignement supérieur, est encore telle que l'a décrite M. Gladstone en 1873 : *Bad, miserably bad, scandalously bad,*

« mauvaise, misérable, scandaleuse ». L'on espère que le gouvernement ne se montrera pas toujours inexorable. Et malgré que les préjugés protestants soient toujours puissants, des hommes d'Etat comme M. Balfour ont admis que les griefs des catholiques sont fondés.

Pour l'enseignement ecclésiastique, l'état des choses est plus satisfaisant. Le séminaire le plus important est le collège de Maynooth, séminaire gouverné par le conseil des évêques du pays et commun à tous les diocèses d'Irlande. Les chaires sont données par concours. Les élèves sont au nombre de 600. Il existait aussi des séminaires irlandais à l'étranger : celui de Paris avec 70 élèves, celui de Rome avec 40 et celui de Salamanque avec 10 à 20 élèves. Des grands séminaires diocésains existent à Dublin, à Carlow, à Kilkenny, à Thurles, à Waterford et à Wexford, desquels une partie des élèves est destinée aux pays étrangers. En outre, à Dublin, se trouve un séminaire avec à peu près 200 élèves exclusivement destinés aux missions étrangères. Sauf une dotation partielle provenant de l'indemnité accordée en 1870 au collège de Maynooth en compensation de son ancienne dotation, tous ces établissements n'ont d'autres ressources que les pensions des élèves et les fondations pieuses faites par la charité des catholiques.

VIII. *Influence politique du clergé.* — L'influence du clergé sur l'enseignement est manifeste. Quelle est son influence en matière politique? D'après la loi civile, aucun ministre de la religion, qu'il soit prêtre ou ministre protestant, ne peut être membre du Parlement, ni des conseils généraux, ni magistrat. Mais rien ne l'empêche d'être électeur aux mêmes conditions que les autres citoyens. En fait, les membres du clergé surveillent activement la préparation des listes électorales, ils s'informent des principes des candidats qui se présentent devant les électeurs. Un candidat que repoussent l'évêque et le clergé a peu de chances de succès. Sauf dans certaines localités du nord où les protestants sont en majorité, on peut dire que sur les trois quarts d'Irlande l'influence électorale du clergé est prépondérante dans les élections, soit municipales, soit parlementaires. Mais, chose digne de remarque, les électeurs catholiques, le clergé en tête, n'hésitent pas à choisir un candidat protestant s'il est favorable au Home Rule. Et cette influence politique du clergé n'est pas une usurpation de sa part.

C'est O'Connell qui le premier a lancé les prêtres dans cette voie. Dès 1823, en fondant l'Association catholique, il a fait appel

à leur concours. « En appelant à notre aide le clergé, dit-il, nous nous associons le savoir, la vertu, l'autorité; sans lui, nous ne pouvons pas réussir. Il faut que dorénavant, à dater de ce jour, le clergé soit avec nous <sup>1</sup>. » C'est surtout pour défendre les intérêts des pauvres, ceux des tenanciers, et dans les questions qui intéressent l'enseignement et la religion, que le clergé fait prévaloir son autorité, sous la direction des évêques qui à l'occasion de leurs réunions annuelles n'hésitent pas à indiquer la ligne de conduite à suivre et les revendications à formuler.

Cette influence politique du clergé paraît-elle excessive? Qu'on écoute les protestants eux-mêmes : ils n'hésitent pas à admettre que l'agitation agraire, qui enfin a conquis la loi du rachat des terres, aurait, sans cette influence salutaire, dégénéré en anarchie. Sans la participation et la direction du clergé dans ces questions, le peuple serait devenu la proie des agents des sociétés secrètes.

Telle est dans ses grandes lignes la situation actuelle de l'Eglise catholique en Irlande sous un gouvernement protestant. C'est une Eglise libre dans son organisation, et indépendante de l'Etat. Le clergé, sorti du peuple, a la confiance du peuple. Evêques, clergé et fidèles ne forment qu'un corps animé des mêmes sentiments religieux et politiques. Il reste encore des combats à livrer, mais déjà des conquêtes sont faites, et solides.

Si l'Eglise en France veut être prospère après sa séparation d'avec l'Etat, qu'elle imite l'exemple de l'Eglise d'Irlande. La nomination des évêques par le Pape sur la présentation du clergé a rendu à l'épiscopat sa vigueur native. Le système des contributions volontaires a fait tomber les barrières qui séparent le clergé et le peuple. Libre de la sujétion à l'Etat, l'Eglise retrouve son influence légitime et l'emploi au service de la nation.

Patrick BOYLE.

<sup>1</sup> *Life and Unies of Daniel O'Connell*, by C. M. O Keefe. Vol. II, p. 318. Dublin, 1864.

---

# LA BOURRASQUE <sup>1</sup>

---

## III

Tourdel, absorbé par sa bataille contre les gens de la terre, négligeait tous les autres soucis, même celui de sa fille. Eût-il jamais soupçonné que le germe de la révolte fût déposé dans sa propre maison? D'ailleurs, il était persuadé que Guilhem n'attendait, pour se déclarer, que l'époque d'automne où, de son restaurant du Grau, il rentre à Agde. Guilhem, bien avant la saison des bains, avait gagné son chalet, sous le prétexte d'y procéder à des réparations. Il ne vit plus Marthe que les dimanches, les jours de loisir, où le peuple va se promener à la mer. La solitude l'enchantait, au bord des flots dont la voix infinie berce la souffrance des hommes. Mais si, devant elle, il simulait l'indifférence, il préparait en réalité sa volonté, par une éducation que le travail faisait pieuse et forte, à vaincre toutes les résistances. Marthe, bien qu'elle s'en défendit, le redoutait, en le voyant si calme. Aussi, quand elle songeait à lui, tous les jours, dans sa maison, avait-elle le frisson de la honte, une douleur presque physique, à la pensée qu'elle serait contrainte, peut-être, d'enfreindre les usages du pays, de désespérer son père, s'il persistait à refuser celui que son cœur avait élu. Le soir, souvent, les deux amoureux se retrouvaient, et ces barreaux de fer, qui gardaient Marthe prisonnière, les excitaient à rire, familiers presque et heureux.

Cependant, Tourdel perdait chaque jour de son calme et de sa sagesse. Ce qui l'affectait surtout, c'était de voir s'échapper de son parti quelques commerçants, dont la clientèle augmentait depuis l'invasion des barbares. Une après-midi de septembre, à la mairie, il lisait son journal lorsque le secrétaire lui annonça Loques, Vincent, le pétulant noiraud du matin de l'arrivée, et un second vigneron, grand Gaulois roux aux moustaches tombantes.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1965.

Pour n'être pas taxé de pusillanimité, il fit entrer les visiteurs. Ceux-ci se présentèrent chapeau bas, sans flagornerie. Tourdel les considéra patiemment, avec sa figure puissante dont les yeux pétillaient d'énergie. D'un geste, il leur désigna des chaises, et tandis que Loques, contractant ses bajoues et ses lèvres, tâchait de prendre une gravité redoutable, il leur demanda :

— Hé bien, Messieurs, qu'avez-vous à me dire?

Le Gaulois, hypnotisé maintenant par la réputation de probité et de bravoure du maire, effila ses moustaches rousses. Le petit Vincent, son chapeau sur les genoux, s'expliqua, dans un élan :

— Nous sommes délégués par un grand nombre de nos concitoyens, Monsieur le Maire, afin de vous soumettre deux vœux...

— Ah! Ah!...

— Le prolongement, jusqu'aux vignes, des quais de l'Hérault, où nous embarquerons nos produits, sans embarrasser la pêche; ensuite, la construction d'un jeu de ballon sur un terrain communal qui ne sert à rien, là-haut, près du cimetière.

— Impossible, je le regrette, d'exaucer vos vœux.

— Pourquoi? fit Loques, impatient de prouver qu'il ne craignait pas de discuter avec Tourdel.

— Loques, agrandis-tu ta maison? Non, puisque tu t'y trouves bien et qu'il ne t'importe guère d'offrir à tes voisins la vue d'un parc ou d'un palais. Messieurs, notre cité vous semble laide et morte. Détrompez-vous : sa poésie, comme son âme, vivent dans la profondeur de ses maisons, dans la retraite de ses eaux et de ses sables, jusque dans le silence de nos horizons.

— Mais, interrompit Vincent, si nous bâtissions les quais de nos propres deniers?

— Vous êtes donc vraiment riches?

— C'est notre affaire, M. Rispol peut tout. D'ailleurs, vous serez obligé de céder, Monsieur le maire. Notre prospérité entraînera votre monde sur nos traces.

— Agde, alors, ne sera plus Agde... D'abord, qu'êtes-vous venu faire ici? Fomentez de la politique, ravagez chez nous les traditions et les croyances salutaires, bouleverser d'imagination nos ouvriers qui ignoraient que la pauvreté peut être un vice et une tare!...

— Nous ne pourrons jamais nous entendre, soupira le Gaulois, car nous ne parlons pas le même langage. Aujourd'hui, au lieu de mépriser l'argent, on le respecte, parce que c'est grâce à lui qu'on améliore partout le sort des hommes.

— Tant pis! ajouta Vincent qu'excédait l'hostilité du maire. On se passera de vous. On écrira au préfet, au député. Puisque vous refusez d'exaucer nos vœux, nous agirons également sans

pitié. Par notre labeur, par notre volonté, nous absorberons peu à peu le peuple d'Agde; nous l'arracherons à ses ténèbres, pour lui ouvrir toutes grandes les portes de la liberté.

— Je suis le maître, Dieu merci, dans ma commune.

Les trois délégués se retirèrent, en saluant. Loques passa le dernier, troublé lui-même par les menaces des paysans calleux. Tourdel, sans se lever, le regardait fixement, avec mépris.

Ils emportaient un sentiment de rancune. Le long de la promenade, ils marchaient sans parler, vers le faubourg, sous les regards des badauds qui épiaient leurs gestes. Dès qu'ils se sentirent chez eux, dans leur quartier qu'ébranlaient des charrettes chargées d'engrais ou de terreaux, le Gaulois, en s'essuyant le front du revers de ses manches, éclata de colère :

— Ce Tourdel deviendra fou, à force d'obstination. Dimanche, nous commencerons à travailler les marins pour le syndicat.

Loques gravissait avec importance la rue des Musettes. Auprès des deux travailleurs plus ardents que lui-même, il réchauffait complaisamment sa foi. Au sommet de la côte, il les salua, non sans une certaine hauteur de bourgeois qui flatte des ouvriers :

— Au revoir, mes amis. Je verrai M. Rispol avant ce soir.

Il espérait du maître de la plage quelques bénéfices, la douceur de l'intimité dans sa maison opulente, où l'on ferait bombance quelquefois. Quelle surprise l'attendait chez lui!...

Raymond était dans le jardin, auprès de Marthe, que Claire, par convenance, semblait garder. Impatients de se voir librement, les deux jeunes gens s'étaient donné rendez-vous chez les Loques. Marthe, tout à l'heure, avait demandé à sa tante, toujours bonne et crédule, d'aller sur la plage voir travailler les paysans. A travers la ville, elle avait constaté avec satisfaction l'activité croissante des magasins, la rumeur joyeuse des rues, comme si l'affluence d'un peuple nouveau, en ranimant la cité d'un sang plus généreux, dût modifier à son profit l'allure des circonstances. Annette, au contraire, s'était troublée au passage des paysannes sans châle et sans coiffe qui la heurtaient brusquement sans une excuse, et aussi des charrettes qui l'obligeaient, de peur d'être écrasée, à se serrer contre le mur. Alors, la bonne vieille, pour se reposer, fut ravie de s'arrêter chez les Loques. Maintenant, dans la salle à manger, elle bavardait avec M<sup>me</sup> Loques, depuis des années impotente et inerte, et qui vivait également dans la lune. A peine si, en entrant, elle avait remarqué, derrière le feuillage d'un fusain, le jeune homme pâle, un visiteur sans doute. Pourquoi eût-elle songé à Raymond? Tourdel ne parlait jamais de lui, et Marthe pas davantage.

Claire avait, d'un pas de promenade, amené son amie dans le verger. Une lumière limpide baignait le chemin de lisière, sur le coteau. Alentour, au loin, les rochers du volcan mort, les sables tapissés de tamaris, les vastes étangs dont les gouffres frémissent, exhalaient leur âme languissante. De chez les Loques, on ne voyait que le front poisseux des maisons voisines, et là-bas, la terrasse à créneaux de l'église, sa tour rougeâtre qui veille sur les fidèles. Le soleil d'automne dispersait, parmi les colonnes blanches des platanes et les hampes vertes des roseaux, la pourpre légère de ses rayons. Le père Loques avait su choisir pour ses vieux jours une oasis, au bord des champs malingres d'olivettes et de vignes en treille.

Sous les ramures, dans le recueillement du coteau, les jeunes gens éprouvaient une fraîcheur, une sensation exquise d'être jeunes aussi, aptes aux émotions de tendresse. Ils marchaient dans une allée qui longe la clôture de roseaux.

Marthe donnait le bras à Claire, que sa vigilance de grande sœur enorgueillissait beaucoup. Le mariage avait embelli la fille des Loques. Son visage, autrefois rougeaud, reflétait une clarté fine sous l'édifice de ses cheveux d'or. Ses manières étaient plus aisées dans le peignoir à carreaux bleus qui serrait fortement sa taille. Comment lui comparer, pourtant, la jeune fille aux charmes naturels, si pittoresques dans la coquetterie du costume de sa race? Sous le bonnet à dentelles, sous le châle de satin blanc dégageant la gorge, Marthe, parmi la lueur des feuillées, resplendissait, avec le velours de son teint mat, la flamme de ses grands yeux, l'opulence de ses cheveux noirs, dont une épingle d'or fixait sur les tempes deux touffes roulées en forme d'escargots. Raymond, conquis de plus en plus par la franchise de la femme qui aimait simplement, exagérait ses politesses. Ses traits durs, que contractait d'habitude l'effort de la dissimulation et du dédain, affectaient une douceur, une délicatesse qui lui étaient agréables à lui-même.

— Je suis heureux de vous rencontrer enfin, dit-il encore hésitant. Vraiment, devons-nous rester sans nous connaître?

— Nous nous connaissions depuis longtemps, fit-elle en baisant les yeux. Cependant, tout à l'heure, en montant la rue, j'avais peur. Les curieux, qui m'observaient de leur porte, n'ont-ils pas soupçonné que je venais vers vous?

— Ils sont trop simples. D'ailleurs, depuis que le monde est monde, il y a entre les êtres des attractions soudaines et fatales.

— Le malheur, c'est que mon père ne veut pas d'un étranger. Vous savez, au moins par la rumeur publique, à qui il me destine.

Il me croit indifférente à cette question de mariage, il ne m'en parle jamais... Ah! quelles épreuves je prévois! Je prie Dieu de reconforter mon courage, et Dieu ne m'abandonnera pas, parce que je suis sûre, en me confiant à vous, de ne pas succomber au mal.

Spontané, il lui saisit les mains, qu'elle parut, d'un même élan, lui avoir offertes. Les arbres les embrassaient de leur ombre dorée, et les roseaux aux feuilles souples, les buissons de lilas presque dépouillés. Ils respiraient, dans la solitude, Claire s'étant éloignée, l'innocence de la nature, favorable à leurs souhaits.

— Peut-être, dit Raymond, nous exagérons-nous les résistances de votre père.

— Peut-être... Je crains plutôt les ruses de Guilhem. Il me veut, malgré tout, je le sais.

— Lui!... Je me charge de le mettre à la raison.

— Non. Il faut éviter le scandale, autant par dignité que par prudence. Laissez-moi uniquement souhaiter qu'on ne puisse invoquer contre vous votre défaut de profession, de situation sociale, comme on dit.

— Oui. On dit que je ne fais rien. Mais ces paysans, que l'on raille, vont me permettre d'employer mes efforts et mes ressources.

— Oui, je crois en vous.

— O Marthe, vous serez ma lumière et mon soutien, dit-il dans la sincérité de cette heure, dont la joie l'exaltait. J'ai, moi aussi, le destin à vaincre.

Soudain, sur le gravier de l'allée, derrière une haie de buis, des pas pressés se firent entendre. C'était Claire. Elle riait : et tous deux, devant une personne après tout indifférente, se trouvaient d'une aisance familière, liés à jamais par un échange d'aveux et d'espérances, dont ils connaissaient seuls la puissance sacrée. Un banc était là, sous des branches, un banc de pierre rustique, où ils se reposèrent, les yeux vagues. Claire, un peu jalouse peut-être de leur beauté commune et de leur félicité, les rappela brusquement à la réalité.

— Mon père revient de la mairie, Marthe. Il n'est pas content.

— Ces discussions politiques ne nous intéressent pas, nous.

— Tu as tort. Si ton père s'accordait avec les paysans, M. Raymond, qui est l'ami de M. Rispol, pourrait plus facilement s'approcher de lui.

— Bah! répliqua Raymond avec un optimisme qui n'excluait pas sa désinvolture, ces affaires municipales s'arrangeront sans nous. Par intérêt ou par lassitude, on finira par se réconcilier.

— Je ne demande pas mieux, dit Claire un peu vexée. Seulement, vous voyez tout en rose, vous deux. Et vous avez tort.

On entendit sortir du pavillon la voix courroucée de Loques. Il racontait sans doute son entrevue de la mairie ; devant tante Annette qui déplorait ces orages inutiles, il s'indignait des rudesses du premier magistrat à son égard. Bientôt, sa voix retentit sur le jardin calme. Les jeunes gens s'avancèrent.

Loques, debout sur le perron, rouge d'avoir tant crié, les attendait. Il descendit les quatre marches de son pas lourdaud, et serrant entre les siennes les mains fines de Marthe, il s'écria :

— Ah ! Ah !... J'ai bien peur que nous ne soyons définitivement fâchés avec ton père. La politique, parbleu !... Aussi, vois-tu, il ne te félicitera pas, s'il apprend que tu as rencontré chez moi M. Raymond, l'ingénieur... Et moi, de quoi ne m'accusera-t-il pas ?

— Est-ce que notre maison n'est pas honnête ? riposta Claire. Marthe et moi, nous ne sommes pas brouillées, je suppose ? Et puis, c'est le hasard qui a fait la rencontre. Personne ne saura...

Marthe supportait mal, en sa fierté, qu'on pût devant elle blâmer son père. Insensiblement, elle se redressait :

— Ce n'est pas, déclara-t-elle, par des provocations que vous arriverez à conquérir mon père. Quant à ma présence chez vous, il ne peut la considérer comme une faute, ma tante m'accompagne...

— Evidemment ! fit Loques, dont les yeux surnois riaient, à la pensée des inquiétudes qui menaçaient Tourdel. D'ailleurs, nous aimons Agde autant l'un que l'autre. C'est lui qui fait la mauvaise tête.

— Tout ça, conclut Raymond, c'est beaucoup de bruit pour rien.

On se tut. Sur le perron, se présentait Annette riant à perdre haleine, secouant, à chaque marche, son corps frêle. Soudain, ayant reconnu Raymond, qui l'observait timidement, chapeau bas, elle s'arrêta, saisie de frayeur. Qu'était-il venu chercher là, auprès de sa nièce, cet homme sans métier ? Elle soupçonna, une seconde, quelque tromperie des Loques, leur méchanceté d'envieux. Elle ne riait plus. Une honte la faisait tressaillir, l'horreur de ce garçon fat, cérémonieux, qui osait presque toucher du coude le bras de sa nièce. Vite, avec des gestes saccadés, elle serra autour de sa taille le foulard de laine noire, qui pourtant ne s'était point relâché, et elle sortit. Les Loques l'accompagnèrent, en essayant de plaisanter, tout de même confus. Elle répéta : « Bonsoir ! bonsoir !... » sur un ton de salutation suprême, tandis que Marthe, furtivement, adressait à Raymond un signe d'amitié.

Dès qu'elles furent seules, à l'air des champs et des dunes, tante Annette hocha le front, puis, posant sa main fiévreuse sur l'épaule de Marthe, elle s'emporta :

— Que faisait-il dans le jardin, ce paresseux?... Si ton père apprend cette rencontre, il va m'en vouloir.

— Ma tante, tu t'alarmes trop tôt. Qu'imagines-tu?

— J'imagine, j'imagine... Tu vas voir les commérages.

— Oui, il y aura des commérages si nous avons l'air de rompre avec les Loques, nous autres, les femmes. Je t'assure que M. Raymond ne venait pas là pour moi, du moins je ne le crois pas.

— Tu le sais, il n'est pas d'Agde. Si tu t'étais compromise avec lui, ton père serait intraitable. Prends garde.

Elles descendaient, par la lisière du faubourg, vers le ravin pétri de lave, vers le torrent de pierres qui s'en va au petit lac de Bagasse. Le paysage de décombres, de feu pétrifié, s'attendrissait sous la lumière. Mais vraiment la terre humaine s'arrêtait là, parmi des luzernes, des vignes dont les pampres s'entrelaçaient aux branches tordues des oliviers. Les paysans n'étaient pas encore parvenus, dans leurs travaux, jusqu'au ravin de Saint-Loup. Alors, les deux femmes remontèrent sur le plateau, qui s'évase en coquillage immense vers la mer. Après avoir longé le terrain communal, que Rispol désirait transformer en jeu de paume, puis le cimetière aux noirs rideaux de cyprès, elles atteignirent la hauteur. Et le spectacle des paysans à l'ouvrage sur les dunes autrefois désertes, serra leur cœur d'Agathoises.

— Oh! proféra tout bas tante Annette, les voilà!... les voilà!...

Ardents et noirs, les paysans, dans un grand silence, fouillaient de leurs bêches la poussière. De temps à autre, l'un d'eux se relevait, épongeait de son bras la sueur de son front, et s'en allait recommencer plus loin, à la suite des camarades, sa besogne ordonnée. Des charrettes, avec fracas, emportaient à la mer des tamaris, des roseaux aux racines pendantes. Sous le soleil, l'activité de ces hommes résolus inspirait du respect. Comme les deux femmes, des Agathois, plantés au bord du chemin de l'Hérault, regardaient l'œuvre fatale se réaliser. Ils n'avaient plus le courage de haïr.

— Ces paysans sont des voleurs, maugréa tante Annette. Nous ne verrons plus nos sables.

— La mer en fera d'autres, répondit Marthe.

— Ah! si ton père t'entendait!...

— Notre paysage aura une beauté plus vivante.

Elles étaient descendues dans le chemin de l'Hérault sans que les paysans se fussent détournés vers la fille du maire, qu'ils considéraient pourtant avec sympathie, à cause de Raymond. Mais, tout à coup, ayant déposé leurs pioches, chacun à sa

place, ils montèrent sur le plateau pour le goûter. Au milieu d'eux, un seul demeura debout : Rispol, le maître, vêtu de toile couleur de terre, une cravate rouge au cou, son bâton de marcheur à la main. Trapu, des anneaux d'or aux oreilles, il commandait de bonne humeur, en parvenu qui ne rougit point de l'être. Il aimait ses serviteurs parce qu'ils réalisaient passionnément ses conceptions à la fois sages et orgueilleuses. Il parlait assez haut pour être entendu des hommes d'Agde qui, au bord du chemin, ne bougeaient pas plus que des pierres.

— Mes amis, nous aurons bientôt déblayé ces dunes de leurs plantes rongeuses. Dès le printemps, nous entamerons les labours, nous planterons les ceps et Dieu veuille que les rosées abondantes en cette presque île fassent vite éclore des bourgeons.

Les paysans, tout en mangeant leur viande froide, souriaient, maigres, desséchés par les vents. Les citadins, au contraire, écoutaient avec une émotion de terreur ce rustre qui voulait, avec sa malice de démon, bouleverser la terre de Dieu. Rispol riait, exubérant de force. Il leva sa canne vers les lointains confondus de ciel et d'eau et dit :

— La mer pourra seule limiter nos progrès. Quand nos cultures seront bien établies, nous nous occuperons des affaires de la ville. Si le maire nous résiste encore, nous l'ébranlerons ensemble jusqu'à ce qu'il tombe.

Marthe, à ces mots, frissonna, offensée d'abord dans sa tendresse filiale. Rispol parlait-il ainsi pour que Marthe répâtât ses menaces chez elle ? Non, pourtant, elle ne répéterait rien ; elle s'efforçait, malgré toutes les misères, à la noblesse d'admirer ces étrangers qui fécondaient le sol de leurs pensées et de leurs bras ; elle voulait, en l'honneur de Raymond, se sacrifier une fois de plus.

— Allons-nous-en ! lui dit Annette. Cet insensé, quelque jour, provoquera ton père.

— Non, je reste. Je veux habituer mes yeux à ces étrangers, qui ne sont point des barbares puisqu'ils savent ce qu'ils font.

Rispol avait levé sa canne en un signe de commandement. On vit les vigneron dociles regagner leur rang de culture, les rouliers en blouse décrocher leurs fouets du timon des charrettes. Enfin, les deux femmes s'éloignèrent.

Elles passaient devant le chantier de construction, où des charpentiers à ceinture rouge réparaient, dans une musique de marteaux et de tenailles, les tartanes, les barques, les vieux chalands, dont l'eau et le soleil ont dévoré la coque.

— En voilà qui travaillent, repartit tante. Ils sont d'Agde.

— Ils travaillent. C'est pour quoi seulement je les aime, qu'ils soient de la mer ou de la plaine.

— Tu n'es qu'une mécréante, toi aussi.

Tout le soir, dans la vaste cuisine, tante Annette bougonna. Marthe, qui cousait dans un coin auprès de la fenêtre donnant sur le jardin, tremblait d'être devinée dans ses projets. Car l'heure n'était point venue de les déclarer, l'heure favorable où les vigneronns auraient, par la beauté de leur œuvre, conquis leurs ennemis les plus obstinés.

— Oui, Marthe, tu sais que je suis faible, et tu abuses de moi. Si j'étais sûre que tu t'entends avec ce Raymond, je te dénoncerais sans pitié à ton père.

Ces plaintes énervaient, tourmentaient Marthe davantage, comme autant d'injures adressées à celui qu'idéalisait son imagination. Un sentiment de dépit, de méchanceté étrange, se développait en elle. Les poings aux genoux, elle leva sa tête brune et, profitant d'un moment de silence, elle dit avec amertume :

— Tu oublies, tante, que je suis ici chez moi.

La pauvre tante, toute blême, tressaillit sur ses pieds fatigués.

— C'est vrai, je ne suis qu'une domestique... Je n'ai qu'à prendre mes hardes et m'en aller.

Tandis que, après avoir dénoué son tablier, Annette s'avavançait vers la porte du vestibule, Marthe qui, d'abord, n'avait pu, dans son angoisse, dire un mot de repentir et de bonté, sentit tout à coup, comme un flot, la vie heureuse du passé remonter en son âme. Et, d'un élan, elle sauta au cou de la bonne vieille, qui se dérobait :

— Reste. Que deviendrais-je sans toi? Je t'aime, tu le sais bien.

Elle couvrait de baisers sa figure parcheminée, brûlante. Elle la ramena vers le fourneau, lui renoua le tablier autour des reins. Puis, rassurée seulement lorsqu'elle la vit sourire, elle revint coudre auprès de la fenêtre. Mais Annette gardait des scrupules :

— Il n'y a rien au moins, entre toi et ce Raymond?... Hé! hé!... Il faudra penser bientôt au mariage. Je crois que Guilhem ne passera pas l'hiver.

— Oh! Guilhem..., s'il est pressé!

— Il compte sur toi. En outre, tu ferais plaisir à ton père.

— Et si je ne veux pas me marier?

— Alors, pourquoi deviens-tu si coquette?

— Pour toi, pour moi.

Marthe jouait l'insouciance. Elle voulut aider à la cuisine. Toutes deux riaient, en allumant les lampes; la pensée du mariage s'en vola avec le dernier rayon de soleil.

Tourdel rentrait, grognon, sans remarquer la gaieté de Marthe. A peine s'installait-on à table qu'on entendit une rumeur sur le quai.

— Voilà les barbares qui passent, maugréa-t-il. Ils s'en vont dans les cabarets embaucher nos matelots pour un syndicat.

— Tu as tort de t'inquiéter, mon père, insinua la jeune fille. S'il y a, dans la bataille, des vaincus qui tombent au fond du fossé, le peuple passera dessus, plus fort, en route vers des destinées meilleures.

— Ah bah! s'écria Tourdel ébahi, que me dis-tu là? Est-ce que tu serais de leur côté, toi?

— Moi, non. Mais, si tu voulais ordonner la paix dans la ville, présider à la fusion des deux races, quel beau rôle tu jouerais! Ces paysans, après tout, sont nos semblables devant Dieu.

— Epouserai-tu l'un d'eux, par hasard?... Ah! si tu préférerais ces hommes d'argent et d'impiété, je te renierais, mon enfant!...

Elle inclina le front. Tante Annette n'osait placer un mot, effarée à la pensée que son frère pût apprendre la rencontre de chez les Loques. Heureusement, il devait se rendre au conseil municipal; la querelle s'apaisa. Le soir, il sortit sans embrasser sa fille, qui tournait confuse et caressante, autour de lui.

Après la poissonnerie, Tourdel prit à droite la rue des Musettes, ayant en ses yeux la vision du fleuve noir, où les bateaux, en groupes de fantômes, projetaient sur les moires de l'eau la lueur rouge de leurs lanternes. Dans la rue, quelques boutiquiers, chose extraordinaire, avaient éclairé leurs vitrines, afin d'attirer la clientèle des paysannes. On ne voisinait plus, comme autrefois. Au conseil, le maire, après deux heures de délibérations, ne trouva aucun texte de loi qui lui permit d'interdire la réunion publique, où Rispol, pour constituer le syndicat des ouvriers, avait par affiche convoqué les matelots. Seulement, il jura qu'au moindre désordre, il arrêterait les organisateurs de l'association.

Le dimanche, à l'église, quelle déception il éprouva de constater l'absence de plusieurs notables, naguère si assidus aux offices! A la sortie de la messe, il voulut, sans retourner chez lui, errer dans la ville, afin de se renseigner lui-même sur l'attitude des barbares. Il partit, sans donner à Guilhem le temps de lui parler.

Celui-ci, rasé de frais, en cravate rose, le torse bombant le veston de drap bleu, faisait valoir sa prestance agréable et virile. Il rejoignit sur la placette Marthe qui frissonna, parut plus brune, en son châle de soie blanche. Les matelots, amusés de les voir ensemble, s'imaginèrent que leur mariage était proche. On les admirait, sur la côte poudreuse, tous deux de belle taille, lui balan-

cant un peu les épaules, elle, droite et fine, effleurant à peine le sol.

— Qu'as-tu à me dire ? demanda Marthe.

— Attends que nous soyons sur le quai. Car je retourne à mon chalet du Grau.

La grève étincela, remplie de vieux marins et de paysans qui, pêle-mêle, se reposaient sur le sable. Sur la terrasse du café de la Paix, Raymond se trouvait seul, un journal à la main. Il observa Marthe au passage, et leurs regards furtifs se croisèrent avec une émotion qui renouvela leur courage. Mais Guilhem vit l'étranger, et la colère gronda par tout son être. Au bord de l'eau, dans le silence des hautes maisons qu'éblouissait la lumière :

— Je rentre chez moi, dit-il, dans deux semaines, Marthe. Le soir même, j'irai demander ta main à ton père... Oh ! tante n'est pas de trop. Il faut qu'elle nous écoute.

— Tu es un peu pressé ! riposta celle-ci. Là, sur le quai... On a besoin de réfléchir...

Marthe agitait nerveusement son éventail. Hâtant le pas pour se réfugier dans sa maison, elle dit :

— Adresse-toi à mon père, Guilhem, puisque tu te réclames de lui... Voyons, est-ce pour moi que tu m'aimes, ou pour toi ?

Il la regarda, déconcerté par ces paroles nouvelles qui éveillaient en lui, avec douleur, la conscience d'un égoïsme.

— Tu ne m'aimes pas vraiment, reprit Marthe, puisque tu ne te sens pas la force d'immoler tes vœux à mon bonheur.

— Qui donc t'a soufflé ces choses d'un autre monde ? Tu me plais, et tu seras ma femme : c'est tout simple.

— En effet. Si mon père m'y oblige. Mais tu m'auras malheureuse, enchaînée...

— Ce sont des mots. Tu ne raisonneras pas toujours ainsi. Allons, adieu. Adieu, tante.

Guilhem partit, heureux d'être seul, de retrouver son fleuve, dont l'onde lourde allait moins vite que son pas. Bientôt, à gauche, les dunes se présentèrent, les sillons où gisaient çà et là des charrues et des bêches. La terre se reposait aujourd'hui, tandis que là-bas, dans l'horizon, la mer scintillait, comme un immense faisceau de piques lumineuses.

#### IV

C'était à la fin de janvier. Durant l'hiver, des nouveaux venus avaient ouvert, en pleine ville, des cafés et des magasins. Aussi, les boutiquiers d'Agde se divisaient en deux clans : les uns, pour flatter Rispol, s'étaient résolument séparés de Tourdel ; les autres,

que les paysans avaient négligés dès le premier jour, proclamaient leur résolution de garder intact l'honneur de la cité. Les matelots, après quatre réunions organisées en vue du syndicat, portaient en eux le poison de l'envie. Aucun projet n'avait abouti encore. Seuls, de tout jeunes marins avaient donné leur adhésion, soit par fanfaronnade, soit par goût du nouveau. Tourdel, néanmoins, avait peur. Cette minorité de mécontents pouvait faire tache d'huile. Il luttait de tout son cœur, avec les armes que lui procurait la loi, ou qu'il forgeait lui-même. Malgré les prières du député, malgré les menaces du préfet, il refusait de vendre le terrain pour le jeu de paume, d'associer la ville à la réfection des quais. Il prétendait soumettre à l'impôt communal les plants des vignes, les terreaux, les engrais. Ah! s'il avait pu les amener, tous ces barbares, à assister aux offices, et les voir devant lui se prosterner sous la croix du bon Dieu!

Comment aurait-il eu le loisir de songer à l'avenir de sa fille, d'écouter les prières de Guilhem? Celui-ci, d'ailleurs, se tenait coi, par prudence, et en attendant une trêve à la lutte politique que soutenait Tourdel, il s'absorbait dans son travail, parcourait la mer avec une ardeur telle que sa pêche était la plus abondante, au grand dépit de Plauzolles. Ce dernier, endoctriné par son beau-père Loques, s'était jeté entièrement dans le parti du syndicat. Comptaient-ils tous les deux y conquérir quelque renom, des bénéfices, peut-être? Raymond, par intérêt, ne cessait de leur faire la cour. Car, besoigneux toujours, il attendait encore du royal Rispol son magasin de machines.

Justement, ce dimanche, Raymond et Rispol se trouvèrent les premiers à la porte de l'auberge, où l'on devait constituer définitivement le syndicat.

Rispol, son chapeau de feutre sur l'oreille, son gilet chamarré de breloques, offrait, par sa bonhomie, par son aspect de santé et d'exubérance, un singulier contraste avec ce jeune homme pâle qui s'appliquait à faire valoir, dans la correction de sa redingote noire et de son pantalon gris-perle, la sveltesse de sa taille.

— Ah! Raymond... Et ce mariage dont tout le monde parle?

— Avec la fille du maire?

— Ce serait pour toi le moyen d'avoir une fortune, et, pour nous, de réduire ce bourgeois qui se défend comme un sanglier.

— On se trompe, répliqua l'ingénieur qui cachait son jeu.

— Tant pis! la demoiselle est gentille. Si tu la refuses par orgueil, c'est de l'enfantillage.

Rispol poussa gaillardement le jeune homme dans l'auberge, où les paysans commençaient à arriver, par groupes. C'était, non pas

précisément la maison de l'auberge, mais l'écurie spacieuse, dont on avait balayé les poussières, décorée de buis et de branches de pin. Les fenêtres s'ouvraient sur la promenade, d'où parvenait, avant cette heure des vêpres, la rumeur des curieux. Dans le fond, Raymond et Rispol s'étaient assis à une longue table parsemée de papiers. Les jeunes marins, agréables en leurs vareuses au col ample, le béret sur la tête, considéraient avec étonnement les hommes noirs de la terre qui, tout gênés dans la « veste du dimanche », savaient, de niveau avec leur maître, et comme s'ils eussent partagé sa fortune, raisonner des problèmes de la misère.

Subitement, les conversations se turent. La voix de Rispol, ainsi que dans les champs, avait retenti :

— Écoutez-moi. Voici d'abord le résultat de mes démarches. En ce qui concerne le jeu de paume, le préfet passera outre, si notre maire résiste. Pour le prolongement des quais, je donne de ma poche cent mille francs.

— Cent mille francs!...

Les grosses mains tannées, jaunâtres, battirent ensemble.

— Occupons-nous maintenant du syndicat, reprit Rispol. Que les marins s'approchent.

Ceux-ci, confus, baissaient le front, pareils à des enfants qui se sentent près de commettre une faute. Les rustres d'un élan les portèrent vers la table, en criant des mots d'amitié et de courage. Dans le bruit, on n'avait pas entendu entrer Loques, qui soudain apparut, accompagné de son gendre aux allures de capitaine.

— Bonjour, citoyens!...

Et l'ex-marchand d'épicerie roula des yeux terribles à la pensée du maire, qui désormais n'avait qu'à bien se tenir. Ayant posé son chapeau sur la table, il prit sa place importante auprès du millionnaire.

Plauzolles, au contact des gens de la terre, éprouvait un effroi instinctif : il regardait, avec une prédilection d'ainé, les jeunes marins, comme pour se réfugier en eux au moindre péril.

Au dehors, la rumeur de la foule montait, sur la promenade, sur la grève. Tous les matelots, en habit de travail et sandales, étaient venus affirmer, par leur présence, leur solidarité de chrétiens et de pauvres contre les mécréants qui méprisaient le métier de la pêche. Ils s'agitaient sous les platanes, entourant M. le maire de leurs hommages. Celui-ci était dans un jour de bonne humeur. Car ce n'étaient point les humbles qui le flattaient, mais les petits bourgeois, les boutiquiers en mal

d'ambition. Content de se retremper dans le cœur pur du peuple, il allait et venait, sa canne en main, parmi les groupes qu'il exhortait à la vigilance.

— Il faut agir sans défaillance, disait-il. Vous surtout, les femmes, n'achetez plus rien chez les renégats.

Les cloches sonnèrent vèpres pour la seconde fois. Le silence, une minute, régna sur la foule, à cette voix de Dieu; on vit s'avancer plus nombreuses les jeunes filles en toilettes claires, le châle à franges croisé sur la gorge, la coiffe à dentelles blanches débordant des cheveux. Marthe traversa rapidement la grève, en compagnie de sa tante, pour se rendre chez Guilhem, selon le désir de son père.

Dans l'auberge, on délibérait avec la plus entière indifférence aux tumultes d'alentour. Certes, les jeunes marins tremblaient un peu. Mais les paysans, accoutumés par la passion électorale de leurs villages à l'effervescence d'une multitude, les entraînaient rudement, avec leurs illusions d'indépendance.

— Nous ne voyons ici, prêchait Loques, aucune distinction de races ni de classes. Notre syndicat défendra les intérêts du travail. Rispol verse dix mille francs. Puis, chacun de nous versera un franc par semaine. Avec cela nous construirons des bateaux qui seront la propriété commune de nos frères de la mer.

— Bravo! Bravo!...

— La liberté ou la mort!... vociféra le petit Vincent.

— On nous abreuve d'insultes, déclara Raymond, parce que nous ne sommes pas nés dans cette ville. Mais nous vaincrons, j'en atteste la fortune toujours heureuse de M. Rispol. Oui, nos machines laboureront ce sol de sable ou de lave jusque sur les flancs du volcan, qui resplendira de nos vignes!...

— Bravo! Bravo!...

Raymond se rasseyait, émerveillé lui-même d'avoir, une fois, pu vibrer de sympathie avec ces hommes frustes, qui pour applaudir, frappaient du pied la terre, ainsi que leurs bêtes au labour.

— Voici le registre des adhésions, conclut le maître de la plaine. Vous n'avez plus qu'à vous inscrire.

L'assistance, à ces mots, parut s'immobiliser dans une hésitation. Ces hommes robustes, devant les feuilles blanches, éprouvaient, par une sorte de superstition, la crainte de l'inconnu, du mystère.

— Vous avez peur! s'écria Vincent.

Il s'inscrivit. Alors, tout recueillis, les uns après les autres, ils défilèrent devant le registre. Les marins, après avoir signé, sentirent au fond d'eux-mêmes la force tranquille d'une volonté,

le sentiment de la haine contre les bourgeois de la ville qui croyaient les empêcher d'être libres.

— Mes enfants, dit Rispol, nous allons, par le faubourg, monter chez moi. Je vous offre à goûter. Seulement, vous entendez ce vacarme du dehors. Eh bien, nous, pas de cris, pas de chansons! Prouvons que nous sommes, non pas des esclaves révoltés, mais des citoyens énergiques et sages.

Plauzolles prit sous son bras les paperasses, et l'assemblée se bouscula vers le portail que Vincent avait ouvert à deux battants. Dans le clair soleil d'hiver, la foule pesante ondula comme un champ de broussailles bouleversé par un vent de tempête. Des cris de railleries, de désespérance, de malédiction, jaillirent, touffus, de toutes parts. Les paysans marchaient par la route, sans répliquer un mot. Cependant, ils levaient leurs visages, ils fermaient les poings, tandis que des matelots injuriaient les marins renégats avec une telle ardeur que Tourdel ni Guilhem ne pouvaient plus les contenir.

Soudain, dans sa passion d'autorité, Tourdel courut se planter au milieu de la route, seul, au-devant des matelots en marche : les bras étendus, il osa défier l'élan de la foule, comprimer sa colère. On admira le dévouement du maître d'Agde.

— Mes enfants, mes amis! suppliait-il. Vous occasionneriez des malheurs!... Arrêtez-vous!...

Les matelots, haletants, les yeux troubles, obéirent à sa voix. Ils reculèrent ensemble, dans un remous qui se répercuta jusque sur la grève, parmi les femmes amusées. Puis, comme aux jours de carnaval, ils envahirent la promenade en se félicitant que les gens de la terre eussent enfin disparu.

— Et vive M. le maire! Et vive M<sup>lle</sup> Marthe!...

Tous les regards se portèrent à la fenêtre de Palmier, d'où Marthe avait assisté, avec un sentiment de frayeur mêlé de compassion, au désordre de ces êtres du peuple qui n'exhalaient que l'instinct de la haine. Mais, lorsque les clameurs d'admiration s'adressèrent à elle, pâle, elle frémit de honte, elle se retira dans l'ombre de la maison, pour échapper aux regards de ces faces brutales où brillaient de la joie et de l'orgueil.

Les cloches sonnaient le dernier coup des vêpres, les cloches dont la voix, ébranlant la tour de pierres saintes, à mi-chemin du ciel, couvre, les jours de deuil comme les jours de fête, tous les bruits des hommes. La foule, après un moment d'angoisse, se porta, bourdonnante et lourde, vers l'église dont les cierges et les lustres éclairaient le seuil du porche. A la sortie de l'office, Guilhem suivit Tourdel. Isolés parmi des femmes, ils descen-

dirent à la grève qui paraissait plus profonde dans l'ombre, sous le ciel déjà piqué d'étoiles. Aux cafés de la promenade, on entendait un grincement de dominos sur les tables, le rire de quelques boutiquiers dans la fumée des pipes. Au faubourg, des lumières s'allumaient dans les auberges des gens de la terre d'où sortait l'odeur des ripailles et du vin.

Jusqu'au sommet de la rue des Musettes, les deux hommes s'efforcèrent, en vain, de surprendre en débauche des renégats dans leurs maisons. Tandis qu'ils s'arrêtaient, pour contempler sur la butte du volcan le phare, qui au milieu des immenses ténèbres tourne, tel qu'une girouette aux projections de feu, Guilhem se décida, au milieu de la solitude, à s'expliquer enfin :

— C'est de moi seul que je veux vous parler, Tourdel.

— Je devine.

— J'ai longtemps hésité, en effet. Savez-vous pourquoi? J'ai peur que Marthe n'accepte pas en mariage le fils des Palmier.

— Allons donc!... Marthe, sans doute, s'amuse à me taquiner sur les droits qu'ont tous les hommes de cultiver la terre. Mais elle ne s'écartera jamais du devoir.

— Vous êtes si absorbé par le souci des affaires publiques, que vous n'avez pas eu le loisir d'observer sa pensée.

— Ma fille épouser un étranger, non! Tu le sais bien, ce sont mes ennemis qui colportent ces histoires, pour provoquer ma ruine. D'ailleurs, dès ce soir, je serai fixé.

Il frappa rudement sur l'épaule du jeune homme, pour ranimer son courage, et comme pour se dissimuler à soi-même son inquiétude. Une heure solennelle était venue. Ils restèrent émus, sans parler, à l'évocation de l'étranger maudit qui tentait d'arracher de leur sol et de leur âme, l'âme jeune de Marthe. Le logis de Loques était là, muet, dans le jardin d'hiver, avec une fenêtre éclairée, dont les rideaux écarlates faisaient, dans l'ombre, une tache de sang.

— La maison du traître, grommela Tourdel.

Ils tournèrent à droite, par le chemin de lisière, où donnent des hangars, des chantiers, d'humbles jardins encombrés de gravats. Vers le milieu, jaillissait une nappe de clarté, jusque sur les sables, sur les sillons reluisant çà et là du fer des pioches et des charrues.

— Il y a fête chez Rispol. S'il se doutait que nous pouvons l'épier à notre aise!...

L'habitation de Rispol, restaurée selon ses goûts de bien-être et de luxe, montrait dans un retraits de parc, entre les branches dépouillées des platanes, sa longue façade blanche. Les fenêtres, par leurs hautes glaces imprégnées de lumières, laissaient voir,

dans les pièces sonores communiquant entre elles par des portes dorées, l'éclat des tapis, des tentures, des bois peinturlurés et des marbres. Dans ce palais étrange d'un paysan, où Rispol jouissait, en ses heures de songe, d'une illusion d'antique noblesse, les vigneronns allaient et venaient, en un bruit de conversations et de rires. Rispol, les mains derrière le dos, trapu, errait de groupe en groupe, familier, sans bassesse, modérant d'une plaisanterie l'imagination des uns, secouant d'un mot affectueux la timidité des autres. Le front levé, ses yeux clairs regardaient droit, avec un pétilllement d'intelligence et de bonté, qui déconcertait Tourdel lui-même. Celui-ci, appuyé contre la grille de l'entrée, éprouvait une défaillance dans sa haine : plus il observait ce maître des cultures, plus il estimait, en la redoutant, sa force consciente, et après tout, féconde. On voyait aussi, dans les ors et les lumières, passer M<sup>me</sup> Rispol, trop somptueuse avec sa robe noire à traîne, des roses dans les cheveux : elle offrait des gâteaux de graisse du pays, du vin, aux ouvriers, ses semblables, qu'elle considérait de haut, en paysanne émancipée de la servitude. Loques apparut aussitôt, chevalier servant de la dame; il distribuait les friandises à parts égales, interdisait qu'on s'approchât librement des consoles, où étincelaient des plateaux de cuivre et d'argent. Puis, ce fut Plauzolles, qui riait tout seul, radieux de paraître quelque chose dans le salon d'un millionnaire. Les jeunes marins du syndicat, étonnés de tant de flatteries, eux qui ne connaissaient de beau que les offices de l'église ou le jeu des joutes sur le fleuve, se réfugiaient dans l'embrasure des fenêtres. Lorsque Rispol leur parlait, ils baissaient les yeux.

Sur le chemin, dans l'ombre d'un laurier, Tourdel et Guilhem ne bougeaient pas plus que des enfants, épouvantés à l'entrée d'un repaire.

— Je n'aperçois pas Raymond, dit Guilhem tout bas.

— Si, regarde cet homme impassible, adossé à la cheminée du salon. On dirait qu'il s'ennuie.

— Il rêve... A quoi? Je le sais bien.

— S'il rêve à Marthe, il perd son temps.

Sur la terrasse, une porte s'ouvrit soudain : dans un jet violent de lumière, Rispol se détacha, tranquille, se plaisant à considérer dans la nuit la plage immense qu'animait son désir. Était-il venu là par intuition, repousser de sa seule présence l'hostilité du maire? Était-il venu s'inspirer du silence de la terre, au vent froid de l'espace?

Tourdel et Guilhem s'esquivèrent doucement. Pourquoi avaient-ils peur? N'avaient-ils pas le droit, pour mieux se défendre, de

savoir les ressources et les desseins de leurs ennemis? Ils fuyaient dans le chemin, autrefois peu fréquenté, que les charrettes des vignobles avaient creusé d'ornières. Tourdel, dans sa douleur, eut le sentiment que le vaincu, c'était lui, l'homme de la vieille race, et que le maître nouveau, en le chassant comme un pauvre du seuil de sa maison, imposait une fois de plus sa volonté au peuple des sables et des eaux.

Guilhem, néanmoins, se préoccupait de son mariage.

— Mon fils, compte sur moi. Marthe ne se dégradera jamais.

Et Tourdel, tourmenté de colère, rentra chez lui précipitamment.

Marthe, dans le salon, chantait au piano une chanson de printemps. Comme tous les dimanches, elle avait échangé ses parures contre le costume de la semaine, qui la rendait plus elle-même, simple, exquise d'aisance et de fraîcheur. Elle portait le châle de laine blanche, les souliers sans boucles, la coiffe étroite d'où les cheveux ressortaient davantage. Insouciant à cette heure d'intimité, elle embrassa son père avec effusion. Puis, l'ayant aidé à ôter son pardessus, l'ayant fait asseoir dans un fauteuil, elle se remit au piano. Il la regarda, sans mot dire. Une tendresse, malgré lui, le gagnait. Pourquoi craignait-il de l'interroger à propos de Guilhem? Elle chantait de sa voix alerte, qui évoquait le soleil sur les plages, le fleuve frissonnant au départ des tartanes. Il la regardait; il se taisait. Il voulait, un instant encore, posséder son enfant heureuse, goûter son innocence et son allégresse. Dans la cuisine, la table resplendissait sous la lampe. Tante Annette bientôt frappa dans ses mains et cria que le souper était servi.

— Allons, papa.

Marthe lui offrit le bras. Ils s'avancèrent ensemble, se ressemblant un peu par l'éclat noir des yeux, le dessin délicat des lèvres, l'ovale parfait du visage. A table, Marthe s'étonna du silence persistant de son père. On tâchait de sourire, les paroles ne venaient point. On s'observait avec une méfiance croissante. Mais Tourdel supportait mal l'incertitude. Brusquement il dit :

— Guilhem m'a tout à l'heure accompagné jusqu'à notre porte pour me parler de toi, Marthe. Il m'a demandé ta main. Tu t'y attendais, je pense?

Tandis qu'Annette regardait avec effarement son frère, puis sa nièce, celle-ci demeurait inerte, les poings sur la table.

— Je ne suis pas surprise de la demande de Guilhem, répondit-elle enfin. Seulement, comme époux, il ne me plaît pas.

— Ah!... tu as un autre projet en tête?

Elle remua le front en rougissant. Annette, qui voyait son frère s'impatienter déjà, voulut concilier les choses :

— Allons, Marthe, si tu as quelqu'un en vue, avoue-le à ton père. Il est bien permis de préférer un garçon à un autre.

— A la condition qu'il ne s'agisse pas d'un étranger.

— Tu vois, père, que tu ne me permettras pas de m'expliquer. Non, quand tout sera rentré dans l'ordre.

— Ah!...

Tourdel ne se contenait plus. Il tressauta sur sa chaise :

— Parle donc!... reprit-il. Tu n'oses pas proférer le nom de ce Raymond qui te renie devant le monde, qui nous méprise, nous autres d'Agde!...

Elle haussa doucement les épaules et murmura :

— Pourquoi veux-tu qu'il nous méprise?...

— Ce paresseux, ce fat, qui se moque de moi!... Je suppose bien que jamais tu n'as eu avec lui la moindre relation?

Et il interrogeait des yeux tante Annette, qui se détourna.

— Non, jamais! répliquait Marthe, hardie dans son mensonge.

— Jamais, jamais..., répéta tante Annette.

— Mais, mon père, tu le crains donc beaucoup cet étranger. Je prétends qu'il est honnête et que, lorsque le progrès de ces cultures, dont tu ne veux pas admettre les bienfaits, lui permettra d'exercer sa profession, tu changeras d'avis.

— Ces gens-là t'ont bien vite empoisonné la cervelle. Allons, Guilhem t'épousera à la belle saison.

— S'il m'épouse dans ces conditions de contrainte, il n'est pas difficile.

— C'est un travailleur, issu de notre race, et que j'estime. Dimanche, il sera là près de toi, à cette table. Et tais-toi!... Si tu résistes davantage, il sera là demain. Quand tu seras heureuse avec lui, plus tard, tu me demanderas pardon des souffrances que tu me fais endurer.

Elle disait non, obstinément. Alors, il rejeta sa serviette, il se leva, pour lui crier :

— À qui ressembles-tu?

— A toi. Je veux ce que je veux.

Dans le silence qui régna, ils se dévisagèrent, les yeux dans yeux; Tourdel parut esquisser le geste de battre son enfant. Celle-ci, pour l'éviter, blanche de peur, recula vers la porte, où d'un bond il la ressaisit. A cette heure qu'il estimait sacrée, il était trop convaincu des droits et des devoirs de la paternité, pour ne pas dompter Marthe à tout prix. Et lui pressant les mains, il exhala des plaintes :

— Ah! ma fille, quels regrets de t'avoir tant négligée! Qui sait si tu n'as pas commis la faute de parler à cet étranger!... Le malheur est sur nous! tu l'as commis, ce péché, puisque tu ne réponds rien!...

Marthe, par fierté, ne reniait pas désormais son amour. D'un effort, elle se délia de l'étreinte de l'homme qui n'était plus, dans sa puissance, qu'un maître violent, et emportée par l'orgueil, elle ouvrit la porte et s'enfuit.

— Marthe! Marthe!... appela tante Annette.

Tourdel, haletant, les poings sur la figure, gémissait tout bas. Il s'imaginait encore que Marthe s'était réfugiée dans sa chambre, cependant qu'Annette, sur le pas de la porte, appelait toujours vers le dehors :

— Marthe! Marthe!... tu es folle!...

Alors, il crut comprendre. Marthe cherchait, dans son obstination, à le menacer d'un grand scandale, afin que déjà ébranlé par les soucis de sa magistrature, il cédât une fois de plus devant les caprices de son enfant bien-aimée. Mais pouvait-il céder en cette grave circonstance, où son honneur était engagé? Non, certes. Et il se précipita dans le vestibule, il courut sur le quai.

— Marthe! Marthe!... appela-t-il, à son tour.

Mais, là-bas, une rumeur de foule se confondait avec la rumeur du fleuve. Cette masse d'hommes joyeux qui débouchaient du chemin de lisière, le troubla. S'il allait seul à leur rencontre, sur les traces de Marthe, ne provoquerait-il pas justement lui-même le scandale qu'il voulait éviter? Il rentra. Après avoir barricadé sa porte, il se vit, comme dans une maison maudite, abandonné des êtres de sa race, exposé au châtement de Dieu. Reviendrait-elle bientôt, Marthe? Reviendrait-elle le cœur plus calme, enfin confuse de ses témérités?

Les ouvriers de Rispol s'avançaient en chantant. Ils conduisaient à leurs bras fraternels les jeunes marins du syndicat, qu'ils eussent souhaité, ce soir de fête, montrer par la ville, en un défilé de farandole. Loques marchait le premier, son chapeau sur la nuque, offrant à la brise ses joues pesantes et chaudes.

— Ohé! les Agathois... Ohé, Monsieur le Maire...

Ils frappèrent à coups de poing la porte de Tourdel. Là, Loques eut-il l'émotion des amitiés de naguère? Il adressa des remontrances aux rustres, puis, tel qu'un chef de tribu, il les entraîna d'un geste conquérant. Les matelots s'étonnaient que Tourdel ne fût point apparu sur sa porte. Ils ne pouvaient soupçonner le drame qui bouleversait la maison de paisible apparence!... La table était en désordre, des chaises renversées, la porte du vesti-

bule grande ouverte. Tante Annette se tenait debout devant le feu, les mains jointes, sans avoir la force de se détourner. Tourdel se promenait de long en large, grondant, tantôt enclin à la pitié, tantôt repris par la colère.

La maison, dans l'obscurité du jardin murmurant qui davantage la séparait du monde, avait un silence d'angoisse et à la fois de prière. Tourdel s'était interrompu de marcher. Patient, les bras croisés, il considéra sa sœur, qu'il accusait de faiblesse, et l'interrogea :

— Voyons, tu n'as jamais rien surpris des idées de Marthe?

— Jamais. Tu sais qu'elle ne parle que lorsqu'elle veut.

— Alors, est-ce que je serai obligé de baisser pavillon? Est-ce que je vais devenir la fable de la ville, moi, dont l'honneur, la raison d'être, sont de lutter jusqu'à la mort contre ces étrangers?

Ensuite, il secoua ses épaules, comme s'efforçant de réprimer un sanglot, et poursuivit :

— Qu'elle revienne! Je ne veux pas qu'elle ait, plus tard, des reproches à me faire... Seulement, elle s'en ira d'ici sans argent, je le jure, sans argent... Où est-elle? Pas loin, sans doute.

Il prit son chapeau, et sans attendre la réponse d'Annette qui, d'un mouvement machinal, lissait les bandeaux grisonnants de ses cheveux, il disparut.

## V

Marthe, anxieuse d'abord, agitée par un besoin d'indépendance et d'activité, s'éloignait rapidement vers la mer. Mourir, se donner à l'eau, non. Les gens de la marine que le sort désespère se jettent du haut de la pierrière du volcan sur des roches, quelquefois. Ils respectent l'onde du fleuve et de la mer; ils en ont peur. Marthe se confiait à la Destinée, maintenant, dans l'ivresse d'être seule, d'aller, loin de la ville endormie. Petite ombre humaine dans la nue énorme des ténèbres, perdue comme une étoile au ciel parmi les étoiles, elle jouissait de la volonté de sa conscience, de la pureté de son cœur qui n'avait pas fléchi. Vaguement, elle espérait de Dieu une récompense. La voix du fleuve, où jamais à cette heure ne passent les tartanes, grossissait à mesure.

Mais l'espace parut se déchirer, dans un lointain où le regard n'atteignait point. Sous le ciel, la plage rayonna, argentée par la lune, et la mer, emplissant l'étendue de sa voix éternelle, resplendit de toutes parts. Le cœur de Marthe trembla. Ce rivage n'était-il pas, pour elle, la fin du monde? Là-bas, au bout des

bras du fleuve jetés sur les gouffres, deux phares envoyaient alentour une clarté livide. Parmi des roseaux, Marthe distingua le chalet inanimé, si triste en la solitude, où Guilhem avait rêvé de la forcer à vivre. Elle s'éloigna plus rapidement, au bord même des vagues, sur le sable doux. Heureusement, les nuits d'hiver ne sont pas dangereuses, sur la côte languedocienne. D'ailleurs, vêtue de son costume de semaine, elle ne sentait pas le froid, à cause de la fièvre de tout son être. Combien de temps devrait-elle marcher ainsi? C'est à l'extrémité du cap qu'elle espérait trouver l'hospitalité, chez les pêcheurs pauvres. Auprès d'eux, en effet, elle n'aurait pas à s'embarrasser de scrupules. Elle leur conterait son histoire, et avec leur charité de simples, eux qui vivent selon la nature, ils la consoleraient.

À la pointe du cap, Marthe aperçut enfin les quatre maisons blanches des pêcheurs. Elle courut, en un suprême effort. Toutes les portes étaient closes. Elle frappa au logis qui paraissait le plus cosu, sous une treille. Bientôt, un petit vieux, aux yeux de souris, la figure crevassée, se présenta. Son fils le suivait, un *calet* à la main.

— Vous ne savez donc pas, s'écria-t-il, ma fille, que jamais ici personne ne s'égare. D'où venez-vous?

— Je suis lasse, je vous demande l'hospitalité, vous ne connaissez pas la fille du maire?

— Ah! mon Dieu, c'est vous!... Entrez, entrez...

Vite, on referma la porte. Tandis que le garçon allumait du feu, Marthe, sans rien céler, raconta son histoire. Après quoi, il y eut un silence, où les deux pêcheurs, les mains aux genoux, se regardèrent avec anxiété. N'avaient-ils point, par hasard, recueilli une folle qui porterait malheur à la maison?

— Vous n'avez rien à craindre, dit Marthe qui s'étonnait elle-même de sa résolution. Mon père devinera bien que je me suis réfugiée au cap. Il viendra me prendre demain.

— Ma foi, opina le jeune homme, M. Tourdel nous en voudrait, si nous repoussions sa fille. Qu'en dis-tu, père?

— Sans doute. En attendant, Mademoiselle, vous êtes ici chez Taraval et chez son fils Jacquou. Je souhaite que, dans notre maison modeste, le remords vous vienne. Car nous détestons aussi, nous autres, ces barbares qui veulent avec leurs vignes nous chasser du rivage où nos ancêtres reposent, sous les croix de fer qu'on voit le long de la falaise.

Taraval, aidé de son fils, monta par les échelons de bois apprêter pour leur hôte, à l'unique étage, la chambre la meilleure. Seule auprès du feu, Marthe, dans la faible maison que la

mer semblait bercer comme un bateau, se vit mauvaise, révoltée, une paria de sa race qu'avait empoisonnée vraiment l'âme des étrangers. Son père, là-bas, devait l'appeler sur le quai, dans la nuit, à plusieurs reprises, crier son nom de douleur et de rage; elle le plaignait; il lui tardait de le revoir et de le rassurer. Mais aussitôt, dans la flamme charmante du feu, s'élevait la vision de Raymond. Lui, toujours, l'étranger. L'aimerait-il au moins autant qu'elle l'aimait? L'invincible espérance la soutenait dans ses inquiétudes. Une fois, joignant les mains, elle pria Dieu.

Les deux pêcheurs la trouvèrent agenouillée au bord de l'âtre, prosternée comme une femme simple de leur rivage. Emus, ils se turent, afin qu'elle achevât sa prière. La déférence qu'ils lui montraient, ainsi que le respect que Jacquou avait envers son père, éveilla en elle un sentiment de sagesse. Si jamais elle n'avait puisé dans les livres le mal des rêves orgueilleux, jamais elle n'eût conçu d'autre bonheur que de vivre, elle aussi, selon la tradition du pays, dans la simplicité du cœur. Là-haut, dans la chambre fleurant les fruits et la farine, elle songea de nouveau à son père, à sa tante qui chaque soir lui demandait si le sommeil lui venait doux et facile. Ensuite, elle s'endormit, les mains jointes, comme autrefois, lorsqu'elle était toute petite, la prière balbutiant sur les lèvres.

Le lendemain, elle vit de sa fenêtre l'immense mer bleue pailletée d'or et d'argent sous le ciel, et les plages blondes parsemées de salines, au loin, du côté de Cette, qui surgit à l'Orient, sur la butte de Saint-Clair, entre l'étang de Thau et la Méditerranée. L'heure était avancée; Jacquou, dès avant l'aube, était parti pour jeter au large ses filets de pêche. Lorsqu'elle parut dans la cuisine, le vieillard, en posant sur la table du pain et un bol de lait, lui dit :

— Je m'en vais à la ville prévenir votre père.

— Oui, priez-le de vous suivre, répondit-elle confuse, maintenant qu'elle voyait, à la clarté du jour, la laideur de sa faute.

Les femmes des maisons voisines, informées de la présence de Marthe et de son aventure, vinrent rôder autour de la treille. Mais, ne percevant aucun bruit dans la maison bien close, elles s'en retournèrent à l'ouvrage. Egoïstes, peureuses, cette histoire de Marthe ne laissait pas de les inquiéter; tout d'abord, elles se recommandèrent l'une à l'autre d'agir avec prudence. Marthe languit, en écoutant la mer, dont la voix paraissait s'éloigner. La solitude lui fit peine davantage. Elle eut le désir de voir le ciel, la terre souriante, agréable à ses yeux et à sa pensée. Alors, au fond d'une pièce obscure, elle avisa une porte basse, dont elle n'eut qu'à pousser le verrou, et elle fut en pleine lumière.

C'était là une retraite pour les veillées de l'été, pour la sieste en hiver, avec un puits contre le mur, un jardin entouré de roseaux, et à la brèche de ce jardin, un figuier dont les branches capricieuses traçaient sur le sol des images. Sous les branches argentées, il y avait un escabeau, celui du vieux Taraval qui chaque jour, devant la mer, se rappelait son temps de guerre aux colonies. La mer semblait ici plus laborieuse, plus humaine que la terre. On n'apercevait pas encore, à gauche, sur les dunes, la horde des paysans au travail. Sur les plages blondes, au loin, à droite, brillaient les tentes des pêcheurs, qui depuis des générations vivent en tribu près des salines, sans avoir d'autres richesses que les barques qu'ils tirent sur le sable. Des tartanes en grand nombre filaient au large, ainsi que des mouettes, leurs voiles tendues. Des bateaux au fin cordage se dirigeaient vers l'Espagne, qui était si loin, presque sombre, dans les brouillards du soleil. Le paysage limpide, frémissant de vie, ranimait le cœur de Marthe. La douceur de toutes choses enveloppait son être, lui donnait le plaisir d'aimer selon ses forces et son espérance. Mais la mélancolie revenait à son cœur, lorsqu'elle regardait la terre. Là-bas, par delà les dunes, au-dessus du coteau, émergeaient les toits noirs de la ville, et plus haut, l'église, sa terrasse à créneaux, sa tour carrée de briques rouges. Le coteau dévalait à droite dans le ravin de Saint-Loup, sur un torrent de pierres. Une route rouge des cendres de la lave, cheminant le long de ce ruisseau, s'en allait à Notre-Dame du Grau, à la chapelle dont le dôme doré rutilait comme un casque, au bord du lac mourant de Bagnasse. C'est par cette route, fréquentée par les pêcheurs du Cap portant leurs poissons à la ville, que Tourdel viendrait la prendre, s'il consentait à pardonner. Marthe déjà s'impatientait de ne pas le voir. Mais une silhouette, d'une allure fière et vive, tout à coup s'y montra. Et qui reconnut-elle, dans ce manteau dont les pans flottaient au vent de la marche!... Raymond, l'étranger, qu'elle devait haïr, l'homme de sa pensée et de son idéal. Pourquoi donc venait-il la surprendre? Elle eut honte. Elle craignit de ne savoir résister à l'attrait de ses yeux, à l'autorité de sa voix.

Immobile, elle parut l'attendre. Il lui faisait des signes avec sa canne, dont le pommeau d'or luisait comme une étoile. Il s'avancait, rapide. Alors, les mains sur le visage, elle se résigna. D'ailleurs, ne lui apportait-il pas sans doute le salut? Et la voix du jeune homme, mêlée à la voix de la mer, appela :

— Marthe! Marthe!...

Elle se taisait, anxieuse de le sentir s'approcher si vite. Puis,

dans un involontaire élan de confiance, elle lui tendit ses bras :

— Vous ici? dit-elle. Comment avez-vous su?...

— Tout le monde au marché, dans la rue des Musettes, connaît votre équipée, j'ai eu peur et je suis venu.

Il avait une franche émotion de gratitude et de bonté devant la femme qui, pour lui, s'était sacrifiée. Là, dans l'ombre gaie de cette maison de pêcheurs, elle était plus belle encore, élancée et vigoureuse, avec la rougeur de ses lèvres et le teint mat de son visage qu'animait la passion.

— Puisque vous l'avez voulu, murmura-t-il, c'est le jour de tout décider, je pense.

— Laissez-moi. J'ai voulu seulement dire mes préférences. Voyez-vous, maintenant que mon exaltation est tombée, je ne sais plus, j'ai honte que mon père souffre à cause de moi.

— O Marthe! douteriez-vous de moi maintenant?

Elle regarda fixement ses yeux, son visage pâle que contractait l'appréhension. Puis, un peu naïve, elle frissonna de la hardiesse de dire une chose triste, injurieuse peut-être.

— Si je n'avais pas d'argent le jour de mon mariage, m'épouseriez-vous?

Il balbutia des mignardises afin de détourner les scrupules, les soupçons de Marthe.

— Je ne songe qu'à vous... D'ailleurs, je ne différerai plus d'aller voir votre père. Demain, dans peu de jours, la situation sera aussi nette que le beau ciel d'hiver qui nous entoure.

Tout caressant, il lui offrit son bras; il la conduisit au chemin de lave qui s'en va vers la ville. Elle obéissait au jeune homme qui, malgré tout, lui plaisait, lorsque soudain elle se déroba.

— Non, dit-elle, je ne dois pas vous suivre... Ce serait mal. Mon père aurait raison de ne plus m'aimer.

— Je ne comprends pas, vraiment. Mais n'importe : je respecte votre volonté.

— Adieu.

— Je vois que la fatalité de ce pays superstitieux vous domine.

— Si vous m'aimez comme je vous aime, mon père cédera devant votre sagesse.

Soudain, un bruit de vagues secouées, de paroles rieuses, déranga le silence épars sur la plage, autour d'eux. C'étaient les barques de pêche revenant au rivage du cap, et dont les matelots dénouaient les voiles, retiraient les rames. Raymond, alors, baisa les mains abandonnées de Marthe, en lui disant avec cette humilité, cette ferveur, par lesquelles il comptait se rendre le destin favorable :

— Je crois en vous, toujours ; adieu.

Il s'éloigna, les yeux voilés de rêve. Il emportait, au fond de son cœur, le désir d'aimer davantage, la promesse d'être heureux.

Le bruit avait grandi sur le rivage. Les femmes, s'étant empressées vers les barques, s'informaient de l'abondance de la pêche. Marthe, vite, se renferma dans la maison hospitalière. A peine était-elle assise auprès de la fenêtre aux volets verts, que le jeune homme rentra, chargé de corbeilles et de filets mouillés. Il salua la jeune fille simplement, puis, pour la distraire, lui montra sa pêche :

Bientôt, ils entendirent un pas précipité dans le sentier qui contourne la maison. Le vieux Taraval ne manquait pas l'heure du retour des barques. Tout désolé encore d'avoir trouvé M. le maire en un grand désarroi, il agitait son bâton.

— Ah ! Mademoiselle, on vous abandonne.

— Qui?... Mon père ?

— Ne comptez pas sur lui. Il dit que les étrangers vous ont dérangé la raison.

— Toujours les étrangers !

— Alors, ce soir, je vous ramènerai à la ville. On ne vous verra pas, dans la nuit.

Marthe ne répondit pas, découragée. Il ne lui resterait donc, de son acte de révolte, que le ridicule ou la honte.

L'après-midi, les femmes du cap, intriguées tout de même, vinrent en voisinant bavarder sous la treille. Peu à peu, elles s'insinuèrent dans la maison, et Marthe eut beau se dissimuler dans un coin, la plus âgée l'interpella :

— Alors, Mademoiselle, vous avez quitté la ville ?

— Pas du tout, répondit-elle.

— Quoique vous soyez au-dessus de nous par la condition, je vous dis qu'on n'a jamais vu pareille chose sur la terre d'Agde. On a le respect de son foyer.

— Oui, oui, je sais.

— Ne vous emportez pas. Vous êtes jeune, c'est votre excuse. Pourquoi vouloir épouser un de ces étrangers qui vont tout salir avec leurs ambitions ? Guilhem, lui, est des nôtres, nous l'estimons, il est beau, il a su faire fortune.

Marthe, rencoignée vers le feu, se faisait, on ne voyait que ses cheveux noirs sous les dentelles de la coiffe. Les plaintes de ces femmes inconnues lui touchaient le cœur plus que des mots de colère. Sur ce rivage, préservé des souillures du monde, la même malédiction s'élevait donc contre elle ?

Le soir, le chemin lui fut pénible au bord du lac dormant sous

les roseaux, par les dunes pâles, le long du torrent de pierres qui semblaient remuer dans l'ombre! Elle avait hâte et horreur à la fois de rentrer chez elle. Supporterait-elle avec courage les reproches de son père et de sa tante, l'effusion de leur douleur et de leur tendresse? Plus elle s'approchait de la ville, plus elle sentait avec étonnement que la pensée de Raymond l'étranger ne la soutenait point. Ah! si les rôles eussent été renversés; si, au lieu de repousser Guilhem, c'est lui qu'elle eût désiré de toutes ses forces, comme il se serait attaché à elle, dans la solitude du cap!... Sans considérer où pouvaient être le bien, le mal, Guilhem aurait conduit, en plein jour, sa bien-aimée devant le père impitoyable. Que devait-il penser de ces aventures, Guilhem? Où était-il? Marthe de nouveau s'étonna qu'il ne fût pas venu la prendre au retour de la mer.

Sur le chemin montant à la lisière du faubourg, dans la nuit blanche, le vent soufflait, s'en allait à la mer en faisant gémir les roseaux et tourbillonner les sables. Au milieu des champs nouveaux, la maison de Rispol projetait une onde de clarté. Le fleuve grondait au long des quais déserts, avec ses tartanes munies de leurs lanternes rouges.

— Nous y voilà, dit Taraval, au seuil de la maison du maire.

— Je vous remercie, répondit Marthe. Accompagnez-moi jusqu'auprès de mon père, s'il vous plaît.

— Je ne suis qu'un pauvre. Vos querelles ne me concernent pas.

Tandis que le pêcheur s'éloignait, tante Annette vint ouvrir. Aussitôt, en embrassant sa nièce, elle se mit à pleurer. Enfin, Marthe rentra, saisie d'une telle angoisse qu'elle ne pouvait tirer une larme de ses yeux. Tourdel, tête nue, les mains aux genoux, semblait, depuis le matin, l'attendre au coin du feu.

— Ah! fit-il.

Elle s'avavançait, timide, en réprimant, par une étrange inconséquence, sa volonté d'être bonne et de se faire pardonner.

— Tu ne m'aimes plus? murmura-t-elle.

— C'est à moi que tu oses dire cela? Depuis hier, je souffre le martyr. Oui, oui, maintenant que le mal est consommé, te voilà toute contrite. On ne parle dans Agde, que de toi, de nous...

— Dis-moi ce qu'il faut faire, je ne sais plus... Il me semble que j'ai, en si peu d'instant, traversé tout un monde!

— Si tu connais déjà le remords, tant mieux. Mais tu subiras d'autres châtements. Car, puisque tu es éprise de cet étranger au point de lui sacrifier ta maison, il faut que je te marie avec lui.

— Mon père!... s'écria-t-elle, tressaillant de joie en même temps que de crainte.

— Guilhem n'est plus possible. Oh! ce n'est pas que je le chasse. Je veux, au contraire, qu'il vienne ici chaque jour. Je l'aime, celui-là, il est de notre race, et je ne puis pas, moi, te sacrifier mes amitiés, à toi qui ne me sacrifies rien de tes caprices. Donc, que cet étranger se présente chez nous, quand il voudra. Tu iras avec lui dans la destinée. Seulement...

— Mon père, je ne sais plus que vouloir. Pourquoi dis-tu toujours : cet étranger?... Tantôt, je le désire, tantôt, en te voyant si hostile, je le maudis.

— Seulement, il te prendra sans argent.

— Tu m'imposes ce mariage comme une expiation. Laisse-moi conserver l'espoir que des jours heureux modifieront tes sentiments.

— Tu te sépares de ta famille d'Agde : tant pis!

— Cet étranger, que tu détestes, s'évertuera, j'en suis sûre, à te plaire, par son travail. Je t'aime bien, moi, mon père.

Elle tentait de lui saisir les mains, de s'appuyer sur son épaule, lorsque, violent, il la repoussa. Pendant quelques instants, elle n'eut plus de force. Les choses familières se troublèrent à ses yeux, en un tourbillon d'ombre et de lumière. Mais tante Annette veillait sur elle. Doucement, elle l'entraîna vers la table, dont le couvert était mis presque tout entier. La paix du foyer, sa rumeur charmante peu à peu consolèrent Marthe : seul, l'orgueil, si robuste à son âge d'illusions, demeura dans son cœur.

Georges BEAUME.

La suite prochainement.

---

# L'ÉDUCATION DU PATRIOTISME

## EN ALLEMAGNE

---

Au moment où le patriotisme en France est battu en brèche par les violences des uns, par la connivence des autres et par l'inconcevable longanimité d'un trop grand nombre, il est piquant de remarquer où va, d'ordinaire, l'admiration de tous ces humanitaires et pacifistes. Ils la réservent, par une contradiction singulière, à un pays où le patriotisme est devenu le plus ardemment, le plus résolument agressif, à l'Allemagne.

Le moment semble donc arrivé d'étudier ce que nos « ennemis héréditaires » appellent patriotisme, de montrer quand il est né, comment ils en comprennent l'éducation, comment il est devenu entre leurs mains une sorte de dressage, et combien un patriote allemand, suivant la formule de Berlin, est différent de ce que doit être un patriote dans notre vieux pays gaulois.

### I

« Les Allemagnes », comme on disait autrefois, — car il n'y a jamais eu d'Allemagne, mais un amas d'États grands et petits, divisés par des rivalités et des haines, — les Allemagnes n'ont jamais connu de « patriotisme allemand ».

Depuis les origines les plus lointaines, à travers les siècles, les peuples de Germanie se déchirent entre eux, et ne s'unissent de temps à autre que pour envahir ensemble les pays voisins où ils savent trouver les richesses qui manquent sur leur terre marâtre. Le coup fait, le partage du butin provoque de nouvelles luttes qu'une autre guerre de conquête interrompt un moment. Au cours de l'histoire, ces querelles intestines prennent un caractère de plus en plus tragique, avec les guerres de religion, celle des paysans et cette épouvantable guerre de Trente ans, abîme d'horreur, telle qu'aucun peuple n'en eut de plus atroce.

Comment le culte d'une patrie commune aurait-il pu s'imposer à ces ennemis acharnés qui n'avaient que des patriotismes

locaux : bavarois, saxon, autrichien, prussien? « Les Allemands, a dit Bismarck, ne sont bons que lorsqu'ils sont unis par la haine ou par la force; ils sont excellents, irrésistibles, invincibles, mais autrement ils veulent agir chacun à sa tête. »

La fin du dix-huitième siècle trouva l'Allemagne fatiguée, démoralisée, gouvernée despotiquement par une aristocratie méprisante. Les classes supérieures, éblouies par le charme de la société élégante, frivole et corrompue des derniers temps de notre monarchie, s'efforçaient maladroitement de l'imiter. En même temps, l'humanitarisme de nos philosophes encyclopédistes faisait école outre-Rhin. Berlin alors était, parmi les villes d'Europe, la plus dépravée. Sur un pareil terrain s'épanouirent, pressées, les fleurs vénéneuses et séduisantes de la rhétorique cosmopolite.

Poètes, lettrés, philosophes multiplièrent les utopiques déclamations. Gœthe, Schiller, Herder, Lessing firent avec détachement profession d'humanitarisme et de cosmopolitisme. « Qu'est-ce qu'une nation? écrivait Herder<sup>1</sup> : un grand jardin sans culture, plein de bonnes et de mauvaises herbes. Qui voudrait prendre en bloc la défense de cette multitude où les vices et les sottises se mêlent aux mérites et aux vertus? Quel don Quichotte irait rompre des lances pour cette Dulcinée contre les autres nations? »

Pauvre idéal, celui qui s'enfermerait dans les bornes étroites d'une nationalité. « Une nation, un événement national ne peuvent captiver l'attention que dans la mesure où ils contribuent au progrès de l'espèce ». (Lettre de Schiller à Kœrner, 13 octobre 1789.) Et tous avec lui pensent que plus on est humain, plus on est Allemand. « D'une façon générale, je n'ai du patriotisme aucune idée; tout au plus y vois-je une faiblesse héroïque dont je me passe très bien. » (Lessing à Gleim, 1759.) Fichte lui-même, qui devait contribuer si puissamment à soulever le pays contre Napoléon, se déclare, dans ses cours publics de 1804-1805, citoyen de l'Europe et indifférent aux destinées de sa patrie restreinte.

Les paroles de tous ces grands esprits sont accueillies avec complaisance par la masse des utopistes et des jouisseurs. Seuls, les patriotismes locaux subsistent, avec la haine du voisin allemand. L'Allemagne du Nord demeure nettement hostile à l'Allemagne du Sud. L'invasion même de l'étranger ne suffit pas d'abord à secouer la torpeur générale, à ouvrir les yeux de ces rêveurs. L'accueil que reçut la Grande Armée est connu. Toutes les forteresses tombaient entre ses mains sans coup férir. L'entrée de Napoléon à Berlin est restée légendaire. On en trouve des

<sup>1</sup> *Ueber das Wort und den Begriff der Humanität* (Sur le mot et l'idée d'humanité).

détails typiques, notamment dans les Souvenirs d'Henriette Herz<sup>1</sup>.

Pendant que les tendres Allemandes, subjuguées par l'air martial de leurs vainqueurs, versaient à notre armée « leur petit vin blanc », les Allemands faisaient assaut de platitude auprès des autorités françaises. A Erfurt, Napoléon put constater que l'élite intellectuelle n'était pas, sous ce rapport, au-dessus de l'aristocratie, des bourgeois, des femmes et du peuple. Roi, princes et noblesse s'empressèrent autour de lui, attentifs et serviles, quêteant un sourire, sollicitant une faveur. Le duc de Weimar alla jusqu'à lui offrir une chasse à courre sur le champ de bataille d'Iéna, où les vaincus eux-mêmes avaient élevé un temple de la Victoire. On sait comment les grands poètes et les savants allemands prièrent les audiences de Napoléon. Celle de Gœthe est particulièrement connue. « Les héros intellectuels de Weimar, dit Wolfgang Menzel, avaient à peine le sens de cette patrie qui leur accordait tant d'admiration. »

Ces choses se passent en 1806, en 1808, plus tard encore. L'idéal de nos cosmopolites d'aujourd'hui pouvait-il être mieux réalisé? Plus de frontières, plus de préjugés nationaux, plus de haines de races, tous hommes, tous frères, sous le gouvernement du génie le plus extraordinaire qu'on eût vu depuis longtemps. Et pourtant, c'est à ce moment précis que, dans les obscures profondeurs de ces masses incultes ou indifférentes, un sentiment nouveau, inconnu jusqu'alors, germe, grandit, va soulever les foules, les élites, malgré les égoïsmes, les lâchetés, les aspirations au repos, la crainte des dangers. Tous vont comprendre, au contact de l'étranger, ce qu'est la patrie. Les éducateurs, les guides, les poètes vont se frapper la poitrine, abdiquer leurs funestes illusions, prêcher aux ignorants le devoir et le sacrifice, les mener eux-mêmes au combat.

Fichte, le cosmopolite d'hier, prononce, dès 1807, ses fameux *Discours à la nation allemande*. Les hommes politiques, les officiers se mettent hardiment à préparer la délivrance : Scharnhorst, Gneisenau, Stein, Niebuhr, Hardenberg entrent en scène, apportent au roi de Prusse le secours de leur énergie et de leur habileté. Les poètes font entendre les accents vibrants de leur clairon. C'est Arndt, Rückert et cet héroïque Kœrner qui, parmi les « chasseurs noirs » de Lützow, trouva la mort dans un des premiers combats.

Au sein des universités, parmi les professeurs et les étudiants, on organisait l'insurrection. Lorsque Napoléon fléchit sous les

<sup>1</sup> J. Fürst, *Henriette Herz, ihr Leben und ihre Erinnerungen* (Sa vie et ses souvenirs). Berlin, 1858.

coups des premières défaites de Russie, les masques commencent à tomber, et quand sa perte fut certaine, il vit se soulever en un élan de haine formidable ces peuples qu'il croyait domptés.

L'enthousiasme s'empara de toutes les classes du royaume. Les professeurs se levèrent avec les élèves, les magasins et les bureaux des négociants, les ateliers des artistes et des artisans, les châteaux et les fermes furent veufs de jeunes hommes. A Berlin seul, 9000 jeunes gens se firent inscrire sur la liste des volontaires. Si irrésistible était le torrent qui emportait tout avec lui qu'on ne put empêcher même des femmes et des jeunes filles de cacher leur sexe sous le manteau du chasseur et de se joindre aux troupes allant à la danse des épées<sup>1</sup>.

L'Allemagne avait donc dès lors un patriotisme allemand. Il était né en 1813. Mais c'est une fatalité de l'histoire de ce pays que les hauts faits d'armes y sont toujours suivis d'une période plus ou moins longue d'affaissement et d'inaction. Les Allemands le reconnaissent eux-mêmes avec mélancolie. Découragés d'abord par les lenteurs du congrès de Vienne, les patriotes allemands se jugèrent lésés par les décisions de cette assemblée diplomatique. Ils se considérèrent comme des dupes, surtout lorsqu'ils virent leur roi, le même qui avait fait appel à leur dévouement, montrer envers eux la plus noire ingratitude, les poursuivre de ses soupçons et de ses disgrâces. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, ne songeait qu'à « calmer » tout le monde autour de lui. C'était sa propre expression. Ses plus actifs collaborateurs de 1813 moururent obscurément loin de lui. Arndt poursuivi, incarcéré même pour « menées démagogiques », fut privé de sa chaire de professeur jusqu'à la mort du roi. Une morne grisaille noya tout le reste de son long règne. Il semblait que l'Allemagne guerrière fût morte, que seule l'Allemagne littéraire et savante vécût encore.

Mais le feu couvait sous cette cendre. Leipzig n'avait pas éteint le ressentiment d'Iéna; la haine de la France durait toujours. En 1840, au sujet de l'affaire d'Égypte, ces vellétés agressives et conquérantes se réveillèrent soudain. Il reste de cette époque, outre le fameux *Rhin allemand* de Becker, auquel Musset fit la réponse que l'on sait, et la *Wacht am Rhein*, devenu chant national, toute une littérature francophobe et belliqueuse<sup>2</sup>.

En 1848, les républicains allemands, ces mêmes hommes qui venaient de s'appuyer sur la France pour essayer d'obtenir des institutions libérales, tinrent à prouver qu'au fond de leur cœur

<sup>1</sup> Preuss et Vetter, *Preussischer Kinderfreund* (Livre de lecture scolaire prussien, Königsberg, 1887).

<sup>2</sup> Voy. l'ouvrage très complet de M. A. Bossert, *Histoire de la littérature allemande* (Hachette, 1904).

ils étaient toujours contre « l'ennemi héréditaire ». Au Parlement de Francfort, le député Welcker, au milieu de l'attention générale, prononça des discours très ardents sur la nécessité de « délivrer » l'Alsace et la Lorraine du « joug français ».

Une nouvelle période de calme permit aux francophobes d'outre-Rhin de développer leur propagande. L'avènement de Napoléon III surexcita leur haine, et ils pensèrent, lorsque éclata la guerre de Crimée, que cette fois le moment était venu. Ils espèrent encore davantage quand la France partit en guerre pour délivrer l'Italie de la domination autrichienne. Devant les préparatifs de la Prusse, l'Empereur dut rapidement conclure la paix pour ramener son unique armée sur les bords du Rhin dégarnis. Ils crurent voir renaître l'occasion en 1867, lorsque l'affaire du Luxembourg faillit provoquer la guerre souhaitée<sup>1</sup>. Ce fut 1870 qui l'amena enfin.

Le grand Frédéric disait : « Prenez d'abord, et vous trouverez ensuite des docteurs pour établir vos droits. » Bismarck fut fidèle à ce principe. Les « docteurs », qu'ils fussent à la solde du « fonds des reptiles » ou qu'ils agissent par pur amour de l'art, se trouvèrent tout à coup légion pour démontrer qu'il fallait châtier la France, cet « éternel trouble-paix de l'Europe », et reprendre l'Alsace et la Lorraine, « criminellement ravies autrefois ». De ce moment date l'éducation du patriotisme en Allemagne. Sans doute, avant et pendant la guerre de 1870, le mouvement est encore un peu incohérent. Il est peu de lectures aussi écœurantes que celle des brochures — si nombreuses ! — que les Allemands, et non des moins illustres, publièrent pendant la guerre même, quand leur succès se fut dessiné, et dans lesquelles ils traînent dans la boue, de la façon la plus basse, l'adversaire qu'ils sont en train de vaincre, qu'ils ont vaincu déjà.

En tête se placent deux des plus célèbres historiens : Heinrich von Treitschke, avec sa brochure : *Was fordern wir von Frankreich?* (Que réclamons-nous de la France? Berlin, 1870), et Wolfgang Menzel : *Elsass und Lothringen sind und bleiben unser* (L'Alsace et la Lorraine sont et resteront à nous. Stuttgart, 1870). Vient ensuite un professeur à l'Université de Königsberg, W. Maurenbrecher : *Elsass, eine deutsche Provinz* (L'Alsace, province allemande. Berlin, 1870). Cette brochure débute ainsi : « Provoquée de la façon la plus inouïe par la

<sup>1</sup> Voy., sur l'affaire du Luxembourg, les réponses belliqueuses et insolentes que firent les étudiants allemands aux avances des étudiants français, dans notre article : « Une page oubliée », *Nouvelle Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1893.

France, la nation allemande s'est levée. » Une autre plaquette : *Unser wiedergewonnenes Land* (Notre pays regagné. Berlin, 1870), est due à des auteurs divers et fut vendue au profit d'une fondation pour les invalides. Enfin, citons : *Unsere Abrechnung mit Frankreich* (Nos comptes avec la France. Hildburghausen, 1870), par Franz von Löher. Et puis d'autres encore, toujours d'autres!

Un mot d'ordre est assurément le secret de ces publications. La seule présence, parmi ces pamphlétaires, de Treitschke, l'historiographe des Hohenzollern, suffirait à le prouver. Les poètes, les chansonniers se joignent à la meute. Ils se montrent les plagiaires bien indignes de leurs grands aînés de 1813.

Chose curieuse, dit M. A. Bossert dans son bel ouvrage, si documenté, sur la littérature allemande, c'est surtout dans les rangs des anacréontiques que se recrute le lyrisme guerrier de 1870, et c'est ce qui en explique en partie la médiocrité. Ces poètes qui, depuis des années, se répétaient en se copiant l'un l'autre, se jetèrent sur les nouveaux sujets comme sur une proie et crurent qu'il suffirait de hausser le ton pour dire de grandes choses. Mais on n'échange pas d'un jour à l'autre le chalumeau champêtre ou le piano des salons contre la trompette guerrière.

Comme il nous est impossible, faute de place, de multiplier les citations, nous ne donnerons que deux exemples de cette poésie patriotique allemande. Est-ce bien *poésie* qu'il faut dire? On aura ainsi les deux pôles de cette soi-disant littérature inspirée par le mysticisme le plus puéril ou l'avidité la plus grossière. Dans l'ode qu'un poète estimable en d'autres œuvres, Emmanuel Geibel, intitula : » Le 3 septembre 1870 », se trouvent ces deux strophes extraordinaires :

Du fond de l'Occident, le monstre arriva pour fonder son empire dans le sang et dans l'horreur. Ligué avec toutes les puissances de l'enfer, il jurait d'asservir le monde. L'ennemi héréditaire poussait des menaces terribles. Des bords du Rhin, avec les escadrons allemands, le héros de la Marche partit, pieux et fort. Les bannières flottaient au vent, et dans les nuages, les chérubins planaient sur sa tête. Gloire à Dieu, au plus haut des cieux!

Et celle-ci anonyme :

Si je vais en France et si nous sommes victorieux, je jure bien de ne plus jamais manger de pommes de terre ni de navets. J'aurai un château magnifique; je n'irai plus qu'en voiture, avec un attelage à quatre chevaux. Je voudrais être à Paris. Quand nous y serons, je mangerai à crever et il ne m'en coûtera pas un kreutzer! Je boirai du champagne et je mangerai des truffes!

Telles sont les deux notes qui caractérisent l'ensemble de la

poésie patriotique allemande de 1870. N'oublions pas le venimeux pamphlet que fit sur le siège de Paris le « grand Wagner ».

Mais ce ne sont là que des préludes, des essais incohérents. Bientôt l'Allemand, méthodique en toute chose, allait inaugurer un véritable système de dressage (*Drill*) du patriotisme.

## II

Les premiers délires de joie apaisés, l'Allemand, qui est de tempérament réfléchi et prudent, considéra sa situation. Il jugea qu'il avait deux tâches principales : d'abord, assurer à jamais les bénéfices de ses victoires passées. Cela l'obligeait à ne pas se contenter d'être fort ; il fallait surtout que l'ennemi vaincu ne redevint pas puissant. Il y parvint en intervenant activement dans nos discordes politiques et en travaillant à établir un régime tel que la France, « dans une fluctuation et une fermentation constantes, soit faible à l'intérieur et nulle à l'extérieur ». (Lettre du comte Kaunitz, chancelier de l'empire d'Autriche, 5 juin 1792 <sup>1</sup>).

Puis il songea à l'avenir. Après la conquête de l'unité, qui était le moyen, il fallait maintenant travailler à atteindre le but suprême : la domination du monde par la race germanique. Il fallait donc forger une arme sûre, faire du peuple allemand un instrument à toute épreuve, le dresser en vue de ces nouvelles tâches, lui persuader qu'il était appelé à ces hautes destinées par la volonté divine, et qu'il était digne, par le nombre extraordinaire de ses vertus, du rôle de peuple élu.

Ce fut là la pensée profonde qui présida à l'élaboration du programme d'études des jeunes générations allemandes. Tout fut combiné en vue de développer le patriotisme, mais un patriotisme très spécial, agressif et haineux, exaltant l'admiration pour l'Allemagne, excitant le mépris pour tout ce qui était étranger.

Cette volonté se fait sentir sous les paroles nécessairement prudentes prononcées par Guillaume II en décembre 1889, à l'ouverture de la conférence scolaire de Berlin. Il notifiait ainsi ses opinions au sujet de l'instruction patriotique de la jeunesse :

Connaître les peuples anciens, c'est très bien ; mais pour nos mœurs allemandes et pour la compréhension des questions du présent, il est absolument nécessaire que nous comprenions à fond l'histoire la plus récente de notre peuple. Si les tendances destructives des socialistes mettent le désarroi dans tant de têtes et de cœurs, cela provient de ce que, dans les hautes écoles, comme dans les écoles inférieures, on

<sup>1</sup> Le procès d'Arnim, entre autres, a jeté vers 1875 une lumière décisive sur ces faits.

représente trop peu aux enfants les horreurs de la Révolution française et les puissantes actions héroïques de nos guerres de délivrance pour sauver la patrie.

Le mot d'ordre donné d'en haut, — par *Tout à fait le plus haut Celui-ci*<sup>1</sup>, comme dit la bizarre formule protocolaire allemande, — est donc d'exalter les héros nationaux et de se servir de la France comme d'un utile repoussoir. Elle jouera le rôle de l'ilote ivre à Sparte et servira à dégoûter les Allemands des tendances révolutionnaires.

Le régime de l'enseignement favorisait ce dessein. En Allemagne l'instruction est rigoureusement obligatoire. Tous les enfants doivent être envoyés à l'école dès l'âge de six ans. Dans les écoles primaires, on garde les garçons jusqu'à quatorze ans, les filles jusqu'à treize ans. De même pour les écoles libres, rares d'ailleurs, qui n'enseignent que sous la surveillance de l'État, et d'après un programme réglé par lui.

Donc, depuis l'âge de six ans, tous les jeunes Allemands des deux sexes sont pris par l'État qui leur donne la même éducation et s'efforce de modeler leurs cerveaux d'après un type rêvé. Déjà, on commence à les plier à la fameuse discipline prussienne qu'hommes ils retrouveront plus tard dans toute sa rigueur au régiment. Soldats, réservistes, elle les suivra, et jusqu'à leurs derniers jours, dans les diverses sociétés plus ou moins patriotiques où ils s'empresseront de se faire incorporer.

Les livres de classe révèlent la méthode à la fois naïve et malhonnête qui a présidé à leur composition. Elle oublie ou atténue tout ce qui, dans l'histoire, pourrait détruire la légende de pure vertu et de haute loyauté dont on a résolu d'auréoler la splendide et fabuleuse Germania. Et quand ce n'est pas suffisant, elle a recours au mensonge. Dans un sujet aussi grave, n'est-ce pas un devoir d'employer le mot exact? D'ailleurs, un Allemand, et non des moins loyalistes, M. H. de Treitschke, dans sa brochure publiée pendant la guerre et que nous avons citée (*Que réclamons-nous de la France?*), énumère toutes les raisons imposant la conquête de l'Alsace et de la Lorraine. Entre autres, il montre, en face de l'Allemagne pauvre et triste, l'Alsace opulente et fertile : « Nous ne sommes nullement assez riches, dit-il, pour pouvoir renoncer à une possession aussi précieuse. » Et il ajoute : « Des descriptions enthousiastes des contrées riches et bénies de l'Allemagne forment un chapitre indispensable de notre catéchisme politique et ne doivent manquer dans aucun

<sup>1</sup> *Allerhöchstderselbe.*

livre scolaire allemand. Elles sont un signe touchant de notre fidèle amour envers le pays de nos pères, *mais elles ne sont pas vraies*. Un jugement rassis ne peut contester que la nature, au contraire, a traité notre pays en marâtre. »

Dans cet Eden, il fallait mettre des habitants dignes de ce cadre merveilleux. Les éducateurs n'y ont pas failli. Les héros, les hommes extraordinaires sont légion dans leurs recueils; mais le simple, l'obscur Allemand est aussi un être exceptionnel, et dès son plus jeune âge. En exemple, voici une pièce signée Silth<sup>1</sup> :

Je suis un petit garçon allemand, et je puis m'en réjouir. — Un homme allemand est intègre et moi aussi je serai intègre. — Que ma parole soit toujours fidèle à la vérité — Pour qu'on puisse me reconnaître à cela : — Je suis un petit garçon allemand et je hais l'hypocrisie. — ... Je suis un petit garçon allemand, le droit est sacré pour moi. — ... Et quand je serai grand, que mon courage — Témoigne librement du sang allemand, — Je suis un petit garçon allemand et je resterai pieux et bon.

L'enfant grandit et voici le « Jeune homme allemand » par Gustave Schwab :

Tu es, jeune homme allemand, pieux et bon, — Tu as le vrai et hardi courage allemand. — Pur est ton cœur et plein d'innocence, — Tu méprises toute amère colère. — ... Qu'est-ce qui rend ton œil clair si doux — Quand tu contemples l'image de l'innocence? — Qu'est-ce qui fait baisser ton regard? — C'est de l'Allemand la pudeur! — ... Unis donc, jeune homme allemand, toi aussi, — Les vertus suivant l'usage allemand — Alors ton esprit s'élèvera vers Dieu, — Comme un esprit allemand, hautement transfiguré!

Puis voici *le Fidèle cœur allemand*, dont l'auteur a malheureusement gardé l'anonyme :

Je connais une claire pierre précieuse, — D'espèce excellente et haute, — Dans une petite chambre silencieuse — Elle est bien gardée. — Aucun diamant n'égale celui-ci, — Aussi loin que va le beau ciel. — La poitrine humaine est la petite chambre — Où Dieu a mis si profondément — La belle et claire pierre précieuse : — Le fidèle cœur allemand. — Pour le devoir et le droit, pour la vérité, l'honneur — Il s'enflamme et brûle en tout temps, — Pour la vertu, la piété. — ... Prends-moi, Dieu, tout ce que j'ai, — Mais laisse-moi ton don le plus beau, — Le fidèle esprit allemand. — Alors je serai hautement favorisé et riche; — Aucun prince de la terre ne m'égalerait; — Et quand mon corps sera enterré, — Je mettrai dans ton ciel — La belle et claire pierre précieuse : — Mon fidèle cœur allemand.

<sup>1</sup> Nous l'avons tirée, ainsi que les deux suivantes, de *Geschichtsbilder, mit besonderer Berücksichtigung der Geschichte von Elsass-Lothringen*, par J. Roth. Appendice de la 5<sup>e</sup> édition, Saverne, 1899.

Dans *l'Allemagne décrite d'après sa situation physique et politique*, par un très célèbre géographe allemand, le professeur Dr Daniel, inspecteur adjoint au Pédagogium royal de Halle, « le jeune homme allemand est souvent anguleux et renfermé dans ses manières, mais avec de la moelle dans les os, la tête pleine d'idéal et le cœur à la bonne place » ; « l'homme allemand, plein de probité et de fidélité » ; « la jeune fille allemande, chaste et belle et pure comme une fleur » ; « la ménagère allemande est le joyau de toutes les femmes sur la terre » ; « la maison allemande, est pleine de vertu et d'honneur, en même temps qu'asile de l'intimité confiante ». Enfin voici la race :

Malgré toutes les influences qui s'attaquaient à la vieille correction, l'Allemand a conservé un profond sentiment du droit, de l'honneur et de la morale. Le mot du vieux géographe est toujours vrai : « Chez eux, l'honneur est si délicat qu'un rien peut le blesser. » Un Allemand vicieux, par exemple, sent tout autrement l'aiguillon de sa conscience que le Latin effréné. L'Allemand conserve toujours le sentiment que tout cela est en contradiction avec son être véritable. Et ces aptitudes multiples du peuple apparaissent sous des couleurs particulières, suivant les différences du sexe et de l'âge.

Hélas ! il y a une ombre à ce tableau et M. Daniel n'essaie pas de la dissimuler : « L'Allemand ne s'apprécie pas à sa juste valeur. Il admire trop l'étranger et ce qui en vient. »

Dans les fragments de prose ou de vers que nous avons donnés, on n'a pu manquer d'être frappé de la persistance avec laquelle les Allemands mettent en valeur le caractère *allemand* de tout ce qui les touche : le cœur allemand, la vertu allemande, le courage allemand, la fidélité allemande. Jamais ils ne négligeront cette spécification. Ce besoin instinctif de se mettre à part du reste de l'humanité s'applique même aux objets inanimés ; ils écriront toujours : un chêne allemand, un sapin allemand, une maison allemande.

Ce procédé fait partie de la série des petits moyens employés par les éducateurs pour imposer à l'esprit des jeunes gens le sentiment intime de leur supériorité, la conviction que, chez eux, tout : vertu, cœur, courage, gens, arbres, est quelque chose de très spécial, d'unique, impossible à trouver chez aucune autre nation. On est parvenu ainsi à emplir l' « homme allemand » d'un orgueil national d'autant plus irréductible qu'il est inconscient. Tous les triomphes lui semblent maintenant choses naturelles et dues, et il en est arrivé à pouvoir feuilleter le livre jamais achevé des rêves pangermanistes sans un émoi, sans un doute sur leur réalisation dans un temps plus ou moins proche.

Les livres scolaires, après avoir convaincu le « jeune homme allemand » qu'il appartient à une race privilégiée, complètent son éducation en lui parlant de l'étranger. Nous ne nous attarderons pas à montrer comment sont traitées les races slaves, tchèques. Nous nous bornerons à ce qui nous concerne. On fait remarquer que nous sommes restés toujours semblables à nos ancêtres, les vieux Gaulois, vains, légers, versatiles, envieux et perfides, ayant toujours essayé de persécuter les pacifiques Allemands. Les livres d'histoire le démontrent par les événements racontés suivant la fameuse méthode, si ingénument avouée par M. de Treitschke.

Les géographes, eux, se cantonnent davantage dans le domaine de la psychologie. Nous devons cependant noter qu'ils ne nous chargent pas absolument de toutes les iniquités. Ainsi, ils nous reconnaissent du goût, du charme, de la politesse, de la facilité de compréhension, enfin, un certain nombre de qualités qui constituent à la France une supériorité spéciale, devant laquelle ils n'hésitent pas à s'incliner. Ce serait surtout chez nous que l'on trouverait les meilleurs coiffeurs, modistes, acteurs, danseurs et autres professionnels de ce genre, même nous aurions des écrivains et des artistes, non profonds ou gigantesques comme les leurs, mais gracieux, amusants, spirituels.

Ayant ainsi établi leur incontestable « impartialité allemande », ils entreprennent l'énumération de nos vices et de nos défauts.

Le *Manuel de Géographie (Handbuch der Erdkunde)* de M. Hummel, est le type de ces sortes d'ouvrages. L'auteur est, lui aussi, un illustre professeur de géographie. Son enseignement est celui que reçoit la jeunesse des écoles secondaires.

Comme tous ses confrères, il établit tout d'abord qu'en bonne justice, un tiers au moins de la France devrait être réuni à l'Allemagne, les habitants de ces provinces étant d'origine germanique. Aussi ont-ils des qualités particulières, dues à cette ascendance. En Champagne, « on reconnaît aux nombreuses têtes blondes aux yeux bleus qu'on se rapproche des frontières allemandes. A cela s'ajoute le sérieux dans le caractère ». De même pour la Picardie et surtout la Normandie : « Dans les veines du Normand bat encore, à ne s'y pas méprendre, un sang germanique... De là son aptitude aux affaires, son habileté, son coup d'œil. Il n'est pas seulement le meilleur agriculteur, il est aussi le meilleur matelot de France. » Quant à la Bourgogne :

C'est une partie de la France où les Allemands trouvent également le souvenir de la patrie. On sent ici un silencieux et aimable souffle de vie passer sur le pays, une certaine douceur raisonnable des hommes qui, souvent d'une fidélité et d'une bonté de cœur presque allemandes,

doivent être comptés parmi les Français les mieux doués, les plus braves et aimant le plus la liberté. Même la grande ville industrielle de Lyon a beaucoup cette couleur, et dans ces contrées manque presque partout l'exagération du trémoussement et du jactance gaulois.

Nous pourrions continuer la citation, en parlant de la Lorraine, de l'Artois et de la Flandre, voire même du Languedoc, dont les habitants doivent au sang visigoth d'être « une race forte, sérieuse, violente et passionnée, d'une trempe beaucoup plus dure que le Français normal ». Sur les bords de la Méditerranée même, « le sang est croisé dans une forte proportion de sang goth et burgonde ». M. Hummel veut bien reconnaître, cependant, qu'il y a en France quelques provinces françaises. C'est dans l'Île-de-France qu'il découvre « le Français normal », et voici comment il le dépeint aux jeunes Allemands :

L'Île-de-France est le noyau français, — mais non le noyau dans le sens de noyau (*sic*), — la farce gauloise du pâté français, où le vieux fond gallo-romain fut refoulé par les peuples étrangers d'alentour et où le nouveau et l'étranger ont le moins pénétré. Ce milieu de la France, cette partie plus corrompue, comme un ferment de pourriture, fut assez puissante pour faire aigrir et lever toute la pâte. C'est d'elle qu'est née cette versatilité, cette inconstance et cette incompréhension dont même les parties plus nobles du peuple français ne sont pas restées indemnes. Dans ce centre gaulois vit aussi l'homme français le plus mal venu et le plus rabougri, si court, pour le plus grand nombre, qu'il n'atteint pas la minime hauteur de la mesure du soldat français.

C'est ainsi que M. Hummel, qui est un « noble savant allemand », croit écrire, non des pamphlets, mais des livres de science impartiale et sereine, destinés à développer chez le « jeune homme allemand », l'énorme bagage des « vertus suivant l'usage allemand ». Empruntons-lui encore une dernière citation sur les arts français :

La musique se distingue plus par la grâce que par la profondeur des sentiments... Dans la peinture, un fin connaisseur d'art a jugé caractéristique que sur trois tableaux, il y a toujours un cadavre. La poésie, malgré son influence incontestable sur la littérature des autres pays, se complait trop, pour le goût allemand non dépravé, dans la représentation du monstrueux ou du vulgaire... Ce que les Français ont produit dans la science et l'art se réduit à un cercle étroit, et le nombre des gens scientifiquement cultivés est relativement petit.

Dans les livres d'histoire, nous retrouvons la même dextérité. Tantôt la vérité est simplement travestie, suivant la méthode de de M. de Treitschke, ou bien on se contente de ne pas parler des épisodes fâcheux, ou bien on glisse rapidement. Il faut recon-

naître, du reste, que la tâche de l'instituteur n'est pas commode. Comment parler des événements du passé à des Allemands appartenant aux États qui, depuis des siècles, sont ennemis et se le prouvèrent si souvent et si cruellement? Leur foi religieuse aussi doit être ménagée. Pourra-t-on ne blesser ni les uns ni les autres, unis aujourd'hui, espère-t-on, dans un patriotisme commun, mais si nouveau? On essaie de se tirer de ces difficultés en se bornant à des énumérations de faits et de dates, très sèches, très rapides, dépourvues de commentaires. Ces livres peuvent être mis aussi bien entre les mains d'un protestant que d'un catholique, d'un Allemand du nord que d'un Allemand du sud. C'est au maître qu'est laissée la responsabilité des développements, des conclusions, suivant le milieu où il enseignera. Et puis, il y a le suprême moyen auquel on a toujours recours pour rallier les Allemands chez qui pourraient se réveiller les antagonismes anciens, c'est la critique de l'étranger, surtout des Français.

La partie de l'histoire d'Allemagne pleine d'écueils, est l'époque de la Réformation et de ce qui en fut la terrible conséquence : la guerre de Trente ans. Que dire, par exemple, du sac de Magdebourg? Un livre qui en était, en 1890, à sa 18<sup>e</sup> édition, l'*Histoire universelle* d'Andrä<sup>1</sup>, donne l'idée du procédé imaginé : « Il (Gustave-Adolphe), débarqua en 1630 en Poméranie, chassa les Impériaux et s'avança dans la Marche de Brandebourg; mais, retenu par des négociations avec les méfiants électeurs de Brandebourg et de Saxe, il ne put empêcher la destruction de Magdebourg par Tilly, en 1631. »

Comme nous venons de le dire, ce livre s'applique à ne donner que des faits et des dates. On pense expliquer ainsi cette absence complète de qualification. Mais un peu plus loin, ayant à parler des guerres de Louis XIV, on oublie en notre faveur ces principes de concision, et l'on n'hésite pas à nous gratifier d'un adjectif impressionnant : « Les Français, notamment sous Mélac, dévastèrent *terriblement* le Palatinat. »

On comprend que dans les livres destinés aux écoles d'Alsace-Lorraine, on se soit efforcé, avec encore plus d'attention, d'éviter tout ce qui pouvait montrer l'Allemand sous de fâcheuses couleurs. Ce gênant sac de Magdebourg, surtout, devenait particulièrement désagréable. Aussi le passe-t-on volontiers sous silence. Dans ses *Tableaux d'histoire*, M. J. Roth a eu l'ingénieuse idée de présenter la destruction de cette malheureuse ville comme un événement tout à fait fortuit : « Tilly marcha contre la ville.

<sup>1</sup> *Grundriss der Weltgeschichte* (Leipzig, 1890).

Pendant que les troupes y entraient, le feu éclata de toutes parts et, en peu de temps, toute la ville brûla. »

Dans ses *Tableaux d'histoire pour les écoles d'Alsace-Lorraine* (Metz 1895), M. Joseph Wimmer procède de même. Il ne cache pas les massacres, mais excuse les soldats, mettant les excès sur le compte d'une fureur explicable, et affirme que Tilly et ses officiers firent tout pour les empêcher. Naturellement, tous se rattrapent avec un admirable ensemble sur les dévastations du Palatinat. Ils ont trouvé une formule qui revient comme un cliché : « Les honteuses guerres de proie de Louis XIV. »

M. Bruno Stehle<sup>1</sup> nous donne même à ce propos un exemple de cette façon d'écrire. Décrivant la funeste folie qui poussa tous les princes allemands à vouloir être de petits Louis XIV, déplorant la misère du pauvre peuple accablé d'impôts pour subvenir aux fêtes, au luxe de ces cours somptueuses, « où les vieilles bonnes mœurs et l'honnêteté allemandes étaient raillées et remplacées par la légèreté française », notre vertueux écrivain fait remarquer avec ironie que ces princes allemands « ne purent cependant égaler Louis XIV en gloire guerrière ni en *vol de pays* ». Ceci étant écrit à la page 106, il passe, page 107, au règne de Frédéric-Guillaume II de Prusse et raconte que ce roi n'eut pas les grandes qualités de son prédécesseur, mais que cependant « son règne ne fut pas sans bénédiction pour l'État prussien et son peuple... Il prit part aux deux autres partages de la Pologne et reçut une augmentation de territoire de 1800 milles carrés avec plus d'un million d'habitants. » Louis XIV, qui s'efforce de rendre à la France ses limites naturelles, de chasser l'étranger, fait de *honteuses guerres de proie*; l'Allemand, lui, peut conquérir des peuples sur lesquels il n'a aucune espèce de droits, qui sont de race absolument différente : c'est une *bénédiction*.

Il faut se borner. Notre but n'est que de provoquer chez nos lecteurs la curiosité, le désir de se rendre compte par eux-mêmes. Qu'il nous soit permis cependant de parler encore rapidement d'un épisode qui semble particulièrement désagréable à l'orgueil prussien. Il s'agit toujours de livres scolaires.

En 1675, l'Alsace fut délivrée des Allemands par Turenne qui battit leur armée à la bataille de Turkheim, près de Colmar. Il était bien difficile de passer complètement sous silence, surtout dans les écoles alsaciennes, ce célèbre événement de l'histoire locale. Aussi ne cache-t-on pas que le Grand-Electeur amena

<sup>1</sup> *Bergers Erzählungen aus der Weltgeschichte*, neu bearbeitet, von Dr Bruno Stehle (Karlsruhe, 3<sup>e</sup> édit. 1898).

à l'armée impériale 22 000 de ses fameux Prussiens « bien disciplinés ». Mais après avoir fait ressortir « le grand enthousiasme » avec lequel l'Alsace le reçut, on oublie de parler de la bataille où le terrible Brandebourgeois fut battu avec les autres Allemands, et l'on explique que « Louis XIV, qui craignait le Grand-Electeur plus que tous ses autres ennemis, sut se débarrasser de lui. Il excita les Suédois à envahir la Marche de Brandebourg <sup>1</sup> ». Et la bataille est escamotée ou, du moins, le lecteur qui la connaîtrait peut croire que, si Turenne l'a gagnée, c'est grâce à l'absence du Prussien si redouté de Louis XIV.

Quant à Napoléon I<sup>er</sup>, on devine quel rôle lui est dévolu.

A côté de l'histoire et de la géographie, l'action du livre de lecture est prépondérante. Il est remarquablement bien fait. Il offre une extrême variété de morceaux en prose ou en vers, amusants ou instructifs, les uns très courts, les autres un peu plus longs, gradués d'après l'âge et la portée des élèves, et leur mettant sous les yeux une véritable encyclopédie de tout ce qui peut divertir ou intéresser un écolier.

Parmi ses rubriques nombreuses, la seule qui doive nous occuper ici, c'est « Légende et Histoire ». Elle a, avec quelques variantes dans le titre, sa place marquée dans tous les livres de lecture. Si les manuels diffèrent beaucoup, selon les écoles — primaires ou secondaires, — selon les villes même d'un pays, les pièces contenues dans cette partie sont à peu près identiques.

Après la description obligée des vieux Germains et de leur vie barbare, parée déjà de courage et de toutes les vertus, on parle d'Arminius et de sa victoire sur les Romains. Cette page s'orne habituellement d'une vue du monument de la Germania au Niederwald ou de celui d'Arminius. Viennent ensuite des récits et des anecdotes sur les principaux empereurs d'Allemagne, en tête desquels on place Charlemagne. Suivent Othon le Grand, Barberousse et sa légende du Kyffhæuser, adaptée à l'Allemagne moderne : les corbeaux ont été chassés par l'aigle triomphant des Hohenzollern ; Barberousse délivré est revenu à la vie dans la personne de Guillaume I<sup>er</sup>. Après Rodolphe de Habsbourg et sa piété, on s'attarde volontiers au Grand-Electeur et à Frédéric II, puis on s'étend longuement sur les « guerres de délivrance », sans oublier la reine Louise, et l'on passe à 1870, qui est le morceau de résistance. Voici la phrase qui toujours, à peine modifiée, ouvre le récit de la guerre franco-allemande :

<sup>1</sup> Livres de lecture déjà cités.

Pendant l'été de 1870, les journaux publièrent la nouvelle que la couronne d'Espagne avait été offerte au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, et que le prince s'était déclaré disposé à l'accepter. Cela excita au plus haut point la jalousie des Français, déjà fortement irrités depuis 1866, et bien que le prince renonçât plus tard à la couronne, la France ne se calma point cependant.

Si elle déclare la guerre, c'est donc parce qu'elle l'a voulue et cherchée, saisissant le premier prétexte venu. Bismarck a eu beau raconter et répéter lui-même, dans tous ses détails, l'histoire de la dépêche d'Ems, le début de la guerre n'en est pas moins relaté toujours de même aux jeunes Allemands. La suite de ces récits est un enseignement de haine, entre la France. Indiquons seulement quelques livres à consulter sur ce sujet : *Preussischer Kinderfreund*, par Preuss et Vetter (Kœnigsberg, 1887); *Elsass-Lothringisches Schul-lesebuch*, déjà cité, et tout autre livre de lecture scolaire. Puis encore : *Bergers Erzählungen*, les récits d'Andrä, de Roth, de Wimmer, déjà cités, et en général tels livres classiques postérieurs à 1871 qu'on aura sous la main.

Dans notre manuel de lecture, les morceaux historique ne sont pas les seuls qui doivent développer le patriotisme. On y lit des vers comme ceux-ci, signés Schiller :

A la patrie, à la chère patrie, reste attaché, — Tiens-y ferme avec tout ton cœur! — Là sont les vigoureuses racines de ta force. — Là-bas, dans le monde étranger, tu seras seul, — Faible roseau que brise la tempête.

Et cette très belle prose d'après Arndt :

Oh! homme, tu as une patrie, un pays sacré, un pays aimé, une terre vers laquelle iront toujours tes aspirations... Cette patrie est ce que tu as de plus sacré sur la terre, un trésor qui renferme un amour et une fidélité infinis, le bien le plus noble que l'homme bon possède et désire posséder sur la terre. Lève-toi donc, bonnête Allemand, prie Dieu chaque jour qu'aucun amour ne te soit plus sacré que l'amour de la patrie!

A côté des nombreuses anecdotes attendrissantes sur Guillaume I<sup>er</sup>, Frédéric III, Guillaume II, l'impératrice, la reine Louise, on trouve presque toujours la *Wacht am Rhein* et le *Heil dir im Siegeskranz*, puis aussi ce fameux *Chant des Allemands*, de Hoffmann von Fallersleben : « Allemagne, Allemagne au-dessus de tout, au-dessus de tout dans le monde ».

### III

Malgré la place considérable prise par ces longues citations, — choix bien restreint parmi tant et tant d'autres! — nous les avons

crues indispensables pour donner une idée de l'atmosphère dans laquelle est enveloppé, depuis le commencement de ses études, l'écolier allemand.

Cet orgueil national, poussé jusqu'aux dernières limites, agit sur l'esprit simpliste de l'enfant qui sort de l'école pénétré de la grandeur de son pays, persuadé que tout doit lui être subordonné.

Pour que cette impression ne s'affaiblisse pas en dehors des classes, on veille à ce que les livres lus à domicile l'entretiennent et la développent. La plupart des ouvrages d'étrennes sont écrits dans une note patriotique et, chose remarquable, ne s'adressent pas seulement aux enfants : presque tous portent la mention : *Für Jung und Alt* (pour jeunes et vieux). Le père et la mère, en leurs heures de loisir, l'aïeul au coin du feu y trouveront, aussi bien que l'écolier, d'utiles enseignements. Il n'y a pas de limite d'âge pour le patriotisme.

Certains de ces livres sont des volumes de luxe, édités avec soin. D'autres demeurent essentiellement populaires. Beaucoup se publient par livraisons, ce qui les rend plus accessibles aux petites bourses. Tel notamment *Kaiser Friedrich der Gütige* (l'empereur Frédéric le Bon), par Paul Kittel (Berlin 1900), *Deutschlands Helden aus der Zeit Kaiser Wilhelms des Grossen* (les Héros allemands au temps de l'empereur Guillaume le Grand), par Hans Kraemer (Bong et C<sup>ie</sup>, Leipzig, Berlin, Vienne et Stuttgart, 1897); *Wie wir unser Eisern Kreuz erwarben* (Comment nous avons gagné notre croix de fer (même éditeur 1895), récits de soldats publiés par le baron de Dincklage-Campe, etc., etc.).

Ce dernier ouvrage est assez curieux. L'éditeur a eu l'idée de demander à ceux qui furent décorés de la croix de fer quel fait d'armes la leur valut. Nous avons donc sous les yeux une suite de courtes narrations personnelles où chacun fait l'éloge de sa propre bravoure et rappelle ses souvenirs en un langage plus ou moins pittoresque. En général, la guerre franco-allemande est dépeinte par ces héros comme une sorte de joyeuse chasse à courre dans laquelle les Français se sauvent comme des lièvres, demandant grâce, tandis que les Allemands les poursuivent, quelquefois magnanimes et toujours victorieux.

Peut-être sera-t-il intéressant de donner ici un fragment du prospectus de réclame se rapportant à l'un de ces ouvrages. La disposition typographique en est faite de manière à tirer l'œil, les phrases importantes étant imprimées en très gros caractères :

Le 22 mars 1897 se termina le siècle de Guillaume le Victorieux, le noble et le sage, le plus grand siècle de l'histoire allemande, l'époque

de l'homme qui vit l'Allemagne dans son plus profond abaissement et dans son plus haut éclat, qui, l'épée au poing, comme mille autres HÉROS DES GUERRES DE DÉLIVRANCE, aida à renverser et à chasser le Corse voleur de pays, Napoléon; qui aida à combattre avec de cruels sacrifices pour ce que toutes les tribus allemandes désiraient ardemment, LA DÉLIVRANCE DU SCHLESWIG-HOLSTEIN et la réunion des duchés de l'Elbe à la mère-patrie; qui, en 1866, brisa les chaînes que le Congrès de Vienne avait mises AUX TENDANCES A L'UNITÉ ALLEMANDE et supprima les bornes de séparation entre les Etats du Nord et ceux du Sud, et qui enfin, dans la GUERRE CONTRE LA FRANCE, imposée à nous par l'ennemi héréditaire, brillamment conduite dans les années 1870-71, forgea sur le champ d'honneur et de victoire, avec ses géniaux *généraux et hommes d'Etat* et les *plus braves de son peuple*, la nouvelle couronne impériale, et éleva l'Allemagne au rang de la première grande puissance du monde.

Voici encore le début de l'introduction de l'ouvrage sur les « Héros de Guillaume le Grand » :

Un grand siècle touche à sa fin, le plus glorieux de l'histoire allemande! Lorsqu'il commença, le trône vermoulu de l'empire romain germanique tombait en ruines; maintenant qu'il finit, il voit un nouvel et fier empire s'étendre au loin, fort et imposant le respect à l'extérieur, uni et homogène à l'intérieur. Siècle qui nous quittes, combien de misères n'as-tu pas vues sur les champs arrosés de sang de l'Allemagne, où le plus brave des peuples luttait pour sa liberté, combien d'amère douleur et de sublime dévouement! Mais tu vis aussi l'enthousiasme enflammé avec lequel la nation opprimée rompit les chaînes gauloises; tu vis la victoire du lion allemand sur le tigre franc.

Les livres d'étrennes patriotiques pour la jeunesse sont beaucoup plus nombreux que chez nous. On fait aussi une quantité de romans historiques à l'usage des jeunes gens, dont la documentation est plus ou moins exacte, et qui sont destinés à montrer la grandeur de l'Allemagne dans les siècles passés. Très souvent, les prospectus ou les réclames de ces livres annoncent avec complaisance que l'empereur a souscrit des exemplaires pour les jeunes princes. Cet encouragement donné aux publications patriotiques est tout naturel de la part d'un gouvernement qui a organisé l'éducation nationale de la façon que nous avons décrite.

Très naturelle aussi, une discussion à la Chambre des députés de Prusse (Landtag) sur la question des livres de lecture dans les écoles. La *Strassburger Post*, journal officieux allemand de Strasbourg, dans son numéro du 25 mars 1899, expliquait que les débats étaient motivés par une pétition du président de l'Association pacifiste de Francfort, le docteur Rössler, demandant la transformation des livres de lecture classiques. Il ne devait pas être question « de supprimer totalement des écoles l'histoire des

guerres, mais seulement de traiter l'histoire de la culture d'une façon plus étendue qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ».

Plusieurs députés parlèrent dans ce sens. Mais les nationaux-libéraux et les conservateurs « firent valoir que les Allemands ne le cédaient en rien aux autres peuples pour l'amour de la paix ; que, par conséquent, on ne pouvait comprendre pourquoi la jeunesse allemande devait être préservée si anxieusement du chauvinisme ». Bref, la Chambre passa à l'ordre du jour. Et la *Post* gouvernementale terminait son compte-rendu par ce commentaire :

Ce parlement, si volontiers qualifié de « réactionnaire » par un certain parti, a montré ainsi de la façon la plus heureuse qu'il possède la compréhension du présent. Ce présent n'est pas fait pour bercer la jeunesse dans un rêve de paix éternelle, et la conférence de désarmement n'y pourra rien changer.

La *Strassburger Post* est un de ces journaux, comme ils pullulent en Allemagne, chargés d'instruire et d'influencer l'opinion publique dans le sens que le gouvernement désire, c'est-à-dire de lui inspirer les sentiments les plus patriotiques et les plus loyalistes. Et la presse, — une certaine presse, très considérable, tout au moins, — est le pédagogue sous la férule de qui passe l'Allemand lorsqu'il sort de l'école et du régiment et qu'il se croit enfin livré à lui-même. En réalité, il ne l'est nullement et ne cesse pas plus d'être catéchisé que lorsqu'il allait en classe. Les choses sont organisées de telle sorte que l'Allemagne, pour un observateur attentif, semble une immense école où il y a toujours quelqu'un qui fait un cours quelconque à des élèves plus ou moins mûrs et marqués par la vie.

Les pédagogues qui s'adressent aux adultes sont donc les journalistes. Il suffit d'avoir parcouru une gazette allemande pour s'être rendu compte du ton doctrinaire qui y règne. L'information est presque toujours reléguée au second plan et accompagnée de commentaires, de « notes de la rédaction » qui trouvent leur place jusque dans les dépêches d'agences. Mais le plus important, ce sont des articles compacts sur des sujets politiques ou autres. Celui qui tient la plume paraît extrêmement pénétré de son importance. Il se juge, c'est visible, infiniment supérieur à la masse obscure de ses lecteurs. Il se croit désigné par le ciel pour les tirer de leur ignorance et développer leurs bons sentiments, comme le fait un maître consciencieux pour les écoliers à lui confiés. Quotidiennement, il remplit un sacerdoce, vantant les vertus et la gloire allemandes, enseignant le respect des autorités, gémissant sur le tort fait depuis des siècles à la Germania par les

pays voisins, dissertant sur la nécessité de reprendre telle ou telle province qui appartient de droit à l'empire, sur les hautes destinées du pangermanisme, etc., etc.

Quand chaque jour, pendant des années, il lit ces lieux communs, présentés avec de grands mots tenant lieu de documents, « l'honnête Michel allemand », habitué à se laisser faire la leçon toute sa vie, pense que, certainement, ces journalistes doivent avoir raison, puisqu'ils savent dire les choses d'une manière si savante, en phrases si entortillées que l'on en a oublié le commencement lorsque, d'incidente en incidente, on arrive au participe final.

Mais le journal n'est pas suffisant. Les brochures viennent à la rescousse. Nous n'avons pas idée, en France, de l'énorme quantité de brochures qui se publient chez nos voisins. Aux libelles de 1870, d'autres ont succédé, moins odieux, mais non moins belliqueux. Il y en a sur les sujets les plus divers. Les publications qui se rapportent à la politique et qui seules doivent nous occuper ici ont généralement pour but de préparer l'opinion publique aux grands projets de conquêtes futures de l'Allemagne, au démembrement de l'Autriche, à l'annexion des provinces baltiques russes, aux acquisitions coloniales à venir.

La plupart sont publiées par des membres, avoués ou non, de cette formidable *Association pangermaniste* (Alldeutscher Verband), que l'on connaît si peu chez nous, bien que ses travaux et ses tendances soient pour nous un péril permanent. Généralement, les auteurs gardent prudemment l'anonyme.

Lorsqu'on lit ce genre de brochures, on se sent pris d'un singulier malaise. A la première, on se demande s'il est possible qu'elle ait été écrite par un homme de sens rassis. Il semble, tant les rêves de domination universelle sont démesurés, que ce doive être l'œuvre d'un fou, tout au moins d'un déséquilibré. On écarte la plaquette avec un haussement d'épaules et l'on en prend une autre. Mais voici que c'est le même ton, les mêmes idées, exprimées avec plus de passion peut-être. Que l'on en feuillette d'autres, d'autres encore : ce sera toujours le même genre, avec quelques variantes. Dans les revues, dans les journaux quotidiens, le langage est le même. Et l'on s'aperçoit alors, avec un léger frisson, qu'on se trouve en présence d'une mentalité collective et qu'il y a là quelque chose qui ressemble trop au délire de la persécution et à la folie des grandeurs.

Le peuple, ivre encore de ses succès d'hier, et la tête tournée par l'essor commercial, le bien-être et la richesse, au moins apparente, qui suivirent 1870, ne demande qu'à se laisser mener dans

la nouvelle voie qu'on lui montre si fleurie. Les mirages dont on l'éblouit sont trop séduisants pour qu'il ne souhaite pas les voir devenir des réalités, et les victoires d'hier donnent foi dans celles de demain.

Qu'on lise, par exemple, la brochure, — l'une des plus curieuses, — intitulée : *Deutschland bei Beginn des 20<sup>ie</sup> Jahrhunderts* (l'Allemagne au commencement du vingtième siècle, — Berlin, 1900). Après avoir traité de « sénile » la politique de Bismarck, trop timide à son gré, cet anonyme esquisse les événements qui, selon lui, doivent fatalement se produire pour que l'Allemagne, victorieuse d'à peu près tous les pays européens, puisse enfin occuper la situation qui lui revient de droit et dont de méchants voisins l'ont empêchée de jouir jusqu'à présent. Il explique comment « la grande puissance slave, la Russie, étant d'abord abattue, absolument mise hors d'état de nuire, et les armées allemandes victorieuses s'étendant de la Moldavie à l'Adriatique », on expulsera purement et simplement « les populations non-allemandes de la Cisleithanie » ; on enlèvera « à la France, ainsi qu'à la Russie, de larges bandes de territoire, pour en faire des marches devant nos frontières de l'Est et de l'Ouest », en expulsant encore la population.

*Alors nous coloniserons.* C'est ainsi que nous nous figurons l'extension de nos frontières en Europe, et celle-ci, nous en avons besoin comme de bon pain pour notre population qui croît si rapidement... Nous avons besoin de place en Europe, si nous voulons être et rester un grand peuple et une grande puissance, et nous ne croyons pas qu'il serait sage de reculer devant les conséquences extrêmes de cette nécessité. Certainement, nous créons ainsi un nouveau droit des gens et de la guerre, mais qu'*importe*? Aujourd'hui, on ne fait la guerre que tous les cinquante ans, et l'on peut très bien changer chaque fois le droit des gens, c'est-à-dire le développer davantage et le transformer de la manière dont on veut l'avoir. (So wie man es braucht).

Ici, l'auteur se contente de prendre à la France « de larges bandes de territoire », sans dire au juste de quelle province ni de quelle étendue il s'agit. Une autre brochure est plus précise en ce qui nous concerne. C'est celle du major von Pfister, intitulée : *Gestaltung deutscher Reichsgrenzen im Westen und Süden nach nächstem deutsch-französischen Krieg. Ein Hinweis auf unser tausendjähriges Recht*<sup>1</sup>.

Nous ne nous arrêtons ni à la fantaisiste histoire des origines

<sup>1</sup> Configuration des frontières de l'empire allemand après la prochaine guerre franco-allemande. Indication de nos droits millénaires (Berlin, 1887).

qu'esquisse le major, ni à ses injures envers la France. Cela nous mènerait trop loin. Passons aussi les lamentations sur le sort de la Germania toujours persécutée. Retenons seulement ceci : ce sont les Allemands qui ont créé à peu près toutes les nations « de Lisbonne à Moscou » ; par conséquent, l'Allemagne a des droits à revendiquer partout. « Ainsi l'histoire de France, jusqu'en l'an 900, peut être considérée comme celle d'un pays réellement allemand. » L'Allemagne a donc des « droits millénaires » sur la France, l'Italie et la Russie « dégermanisées », et le major von Pfister n'oublie pas d'ajouter que la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède et la Norvège, étant parentes de race (*stammverwandt*) avec l'Allemagne, il faudrait naturellement « liquider » ces divers fragments du grand tout germanique.

Quant à la France, bien qu'il affirme des droits sur vingt-cinq départements, il se contenterait d'en prendre *sept*, mais il morcellerait le reste en petits Etats indépendants, correspondant aux comtés et aux principautés féodales du moyen âge.

Nous ne pouvons nous arrêter davantage à ces élucubrations ; mais nous répétons, — car c'est à peine croyable, — qu'elles ne sont nullement isolées, qu'elles font partie de tout un ensemble d'instruction et d'éducation patriotiques, subventionné en partie par le gouvernement, et dans tous les cas encouragé.

Tout cela n'est pas assez pour entretenir et développer chez les masses les sentiments voulus. Il y aurait toute une étude à faire sur la carte postale patriotique. On en fait de tous genres, depuis celles qui offrent simplement les portraits des membres de la famille impériale, des généraux ou des hommes d'Etat passés et présents, jusqu'à celles où se trouve reproduit, avec la musique, un fragment des hymnes les plus chauvins.

On a aussi recours aux anniversaires, aux monuments et aux sociétés. Il est, au cours de l'année, des dates qui ne doivent point passer inaperçues, car elles prêtent à des réjouissances, à des solennités qui laissent dans les esprits de salutaires souvenirs. Les principales sont la fête de l'empereur et celle de Sedan. Les discours, les offices religieux, les chants patriotiques et les banquets en font les principaux frais.

On a voulu, ces derniers temps, abolir la fête de Sedan, surtout au moment où Français et Allemands combattaient côte à côte en Chine. L'année dernière même, la société allemande en faveur de la paix, dont le siège est à Stuttgart, lança un appel à la presse allemande et demanda qu'on abolit la célébration du 2 septembre, déplorant qu'à l'école allemande, « la haine contre toute une nation voisine fût enseignée par les pédagogues, contre

une nation qu'on désigne comme *l'ennemi héréditaire*, et contre laquelle il est nécessaire de rester sous les armes ».

Quelques jours plus tard, les journaux allemands n'en étaient pas moins remplis des comptes-rendus habituels de fêtes scolaires, de revues, de banquets et de discours, et le *Journal d'Alsace* écrivait à ce sujet : « Il est difficile de demander au peuple le sacrifice d'une fête que l'empereur consacre lui-même en ordonnant que dans toutes les écoles de Prusse, il soit donné, le 2 septembre, congé aux élèves.

Aux solennités immuables s'en ajoutent d'occasionnelles. Les « jubilés » sont fort en honneur outre-Rhin; on commémore des grands hommes ou des batailles, de dix en dix ans chacun. Comme la liste est longue, il n'est guère d'année qui n'apporte sa petite moisson. Puis viennent les grandes occasions, comme furent le vingt-cinquième anniversaire de 1870, le centenaire de Guillaume I<sup>er</sup> en 1897 et le deux-centième anniversaire de l'érection de la Prusse en royaume, en 1901. On se rappelle les réjouissances interminables qui furent organisées chaque fois. Ce fut aussi le prétexte tout indiqué de faire de nombreuses publications chauvines à bon marché.

N'est-il pas commode de vivre dans un pays où des écrivains obligeants ont la bonté de vous formuler si bien ce que l'on doit éprouver en telle ou telle occasion? On avait fait bien des inventions au dix-neuvième siècle. A l'Allemagne revient l'incontestable mérite d'avoir imaginé et perfectionné la machine à penser et à sentir patriotiquement.

Perpétuer par le bronze ou le marbre le souvenir des grands hommes est encore un moyen de plus en plus employé en Allemagne, où la statuomanie sévit au même degré qu'en France. Il faut notamment relever l'idée, non dénuée de poésie, mais d'une poésie un peu barbare, des *Bismarcksäulen* ou colonnes de Bismarck. Ces colonnes de pierre, élevées de préférence sur le sommet des montagnes, dans des régions diverses, sont surmontées d'une sorte de corbeille de fer, dans laquelle on allume, certains soirs, de grands feux qui se voient de loin.

L'appel publié dans la presse à ce sujet peut être considéré comme un modèle du genre<sup>1</sup>. En voici un passage :

Hommes allemands! n'oubliez pas le plus grand de votre peuple! Comme signe visible de souvenir pour vos enfants et les enfants de vos enfants, élevez sur les hauteurs de la patrie, d'où le regard s'étend sur les magnifiques pays allemands, élevez à votre Bismarck l'inou-

<sup>1</sup> Il a été reproduit, notamment, par la *Strassburger Post* du 6 mars 1899

bliable, de puissantes colonnes de granit dont le reflet de flamme, à ses jours de souvenir et d'honneur. parlera de la grandeur héroïque allemande, de la fidélité virile allemande et de la reconnaissance!... Hommes allemands du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, faisons cela pour le grand « porte-drapeau de la nation », comme l'appelait son empereur lui-même, pour lui qui a « mis l'Allemagne en selle », et qui est entré dans le repos éternel, sous les chênes murmurants de sa forêt saxonne!

Cet appel est signé par des officiers supérieurs, des magistrats, des professeurs, etc., sans oublier les pasteurs.

Un autre facteur important dans l'entretien du patriotisme, c'est l'association. Nul pays du monde n'a plus de sociétés que l'Allemagne. Sociétés les plus diverses : de guerre et de paix, de musique, de colonisation, de couture, de cithare, de gymnastique, — de tout. C'est une plaisanterie classique que lorsque trois Allemands se trouvent en pays étrangers, ils s'empressent de fonder trois sociétés pour que chacun puisse être président de quelque chose, les deux autres remplissant les fonctions de secrétaire et de trésorier. Et l'on ajoute que, dans certaines villes, on a fondé des *Vereine* spéciaux pour ceux qui ne font partie d'aucune société.

Les plus importantes associations, au point de vue politique, sont celles des vétérans de l'armée (*Kriegervereine*). Le moindre hameau a la sienne. En temps d'élections, ce sont de puissantes organisations, bien disciplinées. Naturellement, ces sociétés ont leurs fêtes annuelles, destinées, elles aussi, à entretenir les bons sentiments.

Tout aussi importantes sont certaines corporations d'étudiants, surtout cette fédération à laquelle appartiennent un grand nombre d'étudiants, nommée la *Burschenschaft*; elle prit part à la préparation de maints grands événements politiques; les savants, les hommes d'Etat les plus connus en ont fait partie dans leur jeunesse.

Les sociétés coloniales tendent à planter sur tous les points du globe le drapeau allemand; elles sont particulièrement soutenues par l'Association pangermaniste, dont elles ne sont, en somme, que des ramifications. Il en est de même d'une autre société qui s'intitule explicitement : *Deutscher Schulverein zur Erhaltung des Deutschthum im Auslande*<sup>1</sup>. Dans un rapport bien curieux qu'elle a publié en 1904, elle déclare elle-même que sa mission est de « jeter sur le monde entier un gigantesque filet de culture

<sup>1</sup> Association scolaire allemande pour l'entretien du germanisme à l'étranger.

allemande », et les chiffres et les cartes qu'elle donne pour marquer les progrès de son œuvre sont tout simplement effrayants. Il faudrait des pages entières pour seulement esquisser cette chose formidable. Mais la France, pourtant directement menacée, ignore tout cela et n'en a cure !

Nous avons essayé de montrer le système vaste et très calculé au moyen duquel le gouvernement allemand s'efforce de catéchiser et d'enrégimenter tous les sujets de l'empire. Depuis le bas âge et dans toutes les classes de la société, on surchauffe littéralement le patriotisme. Tous les moyens, tous les procédés sont employés. Nous parlions tout à l'heure de la carte postale. En voici une qui est un chef-d'œuvre du genre. L'empereur y est représenté, en couleurs, portant l'uniforme d'amiral. A côté, un sonnet dont voici la traduction :

Réveille-toi, mon peuple, avec de nouvelles idées, — Regarde dans le livre d'or de la Destinée; — Lis ta devise dans les étoiles : — *Tu dois gagner le monde!* — Réveille-toi, mon peuple, que tes filles se mettent à filer : — Nous avons de nouveau besoin de lin allemand, — Pour de la toile à voile allemande. — Finis, les gestes lâches de valet! — Brise la coquille d'escargot de l'étroite patrie. — Sors courageusement dans le monde, — Pour qu'il devienne tien. — *Tu es le berger du grand troupeau des peuples.* — Tu es le grand peuple d'avenir de la terre. — C'est pourquoi jette l'ancre au dehors.

Le vers : « Tu dois gagner le monde » est imprimé en caractères plus grands que les autres. On voit que ce texte est conçu absolument dans le même esprit que les brochures indiquées. C'est toujours l'Allemagne appelée à tout conquérir et à tout dominer, « berger du grand troupeau des peuples ».

On pourra objecter que cette carte postale n'a que l'importance qu'on peut ajouter aux très vulgaires manifestations d'un chauvinisme mercantile et inférieur. Mais dans les hauteurs, là où les puissants représentants de la politique officielle ne parlent qu'après avoir pesé toutes leurs expressions, on surprend de temps en temps des paroles qui sont comme des lueurs rapides éclairant un obscur horizon. En style mystique, les gouvernants laissent entrevoir l'avenir dont ils ont l'assurance supérieure : un édifice majestueux dont la cime se perd dans les nuées, s'éclaire tout à coup d'une clarté fugitive. « Le roi à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, et l'Allemagne à la tête du monde. »

C'est encore le rêve des humanitaristes du dix-huitième siècle, croyant qu'un grand pays comme l'Allemagne doit se dévouer,

travailler au bien de l'humanité entière. Mais aujourd'hui, les bergers ne croient plus à la puissance du verbe seul. Ils se sont armés formidablement et se tiennent prêts à donner à la bonne parole l'appui décisif des régiments.

Ils ont abandonné aussi les nuages où ils planaient bien au-dessus des viles matérialités. Ce ne sont plus les systèmes philosophiques qui les passionnent, mais les traités de tarifs douaniers, la conquête *pacifique*, par le commerce, l'industrie, la spéculation, devant préparer l'autre.

Sur tous ces apôtres de casernes et de comptoirs financiers, la fumée noire des cheminées d'usine forme un dôme empesté dont ils sont enorgueillis plus que leurs candides prédécesseurs ne le furent jamais par leur « pur ciel allemand ». Tout est encouragement pour eux. Tout ce qui pouvait leur faire obstacle est ruiné par les dissensions intérieures ou par des guerres funestes, et du dehors, les étrangers, instinctivement hostiles à la France française, à la Russie, « puissance des ténèbres », viennent apporter au pangermanisme le concours joyeux et enthousiaste de leur talent et de leur influence.

Parmi la cohue des Björnsterne Björson d'inégale célébrité, mais comblant tous le puissant empire des mêmes adulations, nous citerons une exclamation qui peut être considérée comme le plus audacieux défi jeté à la vérité, aussi bien qu'à la morale. M. Mæterlinck a pris la peine d'aller faire une conférence à Berlin, et n'a pas craint de dire hautement, face à face, aux Allemands qui l'applaudissaient, des choses dans le genre de celles-ci : « L'Allemagne est la conscience morale du monde. »

Le comte de Bülow, chancelier, s'empressa de reprendre cette phrase dans une séance du Reichstag (22 janvier 1903). La faisant sienne, il s'en autorisa pour ajouter un hymne à tous ceux, pourtant déjà si nombreux, qui célèbrent la pureté de la grande Germanie. Car les Allemands ne perdent jamais de vue la maxime de Frédéric le Grand dans son *Exposé du gouvernement prussien* : « C'est une attention nécessaire de cacher autant qu'il est possible ses desseins d'ambition, et, si l'on peut, de réveiller l'envie de l'Europe contre d'autres puissances, à la faveur de quoi l'on frappe son coup. »

Jeanne et Frédéric RÉGAMEY.

---

# LES ARMÉNIENS DU CAUCASE

---

Parmi les violences terribles qui ensanglantent la Russie, les plus sauvages sont celles du Caucase. Ces fureurs ne semblent qu'un cri dans la grande voix de colère qui s'élève de tout l'Empire. La même anarchie organisée dont l'impulsion est partout visible a commandé les batailles et les incendies de Tiflis et de Bakou. Mais outre la révolution générale, il y a là un mal particulier et ancien, le même qui causait, en 1895, les massacres d'Arménie, celui dont l'Europe ne voulut pas alors se préoccuper et qu'il est temps de soigner, si l'on ne veut pas léguer à l'avenir de nouvelles atrocités<sup>1</sup>.

Les Arméniens qui, dans le monde entier, oscillent autour du chiffre de 3 500 000, n'atteignent pas tout à fait le nombre de 2 millions en Turquie, de un million et demi en Caucasic russe et de 250 000 en Perse. Au point de jonction commun de ces trois masses se dresse, en territoire russe, le mont Ararat, montagne sacrée des Arméniens, au pied de laquelle est bâti le sanctuaire d'Etchmiadzin, résidence du catholicos ou chef suprême des Arméniens grégoriens, séparés de l'Eglise catholique depuis le cinquième siècle.

Par la densité de leurs groupements dans certaines régions et dans les villes les plus importantes, par leur richesse industrielle et financière, par leur culture intellectuelle et par la part qu'ils ont prise aux affaires publiques dans le courant du dix-neuvième siècle en Russie, — où ils ont occupé des charges importantes jusque dans l'armée, — par la faveur où naguère encore les tenait le pouvoir, les Arméniens russes jouissent d'une place spéciale dans l'ensemble de leur communauté. Agriculteurs, industriels, banquiers, soldats, hommes d'étude, littérateurs, ils ont maintenu jusqu'à présent intact, au cœur même de leur patrie primitive, le trésor de leur religion et de leur nationalité.

Ce n'est pas un spectacle banal, dans l'histoire du monde, que de voir ce peuple gardant son antique nom et vivant de son exis-

<sup>1</sup> Voy. *Chrétiens et Musulmans*, par Ludovic de Contenson, Paris, Plon 1901, ouvrage couronné par l'Académie française. Trois des études publiées dans ce livre, avaient paru dans le *Correspondant* en 1896, 1897 et 1901.

tence propre depuis deux mille ans. Hissé sur les pentes de ses vallées inaccessibles, il a vu passer à ses pieds les flots des armées conquérantes d'Asie et d'Europe, — courbant parfois la tête sous des suzerainetés éphémères, mais ne se laissant pas ravir ce qui était son âme elle-même. Tel est l'avantage de ces bienfaisantes montagnes qui ont mis l'Arménien moralement à l'abri du musulman lui-même.

Les Arméniens sont, d'ailleurs, loin d'être en majorité dans le gouvernement russe du Caucase. On y compte également 1 600 000 Géorgiens, qui sont une population indigène de religion orthodoxe, mais de race et de langue particulières. Enfin on y trouve 2 500 000 Tatars qui continuent à considérer la Caucasic comme une terre dont l'Islam a été injustement dépouillé.

Au début de l'ère contemporaine, sentinelle avancée du monde chrétien en Orient, l'Arménie se trouvait presque en entier, et depuis des siècles, sous la domination persane et turque. Mais, au commencement du dix-huitième siècle, Pierre le Grand revendiqua le titre de « protecteur des chrétiens d'Orient » et, depuis cette époque jusqu'à ces dernières années, presque toutes les communautés chrétiennes d'Orient, — en dehors des catholiques placés officiellement sous le protectorat français, — apprirent à tourner leurs regards du côté des tsars. Ainsi l'archevêque arménien, Joseph Arghoukian (1743-1801), interprète d'espairs de renaissance longtemps contenus, présenta à la Russie l'idée d'un royaume de l'Ararat et en offrit à son souverain la couronne, en lui promettant de l'aider dans la lutte contre les infidèles<sup>1</sup>.

La mort de Catherine II mit fin aux pourparlers. Les relations furent reprises sous Alexandre I<sup>er</sup>, et celui-ci adressa, en 1813, un manifeste d'amitié à la nation arménienne, qu'il considérait déjà comme plus ou moins sous sa suzeraineté, sinon effective, du moins morale. Mais ce fut en 1826-1828 que l'alliance fut définitivement scellée entre la Russie et l'Arménie. Un des grands patriotes de cette nation, le catholicos Nersés d'Aschtarak (1770-1857), souleva le pays le long de la frontière persane en faveur des Russes, sur lesquels il comptait pour rendre l'indépendance à son peuple.

Mais l'idée de l'indépendance arménienne, à mesure que la Russie, tendant de plus en plus à la centralisation, établissait, à la suite de guerres pénibles, son autorité en Caucasic, finit par

<sup>1</sup> En dehors de nos renseignements personnels, nous en avons puisé beaucoup d'autres, au cours de cette étude, dans *Les Plaies du Caucase*, par E. Aknouni (Genève, 1905).

paraître aux Russes étrange et déplacée. Elle fut définitivement écartée en 1850, et la mort du grand patriote Nersés mit fin aux dernières aspirations.

La Russie, toutefois, était loin de se montrer hostile à l'élément arménien. Sa lutte séculaire contre la Turquie prenait un nouveau degré d'acuité entre la guerre de Crimée et la campagne de 1878. Ce fut sur les Arméniens qu'elle s'appuya pour pénétrer dans l'Arménie turque. En 1876, un manifeste préparé par le publiciste patriote Grigor Artzrouni avait supplié Alexandre II d'intervenir en faveur des Arméniens sujets tures, victimes des exactions du régime ottoman. Des généraux d'origine arménienne, Lazareff, Loris Mélikoff, Ter-Ghougassof, Chelkovnikof, conduisirent les bataillons russes à Kars, Alachkerte et Erzeroum. Le traité de San-Stefano, qui termina la guerre, fit renaître l'espoir dans le cœur de la nation, par son article 16 ainsi conçu :

Comme l'évacuation par les troupes russes des territoires qu'elles occupent en Arménie, et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime-Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux, dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens.

Ainsi la Russie se portait garant de l'ordre dans l'Arménie turque et gardait une porte ouverte sur l'Asie Mineure. Les Arméniens furent dans la joie et saluèrent l'aurore de leur prochaine libération ; mais bientôt l'Angleterre, au congrès de Berlin, réussit à obtenir l'évacuation de l'Arménie par les troupes russes et fit substituer à l'article 16 du traité de San-Stefano l'article 61 du traité de Berlin :

La Sublime-Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances, qui en surveilleront l'application.

C'était la banqueroute de tous les projets de réorganisation pacifique. La garantie des puissances substituée à celle d'une seule, c'étaient l'anarchie et l'impuissance établies en Turquie à l'état de système, conséquence forcée du manque d'entente ou du mauvais vouloir de la diplomatie européenne.

Aussitôt après le traité de Berlin, une grande irritation contre l'Angleterre se répandit chez les Arméniens, tandis que la popu-

larité de la Russie, qui venait de verser son sang pour la cause, ne pouvait que s'en accroître. Une période d'importante activité s'ouvrit alors. On fit, chez les Arméniens du Caucase, des collectes pour les frères opprimés de Turquie. Des propagandistes passèrent la frontière sous l'œil bienveillant ou indifférent des fonctionnaires russes, et tentèrent de pousser à la révolte les populations soumises au joug ottoman. Dans la presse et les livres, des rêves de constitution future vinrent hanter ces imaginations orientales.

Puis, comme on ne s'arrête pas sur cette pente, des comités révolutionnaires se formèrent. Au cours de l'été de 1890 fut créée une fédération qui avait pour but de mettre en relations les comités orientaux avec le parti hentschakiste, établi en Europe. Le gouvernement russe, bienveillant jusqu'alors pour le mouvement arménien, commença peu à peu à s'inquiéter des tendances par trop révolutionnaires de certains meneurs. Il fit procéder à quelques arrestations, ordonna notamment d'emprisonner la bande d'un étudiant nommé Koukounian, au moment où elle traversait la frontière, et envoya aux travaux forcés, en Sibérie, ces jeunes gens trop zélés, « pour servir d'exemple ».

Au régime libéral suivi sous Alexandre II par un vice-roi populaire, le grand-duc Michel Nicolaïevitch (1862-1881), succéda le gouvernement du prince Dondoukovkorsakov. En haut lieu, on estima qu'il était peut-être temps de modérer les aspirations de ce peuple, enclin à l'intellectualisme, et d'entreprendre sérieusement l'œuvre de russification. On ferma par décret en 1885 500 écoles arméniennes et l'on mit ainsi dans la rue, prétendent les Arméniens, 20 000 enfants et 900 maîtres<sup>1</sup>. En 1888, l'évêque Makar, par des concessions faites au gouvernement, en obtint la réouverture pour six ans dans des conditions nouvelles. Mais, en 1893, on refusa de diplômer les maîtres arméniens qui durent abandonner la carrière pédagogique. L'enseignement du russe prit une place de plus en plus prépondérante et la surveillance du gouvernement devint particulièrement étroite. En 1894, le délai de six ans étant expiré, de nouvelles mesures furent encore prises, dont devait profiter la russification.

<sup>1</sup> Et cependant, en 1836, la Russie, par son édit fondamental pour les Arméniens, appelé la Polojénia, avait accordé à l'Eglise et à la communauté arménienne le droit d'avoir des écoles primaires ecclésiastiques. A partir de 1850, notamment, sous l'impulsion du catholicos Mathéos, toute une floraison d'écoles, élevées par souscription populaire, se manifesta de telle sorte qu'en 1882, un congrès d'instituteurs, réuni à Tiflis par le catholicos Ghévork, eut un succès complet.

\*  
\* \*

Nous entrons alors dans la sombre période des massacres de la Turquie d'Asie. En l'automne de cette année de 1894, l'écho des événements du Sassoun retentit douloureusement dans le monde. L'Europe sembla s'émouvoir et, dans les ambassades, la question arménienne parut à l'ordre du jour. Des représentants de la France, de l'Angleterre et de la Russie se mirent en marche pour faire une enquête au fond des montagnes arméniennes.

Des adresses furent envoyées de tous côtés par les communautés arméniennes, et le catholicos, malgré son grand âge, se rendit à Saint-Pétersbourg où, dans son discours au tsar, on put relever ces paroles : « Le seul défenseur des Arméniens est l'empereur de Russie ; c'est de lui qu'ils attendent aide et protection. » L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, sir Philip Currie, se piquant d'émulation, exprima immédiatement au patriarche de Constantinople son étonnement « des paroles du catholicos, prononcées au moment où la question arménienne était soumise à un examen international sous la protection des grandes puissances ».

Au printemps de 1895 fut enfin élaboré un plan de réformes. Celui-ci fut même approuvé, au mois d'octobre, par le Sultan qui, entre temps, donnait lui-même l'ordre des massacres. Ceux-ci continuèrent, en effet, sans interruption, jusqu'au mois d'août de l'année suivante et même au delà, avec une lugubre intensité, à Trébizonde, à Sivas, à Diarbékir, à Orfa et ailleurs.

Cependant, les chancelleries discutaient toujours sur la façon de faire appliquer les réformes en Arménie, quand tout à coup l'ambassadeur de Russie à Constantinople, influencé par l'attitude équivoque de l'Allemagne, refusa de défendre le projet de l'exécution obligatoire. Ensuite, le comte Lobanoff déclara que « le gouvernement russe était absolument opposé à ce qu'on exerçât sur le Sultan une pression quelconque ». La question était ainsi virtuellement enterrée par le fait de la Russie.

L'Angleterre, il est vrai, présenta alors un memorandum en demandant une dernière fois qu'on intervint efficacement. C'était également l'avis de notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon. Mais c'était à l'époque du voyage du tsar en France et celle-ci était tout entière aux effusions de joie de l'alliance franco-russe. En décembre 1896, notre ministre des affaires étrangères répondit au memorandum que la ligne de conduite de la France et de la Russie, marchant d'accord, serait basée à l'avenir sur les principes suivants : maintien de l'intégrité de

l'empire ottoman, pas de condominium, pas d'action isolée. C'était la fin de non-recevoir définitive donnée à l'Angleterre et aux Arméniens qui réclamaient cependant une chose bien naturelle : l'exécution des clauses de l'article 61 du traité de Berlin, dont nous avons donné le texte plus haut.

Dix ans se sont écoulés depuis cette disparition de 300 000 Arméniens par l'égorgement, le feu, l'exil, la prison, le rapt, la confiscation, la misère, l'abjuration, et l'Europe n'a pas encore agi et semble avoir, moins que jamais, l'intention d'agir ! C'est pourquoi ce sont choses bonnes à rappeler dans un temps où l'on a sans cesse sur les lèvres les mots de justice et d'humanité.

L'attitude de la Russie, en 1896, causa aux Arméniens un étonnement mêlé de stupeur. Dès lors, leurs espoirs se tournèrent vers l'Angleterre qui, seule, avait pris officiellement leurs intérêts en main. Une campagne de propagande pour leur cause fut faite par eux en Europe et, comme il arrive en pareil cas, ils ne trouvèrent aucun appui chez les pouvoirs organisés. De concours avoué et effectif, à part les secours donnés par les missions catholiques et protestantes, ils n'en rencontrèrent que chez les éléments révolutionnaires des divers pays.

Le prince Galitzine avait été nommé gouverneur du Caucase. Chargé de russifier le pays, il commença son œuvre par le procédé habituel, quand on veut changer la mentalité d'un peuple ; il s'en prit de nouveau aux écoles, où les suppressions et modifications antérieures ne lui paraissaient pas suffisantes. Les conditions imposées furent celles-ci : 1° la communauté arménienne pourvoira à toutes les dépenses de ses écoles, sans avoir sur elles aucun droit de direction ; 2° les maîtres et maitresses seront désignés par le gouvernement ; 3° l'enseignement aura lieu en langue russe, à l'exception des leçons de religion et de langue arméniennes ; la surveillance directe et unique des écoles appartient aux directeurs désignés par l'Etat.

En même temps, conformément aux conclusions du rapport du curateur Yanovski, on s'empara des biens des écoles arméniennes pour subvenir à l'établissement d'écoles du gouvernement qui faisaient partout défaut et pour lesquelles des crédits n'étaient pas prévus ; mais on ne put mettre la main sur les richesses que l'on espérait, ces écoles étant entretenues par des dons irréguliers. En vain d'ailleurs les Arméniens prétendirent-ils que ces écoles étaient biens ecclésiastiques. Par prudence, il convenait de ne pas élever la voix trop haut et le débat ne fut même pas engagé.

A Pétersbourg cependant, depuis 1896, les discussions étaient chaudes sur l'état d'esprit des Arméniens et sur les mesures qu'il

convenait de prendre à leur égard. Le prince Espère Oukhtomsky, ami personnel du tsar et M. Massalov, fonctionnaire du ministère de l'intérieur, furent envoyés au Caucase avec le titre d'inspecteurs. Ils firent une enquête à Tiflis et à Erivan et la poussèrent même jusqu'à Etchmiadzin. Leurs conclusions furent favorables aux Arméniens, dont il eût alors suffi d'éloigner quelques agitateurs pour ramener le calme. Mais, quand ils revinrent dans la capitale, le parti arménophobe, dans les rangs duquel on comptait Pobiedonotsev, procureur général du saint synode, avait déjà obtenu la victoire et la question des écoles, que l'on faisait passer pour des foyers d'intrigues anglaises, était résolue en principe.

Le rapport du prince Galitzine, en 1898, constitue une des étapes importantes de l'histoire de la russification au Caucase. Document secret, vendu par un employé de ministère et publié par un journal anglais, il exposait au gouvernement le but des tendances arméniennes, c'est-à-dire la reconstitution de l'ancienne indépendance. Puis il donnait les moyens de parer à ce mouvement. Il insistait sur la nécessité de soumettre à la loi le catholicos et le clergé arménien qui jouissaient de trop d'influence sur le peuple, et il demandait la remise définitive des écoles arméniennes au ministère de l'instruction publique, conformément au décret de 1897. Le rapport faisait également ressortir la nécessité de soumettre à la censure la presse arménienne, notamment le journal *Ararat*, organe du catholicos d'Etchmiadzin et proposait une surveillance étroite des sociétés de bienfaisance, qui s'occupaient trop de politique. Enfin il réclamait un contrôle étroit sur les conseils municipaux, envahis en maint endroit par les Arméniens.

Les mesures proposées ne furent pas toutes approuvées d'emblée à Saint-Pétersbourg, où elles rencontrèrent de l'opposition dans le libéralisme de plusieurs personnages importants des conseils impériaux. Des hommes, comme le général Kouropatkine, par exemple, avaient rempli des charges élevées au Caucase et savaient ce qu'il fallait penser du séparatisme arménien, bien loin, disait-il, d'avoir la puissance qu'on semblait lui attribuer. Mais, sur place, le gouverneur général ne trouvait pas de contrepoids au système qu'il avait inauguré.

En ce qui concerne la question religieuse, il est à remarquer que, depuis 1881, Alexandre III s'était beaucoup occupé de fortifier, en Russie, l'orthodoxie, pierre angulaire de la monarchie, et, dans ce but, la lutte ne fut pas rare, sous une forme ou sous une autre, contre les églises catholiques, protestantes, arméniennes et contre diverses sectes telles que les doukhobors. Le

gouvernement, avec l'argent des contribuables de toutes les religions, subventionnait une « société pour la propagation de l'orthodoxie ». La tendance d'esprit des fonctionnaires se traduisait fréquemment par le refus d'autorisation d'élever des églises arméniennes.

De même l'autorité supérieure interdit l'enseignement de la religion arménienne dans les gymnases, et, comme les jeunes Arméniens ne pratiquent pas pour cela le culte orthodoxe, il en résulte des générations athées, ce qui semble un résultat de valeur douteuse dans un pays où fleurissent suffisamment d'anarchistes plus ou moins athées. On força les Arméniens, en justice, à prêter serment en langue russe. Contrairement aux anciens usages, on n'exigea plus obligatoirement la présence du prêtre arménien, bien qu'en Russie le serment religieux soit seul valable. Cela sembla aux Arméniens une profanation.

Parfois cependant un mouvement de sympathie se faisait jour en Russie. En 1897, un cercle littéraire de Pétersbourg, à la tête duquel était le prince Oukhtomsky, fit appel à la tolérance, en invoquant l'égalité des cultes. Mais la polémique engagée parut une nouveauté et il se produisit d'autre part une sérieuse contrepartie. Ce fut le moment où l'exarque Géorgie Alexis fit une tournée dans les provinces arméniennes et visita Etchmiadzin. Il fonda même en Transcaucasie quelques communautés orthodoxes avec des convertis, en expliquant que saint Grégoire l'Illuminateur était un saint orthodoxe. Mais il eut peu de succès.

La société de bienfaisance du Caucase avait été autorisée, en 1881, par le gouvernement. Ses statuts se résumaient en substance de la façon suivante :

Le but de la société est de contribuer au développement intellectuel des Arméniens du Caucase et de leur venir en aide matériellement. Pour arriver à ce but, la société ouvre des écoles ou subventionne celles qui existent, répand des métiers dans le peuple, aide les étudiants, publie des livres et écrits périodiques, fonde des imprimeries et des salles de lecture, institue des hôpitaux et autres établissements de bienfaisance et secourt les malheureux en temps de misère. Elle s'interdit tout objet qui n'aura pas reçu l'approbation du gouvernement.

Cette société, bien que légalement constituée, inquiétait trop l'autorité, par son caractère nationaliste pour qu'il lui fût permis de se développer sans entraves. Elle continua de subsister à Tiflis, mais toutes les sections provinciales furent supprimées.

D'autres sociétés arméniennes, qui n'avaient rien de politique, furent successivement dissoutes, entravées dans leur développe-

ment ou placées sous la surveillance étroite des autorités. Il en fut de même des bibliothèques arméniennes qui inquiétaient le gouvernement comme élément passif de résistance dans les questions de langue et de nationalité. Peut-être aussi craignait-il que l'instruction ne se répandit trop largement dans une population qui, ne connaissant d'autre langue que l'arménien, allait, par la suppression de ses bibliothèques, rester dans une ignorance profitable à l'ordre établi.

Une société arménienne d'édition, créée en 1879, et dont les statuts avaient été approuvés en 1880 par le grand-duc Michel Nicolaïevitch, fut supprimée après vingt et une années d'existence. Cependant elle n'avait publié en tout que 187 livres, soit 8 par an, assez inoffensifs d'ailleurs, car on compte parmi eux de nombreuses traductions du russe et des brochures d'hygiène, telles qu'un petit traité sur le choléra, tiré à 5000 exemplaires pour le plus grand profit des masses populaires.

Cette lutte du pouvoir central, de l'impérialisme russe, contre une nationalité dissidente, se complique encore d'une crise religieuse. A l'action politique et à la pression brutale, ayant pour but de supprimer une langue et une nationalité, et de jeter dans le grand creuset russo-slave un peuple datant de deux mille ans, se joint l'intolérance religieuse qui veut juguler les consciences.

Les Arméniens se plaignent encore d'autres choses. Ils prétendent que la police invente, à l'occasion, des complots, pour avoir le prétexte de sévir. Ils accusent aussi les fonctionnaires russes de corruption et de vénalité; mais, si cela est vrai, il est plus que probable qu'ils ont su à l'occasion, avec les ressources dont ils disposent, en tirer parti à leur profit. Ce qui est plus fâcheux peut-être pour eux, c'est que les fonctionnaires pris dans toutes les parties de l'empire, ignorent les langues du pays qui sont l'arménien, le géorgien et le ture, et cela les empêche de se mettre en contact direct avec les populations et de connaître exactement leurs besoins.

A la suite des massacres d'Asie Mineure, des milliers d'Arméniens avaient passé la frontière et s'étaient réfugiés en territoire russe. Le 5 août 1902 fut publié un édit du gouvernement leur prescrivant de rentrer en Turquie dans le délai de dix jours, passé lequel ils seraient considérés comme sujets russes. Fut-ce l'amour du pays natal, plus fort que toute considération? Fut-ce le peu d'entrain à rester sous la domination moscovite? Toujours est-il que de nombreux émigrés préférèrent retourner dans leur pays d'origine. Mais ce fut pour eux une véritable odyssee à la

frontière; car le gouvernement voyant s'éloigner ainsi toute une population de travailleurs, plus nombreuse qu'il ne le pensait, se ravisa subitement, tandis que les autorités turques, flairant l'arrivée de nouveaux révolutionnaires, s'opposaient à leur rentrée sur leur territoire. Les choses en restèrent là, le Sultan eut le dernier mot et les Arméniens, se remettant à errer, reprirent les chemins des districts de la Transcaucasie.

Mais l'événement récent le plus saillant, parmi ceux qui ont précédé les derniers troubles, a été la confiscation des biens de l'Église arménienne, dont la valeur était évaluée à 90 millions et qui fournissaient au clergé une source importante d'influence. Celui-ci, d'ailleurs, offre une résistance plutôt passive qu'active à la russification. Il présente une sorte d'inertie conservatrice, qui est assurément un obstacle pour l'assimilation rêvée; mais on ne saurait dire qu'il marche en liens étroits avec les révolutionnaires arméniens qui reçoivent le mot d'ordre des comités d'Europe. Ces derniers reprochent au contraire au clergé arménien d'être ignorant, inactif, avide et incapable de soulager les misères du peuple et de comprendre ses aspirations.

La confiscation des biens ecclésiastiques fut le signal d'une révolte qui couvait depuis longtemps, mais dont le mot d'ordre fut qu'elle devait offrir le caractère d'une résistance pacifique. Néanmoins, il y eut des désordres un peu partout. A Alexandropol, le 29 juillet, on profita du passage du catholicos pour sonner les cloches et faire un immense meeting de protestation. Des délégués supplièrent leur chef religieux de ne rien livrer des biens des Eglises. A Erivan, peu après, l'archevêque diocésain fut l'objet d'une manifestation analogue, accompagnée de cris et de protestations qui furent réprimés par la force. Néanmoins, la confiscation fut opérée le 23 septembre. A Akholkalak, à Kars, à Elisabethpol, à Tiflis, à Etchmiadzin, à Bakou, à Chouchi et dans d'autres localités il y eut, dans les mois qui suivirent — aux jours fixés pour la remise des biens aux fonctionnaires — des échauffourées avec la police, des rixes parfois sanglantes, où retentirent les cris : « A bas la tyrannie » et même « A bas la monarchie », poussés par une population exaspérée.

\*  
\* \*

Nous arrivons à l'éclosion de la crise où se débat aujourd'hui le Caucase, crise qui n'est d'ailleurs qu'un épisode de la révolution dont est victime l'empire des tsars. Pour leur malheur, il se trouva que les Arméniens se rencontrèrent en face de deux

adversaires au lieu d'un : le Russe et le Turc, qui entrèrent en scène chacun pour des motifs différents.

D'après une opinion courante, qui offre quelque vraisemblance, le plan des Russes était simple, bien que les événements aient depuis dépassé et déjoué leurs prévisions. Il consistait à affaiblir tout d'abord les Arméniens, en leur opposant les Tatars musulmans, qui, selon toute probabilité, allaient se conduire vis-à-vis de ces derniers comme naguère les Kurdes dans l'empire ottoman. Puis, sous prétexte de rétablir l'ordre, une fois une bonne leçon donnée aux Arméniens, les Russes se seraient tournés vers les musulmans et auraient employé vis-à-vis d'eux les rigueurs coutumières dont les Circassiens gardent encore le souvenir vivace.

Dans l'exécution de la première partie de ce programme, les Russes furent aidés inconsciemment par les agents panislamiques d'Abdul-Hamid, qui considère la Caucase comme terre d'Islam, autrefois sous l'autorité des shahs et des sultans et encore peuplée de 2 millions et demi de musulmans, alors que les chrétiens y sont au nombre de 3 millions, moitié Arméniens, moitié Géorgiens. Khans tatars et intellectuels musulmans prêtent un concours actif, en Caucase, à la propagande panislamique qui possède, à sa disposition, des fonds, des armes et des émissaires. Au moyen de cette complète organisation, le Sultan espère qu'un jour l'Islam reprendra pied en maître dans ce coin de l'empire russe. Ainsi l'influence moscovite sera repoussée jusqu'au Daghestan, sur les bords de la mer Caspienne, au nord de Bakou, où se trouvent d'importantes agglomérations musulmanes. C'est, en sens inverse, la politique qu'avait suivie la Russie, protectrice des chrétiens d'Orient, jusqu'en 1895, en s'appuyant sur les Arméniens dans son œuvre de pénétration en Turquie d'Asie.

Les revers de la Russie en Extrême-Orient, l'état de révolution intérieure où elle est tombée, ont semblé aux panislamistes une occasion favorable pour entamer l'exécution de leur plan qui consistait à appliquer aux Arméniens, leurs plus redoutables adversaires en Caucase, les procédés usités en Asie Mineure, en 1895. Les Arméniens, de leur côté, prévenus par de nombreux symptômes et organisés, ne se sont pas partout laissé faire sans crier.

Tel est l'ensemble de circonstances qui semble avoir déjoué les prévisions des Russes, incapables de réaliser la deuxième partie de leur programme, celle qui consiste à se retourner vers les musulmans et à les écraser sous prétexte de rétablir l'ordre. Le *divide ut imperes* n'a pas réussi jusqu'à présent. Pour le moment, c'est l'anarchie qui semble régner en maîtresse.

Les massacres du Caucase commencèrent à Bakou le 6/19 février 1904, à la suite d'une rixe entre Tatars et Arméniens, où un musulman fut tué. Le cadavre de ce dernier, promené dans les rues de Bakou, excita le fanatisme des Tatars qui se ruèrent sur les Arméniens et tuèrent ou violentèrent hommes, femmes et enfants. C'était le renouvellement de ce qui s'était passé en Turquie, quelques années auparavant. La seule différence consista en ce que les troubles se déroulèrent à Bakou, sous l'œil assez insouciant de la police russe, tandis qu'en Asie Mineure la police s'était jointe aux massacreurs. De plus les Arméniens semblent cette fois s'être assez vigoureusement défendus. Ils avaient des armes. D'après eux, ils eurent, en quatre jours, 179 tués et 100 blessés, et les Tatars, 128 tués et autant de blessés. Il y eut, en outre, un grand nombre de maisons pillées et incendiées.

De Bakou les horreurs se répandirent, comme une trainée de poudre, dans toute la Caucase arménienne. Il y eut, dans le courant de l'été, une cinquantaine de villages attaqués par les Tatars, aidés par des Turcs et des Kurdes qui passèrent la frontière. La moitié de ces localités furent entièrement pillées et détruites, et les habitants en partie massacrés. Ce fut par Nakhitchévan, où domine l'élément musulman, que les désordres commencèrent, et, il est triste de l'avouer, avec la complicité de certaines autorités. Il est vrai que les préfets de police mahométans sont très nombreux au Caucase.

A Erivan, le 23 mai, les Arméniens organisèrent une sérieuse résistance et repoussèrent avec succès l'attaque des Tatars. De là leurs bandes allèrent faire subir des représailles à douze villages turcs. Alors ce fut la pleine anarchie. Les révolutionnaires arméniens montrèrent qu'ils s'attendaient à la lutte, et, se mettant à user de tous les moyens qu'ils trouvèrent sous leur main, firent savoir qu'ils étaient prêts. Ce fut le triomphe des bombes et de l'assassinat, dont une littérature, tour à tour anarchiste et patriote, se mit à faire l'apologie sous l'empire du désespoir. Le prince Galitzine, considéré comme l'auteur des mesures de rigueur, eut peine à échapper au poignard. Le général Andréief, accusé d'avoir favorisé les massacres d'Elisabethpol, fut tué à coups de fusil dans la rue. Le préfet Bugouslawski et le colonel Békof, suspects au même titre, furent « exécutés », selon l'expression arménienne. Le prince Nakhidzé, qui passait pour l'organisateur des massacres de Bakou, fut déshabillé par une bombe. Nombreuses furent les victimes des comités révolutionnaires parmi les préfets, gendarmes, agents de police, militaires et civils. Mais, ce qui est grave, aux

comités arméniens se joignirent des comités révolutionnaires, géorgiens et russes, dont le but avoué est la ruine du régime.

Les violences ne s'exerçaient pas d'ailleurs seulement contre des Russes ou des Turcs. Des compatriotes, accusés de tiédeur, n'y échappèrent pas. En plein jour, à Bakou, dans le jardin du club, le riche Arménien Adamof, qui avait refusé de verser 40 000 roubles au comité arménien, fut tué par une bombe. Ce fut le règne de la terreur. Coûte que coûte, les Arméniens, qui avaient vu l'inaction de l'Europe, lors des massacres ordonnés par le Sultan en 1895, résolurent d'attirer sur eux l'attention publique dans le vague espoir d'une intervention. Tous les moyens leur semblèrent bons, en quoi leur illusion est profonde, car l'Europe, qui n'a pas bougé avant leurs excès, sera maintenant trop heureuse d'y trouver un prétexte à rester dans son indifférence.

Il en est résulté ce fait, à Tiflis notamment, que si les Tatars pillent les villages arméniens, et réciproquement, on s'en émeut de moins en moins, car qui sait ce qu'il y a sous ce mouvement depuis que les comités révolutionnaires en ont pris la tête?

Ainsi est-il arrivé que les protestations, en somme justes et légitimes d'une nation, opprimée dans ce qu'elle a de plus cher et de plus respectable, semblent aujourd'hui, par suite des excès, suspectes à beaucoup. Ce mouvement, se demande-t-on, ne se rattacherait-il pas à toute une organisation anarchiste visant la monarchie russe?

Et cependant les causes locales suffisent seules à expliquer les récents désordres. Les Tatars, en effet, naturellement bons et doux, n'ont cependant pas été difficiles à fanatiser en raison des nombreux griefs qu'ils avaient sur le cœur. Plusieurs de leurs chefs, pourvus ou non d'instruction, possèdent des fortunes immenses, provenant de l'exploitation du naphte dans les environs de Bakou. On cite parmi eux des millionnaires qui ne savent, d'ailleurs, ni lire ni écrire. D'autres Tatars sont ingénieurs des mines et même journalistes, ce qui est, on le sait, le signe d'une civilisation déjà avancée. Mais la masse de la nation est loin de l'état de prospérité des Arméniens, et surtout ne possède pas devant elle l'avenir que ces derniers ont su s'assurer. Les Tatars en veulent aux Arméniens, habiles hommes d'affaires, de les avoir trop souvent dépouillés, moyennant une indemnité dérisoire, des terrains dont ils étaient les premiers occupants et dont ils ne soupçonnaient pas la valeur. C'est ainsi que les puits de naphte sont tombés entre les mains d'Arméniens, de Russes, d'Anglais et de Suédois. De plus, dans les villes, les Arméniens sont devenus les maîtres de l'administration municipale, souvent

hostile aux entreprises des Tatars, et c'est pour ceux-ci une cause d'infériorité que ne compensent pas toujours les charges gouvernementales, accordées fréquemment à des musulmans, tandis que les Arméniens en sont systématiquement écartés.

Au Caucase, en effet, les Arméniens représentent l'intelligence, un peu plus on dirait le parti des intellectuels, s'ils n'étaient avant tout des gens positifs et pratiques. Ils passent, aux yeux de leurs voisins, pour s'être trop vite enrichis. Ayant fondé des banques, des églises, des écoles et des journaux, possédant une littérature et occupant toutes les avenues de la vie économique, sociale et morale, il a semblé que la pieuvre arménienne étendait partout ses tentacules, selon l'expression d'un publiciste.

A ces diverses causes d'antagonisme, il faut joindre une haine de race impitoyable. C'est pourquoi, pour maintenir l'équilibre entre les deux peuples, il eût fallu un pouvoir fort, et tel n'était pas le cas du gouvernement russe dans ces derniers temps. Il a eu peur de la brute tatare, après avoir craint l'intelligence arménienne. Dans le courant de cet été, il s'est décidé un peu tard à rapporter les mesures contre les écoles et les biens des Eglises. Mais, en septembre dernier, il n'a pu empêcher, à Bakou, les meurtres et les incendies de recommencer de plus belle, alors qu'il devient de plus en plus difficile de découvrir les auteurs et de distinguer exactement les motifs de chaque événement. Le fil échappe souvent des doigts à travers le tissu d'organisations secrètes que l'on sent autour de soi. Une seule chose est certaine, c'est que le pillage des villages arméniens continue et qu'il ne se passe pas de semaine où la nouvelle ne nous en parvienne; c'est que l'autorité est incapable jusqu'à présent de rétablir l'ordre; c'est que, par suite de l'incendie des puits, l'industrie du naphte a subi des pertes énormes dans la région et semble ruinée pour longtemps.

De ce dernier fait, les Russes et les étrangers pâtissent comme les Arméniens; or il ne s'agit de rien moins que de l'existence d'une des industries les plus riches de l'empire. Le gouvernement multiplie les paroles et les conseils. Il abouche ensemble les chefs des communautés arménienne et musulmane. Il provoque de part et d'autre des promesses de réconciliation, tandis que, sur son ordre, des processions pacifiques se déroulent dans les rues. Mais, en Orient, l'histoire n'a-t-elle pas démontré que, dans certaines circonstances, le langage de la force risque seul d'être entendu de musulmans fanatisés? Nous voulons espérer que la Russie, maintenant qu'elle a signé la paix avec le Japon, est capable de rétablir l'ordre chez elle. Au Caucase, la division des

racas sera son aide la plus puissante, quand elle y aura envoyé des généraux capables, ainsi qu'on le lui demande entre mille autres réclamations.

Comme on le voit, nous sommes loin du temps où les grands réformateurs arméniens, les Loris Mélikoff et les Lazareff, avaient l'oreille d'Alexandre II, alors que le tsar prenait ses collaborateurs dans toutes les nationalités et faisait un appel paternel à tous les concours. Pourquoi faut-il que la Russie ait, depuis, répudié son rôle séculaire de protectrice des chrétiens d'Orient? Car c'est bien la vraie question : l'Arménien, comme le chrétien des diverses autres communautés, est assimilable à l'Européen, tandis que le Turc ne l'est pas. Là est l'erreur qui consiste à s'allier ouvertement ou secrètement à celui-ci contre celui-là.

Au lieu d'avoir peur d'une minorité aussi faible que celle des révolutionnaires arméniens, le gouvernement russe, quand il aura une volonté et des forces, comprendra qu'il faut un minimum de libertés nécessaires à la masse pacifique et travailleuse de ce peuple, indissolublement attaché à sa langue et à sa religion, et légitimement jaloux de la liberté de ses écoles. Une légère autonomie est d'ailleurs d'un usage traditionnel chez les divers peuples de l'Orient. Elle est imposée par les nécessités de la tolérance à travers la bigarrure des communautés de religions différentes. Des velléités d'indépendance ne sont guère à craindre de la part d'un million et demi d'individus noyés dans une majorité considérable de Géorgiens orthodoxes et de Tatars musulmans.

Instruite par les événements, il est temps que la Russie, ferme toutefois à l'égard des auteurs de désordres, revienne enfin, vis-à-vis des Arméniens, à son ancienne politique de tolérance et que, d'autre part, elle répudie toute compromission avec ceux qui ont les mains tachées de sang, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'empire. Le spectre des Arméniens, agents de l'Angleterre, tombera de lui-même; car les Arméniens, menacés du pillage et de l'égorgeement, sont trop orientaux, trop rusés et, disons-le, trop marchands, pour ne pas aller de suite à celui qui leur offrira des avantages palpables et immédiats. Il y va, pour la Russie, non seulement des idées de justice et d'humanité qui seules lui assureront les sympathies morales du monde civilisé, mais aussi de son propre intérêt matériel, si gravement compromis par les derniers troubles.

Ludovic DE CONTENSON.

---

# L'AMOUR FAIT PEUR<sup>1</sup>

---

## XII

*Lui.* — (La Combe.)

Avec quelle joie M. Gauthier s'est chargé de solliciter hier ma présentation au Roure ! Je ne jurerais pas que l'excellent notaire n'ait déjà préparé un projet de contrat entre M<sup>lle</sup> de Veyranne et M. de la Garde. Dans ce désir que je lui ai manifesté d'un rapprochement avec « le monde », il voit du moins un dérivatif précieux à ce qu'il nomme ma fatale chimère : l'idée d'acheter Grignan et de surtout le rebâtir. Tant mieux ! l'étrange et séduisante liaison que je suis en train de nouer avec son ancienne pupille trouvera ainsi en lui des auspices fort commodes.

Ma présentation à M<sup>me</sup> d'Aubespain sera retardée probablement de quelques jours à cause de son deuil si récent, j'espérais donc que mon amie ne me resterait pas invisible jusqu'à l'accomplissement de cette obligatoire solennité, c'est pourquoi j'avais résolu de l'attendre ce matin à la Rochecourbière.

A sept heures sonnant, j'ai jeté ma cigarette ; cessant d'être là « chez moi », je ne pouvais m'attribuer le droit d'y fumer.

Descendu jusqu'à l'escalier de la grotte, je reste debout, attendant de voir apparaître sur la répétition de l'escalier, en face de moi, M<sup>lle</sup> de Veyranne et sa robe blanche et ses nœuds noirs, lorsque j'ai perçu un bruissement d'étoffe soyeuse ou de feuilles plissées par la brise venant du chemin vicinal. C'est un délicieux éclair blanc qui rase l'herbe, c'est M<sup>lle</sup> de Veyranne qui passe ; oui, elle passe, sans s'arrêter, sans regarder.

Où va-t-elle à pareille heure, si ce n'est ici ? Veut-elle m'éviter décidément jusqu'à la présentation « officielle » ? Quel que soit le but de sa course, puisqu'il l'obligeait à passer devant la grotte, elle pouvait descendre, comme d'habitude, par l'escalier des Roches... Oui, mais dans ce cas, et que je me fusse attardé

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1905.

autour de la table, l'aurais-je aperçue? ou bien n'aurait-elle pas eu l'air de venir me chercher? Tandis que tournant le pied de la colline, et suivant le chemin qui croise l'allée de la ferme, il était presque impossible qu'elle passât, ignorée de *son ami* la guettant, son esprit féminin ne devait avoir de ce fait aucun doute. M<sup>lle</sup> de Veyranne, si donc elle m'évitait aujourd'hui, avait tenu à me faire entendre qu'aucune fâcheuse disposition envers moi ne lui dictait cette attitude. Sautant les marches quatre à quatre, je la rejoins du regard au tournant de la Rochecourbière, et comme elle continue d'avancer, je la suis.

Accolé au rocher de Grignan, un haut escalier à double rampe aboutit par une arche aux maisons de la vieille ville, non loin du presbytère et de l'ancienne collégiale. J'ai vu la fine silhouette de M<sup>lle</sup> de Veyranne s'élevant sur cet escalier. Elle allait donc tout simplement à la messe, — la collégiale servant de paroisse aujourd'hui. — Ne me trompé-je point cependant? S'il s'agissait de prier pour l'âme trouble du défunt, M<sup>me</sup> d'Aubespain eût, certes, accompagné sa nièce, ne fût-ce que par méfiance de prières sorties d'un cœur aux rancunes assez vives pour souhaiter au défunt une bonne station en purgatoire.

Soudain, il me vient à l'esprit que M. Gauthier, en parlant de moi hier, au Roure, a dû laisser entendre quelque chose de mes intentions touchant les ruines de Grignan. M<sup>lle</sup> de Veyranne aura un peu rêvé là-dessus, et, par une association d'idées naturelles, sa rêverie, sur des projets qui ont dû lui paraître fantastiques, aura renouvelé sa curiosité à l'égard de ces ruines qui nous sont chères à l'un comme à l'autre.

Dans la cour pavée de la collégiale, où j'entre par son fastueux escalier à double rampe, une vieille dame, en bonnet de dentelles noires, m'assure que l'église est vide : la dernière messe a été finie il y a un quart d'heure. Je laisserai donc reposer la marquise mon aïeule, Marie de Rabutin-Chantal, qui, du moins depuis la profanation de la Terreur, dort en paix son dernier sommeil sous les dalles du sanctuaire. Mes regards sont tombés sur l'émeraude tirée de son cercueil, et il me semble que ce talisman me conduit, lorsque je sors par une étroite porte, dans la ruelle montant en spirale vers le château.

Mon désir, dominant ma volonté, m'a-t-il fait presser mon pas? M<sup>lle</sup> de Veyranne a-t-elle ralenti le sien? S'est-elle arrêtée pour faire l'aumône à cet aveugle, assis sur le piédestal de la croix érigée au bas de la dernière rampe? L'a-t-on fait attendre, après son coup de marteau frappé contre la vieille grande porte noire qui semble close depuis des siècles, sous les meurtrières, entre

les deux tourelles aiguës? Quoi qu'il en soit, sa svelte forme blanche fait sur cette porte le plus gracieux relief, et comme elle regarde à sa gauche, au large de la plaine, jusqu'aux belles montagnes violettes, on dirait, avec le couronnement de sa grande capeline, une princesse enchaînée qu'un héros va venir délivrer tout à l'heure.

Moi qui ne me pique point d'être ce héros, je me dissimule derrière un contrefort de l'énorme muraille qui, au défaut des rochers, soutient le terre-plein des terrasses. Cependant, M<sup>lle</sup> de Veyranne lève la tête, à droite, vers un croisillon dans lequel m'apparaît vaguement un visage humain. Presque aussitôt, la grosse porte cloutée s'ouvre et se referme sur elle. Il semble qu'un gouffre vient de boire soudain cette blancheur.

Alors je monte, moi aussi, la rampe, je soulève le lourd marteau et le laisse retomber, me plaisant au bruit redondant et solennel qui se prolonge sous la voûte du vestibule. Et le même croisillon s'ouvre de nouveau, et une voix de femme, la voix de la concierge que je connais bien, me crie :

— Ah! c'est vous, Monsieur de la Garde? Alors, je ne suis pas descendue pour M<sup>lle</sup> Pauline, je ne descends pas pour vous; je fais le diner de mon mari.

La porte noire, de nouveau, roule sur ses gonds. Je monte la rampe pavée du vestibule qui retentissait jadis au lourd fracas des carrosses dorés. Et voici devant mes yeux les jardins de Versailles, en réduction enchanteresse, sur les terrasses de Babylone.

J'admire sans lassitude, chaque fois que je viens ici, ces belles allées d'ifs et de buis que le cortège de la comtesse Madelonne suivait dans une féerie en plein réalisée, les carrosses portant des personnages réellement habillés de drap d'or, rebrodés d'or, chamarrés autant que les rois, fils de rois et courtisans qui figurent dans *Cendrillon* et dans *Peau d'Ane*.

Ce matin, mon talisman, je pense, me dirige presque aussitôt dans le jardin qui s'épanouit devant l'escalier d'honneur. Et, en effet, M<sup>lle</sup> de Veyranne est assise là, sur le bord d'un bassin dont le jet d'eau s'élançe derrière elle, pleurant ses larmes irisées. Accoudée sur son genou, elle regarde les ruines. C'est la façade aux Salamandres qui devrait s'ériger devant elle, la façade du château construit sous François I<sup>er</sup>, du château où ce roi fit une halte, en sa marche vers l'Italie. Deux étages de murailles inégalement ébréchées entre les tours qui s'avancent, l'une, la tour Sévigné, harmonieusement arrondie encore avec ses belles croisées à meneaux, ses corniches de pierre dorée au soleil, l'autre, au dernier point de la destruction; c'est tout ce qui reste

d'une époque où l'art le moins susceptible de grâces en trouva d'à jamais admirables!

Derrière les statues couchées, aux figures mutilées, ornant les angles de l'escalier somptueux, un mur bas de pierres taillées et sculptées qu'on a réunies et posées les unes sur les autres trace encore la ligne de la façade détruite. Au milieu de cette muraille, une porte s'ouvre, toute formée par les lianes d'un lierre qui se déploie ensuite, rampe, s'accroche, monte, étale ses touffes d'une luxuriance inouïe sur les murailles intérieures, à nu aujourd'hui. Et l'on croit deviner l'ambition de cette âme végétative qui serait de tout recouvrir, de dérober toutes ces pierres mortes à la pitié dédaigneuse des vivants, ou peut-être de préserver ceux-ci d'une contemplation qui les amène forcément à un attristant retour sur leur propre destinée, tant de fois plus précaire que celle même de leurs ouvrages!

Et M<sup>lle</sup> de Veyranne regarde et, cependant, ce n'est ni la pitié dédaigneuse, ni la tristesse apeurée que cette contemplation introduit dans son cœur, si j'en juge par l'éclat rose de sa figure. Aussi c'est un joyeux enthousiasme qui jaillit de ses yeux et de ses lèvres lorsque, tournant la tête au bruit de mes pas, et sans témoigner à ma vue la moindre surprise, elle s'écrie, le bras tendu vers les ruines :

— Ah! ressusciter tout cela! Quel beau rêve, et que je voudrais l'avoir fait moi-même!

— Je vois bien, dis-je en riant, que M. et M<sup>me</sup> Gauthier ont enlevé à ma pauvre personne l'unique charme qu'elle pouvait présenter, celui d'encore un peu d'inconnu.

— Ne le croyez pas! Car il m'était impossible d'imaginer quelque chose d'aussi intéressant que ce qu'ils m'ont raconté de vous!

Et, se mettant debout, M<sup>lle</sup> de Veyranne a continué avec une gaieté plus vive encore :

— Ainsi, nous nous trouvons cousins... à la mode de Bretagne, puisque les Sévigné, nos aïeux illustres, étaient Bretons... Oui, vous avez le droit de connaître le « mystère » de nos origines, car M. Gauthier m'a expliqué les vôtres. Je suis une très arrière-petite-fille de Pauline de Simiane.

Oh! il devait en être ainsi, il devait y avoir ce gracieux mystère dans les origines de ma fée, cette prodigieuse ressemblance à travers deux cents ans, dont je m'émerveille plus encore peut-être qu'avant de lui savoir une cause... — mais je m'en émerveille à part moi. — C'est que tout à coup il me vient heureusement à l'esprit que mon silence favorisera mieux mon projet touchant l'acquisition du Largillière.

— Voilà, conclut M<sup>lle</sup> de Veyranne, vous et moi nous sommes donc chez nous ici, parmi les ombres des Grignan, que nous allons peut-être rencontrer tout à l'heure en explorant les ruines.

— Alors, nous les y trouverons se promenant selon le protocole de leur siècle, gentilshommes donnant le poing aux nobles dames..., ne voulez-vous pas que nous les imitions, pour qu'ils nous reconnaissent des leurs à ce signe?

Je tendais la main à M<sup>lle</sup> de Veyranne. Mais elle, riant :

— C'est qu'il est plus facile à des ombres qu'à des vivants de marcher de front en certains endroits de ces ruines. Gardons notre liberté; si quelque noble moellon fracasse la tête de l'un de nous, que l'autre reste intact, du moins, pour lui porter secours.

Et, sur cette exhortation rassurante, M<sup>lle</sup> de Veyranne marche vers l'escalier d'honneur, le gravit devant moi, passe sous l'arceau du lierre, là même où un portique fastueux jadis arrondissait très haut son arche armoriée par-dessus la tête couronnée des comtesses blondes, ses pareilles.

Et voici d'autres escaliers en ruines plus ou moins définitives, de grands cintres béants, de profondes galeries voûtées, salles de gardes, salles d'armes autrefois, sans doute. Ma compagne ne s'engage pas dans ces tristes tunnels et m'entraîne en haut, sur les flots de sa robe blanche, dans le vestibule aux harmonieuses ogives, dans les appartements où vécut et mourut M<sup>me</sup> de Sévigné. D'ailleurs, sauf dans les galeries du sous-sol, on a pour plafond et toiture l'azur même du firmament, l'incomparable velum de soie bleue tendu au large du ciel dauphinois, et, par les meneaux des hautes croisées, comme l'œil passe droit par-dessus la vaste plaine, il semble que l'on pourrait étendre le bras jusqu'aux énormes montagnes qui festonnent le lointain, palper la belle Lence couchée entre les petits sommets bleus de ses mamelons.

Après une visite à la « chambre du roi », où l'on conserve une haute cheminée portée sur des colonnes avec des écussons, des devises chrétiennes et le portrait à fresque de Henri IV, nous passons chez M<sup>me</sup> de Sévigné, c'est-à-dire au-dessous de ce qui fut sa demeure, car la chambre de l'aimable marquise n'a aujourd'hui ni plancher ni plafond. M<sup>lle</sup> de Veyranne lève la main vers une petite porte restée vide sur la muraille, et me dit :

— Chaque fois que j'entre ici, je m'imagine voir la pauvre marquise agonisante, les yeux fixés sur cette porte d'où elle espérait que l'égoïste et ingrate Madelonne viendrait enfin, au mépris du mal, lui dire son dernier adieu, sinon lui donner un dernier baiser. Laisser mourir une mère privée de cette consolation! faut-il que cette femme ait aimé la vie!

— Ou sa beauté, dis-je. Et j'ajoute :

— D'ailleurs, en s'abstenant de s'exposer à prendre la petite vérole, M<sup>me</sup> de Grignan ne faisait qu'obéir aux préceptes de sa mère elle-même. N'est-ce pas M<sup>me</sup> de Sévigné qui a écrit : « Le premier devoir d'une femme est d'être belle »?

— Un précepte, cela? une plaisanterie, voulez-vous dire! sinon pour les esclaves du sérail!

Et c'est un amusement si gai, si parfaitement exquis d'entendre et de voir sortir de tels mots de ces lèvres roses, que j'éclate d'un rire irrésistible avant de repartir :

— Avouez, cependant, que bien des femmes, qui ne vivent point dans les détours du sérail, prennent ce devoir fort à cœur!

— Des poupées! déclare péremptoirement M<sup>lle</sup> de Veyranne; des poupées qui savent se parer elles-mêmes pour se mettre aux mains de ceux qui joueront avec elles ou plutôt qui se joueront d'elles.

A mon sens, la vraie femme a mille vocations plus intéressantes. Se livrer à la charité sous l'une quelconque de ses formes, se consacrer à un art, à l'étude, aux voyages... Pour tout cela, elle peut être aussi négligée de sa personne, aussi laide qu'il lui convient.

— Je le vois, vous n'hésiteriez guère à entrer dans les rangs des femmes féministes qui revendiquent pour elles et pour tout leur sexe le droit à la laideur.

M<sup>lle</sup> de Veyranne se met à rire comme moi, mais tout de suite redevenant fort sérieuse :

— Et pourquoi non? La proclamation d'un droit quelconque plaît toujours davantage que l'acceptation d'un devoir.

Elle me regarde avec ses beaux yeux dont la lumière d'or semble être son âme même sans aucun de ces douteux alliages que met la vie en nous; comment me retiendrais-je de répliquer sur l'accent d'une admiration profonde :

— Quant au droit dont nous parlons, il me laisse ici sans inquiétude : je vous mets au défi de l'exercer.

M<sup>lle</sup> de Veyranne reste indécise un instant, ses yeux fixés sur les miens; puis elle rougit — elle rosit, — elle éclate d'un rire léger et le bout de son pied fin, qui dépasse sa robe, frappe deux ou trois petits coups sur les dalles. Soudain, elle relève des deux mains sa longue jupe, avec un mouvement d'oiseau qui bat des ailes, et elle se met à fuir à travers les ruines.

Je me précipite pour ne pas la perdre de vue. Où veut-elle m'entraîner, la fée moqueuse? Après ces tunnels, allons-nous aboutir à des oubliettes?... Dans un dernier caveau un engrenage de petites roues, fixé à la muraille, possède encore sa manivelle

qui semble attendre la main du bourreau pour donner la question. M<sup>lle</sup> de Veyranne s'amuse à lui imprimer deux ou trois tours. Non, ce n'est pas le bourreau qu'elle remplace, me dit-elle, mais un de ces marmitons chargés jadis de faire cuire le rôti embroché devant l'âtre, à même le sol, de cette cheminée sans manteau.

Nous remontons; ainsi le veut ma capricieuse fée blanche; et c'est à une visite de cérémonie qu'elle me conduit, au musée, où les images de nos arrière-grand-mères et grand-tantes attendent peut-être nos derniers saluts, avant d'être dispersées à la vente prochaine. Ce musée fut installé par le dernier propriétaire dans le bâtiment des anciens communs, qu'il habita toute sa vie après l'avoir restauré. La pièce, une espèce de grande remise, n'est éclairée que par son portail enguirlandé de grenadiers et de jasmins.

Nous allons d'un tableau, d'un portrait à l'autre, avec la lenteur de pèlerins qui trouvent à chacun de leurs pas une chapelle à vénérer. Voici, dans son costume de visitandine la plus étonnante de mes aïeules, Jeanne Frémiot, baronne de Chantal, l'amie de saint François de Sales. Nous passons au portrait, par Mignard, de la fringante marquise qui ne nous voit pas, elle, car ses yeux semblent suivre imaginativement les ricochets d'un bon mot, d'une *rabutinade*, comme elle disait avec son cousin Bussy; nous glissons devant la parfaitement belle et hautaine comtesse Madelonne, muets, un peu vite, pour répondre au sourire d'appel de celle que les amis de la famille appelaient la « divine, l'adorable » Pauline.

Comme on sent à la voir que le grand siècle se meurt, que le règne des austères Maintenon est proche de sa fin! Les ailes mobiles de ce fameux nez, carré du bout, qui ne l'empêchait pas, non plus qu'il n'avait empêché sa grand-mère et qu'il n'empêche aujourd'hui M<sup>lle</sup> de Veyranne, d'être merveilleusement jolie, aspirent la vie et la joie sans la moindre contrainte; l'étiquette ne mesure ni la gaité de ses yeux, ni celle de ses lèvres dont je puis voir, près de moi, la reproduction vivante palpiter sur les mots et sur les sourires, et des cheveux couleur de blé mûr, coiffés sans boucles artificielles, s'échappe une étonnante lumière de triomphe printanier, de rayons dansant sur la fleur.

Je ne manque pas de louer tout cela, mais plus chaleureusement, je crois, ce qui de tout cela fut passé le plus indubitablement en héritage à l'autre Pauline debout à mon côté. Cette distinction n'est pas sans être sentie, j'ai lieu de le penser, quand M<sup>lle</sup> de Veyranne profite du moment où je reprends haleine pour m'applaudir avec ces mots :

— Fort bien! complimentez Pauline de Simiane, c'est le moins qu'on octroie la consolation de cette politesse à l'ombre

d'une beauté, mais ces fumées-là ne font pas l'affaire de la très vivante Pauline de Veyranne.

Elle avait parlé jusqu'alors les yeux fixés sur le portrait de son aïeule, ne me montrant que le contour de sa joue rosée, et son sourire du coin des lèvres, mais alors, se tournant tout à fait vers moi, et m'envoyant un regard très ferme.

— N'est-il pas vrai, Monsieur de la Garde? l'amitié est un sentiment qui n'a rien à faire avec tous ces vieux mots d'attraits, de charmes et autres pareils que j'ai lus dans les romans; la sympathie que je vous inspire, dites-vous, doit être disposée à résister aux épreuves que... qu'un autre... genre d'affection trouverait accablantes... Enfin...

Et mon exquise sermonneuse ne peut empêcher le rire de couler dans sa voix chantante :

— Par exemple, nous étions tout à l'heure sous la chambre même où mourut la marquise de Sévigné, défigurée, méconnaissable. Malgré le frottement des générations et les pluies d'un siècle, il pourrait bien s'être fixé là quelques microbes de la petite vérole; et si ces microbes eussent trouvé en moi leur « terrain de culture », et que d'ici quelques semaines vous me vissiez apparaître les traits gonflés, les yeux rougis et la figure comparable à un crible, il faudrait bien que votre amitié fût capable de supporter sans défaillir un si pitoyable spectacle...

J'assure chaleureusement M<sup>lle</sup> de Veyranne que mon courage ne faiblirait point; tout ce que mon amitié en subirait ne serait que l'affliction profonde d'un tel malheur tombé sur une personne si chère.

— Quel malheur, après tout, de passer moins volontiers devant son miroir? Par contre, j'y gagnerais de coiffer en paix sainte Catherine.

— Euh! il ne faudrait pas trop vous y fier... tant qu'on vous saurait une dot assez ronde...

— Aussi je médite de l'écorner.

Après cette surprenante repartie, M<sup>lle</sup> de Veyranne sort du musée et pénètre sous la tour Sévigné dans la galerie qui servait de passage aux carrosses pour amener les hôtes du château sur le pourtour des terrasses.

Toutes les faces des ruines nous apparaissent ainsi à mesure que nous marchons, et leur ampleur seule, à part leur beauté, donnerait l'idée de fastes effondrés dans les abîmes du néant. Tantôt nous longeons les murailles dont pas une n'est entière debout; tantôt, traversant les buis et le bois de chênes, nous côtoyons le parapet qui, de partout, sauf du côté de la poterne,

domine à pic les ruelles du Grignan féodal et leur amas de masures informes. Des villages, des bourgs, que M<sup>lle</sup> de Veyranne me nomme, enrichissent de vie humaine chaque monticule du grand cirque dessiné par les montagnes, dont les plus lointaines ne sont que des nuées bleues ou gris perle, et au nord, sur une section de l'arc, par le velours sombre de grandes forêts d'yeuses.

Nous voici de nouveau rapprochés des ruines, entrés dans une autre cour d'honneur, la cour du puits, celle que domine la tour du veilleur d'armes avec son petit dôme présentant des ouvertures aux quatre points cardinaux. Accotés au puits, nous contemplons, le long d'une muraille, un amas de pierres sculptées, des tronçons de colonnes, des corniches, des salamandres qui semblent s'agripper plus fort dans la vaine colère de leur déchéance. D'ineptes profanateurs, payés, les avaient jetées, ces pierres, après en avoir détruit les nobles assises, dans le puits d'où on les a retirées, il y a déjà presque un demi-siècle.

— Ainsi me demande M<sup>lle</sup> de Veyranne, vous vous appliqueriez à ce beau jeu de patience, vous ambitionnez de remettre ces pierres en leur place d'autrefois?

— Il faut bien donner un but à sa vie.

— Et les pierres de Grignan ne se déroberont pas comme M<sup>lle</sup> d'Epinouze...

On raconte volontiers les disgrâces dont on fut victime, mais on ne saurait se plaire à ce qu'elles vous soient rappelées, surtout par une bouche de jeune fille, où la raillerie a son plus naturel séjour. M<sup>lle</sup> de Veyranne aperçoit-elle un nuage dans mes yeux? Les siens se détournent; elle regarde le fond du puits quand elle reprend très vite, la voix un peu tremblée :

— Pardonnez-moi! vos paroles l'autre jour m'avaient vraiment fait croire que vous n'éprouviez plus rien pour M<sup>lle</sup> d'Epinouze.

Je me hâte de protester :

— Aussi n'est-ce point l'amour que votre raillerie a blessé en moi..., mettons que c'est... une vanité d'homme tout au plus.

— Comme la vanité est un très grand défaut, je rétracterais mes excuses, si le moment n'était pas très mal choisi pour vous indisposer contre moi, ayant une supplique à vous faire agréer.

Ma galanterie m'indiquait la sottise à dire, et je ne l'ai point omise, quelque averti que je sois sur les réserves qu'il convient de garder avec les souhaits des jeunes filles. Je réponds :

— Surtout ne tremblez pas! la supplique est agréée d'avance.

Elle bat des mains, enchantée.

— Alors, voici. En nous disant hier vos projets sur Grignan, M. Gauthier les taxait de folie...

— Les dires de M. Gauthier font subir « à ma folie » des agrandissements considérables afin de donner une cible plus étendue à ses arguments. Ma prétention ne va pas, comme il affecte encore de le croire, à rebâtir en totalité le ou plutôt les châteaux de Grignan; il faudrait à cet ouvrage les millions que je ne saurais puiser dans ma bourse où ils ne sont pas. Mais ce qui me paraît un but déjà assez digne d'une existence, ce serait de remettre debout, au milieu des jardins, sous ce ciel du Dauphiné, le premier castel aux salamandres, du temps de François I<sup>er</sup>, si semblable aux bijoux de pierre qui font la gloire de la Touraine. Vous le voyez, « ma folie » ainsi réduite ne vaut presque plus la peine qu'on en parle.

M<sup>lle</sup> de Veyranne secoue sa tête pensive, ses yeux s'illuminent en dedans de leur lumière d'or, ses lèvres frémissent, et elle s'écrie :

— Quand vous aurez atteint votre but, promettez-moi de me laisser continuer à votre place... Il est un serment que vous me pouvez faire, c'est de ne revendre Grignan à personne qu'à moi.

— C'est juré! dis-je, mais c'est un peu vendre ou « revendre » la peau de l'ours : Grignan ne m'appartient pas encore...

— Allons donc! il n'y a pas tant de « fous » dans le monde, et je ne mettrai pas de surenchère, je vous le promets!

Nous rions tous deux en sortant de la cour sur la grande terrasse dallée de belles pierres qui forment la toiture de la collégiale, au niveau des jardins. M<sup>lle</sup> de Veyranne s'appuie un moment au socle d'un superbe vase de pierre et regarde d'un air ébloui, d'un air de tendresse enthousiaste, la magnificence de la plaine et de l'horizon lointain, les sombres forêts d'yeuses d'où paraît surgir l'épaule admirable du Ventoux, son épaule blanche et rosée sous un peu de buée matinale. Cependant, je crois qu'elle « sent » plus qu'elle ne remarque la beauté d'un spectacle qu'elle est trop accoutumée à voir; et, en effet, lorsque nous venons nous appuyer aux balustres, elle compare en riant la bizarre tour de Chamaret à un trône occupé par quelque potentat oriental. Puis, de son index très tendu, elle semble vouloir atteindre un groupe de tours, d'ombres de tours plutôt, juchées sur ce qui semble, à cette distance, une énorme butte pierreuse.

— Valréas, dit-elle, le Vauréas de Pauline de Simiane, son paradis, comme l'appelait M. de Coulanges.

Je crois qu'elle va me parler de sa jolie aïeule.

Point du tout, avec un grand luxe d'exclamations, M<sup>lle</sup> de Veyranne me raconte une histoire moderne assez curieuse pour en mériter vraiment quelques-unes.

Un habitant de Valréas, ayant amassé quelque fortune au Japon,

dans le commerce des soieries, se fit, au retour, bâtir une villa qu'il emplit de meubles et d'objets exotiques. Sur le point de mourir sans héritier direct, il légua sa fortune à des collatéraux, mais sous cette expresse et originale condition : son cercueil, doublé d'un sarcophage en pierre, resterait dans une cour intérieure de la villa, gardé par un concierge payé par les héritiers. Sa volonté est encore aujourd'hui, après peut-être un demi-siècle, respectée religieusement.

Et usant d'une épithète qui ne s'emploie guère à propos de tels sujets, M<sup>lle</sup> de Veyranne, éblouissante d'excitation joyeuse sous l'auréole de sa grande capeline, s'écrie, tournée vers moi.

— N'est-ce pas « charmant »? On n'est pas tant mort que cela quand on reste ainsi à dormir dans sa maison!... Ah! c'est Grignan rebâti qui ferait un tombeau plus fastueux même que celui du roi Mausole!..... Supposez, Monsieur de la Garde, que, votre castel aux Salamandres rebâti, vous me repassiez la truelle : quand je ne parviendrais qu'à l'augmenter d'une tour, cela serait suffisant pour que nous puissions tous deux imiter, en de plus somptueuses proportions, l'habitant de Valréas demeuré son hôte à lui-même. Nous dormirions, vous dans votre castel, et moi dans ma tour, chacun chez soi et toujours voisinant, comme le veut l'amitié.

J'allais la prier de ne point s'appesantir sur des idées de mort et de tombe; par bonheur, je m'aperçois à temps que, dans tous ces discours funéraires, la vraie image de la mort n'avait pas même effleuré son esprit. Ce qu'elle en a vu, c'est le sommeil de la Belle-au-Bois-Dormant, étendue sur un lit de repos, dans sa robe blanche et ses cheveux blonds noués de rubans noirs, et, bien qu'elle accordât une place à son ami pour dormir non loin d'elle, elle devait concevoir, me semblait-il, que le rêve d'un prince Charmant, trouant de sa lance, pour venir à elle, une forêt vierge de chênes et de buis, diversifierait agréablement la monotonie de son éternel silence.

Mais le prince Charmant n'aura ni une patience éternelle ni même une patience séculaire vis-à-vis de la nouvelle Pauline. Une amie! mon amie, cette jeune fille! Elle ne le restera, je m'y attends bien, que le temps de s'apprivoiser autour de moi pour cesser de voir un oiseleur cruel dans tout homme s'approchant, émerveillé, de sa grâce sans pareille. Chaque oiseau a sa ritournelle : M<sup>lle</sup> de Veyranne se trouvera prise, enfermée dans des bras conquérants, que sa bouche chantera la sienne encore : L'amour fait peur!

Marchant à côté d'elle, sur les dalles, je ne puis me retenir d'exprimer quelque chose de ces pensées mélancoliques :

— J'ignore ce qui sera de nous après la mort, mais on ne vous permettra pas, à vous, de rester solitaire dans la vie : on ne vous permettra pas de vous dérober à l'amour, de chercher un refuge contre lui dans l'amitié.

— Et qui donc, je vous prie, s'opposerait à ma volonté?

Ses yeux d'or, que son âme illumine pour fouiller dans ma pensée, me pénètrent avec une audace troublante. Je baisse les miens, préférant soutenir l'éblouissement des dalles, sur lesquelles nos deux ombres se meuvent ensemble, et je dis, avec un rire un peu forcé :

— Ne serait-ce que vous-même!..., car beaucoup vous aimeront et vous aimeront tant et tant que la pitié vous *sensibilisera* le cœur et, une fois le cœur *sensibilisé*, il est tout prêt à recevoir l'empreinte de l'amour.

Elle rit elle-même plus franchement.

— Bon! voilà mon cœur transformé en simple accessoire de photographie! Si cependant il a reçu, déjà, l'empreinte indélébile de l'amitié?...

— Ah! si je pouvais me flatter qu'il en est ainsi!

— Du moins, pour en douter, attendez qu'on vous en donne des motifs.

Sur cette sage petite leçon, elle quitte la terrasse, et, traversant une tour, elle me ramène très vite dans le jardin de l'escalier d'honneur, et de là jusqu'au vestibule où elle me donne congé.

— Je m'en vais babiller un moment avec Toinette. C'est une ancienne femme de chambre de Tati; elle m'a soignée toute petite, et cela m'a valu toujours mes entrées libres au château... Ah! pour Tati, M. Gauthier est chargé de vous informer qu'elle vous recevra dès demain avec plaisir. Son deuil, dit-elle, ne saurait la dispenser de souhaiter la bienvenue ici au « fils de Jeanne ». Votre mère était, paraît-il, sa meilleure amie de couvent : vous voyez, c'est un fondement de plus à notre amitié; ainsi donc pas de maussade scepticisme, Monsieur de la Garde!

La triomphante Pauline monte alors un petit escalier de pierre tapissé de jasmin et de bignonia, qui conduit à l'appartement des concierges, placé au-dessus du vestibule; moi, je descends à la poterne, ayant vu disparaître le dernier pli de sa robe blanche. Et je me sens un peu brisé, comme si les plis de cette robe, pareille à une grande vague marine, m'avaient roulé sur le gravier d'une plage inconnue. Je souffre à peine; à peine je jouis, c'est un état d'ivresse dolente et douce en même temps. Est-ce là les effets ordinaires de l'amitié entre homme et femme, car enfin je suis bien sûr de ne sentir que de l'amitié pour M<sup>lle</sup> de

Veyranne, puisque je n'ai pas même éprouvé la tentation de lui baiser le bout des doigts?...

Revenu à la Combe, j'ai pris sur ma table un de mes livres les plus chers, mon La Bruyère. Je l'ouvre à ce chapitre du cœur qui semble écrit par la plume déliée d'une femme, et je lis avec approbation pensive et quelque peu soucieuse ces mots qui se rapportent à ma situation près de M<sup>lle</sup> de Veyranne : « Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et réciproquement un homme regarde une femme comme une femme... Cette liaison n'est ni passion ni amitié pure; elle fait une classe à part. »

Encore, si elle fait vraiment une classe à part!

### XIII

*Elle.* — (Le Roure.)

A certain point de vue, je ne devrais pas être très contente de ma visite au château, hier matin, en compagnie de M. de la Garde. Je n'ai pas osé lui proposer de me « ruiner » avec lui pour rebâtir le « château de nos pères ». J'ai dû me contenter de m'assurer sa succession!

En dépit de mon désappointement, qui d'ailleurs pourrait bien n'être pas définitif, j'ai goûté un extrême plaisir à causer au château avec M. de la Garde, que j'y avais mené en laisse, pour ainsi dire, rien qu'en me montrant à la Rochecourbière. Quel empressement, que de docilité en un ami de si fraîche date, et que j'ai eu raison, en maudissant l'amour, de ménager quelques bienveillantes réserves en faveur de l'amitié!

Seulement, M. de la Garde est-il un peu novice encore en ce genre idyllique de sentiment? Les souvenirs si récents de son amour orageux pour M<sup>lle</sup> d'Épinouze viennent-ils encore l'exalter auprès d'une autre jeune fille? Je ne sais, mais je souhaiterais qu'il ne montrât plus jamais de ces émotions bizarres que j'ai observées en lui, à certains moments où son regard semble regarder je ne sais qui par delà moi-même, tout en passant par le fond de mes yeux, par mon cœur, par toutes les sources de ma vie.

M. Gauthier devant ce matin même l'amener au Roure, au lieu de me rendre à la Rochecourbière, je venais d'écrire dans ma chambre ce qui précède, lorsque soudain une odeur nauséabonde de pétrole brûlé, me fait courir à la fenêtre.

Un automobile, dont le vernis de couleur mais étincelle, s'arrête devant le perron; une femme, masquée par les broderies de son épaisse voilette blanche, en descend déjà, la main

appuyée sur le bras d'un homme. Je ne vois ainsi la figure ni de l'un ni de l'autre, mais à leur taille, à leur tournure, je les reconnais aussitôt : Marthe Bressolles et son mari. Quelle chance! grand Dieu! je vais entendre raconter le voyage de noces!

Emportée par cette belle espérance, je me précipite et tombe sur le sein de Marthe au bas de l'escalier. Son mari, très correct, assiste sans souffler à nos épanchements, mais Marthe ne tarde pas à le mettre à ce qu'elle croit la vraie place de cet homme privilégié, c'est-à-dire au premier rang de tout.

— Pierre! fait-elle, avec la majesté orgueilleuse d'un maître de cérémonie.

Et par ce mot qui n'est pas une présentation, puisque j'ai connu M. Bressolles avant son mariage, elle veut dire :

— Regarde, si j'ai eu raison de l'épouser! Regarde s'il est beau dans son rôle de vainqueur!

Je tends la main au vainqueur, d'un geste où je mets, il me semble, toute l'admiration qu'on attend de moi. De fait, Pierre Bressolles est un homme charmant, grand, mince, brun, spirituel et joyeux, de la même joie dont pétillent toute la figure ronde, un peu poupine, et les vifs petits yeux à l'éclat d'acier de sa femme.

Nous parlons toutes deux, même tous trois à la fois. Notre vacarmé amène Tati; on s'apaise un peu près d'elle, dans la cérémonie des saluts et des compliments, et je demande :

— D'où arrivez-vous?

— Mais, de Nyons.

— Et que pouviez-vous bien faire à Nyons, grand Dieu?

— Notre métier, naturellement! notre métier que nous irons tout à l'heure continuer d'y faire jusqu'à ce que la providence gouvernementale décide de nous l'envoyer faire ailleurs.

— Votre métier?

Mon ébahissement est à point, Marthe se rengorge pour me répondre.

— Oui, tu vois en nous la première autorité d'un arrondissement de dernière classe : *nous sommes* sous-préfet à Nyons!

Je frappe des mains et, d'enthousiasme, je tombe de nouveau dans les bras de la sous-préfète. Puis tout s'explique en nous dirigeant vers l'ombre des chênes qui retiennent encore un peu de fraîcheur nocturne dans leurs grandes branches vertes. La nomination à Nyons avait été mise dans la corbeille de noces par un oncle sénateur, mais on n'avait voulu rien dire au public avant que le journal officiel eût parlé.

A peine avons-nous pris place sur les fauteuils de bois, Tati, dans sa niche d'osier, à l'abri de tout courant d'air, voilà que

M. de la Garde, amené par « notre » commun notaire, se présente à la grille du jardin.

Biquette a descendu le perron et s'approche des visiteurs pour les introduire. Mais M. Gauthier, d'un petit geste de la main, la renvoie à son ouvrage, et il conduit glorieusement vers nous son Télémaque. Et je crois voir qu'à nous deviner là toute une compagnie, Télémaque est déçu, nerveux; sa ferme, mais souple démarche en a pris une certaine raideur; sa physionomie n'exprime que la contrainte, et quand il se découvre pour saluer, il pétrit son *Morès* dans ses mains nerveuses.

J'éprouve moi-même une vive impatience et un malaise, presque le malaise du mensonge de ne pas aller au-devant de lui. Je l'aurais fait en dépit des usages si M. Bressolles et Tati se fussent seuls trouvés là, mais cette folle de Marthe est douée d'une gaieté si railleuse!...

— Qui donc nous arrive? demande Tati, clignant ses paupières encore rougies des dernières larmes que lui coûta M. d'Aubespain.

Je lui annonce M. de la Garde : la bonne Tati sort aussitôt de sa niche et fait quelques pas jusqu'à la limite d'ombre du dernier chêne pour recevoir « le fils de Jeanne ». Je me suis levée, quoique sans quitter mes premiers hôtes, en leur expliquant brièvement tout bas qui était le nouvel arrivant.

Les présentations se font dans toutes les règles. Il se trouve que M. de la Garde et M. Bressolles ont fréquenté jadis le même lycée; quoique point positivement camarades, — M. de la Garde, sans qu'il y paraisse, est l'aîné de deux ans, — depuis ils se sont tenus renseignés l'un et l'autre sur les grandes lignes de leur existence. Tati a connu les parents de tous deux. Voilà bien des terrains de conversation; il me semble que M. de la Garde se déraidit légèrement, surtout lorsque Tati lui parle de sa mère en lui affirmant qu'elle l'aurait reconnu à la ressemblance.

Tout ceci ne m'empêche pas d'être un peu sur les épines. Je sens que les yeux de Marthe, — sans compter ceux de M. Gauthier, — vont de M. de la Garde à moi; elle se pose à elle-même une foule de questions qu'elle résout à tort et à travers, bien entendu, avec la promptitude naturelle de son esprit.

Les Bressolles, malgré nos instances, ne nous restent pas à déjeuner; ils reviendront à leur retour d'Aix-les-Bains nous faire en règle leur visite de noces, — celle-ci n'étant qu'une surprise, — et alors aussi je les mènerai au château dont Tati leur parlait comme d'un passe-temps pour le reste de la matinée. Le refus du jeune ménage sur ce point m'a été un soulagement, car la proposition de Tati m'avait déplu à fond, et, j'en suis persuadée, pas

davantage qu'à M. de la Garde. Toutes les jolies choses d'hier, les mots, les gestes, les silences même de notre promenade que nous aurions retrouvés en guirlandes sur les vieilles colonnes et sur les vieux buis, se seraient souillés, me semblait-il, d'une odeur de pétrole et d'une poussière de grande route. Mais comme de toutes façons, il me faut perdre l'enchantement intime de sa visite, et comme je brûle d'entendre la relation du voyage de noces, j'emmène la jeune femme pour lui montrer ma chambre.

Le dithyrambe est le genre naturel à Marthe. Si elle est heureuse? s'écrie-t-elle en s'étalant dans un fauteuil, mais au delà du bonheur rêvé! pas un point noir entre elle et son mari, durant leurs trois mois de ménage! Ce n'est pas qu'elle soit aveugle sur les défauts de son Pierre, ni lui sur les siens, seulement tous d'eux s'arrangent pour se prendre l'un l'autre du bon côté...

Je presse Marthe pour qu'elle me révèle quelques-unes des mille raisons de son bonheur... Mais alors ma loquace amie se fait évasive... Que lui demandé-je là? J'en sais autant qu'elle en savait avant son mariage!

— Le risque, assure-t-elle, n'est pas si grand qu'on pense; il ne faut pas oublier les affinités de nature qui ne trompent guère. Sers-toi de ce tuyau. Et pour peu que tu te sentes quelques affinités avec ce blond capitaine qui a si terriblement froncé les yeux tout à l'heure à cause de notre présence ici...

— Grande folle! ne sais-tu pas que je ne veux pas me marier?

— Je me rappelle que tu ne voulais pas te marier, mais il n'en faut qu'un pour nous faire changer d'avis.

— Eh bien, M. de la Garde ne saurait être celui-là, je t'en réponds, car il répète, lui aussi : « L'amour fait peur », avec une conviction fondée sur son expérience personnelle...

— Mais cela ne signifie pas le moins du monde : « J'ai grand peur d'aimer et d'épouser M<sup>lle</sup> de Veyranne! »

Je hausse les épaules, et, avec impatience extrême :

— Je te dis qu'il veut acheter, rebâtir le château de Grignan, et, c'est une folie qui l'oblige à renoncer au mariage.

— Eh! non! dès qu'il va t'aimer, il renoncera tout simplement à cette folie : rien ne rend plus sensé que l'amour.

J'explique à Marthe que je trouve cette folie admirable et que tout mon désir eût été d'être admise à la partager.

Marthe éclate de rire et s'écrie :

— De mieux en mieux! tu partageras donc aussi bien sa sagesse. Le point essentiel, vois-tu, n'est pas que l'on partage, mais que l'on soit disposé à partager...

Sur cette moralité, d'un bond elle a quitté son fauteuil et s'est

précipitée hors de ma chambre, se reprochant, j'en suis convaincue, de m'avoir sacrifié pour un quart d'heure son Pierre, son bien-aimé...

M. de la Garde se lève dès que nous approchons, marquant bien qu'il ne m'avait attendue que pour prendre congé avant le moment des adieux avec nos plus anciens amis. Grand Dieu! quand donc sera-t-il, lui, mon plus ancien ami? Quelle impatience que l'être avec lequel j'ai déjà fait l'échange de tant de pensées intimes ne puisse devenir d'un coup l'hôte familier de ma maison! Tati, par bonheur, est heureusement prévenue pour lui, et, ô délices! je les entends parler d'une photographie de M<sup>me</sup> de la Garde en ses dernières années, qu'elle veut voir et qu'il lui apportera dès demain.

A leur tour, les Bressolles nous quittent; le chauffeur ramène devant la grille cette espèce de gondole jaune et noire qu'est leur automobile. Le sous-préfet baise la main à Tati, la sous-préfète m'embrasse à me casser. Eclats de rire, frac>s, fumée de pétrole bouilli, et voilà tout le feu d'artifice de ce matin!

Ah! j'avais raison de le penser, et je l'ai bien ressenti en présence de Marthe, une amitié entre un homme et une femme a cent fois plus de goût, cent fois plus de force qu'une amitié entre femmes seulement. Qu'est-ce que le chagrin que me fit le mariage de Marthe, et que je croyais si grand alors, en comparaison de ce que j'éprouverais, je le sens, si M. de la Garde se mariait, lui, si seulement, renonçant à sa chère folie de rebâtir le château, il s'en allait pour reprendre du service?... Je n'y veux point penser d'ailleurs, ni non plus à cette modification de nos sentiments que Marthe prétend inévitable. Au contraire de ce que j'ai toujours entendu dire à propos des insatiables désirs humains, je me contente si parfaitement de ce qui m'est donné, que ce qu'on m'a fait entrevoir au delà m'épouvante de plus en plus : l'amour qui tuerait l'amitié entre M. de la Garde et moi, notre amitié secrète à tous, et qui, même entre nous deux, laisse quelque secret, quelques réticences du moins, l'amour qui tuerait tout cela et notre liberté quotidienne d'être moins, d'être davantage l'un à l'autre, l'amour me fait peur, toujours peur!

#### XIV

*Lui.* — La Combe.)

M. Gauthier, mon introducteur « protocolaire », m'a conduit hier matin, l'air et le pas triomphants, chez M<sup>lle</sup> de Veyranne, et nous y sommes tombés dans le train d'une visite de noces! On

jurerais que Bressolles n'a été nommé sous-préfet de Nyons que pour m'imposer la mortification de sa présence au Roure à pareil moment!

Sans doute la fée avait vu en ses rêves de la nuit son chevalier livré aux mélancolies de cette déconvenue, car bien qu'elle attendit ma visite dans la journée, elle est venue ce matin à la Rochecourbière. Très exactement, à sept heures je fermis mon encrier ne voulant que des seuls privilèges qu'elle daignera m'attribuer elle-même. Et l'insigne privilège d'une apparition me favorise : M<sup>lle</sup> de Veyranne monte le sentier s'avancant vers notre table ronde. Ce qu'il y a de charmant dans une liaison purement sentimentale, c'est le renouvellement continu des impressions qui semblent ne mettre jamais en jeu le même point de notre être en l'y mettant tout chaque fois.

Pauline portait son petit pupitre sur son bras gauche, repliant les doigts pour l'y retenir tandis que, rose et souriante, elle me tendait l'autre main déjà.

— Je crois bien, dit-elle, que sans le faire tout à fait exprès, ni tout à fait par hasard, je suis venue deux minutes avant mon « heure ». C'est que nous avons besoin d'un dédommagement pour la visite d'hier.

La gaieté tendre de ces mots! Et moi qui les savoure, et moi qui devrais lui en exprimer ma reconnaissance infinie, ne voilà-t-il pas que j'ai peine à retenir une aigreur qui se glisserait volontiers dans ma réplique :

— Vous avez dû cependant n'être qu'agréablement surprise de voir M<sup>me</sup> Bressolles?

— Certes! mais, — et elle rit délicieusement, — mais je suis toujours comme un enfant qui ramasse ses jouets : je voudrais tout tenir à la fois, tous les bonheurs!

Quel exquis aveu d'amour on ferait avec cette même phrase! Tandis que mon *amitié* s'en grise un peu, Pauline continue :

— J'aurais désiré surtout vous épargner la déception de trouver chez moi, en une première visite, l'heureux ménage tapageur.

Je ne sais pourquoi ce mot « d'heureux ménage » me choque sur ses lèvres...

— Est-ce que le bonheur de M<sup>me</sup> Bressolles vous aurait impressionnée, dis-je, ou quelque peu ébranlée dans vos idées sur... le mariage... et l'amour?

Elle sait bien que je prétends ainsi lui arracher un nouvel anathème contre l'amour, une nouvelle protestation qu'elle est toute à l'amitié; elle sait bien où je veux l'amener, mais elle ne veut pas y venir. Ses lèvres dessinent une moue préparant ma pénitence de cette phrase espiègle :

— Que le bonheur de Marthe m'ait impressionnée ou non, qu'importe, puisque M. Bressolles n'est plus disponible?

Elle ouvre son pupitre sur la table; c'est signe qu'elle me donne congé, mais je ne puis me décider à le comprendre, et j'ajoute :

— Il arrivera un jour où, toutes vos amies s'étant mariées, vous n'aurez plus de lettres à écrire, puisque vous n'écrivez qu'aux célibataires.

— Eh! mon Dieu! ne vous écrirai-je pas à vous? car enfin il n'est pas sûr que vous donniez votre démission..., votre métier vous tient à cœur plus que vous ne pensez, peut-être.

— Moins que le château de *nos pères*, vous le savez, et vous savez aussi que mon seul but, en servant dans l'infanterie de marine, était de voir du pays aux frais du gouvernement alors que je n'étais pas encore assez riche pour oser présenter ma main au refus de M<sup>lle</sup> d'Epinouze.

Chose étrange! M<sup>lle</sup> de Veyranne, qui volontiers prononçait elle-même ce nom les autres jours, détourne la conversation ce matin que je serais disposé aux épanchements. Elle m'interroge, avec tout l'air de s'y intéresser, sur *mes campagnes*; sans doute le fait d'avoir « poussé des arguments » aux Malgaches, et aux Boxers ensuite, suffit pour donner quelque relief à un homme.

Soudain je m'aperçois que je prends, avec une dangereuse aisance, le ton et l'allure d'un vieux grognard, et j'accomplis un acte héroïque dont je serai fier à jamais : je quitte M<sup>lle</sup> de Veyranne alors que je voyais toute sa curiosité suspendue à mes lèvres.

Avant d'arriver aux marches, tout héros que je suis, je cède à une envie folle de me retourner. Je le fais tout franchement d'ailleurs, ôtant mon chapeau et saluant d'un grand geste et d'un grand sourire. Pauline, accoudée sur la table devant son pupitre, me regardait, et, quoique je fusse un peu loin déjà, il m'a semblé que son regard d'or me retenait en lui comme en un reliquaire.

Il y a quinze jours qu'enfin, sans l'importun tralala d'une visite de noces, j'ai passé le seuil de mon amie, que je suis entré dans cette belle maison d'une vieille famille qui, n'ayant pas connu les déchéances des revers de fortune, n'a rien laissé se délabrer autour d'elle, où les beaux meubles, les bibelots de style se sont accumulés sans s'exclure au jour le jour de la mode, où la maîtresse de ces anciennetés somptueuses paraît plus radieusement printanière, comme si elle revivait en sa personne tous les printemps fanés des femmes qui les avaient rassemblés là et qui en avaient successivement joui.

Aucune époque de ma vie ne m'a laissé un si pur souvenir de

fête, pas une n'a fait davantage pour les curiosités de mon esprit et de mon cœur...

Je l'ai vraiment vécue près de mon amie, cette quinzaine radieuse, dont les joies se continuent, d'ailleurs. Dès le matin, nous échangeons à la Rochecourbière ces premières pensées du jour qui gardent encore un peu de la fantaisie des songes, ou bien, amenant au Roure, dans mon automobile, l'heureux M. Gauthier, que Pauline a surnommé mon Mentor, je l'enlève à Tati, toujours permettant tout, quoique toujours un peu effarée de voir le grand oiseau blanc qu'elle a couvé ouvrir si aisément, si largement ses ailes. Nous nous retrouvons l'après-midi, dès que la grosse chaleur tombe; ces dames travaillent sous le grand roure, je leur fais la lecture, et si le ménage Gauthier arrive, et que l'on réclame les cartes, Pauline et moi nous nous retirons tout doucement en un duo qui s'exécute, tantôt par de la vraie musique devant son piano, dans un coin du salon, tantôt en paroles, sous le bois de chênes qui couvre ce versant de la colline jusqu'aux ramières du Lez, à travers lesquelles ma fée regagna son palais mystérieux, le jour où son chariot culbuta dans la rivière. Il arrive aussi qu'on me retienne à dîner avec nos vieux amis et, ensuite, s'il fait vraiment trop chaud pour jouer aux cartes sous les lampes, toute la petite société s'installe dans le jardin, derrière la maison, où tant de fleurs, les œillets, les pétunias, les roses, les héliotropes, forment ensemble un parfum si puissant que le souffle en doit monter jusqu'aux étoiles. Et Pauline, en marchant avec moi dans l'allée la moins étroite, veut que j'ajoute à ce souffle des fleurs la fumée de mes cigarettes d'Orient, et il me semble que la douce et si ténue vapeur grisperle qui enveloppe notre groupe sera de force à nous retenir ainsi l'un près de l'autre plusieurs séries d'éternités...

Je n'ai pu m'empêcher de déclarer hier soir à Pauline, et en ne riant qu'à demi :

— Après tout, le paradis terrestre n'est pas tant perdu que ce qu'on a bien voulu le dire.

Et, du même ton, elle m'a répondu :

— C'est justement ce que je pensais!

Ah! le danger, le trop réel danger de ces amitiés comme la nôtre, c'est qu'elles donnent un tel montant à certaines heures de la vie que la fadeur des autres pèse ensuite à vous écraser... Voilà! nos sentiments n'ont que des privilèges en rapport avec les risques qu'ils nous font courir! Sans doute, l'amitié n'expose pas, comme l'amour, au naufrage tragique et total de la vie produit par un effleurement de doigt féminin, elle ne réduit pas en esclavage,

ne nous enchaîne pas; aussi elle vogue libre à côté de nous libres, par intermittences, et pour s'éloigner ensuite de toute la largeur d'un océan...

En rentrant ce matin, par l'aire, d'une promenade autour de la ferme, j'ai aperçu, au fond du couloir qui la traverse, sur le seuil de la grande porte, le groupe de Marion et de Riquette devisant, riant, « se parlant » avec un entrain remarquable. Ne voulant pas tomber en trouble-fête dans cette cour de deux très honnêtes amoureux, j'ai poussé la porte de la première pièce. Mais Marion, presque aussitôt, m'est venu rejoindre, la figure luisante de joie, ses balais, plumeau et tout l'attirail du ménage à la main.

— Mon capitaine, Riquette a été envoyée par ces dames pour prévenir qu'elles viendront en visite ce matin. Alors, si mon capitaine voulait bien se promener encore un moment ou passer dans sa chambre, je voudrais tout fourbir un peu mieux ici...

Pauline! Pauline va être là, tout à l'heure, dans ce désert de ma maison que j'ai rempli du songe d'elle! On m'avait fait entrevoir l'espérance de cette visite, mais je la croyais lointaine encore : M<sup>me</sup> d'Aubespain se refusant, depuis son deuil, à franchir la porte du Roure.

Je reprends conscience au bruit que fait le martinet de mon domestique sur les deux seuls fauteuils que je possède.

— Mais, Marion, laissez ces meubles en paix! il n'y a aucune poussière.

Marion secoue la tête et ne craint pas d'exprimer des doutes sur ma compétence :

— Mon capitaine, M<sup>lle</sup> de Veyranne en verrait, elle! Riquette m'a dit que Mademoiselle s'entend très bien aux choses du ménage, et parce que nous ne sommes ici que des hommes, il ne faut pas qu'elle croie que nous laissons tout à l'abandon!

Ce Marion a l'argument si dramatique qu'il ébranle ma conviction première; lançant des regards scrutateurs au grand bahut et à la crédence provençale, je crois apercevoir, en effet, quelques traînées grises dans les creux des moulures. Je reprends donc mon chapeau et m'en allant, pour user mon impatience, sous mes platanes, je laisse cet ordre à Marion :

— C'est bien, mais faites vite!

— Oh! mon capitaine peut être tranquille! d'ailleurs, ces dames n'arriveront pas avant dix heures, et je vais me dépêcher, je suis si heureux!...

— Et pourquoi êtes-vous si heureux ce matin, Marion?

Il cligne les yeux, il rit malicieusement, c'est-à-dire le plus gauchement du monde :

— Mon capitaine le sait bien..., si M<sup>lle</sup> de Veyranne vient voir mon capitaine, c'est que...

— C'est quoi, je vous prie?

— Oh! rien de mal! c'est que Mademoiselle et mon capitaine « se parlent », alors je disais à Riquetté...

— Des bêtises!

Je sors en haussant les épaules. Que pourrais-je de plus? Est-ce que j'enseignerais jamais à Marion les subtiles, exquises différences de l'amour à l'amitié pure?

## XV

*Elle.* — (Le Roure.)

Quand je jouais à cache-cache avec Riquette dans la maison aux toits verts, — ainsi nous appelions la Combe, de ses poivrières vernissées, — je ne me doutais pas qu'un jour j'y viendrais rendre visite au propriétaire retourné à Grignan et devenu mon « ami ». Et je me plais à ces souvenirs enfantins; la pousse nouvelle de notre amitié croît sur eux comme sur de profondes, solides racines.

A peine arrivons-nous, Tati et moi, ce matin, entre les pièces d'eau de la cour d'honneur, que Marion ouvre toute large la porte de la maison en m'adressant un sourire triomphal.

M. de la Garde apparaît lui-même; il a l'air presque aussi glorieux que Marion. Et lorsque sa main touche la mienne, il la retient le temps que je mets à passer la porte, comme s'il redoutait de me voir reculer auparavant.

Certes, je n'en ai pas la moindre envie! S'il savait comme je savoure cette visite, avec quelle curiosité je revois les portes dédorées de ces placards profonds où il nous semblait, à Riquette et à moi, qu'une armée d'ogres et de croquemitaines pouvait tenir, et ne se réduisait au silence, dans l'armoire fermée, que pour nous épouvanter davantage en nous tombant dessus à l'improviste. Et cette tapisserie de Flandre, aux personnages livides, cet Assuérus, cette Esther et ces courtisans de Suse qui nous regardaient si sévèrement du point noir de leurs petits yeux que les tons fanés des alentours font paraître tout révoltés!...

Ah! les grandes fuites éperdues auxquelles nous nous livrions tout à coup dans l'effrayante sonorité des pièces vides, près de la mère Martinin occupée à sécher ses prunes ou ses figues, lorsque nous avions trop longuement regardé ces inquiétantes choses!

Je me remémore ces vieux souvenirs pendant que Tati s'intéresse au mauvais portrait d'un arrière-grand-père oublié là au-dessus d'une cheminée sans glace. Ce M. de la Garde des temps jadis n'a pas légué sa ressemblance à son petit-fils; e'était le seul moyen par lequel nous aurions pu correspondre ensemble; je détourne donc mes yeux sur une belle, vieille, très lourde, grande table qui, près d'une porte-fenêtre, est semée de livres et de paperasses. Ces paperasses sont-elles vraiment des paperasses que notre terrible notaire « mitoyen » aurait soumises à la lecture de M. de la Garde, ou bien des fleurs de son esprit et de son cœur mises à sécher là, des récits de ses voyages en pays lointains, ou peut-être des confidences d'autre sorte?...

A ce moment, Tati et lui reviennent prendre place sur leurs chaises. M. de la Garde surprend l'occupation de ma pensée, car, — ô miracle! — ce n'est pas moi qui rougis cette fois, c'est lui, quoique sa rougeur soit à peine perceptible sous le hâle de son teint, et sa parole, en s'adressant à Tati, est plus saccadée.

Il s'excuse de nous recevoir dans sa maison vide comme un désert; il parle de faire venir très prochainement de Paris des ouvriers d'art et une partie au moins de l'énorme mobilier qu'il a hérité de ses parents et de son oncle. J'observe tout haut que je pourrais dire, d'après mes souvenirs d'enfance, l'affectation de toutes les pièces, et, sans les revoir, déterminer, sur mon goût personnel, la décoration qui conviendrait à chacune. Sur quoi, M. de la Garde m'emmène aussitôt à la visite de la maison.

Nous jetons un coup d'œil sur la chambre voisine qu'il s'est arrangée avec de vieux meubles empire, et je conviens avec lui que cela ferait encore une chambre d'amis fort présentable. Cette pièce aux volets à demi-clos est particulièrement fraîche. Tati, qui vient d'y découvrir un fauteuil commode, s'installe en déclarant qu'elle nous attendra là.

Dans ce qui fut la salle à manger, je retrouve les lambeaux de tapisseries recloués sur leurs panneaux, mais les figures d'Assuérus et d'Esther ne sont pas moins blafardes et sévères que jadis; et je prends plaisir à tourner la clé rouillée des immenses placards creusés dans les épaisses murailles, constatant que les ogres et les croquemitaines en sont partis à jamais.

— C'est que, me dit très sérieusement M. de la Garde, à qui je viens de raconter ces enfantillages, ogres et croquemitaines se sont répandus un peu partout pour s'embusquer sur votre chemin et vous dévorer au passage..., oui..., tous vos admirateurs, vos candidats au titre d'époux, car vous en avez rencontré, et vous en rencontrerez encore...

— S'ils ne me font jamais plus de mal!... D'ailleurs, j'ai maintenant un génie qui veille sur mes pas...

Et j'éclate de rire. M. de la Garde aussi, car il comprend fort bien que je fais allusion aux susceptibilités extrêmes de son amitié, et nos rires éveillent deux échos vraiment suaves, et la maison déserte et vide a l'air toute peuplée d'enfants qui jouent. Je la parcours jusqu'aux galetas où, parmi des amas de vieilleries informes, l'intelligent Marion découvre, paraît-il, chaque jour, de jolies choses utilisables. Enfin, quand mon compagnon me ramène près de Tati, et qu'il faut songer au départ, je m'étais si bien identifiée avec le personnage d'une maîtresse de maison en train de combiner l'arrangement d'un « intérieur » nouveau, que j'éprouve comme un étonnement de prendre congé du propriétaire, de ne pas rester là, chez moi, puisqu'il y est chez lui...

Nous sommes déjà dans l'allée de platanes, reconduites par M. de la Garde, lorsque nous voyons à l'autre bout un personnage qui n'est certainement pas un habitant du pays : je les connais tous absolument, et celui-ci, d'ailleurs, ne passerait pas inaperçu. Gros, vieux, une figure rouge brique sous des cheveux poivre et sel recouverts d'un feutre mou; il est habillé d'une longue et vaste redingote, ce qui le marque tout de suite comme un homme des villes. Du plus loin qu'il aperçoit notre groupe, il se découvre; M. de la Garde nous le nomme :

— Le père Bouquin, du quai des Saints-Pères, dit-il. J'aurais trouvé surprenant si la vente d'après-demain ne l'avait pas amené au milieu de ses confrères en vieilleries. Un vautour qui a flairé une proie à Grignan, Mesdames.

Ces derniers mots dits à voix haute, le bonhomme sourit :

— Un vautour que ses proies dévorent elles-mêmes neuf fois sur dix, fait-il avec de petites secousses de la tête. Ah! si on ne chassait pas pour le plaisir!

— Et que venez-vous chasser ici après-demain ?

— Rien que des livres, Mademoiselle! Mon surnom l'indique assez.

Puis, après une hésitation cependant :

— Peut-être aussi un tableau ou deux.

Pourvu que ce vieux bonhomme ne vienne pas chasser sur mes brisées! qu'il n'ait pas déjà jeté son dévolu sur le portrait de Pauline de Simiane! car voici ce que j'ai comploté, à moi toute seule... J'achèterai ce portrait, et s'il vient le jour d'une grande séparation entre M. de la Garde et moi, je lui en ferai présent comme souvenir de notre rencontre et du début de notre amitié à la Rochecourbière. Jusqu'à ce que je sois très vieille, je ne puis mettre entre ses mains ma photographie sans m'exposer aux cri-

tiques du monde, mais le présent d'un portrait historique est toujours permis à qui possède les moyens de l'offrir. Et celui-là m'en coûterait-il un peu plus que de raison, dût-il m'obliger au sacrifice de quelques fantaisies, la privation me sera délicieuse en pensant à qui me l'aura causée.

## XVI

*Lui.* — (La Combe.)

Une étrange journée pour le pays! Le ciel est blanc et noir et il pluviotte; ce serait folie d'aller à la Rochecourbière dans l'espoir d'y rencontrer Pauline. Le mieux que je puisse faire en attendant de la retrouver ce soir au Roure, où je dînerai, c'est de parler un peu d'elle ici, de parler d'elle dans cette maison, la sienne vraiment depuis qu'elle y est entrée, où maintenant, lorsque je passe d'une pièce à l'autre, il me semble que je vois tourbillonner les jupes courtes d'une petite fille, qui s'allongent en cyclone charmant pour devenir une grande robe blanche de jeune fille, de jeune fée, qui me sourit et m'attend..., mais toujours... sur l'autre porte.

Ah! ce portrait de sa jolie aïeule, qui est si parfaitement le portrait d'elle, je l'aurai acquis bientôt, et sans que j'aie besoin alors de recourir à des rites d'envoûtement, de transpercer la toile d'une épingle ou d'une épine à la place du cœur, mon regard insistant suffira pour attirer à moi le vivant original du portrait, la Pauline d'aujourd'hui.

Le père Bouquin est venu me parler hier suivant l'ordre que je lui avais écrit. Il est tombé à la Combe au moment précis où Pauline me quittait avec M<sup>me</sup> d'Aubespain; pourvu que son imagination n'ait pas travaillé sur cette rencontre!

C'est entendu, Bouquin poussera aux enchères plus loin que personne. Il me faut le portrait à tout prix. Je veux qu'il me reste au moins cela du songe charmant, absurde peut-être, mais plein de joies inexprimables qui m'attendait à Grignan, et auquel la plus minime circonstance, sinon la seule fantaisie de la fée blonde, peut mettre fin tout d'un coup.

Aurais-je dû parler à M<sup>lle</sup> de Veyranne de mes intentions sur ce portrait? J'ai pensé, soupesé le pour et le contre. Si, de ses propres remarques, comme de mes insinuations, Pauline a compris que je regarde ce portrait comme le sien même, elle éprouverait pour le moins une gêne très grande à m'accorder l'autorisation que je paraîtrais implorer d'elle; si, au contraire, comme

il arrive très souvent quand on est soi-même en cause, elle n'a vu que de vagues similitudes entre sa figure et le portrait de son aïeule homonyme, ce serait lui donner l'éveil et l'embarrasser que de lui exprimer mon désir avec tant de solennité secrète.

En ne lui parlant de rien, elle pourra croire, dans les deux cas, que j'ai simplement cédé à ma fantaisie d'amateur, un peu aiguisée par l'idée de cette ressemblance plus ou moins vague, et que nul autre que nous deux n'aurait soupçonnée. Enfin, j'ai pris ce parti, encore que bien équivoque, y voyant des risques moindres.

.....  
Quelle activité louable au pays de brocante! — car la collection du château est loin d'être riche, — les faubourgs, les ruelles de Grignan étaient remplis aujourd'hui d'antiquaires, hommes et femmes, qui se promenaient avec un air de flairer en passant à portée d'une cuisine de grande maison. Les femmes, laides, vieilles et fagotées, comme si leur métier était plus incompatible encore avec la grâce qu'avec la jeunesse et la mode, sortaient de l'hospice dont la chapelle renferme un Carrache; d'autres pénétraient dans certaines maisons « bourgeoises », passant pour contenir quelques belles vieilleries; j'ai vu tout un groupe enfin à la porte du presbytère qui a une salle tendue de tapisseries flamandes. Les gens du pays, sur le pas de leur porte, fort détachés et fort calmes, regardaient avec ébahissement cette horde étrangère.

Pendant le dîner qu'elle préside en témoignant une déférence si délicatement filiale pour Tati, Pauline nous a raconté avec sa grâce spirituelle que plusieurs des antiquaires parisiens se sont présentés au Roure aujourd'hui en implorant la faveur d'être admis à visiter « ses collections ». Riquette, trouvant que ces inconnus ne payaient pas de mine, était fort disposée à les traiter comme de vulgaires chemineaux. Mais elle, témoin de la scène derrière les vitres, après s'en être divertie un moment, avait jeté l'ordre d'introduire. Ces gens voulaient, paraît-il, l'amener à « faire des affaires ». Elle trouverait un si grand plaisir à « se renouveler »! Et chacun d'exprimer son choix, celui-ci palpant le vieux brocart et les guipures des croisées; un collègue caressant les têtes de lion du fauteuil sur lequel il était assis, un autre se mirant dans les cuivres repoussés ou niellés épars sur les bahuts...

Alors M. Gauthier demande à Pauline, ainsi qu'il me l'a demandé à moi dans la visite que je lui ai faite cet après-midi, si elle n'achètera rien? Certes, il lui en donne le conseil le plus ferme, mais enfin, si elle ne pouvait retenir un caprice, il l'adjure de le

lui faire connaître; on aurait avantage à charger de l'acquisition quelqu'un de ces hommes de métier, quitte à le payer grassement, car ces gens s'entendent d'ordinaire contre les particuliers qui prétendent gêner leur petit commerce.

Pauline répond à peu près ce que j'ai répondu moi-même.

— J'ai déjà tant de meubles. et de cadres!

Mais quand je l'escorte au retour sur la grande route, jusqu'à l'entrée du village, M. Gauthier m'exprime cette inquiétude.

— Je me demande si Pauline, demain, ne faiblira pas devant les merveilleuses guipures du lit de la marquise, cela serait ennuyeux, car le spécialiste Marjol n'est venu que pour les emporter, très certainement, et il, les ferait payer cher.

Tant mieux, si Pauline est au fond préoccupée de ces dentelles! Elle ne fera que sourire ensuite de retrouver le portrait chez moi : le fait accompli n'a jamais l'importance que lui ont attribuée nos inquiétudes et nos craintes.

— Vous viendrez tout de même à la vente en curieux? me crie en me quittant mon notaire, dans la bise qui a chassé la pluie.

Certes, oui, j'irai à la vente en curieux, en curieux passionné, non sans trouble et sans incertitude anxieuse! Que pensera demain M<sup>lle</sup> de Veyranne si quelque fausse manœuvre du père Bouquin lui fait trop tôt connaître l'acquéreur du portrait? Me voilà au remords de n'avoir pas parlé à mon amie du désir irrésistible qui me pousse à cette petite fourberie.

Au remords? que sais-je?... Après tout, il serait temps de me raviser, et je ne le ferai pas. Je suis simplement en état de transes indéfinies. La cause en est peut-être cette bise, la terrible bise de Grignan oubliée au long des triomphantes journées estivales, et qui recommence à souffler d'un grand souffle pénible ce soir, comme un Titan délivré de son bâillon.

ALBERICH-CHABROL.

La suite prochainement.

---

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## ET LE MOUVEMENT SOCIAL

---

I. Les économistes allemands en 1905. — Une visite aux universités d'outre-Rhin. — Physionomies professorales et doctrines.

II. Echos du congrès international de Mons. — L'expansion commerciale et l'éducation moderne. — Nouvelles critiques des études classiques. — Réponse de M. Brunetière. — Les exercices physiques au Vatican.

III. Les finances françaises et le budget de 1906. — La reprise des affaires. — Où en est la crise agricole? — Prévisions d'avenir.

IV. Questions ouvrières. — Les grèves et la gendarmerie mobile. — Le « sabotage » dans les ateliers. — L'assainissement des Bourses du travail. — La tactique socialiste et le congrès de Châlon.

### I

Depuis des siècles, les universités allemandes attirent à elles l'élite de la jeunesse studieuse, mais si grande que soit leur renommée, elles doivent reconnaître que la vieille université de Paris, fondée en l'an 1200, *universitas magistrorum et auditorum*, a été leur modèle. Pendant longtemps les Corps ou Facultés enseignèrent la théologie, le droit, les arts (lettres et sciences) et la médecine. Voici qu'au dix-neuvième siècle, de nouvelles sciences apparaissent, qui prennent une place exceptionnelle : ce sont les sciences économiques et politiques. Un voyage récent aux universités allemandes nous a permis de revoir les économistes et de passer en revue les principales écoles. Bonn, Berlin, Leipzig, Halle, Iéna, Munich offrent une grande variété de cours et de travaux pratiques. Quelles sont les idées dominantes et quelles sont les écoles? C'est ce que nous voudrions mettre en lumière.

Dans les premières années du dix-neuvième siècle, l'école individualiste et classique, qui reconnaît pour chef Adam Smith, avait pénétré en Allemagne comme en France et les universités d'outre-Rhin applaudissaient des maîtres qui se disaient avec quelque fierté les protagonistes des idées anglaises. Leur méthode était déductive, rationnelle, *a priori*. Ils affirmaient des lois ou de prétendues lois qui devaient, sous un régime de complète liberté,

assurer l'essor de la richesse et du bien-être. Adam Smith, Ricardo, Malthus étaient alors les inspirateurs de l'enseignement. De nombreux écrivains assignaient, comme Guillaume de Humboldt, une mission très limitée à l'État. Ce fut la première phase de l'enseignement économique.

A partir de 1840 se dessine, en Allemagne, une réaction très vive contre l'école individualiste. Certaines théories anglaises sont passées au crible d'une dialectique savante, et vigoureusement réfutées. On attaque en même temps la liberté illimitée du travail qui produit un régime de fabrique incompatible avec la santé, la moralité, la dignité humaine. Ce fut l'œuvre de List, d'Hildebrand, de Knies et surtout de Roscher d'opposer la méthode historique aux déductions *a priori* de l'école anglaise, de montrer les éléments d'une économie nationale en regard de l'économie individualiste, de tracer enfin le rôle économique de l'État. Celui-ci apparaissait comme la synthèse de toutes les forces nationales.

Les conclusions de l'école historique parurent-elles trop hardies? A-t-on considéré que la mission de la science économique devait se borner à décrire les faits concrets, à les étudier, à les comparer dans tel temps et dans tel lieu déterminé? Toujours est-il que M. Schmoller, aujourd'hui professeur à Berlin, se révéla comme chef d'une nouvelle école qui, pour éviter toute généralisation dangereuse, s'attachait de plus en plus à l'étude du « détail », aux recherches « micrologiques ». A l'examen des faits économiques M. Schmoller et ses élèves ajoutèrent les faits moraux et aussi les lois et les institutions. Ainsi est apparue, depuis trente ans, une école historique « éthique », qui se plaît à étudier tous les rouages de la vie nationale. M. Schmoller écrivait, il y a quelques années : « Si nous nous demandons quel grand résultat a été atteint dans le domaine des phénomènes économiques, par ces grands progrès de la connaissance du détail, nous pouvons nous écrier avec Hutten : « C'est un plaisir « de vivre »; notre savoir est prodigieusement accru en profondeur et en étendue; nous avons introduit dans notre recherche la méthode et la sûreté : nous ne voulons plus, par quelques prémisses abstraites, expliquer tous les phénomènes et en déduire les formes d'idéal de tous les temps et de tous les peuples <sup>1</sup>. » L'influence de M. Schmoller a été grande. Député, membre de l'Académie des sciences de Berlin, président de la « Société de politique sociale », aussi affable que savant, il a su grouper autour de lui, partout où il passait, une élite de chercheurs consciencieux et

<sup>1</sup> *Principes d'économie politique*, par G. Schmoller, traduit par G. Platon. Paris, Giard et Brière, 1905, II, p. 295.

donner des conseils dont plus d'un homme d'Etat s'est inspiré.

Mais les travaux historiques, l'observation des faits contemporains appelaient une synthèse économique; elle a été supérieurement formulée, sous le nom de « socialisme d'Etat », par M. Adolphe Wagner, de l'Université de Berlin. Professeur depuis plus de cinquante années, aussi vigoureux que fougueux, toujours sur la brèche pour défendre l'Etat en qui il voit, sinon la Providence, du moins l'artisan du progrès, le protecteur du faible et le refuge des opprimés, il a résumé les idées de sa vie dans un livre célèbre : *les Fondements de l'économie politique*<sup>1</sup>. Il place le socialisme d'Etat entre l'individualisme et le socialisme, destructeur de toute liberté. Il formule une doctrine scientifique et une politique gouvernementale. Pour M. Ad. Wagner, plus l'Etat intervient, mieux il comprend sa mission. « Le mot *socialisme d'Etat*, écrit-il, indique d'une façon assez satisfaisante la tâche qu'a l'Etat, dans l'intérêt social, de régler toute l'organisation juridique, même l'économie privée<sup>2</sup>. »

Cette doctrine fit école en Allemagne de 1870 à 1900. Elle provoqua un effort législatif considérable et ce n'est pas seulement au *Reichstag*, mais dans la plupart des parlements que les maîtres des universités allemandes eurent des disciples. Puis ce furent les Eglises qui fournirent à leur tour des pionniers à la nouvelle politique. Parmi eux, nul n'a été plus influent que Guillaume de Ketteler, juriste et théologien, qui, après avoir étudié le droit à Göttingen, à Heidelberg et à Munich, et avoir manié avec autant d'habileté le sabre que le Digeste, vint à trente ans se réfugier dans le sacerdoce. Curé à Berlin, puis évêque de Mayence, Mgr de Ketteler, qui se nommait lui-même « un sombre Allemand de l'Allemagne du Nord » et qui gardait sur sa figure sévère la trace de quelque duel de jeunesse, s'éleva avec vigueur contre l'individualisme de l'école d'Adam Smith et apporta aux socialistes universitaires l'appui de son éloquence et de ses écrits. C'est ainsi qu'en Allemagne, dans la seconde partie du dix-neuvième siècle, la science, la politique, la religion donnèrent un essor extraordinaire au socialisme d'Etat. On devine la fierté des économistes. M. Ad. Wagner, tout en rendant hommage à l'œuvre d'Adam Smith, écrivait : « La théorie de Smith, l'individualisme et le libéralisme économiques ont fait leur temps dans la science et dans la vie, en théorie et en pratique<sup>3</sup>. » Ce jugement allait recevoir en Allemagne de nombreux démentis.

<sup>1</sup> Tome I, traduit par Léon Polack. Paris, Giard et Brière, 1904.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 87.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 7.

Si le socialisme d'Etat se flatte d'occuper une situation intermédiaire entre l'individualisme et le socialisme, il ne peut empêcher les tenants du socialisme intégral de s'adresser à la jeunesse et de constituer à leur tour une « école ». Leur œuvre est double. Comme les socialistes d'Etat, le socialiste intégral fait une critique acerbe de l'organisation économique moderne, mais il y joint une partie « constructive », et, dans ses plans de réorganisation, il assigne la première place à la transformation de la propriété individuelle en propriété collective. Rodbertus, Karl Marx, Engels, peuvent être appelés les « classiques » du socialisme intégral. Depuis lors, MM. Kautsky et Bernstein ont vulgarisé et commenté les premiers travaux. Aujourd'hui, un des plus diserts et des plus influents maîtres du socialisme est M. Anton Menger, professeur à l'université de Vienne. Il étudie la science économique dans ses rapports avec le droit<sup>1</sup>; l'ordre économique résulte pour lui de l'ordre juridique, et il combat la vieille distinction entre le droit privé et le droit public, distinction romaine, d'où résultent, paraît-il, nombre d'abus. « Ce que nous appelons le bien public, dit-il, est, à peu de chose près, l'intérêt politique et personnel de quelques individus ou de quelques groupes puissants. Inversement les fins, auxquelles servent les institutions du droit privé, ont un caractère si général et se rapportent si bien à tous les individus, qu'on est conduit à voir en elles le bien général ou public<sup>2</sup>. » Quelle que soit l'importance de ces distinctions, il en ressort qu'on oppose aujourd'hui au droit individuel le droit « social », émanation de la volonté populaire. C'est elle, affirme-t-on, qui est souveraine, et il est inadmissible que le nombre dont la puissance politique est indiscutable et qui crée la richesse, n'affirme pas son droit à cette richesse.

Tandis que les écoles précédentes combattaient surtout l'individualisme, une école économique se fondait en Autriche, qui, laissant de côté l'étude des sociétés humaines, corps complexes et composés de tant d'éléments disparates, reprenait l'homme lui-même comme objet de minutieuses recherches. Elle s'enquêrait des mobiles qui le font agir et elle expliquait ainsi la productivité du travail, la formation du capital et la valeur infiniment variable des produits. C'est là l'école « psychologique » viennoise que distinguent les travaux de MM. Karl Menger, Böhm-Bawerk, Sax, Wieser, Philippovich. A l'homme « historique » de Roscher et de

<sup>1</sup> *L'Etat socialiste*, traduit par Edgard Milhaud, avec une introduction de Charles Andler. Paris, Société nouvelle de librairie, 1904.

<sup>2</sup> A. Menger, *op. cit.*, p. 104.

M. Schmoller, elle oppose l'homme « abstrait », libre et responsable dont la nature intime offre, malgré tant de variétés secondaires, une constante uniformité. Plusieurs, parmi les maîtres de cette école, ont remis en honneur les lois économiques « naturelles » et ont limité en de justes bornes l'intervention de l'Etat.

L'effort des psychologues autrichiens s'était surtout porté sur la méthode; voici qu'en Allemagne une série de publications marquent depuis dix ans un certain retour aux idées libérales économiques. Si les maîtres des universités donnent leur adhésion à une politique sociale protectrice de l'ouvrier, il s'en faut que tous se rallient à un programme commun de politique industrielle, fiscale et douanière. Il y a de grandes divergences au sujet de la liberté du travail et de la liberté des échanges. Parmi les tenants du mouvement libéral, il faut citer MM. Brentano et Lotz, à Munich; Dietzel, à Bonn; Bücher, à Leipzig; Schulze-Gevärnitz, à Fribourg-en-Brigau. Ils réclament la liberté du travail, de la concurrence et des associations; ils sont hostiles aux corporations obligatoires et restrictives de la production; ils combattent les abus de la fiscalité douanière; ils se déclarent favorables aux traités de commerce; enfin ils regrettent le développement de la bureaucratie et combattent les excès de la centralisation. Plusieurs d'entre eux se plaisent à dire qu'ils n'appartiennent à aucune école, que même il n'y a pas d'écoles; ce qu'ils n'aiment pas surtout ce sont les chefs d'école, et un des professeurs les plus en vue me disait : « Les économistes allemands se rapprochent des acteurs; ils sont tous rivaux et tous jaloux. » Au premier rang des économistes libéraux apparaît M. Brentano. A Munich où il enseigne, des centaines d'étudiants se pressent à son cours et il ne ménage pas ses critiques aux gouvernants. Influent et redouté, aussi éloquent que mordant, il distribue le blâme plus que l'éloge. Le parlement de Bavière, qu'il se plaît à appeler une « assemblée rurale et cléricale », le tient pour le plus plus spirituel et le plus habile adversaire. Nul n'ignore, en Allemagne, que chez lui la verve et l'esprit sont un héritage de famille.

Voici enfin la jeune école, qui se préoccupe moins des méthodes que des faits eux-mêmes et qui, ne distinguant pas entre les procédés d'études, mais les employant tous, élargit le champ de ses recherches et s'attache de plus en plus aux questions économiques internationales. Elle étudie non seulement ce qui est, elle veut montrer ce qui doit être. Elle veut une économie politique pratique et réaliste; elle observe, dans la vie nationale, les forces privées ou publiques qui assurent l'expansion de la race, la mul-

tiplication des débouchés, le progrès des exportations, le développement des colonies, bref, l'essor continu des producteurs et des produits sur tous les marchés du monde. Signalons parmi les pionniers de l'école nouvelle, MM. Schumacher, von Halle, Paesche, Wiedenfeld, Paul Arndt, Sering, Fuchs, Alfred Weber et Thiess. Autour d'eux, dans les groupes d'études ou « séminaires », se forme une jeunesse active, ambitieuse, moins préoccupée des textes anciens, des cartulaires, des règlements corporatifs que du port de Hambourg, de la marine marchande et du commerce extérieur de l'Allemagne. Ainsi apparaît le nouveau champ d'études offert à toutes les ambitions du savoir. Les faits contemporains favorisent, stimulent la nouvelle direction scientifique. L'Allemagne ne voit-elle pas sa population s'accroître chaque année de 800 000 unités, tandis que sa production industrielle et son commerce suivent un accroissement parallèle? Comment assurer des débouchés aux produits et à une population sans cesse grandissante? Ainsi apparaît l'impérialisme pacifique, cher aux jeunes économistes, dont l'effort, secondé par les pangermanistes tels que le professeur Ernest Hasse, de Leipzig, prépare une politique mondiale. A qui voudrait résumer, d'après les faits non moins que par les doctrines, l'évolution de la science économique dans les universités d'outre-Rhin, je dirais que l'économie politique, après avoir été *individualiste* au début du dix-neuvième siècle, s'est montrée *nationale* à partir de 1850 et tend à devenir *internationale* au commencement du vingtième siècle.

## II

C'étaient bien des préoccupations économiques qui réunissaient à Mons le 24 septembre 2500 congressistes. Est-ce le roi Léopold qui a voulu ce congrès mondial? Quels en furent les principaux initiateurs? S'il est difficile de dire qui a eu le mérite de l'invention, il est indiscutable que l'honneur et la réussite de ces assises internationales reviennent aux organisateurs et en particulier à M. C. Van Overbergh, secrétaire général<sup>1</sup>. Un de nos amis de Belgique nous écrivait à la veille du congrès : « Si toutes les nations sont rivales, elles sont « sœurs »; la concurrence n'empêche ni la solidarité, ni la coopération des différents peuples. Dès lors se pose cette question : de quelle manière les peuples,

<sup>1</sup> Trois ministères prêtaient leur concours à ce congrès : les ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et de l'instruction publique. Les hommes les plus compétents de la Belgique avaient été conviés à la préparation des réunions, comme en témoigne le *Moniteur belge* du 15 juillet 1905.

conscients de leur rôle, peuvent-ils le mieux s'adapter aux besoins actuels d'internationale solidarité? C'est à cette question que doit répondre notre congrès. » Le succès de cette assemblée internationale a été grand; 400 rapports ont été publiés; trente-cinq gouvernements étaient officiellement représentés, on devine quelle fut la tâche des organisateurs qui, ayant partagé le congrès en six sections, pouvaient craindre qu'il n'y eût double ou triple emploi et surtout contradiction dans les décisions. Il n'en fut rien. Les sections groupaient les congressistes d'après le programme suivant : enseignement, statistique internationale, politique économique et douanière, marine, expansion vers les pays neufs, moyens et agents d'expansion.

Ce fut la section de l'enseignement qui provoqua les plus vives et les plus intéressantes discussions. Comment former des hommes? Les congressistes réclamèrent d'abord et avant tout la culture physique que plusieurs pays délaissèrent au dix-neuvième siècle. L'éducation morale ne devait pas rencontrer d'adversaires: Quant à la formation intellectuelle, un brillant débat, très oratoire et très suggestif, eut lieu au sujet des études classiques, des langues vivantes et des sciences expérimentales. La plupart des orateurs ont soutenu qu'il fallait réorganiser le programme des humanités anciennes. Un jésuite porta la hache dans les taillis universitaires : « Le programme des humanités, par son exagération toujours croissante et par son caractère de plus en plus encyclopédique, dit-il, entraîne fatalement le pire des surmenages, et ce qui est encore plus fâcheux, il ruine les études sérieuses; il rend impossible le travail essentiel auquel doit se livrer l'adolescent pour acquérir l'énergie de la volonté et l'esprit de bonne initiative <sup>1</sup>. » Mais comment alléger les programmes? Un chirurgien de Charleroi déclara qu'il fallait amputer le grec <sup>2</sup> : « Avec la foule des pères de famille qui pensent comme moi, nous regrettons d'avoir étudié cette langue et nous considérons comme une perte sèche tout le temps consacré à cette étude. » Un professeur de Bruxelles s'est élevé avec vigueur contre le thème latin, « cet exercice vieillot qui, s'il apprend le latin, a le grave inconvénient d'affaiblir l'esprit d'initiative <sup>3</sup> ». On a rappelé le mot de Mon-

<sup>1</sup> J. Verest, *Rapport sur la nécessité de réorganiser le programme des humanités anciennes, dans le but de préparer les jeunes gens à l'expansion économique*. Mons, 1905.

<sup>2</sup> *Faut-il réorganiser le programme des humanités anciennes et modernes?* Rapport présenté par M. Lemaitre, docteur en médecine. Mons, 1905.

<sup>3</sup> *L'expansion mondiale dans les humanités anciennes*. Rapport présenté par M. Collette, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles. Mons, 1905, p. 3.

taigne : « Il faut que le maître lime sa cervelle contre la cervelle de l'enfant. » On a critiqué non seulement les programmes, mais les méthodes d'enseignement <sup>1</sup>. Ni les maîtres, ni les élèves n'ont été épargnés, les premiers, parce qu'ils songent plus à l'intelligence qu'à la volonté de l'enfant, les seconds parce qu'ils manquent de caractère. Et toujours, malgré la brillante défense des humanistes, on voyait la vieille forteresse classique céder peu à peu sous les coups répétés des assaillants.

Mais, de Paris où il suivait l'assaut, M. Brunetière envoya aux humanistes, quelque peu éperdus, le réconfort d'un discours de combat. Que voulaient les utilitaires? Former des hommes énergiques, courageux, persévérants? Le procédé n'était pas inconnu et depuis des siècles, avec ou sans études classiques, des hommes s'étaient illustrés dans le commerce, la banque, les colonies. Mais ce n'est pas du passé qu'il s'agit; nous voulons, disent les réformateurs, que nos enfants reçoivent désormais un enseignement « pratique » et « démocratique ». A quoi M. Brunetière répond : « Un fâcheux préjugé, à notre humble avis, domine tout le sujet, et ce préjugé le voici : on croit que l'objet de l'enseignement secondaire est de munir l'enfant ou le jeune homme de toutes les notions dont il aura besoin pour se tirer d'affaire dans la vie <sup>2</sup>. » M. Brunetière réfute cette erreur et montre que l'enseignement secondaire ne doit pas être un enseignement « professionnel », de même que l'enseignement primaire ne doit pas fournir l'apprentissage. C'est après l'école que l'ouvrier commence l'étude de son métier, et c'est après le collège que le jeune homme se spécialise dans la préparation de sa carrière. Jusque-là l'enseignement secondaire ne vise que la culture intellectuelle générale. Faut-il plus ou moins de langues anciennes, plus ou moins de langues vivantes, plus ou moins de géographie et de sciences naturelles, cela importe peu. Ce qui est nécessaire, c'est de donner un enseignement vraiment « humain » et d'apprendre au jeune homme à distinguer le vrai d'avec le faux et l'utile d'avec le superflu <sup>3</sup>. Quant à un enseignement « démocratique », on ne nous dit pas ce qu'il doit être; dès lors, nous estimons qu'il existe en France sous la forme d'enseignement primaire offert gratuitement à tous les enfants du pays.

Et maintenant si on nous demandait que conclure? nous répon-

<sup>1</sup> Cpr. les rapports de MM. Feytmans, Dony, Mansion, Van der Linden, de Ceulencer.

<sup>2</sup> *Sur la place des humanités dans l'enseignement secondaire*, rapport présenté par M. Brunetière. Mons, 1905, p. 8.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*, p. 9.

drions que les conclusions varient suivant la future carrière du jeune homme et sa situation familiale. Tel qui se destine à la magistrature, au barreau, à la médecine, à l'administration, à la diplomatie, à la politique, à l'enseignement, au sacerdoce, choisira toujours les études classiques; tel autre, sans fortune, qui rêve au commerce, à l'industrie, à la banque, aura grand soin de se préparer, dans des écoles pratiques ou dans le plus modeste emploi, à la carrière lucrative qu'il ambitionne. Mais que décider du jeune homme riche, auquel la situation industrielle et commerciale de ses parents assure une position enviable? Nombre d'industriels et de grands négociants commencent par donner à leurs fils l'enseignement classique, puis les dirigent en pays étranger, où ils apprennent alors avec les langues, la pratique industrielle ou commerciale. Que si le futur manufacturier ou banquier n'a aucun goût pour l'étude littéraire, alors il faut le lancer immédiatement dans les écoles commerciales françaises ou étrangères. L'important, c'est de discerner au plus vite les aptitudes des jeunes gens et d'avoir à leur disposition les modes les plus variés d'éducation. La réussite dans la vie ne dépend ni des langues mortes, ni des langues vivantes, car s'il en était ainsi, la question d'éducation serait bien simplifiée; elle dépend, certes, de la formation intellectuelle, mais la famille, l'hérédité, le milieu, sont autant de causes qui expliquent les brillantes entreprises de quelques-uns, et aussi la faiblesse, l'apathie et la passive résignation du plus grand nombre. Tout cela a été dit maintes fois. Ce qui me paraît bizarre et contradictoire, c'est que nombre de publicistes qui parlent, dans les congrès, contre l'enseignement classique, persistent à le donner à leurs enfants. Tels ces fougueux socialistes, qui prétendent émanciper la raison humaine, et qui ne se lassent pas d'entendre, au foyer domestique, la vieille chanson chrétienne dont leur mère berça leur enfance.

Le congrès de Mons n'eût pas justifié son titre, s'il n'avait, au sujet de l'extension mondiale, recommandé des organismes internationaux, créés ou à créer, afin de faciliter l'étude des races diverses et des peuples africains ou asiatiques trop peu connus. Bruxelles verra peu à peu se créer des offices internationaux, des unions d'États, encourageant les missions lointaines, les explorations, les émigrations, la colonisation. Ce sera l'honneur de la Belgique de répondre à l'appel du roi Léopold qui, à l'occasion du congrès de Mons, s'exprimait en ces termes : « La petite Belgique veut être de plus en plus la capitale d'un notable mouvement intellectuel, artistique, civilisateur et économique, être un membre modeste, mais utile de la grande famille des

nations et apporter sa petite part de services à l'humanité. » Si, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de leur indépendance, nos voisins ont multiplié les congrès, aucun n'aura eu l'ampleur et l'influence du congrès de Mons. Les Belges sont les plus « internationalistes » des modernes; ils aiment et connaissent l'étranger; ils ont de l'initiative et de hautes ambitions. Souhaitons que chez eux, les luttes politiques et les dissensions religieuses n'entravent point l'essor national <sup>1</sup>.

Le congrès de Mons avait fait appel à l'expérience, aux hommes calmes et réfléchis; voici qu'un congrès de jeunes Italiens a eu lieu à Rome, les 5, 6, 7, 8 octobre, congrès où la culture physique a, seule, intéressé les adhérents. On s'est occupé de gymnastique, de cyclisme et d'épreuves pédestres que les Italiens appellent le « podismo ». Il y avait là les juniors et les seniors, âgés de plus de quinze ans. Heureux seniors, qui se sont distingués par des courses superbes pour terminer, sous les yeux du Pape, leurs concours d'ensemble! Rarement le Vatican avait été à pareille fête. Le 8 octobre, à quatre heures du soir, Pie X fit son entrée dans la cour Saint-Damase et les gymnastes, membres des associations catholiques adhérentes au congrès sportif, commencèrent leurs brillants exercices. Ce fut, en effet, très brillant, et le Saint-Père clôtura le congrès par un élogieux discours : « En vous regardant, j'éprouve le besoin de vous dire que je vous aime et que vous devez me considérer, non seulement comme un père, mais comme un frère et un tendre ami. Et avec ces sentiments, j'approuve non seulement toutes vos œuvres dans l'action catholique, mais j'admire et je bénis de tout mon cœur vos jeux et vos passe-temps, la gymnastique, le cyclisme, l'alpinisme, le canotage, le podisme; parce que les exercices matériels du corps influenceront admirablement sur les exercices de l'esprit; parce que ces divertissements, en exigeant du travail, vous arracheront à l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. » Le lendemain, 9 octobre, Pie X, recevant, en audience privée, le délégué de la Fédération gymnastique et sportive des patronages français, voulut connaître tout ce que notre jeunesse sportive réalise, sous la sage impulsion du docteur Michaux, et envoya au savant chirurgien des hôpitaux de Paris un témoignage de haute et paternelle bienveillance <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La population belge est actuellement la plus dense de l'Europe. De 3 785 814 habitants en 1831, elle s'est élevée, en 1905, à 7 074 000.

<sup>2</sup> Voy. *les Jeunes*, organe officiel de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France. Paris, 5, place Saint-Thomas-d'Aquin, nos d'octobre 1905.

## III

L'étude du budget français cadre avec la saison d'automne; elle est mélancolique. Les feuilles tombent, les illusions financières s'évanouissent et M. Rouvier vieillit. On avait prétendu que sous son règne, si le Parlement ne réalisait pas d'économies, il n'augmenterait pas du moins les dépenses. Et voici que le budget de 1906, soldé par un accroissement de 75 millions, arrive au chiffre de 3 milliards 700 millions. M. le Président du Conseil, qui représente au Parlement l'extrême midi, qui en a l'ardeur, la parole imagée et les faciles imprécations, se fâche, jure, tempête, chaque fois qu'on lui rappelle ses promesses. N'avait-il pas déclaré que la progression des charges devenant intolérable aux contribuables et la population demeurant stationnaire, il fallait impérieusement s'opposer à une nouvelle augmentation d'impôts? Telle est la pensée qu'exprime à son tour, plus timidement, le rapporteur du budget, M. Baudin. Ce député nous dit sa tristesse. Il n'évoque aucun souvenir tragique; il sait qu'il y a d'autres victimes que celles du 2 décembre, ce sont les contribuables.

Pendant une longue période, nos ministres des finances et les rapporteurs de la commission du budget avaient une double satisfaction : ils annonçaient d'abord, sous le nom de « conversion » la réduction progressive des intérêts de notre dette publique; puis, confiants dans le développement croissant de la richesse nationale, ils escomptaient les plus-values d'impôts. Aujourd'hui, les sources de cette double recette sont taries; ce qui nous menace, au contraire, ce sont les suppléments d'impôts. Si le programme radical-socialiste se réalise et si les futurs députés tiennent leurs promesses électorales, nous atteindrons le budget de *quatre* milliards. Et l'on verra ce spectacle unique, dans les annales de l'humanité : une nation dépensant en dix ans, pour vivre et assurer ses services publics, la somme gigantesque de *quarante* milliards.

Malgré ces accroissements d'impôts, malgré la cherté de la vie, malgré notre défaut d'initiative, malgré l'instabilité politique et la propagande socialiste, on nous dit, çà et là, que les affaires reprennent une vie nouvelle, que le travail des villes et des campagnes est énergique, que l'épargne s'accroît et que nos capitaux sont de plus en plus demandés. Quelle est, en particulier, la situation des campagnes et que devient la crise agricole dont on a tant parlé? A ce propos, un de nos lecteurs, faisant allusion à

notre dernier article sur le retour à la terre <sup>1</sup>, nous écrivait le 23 octobre : « Permettez-moi de vous dire franchement que le séjour à la campagne et le travail agricole ne se comprennent que si la terre exploitée procure les bénéfices suffisants. Vous ne nous dites pas où en est la crise agricole. J'ajoute que si vous avez raison de propager le livre de M. Méline, vous pourriez rappeler que, sous son dernier ministère, alors qu'il avait confié le portefeuille de l'intérieur à M. Barthou, ce dernier a fait combattre par ses préfets un grand nombre de candidats, grands propriétaires, très aimés de la population et dont un gouvernement impartial aurait dû apprécier les services. Ces candidats ne montraient aucune opposition à la république, ils ne luttaient que pour la défense du sol, de la famille, de la religion traditionnelle des Français. Comment veut-on que nos amis aiment la campagne, lorsque leurs moindres efforts politiques sont paralysés et découragés? »

Nous laisserons de côté la question politique — qui n'est pas de notre ressort — pour traiter brièvement, selon le vœu de notre correspondant, la question de la crise agricole. Il n'est pas facile de déterminer quand une crise commence et quand elle finit, quels que soient du reste les produits dont on étudie les achats et les ventes. Quand il s'agit d'une crise générale, il faut toujours en revenir à la méthode de M. Clément Juglar; s'il s'agit d'une crise spéciale, il faut s'appuyer sur les statistiques officielles et sur les indices économiques, selon les conseils de M. de Foville. Il n'y a, en réalité, qu'une seule méthode : observer les faits d'un ordre déterminé, les comparer et remonter aux causes dont ils dépendent. Tel est le procédé suivi par M. Daniel Zolla, dont les récents travaux jettent une vive lumière sur la question qui nous occupe <sup>2</sup>. Qui dit « crise » dit malaise, trouble et parfois souffrance. Une crise agricole atteint différemment les propriétaires de biens-fonds qui ne cultivent pas eux-mêmes, les propriétaires cultivateurs, les entrepreneurs de culture et enfin les salariés. Ce qu'il faut noter, c'est que la crise dont il s'agit n'est pas particulière à la France et que nos autres pays d'Europe en sont aussi victimes; voilà bien vingt ans qu'on en parle. De toutes les causes qui ont agi sur la baisse des prix — et c'est là ce qui désole l'agriculteur — il faut citer en première ligne le développement de la production dans le monde et la transformation des moyens de

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1905.

<sup>2</sup> *La crise agricole, dans ses rapports avec la baisse des prix et la question monétaire*, par D. Zolla, professeur à l'École de Grignon et à l'École libre des sciences politiques. Paris, Naud, 1903. — *Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui*, par D. Zolla. Paris, A. Colin, 1904.

transport. La concurrence des pays neufs s'est fait durement sentir; les produits américains envahissaient nos marchés et c'est pourquoi, dans notre pays chargé d'impôts, il a bien fallu recourir aux droits « compensateurs » de la douane. C'est là le remède à une crise qui serait passagère, mais s'il y a un état économique nouveau, aussi bien pour la France que pour l'Allemagne ou l'Italie, alors les droits de douane ne sont pas suffisants et il faut, puisque les prix de vente sont si bas, chercher l'abaissement progressif de nos prix de revient. En d'autres termes, si, comme le dit M. Zolla, « les droits de douane ont atténué les effets de la baisse des prix, ils n'ont pas provoqué une hausse suffisante <sup>1</sup> »; il faut donc chercher des solutions durables et permanentes. Certes l'Etat a un rôle à remplir, et, en matière d'impôt, il peut beaucoup pour alléger les charges de l'agriculture; mais « l'association libre des efforts individuels, l'application de plus en plus féconde de la science et des recherches expérimentales d'ordre technique commercial ou financier représentent des moyens d'action de l'homme sur les choses <sup>2</sup> », et c'est dans cette voie pratique que, depuis plusieurs années, les plus grands progrès ont été réalisés en France.

Ceux qui parlent sans cesse de la routine agricole ne connaissent pas nos grandes fermes du Nord, du Pas-de-Calais ou de Seine-et-Oise; ils ignorent le développement de la production dans nos pays de l'Est, où la petite propriété est le régime agraire traditionnel; nous pouvons même dire qu'ils méconnaissent les progrès de nos pays de métayage, car dans le centre de la France, des enquêtes récentes ont montré que, lorsque le propriétaire réside dans le pays et aide de ses conseils le métayer si souvent craintif et attardé, alors les bénéfices partageables ne manquent pas. C'est donc l'effort individuel et l'association libre qu'il ne faut pas cesser d'encourager. A cet égard, l'œuvre de nos syndicats agricoles ne saurait être trop louée. Les dernières statistiques attestent leur très grande vitalité <sup>3</sup>. Au 1<sup>er</sup> janvier 1905, on comptait 3116 syndicats avec 639 953 adhérents, tandis qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1904 il n'y en avait que 2592 avec 620 048 adhérents. L'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France groupe 1100 syndicats agricoles comprenant 350 000 membres et nous avons souvent dit l'importance des services rendus. Parmi les unions régionales, il ne faut pas se lasser de citer l'Union du Sud-Est, à Lyon, qu groupe 325 syndicats et plus de 90 000 membres.

<sup>1</sup> *La crise agricole*, p. 21.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 23.

<sup>3</sup> *Bulletin de l'office du travail*, août 1905.

Mais, dira-t-on, ce sont là des syndicats de propriétaires et d'entrepreneurs de culture, quelle est la situation de l'ouvrier et que faut-il penser de ce prolétariat agricole dont les chefs socialistes aiment à nous raconter la souffrance et le défaut d'organisation? Nous ferons d'abord remarquer que, malgré la crise agricole, malgré la diminution de la valeur des terres et des profits de l'exploitant, le prix de la main-d'œuvre est resté stationnaire dans plusieurs régions et a même subi une hausse dans un certain nombre de départements. Nous avons sous les yeux plusieurs statistiques attestant l'accroissement continu du salaire des ouvriers agricoles nourris et non nourris<sup>1</sup>. Est-ce à dire que, çà et là, le mécontentement des ouvriers agricoles ne se traduise pas, soit par des récriminations dont la presse nous apporte l'écho, soit par la grève? C'est très exact, mais si nous comparons les ouvriers des campagnes françaises aux ouvriers allemands, belges, italiens ou espagnols, nous pouvons affirmer que la condition de nos ouvriers ruraux est de beaucoup supérieure. Rien n'empêche, du reste, ces derniers de se constituer en syndicats. L'Hérault possède 64 syndicats d'ouvriers agricoles; l'Aude en a 69; quant aux célèbres bûcherons du Cher, auxquels se joignent les ouvriers ruraux, ils ont, cette année, 49 syndicats<sup>2</sup>. Imaginez dans tous nos départements des syndicats actifs, remuants, se constituant en fédérations socialistes et vous verrez les grèves se multiplier de toute part. Le midi de la France nous a déjà montré ce que devient l'agitation rurale sous la double influence de meneurs sans scrupules et d'un gouvernement sans autorité. On n'a pas oublié ces grèves « modèles » dont M. Combes, premier ministre, se plaisait à raconter l'histoire. Ce qui est indiscutable, pour la France, c'est que, si la crise a sévi durement sur les propriétaires et les entrepreneurs de culture, elle n'a pas atteint, dans l'immense majorité de nos départements, les ouvriers ruraux. Que si ces derniers se laissent hypnotiser par les salaires des villes, rien ne les guérira mieux qu'un séjour dans nos grandes cités; ils verront ce qu'est le prix de la vie, et lorsque dans leur budget annuel, ils auront additionné les dépenses du logement, de la nourriture, du vêtement, des distractions saines et malsaines, ils regretteront le travail au grand air, le calme des grands soirs d'été, et peut-être même, en hiver, les veillées domestiques où les voisins viennent, sans être invités, et où se préparent les épousailles.

<sup>1</sup> D. Zolla, *la Crise agricole*, p. 236.

<sup>2</sup> *Bulletin de l'office du travail*, août 1905.

## IV

Les caricaturistes ont beau jeu; on va créer la gendarmerie « mobile ». Qu'était-elle donc jusqu'ici? Ce sont messieurs les grévistes qui ont suggéré ce projet; déjà le Parlement en a été saisi et voici que le ministre de la guerre a nommé une commission d'études dont les travaux sont terminés. Ni les officiers ni les soldats ne se plaindront d'échapper désormais au service des grèves, qui ne rappelle en rien le service militaire. Celui-ci réclame l'entrain, la bonne humeur, une certaine impétuosité; la grève, au contraire, commande le calme, la patience, l'expérience des foules, tout un ensemble de qualités assez rares chez les jeunes soldats, mais qui distinguent nos bons gendarmes, — mobiles ou immobiles.

Nous aurions donc une gendarmerie chargée de maintenir les bons rapports entre le capital et le travail. Comment serait-elle recrutée? En quoi se distinguerait-elle de la gendarmerie traditionnelle? Ne serait-il même pas préférable d'avoir une force spéciale de police, à laquelle incomberait le devoir exclusif de maintenir l'ordre dans toutes les parties du territoire? Telle est la proposition que fit précisément, cette année, au Sénat, M. le vicomte de Montfort<sup>1</sup>. Il serait créé, — distincte de l'armée et de la gendarmerie actuelle, — une brigade de police, composée d'anciens et bons soldats, relevant du ministère de l'intérieur. Son effectif ne dépasserait pas trois mille hommes, réclamant une dépense de 2000 francs par homme. Comme l'armée du désordre part toujours de Paris, avec ses meneurs et ses aventuriers cosmopolites, c'est aussi à Paris que serait constituée cette armée de l'ordre, et les professionnels de l'émeute verraient se dresser devant eux les professionnels de la défense sociale. En temps normal, cette brigade de police contribuerait au maintien de l'ordre dans Paris et la banlieue, et, aux jours de grève, elle fournirait des détachements pour garantir, en province, la sécurité menacée. Que la proposition de M. de Montfort soit acceptée ou que l'on crée simplement de nouveaux bataillons de gendarmerie mobile, tout le monde semble d'accord pour souhaiter que nos officiers et soldats de l'armée active soient délivrés d'un service qui n'est ni « militaire » ni « populaire ».

La grève, considérée comme arme de guerre contre le patronat,

<sup>1</sup> Proposition de loi portant création d'une brigade de police mobile, présentée par M. le vicomte de Montfort, sénateur. (Annexe au procès-verbal de la séance du 23 mai 1905.)

cause à la population ouvrière de nombreux mécomptes; les meneurs en sont souvent les premières victimes. Aussi une arme nouvelle est-elle prônée dans les milieux socialistes : le « sabotage ». On connaissait depuis longtemps certaines pratiques vicieuses des pires ouvriers; ceux-ci se plaisaient à « saboter » l'ouvrage. L'un travaillait lentement, l'autre fournissait à dessein une tâche très mal exécutée, un troisième gâtait les instruments de la production, un quatrième rendait la fabrication périlleuse. Les formes du « sabotage » variaient à l'infini, mais elles étaient le lot déshonorant d'une infime minorité de travailleurs. Aujourd'hui, certains orateurs socialistes, citant l'exemple de quelques ouvriers anglais, engagent ouvertement les travailleurs mécontents à pratiquer le « sabotage ». Ils le préfèrent à la grève pour trois motifs : d'abord il échappe, disent-ils, à la clairvoyance du patron; il provoque, si on le veut, l'arrêt immédiat de la production; il est enfin d'une exécution facile et les effets en sont des plus redoutables pour l'entrepreneur. Ainsi compris, le « sabotage » peut exister dans les petits métiers comme dans les fabriques; c'est l'arme nouvelle et libératrice.

Il faut que les meneurs socialistes soient bien pauvres d'idées et de programmes pour s'attarder au « sabotage ». L'expérience a montré que le « saboteur » est bien vite connu et dénoncé. Dans tous les pays, des lois civiles ou criminelles existent, qui permettent d'atteindre celui qui cause du dommage à autrui et si elles paraissent incomplètes, il sera facile aux parlements d'introduire une nouvelle législation « sociale ». Le « saboteur » est l'hypocrite par excellence, il aura quelque peine à découvrir un avocat pour le défendre. Lorsqu'il y a quelques mois, un syndicat parisien d'ouvriers boulangers menaça les patrons de « saboter » la marchandise, les entrepreneurs répondirent qu'ils « boycottaient » le syndicat et refusaient dans l'avenir de traiter avec lui. Il fut rappelé, en outre, que la loi du 27 mars 1851 punit la falsification de denrées de trois mois à un an d'emprisonnement, quand le mélange n'est pas nuisible à la santé, et de deux années lorsque le mélange est nuisible. Que les futurs « saboteurs » le sachent bien, leur lâcheté sera toujours connue et ils n'échapperont pas aux justes lois!

C'est dans les Bourses du travail que se forment, ou mieux, que se déforment les consciences et les caractères. Telles que nous les avons vues fonctionner en ces dernières années, dans nos grandes cités, ces Bourses corrompent les esprits et agitent l'opinion; à Paris, à Lyon aussi bien qu'à Alger, elles devenaient

des centres de haines et de discordes; on a dû fermer récemment l'établissement d'Alger. Au début de leur création, ces Bourses subventionnées par les municipalités, furent accueillies avec grande sympathie, et certains écrivains, notamment M. de Molinari, les couvrirent de fleurs. Elles allaient recevoir les offres et les demandes de travail, régulariser l'emploi de la main-d'œuvre, atténuer les crises, supprimer les chômages et, grâce aux syndicats dont elles sont le lien, elle devaient permettre aux ouvriers d'étudier et de défendre leurs intérêts professionnels<sup>1</sup>. Mais les institutions valent ce que valent les hommes. A peine fondées, les Bourses accordèrent l'hospitalité à la *Confédération générale du travail* qui groupe autour d'un comité central des syndicats moins professionnels que politiques et plus révolutionnaires qu'ouvriers. Aussi agités qu'encombrants, les chefs de la *Confédération du travail* émirent la prétention de régenter les Bourses, et on sait qu'à Paris la licence des idées et le dévergondage des mœurs dépassèrent toute mesure. Il fallait bien que le pouvoir civil entrât en scène et, pour cela, il édicta un décret en date du 11 août 1905, — qui modifie profondément le décret du 27 juillet 1900, — et dont voici les principales dispositions :

1° Les syndicats professionnels d'ouvriers ou d'employés, légalement constitués et fonctionnant régulièrement, sont admis à occuper un local dans la Bourse du travail.

2° Ces syndicats s'administrent librement et organisent comme ils l'entendent, leurs bureaux, leurs assemblées, leurs offices de placement.

3° Le préfet de la Seine est chargé de la garde et de la surveillance générale de la Bourse du travail. Il nomme à tous les emplois administratifs; il assure le paiement et le contrôle des dépenses.

4° Un règlement général, délibéré par le conseil municipal de Paris, arrête les mesures de détail propres à assurer le bon fonctionnement de la Bourse.

5° Il est institué une commission administrative de la Bourse, commission de quinze membres, élus pour un an par les délégués des syndicats. Les délégués sont choisis dans chaque syndicat, proportionnellement au nombre des adhérents.

6° La commission administrative peut être dissoute par arrêté du ministre du commerce.

Comme on le voit, l'autorité civile déclare vouloir surveiller la Bourse du travail; elle veut en même temps que, seuls, les syndicats professionnels sérieux soient représentés, et c'est à eux qu'appartiendra désormais l'influence dans la direction de la

<sup>1</sup> Voy. sur l'organisation des Bourses du travail, leur nombre et la date de leur fondation, le *Bulletin de l'office du travail*, août 1905, p. 704 et suiv.

Bourse du travail. Ce sont là d'excellentes intentions; l'avenir nous dira ce qu'en pensent les ouvriers parisiens et si les Bourses de province ne doivent pas être soumises au même régime.

Mais ce sont là les incidents accessoires de la vie socialiste; ce qui domine aujourd'hui les préoccupations, c'est la future campagne électorale et la victoire qui la doit couronner. Quelle sera la tactique socialiste? Telle fut la question posée récemment au congrès de Chalon-sur-Saône où le parti socialiste « unifié » tenait ses assises officielles. On connaît les anciennes dissidences des chefs : les uns, tacticiens consommés, acceptent toutes les alliances électorales, pourvu qu'ils soient élus; les autres déclarent fièrement refuser les alliances bourgeoises, si radicales qu'elles puissent être; d'autres enfin, disciples de Machiavel, distinguent entre les deux tours de scrutin : ils sont intransigeants au premier tour; mais, pour le bien commun, transigent au second tour. Il semble bien que l'esprit de Machiavel dominait les débats de Chalon, car les socialistes « unifiés » ont pris les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> Le congrès national déclare que c'est le devoir du parti socialiste de présenter partout au premier tour des candidatures de classe et d'organiser partout l'action électorale du parti. Seuls, l'insuffisance des ressources, le manque de propagandistes investis de la confiance du parti peuvent, en certaines circonscriptions, rendre provisoirement et localement impossible cette action électorale.

2<sup>o</sup> Considérant que toute action électorale ou autre d'un parti de classe comme le parti socialiste doit toujours, au second comme au premier tour, être déterminée exclusivement par l'intérêt supérieur de la classe qu'il représente et dont il poursuit l'affranchissement, le congrès s'en remet avec confiance aux fédérations du soin de décider leur attitude au second tour, au mieux des intérêts du prolétariat et de la république sociale.

Tandis que le congrès de Chalon terminait ses travaux, — c'était le 1<sup>er</sup> novembre, — les groupes socialistes allaient, dans la plupart des villes, déposer sur les tombes de leurs chefs les couronnes d'immortelles. Ça et là, des discours ont été prononcés; les morts ont été loués de ce qu'ils ont essayé d'accomplir et les vivants ont promis de faire mieux; nulle part la lutte des classes n'a désarmé. Pas un jour, même le jour des « morts », ces farouches révolutionnaires ne consentent à l'oubli, et c'est avec des paroles haineuses et vengeresses qu'ils célèbrent la « fête du souvenir ».

A. BÉCHAUX.

---

# LE RYTHME ORATOIRE ET LA MESURE

DANS LE CHANT GRÉGORIEN

---

Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, nous adresse la lettre suivante :

« Dans son récent article, d'ailleurs fort intéressant, sur le congrès du chant grégorien à Strasbourg, M. Michel Brenet m'a fait l'honneur de me consacrer les lignes suivantes :

« Mgr l'évêque de Saint-Dié saisit l'occasion d'exposer devant une vaste assemblée les théories qu'il a conçues, relativement au rythme dans la psalmodie. Il est naturellement impossible au directeur du congrès, M. Peter Wagner, de laisser sans réponse une communication de nature trop spéciale et susceptible de jeter le trouble dans l'esprit de ceux des auditeurs qui ne sont pas à même de juger ; et la séance inaugurale risque un instant de perdre son imposante allure de solennité académique. »

« Qu'il me soit permis de placer ici quelques rectifications.

« D'abord, je n'ai point *saisi d'occasion*. Cette façon de présenter les choses semble insinuer que j'ai surgi tout à coup comme un intrus qui se faufile et qui s'impose. J'avais, au contraire, soumis régulièrement à M. le Président le sujet de ma communication, cette communication avait été inscrite au programme officiel, et quand j'ai pris la parole, ce fut à mon rang, à mon simple rang de modeste congressiste.

« En second lieu, je n'ai point exposé les théories *que j'ai conçues*, mais j'ai simplement mis sous les yeux du congrès l'enseignement des *Instituta Patrum*. Donc rien de moins personnel. Or les *Instituta* enseignent que, dans la psalmodie elle-même, le rythme oratoire est exclu des médiantes et finales, dont l'exécution se fait *non secundum accentum verbi, sed secundum musicalem melodiam*, et dans lesquelles le musicien peut impunément violer les règles de la quantité et celles de l'accentuation : *subripit syllabas et accentus sophisticat*. Voilà, ce me semble, une condamnation partielle, mais formelle, du rythme oratoire.

« En troisième lieu, M. Michel Brenet ajoute que, *naturellement*, le directeur du congrès, M. Peter Wagner, ne pouvait laisser passer sans réponse ma communication. Le docteur Wagner a essayé, en effet, d'en atténuer la portée et surtout l'impression sur le congrès ; mais, pour ne pas faire perdre à la séance inaugurale son caractère académique, j'ai aussitôt circonscrit le débat à la seule question de savoir si j'avais exactement compris et fidèlement rendu la doctrine des *Instituta*. M. Wagner et dom Pothier avec lui ont eu la bonne grâce de le reconnaître.

« Je ne demandais rien de plus. Cela me suffisait pour ouvrir une première brèche, en attendant les autres, dans la théorie du rythme oratoire, théorie poussée à l'extrême par l'Ecole bénédictine.

† A. G. FOUCAULT, évêque de Saint-Dié.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

Art de l'Ingénieur : A l'étranger. — Dans l'Oberland bernois. — Wengernalp et Petite Scheidegg. — Une visite aux travaux du chemin de fer de la Jungfrau. — 1897-1905. — Exploitation provisoire. — Les premières stations ouvertes au public. — Jusqu'à la Mer de glace. — A 3161 mètres d'altitude. — La plus haute station de montagne de l'Europe. — A un kilomètre de hauteur au-dessus de la Petite Scheidegg. — Encore un kilomètre en altitude pour atteindre la cime. — Panorama fantastique. — Mode d'exécution des travaux. — Les trains. — Transmission de l'énergie électrique. — Les turbines de la Lütchine blanche. — Physique : L'éclairage électrique de la cathédrale de Berlin. — Cloches mues par l'électricité. — Le magnétisme terrestre autrefois et aujourd'hui. — Gisements argileux révélant la direction de l'aiguille aimantée aux temps géologiques. — A Kimberley. — Le radium et la coloration des diamants. — Agronomie : La puissance des bœufs limousins. — Thérapeutique : En cas d'empoisonnement. — Le charbon antidote universel.

Une visite aux chantiers du chemin de fer de la Jungfrau est devenue le complément de toute excursion dans l'Oberland bernois, surtout au moment où commencent les travaux du chemin de fer du mont Blanc ! Le percement du mont Blanc s'effectuera, en effet, par des méthodes très analogues à celles qui sont employées avec succès à la Jungfrau.

La fameuse Vierge de l'Oberland n'a pas sa cime aussi élevée que celle du mont Blanc. La montagne française, le vrai géant des Alpes, a 4810 mètres de hauteur ; la montagne suisse seulement 4167 mètres. Et plus loin, dans le même massif, on trouve l'Aletschhorn (4182 m.) et le Finsteraarhorn (4275 m.). Mais la Jungfrau est certainement le plus majestueux sommet de l'Oberland, avec ses deux pics toujours couverts de neige : le Silberhorn (pic d'Argent) et le Schneehorn (pic de Neige). L'ascension de la Jungfrau est plus difficile que celle du mont Blanc ; longtemps on ne put parvenir à son sommet. Il n'y a pas encore un siècle, en 1811, les frères Meyer d'Aaran atteignirent à la cime, et jusqu'en 1856, on ne relève que deux ascensions de cette montagne. Depuis cette époque, on compta au moins une ascension par

añ, mais les accidents furent assez nombreux et cette année même, on en a déploré plusieurs. L'ascension du mont Blanc avait été faite bien avant celle de la Jungfrau. Saussure, avec le guide Balmat, avaient gravi le géant des Alpes dès 1787.

Les projets d'ascension de la Jungfrau en chemin de fer remontent à 1889, il y eut le projet Kœchlin, le projet Trautweiler, le projet Locher. Ce fut le projet de M. Guyer-Zeller, présenté en 1894, qui fut accepté par le Conseil fédéral : il offrait, en effet, de grands avantages sur les précédents. Tous les touristes savent aujourd'hui qu'il existe un chemin de fer à crémaillère qui part de Lauterbrunnen et franchit le massif de la Wengernalp pour redescendre à Grindelwald. On faisait, il y a vingt ans encore, l'ascension à pied ou en mulet; on la fait aujourd'hui tranquillement assis dans un bon wagon. La ligne passe par le col de la Wengernalp à la Petite Scheidegg à l'altitude de 2164 mètres. La station de la Petite Scheidegg fut choisie par M. Guyer-Zeller comme point de départ du chemin de fer de la Jungfrau. On se trouve là dans un paysage de toute beauté, l'horizon bordé par les grands massifs de l'Eiger, du Münch et de la Jungfrau qui se touchent. Le plateau de la Petite Scheidegg est seulement séparé de ces massifs à droite par une fissure gigantesque où tombent sans cesse les avalanches avec un bruit formidable; à gauche, le plateau aborde directement l'Eiger.

Les premiers coups de pioche furent donnés en 1896, mais on travailla mollement jusqu'en 1898. Les froids à cette hauteur ne permettant pas de ravitailler facilement les ouvriers; au début de l'entreprise, on ne travailla guère que pendant quatre mois de l'année.

La ligne, en quittant la station du chemin de fer de la Wengernalp par une courbe va directement s'enfoncer dans le massif de l'Eiger, à quelques cent mètres du glacier qui descend de cette montagne. Première station : Eigergletscher (station du glacier), à deux kilomètres du point de départ et à 2323 mètres d'altitude. On s'est élevé de 260 mètres. La vue y est déjà étendue. Un des avantages du projet Guyer-Zeller, c'est précisément d'avoir permis, tout en avançant en souterrain, de ménager des ouvertures à chaque station, de façon que les touristes puissent admirer le panorama qui se développe sous leurs yeux.

Seconde station : le Rostock, kilomètres 2880; altitude, 2530 mètres. Celle-là se trouve en plein souterrain. Le souterrain une fois terminé mesurera 10 kilomètres. Cette partie de la ligne a été mise en exploitation dès le 2 août 1899. Le tunnel contourne le massif de l'Eiger.

Troisième station : Eigerwand; kilomètres 4400; altitude, 2876 mètres. Par les ouvertures de la station, on a vue sur la vallée de Grindelwald et les hautes montagnes qui l'entourent. Le tunnel décrit une courbe vers le sud de l'Eiger.

Quatrième station : l'Esmeer (mer de glace), kilomètres, 5700; altitude, 3161 mètres. C'est le point terminus actuel. On ne va pas plus loin en 1905 et encore la station n'a-t-elle été ouverte au public qu'à la fin de juillet dernier. On est, à cette altitude de 3161 mètres, devant un spectacle grandiose. On a ménagé des balcons qui donnent sur la Mer de Glace. Les touristes s'assoient autour des tables; on admire tout en se restaurant. L'œil plonge sur l'amoncellement formidable de glaces et sur des profondeurs effroyables où viennent rouler les avalanches. C'est terrifiant. Les blocs de glace s'enchevêtrent dans un véritable chaos. A droite, se dessine le col glacé du Münch, les névés et les glaciers ont une étendue de plusieurs kilomètres et on voit le massif du Finsteraarhorn dont les glaces vont former plus loin le glacier inférieur de Grindelwald. Ce n'est, de tous côtés, que masses de glaces. C'est stupéfiant de beauté et d'horreur. On peut, par ce panorama circulaire, préjuger de ce que sera le spectacle incomparable du sommet de la Jungfrau.

On poursuit maintenant avec activité la percée; il va falloir traverser le Münch et enfin la Jungfrau. L'œuvre est loin d'être terminée, mais on peut déjà dire en voyant la foule qui envahit les wagons que le succès financier de l'entreprise est assuré. De la Mer de Glace, le tunnel continuera en droite ligne jusqu'à la cinquième station de la Jungfrauoch (col de la Jungfrau) à l'altitude de 3421 mètres. Delà il montera à la dernière station de la Jungfrau par une pente de 25 0/0 à 4095 mètres. Il restera 75 mètres à franchir pour atteindre la cime. Les voyageurs seront élevés par un ascenseur. Un ascenseur de 75 mètres n'arrêtera pas une seconde les ingénieurs qui en ont déjà étudié la construction. Du reste, il en existe un ayant 175 mètres de hauteur, qui a été installé l'année dernière au Burgenstock, jolie station climatérique bien connue des Parisiens qui s'élève en face de Lucerne sur le lac des Quatre-Cantons. Il surplombe le lac dans sa cage de fer et monte les curieux en trois minutes jusqu'en haut de sa course où le coup d'œil est superbe.

Le percement s'effectue assez facilement. On a travaillé jusqu'ici dans les terrains jurassiques très résistants mais très homogènes, quelquefois dans des gneiss plus friables. Dans la moyenne partie du parcours, il sera inutile de murailles les parois. Les dimensions de la galerie sont de 3<sup>m</sup>,7 de largeur et de 4<sup>m</sup>,35 de

hauteur. Le creusement se fait maintenant avec des perforatrices électriques à percussion, très analogues à celles qu'on a employées au tunnel du Simplon. On perce les trous de mine plus vite qu'avec les perforatrices rotatives qui ont servi au Gothard. Quatre perforatrices travaillent au front de taille. La ventilation est assurée par un ventilateur mû électriquement. On admet que l'on peut avancer par an d'au moins 1200 mètres.

Depuis 1898, on s'est donc élevé de 1100 mètres en franchissant une distance de 5700 mètres avec des pentes maximum de 25 0/0. Il reste à peu près la moitié en hauteur, soit 1103 mètres à racheter et aussi la moitié en distance, soit environ 6 kilomètres à franchir. Si l'on comptait seulement 1200 mètres à perforer par an, il ne faudrait pas s'attendre à voir terminer les travaux avant cinq ans. Mais maintenant, l'outillage est parfait, le percement se fait à peu près couramment; les ouvriers ne manquent plus. Le délai peut être raccourci et peut-être aurons-nous la surprise de voir l'œuvre s'achever en quatre ans. On pourrait donc inaugurer le chemin de fer en 1909. En tout cas, sauf imprévu, ce sera bien fini en 1910. Dans tous les cas, l'entreprise aura exigé bien près du double du temps fixé par son promoteur. Au banquet officiel d'inauguration des travaux, en 1898, nous avons entendu M. Guyer-Zeller dire dans son enthousiasme : « Messieurs, nous emplirons de nouveau une coupe de champagne sur la cime même de la Jungfrau en août 1905. » Il est vrai que M. Guyer-Zeller est mort au commencement de 1899 et que pendant plusieurs mois, ses héritiers ont hésité à poursuivre cette œuvre colossale, car son promoteur était à la fois l'ingénieur et le banquier de l'entreprise. On avait déjà dépensé 2 millions et quand tout sera terminé, on aura certainement dépassé plus de 11 à 12 millions.

Aujourd'hui l'avenir semble assuré. Les touristes viennent en grand nombre et les recettes sont bonnes. On mettra trois heures environ pour faire l'ascension au prix de 50 francs aller et retour. On peut espérer que 60,000 touristes au moins se presseront aux guichets de mai à octobre, ce qui donnerait des recettes de 3 millions. La Jungfrau a grand renom dans le monde, et le Rigi peut servir d'exemple. 50 francs semble tout d'abord un chiffre fort et un peu cher pour la masse des touristes. Mais l'ascension avec guide des grandes montagnes coûte au moins du triple au quintuple. Et cette fois il s'agit de monter à 4161 mètres sans fatigue et sans péril pour contempler un panorama incomparable de grandeur et de beauté.

En ce moment, on trouve le train à la gare même de la Petite Scheidegg. Ce train comprend une voiture directement fixée à la

locomotive et une seconde voiture. On dispose de 80 places. Par beau temps, il y a affluence de voyageurs et le train ne peut les emporter tous. Il faudra ultérieurement augmenter le nombre de wagons. Cette pénurie de places fait des mécontents.

Tout est électrique à la Jungfrau. La locomotive est électrique avec deux moteurs OERlikon à courants triphasés dont la puissance réunie est de 120 chevaux. Le poids du train est de 28 tonnes, celui de la locomotive de 13 tonnes. La prise du courant s'effectue par des trolleys. Le chemin de fer est à crémaillère, système Street, avec un écartement des rails de 1 mètre. Le courant électrique dont on se sert pour la traction, pour l'éclairage, pour les travaux vient de loin. Tous les touristes qui vont d'Interlaken à Lauterbrunnen et qui remontent le cours de la Lutschine blanche peuvent voir sur la gauche l'établissement hydraulique qui a été construit pour le service de chemin de fer de la Jungfrau. Une grosse conduite en fer de 1<sup>m</sup>,80 de diamètre apporte l'eau aux turbines sous une chute de 36 mètres et débite 6 mètres cubes par seconde. En ce moment on n'utilise guère que 1500 chevaux sur 10,000 disponibles. Le courant produit par les machines électriques s'en va directement à la Petite Scheidegg à travers trois fils de cuivre supportés par des poteaux de 10 mètres de haut. On voit de Lauterbrunnen monter à travers la montagne cette longue ligne de grands poteaux. La distance à franchir de l'usine à la Petite Scheidegg est de 7 kilomètres et la différence du niveau est de 1300 mètres. Si, plus tard, il fallait encore de l'énergie électrique, on la puiserait dans la Lutschine noire, du côté de Grindelwald, qui peut fournir encore 10 000 chevaux.

Tel est l'état actuel du chemin de fer de la Jungfrau. Souhaitons que l'entreprise, vraiment bien menée aujourd'hui, se termine le plus vite possible; elle peut être déjà considérée comme une des œuvres les plus intéressantes de notre temps.

La cathédrale de Berlin est maintenant splendidement éclairée à la lumière électrique <sup>1</sup>. L'installation électrique comprend 1000 lampes à incandescence de 16 à 25 bougies normales, plus de 100 lampes Nernst et environ 70 lampes à arc de 6 à 13 ampères. La canalisation établie par la Société *Allgemeine Elektrizität*s de Berlin comporte un développement de 23 kilomètres. Les moteurs employés sont au nombre de six, dont un de 10 chevaux affecté au fonctionnement du soufflet de l'orgue; deux de 9 chevaux à celui des cloches; trois autres moteurs mettent en mouvement des ascenseurs et des ventilateurs.

<sup>1</sup> *L'Electricien*, L. De Soye et fils, et Dunod et Pinat, éditeurs.

Non seulement, comme on voit, l'électricité est employée pour assurer l'éclairage, mais encore pour satisfaire aux nécessités mécaniques de l'église. Le mécanisme de sonnerie des trois cloches a été réalisé par l'Union de Bochum. C'est une nouveauté. Le courant électrique fait fonctionner un arbre sur lequel sont solidement clavetés trois disques, chacun correspondant à une cloche. On a installé à côté de chaque disque un tambour mobile qui supporte l'extrémité de la corde de la cloche. Au moyen d'un dispositif auxiliaire, il est facile de rapprocher le tambour mobile du disque et de faire en sorte que le tambour soit entraîné par le disque. Dès lors, la corde s'enroule et met la cloche en mouvement; mais il faut bien qu'ensuite la cloche revienne à sa position moyenne. Le même dispositif éloigne le tambour du disque et, par suite, la corde se déroule et obéit à l'oscillation de la cloche. En sorte que, en définitive, ce sont les tambours qui sonnent les cloches. C'est ingénieux et ainsi on peut éviter de se servir du sonneur habituel.

Depuis les ingénieuses études de M. Folgherziter, le savant physicien italien, on sait que certaines couches de terrains volcaniques ou certaines poteries ont conservé le magnétisme qu'elles possédaient quand les terrains se sont déposés ou quand les vases ont été cuits; en sorte que l'on peut pressentir leur âge. M. Bernard Brunhes a repris ces recherches depuis plusieurs années au Puy-de-Dôme et est arrivé à des résultats intéressants qui confirment les premiers travaux du savant italien. MM. Brunhes et David ont, par exemple, signalé le cas de couches d'argile métamorphosées et transformées en briques naturelles par des couches de lave volcanique. Ils ont montré 1° que la direction de l'aimantation dans un pareil banc d'argile métamorphique est, en général, bien déterminé et différente de la direction actuelle du champ magnétique terrestre au lieu où se trouve le banc; 2° que la direction de l'aimantation permanente est la même dans la brique et dans la roche volcanique, basalte, andésite, etc., qu'à donnée la coulée en refroidissant. On est en droit de penser que cette direction commune d'aimantation est la direction même du champ terrestre à l'époque de la coulée.

L'étude de nouvelles carrières de briques naturelles a toujours confirmé ces résultats. Il en est une, en particulier, étudiée dernièrement par M. Brunhes, qui présente à cet égard un véritable intérêt. Elle est située dans la commune de Cézens, arrondissement de Saint-Flour, près du hameau et du pont de Pontferein, à 1220 mètres d'altitude moyenne. L'argile a été cuite par une

coulée de basalte des plateaux qui remonte à l'époque miocène. De nombreux échantillons prélevés tant sur la brique que sur le basalte qui la surmonte à des distances atteignant 100 mètres l'un de l'autre, ont présenté une direction d'aimantation uniforme avec le pôle nord actuel du côté sud et en haut. L'inclinaison magnétique définie par l'angle que fait avec la verticale dirigée vers le bas de la montée nord de l'aiguille aimantée, est donc négative dans la brique et dans le basalte de Pontferein; elle est égale à  $-75^{\circ}$ . On peut en conclure qu'à l'époque de la coulée l'inclinaison magnétique était négative dans cette région.

Au cours de ses travaux sur l'aimantation des poteries étrusques et romaines, Folghereiter avait conclu de son côté que l'inclinaison était négative cinq ou six siècles avant notre ère; mais il n'avait obtenu que des inclinaisons négatives de quelques degrés. Seul un vase du musée de Florence lui avait donné 14 degrés. On s'étonna de ce résultat et l'on présenta des objections diverses; mais les objections ne portent plus dans le cas de l'argile de Pontferein. Ici la brique est trouvée en place. Si un soulèvement local avait retourné la couche sens dessus dessous, on trouverait la brique au-dessus du basalte et non en dessous. Il semble donc établi qu'il y a eu réellement en ce temps-là une inclinaison magnétique de 75 degrés uniforme sur une couche de plus de 100 mètres de long. Il paraît donc à M. Brunhes que le fait même confirme le résultat déjà indiqué par Folghereiter, à savoir que l'inclinaison magnétique a pu, dans le passé, être négative en Europe.

Les variations de l'aiguille de déclinaison sont faibles; depuis 1665 environ la déclinaison, qui était de 75 degrés, a diminué jusqu'à l'époque actuelle de 12 degrés environ; elle s'abaisse de quelques minutes par an. L'écart indiqué par l'aimantation signalé par M. Brunhes nous reporterait donc à des temps très anciens, à des époques géologiques.

Radium et diamant. A la dernière réunion de la British Association tenue à Kimberley (Afrique du Sud), l'éminent physicien, sir Wilham Crookes, a communiqué le résultat de ses expériences qu'il a entreprises relativement aux effets du radium sur le diamant. La conférence était de circonstance, car Kimberley est au centre d'un district diamantifère important. Exposé aux radiations du radium, le diamant acquiert un scintillement considérable. Mais ce qui est plus curieux, et trouvera sans doute des applications, c'est l'action du bromure de radium sur les diamants incolores. Ces diamants, absolument blancs, prennent une teinte

bleue persistante; or cette coloration augmente leur valeur marchande, car les diamants légèrement bleus étant assez rares, ils sont très recherchés dans le commerce.

La coloration ne disparaît pas si on chauffe le diamant au rouge; elle persiste malgré le traitement chimique que l'on fait subir à la pierre. Si le séjour du diamant dans le bromure de radium atteint un an environ, la coloration bleue s'accompagne d'une forte radioactivité qui résiste aux actions les plus énergiques. Un pareil diamant, « mûri au sein du bromure radifère » chauffé lentement dans l'obscurité, apparaît phosphorescent. Donc avis aux lapidaires : on fera des diamants bleus quand on le voudra. C'est une nouvelle application bien inattendue du radium!

M. Ringelmann a entrepris récemment des recherches de précision sur le travail mécanique effectué par des bœufs. Il a opéré sur les bœufs de race limousine. Des recherches antérieures poursuivies à Joinville, au Grand Jouan, au marché aux chevaux de Paris, à Grignon, lui avaient montré que le travail mécanique fourni pratiquement par un moteur animé est toujours dans un rapport constant avec l'effort maximum que ce moteur est capable de fournir sans déplacement appréciable et la vitesse maximum qu'il peut prendre sans fournir d'effort de traction. Cela rappelé et en opérant avec le même harnachement et le même conducteur d'attelage, M. Ringelmann a fait ses expériences comparatives sur vingt-neuf paires de bœufs. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces essais qui n'intéressent que les spécialistes. Nous donnerons seulement quelques chiffres pour un temps utile de 45 minutes par heure.

	Bœufs n'ayant pas toutes leurs dents de remplacement.	Bœufs ayant leurs dents de remplacement.
--	---	--

Effort moyen développé en kilos. . . . .	150 à 215 kilos	235 à 321 kilos
Vitesse moyenne en mètres par seconde. . . .	0 <sup>m</sup> ,36 à 0 <sup>m</sup> ,62	0 <sup>m</sup> ,35 à 0 <sup>m</sup> ,60

La plus forte paire de bœufs (4 ans et demi) pesant 1380 kilos (avec le joug) était capable de fournir, en travail normal, un effort moyen de 317 kilos à une vitesse moyenne de 0<sup>m</sup>,60 par seconde, soit une puissance mécanique utilisable de plus de 190 kilogrammètres par seconde ou un peu plus de 2 chevaux-vapeur et demi. Les bœufs limousins sont d'excellents animaux de travail.

On a beaucoup parlé dernièrement, dans quelques journaux, des vertus singulières du charbon, qui en feraient un antidote

universel contre les poisons. On a même bien voulu nous demander notre opinion à cet égard. Quelques personnes vantent outre mesure les propriétés du charbon ingéré à l'état de poudre à forte dose; d'autres considèrent le charbon comme un remède de bonne femme. La vérité paraît être, comme souvent, entre les opinions extrêmes. On sait bien qu'en thérapeutique, on ordonne depuis longtemps le charbon finement pulvérisé pour absorber les gaz de l'estomac dans certaines dyspepsies. Agit-il réellement? Je n'en suis pas absolument convaincu, parce que si le charbon est un absorbant précisément des gaz, il perd la plus grande partie de son pouvoir quand ses pores sont déjà gorgés de liquide. Or, dans l'estomac se trouvent des sucs, des liquides qui imbibent le charbon plus ou moins. Si le charbon exerce une action réelle, elle doit être faible. Mais la question envisagée dernièrement n'est pas de même ordre. Il s'agit, en cas d'empoisonnement, de tirer parti du charbon, qui jouit de la propriété certaine d'absorber un grand nombre de substances toxiques, alors même que les pores sont déjà occupés par un gaz ou un liquide.

On affirme qu'à ce point de vue le charbon est un antidote puissant, et qui peut, absorbé à temps, sauver beaucoup de personnes. C'est parfaitement possible. En tout cas ce n'est pas là une médication nouvelle, comme on semble le croire. Il y a longtemps que l'on a étudié les propriétés du charbon. Dès le dix-septième siècle, Fontane montrait que le charbon absorbait les gaz; on trouva ensuite qu'il possédait des vertus désinfectantes. Les cuisinières plongent du charbon incandescent dans leur bouillon en temps d'orage pour l'empêcher de tourner à l'aigre. L'industrie sucrière l'utilise pour clarifier les sirops. Enfin on reconnut que le charbon fixait dans ses pores les alcaloïdes et certains poisons.

Le charbon jouit d'un grand pouvoir décolorant. Si, par exemple, on met dans un entonnoir un filtre en papier, que l'on jette à l'intérieur du filtre de la poudre de charbon, puis que l'on verse du gros vin rouge du Midi on constatera que le vin rouge coulera tout blanc. Le charbon a enlevé et fixé la matière colorante du vin. De même si l'on plonge un charbon préalablement porté à l'ignition dans un liquide renfermant un sel de plomb toxique, le charbon s'emparera du sel et le liquide sera débarrassé de son poison. Tout cela est aujourd'hui bien connu. Ce qui l'est moins peut être, c'est l'expérience faite en 1835 par un pharmacien de Toulouse M. Thouéry, qui eut le mérite d'attirer l'attention sur le charbon considéré comme antidote universel. M. Thouéry passa même très courageusement de la théorie à la pratique, après avoir opéré d'abord sur des animaux. Il avala devant un certain nombre

de savants sceptiques un gramme d'un poison violent la strychnine; mais *immédiatement*, il absorba quinze grammes de charbon pulvérisé. Et il n'éprouva aucun malaise.

Le petit-fils de cet expérimentateur hardi et convaincu, M. le docteur Secheyron, de Toulouse, reprit plus tard ces essais avec M. le docteur Daunic. Leurs recherches furent publiées en 1896. Des malades empoisonnés furent traités par le charbon avec un succès complet. Des sujets empoisonnés par des champignons, par du cyanure de potassium, du phosphore, de l'arsenic, du laudanum, des ptomaines, etc., furent rapidement guéris. Aussi bien MM. Daunic et Secheyron ont conclu de leurs recherches que le charbon, le charbon végétal surtout, fixe les alcaloïdes, les toxines et les poisons minéraux. Ce serait donc l'antidote général le plus actif que l'on connaisse.

Ces résultats seraient très gros de conséquences. Nous ne pouvons ni les infirmer ni les confirmer. Il serait à désirer que l'on contrôlât ces affirmations un peu de tous côtés pour amener une conviction définitive sur les vertus réelles du charbon. Seulement, il nous paraît bon de rappeler les conclusions de MM. Thouéry, Daunic et Secheyron, car si la médication semble efficace dans beaucoup de circonstances, elle ne saurait être dangereuse à employer. Et ce serait un moyen de défense énergique contre des symptômes tels que ceux qui apparaissent dans les empoisonnements par des gâteaux à la crème, par des champignons, etc. Et c'est si simple à tenter.

On prend de préférence du charbon de bois, on le pulvérise finement. Tous les pharmaciens vendent, d'ailleurs, du charbon tout préparé. On le prend dans un verre d'eau; on remue pour rendre homogène la suspension de la poudre dans le liquide. Il ne faut pas craindre d'absorber beaucoup de charbon bien fin. Puis on absorbe par grandes cuillerées à bouche, de dix minutes en dix minutes, jusqu'à ce que tous les symptômes alarmants disparaissent complètement. Seulement il faut avoir recours au charbon dès le début de l'empoisonnement.

Si MM. Daunic et Secheyron ne se sont pas illusionnés, ce qui est peu vraisemblable, le premier expérimentateur, M. Thouéry, aurait fait une découverte utile et il ne faudrait pas oublier son nom parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

HENRI DE PARVILLE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Voici close la période de ces vacances parlementaires qui ont été si peu un temps de repos pour notre pays. M. Loubet est rentré à l'Élysée, après la visite qu'il a faite, en compagnie de M. Rouvier, aux rois d'Espagne et de Portugal. Sur son passage, Madrid et Lisbonne ont, à l'envi, acclamé, fêté la France. Elle s'en félicite, en espérant que l'union dont les trois nations se sont donné le gage dans ces manifestations diplomatiques et populaires, s'affermira de plus en plus, quelle que soit l'épreuve des événements, et que la conférence d'Algésiras, particulièrement, ratifiera cette parole d'Alphonse XIII : « L'Espagne désire vivement concerter toujours ses intérêts avec ceux de la France; ce concert qui, jusqu'ici, a été parfait, suivra son cours naturel, à l'avenir. » C'était le dernier voyage protocolaire de M. Loubet : il laissera, en janvier 1906, sa fugitive souveraineté à la compétition d'une douzaine de prétendants déjà plus ou moins déclarés. La Chambre, elle, va voter son dernier budget. Les six mois de règne qui lui restent seront, comme nous en avertit l'histoire de notre Parlement et du suffrage universel, une phase toute fantastique de discours, de promesses, de projets propres à servir de réclames électorales; une ère de foire législative, pour toutes les réformes qui pourront capter les électeurs; un moment de prodigalité où le Trésor sera mis à contribution, pour alimenter de ses faveurs les besoins locaux, personnels, des candidatures. Parmi cet effarement de la Chambre, M. Combes et ses fidèles trouveront-ils l'occasion d'abrèger l'existence du ministère, avant même que la présidence de la République et la Chambre ne finissent la leur? C'est le secret des interpellations qui s'annoncent et des manœuvres qu'elles préparent. De ces interpellations, il en est plus d'une qui suffirait, dans d'autres parlements, au renversement immédiat de ministres comme ceux dont nous venons de voir les exploits ou les défaillances. Le gouvernement de M. Rouvier n'a de vertu que celle de valoir un peu mieux, par comparaison du mal et du pire, que celui de son prédécesseur. Mais c'est une vertu dont il a bien abusé. Il lui faut, dans les circonstances actuelles, d'autres mérites, pour durer.

En remplaçant M. Combes, M. Rouvier a trouvé dans l'opinion publique un profond besoin d'honneur, d'ordre, de paix, où il aurait pu puiser une grande force. Mais ceux-là se sont leurrés, qui avaient cru que M. Rouvier réagirait par ses actes contre ceux de M. Combes. Du gouvernement de M. Combes il a changé le langage, plus que la politique. Dans les nominations qu'il signe, dans les mesures qu'il prend, dans les lois qu'il propose ou qu'il accepte, M. Combes reconnaîtrait, dix fois pour une, son esprit et son programme. Dans le Parlement et dans le pays, M. Rouvier amuse les modérés du parti républicain et flatte les modérantistes du parti radical, lesquels ménagent, à leur tour, l'intransigeance des socialistes. Il vous dira, confidentiellement, qu'il est obligé de compléter sa majorité parlementaire avec les éléments que lui fournit, moyennant quelques concessions, la majorité même de M. Combes. Il laisse M. Berteaux banqueter, fraterniser, avec les socialistes de sa circonscription; M. Dubief et M. Bienvenu-Martin affirmer aux radicaux socialistes que « l'orientation » du ministère, c'est celle du « Bloc »; M. Chaumié prêcher, devant les radicaux, « l'union des gauches ». Quant aux progressistes, M. Rouvier s'abstient, certes, de les traiter à la manière de M. Combes : il affecte, à leur égard, la neutralité; il ne parle pas d'eux, il ne leur parle pas non plus. Sa politique n'est ainsi qu'un compromis ou un marché continu avec ceux qui dégradent ou ruinent, dans la société, dans la patrie, dans la République même, tout ce qu'il a la charge de sauvegarder et de relever. Pour se débarrasser de M. Augagneur et de Mirman, qui sont des socialistes indépendants, ombrageux et capricieux, il livre à leur incompétence Madagascar et l'Assistance publique, sans souci de trafiquer des fonctions et des intérêts de l'Etat. Il accorde, avec M. Étienne, l'impunité aux maires qui injurient l'armée, dans les grandes manœuvres. Il tolère, avec M. Thompson, l'outrageante insubordination des ouvriers de l'Etat, dans nos cinq ports de guerre : il leur sacrifie soit l'autorité, soit la dignité des amiraux. Il permet à M. Berteaux d'employer, dans son cabinet, pour une besogne occulte, un internationaliste, M. Maxence Roldes, apôtre attitré d'une future Commune, et d'en faire son *missus dominicus* dans la grève de Longwy. Il ferme les yeux, il atermoie, quand, malgré la loi de 1884, malgré les avertissements de M. Dubief lui-même et de M. Bienvenu-Martin, les agents des postes et les instituteurs forment des syndicats de fonctionnaires, que M. Jaurès encourage à la rébellion. Selon la trop juste plainte de M. Aynard, c'est « l'anarchie ». Et M. Rouvier doit savoir mieux que personne, par l'affaire du Maroc, si l'unité fut jamais plus nécessaire dans le gouvernement de la France et l'union parmi les Français.

Presque à l'unanimité, la Chambre a voté l'amnistie. C'était le premier acte de sa nouvelle session. Elle a adopté le texte du

Sénat. Or, on sait qu'elle y avait si bien répugné, en juillet, que M. Rouvier, dans sa crainte d'une crise ministérielle, avait dû laisser la loi en suspens et congédier le Parlement, par un coup de main héroï-comique. Cette fois, plus d'opposition. Les députés dont la clémence s'était alors montrée le plus farouche ont amnistié, sans hésitation, M. Déroulède, et M. Berteaux n'a plus pensé à sa fameuse démission. Ces inconséquences parlementaires n'ont paru surprendre personne. Le gouvernement lui-même avait, dans la loi, sa part d'illogisme. Il faisait amnistier conjointement ces délateurs que M. Rouvier avait tant réprouvés et les victimes de la Haute-Cour, condamnées, par une injustice si monstrueusement juridique, à de longues années d'exil. Encore, s'il avait fallu écouter MM. Sembat et de Pressensé, la Chambre aurait-elle gratifié de l'amnistie les scélérats qui ont tenté d'assassiner le roi d'Espagne dans nos rues. Une majorité très forte aussi s'est prononcée contre la proposition de M. Gauthier, de Clagny, qui demandait une revision des lois constitutionnelles. Les mêmes radicaux qui ont réclamé cette revision, pour supprimer le Sénat, considèrent la Constitution comme un palladium, depuis qu'à son ombre, ils peuvent, le Sénat aidant, détruire tous nos droits, toutes nos libertés. M. Rouvier a dit, sur un ton emphatique, que la Constitution nous avait « valu trente ans de paix ». Il oubliait que le Concordat, plus sûrement encore, avait valu à la France cent ans de paix religieuse et, néanmoins, il le revise. Nous aimerions mieux cette autre raison de M. Rouvier : « Ce qu'il importe de réformer, ce ne sont pas les lois constitutionnelles, ce sont les mœurs publiques. » Il est cependant certain (et M. Rouvier ne peut le nier), qu'il y a des « institutions » qui « corrompent les hommes ». Sans prétendre que M. Rouvier s'érige en Caton, c'est à lui spécialement, croyons-nous, qu'il appartient de donner, pour cette réforme des « mœurs publiques », l'exemple du gouvernement. Or, il ne semble pas que, si les « mœurs publiques » le préoccupent, il ait un égal souci des mœurs ministérielles. Le rôle de M. Berteaux dans la grève de Longwy a été manifestement scandaleux. Si, devant la Chambre, M. Vaillant a interpellé le gouvernement, au sujet de cette grève, c'est M. Berteaux qui était sur la sellette, avec M. Maxence Roldes, plus que M. Etienne, avec l'Italien Cavalazzi, et les excuses de M. Berteaux, les unes cyniquement hypocrites, les autres ridiculement sophistiques, n'ont convaincu personne. Mais, par une réciprocité complaisante, la majorité a voulu épargner le ministère et M. Rouvier a épargné M. Berteaux. A la prière même de M. Rouvier, on a voté l'ordre du jour pur et simple, faute de pouvoir honorer M. Berteaux du moindre témoignage de confiance. Mais, dans l'équivoque d'un tel vote, où est le respect des « mœurs publiques » ? La Chambre a satisfait à l'intérêt du ministère et la majorité à son intérêt électoral.

N'était-ce pas au mépris du devoir social et patriotique ? Si, demain, l'ennemi franchissait cette frontière où M. Berteaux est allé passer une revue de grévistes et d'internationalistes, sous le drapeau rouge, M. Rouvier garderait-il M. Berteaux, même flanqué de M. Maxence Roldes, pour la direction de nos armées ? Et, s'il le gardait, le burlesque ne deviendrait-il pas sinistre ?

Le Sénat commence aujourd'hui la discussion de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a pu, sous le prétexte de s'y préparer, lire les deux cent-quarante pages du rapport où M. Maxime Lecomte, si catholique en son printemps, lui retrace l'historique de la question et lui commente la loi votée par la Chambre, en concluant que cette loi « assure, dans des conditions raisonnables et par des mesures équitables, la liberté des consciences et l'indépendance de l'Etat ». A quoi bon le fatras encyclopédique de ce rapport, si le parti qui sépare l'Eglise et l'Etat, avec l'assistance du gouvernement, a d'ores et déjà décrété par que le Sénat sanctionnera docilement, servilement, la loi de la Chambre ? Le rapport de M. Briand et le *Journal officiel*, dans son compte-rendu des débats, suffisaient. M. Maxime Lecomte aurait pu, se dispensant d'un tel in-folio, se contenter de quelques lignes, avec cette formule : « Le Convent maçonnique le veut : le Sénat homologue, sans rature aucune, le texte de la Chambre. » D'autant mieux que, dans cette hâte de prescrire la séparation, la majorité sectaire du Sénat ne considère pas plus l'avenir que le passé : M. Maxime Lecomte n'a pas même pris la peine, si volumineux que fût son historique, de lui rappeler le régime de tyrannie persécutrice auquel l'Eglise « libre » fut si atrocement sujette, de 1797 à 1799. La Chambre a voulu, pour l'assouvissement de son fanatisme, une loi de guerre contre la religion catholique. Le Sénat la veut, à son tour. Peu importe qu'elle ne fût pas dans les vœux du pays ! On la promulguera vite, on l'appliquera lentement. Après le coup de force législatif opéré contre la souveraineté du suffrage universel, il y aura le tour de passe-passe administratif, pratiqué devant les électeurs. Quant aux imperfections antireligieuses de la loi, on les corrigera, plus tard, par une revision soigneusement rigoureuse : ce sera l'office d'une autre majorité ; le prophète de la secte, M. Ranc, nous le prédit déjà. Le Sénat ne s'attribue plus qu'un devoir : celui d'expédier, aussi rapidement que sa dignité constitutionnelle le lui permettra, le vote de cette loi qui, pourtant, est la plus importante que le Parlement ait débattue depuis un siècle, puisqu'en changeant la constitution ecclésiastique de la France, elle révolutionne sa vie religieuse, son état moral. Mais rien, ce semble, ne peut plus éclairer l'aveuglement du Sénat. Les ministres eux-mêmes l'exhortent à ratifier la loi, sans délai. Naguère, devant le cercle Voltaire de Bordeaux, M. Chaumié la déclarait « un instrument de liberté » et promettait à la « haute Assemblée » la loyale collabo-

ration » du gouvernement, jaloux, disait-il, de « réaliser la réforme ». A Varennes, M. Etienne s'écriait : « J'affirme que la loi aboutira devant la haute Assemblée avant la fin de l'année; il le faut dans l'intérêt de la République. » A Liverdun, M. Bertheaux déclarait, tout militairement, qu'on saurait bien « serrer la vis au clergé ». Les catholiques ne peuvent donc pas s'illusionner. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est prochaine et, bien qu'on ait le droit de croire que, dans l'expérience, Dieu et la France démentiront le calcul de ceux qui en sont les insensés artisans, les embarras, les souffrances, les sacrifices qu'on doit prévoir veulent que les catholiques prient, se préparent et agissent, d'un même cœur et d'une même âme, avec le clergé, comme le demande la lettre du Pape au cardinal archevêque de Paris. Pie X annonce qu'il « manifestera en temps et lieu toute sa pensée, et qu'il donnera au clergé et aux fidèles de France les instructions exigées par une situation douloureuse dont on sait bien qu'il n'est nullement responsable ». Les « fidèles de France » lui répondent, devant Dieu, devant les autels quatorze fois séculaires de leur tradition sacrée et de leur foi nationale, par le serment unanime de leur obéissance absolue.

L'Angleterre et l'Allemagne ont intéressé l'attention de notre politique extérieure, chacune par un acte et deux discours. Une tribu marocaine avait capturé des officiers anglais. Le Sultan n'a pas fait attendre longtemps les sommations de l'Angleterre : sa condescendance n'est lente que pour les sujets de la France. On n'a voulu, ni à Fez, ni à Berlin, avoir une « affaire du Maroc » avec l'Angleterre. Pendant cet incident même, lord Grey, autrefois sous-secrétaire des affaires étrangères sous le gouvernement libéral, prononçait, à Londres, un discours où il affirmait qu'un changement de ministère ne modifierait en rien la politique extérieure de la Grande-Bretagne, et, le surlendemain, à Stourbridge, lord Roseberry répétait cette affirmation, dans un discours presque identique. Déjà, il y a quelques mois, on avait vu le ministère de M. Balfour garder le pouvoir, avec l'acquiescement du parti libéral, par l'unique raison que l'Angleterre sentait le besoin de lui laisser la direction de sa politique extérieure, jusqu'à l'achèvement des œuvres capitales qu'il avait entreprises, des négociations difficiles qu'il était en train d'achever. Les partis anglais n'ont de dispute que sur la politique intérieure. Libéraux et conservateurs, une fois l'intérêt national bien discerné, n'ont qu'une seule et même politique étrangère, et le souverain règle leurs efforts, en présidant à la continuité de cette politique. Il est instructif, pour nos propres partis et leurs hommes d'Etat, d'apprendre combien le patriotisme anglais sait donner d'unité à la politique extérieure du pays. Ce n'est pas, entre M. Disraeli et M. Gladstone, la contention de M. Gambetta et de M. de Freycinet, sur la question d'Egypte; ni entre

lord Lansdowne et lord Grey, la querelle de M. Delcassé et de M. Rouvier, sur la question du Maroc. Et quel est aujourd'hui le programme diplomatique qui rallie lord Grey à lord Lansdowne? « Il y a trois points cardinaux dans la politique étrangère du peuple anglais, a dit lord Grey. Ce sont : 1° l'amitié avec les Etats-Unis; 2° l'alliance avec le Japon; 3° l'accord avec la France... Il est à souhaiter que la situation de la Russie se rétablisse dans les conseils de l'Europe... La condition de toute amélioration dans les relations publiques de l'Allemagne et de l'Angleterre, c'est que les relations de l'Allemagne et de la France soient bonnes et équitables. » Ce langage a bien les qualités de la franchise et de la netteté. Si, à Berlin, on se plaint que lord Lansdowne s'efforce « d'isoler » l'Allemagne, pour détruire tôt ou tard la concurrence de sa marine et de son commerce, lord Grey se montre prêt, allègrement, à encourir le même reproche : il le brave.

L'antagonisme de l'Angleterre et de l'Allemagne n'est point une fureur de leur sang, une haine de leurs races ; il n'est pas le fait de leur histoire ; il n'est que le conflit de leurs prétentions et de leurs intérêts. Il n'a même pas son champ de bataille en Europe : c'est dans le reste du monde, mais du monde presque tout entier, que leurs desseins se rencontrent, s'opposent, se défient. Leur rivalité se manifeste dans les îles Marshall et dans les Carolines ; dans le Sud-Africain ; sur le Nil ; en Mésopotamie, ou plutôt dans toute l'Asie Mineure, sur les chemins de Bagdad au golfe Persique et de Damas à la Mecque. On se mesure du regard, avant de pouvoir s'atteindre. On s'arme. L'Angleterre décide de créer des ports de guerre, à Douvres, à Durban, à Singapour. Elle rappelle des mers de la Chine son escadre. Elle renforce ses flottes de l'Atlantique et de la Manche. Elle veut pouvoir, en moins d'une semaine, concentrer 45 cuirassés dans la mer du Nord. Elle promenait, hier, sa menace de demain, dans cette mer Baltique qui n'avait pas vu son pavillon depuis 1854 et que les journaux de Berlin déclaraient imprudemment, les uns *mare clausum*, les autres un « lac allemand ». De son côté, l'Allemagne s'enorgueillit d'avoir, de 1885 à 1904, en doublant le chiffre de son commerce, non seulement presque doublé le tonnage de sa marine marchande, mais presque triplé celui de sa marine de guerre. Elle met en pratique, avec une activité que stimulent encore les sarcasmes hautains de l'Angleterre, la devise de Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau » ; devise que, l'an dernier, M. de Bülow commentait par ces paroles significatives : « Le nombre des nations maritimes a augmenté beaucoup trop pour qu'une puissance quelconque puisse se proclamer maîtresse universelle des mers. » En 1917, grâce à l'accroissement continu de son budget naval, l'Allemagne possédera 38 cuirassés d'escadre, 14 croiseurs cuirassés, 38 croiseurs protégés : sa flotte occupera le deuxième rang, parmi les plus

grandes. L'irritation de Guillaume II, déjà mécontent de n'avoir pas pu, par l'affaire du Maroc, obtenir de la France l'engagement d'assister l'Allemagne contre l'Angleterre, s'est surexcitée, quand le traité anglo-japonais a conféré aux deux alliés la suprématie de l'Extrême-Orient et mis la conquête allemande de Kiao-tchéou à leur merci. De là sa résolution de retirer ses troupes du Pé-tchi-li. De là aussi ces propos qu'avec son éloquence si volontiers théâtrale, même quand elle n'a rien de tragique, il a proférés, à Dresde, dans un dîner de gala, et, à Berlin, en inaugurant le monument du maréchal de Moltke : « La visière relevée, la conscience pure et tranquille, les Allemands libres peuvent regarder les yeux dans les yeux le premier qui s'aviserait de se mettre sur leur chemin. » — « Hourrah pour la poudre sèche et l'épée aiguisée, pour le but reconnu et les forces toujours tendues ! » Rien ne justifiait cette effervescence belliqueuse du Kaiser ; personne ne provoque l'Allemagne. Du moins, pour notre défense, pouvons-nous et devons-nous faire sans fracas ce qu'il dit. Que « l'épée » de la France soit solide et que ses « forces » soient toujours prêtes !

Une crise qui, par l'étendue où elle régnait et par la nature de ses moyens, n'a peut-être rien de comparable, dans l'histoire, a tout à coup troublé la Russie, à l'heure où, ses drapeaux repliés dans l'Extrême-Orient, elle allait restaurer sa puissance par la paix et où, pour sa pacification intérieure, elle avait les promesses de réformes déjà décrétées. Cette crise, qui n'a pas été, comme précédemment, une émeute de révolutionnaires, mais une véritable tentative de révolution, a commencé, le 21 octobre, par une grève des employés des chemins de fer. Elle est aussitôt devenue une grève générale, non seulement de tous les services de l'Etat, mais de presque tous les organes publics ou particuliers de la société : les « intellectuels », ceux qui s'appellent le « parti de l'intelligence », l'organisent, concurremment avec les internationalistes et les nihilistes ; les banquiers y participent avec les boutiquiers et les ouvriers, les agents des postes et les agents de police avec les journalistes, les magistrats avec les avocats, les pharmaciens et les médecins avec les boulangers. Grève politique et sociale à Saint-Petersbourg, à Moscou, à Kiew, dans tout l'empire ; grève nationale, en Pologne et en Finlande ; grève purement et simplement anarchique, parmi ces foules inconscientes d'artisans et de paysans, communistes par instinct ou par tradition, que leur misère et leur ignorance disposent à la jacquerie, faute d'un partage des biens ; grève barbare, quel qu'en soit le prétexte, dans son plan d'affamer tout un peuple, pour l'exaspérer ; grève qui a fini par le pillage, les massacres, l'incendie, dans des centaines de villes et de bourgades où la troupe et la police ont été impuissantes, tant cette guerre civile, dispersée sur un espace presque vaste comme un continent, avait d'assauts subits

et simultanés. A la vérité, ce soulèvement semblait n'avoir été conçu que pour le tumulte, pour la terreur. On se révoltait, avec l'espoir non de renverser l'Empire, mais d'intimider le tsar et de lui commander. Ni chefs que la multitude saluât; ni programme commun. Ici, on instituait un gouvernement provisoire, sans nom, sans forme; là, on établissait un « Comité de Salut public », sans attributions, sans décrets; là, on organisait une milice, sans drapeau. Mais, partout, c'était l'union dans la violence, l'union pour le bouleversement. En face, dans le gouvernement, on élabore des proclamations; on craint une répression trop sanglante, comme celle du 22 janvier 1905, et qui serait vaine; on se tient sur la défensive; on temporise; on délibère sur les accommodements possibles, sur les engagements efficaces. Entre les conseils de ceux qui veulent la résistance et de ceux qui veulent une trêve et l'essai d'un nouveau régime, le tsar hésite. Puis il cède aux pacifiques. Il nomme premier ministre le comte Witte. Il lui confie la tâche de créer le gouvernement réformateur que lui-même a vaguement esquissé trois fois par ses rescrits. Ce que la dynamite n'avait pas pu, la grève générale le faisait.

Le manifeste adressé, le 30 octobre, par le tsar au peuple russe lui annonce une Constitution. Elle sera conforme aux trois principes que le manifeste a ainsi spécifiés : « 1° Octroyer à la population les fondements inébranlables de la liberté civile basée sur la réelle inviolabilité des personnes, la liberté de conscience, de la parole, de réunion et d'association. 2° Sont suspendues les élections antérieurement ordonnées à la Douma d'Etat. Appeler à participer à la Douma dans la mesure du possible, autant que le permet la brièveté du terme à courir jusqu'à la convocation de la Douma, les classes de la population maintenant complètement privées de droits électoraux, laissant ensuite le développement ultérieur du principe du droit électoral à l'ordre des choses nouvellement établi. 3° Etablir comme règle inébranlable qu'aucune loi ne puisse prendre vigueur sans l'approbation de la Douma d'Etat et qu'il soit garanti aux élus du peuple la possibilité d'une participation réelle à la surveillance de la légalité des actes des autorités nommées par nous. » En même temps était publié un rapport par lequel le comte Witte se déclarait décidé à n'exercer « aucune mesure répressive contre les actes qui ne menacent pas visiblement et directement la société et l'Etat ». Pour bien apprécier ce manifeste et ce rapport, il faut en attendre les premières sanctions. Tels ou tels incidents, on le sait, ont, antérieurement, interposé entre les volontés du tsar et leur exécution tant d'obstacles et de délais que ses rescrits du 25 décembre 1904, du 4 mars et du 19 août 1905, sont restés presque lettre morte. La « majorité raisonnable » du peuple russe accordera au comte Witte la confiance et le crédit de la patience qu'il lui demande; car, comme il le dit, « aucun

gouvernement ne pourrait soudainement préparer 145 millions d'hommes et une vaste administration à l'acceptation de la liberté ». Si cette « majorité raisonnable » a témoigné un grand enthousiasme, à la lecture du manifeste impérial, et si, dans la foule naïve qui a cru que le mot de constitution contenait la promesse d'un âge d'or, la joie a été presque partout délirante, extatique même, les « social-démocrates » n'ont pas désarmé; ils ont élevé de nouvelles exigences : il leur faut le régime intégralement parlementaire et le suffrage universel. Cependant, après quelques journées d'une confusion souvent tragique et de désordres atroces, la crise a diminué ou cessé, sauf dans la Russie méridionale et au Caucase. L'amnistie a été accordée pour tous les délits politiques. Un ukase rend à la Finlande les libertés locales que le traité de Fredrickshamn, violé plusieurs fois depuis 1863, lui avait garanties en 1809. Nicolas II inaugure, par son manifeste, une ère que rien ne présageait avant la guerre russo-japonaise. C'est le renoncement du dernier autocrate de l'Occident à son absolutisme, à l'arbitraire. C'est surtout la fin de la bureaucratie qui absorbait tant l'autorité impériale et qui lui a tant nui. Ces changements, s'ils étaient sagement ménagés, ne pourraient qu'être profitables à la Russie. Pour le présent, la gravité de la situation, c'est que le tsar aura donné à la Russie une Constitution sous la loi de l'émeute, par une capitulation : les émeutiers se contenteront-ils d'être des libéraux et voudront-ils, avec l'instrument terrible dont ils ont fait cet usage victorieux, se modérer? Pour l'avenir, les questions ne sont pas moins inquiétantes. Parmi tant de races, parmi tant de millions d'êtres, sur une telle immensité de territoire, la personne du tsar concentrait l'Empire : elle en formait réellement l'unité nationale. Le tsarisme constitutionnel gardera-t-il assez de force pour maintenir cette unité? Il est difficile que l'autocratie subsiste, avec un Parlement; il est difficile, ou plutôt il est presque impossible, que la Russie, dans la condition actuelle de ses populations, subsiste sans l'autocratie. Comment concilier ces nécessités? C'est le problème. On ne peut pas savoir si M. Witte le résoudra, ni combien de temps durera l'expérience, dans la série des malentendus ou des mécomptes qui peuvent survenir. Ce qui n'est pas douteux, malheureusement, c'est que les embarras périlleux du nouvel ordre de choses restreindront ou affaibliront d'abord l'action de la Russie en Europe.

Ces événements attirent particulièrement l'attention de la France, celle surtout de son gouvernement. On ne peut certes pas assimiler l'état politique de la France à celui de la Russie. Cependant l'un est aussi instable que l'autre est trouble et les revendications des révolutionnaires français ne sont pas moins destructrices de la patrie et de la société que celles des révolutionnaires russes. Encore y a-t-il cette différence que la Russie,

placée à une extrémité de l'Europe et défendue, sur la plus grande partie de son horizon, par le vide qui l'entoure, n'a pas à craindre l'intervention d'un voisin, d'un ennemi, jaloux de profiter de son anarchie pour l'achèvement de ses victoires, pour l'accomplissement de ses ambitions. On devine ce que pourrait coûter à la France, sur sa frontière de l'Est, une crise qui, comme celle de la Russie, paralyserait sa vie nationale. M. Jaurès, s'il aime vraiment son pays, peut méditer, aussi bien que M. Rouvier, un tel exemple, un tel enseignement. Il est triste de constater que, dans cette Europe tout entière occupée aujourd'hui à ses combinaisons diplomatiques et à ses armements, les deux puissances que leur politique intérieure travaille et agite le plus, les deux nations que leurs discordes laissent les moins libres dans leur politique extérieure, ce sont celles qui pourraient être ensemble, actuellement, les arbitres de la guerre et de la paix européenne : la Russie et la France. On dirait qu'une fatalité savante préside à ces crises de la Russie; après le traité de Portsmouth et pendant la lutte de la Mandchourie; aujourd'hui, pour l'empêcher de reprendre sa place et son rôle, à l'Occident; naguère, pour l'empêcher de déployer, dans l'Extrême-Orient, tous ses efforts, toutes ses forces. Quelle que soit la complicité mystérieuse qui aide le nihilisme des révolutionnaires russes, comme pour organiser l'impuissance de la Russie, la France subit le contre-coup du mal dont souffre la nation alliée et amie. Dans le chaos, comme dans la défaite, le sort de la Russie nous touche : elle manquerait demain à la France, par le fait de la guerre civile, comme récemment par celui de la guerre étrangère. Aussi souhaitons-nous à la Russie non seulement l'apaisement définitif de ses troubles, mais son relèvement le plus prompt et toute la prospérité qui pourrait compenser ses infortunes.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les Haines contemporaines et le Devoir des catholiques**, par l'abbé PLANEIX. — Un vol. in-12 (Lethielleux).

Haines politiques, haines sociales, haines religieuses, l'auteur étudie tour à tour ces furieuses passions qui nous enflèvent et qui menacent de nous faire périr. Il les étudie, non point en simple analyste, mais en médecin apitoyé et pressé d'apporter son remède : la charité chrétienne. M. Planeix en enseigne l'usage aux catholiques, dans les cas si graves qu'il examine, afin qu'ils l'enseignent eux-mêmes aux incroyants par tous les actes de leur vie. Plein de bon sens et plein d'âme, brûlant, pour ainsi dire, de pitié, ce livre très simple est quelque chose comme un manuel d'apostolat intégral.

**Lettres d'Elvire à Lamartine**, par René DOUMIC. Un vol. in-12 (Hachette).

Ce petit volume est, à tous les points de vue, un véritable écrin littéraire. On y trouve, entre autres, les lettres qui eurent un si grand retentissement dans la *Revue des Deux-Mondes* et que M. Doumic avait découvertes à Saint-Point. Ce que furent exactement les relations de M<sup>me</sup> Charles et de Lamartine, le subtil et érudit critique l'établit à l'encontre des récits du poète lui-même. L'héroïne du *Lac* et du *Crucifix* s'y détache en pleine humanité. Lamartine en avait fait un ange. Elle paraît avoir été simplement une femme, avec ses passions, ses faiblesses et la part qu'ont ses pareilles à l'éclosion du génie, depuis qu'il y a des poètes et qui aiment. C'est une des plus piquantes expertises littéraires de ces derniers temps.

**Le Langage des cérémonies de l'Eglise**. — II. *Le Dimanche. Les Honneurs aux fidèles défunts. Les fêtes*, par Mgr G. LAPERRINE d'HAUTPOUL. Un vol. in-12. (Lecoffre.)

Mgr d'Hautpoul a poursuivi, durant l'hiver 1904-1905, l'explication des rites religieux, dans une seconde série de conférences données aux dames dans la chapelle d'un couvent de Rome. La première série, — sur la messe et les sacrements, — que nous avons déjà signalée, a valu au docte orateur les félicitations et les encouragements très particuliers de Pie X et de nombreux évêques. C'est le même esprit qui l'a guidé dans son nouvel ouvrage. Plus que jamais les familles chrétiennes devront prêter leur concours efficace, sin-

cière, sérieux, éclairé, à l'apostolat de leur curé. Il faut que les cérémonies de l'Eglise cessent d'être ce qu'elles sont encore souvent pour un trop grand nombre, « des cérémonies », mais qu'elles soient un acte réfléchi, conscient, essentiel de la vie chrétienne. Ce volume en fera saisir la grandeur, comprendre le symbolisme, fructifier les grâces.

**Trois mois avec le maréchal Oyama**, par VILLETARD de LAGUÉRIE. — Un vol. in-12 (Hachette).

La guerre russo-japonaise est sortie de l'« actualité » pour entrer dans l'histoire. A cette histoire qui se forme, M. Villetard de Laguerie, correspondant militaire, apporte des documents précieux, puisqu'ils sont les constatations faites sur place par un témoin compétent. Peut-être sommes-nous trop disposés à croire les Japonais invincibles du moment qu'ils ont été vainqueurs. M. de Laguerie nous rend le service de nous révéler, sans acrimonie, leurs faiblesses en même temps qu'il nous montre, avec justice, les causes de leur force.

**La crise politique et sociale en Russie**, par Marcel LAUWICK. — Un vol. in-12 (Pédone).

M. Lauwick étudie brièvement, mais sérieusement, en bon économiste, les origines de la crise qui bouleverse aujourd'hui la Russie. Il constate la nécessité d'une transformation profonde; il conclut cependant : « L'évolution politique et sociale de ce grand pays sera longue ou elle ne sera pas. » Mais il craint fort que les passions populaires ne substituent une révolution néfaste à cette évolution bienfaisante. M. Lauwick avait prévu la crise actuelle.

**Propos d'Espagne**, par M. E. MARTINENCHE. Un vol. in-16 (Hachette).

Que peut-on, derrière les vieux décors de l'Espagne, deviner de l'âme qui s'épanouit à travers les contrastes de ses diverses civilisations? Et jusqu'à quel point cette âme se retrouve-t-elle dans sa vie d'aujourd'hui, dans ses tableaux et dans ses livres? Les *Propos* de M. Martinenche ne se piquent point de donner à ces questions une réponse savante et définitive. Ce ne sont pas des dissertations, mais des impressions. Ils contribuent à mieux faire goûter la saveur de l'Espagne et de son génie.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# LETTRES A UN AMI<sup>1</sup>

---

DEUXIÈME SÉRIE (1849-1851)

Paris, lundi 17 septembre 1849.

Des nouvelles ! mais où diable voulez-vous que je les prenne, vos nouvelles ? Vous êtes cent fois plus au courant que moi de tout ce qui se fait, se dit, se chante ou se danse à Paris. En quinze jours, vous avez emporté notre provision de nouveautés d'un trimestre. Figurez-vous donc que je ne suis pas entré dans un théâtre depuis six mois et que je n'ai pas lu un mot de littérature depuis des siècles, à l'exception de mes *Verrines* sur lesquelles je m'endors chaque soir ; de mon vieux *La Bruyère* et de quelques bonshommes comme lui. Cependant, voyons, il me semble que la Minerve théâtrale est en ébullition en ce moment. J'entends beaucoup parler de *François le Champi*, un drame-bergerie de M<sup>me</sup> Sand à l'Odéon. On dit que ce Champi est le comble de l'innocence et de la simplesse littéraire ; quelque chose de très touchant, de très honnête et de très naïf. Cette pastorale, après les imprécations de *Lélia*, les noirceurs de *Leone Leoni*, après les tartines socialistes du *Compagnon du tour de France*, après le *Bulletin n° 16*, — c'est un peu fade ; c'est comme une jatte de lait par-dessus du gingembre. Il n'est bruit aussi que de *la Vie de Bohême* qui se joue aux Variétés. C'est, dit-on, une merveille d'esprit, d'abandon et de fantaisie. C'est étincelant de verve et de bons mots. Et il paraît qu'il y a là une mine d'axiomes burlesques, de sentences philosophiques et d'aphorismes bizarres assez riches pour défrayer pendant des années la conversation du peuple le plus spirituel de la terre. Une de ces pièces qui font époque et révolution dans la langue parlée, — comme *l'Ours et le Pacha*, *les Saltimbanques* et *Cinna*.

Et le *Comte Hermann*, qui fait la terreur et la joie du boulevard du crime, un drame noir. Que dis-je ? un vrai mélodrame où rien ne manque, pas même le traître en bottes molles et en pantalon collant qui traverse l'action, la main dans son gilet et la bouche

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1905.

plissée par un sourire d'empoisonneur. En fait de littérature, j'ai lu hier trois ou quatre tranches découpées dans le *Conseiller du peuple*, où Lamartine se révolte contre les gens qui nient la parfaite légitimité de la chose de Février. Les idées sont aussi fausses et aussi confuses que le style est plat dans sa violence. Pauvre grand esprit ! Et quelle chute lamentable ! Il semble avoir pris à tâche de réaliser dans sa vie et dans ses œuvres, depuis quelques années, un de ses vers d'autrefois :

Rien n'est vrai, rien n'est faux. Tout est songe et mensonge.

Il paraît certain qu'il va donner sa démission de représentant et se retirer en Orient, en Syrie, où le Sultan lui a octroyé une concession de terres. C'est, pour moi, un des hommes qui ont fait le plus de mal, et celui auquel il est le plus impossible d'en vouloir. Arrangez ma phrase en français, mais vous me comprenez, n'est-ce pas ?

Vous me parlez de poésie pour mon propre compte, mon cher ami, hélas ! c'est un vieux souvenir de jeunesse depuis longtemps oublié, c'est un feu lointain dont je retrouverais tout au plus les tisons, s'il me prenait fantaisie de le rallumer. Je n'y ai maintenant ni goût ni intérêt. A quoi bon ? Faire mon petit solo de cri-cri enroué au milieu de cette débâcle d'une société détraquée ? Quand une locomotive passe en hurlant au bord d'un pré vert, entendez-vous l'agnelet qui bêle en se cachant la tête dans les grandes herbes ? Et puis, d'ailleurs, je voudrais travailler à ces choses jadis aimées, que le temps me manquerait absolument. Me voici cette année très occupé ; les dossiers arrivent plus nombreux et les affaires plus graves. Je laboure mon sillon comme un vrai bœuf du Berri. Vous savez comme moi que tout mon présent et mon avenir est dans ma profession. Je ne peux donc et ne veux en distraire une minute. Depuis la rentrée, j'ai déjà plaidé une grosse affaire que vous avez vue peut-être dans la *Gazette* ou le *Droit* de samedi dernier.

Lundi, 11 février 1850, 10 h. 1/2 s.

Lundi, 11 février, c'est-à-dire le lundi gras, un jour de joie et de folie. Que de fois déjà ce jour-là est revenu dans ma vie, — toujours le même et jamais le même ! — Avez-vous songé quelquefois, mon ami, combien le même mot peut donner de sens divers, éveiller dans l'esprit d'idées contraires ? Le lundi gras ! Quand j'étais petit enfant, — il m'en souvient encore, — c'était un mot solennel et joyeux à la fois, respectable comme une tradition, sonore comme le grelot d'un tambourin. Le lundi gras, on nous apportait des costumes d'arlequin que nous attendions avec :

une impatience fiévreuse, que nous endossons avec recueillement après diner; et puis, tout radieux, triomphants, rouges de bonheur et de timidité, nous faisons notre entrée, mon frère et moi, chez mon grand-père Artaud, où la famille s'assemblait ce jour-là de *fondation* et où l'on dansait. Au bout de quelques heures, je m'endormais sur un tapis ou derrière un rideau, rêvant aux polichinelles et aux jocrisses du lendemain. On me mettait en voiture, on me déshabillait, on m'ôtait mon feutre d'arlequin orné de l'immuable queue de chat; on me couchait; tout cela sans que j'eusse fait mine de m'éveiller, sans que mon rêve fût interrompu, sans que le bonhomme Carnaval, avec son grand nez et ses deux bosses, eût cessé de danser devant mes yeux fermés, sans que se fût close un instant cette porte d'ivoire et d'or par où sortent les songes pour s'ébattre sur le lit béni des petits enfants.

Plus tard, j'étais un jeune homme de vingt ans, ardent et timide, avide de poésie et d'amour; mon cœur battait à tous les vents; j'étais comme une harpe mal accordée, tendue à tous les bruits de plaisir, d'amour, de gloire, d'art et de poésie qui soufflent sur ce monde; je croyais la vie pleine de mystères; au delà de la réalité, je croyais toujours voir caché quelque fantôme voilé, que je poursuivais de mes espérances. Hélas! je m'en souviens, quoique cela soit déjà bien loin, — quand le carnaval passait en chantant sous ma fenêtre, — bien que j'ai eue toujours horreur de la joie qui hurle et du plaisir qui trépigne; — il me montait au cœur des frémissements de jeunesse; j'avais l'invincible désir de me mêler à ces chœurs de vivants, de me jeter dans cette mêlée, de m'enivrer de cette ivresse, de pousser ma note dans cette symphonie du délire, de me faire rouler dans ces galops insensés, de plonger dans cet océan de folie, de mouvement, d'aller jusqu'au bout de ce monde d'oripeaux, de panaches, de carton peint, de fantaisie échevelée.

Tenez, encore un bon souvenir du lundi gras. Ce jour-là, et jusqu'à ces dernières et funestes années de ma vie, il y avait à la maison un déjeuner traditionnel d'une vingtaine de nos amis, Colmet, Cardon, tous les Reille, — tout cela ameuté autour d'un immense pâté de foie gras qui arrivait de Colmar tous les ans au jour dit, depuis dix ou douze ans. Et je vous laisse à juger la joie, l'entrain, la verve, les bons propos de cette jeunesse humide de Chambertin!... C'était un de nos bons jours consacrés. Personne n'aurait manqué au rendez-vous, et, quinze jours à l'avance, on refusait pour cette matinée-là toutes les invitations ou toutes les occupations. Il y avait ce jour-là le *déjeuner des Rousse*. Cela répondait à tout, et il n'y avait affaire ou rendez-vous qui tint. Une dévote manquerait plutôt la messe le jour de Pâques. Maintenant,

mort tout ce bruit, morte cette joie. M. Muller, de Colmar, s'étonne de ne plus recevoir la commande traditionnelle. La grande table de la salle à manger a replié ses ailes d'acajou; les verres joyeux dorment au fond d'une armoire sous une triple couche de poussière. Le beau service de dessert, peint tout entier par ma pauvre mère, et qu'on admirait tant, est entassé dans un grenier. Et quant à l'argenterie!... Oui, de mes mains, un plat après l'autre, me cachant comme un voleur, je l'ai portée à la Monnaie où je l'ai vu peser, tordre et casser devant moi... Oh! ces pèlerinages de misère! Ce chemin de la Monnaie! Et ce bureau sombre et ces employés impassibles! Et ces grandes balances qui montaient et descendaient pesamment! Et ces coups de marteau qui tombaient sur tous mes souvenirs, sur ma jeunesse, sur mon enfance! Non, tout cela ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Pardon, mon ami, j'avais commencé cette lettre très calme. Me voici bouleversé, pleurant, ému comme un enfant à tous ces souvenirs contre lesquels je me croyais plus fort. Je vous ennuie et je me fais mal. Vous le voyez, il vaut mieux, pour tout le monde, que j'aie, comme vous le dites si bien, le chagrin égoïste. Bonsoir. A un de ces jours.

1850.

Si j'ai tardé si longtemps à vous écrire, c'est que j'ai été et suis encore bien tristement occupé et préoccupé. Après la mort de ma grand-mère, nous avons été menacés d'un chagrin plus grand peut-être que tous nos chagrins passés. Ma pauvre bonne mère avait, depuis quelques années déjà, la vue fort affaiblie par une maladie et par les tourments de ces dernières années. Elle s'est tellement fatiguée au chevet du lit de sa mère et a tellement pleuré, qu'il en est résulté une aggravation considérable dans l'état de ses yeux. Le mois dernier, elle a consulté deux oculistes qui nous ont épouvantés en nous annonçant une grave maladie inflammatoire des organes visuels et une cécité prochaine presque complète. Ma mère! Ma pauvre mère aveugle! Elle qui n'avait plus que cette consolation de travailler, de lire *et de nous voir!* Heureusement, nous ne nous en sommes pas tenus aux avis des oculistes. Nous avons consulté les deux médecins en qui ma mère a la plus grande confiance : MM. Cayol et Jules Cloquet. Ils nous ont rassurés et nous font espérer qu'avec du repos, des ménagements et un régime soutenu, ce dernier coup nous serait épargné.

... A quoi bon vous mettre du noir dans l'âme et faire déteindre mes ennuis sur votre bonheur? N'auriez-vous pas le droit de me dire avec votre patron : *Cur me quærelis exanimas tuis?* Mais que je vous remercie encore, mon bon Henri, de m'avoir laissé vos

charmantes et fidèles traductions; c'est mon livre de chevet, et, à travers toutes mes misères, c'est un bien bon moment que celui où je me fourre dans mes draps, ayant sous mon traversin un crayon et un texte latin d'Horace, et devant moi vos jolis vers. Je lis, je compare, je relis; et si quelque passage me contrarie, je fais une croix impitoyable. Nous examinerons quelque jour ensemble toutes ces annotations qui se réduisent à des vétilles. Quant au sentiment et au souffle poétique, je persiste dans ce que je vous ai dit sans complaisance ni flatterie. C'est une bonne et belle chose que vous avez faite là et qui doit vous encourager à persévérer. Que vous êtes heureux d'avoir l'esprit assez libre pour vous livrer à ces charmants loisirs! Profitez-en bien, pour vous et pour moi.

Je suis donc allé hier soir chez M<sup>me</sup> Cunin; c'est la seule maison à peu près où j'aïlle avec plaisir maintenant, et qui me fasse vaincre ma sauvagerie. C'est une bonne et charmante famille où l'on vous aime, où l'on parle de vous. J'y rencontre d'ordinaire deux ou trois jeunes femmes fort agréables. Je secoue ma tristesse pendant quelques heures; ces soirées simples, ce luxe honnête, cette familiarité élégante me rappellent des jours plus heureux. Je retrouve là, presque type pour type, les conditions de bien-être, le milieu social dans lesquels j'ai passé ma jeunesse. C'est la maison qui me retrace le plus exactement ce qu'était la maison paternelle. Je m'y trouve gai, heureux, à mon aise; je bâvarde jusqu'à minuit, et puis je rentre tout seul; et, en arrivant dans mon entresol, je frotte mes allumettes chimiques en répétant invariablement les deux vers de Musset :

Je suis seul! C'est l'heure qui sonne;  
O solitude! O pauvreté!

Paris, lundi 24 juin 1850.

Il fait ici le plus admirable soleil qui ait jamais embrasé la terre. C'est le temps qu'il me faut et que j'aime. Mon sang, où s'agitent les lointaines ardeurs des races du Midi, coule plus généreux sous cette atmosphère de feu, portant, à mes membres, la force et la santé, au cœur, un amour immense de la chose créée et du Créateur, en même temps qu'une tristesse pleine d'amertume, pleine de désirs sans but, de vagues regrets et de rêves écroulés aussitôt que conçus.

Hier, par un soleil torride, à midi, nous sommes partis, mon frère et moi, et jusqu'à huit heures du soir, perdus dans les bois de Verrières, d'Aulnay et de Meudon, nous avons erré à l'aventure, nous grisant de soleil, de chaleur, de lumière; buvant cet

air bleu, l'immortel éther que Dieu versait sur nous de la coupe étincelante et profonde du firmament. Quelle belle journée! Quels charmants repos sous les grands arbres, accroupis au bord d'un brin d'herbe que mon frère, grand botaniste, baptisait gravement de quelqu'un de ces noms effroyablement latins, inventés par Linné ou Jussieu! Avec quel sérieux, sans songer à rien, étendu sur le ventre, j'enfumais silencieusement aux bouffées de ma cigarette une pauvre petite araignée verte qui se pâmait, se laissait choir d'herbe en herbe, revenait à elle, puis tombait encore, étourdie par la fumée! Le soir, à huit heures, nous sommes arrivés éreintés, couverts de sueur et de poussière, mourant de faim et de soif, à Chaville, où nous avons dévoré, dans un bouchon hospitalier, une omelette et un fricandeau douteux, délicieusement assaisonnés par 5 lieues de marche et de soleil. Voilà notre dimanche. Il y a bien des bêtes à deux pieds, ayant 100,000 livres de rentes, qui n'ont pas su se faire un dimanche aussi opulent que ces deux pauvres diables essoufflés et cramoisés qui avalaient si héroïquement la poussière avec la perspective d'un fricandeau de cabaret et d'une bouteille de vin bleu!

Paris, 25 décembre 1850.

Noël! Noël! mon ami; le Christ est né; l'étable de Bethléem resplendit de lumière; Gaspard, Melchior et Balthazar sont là drapés dans leurs burnous de fine laine blanche toute brochée d'or: ils tiennent dans leurs belles mains orientales la myrrhe choisie et l'encens; l'étoile qui les a conduits s'est arrêtée au-dessus de la crèche; on la voit à travers une fente du toit, elle ne brille plus de cette lueur vacillante qui semble palpiter au ciel, comme l'âme divine des astres de la nuit; elle blanchit dans le bleu pâle du matin. Un groupe d'anges se pend en festons aux poutres de la cabane; ils portent dans leurs bras bénis la légende consacrée: *Ecce Deus natus est nobis*; et, dans le fond du tableau, dans l'ombre, derrière ces splendeurs, voyez-vous la tête résignée du bœuf et de l'ânon, comparses tranquilles du grand mystère, témoins impassibles, choisis pour représenter les créatures du second ordre à la naissance du Fils de Dieu? *Cerchio facean a lui d'intorno il bue et l'asinello*, comme chantent encore aujourd'hui, en s'accompagnant de leur outre gonflée de vent, les bergers sauvages de la campagne de Rome! Ce que je vous dis là, ce n'est pas moi qui le dis; c'est le grand Rubens lui-même qui raconte toute cette divine épopée dans un dessin de quelques pouces, barbouillé de crayon blanc et de fusain, perdu dans un coin de notre Louvre. Or, je ne sais com-

ment, cette année, au milieu de ma misère tout en prose, cette poésie de la Noël m'a pris à la gorge avec une irrésistible puissance. Si bien qu'hier soir, en me couchant, voyant ma montre marquer minuit, l'heure sacrée, tout ce drame de Bethléem m'a monté au cœur, le dessin splendide de Rubens m'a envahi : l'âne et le bœuf, les Mages, la Vierge radieuse, l'Enfant couronné de l'aurole mystique, tout cela tournait autour de moi comme une vivante réalité; et alors (moquez-vous si vous l'osez), je me suis mis à genoux, en chemise, sur mon vieux tapis de renard mangé aux vers et je suis resté là rêvassant, sentant quelque chose de grand et de bon sans que mon esprit articulât nettement une pensée, sans que mon cœur formulât une prière. Et, pourtant, j'imagine que ces sortes d'extases imbéciles ne sont pas le plus indigne hommage que la créature bornée puisse rendre à son Créateur.

Jeu­di 26 décembre, 4 heures.

Ma lettre a été interrompue hier matin par mon frère qui venait me prendre pour aller entendre une messe en musique à Saint-Roch, d'où nous sommes sortis étouffés, portés par la foule, à peu près comme don Carlos dans la fameuse armoire d'Hernani :

Mais j'y entendais fort mal et j'étouffais très bien.

Aujourd'hui, j'ai repris mes peu poétiques occupations, et j'arrive du palais où j'ai perdu ma journée sans plaider, à piétiner sur les dalles de la salle des Pas-Perdus. Jamais on ne vit plus grande disette d'affaires que cette année. On plaide encore l'arriéré, mais peu ou point de procès nouveaux. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cela me désole et je ne sais vraiment plus comment faire pour arriver à quelque chose. Je suis entouré de gens qui m'encouragent, qui me répondent de l'avenir. Et cet avenir n'arrive pas. Les années viennent sans apporter ce qu'elles apportent pour mes contemporains, ou des succès éclatants, ou des résultats matériels qui soutiennent dans le présent et qui font attendre patiemment l'avenir. J'ai, de temps en temps, quelques satisfactions d'amour-propre; il me revient des éloges et des bruits auxquels je suis très sensible. M<sup>e</sup> Chaix me va prônant partout bien au-dessus de mon mince mérite. L'autre jour, dînant chez lui, il s'est mis à raconter en pleine table que, la veille, il avait dîné chez le premier président avec toute la première chambre de la cour, et qu'il avait été fort question de moi. Je ne vous dis pas la suite non par fausse modestie, mon bon ami (entre nous il ne peut être question de cela), mais parce que j'ai plus que jamais une invincible répugnance à parler de moi.

... Paris est splendide, en ce moment, mon cher provincial. Le gaz étincelle, les boutiques rayonnent à travers le brouillard de décembre. Les devantures étalent toutes les merveilles fragiles du luxe et de la mode. Tout un peuple de statuettes, tout un monde de bijoux, de coupes, de corbeilles, de fleurs, de bonbons, de cachemires, de fourrures, de dentelles. Les théâtres jouent leurs pièces les plus en vogue; les femmes essaient leurs plus nouvelles toilettes; les voitures tourbillonnent, les passants se heurtent, la foule encombre les magasins à la mode. Il y a trois files d'équipages devant Susse, et deux municipaux à la porte de Giroux. C'est une fête universelle qui rend le cœur bien gros à ceux qui n'y peuvent prendre part. Quel bonheur, mon brave ami, de pouvoir mettre dans sa poche un billet de mille francs et de se dire : Ce soir, je ne rapporterai pas un centime à la maison, mais combien j'aurai fait d'heureux ! Des joujoux aux bambins, des bijoux à la jeune fille; à la grand-mère un souvenir qui lui fasse voir qu'elle compte toujours dans l'affection de ceux qu'elle aime tant ! Et puis, la part de la charité, les vêtements à cette pauvre femme qui grelotte, le bois à ce foyer éteint, la bonne parole et la bourse pleine à l'homme qui souffre et qui a faim, la part du pauvre, la part de Dieu. Heureux, heureux trois fois ceux qui ont et ceux qui donnent !

Il y a quinze jours, je suis allé avec mon frère au bal donné au Président à l'Hôtel de Ville. C'est une des plus belles fêtes, la plus belle fête que j'aie vue de ma vie, sans excepter les bals du tyran aux Tuileries. Cet Hôtel de Ville est maintenant un immense et splendide palais. 7000 invités y dansaient et y circulaient : société démocratique bigarrée. La tête et la queue du monde parisien, diplomates et boutiquiers, généraux et caporaux, banquiers et calicots, pairs de France en petite tenue et clercs d'huissier endimanchés, le faubourg Saint-Honoré et le faubourg Saint-Antoine, la chaussée d'Antin et la rue Mouffetard. Il y avait là d'excellentes têtes et des toilettes à pâmer d'aise. Mais ce qui m'a le plus amusé, c'est le défilé de la dynastie à travers les salons...

Paris, 29 avril 1851.

Mon bon Henri, mon vieil ami, vous m'avez déjà, n'est-ce pas, pardonné ce long silence et ces promesses remises chaque jour, et ces grandes lettres toujours différées, et ce repos de la semaine sainte que je vous avais d'avance consacré dans ma pensée toujours mobile et dans mes résolutions toujours changeantes. Ne vous en prenez pas à moi, mon ami, de ces infidélités si fréquentes et de ces mécomptes pour lesquels vous avez été tant de fois indulgent. Accusez-en, si vous voulez, ce souffre-douleur

banal de toutes les grandes et petites iniquités humaines, ce bouc émissaire patient de toutes nos fautes : le sort, le hasard, la destinée, *la fatalité*, comme disaient les littérateurs barbus de 1829. Oui, la fatalité qui m'a tellement usé, limé, abêti et ahuri depuis plusieurs années, que mon caractère a perdu toute énergie, mon intelligence toute initiative; à ce point qu'aujourd'hui, en dehors du cercle obligé de mes travaux de chaque jour, en dehors du sillon infertile où je tire, comme un vieux bœuf efflanqué de la Sologne, ma charrue oratoire mal graissée, il m'est impossible de rien faire, de rien entreprendre, de féconder mes heures de loisir par aucun labeur intellectuel, sérieux ou non, de courte ou de longue haleine. Je regarde mes livres fermés et ma main ne peut se lever jusqu'à eux; j'ouvre mes vieux cahiers jaunis par le temps, mes travaux commencés et brusquement interrompus *opera interrupta*. Ces entreprises patientes de ma jeunesse, où je mettais toute mon âme, toutes mes espérances, toutes mes illusions, pauvres couvées auxquelles les ailes ne pousseront jamais! Je prends la plume pour continuer la ligne commencée; et puis je me dis : A quoi bon? Et, au lieu du mot attendu, c'est une grosse larme de découragement qui tombe sur l'encre jaunie. Alors je ferme ces pages cruelles, je tourne dans mon pauvre cabinet d'études comme un vieil ours blanc devant les glaçons de la mer du pôle; j'essaie de donner un but à ma pensée, un horizon à ma vie; je lève les bras au ciel; je récite tout haut des fragments de mes auteurs aimés; je débite à ma glace stupéfaite, tour à tour et sans transition, quatre strophes du *Lac*, la péroraison de *Pro Murena*, et le monologue de Phèdre :

Mes crimes désormais ont passé la mesure.  
Je respire à la fois l'inceste et l'imposture.

et alors (comme ça m'est arrivé l'autre matin), je me surprends faisant une si drôle de tête et roulant des yeux si burlesquement tragiques que je me mets à me rire au nez en me disant à haute voix : « Dieu, mon ami, que tu as donc l'air bête!... » Alors, de rage, j'ouvre la fenêtre et je regarde avec une indifférence abrutie, tantôt le père Etienne qui fait semblant de balayer sa cour, tantôt le gros chien noir du tapissier qui tombe en arrêt devant les premières mouches du printemps..., ou bien, là-haut, les nuages d'avril que pousse le vent d'ouest et qui me semblent emporter, de toute leur vitesse, les derniers jours de ma jeunesse, les derniers rêves de mon imagination, les dernières fumées bleues de ma fantaisie. C'est ainsi, mon cher ami, que depuis quelque temps j'use mes heures oisives; et cette léthargie est si pesante

que je ne la puis secouer, non pas même pour causer avec vous quelques minutes et vous griffonner un souvenir en quatre pages. Prendre une feuille de papier, mettre ce noir sur ce blanc, et des virgules, et des points; et quand je suis devant une feuille blanche, me dire : « Tout à l'heure, tu vas semer toute cette friche d'un monde de balivernes, tu vas festonner de pattes de mouche les quatre faces de cette feuille candide qui ne t'a rien fait... » Eh bien, cette pensée seule m'effraie, et ce loisir charmant de causer avec un ami, avec un frère, je le remets et le diffère de jour en jour. Maintenant, dites-moi toutes les injures que vous voudrez, je les accepte de grand cœur, trop heureux si vous en trouvez d'assez amères pour réveiller mon apathie et galvaniser mon engourdissement.

Paris, 4 mai 1851, dimanche (9 heures du soir).

Ouf! me voici chez moi, au coin de mon feu, essuyé, séché, épongé, entendant à mes carreaux le clapotement d'une pluie diluvienne, et, dans le lointain, les ron-ron poussifs du feu d'artifice enrhumé que la République tire en son honneur et gloire sur les hauteurs de Chaillot. Quelle journée, mon ami, quelle jolie petite fête de famille! Figurez-vous que, depuis ce matin onze heures, la pluie n'a pas cessé un instant, et quelle pluie! Par une sorte de pressentiment plein de finesse, les ordonnateurs de la fête avaient donné à l'eau le rôle principal dans cette réjouissance patriotique. Ce n'étaient que cascades, joutes, courses en bateau. La pièce principale était un grand scélérat de Neptune en plâtre et en toile, campé bravement au beau milieu du pont de la Concorde et huché, trident en main, au sommet d'une montagne de carton qui descendait jusque dans la rivière. De ces rochers jaillissait une énorme cascade : le tout était d'ailleurs d'un assez bel effet. Mais quand le bon Dieu a vu tous ces préparatifs nautiques et cette fête humide que méditait le peuple souverain, il s'est mis à rire dans sa grande barbe et, refermant les nuages entre lesquels il avait passé sa tête pour regarder notre planète, il s'est dit :

« Ah! tu veux de l'eau, peuple français! Ah! tu veux des fêtes nautiques et ce sont des cascades qu'il te faut. Je m'en vais te contenter et te montrer ce que c'est que de l'eau, de la vraie eau, de l'eau du bon Dieu qui ne coûte rien à personne et pour laquelle tes représentants n'auront pas besoin de voter des crédits supplémentaires de 400 000 francs. Tiens, peuple français, gare dessous. »

Et, ce disant, l'Être Suprême ouvrit le robinet des réservoirs célestes, un torrent, un déluge! Et c'était un curieux spectacle que cette foule crottée, trempée, noyée. La place de la

Concorde était un étang, les Tuileries un lac, les Champs-Élysées un marécage. Notez que, grâce à cette curiosité tenace des badauds de Paris, il n'y avait pas un Parisien de moins que s'il avait fait le plus beau soleil du monde. Le programme annonçait des réjouissances, il fallait se réjouir. Il n'y avait pas de soleil, tant pis pour le soleil, il ne verra pas la fête et il ne peut s'en prendre qu'à lui.

En bon Parisien, j'ai passé une partie de la journée aux Champs-Élysées, le riffard sur la tête et les pieds dans une boue tenace qui me disputait mes souliers et a manqué dix fois de les garder. J'ai fait, avec mon frère, le tour des saltimbanques et des monstres qui étaient au grand complet, moins l'enfant à deux têtes, qui a disparu depuis quelques années de la circulation, et l'homme squelette que les arts ont eu le malheur de perdre il y a quelque temps. Mais il y avait le veau à six pattes, le bélier à huit cornes; M<sup>lle</sup> Adèle, l'éternelle M<sup>lle</sup> Adèle qui pèse 425 livres et dont le public est admis à palper les mollets; et M<sup>lle</sup> Bradamante, qui défie les tambours-majors à la canne et à la pointe; et M<sup>lles</sup> Euphrosine et Madeleine, les deux sœurs genevoises qui portent des barbes de sapeurs; et tout ce peuple hybride, bigarré, chamarré, couvert d'oripeaux et de haillons, cette bohème misérable, chantante, hurlante, grinçante, appelant le public à grands coups de grosse caisse, à grand bruit de trompettes, de cymbales, de tambours et de fanfares. Nous nous en sommes tenus, cette fois, contre notre usage, aux bagatelles de la porte. L'odeur de crasse humide qui sortait de toutes ces huttes et le brouillard nauséabond qui fumait à toutes ces portes nous a repoussés. Ce soir, après diner, j'avais la ferme intention de rester chez moi, les pieds sur les chenets. Mais, à sept heures, mon frère m'a décidé à aller fumer un cigare. Il pleuvait à torrents. Nous sommes partis, ne songeant plus du tout à la fête et pensant que nous serions les deux seuls êtres humains égarés hors de leur toit par ce déluge. Ah! bien oui! Arrivés au boulevard, une multitude! Une foule immense roulant vers les Champs-Élysées: femmes, enfants, maris et grands pères, barbotant dans le macadam détrempe. Et de rire! Et les plaisanteries! Et les lazzis! Et les cris des femmes! C'était, en vérité, comme une maison de fous en récréation. Il n'y manquait rien, surtout les douches. Mais le plus surprenant était l'horizon de parapluies qui se profilait sur le ciel éclairé par quelques lampions obstinés. Non, de mémoire d'homme, on n'a vu tant de parapluies. En se plaçant un peu élevé au-dessus de la chaussée, on jouissait d'un spectacle entièrement neuf et non porté au programme: pas une tête, pas une main, pas une jambe, une immense toile mouvante, avec des

flux et des reflux et des remous ; un toit monstrueux qui marchait tout seul, et d'où l'on entendait monter des clameurs confuses. Quelque chose de noir, de luisant, de grouillant, qui se perdait dans l'ombre lointaine et qu'on aurait pris volontiers pour la carapace gigantesque de quelque monstre marin inconnu. Soyez sûr que cela s'appellera, dans l'histoire, la fête des parapluies. Et le triomphateur du jour, ce n'est ni la République, dont on ne veut point, ni la Constitution, dont on ne veut guère, mais bien l'inventeur anonyme du riffard ; celui-là seul a été le dieu, le héros, la Providence modeste et bienfaisante de cette aquatique journée.

Il me semble, mon cher ami, qu'il y a quelques jours, dans une de ces heures noires qui me sont familières, au milieu de l'agitation désœuvrée de ma pensée, j'ai barbouillé quelque part quatre pages de psychologie foncée à votre adresse. Où j'ai fourré la chose ? Je ne sais. Ah ! si, la voilà, et, ma foi, puisque c'est écrit, je vous l'envoie ; je n'ai que vous à qui j'ose dire toutes mes faiblesses, toutes mes misères, toutes les folies de ma pensée et de mon cœur. Tant pis pour vous ; mais soyez tranquille, je ne vais pas recommencer cette mélopée sentimentale, et vous en voilà quitte pour quelque temps.

Je vous ai parlé, je crois, dans cette lettre, que je ne veux pas relire, des trop longs loisirs que me laissent cette année les affaires. C'est un chômage à peu près complet et désastreux pour moi à tous les points de vue. Indépendamment des préoccupations et des tourments d'une nature toute matérielle qui en résultent pour moi, je perds encore à ce désœuvrement le peu de force intellectuelle et pensante qui me restait. Un peintre qui n'a pas de commandes peut se mettre devant une toile et, avec un bout de charbon, s'il a une pensée, il la peut exprimer. Un musicien qui n'a pas de livret peut dire à son piano ou écrire sur un chiffon de papier la phrase musicale qui lui court dans le cerveau ; si cela ne fait pas tomber un maravédis dans son gousset, au moins sa fantaisie d'artiste est satisfaite. C'est de l'art cela ! entre l'homme qui pense et l'œuvre qu'il crée, il n'y a pas d'autre intermédiaire que la main obéissante. Mais l'orateur, mais l'avocat ! Il lui faut un sujet, un patient, un client. Il ne peut pas se promener des jours entiers dans sa chambre et mugir ou bêler aux échos de son cabinet des harangues imaginaires sur des motifs de fantaisie. Il lui faut attendre patiemment qu'un intérêt, qui n'est pas le sien, qu'une passion, qui n'est pas la sienne, viennent frapper à sa porte et lui demander le secours de son art, de sa forme, de sa parole plus exercée. C'est de l'art de seconde main et c'est, à mon sens, la grande infériorité de notre œuvre comparée à l'œuvre du peintre, du littérateur et du musicien.

Lundi, 2 heures.

A propos de musique, vous savez ou vous ne savez pas que c'est là une de mes passions de jeunesse. Je m'en suis occupé autrefois et mes études, très mal dirigées, en me laissant fort médiocre musicien, ont du moins développé en moi un amour sincère et profond pour la musique. Depuis tantôt dix ans, je ne m'occupais plus de tout cela. Depuis quelque temps, un heureux hasard m'a jeté dans un milieu musical et cette bonne fortune me distrait un peu. Le beau-frère de Félix Colmet (souffrez que j'allume une bougie, il est 2 heures et il fait un tel temps que ma tanière est dans la plus complète obscurité). Donc le beau-frère de Colmet, A. P., jeune gentleman de vingt-cinq ans, est un enragé musicien, et passe sa vie à composer messes, chœurs, opéras destinés sans doute à détrôner Mozart et Rossini, mais provisoirement assez ignorés. Comme il a subsidiairement une dizaine de mille livres de rente, il n'est pas absolument tenu d'avoir du génie, mais il a le luxe d'avoir assez de talent. Il a réuni dans sa société une trentaine de larynx de bonne volonté qui chantent sa musique, à sa grande joie. Il a découvert que j'avais une basse-taille, jadis un peu cultivée, et alors il n'a eu de cesse qu'il ne m'eût enrôlé.

J'ai donc chanté cinq ou six fois déjà, soit chez lui, soit dans des soirées où il colporte son bagage musical; et cela m'amuse beaucoup. J'ai été raccolé aussi pour beugler dans les chœurs chez un de mes confrères, Pépin le Halleur, l'un des bons salons de musique de Paris. Vendredi, nous y avons chanté le final de *la Flûte enchantée* de Mozart, une des plus belles choses que l'esprit humain ait créées; le final de *Norma*, des chœurs de *l'Ellisiv*. M<sup>me</sup> de Sparre chantait les solos. C'a été une fort belle soirée. Voilà pour la musique. Quant à la peinture, je m'en suis saturé pendant les trois mois de l'Exposition, qui était fort remarquable. Mon cher ami, avec l'amour de l'art, je crois qu'il est difficile d'être absolument malheureux dans une ville comme celle-ci, à moins que la république sociale ne supprime livres, statues, tableaux et doubles-croches comme des divertissements entachés d'aristocratie. Et cependant, pour moi, ces plaisirs mêmes sont mêlés d'amertume. Ces horizons de l'art, à peine entrevus, réveillent en moi une foule de souvenirs, de désirs, de regrets, d'arrière-pensées. Si j'avais suivi autrefois mes instincts, si j'avais pu marcher dans cette route où me poussaient tous les mouvements de ma jeunesse, toutes les tendances de mon esprit peut-être... Oui, *si* et *peut-être*, ce sont là les deux pôles des désirs humains. Je m'arrête, car je sens que je côtoie encore la psychologie.

9 octobre 1851.

... J'ai bien pensé à vous l'autre jour. J'avais été voir l'Exposition des envois des pensionnaires de Rome, à l'École des beaux-arts. Un des pensionnaires avait envoyé tout justement le sujet d'une de vos odes : *La colombe buvant dans la coupe d'Anacréon*. Là aussi, l'artiste, il me semble, avait fait une très bonne traduction en marbre. Le poète est assis, presque couché, couronné de fleurs; son bras gauche s'appuie sur la lyre d'écaille de tortue. Le bras droit est levé et tient la coupe légère dans laquelle la colombe familière plonge son cou en soulevant à moitié ses ailes dont l'envergure forme avec la coupe un groupe pittoresque. Anacréon a la tête levée vers l'oiseau favori et semble lui parler joyeusement. C'est très joli et d'un bon effet.

Voyez, mon ami, comme vous me faites causer, et n'est-ce pas à présent que je pourrais vous dire : « Adieu, j'ai plus jasé qu'une corneille? » Mais que voulez-vous? C'est si bon de s'asseoir ainsi à l'ombre de vos buissons littéraires et de deviser, que bien que mal, de ce beau pays de l'art dont il ne me reste plus que des souvenirs déjà si lointains. La seule fantaisie littéraire que je me permette est la lecture persévérante, mais à petites doses, de ce vieux bavard de Cicéron, — un bien grand homme, allez, malgré sa loquacité et ses travers. Quelle ampleur! Quelle dignité! Quelle éloquence! Quelle connaissance de toutes choses! Quelle sérénité! Et puis quel esprit, quelle verve intarissable de dédain et de raillerie!

A un autre point de vue, je me plais et m'incruste dans cette lecture : elle me montre clairement que notre époque, si maltraitée par nous-mêmes, n'est pas, après tout, plus mauvaise que bien d'autres. Quel Raspail que ce Clodius! Quel Barbès que ce Gracchus! Quel Ledru-Rollin que ce Catilina, vicieux et séditieux!

Voyons, je crois qu'en voilà bien assez : maintenant je retourne à ma prose et à mes ennuis. Pour égayer ma journée, je compte, si je suis libre de bonne heure, aller faire ma visite hebdomadaire à un de nos amis, pauvre garçon de trente-six ans, que j'ai connu, il y a un an, encore brillant de force, de vie, de santé, de verve et d'esprit; et qui, maintenant, est enfermé dans une maison de santé, presque fou, hébété, voûté et blanchi comme un vieillard, perdu sans ressource; et qu'il faut distraire comme un enfant. Triste! triste! triste!

Paris, 8 décembre, lundi, 4 heures s., 1851.

Je trouve votre lettre à l'instant, en arrivant de la Roche, où j'étais depuis hier matin. Merci de vos inquiétudes. Il n'est rien

arrivé à aucun des miens; mais une grande honte de plus à notre pays. J'ai tout vu; je vous dirai tout demain ou après-demain. Il faut que la vérité soit connue. Ne croyez pas un mot de la littérature officielle. Dites ceci seulement aujourd'hui à M. C. : C'est que, depuis soixante ans, pas un pouvoir n'est mort aussi dignement et aussi courageusement que l'Assemblée nationale législative de 1851. A bientôt.

Paris, 14 décembre 1851.

Je vous avais promis, mon ami, quelques détails d'histoire contemporaine; j'ai laissé passer deux ou trois jours, et maintenant c'est une page d'histoire ancienne que je vous envoie, quelque chose comme la narration de la seconde guerre punique ou de la bataille de Marathon. Lisez-en ce que vous voudrez et pensez-en ce que bon vous semble.

Donc, le 1<sup>er</sup> décembre, nous étions ici dans le calme le plus complet; et, pour l'œil parisien le plus exercé, rien ne pouvait faire présager les étranges événements qui allaient éclater. Le soir, il y avait réception à l'Elysée; le président se retire à onze heures sans qu'un mot ait trahi ses préoccupations. M. de Morny assistait à une représentation de l'Opéra-Comique où se trouvait aussi le général Cavaignac. Ils se sont vus et parlé. Le futur ministre de l'Intérieur est allé de là au Jockey-Club, où il a joué au whist jusqu'à une heure.

Vous savez comment, cette nuit-là même, à cinq heures, Thiers, Changarnier, Lamoricière, Cavaignac, Bedeau, Leflo, Baze et deux ou trois montagnards ont été arrêtés. Ce que je vais maintenant vous raconter, ou je l'ai vu de mes yeux, ou je le tiens de gens qui ont été acteurs dans cette pièce historique d'un genre indéterminé.

A neuf heures, les journaux, ces braves journaux, sont arrivés comme de coutume avec leur honnête et naïve bande jaune, apportant chacun leurs banalités quotidiennes, leurs périodes filandreuses et leurs prophéties infailibles; ils galopèrent à peu près tous sur leur dada favori : la loi du 31 mai et l'élection de M. Devinck, ce représentant fantastique qui a duré l'espace d'une nuit, ce farfadet législatif qui s'est évanoui au crépuscule du matin.

A neuf heures, je sortais pour un rendez-vous d'affaires, après avoir pieusement avalé le Premier-Paris de l'Assemblée nationale, et me croyant à coup sûr un des hommes les mieux renseignés de France sur la situation politique de l'Europe. O vanité! En passant devant la loge du portier, je vis se dresser la tête effarée du père Etienne : « Mòsieur, Mòsieur, il n'y a plus d'Assemblée et y a des canons plein le boulevard. » Ah! fichtre! et me voilà

remontant mon escalier pour avertir mon frère. Vous pensez bien que cinq minutes après nous étions dans la rue pour voir passer la révolution. Sur le boulevard, il n'y avait pas de canons, comme l'avait dit le père Etienne, mais des piquets d'infanterie au coin des rues et des proclamations sur les murs. A la Madeleine, une brigade occupant la rue Royale et le général Canrobert faisant de grandes enjambées, suivi de son grand sabre, sur la place de la Concorde, une autre brigade; devant l'assemblée, la gendarmerie mobile et un escadron de lanciers. Tous ces braves gens-là ne paraissaient pas trop comprendre ce qui se passait, et les officiers avaient l'air fort embarrassés de leur contenance. Quant à la population qui commençait à se masser sur le boulevard et aux abords de la Chambre, son attitude était très calme. C'était de la curiosité, de l'inquiétude, de la défiance et pourtant le sentiment d'un fait prévu, auquel on devait s'attendre. D'ailleurs aucun cri. Nous sommes restés sur la place jusqu'à onze heures. Les représentants arrivaient par petits groupes. Je rencontrai successivement Paillet, Flandrin, Sainte-Beuve<sup>1</sup>; ils allaient tous à l'Assemblée avec la ferme volonté de faire leur devoir jusqu'au bout. En sortant, nous avons été chez un de nos amis, représentant de la Sarthe et secrétaire de l'Assemblée; il partait pour aller chez M. Daru. C'est là, en effet, qu'un grand nombre de représentants se sont trouvés réunis vers onze heures. M. Daru demeure rue de Lille; ils sont descendus et se sont présentés, le bureau en tête, à la petite porte de l'Assemblée donnant sur la rue de Bourgogne. Là, ils ont trouvé, dans l'intérieur de la porte, un piquet d'infanterie qui leur a barré le passage. On a d'abord parlementé; puis les explications sont devenues plus vives; l'officier a donné l'ordre de croiser la baïonnette. Il y a eu une bagarre dans laquelle plusieurs représentants ont été maltraités. M. de Talhouet, entre autres, a reçu, d'un soldat ivre, un coup de baïonnette dans le bras, mais sans gravité. Chassés de l'Assemblée, ces messieurs sont remontés chez M. Daru où, au bout de quelques minutes, ils ont vu arriver un officier d'état-major qui leur enjoignit de se disperser. C'est alors que le général Lauriston, colonel de la 10<sup>e</sup> légion, proposa d'aller à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement où il croyait pouvoir réunir quelques gardes nationaux pour protéger l'Assemblée.

On se rendit à la mairie rue de Grenelle, et là eut lieu une séance d'une demi-heure environ, très digne, très calme, dans laquelle M. Dufaure fit, dit-on, une allocution admirable d'énergie et de précision. Le décret de déchéance fut prononcé; on ouvrit une fenêtre, et Berryer la lut de sa voix la plus vibrante à la

<sup>1</sup> Avocat, un de mes bons camarades, député de l'Yonne, je crois.

foule assemblée. En ce moment, arriva un bataillon de chasseurs conduit par le général Forez, qui somma les représentants de se disperser. Il lui fut répondu qu'on ne céderait qu'à la force, et le général Oudinot, qui venait d'être nommé par l'Assemblée, général en chef de l'armée de Paris, essaya d'ébranler la troupe; mais le général Forez donna l'ordre aux soldats d'arrêter et d'entourer les représentants et fut obéi, alors le général Oudinot s'avança vers lui et lui dit : « Général Forez, rappelez-vous qu'aujourd'hui vous avez sali vos épaulettes. » Les représentants sortirent entre deux haies de soldats et ayant à leur tête les secrétaires et le président, M. Vitet. M. Daru avait été retenu chez lui et gardé à vue dans son salon. A la porte de la mairie, M. Vitet appela un sergent de ville et déclara qu'il ne voulait faire aucune résistance, mais qu'il ne marcherait que si un agent lui mettait la main au collet, protestant qu'il cesserait de marcher dès qu'on cesserait de le toucher. Il voulait faire constater ainsi publiquement la violence et la mainmise sur la Représentation nationale. Bon gré mal gré, il fallut que le brave sergent de ville s'exécutât, bien qu'il fût fort mal à son aise et que les insignes de l'Assemblée, qu'avait revêtus M. Vitet, parussent lui brûler les doigts; le cortège se mit en marche au milieu de la foule émue, stupéfaite, silencieuse, et les prisonniers furent conduits à la caserne du quai d'Orsay occupée par le 7<sup>e</sup> lanciers, colonel Feray. Ils restèrent là, parqués dans des chambrées, jusqu'à huit heures du soir. A partir de cette heure, et pendant toute la nuit, ils furent enlevés par fournées pour être conduits, les uns à Mazas, les autres à Vincennes, les autres au Mont-Valérien. L'appel nominal, fait au milieu de la nuit dans la cour de la caserne, produisit, dit-on, une profonde et solennelle impression. Des voitures cellulaires étaient là, occupées, la veille, par des galériens; et, dans ces cases ignobles, imprégnées de leur odeur, souillées de leur contact, noircies de leur crasse et de la poussière du baigne, on vit monter tour à tour Berryer, de Falloux, Vatimesnil, Vitet, le général Oudinot, le duc de Montebello, le duc de Luynes..., noblesse de race, noblesse de cœur, noblesse d'intelligence, tout ce qui fait encore aujourd'hui, au milieu de sa décadence, l'honneur, la gloire et la vie de ce pays malheureux.

Des épisodes touchants ou grotesques agrandirent ou égayèrent cette journée; c'était le P. Kératry qui avait voulu suivre ses collègues malgré ses quatre-vingt-deux ans, qui ne voulait pas profiter de la liberté qu'on lui offrait malgré lui, et qui réclamait sa place au milieu de l'émotion générale. C'était le gros Antony Thouret, déclarant aux gardiens que les voitures cellulaires n'ayant pas été faites sur sa mesure, il doutait qu'il s'y pût incruster, et

faisant en effet une tentative inutile. En même temps, le ministre de l'intérieur, fort embarrassé de l'attitude de l'Assemblée, faisait faire auprès des chefs de la majorité des essais infructueux pour amener des défections. Les émissaires se succédaient. On s'évertuait à répéter à M. de Broglie, à M. Dufaure, à M. Berryer qu'ils n'étaient pas prisonniers; qu'ils pouvaient sortir librement, à la seule condition de ne pas chercher à se réunir. Tous refusèrent avec indignation de se séparer de leurs collègues, et M. Dufaure ajouta que, s'il était libre, partout où il conviendrait au président de convoquer l'Assemblée, son premier devoir et son premier soin seraient de s'y rendre. M. de Broglie, gravement malade, fut pourtant obligé par ses collègues eux-mêmes de rentrer chez lui; M. Dufaure obtint la permission d'aller passer trois heures auprès de sa femme, accouchée depuis quatre jours, mais en exigeant du ministre sa parole qu'on le laisserait retourner auprès de ses collègues. En effet, nous sommes allés chez sa belle-mère le lendemain matin, et il venait de partir pour le Mont-Valérien.

Toute la journée de mercredi s'est passée sans événements graves. Une foule énorme sur les boulevards, inquiète, curieuse; des conversations presque partout hostile au coup d'État! Quand passait une ordonnance au galop, des cris furieux de : « Vive la République! » Des figures sinistres, des chapeaux fantastiques, des barbes menaçantes, une marée de blouses roulant sur la chaussée; toutes les apparences, tous les pronostics d'une émeute. Ce matin, il y avait eu quelques coups de feu au faubourg Saint-Antoine. A cinq heures du soir, des barricades rue Rambuteau et rue Beaubourg, mais enlevées de suite et sans grandes pertes.

J'ai passé toute cette journée en courses et en démarches pour savoir où était détenu un représentant de nos amis, et j'ai assisté à quelques scènes curieuses. J'ai fini par pénétrer, vers trois heures, à la préfecture de police, après avoir longtemps parlementé avec les vedettes qui en défendaient tous les abords. La cour, les escaliers, les corridors étaient littéralement encombrés de gardes municipaux, entassés les uns sur les autres et auxquels on faisait de larges distributions de vin et de vivres. N'ayant pu avoir aucun renseignement, malgré les intelligences que j'avais dans la place, j'ai couru au ministère de la guerre, où j'ai trouvé le frère du général Saint-Arnaud, que je connais beaucoup, qui n'a pu m'offrir que sa bonne volonté et quelques vagues renseignements. Cette visite m'a toutefois procuré l'avantage de voir et d'entendre le lion du moment, le général Saint-Arnaud, que je ne connaissais pas : une figure sèche, maigre, osseuse, des traits

arrêtés, la démarche saccadée, la parole brève; un je ne sais quel air aventureux et fantasque. Enfin, tout à fait le physique de l'emploi.

La veille au soir, le mardi, nous avons été déjà au ministère de la guerre pour avoir des nouvelles de notre ami André Reille, officier d'ordonnance du ministre et un de vos anciens valseurs de Sedan. Ne le trouvant pas là, nous avons été l'attendre chez sa tante, la princesse d'Essling. Pendant que nous causions, est survenu M. J. B., conseiller d'Etat et frère du vice-président de la république. Ce brave monsieur, dont les opinions, depuis vingt ans, ont passé par toutes les nuances de l'arc-en-ciel, était dans l'enchantement, ce qui a amené entre nous une discussion orageuse. Il trouvait tout ce qui se passait fort plaisant. « Et votre frère »? lui demanda-t-on (Il connaissait tout depuis longtemps). « Mon frère? *C'est bien là le plus amusant; mon frère a appris ce qui se passait, ce matin, à neuf heures, par son domestique.* » Et de rire.

Jeudi matin, je suis parti pour Vincennes, en *remise*, avec les femmes de deux représentants qui avaient obtenu la permission de voir leurs maris. Nous portions aux infortunés des couvertures, des habits et une foule de douceurs. Arrivés à Vincennes, on nous dit que ces messieurs avaient été relâchés depuis une heure. Nous avons fait la route à peu près sans encombre; mais le retour a été plus aventureux. J'avais fait prendre le boulevard extérieur afin d'éviter les faubourgs, fort émus depuis le matin; mais, à la barrière de la Chapelle et des Vertus, nous trouvâmes une effroyable bagarre; un sauve-qui-peut général et une bande armée poursuivant les voitures pour en faire des barricades; je m'élançai sur le siège où le cocher ne savait plus que devenir, et je détournai vivement le cheval dans une espèce de ruelle allant vers la campagne. Mon parti était pris, et le matin, craignant quelque aventure pareille, j'avais fait mon plan. Je passai sous le chemin de fer de Strasbourg et poussai tout droit jusqu'aux fortifications. Là, je pris le chemin de ceinture, au risque de verser cent fois dans les fondrières. Nous essayâmes inutilement de rentrer par la barrière Saint-Denis, les barrières Poissonnière, Rochechouart et des Martyrs : toutes étaient occupées, les unes par la troupe, les autres par les insurgés. Enfin, je pus aborder la barrière de Clichy, et je déposai chez elles mes pauvres femmes demi-mortes de peur. Il était temps. Cinq minutes après, la fusillade et le canon grondaient sur le boulevard. Il était trois heures. Je ne vous dis rien de cette fin de journée. Vous l'avez lue dans les journaux ou dans ce simulacre de journaux qui nous reste. L'insurrection, quoi qu'en disent les bulletins officiels, s'est réduite à

très peu de chose; mais jamais on n'avait vu un pareil luxe de répression. Pour s'en faire une idée, il suffit de regarder les maisons faisant le côté droit du boulevard, de la rue Richelieu à l'Ambigu. Presque toutes portent des traces de balles, beaucoup en sont criblées. Sur le boulevard Poissonnière, trois ou quatre beaux hôtels sont labourés par les boulets et les obus. La maison de M. Chaix d'Est-Ange est abîmée; sa voisine, appartenant à M. Paulmier, a quatre boulets et des constellations de balles; il a fallu y mettre des étais. Un nombre énorme de victimes, presque tous simples curieux, encombraient les bas-côtés. Quantité de personnes ont été tuées chez elles, au milieu de leur famille. Un pauvre vieux peintre que nous connaissions, M. Jolivard, a été tué d'une balle chez lui, au cinquième étage, au coin de son feu. Jamais la troupe n'a montré pareille excitation; et, il faut bien le dire (je vous jure que j'écris sans passion), ce n'était ni une animation naturelle, ni une ardeur à jeun...

A cinq heures, tout était fini, sauf quelques coups de fusil tirés dans la soirée. Je croyais que la lutte recommencerait le lendemain. Mais, dès le matin, pour quiconque connaît son Paris, il était facile de voir que rien ne bougerait. D'ailleurs, de nouvelles forces arrivaient à chaque instant et toute tentative aurait été écrasée facilement.

Je vous ai dit, mon cher ami, quelle avait été la conduite des représentants : très digne, très courageuse, très décidée. Les seuls journaux qui paraissent, n'en disant pas un mot ou travestissant les faits, j'ai pensé que vous seriez bien aise d'avoir ces détails. Il y a un autre point sur lequel les journaux officiels mentent avec une inconcevable impudence. Le *Constitutionnel*, la *Patrie* et les autres affirment que la Haute-Cour n'a rien fait et n'a prononcé aucun arrêt. La Haute-Cour s'est réunie mardi matin sous la présidence de M. Hardouin; elle a rendu son arrêt de mise en accusation portant ordre aux préfets de procéder à l'organisation du jury. Elle a nommé M. Renouard procureur général. L'arrêt a été inscrit sur les registres; il a été imprimé; je l'ai vu de mes deux yeux et la minute, est en lieu sûr. En vérité, les annales de la magistrature contemporaine ne sont pas assez riches en traits de courage civil pour qu'on la prive de celui-là.

Vous avez vu sans doute dans les journaux que M. Thiers était parti pour l'Allemagne et vous avez cru qu'il était parti librement. Voici ce qui s'est passé : M. Thiers, fort malade d'un commencement d'ulcère à la langue, a été transféré de Mazas chez lui il y a deux ou trois jours. Avant-hier, je crois, on lui a signifié l'ordre de quitter la France. Il a répondu que, n'ayant absolument rien à se reprocher et n'étant l'objet d'aucune instruction judiciaire, il

ne voyait nullement le motif d'un ordre pareil. Deux heures après il était arrêté, conduit au chemin de fer et mené à la frontière par des agents.

Vous avez vu aussi la composition de la Commission consultative et, dans la liste, des noms de nature à rassurer le pays. Ce que ne disent pas les journaux, c'est que beaucoup ont refusé cet honneur, ont protesté contre l'abus qu'on faisait de leur nom; et que nulle part ils ne peuvent trouver un carré de papier imprimé pour publier leur refus. Léon Faucher seul a été effacé; il a écrit au Président une lettre tellement verte que c'eût été une mauvaise plaisanterie de le maintenir sur la liste. J'ai lu sa lettre; elle contient notamment cette phrase : « J'ai vu avec un étonnement douloureux figurer mon nom sur la liste d'une Commission consultative. Les services que je vous ai rendus en croyant les rendre au pays devaient me mettre à l'abri de cette injure ». Comment trouvez-vous cette petite phrase?

Maintenant, vous me demanderez peut-être ce que je pense de tout cela. Les premiers jours, j'aurais été hors d'état de vous répondre froidement. Aujourd'hui, je suis moins irrité que profondément humilié dans ce que j'avais encore de patriotisme et d'orgueil national. Ce qui arrive est, à mes yeux, le châtement mérité et attendu de 1848. Mais, dans cette révolution nouvelle, je crois qu'il faut faire deux parts : juger les hommes, juger le fait.

Les hommes, à mes yeux, rien ne les relèvera du profond mépris qu'ils m'inspirent; ils ont trahi tous leurs serments; ils ont menti à toutes leurs paroles; ils ont insolemment brisé la loi qu'ils avaient jurée. En s'appuyant loyalement sur l'Assemblée, en acceptant franchement les conditions de durée imposées au pouvoir exécutif, je suis convaincu qu'ils sauvaient le pays et arrivaient en 1852 avec une force irrésistible. Ils ont préféré jouer sur un dé la fortune et l'avenir de la France. Ils ont, jour par jour, heure par heure, hypocrisie par hypocrisie, discrédité, ruiné, avili dans l'opinion publique l'un des pouvoirs, le pouvoir souverain, afin que l'autre restât, à un jour donné, le seul refuge et le seul abri de la société aux abois. Puis, quand cette Assemblée, qui renfermait, après tout, le cœur et la tête du pays, a semblé mûre pour la ruine, ils l'ont jetée par terre violemment, brutalement, en essayant, par l'odieux des procédés, de la déshonorer dans sa chute. Ce sont là des faits que, — pour moi, du moins, — ni le succès, ni le génie lui-même ne pourront jamais excuser. Je sais que, pour les Talleyrands et les Machiavels bourgeois qui m'entourent, il n'y a en politique ni légalité, ni moralité, et que les simples d'esprit croient seuls à ces misères; soit, mais je crois qu'il est bon que la race de ces niais honnêtes ne se

perde pas, et qu'à chaque époque il y ait, si peu soient-ils, des protestants naïfs de la conscience humaine contre la violence heureuse de pareilles entreprises.

Quant au fait en lui-même, il faut le juger de haut et de loin, en s'isolant, en dégageant l'avenir des hontes, des humiliations et des rancunes du présent. L'échéance funeste qui nous menaçait est arrivée; l'inconnu qui, à mon sens, pouvait seul dénouer une situation sans issue, l'inconnu inévitable a pris un nom et s'est fait homme. C'est un bien!... Cet homme a peut-être sa mission que seul il pourra remplir : reconstituer le principe d'autorité; façonner les esprits à un joug, à un frein; être le bouc émissaire de toutes les rigueurs devenues nécessaires par l'abus de la liberté, et préparer ainsi les voies à un gouvernement constitutionnel plus fort, plus mûr, plus garanti contre les entraînements de la liberté par cette dure leçon. Voilà ce que j'entrevois à travers ce nuage. Je crois aussi qu'à un autre point de vue, cet événement incroyable a une immense portée; je veux parler de la position de la France au dehors. Voilà, quant à présent du moins, l'Europe tout entière, sauf l'Angleterre, reconstituée sur les vieilles bases du gouvernement absolu; c'est là le bénéfice le plus clair de 1848! De là une bienveillance mutuelle, une alliance-née entre les gouvernements de l'Europe continentale. Et, d'un autre côté, une ligue d'intérêts, de rancunes, de méfiances contre l'Angleterre qui, depuis vingt ans, souffle partout le feu des révolutions au profit de sa grandeur et de sa prospérité, — qui a fouetté \*\*\* et a fait à Kossuth des apothéoses; qui a insurgé la Sicile et injurié le roi de Naples dans les pamphlets du Foreign-Office; qui accueille, patronne et couve dans son sein tous les enfants perdus de la démagogie française, comme une volée toujours prête à traverser le détroit. Vous voyez donc, qu'en cherchant bien, les griefs ne manqueraient pas à l'Europe coalisée; et quant à la Russie, vous savez comme moi quels intérêts la pousseraient dans cette querelle. Cette révolution bizarre porte-t-elle dans son sein cette question de la décadence de l'Angleterre souvent prévue et prédite il y a deux ans dans un discours de M. Donoso Cortès?... Je ne sais, et je vous supplie de ne pas prendre ceci pour une prophétie. Par le temps qui court, le métier de prophète est le plus sot de tous.

Maintenant, reste l'élection du 21 décembre. Que faire? Si je ne change pas dix fois d'avis pendant ces huit jours, ce que je ne garantis pas, je m'abstiendrai. Autant l'abstention me semble mauvaise dans une élection libre et sérieuse, où chaque voix a son prix et son poids, autant elle me semble raisonnable et permise dans ce semblant de votation. « Moi ou M. Un tel, » je

comprends bien cela et je vote. Mais « Moi ou rien », je ne me sens nullement libre, et je ne vote pas. Vous rappelez-vous cette excellente caricature faite sur le tiers-état en 1789? Ce dialogue entre un cuisinier et un poulet. « Mon ami, demande le cuisinier en affilant son coutelas, à quelle sauce voulez-vous être mangé? — Mais je ne veux pas être mangé. — Vous sortez de la question. » Le poulet, c'est nous. Le cuisinier, c'est l'autre; et je me sens très disposé à sortir de la question, c'est-à-dire de la poêle...

Adieu, je ne vous écris plus de six mois, tant je suis honteux des six pages que je vois devant moi. Gardez-moi cette lettre; elle contient des détails qui pourront m'être utiles plus tard.

Paris, 20 avril 1852.

... Ne croyez pas pourtant que je me laisse aller à l'ambition politique. Plus tard, je ne sais pas et je ne répons de rien; mais, quant à présent, je suis encore trop jeune, au moins de cœur, pour n'être pas profondément dégoûté et indigné des ordures contemporaines. Le cœur me lève chaque jour à voir certains hommes et certaines choses. Je continue à tenir ce gouvernement-ci pour un des plus ignominieux qui aient pesé sur un pays civilisé : des apostasies scandaleuses accomplies sans pudeur et sans ménagement, l'immoralité privée greffée sur l'incapacité politique; l'outrecuidance insolente de parvenus stupides, des vanités d'enfants jouant avec des hochets de verroterie; une soif d'argent sans frein qui dévore des millions. Voilà les éléments sur lesquels repose un pouvoir qui prend pour devise impudente la régénération morale du pays. Ces gens-là ont une hardiesse de cynisme qui me confond. Ce Jérôme Paturot trouvant le secret de se dédoubler pour toucher deux traitements, ayant un *moi* qui palpe 150 000 francs, comme président du Sénat, et un *autre moi* qui empoche 30 000 francs comme simple sénateur, sans compter le *moi*, maréchal de France, qui absorbe 30 000 francs, le *moi*, gouverneur des Invalides, qui en reçoit 40 000 et le *moi*, prince du sang impérial, à qui le Président vient de donner 2 millions. Et M. Baroche? Et M. Billault? Avez-vous lu son discours d'ouverture, dirigé uniquement contre la *stratégie parlementaire*? lui qui a été la personnification la plus hargneuse et la plus taquine de la *stratégie parlementaire*, lui qui s'était fait le taon, le moustique de M. Guizot, sans cesse voletant autour du pouvoir, bourdonnant à ses oreilles, le harcelant de ses piqûres? Et M. Delangle? Oh! celui-là, c'est plus que de l'inconsistance politique, il n'y a ni ambition, ni soif d'honneurs qui puisse justifier cette méprisable et basse ingratitude.

Vous savez comment ils ont pris possession de Neuilly et de Monceaux? Par violence avec bris de porte et effraction des grilles, sans vouloir recevoir aucune protestation sur le procès-verbal, et en refusant tout net d'aller en référé. Ils n'ont pas pu cependant échapper à l'action directe intentée au nom des princes; mais ils ont élevé un déclinatoire qui sera débattu vendredi par Berryer et Paillet; au milieu de cet aplatissement universel, ça rafraîchit le sang de voir des gens de talent qui restent honnêtes. Ces deux-là au moins reposent des autres.

Que pensez-vous du décret sur l'instruction, de cette tentative nouvelle d'abêtissement? Des mathématiciens et des mathématiciens! Le carré de l'hypothénuse devenu le symbole et la mesure de l'intelligence humaine! Un tas de petits cosinus de quinze ans croyant pouvoir gouverner le monde par  $A + B$ , mesurant avec un compas les angles sociaux et faisant des constitutions algébriques! Le beau résultat! et quel aveuglement ne faut-il pas pour ne pas comprendre, après tant d'épreuves, que les esprits les plus faux et les plus dangereux sont les esprits nourris des rigueurs inflexibles de la science exacte, que les folies politiques de ces dernières années reposaient toutes sur une algèbre sociale imaginée par des mathématiciens voulant aligner à l'équerre les méandres et les détours sans fin de la société. Grattez une utopie politique et sociale, vous trouverez dessous l'algèbre bien plus encore que la rhétorique. Et cette croisade folle contre la philosophie! J'ai entendu beaucoup déclamer contre la philosophie des collèges, et j'ai fini par découvrir ceci : c'est que tous ceux qui crient ainsi n'ont pas fait leur philosophie et parlent d'un monde inconnu. Vous qui avez suivi les cours de l'Université, voyons, de bonne foi, où et quand vous a-t-on enseigné ces monstruosité dont on parle? où se cachait ce matérialisme, ce rationalisme, cette négation du Dieu créateur, cette débauche d'athéisme dont on fait (c'est la mode et le courant) des griefs de mort contre l'Université? Quant à moi, je déclare que si quelques idées graves et respectueuses sont restées dans mon esprit au sujet des choses transhumaines, si j'ai horreur des plaisanteries sur les formes religieuses et des bravades sur les dogmes, si j'ai la croyance profonde et invincible de Dieu, le sentiment mystérieux et effrayé d'un monde inconnu qui nous entoure et qui nous attend, c'est aux enseignements de la philosophie de collège que je dois ce développement intime de la conscience qui se sent elle-même, qui se confond et se trouble parfois dans des recherches sincères, mais qui s'incline et s'apaise toujours sous l'instinct religieux dont notre jeunesse a été fécondée.

Et cette année de *logique*, dont on fait le couronnement de

l'éducation scolaire? Qu'est-ce donc que la logique isolée et séparée du reste? Ou ce sera une porte ouverte par laquelle le professeur passera pour parcourir tout le domaine de la philosophie, et alors la mesure est illusoire; — ou bien on fera très réellement, pendant un an, de la *logique* pure, des syllogismes, des dilemmes, des exercices de raisonnement qui nous donneront une génération de *doctor subtilis*, comme au quatorzième siècle; on verra reflourir les problèmes aiguisés de la scolastique, l'âne de Buridan entre ses deux picotins, ou ces syllogismes fameux invulnérables, tels que celui cité par Montaigne : « Le jambon fait boire; le boire désaltère; *ergo*, le jambon désaltère. » Et trouvez-moi donc le défaut de cette déduction triomphante?...

... A propos, avez-vous vu la consultation de Vatimesnil, Paillet, etc., pour l'affaire d'Orléans? Je vous l'enverrai, car il paraît que le gouvernement répand à profusion en province les ordures et les mensonges de \*\*\* et de G. de C., sans permettre la circulation des pièces publiées par les conseils de la famille d'Orléans. Il faut cependant que la vérité soit connue partout sur cette ignominie, et qu'il ne reste pas un doute à un honnête homme sur cette turpitude. C'est le vol qualifié dans toute sa nudité, et une de ces fautes qui font juger un gouvernement.

Paris, 18 juin 1852.

18 mai — 18 juin, un mois tout juste depuis votre dernière lettre. Ah! bah! Vous ne vous en serez seulement pas aperçu et vous avez eu bien autre chose en tête. Un mariage, une noce, une gamache et le lendemain de noce, et les autres lendemains encore, et l'installation des jeunes époux, tout cela vous aura occupé, Dieu merci! et distrait des infidélités de votre paresseux ami. A la fin, me voici; une poignée de main et pas de rancune, voulez-vous? Que n'ai-je, pour vous apaiser, une foule de nouveautés à vous raconter, quelque bonne grosse révolution, ou tant seulement quelque petit décret comme notre doux sire les fait si bien! mais, hélas! rien; pas le moindre grain de mil; je compte pour rien, bien entendu, la décision rendue à huis-clos par le Conseil d'Etat dans l'affaire d'Orléans, et qui était écrite d'avance; ce qui était moins prévu, c'est la résistance opposée par quelques séditeux de la troupe et le chiffre modeste de la majorité. Le conflit, vous le savez d'ailleurs sans doute, a été adopté par 9 voix contre 8. Les huit rebelles sont MM. Vuitry, Suin, Maillard, J. Boulay, Cornudet, Tourangin et Giraud. Les 9 immortels sont : Baroche, Boudet, Vaïsse, Vuillefroy, Allard, Charlemagne, Quentin-Bauchard et Villemorin. Vous voyez que M. Baroche a eu

l'honneur de départager les suffrages; ça manquait à sa gloire; maintenant c'est un homme complet. Mais je ne serai absolument heureux que quand j'aurai vu M. Delangle conclure, comme procureur général, contre ses anciens clients, dans une des questions que ces abominables décrets amèneront peut-être à la Cour de cassation.

Vous me dites, dans votre dernière lettre, « c'est le triste dans le ridicule, *passez-moi l'expression* ». Certes, je vous la passe, mon ami, et de grand cœur; et je vous en passerai bien d'autres, à condition qu'elles soient plus vertes. Nous avons eu, la semaine dernière, une assez jolie petite pièce, vous savez, le désaveu et les deux avertissements du *Constitutionnel*. Il paraît que le jour même du deuxième avertissement, le bon Dr Véron devait réunir, dans un grand diner à sa villa d'Auteuil, les ministres, le président du Conseil d'Etat, le président du Corps législatif, le procureur général à la Cour de cassation et deux ou trois généraux influents. Mais l'ukase Maupas ayant paru le matin, ç'a été un sauve-qui-peut général; et, toute la journée, les lettres d'excuse se sont succédées chez le malheureux amphitryon. Baroche avait mal aux entrailles, Delangle mal aux dents, Billault mal à la gorge et le général Magnan souffrait de ses cors. Mimi Véron a mangé son diner en tête-à-tête avec Cauvain et il se console en faisant encadrer les autographes de ses convives contumaces.

... Comment diable sommes-nous arrivés à causer quasiment politique? Et où sont nos anciennes causeries d'art et de littérature? Autant vaudrait demander où est notre jeunesse, où sont nos vingt-cinq ans poétiques et rêveurs? Une question indiscreète, ma foi! et que l'autre jour, j'étais bien tenté de faire à ce brave Alfred de Musset, en lisant son discours à l'Académie. Quel vide! Quelle insignifiance! Quelle platitude de style et de pensée! Et ce n'est certes pas à ce pupitre où il rêvait pendant la nuit de décembre qu'il a aligné, comme des bonshommes de plomb, ces périodes efflanquées et boiteuses! A propos de littérature, je viens de voir sur une affiche, en grosses lettres, *Ulysse*, par M. Ponsard. Ulysse, juste ciel! Voilà une nouveauté! Ulysse! Ulysse dans ce temps de chemins de fer, de télégraphes électriques et de ballons! Il faudra un fameux décret et beaucoup de gendarmes pour me forcer à prendre un billet de parterre. Je vois, d'ailleurs, ça d'ici : un monsieur en tricot rose, avec un casque, des brodequins, un sabre au travers du ventre, une barbe frisée, une voix de basse et un confident. Oh! le confident! Combien la littérature française possède-t-elle d'Ulysse et combien de fois ce malheureux a-t-il été mangé aux vers (pardon de cet abominable calembour)? Après ça, il y a peut-être encore moyen

de rajeunir cette vieille histoire. Nous ne connaissons guère que le côté épique de ce héros, et il ne nous a jamais parlé que par hexamètres; mais c'était un aimable gremlin dont la vie privée peut fournir des aperçus nouveaux à l'art moderne.

A propos de facéties littéraires, avez-vous lu la polémique engagée entre Mgr Dupanloup et M. Veillot sur les auteurs païens qu'on se propose de flanquer à la porte des collèges; et sur la littérature païenne, accusée de n'être rien moins que *le ver rongeur des sociétés modernes*, un bien joli titre d'ouvrage imaginé par M. l'abbé Gaume? Quelles étranges billevesées! et comme les hommes graves sont drôles quand ils se mettent en gaieté! S'imaginer qu'ils vont tout d'un coup, par arrêté universitaire ou par mandement, nous empêcher d'être les fils de nos pères, et couper court à la tradition antique quand notre langue, notre histoire, notre sang sont le sang, la langue et l'histoire de Rome mêlés et pétris avec la terre gauloise pendant quatre siècles de combats et de domination! Quand, au lieu du latin savant et simple de Cicéron, de Virgile, de Tite-Live et de Tacite, on aura enseigné aux petits enfants le jargon latinisé des premiers siècles chrétiens, les élégances de style inventées dans les loisirs monastiques, — les allittérations et la prose rimée des raffinés catholiques des quatrième et cinquième siècles, quand on aura fait commencer l'étude des langues par les patois de la décadence, sous prétexte de tuer le fameux ver rongeur du paganisme, qu'y aura-t-on gagné? Ne faudra-t-il pas changer l'almanach qui consacre un jour à Mars, un autre à Jupiter, un autre encore à la plus charmante des déesses, à la plus dangereuse de toutes les patronnes du genre humain? Et où s'arrêter sur cette pente, dans un pays où les églises catholiques font soutenir la croix de leurs coupes par les chapiteaux doriens des temples de Vénus et en face d'une religion qui met à l'entrée de ses temples l'eau lustrale des purifications? De quel droit après cela, M. Veillot et ses amis se moqueront-ils des conventionnels réformateurs du calendrier, des inventeurs des décadi et des sans-culottides?...

Voici ma lettre qui s'allonge, comme toutes les fois que je cause avec vous, et je ne vous ai pas dit même un mot de vous ni de moi, deux personnes pourtant qui ont bien leur intérêt.

Edmond ROUSSE.

La suite prochainement.

---

## LES ORIGINES DE LA RÉFORME

---

# LE GALLICANISME ET LA RESTAURATION PAPALE

### LA PRÉPARATION DU CONCORDAT DE 1516

---

Les papes du quinzième siècle avaient pu restaurer l'unité de l'Eglise et la force de son gouvernement. Mais vaincre l'esprit d'opposition n'était pas le détruire, et, pas plus que les causes qui l'avaient déchainé, cet esprit n'était disparu. Répandu dans toute l'Europe, nulle part il ne paraissait plus vivant que dans notre pays. C'est que dans aucun Etat, le sentiment national n'avait été aussi fort : dans aucune Eglise, par l'éclat de ses représentants, la précision de ses formules, la modération même de ses griefs, l'esprit de liberté n'avait été aussi redoutable. Aux débuts du siècle, la France avait dû à ces qualités de diriger le mouvement. Elle avait trouvé, au schisme, les solutions nécessaires : elle encore, à Constance et à Bâle, avait prononcé les paroles décisives, et, en 1438, appliquant ses théories, donné l'exemple d'un peuple réglant sans l'intervention, sans le consentement de Rome, le régime intérieur de son église. Elle seule enfin, dans ses affirmations, semblait être restée fidèle à elle-même. Son gallicanisme n'était pas seulement une opinion de circonstance, mais une tradition publique. Indépendance de la couronne, franchises ecclésiastiques, attributions religieuses du roi, étaient des principes depuis longtemps formulés dans notre histoire. Ainsi, peu à peu, et dès nos origines nationales, s'étaient constituées « les libertés de l'Eglise gallicane ».

Que sont-elles au quinzième siècle? Tout d'abord une doctrine théologique et un système parlementaire. C'est sous cette forme qu'elles se présentent comme une opposition à Rome et que nous allons en suivre l'histoire jusqu'à la veille du Concordat de 1516.

## I

Le gallicanisme théologique est surtout l'œuvre des universités <sup>1</sup>. Depuis le onzième siècle, à mesure que du chaos barbare et féodal, se dégagait la notion sociale de la chrétienté, tout l'effort de la pensée chrétienne avait été de déterminer les conditions de son gouvernement. Elle avait alors posé le problème initial, dont dépendaient tous les autres, celui de la souveraineté. Dans cette société parfaite, unique, l'Église, où réside-t-elle? A qui en est donnée la délégation divine? Pendant trois siècles, tous les esprits s'étaient divisés sur cette question; pendant trois siècles aussi, de l'idéal unitaire étaient nés les deux systèmes qui s'offraient à la résoudre : l'impérialisme et la théocratie. Le premier avait fait de César le représentant comme l'organe de la toute-puissance : le second avait remis au Pape cette direction suprême des peuples. Cependant, si divisés qu'ils fussent sur le choix du souverain, impérialisme et théocratie, sur la nature même de la souveraineté, étaient d'accord. Tous deux voulaient l'unité, tous deux conféraient la dictature. Unissant entre les mêmes mains les deux pouvoirs, ou, comme on disait alors, les deux glaives, ils concluaient à la monarchie universelle. — A ces solutions extrêmes, qui, du onzième au quatorzième siècle, ont dominé l'histoire, le gallicanisme universitaire va opposer la sienne. La souveraineté, dit Gerson, a été donnée « non à un seul, mais à l'unité ». Sous sa double forme, spirituelle et temporelle, elle réside dans le corps social. Et ces pouvoirs qui l'exercent, royauté et sacerdoce, ne sont que des « ministères » ou, pour mieux dire, des fonctions. De ce principe, toutes les théories du gallicanisme théologique vont se dégager.

La première est une conception politique.

Du dualisme des pouvoirs, nous devons conclure, en effet, à leur séparation complète et à leur indépendance réciproque. « Le roi de France, disait-on déjà au treizième siècle, ne tient de nul, fors de Dieu et de luy. » Entendons par là qu'il n'est pas, comme l'empereur, un souverain électif, ni, comme les rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Naples, de Hongrie, de Danemark, un tributaire ou un vassal. Mais entendons surtout que, dans son domaine, le pouvoir laïque est souverain. « Constituer » la loi, lever l'impôt, faire la guerre, juger et punir, tels sont ses droits.

<sup>1</sup> Voyez surtout, au quinzième siècle, Gerson : *De modis uniendi ac reformandi ecclesiam in concilio*. — Aux débuts du seizième, Jacques Almain : *De auctoritate Ecclesie et conciliorum generalium*. — *De dominio naturali civili et ecclesiastico*; — *Expositio... super potestate summi pontificis* (1512). — Jean Le Maire : *Disputatio de potestate papæ in rebus temporalibus* (1518).

Dans cet enclos réservé, tous, même les clercs, lui doivent obéissance : nul, même le pape, ne peut le discuter. Si, comme fidèle, le « prince » est soumis à l'autorité spirituelle, comme chef du corps politique, il ne dépend de personne. Le pape peut l'excommunier, le retrancher de l'Eglise ; il ne peut le séparer de l'Etat, Il ne peut mettre en interdit sa terre, délier ses sujets du serment de fidélité. Il n'appartient pas à la législation religieuse de limiter ou contredire la législation civile. Sur les droits des souverains, « les décisions des canonistes ne sont pas exécutoires, mais les ordonnances ». Un mot résume toutes ces prérogatives : « Au temporel, le roi ne reconnaît pas de supérieur. »

Disons plus encore. Si la puissance civile ne dépend ni « du pape ni de l'église romaine », l'Eglise elle-même n'a aucune puissance civile qui, par l'institution du Christ, lui soit attribuée. Société spirituelle, elle ne tient de sa nature que des droits spirituels. Toute autre juridiction a son origine « dans une concession des empereurs, des princes ou une prescription ». De droit divin, l'Eglise ne juge que les actes contraires à la loi de Dieu et ne punit ces actes que par les sanctions dont elle dispose. « Les peines spirituelles seules lui appartiennent : les peines temporelles, mort, exil, confiscation, prison, ne sont qu'une délégation du prince. » De droit divin aussi, elle ne commande qu'aux consciences, elle ne perçoit que les produits de l'autel, les oblations et les dîmes ; du prince seul, elle a reçu ces autres droits, seigneuries, justices, impôts, exemptions, privilèges, qui constituent son patrimoine public. Ainsi poussée à ses dernières conséquences, la séparation des deux pouvoirs est complète. Ils sont « totalement » distincts. « Celui qui a la puissance suprême au temporel ne doit gouverner que le temporel : celui qui la détient au spirituel ne doit pas s'immiscer des affaires publiques. » Telle est la formule de leurs rapports : telle est aussi la condition première de leur coopération.

A cette théorie, qui est dans la nature des choses, la théocratie oppose en vain des raisonnements et des textes. — « Le pape est le successeur du Christ. Or le Christ est le souverain maître de toutes choses. » Mais on ne peut prouver que, dans son humanité, le Christ ait revendiqué cet universel domaine. Tout au contraire, il a voulu « rendre à César ce qui est à César » et il a dit du royaume qu'il n'était pas de ce monde. Quoi plus ? « La puissance civile livrée à elle-même peut devenir la pire des tyrannies. Il lui faut une autorité extérieure qui la règle et qui la juge. » Heureusement, proclamer son indépendance n'est point consacrer son despotisme. Nous la voulons autonome, non arbitraire ; libre, non injuste. Elle a d'abord son contrepoids dans cette puissance spiri-

tuelle qui lui échappe, ses frontières, dans cette enceinte qu'elle ne peut franchir sans usurper sur le domaine des consciences, de la morale et de la foi. Elle a enfin ses limites dans sa définition. Tout gouvernement, et la monarchie n'est qu'une forme de gouvernement, est un « office public ». Le prince est l'administrateur de l'Etat. Sa puissance est une fonction et, comme toute fonction, ne s'exerce que dans l'intérêt de tous. Est-il même nécessaire qu'il institue tous les pouvoirs? On peut admettre dans l'Etat des forces distinctes, permanentes, héréditaires, qui exercent avec lui une part de l'autorité. Surtout, s'il n'appartient pas au pape de le juger, il a, après Dieu, un juge dont il relève. « Le peuple est au-dessus du prince. Le peuple libre, pour une cause juste, peut changer la forme des institutions. » Par là, c'est en lui-même, dans les lois, dans la nation que le pouvoir laïque trouve ses limites. Point n'est besoin d'une puissance extérieure qui le contrôle ou qui le règle. « La communauté populaire ne peut renoncer au pouvoir qu'elle a sur le prince qu'elle-même a établi. En vertu de ce pouvoir, elle peut le déposer. »

Indépendance et limitation de la puissance temporelle, tel est donc le premier principe du gallicanisme théologique, et voici le second : c'est que cette indépendance et cette limitation se retrouvent dans l'Eglise même. « L'Eglise est une monarchie tempérée ». D'où les idées maîtresses de sa constitution : l'une, qu'elle a dans le pape son chef naturel et éternel; l'autre, qu'elle-même, instituée avant le pape, a reçu les clefs mystiques, symbole de la souveraineté. Le pape est dans l'Eglise, non au-dessus d'elle; il est le premier des pouvoirs chrétiens, il n'est pas le seul.

Première conséquence. — Si le pape est dans l'Eglise, le corps qui représente l'Eglise universelle, *le concile général, est lui-même au-dessus du pape*. Assurément, il appartient au pape de le convoquer : mais, en cas d'urgence ou de refus, le concile général peut se réunir de lui-même. Une fois réuni, même en l'absence du pape, il est légitime, car il tient ses pouvoirs du Christ, et, légitime, il est souverain. « Il est supérieur en autorité, supérieur en dignité, supérieur en fonction... A un tel concile, le pape est tenu d'obéir en tout : un tel concile peut limiter la puissance du pape : un tel concile peut supprimer les droits du pape; d'un tel concile, nul ne peut appeler. » Il a la puissance législative et coercitive. Il peut créer un droit nouveau ou modifier l'ancien droit; il peut suspendre, déposer le pape; dans certains cas, il peut l'élire. En revanche, le pape ne peut ni le proroger, ni le dissoudre, ni casser ses actes, ni les altérer. Ces constitutions ont, par elles-mêmes, force de loi et l'approbation du pape ne leur est pas nécessaire pour être obéies.

Deuxième conséquence. — *Le pouvoir papal est contenu et défini par la législation générale de l'Eglise et n'a d'autres prérogatives que celles qu'il tient de cette législation.* Le pape est lié d'abord par les canons des conciles œcuméniques, les canons des conciles provinciaux insérés dans le Droit, par ses propres décrets et ceux de ses prédécesseurs. Tous ces textes constituent le droit public de l'Eglise auquel il est soumis. Il ne peut donc dispenser contre la loi; il ne peut gouverner qu'en conformité avec elle. Toutes les mesures qu'il prend, contraires aux canons, sont nulles; on peut leur résister impunément, car il n'est pas le juge de la loi, c'est la loi qui le juge. Par contre, ses propres décrets sont réformables. Aucun de ses actes n'est sans appel; on peut les déférer au pape mieux informé ou au concile général. Enfin, même en matière de foi ou de mœurs, nulle de ses décisions n'est infaillible. Il n'est pas nécessaire de croire aux doctrines qu'il établit, si elles ne sont « manifestement contenues dans les Ecritures, les révélations, les décisions dogmatiques du concile ». Ce privilège de l'infailibilité n'a pas été donné à Pierre, mais à l'Eglise et, de fait, un pape peut errer et se voir condamner pour crime d'hérésie.

Dernière conséquence. — *La primauté ne confère point au pape le pouvoir de modifier, dans son intérêt, le statut des églises particulières, ni de supprimer, au profit de la centralisation, les libertés ecclésiastiques, si variées qu'elles soient.* D'un pays à l'autre, ces libertés sont intangibles: elles ne sont pas une concession du pape, mais une garantie du droit, une formule vide, mais un ensemble d'institutions. En particulier, l'église gallicane a les siennes. Quelques-uns se demandent ce qu'elles sont, mais aucune idée n'est plus claire, aucune définition plus précise. Liberté *administrative* ou droit d'élire ses chefs, de délibérer dans ses conciles; liberté *fiscale* ou droit de se cotiser elle-même; liberté *judiciaire* ou droit de juger ses membres, voilà, sauf l'honneur dû au pape et son contrôle suprême, mais défini, le faisceau des forces, des usages qui les composent. Par suite, plus d'ingérence illégitime de Rome. Abus! les provisions directes de bénéfices, les réserves, les expectatives. Les élections sont de « droit divin »: nous reconnaitrons donc simplement au pape le droit de confirmer les chefs des églises, évêchés ou monastères, qui lui sont directement sujettes. Les autres, évêques ou abbés, devront être confirmés par leur supérieur immédiat: les premiers, par le métropolitain, les seconds, par l'évêque. — Abus! les exactions romaines. Nous proscrirons toute taxe perçue sur les bénéfices vacants, annates, menus et communs services, ou sur l'expédition des lettres; si nous tolérons la levée de décimes

pour l'usage des besoins généraux, c'est avec l'assentiment du clergé qui garde le soin de les répartir et de les percevoir. — Abus ! les usurpations sur les pouvoirs judiciaires et administratifs des évêques. Il faut définir les « causes majeures » que le pape peut juger directement, par exemple, les élections aux églises métropolitaines ou exemptes. Quant aux autres, l'ordre des instances doit être réglé : à l'évêque, de juger les causes de ses clercs, avec appel au métropolitain ; au métropolitain, de juger les causes des évêques, avec appel à Rome. Plus de citations directes, d'évocations au consistoire ou à la curie. Pareillement, plus d'indults, de dispenses, d'exemptions attentatoires aux droits anciens des évêques. « Nous ne lisons pas, dit Gerson, que le Christ ait conféré au pape cette puissance de dispenser sur les bénéfices, dignités, évêchés, domaines, terres ecclésiastiques. Nous ne lisons pas que Pierre l'ait jamais exercée. » En réalité, enlever leurs prérogatives aux évêques, qu'est-ce autre chose que « mener à confusion tout l'ordre ecclésiastique » ? La doctrine théocratique ne peut engendrer que le despotisme, la révolte ou la servitude, l'esprit de schisme ou l'esprit d'idolâtrie. La première des réformes est de libérer l'Eglise si on veut la purifier.

La société religieuse est « une monarchie par le pape, une aristocratie par le collège des cardinaux, une démocratie par le concile général représentant l'Eglise universelle ». Ainsi compris, le gouvernement ecclésiastique est le moins imparfait de tous. Il est conforme à la raison, comme à la doctrine, au bien général, comme à l'histoire. Au dehors, par une seule foi, un seul culte, un seul chef, il est l'homogénéité : au dedans, par ces pouvoirs qui se superposent, mais se distinguent et se tempèrent, il est l'équilibre. En un mot, il réalise « l'unité de l'esprit dans les liens de l'amour ». Rien ne résume mieux, que cette belle formule, les aspirations de notre gallicanisme. Doctrine politique ou doctrine religieuse, il n'est en effet que la limitation de la toute-puissance. Il se flatte, dans la société chrétienne, de concilier les prérogatives du prince et les droits du peuple, la force de l'Eglise universelle et l'autonomie des églises particulières. Ce que veulent ses docteurs, ce sont des garanties, et, dans cette réglementation générale qu'ils rêvent, ils n'exceptent aucun des deux rivaux : l'empire et le sacerdoce. Leur gallicanisme est une école de liberté. — Tout autre devait être le gallicanisme parlementaire. Il est une doctrine d'absolutisme. Il n'est déjà plus la séparation des pouvoirs, l'affirmation des libertés ecclésiastiques ; avant tout, il est la sujétion de ces mêmes libertés à la toute-puissance du roi.

Le gallicanisme universitaire avait trouvé son principe dans

l'interprétation de la doctrine et les besoins de la conscience chrétienne : le gallicanisme des légistes se rattache au droit romain et à l'intérêt du prince. Son point de départ est l'idéopaienne de la souveraineté. Comment les légistes avaient repris cette notion, dans quel esprit, sous quelle forme ils l'avaient adaptée à une société moderne, avec quelle rigueur ils l'avaient érigée contre les pouvoirs féodaux, ce sont des faits que nous avons décrits<sup>1</sup>. Dans ce filet où se prenaient, l'une après l'autre, toutes les libertés publiques, l'Église avait vu peu à peu s'enserrer les siennes. Ingérence dans l'administration des diocèses, des monastères, des paroisses, révision des ordonnances épiscopales ou des statuts synodaux, surveillance de la foi, du culte, de la discipline ou des mœurs, sous cette formule vague de la sauvegarde des droits du roi et du bien public, le Parlement envahit tout. Par la théorie du possessoire et de la prévention, il a ébranlé les juridictions ecclésiastiques. Par sa théorie de la souveraineté et du patronage, il détruit le principe électif. C'est au sein du Parlement que se forme cette doctrine, que l'assentiment du roi seul peut faire un évêque, qu'au roi seul appartient de délivrer les régales comme il veut et à qui il veut, d'admettre qui il lui plaît au serment de fidélité. Ce sont des légistes, parlementaires ou officiers royaux, qui développent cette thèse que, dans les évêchés ou abbayes frontières, et partout où il y a intérêt, le roi, « patron et fondateur » des églises, peut désigner lui-même pour évêques, ou abbés, « des gens fidèles et sûrs ». Quant aux autres bénéfices, non électifs, le Parlement a établi lui-même, comme un dogme du droit public, que le roi peut, dans toutes les églises qu'il tient en régale, les conférer « en fait et en droit ». C'est placer entre les mains du roi tout le recrutement, comme s'attribuer à soi-même toute la juridiction judiciaire de l'église gallicane. Cette conquête des corps religieux a été, au quinzième siècle, une des formes les plus saisissantes des progrès du pouvoir absolu.

Il est vrai, le Parlement s'était déclaré le « palladium » ; le « conservateur des saints decretz et pragmatique ». Nul plus que lui ne proclame son attachement à ces doctrines. Il refuse au pape la confirmation des évêques, proteste contre les exspectatives ou les réserves, rétablit l'ordre des appels et la hiérarchie des juridictions. En réalité, ce grand corps a détruit les libertés qu'il prétend défendre, et s'il les défend, c'est moins par attachement aux franchises ecclésiastiques que par opposition à la papauté. C'est qu'après avoir assemblé entre ses mains tous les fils qui font mouvoir l'Église de France, il faut encore intercepter ceux

<sup>1</sup> Voy. *les Origines de la Réforme*, t. I. *La France moderne*. Liv. I. *L'Absolutisme* (Paris, Hachette, 1905).

qui l'unissent à Rome. Pas de contact direct entre le pape, les évêques et les fidèles. Le Parlement n'entend pas être seulement à l'intérieur, la cour suprême ecclésiastique, mais, au dehors, l'intermédiaire nécessaire entre l'église nationale et le souverain pontificat.

Le moyen est simple. Il n'est qu'à soumettre à la censure du Parlement lui-même tous les actes du gouvernement papal. Tout délégué de Rome, légat, nonce, commissaire apostolique, ne peut exercer ses fonctions « sinon que premièrement il ait été reçu par le roy et sa court de Parlement et ses facultés et puissances veues par lad. court. » Tout document pontifical, décret, rescrit, bulle, bref, *motu proprio*, etc., ne peut être publié et avoir force de loi dans le royaume qu'après avoir été vérifié, enregistré au Parlement. Par là, toutes issues sont closes à l'intervention romaine, et les légats, qui en tiennent les clefs, peuvent à leur gré les fermer ou les ouvrir. La cour peut arrêter tout homme ou tout acte qui déplaît. Il suffit d'un vice de forme ou de fond, d'une clause contraire à l'intérêt du roi ou au droit public, et aussi à ces libertés gallicanes ou ces décrets conciliaires qui sont entrés dans le droit public. De ce chef, c'est toute la juridiction administrative du pape qui est en suspens : nomination aux bénéfices, unions d'églises, confirmations d'évêques, expectatives, commendes, etc. Le pape ne peut conférer une dignité, accorder une exemption ou une dispense, que ses lettres ne puissent être déférées, discutées au Parlement et finalement « abolies » comme contraires aux franchises générales ou aux droits d'un tiers. De ce chef surtout, c'est toute la puissance judiciaire qui peut être annihilée. En principe, aucun sujet ne peut être « tiré » hors du royaume. Toute citation à Rome est abusive. Le pape ne peut juger, quand il juge, qu'en France, par délégués, choisis dans le clergé national, qui enquêteront et prononceront sur place; encore la cour se réserve-t-elle le droit d'examiner la procédure, de définir ou restreindre la compétence, de recevoir les appels. Bien plus, cette compétence est limitée. Elle ne s'étend, en aucun cas, à toutes ces « causes majeures », que le pape réclame, dont les plus nombreuses, les questions bénéficiales, relèvent du supérieur immédiat ou du Parlement. Cette surveillance jalouse ne s'arrête même pas devant les actes purement spirituels, une indulgence, un pardon, une définition doctrinale. Les décrets sur la foi et sur les mœurs, avant d'être exécutoires, doivent être enregistrés comme les ordonnances et les lettres patentes du roi.

Restreindre et surveiller la juridiction administrative du pape, se substituer à son autorité judiciaire, telles étaient donc les

conséquences dernières de ce gallicanisme des parlements. Et comme sanction, ils ont toujours prêté leur arme favorite : l'arrêt qui casse, réforme, annule ou fait lacérer les bulles. En 1485, pour avoir obéi à une bulle d'Innocent VIII, qui lui défend de comparaître à un concile provincial, l'évêque de Paris est cité au Parlement, tenu de montrer la lettre et sommé de désobéir sous peine d'emprisonnement. Trois ans plus tard, les chanoines de Meaux s'étant plaints d'un interdit, les porteurs de la bulle sont jetés à la Conciergerie, les bulles lacérées, et le chapitre tenu, sous peine de saisie du temporel, de continuer les offices. Avec un pareil système, le pape n'a plus seulement les moyens de se faire obéir, mais de se faire entendre. De fait, par cette échelle mobile érigée contre la papauté, l'église gallicane, si tel est le bon plaisir du Parlement, peut être isolée de son chef.

Ainsi différentes par leur origine, leur nature, leurs applications, ces tendances du gallicanisme venaient donc se rejoindre dans une idée commune : l'opposition à Rome. Au quinzième siècle, cette opposition avait elle-même trouvé sa formule dans la Pragmatique Sanction de Bourges, qui, rédigée par le clergé (7 juillet 1438), acceptée par le roi, enregistrée au Parlement (13 juillet 1439), avait consacré le triomphe des doctrines gallicanes et des libertés ecclésiastiques. En réalité, cette constitution, la plus importante du quinzième siècle, était la négation la plus complète de tout le système administratif et fiscal du catholicisme, l'exclusion du pape du gouvernement intérieur des églises.

C'était contre cette « hérésie » nouvelle et le gallicanisme théologique qu'elle consacrait, qu'allaient se porter tous les efforts de Rome. Soixante-dix-huit ans plus tard, la Pragmatique est abolie : la signature du Concordat consacre la défaite du mouvement conciliaire et l'intervention régulière du pape dans l'organisme religieux de la nation.

## II

Dans ce conflit presque séculaire entre la centralisation romaine et les libertés ecclésiastiques, le premier, le plus sûr allié de la papauté, fut le pouvoir royal.

Cette alliance avait été d'abord l'œuvre de l'histoire. Jadis, contre l'impérialisme allemand, elle s'était faite du rapprochement de deux faiblesses communes. Le pape et le capétien s'étaient appuyés l'un sur l'autre, défendus l'un par l'autre. De la dynastie, le Saint-Siège avait obtenu un concours fidèle

dans ses luttes séculaires contre l'Empire; plus d'une fois, les papes proscrits avaient trouvé un asile sur notre sol. A la papauté, la France avait dû sa force de résistance contre les ambitions germaniques; à l'abri de la croix pontificale, s'était formée, lentement, mais sûrement, notre nationalité. Même, dans cet échange de services, nous avons obtenu plus encore : des avantages spirituels et des faveurs positives, des exemptions et des subsides; par-dessus tout, une situation privilégiée dans la chrétienté, l'autonomie du royaume et l'inviolabilité de la couronne; enfin, au quatorzième siècle, la mainmise sur la papauté, entraînée dans l'orbite de notre influence. Qu'eût gagné le roi de France à une rupture? Au temporel, il était tout et ne dépendait que de lui-même. Au spirituel, il était presque tout, étant « l'évêque du dehors », ayant sur son Eglise cette influence qui s'attache à un protecteur et à un maître. Par ses concessions, comme par son silence, la papauté avait reconnu ce droit d'aïnesse et favorisé l'indépendance de la nation comme la liberté de son gouvernement.

Au quinzième siècle, les mêmes besoins d'entente existent toujours. A l'extérieur d'abord, ce sont, sous Charles VII, les luttes contre l'Angleterre; sous Louis XI, le danger des coalitions féodales, les visées du roi au delà des Alpes; sous Charles VIII et Louis XII, la politique italienne. Dans ces conjonctures, il est nécessaire d'avoir l'appui du pape, chef de la chrétienté et le premier des princes ultramontains. A l'intérieur, c'est la formation de l'absolutisme. Mais cette œuvre pouvait-elle se faire sans le concours de Rome, ou à l'aide des doctrines qu'elle avait condamnées? N'étaient-ce point plutôt ces doctrines mêmes, évocatrices de liberté, qui étaient le plus grand péril? On ne pouvait à la fois les encourager dans l'Eglise et les combattre dans l'Etat, invoquer contre la tiare un système jugé funeste à la couronne, se rallier à ce gouvernement des conciles tout en s'opposant à d'autres assemblées, les états généraux, si abhorrés du pouvoir absolu. On ne fait point à la liberté sa part. La royauté sentait bien que le mouvement d'opposition commencé contre Rome finirait tôt ou tard par s'étendre à elle-même. Elle avait mieux compris encore que ces libertés intérieures réclamées par l'église gallicane étaient moins redoutables peut-être à la souveraineté du pape qu'à celle du prince. Rétablir les élections, c'était les livrer à la noblesse; restaurer les juridictions ecclésiastiques, c'était désarmer la justice royale au profit des cours d'église; reconnaître les immunités fiscales et le droit du clergé de se taxer lui-même, c'était admettre le principe du consentement de l'impôt; comment eût-on refusé aux autres ordres un privilège reconnu au premier

d'entre eux? Toutes ces réformes ne pouvaient qu'affermir la force d'une aristocratie religieuse déjà trop puissante qui, maîtresse des consciences, d'une partie du sol, d'une foule de droits publics, devenue maîtresse d'elle-même, n'eût pas manqué de tendre la main aux seigneurs. Et déjà on avait pu se convaincre de la communauté des intérêts et des griefs. En 1464, gens d'Eglise et seigneurs s'étaient trouvés réunis dans le Bien public : ils devaient encore se retrouver à Tours, dans la réaction de 1484. En réalité, ces libertés gallicanes étaient toujours des libertés féodales. En tout cas, elles créaient des droits dans une société où le roi ne voulait que des privilèges. Contre le gallicanisme théologique, le gallicanisme royal veut s'emparer des bénéfices, mais à l'inverse du gallicanisme parlementaire, il a compris que cette conquête n'était possible qu'avec le concours de Rome et par un partage d'attributions.

Aussi bien, sous la poussée des ambitions mondiales ou de l'intérêt monarchique, vont se reprendre et se renouer les liens d'autrefois. Dans ce progrès de la centralisation religieuse et politique, qui était dans la marche des choses, les deux pouvoirs devaient s'entendre. Mêmes intérêts : une conquête administrative et fiscale; même but : la suppression de la Pragmatique et la signature d'un concordat. De cet accord, le prix est connu d'avance. C'est, d'une part, l'abandon, par le roi, des doctrines conciliaires; c'est, d'autre part, le partage des influences sur le gouvernement intérieur de l'Eglise, le recrutement en commun du haut clergé, l'exploitation en commun des revenus ecclésiastiques. Comme toujours, dans ce pacte, le roi entend recevoir plus qu'il ne donne. Ce qu'il laisse à Rome, c'est la région théorique des doctrines; ce qu'il garde, ce sont les avantages réels et tangibles. A tout hasard, il ne s'engage point : dans tout marché, on ne doit pas être dupe. Il peut se faire, en effet, que le pape résiste ou empiète; que, dans ce règlement de comptes, il diminue ses concessions ou exagère ses demandes; qu'au lieu d'être l'associé soumis qui souscrit à tout, il soit un participant indiscret qui s'attribue la meilleure part. Contre ces résistances ou ces exigences, il faut être fort, et le seul moyen, c'est de ne pas briser ses armes. Il n'est qu'à sortir, de temps à autre, de l'arsenal où elles reposent, ces doctrines gallicanes si redoutées; qu'à les fourbir avec fracas, quitte à les remiser ensuite. Il n'est surtout qu'à laisser faire ses légistes et ses parlements, à attiser ce foyer d'opposition avec la pensée de l'éteindre ou, tout au moins, de l'assoupir. Alternatives de concessions et de menaces, de rapprochements ou de ruptures, de caresses et de violences, adhésions bruyantes aux théories conciliaires ou pro-

testations filiales d'obéissance ou de respect, révocation, maintien, rétablissement de la Pragmatique, tout sera mis en œuvre pour intimider ou pour séduire. En fait, le gallicanisme n'est plus, entre les mains du roi, une doctrine, mais un instrument. Il s'en sert pour ses desseins, aussi bien politiques que religieux, à l'étranger qu'à l'intérieur. Grâce à cette attitude, il supprime peu à peu les libertés réelles de son Eglise et, par une dernière adresse, il va laisser au pape tout l'odieux des atteintes portées à ces mêmes libertés, dont il prépare lentement, mais sûrement, la fin.

Cette politique fut celle de la royauté dans cette période qui s'étend de 1438 à 1516, de la Pragmatique au Concordat. Sous des formes diverses, imposées par la diversité des situations et des caractères, elle reste identique à elle-même. Mais il est remarquable qu'elle ait été surtout l'œuvre des deux grands fondateurs de l'absolutisme. Le premier, Charles VII, l'auteur de la Pragmatique, avait songé déjà à l'abolir. En 1438, tout en insérant dans la législation royale les doctrines de Bâle, il n'avait pas voulu rompre avec Eugène IV. Par les lettres du 7 août 1441, il déclare que l'acte de Bourges n'a pas d'effet rétroactif, qu'en conséquence les provisions antérieures faites par le pape seront maintenues. L'année suivante, des négociations sont engagées avec Rome. Le nonce Pierre del Monte (mai 1442) remet au roi un projet de Concordat qui, limitant les réserves, attribuait au pape la confirmation des élections dans les évêchés ou les monastères, la présentation *alternative* dans les bénéfices collatifs et les annates. Ce projet était évidemment un compromis, mais beaucoup moins entre les exigences de Rome et les prétentions du roi qu'entre la centralisation pontificale et les libertés ecclésiastiques. Après une année de pourparlers, les négociations ne purent aboutir. Un autre accord élaboré de 1449 à 1452 entre Nicolas V et Charles VII, et sur des concessions analogues, échoua de nouveau. Il fallait un intérêt plus évident à la royauté pour le conclure et, ce qu'elle voulait, c'était s'entendre avec le pape contre l'église gallicane, non laisser le pape s'entendre avec l'église au détriment de la couronne. Sous Louis XI, se fait jour cette évolution. A son tour, il va revenir au système des concordats, et cette fois avec la pensée de les conclure à son profit.

Dauphin de Viennois, il avait déjà aboli la Pragmatique dans son gouvernement. En 1461, à son avènement au trône, il en promet la suppression à Pie II et l'accorde par ses lettres du 17 novembre. Mais il se garde de signer un concordat, se bornant à reconnaître au pape, en termes vagues, les droits qu'exerçait le Saint-Siège avant la Pragmatique. Ce n'était là qu'une tolérance. Trois ans plus tard, sur le refus de la curie de

seconder la politique italienne, le roi relève les « libertés » qu'il a supprimées. Une série d'ordonnances des 17 février, 25 mars, 24 mai 1463, des 10 mars, 30 juin, 10 septembre 1464 interdisent les exactions romaines, s'opposent aux citations faites hors du royaume, reconnaissent le droit d'en appeler du pape au concile général, pour toute bulle ou constitution contraire aux saints décrets, réserve les bénéfices aux seuls régnicoles et défend toute demande de provision à Rome. Mais cette politique gallicane est aussi bien dirigée contre le clergé que contre Rome. Le roi profite de la lutte pour attribuer aux parlements la connaissance des régales, « des bénéfices et matières ecclésiastiques », jusque-là jugées par les cours d'Eglise (24 mai 1463). Une autre ordonnance, celle du 20 juillet, enjoint aux prélats, chapitres, communautés, couvents et autres clercs de bailler l'aveu et déclaration de leurs biens.

La réponse du clergé fut son adhésion à la ligue du Bien public. Il était nécessaire, contre la coalition, de se rapprocher de Rome. Louis XI négocie à nouveau et commence déjà à demander au pape le droit de nommer à un certain nombre d'évêchés. Il entre en discussion sur le sujet des bénéfices : finalement, il accorde de nouvelles lettres d'abolition (1<sup>er</sup> octobre 1467), les fait enregistrer par force et révoque tous les édits contraires au libre exercice de la juridiction pontificale dans le royaume. Le roi provoque lui-même l'intervention judiciaire du pape en lui déférant le jugement de l'évêque d'Angers, Beauveau, qui est condamné et déposé. Cependant aucun accord n'est conclu. Une rupture nouvelle trouble bientôt ces dispositions. Il faut attendre la mort de Paul II, l'avènement de Sixte IV, pour avoir enfin un acte positif. C'est le concordat d'Amboise (15 août 1472). Les dispositions de ce nouveau pacte étaient généralement conformes à celles du projet de 1442, et restauraient légalement l'autorité administrative du pape sur l'Eglise de France. Mais l'acte de 1472 contenait des dispositions nouvelles beaucoup plus favorables à la couronne. Les causes bénéficiales (sans exception) devaient être jugées dans le royaume en première instance et, par appel, à Rome. Dans sa collation, le pape devait réserver un certain nombre de bénéfices à des clercs désignés par le roi, la reine, le dauphin et les parlements ; surtout, les provisions aux bénéfices consistoriaux, faites par le pape, évêchés ou abbayes, ne pouvaient être délivrées que sur les lettres du prince. Le concordat était muet sur la nomination aux évêchés et aux monastères, mais la reconnaissance des réserves en indiquait suffisamment l'esprit.

Pour la première fois apparaissait ainsi l'idée maîtresse du concordat de 1516, un accord entre le roi et le pape pour la

nomination aux bénéfices. Si favorable cependant que fût à la couronne la convention d'Amboise, elle ne devait pas avoir un meilleur sort que le projet de Charles VII. Trois ans après sa conclusion, Sixte IV était obligé de constater que le roi en violait les clauses. Les conflits qui s'élèvent alors réveillent peu à peu l'opposition gallicane. Le Parlement s'était opposé à la réception du concordat; par l'ordonnance du 8 janvier 1476, Louis XI déclare vouloir réunir le concile général. Deux ans plus tard, à la suite des doléances de son clergé, à Orléans, puis à Lyon, il songe à rétablir la Pragmatique et, par l'ordonnance du 16 août 1478, interdit les expectatives, la levée des annates et l'évacuation de l'argent à Rome. Le concordat de 1472 se fit peu à peu oublier dans ces querelles. A la mort du roi, il n'était plus en vigueur. En 1491, Charles VIII essaya en vain de le faire revivre. Les négociations demeurèrent sans résultat.

Le gouvernement royal avait donc échoué dans sa tentative. L'heure n'était pas venue encore où le régime ancien n'étant plus possible, le régime nouveau pût légalement s'établir. La royauté préférait le préparer que le conclure, user d'abord ces forces qu'il fallait soumettre, multiplier les accords partiels, les concordats isolés, avant de s'engager dans un pacte définitif, créer le fait pour faire naître le droit. Mais l'anarchie même qu'entretenaient cette contrariété de mesures, cette incertitude de la législation, ne pouvait que favoriser les empiètements des deux pouvoirs. Royauté et papauté voulaient surtout la disposition des bénéfices et de l'argent : une série d'ententes renouvelées va leur donner l'un et l'autre.

Virtuellement, la Pragmatique est abolie. Cette intervention provoquée des papes fut déjà l'œuvre de Louis XI. Si diverse que fût son attitude envers Rome, si hésitante que fût sa politique dans l'affaire des concordats, il y eut au moins une règle qu'il appliqua toujours : celle de supprimer peu à peu la liberté des élections par la présentation directe à l'agrément du pape. Sous Sixte IV surtout, le système se développe. En 1475, sur la demande du roi, le pape transfère d'un seul coup, quatre évêques, Clermont, Cahors, Carcassonne, Coutances. Jusqu'en 1483, plus de « XXXIII evesques » sont choisis par le roi et institués par le Saint-Siège. Avec quelle bonne grâce, d'ailleurs, dans cette question des bénéfices, il se prête aux désirs du roi, on peut s'en rendre compte par son attitude à propos de Saint-Flour ! Le roi Louis avait écrit au pape de conférer l'évêché à Claude de Doyac. Ce dernier se rend à Rome, est introduit au consistoire « et dit la volonté du roy ». Il se fait nommer, mais, sur ces entrefaites, le roi, ayant changé d'avis, écrit en faveur de Joyeuse; le pape lui répond « afin qu'il procédât à tout selon son

plaisir » et Joyeuse est institué. En fait, la papauté a compris que l'essentiel est moins le choix des personnes que l'affirmation du principe. De cette entente, elle entrevoit les conséquences : l'élection peu à peu supprimée par l'accord des deux pouvoirs et aussi le rétablissement de cette fiscalité que la Pragmatique avait cherché à abolir.

La réaction libérale qui suivit la mort de Louis XI faillit interrompre cette politique. Les états généraux avaient réclamé les libertés religieuses comme les libertés publiques et accueilli les doléances du clergé comme les griefs de la nation. Les trois ordres avaient protesté contre l'abus des commendes et des provisions apostoliques, « l'évacuation de l'or et de l'argent tirés hors du royaume, l'abandon des saintz décrets de Constance et de Bâle ». Par déférence pour le pape, ils avaient consenti à éviter toute discussion sur la Pragmatique, mais remis « au prochain saint concille à venir » la préparation d'un nouveau régime. Dans le pays même, le Parlement s'était chargé d'exécuter ces vœux. De 1484 à 1493, ce fut une explosion de gallicanisme. Déclarations hautaines des procureurs ou avocats du roi, refus d'enregistrer les bulles du légat, Balue, appui donné aux chapitres révoltés contre les pourvus par le pape, poursuites contre les détenteurs de bulles et lacération des actes pontificaux, saisie des bénéfices occupés par « ceux de Rome », toutes ces mesures, tracassières et violentes, étaient prises au nom des droits de la couronne et de la liberté de l'Eglise. Mais, comme la réaction politique, la réaction religieuse était sans lendemain. La papauté se croyait déjà assez forte pour intervenir seule dans les élections, comme à Arras, ou pour étendre ses prérogatives judiciaires, en multipliant les citations directes et les censures, comme à Meaux, en 1487. De son côté, le pouvoir royal n'entendait pas renoncer à ses avantages. Dès 1484, le conseil royal négocie de nouveau avec Rome la nomination aux évêchés de Séz et de Bayonne. Cette procédure se renouvelle pendant les années suivantes, dans la nomination aux sièges épiscopaux. On peut suivre dans les lettres-missives du roi toutes ses démarches, toutes ses intrigues pour provoquer l'ingérence romaine, obtenir l'assentiment et l'investiture du pape aux candidats qu'il propose. Il ne demande pas seulement des évêchés ou des abbayes, il sollicite des mandats pour les prébendes et les autres bénéfices. Cette entente, un instant rompue par l'expédition italienne, se renoue au retour de Charles VIII. Sous le règne de Louis XII, elle va devenir plus étroite que jamais, quand, sous le nom de Jules II, le cardinal de la Rovère va occuper le siège pontifical.

Les premières années du seizième siècle marquent, en effet,

une étape décisive dans cette restauration du pouvoir pontifical. L'institution d'un légat national, l'influence personnelle du cardinal d'Amboise, par-dessus tout l'entente politique de la royauté et du Saint-Siège favorisèrent ces progrès de la centralisation. Par le légat, l'église gallicane se trouvait rattachée plus étroitement à Rome; par la communauté de leur alliance et de leur action, le roi et le pape pouvaient s'entendre directement sur l'administration de cette église. Dès 1504, Jules II avait élevé à Mende, à Dax, à Vannes des candidats « chers » au roi de France. L'année suivante, sur la prière du roi, il intervient à Lectoure, à Autun, à Saintes, défend aux électeurs de procéder à un vote, sans l'assentiment royal, aux métropolitains, de confirmer un élu qui ne soit pas agréable au gouvernement. Mêmes requêtes du roi et de la reine, même attitude de Rome dans les vacances des grandes abbayes, comme Saint-Denis et Fécamp, des évêchés, comme Tournay, Marseille et Castres. En retour, le pape commence à proposer des candidats. Il réclame la disposition des bénéfices que possédait Ascanio Sforza, en France. « Nous avons accueilli, écrit-il à Louis XII, avec assez de bienveillance la demande du roi relativement aux églises, pour que Sa Majesté accepte à son tour, avec faveur, les provisions que nous venons de faire des bénéfices et des églises vacants par le décès du cardinal. » Malgré les protestations du Parlement, des Italiens, comme Carretto et le cardinal de Volterra, un la Rovère, viennent occuper des sièges épiscopaux. Les collecteurs des annates et les porteurs des bulles circulent dans toute la France. Jamais le caractère international de l'Eglise ne s'est affirmé, depuis la Pragmatique, avec autant d'éclat. C'est déjà la politique et le régime concordataires avant même que le Concordat ne soit conclu.

Par la volonté même de la couronne, la papauté avait ainsi peu à peu rétabli, en France, toute l'influence de son gouvernement. Aux débuts du seizième siècle, elle obtient plus encore : de ses plus rudes contradicteurs, les Parlements, des déclarations comme une attitude plus conformes à ses principes. Hostiles par nature à l'ingérence romaine, mais dévoués à la politique royale, partagés entre leurs doctrines et la raison d'Etat, les légistes ont fini à leur tour par s'incliner devant le nouvel ordre de choses. Au besoin, le roi leur a imposé silence, comme en 1489, dans la levée du décime, et les a contraints à enregistrer des bulles qui déplaisent. Plus d'une fois aussi, dans cette période d'entente, c'est le pape qui a écrit aux cours souveraines. En 1505, Jules II rappelle rudement au parlement d'Aix l'obéissance qu'il doit aux provisions apostoliques. Deux ans plus tard, il lui demande son concours pour réprimer une révolte des moines de Saint-

Victor de Marseille contre leur abbé commendataire, le cardinal de Sainte-Anastasia. Il l'invite encore à faire respecter les mandats qu'il délivre et à réprimer les usurpations de bénéfices. Sous cette pression des deux pouvoirs, la raideur des principes se détend et l'ardeur des défiances s'assouplit. La cour sait d'ailleurs que dans cette distribution des bénéfices ou des faveurs, elle aura sa part : évêchés, prébendes pour ses membres ecclésiastiques, indults ou privilèges spirituels pour ses membres laïcs. Dans ces conditions, elle aurait mauvaise grâce à protester toujours. Dès 1488, à la suite d'une nomination faite à Beauvais, l'avocat du roi déclare que la réserve pontificale doit être maintenue. En 1494, la cour en vient à soutenir contre le chapitre de Valence un de ses membres, d'Espinay, pourvu par le pape. En 1508, les gens du roi reconnaissent publiquement la validité des résignations à Rome, des nominations royales comme des provisions apostoliques, des réserves décidées pour « une évidente utilité ». Les interprètes autorisés de la doctrine, comme Guymier et Montserrat, dans leurs commentaires sur la Pragmatique, ne parlent pas autrement. Vingt ans plus tôt, le parlement de Paris avait proclamé que les élections étaient « de droit divin ».

Visiblement, la jurisprudence a fini par évoluer avec la politique. Le parlement pouvait rester fidèle à ses théories conciliaires, à ses déclarations sur la Pragmatique et les saints décrets, il laisse tomber ces libertés positives qui étayaient toutes les formules. A son tour, il a abandonné la première des libertés gallicanes : le principe électif. En enregistrant la bulle du décime de 1500, il abandonne cette autre maxime, qu'à l'Eglise seule appartient le droit de se taxer elle-même. Des franchises ecclésiastiques, la seule qu'il défende est sa théorie judiciaire. C'est qu'ici, il maintient ses droits. Encore finit-il par admettre la compétence du pape sur les « causes majeures », par renvoyer quelques-unes de ces causes à Rome, en tout cas, par reconnaître les rescrits apostoliques, à condition que l'affaire fût jugée par des juges délégués et terminée dans notre pays.

Une fois de plus, la haine des libertés avait été plus forte que la crainte de l'absolutisme. Mais en travaillant à la centralisation, les légistes ne l'avaient pas faite seulement au profit du roi, ils avaient contribué à l'établir au profit de la papauté.

### III

Celle-ci allait avoir un second allié, dans sa lutte contre les libertés ecclésiastiques : le clergé.

Quel que fût l'intérêt collectif du clergé à rester fidèle à cette

Pragmatique qui avait été son œuvre et à ces doctrines gallicanes qui devaient faire sa force, quel qu'eût été, jusqu'à la fin du règne de Louis XI, son attachement à ces idées, le premier fait que nous constatons est que, sur ces doctrines mêmes, l'unanimité n'existait pas. En France d'abord, toute une province affectait de les combattre : la Bretagne. Etranger à l'assemblée de 1438, le clergé breton n'avait pas adhéré aux articles de Bourges et les ducs s'étaient empressés de les ignorer. Ainsi dans toute cette partie de la France, dans les huit évêchés groupés autour de Dol : Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, Léon, Quimper, Vannes, Nantes, Rennes, l'autorité papale s'exerce librement pendant tout le quinzième siècle et les doctrines de Bâle sont interdites. La réunion à la couronne changea peu cet état de choses. Charles VIII avait dû confirmer les franchises locales et, parmi elles, l'exclusion de la Pragmatique. Vainement, cinq ans plus tard, le parlement essaya de l'introduire. Le clergé breton resta fidèle à ces maximes. Il continua à porter à Rome les causes bénéficiales, même au possesseur, à payer les annates et les autres taxes, à reconnaître officiellement les expectatives et les réserves. En 1510, il protesta contre l'assemblée de Tours. Cette indépendance à l'égard des doctrines gallicanes lui semble une des dernières formes de ses libertés politiques et de sa nationalité.

Mais ce n'était pas seulement une province tout entière qui restait ainsi étroitement unie à Rome. En France, en Dauphiné, pays soumis à la Pragmatique, il y avait tout un parti qui n'avait cessé d'affirmer la puissance « absolue » du pape et ses droits au gouvernement universel. Aux « pragmaticiens » s'opposent les « papalistes », et ces derniers ne se recrutent pas toujours, comme on pourrait le croire, dans la clientèle historique de Rome, les exempts, les moines et les « mendiants ». Il a ses représentants dans l'épiscopat, et, dès la seconde moitié du quinzième siècle, ses plus chauds défenseurs sont deux prélats : Bernard du Rozier, archevêque de Toulouse ; Hélie de Bourdeilles, archevêque de Tours.

Le premier, peut-être même avant la mort de Charles VII, avait composé tout un traité contre la validité de la Pragmatique, et en faveur de la suprématie papale. A l'assemblée de Bourges, il reproche ses usurpations et ses tendances, son mépris du pouvoir pontifical, son inintelligence des besoins religieux. Elle a voulu faire une Église « particulière », mais tout particularisme est une séparation de l'unité. Elle a voulu établir une église pure, mais les abus dont on se plaint viennent moins de l'ingérence du pape que de l'intrusion des pouvoirs laïques. Détacher l'église gallicane du pape, c'est la soumettre aux seigneurs, au pouvoir

civil et aux parlements. C'est méconnaître enfin la doctrine même de la primauté papale. Il n'est pas de concile général qui puisse s'élever au-dessus du pape. Tout au contraire. Les décrets de Constance et de Bâle, non confirmés par le pape, sont sans valeur. « La plénitude de la puissance du pape est au-dessus du concile... Toutes les églises, dignités, bénéfices, offices, tant séculiers que réguliers, sont de droit commun, canonique et civil, dans la pleine, libre, entière et immédiate disposition du pape. Il peut en disposer comme il veut. » Le pape est « l'oracle » de l'Église; toute parole prononcée par sa bouche « est comme prononcée par la bouche de Dieu ». — Mêmes arguments et mêmes conclusions dans Hélie de Bourdeilles. Dans le petit écrit qu'il nous a laissé sous le titre suggestif : *Contre la constitution impie des Gallicans appelée Pragmatique*, il se prononce pour la négociation d'un concordat. Il félicite Louis XI d'avoir songé à le conclure, d'abolir à jamais une loi que le clergé n'avait aucun pouvoir de débattre, le roi aucun droit de promulguer. Plus absolues encore sont ses assertions sur le pouvoir papal. Il ne lui reconnaît pas seulement la puissance religieuse, mais la puissance politique. Comme les grands théoriciens de la théocratie, il lui remet les deux glaives. Le pape « gouverne, dispose, juge tout comme il lui plaît »... Il peut déposer ou suspendre les rois, délier les peuples, conférer les royaumes comme les églises, en réalité, tout faire, sauf de changer l'Évangile et la foi. Il était difficile de donner, en termes plus forts, une définition de l'absolutisme papal.

Ainsi, ce n'était point seulement au delà de nos frontières, dans les théologiens italiens ou espagnols, que les doctrines conciliaires trouvaient leurs plus ardents contradicteurs. Même en France, une partie du clergé se déclarait contre elles et ces thèses ultramontaines avaient un écho jusque devant la barre du Parlement. Mais, contre l'église gallicane, la plus grande force du pape venait moins de ces doctrines que de la faiblesse même de cette église, de sa structure anarchique, de ses discordes intérieures. C'était par toutes les fissures de cet organisme disjoint qu'allait passer l'intervention pontificale comme avait passé la puissance du roi.

Le premier, l'organisme dirigeant, l'épiscopat, s'incline et se soumet. Jadis, il avait été, contre le pape, le défenseur des libertés ecclésiastiques et, contre le roi, l'avocat des libertés communes. Jusqu'au milieu même du quinzième siècle, par ses assemblées, par ses orateurs, la majorité des évêques était restée fidèle à cette doctrine de la puissance « réglée ». Mais les temps étaient bien changés. Les « évêques de Louis XI » ne sont plus ceux de Charles VII : la candidature officielle, l'intervention ouverte

ou dissimulée, les coups de force de la couronne ont transformé le collègue épiscopal. Il n'a plus ni le goût, ni la force de l'indépendance; en le rattachant au roi, la conquête monarchique l'a rapproché de Rome. De cette soumission, tous donnent l'exemple. Ce ne sont pas seulement les cardinaux, unis au Saint-Siège par leurs fonctions et par leurs bénéfices, défenseurs naturels de cette église romaine dont ils sont les membres, partisans nécessaires d'un système dont ils ont tous les avantages. Ce sont encore les évêques, créatures du pouvoir royal comme du pouvoir papal. En 1484, ceux-ci s'opposent à la réaction gallicane et libérale des états. Ils sont du parti de la cour contre la nation, pour les prérogatives du pape contre la Pragmatique et ils demandent à être admis à l'assemblée pour les défendre. Cette attitude, ils la gardent en face du Parlement. En 1485, Innocent VIII interdit aux évêques de se réunir à Reims; malgré les injonctions parlementaires, presque tous s'abstiennent. L'année suivante, c'est l'évêque de Paris qui, sur un ordre du pape, se dérobe à une convocation de l'archevêque de Sens; en 1487, c'est l'évêque d'Autun qui publie des bulles, non enregistrées, et invite clergé et fidèles à leur obéir. Deux ans plus tard, l'évêque de Luçon refuse de faire révoquer des brefs; en 1491, celui de Beauvais jette l'interdit papal sur les terres des vicaires de l'archevêque de Narbonne. D'autres acceptent des mandats de juges délégués, de collecteurs généraux des décimes. De 1484 à 1510, à peine quelques éclats particuliers font dissonance dans l'harmonie générale : à Reims, en 1491; à Angers, à Dax, en 1505, à Luçon, en 1507, où les évêques protestent contre les privilèges accordés aux exempts et certaines collations de bénéfices. Ce sont là conflits isolés et, d'ailleurs, sans conséquence. Evidemment, l'épiscopat est docile. Il est attentif à ne pas déplaire, et Rome, quand elle peut se faire entendre, a presque toujours la réponse qu'elle souhaite : celle d'être obéie.

Cette dépendance de l'épiscopat avait ses causes d'abord dans le recrutement même de ce grand corps, cette intervention répétée et concertée du roi et du pape qui, depuis Louis XI, avait si profondément modifié l'institution. Mais non moins que son origine, ses instincts et ses intérêts le poussaient vers la centralisation religieuse. En réalité, la Pragmatique avait été plus favorable aux communautés qu'au pouvoir épiscopal. A qui profitait la liberté des élections, sinon aux chapitres qui, investis du droit de nommer l'évêque, pouvaient s'arroger celui de le conduire, et, toujours hostiles, presque partout exempts, posaient leurs conditions en échange de leurs suffrages? La suppression des exspectatives et des commendes n'avait fait qu'affermir les organismes monastiques qui, par le choix de leur chef, rendus

maîtres de leur gouvernement, échappaient à toute tutelle épiscopale. Les règles relatives enfin aux gradués, s'ajoutant aux droits du patronage, avaient réduit à rien la liberté de l'évêque dans la collation des bénéfices; c'étaient tout un tiers de son chapitre et la plupart des cures importantes, celles des villes et des bourgs, qui échappaient à sa nomination directe, c'étaient ses registres contrôlés et révisés, l'intervention constante de l'université dans le gouvernement intérieur du diocèse. La Pragmatique avait-elle au moins réussi à rétablir sa juridiction? Mais en déférant au tribunal du métropolitain ses propres causes, elle avait, en haut, fait revivre un pouvoir que, depuis trois siècles, les simples évêques s'étaient appliqués à détruire; en bas, elle n'avait pas réussi à éviter des conflits, des empiètements que ce pouvoir était impuissant à réprimer. La plupart des chapitres ou des monastères exempts s'adressaient à Rome. Les gradués se retranchaient derrière leurs privilèges et en appelaient à l'université. Quant aux simples clercs, ils trouvaient toujours dans la justice laïque des alliés et des complices. Ainsi, l'épiscopat voyait peu à peu se relever contre lui toutes les forces, toutes les formes de l'opposition, aristocratique par les chapitres, démocratique par les couvents, intellectuelle par les universités, administrative par les officiers royaux. Sous le prétexte de le défendre contre Rome, la Pragmatique n'avait réussi qu'à l'affaiblir. En créant des libertés, non des institutions, elle ne favorisait que cette anarchie intérieure qui était le plus grand fléau du gouvernement religieux.

On comprend que, dans ces conditions, l'épiscopat se retourne vers les deux seuls pouvoirs capables de fortifier le sien. Au roi, il demande protection contre ses officiers : au pape, un appui contre ces libertés ecclésiastiques qui l'enserraient de toutes parts.

Dans cette lutte contre les corps religieux et les gradués, pour la libre disposition des bénéfices, l'extension de sa juridiction ou de sa fiscalité, c'est de Rome qu'il attend toutes les faveurs et aussi tous les abus qui donnent la force : indulgences spéciales ou pardons, union d'un prieuré ou d'une église, *commend*e d'un monastère. En échange, il livre, l'une après l'autre, toutes les libertés. C'est d'abord le principe électif que les évêques détruisent de leurs mains. Indifférents à la porte qui donne accès aux honneurs, pourvu qu'elle s'ouvre, eux-mêmes, pour la plupart, sont entrés dans leurs fonctions par une provision apostolique. Déjà, ils s'intitulent évêques par la grâce de Dieu et du Saint-Siège; défendre l'investiture de Rome est donc défendre leur légitimité. Une fois investis, c'est à Rome encore qu'ils demandent un avancement. Or, un évêque qui veut changer d'évêché ne peut manquer de reconnaître, comme d'Espinay ou Geoffroi

de Pompadour, qu'au pape appartient « de translater à toutes églises du royaume ». S'il veut résigner, comme à Chartres, à Saintes, à Lavaur, il invoque les pouvoirs du Saint-Siège d'accepter les résignations et de réserver son successeur. S'il veut unir une abbaye à sa mense épiscopale, il déclare bien haut que le pape « a le droit d'unir deux eveschez et en diviser un en deux, ou une église cathédrale et régulière ». Réserves, expectatives, provisions apostoliques, voilà tous ces droits, jadis abattus, qu'ils relèvent. Et c'est aussi le pouvoir judiciaire du pape qu'ils grandissent. D'eux-mêmes, métropolitains ou évêques, ils renoncent à leur juridiction. Ils renvoient à Rome le jugement des conflits électoraux, la confirmation ou l'infirmité des votes. A toute sommation des « élisans » ou des élus, ils se dérobent et s'en remettent au pape. Cette intervention, ils la réclament encore en leur faveur, et font plaider au Parlement que « la congnoissance de toutes les grandes causes ecclésiastiques appartient au pape ». C'est ainsi que, malgré les défenses réitérées des Parlements, Rome est saisie des causes bénéficiales. Dans cette voie, ils poussent le pape plus loin qu'il ne veut. En 1508, l'évêque d'Amiens, Halvin, qui s'est fait donner l'abbaye de Corbie, demande un rescrit apostolique contre son compétiteur. Conformément aux usages du royaume, le pape nomme deux juges commissaires. Halvin se récrie. Il entend que la cause soit jugée à Rome même, confiée à un cardinal. Comme le roi, les évêques sont les premiers à mettre en mouvement l'autorité suprême quand ils espèrent la faire agir à leur profit.

A défaut de l'épiscopat, pouvait-on attendre au moins des corps privilégiés, chapitres ou monastères, des déclarations gallicanes et une conduite conforme à ces déclarations ?

Les premiers, dans ce conflit entre le système électif et le système des réserves, les chapitres ont eu à prendre parti. Aussi bien, opprimés par la dure main de Louis XI, privés en fait du droit d'élire, dès la mort du roi, comme une tige ployée qui se redresse, ils relèvent la tête et semblent diriger l'opposition. Aux États de 1484, un des chefs du mouvement libéral est un chanoine de Rouen, Masselin, et la plupart des députés du clergé appartiennent à ces oligarchies capitulaires. Dans les villes, partout où les choix de Louis XI n'ont pu être combattus, ils reprennent leur liberté électorale, dès que « la voye de justice leur est ouverte ». A Narbonne, à Bourges, à Tournay, en 1483 ; à Uzès, à Bourges, en 1485, ces tentatives se réitérent, et, jusqu'à la fin du quinzième siècle comme à Lyon, à Luçon, Sarlat, Paris, en 1493. Bien entendu, chaque fois, en maintenant leur droit, ce sont les droits de l'église gallicane qu'ils invoquent. Si le pape refuse de con-

firmer l'élu, la confirmation appartient aux suffragants : s'il raye leurs sentences, on doit lui rappeler qu'il est soumis aux canons de l'Eglise universelle. Plus net encore est le langage du chapitre de Lyon, en 1493. Le pape a pourvu le cardinal d'Espinay, déjà archevêque de Bordeaux, contre Talaru, élu par le chapitre. Mais cette suppression des élections est un abus. Il y a longtemps que « ceux de Rome » ont décidé « que nul bénéfice, quel qu'il soit, ne peut estre électif, mais en la disposicion du pape, qui entreprennent cette autorité *supra concilia generalia* et les saintz décretz acceptez *in regno*, de réserver à sa disposicion tous les bénéfices électifs pour le proufit qu'il prend des vacans... » Or, toute provision donnée par le pape « quand il y a chose adtemptée contre les saintz décretz » est nulle. L'exécuteur « ne l'a pu mettre à execution. » Il est permis de résister de toutes manières, et surtout par l'appui du Parlement. Le pape est soumis « aux lois du royaume et s'il se ayde de la juridicion spirituelle *ad destructionem* de la temporelle », on peut dire qu'il n'use plus, mais abuse de ses pouvoirs. Conformément à cette thèse, le chapitre refuse de recevoir d'Espinay et lui ferme les portes de l'hôtel épiscopal.

Ce ne sont point seulement leurs privilèges électoraux que les chapitres entendent maintenir. Plus rarement, il est vrai, mais avec une énergie égale, ils protestent contre les collations de prébendes faites par Rome, contre les levées de décimes ordonnées par le Saint-Siège ou le légat. A Meaux, en 1488, malgré une collation antérieure, Innocent VIII ayant disposé d'une prébende, les chanoines se regimbent. Menacés d'interdit, ils en appellent « du Pape mal informé au Pape bien informé ». Finalement, ils s'adressent au Parlement qui leur enjoint de continuer les offices, ce à quoi ils s'empressent d'obéir. Quatre ans plus tard, en 1492, c'est le chapitre de Tours qui s'insurge contre le décime accordé par Innocent VIII. Il fait déclarer qu'il « est défendu » au pape de « faire aucunes exactions », de quelque nom qu'on les appelle, que tout décime doit être « concédé et octroyé librement ». En conséquence, le Parlement est invité à prononcer la nullité de l'imposition, casser toutes les censures des commissaires pontificaux, « les excommunicacions et publicacions par eux faictz, nuls et abusifs ». Plus violente encore est l'attitude du chapitre de Paris, en 1500, contre le décime levé par le cardinal d'Amboise. Sommé de remettre aux commissaires pontificaux la déclaration exacte de la valeur de ses bénéfices, le chapitre se dérobe, prolonge les délais, accumule les objections et fait appel. Le 10 mars 1502, il se décide à répondre que toute estimation est contraire à ses privilèges comme à ses intérêts, que la levée du décime est illégale, contraire aux constitutions de

Constance et de Bâle, aux arrêts du Parlement, qu'en conséquence le décime ne sera pas payé et qu'on résistera par tous les moyens légaux. Le conflit s'envenime. Aux menaces du légat, le chapitre répond par un appel au pape, décide qu'on ne tiendra aucun compte des censures, que les chanoines ou habitués de l'église emprisonnés seront maintenus dans la jouissance de leurs prébende et revenus et que les agents qui afficheront aux portes de Notre-Dame les sentences papales seront appréhendés et conduits aux geôles du chapitre. L'Université intervient à son tour (4 avril). Elle déclare solennellement que les censures publiées pour contraindre à une taxe non librement consentie par l'église gallicane sont nulles et pareillement les pénalités qu'elles portent. Le conflit se termine par une transaction. Le chapitre finit par payer, mais il se refuse à annuler ses décisions.

A ces faits, on peut juger de l'esprit de liberté qui anime encore les chapitres. — Plus affaiblis, décimés déjà par leurs désordres intérieurs, le gaspillage de leurs biens, les abus de la commende, les monastères n'ont plus la force de se défendre. Ils sont prêts à subir les choix qu'on leur impose, et ce qu'ils veulent c'est moins le respect de leurs libertés que la restauration de leur patrimoine. Non pas tous, cependant. Contre les provisions de Rome, en effet, quelques-uns se révoltent. Ils appellent au Parlement des bulles pontificales, se retranchent derrière les décrets de Bâle ou la Pragmatique pour ne pas leur obéir. A Saint-Magloire, à Corbigny, à Bourgdeols, à Saint-Maixent, à Massay, à Saint-Wandrille, pendant la minorité de Charles VIII, et jusque sous le règne de Louis XII, à Fécamp, Corbie, Ferrière en 1507, à Saint-Germain des Prés en 1508, à la Bénisson-Dieu en 1509, les moines défendent le principe électif. Ailleurs, ils luttent pour leurs privilèges entamés par un rescrit pontifical. L'évêque de Chartres ayant fait jeter l'interdit sur Saint-Lomer de Blois, les religieux s'adressent au Grand Conseil et l'invitent à ne plus tolérer de telles entreprises... contre les privilèges du « roy et du royaume et de toute l'Eglise galicane ». Mêmes appels des Cordeliers de Tours contre une bulle de Sixte IV, des moines de Hury contre un rescrit de Jules II. Nous verrons enfin la papauté, quand elle voudra réformer les monastères, être plus d'une fois obligée de compter avec l'indiscipline des moines et la résistance opiniâtre des couvents.

Cependant, si vives que soient ces protestations, elles ne forment plus une opposition. Cette attitude, les corps religieux n'ont ni la force, ni le goût de la prendre. Divisés d'abord contre eux-mêmes, livrés à leurs discordes intestines, aux luttes intérieures des influences et des partis, ils ont été impuissants à maintenir

le premier de leurs privilèges : celui d'élire leur chef. La Pragmatique, qui a rétabli le système électif, n'a restauré ni les mœurs, ni l'esprit de la liberté. Au lendemain même de sa promulgation, les querelles se ravivent : à Laon, en 1444; à Auxerre, à Orléans, en 1447; à Poitiers, en 1448 et 1458. Dans ces évêchés, à la suite d'une double élection, il a fallu renvoyer le choix au Saint-Siège. Or, à mesure qu'on s'avance vers la fin du siècle, les conflits s'aggravent et se multiplient. Des partis se forment dans les chapitres ou les couvents; les suffrages se vendent ou se commandent; l'élection n'est trop souvent qu'un trafic d'influence, un marchandage de bénéfices où les familles locales réclament leur part. Parfois, ce sont les électeurs eux-mêmes qui, ne pouvant s'entendre, défèrent l'élection au pape. Parfois encore, c'est une des parties qui fait appel à Rome du choix de la majorité. Ailleurs, c'est le métropolitain qui refuse de statuer sur un vote contesté et renvoie au pape la décision suprême. Aussi bien, dans la plupart des évêchés ou monastères, la postulation a remplacé les formes compliquées, rigides de l'élection, telles qu'elles ont été établies par le concile de Bâle. Chanoines ou moines se bornent à envoyer à Rome le nom de l'homme qu'ils demandent pour chef.

Divisés enfin les uns contre les autres, sans cesse en éveil et en conflit sur leurs droits incertains, c'est toujours vers Rome que les corps religieux regardent comme vers l'arbitre de leurs griefs. A bien prendre, ils ont tout intérêt à la ménager et ce qu'ils ont déjà obtenu d'elle, leur laisse entrevoir ce qu'ils peuvent encore conquérir. Bulles d'exceptions ou de privilèges, dispenses de résidence, confirmation de statuts, sujétion immédiate à Rome, c'est à la papauté qu'ils ont dû toutes ces prérogatives et c'est le pouvoir papal qui seul les conserve. Ils savent bien qu'il est la clef de voûte de tout l'édifice. Eux-mêmes sont les premiers à l'invoquer pour se défendre et à reconnaître à l'arbitre tous les droits, quand ils prévoient que l'arbitre conclura en leur faveur. On devine ce que deviennent les idées gallicanes dans de pareils milieux. Il leur manque la force que donne l'unanimité des griefs ou l'homogénéité de la conduite. A la fois invoquées et combattues, rappelées avec honneur ou délaissées avec dédain, elles ne sont plus que les servantes d'un jour, des arguments qu'on se jette ou qu'on rejette. Mais une formule destinée à défendre des intérêts, n'est plus une doctrine qui inspire une attitude. En devenant une procédure, le gallicanisme a cessé d'être une conviction.

Aussi bien, dès la fin du règne de Charles VIII, l'opposition gallicane s'engourdit et s'endort. En 1452, lors de la levée du décime ordonné par Nicolas V, toute une province ecclésiastique,

celle de Rouen, avait protesté en masse contre l'intervention papale. En 1489 et 1500, deux chapitres seulement ont fait appel et la levée du décime ne rencontre plus de résistance. Pareillement, s'éteignent peu à peu les déclarations violentes ou les protestations enflammées. Les appels au pape « mieux informé » ou au futur concile, encore fréquents jusqu'à la fin du quinzième siècle, disparaissent sous Louis XII. Les oppositions aux provisions apostoliques ne sont plus que l'œuvre d'une minorité; chapitres et monastères ont fini par accepter les choix du roi et du pape et par renoncer à leurs prérogatives. Quant au petit clergé, il ne cesse de s'adresser à Rome pour l'obtention des bénéfices. Seule, dans cette soumission universelle, l'Université reste fidèle à elle-même. A plusieurs reprises, en 1485, en 1488, elle réclame l'observation de la Pragmatique, dénonce les usurpations de Rome, le mépris des principes qui établissent la subordination du pape au concile général et à l'Église universelle. Elle proteste en 1490, comme en 1500, contre le décime; en 1497 et en 1504, contre les excès de pouvoir du pape. La voix de ses docteurs reste sans écho. Elle ne défend plus qu'une théorie impuissante à contredire les faits. L'église de France a fini par s'habituer à ce régime qui lentement s'est implanté dans le pays, répondant aux besoins nouveaux, groupant les intérêts, mieux adapté aux conditions de sa vie sociale ou politique. Le Concordat devait être la consécration de ces changements. Il ne fut pas, comme on l'a dit, un coup d'Etat, une conspiration des deux pouvoirs contre les franchises ecclésiastiques, mais l'achèvement inévitable, nécessaire de la lente évolution qui avait détruit les libertés positives de l'église gallicane, comme celles de la nation.

#### IV

... Plaçons-nous en l'année 1514, la dernière de Louis XII, la seconde de Léon X, deux ans avant le Concordat, trois ans avant Luther. Si nous parcourons les innombrables registres pontificaux qui nous sont parvenus, bulles et breffs, « entrées et issues », annates, nous pouvons nous faire une idée de l'importance, de la nature de l'intervention pontificale dans le gouvernement ecclésiastique. Plus de 1600 lettres expédiées par la chancellerie romaine, en moyenne, près de 135 par mois, au moins 4 par jour : provisions, réserves, commandes de bénéfices électifs, mandats et pensions, indults, dispenses, rescrits, indulgences, sans compter les lettres au souverain ou les instructions aux nonces, les cédules ou quittances, en un mot, toutes les pièces

émânées du secrétaire intime ou de la chambre apostolique ; dans les provisions bénéficiales, 26 évêchés, 100 monastères, et parmi eux les plus grands du royaume : Bonbecombe, Grammont, Marmoutiers, Cluny, Saint-Victor, Redon, Saint-Amand, Prémontré, etc. ; 319 prieurés, 251 prébendes, offices ou dignités, 560 cures, vicariats ou chapellenies, — c'est-à-dire le principe électif, en fait, supprimé, les corps religieux, comme le clergé rural, recrutés en partie par les collations romaines ; grâce aux rescrits, une foule d'affaires, bénéficiales ou autres, soumises au jugement de Rome, soit que le pape retienne la cause ou la défère sur place à des commissaires pontificaux ; enfin, par la perception des annates, des « communs » et « menus services », un tribut permanent et régulier levé sur les églises, telle est la part du pape dans l'administration ecclésiastique de la France. Comparons maintenant à celle des autres pays. En cette même période, le nombre de lettres expédiées, en un mois, en Italie est de 75 environ ; en Espagne, de 50 ; en Allemagne, de 35 ; en Angleterre, de 10. On voit où la proportion est la plus forte. En réalité, elle est pour la France de 42 pour 100, de 26 pour 100 pour l'Italie, de 17 pour 100 pour l'Espagne, de 12 pour 100 pour l'Allemagne, de 3 pour 100 pour l'Angleterre. On peut se rendre compte, à ces chiffres, des progrès de l'intervention papale. En dépit des théories conciliaires, des formules juridiques, de ses libertés gallicanes, la France est le pays d'Europe où elle est la plus active, la plus fréquente et, assurément, la moins contestée. Evidemment, la tentative de 1438 comme de 1484 a échoué. Les temps sont mûrs pour l'abrogation officielle de la Pragmatique et l'avènement d'un nouveau régime.

Du grand mouvement nationaliste et libéral des débuts du quinzième siècle, on voit donc ce qui survit, moins de cent ans plus tard.

Ce qui demeure, ce sont les garanties politiques et l'indépendance de la couronne, une sujétion plus étroite du clergé au roi, les prétentions tracassières et mouvantes des légistes, instrument de la raison d'Etat et de la volonté royale, tout ce gallicanisme parlementaire, qui était aussi pesant sur l'église de France qu'ombrageux et raide à l'égard de Rome. Le gallicanisme doctrinaire et théologique, celui des universités et des penseurs, est en déclin. Il peut garder ses apparences et ses formules ; elles ne répondent plus à la réalité des faits comme aux besoins de la conscience. L'histoire du catholicisme français dans ce dernier siècle du moyen âge n'est pas une étape vers la liberté, mais vers la centralisation.

Les institutions religieuses avaient ainsi le même sort que les institutions politiques : comme elles, jadis, imprégnées de cet

esprit féodal qui avait poussé l'indépendance jusqu'à l'anarchie, comme elles, maintenant, conquises par cet esprit monarchique, qui au-delà de l'ordre, allait entrevoir la servitude. Les mêmes causes, les mêmes fautes, préparaient les mêmes changements. Les doctrinaires religieux avaient pu rêver, pour l'Eglise comme pour l'Etat, tout un ensemble de garanties. Leur rêve, formé dans la plus douloureuse des crises, le schisme, n'avait pas réussi à lui survivre. Il avait contre lui, d'abord, toutes les forces de l'Etat, royauté et légistes, qui, plus que la papauté même, ont contribué à détruire les libertés ecclésiastiques comme toutes les autres. Il avait contre lui encore les intérêts profonds de cette Eglise universelle dont il menaçait l'existence et altérait la notion. C'était moins, en effet, le principe libéral que le principe national qui avait apparu au sein du catholicisme. Il avait triomphé dans ces conciles généraux où l'on ne votait point par tête, mais par nation, dans ces projets de réforme, où chaque église prétendait à des libertés particulières, dans cette réorganisation du Sacré-Collège, où chaque peuple voulait une représentation proportionnelle. La monarchie représentative du pape préparait ainsi la constitution fédérative des églises. Si cette doctrine l'eût emporté, la société religieuse n'eût été qu'un agrégat de sociétés politiques, destinées tôt ou tard à se dissoudre. Le catholicisme eût été libre, mais à quel prix? Celui de cesser d'être. Toute déchéance de la primauté ne pouvait être alors qu'une décadence de l'unité. Ce fut la première faiblesse des gallicans de ne pas voir ces conséquences, et, ne les voulant pas, d'être exposés à les subir. Une autre erreur fut de n'avoir compris ni la nature des liens qui unissaient la France à Rome, ni la force des intérêts qui ne pouvaient l'en détacher.

La logique de leur doctrine leur cache toujours l'hétérogénéité de leurs forces; la hauteur de leur idéal, le médiocre des réalités humaines. Trop de divisions, d'indépendance, d'égoïsme, avaient brisé le faisceau des libertés gallicanes pour qu'elles pussent se reformer. Trop de besoins, d'habitudes, de traditions aussi, enchaînaient la révolte pour qu'elle eût peine à se contenir. L'église de France n'avait pu se passer de la papauté : elle ne le voulait pas davantage. Jamais ses griefs ne s'étaient changés en colères; jamais aussi ses remontrances n'avaient dépassé les bornes au delà desquelles toute protestation est une révolte, toute discussion, une négation. Son indépendance était faite de loyalisme et ses reproches se voilaient dans le respect. « Pour chose qu'ils aient, déclarent les chanoines de Tours dans leur appel de 1492, ils n'entendent point venir contre l'autorité de Nostre Sainet Père le Pape, ni contre ses droits et prérogatives;... mais en ce,

le voudroient défendre, favoriser et supporter. » Dix ans plus tard, protestant à leur tour contre un nouveau décime, les universitaires ne parlent pas autrement de la puissance suprême : « Ils ont toujours été et veulent demeurer vrais enfans, subjects et obéissans de l'Eglise romaine (et) n'entendent diminuer aucunement l'honneur et auctorité du Pape ». Ces sentiments sont ceux du gallicanisme tout entier. Quand Louis XII, en 1510, dans sa rupture avec Jules II, aura la vision du schisme et voudra traduire en actes positifs les formules gallicanes, il s'apercevra vite de son erreur. Comme la nation, l'église de France entend unir la liberté et le respect, et, telle une fille aînée, résister à son père tout en le vénérant.

Le mouvement conciliaire vaincu, la restauration papale achevée, le gallicanisme ecclésiastique ne fut plus, dans l'universalité, qu'une forme particulière du catholicisme, un équilibre entre l'esprit d'unité et l'esprit de liberté, bien conforme à notre génie français. Mais quand une opposition a contre elle tant de forces contraires, la structure des institutions, les intérêts des gouvernants, et de ses partisans même, et, par-dessus tout, ses sentiments intimes, plus puissants que les théories, parce qu'ils sont profonds comme la vie, elle peut être une erreur, elle cesse d'être un péril. Et, dans une large mesure, aliment de fierté nationale ou de dignité individuelle, elle est une force pour les maîtres qu'elle sert et qu'elle conseille. C'est beaucoup au gallicanisme que la France catholique a dû de traverser les tempêtes de la Réforme sans se détacher. Ce n'est pas ébranler un trône que d'aider ceux qui le portent à se tenir debout.

IMBART DE LA TOUR.

---

# L'IMPÉRIALISME ALLEMAND

## DEUX CONGRÈS : COLONIES ET MISSIONS

---

En octobre 1905, le Reichstag berlinois ouvrait ses portes à un public aussi nombreux qu'insolite, réuni à l'occasion du deuxième congrès colonial allemand. Ces assemblées, d'institution récente, ne sont ni périodiques ni annuelles. La première s'est tenu, il y a trois ans, en 1902; la prochaine, ainsi qu'il a été décidé, n'aura lieu qu'en 1910.

Aux partisans convaincus d'une expansion coloniale la réunion d'un congrès semblait non seulement peu propice, mais encore inopportune. Comme le disait le docteur d'Holleben, vice-président, dans son discours d'ouverture, le comité de direction avait longtemps hésité à réunir les amis de la politique coloniale, à une époque précisément où elle traverse une crise difficile.

L'Allemagne, en effet, est aux prises avec deux guerres coloniales, contre les Hottentots et contre les Hereros, à l'est et à l'ouest du continent africain, pendant que la colonie du Cameroun est en effervescence, que d'autre part en Océanie les îles Samoa sont à peine pacifiées. Si on fait abstraction du territoire chinois, toujours sous la menace du péril jaune, il reste en paix, le Togoland en Afrique, la nouvelle Poméranie et quelques îlots madréporiques en Océanie.

Le gouverneur des îles Samoa vient d'arriver à Berlin; celui de l'Afrique du Sud-Ouest, M. de Lindequist, vient de rejoindre son poste avec des instructions nouvelles. On parle de remplacer, de révoquer même, M. de Puttkamer, gouverneur du Cameroun, dont la bureaucratie tracassière a lassé les Européens et dont les actes arbitraires ont excité l'indignation de divers chefs de tribu<sup>1</sup>. On parle même de changements dans le ministère des colonies; le

<sup>1</sup> *Norddeutsche Reichskorrespondenz*. D'après ce journal, le gouverneur rentrerait en décembre en Allemagne, serait suspendu de ses fonctions et remplacé par le Dr Theodor Seitz.

directeur colonial serait remplacé soit par le gouverneur de l'Afrique orientale, une fois la guerre finie, soit par un député influent à qui l'on donnerait pour second le consul général de Gênes. La politique s'en mêle, même de l'autre côté du Rhin, et ces bouleversements d'emplois que beaucoup escomptent avec joie, ces révocations annoncées font une pénible impression et avivent l'inquiétude.

Les adversaires de la politique coloniale triomphent et leurs arguments se devinent aisément. Les sacrifices énormes, disent-ils, qu'ont coûtés en hommes et en argent les deux expéditions africaines actuelles ont dessillé les yeux. Jadis on chantait avec enthousiasme dans les cafés-concerts de Berlin. « Vers l'Afrique, vers le Cameroun, vers Angra Pequena » ; et l'on examinait non sans orgueil sur les cartes le domaine allemand. Mais aujourd'hui, hormis les intéressés et les amis des missions qui ont encore le cœur chaud, la masse de la population se désintéresse de l'expansion coloniale. Si les colonies n'enthousiasment plus et si le résultat est si pitoyable, c'est, disent les anticoloniaux, qu'il y a eu des fautes et des méprises. Lorsque l'Allemagne a acquis des colonies, c'était avec le secret espoir de les rendre économiquement florissantes et prospères : la métropole pouvait ainsi trouver de nouveaux débouchés pour ses marchandises en surproduction, de nouveaux territoires pour ses bras en trop et comme il s'agissait d'une entreprise marchande, de nouveaux fournisseurs pour ses matières premières à l'importation. Chez les Anglais et les Hollandais, ainsi que l'expérience le prouve pour l'Inde, de telles entreprises auraient été au début prises par des compagnies, sous la protection de la métropole. Il en fut autrement en Allemagne, où le caractère économique des acquisitions coloniales fut non seulement ignoré, mais encore méconnu : un régiment militaire et bureaucratique, qui cadrait d'une façon très étroite avec le système prussien, exploita les colonies.

Les résultats ne se firent pas longtemps attendre. Ceux qui, par leurs dons naturels, leur éducation, ou leurs penchants, auraient formé les éléments vitaux capables de donner aux colonies la prospérité rêvée, ne vinrent pas s'établir outre-mer. Quant à ceux qui étaient bien décidés à se faire au loin une existence nouvelle, ils émigrèrent aux Etats-Unis ou dans l'Amérique du Sud, dans les colonies anglaises et hollandaises. « Alors gouvernèrent et régnèrent dans les colonies allemandes les personnalités les plus incapables et les plus inaptés, qui réussirent par leur conduite et leur attitude à si bien compromettre les colonies que l'enthousiasme populaire se trouva étouffé dans l'œuf même. »

Mais la partie n'est ni désespérée ni perdue et à tout mal il y a un remède. Aussi bien le congrès colonial a-t-il été le bien-

venu : car il a permis aux coloniaux d'arrêter leur programme et au gouvernement de s'expliquer. Le duc Jean-Albert de Mecklenbourg, président du congrès, a été, de prime abord, très optimiste.

Nous sommes, a-t-il dit, plus courageux, plus pleins d'assurance qu'au précédent congrès. Car nous avons la preuve que la voie dans laquelle nous nous sommes engagés est la bonne. Nos ennemis répètent que les colonies sont superflues et plutôt nuisibles et, par conséquent, nous avons le devoir d'examiner plus allègrement et plus consciencieusement les différentes opinions, de corriger les fautes et de faire triompher nos revendications.

Or il y a eu des fautes commises, et tous en conviennent. Le congrès a donc été une consultation nationale où la question suivante a été posée : « Sommes-nous dans le droit chemin pour arriver à un développement colonial prospère, et éviter les sentiers dangereux où nous nous sommes égarés parfois au bord de l'abîme? »

Le secrétaire d'Etat Posadowsky, au nom du chancelier, a répondu par l'affirmative; il s'est élevé violemment contre les critiques « insipides » qu'en des conjonctures aussi difficiles et au milieu des revers des adversaires sans cœur et sans perspicacité ont adressées au gouvernement et a blâmé le peuple qui juge d'après des racontars et non sur des faits, d'après des impressions et non sur des réalités et qui « devrait comprendre avant tout que dans l'adversité, il faut rester calme et tenace ». Après le secrétaire d'Etat, le directeur colonial, docteur Stübel, défendit l'administration des colonies et, devant les ministres Möller et Schönstedt, les secrétaires d'Etat de Richthofen et Krätke, les représentants des diverses associations (*Vereine*) et les dix-huit cents congressistes réunis, il dénonça les critiques malveillantes des ennemis de la colonisation qui ne se donnaient jamais la peine de mettre les choses au point. « Loin de moi, » s'écria-t-il, la pensée d'estimer trop haut les résultats obtenus; mais l'on serait injuste en méconnaissant les progrès de la fin du dix-neuvième siècle. »

Ces progrès ont été signalés dans les séances générales et privées du congrès, au sein des sept sections respectives. On a beaucoup élaboré et beaucoup discuté, et sur les sujets les plus divers. Les médecins ont traité des affections cérébrales fréquentes sous les tropiques et des remèdes contre la fièvre chaude ou la malaria; les vétérinaires, des maladies qui frappent les animaux dans la zone tropicale. Les ingénieurs ont proposé l'établissement de voies de communication indispensables, demandé que le gouvernement fit aboutir le plus promptement possible son projet

de loi relatif au chemin de fer du Cameroun de Duala aux montagnes de Manenguba et celui de Lüderitzbucht à Keetmanshoop. L'un des membres du conseil privé des mines, directeur de l'Institut royal de géologie et de l'Académie des mines de Berlin, a même fait un discours fort applaudi sur le développement de l'exploitation minière aux colonies et déclaré que les écoles techniques sont organisées spécialement pour former des ingénieurs coloniaux pour les entreprises de charbon, de minerai, de phosphates, de chaux, de bitume, de pierres précieuses. Il n'est pas jusqu'à la chimie agricole tropicale qui n'ait trouvé ses défenseurs.

Le champ de l'économie politique est plus vaste et prête mieux à des propositions ou à des dissertations. Qu'il s'agisse des explorations dans les îles Carolines, Palau et Mariannes, de l'importance du Yang-tse-kiang, la partie la plus riche de la Chine, de la culture du caoutchouc<sup>1</sup>, du cacao, de la noix de coco, de la noix de kola, de l'huile de palme, de la question du coton<sup>2</sup>, ou du problème de l'émigration nécessaire à un développement colonial (problème devenu international et qui préoccupe et alarme si vivement les pays d'immigration, qu'on parle d'un « accord international au sujet des migrations, et d'une société internationale des Etats *Völkerrechtliche Staatengesellschaft* pour la protection des aspirations coloniales et l'expansion coloniale des Etats migrants<sup>3</sup>), les intérêts de la mère-patrie sont toujours en jeu. Le développement économique des colonies allemandes suit depuis dix ans son cours normal; les derniers chiffres fournis aux congrès prouvent que si l'importation n'a augmenté que d'un

<sup>1</sup> Le professeur Dr Volkens, de Berlin, a rappelé que, en 1903, dans sa réunion générale à Stettin, la *Deutsche kolonial Gesellschaft* a voté 93 000 marks pour le développement de la culture du caoutchouc dans les colonies africaines.

<sup>2</sup> L'Allemagne a besoin de coton brut à l'importation, et elle est la seule puissance qui travaille sur des cotons bruts étrangers. Elle exporte par an pour un milliard de tissus en coton et occupe un million d'ouvriers. L'Angleterre et l'Amérique sont ses deux grandes concurrentes, et ces deux pays ont leur exploitation propre, l'Amérique chez elle, l'Angleterre dans l'Inde et en Egypte. La Russie tire le tiers de son coton de l'Asie centrale. Le comité colonial de 1900 a décidé de planter le coton au Togoland, au Cameroun et dans l'Afrique orientale. Le coton est devenu une *Volkskultur*. Le professeur Warburg, de Berlin, a fait un discours sur ce sujet.

<sup>3</sup> La grande émigration a cessé en Allemagne. D'après les renseignements fournis par l'Office d'émigration et publié par les *Hamburger Beiträge*, l'émigration moyenne annuelle de l'Allemagne, de 1899 à 1904, s'élève à 27 500 personnes, soit 1 émigrant par 2040 habitants. Pour la Suisse, 4100 (1 sur 805); l'Autriche-Hongrie, 150 000 (1 sur 313); Belgique, 22 700 (1 sur 308); Angleterre, 204 000 (1 sur 208). Sur les 8 millions de Juifs qui sont disséminés sur le globe, 77 700 se sont expatriés, soit 1 sur 103.

tiers, les exportations ont doublé. De 31 millions de marks en 1896, le commerce s'est élevé à 67 millions en 1903. La somme est, certes, minime, quand on songe que le domaine colonial est cinq fois plus grand que l'Allemagne elle-même. Mais il ne faut pas oublier que les territoires occupés sont encore à défricher et à cultiver, si bien que le peuple, le Reichstag, les commerçants, en face d'une exploitation aussi lente, ont à peine remarqué le mouvement colonisateur.

Il y a pourtant des progrès accomplis et il y aurait injustice à les méconnaître. Ce qui manque aux colonies allemandes, ce sont des lieux de débarquement, des voies de communication, des chemins de fer, des moyens hydrauliques et, plus encore, des colons capables de faire valoir. Quand la discipline régnera parmi les blancs comme parmi les noirs, quand le gouvernement s'occupera avant tout de veiller à la tranquillité publique, marchands, planteurs et missionnaires seront, en même temps que les pionniers de la civilisation, les artisans de la richesse nationale.

Le principe qui semble être sorti victorieux de toutes ces discussions économiques est celui de la nationalité. Les colons doivent être Allemands et le gouvernement doit, autant que possible, empêcher les colons étrangers de s'établir; le développement économique et minier doit être l'œuvre des capitaux allemands. Sur l'initiative du docteur Hartmann, de Hambourg, la section d'économie politique a voté à l'unanimité un ordre du jour demandant que les entreprises coloniales allemandes ne fussent pas laissées à des capitaux étrangers, que les lois fussent faites non seulement dans l'intérêt des mines en général, mais dans l'intérêt national. Malgré la grande liberté qu'on doit laisser aux fouilles, aux exploitations minières et aux initiatives commerciales, la marque, comme le pavillon, doivent être germaniques.

Les congressistes ont été partisans pour les colonies du régime protectionniste : condition *sine qua non* de l'impérialisme. Dans un discours typique, un conseiller de légation, professeur à Berlin, le docteur Hefferich, convaincu, d'ailleurs, que l'Allemagne peut rapidement et en temps opportun rattraper le temps perdu, a déclaré que, seule, une flotte solide, capable de faire des blessures dangereuses, même à un ennemi supérieur, peut donner l'assurance que les rivaux de l'Allemagne n'auront pas la tentation de jeter au hasard l'épée dans la mêlée de la concurrence économique, qu'il ne faut pas abandonner les colonies capables de produire, et que tout en faisant mine de les ouvrir au commerce général, il faut les fermer aux autres nations. Protégées par une marine puissante, les colonies deviennent ainsi le soutien des intérêts économiques, le pilier de la plus grande Allemagne qui

enserre le monde et qui est partout présente, lorsque l'esprit d'entreprise est allemand.

Le représentant du *Flottenverein*<sup>1</sup>, général de Liebert, jadis candidat malheureux au Reichstag, a profité de l'occasion pour demander formellement l'augmentation de la flotte :

L'Allemagne, a-t-il dit, a, pendant longtemps, délaissé le monde et les choses navales, Bismarck n'a fait que de la politique européenne. Mais le développement de notre industrie nous a poussé à la mondialité (*Weltmachtstellung*) et, pour maintenir notre position, nous devons disposer d'une marine puissante qui impose le respect à l'Angleterre. Les Compagnies de Hambourg<sup>2</sup> et de Brême<sup>3</sup> ont bien actuellement les transatlantiques les plus rapides, mais il nous manque encore des officiers, des marins, des vaisseaux de guerre supérieurs en armement<sup>4</sup>.

Et le politicien belliqueusement anglophobe, après avoir dénoncé la perfidie anglaise dans l'Afrique du Sud<sup>5</sup> et au Maroc, concluait :

La Prusse n'est pas devenue pauvre par son armée, bien au contraire. De même, l'Allemagne, avec de grands sacrifices, deviendra plus forte par sa flotte. C'est alors que le mot deviendra vrai : « Le vingtième siècle appartient aux Allemands. »

Un capucin, le P. Enshoff, a parlé avec plus de finesse et d'humour. Laissant entendre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, il a cité des lettres inédites d'Ignace de Loyola où le fondateur de l'ordre des Jésuites a conçu tout un plan naval, et posé en principe que les commerçants, les villes maritimes menacées d'un débarquement turc, tous les intéressés, y compris les ordres riches, les évêchés, chapitres, doivent contribuer avant tout à la défense nationale. Chaque district devait équiper un bateau à ses frais. Les Allemands d'aujourd'hui n'ont qu'à adopter la proposition d'Ignace de Loyola, prendre modèle sur les femmes suédoises qui ont fait construire un vaisseau amiral, imiter l'exemple du *Flottenverband* des Allemands vivant à l'étranger qui ont offert au gouvernement un bateau, *la Patrie*.

<sup>1</sup> Le prince de Salm-Hostmar, président du Flottenverein, assistait aux séances.

<sup>2</sup> La *Deutsche Ost-Africa Linie* a son siège à Hambourg (Afrikahaus).

<sup>3</sup> Le *Norddeutscher Lloyd* dessert l'Amérique du Nord et du Sud, l'Égypte, l'Extrême-Orient, l'Australie et l'Océanie.

<sup>4</sup> Le Flottenverein vient de publier un album : « Jeune Allemagne sur mer » *Jung Deutschland zur See*, avec tous les renseignements désirables sur l'état de la flotte marchande et militaire.

<sup>5</sup> C'est d'ailleurs une opinion générale en Allemagne. Cf. « Le voisinage anglais dans l'Afrique du Sud » *Die englische Nachbarschaft in Südafrika* (Köln. Volkszeitung, 20 oct. 1905).

L'impérialisme doit être colonial, telle est l'impression qui se dégage de tous les discours, même les moins officiels, prononcés au congrès, mais il faut abandonner les théories dangereuses pour n'envisager que le côté pratique.

Sceptiques et pessimistes, disait un orateur, répètent à l'envi que notre empire colonial ne peut servir de base à notre développement économique. S'ils avaient raison, l'Allemagne devrait alors, à l'avenir, se contenter de jouer le rôle d'une puissance continentale et d'un Etat de deuxième ordre. Mais les sceptiques se trompent. Bien que venue à la dernière heure, l'Allemagne a, depuis dix ans, plus que toute autre puissance, étendu son domaine économique. Pour son commerce extérieur, elle vient après la Grande-Bretagne et elle a dépassé les Etats-Unis. Tandis que, de 1885 à 1905, le commerce de la France n'a cru que de 24 pour 100, celui de l'Angleterre de 50 pour 100, celui des Etats-Unis de 80 pour 100, le commerce allemand a augmenté de 100 pour 100. A cet essor mondial, doit correspondre une politique étrangère qui laisse ouverts les marchés où l'on débite et accapare les pays de production dont l'on ne saurait se passer sans crises ni catastrophes. Après l'Angleterre, l'Allemagne est le pays qui a le plus besoin de coloniser dans tout le monde. La concurrence a désarticulé l'impérialisme anglais dont la domination mondiale économique se trouve fort menacée. Mais l'Allemagne est dans une situation difficile : car l'épanouissement de la puissance maritime et coloniale est restée bien loin derrière la progression de ses intérêts économiques. Les événements pénibles des dernières années nous ont montré que la possession de colonies entraîne avec elle des devoirs qui ne doivent pas être négligés impunément, et que les questions coloniales n'admettent ni reculs, ni *statu quo*, mais une marche en avant. Par suite de nos relations économiques, le peuple allemand a vu augmenter son bien-être. Des sacrifices sont indispensables si l'on ne veut pas laisser tarir ces sources de prospérité. Aujourd'hui nous n'avons plus le choix. L'Allemagne de l'avenir sera une puissance coloniale, sinon en tant que puissance mondiale politique et économique, elle n'existera pas.

\*  
\* \*

En même temps que le deuxième congrès colonial, le premier congrès des missions catholiques allemandes s'est tenu à Berlin. Et il n'y a pas là pure coïncidence : entre les deux il y a non seulement affinité, mais union étroite. Qu'on en juge par l'invitation, lancée aux quatre coins de l'Empire par le comité local berlinois composé de soixante membres et présidé par le prince Franz d'Arenberg député au Reichstag, le doyen de Saint-Hedwig, délégué du prince-évêque, et le président du comité central des associations catholiques.

Du 4 au 8 octobre a lieu à Berlin, dans les bâtiments du Reichstag, le deuxième congrès colonial allemand. Les organisateurs de ce congrès sont 85 Instituts ou associations d'utilité générale, parmi

lesquels l'Afrikaverrein des catholiques allemands, le Saint-Raphaëlverrein pour la protection des émigrants catholiques allemands et les sociétés de missionnaires qui agissent dans les colonies allemandes. Comme lors du premier congrès colonial en 1902, les représentants des missions, leurs amis et leurs protecteurs, se réuniront de nouveau à cette occasion, dans la capitale de l'Empire : aussi un comité de catholiques berlinois a-t-il décidé de joindre et d'annexer au congrès une fête solennelle et générale des missions catholiques. Eu égard aux devoirs religieux et civilisateurs que le peuple allemand, et spécialement les missions catholiques, ont à remplir dans les colonies, on peut s'attendre à ce que le congrès colonial et la fête des missions qui se joint à lui reçoivent nombreuse compagnie. Toutes les sociétés de mission, aussi bien des colonies allemandes que des territoires d'outre-mer, seront représentées au congrès colonial et coopéreront à celui des missions. A l'occasion du 1150<sup>e</sup> anniversaire du martyr de saint Boniface, le grand apôtre de l'Allemagne, les catholiques berlinois éprouveront une joie très grande d'avoir ainsi encouragé l'œuvre sainte et d'une si haute portée de la propagation de la foi et contribué à renforcer le zèle des catholiques allemands pour la cause des missions.

En somme les deux congrès n'en font qu'un, ou plutôt il y a eu un congrès à double face. Des deux côtés on a envoyé des télégrammes de fidélité et d'hommage à l'Empereur; dans le département des missions catholiques des dépêches ont été en outre envoyées aux cardinaux Kopp et Fischer et au Pape. Pie X a fait répondre par son secrétaire d'Etat qu'il s'était sincèrement réjoui de voir une réunion des missions catholiques allemandes à l'occasion du congrès colonial à Berlin. Car il savait que l'œuvre catholique des missions ne manquerait pas d'en retirer de très gros avantages.

Venus de toutes les colonies, les missionnaires allemands ont non seulement prêché devant une affluence énorme dans toutes les églises catholiques de Berlin, Potsdam et Köpenik; ils ont encore parlé dans les cinq réunions particulières de l'assemblée catholique; et la tâche pour eux était double; car ils avaient à se faire applaudir en même temps aux séances du congrès colonial, où ils se sont rencontrés avec les missionnaires protestants. Grâce à tous ces discours, il est possible de se faire une idée nette de l'état des missions allemandes et des œuvres qui les protègent.

Le conseiller de commerce Cahensly, le comte Baya de Bay, qui a eu un si grand succès lors du dernier congrès de la charité à Dortmund, et le P. Bodems ont montré combien l'Allemagne participe aujourd'hui à la propagation de l'Évangile. Dans les temps difficiles du Kulturkampf, le sol semble avoir été fécondé : car la première maison des missions a été fondée en 1875 et il en existe plus de trente aujourd'hui dont les élèves travaillent dans toutes les parties du monde. Aussi bien les con-

gressistes catholiques ont-ils voté une résolution demandant la protection efficace et matérielle de tous les établissements de missionnaires, non moins que l'adhésion complète à toutes les sociétés qui les soutiennent. Ces sociétés sont les suivantes :

Le *Verein der Glaubensverbreitung* n'est que la section allemande de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, œuvre fondée en France en 1822 et qui a été introduite en Allemagne vers 1840. Les recettes de l'œuvre, d'après le dernier compte-rendu de 1904, se sont élevées à 6 760 085 francs. La France seule a fourni 3 millions et demi ; l'Allemagne a versé 665 906 francs, dont 335 341 venaient d'Alsace-Lorraine. Pour protéger 280 territoires de missions, l'œuvre a dépensé exactement 3 792 412 fr. 90. De cette somme, 600,000 francs ont été versés, — soit un neuvième du total, — aux 24 territoires allemands <sup>1</sup>. L'année précédente, les missions allemandes avaient touché environ 610 000 francs <sup>2</sup>. Il en résulte, ainsi que le constatait la revue des missions catholiques allemandes, que la plus grande partie de l'argent de l'œuvre venu d'Allemagne retourne aux missions allemandes.

Le *Verein der Heiligen Kindheit* ou *Kindheit Jesu Verein*, la section allemande de l'Œuvre de la Sainte-Enfance fondée à Lyon. Les recettes de cette œuvre en 1903-1904 se sont élevées à 3 707 423 fr. 14. Les enfants allemands ont fourni la plus forte collecte, 1 240 151 fr. 70, tandis que la France n'a donné que 969 844 fr. 60. En 1904-1905, elles se sont élevées à 3 715 350 fr. 68. L'Allemagne a donné 1 241 027 francs, la France, 918 350 francs. Ainsi que le montrait une circulaire du comité allemand dont le siège est à Aix-la-Chapelle, d'après la répartition des fonds de

<sup>1</sup> 4 dans l'Inde anglaise (Bombay Puna-Bettiah et Assam); — 2 en Chine (Est et Sud Chantoung), — 9 en Afrique (Unianjembé, Tanganyika, Sud-Nyanza, Nord et Sud Zanzibar, Afrique allemande du Sud-Ouest. Cameroun, Togo, Natal); — 6 en Australie et Océanie (Terre de l'Empereur-Guillaume, Nouvelle-Poméranie, îles Marshall et Salomon, Samoa, Kimberley dans l'Australie occidentale); — 1 dans l'Amérique du Sud (mission araucanienne des capucins bavarois). *Annales de la Propagation de la Foi*, 1904, n° 457. — Ne sont pas compris dans ces 24 missions, ni les *Kolonistenmissionem*, ni les missions des jésuites allemands dans l'Inde, ni celles des bénédictins à Dakota, ni la mission du nord de l'Europe, ni celle de la Diaspora.

<sup>2</sup> Ainsi répartis : la mission du Nord, 79 500 ; — les missions des Jésuites, Capucins et Salvatoriens allemands dans l'Inde, 38 900 ; — la mission allemande en Chine, 21 000 ; — les missions allemandes de l'Amérique du Sud, 5000 ; celles de l'Afrique, 197 500 ; celles d'Océanie, 132 495 ; la Diaspora allemande, 130 500. On appelle « Dispersion » ou *Diaspora* les petites communautés ou paroisses catholiques dispersées dans les États allemands exclusivement protestants. Cette mission intérieure est soutenue par le Bonifaciusverein.

l'œuvre, les missions allemandes ont reçu des secours plus importants encore que les années précédentes. Il faut ajouter qu'à la section allemande de l'Œuvre de la Sainte-Enfance est rattachée le *Schutzengelverein*, société des Anges gardiens, qui, en 1904, a réparti dans le Diaspora 99 540 marks. Il y a une année à peine, certains membres allemands de l'Œuvre de la Sainte-Enfance avaient projeté un plan de « séparations nationales ». Pour montrer que ce serait la ruine de l'œuvre, un bref de Pie X, du 16 janvier 1904 a rappelé que chaque peuple ou pays ne doit pas penser uniquement à ses missions, que les missions ont un caractère catholique universel, que délaisser ce principe serait en méconnaître la raison d'être, que le Saint-Siège était l'adversaire résolu des aspirations séparatistes et du particularisme : « Dorénavant, l'œuvre ne peut s'épanouir que si la concorde la plus absolue règne entre les différentes branches, que si tous les membres forment un seul et même corps. »

La *Missionsvereinigung katholischer Frauen und Jungfrauen*, union des femmes et jeunes filles catholiques, est une œuvre purement allemande. Grâce à l'élan vigoureux qui lui a été donné par sa fondatrice, M<sup>lle</sup> K. Schynse, le Verein s'est étendu sur toute l'Allemagne et s'est rapidement développé. En novembre 1904, il avait en caisse 22 620 marks et comptait 49 329 membres ; en novembre 1905, les recettes s'élevaient à 34 316 marks et le nombre des membres à 61 885 ; l'œuvre a pu ainsi distribuer près de 50 000 francs, tant à la Diaspora qu'aux missions allemandes.

La *Société anti-esclavagiste* fondée par le cardinal Lavignerie et qui se dévoue uniquement aux missions d'Afrique a une branche allemande : mais l'*Afrikaverein*, dont le président est M. Custodis, conseiller à la cour d'appel de Cologne, est entièrement germanisé. L'œuvre a un caractère séparatiste et particulariste et tous les fonds recueillis par elle et par sa filiale l'*Anti-Sklavereiverein* en Allemagne ne vont qu'aux missions allemandes. La disparition de l'esclavage, qui est son premier devoir, est aujourd'hui un fait accompli ; mais la conversion des nègres au christianisme n'est pas achevée et la lutte contre l'islamisme est aujourd'hui sa raison d'être.

C'est le même but, — tout esprit national mis à part, — que poursuit l'association appelée *S<sup>t</sup> Petrus Claver Sodalität für die afrikanischen Missionen*. Fondée le 29 avril 1894 avec la permission de Léon XIII, approuvée le 7 février 1902 par le Saint-Siège, ratifiée par un bref de Pie X du 10 juin 1904, cette œuvre comprend un institut de femmes dont l'activité est soutenue par des membres, des protecteurs et des protectrices. Pour atteindre le but, qui est le salut des âmes des noirs, leur christianisation

non moins que l'abolition de l'esclavage, les membres ne prennent pas une part directe aux missions africaines, mais soutiennent celles-ci de loin, sans aucune distinction de congrégation ou de nationalité. L'œuvre a deux maisons centrales, l'une à Rome où elle a acquis depuis l'été de 1904 un immeuble spécial sur le mont Esquilin, près de Santa Maria Maggiore, et où réside la fondatrice et directrice générale, comtesse Maria Theresa Ledochowska, et l'autre à Maria-Sorg, près de Salzbourg en Autriche. Dix filiales ont été ouvertes à Vienne, Trieste, Cracovie, Prague, Bozen, Innsbruck, Milan, Munich, Breslau et Paris, des agences créées à Temesvar Fabrik en Hongrie, à Darmstadt en Hesse, à Altötting, Solothurn et Lucerne. Le développement est rapide : on comptait, à la fin de 1904, 3250 membres, dont 864 enrôlés l'année même. D'après le dernier compte rendu, l'œuvre, grâce à son active propagande, a pu distribuer près de 181 000 couronnes aux diverses missions d'Afrique, 14 000 pour des messes célébrées par des missionnaires, 17 000 pour le pain de Saint-Antoine : *Antoniusbrot für Afrika*; elle a, en outre, consacré près de 30 000 francs à l'achat d'objets et d'ornements d'église expédiés en Afrique. 389 enfants nègres ont reçu des présents de baptême, 101 esclaves ont été rachetés; 8 séminaristes nègres ont été adoptés ainsi que 2 fils d'esclaves rachetés. La propagande en Europe s'est faite soit de vive voix par 74 grandes et petites conférences en langue allemande, italienne, française et hongroise, dont 37 ont été tenues par des missionnaires africains, soit par écrit et grâce à une publicité très bien comprise. Il y a tout d'abord des publications périodiques : l'*Echo d'Afrique*, dont l'édition allemande s'est tirée en 1904 à 16 000 exemplaires, l'édition italienne à 5000, tchèque à 7000, polonaise à 5000, française à 2000, slovène à 1000, ainsi que la petite bibliothèque africaine, *Kleine Afrika Bibliothek*, qui tire à 13 000 exemplaires dont 2500 en italien. Il y a des brochures, vie et biographie de saint Pierre Claver, histoire de l'œuvre, conférences faites, bref de S. S. le Pape Pie X adressé le 10 juin 1904 à la fondatrice, des livres comme *le Scapulaire de l'esclave* ou *l'Exode de la Croix dans le pays Somali*, *la Conversion d'une princesse de l'Ouganda*, et toutes ces publications ont des traductions dans toutes les langues. Il y a enfin des dictionnaires, grammaires, catéchismes, livres de prières et chants religieux rédigés dans presque toutes les langues africaines; sous une direction aussi habile et avec une organisation aussi parfaite, l'œuvre de Saint Pierre Claver est, de toutes, celle qui semble appelée au plus grand avenir.

Telles sont, en Allemagne, les cinq grandes associations catho-

liques qui soutiennent les missions allemandes dans les colonies <sup>1</sup>. Elles sont secourues soit par des quêtes, à l'instar de celle qui a lieu le vendredi saint pour la custodie des lieux saints, ou la construction de la cathédrale allemande (*Marien Dom*) à Jérusalem; soit par la charité privée, soit par les souscriptions organisées par divers revues ou journaux <sup>2</sup>.

Les protestants n'ont qu'une seule grande association générale; c'est l'*Allgemeine protestantische Missionverein*. L'œuvre répartit les fonds communs entre toutes les missions allemandes.

\*  
\*\*

Le domaine africain allemand comprend quatre colonies : le Togoland, le Cameroun, le Sud-Ouest Africain et l'Afrique orientale, les missionnaires protestants et catholiques y ont travaillé sans relâche depuis l'annexion.

Il y a plus de vingt et un ans, le 5 juillet 1884, que le commissaire allemand, docteur Nachtigall, a déclaré le Togoland, possession allemande. Quatre missions, dont trois protestantes et une catholique se sont donné pour tâche d'évangéliser le peuple Evhe de la côte des Esclaves. Ce sont, du côté protestant : la *Nord-deutsche ou Bremer Gesellschaft*, la *Baseler Mission Gesellschaft*, la *Wesleyanische Methodisten Mission*, la première exclusivement allemande, la seconde en majorité allemande, la troisième anglaise; du côté catholique, la Société du Verbe divin ou Pères de Steyl. La société de Brême établie là avant la conquête allemande a été pendant longtemps unique : elle est établie aujourd'hui dans quatre stations principales, Keta, Ho, Amedschovhe et Lome, et vingt et un postes. 12 missionnaires et 13 femmes enseignent à 727 élèves. La mission protestante de Bâle a occupé

<sup>1</sup> Il faudrait y ajouter, pour être complet, deux sociétés sur lesquelles on n'a que des renseignements très vagues; la première fondée, vers 1896, en faveur des Pères du Saint-Esprit à Cologne, et la seconde en faveur des Pères Blancs à Trèves. Mais, au point de vue purement colonial allemand, il faut exclure certaines associations catholiques qui soutiennent les missions ailleurs que dans les colonies; ce sont l'*Association allemande de Terre Sainte* (*Deutscher Verein vom Heiligem Lande*), qui correspond à l'Œuvre française des écoles d'Orient; le *Ludwigs Mission Verein*, branche de l'œuvre lyonnaise, née en Bavière sous les auspices du roi Louis I<sup>er</sup> et devenue allemande, qui soutient les communautés allemandes catholiques en Allemagne, en Europe et surtout en Amérique; enfin, le *S<sup>t</sup> Raphaelverein pour la protection des émigrants catholiques allemands* (*Zum Schütze katholischer Auswanderer*) dont le siège est à Hambourg.

<sup>2</sup> C'est ainsi que les « Missions catholiques » qui paraissent à Fribourg-en-Brisgau ont recueilli, en 1902-1903, 78 628 marks; en 1903-1904, 87 371; en 1904-1905, 84 206, répartis entre les diverses œuvres.

les bords du Volta et l'Hinterland : établie à Anum et à Bismarcksburg, elle n'a dans ses quatorze postes que 150 élèves et 250 chrétiens. Quant à la mission catholique des Pères de la Société du Verbe divin ou Pères de Steyl, elle est établie sur la côte à Lome qui est le siège de la préfecture apostolique, à Klein Popo, Porto Seguro, et dans l'intérieur à Atakpamé et Agome-Paline, cette dernière station à 120 kilomètres de la côte.

Comme le Togoland, le Cameroun a été occupé en 1884, quand les maisons Wörmann Jantzen et Thormählen, qui l'avaient acquis des chefs de tribu, l'eurent cédé au gouvernement impérial. Cette portion attenante au golfe de Guinée avait été d'abord évangélisée par les Baptistes anglais, qui avaient primitivement fondé deux stations à Bethel sur le Wuri et à Viktoria, mais ne voulurent pas rester dans le pays après l'occupation allemande. La mission de Bâle vint leur succéder en 1886, occupa en 1889 Bonaberi, étendit son territoire depuis le delta de la Sannaga, au sud-est, jusqu'au cap de Debundscha, au nord-ouest, et s'établit dans 9 stations principales et 70 filiales. Elle est secondée dans l'intérieur du pays, au sud, par une autre mission évangélique américaine *Amerikanische Presbyterianer Mission*. Les presbytériens nordaméricains évangélisent depuis 1842 l'Afrique équatoriale; refoulés du Gabon et de l'Ogooué par les missions catholiques françaises, ils ont émigré dans le Cameroun allemand et, depuis 1892, ils se sont établis dans le Batangaland. Il n'y a qu'une seule mission catholique au Cameroun. Fondée en 1890, la préfecture apostolique a été confiée aux missionnaires Pallottini dont la maison-mère est à Rome et spécialement aux filiales allemandes d'Ehrenbrechstein, près de Coblenz et de Limbourg dans la Hesse. Le Saint-Siège, le 21 décembre 1904, a élevé cette préfecture au rang de vicariat apostolique. Au début, la mission ne comptait que 7 catholiques, il y en a aujourd'hui 3850.

Le Sud-Ouest africain allemand, délimité après entente avec les gouvernements portugais et anglais, n'a d'abord été composé que du Lüderitzland, partie sud-ouest de Namaqualand, qui avait été acquis en 1883 (9 avril) par le Bremois F. A. Lüderitz et qui, en août 1884, fut placé sous le protectorat allemand. Trois missions évangéliques qui étaient venues s'établir dans le pays avant l'annexion, une allemande et deux étrangères, finlandaise et anglaise, sont restées dans la colonie nouvelle. Il y a quarante-cinq ans environ que la *Rheinische (Barmener) Missionsgesellschaft* vint s'établir au nord chez les Ovambo, et, depuis, elle s'est épanouie dans le Kapland, Namaland, Hereroland, Amboland. C'est, disent les protestants, la mission modèle (*Musterstück*). Elle compte

aujourd'hui 20 stations, 30 missionnaires et près de 10 000 évangélisés. De leur côté, les Wesleyens fondèrent en 1867 la station de Warmbad et des Finlandais vinrent accroître, en 1872, le nombre des missionnaires protestants et s'établirent dans trois stations. Comme au Cameroun, il n'y a dans le Sud-Ouest africain qu'une seule mission catholique, les Oblats de Marie-Immaculée, dont la maison-mère est à Paris et la maison provinciale à Hunfeld, près de Fulda, a été fondée en 1894. La mission allemande n'est établie dans la colonie que depuis 1896 et le 20 mai de la même année, elle a été érigée en préfecture apostolique. Les franciscaines de Nonnenwerth ont fait cause commune avec les Oblats : les cinq premières sœurs missionnaires sont arrivées à Windhoek le 27 novembre 1904. Malheureusement, cette mission a beaucoup souffert par suite de la guerre qui désole la colonie. En 1902-1903, au prix de mille difficultés, les Oblats avaient fondé trois nouvelles stations : Epukiro, à 350 kilomètres à l'est de Windhoek ; Aminuis près du Betchouanaland et Okawango chez les Okawangaris. Tout est aujourd'hui détruit, tout est à refaire. Les Jésuites de l'Angola ont promis leur concours et les Ursulines allemandes de Braamfontein quitteraient le Transvaal pour se dévouer en terre allemande. Le préfet apostolique des Oblats de Marie, le P. Nachtwey, du couvent de Saint-Boniface à Hunfeld-Fulda, lançait dernièrement son cri d'alarme et de détresse à travers l'Allemagne catholique.

L'Est africain allemand est de toutes les colonies la plus riche et en tout cas la plus récente. La Société de colonisation allemande qui venait de se former à Berlin en avril 1884, envoyait, à l'automne de cette année, une expédition composée des D<sup>rs</sup> Peters et Jühlke et du comte Pferl sur la côte est de l'Afrique dans le pays d'Usagara ; le résultat fut la création de la *Deutsch Ost afrikanische Gesellschaft* que l'Empire prit sous sa protection en février 1885. La colonie ne fut véritablement formée qu'après l'achat du littoral fait au sultan de Zanzibar pour une somme de quatre millions de marks (1<sup>er</sup> juillet 1890). Le pavillon allemand flotte dans l'Est africain depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1891.

On y compte dix Sociétés de missions, sept protestantes et trois catholiques. Parmi les missions protestantes quatre sont allemandes et trois anglaises. La *Gesellschaft Berlin I* est la plus vieille en date des missions berlinoises. Elle a envoyé ses premiers missionnaires en Afrique dès 1834, mais ne s'est établie dans la colonie qu'en 1890, au nord du lac Nyassa dans le Kondeland, elle y a dix missionnaires dont cinq mariés et cinq stations. Les *Brüdergemeinde* se sont également établis depuis janvier 1891 dans le Kondeland où ils possèdent quatre stations et

se sont donné pour territoire le Zambèze et le Schire jusqu'au lac Nyassa. La *Missions Gesellschaft Berlin III* a évangélisé l'intérieur pendant que la *Leipziger evangelisch-lutherische Mission* implantée en 1893 portait ses efforts au nord dans le Dschagga du côté du Kilimandjaro. Les trois missions anglaises protestantes de l'Est africain sont : la *Londoner mission*, qui n'a qu'une seule station, Kilimani Urambo dans l'Uniamjembé; la *Kirchen Mission gesellschaft* établie depuis 1875, qui en a quatre, enfin l'*Universitätmission* fondée par Livingstone et qui occupe depuis 1867 l'Usambara. Ces trois missions anglaises évangélisaient cette portion du continent noir avant l'occupation allemande. Au total il y a dans l'Afrique orientale allemande quarante-deux stations protestantes dont vingt-neuf allemandes et treize anglaises. Il y a en outre trois missions catholiques. Les Bénédictins de Saint-Ottilien, *S<sup>t</sup> Benediktus-Missions gesellschaft in Süd Sansibar* dont la maison est en Bavière ont depuis 1888 le vicariat apostolique de Sud-Zanzibar. Ils se sont établis pour la première fois à Dar-es-Salam en 1890 et ont depuis fondé onze stations. Mais le vicariat a été très éprouvé pendant la guerre. La population est en révolte d'un bout à l'autre du vicariat, le territoire de la mission est menacé de tous côtés; les deux stations de Lukuledi et de Nyangao sont en ruines.

Les Pères Blancs, « *Weisse Väter* », dont la maison-mère est en Algérie, et la province allemande, créée en 1894 à Trèves, ont comme champ d'activité les trois vicariats apostoliques sur les cinq de Deutsch Ost Africa, savoir : Tanganyika, Uniamjembé et Süd Nyanza. Leur mission se développe rapidement.

Le cinquième vicariat de l'Afrique orientale allemande a été donné aux Pères du Saint-Esprit, *Väter des Heiligen Geistes* : c'est celui de Nord Zanzibar. Les Pères travaillent dans ces régions depuis 1872; mais depuis que le territoire de mission est devenu colonie allemande, l'ordre a créé une filiale allemande qui s'est établie le 20 février 1896 dans l'ancienne abbaye de Knechtsteden dans la province rhénane. La mission est secondée par deux autres congrégations d'hommes, les *Trappistes du Natal* venus en 1899 et l'*Institut della Consolata* à Turin qui depuis 1902 a fondé deux stations, et par cinq congrégations de femmes, sœurs du Sang Précieux, filles de Marie, sœurs de Saint-Joseph de Cluny, trappistines et dominicaines. Jadis l'énorme territoire de la mission s'étendait depuis le fleuve Rufigi au sud jusqu'au cap Guardafui au nord. Par un décret de la propagande du 4 février 1904, le Somaliland italien, avec Benadir pour préfecture apostolique fut détaché du vicariat de Zanzibar et le fleuve Juba fixé comme frontière septentrionale. Ainsi

constitué, le vicariat de Nord Zanzibar comprend le Sultanat anglais de Zanzibar et une grande partie de l'Afrique orientale anglaise et allemande. Dans les deux îles de Zanzibar et Pemba, comme dans les stations côtières de Bagamoyo et Tanga sur territoire allemand et de Mombassa sur territoire anglais, point de départ du chemin de fer de l'Ouganda, la mission avance lentement : car le christianisme doit laisser la place à l'islamisme. Mais, dans l'Hinterland, de nombreuses stations ont été fondées et depuis la fin de 1899 le vicariat s'est beaucoup développé sous l'habile direction de l'évêque allemand Emil Allgeyer. Ce dernier a baptisé en août 1905 Emil Kamo, fils du très puissant roi nègre Sanga qui a abdiqué la couronne et laissé le trône à son fils. Les noirs du Kilimandjaro se convertissent avec enthousiasme et préfèrent des chefs de tribu chrétiens à des tyrans fanatiques. Près de chaque station de mission est établie un poste militaire. Le capitaine et le missionnaire travaillent de concert dans les colonies allemandes : aussi les indigènes deviennent-ils de loyaux sujets.

Les possessions allemandes en Océanie comprennent la Terre de l'Empereur-Guillaume, l'archipel de Bismarck et la Nouvelle-Poméranie, les îles Samoa, les îles Marschall, les îles Salomon, les Carolines de l'Est et les Mariannes. Elles sont de date récente et les missions allemandes, tant protestantes que catholiques, y sont toutes venues après l'annexion. La Terre de l'Empereur-Guillaume (*Kaiser Wilhelms Land*) en Nouvelle-Guinée placée en 1884 (31 octobre) sous le protectorat allemand et en 1886, après un traité avec l'Angleterre au sujet des îles Salomon, administrée tout d'abord par la Compagnie allemande de la Nouvelle-Guinée, est devenue depuis le 1<sup>er</sup> avril 1899 une colonie allemande. Dans cette immense île qui, après le Groënland, est la plus grande du monde et que se partagent trois puissances : l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, cette dernière a occupé le nord-est. Trois missions allemandes s'y sont établies, deux protestantes et une catholique. La première venue est la mission évangélique bavaroise, *Neuendettelsauer Mission*, fondée le 8 octobre 1886, et qui, avec la protection de la Société coloniale de Nouvelle-Guinée, fonda ses premières stations en 1886 sur le golfe Huon, et compte aujourd'hui une quinzaine de missionnaires, tant hommes que femmes, avec une trentaine d'élèves papous. Puis vint la *Rheinische Mission*, qui évangélisa l'Astrolabe, c'est-à-dire la côte nord, et fonda successivement trois stations. La mission catholique est celle des Pères de Steyl, érigée en 1896 en préfecture apostolique, avec cinq stations, neuf prêtres, huit pères et huit sœurs.

Dans l'archipel Bismarck, l'un des plus importants de la Mélanésie (Nouvelle-Poméranie, Nouveau-Mecklembourg, Nouvel-Hanovre, îles de l'Amirauté, îles Echiquier, Durour et Matty), sont établies deux missions, une protestante et une catholique, la première étrangère, la seconde allemande. Les méthodistes australiens (*Australische Wesleyanische Methodistische Missionsgesellschaft*), dont la maison-mère est à Sydney, ont essayé, depuis 1875, d'évangéliser les cannibales. Les premiers missionnaires catholiques ont été amenés dans les îles Mélanésiennes, en 1879, par le marquis de Ray. Mais ce n'est qu'en 1890 que la Nouvelle-Poméranie et les îles adjacentes ont été érigées en vicariat et données aux missionnaires du Très-Sacré-Cœur de Jésus (*Mission vom Heiligsten Herzen*), établis depuis 1882. Cet ordre, d'origine française, fondé à Issoudun le 8 décembre 1854, par Julius Chevalier, a depuis 1897 une province allemande dont le siège est à Hiltrup, près de Münster en Westphalie. La plupart des missionnaires sont allemands : ils ont fondé vingt-six stations principales et trente-cinq sous-stations, élevé cent cinquante et une maisons, tant écoles qu'églises.

Placées en 1885 sous le protectorat allemand, les îles Marschall (Mille, Arno, Majeru, Ebon et Namrik), avec les îlots Brown et Providence, ont également une mission protestante et une mission catholique, la première américaine, la seconde allemande. L'*Evangelische Bostoner Missionsgesellschaft* évangélise les îles depuis 1885. Quant aux missionnaires catholiques du Très-Sacré-Cœur (Hiltrup), ils n'ont mis le pied dans l'île qu'en 1899, sur le désir formel exprimé par la Société allemande de Jaluit. La mission est encore fort petite, car il n'y a que vingt-huit indigènes catholiques dans toutes les îles, le reste de la population étant presque entièrement protestant. Mais les sept prêtres, les sept frères et les treize sœurs qui composent la mission travaillent avec un dévouement sans borne. Jusqu'ici, ils dépendaient du vicaire apostolique de la Nouvelle-Poméranie ; mais un décret de la Propagande du 14 octobre 1905 a décidé que les îles Marschall, y compris l'île Nauru (ou Pleasant Island), acquise par le gouvernement allemand en 1888, formeraient désormais un vicariat spécial assigné aux missionnaires d'Hiltrup.

Une mission protestante, australienne d'origine, la *Melanesische evangelische Missionsgesellschaft*, qui a son siège à Auckland dans la Nouvelle-Zélande, s'est établie dans les îles Salomon dès 1874, c'est-à-dire bien avant l'annexion allemande (22 octobre 1889). Les *Maristes* français y sont depuis 1847 et c'est la seule mission catholique. Après avoir dû se retirer par suite de difficultés inouïes, après avoir été remplacés par des mission-

naires italiens, les Maristes ont repris leur œuvre depuis 1897. L'archipel de Salomon a été divisé en deux fractions : la préfecture apostolique des îles Sud anglaises dépend du vicaire apostolique des îles Viti; quant aux îles Nord Salomon allemandes (Bougainville, Choiseul, Isabelle), elles dépendent du vicaire des Samoa, conformément à un décret de la Propagande du 1<sup>er</sup> février 1904. A Kieta, qui est la station allemande principale dans l'île Bougainville, un missionnaire admirable, le P. Meyer de Trèves, a fondé une école fréquentée par 100 jeunes gens et en trois années a réussi à civiliser les indigènes. Mais les missionnaires sont presque tous Français, Lorrains, Alsaciens et Luxembourgeois.

Aussi bien, l'évêque Broyer demande-t-il avec instance des missionnaires allemands, pour les îles Salomon comme pour les Samoa. « Nous sommes presque tous Français, écrit-il, et par suite notre influence sur les colons allemands est assez faible et nos rapports avec le gouvernement souvent difficiles. » Dans le pays du noble Mataafa, on chante le *Wacht am Rhein* et les 1152 élèves répartis dans 96 écoles répètent en entrant et en sortant de classe : « Je suis un Prussien, *Ich bin ein Preusse* ». Tout fait prévoir, que là encore, le vicariat apostolique des îles Salomon sera nationalisé, le jour où les Frères Maristes auront une filiale allemande. Le journal allemand des Samoa la réclame avec instance. La seule mission protestante des îles Samoa est la *Londoner Mission*, fondée en 1830, par John Williams, l'apôtre de l'Océan Pacifique.

C'est encore cette tendance à la « nationalisation », qui a décidé le cardinal-préfet de la Propagande, par un décret du 7 novembre 1904 à confier la mission des *Carolines de l'Est* aux capucins allemands de la province rhénano-westphalienne. Ces îles madréporiques, que le gouvernement allemand a achetées en 1899 à l'Espagne, ont une population d'environ 25 000 habitants; elles sont semées sur un espace grand comme l'empire allemand, mais la superficie du pays n'est pas celle du principat de Hohenzollern. En 1886, les Carolines avaient été séparées du vicariat de Micronésie et données aux Capucins espagnols. Les missionnaires seront désormais Allemands et formés au couvent de Königshofen près de Strasbourg. Ils travailleront avec les missionnaires protestants américains de Boston qui évangélisent depuis longtemps, enseignent en anglais, langue commerciale du pays, dans leurs écoles et ont fondé sept stations. La mission catholique est très pauvre : comme l'écrivait un missionnaire protestant, « ces bons moines vont mal. La faim et les privations sont leur repas principal, le souci de l'avenir est leur pain du

soit ». Et pour ajouter à leurs malheurs, un typhon vient, il y a deux mois, de détruire tous leurs établissements.

Quant aux îles Mariannes, orientées du nord au sud parallèlement aux Philippines, îles que l'Allemagne a également en 1899 achetées au gouvernement espagnol, elles ont deux missions, toutes deux étrangères, l'une protestante (américaine), l'autre catholique (Augustins, Récollets). Cette dernière n'a que trois prêtres dans trois stations et avec 2032 catholiques.

En Chine, l'Allemagne n'a qu'une seule possession, la baie de Kiao-tchéou, qui lui a été donnée à bail pour 99 ans. En automne 1897, deux Pères de Steyl furent martyrisés par les Chinois au village de Yentschou, près de Tsining, dans la province de Chan-toung. Le 14 novembre, l'amiral de Diederichs occupa la susdite baie que Bismarek, d'accord avec le célèbre explorateur de Ruhtofen, rêvait depuis longtemps d'occuper. Ainsi fut constituée, en novembre 1897, la colonie de *Deutsch-China*. Au lendemain de l'occupation, la mission protestante *Berlin I* envoya ses missionnaires pour évangéliser le pays : ils s'y rencontrèrent avec les presbytériens américains, depuis longtemps établis sur le littoral de la mer Jaune, avec la mission catholique des Pères de Steyl, établie dans le pays depuis 1881. Mais il y a aujourd'hui deux missions catholiques, toutes deux avec un vicariat, celles des Pères de Steyl dans le Chan-toung sud et celle des Franciscains allemands dans le Chan-toung nord. Désireuse de nationaliser les pays de mission ainsi que les zones d'influence, la Propagande a par un décret de juin 1904 décidé que le vicariat apostolique du Nord Chan-toung serait donné à la province franciscaine allemande du nord de l'Allemagne, à la tête desquels est un évêque allemand, Mgr Ephrem Giesen ; le 21 novembre 1904 dans l'église des missions franciscaines à Dorsten a eu lieu la fête d'adieu pour le départ des cinq premiers missionnaires allemands ; le 27 août 1905, après une fête à Paderborn, sont partis de nouveau six pères, ce qui porte le nombre total des missionnaires allemands à treize.

Il y a vingt-cinq ans que les Pères de la société du Verbe divin à Steyl ont reçu la mission du Chan-toung sud. Le berceau fut la station de Puoly où s'établit comme premier missionnaire le célèbre évêque Anzer. La mission embrasse un territoire d'environ 445 000 kilomètres carrés de superficie et compte 39 millions d'habitants. Depuis que l'Allemagne a occupé Kiao-tchéou, la sphère des intérêts allemands qui comprend les quatre sous-préfectures de Kiao-tchéou, Tsimi, Kaumi et Tschut-tscheng a été séparée du vicariat de Chan-toung est et rattachée au vicariat du Sud. La mission se développe avec une rapidité prodigieuse. La

question des écoles est son principal souci et dans quelques années elle atteindra à la prospérité des Jésuites de Zikavei; les missionnaires travaillent à publier des grammaires allemandes en chinois; il y a dans le vicariat deux imprimeries, l'une à Tsingtau qui publie une feuille hebdomadaire en chinois, l'autre à Yentschoufu chargée des publications religieuses et des travaux des missionnaires. D'après les dernières statistiques données par la mission pour Pâques 1905, le nombre des baptisés actuels en vie s'élève à 30 044; il y a eu 2947 baptêmes d'adultes, 1887 d'enfants chrétiens, 3999 d'enfants païens *in extremis*, soit, au total, 8833 baptêmes. La mission chinoise est, de toutes celles qui existent dans les colonies allemandes, sinon la plus importante, à coup sûr la plus prospère.

Pour mieux comprendre cette revue générale des missions tant protestantes que catholiques dans les colonies, il importe de connaître la superficie, population européenne et allemande, le nombre des catholiques et des protestants de chaque colonie<sup>1</sup>.

	Est Africain.	Cameroun.	Togo.	Sud-Ouest Africain.	Terre de l'Emp <sup>r</sup> Guillaume.	Carolines et Mariannes.	Iles Marshall.	Samoa.	Kiao-tchéou.
Superficie en kq..	995 000	495 000	87 200	835 100	239 000	2 076	415	2 572	515
Population .....	6 847 000	3 500 000	2 500 000	200 000	380 000	50 000	15 000	33 000	34 000
Européens.....	1 247	581	159	4 674	301	145	69	347	3 442
Allemands.....	965	494	149	2 565	207	39	36	151	200
Catholiques.....	17 525	3 385	2 000	200	400	12 226	8 449	7 200	1 500
Protestants.....	14 000	4 424	2 572	12 778	3	18 115	7 962	30 000	?
Chemins de fer en km .....	87	—	—	382	—	—	—	—	128

Les rapports des missionnaires permettent de dresser une statistique détaillée par territoires de missions et par sociétés de missions donnant les chiffres exacts du personnel, des stations, des païens convertis, des écoles et des écoliers, garçons et filles. En les résumant, on parvient à former les deux tableaux suivants :

<sup>1</sup> Blomberg, *Allerlei aus Südafrika*; — Thomas, *Nach Kaiser Wilhelms Land*; — Hessler, *Die deutschen Kolonien*, Lang, Leipzig, 1897; — *Ibid.*, *Kurz Landeskunde der deutschen Kolonien*, 1898; — *Deutsch Kiaotscheu*, Leipzig, 1898; — lieutenant V. Hassel, *Deutschlands Kolonien, Ein Rückblick und Ausblick*, 1897; — *Kameroun* (Basel Missionsbuchhandlung).

## MISSIONS PROTESTANTES ALLEMANDES

Sociétés des Missions.	Stations.	Missionnaires	Faïens convertis.	Dépenses en marks.
Brüdergemeinde.....	138	186	92 371	1 664 000
Baseler Missions Gesellschaft.....	56	182	38 637	1 240 000
Berlin I (Süd afrikanische).....	74	101	37 293	600 000
Rheinische Miss. Ges.....	91	130	77 819	700 000
Bremer Miss. Ges.....	4	17	2 257	191 100
Berlin II (Gosznersche).....	20	38	53 779	234 600
Leipziger Miss. Gesell.....	40	42	17 837	464 000
Morgenländer Frauen-Verein.....	—	—	—	24 000
Hermannsburger.....	55	65	46 376	286 600
Findelhaus in Hongkong.....	1	—	128	50 000
Jerusalem-Verein.....	2	2	400	70 000
Brekium (Jensen).....	6	12	687	108 500
Neunkirchen (Doll).....	9	12	1 280	61 500
Allg. ev. prot. Mission-Verein.....	2	5	200	72 200
Berlin III (deutsch Ost Afrika).....	7	11	130	112 500
Neuendettelsau Löke.....	4	11	14	43 500
Deutsche Allsany Mission.....	6	4	50	15 600
Baptisten Miss. Gesellschaft.....	2	4	39 ?	54 800
<b>TOTAL.....</b>	<b>517</b>	<b>822</b>	<b>408 258</b>	<b>5 992 900</b>
Plus 80 Sœurs de Missions et 100 Kaiserswerther Diakonissen im Morgenlande.				

MISSIONS PROTESTANTES DANS LES COLONIES ALLEMANDES<sup>1</sup>

Colonies et territoire de missions.	Sociétés de Missions.	Stations principales.	Petites stations.	Missionnaires blancs.	Femmes missionnaires.	Missionnaires indigènes.	Baptisés.	Écoles.	Élèves.
Togo.....	2	6	56	20	9	124	3 947	60	2 495
Cameroun.....	3	22	148	43	2	142	4 202	—	3 185
S.-Ouest Africain.....	2	31	47	44	—	76	14 153	70	3 151
Afrique orientale.....	6	53	76	81	—	169	3 730	80	7 219
<b>Total des col. africaines.....</b>	<b>13</b>	<b>112</b>	<b>327</b>	<b>188</b>	<b>11</b>	<b>511</b>	<b>26 032</b>	<b>210</b>	<b>16 050</b>
Chine (Kiao-tchéou).....	2	3	11	5	—	19	104	2	183
Océanie.....	5	178	4	41	9	541	45 601	255	15 221
<b>TOTAL GÉNÉRAL.....</b>	<b>20</b>	<b>293</b>	<b>342</b>	<b>234</b>	<b>20</b>	<b>1 071</b>	<b>71 737</b>	<b>467</b>	<b>31 454</b>

(1) *Kleine deutsche kolonial Atlas* publié par la Deutsche kolonial Gesellschaft. — K. Heilmann, *Missions Karte der Erde*; — *Die evangelischen Missionen in der deutschen Kolonien und Schutzgebieten* (Berlin, Verlag der Berliner evang. Missionsgesellschaft; — Joh. Fr. Gottlob Közle, *Deutschlands Kolonien und ihre Bedeutung für unser deutsches Vaterland, mit besonderer Berücksichtigung der Mission* (Cannstatt 1899, 8°) — *Die evangelischen Missionen*, (revue mensuelle publiée depuis 1895, par le pasteur Julius Richter; — *Saat und Ernte auf dem Missions feld illustrierte Blätter für die erwachsene Jugend* (paraît depuis 1899 chez Bertelsmann; à Gütersloh) — *Pfizers Zeitschrift aus allen Weltteilen* — Dr Kalkar. *Geschichte der christlicher Mission unter den Heiden* (catholiques et évangéliques). — Prof Dr Warnek *Missionsstunden, Die Mission in Bildern aus ihrer Geschichte, Afrika und Südsee Asien und Amerika* (Bertelsmann, Gütersloh) — *Reformation* III, n° 17,

VICARIATS ET PRÉFECTURES APOSTOLIQUES	SOCIÉTÉS DE MISSIONS	MISSIONNAIRES			STATIONS	CATHOLIQUES	CATHOLIQUES MENNÉS	ÉCOLES	ÉCOLIERS	
		Prêtres,	Frères,	Secours,					Catéchistes,	Garçons,
<b>Afrique.</b>										
<i>Afrique orientale allemande.</i>										
Vicariat apostolique de Nord Zanzibar.....	Pères du Saint-Esprit.....	26	24	31	117	15 12 145	6 031	61	4 889	2 819
— de Sud Zanzibar.....	Bénédictins.....	14	17	24	44	11 3 039	2 725	54	1 873	—
— de Tanganyika.....	Pères Blancs.....	25	14	13	59	9 3 545	7 580	52	2 547	2 059
— de Unjanjembé.....	Pères Blancs.....	26	6	5	85	8 3 112	3 161	39	916	73
— de Sud Nyauza.....	Pères Blancs.....	35	7	4	156	14 3 976	12 448	89	2 709	211
<i>Afrique occidentale allemande.</i>										
Préfect. apostolique du Cameroun.....	Pallottini.....	14	20	20	—	7 3 780	766	24	13	255
— de Togo.....	Pères de Steyl.....	18	10	9	50	5 2 203	956	52	1 871	222
<i>Sud-Ouest africain allemand.</i>										
Préfect. apostolique du Sud-Ouest africain.....	Oblats de l'Immaculée-Conception.....	14	15	5	—	6 ?	?	6	189	—
Vicariat du Fleuve Orange.....	Oblats de Saint François de Sales.....	3	—	4	4	4 300	100	1	50	—
<b>Océanie.</b>										
Préfect. apost. de la Terre de l'Emp.-Guill <sup>me</sup> .....	Total.....	175	113	115	515	79 32 100	33 771	378	16 217	5 639
Vicariat apost. de Nouvelle-Pouéranie.....	Pères de Steyl.....	14	19	11	—	5 710	—	5	306	—
— des Samoa.....	Missionnaires du Très Sacré Cœur de Jésus, Maristes.....	31	42	34	33	31 11 707	—	63	1 807	980
— des îles Salomon Nord.....	Maristes.....	22	8	27	95	14 6 687	—	14	434	68
Carolines et îles Palau.....	Maristes.....	1	—	—	2	1 ?	—	1	30	—
Îles Mariannes.....	Capucins.....	6	4	—	—	12 ?	—	2	?	?
—	Augustins.....	3	—	—	—	3 032	—	?	?	?
<b>Chine.</b>										
Kiao-tchéou.....	Pères de Steyl.....	80	68	72	130	66 21 236	—	83	2 577	105
Total.....										
		8	2	10	25	5	864	1 756	Compris dans les écoles du Sud Chantonng.	

(1) *Missiones catholice* (Annuaire de la Foi) — *Lexicon deutscher Kloster und Ordenshäuser* (Osterwieck a. Harz). — *Kloster schematismus für das deutsche Reich* (Paderborn). — P. O. Werner, *Katholischer Missionsatlas, neuzehn Karten in Farbendruck mit begleitenden Text* (2<sup>e</sup> d. Eribourg, Herder). — *Kannengieser, Les Missions cath. France et Allemagne* (1899, Lethellieux). — *Katholischer Missionen* (Eribourg, Herder). 1903, p. 51. 1904, p. 142. 1905, p. 167. — On peut consulter aussi les publications des Pères de Steyl, *Herz Jesu Missionsboten*, Dieu le veut (*Gott will es*), la Croix et l'Épée (*Kreuz und Schwert*), *Globes*, *l'Echo aus Knechtsteden*, publication des Pères du Saint-Esprit. — *Le Saint-Joseph Missionshaus à Brixen dans le Tyrol Sud* va publier prochainement une grande revue des Missions catholiques du monde. Cette maison où l'on forme des missionnaires pour l'Autriche et l'Allemagne est une filiale de la Société des Missions de MHI Hill près de Londres.

\*  
\* \*

Le prince d'Arenberg, député au Reichstag, a, dans son discours, trouvé la clef du problème colonial. « Notre conception du monde, a-t-il dit (*Weltanschauung*), nous l'avons appliquée à l'expansion coloniale et en cela nous avons eu l'approbation des pouvoirs publics : *sans missions, pas de colonies.* » Il aurait pu ajouter sans missions *complètes*, car une mission sans sœurs n'est qu'une demi-mission, et sans missions *nationales*. Telles sont les racines profondes de l'impérialisme, et les protestants comme les catholiques sont tombés d'accord pour reconnaître qu'elles étaient seules capables de donner la sève à l'arbre colonial allemand. Sans le travail des missionnaires, qui sont comme de vrais pionniers, l'occupation d'un pays serait un acte pleinement illusoire, une simple charte sur papier. Ce que les commerçants industriels ou savants ont fait pour le développement l'exploitation, la civilisation n'est pas d'un poids bien fort dans la balance, à côté des résultats positifs obtenus par les missions.

M. Julius Richter, pasteur à Schwanebeck, près de Belzig, a bien montré que les colonies allemandes offrent une particularité : l'excédent de population métropolitaine n'y émigre pas. Le climat, autant que les productions du sol, ne favorisent pas l'établissement de petites gens. Les trésors de la nature qui constituent au début la richesse d'une colonie, l'or, le diamant, le charbon, y font presque totalement défaut. C'est donc de la population indigène, partout très dense qu'il faut tirer la richesse : car les indigènes sont le capital précieux des colonies allemandes. Mais ils sont en soi un capital mort qui ne peut et ne doit avoir de la valeur et de l'importance que par une éducation et une formation appropriées. Il s'ensuit, toute question religieuse mise à part, que l'éducation des indigènes est le fondement initial des intérêts nationaux.

C'est bien la même idée qu'a développée le P. Nachtwey, préfet apostolique de l'Afrique allemande du sud-ouest. Pour lui, la formation économique, politico-sociale et éthico-religieuse des indigènes sont les trois devoirs des missionnaires, le dernier, à coup sûr, le plus important. Et ce qui importe n'est pas une civilisation étincelante, — car ce serait un gros danger pour les domaines coloniaux des seigneuries européennes, — mais l'élévation morale de l'individu. Comme jadis aux païens d'Allemagne, il faut donner aux indigènes la bénédiction du travail, instruire la jeunesse dans les écoles, lui inculquer le respect et l'obéissance devant l'autorité, éclairer les âmes et les réchauffer à la

chaleur du christianisme. Ainsi les indigènes pourront-ils goûter les bienfaits de la civilisation qu'on leur apporte.

Que doit être le missionnaire pour les païens et pour sa patrie? La réponse est bien simple : aux Chinois comme aux nègres il doit apprendre à mettre les biens de ce monde après les choses divines, et cela ni Bouddha, ni Confucius, ni Mahomet ne l'ont jamais enseigné ; il doit assurer à la femme la place à laquelle elle a droit dans la famille, il doit donner l'exemple du sacrifice, du désintéressement, du travail. C'est pour cela que le premier devoir de la mission est religieux : car le vrai christianisme est en lui-même une protestation contre la paresse et la fainéantise : le travail est la base de la dignité morale. Sans doute au milieu des peuplades sauvages cette habitude au travail ne peut se créer sans une certaine contrainte, mais cette contrainte bannit toute brutalité et ne vise pas à faire tomber les indigènes dans une dépendance pareille à l'esclavage. Par leur vie de famille, leur respect du travail, les Boers ont eu une influence salutaire sur les noirs et même sur les blancs et au bout d'un siècle d'éducation les Hottentots Bâtards, capables et intelligents, sont devenus l'élément le plus florissant de la colonie du Cap. Il en sera ainsi des indigènes des colonies allemandes quand ils auront reconnu que le travail seul satisfait leurs nouveaux besoins. Mais il faut éviter de leur prendre leurs propriétés, et les aider à les cultiver.

Cette éducation des indigènes ne se conçoit pas sans une formation spéciale du missionnaire : celui-ci doit connaître la géographie, la philologie, l'ethnographie, les idées religieuses, les cultes monothéistes<sup>1</sup> ou mythologiques<sup>2</sup>, il doit savoir la langue du pays pour gagner la confiance de ceux qu'il évangélise ; s'appliquer en un mot à connaître l'esprit du peuple, pour savoir le traiter comme il faut. Aussi le congrès colonial, sur la proposition du contre-amiral gouverneur Truppel, a-t-il demandé que les

<sup>1</sup> Le secrétaire de légation, Dr Franke, a fait une communication des plus intéressantes sur l'idée politique dans la civilisation d'Extrême-Orient. Dans la doctrine de Confucius, les saints ont la première place, et les princes, comme les monarques, qui sont les intermédiaires entre Dieu et les hommes, sont saints également. Ce dogme universel a de grandes ressemblances avec la religion grecque ou juive. Mais nulle part il ne s'est épanoui comme en Chine. La religion chinoise envia aux autres peuples leurs saints indigènes. Cette prétention naquit au Japon à la fin du quatorzième siècle, et la Chine commença à reconnaître son droit lorsqu'elle prit contact avec les pays du soir. Cette conception conduisit, au Japon, au respect de la chrétienté ; elle commence à devenir dominante en Chine.

<sup>2</sup> En janvier 1906 paraîtra une revue 'Ο ἀποστολος qui se publiera en cinq langues et donnera tous les documents fournis par les missionnaires sans distinction de confession. Le P. Schmidt a même préparé un formulaire que les missionnaires utiliseront au point de vue science et religion.

missionnaires des deux confessions reçoivent une instruction spéciale et que, pour faciliter leur tâche, les Européens qui vont aux colonies, chrétiens ou non, se tiennent moralement pour que les païens aient le respect de la chrétienté. Christianisme signifie civilisation et c'est cette civilisation qui fonde la mission dans les pays étrangers, pendant que la douceur du missionnaire, son idéalisme, son esprit tout de sacrifice et de dévouement instillent dans l'âme indigène l'amour de la mère-patrie. Aussi bien les missions tant protestantes que catholiques doivent être nationales, de même que les fonds allemands qui les soutiennent doivent aller aux missions allemandes. La nationalisation des aumônes, plus égoïste à coup sûr que la fraternité catholique, entraîne la nationalisation de la mission.

Cette nationalisation des aumônes comme des missions est indéniable. Parfois les Allemands semblent comprendre l'étroitesse de cette charité.

Depuis que les tristes incidents politico-religieux qui se passent en France, lisait-on il y a deux mois dans une revue catholique, ont laissé tarir les sources abondantes de la protection des missions, c'est à l'Allemagne catholique qu'incombe désormais le devoir — plus strict encore qu'auparavant, — d'y remédier, de remplacer les vides et de couvrir les pertes selon ses moyens. Certes, depuis deux périodes décennales, l'Allemagne a ses colonies propres et ses missions nationales. Dans l'énorme champ des missions catholiques, les missions allemandes ne forment qu'une petite fraction, si petite qu'elle disparaît et le fait de limiter les secours à des territoires sur lesquels flotte la bannière allemande, ne cadrerait pas avec l'esprit vraiment catholique, vraiment large et mondial qui, jusqu'ici, a toujours distingué les catholiques allemands<sup>1</sup>.

Mais ce ne sont là que des voix isolées et la majorité adopte le principe de la germanisation des missions. Le discours que le préfet apostolique de l'Afrique du Sud-Ouest a prononcé au dernier congrès des catholiques allemands à Strasbourg est, à cet égard, très caractéristique. Il mérite d'être cité :

Je compte, dit-il, les millions d'habitants du monde entier et insiste avec intention sur l'activité des missions, générale, s'exerçant partout, internationale au meilleur sens du mot. C'est à cet internationalisme que les missions catholiques doivent leur prospérité. Notre conception du but de la mission de l'Eglise, notre amour et notre enthousiasme pour ses destinées doivent être internationales et embrasser tout l'univers. Et l'apôtre du monde dit encore : « Il n'y a pas de différence entre les Juifs et les Grecs, car c'est le même Seigneur pour tous, riches et pauvres, qui l'appellent... »

Cependant, le préfet apostolique est Allemand et il ne l'oublie pas ; il ajoute :

<sup>1</sup> *Katholische Missionen*, septembre 1905, p. 284.

Le particularisme, dans le travail des missions, l'affirmation à outrance de la nationalité, a toujours été pour l'activité des missions catholiques une plaie. Ce danger est d'autant grand aujourd'hui, que le principe de la nationalité s'affirme et ne bat pas en retraite devant la religion. Où en serait la religion si des Eglises nationales avaient été fondées? Vous me comprendrez mieux si je vous dis : intéressez-vous chaudement à toutes les missions de l'Eglise; mais, avant tout, aimez avec votre cœur les missions catholiques allemandes, l'activité de ces fils et filles héroïques de notre peuple qui se répandent sur le globe pour y semer l'Évangile. Priez et veillez à nos missions de nos colonies allemandes.

Vous ne m'en voudrez pas si je prêche ici ma cause, la cause de nos missions allemandes. Il me semble que la parole de l'apôtre a bien sa place ici : « Fais du bien à tous, mais surtout à tes compagnons de foi. » Les païens de nos colonies allemandes ne sont-ils pas comme les compagnons et les fils de notre foi? Et je crois pouvoir vous dire que, nous, missionnaires catholiques d'origine allemande, nous ne sommes pas tout à fait indignes de votre amour, de vos secours fidèles. Les missions de nos colonies allemandes sont jeunes et cependant elles ont déjà recueilli des fruits de leurs travaux, elles demandent l'estime, et nous continuerons à agir pour Dieu, l'Eglise et les âmes, avec des intentions catholiques et bien allemandes. Il y a encore beaucoup à faire dans nos missions, car les besoins croissent de jour en jour. Puisse l'enthousiasme pour l'action des messagers de la foi dans nos colonies enflammer de plus en plus les catholiques allemands. Car l'intérêt de la patrie est en jeu, et c'est avec raison que le prince d'Arenberg a dit : « Nous soutenons l'œuvre des missions de tout cœur et d'une façon manifeste, car en cela nous servons Dieu, nous sommes utiles à l'Eglise et à notre chère patrie <sup>1</sup>. »

Le gouvernement allemand sait que les missionnaires sont d'excellents patriotes. C'est avec plaisir qu'il a entendu dire au congrès colonial de la bouche d'un capucin, le P. Oskar, que dans les colonies allemandes, catholiques et protestants se rapprochent et se serrent les coudes. C'est avec satisfaction qu'il les a vus aux congrès de Berlin travailler en commun. La *Kreuzzeitung* enregistrait, tout dernièrement encore, cette entente entre les missionnaires des deux confessions qui, loin de se disputer le champ colonial, marchent vigoureusement la main dans la main.

Les missionnaires sont d'excellents serviteurs de l'impérialisme; aussi l'empereur sait-il les récompenser. En octobre 1904, n'a-t-il pas décoré de l'ordre de la couronne le P. Edouard Baur, de la congrégation des Pères du Saint-Esprit, pour services éclatants à Zanzibar et à Bagamoyo? Ne vient-il pas, en septembre 1905, d'envoyer au P. Aloïs Froc, un Jésuite, la médaille d'or pour l'art et la science, pour ses mérites et les services rendus à la marine allemande en Extrême-Orient, à l'observatoire de Zikavei? N'a-t-il pas souvent laissé entendre qu'il était heureux de voir le nombre

<sup>1</sup> *Kaenische Volkszeitung*, n° 694, 23 août 1905.

des évêques et supérieurs de missions allemandes augmenter d'année en année <sup>1</sup> ?

L'Allemagne protège ses missions, car elle en a besoin dans ses colonies. La France, au contraire, les chasse. La loge de Tahiti a demandé l'expulsion des Frères de Ploërmel, des Pères de Piepus et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui quitteront Papeete. Dans les îles Gambier, le gouverneur a fermé l'école catholique de Mangareva et le personnel enseignant a été remplacé par des protestants. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny établies à Pondichéry et à Chandernagor, chassées de la colonie, sont allées se fixer en terre anglaise. Les insulaires de Saint-Pierre et Miquelon vont être privés des 400 écoles où 32 congrégations enseignaient le français à 235 000 enfants, et, comme l'insinue un journal allemand, ils demandent l'annexion aux Etats-Unis, où règne la liberté. La laïcisation continue à Madagascar, tandis que le gouvernement anglais accueille et laisse toute liberté aux Sœurs de Marie et de Notre-Dame des Sept-Douleurs qui s'appêtent à quitter la Réunion. On n'y tolère ni processions ni crucifix, on refuse les subventions jusque-là accordées aux écoles. On ferme les établissements des Pères du Saint-Esprit au Sénégal et en Guinée française.

C'est un journal allemand qui citait naguère tous ces exemples afin de mieux montrer que la politique coloniale allemande était sinon plus sage, du moins plus patriotique. On s'occupe davantage en Allemagne de tout ce qui a un nom allemand, de tout ce qui a une origine allemande. Et pendant que la France, tel un médecin inexpert, s'ampute elle-même et coupe des organes sains, l'impérialisme allemand croît et se fortifie. La question des colonies, et des intérêts nationaux est à l'ordre du jour <sup>2</sup> : l'empire tient en main la clef de l'expansion coloniale <sup>3</sup>.

Cette expansion est pareille à une vigne dont les vrilles ont besoin de s'enlacer autour d'un support ; les missions en sont les échelas. Catholiques comme protestants se dévouent à l'instruction des indigènes ; par le travail, ils veulent en faire de bons chrétiens ; des chrétiens qui n'ont pas seulement reçu le baptême, mais qui le sont devenus vraiment par l'enseignement et la pratique du christianisme. Les derniers soulèvements de l'Afrique allemande montrent péremptoirement combien les missions ont servi les intérêts de la patrie. Aucun indigène chrétien n'a tué

<sup>1</sup> Ils sont, en 1905, au nombre de 30.

<sup>2</sup> Cf. l'origine de cette question dans le livre de Johannes Baumgarten : *Die deutschen Kolonien und die nationalen Interessen*. Cologne, 1887.

<sup>3</sup> Arndt von Holtzendorff, *Die koloniale Frage und ihre Lösung durch das Reich* (Berlin, in-8°).

un fermier, ni brûlé sa maison, ni pris les armes contre le gouvernement allemand. Au contraire, tous ceux qui étaient capables de combattre sont restés fidèles au drapeau allemand. Et c'est à coup sûr dans le catéchisme qu'ils avaient appris à ne pas tuer et à ne pas voler. Le jour de la révolte, ils sont demeurés chrétiens et Allemands. Tels sont les résultats de l'enseignement des missionnaires : de même qu'en Europe la crainte de la prison, de l'échafaud ne suffisent pas pour assurer l'ordre et maintenir les bonnes mœurs, de même, chez les sauvages, la crainte du fouet ou des canons ne suffisent pas pour en faire de bons et loyaux sujets. La mère-patrie doit élever les indigènes comme les parents élèvent leurs enfants<sup>1</sup> : cette formation spirituelle qui donne le respect de la personne, de la propriété, de la loi, de l'autorité est l'œuvre des missionnaires. Que le gouvernement s'occupe de favoriser les sociétés de colonisation<sup>2</sup>, qu'il apporte beaucoup de soin à ses bilans coloniaux, qu'il développe les voies de communication dans ses jeunes possessions, que de leur côté missionnaires protestants et missionnaires catholiques continuent à catéchiser les indigènes pour les délivrer de l'islamisme intransigeant, de la propagande des derviches, devins ou sorciers qui abêtissent le peuple<sup>3</sup>, qu'enfin aux colonies il n'y ait pas de désaccord entre les leçons des missionnaires et la vie des blancs, et alors les colonies allemandes seront désolées par moins de révoltes, et pourront entrer dans une ère de prospérité. Ainsi se formera « la plus grande Allemagne », l'Allemagne mondiale; le développement des domaines que l'empire possède outre mer n'est que le corollaire de la formule impériale. Mais pour que ce rêve pangermaniste se réalise dans le monde en général, et dans les possessions coloniales allemandes en particulier, il faut, comme on l'a dit, que les missions soient les treilles sur lesquelles viennent courir les ceps de l'impérialisme. Le congrès colonial allemand et le congrès des missions catholiques allemandes, unis dans une même pensée, n'ont eu qu'une seule et même devise : Sans missions pas de colonies.

Rodolphe MULLER.

<sup>1</sup> *Die Erziehung eines Naturvolkes durch das Mutterland* (Discours du P. Heines de Hiltrup en Westphalie).

<sup>2</sup> Comme, par exemple, la *Südafrikanische Siedlungsgesellschaft*, à qui on a concédé, à Windhœck, un terrain de plus de 20 000 kilom. carrés.

<sup>3</sup> « Les causes des troubles dans l'Afrique orientale » *Über die Ursachen der Unruhen in Ostafrika* (*Kölnische Volkszeitung*, n° 882, 24 oct. 1904).

# LA BOURRASQUE<sup>1</sup>

---

## VI

C'était après Pâques. Les vigneron, augmentés encore d'une nouvelle équipe venue de Saint-Thibéry, n'avaient pas cessé un seul jour de travailler sur le domaine de Rispol. Les uns répandaient le terreau et l'engrais, les autres commençaient à planter les ceps. Ce matin d'avril, la plaine des dunes rayonnait, si dépouillée de ses tamaris qu'on pouvait apercevoir au loin, dans un triste abandon, le chalet des Palmiers, sans arbres, au bord du chemin. Loques, qui se posait en rival de Tourdel aux élections prochaines, venait souvent rejoindre les Rispol, qui surveillaient la besogne. Maintenant il parlait en enflant la voix :

— C'est aujourd'hui que Raymond demande Marthe Tourdel en mariage.

— Oh! plaisanta M<sup>me</sup> Rispol. C'est toujours pour aujourd'hui.

— Mais non, riposta le maître des vignobles. Raymond voulait d'abord établir son magasin de machines aratoires : il a eu raison. Il est très fort, avec sa froideur d'Anglais. Réussira-t-il à arracher une dot à ce Tourdel, qui n'est pas commode?

Ils remontaient à pas lents vers la ville, lorsque, sur le chemin de lisière, Tourdel se présenta. Le chagrin avait ravagé sa figure abondante, dont les lèvres montraient, en un rictus de haine, les grosses dents aux gencives rouges. Le poing sur la hanche, soulevant le paletot-sac qui découvrait sa poitrine solide, il contempla, à son tour, les dunes où, dans le lointain, les travailleurs avec leurs bêtes semblaient de la vermine grouillant au soleil. Soudain, apercevant les Rispol que Loques escortait, il frémit. Ces sauvages, par hasard, oseraient-ils s'avancer jusqu'à lui et l'interpeller?

Le maître des vignobles salua le premier, non sans cérémonie :

— Je me félicite de vous rencontrer, Monsieur le maire. Nous aurions besoin d'un chemin qui desservit nos cultures, du plant des mûriers à la pointe du cap.

— Je ne traite pas, en plein vent, des affaires de la commune.

— Vous avez bien tort, Monsieur, de voir en nous une hostilité systématique, répartit M<sup>me</sup> Rispol.

— Ce n'est pas la question, Madame. Au fond, je ne crois pas à l'heureuse influence de vos richesses.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1905.

Loques, devant Rispol, voulut montrer de l'énergie.

— Voyons, dit-il, tu n'es pas l'empereur de cette presqu'île. Si l'on voitait à présent, tu verrais que les électeurs commencent à te tourner le dos.

— Flatteur de riches... Mais, j'em'arrête. Tu dirais que je t'insulte.

— A notre âge, ces provocations!... trépigna Loques. On ne peut plus discuter avec cet homme.

— Je suis navré de la tournure que prend la conversation, intervint Rispol, qui respectait, malgré tout, le culte de Tourdel pour sa patrie. Allons, plus tard, on oubliera ces querelles. Pour vous montrer une fois de plus ma bonne volonté, je ne vous réclame rien, je construirai ce chemin avec mes propres deniers.

— Nous verrons...

On se sépara. Loques suivit ses amis, en épiant Tourdel de travers, comme une bête redoutable. Celui-ci avait jusqu'à cette heure résisté, pour la réfection des quais et l'établissement du Jeu de Paume, aux mises en demeure du préfet. Mais resterait-il longtemps le maître? Il en doutait, en ses accès de désespoir qui se renouvelaient fréquemment depuis l'aventure de Marthe.

Les zizanies de voisins à voisins se multipliaient, à travers la ville. Des boutiquiers avaient installé des magasins luxueux, éclairés au gaz, et les marchands à l'ancienne mode frémissaient de jalousie. Des cafés s'étaient ouverts, où l'on jouait la poule. Toutes les nuits, un vacarme bouleversait les rues, même les maisons parce que l'argent y manquait quelquefois. Un levain de discorde fermentait au sein des familles, les jeunes hommes s'éprenant, devant le syndicat, d'un rêve d'indépendance et de fortune. Les matelots s'étaient divisés en deux partis : ceux qui prospéraient à la pêche demeuraient fidèles à l'esprit d'Agde; les autres, les brouillons, les paresseux, escomptaient les bénéfices d'une révolution. Ainsi, chaque matin, c'était, au retour des bateaux, entre les gens de la terre et les gens de la mer, un échange d'invectives. Tout juste, pendant que Tourdel descendait vers le fleuve, les bateaux rentraient au port, leurs voiles à demi dénouées. Et les matelots, dressés sur leurs cordages, les mains en porte-voix, criaient avec colère aux travailleurs de Saint-Thibéry :

— Oh! les mangeurs de sable! les païens! Vous vous en irez d'ici plus pauvres que devant! Alors, nous prierons Dieu qu'il ne vous porte pas secours!...

Les paysans aux figures rouges, les paysannes agitant leurs bras nus, accouraient sur le bord de leurs vignobles, et criaient ensemble, à leur tour :

— Ouais, les mangeurs de sel!... Esclaves! Ignorants pires que les moules qu'on arrache des rochers!...

Les marins du syndicat invectivaient aussi leurs camarades. Plauzolles, remarquable de loin par sa longue carrure, encourageait les révoltés. De sorte que les bateaux luttèrent de vitesse, n'évitant des chocs entre eux que par un miracle d'habileté. Aujourd'hui, les gens de la mer se turent plus tôt que de coutume, par déférence pour M. le maire, qui les admirait en souriant.

M. le maire remonta le quai, sans s'arrêter chez lui. Marthe, accoudée au balcon de sa chambre, se grisait de l'air subtil de son pays, ce matin, de la lumière blonde des plaines et de l'eau, de leur goût de miel et de roses mouillées. Il l'aperçut. Au lieu de lui sourire, il baissa la tête. Elle rougit de douleur et, superstitieuse, craignit que Dieu ne l'assistât point dans ses projets.

Tout en rêvant, Marthe distingua, en plein marché de la Poissonnerie, la corpulente Claire qui se dirigeait vers la maison, en costume de cérémonie, avec des gants, une collerette en dentelles, un chapeau de paille dont les fleurs massives exagéraient l'épaisseur de ses traits. Venait-elle encore allumer une intrigue... Enfin, tout essouffée, elle entra dans la chambre, sans frapper.

Les deux amies s'embrassèrent, bien que Marthe n'eût pas son effusion habituelle. Claire le remarqua :

— Tu es triste. As-tu à te plaindre de moi?... Laisse-moi m'asseoir dans ce fauteuil, près de la fenêtre. Tu vas être contente, je t'apporte une grande nouvelle. Ce soir, Raymond te demande en mariage.

— Ce soir... Voilà si longtemps qu'il promet.

— Peste!... Moi qui croyais que tu allais me sauter au cou.

— Je l'avoue, je finis par ne plus savoir ce que je veux, quand je vois les ennemis de mon père enchantés de ce mariage.

— Ton père a tort de penser qu'on le persécute. D'abord, c'est de la politique, elle n'intéresse pas les femmes. On tient à toi, voilà tout : je m'étonne que tu hésites.

— C'est Raymond qui a trop hésité. Il tâtonne, il joue au plus fin avec mon père, qui est si franc. Ah! ma folle équipée de l'autre jour! C'est alors qu'il a montré trop de prudence. Un jeune homme d'Agde m'aurait emportée à l'église, au milieu de la ville. Palmier n'aurait pas hésité, je te le garantis.

— C'est que Raymond est bien élevé. Il n'a pas voulu te compromettre. Tu devrais l'en remercier.

— Je sens que l'heure favorable a sonné depuis longtemps. On dit que la Fortune passe une seule fois devant chacun de nous.

Marthe observait Claire avec attention, pour pénétrer au fond de ses sentiments véritables. Claire, déconcertée, frémissait d'impatience, ses mains dégantées, disant :

— D'ailleurs, Guilhem... En voilà un qu'on n'estime guère. Il

met le trouble partout. Ainsi, sans que tu le soupçonnes, il attise contre toi un peu plus chaque jour le mal de la méfiance.

— Oh!... Depuis qu'il se résigne à ma volonté, il est si doux, au contraire, si humble. On dirait qu'il ne m'a jamais aimée.

— Si Raymond t'entendait, il n'aurait pas beaucoup de courage. Quoi! tu l'abandonnerais maintenant pour épouser Guilhem!... Enfin, Raymond est un ingénieur d'avenir. Tu as vu son magasin au beau milieu de la promenade, sur la route?

— Ces vanités ne m'importent pas du tout.

Claire, dont le chapeau de paille avait un peu glissé sur le front étroit, se leva vivement, non sans montrer le jupon blanc tuyauté dont elle était fière. Avant de se séparer, les deux amies s'embrassèrent, avec un certain malaise, comme froissées l'une et l'autre de reconnaître qu'elles n'étaient pas de même race.

Marthe, jusqu'à midi, s'occupa de se faire belle, devant la glace. Ce soir, Raymond serait là, dans cette maison, où elle avait tant rêvé de lui. Elle lui donnait encore sa meilleure espérance. Mais pourquoi, lasse de l'avoir tant attendu, éprouvait-elle par moments la crainte d'une déception nouvelle? Pourquoi, à l'improviste, songeait-elle à Guilhem, dont la vision autrefois l'irritait?

Elle ordonna le salon avec minutie, en attendant son père pour diner. Comme toujours, depuis quelque temps, le repas fut morne. Tourdel observa sa fille deux ou trois fois, avec un regard de pitié. Dès qu'elle se tournait vers lui, il baissait le front. Il cachait une douleur nouvelle. On venait de lui apprendre, à la sortie de la mairie, que le préfet allait par un arrêté consacrer le syndicat. Un peu chaque jour, il sentait diminuer ses forces, s'amoindrir son prestige. Dès après le diner, à son départ, il demanda, selon la coutume :

— Guilhem est-il venu ce matin?

— Non, papa, répondit Marthe.

— Alors, il viendra ce soir.

C'est lui qui encourageait le matelot à lutter, par la patience, contre le caprice de Marthe. Elle finirait par demander grâce peut-être...

Quelle paix adorable dans la maison éclairée d'un pan de ciel, bercée par la voix toujours jeune du fleuve! On s'écoutait vivre, dans le jardin fermé aux rumeurs du dehors, orné de pins et de platanes, où les libres oiseaux chantaient jusques au soir. La brise des étangs et des plaines venait par intervalles gonfler les feuilles comme des voiles. La terre sentait bon les fleurs sauvages, le gazon, les lilas du printemps. La maison jouirait-elle de ce recueillement précieux, lorsque les vigneron rouleraient leurs tonneaux sur le quai, lorsque des villageois ouvriraient, dans les

hangars, sous les maisons mortes, les cabarets où l'on raille la religion, où l'on s'excite à des batailles contre les maîtres? Toute la ville prenait, d'ailleurs, une animation déconcertante. Partout, des bruits de charrois, des clameurs de forge et de taillanderie. Raymond, dans ce concert, jouait sa partie, avec son magasin qui répandait, sur la route de la promenade, des machines de toute sorte, batteuses, pompes, charrues à vapeur, pressoirs de vendanges. Au milieu de ses marchandises, Raymond se pavanait avec son importance de prétendu ingénieur, en un vêtement gris de fer coupé à la dernière mode, une rose à la boutonnière. Vraiment, avec ses mains fines, sa figure pâle à moustache blonde, avec sa taille élancée et flexible, il avait quelque distinction. Malheureusement, il n'était pas né dans Agde. Pourquoi, d'autre part, Marthe avait-elle été élevée auprès du fils des Palmier, qui de plus en plus l'enveloppait d'une hantise?

Ayant pris son ouvrage, une coiffe qu'elle brodait pour sa tante, elle s'était assise dans le jardin, sur le banc de bois, entre les deux platanes que Guilhem affectionnait. Jamais, depuis longtemps, elle n'avait moins languï. Des émotions diverses de tristesse ou d'espoir soulevaient son âme, comme le flot des étangs entraîne une mouette qui se baigne, les yeux fermés au soleil. Aussi, fut-elle bien étonnée de voir arriver la mère de Guilhem, portant un panier de provisions.

— Déjà quatre heures!

— Mais oui, ma fille. Je t'apporte le goûter.

Forte et belle, la peau cuivrée par les brûlures du soleil et les vents de la plaine, Claudine riait avec son entrain ordinaire. Ne s'imaginait-elle pas que Marthe, à force de prévenances, se laisserait reconquérir?

— Toujours trop bonne, Claudine. Pourquoi me gêtez-vous?

— Pour que tu nous aimes toujours.

Claudine retirait du panier les *millas* encore chauds, fouaces de seigle cuites dans l'huile et saupoudrées de sucre. Tante Annette survint, apportant avec précaution le muscat de Frontignan, qu'elle posa sur la table de fer, rouillée par la rosée.

— Ma fille, dit Claudine un peu au hasard, pour le plaisir de parler, je ne sais si Guilhem pourra venir ce soir : tu l'excuseras.

— Ah!... qu'a-t-il donc?

— Rien. Il se méfie de Plauzolles, qui a menacé de lui brûler un bateau. Vois à quelles extrémités peut aller la haine. Mais, sur la terre, encore ce n'est rien; c'est pire sur la mer...

Claudine s'interrompt, interloquée. Car, comme pour la démentir, Guilhem entrait, avec cette brusquerie, cet air goguenard de l'homme qui dissimule mal une humiliation. A la vérité, il n'avait

pas renoncé un seul jour à croire dans la force de ses sentiments, et aussi, avec son cœur superstitieux de marin, dans une intervention de la Providence. Il s'exerçait patiemment à créer autour de Marthe, par la douceur de son maintien, par la gaieté de ses propos, une atmosphère agréable à ses désirs. Il s'habillait avec recherche, à l'égal de Raymond : il affectait des manières, des politesses. Le chapeau de feutre sur l'oreille, une cravate rose ou bleue en papillon sur la chemise blanche, il portait un pantalon à larges plis, un gilet de velours au lieu de son tricot de laine. D'ailleurs, il se plaisait ainsi mieux à soi-même, avec sa figure de santé, ses lèvres humides, ses yeux d'émeraude aux prunelles comme trempées de grains de sable d'or. Ses mains, malheureusement, étaient durcies par les rames et par la barre : et craignant que Marthe ne les trouvât trop grosses, il les enfouait dans ses poches, ce qui lui donnait un air de gêne amusant.

Pendant qu'il saluait, sa mère se tut, intimidée chaque fois que les deux enfants s'abordaient.

— Bonjour, Guilhem, lui dit Marthe. Tu sembles content. La pêche a été productive ?

— Je suis surtout content de te voir de bonne humeur.

Il s'assit sur le banc, près d'elle. Le jardin, dans la grâce de sa lumière apaisée, était murmurant de guêpes et de feuillages.

— Veux-tu boire avec nous, Guilhem ?

— Ce n'est pas de refus.

Tante Annette le servit. Par vantardise, il but d'un trait le plein verre de Frontignan. Marthe l'observait à fréquentes reprises, avec l'appréhension que, connaissant peut-être la visite si prochaine de Raymond, il n'essayât de la contrarier. Claudine, devant son fils qui savait tant de choses et qui après tout était le maître, s'abstenait de parler. Profitant de ce qu'Annette emportait les verres et la bouteille, elle s'esquiva. Les enfants pouvaient avoir, enfin, au moment le moins attendu, des confidences à échanger.

Marthe s'inquiéta d'être seule avec Guilhem. Doucement, elle s'assit à l'écart dans un fauteuil d'osier. Le silence parut grandir sous les branches. Car, s'étant aussitôt rapproché, Guilhem s'accoudait sur le bras arrondi du banc rustique, et regardait son amie fixement, écoutait, comme un insecte mystérieux qui eût frissonné du trouble de Marthe, le menu grincement de ses aiguilles dans la laine de la coiffe. Il trouvait Marthe reposée, plus jeune, dans une sorte d'innocence. Il essayait de lire sa pensée sur son visage, sur ses larges paupières baissées, sur son front brun que couronnaient les bandeaux des cheveux. Elle demeurait impénétrable, autant que la feuille qui reluit au soleil. Alors, tout

bas, avec la naïveté exquise d'un faraud qui, pour la première fois, se confesse, il lui dit :

— Tu es toujours plus belle... Et dire que tu vas nous quitter, peut-être, nous et notre ville d'Agde.

— Vous quitter, pourquoi?

— Et la mort qui vient si vite, qui peut te surprendre au loin, où ton mari a le droit de t'emmener...

— Tu n'es pas gai, ce soir.

Elle l'épiait du coin de l'œil : ne sachant s'il était réellement ému lui-même ou s'il plaisantait encore, elle se défendait d'éprouver envers son pays une piété filiale qui lui fondait le cœur.

— Et ton aristocrate, repartit brusquement Guilhem, qu'en fais-tu?... Est-ce lui qui sera vraiment ton ravisseur?

— Tu es injuste, tais-toi.

— Ils doivent être fiers, ces paysans, d'avoir séduit la plus belle fille d'Agde, l'enfant unique de M. le maire. Seulement, toi-même, qui sait? tu réfléchiras au moment de renier ton pays?

— Tais-toi.

— Pourquoi me taire? D'ailleurs, je suis calme, je ne crie pas.

Il ne pouvait plus sourire, dans sa douleur croissante. Ses yeux étincelaient de passion, ses lèvres tremblaient.

— Tu m'avais promis d'être sage, dit-elle. Je reconnais que, jusqu'ici, tu étais parvenu à l'être.

— Moi!... Je t'aime toujours, je voudrais me sacrifier à ta volonté. Mais il faut pouvoir. Tiens! aujourd'hui, il me semble que le malheur tant redouté va se produire.

— Aujourd'hui!...

— Je t'aime, je ne puis t'arracher de ma pensée. Ah! j'ai assez lutté contre moi-même. Aujourd'hui, je redoute de te perdre tout à fait, et le sang bout dans mes veines... Non, je dis que cela ne sera pas!

Guilhem frappait du poing sur le banc sonore; il s'agitait, dans le désordre toujours nouveau de ses désirs et de ses craintes, secouant sa tête robuste au ton cuivré, que le parfum des eaux et le vent de l'espace purifiaient chaque jour. Marthe, après avoir déposé son ouvrage sur la table, se levait, avec une assurance feinte, afin de s'échapper. Brutal, il l'arrêta :

— Dis!... Ton costume d'Agathoise, le dépouilleras-tu aussi pour t'habiller à la mode des autres pays?

— Je te pardonne, Guilhem. Tu souffres...

— Beaucoup... Ah! regarde notre plage, les quais de l'Hérault, la ville, la mer, tu retrouveras partout nos souvenirs communs, nos promesses de l'un à l'autre... Et les pierres mêmes qui te supplieront de rester fidèle aux sentiments de notre race et d'aimer

ton père, d'aimer celui qui te parle et qui ne peut comprendre la vie qu'avec toi!...

Dans les ombres verdoyantes du jardin, Guilhem s'était dressé. Elle l'admira, beau de résolution et de colère, emporté par l'amour.

— Pour toi, s'écria-t-il, j'irais au bout du monde. Mais te savoir à un autre, non! Cela m'est insupportable, je le sens, il faut bien que je te le dise.

Marthe ne s'éloignait plus. Loin de lui en vouloir de sa brusquerie, elle éprouvait une affection nouvelle.

— Ah! Marthe, il me semble que je vois s'allumer dans tes yeux la bonne étoile. Reviens à nous, je te supplie!...

Alors, inclinant son visage, elle ferma presque les yeux, et lentement murmura :

— Tes paroles m'entrent au cœur comme un couteau. Je voudrais te haïr...

Il se tut. Le miracle du renouveau qui se révélait chez la femme un moment égarée, l'emplissait d'une joie orgueilleuse. Il la regarda, image parfaite des femmes fortes et déliées de la terre phocéenne; il la regarda, dans la fraîcheur de ses vingt ans, dans la ligne harmonieuse de sa taille, sous le châle dont l'épingle d'or fixait les plis sur la gorge entr'ouverte. Elle ne le repoussait plus. Il souriait, sans qu'elle levât les yeux. Puis, brusque, emportant l'espérance divine que, par sa foi, il saurait maintenant la reconquérir, il partit :

— Adieu, Marthe, adieu...

Marthe perçut longtemps encore, autour d'elle, dans le jardin recueilli, comme dans tout son être, l'écho de ses imprécations et de ses prières. Mais bientôt, Raymond allait venir à son tour dans cette maison, où plus tard il serait le maître. Il viendrait la délivrer de son supplice. Alors, s'efforçant de ne songer qu'à lui, ses rêves d'amour, par la grâce de la solitude, doucement se ranimèrent. Elle se reposa dans le fauteuil d'osier. Les branches des grands arbres, à mesure que s'en allait le soleil, semblaient se pencher davantage, au-dessus d'elle, pour l'abriter entre leurs caresses. Elle se remit à coudre, en s'exhortant à la patience.

Le soir, pendant le souper, Marthe tressaillait aux moindres rumeurs du dehors. Son père, qu'elle aimait de tout son cœur, l'épiait fréquemment, sans mot dire.

— Qu'as-tu fait cette après-midi? interrogea-t-il d'un ton rogue.

— J'ai brodé. J'avoue que Guilhem m'a beaucoup dérangée.

— Il ne te dérange jamais, celui-là. Je ne pense pas qu'il abandonne notre maison, quand tu seras mariée.

— Je ne le pense pas, répéta-t-elle.

Docile, presque timide, elle mangeait à peine. Dans le silence,

le coucou sonna huit heures, de cette voix narquoise, qui, à l'improviste, résonnait par la maison longuement.

— Ah! ma vieillesse ne sera pas bien amusante, maugréa Tourdel. Ces barbares finiront, avec leur argent, par débaucher les électeurs. Et, chez moi, pas de compensation à mes misères!...

Il s'énervait, ce soir. Que présentait-il donc, lui aussi? Soudain, un pas résolu s'approcha de la porte, sur le trottoir. Marthe, toute pâle, observait son père. Le marteau de cuivre retentit. C'était, chacun le reconnut, l'appel du facteur. Tante s'en fut quérir la lettre, une enveloppe blanche, qui fleurait le muse :

— Tiens, gronda Tourdel, on dirait une lettre de femme.

Il déchira l'enveloppe et, s'étant penché sous la lampe, se mit à lire. Quoiqu'il se vit surveillé par les deux femmes immobiles, il frémit de stupeur, d'une colère qui enflammait sa figure :

— Hum! ce n'est rien... Ces brigands-là ont toutes les audaces.

Il fixa Marthe de ses yeux perçants, puis, après une hésitation, reprit la lettre pour la relire. C'était Raymond qui lui demandait, en des termes fort respectueux, une heure d'entretien.

— Les hypocrites!...

Ses mains tremblaient. Il serra dans sa poche cette lettre qui lui faisait horreur. Avait-il une crainte de cet homme?... Il précipita son repas; et les deux femmes, en une seconde d'angoisse, le regardèrent se réfugier dans le salon. Marthe, comprenant certes la provenance de la lettre et son contenu, avait besoin de tout son courage, en cette heure solennelle. Elle se voyait en quelque sorte au bord d'un abîme, où le vertige parfois soulevait tout son être. Néanmoins, loin de paraître alarmée, elle aida tante Annette à lever le couvert; ensuite, elle rejoignit son père au salon. Là, Tourdel s'énerva davantage à entendre le piano, qu'il écoutait pieusement autrefois. Les paroles de Raymond passaient, repassaient devant lui en lettres de feu. Il soupirait, pauvre homme las, accablé par le malheur. Spontané, il se leva :

— Bonsoir, Marthe, je vais me coucher.

— Bonne nuit, mon père.

Après l'avoir embrassé, elle lui présenta son front, qui était frais comme le sol du jardin sous la rosée. De crainte d'éveiller en lui le soupçon, qu'elle avait compris son inquiétude, elle se garda bien de fermer tout de suite son piano. Ainsi que tous les soirs, sa voix claire et vigoureuse montait, à travers la nuit.

Le lendemain, pendant le diner, Tourdel, avec un tel accent d'autorité que le conseil parut un ordre, engagea Marthe et tante Annette à sortir en ville l'après-midi. Marthe, comprenant aussitôt que Raymond allait être attendu dans sa maison, enfin, faillit pousser un cri de joie, d'émotion reconnaissante. Tourdel, dès

qu'il eut achevé son repas, sortit sans retard, afin de tromper sur ses intentions les deux femmes, dont il prévoyait l'agitation d'esprit. Il monta, par la rue des Musettes, s'asseoir sous la halle, contre le pilier, où les petits vieux venaient d'habitude lui porter leurs exhortations. Hélas! aujourd'hui, il avait bien d'autres soucis que ceux de la cité. Le bruit des rues l'importuna, ce crécellement de cigales que font, sur le pas des portes, les paysannes marchandant leurs emplettes, un panier au bras. Quelques-unes de ces étrangères, la face rougeâtre enveloppée d'un foulard dont les bouts retombent sur le dos, conduisaient des ânes chargés de viande ou de jardinage; d'autres, en jurant comme des hommes, traînaient leurs enfants. Quelques cabaretiers, des boutiquiers nouveaux, dévisageaient, en passant, M. le maire. Des charrettes écrasaient l'eau limpide du ruisseau, ébranlaient les maisons ombreuses, l'église aux puissantes murailles. Mais, de temps à autre, survenait un matelot en vareuse et espadrilles, qui ôtait son béret, et le salut de ces simples du peuple d'Agde faisait du bien à M. le maire. Au milieu de la rue, un mercier, en train de balayer le devant de sa porte, s'adressa brusquement aux boutiquiers ses camarades qui lézardaient contre un mur. dans un ruban de soleil.

— Hé!... s'écria-t-il, grande fête, dans un mois, pour la remise du drapeau au syndicat!... Et nous allons avoir un jour de marché, à l'instar de Cette et de Béziers. Avez-vous vu la décoration du Cercle démocratique? Ah! ah! C'est que notre parti augmente.

— Mais oui, mais oui!...

Ses camarades, ayant également pris leurs balais, nettoyaient le ruisseau, inondaient les pavés de la rue, solides, éternels, qu'on avait arrachés depuis trois siècles aux flancs du volcan. Le mercier, toujours goguenard, vociférait :

— Les vieux d'Agde, pour se consoler des progrès du Cercle et du Syndicat, iront faire une procession à Notre-Dame de Grau!... L'année prochaine, savez-vous, il faudra que la municipalité souscrive à nos conditions. Sinon, on la brisera!

Tourdel, sa canne entre les jambes, feignait de ne rien entendre. D'ailleurs, les boutiquiers fidèles, les sages, montaient se serrer autour de lui. Tremblant pour les traditions de la commune et plus encore pour l'avenir de leur boutique, ils suppliaient leur ancien collègue en commerce de les tirer d'affaire. Tourdel, aujourd'hui, tenait à ne point s'échauffer. Trois camions énormes, qui se balançaient dangereusement sous leur fardeau de pierres, dispersèrent un moment l'assistance : il profita de la confusion pour s'évader.

A la droite de la promenade, sur la route, à côté du magasin de

Raymond, Rispol avait loué, pour le syndicat, le premier étage de la plus vaste maison d'Agde, l'unique en pierres de taille, qui en imposait avec son balcon ouvré, son toit à gargouillettes. C'est là, au centre de la ville, que les paysans de Saint-Thibéry, afin de frapper l'opinion publique, devaient procéder superbement à leurs manifestations. Demain donc, quelle farandole, pour le défilé des syndiqués se rendant, drapeau en tête, non pas à l'église, mais chez Rispol, pour le banquet d'inauguration ! Déjà, quelques rustres décoraient d'oriflammes, d'écussons et de lauriers, la façade du Cercle. M. le maire s'arrêta bravement pour les contempler. Parmi les plus zélés, il distingua tout de suite Loques, l'envieux rentier, et ce nigaud de Plauzolles qui, sous prétexte de faire du socialisme, confiait tous les deux jours, une après-midi, sa tartane à des débutants de la pêche. Loques, isolé sur la route, bien en face de la maison, en corrigeait la décoration noblement, avec de grands gestes d'architecte. Tout à coup, il se détourna : il vit Tourdel, non loin de lui. Et les deux hommes, en se considérant, eurent une étrange émotion de pitié. Loques, les mains aux poches, s'esquiva dans l'escalier du Cercle.

Trois heures sonnaient à la tour de l'église, lorsque Tourdel refermait la porte de sa maison, sur le quai désert. Raymond allait venir maintenant, cet étranger détestable de vanité et de paresse, un enfant, après tout, qu'il était obligé, en qualité de maire, de traiter avec égard. Il voulut, par amour-propre, se donner des manières, une distinction. Devant la glace, il renoua sa cravate noire qui s'enroulait plusieurs fois autour du cou, il remonta son large pantalon de drap gris, tapota complaisamment son visage joufflu, tout rasé. Ses yeux noirs brillaient entre leurs boursoufflures ; ses lèvres étaient gonflées comme des bourgeons de platanes. Content de son apparence cossue, de son air d'autorité, il s'asseyait dans un fauteuil lorsque, d'un coup ferme, le marteau de cuivre ébranla le silence de la maison. Alors, tressautant, un petit émoi au cœur, il courut ouvrir.

Ganté, pommadé, vêtu de noir, Raymond entra d'un pas discret, en s'inclinant avec des révérences. Il vit enfin, troublé d'une joie nouvelle, le menu salon rouge, imprégné du parfum de Marthe, où ils avaient, à la faveur de la nuit, échangé leurs premiers aveux. Tourdel l'engageait à s'asseoir près de lui : les mains sur les genoux, Raymond, avec beaucoup de calme, le regarda, l'écouta parler.

— Monsieur, nous sommes seuls, ainsi que vous l'avez désiré. Vous pouvez vous expliquer sans crainte.

— Mes parents, Monsieur, auraient volontiers tenté auprès de vous cette démarche. Mais j'ai voulu, selon l'usage du pays, vous demander moi-même la main de votre fille.

— A parler franc, votre visite ne me surprend pas. J'ai donc bien réfléchi : je dois vous dire tout d'abord que je ne m'oppose pas aux vœux de Marthe.

Raymond eut un frémissement. Le sang aux joues, une flamme de plaisir dans les yeux, il allait remercier.

— Seulement, poursuivit Tourdel, j'ai mes préférences, moi aussi. Vous savez dans quel malaise les étrangers ont mis la ville que j'ai l'honneur d'administrer. Mon devoir est de donner l'exemple de la fidélité à nos traditions et à nos croyances.

— La question d'étranger n'importe guère dans un mariage. L'homme est partout chez lui, quand il travaille.

— Si c'était le lieu et le moment de philosopher, je vous dirais qu'on ne transforme pas d'un coup de baguette magique, dans une communauté, l'état d'âme que le temps a élaboré et qui a suffi au bonheur de vingt ou trente générations. Des idées, des sentiments nouveaux, délabrent forcément l'organisme d'une cité, s'ils ne conviennent pas au caractère que lui ont constitué son origine et les coutumes de plusieurs siècles... En ce qui nous concerne, je déclare que je ne m'oppose pas aux vœux de ma fille, mais que je me réserve du moins le privilège de disposer de ma fortune. Ma fille n'a rien. Si elle épouse un étranger, elle n'aura rien.

Raymond, brutalement déconcerté, pâle, releva la tête avec un effort de résistance fière.

— Je ne suis pas riche, je l'avoue, dit-il. Mais, bien que le souci des choses d'intérêt ne soit pas dans mes habitudes, il me semble raisonnable que vous accordiez à ma fiancée les ressources qui aident un jeune ménage.

— Vous devez être sûr d'entretenir un ménage, puisque vous voulez vous marier.

— M<sup>lle</sup> Marthe saura mieux que moi, sans doute, vous...

— Peine perdue. De même que je crois en Dieu de toute mon âme, de même je souhaite tout le mal possible aux étrangers qui sont venus ici allumer la guerre civile.

— Je vois qu'il est inutile d'insister.

— Pardon, ma fille sera entièrement informée de vos démarches. Ainsi, résumons-nous. Je ne m'oppose point à ses vœux. Mais, avec un étranger, elle se mariera sans dot. Est-ce entendu?

— Dans ces conditions, je n'insiste pas. Je les considérerais comme une injure.

Raymond se leva, correct, se dirigea vers la porte du vestibule avec une allure de détachement hautain. Mais Tourdel vit en ses yeux poindre une lueur de haine sournoise et sauvage, la haine des gens de la terre dont il était issu.

— Monsieur...

— Monsieur...

Ils se saluèrent, d'un geste égal de cérémonie. Raymond disparut. Tourdel entendit avec satisfaction résonner son pas précipité sur les dalles du quai, puis, sans impatience, il referma la porte. Et la maison lui parut douce, délivrée d'un cauchemar!

Pour attendre paisiblement la rentrée de Marthe et d'Annette, il s'en fut au jardin, sous la lumière des feuillages, dans le recueillement mélancolique des grands murs de clôture, s'asseoir sur le banc où Marthe s'occupait d'habitude à lire ou à coudre. Il se sentait rajeuni, amoureux de toutes choses, de ce coin du monde où lui revenait le souvenir des bonheurs d'autrefois. Il se félicitait d'avoir pu exprimer au plus orgueilleux des étrangers son mépris. Aurait-il, auprès de sa fille, le même courage? Ne commettrait-elle pas quelque folie nouvelle? En tous cas, Raymond n'irait pas se vanter de sa déconvenue. Et Tourdel souriait, ses larges mains sur la table, ses pieds bien posés sur le sol.

Le soir, il n'osa parler tout de suite, sans ménagement, de la visite de Raymond. Mais Marthe, remarquant sa bonne humeur, trembla un peu, eut de la honte, une sorte de pudeur. Tanté Annette, au contraire, n'avait aucun pressentiment de bonne ou de mauvaise nouvelle. A table, elle conta de sa voix allègre leur promenade sur les bords de l'étang de Thau, si bleu, si fourmillant d'étincelles, et puis vers l'échiquier nombreux des salines.

Après le souper, Tourdel s'en alla silencieusement dans le salon. Il s'assit, accablé, la tête entre les mains.

— Qu'as-tu, papa? lui dit Marthe.

— Rien du tout. Fais-moi de la musique.

Marthe s'installa au piano. Ayant une coquetterie devant son père même, elle disposa en plis onduleux sa robe sans volants ni parures, dressa son buste souple. Tourdel espéra, parce qu'il ne verrait point son visage, avoir à l'improviste, comme il arrive fréquemment, l'élan de s'expliquer et de tout dire. Cela, d'ailleurs, ne tarda guère. Marthe préludait à peine qu'il l'interrompt :

— J'ai reçu la visite de M. Raymond Fabre.

Elle dressa davantage son buste, garda les mains inertes. Un flot de sang lui fit battre le cœur.

— Il te demande en mariage.

— Ah!...

— Tu prévois quelle a été ma réponse?

Elle se détourna, modeste et résignée. Il ajouta :

— Je ne m'oppose pas à ta volonté, tu le sais bien.

— Ah!...

— Je lui ai dit simplement qu'avec un étranger je te mariais sans dot.

— Et qu'a-t-il répondu ?

— Ces gens-là ne perdent pas le nord, dans leurs affaires de sentiment. Il a répondu que, dans ces conditions, il n'insistait pas.

— ... Qu'il n'insistait pas!...

— Non... Cela t'étonne ?

Marthe s'accoudait languissamment sur le clavier, regardait autour d'elle les choses familières qui, tout à l'heure, lui paraissaient animées de son rêve et de ses espérances. L'angoisse la faisait toute pâle. Elle ne se contentait plus. Comme une enfant, elle pleura, dans un accès de colère.

— Quoi! peux-tu regretter cet homme!...

Mais elle défaillait davantage. Se renversant, les yeux grands ouverts, elle s'abandonna, s'évanouit, sans un frisson. Son père, épouvanté, eut juste le temps de la saisir entre ses bras. Il appelait :

— Tante!... Tante!...

La coiffe de travers, le tablier bleu flottant, vite, vite, tante Annette apportait du vinaigre. Lentement, Marthe se réveilla, très surprise, ravie, tandis qu'une ombre mystérieuse se dissipait de ses yeux, de voir tante Annette lui sourire, et de reposer étendue entre les bras de son père. Celui-ci aurait tout sacrifié, ses préférences, son orgueil, à cette heure de détresse, où la menace de la mort avait passé.

— Mais, ma fille, murmura-t-il, on n'est pas sûr que Raymond ne revienne pas!... S'il t'aime, il reviendra.

— Bien sûr... insista tante Annette.

— Non, non... Il venait pour l'argent. J'étais pour lui un objet de fortune. O mon père!...

Tourdel la soutenait pieusement, sans consentir à la laisser seule. Le miracle qu'elle pût, du fond de sa douleur, retrouver le sens du foyer, lui inspirait une bonté sans bornes.

— Ne t'inquiète pas, mon enfant. Nous t'aimons, nous autres. Nous ne vivons que pour toi.

— Oui, mon père!... répondit-elle, en l'embrassant avec force. Pardonne-moi de t'avoir offensé, toi qui prends tant de peine pour moi, pour tout le monde. Cependant, je n'aurais pas cru...

Au dehors, le silence régnait, sur le quai désert, sur le faubourg de la gare, où des bees de gaz brillaient, de loin en loin, pareils à des vers luisants dans un bosquet. La respiration du fleuve emplissait de sa rumeur les plages.

## VII

C'était grande fête, en ce matin de juin. Rispol avait acheté à Cette trois tartanes, pour les offrir, en pompe solennelle, au syn-

dicat, sans le secours de la religion. Une telle impiété indignait le peuple d'Agde.

On voyait déjà, sur le balcon du Cercle, se pavaner les deux reines du parti étranger, M<sup>me</sup> Rispol et M<sup>me</sup> Plauzolles, qui s'étaient frisées, pomponnées de fleurs et de rubans. A leur côté, des boutiquières arboraient leurs coiffes à dentelles blanches. Quelques paysannes se montraient aussi, bien découplées et robustes, les traits réguliers, sous le hâle. Sur la promenade et sur la Grève, les matelots, affectant de marcher pieds nus, en costume de travail, raillaient les trois tartanes nouvelles. A chaque instant, du monde affluait des ruelles, où les partisans du nouveau régime avaient décoré leurs maisons de drapeaux. Raymond, au milieu de ses pressoirs, de ses charrues, de ses batteuses, errait, en habit et cravate blanche. On parlait beaucoup de lui; on rappelait sa demande en mariage, qu'il avait d'ailleurs travestie à sa façon. Nul, sauf les intéressés de son parti, n'ajoutait foi à ses plaisanteries vulgaires sur le compte d'une fille de boutiquiers, qui avait failli le compromettre par une mésalliance. Il lisait son journal, lorsque Loques et Plauzolles survinrent.

— Eh bien, Raymond, vous êtes prêt? s'écria Loques. J'espère que nous allons entraîner la ville entière. Il ne restera que les vieux et les sots sur la promenade.

— Et les pierres qu'on nous jettera?

— Nous nous défendrons, répondit Plauzolles.

Loques et Plauzolles serraient leurs poings, l'un engoncé dans une redingote à col très haut, sa tête de dogue ombragée par un chapeau de soie; l'autre vêtu « de dimanche », bérêt à pompon bleu, sandales à broderies noires.

— C'est là qu'il nous faut entrer! déclara Loques, en désignant la mairie, au sommet de la promenade.

Préoccupés de montrer leur importance, ils n'avaient pas remarqué, parmi ses matelots, M. le maire. Celui-ci, sa canne sous le bras, assistait, en simple curieux, au remue-ménage des mécréants. La foule, en cet instant, bourdonnait. C'est que, sur le balcon du Cercle, dans la mêlée babillarde des dames en bijoux et des travailleuses de la terre, Rispol était apparu, ses lourdes mains appuyées sur la barre de fer, grave, songeur. Sobrement vêtu d'un costume de drap bleu, il avait toujours le scrupule de ne pas renier son humble origine. Un sourire de bonhomie éclaira sa face rougeaude; il fit, sans le savoir peut-être, un geste de sympathie vers la foule étonnée, qui s'apaisa. En effet, on ne lui en voulait presque pas à lui, à ce maître doué d'intelligence et de générosité. On le plaignait de s'imaginer qu'il était venu, à coups d'argent, sans ambition personnelle, régénérer un pays.

Bientôt, Rispol disparut. Les belles dames le suivirent dans le Cercle. Alors, sa voix au timbre clair retentit jusque sous les platanes, d'où l'on vit, à son commandement, le cortège s'organiser dans la salle tendue de verdure; puis, dans le couloir; puis, sur la route. Les femmes s'avancèrent les premières, glorieuses, conduites par M<sup>me</sup> Rispol, en traîne de soie. Les douze marins du syndicat venaient ensuite, chaussés de sandales neuves, le col blanc étalé sur la vareuse bleue : au lieu de se tourner vers la foule, confus, ils tenaient leurs yeux droit vers la Grève, vers le fleuve verdâtre d'où s'élevaient lentement, dans le soleil, les filets ruisselants de gouttelettes. Quel contraste de beauté fraîche et de souplesse ils offraient, avec les paysans barbus ou moustachus qui, déjà en tumulte, brandissaient leurs poings comme des marteaux!... Rispol les menait, ses hommes, horde barbare, sur laquelle flottait un drapeau lamé d'or, dont le lambeau rouge dépassait de beaucoup les autres en largeur. Et les clairons sonnèrent, triomphants, sur la Grève, pendant que la foule se rangeait avec une émotion de surprise et de crainte.

— Vive notre cité d'Agde! clama le petit Vincent.

Cette provocation réveilla dans leur stupeur les matelots jaloux de leur patrie. Ils s'agitèrent ensemble, avec les boutiquiers qu'enhardissait leur force, et d'une poussée, ils se portèrent vers le troupeau en marche. Des camarades de Vincent, Plauzolles même, répétèrent son cri :

— Vive la cité d'Agde!... C'est nous, les gens de la terre, qui allons lancer des bateaux à la mer!

— Ouais! les pieds terreux!... A l'eau!...

Pieds terreux!... Les paysans, à cette injure, se détournèrent pour répondre, lorsque Rispol, d'un geste souverain, les arrêta. Ils rentrèrent dans l'ordre du cortège. Mais la haine était déchainée. Pour augmenter le trouble, ils frappèrent de leurs gros pieds les dalles de la côte montant à l'église. Les matelots suivaient, résolus à préserver d'un outrage les murs sacrés.

Plauzolles cherchait Guilhem dans la foule. Guilhem, où donc pouvait-il être? On ne l'avait pas vu chez lui, à la fenêtre de sa chambre, auprès de Marthe, que chacun maintenant considérait comme sa fiancée. Il se tenait tout simplement sur le plus riche de ses bateaux, entre les trois tartanes peinturlurées du syndicat. Car, puisque Plauzolles s'était vanté de le déloger de sa place, il attendait l'occasion de prouver, enfin, que les maîtres d'Agde savaient défendre leurs droits et même, après tout, leurs privilèges.

Isolé dans le paysage du fleuve, où résonnait l'écho des rumeurs de la ville, il entendit gronder la multitude. Les paysans, maintenant, pris d'une fureur bestiale, insultaient l'église, frappaient

les murs à coups de pied, le portail aux battants vermoulus qui, tant de fois, s'étaient ouverts devant les princes-évêques. Il y eut, à de tels sacrilèges, un mouvement d'horreur parmi les chrétiens, passionnés de leur ville; et des femmes, les mains au visage, s'enfuirent. Au lieu de descendre vers le fleuve, les paysans montèrent par la rue des Musettes, hardis, voulant de leur puissance et de leur joie ébranler le sol de l'antique cité, pénétrer les maisons profondes. Tout d'un élan, ils entonnèrent un refrain patois de carnaval. Les boutiquiers du parti nouveau les applaudissaient de leurs fenêtres, dans des plis de drapeaux, tandis que les fidèles refermaient à la hâte les auvents de leurs devantures. Dans le faubourg de Brescou, les vieux matelots effarés se contentaient, leurs poings aux bérêts, de faire un signe de croix.

Le cortège, tournant là-haut sur le chemin de lisière, s'en fut, dans une frénésie de chansons et de bravos, défilé devant la maison de Rispol. Tout blanc dans les arbres et dans les fleurs, le palais bourgeois resplendissait comme un temple de la Victoire. Vers la mer, les sables fauves étendaient leurs sillons à demi plantés de ceps. Dans cette solitude aux changeants horizons de lumière et d'eau, les douze marins du syndicat éprouvèrent pour la première fois un sentiment d'admiration, d'amitié fraternelle, pour leurs semblables de la terre qui avaient mis sur la plage des promesses de vie et du travail.

Devant la maison de Tourdel, la haine animale les emporta de nouveau contre l'homme qui opposait à leurs fatales ambitions le culte de son pays et du passé. Ils crièrent, malgré les protestations de Rispol, poussèrent des huées, contents d'insulter les pierres, ainsi que tout à l'heure ils avaient frappé les murs de l'église, qui même pour des impies, paraissent doués d'une âme. Enfin, vers le moulin doré, sous le pont, se dessina la courbe indolente du fleuve. Contre le quai de la Poissonnerie, par groupes de trois, les bateaux de pêche se balançaient. Mais, par quelle malice avait-on rangé, derrière deux bateaux de Guilhem, les trois tartanes du syndicat?

— Diable! maugréa Rispol. Guilhem nous attend. Il va nous chercher querelle.

— Nous l'obligerons à s'écarter, répliqua Plauzolles.

Celui-ci riait, impatient de se mesurer avec son rival, devant les terriens dont la sympathie excitait son audace. Rispol s'inquiétait d'un moyen d'éviter la querelle, lorsque ses paysans, après s'être élancés sur le bord de l'eau, ordonnèrent à Guilhem de céder sur son bateau le passage à un de leurs marins ou d'amener lui-même les tartanes. La voix de Rispol fut étouffée dans le vacarme. Guilhem, soutenu, lui aussi, par la vue des matelots

de sa race, qui pourtant se tenaient à distance, demeurait assis tranquillement sur un cordage. A chaque sommation des rustres, il répétait d'un ton flegmatique :

— Qui viendra m'obliger à sortir de chez moi?

— Tiens, c'est moi!... Il faut que tu t'écartes.

Sans écouter les objurgations de Rispol, de Loques, qui en toutes choses imitait le millionnaire, Plauzolles sauta dans le premier bateau, puis, après avoir hésité à peine, dans le second. Guilhem, debout, les bras croisés, l'attendait. Un grand silence régna sur le peuple confondu. L'on n'entendit une minute que la respiration puissante du fleuve. Mais des clameurs d'effroi s'élevèrent. Car Guilhem, s'étant emparé d'une rame, s'arcboutait au milieu du pont de son bateau, pour la lutte.

— Si tu avances, je te tue!...

Les paysans, les paysannes, devant les menaces de mort proférées par les deux matelots, ne bougeaient pas, rouges de crainte. Les boutiquières gémissaient, les mains jointes. Claire, oubliant ses parures, rappelait son mari trop dévoué aux intérêts des autres, s'efforçait de pénétrer à son tour sur le bateau de Guilhem. Plauzolles n'écoutait rien, glorieux, vociférant toujours :

— Crois-tu me faire peur!... Tu sais, Guilhem, que nous avons le droit de franchir les tartanes du bord pour atteindre celles qui nous appartiennent.

— Ces tartanes de Cette, je ne les reconnais pas. Va-t'en!... Et, prends garde!...

— Moi!...

Plauzolles s'emparait aussi d'une rame. Mais Guilhem avait reconnu là-bas, sur la Poissonnerie, sa mère et la jolie Marthe, qui était plus belle en son costume de semaine, que les boutiquières aux épingle d'or. Sans avoir le temps de remarquer leur angoisse, réconforté par l'orgueil de défendre seul l'honneur de son pays bien-aimé, il se rapprocha du grand Plauzolles. Les deux rivaux, haletants, se défièrent. Plauzolles, par ruse, feignit de s'apaiser et de sourire. Puis, se dressant de tout son haut, il abattit d'un coup sa rame sur celle de Guilhem, lequel chut à la renverse, parmi ses cordages. Les paysans, sur le quai, poussèrent un cri de délivrance, surtout que le vainqueur, aussi lesté qu'un mousse, avait déjà bondi dans la plus proche tartane. Là, loin de s'attarder à une comédie de triomphe, il manœuvra rapide, dénouant les amarres, liant l'une à l'autre les tartanes, qui s'entrechoquaient avec violence. Guilhem se remettait à peine sur ses jambes, lorsqu'un de ces chocs le fit choir de nouveau, à la grande gaieté des gens de la terre.

— Renégat! cria-t-il, en reprenant sa rame. Si tu crois, Plau-

zolles, que ce sera fini, tu te trompes!... Nous nous retrouverons!  
 — Quand tu voudras. Il vaut mieux en finir, parce que je te hais, mon camarade. Cette nuit même, si tu veux...

Les tartanes filaient en amont, au delà de la Poissonnerie, où les marins du syndicat coururent les rejoindre.

Guilhem, pour ne pas assister à la fête des mécréants, s'en alla sur sa barque la plus légère, en promenade. Sa mère et Marthe, au bord du quai, le suivirent un moment.

Tandis que les matelots, les boutiquiers fidèles au parti de Tourdel, s'esquivaient, avec le même sentiment d'aversion que Guilhem, par la rue des Musettes, Plauzolles et deux marins, les plus jeunes, ramenèrent les trois tartanes au débarcadère de la pêche. Alors, peu à peu, le silence se reposa. Rispol se jucha sans façon sur un baril de sardines, qu'on avait roulé au milieu de la place, et dominant tout son peuple, il parla :

— Voici!... Les gens de la terre offrent aujourd'hui aux gens de la mer, pour commencer, ces petites maisons flottantes, où nos amis pourront goûter le plaisir de l'indépendance. Plauzolles vous l'a dit, elles fendent l'eau vigoureusement, comme des socs de charrue fendent la terre. Vous les aimerez, marins, parce qu'elles viennent de nous, qui vous aimons...

— Evidemment!... s'écria Loques, que congestionnait sa cravate, sous le grand col de sa redingote.

— Ne serez-vous pas enchantés, marins, d'avoir plus tard une sorte de flotte qui s'en ira, transportant les vins de notre presqu'île, montrer les couleurs de la nation aux ports d'Espagne et d'Italie?... Laissez dire les ignares. Et vive la cité d'Agde!...

Chacun répétait ce vivat. Quand on vit se profiler auprès de lui la fine silhouette de Raymond. Tête nue, un poing sur la hanche, Raymond, flagorneur habile, lança ces mots :

— Je vous invite à crier avec moi : Vive Rispol! Vive le bienfaiteur d'Agde!...

— Vive Rispol!...

On se pressait autour du maître; sa femme, qui déjà l'imaginait maire d'une ville de dix mille habitants, sanglotait presque de joie. Sur un ordre de Rispol, les clairons sonnèrent, les larges plis du drapeau flottèrent sur la foule. Dans la poussière brûlée des dalles, on remonta vers la Grève. Au seuil du Cercle, les boutiquières, lasses, éprouvèrent, au milieu du silence des maisons voisines, un sentiment de honte et d'appréhension.

Dans le paysage des eaux, il ne restait plus que Guilhem errant sur sa barque, avec cette grâce du matelot vigoureux qui s'amuse. Il oubliait le mal des hommes, en songeant à Marthe, heureux de vivre. Marthe était à lui désormais, parce qu'elle

était revenue au bien, à la nature des choses. Quelle destinée d'amour et d'harmonie ils connaîtraient ensemble! Quelquefois, il la prendrait sur son bateau docile, en pleine mer. Là, devant ses yeux, assise sur le banc, elle lui dirait les commérages de la ville, afin de le distraire pendant la manœuvre. Et doucement, les bras demi-nus, Guilhem tantôt s'abandonnait à la houle du fleuve, tantôt remontait vers le pont en travaillant de ses rames. Lorsqu'il descendait vers la mer, les champs intacts de tamaris, à droite, l'attendrissaient par leur opulence et leur mélancolie. Lorsqu'il remontait dans la ville, la maison cossue de Tourdel, que, depuis le matin, drapait la lumière du soleil, lui remuait le cœur et le faisait sourire. Marthe l'y attendait peut-être. Il eut le désir délicieux de la voir. Ses gestes caressants, ses paroles empreintes de pitié, le purifieraient des invectives des barbares.

Claudine et Marthe, pendant qu'Annette faisait, dans la cuisine, des confitures d'azerolles, se reposaient au jardin d'avoir subi tout à l'heure, pour elles-mêmes et pour leur pays, l'outrage des rapaces sans foi hurlant un refrain de carnaval. Elles en frémissaient encore, Claudine naïve dans ses colères, Marthe tâchant au contraire d'excuser, aux débuts de la fusion des deux races, les erreurs de l'instinct, les emportements de la passion.

— D'ailleurs, ma petite, pourquoi tant s'inquiéter? soupira Claudine. Ces intrus sont des païens, voilà tout. Restons chez nous, Agde deviendra ce qu'elle pourra.

— Ces paysans ont jeté des mots dangereux de socialisme, je l'accorde. Mais nous ne pouvons rien, nous autres, que courber la tête sous la bourrasque. Alors, pourquoi n'essaierions-nous pas de vivre dans la concorde, tous, gens de la terre et gens de la mer, avec les éléments nouveaux dont nous devrions au moins tenter l'expérience? Ainsi, je vois bien que mon père n'a plus sa confiance des premiers jours.

— Quel malheur, s'il se fatiguait de tenir le gouvernail! Encore si ces gens-là, lorsqu'ils seront les maîtres, nous laissent pratiquer notre religion! Mais les renégats de la ville seront plus féroces que les étrangers, parce que, le remords bourrelant leur conscience, ils haïront ceux dont la fidélité leur sera un reproche.

— Croyons-en la bonté efficace de notre ville. Peut-être, nos conquérants seront-ils conquis par nos mœurs et par nos croyances.

— J'ai peur. Toi, tu es de la génération nouvelle. Tu comprends différemment les choses qui, sans doute, sont fatales. Mais nos hommes finiront par se battre. Je te supplie de retenir Guilhem.

— Guilhem a trop de volonté pour obéir à une femme, répondit Marthe avec un peu de malice.

Elles se turent, au souvenir des discordes qui paraissaient

lointaines. Heureusement, tante Annette survint. Elle présentait dans une assiette un échantillon de ses confitures.

— Hé bien, dit-elle, est-ce réussi?

— Ça sent bon le sucre, répondit Claudine.

— Et les haies sauvages du volcan, ajouta Marthe.

Tante s'en alla, très fière d'avoir reçu les éloges de sa nièce.

— Voilà bien la plus heureuse, observa celle-ci.

— Apprends-lui qu'on veut changer le cimetière de place, tu verras son indignation.

— J'accorde que cette idée de bouleverser la terre de nos morts est très mauvaise... Aimons-nous, Claudine.

Elles se regardaient avec un sentiment de tendresse ineffable, lorsque, sans qu'elles eussent entendu le bruit de la porte, Guilhem apparut, le béret sur la nuque, les mains ouvertes. Il y eut aussitôt sous les verdure, dans la clarté du ciel adoucie par l'ombre de la maison, une émotion de force et d'espérance. Marthe, d'un élan, courut au-devant de lui.

— D'où viens-tu? lui demanda-t-elle. Tu as fait le vilain aujourd'hui.

Il la baisa sur les joues, délicatement, en fiancé. Puis, s'asseyant auprès d'elle, après qu'il l'eut ramenée à son fauteuil d'osier, il répondit :

— Tu me mépriserais, Marthe, si je laissais passer sans protester l'affront des étrangers. Je ne veux pas courber la tête.

— Prends garde, ils t'attaqueront par surprise, en mer.

— Je m'attends à un assaut de Plauzolles. Mais, quand même ils se mettraient tous ensemble à mes trousses, mes tartanes filent.

— Mon petit, je ne veux plus que tu te battes.

— Je ne suis pas un lâche, ma mère.

— Si je te priais, repartit Marthe avec gravité, de choisir entre la mer et moi?

Guilhem, brusquement, regarda sa fiancée, effrayé qu'elle pût imaginer un sacrilège.

— C'est toi qui me dis ça! A moi!...

— Pour ton salut, pour ma sécurité.

— Ne médis jamais de la mer, ne doute jamais de mon courage. La mer!... c'est là que j'ai appris à vivre dans le travail et les dangers, à penser à Dieu, à mes parents, à toi. C'est là que, chaque jour, je retrempe les forces de mon corps et de mon âme.

Il s'exaltait, dans son amour passionné de l'eau et de l'espace, tandis que sa mère, en vraie femme de la marine, souffrait de la même douleur.

— Calme-toi, lui dit Marthe. Tu penses bien que je n'ai pas voulu blasphémer.

— Me vois-tu travaillant sur la terre? La terre, pour moi, n'a point d'âme. Quand tu n'es pas là, elle m'ennuie.

— Maintenant, elle ne t'ennuiera plus. Tu verras même qu'ici, dans notre jardin, où viendront résonner pour nous seuls, toutes les voix du pays, tu te mettras à aimer la terre, si toi et moi nous la cultivons ensemble. Car la vie est partout, sous toutes les formes, un trésor divin qui inspire le respect et la tendresse.

— Oh! je sais bien qu'auprès de toi la terre me sera agréable. Ce jardin serait pour nous un paradis, si aux voix de nos étangs et de nos plages ne se mêlait la voix de l'étranger. Nous serons obligés de les entendre, ces gens-là qui renient Dieu, comme si l'on avait trop de croyances en ce monde. Car ils se moquent de notre religion, sans en avoir d'autre à mettre à la place. Et je ne comprends pas. Quelle âme ont-ils donc, s'ils pensent que l'homme peut se passer de croire à des destinées supérieures à l'homme, de se consoler dans le rêve et la prière?

Guilhem s'interrompt. Un bourdonnement d'orage s'élevait au loin, du côté de la Grève. Le ciel était riant, d'un lustre de soie. Des oiseaux sautillaient sur la crête des murs. Le bourdonnement se rapprochait, un fracas de clameurs de plaintes et de colère.

— Qu'y a-t-il? fit Marthe.

— Ces paysans qui dansent encore la farandole...

Tante Annette apparut au seuil du vestibule, éplorée.

— Vous n'entendez pas!... C'est ici...

Des cris de blessés, des appels éperdus, troublaient de plus en plus le silence. Soudain, on heurta la porte à coups de poing, à coups de pied, dans une confusion de populace. Annette se précipita dans le jardin, derrière le jeune homme, tandis que Marthe et Claudine demeuraient inertes.

— N'ayez jamais peur, dit Guilhem qui s'avança.

Reconnaissant des voix amies, de l'autre côté de la porte, il ouvrit en hâte, et d'une ruée, tel que le flot d'une rivière par une écluse levée, tout un peuple en désordre s'écoula dans le jardin, autour des trois femmes qui s'étaient redressées. Il y avait des marins en vareuse, des femmes accoutrées de leurs robettes de la semaine, des petits vieux qui tremblaient sur leurs cannes.

— Qu'y a-t-il donc? demanda Guilhem.

— Voilà, répondit Carruc, toujours très droit, sa face maigre blêmie par la tristesse. Nous venons d'assister à une émeute sur la promenade. Les paysans allaient frapper à la mairie, comme ils avaient fait à l'église et à notre maison même, lorsque nous les en avons empêchés. Dans la bagarre, un des nôtres, exaspéré, un enfant peut-être, a jeté une pierre, qui tout juste a touché un nommé Vincent, un méchant grillon noiraud. La chose a mis le feu aux

poudres. Nous nous sommes battus. Pendant ce temps, Tourdel, qui du balcon de la mairie examinait la bataille, a voulu descendre pour nous séparer. Ils se sont rués sur lui, sans que Rispol et Loques aussi, il faut le reconnaître, aient pu les maîtriser.

— Ah! mon Dieu! s'écria Marthe. Où est mon père?

— On va l'apporter. Nous avons voulu vite vous en informer.

— Je vais voir, dit Guilhem, qui, devant Marthe, dissimulait son angoisse. Restez là, vous autres.

Néanmoins, des camarades dévoués le suivirent au dehors, dans la lumière du soleil qui faisait étinceler l'écharpe verte du fleuve. Sur le quai, déjà proche, un groupe d'hommes s'avancait, portant presque M. le maire. Celui-ci, pour montrer l'exemple de l'énergie, n'avait pas voulu de brancard : il marchait raide, avec un effort à chaque pas, reposant simplement, de temps à autre, sa tête sur l'épaule d'un matelot.

— Hé bien, Tourdel, qu'avez-vous? lui demanda Guilhem.

— Tiens, mon enfant, tu es là!... Oh! J'ai reçu un coup de canne sur le front. Ecarte-toi, tes camarades me soutiennent parfaitement. Et Marthe, que fait-elle?

— Elle se désole... Vous souffrez?

— Pas trop... C'est le métier qui veut ça...

Il essayait de sourire. Une souffrance, en lui crispant les traits du visage, fit glisser, dans un caillot de sang, le mouchoir qu'un matelot lui appuyait sur le crâne, en guise de tampon.

— Guilhem, dit celui-ci, tâche qu'on ne fasse pas trop de vacarme dans la maison et qu'on apprête la chambre de M. le maire. Un médecin va venir.

On avançait, malgré tout, très lentement. Tandis que Guilhem s'éloignait, Tourdel s'arrêta une minute. Tourné vers le fleuve qu'il considérait avec amour, il articula péniblement :

— Je vous remercie, mes amis. Seulement, ne croyez pas à la clémence. Il ne faut pas pardonner... Mais je parle trop.

Une sorte de hoquet le secoua, ses lèvres tressaillirent. Le mouchoir, s'étant détaché de nouveau, glissa sur les sourcils touffus. Alors, une femme offrit un lambeau de son châle pour bander le front énorme du patient.

On atteignait la maison, lorsque Marthe accourut pâle, plus belle en sa frayeur. A la vue du sang, qui déjà imprégnait le bandage sur le front de Tourdel, elle demeura sans voix, les yeux fixes.

— Ce n'est rien, lui dit son père. Il vaut mieux que cet accident me soit arrivé à moi qu'à un de ces chefs de famille, qui ont besoin de travailler.

— Nous aussi, on ne nous a pas épargnés.

Les matelots montraient glorieusement leurs bras et leurs

visages meurtris, leurs habits lacérés. Guilhem avait ouvert les deux battants de la porte, afin que Tourdel et les hommes qui le soutenaient, pussent passer de front. Marthe pleurait. Cependant, elle avait apprêté la chambre de son père.

— Allons, dit-il, souffrant de voir souffrir les autres, et même, pour leur donner courage, ayant la force de plaisanter. Je monterai bien à peu près seul...

On riait, pour l'encourager aussi. D'une main, il empoigna la rampe de fer, et ramassant sa vigueur dernière, il monta d'un pas dur, qui retentissait sourdement à chaque marche. Bientôt, il était étendu dans son lit. Marthe doucement lui lava le visage, en le cajolant de tendresses. Les matelots, leurs femmes, des enfants, s'entassaient dans le vestibule, dans l'escalier, partout, contents de participer un peu à l'intimité de cette maison, dont l'air paisible faisait du bien. Du milieu de la ville, du fond des faubourgs, des boutiquiers, des maraîchers accouraient encore chercher des nouvelles. Marthe n'osait congédier ces braves gens, dont le bruit contrariait pourtant le blessé. Guilhem, avec son autorité familière sur les camarades, s'en chargea.

— On vous remercie tous, leur dit-il, du haut du palier. On vous remercie de votre charité. A présent, vous devriez sortir, parce que M. le maire a besoin de calme. Et surtout, soyez sages dans la ville, si vous voulez lui faire plaisir.

Ils se retirèrent docilement. Le silence parut plus exquis que jamais, dans cette maison que l'épreuve une fois de plus consacrait. En bas, dans la cuisine, Annette et Claudine préparaient de la tisane de mauve pour toute la famille.

Dans la chambre, où le demi-jour des persiennes closes répandait une mélancolie, les deux fiancés se tenaient au chevet du père. Celui-ci, en parlant, se préoccupait de les rassurer :

— Ah! s'ils ont cru se débarrasser de moi pour longtemps, ils se sont trompés, je vous jure. Mais... le médecin n'arrive pas?

— Si vous voulez, j'irai le prendre, proposa Guilhem.

— Celui-là aussi doit avoir peur de se compromettre. Reste là. Le bonheur de te voir près de Marthe vaut bien que je souffre.

Marthe s'inclina vers son père, et lui saisissant les mains avec effusion, lui dit, comme pour le plaindre davantage et le consoler :

— Je te demande pardon de t'avoir offensé, autrefois.

— C'est oublié, ma fille.

— Marthe, tu tourmentes ton père. Taisons-nous.

— C'est vrai.

Elle posa le front sur la couverture, avec une langueur caressante. Guilhem la vit adorable, son corps onduleux comme la vague, ses bras arrondis et souples, sa nuque odorante où jamais,

depuis son âge d'homme, il n'avait mis un baiser. S'étant relevée sans bruit, tandis que son père s'endormait, elle regarda Guilhem à son tour, longuement, avec un sentiment d'admiration et de gratitude, qui semblait renouveler la conscience en elle, et toute la vie. Comment avait-elle pu les blesser un jour, son fiancé, son père, et rêver d'un mariage avec un de ces étrangers sans foi, doués pour le mal peut-être? Elle éprouvait une félicité parfaite, de se sentir aimée pour elle-même, pour tout ce que sa beauté représentait aux yeux de Guilhem des choses pieuses d'autrefois, des charmes de la race et de la mer. Son cœur battit plus fort; car Guilhem paraissait, en lui souriant, comprendre son émotion profonde, l'en remercier. Elle éprouva de la joie, et à la fois de l'appréhension, quand elle le vit se rapprocher d'elle peu à peu. La main dans la main, ils s'assirent à l'écart auprès de la fenêtre, dans un rayon doré du jour.

— Est-ce que tu ne languis pas ici, Guilhem?

— Non... Taisons-nous. Ton père dort.

— Je ne puis me taire. Je t'aime maintenant plus qu'un frère.

Tourdel se réveilla en sursaut, agita ses bras, gémissant :

— Où suis-je? Ah! oui, ces canailles qui m'ont frappé à la tête...

— Père, qu'as-tu?

— Rien. Guilhem est là?

— Oui. Me voici.

— C'est bon. Fais de la lumière.

Marthe ouvrit une persienne. L'on entendit une minute le grondement du fleuve, au soleil, puis, un coup à la porte. C'était le médecin, un roué compagnon qui riait toujours. Après avoir interrogé le malade, qui, pour ne pas alarmer ses proches, dissimulait sa méfiance, il eut une explosion de jovialité. Bah! ce ne sera rien du tout, ce bobo. Quelques compresses, du repos, et dans moins de quinze jours, on reverrait M. le maire s'asseoir sous la halle, auprès des petits vieux, ses amis fidèles, ou trotter sur le chemin de la mairie. Plein de santé sous ses cheveux blancs, enveloppé d'une redingote qui lui donnait une noblesse, le médecin parut charmant.

Guilhem et sa mère ne partirent qu'à la nuit, après avoir soupé en famille, à cette table, où la place vide de Tourdel provoquait de temps à autre une tristesse, qui rendait ensuite plus intense la félicité de tous.

Georges BEAUME.

La fin prochainement.

# LA PÉNÉTRATION SAHARIENNE

---

## LE TRANS-SAHARIEN — AU TAFILELT

---

Voici le rail français poussé vers l'Est saharien, jusqu'à 712 kilomètres d'Oran, jusqu'à Colomb-Béchar. Pouvons-nous, devons-nous, « marquer un temps », nous arrêter, provisoirement au moins? Et, de cette rapide et coûteuse entreprise, avons-nous tiré déjà, sommes-nous en droit d'attendre des résultats compensateurs ou rémunérateurs?

A ces questions, il est possible de répondre affirmativement, quand on vient à plusieurs reprises, et tout récemment encore, de parcourir le pays, en se gardant de deux impressions, qui seraient également inexactes, les unes très optimistes, les autres très pessimistes. Les premières prendraient leur source dans des conversations tenues avec certains Oranais, civils et militaires. Ces Oranais, — qu'ils fassent du négoce ou que les hasards de la carrière les aient amenés à considérer « leur » Sud comme une sorte de terrain profitable à leur fortune ou à leur avancement, — ont une tendance, qui s'affirme dans les journaux et les entretiens de cafés, à grossir du côté marocain et à embrouiller tous événements qui se produisent au delà des Chott. Dans leur bouche ou sous leur plume, les mots, presque cabalistiques, de *harka* et de *djij*, reviennent à tout instant, avec l'évocation de rêves de grandes et fructueuses affaires qui ont l'air de mirages. La *harka* n'est, en réalité, qu'une bande de pillards, forte parfois de 1500 ou 2000 fusils, qui, à El-Moungar, ou à Taghit plus récemment, nous causèrent de sérieuses pertes, mais aux coups de main desquels les mesures qui ont été prises et que j'exposerai plus loin paraissent avoir mis fin. Quant aux *djij*s, ce sont de petits groupes de détresseurs de caravaniers isolés et de pasteurs sans défense, qui se forment au creux d'un col et dont les cinq

ou six malandrins qui les composent tentent l'enlèvement de chèvres et de chameaux. Sous d'autres appellations, des *djijeurs*, c'est-à-dire des coupeurs de bourse, rançonnent maints autres pays, — voire civilisés; — on se contente de mettre de la police à leurs trousses; c'est ce qu'on fait aussi maintenant dans le Sud-Oranais et on s'en trouve bien; il n'est pas besoin d'une plus considérable action. Enfin, en ce qui concerne les chances qu'aurait le négoce oranais de se développer très largement dans ces régions, on les reconnaît soi-même exagérées quand on étudie, en joignant à ces observations personnelles quelques documents officiels, l'aspect même du pays : il est effroyablement désertique et c'est précisément contre cette impression de désolation et de pauvreté que l'on doit, d'un autre côté, se défendre, afin de ne pas juger injustement une œuvre qui, réduite à des proportions véritables, est réellement digne de l'intérêt général, afin de ne pas fermer, de propos délibéré, un avenir qui a une certaine ampleur.

A partir d'Aïn-Séfra, en effet, — et un peu plus haut même, — ce désert du Sud-Oranais apparaît comme une terre à jamais maudite et stérile. La nature entière y a une rudesse de contours, une âpreté de couleurs bien faite pour inspirer le désir d'échapper, au plus vite, à son horrible influence. Ce n'est pas l'étendue de sable, blond ou rosé, d'un « autre Sud », celui de Biskra par exemple, où le ciel se teinte de nuances douces et délicates, où, à certaines époques, l'allée et venue des longues caravanes, aux *bassours* éclatants, conduites par des cavaliers pittoresquement harnachés, jette une animation presque poétique : c'est la solitude absolue, c'est la tristesse d'un sol rèche, coupé de fondrières, d'*oued* desséchés, où ne poussent que des broussailles d'alfa; c'est, en d'autres parages, et sur des lieues et des lieues, l'amoncellement de blocs énormes qui ont dévalé d'un cirque de montagnes granitiques, dont le profil noir se silhouette sur un horizon implacablement bleu, d'un bleu lourd et profond. A perte de vue, le chemin de fer s'enfoncé, en sifflant, dans ces steppes dont l'accablante monotonie ne varie point durant une demi-journée entière; il stoppe, un instant, devant des gares qui sont « jetées », pour ainsi dire, par la main humaine, au milieu de ces rochers que, seuls, des cataclysmes ont pu remuer; la gare est un blockhaus, crénelé, gardé par quelques soldats ou, à proximité de centres militaires, confié aux employés de la compagnie de l'Etat. On y aperçoit, près de ceux-ci, les premiers indigènes encore rencontrés : des paquets de haillons gris, qui sont des hommes, des femmes, des enfants chargés d'ustensiles de ménage ou de besaces

contenant leur maigre pitance; les hommes ont, presque tous, le fusil en bandoulière; ils grimpent, en s'interpellant, avec un fracas de conversations intarissables, dans les wagons auxquels ils se sont vite habitués, pour se transporter plus commodément d'un « point d'eau » à un autre et le train repart, pour retraverser, lentement, les mêmes sites dénudés. Ça et là, il écarte, de la voie, un indigène qui suit cette route tout indiquée et qui, le convoi passé, continue de marcher entre les rails, avec ses moutons et ses chèvres. Très rarement, aux approches d'une faille au-dessus de laquelle émergent, enfin, les tiges onduleuses des palmeraies, cinq ou six tentes, en poil de chameau, s'étalent sur le sol et, tout auprès, se tiennent une dizaine de ces nomades en guenilles qui font paître, pour un temps, leur troupeau. Ou bien encore, des amas d'argile desséchée et de pierres branlantes constituent, en ces endroits privilégiés, les uniques spécimens d'agglomération d'habitations d'indigènes sédentaires, qui existent sur un espace de 300 kilomètres et qui n'équivalent pas, en importance, à la dixième partie du plus pauvre des ksours accotés aux centres militaires.

Au contact de cette misère, on se demande, avec scepticisme, ce que nous sommes venus chercher, au milieu de ces solitudes, jusqu'à ce que se montrent, vers le 600<sup>e</sup> kilomètre, les toits du village européen de Béni-Ounif, puis ceux de Colomb-Béchar. Là, subitement, les pensées prennent un cours meilleur et les raisons de notre présence apparaissent, en même temps qu'on a la perception nette de l'accomplissement infatigable et très avancé déjà, d'une tâche fructueuse. Tout d'abord, la région s'égaie : les palmeraies de Figuig allongent presque jusqu'en ces ravins leurs verdure piquées de l'or des régimes de dattes; puis, entre Béni-Ounif et Colomb-Béchar, il y a quelque autre végétation naturelle dont la coloration, quoique sombre encore, est une joie, un repos pour les yeux; des pistachiers poussent, en plein vent, robustes et feuillus, auprès d'arbustes également vigoureux; l'alfa est plus dense, mêlé à diverses herbes qui fourniraient, semble-t-il, les éléments d'un élevage de bétail relativement important. Enfin, comme si une baguette magique avait frappé ce *bled*, plus haut si ingrat, de grands bâtiments, des maisonnettes en pisé ou en pierres cimentées, avec des pignons rouges ou gris, forment des places, des carrefours, des rues où stationnent et circulent des ouvriers, des négociants indigènes, des officiers et soldats de toutes armes. Il y a un superbe marché, — un *fondouck*, — de pur style arabe, à Béni-Ounif; c'est le gouverneur général qui l'a fait construire, par un architecte d'Alger, M. Petit, et il est très

fréquenté; à Colomb-Béchar, on trouve, en plus d'une vaste *redoute*, de nombreuses boutiques, un embryon d'école (pour une quarantaine d'enfants européens) et même un *musée commercial*, qui est destiné à servir de lieu d'échantillonnage pour les échanges avec les caravaniers.

Tout cela a été conçu et exécuté en dix-huit mois environ, sous la double impulsion du gouverneur général Jonnart et du général Lyautey, commandant de la subdivision sud-oranaise, dont la collaboration est plus étroite et sera plus efficace encore, depuis qu'un décret a placé le Sud-Oranais sous l'entière autorité du premier. On sent, à regarder cette intensité de vie, à admirer cette activité, qu'il y avait là « quelque chose à faire », qu'on l'a fait, à bon escient, aux endroits propices, en mesurant judicieusement l'effort au but. Et on oublie presque la désolation du Sahara parcouru.

\*  
\* \*

Il faut, cependant, que nous ayons la sagesse de considérer ce poste et ce marché de Colomb-Béchar comme le terminus actuel du chemin de fer. Il nous serait même inutile d'aller, à 24 kilomètres en avant, à Kenatza, quoique ce soit la résidence d'un marabout vénéré et, par suite, un centre d'influences religieuses puissantes. A quoi bon? Ce marabout, un vieillard aveugle, vient à nous, en personne; il a salué le ministre et le gouverneur général à Colomb-Béchar, lors de la récente inauguration du dernier secteur de la ligne; il leur a offert, en bonne amitié qu'on a lieu de croire sincère, le thé à la menthe et le café sous sa tente dressée auprès de la gare-blockhaus. Si nous nous installions dans son pauvre ksar, nous n'en tirerions pas davantage; bien au contraire, nous éloignerions une partie de ces pèlerins qui peuvent, avec leur tribut de dévotions, apporter du fond du désert ces informations qui se propagent avec une si étonnante rapidité et dont nous bénéficions déjà, en très peu de temps.

D'ailleurs, de Kenatza où irions-nous? Au Sud-Est? A l'Ouest?

Le Sud-Est, c'est le grand Erg occidental, c'est la direction, au début, de la route idéale qui nous conduirait à Tombouctou, qui opérerait cette jonction complète entre nos deux possessions africaines dont la rencontre du colonel Laperrine et du capitaine Thiévenaut, a montré la possibilité théorique. Le transsaharien a ses partisans, qui font valoir des arguments « impériaux », qui prévoient, pour les deux colonies, et un échange de produits et un appui militaire occasionnel. Il ne semble pas, sur place, que l'affaire offre tant d'avantages; elle absorberait on ne

sait combien de millions, si même il est prouvé, quelque jour, que les points d'eau sont en nombre suffisant pour le fonctionnement du chemin de fer ou encore si, à défaut, on établit le type de locomotive rêvée, la locomotive à pétrole, qui a été mise à l'étude, je crois, car les désirs de quelques-uns ont pris corps à ce point. D'autre part, calcule-t-on les dépenses qu'entraîneraient la main-d'œuvre protégée sur une telle étendue de terrain, et, plus tard, l'exploitation? Enfin, le transit de marchandises sénégalaises et algériennes ne donnerait, en regard de tant de frais, que de médiocres recettes et, quant aux relèves ou aux secours de troupes des deux côtés, un si long trajet les amènerait, en faibles quantités, bien peu propres à se mettre immédiatement en ligne. Le transsaharien, s'il est construit jamais, le sera peut-être par nos arrière-neveux, après une période de civilisation et de développement économique que nous ne pouvons même mesurer. Pour l'instant, nous nous contenterons de l'établissement de communications télégraphiques; celles-ci seront relativement faciles. M. Etiennot, inspecteur général des Postes, est rentré, au mois d'octobre à Alger, ayant reconnu, sondé le pays jusqu'aux limites de la colonie occidentale; cet homme énergique et courageux a passé cinq mois sous la tente et à la belle étoile, avec deux guides seulement et il n'a vu, nulle part, sa vie menacée. Il assure que la ligne télégraphique Oran-Tombouctou, du côté oranais jusque par delà les oasis sahariennes, est, dès maintenant, jalonnée; il en coûtera 3 millions pour la créer; on les demandera aux Chambres. Ce lien avec le Sénégal nous rendra des services en cas de rupture des câbles sous-marins et, sous ce rapport aussi, nous ne regretterons pas de nous être avancés jusqu'à Colomb-Béchar, pour donner une base solide à cette grande entreprise.

Vers l'ouest, la pénétration de notre chemin de fer nous conduirait au Tafilelt, qui n'est distant que de 200 kilomètres peut-être. Mais le Tafilelt, c'est aussi un cul-de-sac, puis, — et surtout, — c'est un territoire marocain, nettement marocain, sans discussion.

Le sultan de Fez possède dans cette région un représentant officiel, Moulay Rechid, qui n'est pas « nominal » comme l'amel de Figuig; il se peut que, par suite de la révolte du prétendant, l'autorité de Moulay Rechid ait diminué; cependant, des tribus importantes, telle que celle des Doui-Ménia, lui sont fidèles; il est encore le maître du pays. Nous n'entamerons certes pas la « conquête » du Maroc par là. Par ailleurs, il se trouve que la valeur réelle de cette proie, qui ne tomberait pas toute seule entre

nos mains, qui nécessiterait une véritable expédition militaire, nous est à peu près inconnue. Le Tafilelt est demeuré inviolé, jusqu'ici, par les Européens; on rencontre à Béni-Ounif des Juifs ou des mercanti espagnols qui se vantent d'y avoir pénétré, en courant les plus grands dangers, sous le costume musulman, mais leurs témoignages sont suspects autant que leurs récits vagues. On n'a d'informations que d'après des conversations que le capitaine Berriau, chef du bureau arabe d'Aïn-Séfra, ou le lieutenant Clermont, du poste de Béni-Ounif, ont eues avec des indigènes venus pour commercer avec nous. En juillet dernier, le lieutenant Clermont avait réuni les éléments nécessaires à la rédaction d'un rapport qui a été communiqué à la Société de géographie (août 1905); il y trace un tableau assez précis du mouvement commercial entre Béni-Ounif et le Tafilelt et donne, sur cette dernière région, des notes géographiques et ethnographiques les plus étendues qu'on possède; mais, après avoir établi que cette bande d'oasis se divise en cinq districts : Tizimi, Es-Sifa, Es-Sefalah, El-Ghorfa, Oued-Ifli, auxquels il faut ajouter quatre autres petits districts encore, au delà du Tizimi, il constate que si la population sédentaire paraît très dense, si on doit admettre qu'il existe environ 200 ksours, on ne peut cependant évaluer le chiffre des habitants. Sont-ils 100 000 ou davantage? Les probabilités sont pour le premier chiffre. En tout cas, la région est constamment troublée par des dissensions intestines auxquelles nous n'aurions pas à nous louer d'être mêlés.

Quant au commerce et à l'industrie, le lieutenant Clermont s'est montré plus affirmatif : il estime que le Tafilelt est « assez riche »; tous les ksouriens cultivent les céréales, principalement dans le district de Séfalah, et la production excède d'une quantité importante la consommation locale; on doit y joindre les dattes, qui sont d'excellente qualité et qu'on exporte beaucoup, puis le bétail, les moutons, les bœufs, enfin le cuir rouge, le *filali* et les produits qui servent à sa fabrication et que des caravanes convoient vers Figuig, Béni-Ounif, la Zousfana et la Saoura.

L'importation au Tafilelt comprend principalement le thé, de provenance anglaise et allemande, le café, le sucre, les épices, les étoffes de coton et de fil (anglaises), les articles de quincaillerie, qui sont de première nécessité pour la vie des indigènes. Les transactions auxquelles donnent lieu les désirs de ces derniers paraissent considérables; elles se faisaient naguère uniquement par Merrakech et Fez, mais elles tendent à se faire par Béni-Ounif et par Colomb-Béchar, et augmentent depuis

que la tranquillité de ces régions occupées par nous est de plus en plus apparente aux caravaniers, lesquels sont de simples mercenaires, louant leurs bêtes à raison de 10 à 20 francs le quintal pour six à sept journées de marche (c'est la moyenne d'un itinéraire). Des chiffres précis peuvent être cités et acceptés, notamment en ce qui concerne le trafic de Colomb-Béchar; les voici :

1<sup>er</sup> juillet 1904 au 1<sup>er</sup> juillet 1905 :

*Grains*, 197 600 francs; *quincaillerie*, 166 520 francs; *épicerie*, 152 492 francs; *vins et spiritueux*, 169 350 francs; *denrées coloniales*, 108 562 francs; *articles indigènes*, 36 407 francs; *boulangerie*, 23 150 francs; *tissus*, 18 840 francs; *divers*, 7 350 francs; *au total*, 880 271 francs.

Ce mouvement commercial est ascensionnel, sans arrêt, depuis le milieu de l'année 1904; au commencement de cette année, deux maisons seulement, à Colomb-Béchar, faisaient le commerce en gros de l'exportation; à la fin du deuxième trimestre, on en comptait sept, puis dix et enfin dix-neuf (juillet 1905), et le chiffre total des affaires, qui se montait à 180 100 francs pour le troisième trimestre 1904, atteignait 298 671 francs, d'où une augmentation des deux tiers pour une période de neuf mois. On attribue cet accroissement (qui ne nuit pas à Béni-Ounif, demeuré en relations avec Figuig) au développement de nos rapports avec le Tafilet (aussi bien qu'avec les ksour du Haut-Guir et de la région d'Aïn-Chaïr). Il est évident que les caravanes commencent à drainer, à notre profit, les produits du pays et à importer les nôtres, au détriment des marchés de Fez et Merrakech, et ce nous est une raison de nous en tenir là; « l'écoulement » s'établira peu à peu, dans les deux sens, par des moyens qui sont vraisemblablement adéquats aux ressources et aux besoins de la contrée. Le chemin de fer, jusqu'à Colomb-Béchar, y aidera dans la mesure qui convient à des espérances raisonnables.

\*  
\* \*

Le chemin de fer est, dans l'étude impartiale de la « question sud-oranaise », un facteur très important. Son établissement a été et est encore vivement discuté. Pourquoi tant et tant de millions dépensés? Pour créer un mouvement commercial et pour garder, plus sûrement, le pays. On y a réussi. Tout d'abord, il est juste de constater que les dépenses ont été, autant que possible, réduites au strict minimum : j'en prends pour exemple le dernier secteur (Béni-Ounif à Colomb-Béchar) qui s'étend sur 111 kilomètres; il a été exécuté, en dix-huit mois, en régie, par

l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Leloutre, et l'ingénieur ordinaire Vibratte, selon un prix de 50 800 francs par kilomètre, y compris la construction de trois gares-blockhaus, non compris le matériel d'exploitation; c'est un taux exceptionnellement bas, étant données surtout les difficultés de la main-d'œuvre. D'autre part, si on embrasse l'exploitation d'Aïn-Séfra jusqu'à Béni-Ounif, on voit qu'au lieu d'un déficit auquel on s'attendait, cette exploitation, dirigée par M. l'ingénieur Rouzaud, d'Oran, arrive presque à équilibrer, commercialement (les transports militaires en dehors) le tant pour cent du capital initial. Voici, à cet égard, quelques chiffres encore, extraits des rapports des ingénieurs de l'Etat :

*Recettes effectuées pour transports du commerce.*

D'Aïn-Séfra à Béni-Ounif en 1904. . . . .	344 536 fr.
Même parcours durant le 1 <sup>er</sup> semestre de 1905. . . . .	214 205 fr.

On voit qu'il y a progression de 1904 à 1905; l'afflux des caravanes à Colomb-Béchar ne fera que l'accentuer; l'entreprise, à ce point de vue déjà, est donc loin de donner des mécomptes; elle paraît, du reste, sagement régie, le nombre des trains (trois par semaine, en principe) étant subordonné aux demandes dûment constatées.

Au point de vue stratégique, mêmes constatations satisfaisantes, sans parti pris : ce chemin de fer constitue la ligne d'appui la plus sérieuse et la plus rassurante pour l'efficacité du système de pacification que le gouverneur général Jonnart et le général Lyautey appliquent avec une clairvoyance et une fermeté remarquables. L'économie générale en est assez connue; quelques détails ne seront pourtant pas sans intérêt, d'autant plus que le système a fait, tout dernièrement encore, ses preuves : des *harkas* ou des *djijs*, comme on voudra, ont été réduits à l'impuissance (notamment par le lieutenant de Mas-Latrie, septembre 1905) sans qu'on ait eu besoin de mettre en mouvement l'ancien appareil militaire. Il s'agit, on le sait, de *colonnes*, dont le coût en vies humaines et en argent était si grave, en même temps que leurs efforts demeuraient souvent stériles. Le général Lyautey leur a substitué une organisation définitive, de *police locale*, par laquelle il recule à l'ouest, par delà les massifs rocheux, asile des pillards, notre action sur les nomades; il a établi trois postes principaux : Berghent, en haut; Forthasia, correspondant à la région d'Aïn-Séfra; Colomb-Béchar. Chacun de ces postes a un rayon de surveillance strictement limité, dans lequel se meuvent des troupes qui sont appropriées au genre de guerre ou de poursuite

qu'il faut faire; elles comportent trois éléments : des indigènes à cheval ou à pied qui battent constamment la montagne ou la plaine; de l'infanterie montée à mulets qui peut porter secours aux précédents, et une réserve de la légion; les approvisionnements sont à Béni-Ounif et à Colomb-Béchar, au long de la voie ferrée qui permettrait un ravitaillement ou un renfort presque immédiat.

De cette façon, on atteint un double but : on fait des économies d'hommes, car l'effectif d'occupation de cette partie du Sud-Oranais a diminué (on a rendu près de deux mille hommes au Tell) et si les dépenses sont encore très fortes, c'est que la loi des cadres impose ses impérieuses et souvent gênantes volontés. D'autre part, on tient sous l'œil, sous la main, ces indigènes dont les perpétuelles querelles, les pillages périodiques, les incursions, du Maroc chez nous, ont été si longtemps l'occasion d'alertes, de combats sanglants, la source aussi de dispendieuses et disproportionnées démonstrations de notre force militaire. Les indigènes savent maintenant que nous sommes tout prêts à user, vis-à-vis d'eux, des moyens de répression qui sont adaptés à leur propre armement, à la nature du pays; ils comprennent de plus en plus l'impossibilité de la lutte et les dangers des coups de main; les Béni-Guil, une forte fraction des Doui-Ménia, se sont déclarés nos amis et protestent de leur désir de vivre, avec nous, en bons voisins, sur l'étendue immense, imprécise, de leurs terrains de pâturage. Enfin si, quelque jour, la nécessité s'imposait à nous d'employer, pour une véritable expédition au Maroc, ces troupes du Sud-Oranais, nous les trouverions à point nommé, nullement affaiblies, au contraire très entraînées, animées d'un bon esprit et commandées par des officiers dont l'attention est sans cesse en éveil.

C'est bien toute la part de contribution à la solution du « problème marocain » que l'on doit demander à l'Algérie : tranquillité sur la frontière, développement du commerce et prévision prudente d'un hypothétique avenir.

Paul BLUYSEN.

---

## FORMES NOUVELLES

# DE L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL

BUREAUX D'ÉCRITURES, TRAVAUX POUR OUVRIÈRES DE L'AIGUILLE

---

Quand, il y a quinze ans, les œuvres d'assistance par le travail commencèrent à se multiplier à Paris et en province, leurs fondateurs avaient surtout en vue d'assurer un concours à l'ouvrier sans place, au chômeur involontaire. En mettant à sa disposition un travail facile, suffisamment rémunéré pour assurer au moins la satisfaction des nécessités de l'existence, on lui fournissait le moyen d'attendre un emploi nouveau, tout en lui laissant le temps nécessaire pour le chercher. On espérait, en outre, arriver indirectement à enrayer l'industrie des mendiants professionnels :

L'organisation des premiers ateliers d'assistance a été étudiée ici même par M. Maurice Vanlaër avec sa précision habituelle<sup>1</sup> ; nous ne saurions rien ajouter à cet exposé lucide et complet de l'œuvre à ses débuts.

Tous ceux qui ont attentivement suivi le développement ultérieur de ces institutions savent qu'elles n'ont pas pleinement réalisé les espérances de leurs fondateurs. On n'a pas tardé à constater que les ouvriers de métier venaient en petit nombre et avec répugnance accomplir un travail inférieur et rémunéré en conséquence ; par contre, on vit affluer dans les ateliers les demi-ouvriers, ceux qui, soit par insuffisance professionnelle, soit par suite de leur âge, ne travaillent que dans les moments de presse et constituent ce qu'on a appelé l'armée de réserve de l'industrie. Dans le but de s'attirer des concours indispensables, la plupart des œuvres ont pris l'habitude de remettre à leurs adhérents des « bons de travail », donnant droit au porteur à être occupé pendant un certain nombre d'heures. Mais, trop souvent, ces bons n'ont pas été remis avec le discernement nécessaire ; on a dirigé

<sup>1</sup> Le *Correspondant*, t. CLXVIII, p. 835 ; t. CLXIX, p. 73 et 738 ; t. CLXX, p. 125.

sur les ateliers des traîneurs professionnels, des vieillards incapables d'accomplir une tâche sérieuse et qu'il était cependant difficile de renvoyer, le bon constituant un véritable chèque de travail tiré sur l'atelier par le souscripteur annuel. Sauf quelques œuvres qui ont pris des mesures pour assurer une production minima<sup>1</sup>, ou ont organisé des travaux spéciaux, dépassant la confection du petit fagot classique<sup>2</sup>, on peut dire que, depuis dix ans, le niveau du personnel employé a plutôt baissé, et qu'il en est de même du travail effectué. Ces œuvres n'en rendent pas moins un notable service en retirant de la rue des gens qui seraient réduits à mendier; mais ce service est autre que celui qu'on attendait d'elles au début.

Par contre, des organisations nouvelles se sont créées à côté des premières. Nous avons signalé à diverses reprises les jardins ouvriers qui, au moins dans la conception primitive, constituent bien une forme spéciale de l'assistance par le travail. Avec le temps, on s'est aperçu que l'ouvrier manuel, vêtu du bourgeron, n'est pas seul à souffrir du chômage. En dépit de sa redingote, l'employé de commerce y est fréquemment exposé et la cessation du travail devient un véritable cauchemar pour l'ouvrière de l'aiguille, soumise déjà à des mortes-saisons annuelles succédant à des périodes de production hâtive et épuisante.

Des mesures ont été prises, depuis quelques années, en vue d'étendre à ces deux catégories intéressantes le bénéfice de l'assistance par le travail. Nous voudrions exposer succinctement en quoi elles consistent, ce qui montrera suffisamment quels services elles rendent là où on a su les organiser.

## I. — LES BUREAUX D'ÉCRITURES OU ADRESSE-OFFICES.

L'employé de commerce, expéditionnaire, comptable ou caissier, semblait jadis constituer une sorte d'aristocratie parmi les salariés.

Les choses ont bien changé depuis cinquante ans. Le développement et la concentration des affaires ont notablement augmenté le personnel des bureaux dans les banques, les compagnies d'assurances, les maisons de commerce. C'est par centaines qu'on

<sup>1</sup> A la maison hospitalière de la rue Fessart, on exige un minimum de margotins chaque jour; à l'Union d'assistance du XVI<sup>e</sup> arrondissement, la production est réglée à la tâche.

<sup>2</sup> L'Hospitalité par le travail, fondation Laubespain, a créé une fabrication de meubles bon marché, avec le concours d'ouvriers du métier encadrant les assistés. La Société de patronage des Jeunes Adultes a créé un atelier d'ébarbage de cuivre. A Marseille, l'œuvre d'assistance par le travail a ouvert en 1900 deux ateliers spéciaux pour les ouvriers du fer et du bois.

compte parfois ces écrivains, destinés à végéter dans des emplois inférieurs, ignorés du patron qu'ils ne voient jamais. L'instruction obligatoire a multiplié le nombre des écoliers aptes à faire des commis, et les compétitions sont nombreuses pour toute place vacante; aussi, pendant que le salaire de l'ouvrier, progressant avec la cherté de la vie, augmentait de 30 à 40 pour 100, celui de l'employé a plutôt diminué<sup>1</sup>.

Plus malheureux encore que l'employé de bureau est le préposé à la vente, en relations directes avec le public. Toujours debout, l'esprit tendu, la tête découverte, il est exposé aux intempéries du dehors, quand il ne souffre pas de l'air vicié de l'intérieur. Pour lui, pendant longtemps, il n'existait pas de lois protectrices limitant la durée de travail, prescrivant des repos fixés par un règlement d'atelier. Il fournit à la mortalité générale un contingent plus élevé que l'ouvrier<sup>2</sup>; il est moins payé, il est congédié plus facilement, parce qu'on n'est jamais en peine pour le remplacer. En dehors même du renvoi, combien de causes sont susceptibles d'amener le chômage d'un employé : ce sera une maladie prolongée qui aura nécessité son remplacement; parfois la faillite ou la cessation de commerce d'un patron mettra brusquement sur le pavé un personnel nombreux.

Sans doute le chômage des employés est moins fréquent que celui des ouvriers; il n'excède guère 3 à 4 pour 100 du personnel de la profession, tandis qu'il atteint 8 à 10 pour 100 parmi les travailleurs manuels. Mais ses conséquences sont bien autrement graves, parce que la grande concurrence des demandes rend un nouveau poste plus difficile à obtenir. La situation est plus pénible encore pour le comptable ou le chef de rayon arrivé à un certain âge et touchant des appointements relativement élevés. Dans chaque établissement s'établit une sorte de hiérarchie, on avance progressivement à mesure des vacances et la place est

<sup>1</sup> M. L. Audray estime cette baisse à 25 pour 100. L'employé de bazar, par exemple, dont le salaire mensuel était, il y a quinze ans, de 200 francs par mois, ne touche plus guère que 150 francs. (*Annuaire de l'Action populaire*, 1904, p. 159 : *l'Employé*.)

<sup>2</sup> Les statistiques les plus récentes, dépouillées par le docteur Paul Berthoud, indiquent que la mortalité annuelle des employés de vingt à trente ans représente de 40 à 44 pour 100, alors qu'elle n'est que de 29 à 32 pour 100 dans l'industrie du bâtiment et la métallurgie. (A. Artaud, *la Protection légale de l'employé*, rapport présenté le 19 décembre 1903 à l'Assoc. nat. française pour la protection légale des travailleurs.)

On sait que la loi du 2 novembre 1892, relative à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, n'est appliquée aux magasins et boutiques que depuis la promulgation de la loi du 11 juillet 1903.

comblée par l'admission d'un débutant. Il est à peu près impossible à l'employé qui gagne 350 ou 400 francs par mois de trouver une place nouvelle au même taux; il devra se contenter de 150 à 200 francs par mois, et encore ses démarches se prolongeront souvent pendant des semaines, des mois peut-être.

Les bureaux de placement organisés par les syndicats de patrons et d'employés fournissent un concours très apprécié à ceux qui cherchent un emploi. Mais si l'on réfléchit que les diverses catégories d'employés dont nous venons de parler représentent en France un personnel qui comprend plus de 1 million et demi d'individus, on constatera qu'un chômage de 3 pour 100 atteint 45 000 employés à la fois; on ne s'étonnera donc plus du grand nombre de commis, vendeurs, teneurs de livres, caissiers qui sollicitent continuellement un emploi et souffrent, en attendant, les plus dures privations.

\*  
\* \*

C'est à Genève, croyons-nous, qu'on s'est tout d'abord préoccupé de leur venir en aide <sup>1</sup>.

Un groupe de personnes charitables ouvrit en cette ville, en juillet 1890, un chantier pour les ouvriers sans travail au quartier des Eaux-Vives; les chômeurs qui se présentaient étaient occupés à débiter du bois de chauffage. Le directeur du chantier remarqua bientôt un certain nombre de travailleurs incapables de fournir un travail suffisant, parce que leurs occupations antérieures dans des bureaux les y avaient mal préparés. L'idée vint au conseil de l'œuvre de leur procurer un emploi mieux en rapport avec leurs facultés. Un local fut loué rue de Hesse, à proximité du quartier des affaires, le concours des maisons de commerce fut sollicité, et en février 1891 fut inauguré l'*Adresse-Office*, qui se chargea d'expédier les circulaires, prix courants, journaux, rapports, ou de faire faire les copies et traductions qui lui seraient confiées; 17 682 imprimés furent expédiés le premier mois, 200 000 en cinq mois. L'Office dut chercher une installation plus spacieuse et émigra boulevard du Théâtre, 4. Dans l'année 1894-1895, le total des imprimés expédiés avait atteint 1 720 000 exemplaires, et l'œuvre avait distribué 20 059 fr. 40 de salaires à ses employés.

<sup>1</sup> Pour la Suisse, outre nos notes personnelles prises à la suite de visites sur les lieux et les comptes-rendus annuels des œuvres citées, nous avons utilisé un remarquable travail d'ensemble publié par M. le docteur C. A. Schmid sous le titre : *Die öffentliche Schreibstube für Stellenlose*. (*Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit*, 1900, p. 36-51.)

Ceux-ci étant de capacité fort inégale, on reconnut la nécessité de faire un tri parmi les arrivants. Tous étaient mis à l'épreuve pendant le temps prévu par les bons dont ils étaient porteurs. Ce temps expiré, on laissait partir ceux dont le travail se trouvait insuffisant ou l'écriture par trop défectueuse. Ceux qui avaient, au contraire, donné toute satisfaction obtenaient la permission de rester plus longtemps à l'Office, en touchant une rétribution de 2 francs pour huit heures de travail, plus une indemnité pour les heures supplémentaires. La catégorie de ces employés fut bien vite la plus nombreuse; dans l'exercice 1894-1895, ils avaient touché 16 846 fr. 25, tandis que le paiement de 11 331 bons travaillés ne représentait que 3000 francs environ.

Parmi ces nombreux écrivains, on en rencontrait parfois qui avaient reçu une instruction supérieure : journalistes, avocats, professeurs, victimes de la malchance ou de l'inconduite, mais qu'on ne devait pas abandonner, du moment où ils donnaient des preuves sérieuses de bonne volonté. C'est pour ceux-là surtout que l'Adresse-Office s'applique à chercher des emplois, jouant ainsi le rôle d'un bureau de placement gratuit. En attendant la place souhaitée, un certain nombre d'écrivains sont occupés à la journée par des maisons de commerce de la ville. Dès 1893, 103 hommes avaient été ainsi placés, pendant vingt jours en moyenne, à un taux un peu supérieur à celui de l'Office.

Enfin, pour leur permettre de vivre avec leur gain modeste, les employés sans famille furent admis à la pension du Chemin-Vert, ouverte par la Société d'assistance par le travail au quartier des Eaux-Vives, en 1894. Pour 0 fr. 30, ils occupent un lit avec draps propres, serviette, savon, dans un dortoir bien aéré; ils mangent au réfectoire suivant un tarif affiché, mais qui ne mentionne aucune boisson alcoolique. Ils ont enfin la jouissance d'une salle de lecture commune, éclairée et chauffée, pour passer leur soirée.

Il est superflu d'ajouter que, malgré le chiffre important de ses affaires, l'Office ne fait pas de bénéfices. Celui que pourrait donner le travail des employés à la journée est absorbé par la nécessité de parfaire ou refaire les écritures des porteurs de bons. En outre, la création d'institutions similaires à Bâle, Lausanne, Berne et Zurich a fait perdre à l'Office de Genève les commandes que lui adressaient au début les maisons de commerce de ces villes. Ces quatre établissements, successivement créés dans le même but que celui de Genève, ont emprunté à ce dernier les conditions générales de leur organisation. Leur fonctionnement présente toutefois certaines différences que nous ferons ressortir en étudiant l'Office de Bâle, le plus important d'entre eux.

Ce bureau d'écritures, ou *Schreibstube*, a été fondé en mai 1895 par un groupe de commerçants qui se sont placés sous le patronage de la Société d'utilité publique<sup>1</sup>. Son conseil comprend des représentants de la municipalité et des diverses sociétés d'intérêt public ou de bienfaisance privée, sans aucune couleur religieuse exclusive. Les salles de travail ont été installées, au début, dans trois pièces du Bischofshof, dépendance de l'ancienne cathédrale, concédé gratuitement par le gouvernement cantonal. En 1904, la direction a obtenu un local plus spacieux, près l'église Saint-Martin.

Les fondateurs ne se sont point préoccupés d'assurer la répression de la mendicité et ils ont renoncé à émettre des bons de travail. Ils ont ainsi évité une clientèle assez peu intéressante, qui constitue, somme toute, une lourde charge pour l'œuvre genevoise. L'admission n'a jamais lieu que sur demande écrite, adressée au directeur. Tout postulant doit faire connaître son dernier emploi et les causes de son chômage. Le directeur est mis ainsi à même d'apprécier la capacité et le mérite de chacun d'eux, en prenant, au besoin, des renseignements complémentaires. Il s'attache à n'accepter que des gens laborieux, de bonne conduite, et à les conserver jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi. A mérite égal, la préférence est donnée aux Bâlois, et parmi ceux-ci aux pères de famille. Cependant, beaucoup de jeunes gens sortant des écoles publiques avec une instruction complète, débutent par un stage à la *Schreibstube*, dans l'espoir de trouver ensuite plus facilement un patron qui les emploie. C'est la meilleure preuve du bon renom dont jouit le bureau dans le commerce local.

Les hommes qui ont fait preuve de capacité et de bonne tenue sont envoyés en ville pour travailler au domicile de certains commerçants. Ce travail est rémunéré à la journée et payé plus cher que celui de la salle commune. Le salaire moyen s'élève à 4 ou 5 francs par jour au lieu de 2 fr. 50 à 3 francs ; au-dessus de 4 francs, l'œuvre retient 1 franc par jour pour ses frais généraux et remet le surplus à l'employé. Plus du tiers des travailleurs admis sont ainsi placés au dehors<sup>2</sup>.

Le directeur se préoccupe d'avoir toujours sous la main des hommes dont il soit sûr pour les mettre à la disposition des commerçants qui s'adressent à lui. Si l'un ou l'autre vient, par

<sup>1</sup> L'Office de Zurich a été créé en décembre 1901 par une entente entre cinq sociétés d'intérêt public représentées dans son conseil d'administration par leurs délégués.

<sup>2</sup> En 1904, le total des journées d'écritures à l'Office a été de 4252 et celui des journées au dehors de 2253. Le total des salaires a atteint 20 786 fr. 75, soit une moyenne de 3 fr. 20 par jour.

exemple, demander un teneur de livres pour mettre à jour des écritures en retard, le directeur lui met sous les yeux la liste des hommes disponibles, avec les certificats et références à l'appui; le commerçant peut causer avec les candidats, voir leur travail. Il fait lui-même son choix.

Il arrive souvent que, parmi les hommes intéressants qui ont été admis, il s'en trouve qui n'ont pas une écriture suffisamment bonne pour les travaux courants, ou qui sont trop lents dans l'exécution. Fallait-il les renvoyer, pour se renfermer strictement dans la spécialité choisie au début, au risque de les forcer à recourir à l'assistance publique? Les fondateurs n'ont pas voulu encourir cette responsabilité; ils ont organisé pour cette catégorie des travaux spéciaux : d'abord, la mise sous bande ou sous enveloppe et l'affranchissement des prospectus et imprimés, puis le triage des grains de café, la fabrication de cartonnages<sup>1</sup>. On peut ainsi occuper des vieillards qui travaillent lentement, des ouvrières qui relèvent de maladie, des jeunes gens qui se perdraient bien vite s'ils restaient sans emploi. Le paiement d'un salaire de 2 francs pour des travaux aussi peu rémunérateurs impose une grosse charge à l'œuvre; elle est compensée en partie par les prélèvements effectués sur les salaires les plus élevés, qui constituent ainsi une œuvre de solidarité, et aussi par des dons spéciaux faits en faveur de cette catégorie de travailleurs. La direction s'applique, du reste, à en limiter le nombre, car elle tient à éviter de donner au bureau le caractère d'un établissement de secours. Elle maintient le taux des salaires au niveau courant de la place, aussi bien que les prix demandés à la clientèle. Celle-ci est attirée par la bonne exécution du travail, l'exactitude des livraisons, la certitude de trouver toujours satisfaction immédiate pour tous ses besoins. A mesure que les années s'écoulent, de nouveaux travaux plus difficiles s'ajoutent aux anciens. On entreprend maintenant des traductions de langues étrangères, la transcription en langage courant de notes sténographiques, la copie de manuscrits, de devis et de musique. Un cabinet a été disposé dans les nouveaux locaux pour la reproduction de documents confidentiels.

On comprend quelle tâche incombe au directeur pour exécuter à la satisfaction de tous plus de deux mille commandes par an, avec un personnel mobile, qui a besoin d'être constamment contrôlé, puisque les plus capables sont envoyés à domicile. Il arrive cependant à contenter sa clientèle, car les commandes augmen-

<sup>1</sup> En 1904, ces travaux d'occupation ont donné lieu à 5250 journées payées ensemble 11 290 francs, soit, en moyenne, 2 fr. 15 par jour.

tent d'année en année. Les employés n'apprécient pas moins l'institution; dès que les demandes ne sont plus suffisantes pour occuper tout le monde, on voit quarante et cinquante hommes arriver dès le matin, avant l'ouverture, avec l'espoir d'obtenir la préférence pour les places vacantes. La moyenne des travailleurs occupés a été en 1904 de 39 par jour; 43 placements définitifs ont été effectués au cours de l'année.

Il est intéressant de connaître les résultats financiers donnés par une œuvre de ce genre au bout d'une période prolongée de fonctionnement. Nous devons à l'obligeance de M. Burckhardt-Zahn, le principal organisateur de l'œuvre qu'il préside depuis sa fondation, la communication des résultats d'ensemble pour les dix exercices écoulés au 31 décembre 1904.

Salaires encaissés.	301 614 43	Salaires payés aux copistes.	266 222 20
Dons. . . . .	26 902 60	Frais généraux. . . . .	59 155 73
		Pertes. . . . .	459 65
		Achat de machines à écrire.	1 800 »
		Bénéfices. . . . .	879 45
	<hr/>		<hr/>
	328 517 03		328 517 03

Grâce aux dons, l'Office a pu vivre et aligner son budget; s'il lui eussent fait défaut, il eût été nécessaire de renoncer aux travaux accessoires dont nous avons fait ressortir les bons résultats.

Au cours de ces dix années, le bureau a admis 2210 employés, parmi lesquels 423 ont été placés à demeure.

Pour résumer le fonctionnement du bureau d'écritures de Bâle, on peut donc dire qu'il constitue un atelier de travail subventionné par la bienfaisance et associé à un bureau de placement gratuit.

\*  
\* \*

Les bureaux d'écritures sont nombreux en Allemagne. Les premiers ont été fondés, en 1896, par quelques sections de la Mission intérieure qui s'occupent spécialement du patronage des libérés. Le nombre de ces établissements s'est considérablement accru au cours de la crise commerciale qui a marqué pour ce pays le début du présent siècle; souvent ces fondations ont été entreprises d'accord avec les bureaux de placement qui se chargent de procurer un emploi aux écrivains temporairement occupés; d'autres fois, ce sont des sociétés pour la répression de la mendicité ou même des municipalités qui en ont pris l'initiative. Il est arrivé enfin que des bureaux fondés par une intervention étrangère se sont émancipés pour se transformer en institutions autonomes couvrant leurs frais par leurs propres ressources.

Nous allons indiquer rapidement les caractères spéciaux à ces diverses catégories qui comprennent ensemble, à l'heure actuelle, une vingtaine d'établissements <sup>1</sup>.

Nous avons déjà montré combien il est difficile à l'employé de bureau de trouver une place nouvelle, même quand son chômage est indépendant de toute faute personnelle. Pour peu qu'il y ait eu faute, qu'un moment d'égarement ait entraîné un acte d'indélicatesse suivi d'une condamnation, cette défiance trouve un motif pour se transformer en refus, il devient presque impossible au libéré de trouver un emploi, eût-il la meilleure volonté du monde.

Le bureau d'écritures a entrepris l'œuvre de la réhabilitation pour les gens animés d'un véritable désir d'y parvenir. Il leur offre un travail rémunéré, avec l'occasion de prouver leur persévérance dans les bons sentiments conçus pendant les heures de détention. Avec le produit de son travail, l'employé peut remonter sa garde-robe et se mettre en état de se présenter décentement chez un patron; au bout d'un temps suffisant d'épreuve au bureau, la direction le placera au dehors et lui fournira le moyen de se faire connaître et apprécier.

La société de patronage des prisonniers libérés de Dresde, par exemple, a fondé en octobre 1899 un bureau d'écritures qui se développe d'année en année. Le montant des salaires payés aux écrivains a atteint 9797 marks en 1903 au lieu de 4624 en 1900. Le dernier rapport constate que les libérés recherchent de plus en plus le patronage, en même temps que le public revient de ses préventions.

La société de Halle, contrairement à la pratique habituelle, donne la préférence aux étrangers sur les indigènes, parce que les premiers ont à payer un loyer et des frais de nourriture plus élevés. Le nombre des libérés envoyés par les sociétés affiliées augmentant d'année en année, la société a annexé à ses bureaux un « Heim » composé de deux chambres dans lesquelles dix pensionnaires trouvent asile. Le loyer est couvert par une faible rétribution qui ne dépasse pas ce que demandent les auberges du dernier ordre, et on évite les promiscuités qui se rencontrent inévitablement dans ces dernières.

L'employé qui n'a pas à compter avec cette tare redoutable

<sup>1</sup> Nous avons eu l'occasion de visiter personnellement les bureaux de Cologne, Dusseldorf, Bielefeld et Berlin. Les statistiques et rapports des autres institutions citées ci-après nous ont été communiqués par l'Office central des institutions relatives au bien-être des ouvriers, qui a son siège à Berlin et a organisé une précieuse source d'informations pour les travailleurs. Nous nous faisons un devoir de remercier ici l'Office du concours qu'il nous a prêté, à maintes reprises, pour nos études.

peut recourir plus hardiment aux bureaux de placement, fort nombreux et parfaitement organisés en Allemagne. Ils sont souvent groupés en Unions qui facilitent l'échange des renseignements entre les divers bureaux et l'organisation d'œuvres accessoires. C'est ainsi que plusieurs Unions se sont préoccupées d'assurer à l'employé en quête d'une place l'obtention d'un travail d'attente, en intervenant dans la création de bureaux d'écritures. Tel est le cas pour celui qui fonctionne avec un succès réel à Düsseldorf.

L'initiative de cette création appartient à une société constituée dès 1888 pour occuper et hospitaliser les voyageurs nécessiteux. Le comité avait créé successivement une auberge hospitalière, un chantier pour débiter du bois de chauffage, un bureau de placement pour hommes, un second bureau pour femmes et filles. En avril 1900, il ajouta à ces diverses institutions un bureau d'écritures, placé sous la direction de M. Arnold, secrétaire de l'Union des bureaux de placement.

Contrairement au bureau de Cologne, qui fait principalement des expéditions pour les officiers ministériels, M. Arnold a cherché à développer sa clientèle parmi les architectes et les commerçants; il prétend que les tarifs sont plus rémunérateurs et lui permettent de payer plus cher ses employés. Un homme travaillant au bureau peut gagner 40 à 50 pfennigs par heure, sur lesquels la direction retient 15 pfennigs pour les frais généraux (loyer, chauffage, éclairage). Le travail effectué au domicile des clients est payé 10 pfennigs de plus par heure. Le nombre des expéditionnaires occupés chaque jour est de 18 à 20, et leur salaire varie de 1 mark 55 pfennigs à 3 marks 05<sup>1</sup>. L'appartement occupé par les bureaux coûte 1000 marks par an, et l'abonnement au téléphone, 160 marks. En 1902, le déficit de l'année a été de 2874 marks 14, représentant une partie seulement des frais généraux. Il a été comblé par les bénéfices que procurent le chantier de bois, une entreprise de battage de tapis.

Le bureau ouvert à Charlottenbourg le 27 juillet 1903 présente cette double particularité qu'il reçoit une subvention importante de la municipalité, 2000 marks, et admet les femmes au même titre que les hommes. Pendant le second semestre de 1903, 122 copistes ont été admis, dont 17 femmes et 105 hommes, sur un total de 346 demandes; 30 personnes sont occupées chaque jour. La durée du travail à l'atelier est de six heures, mais on peut emporter de la copie à faire à domicile, de manière à élever à dix heures la moyenne du temps employé.

<sup>1</sup> On sait que le mark vaut environ 1 fr. 23 et se divise en 100 pfennigs.

A Francfort-sur-le-Mein, au contraire, la municipalité a refusé tout concours, et l'œuvre doit subsister par ses propres ressources. Elle n'en a pas moins amorti en trois ans l'emprunt qu'elle avait dû contracter pour constituer son matériel et elle développe d'année en année ses affaires : les salaires payés aux copistes se sont élevés à 17 665 marks en 1903, au lieu de 14 644,47 l'année précédente. Le nombre des placements définitifs a été de 216 sur un total de 564 copistes admis dans le cours de l'année.

La société qui dirige le bureau en même temps qu'un atelier de travail a organisé, en 1902, une agence de rapatriement pour les étrangers indigents, qui rend de grands services. Des mesures sévères sont prises pour écarter les exploités et s'assurer que les bénéficiaires de billets retournent bien dans leur pays d'origine.

La société d'Essen, créée en 1900 à la suite d'un accord entre la société de patronage des libérés et l'Union des bureaux de placement, s'est instituée en société indépendante en 1902, quand l'ouverture d'un bureau municipal de placement gratuit amena la dissolution de l'Union. La société reçoit des subventions de plusieurs communes, corporations et sociétés industrielles; la ville fournit gratuitement le local, l'éclairage et le chauffage. Tous les frais généraux sont couverts par les subventions et cotisations; le produit du travail est remis intégralement aux ouvriers. Le tableau suivant montrera le développement progressif de l'institution au cours des trois années de son fonctionnement :

	1901	1902	1903
Demandes de travail. . . . .	228	206	207
Admissions. . . . .	77	97	133
Placements. . . . .	32	49	64
Salaires. . . . .	2302 m. 12	3983 m. 34	7 360 m. 84
Journées de travail au bureau.	1329	1552	2 391
Heures de travail au dehors.	2574	5800	13 572

Le bureau d'écritures a occupé 307 personnes, dont 68 libérés; le nombre des placements a été de 145, dont 43 libérés.

Nous reproduisons cette statistique, de préférence à d'autres présentant des chiffres plus élevés, précisément parce qu'elle se réfère à un bureau d'importance moyenne, fonctionnant dans un grand centre industriel. Cet exemple prouve la possibilité de trouver des concours en argent et en activité, qui permettent de faire vivre un bureau par lui-même tout en rendant de grands services aux employés dans l'embarras.



En France, nous sommes moins avancés. Nous ne saurions citer ici qu'un seul exemple de bureau d'écritures qui ait poursuivi son œuvre avec persévérance depuis plusieurs années.

Lorsque, sur l'initiative toujours en éveil de M. Eugène Rostand, une œuvre d'assistance par le travail fut organisée à Marseille, en février 1891, elle comprit un Adresse-Office en même temps qu'un chantier de bois et un atelier de couture.

L'Office fut ouvert dans le même local que les bureaux de l'agence et du secrétariat, 14, rue Venture; il les a suivis lors de leur transfert place de la Préfecture, n° 4. Ce fut celle des trois sections qui donna, au début, les meilleurs résultats économiques. La valeur vénale des travaux effectués atteignit, chaque mois, une valeur de 150 francs, laissant un bénéfice appréciable<sup>1</sup>.

Les employés étaient payés 0 fr. 25 l'heure, comme les autres clients de l'assistance. Les prix demandés au public furent ceux demandés à Marseille dans les établissements similaires :

Copies ordinaires, 0 fr. 10 le rôle de vingt lignes ;

Mise d'adresses sur circulaires, sans pliage, ¼ francs le mille;

Pliage et mise sous bande ou sous enveloppe, ¼ fr. 50 le mille;

Collage de timbres, 2 francs le mille.

Ces travaux sont généralement payés à la tâche. Les copistes incapables ou paresseux sont dirigés, dès qu'ils sont reconnus, sur un des ateliers de travaux manuels.

Ce service ne s'est cependant pas développé par la suite autant que les débuts permettaient de l'espérer, et cela en dépit des appels répétés adressés au commerce marseillais par le secrétaire général de l'œuvre, M. le docteur Boy-Tessier. L'Office entretient un petit nombre d'employés et couvre à peu près ses frais, surtout si l'on tient compte des travaux qu'il exécute sans rémunération pour les services de l'assistance par le travail. Mais on n'a pu lui donner une extension en rapport avec le grand nombre d'employés travaillant sur la place de Marseille et la proportion notable de chômeurs qui existe constamment parmi eux. Souvent on doit renvoyer au travail manuel des porteurs de bons qui pourraient être occupés plus utilement à des travaux de bureau.

Paris ne possède, jusqu'ici, aucun établissement de ce genre. Il y a une dizaine d'années, une grande société de bienfaisance, connue par ses initiatives généreuses, étudia la question de la

<sup>1</sup> J. de Pulligny, *l'Assistance par le travail de Marseille, neuf mois de fonctionnement*. Marseille, 1892. — Rapports annuels de l'œuvre.

création d'un bureau d'adresses; elle recula devant les difficultés d'organisation. Quelques essais partiels ont été tentés par les syndicats d'employés. Celui de la rue des Petits-Carreaux, qui compte 3200 syndiqués, a entrepris une fois la confection de 20 000 adresses distribuées à domicile à ceux de ses adhérents qui en ont fait la demande; ils ont reçu un salaire de 5 francs par jour. L'expérience n'a pas été renouvelée. Les adresses en vue de la publicité sont monopolisées à Paris par deux grandes agences, qui se chargent en même temps de la distribution des imprimés et sont parfaitement organisées pour ce travail. Chacune d'elles emploie plusieurs centaines de copistes qu'elle rémunère à un taux fort réduit, en raison du grand nombre d'employés qui se présentent pour demander un emploi temporaire. Les adresses sont payées 1 fr. 50 et 2 francs le mille; il faut une grande habitude et une santé solide pour arriver à en faire 1500 dans sa journée.

Ces entreprises commerciales sont dans leur rôle en cherchant à produire au meilleur marché possible pour obtenir la préférence des commandes. Nous estimons néanmoins qu'il serait possible de créer à Paris un ou plusieurs bureaux d'écritures assurant à leur personnel une rémunération supérieure, pour peu qu'on sût utiliser les expériences que nous avons fait connaître.

L'organisation de ces bureaux peut prendre deux formes distinctes, entre lesquelles il faut choisir, parce qu'elles ne viseront pas la même clientèle et ne feront pas appel aux mêmes concours.

Le mode le plus simple consisterait à créer un bureau d'écritures comme annexe aux ateliers d'assistance par le travail qui fonctionnent sur divers points de la capitale. On trouverait ainsi une organisation déjà créée, un local, une direction. Ce serait à peu près ce que nous avons vu à Marseille, sauf à modifier le mode d'admission, conformément aux règles admises par chaque société; il est à craindre qu'on ne se heurte aux mêmes préventions et qu'on ne rencontre les mêmes difficultés, dès qu'on voudra tenter de développer la production.

On pourrait aussi constituer une entreprise autonome, visant un personnel supérieur, composé, pour la plus grande partie, de véritables employés, momentanément inoccupés. Il serait facile de s'assurer un bon recrutement par une entente préalable avec les syndicats d'employés du commerce et de l'industrie. Le bureau d'écritures leur offrirait un concours précieux pour leurs chômeurs, il irait au-devant de toute appréhension d'avilissement des salaires en s'engageant à payer le prix courant de la place, bien connu de tous, que le travail soit exécuté à l'heure ou au

nombre, pour les adresses. Réciproquement, les syndicats rendraient un service important en trouvant des places aux employés à l'aide de leurs agences de placement. Une entente avec les syndicats patronaux pourrait compléter la première à ce point de vue.

Quant au travail à exécuter, on le trouvera en gagnant les sympathies du petit commerce. Plus nous allons, plus on voit se développer jusque dans les plus modestes spécialités le besoin de se faire connaître en vue de grossir son chiffre d'affaires; c'est aujourd'hui le seul moyen d'abaisser la proportion des frais généraux et d'arriver à vivre avec les prix de vente qu'impose la concurrence des grands magasins. Or, le plus souvent, les négociants au détail sont mal outillés pour organiser leur réclame. Ils ne connaissent pas les adresses des gens susceptibles de devenir leurs clients, ils n'ont pas à leur disposition d'employés spéciaux habitués à faire rapidement ce genre de travail. Un bureau bien monté sera vite en mesure de leur offrir tout cela à un prix réduit. Ses opérations pourront s'étendre à tous ceux qui emploient la réclame sous ses formes si variées, et le nombre en est grand, depuis les médecins et pharmaciens jusqu'aux compagnies de chemins de fer, aux maîtres d'hôtel et aux libraires.

Puis, à ces travaux permanents, précieux en ce qu'ils assurent l'entretien d'un personnel stable, mais, somme toute, assez mal rétribué, on pourra joindre des travaux accidentels pour lesquels on obtient facilement un prix plus élevé, pour peu qu'ils soient exécutés rapidement et bien : telles sont les copies d'actes, de devis, de travaux scientifiques, de musique, les traductions de documents étrangers, les translations de notes sténographiques en langage courant. L'usage de la machine à écrire se perfectionne et s'étend constamment, plusieurs des sociétés que nous avons citées entretiennent trois machines qui sont constamment occupées. Elles y trouvent aussi l'avantage de pouvoir étendre la capacité professionnelle de leurs expéditionnaires. A Francfort-sur-le-Mein, tout employé qui le demande est autorisé à s'exercer au maniement de l'instrument pendant ses heures de liberté et se met ainsi en mesure de gagner un salaire plus élevé.

Enfin on pratiquera les placements en extra qui occupent parfois moitié du personnel dans les Offices que nous avons cités. Combien de commerçants parisiens qui seront heureux de pouvoir ainsi trouver un employé supplémentaire pour faire face à un surcroît de travail momentané ou remplacer un commis malade? En Suisse, des demandes nombreuses sont adressées aux Offices quand arrivent les périodes d'exercices militaires qui appellent un employé, pour plusieurs semaines parfois. Avec ces diverses spé-

cialités, le bureau d'écritures se développera certainement, pour peu qu'il réussisse à contenter sa clientèle et qu'il ait toujours sous la main un personnel expérimenté dont il puisse répondre.

Pour assurer cette prospérité, la première condition est de placer à la tête de l'entreprise un bon directeur. Or, pour répondre à cette qualification, tout candidat devra réunir des qualités multiples. Il lui faudra, en premier lieu, une longue pratique des affaires, sans laquelle il ne saurait se faire bienvenir de sa clientèle et s'acquérir constamment de nouveaux concours. En même temps, il devra être bienveillant et paternel pour ses employés, joindre la douceur à la fermeté, maintenir la discipline tout en étant indulgent pour les faiblesses accidentelles.

Dans le fonctionnement intérieur du bureau, son rôle complexe consistera à voir tout; il lui faudra organiser le travail au mieux, recevoir les commandes, préparer leur exécution, assurer les livraisons, contrôler la caisse et les livres, tenir note incessamment des moindres détails du mouvement quotidien des affaires. Tant de qualités sont difficiles à trouver réunies; ce n'est cependant pas impossible. On n'en demande guère moins au directeur d'une colonie ouvrière ou d'un atelier d'assistance par le travail et nous en pourrions citer qui font merveille à la tête de tel ou tel de ces établissements. Il existe certainement à Paris quelque ancien commerçant qui serait disposé à consacrer son activité au développement d'une institution de ce genre.

Le jour où on l'aura découvert, il sera relativement facile de trouver des concours en vue d'organiser les débuts de l'association. Il serait désirable que le loyer et le traitement du directeur fussent couverts, au moins au début, par des subventions ou souscriptions permanentes, de manière à ne pas imposer un prélèvement trop lourd sur les salaires des copistes. Avec le temps, la clientèle augmentant, les choses s'amélioreront. A Francfort, en trois ans, on a amorti l'emprunt nécessité par l'achat du matériel et équilibré le budget. Quelle raison pourrait donc empêcher de faire aussi bien à Paris?

Le bureau d'écritures ne sera pas une œuvre de bienfaisance, mais il ne sera pas non plus une affaire. Il visera à devenir un intermédiaire, un honnête courtier, mettant en relations, sous sa garantie, l'employé qui cherche une occupation temporaire et le public qui a des travaux temporaires à exécuter. Il rendra service aux uns et aux autres : si ce but est bien compris, il devra réunir les sympathies de tous.

## II. — TRAVAUX DE CHÔMAGE POUR OUVRIÈRES DE L'AIGUILLE.

Plus que l'homme encore, la femme redoute le chômage : il est pour elle plus fréquent, plus prolongé ; les conséquences peuvent en devenir plus redoutables. Les raisons en ont été trop souvent exposées pour qu'il soit nécessaire d'y insister : la femme obtient plus difficilement du travail par suite de l'âpreté de la concurrence et du manque d'organisation ; sa rémunération est insuffisante, des traditions séculaires la faisant considérer comme un simple travail d'appoint<sup>1</sup> ; les chômages saisonniers sont fréquents et prolongés dans la plupart des professions féminines.

Il était donc naturel que la situation des ouvrières attirât tout d'abord l'attention du fondateur de l'assistance par le travail. On sait que c'est en donnant des ouvrages de couture à domicile que M. Mamoz inaugura, en 1871, l'œuvre qui a constitué le point de départ des créations qui se sont multipliées par la suite. Lors de l'Exposition universelle de 1900, l'enquête entreprise par le Comité central des œuvres d'assistance par le travail a relevé l'existence de 24 organisations de ce genre spéciales à la femme, dont 14 à Paris et 10 en province<sup>2</sup>. L'enquête a laissé naturellement de côté les orphelinats et ouvroirs avec hospitalisation prolongée, qui sont à proprement parler des établissements d'éducation ou de réforme plutôt que des œuvres d'assistance par le travail.

Nous ne saurions, en quelques pages, passer en revue toutes les œuvres nouvelles qui ont surgi depuis cinq ou six ans, en modifiant plus ou moins les types primitifs. Nous nous bornerons à en étudier quatre, qui nous ont semblé particulièrement intéressantes et qu'il est bon de faire connaître.

<sup>1</sup> D'après l'enquête à laquelle a procédé l'Office du travail, de 1893 à 1897, sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française, la moyenne des salaires dans l'industrie du vêtement est de 1 fr 90 en province et de 3 francs à Paris, pour un ensemble de 1 135 533 ouvrières, employées, petites patronnes et ouvrières isolées.

<sup>2</sup> Ces établissements peuvent être répartis en cinq catégories : 1° *Ateliers de travail*, dans lesquels est accompli en commun un travail peu rémunérateur, payé à un prix supérieur à sa valeur vénale ; 2° *Ouvroirs avec atelier*, dans lesquels des travaux de couture sont effectués dans les mêmes conditions ; 3° *Ouvroirs externes*, donnant à exécuter à domicile du travail payé à la tâche suivant un prix convenu ; 4° *Ouvroirs internes*, hospitalisant leurs ouvrières, mais pour un temps limité seulement, et les employant à des travaux de couture, blanchissage, raccommodage, fabrication des couronnes, etc. ; 5° *Coopératives de vente* se chargeant du placement des ouvrages exécutés à domicile par les personnes admises au bénéfice de l'œuvre.

\*  
\* \*

Au mois d'avril 1898, tout un groupe d'œuvres féminines s'installait dans un ancien hôtel de la rue du Parc-Royal, au Marais, acquis et restauré grâce à un généreux concours. Au près d'une maison de famille, d'un restaurant, d'un cercle, d'un bureau de placement, un ouvroir était ouvert dans deux pièces du rez-de-chaussée, sous la direction d'une personne dévouée, qui voulait bien se consacrer à cette œuvre spéciale. Le but était de procurer du travail de couture à des femmes et à des jeunes filles qui devaient l'exécuter, soit dans l'atelier commun, disposé pour une trentaine de travailleuses, soit à domicile, quand l'ouvrage pourrait leur être confié. Pour trouver ce travail, on comptait sur un grand magasin dont le directeur montrait pour l'œuvre un intérêt tout particulier; en supprimant le bénéfice de l'intermédiaire, en simplifiant, grâce au groupement, les courses et démarches qu'entraînent la réception et la livraison des commandes, on espérait assurer aux ouvrières le salaire minimum reconnu indispensable pour l'existence d'une femme seule à Paris.

L'expérience prouva bien vite qu'il était impossible d'atteindre ce résultat. Les tarifs étaient tellement bas <sup>1</sup> qu'il eût fallu majorer les prix dans une proportion qui eût constitué une véritable aumône. Ce n'était plus le but poursuivi.

On rechercha alors les commandes directes près des amies de l'œuvre; commandes grossières au début, mais dont la bonne exécution en a amené de plus avantageuses par la suite. On a fait comprendre aux clientes que la première charité consiste à « payer à sa sœur le juste prix de son labeur ». Les femmes employées ont pris goût à ce travail plus rémunérateur, on a atteint une catégorie supérieure de travailleuses. Parfois, aux approches du terme, une mère de famille venait faire quelques heures supplémentaires dans l'atelier chauffé; elle revenait ensuite et devenait une fidèle. Un jour, un des collaborateurs du début obtint la fourniture du linge pour l'hôpital annexé à l'Institut Pasteur. C'était le travail assuré pour tout l'hiver, avec un gain proportionné au travail. « La pauvre veuve qu'on payait 0 fr. 60 par jour pour faire 360 boutonniers a gagné souvent 4 francs en faisant les marques de l'hôpital : « Ah ! disait-elle, je ne sais d'où vient cet I. P. H., mais que ce travail soit béni; pour la première fois, depuis bien des années, j'ai payé mon terme d'avance <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Taies d'oreillers à 0 fr. 50 la douzaine; chemises cousues et piquées à la main, 0 fr. 30 pièce; tels sont deux des prix indiqués par M<sup>me</sup> Oster dans son premier rapport, mars 1900.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Oster, rapport précité, p. 4.

A partir de ce moment, l'ouvroir n'a cessé de se développer. Une crèche municipale, puis le sanatorium de Bligny, lui ont successivement accordé leurs commandes. En même temps, la clientèle bourgeoise a accru ses demandes directes; on entreprend maintenant des trousseaux, des layettes. L'augmentation des affaires a bientôt amené la constitution de quatre dépôts dans divers quartiers de Paris; des collaboratrices bénévoles se chargèrent de distribuer et de recevoir le travail, évitant ainsi aux femmes de leur voisinage les longues courses et les pertes de temps. Puis, on préféra simplifier ces rouages en ouvrant, rue du Bac, 88, un magasin de vente, auquel a été annexé un atelier semblable à celui de la rue du Parc-Royal.

En 1903, l'ouvroir a fait pour 70 000 francs d'affaires; 80 à 100 femmes ont été constamment occupées à domicile, 30 à 40 à l'atelier. Les ouvrières viennent particulièrement nombreuses pendant le chômage de juillet à octobre; pour leur fournir du travail, on prépare à l'avance du linge commun, des torchons, des draps. On compte sur les amies de l'œuvre pour l'écoulement de ces marchandises, pendant l'hiver. La constitution d'un fonds de réserve permet cette avance; l'ouvroir a d'ailleurs son banquier qui lui fournit les fonds nécessités par le crédit très limité que l'on ne peut refuser à certains clients.

L'ère des bénéfices s'ouvrant, on a pu distribuer une part d'intérêt aux travailleuses les plus fidèles et au personnel si dévoué qui seconde la directrice. Celle-ci a reçu 200 francs, les autres, collaboratrices ou ouvrières, des parts variant de 20 à 50 francs. Des vacances à la campagne ont été accordées aux dix ouvrières les plus délicates... C'est un commencement de participation aux bénéfices. Plus tard, on rêve une coopération de production, avec un beau magasin : *Aux Ouvrières*, où celles-ci feront elles-mêmes leurs affaires et vendront leurs produits...

Mais pour cela il faut du temps. L'éducation sociale est plus longue à faire que l'éducation professionnelle. Si on livrait immédiatement la direction aux ouvrières, l'instinct mercantile reparaîtrait, on éliminerait toute travailleuse inférieure, on verrait renaitre l'état d'esprit des entrepreneuses qui sont, elles aussi, d'anciennes ouvrières. Il faut donc constituer des cadres fortement imprégnés de l'idée chrétienne qui a présidé à la création de l'ouvroir. Ensuite seulement on pourra le livrer à son développement autonome.

\*  
\* \*

L'ouvroir du cercle *Amicitia* reçoit des femmes de tous les quartiers de Paris et de toutes les professions, pour peu qu'elles

sachent tenir une aiguille. Avant de laisser ce sujet des ouvriers, signalons encore une entreprise plus modeste, qui s'est limitée à une seule catégorie de femmes habitant une seule paroisse : nous voulons parler de l'assistance par le travail annexée par M<sup>lle</sup> Chaptal à l'OEuvre de l'assistance maternelle et infantile qu'elle a créée, 30, rue Guillemillot, à Plaisance.

Ce quartier du quatorzième arrondissement a été longtemps considéré comme le type de l'agglomération malsaine et misérable des faubourgs de Paris. Il y a vingt ans, un jeune prêtre sortant de Saint-Sulpice vint s'y installer comme vicaire et entreprit l'évangélisation de ce véritable pays de mission. Il y a réalisé, sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire, un merveilleux ensemble d'œuvres<sup>1</sup>; devenu curé, M. l'abbé Soulange-Bodin a su constituer le type de la paroisse autonome, douée de tous ses organes, qui survivra à l'organisation concordataire.

Pour accomplir son œuvre, M. l'abbé Soulange avait besoin de concours de deux sortes : concours d'argent, concours de personnes. Il trouva les premiers, grâce à ses relations de famille dans la haute société parisienne; les seconds sont venus à son charme personnel, à sa charité communicative. On a vu un jeune secrétaire d'ambassade, porteur d'un grand nom, renoncer à une carrière pleine d'avenir pour se faire prêtre et devenir simple vicaire à Plaisance. Il n'y arriva pas isolé; il amenait avec lui le concours de sa sœur, qui avait résolu de consacrer sa vie au soin des malades. Il manquait encore quelque chose du côté féminin aux œuvres de Notre-Dame du Rosaire, il fallait un cœur de femme pour deviner certains besoins, une haute intelligence pour trouver le moyen de les satisfaire. M. le curé rencontra l'un et l'autre dans sa nouvelle collaboratrice.

Parmi les œuvres multiples qui ont été créées depuis sept ans, l'une des plus intéressantes s'occupe de l'assistance maternelle et infantile gratuite<sup>2</sup>. Elle a débuté, en janvier 1901, par un service de consultations spéciales aux mères indigentes et à leurs nourrissons. Son action a été plus tard étendue à la mère qui devient enceinte, de manière à suivre et assister la femme pendant sa grossesse, son accouchement, ses suites de couches et s'occuper de son enfant jusqu'à l'âge de trois ans.

L'expérience confirma bientôt ce que savaient d'avance les

<sup>1</sup> Cf. François Veillot, *l'Apostolat social, les œuvres de Notre-Dame du Rosaire*. 1 vol., in-18, Paris, V. Lecoffre.

<sup>2</sup> Cf. docteur G. Ancelet, *de l'Assistance aux mères et aux nourrissons*. (*Revue philanthropique*, n° du 10 août 1904.)

médecins chargés du dispensaire; la principale cause des accidents pour la mère et pour l'enfant provient du travail excessif et parfois malsain auquel la mère se livre jusqu'au jour de son accouchement et qu'elle reprend trop vite, une fois délivrée. En attendant la loi protectrice souvent réclamée, il y a donc lieu d'assurer à la future mère un repos relatif sans lui enlever ses moyens d'existence. On a organisé en 1903, dans ce but, une œuvre d'assistance par le travail, rue Guillemillot, 30.

Le travail est offert à toutes les femmes enceintes, pendant la dernière période de leur grossesse, et aux mères qui nourrissent.

Celles qui savent coudre suffisamment reçoivent des ouvrages de lingerie, fournis par une maison de la rue du Sentier, qu'elles peuvent exécuter à leur domicile <sup>1</sup>. Elles ont donc toute latitude de s'occuper du ménage et des enfants; le travail étant payé aux pièces, elles le laissent et le reprennent comme elles veulent.

Mais beaucoup de ces femmes ne savent pas travailler à l'aiguille, ou parfois leur intérieur est mal tenu et l'ouvrage s'y défraîchit. Il a fallu chercher pour ces dernières une occupation facile et vite apprise. On l'a trouvée par une entente avec un industriel du quartier qui fait fabriquer aux assistées des agrafes pour consolider le bouchage des bouteilles. L'apprentissage dure deux heures, il suffit de tourner un fil de fer en y disposant les trous nécessaires.

Par contre, les ouvrières les plus habiles sont occupées à des travaux particulièrement soignés, confection de robes d'enfants ou de tabliers, par exemple. Celles-ci gagnent un bon salaire; il n'en est pas toujours de même de celles des deux premières catégories, et elles pourraient être tentées de retourner à leur atelier, où le gain est plus élevé. Pour les prémunir contre ce danger, M<sup>lle</sup> Chaptal leur distribue des « bons de travail à faire à domicile », qu'elle place à raison de 50 centimes pièce à des personnes charitables. La situation spéciale des bénéficiaires légitime cette assistance supplémentaire.

Sous ces diverses formes, l'œuvre fournit du travail à une quarantaine de mères de famille, et elle ne peut satisfaire toutes les demandes. C'est la meilleure preuve de son utilité.

<sup>1</sup> M. l'abbé Soulange-Bodin avait créé antérieurement une autre œuvre d'assistance par le travail ouverte à toutes les mères indigentes, l'*Œuvre du Torchon*, 12, rue Crocé-Spinelli. Son but est de fournir du travail de couture à domicile en assurant à l'ouvrière un salaire convenable. Les produits confectionnés sont vendus par l'ouvrier à un prix supérieur à leur valeur courante et achetés par une clientèle d'élite.

Cette œuvre tend donc au relèvement du salaire au lieu de le déprécier.

\*  
\* \*

A côté des institutions créées par la bienfaisance, nous avons maintenant à signaler un second groupe dont l'initiative est due à des associations professionnelles.

On sait que, de tous les emplois que peut rechercher la femme, le plus mal rétribué est le travail de l'aiguille. Tous ceux qui ont étudié cet angoissant problème<sup>1</sup> sont d'accord pour constater que la cause principale des souffrances de l'ouvrière se trouve dans son isolement. Le souci absorbant du ménage retient la femme à la maison, le manque de loisirs a pour conséquence l'ignorance des conditions du marché. La mère de famille est à la merci des entrepreneuses qui lui imposent des salaires de plus en plus réduits; chaque fois qu'une ouvrière refuse une diminution, il s'en trouve trois pour accepter le travail. Ces prix réduits ont leur répercussion sur ceux qui sont pratiqués dans les ateliers où accourent d'autant plus nombreuses les femmes qui ne sont pas absolument retenues à la maison.

Le remède naturel à cette situation se trouve dans le groupement en associations professionnelles. Seuls les syndicats peuvent apprécier les conditions de la vie dans chaque localité et établir avec les patrons un tarif permettant de suffire aux besoins constatés<sup>2</sup>. Il n'est pas admissible que l'ouvrière fasse les frais de la concurrence de plus en plus ardente qui se poursuit entre producteurs du même article sur un marché encombré.

Ces idées gagnent chaque jour du terrain et on voit disparaître

<sup>1</sup> Nous citerons notamment : Paul Leroy-Beaulieu, *le Travail des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1873; — Ch. Benoist, *les Ouvrières de l'aiguille à Paris*, 1895; — L. Bonnevey, *les Ouvrières lyonnaises travaillant à domicile*, 1896; — Alex. Fleurquin, *le Travail dans les ouvroirs de Paris*, 1899; — d'Haussonville, *Misères et salaires de femmes*, 1900, etc.

L'ensemble des professions de l'aiguille comprend à Paris 212 000 femmes, dont 84 000 couturières. (Stanislas du Lac, *le Fil et l'aiguille. — Action populaire*, tract n° 4.)

<sup>2</sup> Nous relevons au 1<sup>er</sup> janvier 1904, d'après les renseignements fournis par l'Office du Travail :

72 004 femmes syndiquées sur 2 449 687 femmes occupées dans l'industrie et le commerce.

9 398 femmes syndiquées sur 2 754 523 femmes occupées dans l'agriculture.  
81 402 — — — 5 204 280 — — — au total.

La proportion est de 1 sur 34 dans l'industrie et le commerce, 1 sur 293 dans l'agriculture, 1 sur 64 dans l'ensemble.

Quelque faibles que soient ces chiffres, ils constatent un progrès marqué sur 1900. A cette date, M<sup>lle</sup> Schirmacher avait relevé seulement 28 133 syndiquées dans l'industrie et le commerce et 3720 dans l'agriculture. (*Le Travail de femmes en France, Musée social*, documents 1902, p. 321.)<sup>1</sup>

peu à peu les préjugés d'il y a vingt ans en ce qui touche les syndicats<sup>1</sup>. Ce ne sont pas seulement les socialistes qui s'efforcent d'enrégimenter la femme après l'homme pour en faire un instrument de propagande révolutionnaire ; dans les milieux chrétiens, on travaille avec une activité égale à fonder des syndicats. M<sup>lle</sup> Rochebillard a créé à Lyon des syndicats d'ouvrières dans lesquels elle admet les petites patronnes qui n'emploient pas plus de quatre ou cinq travailleuses. Les syndicats de l'Aiguille, inaugurés à Paris en 1892, sont au contraire des syndicats mixtes groupant dans une même association patronnes, employées et ouvrières<sup>2</sup>. De Paris, les syndicats de l'Aiguille ont gagné la province, on en trouve dans trente-trois villes importantes.

Ces divers syndicats ne se sont pas proposé pour but unique la défense des intérêts professionnels des associées ; ils se sont aussi préoccupés d'assurer leur placement, de créer des institutions d'instruction professionnelle, de prévoyance et d'assistance.

Après avoir fondé successivement une caisse de loyers, une caisse de prêts gratuits, une caisse de secours pour les cas particulièrement malheureux, une maison de famille pour les ouvrières sans famille, un restaurant, le syndicat de l'Aiguille de Paris a cherché un remède au chômage qui constitue pour ses adhérentes la plus grosse des difficultés de la vie.

Une enquête, à laquelle procéda le fondateur du syndicat, établit que, à Paris, une couturière moyenne gagne 4 francs par jour, soit 96 francs par mois. Elle arrive à vivre, ou à peu près, pour 81 francs. Restent 15 francs pour les imprévus, maladies et menus plaisirs<sup>3</sup>. Le budget s'alignerait donc pour cette ouvrière (nous ne parlons pas des petites mains qui gagnent 2 fr. 50), si le travail était constant. Mais il existe dans la couture deux mortes-saisons annuelles : l'hiver, du 15 décembre à fin janvier, l'été, du 15 juin à fin août, soit quatre mois sans travail, pendant lesquels il faut vivre et se loger. Comment parer au déficit inévitable ?

On a pensé d'abord aux caisses de chômage<sup>4</sup>, mais on a reconnu bien vite que leur effet serait à peu près nul dans le cas qui nous

<sup>1</sup> En Angleterre, la création des Trade-Unions de femmes a été le moyen le plus efficace qu'on ait trouvé pour réagir contre les abus du « sweating-system ». — (Cf. Marie Dronsart, *les Trade-Unions féminines en Angleterre*. — *Correspondant*, mars 1899.)

<sup>2</sup> Les tracts n° 4 et 31 de l'*Action populaire*, 15, rue d'Angleterre, à Lille, sont dus aux fondateurs de ces deux organisations et en exposent parfaitement les caractères.

<sup>3</sup> *Action populaire*, n° 4, p. 184.

<sup>4</sup> Les diverses propositions de loi relatives à l'organisation de caisses de secours contre le chômage ont donné lieu à un remarquable rapport de

occupe. Pour qu'il y ait « matière assurable », il faut, en effet, que le risque soit incertain, au moins quant au moment de son apparition, et qu'il n'atteigne qu'une partie des participants. Si tous sont frappés uniformément, à un moment connu d'avance, la caisse commune ne fera que rembourser à chacun les versements effectués par lui, diminués des frais de gestion. On aura fait simplement œuvre de prévoyance, et la caisse d'épargne ou la mutualité en fournissent des formes plus avantageuses<sup>1</sup>.

Ce raisonnement, irréfutable pour un économiste, ne convainc cependant pas la femme de cœur qui s'était mis en tête de soulager des misères qu'elle avait vues de près, aux jours du début dans la vie. Ce qui est vrai d'une simple répartition de fonds, se dit-elle, cesse de l'être si nous augmentons notre réserve de la valeur vénale de ce capital en heures de travail qui se perd au cours de la mauvaise saison. Le problème consiste donc à trouver un travail nouveau pour employer ces journées sans enlever leur occupation aux ouvrières occupées à ce moment. »

C'était l'idée même de l'assistance par le travail; il s'agissait d'organiser un atelier dans lequel on ne ferait ni robes, ni manteaux, ni trousseaux, et où cependant chaque chômeuse pourrait être occupée, grâce à ces mille travaux qui se font dans toutes les maisons riches par les mains des femmes de chambre ou d'ouvrières à la journée : bordage et raccommodage de tapis, réparation et doublure de rideaux, achèvement de tapisseries et de broderies pour lesquelles le temps fait toujours défaut... M<sup>lle</sup> Cussonnier espérait trouver tout cela grâce au concours des amies du syndicat; mais il conviendrait d'assurer aux ouvrières un salaire minimum d'environ 2 francs, et le déficit était probable au début : comment y faire face quand on avait déjà tant de peine à suffire aux charges assumées par les créations antérieures?

Sur ces entrefaites, le religieux qui était depuis sa fondation la providence du syndicat, fut appelé auprès d'un jeune étranger, de passage en France, atteint de tuberculose. La mort était proche; au bout de plusieurs visites, le prêtre eut le bonheur de réconcilier son malade avec Dieu et de le préparer à bien mourir.

Quelques jours avant la fin, le converti dit à son directeur : « Vous ne me demandez rien; vous devez pourtant vous apercevoir, à tout ce qui m'entoure, que j'ai de la fortune; je voudrais en faire profiter les pauvres qui vous semblent particulièrement intéressants. » Alors le prêtre lui dépeignit la grande misère

M. Millerand, déposé dans la séance du 21 octobre 1904. (*Documents parlementaires, Chambre des députés, n° 1982, session 1904.*)

<sup>1</sup> Cf. comte d'Haussonville, *Misères et salaires de femmes*, p. 103-108.

qu'amène chaque année l'approche de l'été chez les ouvrières de la couture; il lui expliqua comment avait été conçue l'idée d'organiser un atelier de chômage pour occuper un certain nombre d'adhérentes du syndicat de l'Aiguille. Les plans étaient prêts, il ne manquait plus qu'un petit capital pour constituer le fonds de roulement. L'idée plut au jeune homme. C'est avec le don d'un mourant qu'a été constituée cette œuvre de salut social.

L'atelier a ouvert ses portes pour la première fois le 1<sup>er</sup> juillet 1901; il a fonctionné pendant trois mois dans une salle du second étage de la maison de famille, 49, cité du Retiro. Les concours espérés se sont fidèlement produits, les couturières ont su mener à bien tous les travaux qui leur étaient confiés. Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, 35 ouvrières ont été constamment occupées, 95 syndiquées ont participé au total au travail de l'atelier. La durée de la journée fut fixée à huit heures, et le salaire de 0 fr. 20 à 0 fr. 35 l'heure, suivant le prix habituellement trouvé par la bénéficiaire. La nourriture et le logement se trouvant ainsi assurés, on pourrait traverser « la morte » sans s'endetter. On en eut bien vite la preuve. Quand arriva le terme d'octobre, le plus redouté d'habitude, trois demandes de prêts seulement furent adressées à la caisse spéciale, au lieu de vingt et trente les années précédentes. On constata que les emprunteuses avaient été malades pendant le trimestre et n'avaient pu bénéficier du travail qui avait fourni aux autres l'argent du loyer.

L'atelier a fonctionné régulièrement chaque été, depuis quatre ans. Pour augmenter la main-d'œuvre, on a fait confectionner divers objets de fantaisie destinés à la vente annuelle qui fournit une partie notable des ressources du syndicat; on a pu procurer aux travailleuses une salle plus vaste garnie de grandes tables. Il eût été facile de développer l'organisation; on n'a cependant pas osé. La grosse difficulté est toujours de trouver de la main-d'œuvre: que les tapis et les rideaux arrivent plus nombreux à l'atelier, un plus grand nombre de jeunes filles seront occupées, mises ainsi à l'abri du chômage et des tentations qu'il entraîne<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Ce n'est pas seulement pour les « petites-mains » parisiennes que le syndicat peut être le salut; il rend un service non moins grand aux ouvrières des plus petites localités.

<sup>1</sup> Il y aurait bien un autre moyen d'alimenter l'atelier, et même de restreindre le chômage: ce serait de penser dès l'été à la saison d'hiver, de donner à regarnir ou à réparer avant de partir pour la campagne les robes et manteaux qu'on compte remettre à l'automne, de commander au

On entend tous les jours gémir sur la dépopulation des campagnes, sur cette tendance funeste qui pousse les jeunes filles vers les villes pour s'y placer comme domestiques ou ouvrières; trop souvent, on ne comprend pas assez que l'attrait de la nouveauté et le goût du plaisir ne sont pas les seules causes de ces déplacements. Le travail agricole est dur et peu rétribué, les saisons ramènent périodiquement de longs chômages. Autrefois on occupait les moments de loisir à l'aide de petites industries rurales, susceptibles d'être momentanément laissées de côté, quand les travaux agricoles réclamaient le concours de tous les bras. De ces métiers, l'un des plus prospères était la fabrication de la dentelle, propagée jadis par Colbert dans nos provinces et qui a suscité de véritables écoles locales; mais la concurrence des métiers mécaniques a avili les salaires, les jeunes filles renoncent à une profession qui leur promet un gain de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 par jour; elles préfèrent aller en ville, sauf à s'y perdre, trop souvent!

Ces misères touchèrent le cœur d'une jeune fille appartenant à une des plus grandes familles de la Franche-Comté, M<sup>lle</sup> de Marmer. Suivant l'usage, elle passe une portion de l'année en province, sur les terres familiales, l'autre à Paris. Après avoir longuement réfléchi et prié, elle se demanda s'il ne serait pas possible d'utiliser le luxe de Paris pour procurer du travail aux jeunes campagnardes du Jura. En 1897, elle commença à distribuer de la dentelle à fabriquer à domicile dans la commune de sa résidence, Ray-sur-Saône, qui compte 420 habitants. Par ses relations à Paris, elle réussit à placer les premiers produits. La fabrication s'étendit peu à peu dans les communes voisines de Ray; en 1900, 200 ouvrières produisirent pour 12,000 francs de dentelle. Il était temps de consolider cette entreprise individuelle en lui donnant une forme légale; en 1901, fut formé à Ray un syndicat professionnel d'ouvrières en dentelles, métiers similaires et profes-

besoin trois mois d'avance certaines robes de rue, moins soumises que d'autres aux variations de la mode.

C'est un des remèdes préconisés par la *Ligue sociale d'acheteurs*; mais il faut avoir toute la généreuse hardiesse qui caractérise la fondatrice de cette association pour oser demander à des femmes du monde de renoncer à l'avance au bénéfice des « créations » qui seront peut-être entrevues au cours des insomnies causées par le chômage.

<sup>1</sup> Dans le but de prévenir la disparition de cette industrie nationale, le Parlement a voté, sur la proposition de M. Engerand, député du Calvados, la loi du 5 juillet 1903, qui prescrit l'organisation de l'enseignement professionnel de la dentelle à la main dans les écoles. Un décret du 9 mai 1904 a organisé cet enseignement dans 29 écoles de filles des six départements suivants : Calvados, Corrèze, Nord, Orne, Puy-de-Dôme, Haute-Saône.

sions connexes. En adhérant au syndicat moyennant une cotisation de 1 franc par an, toute jeune fille de bonne conduite était mise à même d'apprendre son métier de dentellière, de travailler à son gré et d'écouler avantageusement sa production. Une société de secours mutuels annexée au syndicat assure, moyennant une cotisation de 12 francs par an, les secours médicaux et une indemnité de chômage en cas de maladie. Enfin, une caisse d'encouragement à l'épargne offre à celles qui ont l'esprit de prévoyance la facilité d'économiser pour l'avenir, par petites sommes, et de se constituer soit une dot, soit une pension de retraite.

Ainsi organisé, le syndicat a rapidement étendu ses opérations. En 1902, 550 ouvrières, répandues dans 60 villages, ont fabriqué pour 52 000 francs de dentelles; certaines d'entre elles, assidues à l'ouvrage, ont gagné 600 et 800 francs, salaires inconnus jusque-là dans la contrée. La moyenne des journées a dépassé 1 fr. 50. Des cours professionnels ont été ouverts chaque jeudi à Ray. En même temps, pour faciliter l'écoulement de ces produits envahissants, un Office central de l'Aiguille a été ouvert à Paris, 16, rue Tournefort. En 1903, le groupement de la Haute-Saône portait sa production à 200 000 francs; les locaux étaient déjà insuffisants; on émigra dans un appartement plus vaste, rue Pasquier, 13, au troisième étage. Ce n'est point un spectacle banal, par ce temps de démocratie arriviste, de voir une petite-fille de ducs et pairs, mètre en mains et ciseaux à la ceinture, débiter aux bourgeoises élégantes les ouvrages fabriqués par ses petites amies de la Haute-Saône.

Elle ne leur assure pas seulement un gain fort apprécié des familles; le bénéfice moral est bien plus grand. Le syndicat constitue une école mutuelle d'énergie et de moralité. Un seul fait en donnera la preuve. Dans telle commune de la circonscription, il y avait eu, en 1896, 15 naissances illégitimes; ce nombre est tombé à 2 en 1903. Le syndicat avait exercé son action économique et morale. Son bureau a adopté pour règle absolue de refuser l'admission aux filles-mères et de rayer celles qui le deviennent. Il en coûte parfois, car le cœur saigne au récit des misères qui ont été endurées avant de succomber... Quand la faute est réparable, on s'y emploie discrètement et on s'empresse de remettre de l'ouvrage à la femme mariée.

Le succès obtenu par cette reconstitution de l'organisation professionnelle ne pouvait manquer de susciter des imitatrices. Des centres de l'*Aiguille à la campagne* ont été constitués en Normandie, en Bretagne, en Auvergne, dans les Basses-Pyrénées, la Nièvre, le Tarn. Chacun d'eux a, à Paris, une représentante,

sa « tête de groupe », qui s'occupe de ses intérêts et veille au placement de ses envois, d'accord avec M<sup>lle</sup> de Marmier. L'Office de la rue Pasquier centralise la vente et en règle chaque mois le montant, sous déduction d'une retenue de 10 pour 100 affectée au paiement du loyer et des frais généraux. Le gros de la production est écoulé à des magasins de Paris, qui prennent l'habitude de donner leurs ordres à l'avance, en remettant leurs modèles, toujours scrupuleusement reproduits. On obtient ainsi des commandes importantes et l'ouvrage est assuré pour longtemps.

La dentelle ne forme pas, du reste, leur occupation exclusive; chaque groupe, en se formant, commence par étudier les conditions locales et c'est après enquête qu'on détermine l'industrie la plus utile à propager. Dans les Basses-Pyrénées, par exemple, où M<sup>lle</sup> de Béarn a fondé, à Lescar, un syndicat très prospère, sur le modèle de celui de Ray-sur-Saône<sup>1</sup>, on fabrique du tulle et des voilettes. Ailleurs, on propagera les industries des tapis, des perles, des fleurs artificielles, des plumes, de la passementerie qui toutes peuvent se prêter à un travail local centralisé pour la commande et la vente par l'Office de Paris.

Le modeste *Bulletin des dentellières de l'Aiguille*, inauguré en avril 1902, à Ray-sur-Saône, est devenu, au 1<sup>er</sup> janvier 1905, l'organe de l'Union. Puisse-t-il pénétrer dans toutes nos provinces, pour y répandre le goût et la pratique de l'association professionnelle, sauvegarde des faibles, suscitatrice de bien-être et de bonnes mœurs ?!

\*  
\* \*

Nous bornerons là cette étude des applications nouvelles de l'assistance par le travail. Nous en avons assez dit pour montrer qu'il n'y a pas lieu de déclarer que le principe de ce mode de secours a perdu du terrain; tout au plus pourrait-on dire que les applications s'en sont modifiées. Comme nous l'expliquions au

<sup>1</sup> Le règlement de Lescar présente toutefois cette particularité que le syndicat et la société de secours mutuels sont réunis en une seule association, en sorte que la mutualité est obligatoire pour tous les membres.

<sup>2</sup> Au 4<sup>e</sup> congrès des syndicats agricoles, qui s'est réuni à Arras du 9 au 11 juin 1904, M. Cheysson a exposé, avec sa hauteur de vues habituelle, le rôle social et moral de ces institutions. Sur sa proposition, le congrès a émis le vœu : « Que les syndicats agricoles s'attachent à accentuer de plus en plus leur caractère de syndicats mixtes, qu'ils couronnent leurs attributions économiques par leurs attributions sociales et qu'ils cherchent, à ce titre, à organiser pour leurs membres les institutions de mutualité, de coopération, d'épargne, en un mot, de prévoyance sous toutes ses formes. »

Les syndicats de l'Aiguille à la campagne réalisent point pour point ce programme.

début de cet article, on a constaté que les œuvres générales sont impuissantes à constituer un remède au paupérisme, qu'elles sont de plus en plus envahies par les miséreux, les vagabonds, les faméliques de toute nature qu'on pourrait appeler les « sans-travail professionnels ». C'est ce qui s'est produit précédemment pour les asiles de nuit, les bouchées de pain, pour toutes les œuvres qui donnent à tout venant un secours gratuit sans contrôle.

Alors on a senti le besoin de limiter l'effort pour le rendre plus efficace. On a choisi telle ou telle catégorie : employés, ouvrières de l'aiguille, femmes en couches, vieillards ; parfois même, on s'est restreint à un arrondissement ou à une paroisse. Par là même, on a réduit l'effectif, on a rendu les abus plus rares, on a pu individualiser chaque cas et lui appliquer les remèdes appropriés. Ils sont faciles à déterminer maintenant, grâce aux renseignements réunis par l'Office central des institutions de bienfaisance et tenus par lui à la disposition de tous les intéressés ; des initiatives nouvelles ont même commencé à se tailler des domaines particuliers dans cet immense ensemble, et à grouper les renseignements propres à telle spécialité ou à tel arrondissement<sup>1</sup>.

C'est en ce sens qu'il convient de développer désormais les œuvres d'assistance par le travail ; avec des effectifs limités, choisis dans un milieu déterminé, on arrivera à des reclassements plus nombreux. C'est là le but essentiel auquel doit viser toute forme d'assistance, car c'est le moyen d'entraver l'extension du paupérisme avec la démoralisation qu'il a pour conséquence, et de restreindre en même temps les sacrifices sans cesse croissants qu'entraîne, pour l'assistance officielle comme pour les œuvres privées, l'habitude de l'aumône inconsiderée.

LOUIS RIVIÈRE.

<sup>1</sup> Citons notamment les réunions bi-hebdomadaires qui ont lieu au siège de l'Union d'assistance par le travail du XVI<sup>e</sup> arrondissement, avenue de Versailles, depuis un an, sur l'initiative de M. Georges Coulon, président de l'œuvre. Les membres de la commission de l'atelier et les représentants des diverses œuvres de l'arrondissement reçoivent le mercredi et le samedi tous les assistés qui demandent à être entendus. Chacun expose son cas, le directeur communique les renseignements recueillis sur son compte. Alors intervient le représentant de chaque œuvre, proposant les secours à sa disposition : travail provisoire, vêtements, outils, secours de loyer, soins médicaux, bons alimentaires, placement. On réalise ainsi un secours efficace et on évite les doubles emplois, qui étaient fréquents lorsque les œuvres opéraient isolément.

---

# LES CONFIDENCES D'UN MINISTRE

## DE LA PREMIÈRE RESTAURATION

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION<sup>1</sup>

---

Les habitués des archives du quai d'Orsay (ceux du moins qui sont doués de bons yeux et d'une suffisante dose de patience) s'accordaient depuis longtemps à vanter l'intérêt historique et la piquante saveur des lettres adressées à Talleyrand, pendant son séjour à Vienne, par le comte de Jaucourt, qui tenait en son lieu et place l'intérim des affaires étrangères. Les très courts fragments publiés<sup>2</sup> étaient de nature à faire vivement désirer une impression intégrale, à laquelle songeaient divers érudits. Cet honneur est revenu par droit de conquête ou de priorité à la Société d'histoire diplomatique, et par droit de naissance à M. le marquis de Jaucourt. Le texte, soigneusement imprimé et orné de deux portraits caractéristiques, n'a point été établi de façon irréprochable; certaines fautes de lecture sont évidentes, et d'autres se laissent soupçonner; il faut surtout s'en prendre à l'exécrable écriture de l'auteur.

\*  
\* \*

Arnail-François, comte de Jaucourt, appartenait à une ancienne famille de Champagne, qui embrassa le protestantisme au seizième siècle et obtint le rare privilège, après la révocation de l'édit de Nantes, de demeurer en France sans abjurer et sans être inquiétée. La Révolution trouva François de Jaucourt jeune co-

<sup>1</sup> *Correspondance du comte de Jaucourt avec le prince de Talleyrand pendant le congrès de Vienne*, publiée par son petit-fils avec avant-propos et notice biographique. — Paris, Plon, 1905, xv-361 pages, in-8° avec deux héliogravures.

<sup>2</sup> Par M. Pallain, notamment, puis par deux de nos collaborateurs, M. Louis Michon et M. Charles de Loménie.

lonel de Condé-Dragons, très lié avec Narbonne, les Lameth, La Fayette, Ségur, toute la pléiade des officiers libéraux. Il fut président du Directoire du département de Seine-et-Marne, puis député à la Législative, où il se fit remarquer dans la minorité constitutionnelle et royaliste. Arrêté après le Dix-Août, l'intervention de M<sup>me</sup> de Staël lui procura la liberté quelques heures avant les massacres de Septembre.

Ce huguenot n'était point un puritain : à défaut de traits régulièrement beaux, la nature lui avait donné une physionomie expressive, un regard pétillant d'esprit et surtout une intarissable verve de conversation. Ce sont à toute époque et c'étaient principalement alors des charmes fort appréciés : il en usa largement... Une inclination réciproque attachait pourtant ce volage à une charmante femme, médiocrement mariée, la comtesse de La Châtre. Jaucourt se piqua de fidélité, dans une société où cette qualité était presque ridicule ; il eut même, d'après la légende, son heure d'héroïsme, certain soir où, contraint à une retraite précipitée autant que silencieuse, il se laissa écraser le doigt dans une porte plutôt que de trahir sa présence par une plainte. Bref, quand le divorce eut été établi par la Législative, M<sup>me</sup> de La Châtre fut des premières à en profiter : Jaucourt, protestant et philosophe, ne pouvait éprouver de scrupule à demander sa main. Fortifiée par les épreuves de l'émigration, leur félicité conjugale devint classique parmi leurs contemporains ; dans les Mémoires et les correspondances du début du dix-neuvième siècle, il n'est jamais question du ménage Jaucourt que comme de Philémon et de Baucis. Quant au premier mari, devenu sous la Restauration ambassadeur et duc, une ironie du sort devait le placer en 1814 dans la dépendance hiérarchique de son... successeur, qui, en homme d'esprit qu'il était, le combla de prévenances.

Quelque temps après que les Jaucourt furent revenus d'exil, la dictature échut à un homme qui conserva le divorce dans le code civil, avec l'arrière-pensée d'en user pour son propre compte, mais qui ne prenait pas la peine de déguiser son antipathie pour les femmes divorcées. Toute la destinée politique de Jaucourt se ressentit de cette prévention : nommé tribun lors de l'épuration de l'an X, chargé en cette qualité de prôner, avec Lucien, la loi du Concordat devant le Corps législatif (il était de bon goût qu'un huguenot fût au nombre des défenseurs officiels de la pacification religieuse), recueilli enfin par le Sénat après la suppression du tribunal, il ne fut jamais et ne chercha point à être de l'intimité d'un maître auquel il ne pardonnait pas l'ostracisme édicté contre sa femme. Par contre, il s'attacha à Joseph, cet aîné des Bona-

parte, qui jouait dans la nouvelle famille régnante le rôle traditionnel des cadets méconnus et frondeurs ; Jaucourt figura avantageusement, avec Rœderer, Miot, Girardin et bien d'autres, dans le cercle de gens d'esprit qui s'appliquaient à consoler Joseph de l'injustice de la destinée en vantant sa supériorité philosophique et en dénigrant la politique réaliste de son frère. L'ancien membre de la Législative fit un séjour à Naples, et se montra assidu dans les premières semaines de 1814 auprès de Joseph déchu de sa royauté espagnole, mais devenu président du conseil de défense de l'empire. Comme avec cela il n'avait jamais laissé distendre les relations plus anciennes qui l'unissaient à un autre illustre mécontent, le prince de Bénévent, il figura parmi les cinq membres du gouvernement provisoire institué lors de la déchéance de Napoléon. Certains historiens ont cru devoir s'en étonner : les contemporains, formés à la philosophie politique par une longue suite de révolutions, se montrèrent plus indulgents ; les événements de 1814 valurent à Jaucourt quelques admirateurs de plus, et ne lui firent pas perdre un ami.

La première Restauration le créa ministre d'Etat : c'était un titre et une pension, sans participation effective au gouvernement. Mais quand Talleyrand, appelé à représenter la France au congrès de Vienne, dut confier à un intérimaire le portefeuille des affaires étrangères, Jaucourt seul lui parut assez en communauté d'idées avec lui pour maintenir le département dans la direction donnée, assez désintéressé pour ne pas rêver d'un ministère définitif, assez délié pour noter et transmettre à Vienne les mille incidents de la politique intérieure. L'excellence de ce choix apparaît dans la correspondance intime qui vient d'être publiée.

\*  
\* \*

Dans les lettres échangées entre le ministre des affaires étrangères et son suppléant, c'est peut-être de diplomatie qu'il est le moins question. En effet, les problèmes capitaux se débattaient alors à Vienne, et c'était à Louis XVIII que son plénipotentiaire en rendait directement compte. On connaît cette correspondance fameuse, qui fait plus d'honneur encore au roi qu'à Talleyrand, car celui-ci, malgré son assurance et sa maîtrise, jouait visiblement un rôle quand il se posait en champion de la légitimité, tandis que Louis XVIII développait avec une ingénieuse et diserte solennité les principes qui avaient été son soutien dans l'épreuve et la raison d'être de son avènement.

En dehors de détails minuscules, tels qu'une querelle d'étiquette avec la cour de Madrid, Jaucourt n'avait donc qu'à attendre et à

commenter les nouvelles de Vienne. En bon Français et en ami dévoué, en adroit complimenteur aussi, il célébrait le crédit grandissant que Talleyrand avait su conquérir au congrès : cette attitude était d'autant plus méritoire de sa part que ses préférences personnelles, ses observations surtout, l'auraient fait pencher vers une autre politique. C'est depuis quatre-vingt-dix ans une controverse inépuisée parmi les hommes d'Etat et les historiens, de savoir si à l'alliance austro-anglaise, ayant pour but la restauration du roi de Saxe et le maintien de l'équilibre européen, Talleyrand n'eût pas dû préférer l'alliance russo-prussienne, et se faire payer d'un accroissement de territoire son acquiescement aux ambitions des Hohenzollern et des Romanof. Tant que le choix fut libre encore, Jaucourt, sans se permettre d'exprimer directement un avis, insista sur la défaveur qu'une alliance austro-anglaise rencontrerait dans l'opinion publique. Il montrait Wellington antipathique à Paris, « dans les salons comme dans les rues », les Français indifférents au sort du roi de Saxe, mais toutes les classes de la société hostiles à l'idée d'une guerre entreprise en commun avec l'Autriche : « La réunion de nos troupes avec les troupes autrichiennes sera tout à fait contre le sentiment national, contre l'opinion populaire et surtout contre le goût de nos soldats. » A quelques jours de distance, il insistait plus fortement encore : « On est encore d'humeur assez guerroyante, mais le roi de Saxe n'inspire d'intérêt qu'à la seule famille des Bourbons, et dans la France entière on ne lèverait pas un soldat pour sa cause. La ligne du Rhin, la Belgique, la seule place de Luxembourg ferait bondir des recrues, mais, croyez-moi, on n'est nullement touché d'une politique désintéressée qui armerait pour l'intégrité de la Saxe et la balance de l'Europe telle qu'elle était en 1792. » Quand, d'accord avec le roi, Talleyrand eut définitivement orienté la politique française dans le sens austro-anglais, Jaucourt, sans plus discuter le principe de cette décision, loua avec effusion les résultats obtenus par son chef et ami.

Cette manière d'agir n'avait rien que d'irréprochable. Pour complaire à Talleyrand et pour faire sa cour à Louis XVIII, Jaucourt se laissa aller à des déclarations plus contestables. Un des buts que Talleyrand devait se proposer à Vienne était le détronement de Murat; on sait que son cynisme étonna les membres du congrès, blasés pourtant en fait de palinodies, quand, le nom ayant été prononcé de celui qui avait été avec lui grand-dignitaire de l'empire, il répliqua de sa voix la plus glaciale : « Nous ne connaissons pas cet homme. » Jaucourt, informé de la scène, crut

bien faire en multipliant les sarcasmes contre « ce véritable Franconi appelé Murat » ; dans son zèle, il outrepassa quelque peu la mesure, écrivant par exemple : « Sa chute terminera bien des choses et sera le premier pas vers un nouvel ordre d'idées politiques ; elle nous sortira de la série des hasards de dotations, de majorats, de fortunes inouïes. » Il est douteux que ces derniers mots aient flatté l'amour-propre de celui, qui tout en défendant les intérêts de la France, négociait alors au plus haut prix son désistement de la principauté de Bénévent.

L'air ambiant induisit Jaucourt à un acte moins excusable encore. Pour se disculper de sottes accusations, il n'hésita point à faire parade d'une attitude rigoureuse à l'égard du personnage médiocre et inoffensif dont il avait été l'obligé et le chambellan, auquel il avait prodigué les titres d'Altesse et de Majesté, et qu'il n'osait plus appeler que « Monsieur Joseph ». Il insistait péniblement sur « la surveillance active que mérite son nom, quel que soit l'individu qui le porte », et finissait par un aveu inconscient : « Je suis honteux en pensant que voilà une page pour cette niaiserie. » C'était en effet, pour un galant homme, bien mal employer son temps et son encre.

\*  
\* \*

En dehors de ces misères, misères d'une époque plus que de tel ou tel personnage, les lettres de Jaucourt reflètent l'infinie séduction d'esprit que tous les contemporains reconnaissent à l'auteur. Il excelle à varier, à l'adresse de Talleyrand, les formules d'une respectueuse familiarité, d'une admiration sans réserve, mais sans platitude. Certains de ses récits sont de petits chefs-d'œuvre d'ironie. Il faudrait citer tout au long le portrait de deux quémandeurs de portefeuille : l'un, Beurnonville, répétant qu'on ne doit jamais solliciter un ministère, et qu'il s'abstient d'aucune démarche, *quoique* la voix publique le désigne ; l'autre, Mathieu Dumas, protestant qu'il n'y aurait jamais songé, mais que du moment que son nom a été mis en avant, il y aurait pour lui « une sorte de *dénigrement* » à ne pas être choisi. Talleyrand devait goûter de petits tableaux dans le genre de celui-ci : « M. de Chateaubriand s'étonne de ne pas voir arriver les récompenses. M<sup>me</sup> de Staël est toujours de l'avis de ceux qui se plaignent. Benjamin, lui, loue beaucoup, mais la louange grimace sur ses lèvres. Voilà notre Paris ! La France veut la paix et l'armée la Belgique. »

Comme Talleyrand, comme la société spirituellement sceptique dans laquelle il brillait, Jaucourt avait horreur de l'emphase ;

mais parfois, dans un mouvement d'humeur, sa verve frisait l'éloquence. C'est plus qu'un mot piquant que cette réflexion, provoquée par la nullité de quelques grands seigneurs improvisés diplomates : « Le temps des sots de qualité est passé. »

Il érigeait en système la nonchalance avisée dont son ami s'était fait une habitude : « Le zèle de la maison du Seigneur brûle tout le monde; moi, j'aime encore, tout vieux que je suis, le danger, mais j'ai un souverain mépris pour les inquiétudes; tous les gens à agitation me sont insupportables. » Plus amusante et plus paradoxale encore est sa sortie sur les inconvénients des déclarations de principes, à l'occasion d'une brochure de Bonald, dont le caractère et le talent n'avaient en effet rien de propre à l'attirer : « Il est toujours malheureux d'avoir avancé une fois des principes et des opinions que l'on a pu croire justes d'abord, mais dont on aurait facilement reconnu la fausseté, si l'amour-propre engagé à les soutenir ne faisait fermer les yeux à la lumière de la raison et de l'expérience. Celui qui a fait une brochure devient l'homme de sa brochure. Il croit que quiconque lira ses nouveaux écrits aura toujours le premier présent à la mémoire, et pour ne pas être en contradiction avec lui-même, il persiste dans l'erreur qu'autrement il eût abandonnée. »

\*  
\* \*

Si Talleyrand se divertissait aux épigrammes de Jaucourt, il était surtout intéressé sans doute par les détails que lui transmettait son suppléant sur la politique intérieure et sur les décisions gouvernementales. C'est pour nous également la partie la plus neuve, la plus instructive de cette correspondance.

Le régime impérial, tout en donnant à la France par réaction le goût et le besoin de la liberté, l'avait peu préparée à en étudier les conditions. Dans l'immense lassitude qui accablait les esprits, c'étaient des solutions improvisées qui avaient prévalu en 1814. La charte avait été le résultat d'un travail précipité, le temps faisant défaut pour la soumettre à une revision réfléchie; pour tenir certains engagements, il avait fallu peupler la Chambre des pairs de la plupart des sénateurs de Napoléon, hommes d'expérience sans doute, mais accoutumés surtout à l'acquiescement; bien plus, pour former la Chambre des députés, on avait simplement débaptisé le Corps législatif impérial, dont les membres avaient été désignés par le Sénat, sur une présentation dictée par les préfets.

L'organisation du pouvoir exécutif n'avait pas été plus rationnelle : certains portefeuilles avaient été distribués entre les amis

de Talleyrand; l'influence des princes avait disposé des autres. Entre les ministres, il n'y avait pas plus d'unité de vues qu'à l'époque où leurs prédécesseurs n'étaient que des commis de Napoléon.

Les inconvénients de cette situation demeurèrent inaperçus pendant les premiers mois, où l'on ne songeait qu'à jouir de la paix et de la disparition de la tyrannie impériale. Ils commencèrent à se révéler précisément au moment où Talleyrand prenait le chemin de Vienne. Jaucourt, fermement convaincu pour sa part de la nécessité d'en venir à la solidarité ministérielle, exempt d'ailleurs d'ambition politique et peu désireux de rester définitivement au pouvoir, mit toute sa finesse d'observation et d'exposition à faire ressortir le caractère anarchique de l'état de choses dont il était témoin.

Les conseils, tenus sous la présidence du roi, groupaient, en dehors des ministres à portefeuille, un certain nombre de ministres d'État, admis à la délibération sans avoir la responsabilité de l'exécution; de plus, les princes étaient présents, et le duc de Berry notamment prenait volontiers la parole avec autant de vivacité que d'inexpérience. Aussi, par un accord tacite, on évitait de mettre en discussion les questions les plus brûlantes. Les conseils se passaient la plupart du temps en causeries, que le roi dirigeait avec une souveraine bonne grâce.

Comme la nécessité s'imposait pourtant d'un échange d'idées entre les chefs de départements ministériels, ceux-ci dinaient toutes les semaines à tour de rôle chez l'un d'entre eux. Mais le dîner hebdomadaire, et surtout la soirée qui le suivait, montraient davantage encore combien cette réunion d'hommes pour la plupart distingués était loin de constituer un vrai gouvernement. Tantôt le débat montait à un ton littéralement discordant; tantôt, pour prévenir cet inconvénient, on se cantonnait de parti-pris dans des conversations insignifiantes, et certains ministres même somnolaient ou faisaient semblant.

Le désaccord entre eux était en effet irréductible. Tandis que les uns, par goût ou par réflexion, voulaient adopter un programme franchement constitutionnel, les autres, demeurés attachés de cœur à l'ancien régime, « se berçaient plus ou moins », selon la jolie expression de Jaucourt, « entre leurs souvenirs et la nécessité ».

De ces derniers, l'abbé de Montesquiou était l'un des plus marquants. A peu près seul d'entre les ministres à affronter la tribune, et satisfait de la docilité de l'ancien Corps législatif, il proposait sérieusement de proroger les pouvoirs des députés

jusqu'en 1820. Il était plus libéral pourtant en pratique et plus conscient des besoins nouveaux que le chancelier Dambray et le comte Ferrand, deux magistrats qui avaient eu leur heure de célébrité à l'ancien Parlement de Paris et qui depuis lors avaient vieilli sans mûrir en expérience.

Au pôle opposé, un autre parlementaire, l'ex-abbé Louis, déparait des idées généralement fort saines, en politique et en finances, par une intolérable rudesse de formes. Il apportait de plus aux questions religieuses ce mauvais vouloir un peu taquin qui est l'apanage de la plupart des détroqués. Les princes, la cour, le clergé avaient peine à supporter ses économies, et surtout les procédés qui en doubtaient l'amertume.

Les deux partis ou les deux clans s'accordaient à honnir le comte et futur duc de Blacas, ministre de la maison du roi. Compagnon des mauvais jours après la maladie et la mort d'Avaray, il était favori encore plus que ministre, et c'est cela que ses collègues ne lui pardonnaient point. Ils lui reprochaient surtout de leur imposer ses amis et ses protégés, car l'influence de Blacas s'exerçait peu sur la politique générale.

« Mon cher ami, sans le roi cela irait bien mal ! » écrivait Jaucourt dès sa seconde lettre, et la suite de la correspondance contient l'expression de plus en plus vive de ce sentiment. Louis XVIII, en effet, très pénétré de son autorité, avait pourtant l'intuition des concessions nécessaires et savait les imposer. Sa sage fermeté (comme Jaucourt le met admirablement en lumière) remédiait pratiquement au défaut d'entente entre ses ministres. Mais ce ne pouvait être là qu'une solution transitoire, et Jaucourt insistait dans presque toutes ses lettres sur la convenance de former un cabinet vraiment uni et solidaire.

Quelques remaniements partiels eurent lieu, uniquement inspirés par des considérations de personnes. Le dernier et le plus remarqué donna le portefeuille de la guerre au maréchal Soult. Le madré Cévenol s'était attiré la protection de la duchesse d'Angoulême par la vivacité de ses démonstrations religieuses et royalistes en Bretagne.

Entre cet illustre soldat de fortune, ardent, ambitieux, mal policé, et le grand seigneur indolent qu'était Jaucourt, l'antipathie fut très vive dès le premier abord. Loin de s'associer à l'engouement dont Soult était l'objet dans l'entourage du comte d'Artois, Jaucourt eut le mérite de discerner d'emblée le fond du caractère de son nouveau collègue : « Je crois à sa capacité, à la force de sa tête et de sa conduite et à sa parfaite indifférence sur la forme que peut ou doit avoir un gouvernement, pourvu qu'il lui donne

l'exercice d'une grande autorité. » Quand leurs relations se furent multipliées, Jaucourt se montra surtout choqué des façons de Soult; à ce sujet, sa correspondance abonde en mots piquants : « M. le maréchal est fort avec les faibles, nous verrons comment il sera avec les forts... Le maréchal Soult, qui n'est grossier que quand il veut... » Ces observations furent interrompues par le coup de théâtre qui aboutit à faire de Soult le major-général de l'armée impériale.

\*  
\* \*

Quelque absorbant que fût à Vienne le tourbillon des affaires et des plaisirs, quelque aversion qu'éprouvât Talleyrand pour tout effort de travail, il répondait régulièrement à son suppléant, pour le remercier, le questionner et le diriger. Malheureusement, la très grande majorité de ses lettres ont été détruites sur son propre désir; celles qui ont survécu sont presque toutes des dépêches officielles et cérémonieuses, sans grand intérêt historique.

Il subsiste pourtant un billet, postérieur de peu de jours à l'arrivée du prince à Vienne, où il constate comment la coalition, formée au nom de la justice et de l'indépendance européenne, dégénère en syndicat de piraterie. Si son étonnement a de quoi surprendre chez un roué de la politique, ses réflexions sont aussi vraies que piquantes; elles auraient mérité de servir d'épigraphe au dernier volume du beau livre de M. Albert Sorel : « Ils (les souverains coalisés) s'étaient croisés pour les principes et déjà ils en professent l'abandon. Ils paraissent n'avoir détesté en Bonaparte que ses succès. » Plus tard, exprimant une déception personnelle et assuré d'ailleurs de ne point déplaire à Louis XVIII, il s'élevait avec indignation contre la prétention d'Alexandre de trancher du roi des rois et d'intervenir en despote plus qu'en arbitre dans le règlement de toutes les questions litigieuses.

Une autre note est à remarquer dans la correspondance de Talleyrand : avec Jaucourt comme avec le roi, il ne perd point une occasion de se poser en champion des traditions, de la légitimité, et quoiqu'il joue ce rôle en acteur consommé, quelques exagérations rappellent qu'il y est novice. « Autrefois », professait-il, « la France faisait sentir sa supériorité par sa politesse; depuis la Révolution, elle ne cherche à la faire sentir que par des outrages. La politesse est une chose que nous avons oubliée et qu'il serait bien temps de rapprendre. » Voilà qui est fin, spécieux, mais qui manque singulièrement d'exactitude, car la diplomatie de Lionne et de Louvois ne diffère guère, pour la rudesse des procédés, de celle de Napoléon. — A propos de la commémor-

ration du 21 janvier à Vienne, de la même plume qui avait justifié le 10 août et qui devait patronner la révolution de 1830, Talleyrand célébrait les « principes sacrés sur lesquels repose le bonheur des peuples, aussi bien que la sûreté des princes à qui la Providence a confié le soin de les conduire ». — Une autre fois, l'ex-évêque redevenu casuiste entraînait dans des distinctions subtiles pour opposer à l'illégitimité de l'usurpateur Murat la légitimité de Bernadotte, fils adoptif d'un roi de droit divin ! Il croyait devoir rendre cet hommage aux « principes », avant d'articuler en deux lignes la seule raison qui le déterminât au fond à ménager l'ancien sergent béarnais : « Le mettre sur la même ligne que Murat, ce serait les lier d'intimité et augmenter les difficultés que nous pourrions rencontrer pour expulser celui-ci. »

\*  
\* \*

En apprenant l'évasion de l'île d'Elbe, Talleyrand affecta la sécurité et presque l'indifférence : « Si, comme je l'espère, on agit dans cette circonstance avec prudence et fermeté, en arrêtant le mal à sa source, ... cet événement ne pourra avoir aucune suite fâcheuse ; il en aura même d'utiles... Il n'est nullement à croire que Buonaparte ait eu le projet de venir dans le midi de la France. » Dix jours plus tard, il pria Jaucourt de détruire ou d'emporter hors de Paris toutes les correspondances venues de Vienne : « Car ayant eu, dans ces lettres, à parler successivement de toutes les puissances et dans des termes qui souvent ne leur font pas beaucoup d'honneur, je craindrais que si elles tombaient entre les mains de Buonaparte et qu'il les fit publier, elles ne refroidissent beaucoup le zèle dont toutes se montrent animées pour les intérêts du roi. » Il n'ajoutait pas, car la chose allait de soi, que lui-même se trouverait à Vienne en fâcheuse posture. Dans l'effarement du départ, Jaucourt se borna à brûler les lettres confidentielles, en laissant les autres pièces ; et notamment le traité secret d'alliance avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Prusse et la Russie. Napoléon s'empessa de divulguer ce document, mais il inspirait à l'Europe une telle terreur que rien n'était capable de dissoudre la coalition renouée par sa seule apparition.

Jaucourt, sans conserver d'illusion sur la possibilité d'arrêter le « vol de l'aigle », insista de tout son pouvoir pour que Louis XVIII ne quittât point les Tuileries : « Si le roi se décide, au risque d'être peut-être mené à Valençay, il est possible qu'il salisse beaucoup ce succès inouï. » Le départ de Paris le désola, et encore plus l'abandon du territoire français ; sa première lettre de Belgique trahit un profond découragement : « Je ne suis plus

bon à rien, ne me donnez pas de mission, je n'en veux pas. Ce que l'on va avoir à faire hors du congrès, s'il subsiste, sera un peu d'intrigue, et nous prenons déjà une couleur d'émigration qui m'est odieuse. » Menacé de la confiscation par Napoléon, se ressouvenant sans doute de cette première émigration où il lui avait fallu se faire garçon épicier pour vivre, il terminait par une phrase charmante, qui résume toute sa philosophie d'honnête homme, à mi-côte entre l'exaltation et la platitude : « Je vous embrasse et je vous souhaite la conservation d'assez de choses pour n'être que pauvre. C'est là où il y a de l'honneur, mais je n'aime pas la misère. »

Il demeura à Gand, pour ne point désertier son poste auprès du roi, pour continuer à renseigner son ami, dont il pressait fiévreusement le retour. Dans ses lettres, des considérations très justes, souvent très éloquents, sur la convenance d'adopter une attitude « nationale », de ne point se mettre à la remorque de l'envahisseur étranger, alternaient avec des tableaux légèrement et presque involontairement ironiques, qui sont à rapprocher des pages célèbres des *Mémoires d'outre-tombe*. Une pléiade d'écrivains de valeur, Chateaubriand et Lally en tête, tous convaincus que leur plume suffirait à rétablir la monarchie, s'étaient groupés autour du roi : « Nous avons », écrivait Jaucourt, « de quoi déclarer, proclamer, etc., mais ce n'est rien d'écrire si on n'est lu. » Cependant il discernait la fausse position où s'était placé Napoléon en faisant appel aux révolutionnaires : « Il emploie ses vrais ennemis ; je le crois sous leur poignard, soit qu'il batte, soit qu'il soit battu. »

On sait que le séjour de Talleyrand à Vienne se prolongea, et qu'il ne rejoignit Louis XVIII qu'après la bataille de Waterloo. Quelque sincère et quelque vif que fût le désir de Jaucourt de renoncer à la vie politique active, il ne put refuser à son ami d'entrer dans le cabinet qui allait être formé selon les règles si souvent indiquées par lui-même ; il accepta donc le portefeuille de la marine. Mais la présence de Fouché, la rancune du tsar Alexandre, l'hostilité de la cour et de la nouvelle Chambre, réduisirent ce ministère à une durée de quelques semaines.

Jaucourt, pourvu à titre honorifique de ce grade de lieutenant-général ou général de division qu'il avait vainement sollicité de Napoléon, rentra cette fois dans une retraite qui fut définitive, et qui se prolongea près de quarante années. Il s'éteignit plus que nonagénaire en 1852.

# L'AMOUR FAIT PEUR<sup>1</sup>

---

XVII

*Lui.* — (La Combe.)

Je commence à croire que lorsqu'on veut mettre en sûreté son cœur, il faut en verrouiller la porte et se garder de l'ouvrir même au sentiment qui offre de montrer « patte blanche ». Pour n'avoir pas pris ce soin, me voilà ce soir dans l'état d'âme le plus absurde et le plus inquiétant. Il me semble être un pantin tout naïvement livré au remords d'avoir blessé la petite main d'enfant qui en tirait la ficelle pour amuser sa fantaisie.

Mes appréhensions, au sujet de mon complot avec le père Bouquin, persistant à mon réveil, je ne suis pas pressé de monter au château que la bise enveloppait, aujourd'hui, de son écharpe la plus véhémentement ondoyante. Lorsque enfin je m'y rends, la vente bat son plein; l'espèce de remise-musée-bibliothèque ne peut contenir la foule des antiquaires ou amateurs et curieux du pays. J'aperçois, non loin de la table du commissaire-priseur, le père Bouquin et M. Gauthier, et, derrière l'épaule du notaire, large et basse comme un entablement de fenêtre, s'élève la tête blonde de M<sup>lle</sup> de Veyranne coiffée, en ce jour de bise, du canotier « sportif », à bords étroits, comme le jour de notre première rencontre.

L'assemblée paraît un peu houleuse. Le lit de M<sup>me</sup> de Sévigné vient d'être adjugé; maintenant, au tour des fameuses guipures, don de Louis XIV, pour lesquelles M. Gauthier redoute les convoitises de sa pupille, mais M<sup>lle</sup> de Veyranne, qui les connaît d'ailleurs dans leurs moindres points, ne fait pas un geste derrière l'inébranlable muraille de ses épaules. Et bientôt les guipures restent aux mains d'un antiquaire spécialisé.

On commence à vendre des tableaux; d'abord quelques toiles bitumeuses que leurs cadres seuls font acheter, et, presque tout de suite, pour amorcer les amateurs, je pense, le commissaire-priseur montre à l'assemblée la radieuse image de Pauline de Simiane. La mise à prix est couverte d'une surenchère par le

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, et 10 novembre 1905.

comte d'Ellan, le propriétaire « momentané » du château. Bouquin poursuit, avec la voix monotone du métier, et lance un assez beau chiffre : neuf cents francs ! — Mille ! s'écrie rapidement un fier soprano que je connais bien.

Mon amie ! mon adorable Pauline à moi, en concurrence avec mon mandataire !... Comment ne l'avais-je pas prévu ? Je tomberais, je crois, si les épaules de mes voisins ne me faisaient une gaine rigide. Dans un brouillard traversé de lueurs dansantes, je vois l'air animé des concurrents et les yeux de M<sup>lle</sup> de Veyranne qui sourient au portrait de son aïeule homonyme, et j'entends, au milieu d'un bourdonnement confus, des sons plus précis que je ne comprends pas davantage et qui sont cependant des chiffres de surenchère. A l'un de ces chiffres, en dépit de mes recommandations, sans doute déconcerté de trouver une concurrente aussi résolue en cette jeune dame qu'il avait vue chez moi la veille, Bouquin perd pied et me consulte éperdument de ses gros yeux hagards. L'imbécile ! Comment ne devine-t-il pas que notre pacte ne saurait l'emporter sur le « bon plaisir de la reine » ? Mon regard fuit le sien, cherche celui des yeux d'or... Quoi ! sont-ils éteints ? C'est une figure d'homme qui se montre derrière celle de M. Gauthier, et mon notaire a pris la mine trop parfaitement impassible de quelqu'un qui, ayant observé un fait extraordinaire, prétend rester seul à le connaître.

Ce sortilège qui transposait cette scène dans les sphères du songe cesse ainsi tout d'un coup. J'entends avec une netteté absolue, bien qu'au milieu des conversations houleuses, que le portrait est retiré de la vente par la brusque surenchère de l'héritier qui le comptait dans sa part, et je vois, sans la moindre buée devant mes yeux, la tête blonde et le petit canotier de M<sup>lle</sup> de Veyranne se mouvant parmi les dernières têtes de la foule massée au dehors. Sans me soucier si ce double départ sera l'objet de quelque remarque critique, je me retire, moi aussi, et non sans effort, car les groupes se resserrent avant même que je les aie traversés. Une fois dehors je me précipite, tournant sur l'allée de la poterne, certain que j'apercevrais là-bas, au fond du vestibule, la blessée fugitive. Non seulement elle n'y est pas, mais la poterne s'ouvrant alors pour quelques tardifs amateurs me montre la rampe extérieure absolument déserte.

M<sup>lle</sup> de Veyranne se trouve donc encore dans les ruines. Où la rejoindre ? quel refuge assuré connaît-elle entre ces murailles croulantes que le vent secoue avec fureur. Je vais au hasard sans l'indication d'un souvenir.

Les allées de buis sont balayées comme par la rude main d'un jardinier mystérieux, les chênes résistent, mais en soufflant et en

se tordant de colère éperdue; les lierres, les jasmins, les glycines et les grenadiers accrochés aux pans inégalement crénelés des murailles frémissent, semblent se déchirer parfois d'eux-mêmes, arracher avec horreur leurs fruits, leurs fleurs et leur vie à l'étreinte de pierres mortes.

Me voici parcourant les salles puis la terrasse. Pauline! grand Dieu! où la trouverai-je?... Enfin, à l'intérieur de la cour où je pénètre en quittant la terrasse, une petite porte cintrée entr'ouverte me montre la nuit d'une galerie souterraine, coupée de quelque jour en son milieu par l'effondrement des voûtes. Depuis que je visite le château je n'avais pas eu la pensée d'explorer cette partie des sous-sols.

Je le fais maintenant, je descends sur la pente encombrée de pierres qui s'entrechoquent et roulent sous mes pas trop rapides. Me voici dans une cave à demi éclairée où je distingue l'immense rotonde d'une citerne. La lumière qui arrive là est la lumière verte d'un jardinet herbeux, d'une étroite terrasse dont j'aperçois le parapet chargé de plantes. Comment n'y avais-je pas songé? C'est le jardin du figuier! le coin où, d'après la tradition, M<sup>me</sup> de Sévigné venait, suivant l'heure et le jour, s'exposer au soleil ou se mettre à l'abri de l'orage. Haletant, non de ma course dans les ruines, mais d'une espérance qui n'est pas sans appréhension, je m'avance sur le balcon formé le long de l'immense muraille lisse par une saillie naturelle de la roche, et, entre les branches basses de grenadiers, de lilas, celles du célèbre figuier historique, j'entrevois des pans de robe blanche, tout le pur éclair blanc qu'est la personne de M<sup>lle</sup> de Veyranne.

Un léger cri me prouve que je suis moi-même aperçu, et dès que j'aborde mon amie, j'éprouve une sensation cruelle de lui voir, pour la première fois, une physionomie dure et sans sourire.

— Pourquoi venez-vous me chercher ici? me demande-t-elle sèchement; vous auriez pu réfléchir que vous m'y trouveriez précisément parce que j'y avais cherché la solitude.

Je reste à deux ou trois pas de mon amie offensée, mais si mon attitude est humble, mes paroles ne le sont pas, je le crains.

— Soyez tranquille, je ne vous y importunerai que quelques secondes, le temps de vous demander pardon, puisque j'ai eu le malheur de vous déplaire.

Dans une moue de la plus jolie impertinence, elle pousse un souffle dédaigneux et cette phrase :

— Voilà une cérémonie bien essentielle! Demander pardon! En quoi cela réparera-t-il ce qui s'est passé?

— Evidemment, si j'étais un dieu, je ne me bornerais pas à cette cérémonie, comme vous le dites, j'anéantirais le passé pour

le rebâtir à nouveaux frais sur les plans choisis par vous-même. Elle me regarde avec une expression de défi téméraire.

— Vous le pouvez, tout comme si vous étiez un dieu.

Elle hésite la durée d'un éclair et bravement achève :

— Oui, vous pourriez me céder le tableau.

— Vous céder le tableau? Mais il ne m'appartient pas, hélas!

Et je lui raconte l'issue de la vente que sa fuite soudaine au milieu de son trouble lui avait laissé ignorer.

Qui dira les replis sans nombre d'un cœur de jeune fille? Tout à l'heure, M<sup>lle</sup> de Veyranne m'en voulait mortellement d'avoir acheté le tableau, et maintenant, elle manœuvrait pour me le retirer des mains; puis, dès qu'elle apprend qu'il n'est pas à moi, des éclairs de fureur et de chagrin aussi traversent ses yeux d'or, elle laboure le sol du bout de son ombrelle, tandis qu'elle s'exclame avec une espèce de férocité satisfaite :

— Vous méritiez cette déception! oui, vous la méritiez!

Un si injuste verdict soulève en moi une colère douloureuse non moins véhémement que la sienne.

— Je méritais une pareille déception, cet immense chagrin? Pour quel crime, s'il vous plaît? Faites-moi la grâce de me l'apprendre! Ce portrait, ignorant que vous désiriez l'acheter vous-même, ne m'appartenait-il pas au moins autant qu'à un étranger d'en faire l'acquisition?

— Non, dit-elle délibérément, car dans la maison d'un acquéreur inconnu, je n'aurais pas été exposée à revoir ce tableau qui d'ailleurs..., enfin, vous savez ce que vous m'avez dit au sujet de la ressemblance..., et m'ayant dit cela, et même si personne autre que vous ne devait faire une telle remarque, je crois que la pure délicatesse devait vous obliger à... à me demander l'autorisation...

— Eh! ce n'est pas faute d'y avoir pensé!... Voilà plus de huit jours que le dilemme me tourmente : vous cacher mon projet, c'était m'exposer à vous irriter contre moi ainsi que vous l'êtes; d'autre part, ne sachant pas jusqu'à quel point vous aviez cru vous-même à cette ressemblance, c'était presque faire une impertinence de vous le déclarer.

— Il fallait donc y renoncer tout simplement, dit-elle.

— Y renoncer, sans savoir si vous l'achèteriez vous-même, laisser ce portrait courir le monde entre des mains indifférentes!

— La belle affaire! Il a connu d'autres aventures! Le propriétaire du château l'avait acheté on ne sait où.

— C'est possible, mais je ne vous connaissais pas alors; vous n'étiez même pas au monde! Non, vous ne pouviez souhaiter que l'acquéreur de ce tableau fût n'importe qui, excepté moi!

Ne me l'assurez pas, je ne m'en fierais même pas à votre parole! Elle démentirait toutes les preuves d'amitié sincère que j'ai reçues de vous!

Ma voix sort de mes lèvres sourde et brisée. Mais Pauline entend bien toutefois; elle me lance un rapide coup d'œil un peu inquiet, puis, haussant les épaules, elle déclare superbement :

— Est-ce la peine d'avoir un ami pour en être si mal comprise? Puisque je vous répète que je voulais l'acheter moi-même!... et... peut-être, un jour, si vous étiez parti, loin... ou si je partais très loin moi-même, oui, je vous l'aurais donné en souvenir de moi!

Elle s'attend à ce que je me confonde en actions de grâces, je le vois à sa mine très solennelle, et elle doit me croire atteint d'aliénation mentale quand je lui réplique aigrement :

— Je vous remercie, en vérité, pourquoi n'ajoutez-vous pas vous me l'auriez légué à l'article de votre mort?

C'est que M<sup>lle</sup> de Veyranne n'avait point parlé que de mon départ, mais du sien aussi, et, en ce qui la concernait, je ne voyais de grand départ que celui du mariage. Sans doute, ne pense-t-elle point en ce moment à ce mode extrême de séparation, car mon ingratitude la pétrifie. Et soudain elle fait deux ou trois pas vers la porte du jardin.

— Et vous veniez me demander pardon, et, si je restais là, c'est moi bientôt qui devrais me prosterner à vos pieds!

— Non! c'est moi qui suis aux vôtres et je vous jure que j'y resterai jusqu'à ce que vous m'ayez pardonné entièrement.

Je suis, en effet, à genoux dans l'herbe, lui barrant le chemin et frôlant presque le bord de sa jupe. Elle pousse un cri, fait un bond en arrière, et ainsi, d'un peu plus loin, elle me regarde avec ses yeux ouverts très grands par la curiosité, par la crainte, par le doute, tandis que ses narines ont l'air de flairer le fumet d'un amusement nouveau; mais enfin l'effroi domine, et elle s'exclame :

— Bien, il ne manquait plus que cela! levez-vous, je vous en conjure, levez-vous! je vous pardonne tout, grand Dieu! pourvu que vous ne restiez pas agenouillé là, voyons, puisque je vous dis que je vous pardonne!

Mais la forme de ce pardon ne me satisfait qu'à demi.

— Oh! vous me pardonnez pour vous débarrasser de moi!

Elle éclate d'un rire nerveux à plainte enfantine d'un homme qu'elle vient un peu, enfant délicate, de traiter comme sa poupée.

Je gémissais encore :

— Vous riez de me faire souffrir!

— Oh! mais vraiment, dit-elle... — et anxieuse, pressée d'en finir, — allons, voici ma main pour vous aider.

Je prends cette main et, en me relevant, je pose dessus mes lèvres.

— Monsieur de la Garde!

Pauline l'a brusquement retirée et c'est par colère qu'elle m'apostrophe ainsi, comme un étranger, en se reculant un peu pour aller s'asseoir, — étant fée, cela ne constitue pas une imprudence, — sur le parapet même du balcon, à hauteur des cloches de la collégiale. Je ne suis pas sans me tancer intérieurement, mais, loin de le confesser, je fais tout haut cette plainte amère :

— Ah! vous avez raison de le dire, c'est une amitié bizarre que la nôtre qui, selon vous, ne comporte aucun droit!

Elle reste un moment silencieuse, je n'entends que la course effrénée de la bise; puis elle me lance un bref regard qui est une interrogation, ainsi que les mots qu'elle prononce d'une voix hésitante :

— Et vous, êtes-vous bien sûr de ne pas outrepasser quelque peu les droits d'une véritable amitié?

Je devine heureusement que sa question ne prétend pas au sarcasme, mais révèle au contraire sinon un trouble, une exquise, anxieuse incertitude virginale : il faut que je la rassure, il le faut, si je veux sauvegarder cette chère amitié dont elle se réclame. Je lui réplique donc avec la gaieté habituelle de nos causeries :

— Et vous me demandez cela, vous, parce que je vous ai baisé la main? Oubliez-vous que nous avons vécu aujourd'hui en plein dix-septième siècle? Et ne fallait-il pas nous mettre un peu à la mode du noble temps?

Pauline se retourne tout à fait; il me semble que le ton du moins de mon langage, sinon mes paroles mêmes, l'ont soulagée beaucoup. Elle me sourit :

— Allons, je vous disais bien que si je restais ici, je finirais par avoir à vous demander pardon... Soit! pardonnez-moi; c'est fait? bien! et, voyez-vous, à l'avenir, restons, en tout et pour tout, des gens de notre pauvre roturier vingtième siècle. Tenez, — et elle joint le geste à la parole, — j'aime assez la poignée de mains actuelle, la petite secousse en l'air à la rencontre des doigts qui signifie : « N'allons pas plus loin! » C'est encore une manière d'éviter bien des malentendus!

Et, lâchant ma main, elle glisse jusqu'à la porte des caves.

Je veux la prier encore de me dire si elle sent bien qu'il ne reste aucun malentendu entre nous pour l'affaire du portrait. Mais, du seuil, elle se retourne et, sans autre réponse, hausse les sourcils en croisant de l'index le sourire de ses lèvres, et ce double geste charmant de philosophie railleuse, de regret avoué, d'espièglerie amusée malgré tout, signifie : « Le mieux est de n'en plus parler, mais il en reste bien quelque chose! Il en reste que nous n'avons le portrait ni l'un ni l'autre! »

Pourvu qu'il n'en reste que cela !

Je sais que mon devoir consiste alors à ne la suivre que de loin, et lorsque je sors de la tour près de l'escalier d'honneur, elle n'est plus là, personne n'y paraît être non plus, quoique derrière les lierres et les ifs, j'entende le murmure passionné de la vente faisant un chœur étrange avec la tempête qui, malgré le passage de la fée blanche, continue à se rouler sur les ruines et sur les fleurs ! Que, du moins, la fée elle-même ne se ressente pas de ses inquiétantes secousses !... Pauline !... la retrouverai-je demain pour moi ce qu'elle était hier, n'aurai-je rien perdu définitivement de sa confiance ?

Seigneur ! quel laborieux apprentissage que celui de l'amitié pure ! Il est sûr que je ne suis pas encore au point ; plusieurs de mes actes d'aujourd'hui paraissent des gestes d'amoureux.

\*  
\* \*

Il n'y paraît pas, — du moins j'aime à le croire, — aux « yeux du monde », c'est-à-dire de Tati, du ménage Gauthier, des domestiques du Roure et de la Combe, mais je suis en pleine disgrâce.

Plus de causeries à la Rochecourbière, la fée a cessé d'y paraître. La bise persiste, il faut tout dire, non pas dans le déchaînement de l'autre jour, mais en une danse de folie assez vive, pour qu'on puisse préférer un cabinet de travail bien clos même à celui que nous partagions avec les nymphes bocagères. Seulement, je sais bien que, sans l'affaire du tableau, Pauline n'aurait pu se tenir d'y apporter encore l'appétit de ses curiosités ingénues.

Quelquefois, voulant espérer, je pousse mon automobile devant sa porte d'aussi bonne heure que les bienséances le permettent ; chaque fois, Riquette, les yeux et la bouche mornes, s'approche de la grille pour me dire :

— Mademoiselle est déjà partie !

Alors je m'élançai moi-même sur les grandes routes poudrées à blanc, et, un moment ou l'autre, j'aperçois la fée remontée sur son chariot comme sur une aile douée de vie magique volant non loin, sur une autre route, parmi la tempête d'azur et d'or, et je me demande, avec un malaise, une tristesse excessive, si les parallèles que nous traçons ainsi éperdument ne s'infléchiront jamais l'une vers l'autre.

Ce malaise, cette tristesse ne diminuent pas, même lorsque je vais au Roure l'après-midi et que je rejoins la fée et que je reçois d'elle l'accueil le plus souriant. Nous sommes seuls, car la présence de « Tati » ne compte guère ; elle est si prévenue en faveur « du fils de Jeanne » qu'elle lui laisserait là, sans ouvrir les

yeux, ourdir toute une intrigue; je fais, sous les chênes, la lecture à ces dames, ou je tourne les pages de la partition que j'ai trouvé Pauline en train de déchiffrer au piano, ou je me promène à petits pas entre elle et Tati, le long des ramières à l'abri du vent, et Tati se repose sur le talus herbeux et nous laisse aller... mais en réalité nous « n'allons pas ». Nous parlons beaucoup, beaucoup plus qu'avant ma disgrâce, mais tous les mots de Pauline me paraissent avoir la signification décourageante qu'elle attribuait l'autre jour à la poignée de main en usage : « N'allons pas plus loin ! » Et peut-être ce qui me retient le plus de passer outre, c'est que *je ne saurais pas où aller, où la mener.*

M. Gauthier a voulu taquiner Pauline au sujet du tableau.

— Au fond vous êtes raisonnable plus que je ne pensais ; c'est beau d'avoir abandonné la lutte au moment où elle allait devenir une folie ; et vous n'avez d'ailleurs qu'à poser devant votre miroir pour retrouver le portrait de vos rêves, si vous aimez ce divertissement de Narcisse.

Pauline l'a prestement conjuré de lui épargner ses persifflages... Elle n'avait pas le tableau, soit, mais il n'était pas juste qu'elle fût punie deux fois pour la même sottise.

— Et votre père Bouquin, m'a dit M. Gauthier en s'en allant avec moi, pour un professionnel, il s'est laissé démonter un peu bien aisément ! Après tout, son mandataire lui avait peut-être serré la bride... Et aussi je me demande ce que ce mandataire, ce qu'un homme de trente ans, pouvait vouloir faire de ce vieux portrait quand il lui serait peut-être facile d'acquérir le vivant original...

Sans sourciller, feignant même d'ignorer ce regard que M. Gauthier soulève pesamment vers moi du fond de ses yeux enfouis, je le reprends sur ses propres termes, avec un rire un peu forcé :

— Votre « peut-être » est délicieux ! savez-vous qu'à lui seul il ferait le sujet d'un roman ?

— Eh bien ! on parle tant de romans vécus, aujourd'hui, vivez-le pour l'écrire, celui-là !

— Merci ! je l'ai déjà tenté avec M<sup>lle</sup> d'Épinouze ?

Alors, cette phrase passe entre les lèvres de M. Gauthier comme entre le marteau et l'enclume :

— Près de M<sup>lle</sup> de Veyranne, vous devez l'oublier certainement.

— M<sup>lle</sup> de Veyranne n'est et ne sera jamais qu'une amie pour moi, de par sa volonté formelle.

Là-dessus, je vois les épaules de M. Gauthier qui montent, montent presque à la hauteur des miennes, et sa main droite produit avec ses doigts des gestes qui ont quelque chose de cabalistique.

— Voilà, dit-il enfin ; le jeu, si tant est qu'il puisse durer

jusqu'à-là, s'achèvera quand on fermera la maison du Roure, c'est-à-dire dans cinq ou six semaines, — il y a ainsi des jeux à la mode une saison; celui que vous avez inventé avec Pauline n'est pas très dangereux à Grignan, et ce n'est pas le galant homme que vous êtes qui le poursuivrait à Paris...

Là-dessus, très certain de m'avoir livré un sujet de forte et salubre méditation, M. Gauthier me quitte un peu brusquement au chemin de la Rochecourbière.

Six semaines, et Pauline sera partie! je reviens à la Combe, le nez baissé piteusement; il me semble déjà que je suis roulé comme une feuille morte dans l'immensité de la plaine par les grandes bises d'hiver glacées sur les neiges du Ventoux...

Est-ce que je pourrai demeurer ici, laissé tout seul, avec la seule ressource de me promener dans mes ruines ou d'étudier plans et devis? Par bonheur, ma démission est encore dans le tiroir où je l'ai jetée après la mort de mon oncle. Moi aussi, je partirai, je retournerai en Orient puisque je ne pourrai suivre à Paris M<sup>lle</sup> de Veyranne, afin d'y continuer avec elle le jeu d'un attrait si neuf et si spécial qui, seulement ici, est sans danger.

Sans danger?...

\*  
\* \*

Sans danger. Et puis pourquoi m'inquiéter du temps qu'il fera au changement de saison? Celle-ci me promet encore de beaux jours, pour peu que je rentre en grâce auprès de mon amie, et j'ai fait, aujourd'hui, il me semble, un grand pas vers ce but.

Autour de nous, on a continué jusqu'à présent à parler des péripéties de la vente qui a duré toute la semaine. Les habitants, ligués pour déjouer les manœuvres des brocanteurs, se portaient en foule au château, et, sans prétendre rien acquérir, poussaient aux enchères afin de faire monter les prix. Mais Pauline et moi, tout en écoutant d'une oreille ces intrigues de clocher, nous nous consacrons à un projet nouveau.

Des représentations vont être données au théâtre antique d'Orange; nous voulons y aller ensemble; pour y aller ensemble, il faut nous mêler dans un groupe, avec Tati pour chaperon « officiel ». Or Tati qui, malgré son deuil, consent à tout ce qu'on attend d'elle, ne peut cependant accomplir cette corvée sans certains ménagements. Par exemple, elle ne saurait arriver de jour en son voile de veuve, dans le gala de toute une ville, ensuite la délicatesse de sa santé lui interdit les repas pris sur le pouce dans une voiture qui roule.

— C'est dommage, dit Pauline, que mon automobile ne soit qu'une brouette et la vôtre un char-à-bancs.

Je m'écrie qu'il ne me faut pas plus d'une journée pour m'en procurer une nouvelle. Demain matin, mon char-à-banes me portera en Avignon, d'où je reviendrai avec une voiture capable de contenir toute notre petite compagnie; et, le jour de la représentation, samedi prochain, ayant diné tranquillement chez nous en avançant à peine l'heure du service, nous arriverons à Orange à l'apparition des acteurs sur la scène.

Pauline crie bravo et bat des mains. Devant un pareil succès, comment écouterais-je M<sup>me</sup> d'Aubespain qui me supplie de ne pas conclure un marché à la hâte, mais de me contenter d'un véhicule de location? Je me précipite à la Combe. Marion, qui a reçu mes ordres avec un enchantement inexprimable, prépare ma valise, amène devant ma porte mon « char-à-banes », que j'entends déjà s'entraîner avec son bruit de crécelle; il faut partir, si je veux gagner Avignon avant la fermeture des boutiques, ce soir, et jeter un premier coup d'œil sur les voitures de différentes marques en dépôt chez les marchands.

\*  
\* \*

Le jeu était fait; j'avais aux mains les meilleurs atouts; un fâcheux arrive, pousse la table, et mes cartes sont toutes par terre! Qu'à cela ne tienne, nous en prendrons d'autres, et avec celles-ci je retournerai peut-être encore du mieux.

La délicieuse ville que cette cité des papes et de Pétrarque! Je cours, dès notre arrivée, aux affaires sérieuses, espérant bien qu'après notre petite expédition à Orange, j'entraînerais M<sup>me</sup> d'Aubespain ou le ménage Gauthier à nous chaperonner jusqu'ici, Pauline et moi, et jusqu'à la fontaine de Vaucluse. D'ailleurs nous irons en cet équipage à Montélimar, le jour où l'on vendra le château.

La soirée, la matinée du lendemain se passent en examens, en essais successifs autour des remparts, et enfin, au moment où je sors de table, venant de déjeuner, l'immense voiture de promenade, que j'ai choisie, m'attend devant l'hôtel; le chauffeur nous suivra jusqu'à Grignan pour m'y ramener l'autre.

Nous filons sur Orange où, en passant, je vais me procurer les billets pour le spectacle de samedi.

Je me sens heureux, et j'ai l'envie de faire des heureux : j'achète des billets pour Marion et pour Riquette, ils contempleront le spectacle d'un peu plus haut que nous, mais d'autant plus à l'aise pour « se parler » durant les entr'actes. Marion exulte, et le sentiment que j'éprouve en quittant Orange n'est peut-être pas très différent du sien.

La bise a replié son aile; je suis seul à voler parmi les vignes dont le soleil blondit les pampres luxuriants. Jamais, comme en cette course d'éclair allant vers le sourire de mon amie, jamais je n'ai songé avec tant d'émotion à la bonté libérale de mon oncle qui m'a mis en main le pouvoir magique de l'or, qui a fait de moi l'heureux « préposé » aux fantaisies d'une fée, telle que n'en surent imaginer les plus brillants conteurs du monde.

Marion exprime le regret que nous n'ayons pas à traverser tout Grignan pour aboutir par cette route au Roure et à la Combe; en raillant son inutile regret de vaine gloire, je stoppe dans le tumulte de ma machine à la porte de mon amie. Elle est là, dans le milieu de la cour même. Mais elle ne s'y trouve pas seule, ni avec M<sup>me</sup> d'Aubespain. Un homme, que je vois aussitôt tel qu'il est, tout jeune, charmant, distingué, timide, tel un prince à peine sorti de tutelle, se tient près de Pauline, et quoiqu'il soit debout comme elle, je vois fort bien qu'il est, d'intention, tout agenouillé à ses pieds.

D'ailleurs, M<sup>lle</sup> de Veyranne se sépare de lui en s'avancant, radieuse. Et elle appelle par-dessus son épaule vers la maison :

— L'automobile! Tati, venez voir.

Le petit jeune homme l'a suivie, mais en restant à deux pas derrière M<sup>me</sup> d'Aubespain qui a traversé la cour; Pauline présente :

— M. Robert Delvinge, mon ami d'enfance.

— Robert, mon voisin, M. de la Garde.

Nous nous inclinons brièvement, l'ami d'enfance et moi, et les émotions déterminent en nous de bien stupéfiantes métamorphoses, car, lorsque je redresse la tête, je reconnais à peine la figure du beau petit jeune homme, maintenant blême, sourcil-leuse, douloureuse, laide, comme doit l'être la mienne, assurément. Mais, sans nous regarder, étant passée entre nous, M<sup>lle</sup> de Veyranne sort pour examiner l'automobile, sur laquelle Marion se pavane orgueilleusement, Riquette debout à côté de lui.

Elle examine l'agencement nouveau du mécanisme, puis s'écrie :

— On s'échafaudera là-dessus presque comme sur un mail, et voyez, Tati, quels profonds coussins!

Puis, se tournant vers notre groupe, elle explique : -

— Nous aussi, Robert, nous allons à Orange; M. de la Garde veut nous y mener dans cette superbe voiture; par exemple, je ne vous dis pas que nous vous retrouverons samedi soir, il faut s'attendre à être perdus dans la nuit et dans la foule.

— Je le regrette, Pauline. En tout cas, je vous verrai demain matin, dit M. Delvinge, d'une voix qui est presque un murmure.

— Certainement, Robert, vous me direz vos impressions en descendant du château.

Mais, pendant même qu'elle parlait, les yeux sur M. Delvinge,

je vois sa figure qui change aussi, les sourcils surhaussés d'étonnement et d'inquiétude; son regard se porte vers moi et elle est troublée davantage; cependant lorsqu'elle tend sa main à M. Delvinge, j'observe qu'elle n'y imprime qu'au minimum la petite secousse qui signifie : « N'allons pas plus loin ! » Peut-être pour les amis d'enfance, conserve-t-elle la bonne, affectueuse poignée de main d'autrefois sans défiance et sans réserve?

Le même salut bref de tout à l'heure s'échange entre M. Delvinge et moi; il est parti, sans un regard pour mon automobile, dont j'ai un peu l'air d'être le barnum.

— Puisque vous n'avez pas des chevaux en sueur, vous nous restez à diner, j'espère?

Les yeux d'or en vain concentrent sur moi leur plus vive, leur plus fascinante lumière. Détournant les miens, je décline l'invitation malgré les instances de Tati.

— Allons, reprend Pauline, je vois bien que vous comptez sur une entrée « sensationnelle » au grand soleil, parmi les gens de la ferme rangés en haie double!

Pour la première fois, son rire chantant sonne faux à mes oreilles, et le mien qui lui répond me déchire les lèvres au passage. Je m'en vais dans les petites détonations de la machine, qui me fait un appareil de Jupiter courroucé dont j'ai un peu l'attitude. Et je sais bien que cette attitude est absurde et ridicule, mais je n'en saurais changer. Quoi qu'il en soit, j'opère une entrée majestueuse à la Combe par le pont et par la courte allée de platanes; les gens de la ferme, au bruit, surgissent de droite et de gauche, ainsi que l'avait prévu Pauline, et, laissant Marion leur faire les honneurs de l'automobile, je me précipite dans la maison où, enfiévré par le grand air, le grand soleil, le parlotage avec les marchands, ma colère rentrée, mon chagrin très violent et très vague, je tombe sur un de mes vieux fauteuils et y demeure enfoui tout le long du crépuscule, pareil à un tison qui achève de brûler, jusqu'à ce que Marion apporte ma lampe et mon couvert. Alors, bâillant comme au sortir d'une petite sieste, je me lève pour m'approcher de la table.

J'avale mon potage : Marion prend mon assiette; c'est là le geste qui lui sert d'amorce quand il a quelque discours à placer :

— Mon capitaine, il y a un cheveu, me dit-il, à voix grave.

Je crois qu'il a remarqué quelque défaut dans la grande voiture.

— Eh bien! qu'est-ce? vous faites de tout des mystères?

— C'est que, mon capitaine, ce Monsieur de tantôt, qui a même déjeuné au Roure, — Riquette me l'a dit, quand elle est venue me « causer » un moment sur la route, — c'est un prétendu; du moins, un prétendu qui voudrait l'être: il s'est expliqué le jour que

M<sup>lle</sup> de Veyranne a eu ses vingt et un ans, et ça a fait une scène parce que Mademoiselle l'a refusé, mais le voilà qui « rapplique » aujourd'hui, et les gens qui s'obstinent!...

Je jette ma serviette avec un agacement, dont je ne retiens qu'avec peine l'éclat.

— Ce que j'en disais, conclut-il, c'était pour obliger mon capitaine, parce que c'est bien plus dur quand il y a de la concurrence!

Par bonheur, Marion a compris que, sur cette flèche du Parthe, il n'avait plus qu'à se replier avec son grand plateau chargé encore de mon dîner auquel j'ai touché à peine.

De la concurrence!... Le mot est plus risible que la chose, car je suis vraiment un concurrent piteux de ce petit Delvinge, non de l'amoureux évincé, mais de l'ami auquel, malgré ses prétentions, a été conservé ce titre magnifique. Comment les chefs-d'œuvre les mieux ciselés peuvent-ils encore manquer de fini sur certains points? Comment Pauline a-t-elle cru possible de donner à plusieurs ce titre d'ami..., qui définit des relations infiniment subtiles? C'est que sans doute elle ne donna au dernier venu, à moi, que le titre sans les privilèges, car autrement j'aurais connu l'existence de M. Delvinge.

S'il faut en croire Riquette, — et certes je l'en crois, — ce Parisien lui avait offert en plus sa main et son nom, et elle l'avait repoussé. Elle l'avait repoussé, pas bien fort, pas bien loin, puisqu'il revient à elle, certain d'être accueilli par le sourire des yeux d'or et les affectueuses appellations des suaves lèvres roses. Ah! dans ce nom de Robert qu'elle lui a donné devant moi, j'ai entendu passer tout le train joyeux de leur enfance et de leur adolescence ensemble; cette musique m'a rendu les nerfs malades, décidément!

— Marion!

— Mon capitaine?

— Allez au Roure, vous porterez ce livre à M<sup>lle</sup> de Veyranne, en m'excusant d'avoir oublié ma promesse de le lui envoyer sitôt mon retour à la Combe.

— Bien, mon capitaine.

Et la manœuvre est d'un classique si rebattu que, j'en ai la persuasion, Marion, quoiqu'il ne soit point somnambule, sait pertinemment que l'objet de ce message n'est pas le livre, mais la lettre qui se trouve dedans et dont, sans l'ouvrir, il rapporterait lui-même, à peu de chose près, les termes :

« Mademoiselle, il faut que je vous parle. Voulez-vous, — et je vous en supplie, — venir à la grotte demain matin? Je souffre...

« HENRI DE LA GARDE. »

Marion est de retour au bout de dix minutes.

— Mon capitaine, j'ai moi-même remis le livre à Mademoiselle, et elle m'a dit : « Ah ! justement, je l'attendais ! »

— C'est bien, Marion !

Je viens de quitter la plume un instant pour me promener, moi aussi, au frais de la nuit, devant la maison, entre les deux pièces d'eau d'où s'élançait le grave unisson des grenouilles. Tout est au calme dans les champs sous la calme lumière de la lune. En m'avancant un peu au dehors des arbres, la grande nef de Grignan m'apparaît comme raffermie par l'orgueil d'avoir su résister à une nouvelle tempête. Est-ce d'un bon présage pour mon cœur en proie à sa crise actuelle ? Que signifie ce mot dit par Pauline à Marion ? — Je l'attendais, — était-ce une façon de dissimuler un léger trouble, de traduire un sentiment railleur ? ou de reconnaître mon droit à une interpellation et son devoir, à elle, de réponse ?

Je le saurai demain matin à la grotte, car ni Dieu certainement, ni aucun homme, je l'espère, n'empêcheront Pauline d'y venir.

## XVIII

*Elle.* — (Le Roure.)

Hum ! c'est de plus en plus risqué l'exercice de la corde raide ! Il me semblait ce matin, que des spectateurs imaginaires élevaient jusqu'à moi le murmure de leurs inquiétudes. Voilà mon ami qui m'assigne un rendez-vous comme on dit que font les amoureux ! Et il a bien soin d'affirmer qu'il va souffrir, en m'y attendant, pour que je ne songe pas à me dérober. — Et encore, si ses exigences s'étaient bornées là aujourd'hui ! — D'ailleurs la promenade à la Rochecourbière ne pouvait être que délicieuse. Il n'y a jamais eu de plus glorieuse matinée sous le firmament. C'était dommage de ne pouvoir en goûter tout à l'aise le plaisir ! à peine me suis-je baissée pour cueillir quelques beaux brins de lavande et d'immortelles en traversant la colline ; toute en nerfs, je marchais avec ce refrain aux lèvres :

— Mon petit Robert, que c'eût été gentil à vous de mieux choisir votre heure pour me tomber sur les bras à Grignan !

Mais comment ne me serais-je pas attendrie ! Il est arrivé en me citant Walter Scott qui conseille à tout voyageur passant à vingt lieues de Grignan de faire un crochet pour visiter le château ; or, lui allant à Orange, en passait à vingt kilomètres, et nous avons le chemin de fer !

Robert venait de Trouville où il se trouvait avec sa mère ; Orange ? Grignan ? lequel des deux était le but et lequel le prétexte d'un déplacement pareil ? Il avait l'air si heureux de s'être aussi solidement documenté que j'ai laissé la question en suspens.

D'ailleurs la journée avait été fort bonne; aucune allusion à ses sentiments meurtris, nul rappel de la scène qui dramatisa le jour de mes vingt et un ans; il avait déjeuné au Roure et je l'aurais invité à dîner, — je comptais retenir également M. de la Garde, à son retour, — si je n'avais craint, en lui rendant à la fois toutes ses prérogatives de jadis, qu'il en reprit un espoir insensé : Seigneur, quelle heureuse réserve!

Car voilà M. de la Garde qui m'arrive d'Avignon sur son char de triomphe, je veux dire sur une automobile non moins monumentale que le théâtre où elle doit nous transporter après-demain. Présentations. La jolie figure de Robert se crispe, se plisse. M. de la Garde, sourcilleux, le front barré de hachures horizontales, figurerait à merveille dans une revue fin d'année, son automobile même sous pression pour du cent vingt à l'heure. Du resté, à peine Robert est-il parti que, refusant mon invitation à dîner, refusant ainsi une occasion de me parler seul à seule, — car il sait bien que la chère Tati n'est qu'une miniature de chaperon, — M. de la Garde remonte majestueusement, sévèrement sur son trône, sur le siège de l'automobile, veux-je dire, et disparaît dans un sillage de tumulte et de poussière.

Deux heures après, je recevais dans un roman, autrement tout inoffensif, la prière, qui n'était qu'un ordre déguisé, d'avoir à comparaître devant lui, à la Rochecourbière, ce matin.

J'y arrive donc en froissant mes brins de lavande et d'immortelles, et je trouve mon ami, — que je sentais vouloir ce matin être mon juge, — faisant les cent pas sur l'esplanade en déchiquetant une petite branche de noisetier.

Rien qu'à sa façon d'ôter son feutre gris et de le jeter sous son bras, tel qu'un juge fait de sa toque, je devine qu'il a dressé tout un plan d'interrogatoire, et je me donne la satisfaction, en le prévenant, de troubler l'ordre de ses débuts.

— Vous voyez, dis-je, tapotant des doigts mon pupitre, je serais venue sans même y être appelée; « notre cabinet » de travail doit être un vrai coin de paradis, aujourd'hui!

Mais, en y montant ensemble, il me réplique à voix coupante :

— C'est que, je ne pouvais guère supposer qu'il vous restât quelque correspondance... Vos amies femmes se marient toutes, m'avez-vous dit, et votre ami, du genre auquel j'appartiens, est venu vous rejoindre à Grignan.

— Oui, et vous avez l'air d'en être fâché! N'est-ce donc pas naturel qu'un ami d'enfance me fasse une visite au passage?

— Tout naturel! mais peut-être tout naturel que votre ami, la veille encore proclamé par vous votre ami unique, ne soit pas si heureux de se découvrir un concurrent.

C'est la scène, c'est la bataille, je le vois bien! nous arrivons à la table de pierre, je jette mon pupitre dessus, déterminée à me défendre, puisque, à l'inverse du jour de la vente, c'est moi l'attaquée, l'accusée, aujourd'hui.

— Un concurrent ! quel étrange mot ! que croyez-vous donc que Robert vienne ici vous disputer ? Il part tout à l'heure...

— S'il emporte votre pensée qu'il est venu solliciter si habilement, que me restera-t-il à moi ?

— Quelle folie ! vous vous plaignez pour le plaisir ! Mais voyez donc les choses comme elles sont : Robert n'est pas un ami au même titre que vous, un ami de « choix » ; c'est un ami d'enfance, et, bien qu'il soit mon aîné de trois ans, je l'ai toujours regardé, en quelque sorte, comme un petit frère.

J'appuie avec complaisance sur ce mot qui me paraît être une heureuse « trouvaille ». M. de la Garde me foudroie d'un ricanelement d'où sort cette phrase :

— Un frère qui a voulu devenir votre mari !

Tiens ! tiens ! Riquette, croyant servir sa propre cause, ne craint pas de jeter mes secrets au vent, je veux dire à Marion. Mais je ne me démonte pas trop pour répondre :

— Puisqu'on vous a parlé de cette belle histoire, on a dû, je pense, vous la conter tout au long : ainsi vous n'ignorez pas que j'ai refusé la proposition de Robert.

— Cependant, il ne se tient pas pour battu !

— Si vous en jugez ainsi d'après sa visite d'hier ! moi-même j'ai voulu que rien ne fût changé à nos anciens rapports.

— C'est d'après sa visite et d'après son attitude, qui a été des plus provocantes, vous l'avez fort bien remarqué vous-même, et vous savez parfaitement que M. Delvinge a supposé en moi un rival.

— Un rival heureux, en tout cas, puisqu'il vous trouvait, vous, qu'il n'avait jamais vu près de moi, devenu en si peu de temps un familier de ma maison ; je n'aurais pas pensé que la méprise pût être si mortifiante pour vous !

— Oh ! vous n'ajouteriez pas « pour vous », que je n'en serais pas plus vain, allez !... je me doute bien que si je me risquais à vous jouer, moi aussi, une scène de déclaration, il ne faudrait pas m'attendre aux ménagements que vous réservez à M. Delvinge.

— Vous êtes admirablement renseigné, je le vois, mais c'est déplacer la question... Que Robert garde à tort ses prétentions... inoffensives, et, encore plus à tort des espérances, en quoi cela trouble-t-il notre amitié ? Car nous avons bien convenu de ne parler que d'amitié, vous et moi ; vous ne prétendez qu'à être mon ami...

Alors M. de la Garde, d'une voix enfielée et martelée, reprend :

— Oui, c'est entendu ! je ne suis que votre ami, soyez bien

tranquille, je n'entretiens aucune ambition au-dessus, au delà de celle que vous avez admise ! mais cette ambition je veux qu'elle soit en plein satisfaite : l'amitié, et je m'étonne que vous ne le sentiez pas aussi, l'amitié n'est pas moins ombrageuse que l'amour ; pas plus que l'amour elle ne souffre le partage...

Où veut-il en venir, grand Dieu ? Un frisson me traverse ; je réclame, assez bravement, toutefois :

— N'y a-t-il qu'un genre d'affection ? Tati m'est infiniment chère, cependant je ne partage pas entre elle et vous ; de même je n'ai rien à partager entre vous et Robert.

— Il suffit, pour me piquer au cœur, que M. Delvinge s'y trompe, et il s'y trompe, et vous le savez bien !

— Soit ! vous y tenez ? Eh bien, je le détromperai tout à l'heure, j'aurai soin de l'assurer que vous êtes à cent lieues de concourir avec lui pour le titre de prétendant à ma main...

— C'est cela ! et vous lui fournirez ainsi occasion de renouveler sa propre candidature.

— Alors, que faut-il que je fasse ? Je ne puis pourtant renier un ami d'enfance, dont les parents m'ont comblée de bontés, pour une folie dont il sera le premier à rire l'année prochaine !

M. de la Garde hésite quelques secondes ; je comprends que nous touchons au but où il a résolu de m'entraîner en m'appelant ici. Je suis assise sur un des tronçons du banc, ayant la table derrière moi ; lui, s'accote sur le petit mur qui soutient le chemin par-dessus le bosquet ; il pétrit son chapeau entre ses mains, tandis que, forçant sa voix jusqu'à la dureté, il me réplique :

— Vous pouvez, du moins, lui faire entendre que certaines assiduités ne sauraient plus vous être agréables ; vous pouvez... le laisser repartir sans vous revoir, ne pas le recevoir tout à l'heure ; car enfin, vous allez le retrouver bientôt à Paris, lui !

— Mais vous y viendrez vous-même à Paris, dans votre maison de la rue Mozart, et je vous recevrai autant de fois qu'il vous plaira de me faire visite, avenue Friedland.

— S'il faut vous y trouver distraite par des amitiés de toutes catégories !...

Excédée, je me mets à rire cependant :

— Appelez-moi un cœur d'artichaut pour faire plus court !

— Et vous, prouvez-moi l'injustice de mes appréhensions, ne recevez pas M. Delvinge ce matin.

Je le sens buté à cette idée fixe. Je murmure :

— Faire un tel chagrin à ce pauvre Robert !

M. de la Garde éclate :

— Ah ! quel aveu ! sinon de tout ce qu'il est pour vous, du moins de tout ce que vous pouvez être encore pour lui ! Et vous

vous dites qu'il ne s'agit de partager entre nous deux? Non, au fait, Pauline, il ne s'agit pas de partager, mais de choisir.

Pour la première fois, il ose me donner mon nom, et cela me procure une émotion bizarre de plaisir, de colère et de crainte. Et je sens bien que je perds pied lorsque je lui demande :

— Pourquoi exigez-vous que notre amitié devienne méchante?

Il avoue, avec une belle effronterie :

— Quoi que vous décidiez, elle le sera; les sentiments exclusifs ne peuvent éviter de l'être en de telles circonstances, mais les autres valent-ils la peine qu'on les éprouve?... Au fait, qu'est-ce que je parle de décider? n'était-il pas convenu que nous ferons ce matin un essai de l'automobile? Eh bien, je vais chercher M. et M<sup>me</sup> Gauthier qui m'attendent vers neuf heures, et nous vous prenons au Roure en passant. Puisque M<sup>me</sup> d'Aubespain veut se ménager pour demain soir, elle recevra M. Delvinge.

Et voilà! on ne dispose pas des gens avec plus de désinvolture! Ce qu'il y a surtout d'admirable est que je laisse dire mon autocrate; il m'énervé, il m'exaspère, et, pour faire une résistance suprême, je me trouve presque hardie de ne pas le prier à genoux comme il faisait aux miens dans le jardin du figuier.

— Voyons, puisque Robert part à la fin de la matinée, il nous serait si facile de remettre la promenade à cet après-midi?

Froidement, résolument, il me réplique :

— Pas en ce qui me concerne; j'ai rendez-vous cet après-midi avec ce jeune homme qui me dessine le plan du château.

Puis, sa voix s'altère, et les mots qui suivent coulent de sa bouche imprégnés d'amertume et de passion :

— Ah! vous voyez! M. Delvinge n'était plus, à vos dires, qu'un petit ami, dont on apaise les caprices avec un chut à la fois grondeur et affectueux, et vous êtes prête à me sacrifier à lui! Eh bien! je ne me laisserai pas sacrifier à ce jeune homme qui n'a eu hier pour moi qu'un regard de défi insultant!

Je n'en avais pas tant vu! mais il est certain que Robert nous a brûlé la politesse un peu vite, hier au soir, sans même un coup d'œil à la monumentale voiture! Il faudra que je le gronde, à Paris, car enfin je ne puis passer toute mon existence entre des héros de mélodrame. En attendant, ma foi, tant pis pour lui! je ne le reverrai plus ici : Tati, la mignonne, maternelle Tati, saura bien le consoler de sa déception qu'il s'est attiré par sa faute. Si je ne cétais pas, M. de la Garde a l'air si fou aujourd'hui qu'il serait capable de repartir tout droit pour la Chine.

Tout cela, je l'ai pensé en une seconde. Quand il faut enfin se rendre, le mieux est de le faire vivement et le sourire aux lèvres, afin que le vainqueur ne puisse mesurer son triomphe au prix

qu'il coûte au vaincu. Je me lève donc, et, prenant mon pupitre pour m'en aller, je dis à M. de la Garde dont les yeux froncés m'interrogent toujours impérativement :

— Soit! j'ai déjà bien vu l'autre jour qu'il me fallait de la raison pour deux! On n'exigera pas de vous le sacrifice effroyable de changer l'heure d'une promenade. Allez donc chercher nos amis, et venez me prendre au Roure.

— Pas avant de vous remercier, mon adorable, ma divine Pauline!

Quittant le mur où il était assis, d'un seul grand pas il arrive sur moi, me saisit la main, et j'ai peur, non pas à cause de ces expressions hyperboliques qu'il a trouvées dans les lettres à M<sup>me</sup> de Sévigné et dont il aime à se servir, mais de son impétuosité presque farouche. Pour me remettre d'aplomb, je lui jette un grand éclat de rire, et, lui arrachant ma main qu'il frôlait déjà de ses moustaches, je m'enfuis après lui avoir crié :

— C'est bien le moment d'adorer la déesse quand on l'a renversée de son piédestal!

Une demi-heure après, le grand teuf-teuf est à ma porte. M. et M<sup>me</sup> Gauthier se carrent sur les coussins; Marion, toujours épanoui de bonheur, descend du siège où je vais monter près de M. de la Garde; j'embrasse Tati en lui faisant à l'oreille cette recommandation :

« Surtout, consolez bien mon petit Robert », et je donne la main à mon tyran d'ami qui me hisse d'un seul effort près de lui. Ses beaux yeux de ciel ensoleillé, resplendent; sa joie vaniteuse m'est insupportable, et j'en souris toutefois.

Nous allons vite, raisonnablement, quoique à chaque minute M<sup>me</sup> Gauthier s'exclame derrière nous et nous adjure de lui dire s'il n'y a pas de danger. Nous descendons quelques pentes assez raides pour tomber à travers des rochers et des bois, dans la vallée d'Aiguebelle, que j'avais désignée comme but de notre promenade, M. de la Garde n'y étant pas venu encore.

La blanche abbaye des trappistes apparaît. De la porte surmontée par une Immaculée, essaient des théories de pères en coule blanche ou de frères lais aux pauvres robes terreuses.

À la vue d'une table rustique, M. de la Garde s'écrie qu'il nous faut déjeuner là. On ira demander le menu à l'hôtellerie, une immense construction dont la banalité ne nous tente guère, et où M<sup>me</sup> Gauthier ni moi ne serions admises. Marion s'affaire pendant que M. Gauthier gémit en opinant de retourner au plus tôt vers le bon déjeuner qui nous attend au Roure. Son affliction nous divertit et M. de la Garde s'obstine, se sentant soutenu par mes éclats de rire. Nous prètons main-forte à Marion et dans notre

salle à manger improvisée nous expédions un petit déjeuner exquis. Dans les yeux de mon autoritaire voisin rayonne une ivresse de grand vainqueur, en plein triomphe!

Pauvre petit Robert! Tati l'aura fait déjeuner avec elle j'espère!

Au retour c'est moi qui « chauffe » sous la haute direction et la critique acerbe de M. de la Garde. Aux vives, bruyantes angoisses de M<sup>me</sup> Gauthier, j'escalade les côtes à une allure quelque peu folle.

Nous traversons en boulet de canon les faubourgs de Grignan; tout fuit à notre passage, sauf la pauvre Sévigné sur sa fontaine, figée dans le bronze de sa statue. Je me dérobe à la rampe qui mène au château et reprends la route. Et comme nous glissons devant une remise d'hôtel, les chevaux d'un phaéton, le poitrail relevé tiré par les guides, piaffent d'épouvante et, derrière leurs têtes apocalyptiques, dans moins que la durée d'un éclair, j'entrevois la jolie figure de Robert Delvinge, blême et douloureuse comme celle des jeunes christes de Vinci.

Toute ma joie tombe, je voudrais nous briser M. de la Garde et moi, je lui en veux et je m'en veux à mort!

— Ah! vous m'avez fait faire une chose cruelle!

Et du même murmure véhément il me répond :

— Mais la voiture de M. Delvinge suit la route jusqu'à la bifurcation. Vous avez la main sur le guidon, il dépend de vous d'arrêter.

Je n'arrête pas; j'ai senti dans cette voix brève, dure, sèche qu'il me donnait encore à choisir comme ce matin. Mes mains s'incrustent sur le volant, je tourne si raide après le pont, sur le chemin du Roure, qu'il s'en faut d'un rien vraiment que nous versions dans la rivière en une véritable catastrophe, cette fois.

Peu m'importent les cris de M. et M<sup>me</sup> Gauthier que je fais sauter en m'arrêtant tout court devant la maison. Je me précipite, j'embrasse Tati accourue, en lui criant que j'ai la tête en feu, que j'ai pris une insolation certainement, je monte quatre à quatre dans ma chambre, où je m'enferme à double tour. Et, ôtant mon chapeau, je m'étends sur mon lit et m'engloutis la tête au milieu des oreillers.

Un quart d'heure plus tard, Tati vient toussoter à ma porte :

— Chérie, qu'as-tu, mais qu'as-tu donc? Je suis très inquiète!

Je sors de mon enfouissement et, toute attendrie, je vais lui ouvrir :

— Ah! enfin! j'avais peur, tu n'es pas malade?

— Non, je suis étourdie, ahurie, aveuglée de la course au grand soleil, des routes blanches, de tout! Et Robert? Parlez-moi de lui.

— Eh bien! par le fait, le pauvre enfant a été raisonnable : je

voulais le garder à déjeuner, mais il avait commandé à l'hôtel; — je crois plutôt qu'il avait l'intention de ne pas déjeuner du tout. — Il s'accusait d'indiscrétion et te priait de lui pardonner d'avoir paru comme un spectre, — c'est son mot, — devant ton fiancé, car je n'ai pu lui ôter de l'idée que tu vas épouser M. de la Garde.

Je ne sais pourquoi j'éclate de rire là-dessus.

— Mon Dieu, remarque Tati, à tes façons avec lui, cela n'étonnerait personne!

— Pas même vous, Tati? et cela ne vous ferait aucune peur, ni du chagrin non plus?

— Oh! moi, j'ai réfléchi beaucoup depuis la mort de M. d'Aubespain..., je t'ai peut-être à tort prévenue contre l'amour et le mariage..., il est certain que rien n'est plus cruel que ce que l'on souffre par l'amour, mais aussi la vie ne vaut guère que les souvenirs qu'il nous laisse au cœur.

Tati et moi nous nous faisons face dans deux fauteuils, au milieu de la chambre : les persiennes sont fermées ; nous sommes entourées d'un demi-jour très doux, très reposant, nous parlons comme un peu à l'écart de la vie, pas trop loin, juste au point favorable pour la considérer dans son ensemble.

Après un moment de silence et de rêve, les paupières baissées sur mes yeux, je demande à voix presque basse :

— Et l'amitié, l'amitié d'un homme, Tati, qu'en pensez-vous?

— L'amitié d'un homme pour une jeune femme?

— Oui, je parle d'une amitié... très intime, qui vous met tout à fait cœur à cœur, ne croyez-vous pas qu'on pourrait la substituer heureusement à l'amour?

— Oh! non certes, ma chérie, je ne le crois pas! Imagines-tu un puissant ténor, un éclatant soprano, qui se chanteraient l'un l'autre des choses les plus passionnées avec l'obligation constante de retenir leur voix? ce serait pour eux bientôt un supplice; tout ce qui peut « vibrer » en nous « veut » et « doit » vibrer à son heure et sans contrainte.

Je ne réplique plus à Tati, mais renversée sur mon fauteuil, elle, faisant sur le sien une petite sieste, je pense, je pense...

ALBERICH-CHABROL.

La fin prochainement.

---

# POÉSIES

---

## RONDELS D'AUTOMNE

### I

Avril est mort depuis longtemps  
Et l'âpre automne vient de naître;  
Déjà dans ma chambre pénètre  
La toux des arbres grelottants.

Les plaintes vagues que j'entends,  
Je n'ose pas les reconnaître...  
Avril est mort depuis longtemps  
Et l'âpre automne vient de naître.

Ce sont mes chansons du printemps  
Qui reviennent vers ma fenêtre,  
Furtives, honteuses de n'être  
Plus que des échos chevrotants :  
Avril est mort depuis longtemps!

### II

Grands et petits chagrins s'en vont  
Au fil des larmes ruisselantes,  
Rivière grave aux ondes lentes  
Ou torrent sans but et sans fond.

Les pires déluges ne font  
Qu'assainir les meilleures plantes...  
Grands et petits chagrins s'en vont  
Au fil des larmes ruisselantes.

Et quand les noirs ciels d'épreuve ont  
 Tari leurs fontaines dolentes,  
 La sève des fleurs consolantes  
 Monte à nouveau du sol profond.  
 Grands et petits chagrins s'en vont!

## III

Entendez ces bruits indistincts  
 Qui flottent dans le soir d'automne...  
 Est-ce un bûcheron qui chantonne?  
 Est-ce la ronde des lutins?

Sont-ce des glas lointains, lointains,  
 Tintant leur plainte monotone?  
 Entendez ces bruits indistincts  
 Qui flottent dans le soir d'automne.

Non, ce sont les pleurs enfantins  
 Des pauvres morts qu'on abandonne,  
 Le vagissement que Dieu donne  
 Aux pauvres souvenirs éteints.  
 Entendez ces bruits indistincts!

## IV

A suivre les sentiers tracés  
 On est assurément plus sage :  
 On ne risque pas, au passage,  
 Le piège fleuri des fossés.

Aux branchages entrelacés ;  
 On ne griffe point son visage  
 A suivre les sentiers tracés  
 On est assurément plus sage.

Mais quand les Novembres glacés  
 N'offrent plus qu'un banal voyage  
 A travers les bois sans feuillage  
 On pleure les printemps passés  
 A suivre les sentiers tracés!

Xavier REILLE.

---

## AUTOMNE NORMAND

Ceux-là n'ont point goûté l'automne pleinement,  
Qui n'ont point vu, parmi ses gloires empourprées,  
Sous un ciel bleu d'octobre, au pays Bas-Normand,  
Le décor somptueux des altièrres hêtrées.

Les arbres d'alentour ont des tons plus éteints :  
Eblouissants de roux ardent mêlé d'or pâle,  
Les beaux hêtres, dressant leurs fûts marmoréens,  
Sont tout auréolés de splendeur automnale.

Jamais aussi superbement ensoleillés  
Ils n'ont dans l'azur clair levé leurs cimes blondes ;  
Pourtant quelques rameaux, à demi dépouillés,  
Jonchent déjà leur pied de feuilles moribondes.

Poème grave et doux de l'arrière-saison :  
La froidure, en ce chaud coloris, se présage,  
Tandis qu'un reste épars de verte frondaison  
Rappelle le printemps et son tendre feuillage.

Du brouillard matinal qu'on va bientôt revoir  
Tout le jour il demeure une vapeur légère  
Estompant les lointains : cependant jusqu'au soir,  
Des beaux hêtres jaunis rayonne la lumière.

Ils vont se dénuder ; mais ils auront offert  
A ces derniers soleils leur beauté souveraine.  
Puissons-nous accueillir la mort, ce sombre hiver,  
Avec une âme aussi radieuse et sereine !

Baron J. ANGOT DES ROTOURS.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE DU MONDE

### DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Une institution qui s'en va : l'été de la Saint-Martin. — Une observation difficile. — L'humour d'Alphonse Allais. — « Ça monte, ça descend. » — Pourquoi le zèbre s'appelle zèbre. — Le coup de Sarcey. — La fête de la mutualité et l'initiative privée. — Le congrès des Amicales catholiques. — L'organisation des Unions régionales. — La nouveauté du jour : le jiu-jitsu, ou brise-muscles. — Les points vitaux et les coups du métier. — La contre-partie du jiu-jitsu : le kuatsu ou l'art du rebouteur. — M. Jules Auffray et l'affaire Dautriche. — M. Hervé et le conseil de l'Ordre des avocats. — La patrie n'est pas une « opinion ». — La leçon de la foule : le retour de M. Déroulède. — La rentrée de M. François Coppée au théâtre : *Pour la couronne* au Théâtre Sarah Bernhardt. — A la Porte Saint-Martin : *Les Oberlé*, drame tiré par M. Haraucourt du roman de M. René Bazin. — Au Vaudeville : *la Marche nuptiale*, par M. Henry Bataille. — Au Gymnase : *la Rafale*, par M. Henry Bernstein. — A la Renaissance : *Bertrade*, par M. Jules Lemaitre. — *En marge des vieux livres*.

Encore une institution qui s'en va : l'été de la Saint-Martin n'est plus ! C'était pourtant une croyance essentiellement nationale ! De Quimper-Corentin à Tarascon, d'Hendaye à Pagny-sur-Moselle, après les premiers frimas d'octobre, on attendait avec une joie secrète la parenthèse ensoleillée où l'on se réchaufferait avant la dure traversée de l'hiver. Depuis quelques années, l'attente est vaine, d'ailleurs ; mais les dictons soutenaient la foi, et les traditions locales maintenaient l'axiome. Que de mots, de nouvelles, de vers, de comédies ont propagé la croyance à cet été d'arrière-saison ! Des savants mêmes étayaient de leurs affirmations la superstition populaire. Et l'on trouvait des raisons, — à quoi n'en trouve-t-on pas ! — aux récentes bouderies de la température. C'était le soleil qui, tel un simple politicien, multipliait, agrandissait ses taches ; c'était le Gulf-Stream qui émigrerait loin de nos côtes, comme un vulgaire banc de sardines. Mais il demeurerait entendu que, normalement, aux environs du 12 novembre, on aurait dû, on devrait, on devait avoir chaud.

Simple auto-suggestion ! Il y a longtemps que l'été de la Saint-Martin n'existe plus ! Les observations barométriques prouvent

que la température s'abaisse sensiblement dans cette période. C'est encore un deuil à porter. La science nous condamne désormais au gris des brouillards. Toutefois, elle veut bien nous laisser croire qu'il n'est pas impossible que cet été défunt n'ait ragailardi nos aïeux, au cours de quelques siècles, pas plus qu'il n'est impossible qu'il ne revienne réjouir nos petits-neveux. Et l'on ajoute sérieusement que, seule, l'observation pourra nous l'apprendre. « Surveillants de l'été de la Saint-Martin », voilà des fonctions qui ne manqueraient pas de candidats!

Elles auraient excité la verve railleuse de ce pauvre Alphonse Allais qui vient d'être ravi subitement aux amateurs d'humour. Il n'aurait pas manqué de nous exposer quelque abracadabrante théorie, avec cette sérénité pleine de componction qui caractérisait sa verve fantaisiste. Allais s'était fait une place à part dans le peloton des amuseurs patentés de la presse quotidienne. Parmi ses bouffonneries les plus énormes, il émettait parfois des idées très subtiles et qui stupéfiaient des hommes de science. C'est qu'il avait un fond très solide d'érudition scientifique. Un autre amuseur, qui, avec moins de finesse et un rire rabelaisien à l'excès, eut ses années de célébrité, Armand Silvestre, faisait de l'algèbre pour se distraire, car il avait été à l'École polytechnique le camarade du président Carnot. Alphonse Allais, lui, préférait la chimie, et il y aurait de bien jolies et piquantes pages à écrire sur les premières années de cet ironiste, si peu destiné à la vie qu'il mena. Il était fils d'un pharmacien du Calvados, et son père l'appela à son aide les jours de grande affluence. Mais les consultations déconcertantes qu'il donnait à la clientèle le firent mettre rapidement en retrait d'emploi!

Un jour, une femme gémissait ses doléances : « Je ne sais pas ce que j'ai là, Monsieur Alphonse, disait-elle en montrant sa poitrine, ça monte, ça descend, et puis ça remonte, et puis ça redescend!... » Allais l'écouta longuement avec une attention soutenue, il questionna sur la fréquence des symptômes, la durée des malaises. Puis, très sérieusement : « Je vois ce que c'est, Madame, vous aurez avalé un ascenseur! »

Lancé dans la « vie parisienne », il fut une des colonnes du *Chat noir*; et il publia maints recueils de ses joyusetés dont, suivant son expression, la fille ne permettrait pas toujours la lecture à sa mère. Le plus célèbre est le *Parapluie de l'escouade*, où il n'est question ni d'escouade ni de parapluie! C'est lui qui, correspondant d'un journal de province, expliquait gravement que le zèbre était ainsi nommé à cause de son incomparable agilité. A quoi un lecteur attentif ayant répliqué que c'était prendre

l'effet pour la cause, Allais transigea obligeamment en concédant qu'en effet, le zèbre était ainsi appelé à cause des zébrures qu'il portait habituellement sur le dos.

Une de ses farces légendaires est la visite à Sarcey. Un admirateur du critique ayant manifesté le désir de le voir, Allais lui tint ce langage : « Sarcey est l'homme le meilleur, le plus charmant et le plus accueillant du monde. Mais, en raison de ces qualités, il doit, pour n'être pas débordé de visiteurs, se faire garder par un Cerbère sans quartier, et qui reçoit souvent à sa place, en se faisant passer pour Sarcey lui-même. Ne vous laissez donc pas intimider par ce valet de chambre qui tentera de vous barrer la route et d'escamoter votre juste admiration. Il est gros, court, bourru et porte des lunettes, tandis que le maître est le plus séduisant dandy qu'on puisse imaginer. » On devine le quiproquo épique dont, le lendemain, fut agrémentée l'entrevue. Sarcey, en boule, avait beau répéter à son visiteur : « C'est moi qui suis Sarcey, que me voulez-vous ? » l'admirateur n'en démordait pas : « On ne me la fait pas, à moi, proférait-il avec malice. Ce n'est pas toi qui es Sarcey, mon bonhomme, tu es trop laid ! ... »

Le beau parti qu'Allais eût tiré d'un petit incident survenu lors du récent banquet des mutualistes ! Il y avait cinquante mille convives, et ce fut en vain que les fournisseurs tentèrent de trouver, pour le dessert, cinquante mille poires. De ce simple rapprochement de mots et de chiffres, l'auteur de  $2 + 2 = 5$  eût, sans doute, fait jaillir une moralité doucement impertinente — et qui eût manqué de déférence. Ne le suppléons pas, et contentons-nous de relever l'hommage rendu par le Président de la République, devant les délégués venus de tous les coins du pays, aux efforts et au succès de l'initiative privée grâce auxquels la mutualité a conquis la prospérité et la confiance publique. Sans s'arrêter au bluff gigantesque qui caractérisait une partie de la fête, il est bon d'attirer seulement l'attention sur l'importance de l'armée qui évolue dans les cadres qu'on nous a montrés, afin de savoir où elle va, en tâchant de prévoir où la conduisent ses chefs les plus en vue. Quelque bien qu'en soi nous pensions de la mutualité, il est un exemple qui doit exciter, non pas nos suspensions, mais notre attention, — et c'est celui de la Ligue d'enseignement qui, elle aussi, partit bien, et tourna mal.

Nos lecteurs sont au courant des récentes manifestations de l'esprit qui l'anime et qui est suffisamment caractérisé par les discours intempérants de M. Buisson. En face de cette organisation, dont il serait vain de nier la puissance, il est temps d'orga-

niser nous-mêmes nos propres forces afin d'opposer à leur bloc notre union. Aussi ne saurait-on donner trop d'attention au récent Congrès des Amicales catholiques. Leur président, M. Blanchemain, définissait ainsi leur but : « Travailler à conserver vivantes et respectées, dans les générations que nous pouvons atteindre par l'école, ces deux puissances actives que les peuples de l'univers entier honorent et qu'en France seulement on voudrait proscrire : Dieu et la patrie. »

Le point de départ du mouvement actuel, qui est caractérisé par l'*action groupée* des Amicales, fut un meeting tenu à Paris le 13 avril 1904. 3000 pères de famille et délégués des associations venus de divers points du pays tentèrent, par leur manifestation, d'attirer sur leurs revendications à la liberté d'enseignement, l'attention du Sénat qui n'avait pas encore voté la loi. Leur appel ne fut pas entendu, et puisque la majorité des deux Chambres avait détruit nos écoles, il était urgent de se mettre à l'œuvre pour les relever dans des conditions nouvelles.

Un premier congrès s'ouvrit donc à Lyon en septembre 1904, pour tracer aux associations d'anciens élèves de nos divers établissements un plan uniforme d'action disciplinée. 111 délégués y représentèrent plus de 33 000 anciens élèves. On y émit, entre autres, le vœu qu'autour de chaque école transformée se groupât un comité, aussi nombreux que possible, de pères de famille, d'anciens élèves et de notabilités sociales qui, par leur caractère et leur influence, seraient capables de lui constituer une sorte de garde laïque, mais chrétienne, qu'il fût impossible de briser. L'exemple, du reste, en était déjà donné dans la région lyonnaise.

Le récent congrès de Paris a davantage encore concentré les forces en face du péril grandissant. Le comité permanent, créé dans la capitale pour servir de lien entre toutes les associations et préparer les congrès annuels, avait fait appel à toutes les associations sorties des institutions libres autrefois dirigées par les frères ou les autres congréganistes. Mais il fut vite convaincu qu'on devait augmenter leur force par l'adjonction des associations d'anciens élèves des écoles secondaires et des écoles préparatoires; et son appel a été déjà entendu par un bon nombre.

Fort de ce résultat, le congrès s'est alors occupé d'organiser l'action de ses adhérents. Il lui a paru urgent de grouper par région les associations de plusieurs départements. Les Unions seront ainsi plus capables de donner leur concours effectif aux groupements spéciaux qui s'efforcent, çà et là, de reconstituer les services généraux de l'enseignement libre, après le départ des congréganistes qui les assuraient jusqu'ici. Le but primordial de ces unions régionales, reliées au comité permanent de Paris sera

d'assurer la formation et d'entretenir la vie chrétienne et sociale des anciens élèves, de susciter des œuvres post-scolaires, pépinières de l'apostolat catholique. Elles serviront de foyer, de centre de ralliement à tous les défenseurs de l'enseignement libre, et d'appui aux membres du corps professoral encore trop isolés. Elles seconderont aussi les syndicats professionnels, les caisses de mutualité, les caisses de secours pour la maladie et la vieillesse et enfin les offices de placement en faveur soit des maîtres, soit des élèves sortant de nos établissements.

Les divers aspects de cette organisation, un peu trop négligée jusqu'ici, ont été étudiés dans la série des nombreux rapports qui ont été discutés. Des spécialistes de haute valeur, comme MM. Flisch, Hua et Verdin, de Paris, MM. Fougère et Bornet, de Lyon, ont donné des conseils et des indications pratiques que l'assemblée a sérieusement étudiés et qui serviront de ligne de conduite à toutes les Amicales, multipliant ainsi la fécondité de l'effort commun.

C'est là un apprentissage de la lutte où nous nous trouvons engagés; et à considérer la nécessité et l'urgence de la défense, il faut souhaiter que le zèle aille en croissant comme le danger. C'est une sorte de jiu-jitsu moral auquel nous devons nous former avec autant d'entrain que l'on se forme déjà au jiu-jitsu physique.

Ce nom, encore peu connu, désigne une espèce de lutte japonaise qui est à la base de l'éducation dans l'empire du Soleil-Levant. Il est dans notre destinée de nous enflammer ainsi pour les nouveautés venues des pays vainqueurs. Après 1870, on disait : c'est le maître d'école allemand qui a vaincu la France. Après la guerre d'Extrême-Orient, on dit : c'est le jiu-jitsu qui a permis aux Japonais de vaincre les Russes. Il peut y avoir là quelque exagération, comme il peut y avoir quelque snobisme dans l'attraction subite que nous inspire cet exercice : il paraît cependant avéré qu'il amène le système musculaire des Japonais à un degré de supériorité incontestable. Il entretient l'étonnante souplesse dont leurs armées ont fait preuve, cette élasticité du corps qui fournit aux décisions de la volonté un instrument toujours apte à les réaliser avec le minimum de fatigue et le maximum de rapidité.

Jiu-jitsu, qui se prononce *djiou-djitss*, veut dire en japonais « brise-muscles », et ceux qui l'ont vu ou senti mettre en action affirment qu'il mérite éminemment cette appellation. Les braves gens qui veulent rester loyaux en peuvent faire un exercice de lutte savante et « civilisée ». Mais il faut convenir que le système laisse une place vraiment trop grande et trop facile à la cruauté, car au pays du jiu-jitsu c'est un axiome qu'en combat *tout* est

permis. C'est à peine si l'honnête Japonais, sauf le cas où sa vie est en danger, ne fait point usage du « coup d'arrêt » qui consiste à renverser en arrière la tête de l'adversaire au risque de lui briser le cou, grâce à une pression exercée sous le menton, en même temps que votre genou s'incruste dans son ventre. C'est discret, propre et rapide comme l'éclair. Tellement que, dans six mois, nos Apaches, renonçant au « coup du père François » reconnu trop simple, inaugureront le « coup d'arrêt »... Cela peut nous ouvrir de belles perspectives!

M. Lépine a, sans doute, prévu ce progrès fatal dans les opérations de sa clientèle, et il a pris bravement les devants. Ses agents apprennent les divers coups du métier. Ils sauront désormais comment le pincement du bras, au bon endroit, pendant que les muscles n'en sont pas tendus, rend cette tension désormais très douloureuse et bientôt impossible; ils connaîtront les mystères du « coup de gosier » qui consiste à frapper d'un coup sec la « pomme d'Adam », avec le tranchant du poignet; ils apprennent l'art de prendre la main et de tordre le bras jusqu'à merci. Le tout et toujours avec la plus grande courtoisie et le sourire sur les lèvres. Gare, à la prochaine « manifestation! »

Cette méthodique brutalité n'est pas le seul avantage de la nouvelle importation : elle est heureusement précédée d'une formation scientifique destinée à connaître sérieusement l'anatomie du corps humain et ses *points vitaux*, et d'un entraînement physique destiné à conduire à leur maximum de résistance et de souplesse les poumons, le cœur et les muscles. Sans cette base, les procédés et recettes contenus dans le curieux ouvrage de M. Hancock<sup>1</sup> deviendraient simplement des exercices de dislocation définitive, sinon mortelle! Il y a tout un entraînement progressif, une série de règles d'hygiène à suivre scrupuleusement si l'on veut arriver aux résultats qui occupent et préoccupent, en ce moment, le monde sportif et un peu le militaire. De sorte que si, dépouillant le jiu-jitsu de ce qu'il peut avoir de trop brutal et cruel pour nos névrosés, il ne nous en restait que le goût de l'hygiène et de la méthode dans le développement physique, il faudrait se réjouir sincèrement de cette pensée de curiosité où se combinent encore, à des doses inconnues, le snobisme, l'intérêt et le bluff.

N'oublions pas de dire que le terrible jiu-jitsu a un corollaire destiné à lui raillier les âmes sensibles : le kuatsu. Le kuatsu est, si l'on ose s'exprimer ainsi, l'art de rebouter les membres

<sup>1</sup> Chez Berger-Levrault. M. H. Irving Hancock est un spécialiste américain dont le traité de jiu-jitsu a été traduit par le commandant Ferrus et le

détraqués par le jiu-jitsu. L'un s'apprend avec l'autre, et c'est ce qui permet, heureusement, les leçons pratiques du nouveau jeu. Au mois d'août dernier, un médecin parisien put ainsi affronter à peu près impunément, la lutte dans une séance démonstrative, offerte par M. Ré-Nié, instructeur de l'école parisienne de jiu-jitsu. Après le troisième coup, le médecin eut un muscle du bras foulé; mais sans tarder, son adversaire remit élégamment les choses en place. En vérité, c'est une révolution : tous lutteurs, tous rebouteurs, tous solides ! Voilà de quoi tenter nos jeunes gens, surtout à la veille d'une époque où nous sommes menacés de voir l'adresse et la force physique devenir en tout, le... poing final.

Ce sera un élément essentiel de tout bagage politique. D'autant mieux que les leçons de ces enseignements d'équilibre physique finiront peut-être par avoir leur répercussion dans le monde moral, et qu'après avoir pâti des brutalités de notre éminent jiu-jitsuiste national Combes, et de ses émules, nous pourrons ainsi faire intervenir un kuatsu réparateur.

M. Jules Auffray nous donne, en ce moment même, un exemple de cette revanche salubre. C'est aux blessés du régime qu'il apporte un utile réconfort, avec la plaquette documentaire qu'il vient de publier<sup>1</sup>. Victime de la procédure dilatoire habituelle à la Chambre des députés, il n'a pu faire, à la tribune, l'histoire de l'affaire Dautriche et s'est résolu à mettre en brochure les renseignements qu'il n'a pas eu le moyen de faire connaître à ses collègues. Ces pages aideront à redresser définitivement l'opinion publique sur une question où peut-être n'a-t-elle vu, dans sa généralité, qu'un incident de tribunal, alors qu'on y trouve la révélation, plus précise encore qu'ailleurs, des vices d'une politique désastreuse, et la condamnation d'un infâme système de gouvernement.

Le député de Paris a été le défenseur du principal inculpé, l'officier d'administration Dautriche, et comme tel a pu être au courant de toutes les machinations destinées à faire condamner son client pour faux, et ses trois camarades pour détournement de fonds ! Il raconte, avec un calme méritoire, la façon burlesque dont fut conduite l'instruction, les machinations de l'accusation, tous les dessous de cette lamentable équipée où quatre officiers, sans peur parce qu'ils étaient sans reproches, furent vilipendés

capitaine Pesseaud. L'ouvrage porte cette explication, après le titre : « Méthode d'entraînement et de combat qui a fait des Japonais les adversaires les plus redoutables du monde. »

<sup>1</sup> *L'Affaire Dautriche*. Histoire d'une interpellation, par Jules Auffray, député de Paris. (Chez tous les libraires, 1 franc.)

pendant des mois, au plus grand profit d'une célèbre revision demeurée toujours aléatoire. Voilà, pris sur le vif, un « exemple » de la moralité que des brouillons malfaisants ont acclimatée dans certains milieux. La brochure est à lire et à faire lire. Nous y constatons avec angoisse, comment les plus fougueux parangons de la justice idéale, de la loyauté sans tare, de l'humanité mystique, foulent aux pieds les plus élémentaires prescriptions de la justice, de la loyauté, de l'humanité. Et cette constatation n'est point faite pour donner confiance dans la sincérité des intentions qui amenèrent, voici quelques années, la plus terrible commotion morale qui puisse secouer l'âme d'une nation. A ce titre seul, et elle en a d'autres, la brochure de M. Auffray peut rendre de sérieux services.

On y puisera de nouveaux motifs pour organiser encore plus fermement l'obstacle nécessaire aux prétentions cosmopolites de M. Gustave Hervé et de ses adeptes. Car, bien loin de comprendre la situation où ils se sont placés, ces audacieux internationalistes continuent la déprimante campagne qui les a voués à l'animadversion du plus grand nombre de nos compatriotes. Aucune raison ne les éclaire, aucune leçon ne les convertit.

Pas même le désaveu infligé par M. Laurent Tailhade lui-même aux signataires du récent Appel antimilitariste aux conscrits : Car M. Tailhade, s'il ne veut pas de supplices pour les anarchistes, ne veut pas davantage du meurtre pour les officiers. Il déclare, en ce style, dont toute une école littéraire vante la saveur antique et la noble tenue, que « les officiers ont également droit à la vie, comme tous les mammifères »...

Pas même le refus d'admission au stage d'avocat qui vient d'être notifié à M. Hervé, au nom du Conseil de l'Ordre, unanime dans sa réprobation. Le bâtonnat de M<sup>e</sup> Chenu s'honore, par cette exclusion, d'un acte de loyauté patriotique qui ne surprendra aucun de ceux qui connaissent l'éminent avocat. C'est en vain que M. Hervé s'ingénie à plaider contre cette décision la liberté des opinions ; c'est en vain que des confrères, mieux inspirés en d'autres circonstances, se solidarisent avec lui sur ce dernier point. On doit leur rappeler, puisqu'ils l'oublient, qu'à ce compte-là, il n'y a pas de fou, il n'y a pas de malfaiteur qui ne puisse honorer du nom d'opinion ses lubies les plus subversives.

L'avocat ne peut exercer sa charge que dans une société constituée, dans un pays vivant. Or, les théories de M. Hervé, qu'il le veuille ou non, tendent à détruire notre entité nationale en la privant de son plus indispensable soutien, l'armée. Les avocats exercent leur droit le plus naturel en refusant de s'affilier un

homme qui voudrait profiter des avantages de leur carrière, tout en faisant de son mieux, par ailleurs, pour la ruiner. M. Hervé voulait entrer au barreau « pour manger », c'est son mot. Et ce cri de détresse ne peut laisser indifférent, de quelque bouche qu'il sorte. Mais à qui donc M. Hervé peut-il faire admettre, et peut-il l'admettre lui-même, qu'un fils a le droit de s'asseoir à la table de famille, juste au moment où il annonce que cette famille, il n'aura de cesse qu'il ne l'ait détruite; que ces parents, il n'aura de paix dans l'âme qu'ils n'aient disparu? Je sais bien que M. Hervé se défend de préparer de telles conséquences. Le malheur de sa raison, c'est qu'elle a contre elle tout le bon sens, toute la nature, toute l'histoire! La nation est un être vivant qui doit se défendre contre tout germe léthifère. Non, la patrie n'est pas une opinion.

Si M. Hervé en doutait, il aurait été convaincu de son erreur en assistant à la rentrée de Déroulède à Paris. Ce fut une frénésie de quatre cent mille hommes qui firent à l'exilé de la Haute-Cour un cortège triomphal à travers la ville. Ce qu'ils acclamaient, Déroulède lui-même se fit l'honneur de le reconnaître, c'était moins l'homme que l'idée qu'il représente : c'est l'auteur des *Chants du soldat* et le fondateur de la Ligue des Patriotes. Et cette manifestation doit être une leçon pour les internationalistes de la rue, des lettres et du monde politique. Il est un autre avertissement qu'il faut souhaiter aussi de ne pas voir perdu, c'est, au point de vue de l'intérêt public, que ce trop tardif retour en France d'hommes d'opinions opposées ne soit pas le signe de nouvelles luttes intestines. Serait-ce calomnier un grand nombre de nos adversaires que de soupçonner, dans leur consentement à l'amnistie, autre chose que le désir d'effacer le souvenir de cruautés inutiles? Et n'y a-t-il pas eu chez beaucoup d'entre eux l'espoir plus ou moins conscient que des leaders, désignés à leurs coups par leur valeur même, ne sauraient faire patienter leurs particulières préférences pour aviser au danger commun? Au moment où, après tant d'efforts, on peut espérer qu'en face du bloc ennemi, nous aurons aussi le nôtre, n'a-t-on pas tenté d'exciter, par un geste en apparence pacifique, plus de querelles que de concorde? Il appartient à tous les patriotes de conjurer ce péril.

En attendant, félicitons-nous d'avoir eu, après la rentrée de Déroulède à Paris, la rentrée de François Coppée au théâtre. Depuis l'Affaire et surtout depuis la constitution de la Ligue de la Patrie française, on avait remarqué que le poète nationaliste était persévéramment exclu des programmes des théâtres subven-

tionnés pour lesquels surtout ses pièces semblaient faites. On vient, enfin, de reprendre, il y a quelques jours, *Pour la couronne*, le beau drame en vers qui eut un si beau succès, en 1895, à son apparition sur la scène de l'Odéon, et qu'il a justement retrouvé au théâtre Sarah-Bernhardt. Souhaitons que ce « signe des temps » ne nous trompe pas !

Les beaux vers de Coppée sonnent toujours dans leur ampleur magnifique. Et c'est un plaisir rare de voir cette parfaite compréhension, cette sympathie entre le public et le dramaturge. C'est bien là le vers qu'il faut aux auditoires nombreux : ni obscur, ni en facettes, ni en enjambements constants, mais plein, sans cesse rebondissant avec des inflexions sonores, avec des redondances qui incrustent la pensée dans le cerveau. Et, plus encore que le poète, c'est l'œuvre qu'on applaudit, une œuvre de vibrant, d'héroïque patriotisme, où la trahison se cache sous l'armure d'un chef. On se souvient de l'action essentielle. Le prince Michel Brancomir va trahir son pays. Son fils Constantin l'apprend, cherche à ramener l'âme égarée et, n'y pouvant réussir, comme les ennemis entrent peut-être déjà dans les défilés, faute de faire aux défenseurs un signal convenu, il sacrifie son père à son pays. Et voici la contre-partie, et comme la rançon de cet acte où se révéla surtout le patriote. Les ennemis sont vainqueurs et ne sont refoulés que par le roi lui-même accouru au secours; cependant l'armée qui se sait trahie, demande le châtimement de Constantin dont le sceau familial se trouve au bas du document de parjure, car personne n'oserait accuser son père, le prince Michel, qui fut un héros. Constantin se tait, refuse de se défendre et, ayant tué son père pour l'amour de son pays, il se laisse condamner pour l'honneur de son père. A travers cette tragique histoire court une idylle d'une fraîcheur exquise où Coppée a trouvé l'occasion de quelques-unes de ses plus délicieuses cantilènes, comme dans le « Je t'apporte des roses » de Militza, de la scène III du IV<sup>e</sup> acte <sup>1</sup>.

La même exaltation du patriotisme fait le principal caractère de la pièce que M. Edmond Haraucourt a tirée du plus populaire des romans de M. René Bazin, *les Oberlé*. Il n'est sans doute pas un de nos lecteurs qui ne connaisse cette œuvre émouvante où, dans la mélancolique amertume des souvenirs tragiques, passent, vivifiants, le tenace espoir d'un avenir plus juste, et l'ardeur d'un indéfectible amour. Contrairement au héros de M. Maurice Barrès, que nous faisons connaître, il y a quelques mois, à nos lecteurs

<sup>1</sup> *Pour la Couronne*. 1 vol. in-12 (Lemerre).

dans *Au Service de l'Allemagne*, le héros de M. Bazin fuit la terre germane où l'atmosphère est trop lourde à son âme toujours oppressée du poids de la défaite. Après quelles luttes Jean Oberlé prend cette décision, c'est ce que M. Haraucourt nous rappelle, à la Porte-Saint-Martin, dans le drame qu'il a construit d'après le roman.

Il nous a prévenus qu'il ne s'est pas cru lié par le texte même de l'œuvre primitive, et j'ai bonne envie de le regretter, car son raccourci, en exagérant les angles, en bloquant les impressions qui, pour être vraisemblables, devaient être disséminées comme dans la vie, en accentuant les oppositions de race et de tempérament, risque de déformer la réalité à force de la grossir... et la réalité n'a-t-elle pas déjà une suffisante tristesse? Quoi qu'il en soit, c'est le second acte qui a donné la plus forte impression tragique et qui a décidé du succès. Tous les protagonistes s'y mesurent et y luttent sans merci. Lucienne Oberlé, qui est attirée dans l'orbite allemande par l'ambition, la vanité, est fiancée au lieutenant Warnof. De son côté, Jean Oberlé, que ses études en Bavière n'ont pas rallié à l'Empire, veut épouser Odile Bastian, la fille d'un Alsacien irréductible. Le père des deux jeunes gens, Joseph Oberlé, est franchement germanisé, tandis que leur grand-père Philippe est demeuré réfractaire. Les deux camps sont tranchés. Chacun défend ses idées. D'un côté, la morgue, la hauteur avec l'ambition et la volonté de jouir de la vie; de l'autre la fierté des vaincus et la religion du souvenir. Pour reprendre un mot de M. Paul Bourget, en voyant les enfants des Oberlé séparer leurs tendances avant de séparer leurs vies, on croit entendre l'Alsace gémir : « J'ai mal à leurs deux cœurs! » Et la fatale, l'inévitable scission des âmes s'impose au spectateur dans son effroyable fatalité. Toute la pièce est là.

A vrai dire, elle n'est que là. Pour comprendre, pour admettre les autres actes, il faut toute la sympathie qu'on garde aux héros de M. Bazin, en souvenir de l'émotion qu'ils nous ont procurée dans le livre; on a besoin pour les comprendre, pour les justifier, de ouater les lacunes du drame avec la délicatè psychologie du livre. C'est pourquoi, malgré le pittoresque de la mise en scène, malgré l'habileté de M. Haraucourt, en dépit de hautes et nettes déclarations de son patriotisme, après le succès du théâtre, ce qui restera comme le plus grand mérite du drame, c'est de faire lire le roman.

Voici maintenant quelques-unes des pièces qui ont fait crier à l'épidémie du suicide au commencement de cette saison théâtrale. Pour débiter, c'est une femme qui se tue dans la *Marche*

*nuptiale*, de M. Henry Bataille. Et puisqu'on nous l'a donnée comme élevée dans un couvent, elle avait certes autre chose à faire, — comme chrétienne. Mais dans la pièce, c'était plus difficile. Du reste, je ne sais pourquoi on l'a faite chrétienne, cette jeune Grâce de Plessans qui passe, tout le temps, à côté du devoir qu'elle ne peut ignorer ! Elle commence par accompagner à Paris, en rupture de famille, son professeur de musique. Au bout du second acte, le malheureux a grappillé 200 francs dans la caisse de son patron pour offrir un piano à Grâce, ce qui est une façon de se l'offrir à lui-même. C'est un praticien de musique au fond, mais non pas un artiste, et à le voir gauche, mal élevé, mal habillé, timide, balourd et si touchant dans l'humilité constante de sa médiocrité, on ne peut comprendre le coup de tête de Grâce. Au troisième acte, la jeune femme est reprise par l'ambiance mondaine, dans l'heureuse parenthèse que lui fait un séjour dans le château d'une ancienne amie de pension. Elle sent la distance croître entre elle et son infortuné professeur de musique, et diminuer au contraire entre elle et un boulevardier sans scrupule qui l'entoure d'assiduités et de flatteries. Mais elle s'est fait une religion de la fidélité et du respect de soi ; et, au quatrième acte, se sentant trop faible pour assurer désormais sa dignité, trop désillusionnée pour croire encore à l'éternité de son amour pour le musicien, elle se tue. Et il n'y a, au monde, qu'une détraquée de moins.

Mais une détraquée d'un genre spécial, hors de la banalité courante, au-dessus des promiscuités avilissantes, et qui doit ce qui lui reste d'honneur à ce vieux fond de christianisme qui « informa » son âme au début de sa vie, sans parvenir à créer en elle ce que la nature lui avait refusée : le bon sens. Quant au titre : *La Marche nuptiale*, c'est comme pour le *Parapluie de l'escouade*, il n'y a pas de marche et il n'y a pas de mariage ! Mais ce thème bizarre est traité par M. Bataille en un style raffiné, parfois prenant, qui traduit à merveille le flou de la pensée. C'est assez dire que la pièce demeure indécise, sans portée ni conclusion, comme certaines mélopées exotiques sans tonique ni dominante, donnent à l'oreille l'impression passagère d'une belle inspiration qui se perd en se cherchant, et à l'esprit le souvenir énervant des choses incomplètes.

Avec la *Rafale*, de M. Henry Bernstein, nous n'avons plus de ces hésitations, ni de ces effleurements. Le jeune auteur est précis jusqu'à la brutalité, et j'ai vainement cherché, dans ses trois actes, le personnage auquel pourrait aller ma sympathie. Cette fois, c'est un homme qui se tue. Mais il faut convenir qu'il le fait

avec « chic ». Ah! le chic, c'est le virus de la *Rafale*! M. de Chacéroï, authentique gentilhomme, dirige une écurie de courses pour le compte de deux éleveurs normands et vit du jeu. C'est une fière vie pour un beau nom! Or, ledit Chacéroï vient de remporter, à la rue Royale, une « culotte » de 800 000 francs, et sa bourse est moins en forme que ses chevaux. Bien pis, il a engagé 650 000 francs qui appartenaient à ses propriétaires, et le voici devenu gibier de correctionnelle. C'est une belle fin!

Mais nous ne serions pas en plein théâtre contemporain si Chacéroï n'avait pas une amie très chère en Hélène de Brichebel, et si la folle jeune femme ne se mettait pas en tête de trouver, dans les vingt-quatre heures, la forte somme pour liquider cette dette « d'honneur ». (Et remarquez, en passant, avec quelle facilité notre décadence trahit les plus grands mots de notre langue!) Hélène ne songe pas à s'adresser à son mari qu'elle a épousé par contrainte, et c'est la seule énormité dont elle ne s'avise point. Elle commet toutes les autres avec furie. La grande passion exige de ces aveuglements.

N'ayant pu se faire avancer la somme nécessaire par son joaillier, elle fait d'abord le siège de son père, M. Lebourg, cinquante fois millionnaire, et qui s'est affublé d'un titre de baron, afin de recevoir le high-life. Il tient à frôler sa roture aux blasons des vieilles familles; et pour n'avoir pas voulu demeurer un bourgeois noblement *arrivé* par son labeur, ce n'est plus qu'un *parvenu* ridicule par ses prétentions. Il sacrifie tout à sa folie, non pas même des grandeurs, mais des apparences, — tout, même sa fille qu'il n'a pas voulu donner à son cousin Amédée Lebourg, un coulissier fort riche qui a négligé de s'acheter un tortil. Il a préféré la donner au comte de Bréchebel, un parfait imbécile dont la couronne trop grande est descendue de son crâne sur les yeux! Le baron Lebourg a quelque indulgence et donnerait bien à sa fille 2 ou 3 mille louis; mais 650 000 francs... pour qui?... dans quel but?... Hélène s'embarrasse, s'énerve à voir le temps passer, et se laisse extirper des confidences, non sans avoir pris la précaution de demander à son père le secret le plus formel. Le baron Lebourg a tout promis, a tout juré, et dès qu'il *sait*, il annonce que son premier soin sera de faire arrêter Chacéroï. Le vieux Lebourg, qui n'était que ridicule, devient odieux, en se parjurant et en brutalisant sa fille. Dans une altercation violente, leurs deux cœurs se vident d'invectives et ce spectacle est assez écœurant. La menace d'un scandale suffira à obtenir de cet anobli sans noblesse ce que sa parole ne lui avait pas paru suffisante à garantir!

Repoussée par son père, Hélène se retourne vers son cousin

Amédée, le coulissier, qui n'a jamais cessé de l'aimer et cache, sous une brusquerie voulue, la violence d'une passion mal éteinte. Finalement, ce sera lui le prêteur. Mais comme il faut que tous les personnages soient ignobles, il fera de l'usure morale et vendra cher le secours mendié par Hélène.

Au troisième acte, nous sommes chez Chacéroy. Traqué, fini, claqué, ce débris d'autrefois garde encore grand air. C'est à son insu qu'Hélène a accumulé les folies, et il n'accepterait pas d'elle le premier sou de sa dette criarde. C'est ce qu'il explique au baron Lebourg qui est venu finalement lui offrir son aide, mais moyennant de si draconiennes conditions qu'il ne veut rien entendre. Avec un calme parfait, l'allure dégagée, la parole froide, il explique, sans phrases, au baron qu'il ne lui reste qu'à se tuer. Il le fera tout à l'heure car, dans sa race, on sait mourir. Le vieux bourgeois devient tremblant, il ânonne, il titube; et, le retournant d'un geste crâne, Chacéroy le congédie avec ce simple mot : « Allons, du chic, Lebourg, du chic ! » Puis, en toute correction, il va se tuer dans la coulisse. Et voilà.

Cette rafale ne soulève que des flots de boue. Les gens qu'elle ploie sont à peine dignes de ses soufflets. Seul, Chacéroy, dans sa lamentable décadence, s'il s'enlise dans la misère du décafé, répugne pourtant jusqu'au bout aux dernières ignominies. Mais c'est uniquement par la vitesse acquise. Il y a des choses « qu'on ne fait pas ». C'est le dernier chevalier du *chic*. Et ce mot suffit à caractériser sa morale.

M. Henry Bernstein a-t-il voulu, simplement, faire son « devoir » dramatique annuel, ou a-t-il tenté la peinture sociale d'une classe ? Dans la première hypothèse il n'est pas en progrès. Dans la seconde, il se trouve dans le cas d'un moraliste qui jugerait de l'aristocratie de l'ancien régime par les courtisans de Versailles, sans tenir compte des gentilshommes ruraux. Aujourd'hui encore, on sait mourir, dans le monde de Chacéroy, autrement et pour de plus nobles causes que lui ! Disparaître avec *chic*, ne saurait se comparer à vivre avec honneur, à souffrir avec dignité. Il y a là autre chose que du *chic*, il y a de la beauté, il y a du bien, et nombreux sont encore ceux qui en donnent l'exemple. Mais suivant la tradition, ceux qui font du bien ne font guère de bruit. Peut-être même, par le temps qui court, n'en font-ils pas assez. Il vaudrait mieux qu'ils vinssent en scène. On les croit morts : il faudrait les voir vivre.

Dans *Bertrade*, M. Jules Lemaître nous a encore montré un exemple du *chic* mondain. Mais, avec lui, est-il besoin de dire que la brutalité n'envahit pas son œuvre ? Non qu'elle en soit, cette fois,

totalemeut absente. Mais il est bien impossible à M. Lemaitre de de n'être pas toujours Lemaitre par quelque endroit!

Le duc de Maufertrand a gaspillé plusieurs fortunes, dont la sienne. Si on le laissait faire, il gaspillerait encore celle de ses créanciers. Mais ceux-ci ne sont pas d'humeur à le lui permettre. Et il faut prendre un parti entre les deux qui se présentent : ou marier sa fille Bertrade au financier Chaillard, ou épouser lui-même une ancienne actrice de café-concert devenue baronne et riche après avoir rangé à la fois sa vie et ses titres.

Aucun des deux ne plaît assez au vieux duc pour qu'il le prenne. Bertrade, du reste, aime un jeune gentilhomme, travailleur et honorable, et refuse péremptoirement d'endosser, comme une traite, le financier Chaillard. Le duc, poussé à bout, se laisserait peut-être tenter par les offres de la baronne, mais sa fille lui représente quelle serait sa chute, et le notaire lui-même n'ose lui conseiller cette déchéance. Il y a encore un moyen de sortir de peine : c'est d'aller se terrer à la campagne, entre sa sœur, sa fille et son gendre peu fortuné. Bertrade croit avoir enfin cause gagnée. Mais M. de Maufertrand, harassé de vivre dès qu'il lui faut penser, se tue.

Malgré le talent, le savoir-faire de l'auteur, l'impression du spectateur demeure indécise. On ne sait trop à qui donner sa sympathie. Le duc est bien veule, la baronne bien odieuse, le notaire bien complaisant, le futur gendre bien sec, la sœur du duc bien terne, Bertrade bien cassante... Et M. Lemaitre a peut-être voulu nous montrer simplement combien le cas traité par lui était peu commode à résoudre. Il me semble l'entendre dire : « Je voudrais bien savoir comment vous débrouilleriez cette situation où s'emmêlent les contradictions sociales les plus aiguës. » De fait, à quoi se décider? Je sais bien ce que je répondrais... « A choisir un autre sujet, et à écrire délicieusement une nouvelle pièce!... » Et c'est ce que M. Lemaitre, probablement, a déjà commencé.

Mais, en attendant de se faire de nouveau applaudir l'an prochain, il a accordé, cette année, à nos vieilles préférences, un volume exquis, parmi les meilleurs qu'il ait jamais signés. Ce sont des contes : « *En marge des vieux livres* »<sup>1</sup>, et nous y retrouvons le Jules Lemaitre de derrière les fagots. Ici, je confesse une manie; dans un livre, je lis d'abord la table des matières, puis la préface, et surtout je parcours les notes au bas des pages. Avec cela on a déjà « situé » l'auteur et l'œuvre... Voulez-vous feuilleter avec moi le récent ouvrage dont je parle?

<sup>1</sup> Un vol. in-12 (Société française d'imprimerie et de librairie).

Voici la note de *Mariage de Télémaque* : « Ce récit s'accorde mal avec *Nausicaa* (dans le volume intitulé *Myrrha*). Mais cela n'a aucune importance. *Note de l'auteur.* » Tourneons quelques feuillets : *L'innocente diplomatie d'Hélène*. En bas de la page, cette remarque : « Je sais bien que, d'après une tradition, Hélène avait eu de Thésée une fille : Hermione. Mais j'ai délibérément négligé ce détail. » Un peu plus loin : *Le premier mouvement*. Note : « Je mêle ici l'Inde et la Perse; mais qu'est-ce que cela fait? » Voici *Un critique*, avec, encore, au-dessous du texte : « J'attribue à Madeleine une autre condition sociale que dans le récit intitulé *Sainte-Marthe*. Mais cela n'a aucune importance. »

Inutile de pousser plus avant notre petite enquête. Nous pouvons rouvrir le livre à la première page, et le déguster en gourmets. C'est le vrai Lemaitre, l'authentique, celui qui distille la pensée avec la bonhomie la plus raffinée, qui sait, comme pas un, semer des ébauches de sourires dans les récits les plus austères et cacher un grain de philosophie dans les formules les plus amusantes. L'élève et l'ami de Renan se retrouve tout entier dans ce recueil de fantaisies. Mais, sous le cours du style le plus savoureusement simple qu'on écrive de nos jours, transparissent partout une teinte délicate de mélancolie très douce, le souci renaissant des grandes énigmes de la vie, et, à la fois, la crainte d'en deviner trop et le regret de n'en pas savoir davantage. Tout cela, c'est précisément ce qui constitue l'attrayante personnalité de M. Jules Lemaitre.

Ce volume pourtant contient quelque chose de plus. Lisez *Un Critique*. Les premières pages vous choqueront peut-être, car c'est l'histoire d'un critique de Jésus. Mucius ne comprend pas d'abord les actes ni les conseils de l'Homme-Dieu. Mais quand il a souffert et que de riche il est devenu pauvre, il va dans l'assemblée des chrétiens, et l'apôtre Jean lui dit ces mots : « ... Enfin, s'il reste dans la vie du Sauveur des choses qui vous embarrassent, vous les comprendrez à mesure que vous aurez le cœur plus pur et la volonté meilleure. Et si vous ne pouvez tout éclaircir, vous vous souviendrez à propos que Jésus est le Fils de Dieu, et vous adorerez le mystère.

« Et Mucius répondit : Amen. »

Moi aussi.

Edouard TROGAN.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Trois mois de préoccupations patriotiques et même d'alarmes avaient déshabitué des choses parlementaires l'attention de la France. Le Parlement que nous avons n'aura eu besoin que d'une semaine pour nous rapprendre combien vite il peut, par surprise, ébranler ou renverser un gouvernement, même quand ce gouvernement est en train de traiter avec l'étranger les affaires les plus difficiles, les plus dangereuses; combien sont âpres, implacables, autant qu'aveugles, les passions de ce Parlement, dans ses convoitises du pouvoir et dans les rancunes de ses partis; combien profond est le trouble qu'un Parlement peut, dans une ou deux séances, communiquer à tout l'État, à tout le pays, et comment il se peut que cette agitation instantanée soit cependant factice. Pour peu qu'on veuille voir de haut ou de loin ces choses parlementaires, on a peine à se défendre du dégoût, devant ces équivoques des ordres du jour et des votes; devant ces combinaisons bizarres de majorité et de minorité, où personne ne semble plus à sa place et à son rang; cette industrie ministérielle qui trafique des portefeuilles, sans même chercher les plus dignes de les tenir; ces marchandages de groupes et d'hommes; et ces lâchetés qui prennent tantôt la puissance militaire du pays, tantôt sa paix religieuse, comme des moyens de transiger avec les ambitions des politiciens et de pactiser, dans le partage présent ou futur du gouvernement. Qui donc, parmi les maîtres de l'heure, qui donc, dans le tumulte et les scandales des journées du 7 et du 10 novembre, s'est inspiré du souvenir historique du 6 juin? Personne, pas même M. Rouvier, qui, libre de choisir un général pour ministre de la guerre, a mieux aimé un civil, un civil impropre à sa tâche, parce que, ce faisant, il ménageait un préjugé de la gauche et que, si ce n'était pas l'intérêt national, c'était du moins, à ses yeux, son intérêt ministériel. En vérité, voilà de tristes présages, pour la période parlementaire qui, en achevant une année si pleine d'événements

graves, prélude à la période trois ou quatre fois électorale de 1906 !

S'il est vrai qu'en interrogeant le gouvernement « sur la façon » dont il applique « la loi de 1884 aux agents, employés et commis des administrations de l'Etat », M. Lasies ait cru embarrasser M. Rouvier, la question n'en était que plus nécessaire. Car il faut que tout le monde, en France, sache si une loi est précise ou non, impérative ou non, et si le gouvernement est décidé à l'exécuter ou s'il se dérobe à son devoir. Or la loi de 1884 est claire : elle interdit aux fonctionnaires de former des syndicats et déjà, par une trentaine de jugements et d'arrêts, la jurisprudence a confirmé cette interdiction. La loi sauvegarde ainsi l'intérêt de l'Etat, dans une de ses raisons d'être les plus essentielles. Il ne peut pas fournir à ses fonctionnaires la faculté d'interrompre son propre fonctionnement; de forcer, par une coalition temporaire ou permanente, chacun de leurs ministres ou tous les ministres ensemble à leur obéir; de s'attribuer le droit de grève et de paralyser non seulement l'existence du gouvernement, mais la vie nationale. C'est l'insurrection officielle. C'est l'anarchie pratiquée dans l'Etat, par l'Etat lui-même. Que le socialisme songe à se forger cet instrument de désordre gouvernemental, M. F. Buisson l'a confessé, dans une de ces phrases où, chez lui, le déclamateur égale le sophiste : « Il s'agit d'inaugurer une organisation sociale qui substituera au gouvernement des hommes l'administration des choses. » Conséquemment, il était impossible que le gouvernement hésitât. Il fallait qu'il appliquât la loi aux instituteurs comme aux agents des postes, aux « travailleurs de la voie publique de Paris » comme aux ouvriers des arsenaux. Malheureusement, pour courtiser des intérêts électoraux devenus ses intérêts parlementaires, il sacrifiait l'intérêt de l'Etat, en trahissant la loi. Il avait toléré que les ouvriers de ses arsenaux constituassent des syndicats et, cette permission, il la refusait maintenant aux agents des postes et aux instituteurs. Ce refus même, il l'aggravait par des contradictions dont l'illogisme accusait autant sa faiblesse que son incertitude. Il avait laissé les instituteurs du Morbihan, du Var et de plusieurs autres départements, former des syndicats; aujourd'hui il traduisait devant la neuvième chambre correctionnelle ceux des instituteurs de la Seine qui, quoique « fonctionnaires publics », avaient « formé illégalement un syndicat ». D'ailleurs, les délinquants invoquaient contre lui telle circulaire du général André, qui avait conféré le « droit syndical » aux employés civils de son ministère; telle lettre de M. Pelletan, qui mettait les syndicats des ouvriers des

arsenaux « en relations » avec les préfets maritimes; telle consultation de M. Dubief, qui, dans le temps où il n'était encore que député, avait professé que les fonctionnaires pouvaient se syndiquer. Il fallait, dans un sens ou dans un autre, cesser toutes ces incohérences. Comment donc le gouvernement interprétait-il la loi? Que voulait-il? Que faisait-il? M. Rouvier ne pouvait pas se méprendre sur la question: elle était ministérielle autant que législative. S'il tergiversait, il perdait sa majorité ordinaire, sans trouver une majorité de rechange, sur les bancs de ses adversaires habituels. Soucieux ou non de son devoir seulement, il a répondu à la question comme il le devait, en homme de gouvernement: il a déclaré que l'Etat ne pouvait pas, sans « suicide », reconnaître à des fonctionnaires, « détenteurs de la puissance publique », le droit de se syndiquer, avec le droit de grève qu'il implique, selon la thèse socialiste; et la Chambre a, par 297 voix contre 154, approuvé cette déclaration. Mais ce débat sera repris prochainement, quand la loi imaginée par M. Barthou pour établir les catégories des fonctionnaires qui peuvent se syndiquer et de ceux qui ne peuvent que s'associer, sera présentée à la Chambre. Un événement, où il a bien fallu voir la menace d'un « péril national », a démontré, quelques jours plus tard, ce que peut valoir, pour l'ordre public et pour la sécurité du pays, ce genre de subtilité juridique et de condescendance démagogique. La grève générale a été proclamée, dans nos cinq ports de guerre. Pourquoi n'a-t-elle pu ni rallier la masse des ouvriers, ni se prolonger? Parce que M. Thompson a énergiquement averti les grévistes que, fussent-ils syndiqués selon toutes les règles, ils seraient « rayés des contrôles », s'ils abandonnaient leur travail, s'ils « rompaient » par cette défection « le contrat qui les lie à l'Etat »? Et pourquoi, quand M. Ferrero, aidé de M. Jaurès en furie, a interpellé le gouvernement sur la prétendue légitimité de cette grève, la Chambre a-t-elle sanctionné, avec une majorité à laquelle n'ont manqué que 50 socialistes, les déclarations de M. Rouvier et celles de M. Thompson? Parce que M. Thompson avait agi comme M. Rouvier avait parlé: en homme de gouvernement.

Cependant, on affectait de dire, dans le camp de M. Combes, que la majorité groupée par le ministère, le 7 novembre, n'en était pas une, parce que, mélangée de réactionnaires et de nationalistes, elle n'était pas « purement républicaine ». Nouveau complot, nouvelle attaque. Le 10, M. Grosjean devait, selon le programme de la journée parlementaire, interpellier le gouvernement sur la Bourse du Travail et la propagande antimilitariste.

Surgit M. Dumont, qui interpelle, au contraire, le gouvernement sur sa « politique générale ». M. Rouvier accepte la discussion immédiate. Mais la Chambre s'obstine dans son ordre du jour et M. Grosjean remonte à la tribune, parmi des clameurs assourdissantes. M. Berteaux, *Deus ex machina*, opère alors. Il se retourne vers M. Ribot, l'apostrophe et, mû soudain par on ne sait quelle colère, il ramasse son portefeuille et s'en va. C'était la scène qu'il avait à faire. M. Jaurès joue, à son tour, son rôle : il crie à M. Rouvier qu'il n'y a plus de gouvernement, le ministère n'étant plus là « tout entier ». A quoi M. Rouvier réplique : « Le gouvernement, tel qu'il est, assume la responsabilité du débat. » C'est une autre sorte d'imprévu. M. Rouvier, négligeant l'avis de la Chambre, écarte M. Grosjean, qui escaladait la tribune pour la troisième fois, et, malgré le règlement, il s'interpelle lui-même; et il raconte véhémentement l'histoire de son ministère; et il pose la question de confiance, pendant que M. Berteaux, qui a reparu, se guinde jusqu'à la dernière travée de l'extrême gauche, pour y parader entre deux socialistes. Après deux heures d'un tumulte inouï, où M. Rouvier, tantôt assailli par M. Jaurès, tantôt par M. Pelletan, reprend deux fois l'apologie de son ministère, et où M. Berteaux, deux fois aussi, tente, sous la réprobation vengeresse de M. Ribot, sa glorification militaire, cette séance si étrange finit plus étonnamment encore. M. Delbret proposait un ordre du jour qui témoignait au gouvernement la « confiance » de la Chambre. M. Rouvier, alléguant qu'il ne veut pas d'une « majorité douteuse », préfère l'ordre du jour de MM. Steeg et Dumont : « La Chambre, comptant sur le gouvernement, pour faire aboutir en temps utile la séparation des Eglises et de l'État, et assurée qu'il s'appuiera uniquement sur la majorité qui a voté cette réforme, repousse toute addition et passe à l'ordre du jour. » M. Rouvier recueille une majorité de 5 socialistes, de 181 radicaux-socialistes, de 46 membres de l'Union démocratique et de 59 progressistes et nationalistes : cette majorité-là, il ne la juge pas « douteuse ». Soit dans le vote, soit dans l'abstention, tous les partis se sont divisés; et la dérision veut que, parmi les hommages de cette confiance hétérogène, M. Rouvier reçoive celui de M. Berteaux lui-même. D'ailleurs, M. Rouvier, qui ne veut être entouré que d'une majorité dévouée à la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'État, rencontre, parmi les votants de l'ordre du jour Steeg et Dumont, plus de cinquante des libéraux qui ont voté contre cette loi. Où donc était, dans le triomphe de M. Rouvier, la vérité parlementaire? Et comment apprécier la sincérité de M. Rouvier

lui-même, quand on se rappelait avec quelle vivacité il blâmait, dans ses conversations, la loi, à l'heure où M. Combes la proposait? Homme de gouvernement, dans la séance du 7 novembre, M. Rouvier n'était même plus, dans celle du 10, l'homme de son propre gouvernement, tant il se subordonnait à ses vrais ennemis et tant le politicien qui prévalait sur le ministre dénaturait le pouvoir, pour le conserver. Il créait, dans la Chambre, avec la majorité du 10, l'anarchie qu'avec la majorité du 7, il ne voulait laisser fomenteur ni dans l'Etat, ni dans le pays.

Il y avait eu, dans cette crise, un fait heureux : l'armée avait été délivrée de M. Berteaux. Mais M. Rouvier avait diminué la force et compromis l'avenir de son gouvernement, en changeant sa politique pour l'assimiler à celle de M. Combes. Il venait de mettre dans sa politique plus d'anticléricalisme; il lui restait à y mettre plus de radicalisme. Il avait pris les amis fidèles de M. Combes pour être ses approbateurs, ses garants mêmes, devant le Parlement; il lui restait à les prendre, dans son ministère, comme des collaborateurs favoris. Il a ainsi doublé sa faute. Il n'avait qu'un personnage à remplacer : M. Berteaux. Il lui a plu de remanier une partie de son ministère et de le reconstituer, comme s'il était à la merci, non seulement de la nouvelle majorité, mais du groupe radical-socialiste, en particulier. Encore n'est-il plus le maître de ses choix : M. Sarrien le régent. Il faut à M. Sarrien un représentant de plus dans le ministère : ce sera M. Trouillot, avec le portefeuille du commerce. Il faut à M. Sarrien un ministre de l'intérieur qui veuille bien « faire », sous les auspices du « Bloc », les élections de l'an prochain. On bombarde donc ministre de la guerre M. Etienne, suspect aux radicaux-socialistes comme ministre de l'intérieur. Que si M. Rouvier s'avise de substituer à M. Etienne M. Thompson, M. Sarrien se récrie et morigène M. Rouvier, coupable, innocemment peut-être, de méconnaître l'intérêt national : car M. Thompson a maintenant l'expérience des choses maritimes, comme s'il avait navigué, tandis que M. Dubief ne connaît, lui, que la mer du suffrage universel; et voilà pourquoi M. Rouvier, docile au veto patriotique de M. Sarrien, réinstalle M. Thompson dans son ministère de la marine et investit M. Dubief du ministère de l'intérieur. Ah! dans ces trafics du pouvoir, dans l'adjudication de toutes ces incompétences, M. Rouvier a peu honoré son gouvernement et singulièrement déçu son pays! Il fallait que le ministre de la guerre ne fût désigné que pour des raisons simplement françaises. Il fallait, après M. Berteaux, un homme de métier, un homme capable de commander, un chef qui pût visiter la fron-

tière en soldat, qui méritât la confiance de l'armée et qui rendit à notre ministère de la guerre l'estime de l'Europe, étonnée que la puissance militaire de la France fût devenue un lot de ses politiciens, un enjeu de ses partis. Il le fallait et M. Rouvier l'ignore moins que personne, si son cœur vibre encore au souvenir du 6 juin. L'opinion publique l'appelait, ce ministre que l'armée attendait. M. Rouvier n'avait qu'à vouloir; il n'en a pas eu le courage. On ne peut pas dire qu'il ait été plus sagace, en livrant à M. Dubief, hier président du groupe radical-socialiste et vice-président du Grand-Orient, le ministère où M. Combes et ses amis ambitionnaient de prendre la direction électorale de la République. Comment M. Rouvier la leur disputera-t-il, derrière M. Dubief? Et, s'il tente de la retirer à M. Dubief, ne sera-ce pas une autre crise? Que deviendra même sa majorité, si les libéraux qu'il a irrités, par la procédure de son ordre du jour, et les catholiques qu'il a blessés, en engageant plus hardiment contre l'Eglise son gouvernement, l'abandonnent à cette majorité, dans telle ou telle circonstance critique? Nous ne lui souhaitons pas d'en faire bientôt l'épreuve.

Le Sénat avait commencé, le 9 novembre, sa discussion de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Aussitôt M. Rouvier intervenait, en l'adjurant de voter la loi « comme une manifestation d'ordre politique ». Telle était la beauté de son principal argument, l'équité de sa résolution : il avouait que cette loi, qui met en cause la liberté des consciences et qui va troubler le culte de tout un peuple, ne désorganise la vie religieuse de trente-huit millions d'âmes que pour des raisons « d'ordre politique », dans l'intérêt d'un parti. Et il posait, devant le Sénat, la question de confiance, les yeux tournés vers la Chambre, où il espérait plaire, par une telle attitude, à ce groupe de radicaux dont il voulait capter ou retenir les suffrages ministériels, en leur fournissant un gage opportun de son « anticléricalisme ». Ainsi, au Sénat, par ce discours, et, à la Chambre, par l'ordre du jour Steeg et Dumont, M. Rouvier se sera doublement prononcé pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tandis que, naguère, au Palais Bourbon, il était resté muet sur cette loi, trois mois et plus. Non, décidément, d'aucun côté, ni du Parlement, ni du pays, on ne peut se fier à la modération de M. Rouvier ou à sa fermeté. Contre cette loi que M. Rouvier prend, si légèrement, sous sa responsabilité, tout aura été dit, devant le Sénat, non pas seulement par des catholiques qui n'ont voulu être, dans le débat, que des libéraux, mais par des libéraux qui n'ont voulu considérer que l'intérêt de la République, et qui sont des républicains aussi éprouvés que

M. Rouvier lui-même, que M. Bienvenu-Martin et M. Maxime Lecomte. Aux protestations toutes libérales de MM. de Chamillard, de Cuverville, Charles Riou, de Las Cases, Halgan, Bodinier, se sont jointes les protestations toutes républicaines de MM. Gourju, Charles Dupuis, Vidal de Saint-Urbain, de Marcère, et même celle de M. L. Thézard, un radical qui ne renie pas cependant le gouvernement de M. Combes dont il fut un sectateur fervent. M. Thézard n'a pas été moins franc que perspicace, en prédisant que la loi, si oppressive et si vexatoire qu'elle pût être, tromperait le calcul de ceux qui la croient propre à détruire l'Église, et qu'elle trouverait, après un temps d'épreuves héroïques, non seulement les catholiques plus unis, mais l'Église plus forte, avec un clergé plus influent. C'est une prophétie précieuse, parce que, parmi le groupe même auquel appartient M. Thézard, nombreux sont les clairvoyants qui se la murmuraient, dans leurs confidences. Mais le Sénat n'a voulu écouter que son fanatisme ou la sophistique de sa pusillanimité. Par 171 voix contre 107, il a déclaré « l'urgence ». Certes, s'il n'avait fallu que de bonnes raisons pour persuader le Sénat, il n'aurait pas émis ce vote, dont il se serait senti incapable, il y a encore un an ou deux; et la République n'aurait pas, demain, la honte d'édicter, pour cette séparation de l'Église et de l'État, une loi à laquelle aucune autre ne pourrait être comparée aujourd'hui, chez aucun peuple libre de l'Europe et de l'Amérique. Mais les orateurs, et de la droite et de la gauche, qui ont si éloquemment averti le Sénat et le gouvernement de cette faute féconde en tant de périls, n'auront pas perdu leur peine. Le pays se souviendra de leurs paroles, quand l'expérience les justifiera. Elles lui auront appris quels étaient les sages et les patriotes qui ont voulu le sauvegarder contre les conflits de la tyrannie sectaire et de la résistance religieuse, contre les maux peut-être de la pire des guerres civiles.

Il y a eu, dans les commencements du christianisme, une période de trois siècles où l'Église, bien que persécutée dans sa foi, a été libre dans son organisation, et où elle a grandi, prospéré de plus en plus, parce que la liberté fut encore plus efficace, pour elle, que, contre elle, la persécution. L'Empire régnait sur le monde antique, avec une toute-puissance qui, selon le dogme traditionnel de l'État romain, était divine, quel que fût l'imperator ou le consul. Seule, l'Église ne subissait pas l'asservissement universel. Le christianisme eut ce mérite glorieux que nos jacobins oublient si ingratement : il délivra l'homme de la servitude à laquelle l'État, sous la République non moins que sous l'Empire, assujettissait le citoyen. Il proclama que, si souverain que

pût être l'Etat, la conscience était libre. Il délia la religion et le gouvernement jusqu'alors confondus. Il fit la séparation du culte et de l'Etat; et ce fut sa nouveauté la plus hardie. En un mot, il mit la religion hors l'Etat et il ne s'occupa point de savoir si, autour de ses autels, par-dessus ses catacombes, il y avait une Rome qui gouvernait l'univers, un Empereur qu'on révérait comme une divinité, un Etat qui résumait en soi toute autorité, toute fonction, religieusement aussi bien que civilement. L'Eglise ne voulait pas plus être l'Etat qu'elle ne permettait à l'Etat d'être l'Eglise. Elle constituait l'Etat chrétien, comme il constituait, lui, l'Etat laïque. Elle élevait la Cité de Dieu par-dessus la Cité de César, et, croyant qu'elles étaient distinctes comme le ciel et la terre, elle ne mêlait pas le gouvernement de l'une avec celui de l'autre; elle pratiquait l'obéissance civile, sans l'identifier avec l'obéissance religieuse; elle déclarait qu'il fallait rendre à Dieu ce qui était dû à Dieu, à César ce qui était dû à César. Dans cet esprit, elle se montrait docile aux lois, mais indifférente au pouvoir, parce qu'elle se jugeait étrangère à l'Etat. Et c'est pour cette indépendance sacrée, plutôt que pour ses mystères, pour ses doctrines, pour son Dieu, que les empereurs la persécutaient; irrités de l'affranchissement qu'elle opérait dans les intelligences et inquiets de la voir créer, en face de leur absolutisme, une liberté individuelle qu'ils supportaient d'autant moins qu'ils n'avaient jamais pu la concevoir. Et, jusqu'au martyre, l'Eglise lutta pour son indépendance. Trois siècles durant, elle fut, dans l'Empire, une république spirituelle. Elle ne se laissa pas plus opprimer par les empereurs chrétiens qui la protégeaient, que par les empereurs païens qui la combattaient. Quand l'Empire la voulut traiter comme une amie, elle ne consentit pas cependant à devenir son associée ou sa servante. Après qu'elle eut élargi son règne et qu'elle eut à régir, non plus de petites communautés, mais des nations, elle put modifier son régime électif, représentatif, et adapter la distribution de ses pouvoirs à l'organisation impériale, elle n'en garda pas moins sa liberté : l'Empire enveloppa la société chrétienne, il ne la pénétra pas, il ne l'absorba pas. Jamais l'empereur ne nomma ni prêtres, ni évêques; jamais il ne put les révoquer; jamais il ne s'attribua le droit de fermer les temples et les écoles des chrétiens, ni celui de confisquer leurs biens et d'occuper leurs monastères. Nous ne demandons pas plus à l'Etat de M. Briand et de M. Lecomte. Ils défont l'association (plus souvent utile à l'Etat qu'à l'Eglise) que le travail des siècles a établie, en France, entre l'Eglise et l'Etat. Soit. Que l'Eglise puisse être libre dans l'Etat, en cet an du

Christ 1905, comme elle l'était aux jours mêmes de Tibère ou de Julien l'Apostat : elle saura s'en contenter, si c'est la vraie liberté. Mais ils osent trop, ils entreprennent trop, s'ils lui imposent un régime qu'elle n'a pas même connu sous les empereurs qui l'ont le plus haïe : la persécution, sans la liberté.

La « crise russe » a continué, avec des phases nouvelles qui ont pu présager, dans leurs conséquences, des calamités encore plus sinistres que celles des premiers jours. Une série de troubles tantôt simultanés, tantôt successifs, presque toujours inopinés, qui éclatent comme au hasard, parmi des foules aussi impulsives qu'ignorantes; des désordres préparés, ici par les conspirateurs du nihilisme, là par les ennemis du libéralisme, et, entre les entraînements et les chocs de ces deux forces, une masse démoralisée qui, n'aspirant qu'à l'anarchie, se précipite à la licence, se rue au pillage et au carnage. Cette « crise » peut s'appeler maintenant une révolution : révolution aussi diffuse, il est vrai, que tumultueuse et aussi inorganique que peu organisée; mais une révolution politique et sociale qui ne laisse subsister que le gouvernement, en livrant tout le reste à un changement indéfini, à un bouleversement informe. Il subsiste, néanmoins, ce gouvernement, et c'est le suprême espoir. En même temps, l'apaisement se fait peu à peu. La grève générale, décrétée une seconde fois pour imposer au gouvernement l'abolition de la loi martiale et de la peine de mort, n'a inquiété que Saint-Pétersbourg, et c'est le peuple lui-même qui, las de ses souffrances, s'est chargé de la réprimer. Le comte Witte n'a eu, n'a pu avoir, dans cette perturbation effroyable, qu'une volonté : celle de conjurer la guerre civile. Il a paré, souple et opiniâtre, infatigable, aux dangers les plus pressants. Il ajourne, jusqu'à la convocation de la Douma, l'accomplissement des réformes promises par le manifeste du 30 octobre. Suspect aux fidèles de l'autocratie bureaucratique autant qu'à ceux de l'autocratie impériale, il n'a pas même obtenu des libéraux leur assistance. Comme le poète, il pourrait dire de la Russie : « Désert d'hommes ! » Autour de lui, le pouvoir flotte, incertain et inerte; au-dessous, une administration, défiante ou rebelle, qui ne croit qu'à la vertu de l'absolutisme et qui regrette l'arbitraire dont elle jouissait. Le grand-duc Vladimir, qui commandait les troupes de Saint-Pétersbourg, le général Trépoff, qui avait la direction de la police, et le procureur général du Saint-Synode, M. de Pobedonostzef, le mystique et despotique conseiller du tsar, ont donné leurs démissions. M. Witte n'a pu former son Conseil des ministres qu'avec des fonctionnaires. En attendant le régime

légal qu'il doit inaugurer, il faut qu'il use de sa dictature provisoire, pour pacifier la Russie.

La mutinerie militaire qui a ensanglanté Cronstadt et celle qui a dévasté Vladivostock; les horribles massacres des Juifs, à Odessa, à Kief, à Kasan, à Kherson, à Iarostaf, en vingt autres endroits; les troubles agraires qui terrorisent la Russie méridionale et qui pourraient devenir une jacquerie universelle, où une multitude de cent vingt millions de paysans, qui ne sait rien et qui ne sent rien, sauf le communisme dont elle est affamée, prendrait tout ou détruirait tout : ce sont des fléaux qu'il faut arrêter immédiatement, ou c'est l'empire en proie à la barbarie. Il y a plus. Entre tant de menaces, il en est une dont peuvent s'émouvoir toutes les puissances qui ont signé le deuxième traité de Vienne. Dans cette crise, les nationalités opprimées ont fermenté, au fond constant de leurs regrets et de leurs vœux. La Pologne aurait pu rester indifférente au spectacle de la Hongrie, qui réclame parlementairement son indépendance, et de la Norvège, qui, après s'être séparée de la Suède, s'est choisi pour roi le prince Charles de Danemark, bientôt Haakon VII. Il était impossible que l'exemple de la Finlande qui, sans se séparer de la Russie, vient de reconquérir les libertés que lui avait garanties le pacte juré en 1809 et violé en 1899, n'enhardit pas la Pologne, dont la vitalité est si prodigieuse, à demander son autonomie. M. Witte ne s'est pas contenté de la lui refuser; il a soumis à l'état de siège tout le « territoire de la Vistule », bien que, depuis le 30 octobre, la Pologne ait été moins révolutionnairement agitée que la Russie. Il y a là une énigme dont il faut peut-être chercher l'explication à Berlin. Le gouvernement allemand veille sur sa frontière polonaise, avec toute une armée. Craint-il que l'autonomie de la Pologne russe ne provoque la Pologne allemande à revendiquer la sienne ou que l'insurrection de celle-là ne soulève celle-ci? Projette-t-il une intervention? Et, pour en éviter le danger, pour s'en épargner l'humiliation, la Russie croit-elle pouvoir, par la force, intimider ou dompter le patriotisme polonais? C'est de cette redoutable question que se compliquent, aujourd'hui, toutes celles dont la crise aura été la cause fatale, l'occasion funeste.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Pour qu'on lise Platon**, par Emile FAGUET. — Un vol. in-12 (Société française d'imprimerie et de librairie).

Les auteurs classiques sont ignorés par cela même qu'ils sont classiques. Leur image traditionnelle et convenue, empreinte dans notre mémoire depuis notre jeunesse, nous empêche de les voir. Quand nous nous avisons de les feuilleter, tout simplement et comme si leurs œuvres venaient de paraître, c'est une découverte. M. Emile Faguet a voulu nous faire faire une découverte de ce genre en lisant Platon pour que nous le lisions après lui. Il le commente alertement et ingénieusement. Librement aussi, car son admiration ne paralyse jamais sa critique. *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Mais, au fond, Platon pourrait se louer autant que la vérité de cette franchise si spirituelle et surtout de cette verve si animée. Grâce à M. Faguet, le ressuscite. Il parle à la Sorbonne. Il sera très applaudi et très discuté.

**Paris sous Napoléon**. — II. *Administration et grands travaux*, par L. DE LANZAC DE LABORIE. 1 vol. in-8° (Plon).

Que de fois, en passant devant un palais, en contemplant un monument, ne nous est-il pas arrivé de souhaiter en connaître, pour ainsi dire, l'état civil? Les ouvrages ne manquent pas, à première vue, sur la matière. Mais l'opinion change quand on arrive à les consulter. Ou ils sont encombrants, ou ils sont illisibles, ou ils sont inexacts. Aussi le présent volume sera le bienvenu chez tous ceux qui aiment Paris et ses environs. L'auteur est un scrupuleux d'érudition, nos lecteurs le savent. Mais ils savent aussi qu'il la drapé de la plus attrayante façon. La publication, dont c'est ici le tome second, forme, en même temps qu'un ouvrage de fond, un livre d'une lecture toujours pleine du plus piquant intérêt.

**Comment s'en vont les reines**, par M<sup>me</sup> Colette YVER. Un vol. in-12 (Calmann Lévy).

Dans un pays vaguement germanique, une reine défend son trône ancestral contre la révolution menée par un démocrate mystique. Le choc de ces deux forces rivales qui se respectent en se combattant est rendu avec une intensité tragique. Les intérêts privés, les affections du foyer, tout cède devant la

réalisation d'un idéal politique qui absorbe la vie. L'œuvre est de belle venue, puissante, colorée, l'une des plus captivantes parues en ces derniers temps.

**A l'aube**, par MYTIAM THELEN. Un vol. in-12 (Perrin).

A la faveur d'une « histoire » très habilement présentée, l'auteur indique un but très noble aux femmes privées d'enfants, en même temps qu'elle évoque, avec une rare intensité, les paysages messianiques. L'écrivain a longtemps vécu en Orient, et son livre est aussi fidèle que sa vision fut minutieuse. Nos lecteurs ont pu apprécier ici même la saveur de ses descriptions et l'élévation de sa pensée.

**Vers l'Eglise libre**, par Julien DE NARFON. 1 vol. in-8° (Librairie Mutuelle).

Très vivante histoire de France au point de vue concordataire, ce volume plein d'idées en renferme certainement de sujettes à discussion. Mais toutes sont présentées avec une remarquable clarté, et si tous les lecteurs ne suivent pas M. de Narfon jusqu'au bout de sa pensée, du moins seront-ils assurés de la connaître, ce qui est le meilleur moyen de l'apprécier.

**L'Art des vers**, par Auguste DORCHAIN. Un vol. in-12. (Bibliothèque des Annales politiques et littéraires.)

Il ne suffit pas d'être philologue ou grammairien pour écrire un bon livre sur l'« art des vers » : il faut d'abord avoir pratiqué cet art. Aussi, mieux que personne, le poète de la *Jeunesse pensive* et de *Vers la lumière* pouvait-il reprendre l'œuvre laissée incomplète par Théodore de Banville. Il a précisé, raisonné et développé ce que le maître romantique, trop bouillant et quelquefois paradoxal, avait omis, mal étudié ou affirmé hâtivement. D'ailleurs, le but de M. Dorchain n'est pas d'apprendre la prosodie à ses lecteurs pour qu'ils composent des vers : il veut qu'ils la sachent surtout pour qu'ils soient capables d'admirer plus sciemment ceux de nos grands poètes. Il y a dans son livre autant de haute critique littéraire que d'enseignements techniques, autant d'âme que d'érudition. Il fait aimer la poésie en même temps qu'il la fait mieux connaître.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# LETTRES A UN AMI<sup>1</sup>

TROISIÈME SÉRIE (1852-1855)

Paris, 21 novembre 1852.

Jamais peuple n'a été plus affairé que le peuple parisien à l'heure qu'il est. Vous ne reconnaitriez plus Paris : c'est un atelier, une ruche, une fourmière d'ouvriers et de spéculateurs. Les pavés sautent, les maisons croulent, les rues se percent, les écus dansent, les cortèges galopent, les panaches volent au vent. C'est une fièvre, un incendie, une folie. Le feu est à la Bourse, les agents de change sont sur les dents et passent toutes les nuits. Les portières ont toutes du Lyon; les cuisinières cachent leurs Orléans dans leur cabas; des gens en blouse s'arrachent chaque soir à quatre heures la cote de la Bourse; on spéculé sur des *éventualités de promesses d'actions* (sic); on cote dans la coulisse des noms et des choses impossibles : des Ténériffes, des Mouzaïa et autres denrées fabuleuses. Le mouvement industriel de 1837 était une bagatelle. Girardin, Cleemann, le physionotype, le physionotrace, les bitumes de toutes couleurs étaient des jeux d'enfants : c'est un tourbillon, un vertige, la soif, la grande soif de l'or. Nous sommes aux beaux jours de Law; la rue Quincampoix est partout et le Mississipi coule tout le long du boulevard entre deux haies de filous et de niais. On cite des fortunes royales faites depuis six mois. Un M. Mirès, autrefois entrepreneur de diffamation périodique, a réalisé 5 millions et vient d'en dépenser deux à l'achat du *Constitutionnel*. Et là-haut, tout en haut, l'entourage, les aides de camp, les petits cousins; il paraît que c'est une curée. Les cadeaux de 200 000 francs ne coûtent rien. L'empereur (sic) donne ceci à un tel, cela à tel autre; il dote la fille d'un troisième; et chacun de lui demander. Mais où diable prennent-ils tout cet argent-là? Voilà où nous en sommes, mon vieil ami, et ce que nous appelons moraliser le pays.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 novembre 1905.

Paris, 27 septembre 1853.

Eh bien! non, mille fois non, je ne l'avais pas pensé; ou si cette idée saugrenue avait traversé un instant, avec tant d'autres, mon cerveau malade, je l'avais bien vite chassée comme la plus insensée, comme la plus cruelle des fantaisies malsaines de mon imagination. Tu as raison, mon ami, raison, comme toujours, dans tes plaintes et dans tes reproches. Quand tout m'abandonnerait dans ce monde, quand j'aurais versé la dernière larme sur la dernière de mes illusions, quand j'aurais mené le deuil de mon dernier bonheur, quand je serais seul sur la terre, entouré de toutes mes idoles brisées, de toutes mes espérances mortes, il y aurait toujours à l'horizon une lumière fidèle vers laquelle mes yeux se lèveraient avec confiance. N'en parlons plus et juge donc combien j'ai dû souffrir pour en être venu à douter un jour de ton amitié. Ce matin, je voudrais causer avec toi, causer comme autrefois, à l'aventure, au hasard de la pensée, de littérature, d'art, de politique, de tout, de rien, mettre enfin de côté ce gémissement égoïste dont j'afflige, dont j'accable sans mesure, depuis quelque temps, ton éternelle et patiente bienveillance. Mais je suis maintenant si loin de tout cela! J'ai pris de petits sentiers pleins d'embûches et de ténèbres, qui m'ont tant éloigné de la grand-route lumineuse et des sûrs chemins de l'intelligence!

Je t'ai parlé quelquefois d'un travail, sorte de préface ou d'introduction, que, depuis un an, je dois faire pour M. Chaix d'Est-Ange. Les affaires, les tourments, les empêchements qu'apporte chaque jour avec soi m'avaient toujours fait différer cette ingrate et difficile besogne. Enfin, depuis un mois, j'ai voulu m'y mettre sérieusement. J'y voyais deux intérêts: d'abord, suivant ton sage conseil, celui d'échapper à moi-même par le travail, de creuser un sillon tel quel à ma pensée, de tourner une mécanique intellectuelle dont le bruit m'empêchât d'entendre crier mon cœur; et puis, ensuite, un intérêt sacré, celui de gagner 1200 ou 1500 francs, que le maître allouerait sans doute à son panégyriste; *auri sacra fames*. Quant à l'œuvre en elle-même, elle m'intéressait médiocrement; j'y trouvais tous les obstacles, tous les écueils et rien d'intéressant ni de neuf pour personne; des redites et des lieux communs sur les différences nécessaires entre le barreau moderne et l'ancien barreau, une 193<sup>e</sup> édition des discours de rentrée. Tout cela m'éceurait d'avance. Pourtant, cette diable de petite sacoche de 1200 francs gambadait toujours à l'horizon; et, à la lueur de cette étoile immonde, *Teucro duce et auspice Teucro*, je me suis mis vaillamment à l'œuvre; j'ai pris

une feuille de papier, une plume de fer et une résolution forte; de sorte qu'au bout d'une demi-journée, — les quatre faces de la feuille étaient couvertes... de bonshommes, de pieds, de jambes, de mots sans suite, de *Monsieur* et de *Madame* écrits en majuscules, de paraphes compliqués à faire envie à M. Prudhomme...

Depuis cette première tentative, presque chaque jour, j'en fais une nouvelle. Pour me mettre en verve, je me suis bourré de lectures; j'ai lu presque tout le cours de Villemain, j'ai déclamé, en marchant à grands pas, les plus belles plaidoiries de mon héros pour me mettre en veine d'enthousiasme et de style. Néant! Rien n'est venu; j'ai gâché une vingtaine de feuillets et... pas une idée; des mots, des phrases d'une si honteuse platitude que j'en rougissais en les écrivant; des tartines de stagiaire adolescent; enfin, que te dirai-je, le vide dans le vide. Voilà où j'en suis; il n'en est pas moins vrai qu'il faut qu'au commencement de novembre, j'aie un travail quelconque à présenter, sans quoi je perds probablement plus encore que de l'argent, c'est-à-dire une bienveillance et un patronage auxquels je dois tout, ou à peu près.

Tu me connais; si d'ici à quelques jours, je ne suis pas mieux inspiré, j'enverrai tout au diable et je prononcerai crânement le *Non possumus*.

Paris, 29 mars 1854.

Voyons, mon cher Henry, il faut pourtant que ça ait une fin et qu'un de nous deux se décide. Voilà deux mois, trois mois, des siècles que nous ne nous sommes rien dit. Tu ne m'écris pas, et je sais pardieu bien que ce n'est pas par rancune, par représailles d'amour-propre ni pour me punir, à part toi, de mes longs silences. Tu as quelque chose, un chagrin, un tourment, quelque'une de ces idées fixes et noires que je connais si bien, qui vous alanguissent sur tout le reste et à toutes les affaires comme à toutes les distractions du cœur vous font dire : à *demain*. Vois-tu, mon vieux camarade, à ce jeu-là tout s'use, tout s'amoindrit, même l'amitié, et je ne veux pas que la nôtre périsse par désuétude. Le cœur et ses chères coutumes ont leur régime et leur hygiène; sous peine de paralysie, il faut entretenir la circulation et activer ces mouvements de la pensée bienveillante qui va de l'un à l'autre comme un sang généreux et fraternel. Je te connais; si tu as des chagrins, ce sont des chagrins de famille, et je ne veux pas les savoir. Mais écris-moi pour te distraire, pour changer d'air; comme on voyage, comme les malades ou comme les femmes d'agents de change, qui ont des vapeurs, vont aux eaux de Bade ou à Dieppe. Allons! mets-toi en route et dépêche-toi : dans notre amitié, c'est toi jusqu'ici qui as été le sage, le

robuste, le vaillant, celui qui soutenait l'autre et le poussait en avant : ne vas-tu pas aussi tomber en mélancolie? Nous ferions alors un joli attelage (gris pommelé). Et qui donc serait là pour me faire marcher tant bien que mal? Crois-tu qu'ici, où j'ai tant de camarades souriants, j'aie un ami de rechange? Tu sais bien que tout ce monde qui m'entoure est trop gai et trop heureux pour moi; et, quant à mon excellent frère, je ne lui ai jamais dit le quart de mes tourments insensés pour ne pas augmenter les siens plus graves et plus dignement supportés. Toi, tu es mon confident, mon confesseur, la victime dévouée de mes folies. Je mets dans ton cœur tous ces secrets légers ou mortels qui agitent ma vie. Quand tu es ici près de moi, je n'ose pas te dire la moitié de ce que je t'écris effrontément; et tu serais peut-être moins mon ami si tu étais resté avec moi; il y a bien des choses que je t'ai forcé bêtement d'entendre et que, pour cent motifs, je n'aurais pas eu l'idée de te dire au coin de mon feu. Tu as donc tout mon cœur; tu es mon ami dans le sens antique du mot, l'ami qu'on a une fois dans sa vie quand on l'a; j'en ai fait les frais et je ne veux pas les perdre. Comprends-tu cela, « fils et frère de marchands de drap si puissants »; — (comme dit Bossuet)?

A toutes ces causes, si tu dors, il faut t'éveiller; si tu pleures, il faut te moucher. Il faut m'écrire beaucoup, souvent, dans toutes les langues, en prose et en vers; et il ne s'agit pas de dire : Dieu! que ça m'ennuie! Est-ce que tu crois que tu es mon ami pour t'amuser, par exemple? Qu'est-ce que c'est? Tu dis que c'est de ma part égoïsme? C'est possible, il en faut un grain dans ce monde. Si je m'étais aimé un peu plus, il me serait resté un peu moins de mon cœur à donner à d'autres, et tout aurait été mieux. Ah! tu crois que toi seul sais faire de la morale. Point du tout; en voilà, ce me semble, et de la meilleure; et sache que si je m'arrête, ce n'est pas pour toi, mais parce que je vois que, sur quatre pages, limites honnêtes d'une lettre, en voilà deux noircies à te gronder.

*Basta per una volta.*

Çà, où en sommes-nous? Je t'ai écrit, j'imagine, que j'ai été bien malade cet hiver, et que, pendant quelques jours, la chose tournait au pire. Mais, maintenant encore, après trois mois passés presque constamment dans ma chambre et dans mon lit, après deux autres mois de convalescence agitée, je n'en suis pas absolument quitte; si bien que, depuis trois jours, des malaises continuels m'empêchent d'aller au Palais. Je ne te parle que pour mémoire de ma faiblesse, de ma maigreur, de ma nuque qui grisonne et se dégarnit à vue d'œil. Ah! mon cher ami, comme tu as bien fait de faire daguerréotyper ton Edmond il y a six mois!

Comme il était juste temps ! Quelle démolition ! Et dire que cet animal m'a fait poser du mauvais côté ! Enfin, tel quel, tu peux encore me présenter avec honneur aux Sédanais ; mais maintenant je ferais, sur le papier de ton cabinet, l'effet de ces chouettes qu'on cloue à la porte des fermes.

Ce qu'il y a de tout aussi peu réjouissant, c'est que ma maladie m'a fait manquer entièrement mon année judiciaire.

... Ne pouvant vivre que pauvrement de ma langue pour le moment, je me suis escrimé de ma plume. *Concilio manuque*, comme Figaro. Tu sais ce fameux travail pour Ch. d'E.-A. dont je t'ai lu un petit bout dans le temps. Interrompu par ma maladie pendant des mois, je l'ai repris et mené à fin samedi soir vers minuit, le temps étant serein. Le lendemain matin, je l'ai porté au patron et pendant une heure et demie nous en avons fait la lecture. Qu'Allah soit béni ! Cette petite œuvre a réussi parfaitement aux yeux du maître. Il a été très content et me l'a témoigné plusieurs fois très vivement. Pour qui le connaît, ces marques ostensibles d'approbation sont précieuses.

Voilà donc une partie du succès obtenue. Maintenant est-ce bon ou mauvais ? Voici franchement mon avis : En me mettant à l'œuvre tu m'as vu dans un horrible dégoût : j'étais gêné et découragé par toutes sortes d'obstacles : faire quelque chose de lisible, sur des données fausses presque à coup sûr, avec de vieux restes de lieux communs, risquer, en disant ma pensée vraie, de me cogner contre la pensée du maître, etc., etc., tout cela me rebutait ; aussi je ne crois pas que jamais accouchement ait été plus laborieux ; et, quand tu liras ces quelques pages telles quelles, tu n'imagineras jamais quels efforts, quels accès de rage et combien de papier gâché il m'en a pu coûter. Enfin je crois que j'ai fait quelque chose d'assez passable, qui ne sera pas trop ennuyeux à lire et n'est pas trop banal. En tout cas, ç'a été pour moi un excellent exercice de style, et comme une résurrection intellectuelle dont j'avais grand besoin. Je ne sais encore quand l'ouvrage pourra s'imprimer. C'est une chose cruelle que cette revue de vieilles plaidoiries, si belles qu'elles soient. J'espère pourtant que d'ici à un mois nous pourrons imprimer. T'ai-je écrit qu'un jour de cet hiver, à la fin de ma maladie, M<sup>me</sup> Ch. d'Est-A. m'est venu voir et m'a laissé de vive force un billet de 1000 francs comme à-compte. En tout cas, je te le dis, parce que j'aime à donner des débouchés à ma reconnaissance ; et cette soi-disant avance, sur un ouvrage que j'avais à peine alors commencé, était une indemnité délicate du chômage désastreux que je subissais. C'est si rare, quand on est arrivé, de se mettre à la

place de ceux qui ne le sont pas ! Un de ces jours, si j'ai quelques sous devant moi, je ferai faire une copie de mon introduction, que je t'enverrai en communication.

J'imagine que tu n'attends pas de moi des nouvelles du monde, de la littérature ou des théâtres. De tout l'hiver je n'ai mis le pied dans un salon. Mes lectures se bornent au *Moniteur* et à quelques vieux livres que tu connais mieux que moi. Voici quatre beaux vers pourtant, au milieu des démenches du dernier pamphlet poétique de V. Hugo. Il s'agit du 2 décembre :

\* Puis il vint, tout cassé de débauches, l'œil terne,  
Furtif, les traits pâlis ;  
Et ce voleur de nuit alluma sa lanterne  
Au soleil d'Austerlitz.

Il paraît qu'il y a quelques traits de cette beauté, mais que c'est, au total, une poésie de chien enragé. Je n'ai pas vu *l'Etoile du Nord* ; c'est, dit-on, un nouveau chef-d'œuvre.

La Roche-Guyon, 25 octobre 1854  
(après un séjour aux Pyrénées et à Arcachon).

Qui diable te dit le contraire, mon vieux et contrariant ami ? La poésie est en nous-mêmes ; il n'est voyage qui vaille le vol de la pensée ; il n'est bidet de poste ni chemin de fer qui puisse rattraper l'imagination lancée au galop pendant que les pieds battent la mesure dans des pantoufles fourrées sur les chenets où se mire la flamme du foyer. Le spectacle dans un fauteuil ! Le voyage dans un fauteuil ! Le mouvement et la vie dans la tête et dans le cœur, mais les pieds chauds, les jambes allongées, la robe de chambre croisée sur le ventre et la fumée de la cigarette montant en spirales bleues devant les yeux à demi fermés ! C'est une bonne chose cela, et pourquoi me dire de grossières et spirituelles injures comme si je n'étais pas cent fois de ton avis ? Parce que j'aime les voyages, *pour de vrai*, le grelot des percherons, le hennissement des locomotives, les grands horizons de la mer ou des montagnes, les grandes routes et les petits chemins, le changement, la bigarrure, les hasards et les aventures de la vie errante, ce n'est pas une raison pour jeter des pierres dans mes bagages et pour me traiter de *don Quichotte*, de *Christophe Colomb* et de *réaliste satisfait*. Christophe Colomb ! Tu sais bien, mon vieil ami, que je n'ai jamais eu la prétention de rien inventer, et quant à ce réalisme dont tu m'accuses, plutôt à Dieu que j'eusse mérité tes dédains ! Le *Courbet* a du bon, vois-tu, dans ses brutalités, et je n'en serais pas où je suis si je pouvais me décider à voir la vie comme il vous montre ses baigneuses.

Tu dis que je suis parti croyant trouver un autre soleil, d'autres hommes, « une *nature renversée et des idées phénoménales* ». Oh! mon Dieu, non, et je n'avais pas plus emporté d'illusions que je ne rapporte de désappointement. Si chaud que soit le soleil du Midi, si grande que soit la nature de Saint-Sauveur ou de Gavarni, une imagination de poète — comme la tienne — peut rêver et créer mieux encore. Quant aux idées phénoménales, je t'assure que je ne m'en inquiétais guère. C'est une sorte de gibier qui fuit devant le chasseur; et, en fait d'esprit, il y a de très grandes chances pour qu'on en trouve devant le mont Blanc tout juste autant que devant la butte Montmartre. Mais ce que je cherchais et ce que j'ai trouvé dans ce long voyage, c'est : le repos de l'esprit, un air plus pur, un ciel plus chaud, des impressions changeantes, des distractions matérielles auxquelles je ne pouvais échapper, de grands spectacles qui s'emparaient, de haute lutte, de toute mon âme, des secousses bienfaisantes et des cahots amis qui me jetaient tout à coup hors de moi-même, loin de mes rêves noirs. Les voyages d'imagination, c'est charmant cela quand l'imagination n'a pas des routes d'habitude où elle se lance malgré vous, des étapes cruelles où elle vous ramène toujours comme un cheval rétif, en dépit de la cravache et des éperons. Le tapis de Bereddin Hassan ou du prince Kamaralzaman est une adorable invention; mais mon tapis à moi est trop rembourré d'épines pour que je m'y aventure en de lointains essors. Vive, pour les cœurs meurtris, la nature vraie, la mère nature qui vous emporte dans ses rochers, dans ses forêts, qui vous berce au bruit du vent et de la mer comme un enfant malade, qui, à force de nouveautés et de splendeurs, vous empêche de penser et de vous souvenir; qui emplit les yeux de spectacles, les oreilles de chansons, les mains de hochets sonores, la poitrine d'air pur et libre; qui, chaque fois qu'un murmure sort de votre cœur blessé, de votre esprit ambitieux et inquiet, vous apaise en disant : « N'y pense pas, mon pauvre enfant. Tiens, vois mes plaines vertes de maïs, mes vagues qui arrivent en écumes blanches, mes grandes montagnes avec leurs écharpes de nuages et mes glaciers qui étincellent là-haut dans le brouillard comme les casques d'une armée de géants! »

Mon ami, crois-moi, la solitude, la rêverie, l'imagination, suivant sa pente et sa fantaisie, les courses immobiles et les voyages au coin du feu : cela est bon aux heureux et aux forts. Je ne suis, tu le sais, ni l'un ni l'autre. J'ai donc bien fait de suivre la loi commune et le lieu commun, et d'aller loin, et de changer d'air, et de voyager autrement qu'en rêve, et de manger de la réalité, et de monter à travers les rochers, si haut que mes

pauvres jambes me pouvaient porter, et de plonger jusqu'au bout de mon souffle dans le sel et l'écume de la vague, et de fuir tout ce qui ressemblait à un labeur de l'esprit, à un mouvement de la pensée, à un élancement du cœur. A ce régime, j'ai perdu le peu qui me restait d'intelligence; tu m'assures même, et je te crois, que j'ai perdu beaucoup de ton estime. Mais j'y ai gagné des mois de quasi-bien-être, et cette réalité bête qui se moque de tous tes paradoxes : la santé! La santé, après dix mois de souffrances, de maladie, de médecins, de régime, de tisanes, de coliques et de toutes ces turpitudes puantes qui m'entouraient sur mon fumier. C'est quelque chose cela, l'estomac qui digère et le gros boyau qui fonctionne en silence. « Réaliste tant que tu voudras, crétin, bêlître, pandour, philistin, *pappataci*, gastrolâtre », je me moque de tes injures. Je digère et j'engraisse. Foin du reste!

Aussi bien je te trouve charmant, et comme ces grands faiseurs de paradoxes ne vont jamais bien loin sans se cogner le nez! Qu'est-ce que signifient les voyages? Qu'y voit-on de si rare? Qu'y apprend-on de si nouveau? Qu'y gagne-t-on de si précieux? Je ne me donnerais pas la peine de relever le quartier de ma pantoufle, seulement pour aller voir à Nanterre l'empereur de la Chine entouré de tous ses mandarins!... Oui-dà! voilà-t-il pas de mes orgueilleux et de mes fainéants. Vous trouvez fort commode et bien doux de vous prélasser le soir au coin du feu. Mais, pendant ce temps-là, un vieux camarade court les chemins et les montagnes lointaines, par le vent, par la pluie, par la neige, par les orages, à travers les aventures et les hasards. L'imbécile! Le double sot! Le réaliste! Christophe Colomb nourri de prose, va! Et puis quand le pauvre diable revient trempé, harassé, bronzé à tous les soleils, hâlé à toutes les bises, quoi? qu'est-ce? Ah! c'est toi, s'écrie le monsieur poétique en ouvrant un œil dédaigneux et en se tournant à moitié sur l'oreiller conjugal où il vient d'achever son petit voyage de circumnavigation. Eh bien, mon garçon, tu viens de loin pour pas grand chose? Tu n'as rencontré, j'en suis sûr, « ni monde renversé, ni pensées phénoménales », et tu reviens Grosjean comme devant. C'est égal, conte-moi ça! dis-moi ce que tu as vu, réaliste! Montre-moi ce que tu as rapporté, petit génie! Amuse-moi, brave homme, amuse-moi; narre, mon ami, narre. Tu me dois tes impressions de voyage. Tu en étais resté à Lourdes, si j'ai souvenance. Va, maintenant. Tu disais donc?... Ce que je dis?... Je dis que tu ne sauras rien du tout, et que je suis trop ton ami pour te gâter avec ma réalité grossière, avec mes histoires de grande route et d'auberge, la poésie triomphante de tes voyages imagi-

naires. N'as-tu pas là, sous ta main, une écurie à nulle autre seconde? Pégase, l'hippogryphe, Brigliad'oro, le tapis de Scheherazade, le grillon de la reine Mab..., attèle, mon ami, attèle. Enfourche Pégase, bride la chimère aux ailes d'argent et d'or, mets-toi à dada sur ton tapis. Hop-là! hop-là! galope, mon garçon, à travers les espaces libres de l'imagination. Bordeaux? T'y voici. Pau? C'est cette butte de terre au-dessous de ton ballon. Les Pyrénées? Tiens, ce sont ces petits talus avec du vert et du blanc, là-bas, tout là-bas, plus bas encore. La mer? Cette tache bleuâtre entre deux cailloux. Tu vois bien; n'est-ce pas? Et vive l'imagination qui vous fait voir ainsi de haut et de loin, sans avoir d'autre peine que de fermer les yeux au lieu de les ouvrir... Tiens, mon vieux camarade, tu me fais pitié avec ton esprit et tes moqueries; et maintenant que, par tes questions naïves, tu as, de tes propres mains, mis en miettes ton paradoxe, je crois que je serais encore assez généreux et assez simple pour te faire la relation que tu me demandes, si j'étais en veine: si tout cela n'était pas déjà trop loin de moi, et si je pouvais soulever un peu cette montagne de paresse sous laquelle j'achève mon sommeil de quatre mois.

Paris, mercredi 22 novembre 1854.

Pourquoi ne t'écrirais-je pas? Je n'ai rien de bien pressant au Palais aujourd'hui. Il est neuf heures; me voici installé au coin de mon feu, sur cette petite chaise rouge que tu sais, finissant cette ligne au bruit de ma bouilloire qui chante au milieu des tisons. Dehors, un rude temps d'hiver; la neige dessinant le bord des toits et les corniches de la cour; la pluie qui tombe, lourde et glacée, et que j'entends pleurer le long de mes carreaux. Pauvres gens! pauvres enfants! Nos pauvres soldats de Sébastopol là-bas! Au fond de cette *Tauride* fatale; là-haut, sur ces plateaux meurtriers; sans abri, sans feu, les jambes dans les tranchées boueuses; les mains glacées devant cette fournaise de rocs et de pierre qui vomit les boulets et la mitraille! A quoi veux-tu que je pense par un temps pareil, si ce n'est à cette guerre funeste, à cette aventure attardée, et à cette terre de Russie qui menace de nous être fatale deux fois? Et mon brave André Reille, dont nous n'avons aucune nouvelle depuis le 3, bien avant ces combats sanglants! Pauvre garçon, où est le temps où nous jouions au soldat dans la grande antichambre de Rueil, et où cette brave maréchale Masséna, étourdie du vacarme, ouvrait tout d'un coup la porte du salon, en nous criant, de son plus formidable accent provençal: « Eh! paix là donc un peu, enfants du diable! Que je vous entende encore, petite *marmaille!* »

Midi.

Je me suis interrompu pour lire le *Moniteur* que m'apportait mon domestique; j'y ai lu le rapport du général Canrobert sur la bataille du 5. Aujourd'hui, c'est le récit de la victoire, l'ensemble, la vue d'en haut. Mais, demain, ce sera la liste des morts; à l'instant où je tourne cette page, on tire le canon des Invalides qui ponctue ma phrase d'une façon toute grandiose. Boum! c'est ce brave jeune général de Lourmel qui tombe en avant de sa charge imprudente. Boum! Sept généraux anglais tués ou blessés à mort! Boum! Deux mille Anglais étendus morts, la fleur de la jeunesse des highlands! Boum! Boum! Huit mille cadavres russes! Boum! Dix-sept cents Français tués, blessés, amputés, coupés en deux, remplissant les charrettes d'ambulance de leurs cris et de leur sang! Hurrah! Vingt... vingt et un. Vingt et un coups de canon! plus rien que les voitures qui courent dans la rue et le flot de la vie banale qui continue son roulis monotone. Tout est dit : Vingt et un coups de canon! Nous vous avons payé toute notre dette, vous qui êtes morts dans cette journée, et nous ne saurions rien ajouter à cette oraison funèbre de la mère-patrie. La guerre! Une grande chose pourtant, à y bien penser; la plus terrible, mais la plus féconde des voies de la Providence. Quel développement prodigieux de l'activité, de l'intelligence de l'homme! Quelle surexcitation de l'énergie, de la volonté, de l'industrie de l'individu! Quel réveil de toutes les forces endormies dans les loisirs de la paix! Quelles ressources imprévues jaillissant tout à coup quand la nécessité commande! Quelle forte trempe donnent au corps, à l'esprit, à l'homme tout entier ces hasards, ces vicissitudes de la guerre, ces rudes travaux, ces longues fatigues, le froid, le chaud, le vent, l'attente, la crainte, l'impatience, le feu du combat, la mort vue à toute heure, toutes les passions excitées, tous les muscles tendus pour l'action, tous les nerfs en jeu, toute la vie risquée à chaque moment! Et pendant ces grands efforts, nous voilà, nous autres, les pieds sur nos chenêts, renversés sur nos fauteuils que nous ne trouvons pas encore assez doux; les portes bien fermées; jugeant plus prudent de ne point sortir parce que le vent est humide et le pavé mouillé! Oh! que nous sommes petits, mon pauvre ami, et que le dernier fantassin maniant la pelle et la brouette dans cette tranchée fangeuse et meurtrière est plus homme que nous!

Jeudi matin, 23.

Et puis, cela dit, il a fallu sortir pour des courses d'affaires ennuyeuses et stériles. En rentrant, j'ai trouvé cinq clients

(*turba clientum*), dont un seul a eu le bon goût de laisser 100 francs sur mon bureau. Et puis ce brave L., que tu connais, qui est venu me consulter sur une misère qu'il a avec son propriétaire. Ce bon garçon est marié depuis deux mois et enchanté, me dit-il, du parti qu'il a pris. En voilà un, par exemple, qui ne doit pas être amusant tous les deux jours ! Bref ! la journée s'est ainsi passée, et, ce matin, me voici derechef à mes pattes de mouche avec la très grande chance d'être encore interrompu dans cinq minutes. Dépêchons-nous donc. Voyons, que veux-tu savoir d'abord ? Si je vais bien, n'est-ce pas ? Oui, à force de soins, de temps, de voyages. En mettant à contribution, pour ce *moi* chétif, toutes les forces vives de la mère nature : l'air du ciel, l'eau de la mer immense, les âcres parfums des forêts, les sources chauffées au feu souterrain des volcans, j'ai retrouvé la santé, la vigueur, — non pas la jeunesse, — de ce corps épuisé ! Je suis à présent un bon gros vieux qui se porte bien : voilà mon bulletin sanitaire à la fois et mon signalement. Quant au moral, nous en parlerons une autre fois. Je fais des efforts inouïs pour ne penser à rien ; j'ai mis un pavé sur mon cœur. Mais je sens que cela n'aura qu'un temps et que cette année me réserve encore des soucis, des tourments de plus d'un genre. Sois tranquille, mon ami, quand je souffrirai trop, tu auras ta part.

Au milieu des grands et tristes événements qui s'accomplissent, les affaires sont presque entièrement paralysées, à Paris, du moins. Mon frère, qui avait été occupé l'année dernière, voit de nouveau le vide se faire. Au Palais, c'est une plainte et un cri universel ; un de ces cris comme en savent pousser les avocats à jeun et les avoués auxquels on ôte le client de la bouche (*vultures togati*). Jamais les rôles n'ont été si maigres, les audiences si courtes, les plaidoieries si molles, la parole judiciaire si découragée d'elle-même.

Jeudi, 5 heures.

Je sais bien qu'on dit la même chose au Palais au commencement de chaque année ; mais c'est particulièrement vrai cette fois. Quant à moi, j'attends et ne dis trop rien. Deux ou trois petites affaires correctionnelles et un ou deux procès civils de quelque valeur me font un mois de novembre à peu près passable ; car, après l'énorme interruption de l'an passé, je ne peux pas être ambitieux, et les affaires ne me peuvent revenir que petit à petit.

... Je craignais que ma maladie et cette longue absence du Palais ne m'eussent beaucoup rouillé. J'ai plaidé, il y a quelques

jours à la Cour, une assez grande affaire contre Paillet, et j'ai la certitude de l'avoir bien mieux plaidée que je ne l'aurais fait l'année dernière. C'est une des affaires, rares, comme tu sais, où j'aie été absolument content de moi. Je sens que je suis mûr pour une grande et décisive occasion, si elle se présente; le reste n'est pas en mon pouvoir. Il y a là comme une gageure où je joue ma vie et où je m'entête d'autant plus que les chances m'ont été jusqu'ici contraires.

Voilà longtemps, bien longtemps, mon brave ami, que je te parle de moi et, ce me semble, sans trop de modestie; mais, vois-tu, on m'a tant reproché mon humilité, ma défiance de moi-même, mon peu de savoir-faire et ma timidité que, ma foi, il faut me pardonner ces bouffées d'orgueil que je me permets à ton égard, pour m'essayer et me faire la main vis-à-vis des autres.

Vendredi matin.

Tu vas voir si je suis sage, si je fais vraiment tout mon possible pour me distraire et pour donner le change à mes tristesses. Depuis mon retour, je suis allé deux fois au spectacle avec mon frère. Nous avons été voir d'abord la *Nonne sanglante*, de notre camarade Gounod, un ancien du collège Saint-Louis, notre contemporain, un brave et digne et modeste garçon avec bien du talent. Sa musique est très belle, très large, très savante et souvent très dramatique. Il était connu déjà par *Sapho* et par les chœurs d'*Ulysse*; il fait là de magnifiques débuts. C'est un esprit sérieux, consciencieux et naïf. Je l'ai vu, il y a quelque dix ans étudiant au séminaire et tout près d'entrer dans les ordres. Un voyage en Italie a changé sa vocation. Il est maintenant le mari de M<sup>lle</sup> Zimmermann et fait jouer des opéras aux risques et périls de sa vertu et de son âme.

Mon autre débauche a été encore une débauche musicale. Nous sommes allés, l'autre soir, nous asseoir, comme deux bons vieux habitués du temps jadis, au parterre des Italiens. Pour mon compte, il y avait bien quatre ans que ça ne m'était arrivé et je croyais fermement que, depuis Rubini, Tamburini, Lablache et la Grisi, il ne se procréait pas dans l'Italie tout entière un artiste digne de mes oreilles délicates. Nous avons entendu *Mathilde de Sabran*, un des plus vieux opéras-bouffes de Rossini. Ça remonte à 1817 ou 1818. Mais quelle jeunesse! Mais quelle verve! Mais quelle furie d'esprit, de grâce, de mélodie, de génie inspiré! Quelle fête et quelle joie et quels trésors jetés à pleines mains, sans compter, comme un prodigue qu'une fée protège et qui fouille, en riant, dans ses poches éternellement remplies d'or! Il y a là une troupe

assez remarquable; mais surtout M<sup>me</sup> Bosio, fort jolie femme d'abord, et ensuite cantatrice ravissante qui peut braver toutes les comparaisons et tous les souvenirs des vieux dilettanti comme nous, des contemporains fossiles de la Persiani, de la Grisi et presque de la Malibran.

Je me suis donné aussi, il y a quinze jours, un autre spectacle intellectuel; je dis cela en toute sincérité et sans nul désir de rapprochement peu convenable. Je suis allé entendre, à la Madeleine, l'abbé Gay, un autre de nos camarades de collège, dont tu dois m'avoir entendu parler, et avec qui j'ai été lié intimement. Celui-là a commencé par la musique et a fini par la chaire, comme Gounod a passé par le séminaire pour arriver à l'Opéra. Quelle navette que cette vie! Aujourd'hui l'abbé Gay, qui a toujours été un garçon de talent, est une des jeunes espérances du clergé néo-catholique, de cette école dont les adeptes sont plus ultramontains que le Pape et plus chrétiens que le bon Dieu. C'est le mysticisme dans ce qu'il a de plus obscur, la théologie du moyen âge dans ce qu'elle a de plus abstrus; la contorsion de la pensée comme du style; tous les sentiments enflés, toutes les idées grossies à l'extrême ou passées à un laminoir qui les exténue; tous les mots de la langue dénaturés par une rhétorique de convention et par un dictionnaire d'apocalypse. Avec tout cela, une grande pureté de parole, un bel organe, un geste absolu qui veut s'imposer; du talent enfin, mais qui aurait grand besoin d'être discipliné par le bon sens net et sain de Bossuet. Mais fi! Bossuet était gallican.

Mon cher ami, vois-tu, plus je vieillis, plus je retourne aux anciens. Si on n'y trouve pas tout, on y trouve le germe de tout, et il y a une douzaine de livres dans le monde qui pourraient dispenser de lire presque tous les autres. Je ne lis plus (et pour cause, il est vrai) aucun livre, aucun roman, presque aucune littérature vivante. Mais, depuis quinze jours, je lis avec un intérêt, un charme, un bonheur et une sécurité d'esprit inconcevables, un poème qui a deux mille ans, qui est encore dans toute sa fraîcheur d'immortalité et qui s'appelle *Eneis*, par Virgilius Maro, un jeune homme de génie, qui avait beaucoup de cœur.

Paris, 7 février 1855.

Mon brave ami, mon pauvre ami, mon vieux Henry, que penses-tu de moi? Et n'en penses-tu pas encore cent fois pis que tu n'as voulu me le dire? Ces semaines, ces mois qui se sont passés sans un mot de moi, sans un souvenir, comme passent les mois et les années entre des inconnus! O la vie! la vie agitée

sans cesse, où les affaires, le travail et les chagrins s'arrachent les heures; où l'on n'est paresseux que pour les choses du cœur et pour les amitiés fidèles; où la seule occupation qui ne trouve pas sa place et son tour dans la journée, c'est la causerie avec les frères préférés, avec les compagnons de la jeunesse, les consolateurs du présent et les seuls êtres au monde, peut-être, qui suivront notre enterrement en pleurant de vraies larmes.

Que te dirai-je et à quoi bon d'ailleurs te parler de moi, de mes excuses dont tu n'as que faire et dont tu ne croiras pas un mot? Allons au plus pressé. Ta lettre est triste, mon ami, et mon silence n'est pas la seule cause de ta tristesse. Qu'est-ce que c'est que ces papillons noirs qui venaient s'abattre et secouer la cendre de leurs ailes sur ton papier? Comment! tu n'es plus le tranquille, le sage, l'heureux d'autrefois... Des enfants malades? Ah! mon Dieu, ce doit être là un bien grand chagrin. Ces pauvres enfants, ces chers petits nous-mêmes qui nous continuent et nous doublent la vie; qui te rendront un jour, bientôt, tes vingt ans, tes rêves, tes espérances, tes larmes, les folies, les sagesse, les amours de ta jeunesse, et te chanteront comme un écho toute ta chanson d'autrefois! Qu'est-ce que leur veut la maladie à ces innocents? Qu'elle s'attaque à nous, passe encore, et c'est son droit. Qu'elle tire nos nerfs que tant d'émotions et de secousses déjà ont endoloris; qu'elle pince nos vieux muscles qui ont déjà tant servi et à tant de choses! Qu'elle se loge dans les rides qui se creusent sur notre front et sous nos yeux comme des nids dans l'écorce d'un vieux saule, nous n'avons rien à dire. Mais ces pauvres petits anges joufflus! Leur peau est si unie et si rose! Leurs muscles détendus et leurs nerfs endormis sont si loin enfouis sous ces belles chairs qui les protègent et sous ce duvet transparent! Leurs mains n'ont pas porté les fardeaux de la vie. Leurs pieds n'ont heurté aucune pierre, et la boue raboteuse de nos chemins n'a pas déformé ces fossettes que les mères baisent le soir. Que leur voulait donc la maladie à tes enfants? Et elle est partie, enfin? Respire donc, mon ami, reprends courage et mets un gros baiser sur chacune de tes jeunes têtes, en l'honneur de ton vieux Edmond.

Quoi encore? Après de vrais chagrins, des ennuis, des préoccupations; les affaires qui sont rares, les revenus qui sont maigres, dis-tu? Hélas! mon ami, c'est partout à peu près la même histoire et jamais complainte n'a eu plus d'éditions et de succès que celle-là. Je ne suis pas de ceux qui trouvent les chagrins de fortune et les plaies d'argent des chimères. A force d'être pauvre, je sens ce que vaut la richesse; à force d'avoir lutté

contre la mauvaise chance, je sens ce que vaut le succès. Tu n'as donc à craindre de ma part aucune consolation banale.

... Mais pardonne-moi ce bout de sermon que tu ne me demandais pas et que j'ai, moins que personne, le droit de te faire; les tristesses et les chagrins se mesurent à une échelle intérieure dont chacun a seul le secret. C'est ce qui fait que les consolations viennent rarement à point et que, en pareille matière, il y a tant de maladroits amis qui donnent de grands coups de massue juste à côté de l'ennemi. Cela posé, j'aime mieux croire ce que tu dis en finissant ta lettre : que tu m'as écrit à la date d'un triste anniversaire et que c'est l'ombre d'un mauvais jour qui rembrunissait tes idées. Tu as bien fait en tout cas de penser à moi dans tes tristes souvenirs et je serais bien heureux si ta lettre avait emporté vers moi tout ton chagrin.

... Maintenant, tu veux de mes nouvelles? Voyons, que je me tâte et que je sache un peu ou j'en suis; ma guenille est pour le moment en assez bon état, fripée, râpée, usée aux coudes, mais mettable encore pourvu qu'on n'en exige pas de trop violents services. Depuis mon retour du Midi, je n'ai eu aucune rechute sérieuse; et sauf quelques malaises, contre-coups accidentels d'émotions pénibles, de tristes souvenirs, la bête va bien. Autour de moi, il n'y a guère de changement. Ma mère a des alternatives de bons et de mauvais jours suivant les caprices névralgiques qui sont les accessoires de sa terrible et incurable infirmité. Mon père supporte, avec un tempérament vigoureux, une résignation active et un esprit facilement distrait, les ennuis d'une vie restreinte, le poids de ses soixante-douze ans et les souvenirs d'une existence brisée.

Quant à moi, mon ami, ma petite barque a supporté l'an dernier une bien grave avarie et je fais tant bien que mal mon radoubage. La disette d'affaires dont tu te plains existe ici comme là-bas. Je n'ai pas trop à me plaindre, j'ai des affaires sinon plus nombreuses, du moins plus importantes que ces dernières années et certainement je les plaide mieux, avec plus de confiance et de ce sens plus rassis que l'âge amène. Je suis allé, la semaine dernière, plaider à Montargis un assez gros procès qui m'a valu (ceci entre nous) un succès éclatant. Je vais, je crois, aller dans une quinzaine de jours à Château-Thierry. Je sais que, l'an passé, j'ai eu quelques voix pour entrer au Conseil et que j'en aurai quelques-unes cette année. Il y a des gens qui ont de drôles d'idées. Ma position est modeste et bonne parmi ceux de mon âge; mais l'argent! Qui me donnera donc le secret d'en gagner? A cet égard, je fais une année ridicule. Ma longue

absence du Palais me prive des recouvrements d'une année entière. Je n'ai aucun arriéré à faire solder et je suis réduit à vivre sur les affaires courantes. Une de mes anciennes sources les plus lucratives, la source Chaix d'E.-A. me paraît complètement tarie. L'avènement du jeune homme au Palais me ferme nécessairement cette porte : on dit de plus que ce fils du grand homme annonce du talent. Il ne faut donc plus songer aux grandes et étranges occasions de procès qui me sont venues parfois de ce côté.

Paris, lundi 19 février 1855.

Je t'entends et je te vois d'ici : tu commences à grogner dans ta moustache et à prendre l'air gracieux d'un boule-dogue à qui l'on fait attendre sa pâtée. Tout beau, mon vieux, tout beau, me voilà; fais-moi une petite place dans le coin de ta niche; frottons nos deux museaux gris en témoignage de tendresse; allongeons nos pattes dans la paille, car le froid pique; mangeons ensemble nos vieux os et nos vieux souvenirs en nous mordillant les oreilles comme de bons camarades; et si rien ne nous tombe sous la dent qui vaille la peine de mordre, aboyons ensemble à la lune. Un rude hiver, mon ami! Un long et cruel hiver! Car je n'imagine pas que vos Ardennes aient été plus épargnées que Paris. Ici, depuis tantôt deux mois, nous vivons dans la neige, dans la glace, et depuis huit jours sous la sérénité morne d'un ciel bleu où s'allument, le soir, les feux innombrables des bivouacs de l'armée céleste. Cette grande ligne blanche qui traverse tout l'horizon, c'est le camp des archanges que commande saint Michel; et ces feux rapides, ces étoiles d'un instant qui tombent et filent tout à coup, ce sont les étincelles que, sur les chemins glacés du firmament, font jaillir les sabots du cheval de saint Georges. Hélas! non plus là-haut, mais là-bas, dans ces steppes fatales dont, je ne sais pourquoi, je ne peux détacher ma pensée, il y a aussi des bivouacs glacés, mais qu'aucune flamme n'éclaire; il y a des routes rudes et froides où la neige durcie s'amoncelle, où des milliers d'hommes veillent en silence, embusqués comme des chasseurs de bêtes fauves, attendant un signal pour se ruer dans une horrible mêlée jusqu'à ce que, dans la tranchée profonde, une barrière de cadavres s'élève et que la chaleur des corps et du sang fasse fondre la neige qui frissonne en se creusant sous la tiède et rouge rosée.

Allons donc! Loin, bien loin, cette mauvaise et lâche poésie de mauvais augure. Hourrah! c'est la guerre, la guerre féconde qui remue et mêle les générations et les peuples. Et quel grand

spectacle que celle-ci; la plus étrange, la plus providentielle de toutes; qui va labourer dans ses profondeurs immuables la vieille terre infertile de Mahomet; et où le seul ennemi vrai est l'allié que l'Europe coalisée va secourir et dépecer ensuite.

... Tauride! Iphigénie! Voilà deux noms qui se connaissent et, quoique ton Iphigénie n'en soit encore qu'à l'Aulide, la transition est si naturelle que la voilà qui me vient au bout de la plume. Je t'ai remercié et je te remercie encore des fragments de traduction que tu m'envoies de temps à autre. Tu es bien heureux d'avoir ainsi conservé le goût, l'ardeur, la passion de cette haute littérature et d'avoir en même temps le talent de faire passer dans notre pauvre langue les grandes scènes de la vie antique et les pures beautés de l'art de la Grèce en toute sa fleur. Tout cela est bien grand, bien simple, bien beau. Je serais tenté de dire trop beau, trop simple et trop grand pour notre temps où la vie se complique de tant de soins divers, de tant de soucis contraires, de tant de courants mesquins et tumultueux; où les grandes figures et les grandes individualités n'existent plus; où le masque antique des héros et des demi-dieux ne trouverait plus de front assez large pour le porter. Notre monde moderne a bien aussi ses races fatales et ses familles d'Agamemnon; ce sont de grandes aventures que celles des Bourbons, des Stuarts, des Bonaparte. Mais, leurs grandeurs, leurs gloires, leurs décadences, leurs renaissances ne sont guère que des épisodes de notre histoire commune. Ce ne sont plus les événements et les infortunes d'une race à part; ayant sa tradition à elle, son histoire à elle, les hommes pour sujets, le monde pour témoin, les dieux divisés pour champions ou pour ennemis, et la fatalité seule pour maître. Ce sont, — entre autres causes, — ces prodigieuses dissemblances qui donnent à la tragédie antique quelque chose de dépaysé dans notre société multiforme, où la promiscuité des intérêts, des fortunes et de toutes les grandeurs établit, de plus en plus, un niveau médiocre sur toutes les têtes; et où le souverain s'appelle légion. Il n'y a ni grand comédien ni bonne traduction qui tienne : Rachel est une artiste de génie, et les études grecques sont des œuvres de rare talent; vous aurez tous les deux le suffrage, l'encouragement et l'admiration sérieuse des lettrés; mais vous ne ressuscitez pas, comme forme d'art vivante, la tragédie, l'épopée, le chant alterné des chœurs faisant autour de l'autel domestique leurs évolutions majestueuses. Des deux morceaux que tu m'as envoyés dernièrement (les plaintes de Clytemnestre et le dialogue d'Agamemnon avec sa fille), le premier me plaît beaucoup plus que l'autre. C'est beau et vrai,

ce cœur de mère qui éclate et se déchire : il y a là des cris sublimes ; et, à la fin, cette protestation indignée contre l'injuste destin est un des élans les plus vrais, les plus éloquents, les plus humains que je sache : « Mais, s'il en est ainsi, que devient l'équité? » Quant au fameux entretien d'Agamemnon et d'Iphigénie, je me rappelle qu'étant écolier, je faisais déjà, d'instinct et de sentiment, mes réserves contre l'admiration qu'on m'imposait à cet endroit. (Oh ! voilà une plume qui me fera mourir de rage !) Ce dialogue coupé, hérissé de demi-mots, d'équivoques, de réticences, de mots à double sens, m'a toujours un peu choqué. Ce n'est pas la douleur simplement atroce d'un père devant sa fille condamnée ; c'est comme une charade effroyable dont un bourreau spirituel aiguise la pointe et retarde le mot par des lazzi tragiques et des calembours trop sérieux. Racine même ne m'a pas réconcilié avec cette jonglerie sauvage et *vous y serez, ma fille!* m'a toujours paru une abominable jovialité. Quant à la traduction, je puis t'assurer en toute sincérité qu'elle me paraît très remarquable. Tu sais que je suis devenu trop ignorant pour la pouvoir comparer au texte ; mais, crois-en une sorte de flair littéraire qui me trompe peu : le souffle y est, et la vie, et le sentiment juste du modèle. Tiens, je viens de relire la scène d'Agamemnon et d'Iphigénie dans ta lettre et, de suite après, dans Racine. Décidément c'est ce « *polisson* » qui m'a gâté ce morceau. Je voudrais ôter de tes vers quelques mots prosaïques : *Accéder à tes vœux*, par exemple ; et puis surtout forcer les rimes par ci par là : *Mycène* et *prochaine*. Heu ! Heu ! *Pensée* et *épousée*, hou ! hou ! Mais *traits* et *près* ho ! ho ! Au surplus, tu sais que c'est là une vieille marotte pour moi, et, entre nous, une ancienne querelle. A mes yeux, un des vrais et grands services que l'école de Victor Hugo ait rendus à notre littérature c'est celui d'avoir précisé, discipliné et moralisé la rime.

Maintenant, mon ami, sais-tu ce que je voudrais te voir faire ? Quand tu auras fini ton étude d'Euripide, quand tu auras ainsi rendu hommage au génie des trois grands tragiques grecs (car tu m'as montré déjà des fragments d'Eschyle et l'*OEdipe* de Sophocle), je voudrais recevoir de toi, un beau matin, quelque beau morceau médité, composé dans une heure d'inspiration toute personnelle, puisé dans ton propre fonds, dans ton cœur, dans tes entrailles, dans les souvenirs, dans les croyances, dans les chagrins, dans les joies de ta vie. Qui t'arrêterait ? Tu as la langue poétique, l'instrument juste et assoupli de la pensée, qui manque à tant d'autres ; tu as le cœur sensible ; tu as une idée prête sur tous les grands événements de l'histoire du monde ; tu

sais donner un sens à tous les spectacles qui passent sous nos yeux. Va donc, mon ami, ne laisse pas passer, toi qui as quelque tranquillité d'esprit et quelque loisir, ne laisse pas passer ce milieu de la vie où nous sommes sans tirer l'étincelle du caillou, sans demander à la jeunesse qui s'en va son dernier rayon et sa dernière flamme. Entreprends quelque œuvre où se condensent toutes les études et tous les penchans littéraires de ton passé, toutes les forces présentes de ta virilité intellectuelle, toutes les espérances et les ambitions de ton avenir.

Histoire, poésie, drame, critique, fais-moi quelque bel enfant comme tu les sais faire : Horace, Sophocle, Euripide, Eschyle, Dante, Alfieri ; tu n'as, pour trouver un parrain, que l'embarras du choix parmi ces amis de ta jeunesse.

Samedi matin, 24 février 1855.

Voyons si j'en viendrai à bout ; si je pourrai coudre cette page encore à une lettre commencée depuis bientôt huit jours, si ma fin pourra rattraper mon commencement et mon serpent arriver à se mordre la queue. Qu'est-ce que je disais ? Ah ! oui, je te conviais à une œuvre poétique ou autre ; je t'encourageais au travail, à l'inspiration, à la confiance en toi-même. Hélas ! mon pauvre garçon, je suis bien généreux de t'envoyer ainsi tout ce que j'ai de bonnes idées et de bons conseils, sans en rien garder pour moi-même. Toi, du moins, tu as su occuper ton intelligence, et féconder ta vie ; tu as la main droite sur la tête de tes petits enfants, la main gauche sur tes manuscrits poétiques, et tu peux dire de ta voix la plus solennelle : *Non omnis moriar*. Mais moi, mon ami ! que suis-je, et quel est mon avenir ? Quelle partie de moi-même évitera l'oubli, et quel survivant portera témoignage de moi ? Tiens, jamais, je crois, je n'ai été plus sérieusement, plus raisonnablement découragé. Me voici à l'âge où l'on peut porter sur soi-même un témoignage bien renseigné, exempt de toute illusion et de toute faiblesse ; me voici à ce milieu de la vie où toute espérance puérile doit tomber ; c'est la saison des fruits et des épis mûrs, non plus la saison des fleurs. Quels fruits ai-je donnés ? Où est ma récolte ? Ne me réponds pas, mon cher Henry. Je sais d'avance et j'entends d'ici tout ce que peuvent te suggérer les illusions et les engouements de ton amitié révoltée ; mais, crois-moi, je me connais et me juge mieux que personne. Avec la même nature, et d'autres circonstances, j'aurais sans doute valu quelque chose. Le bonheur facile, qui endort certaines intelligences, aurait élevé, épanoui la mienne ; le succès rapide, qui perd certains esprits, aurait excité le mien. Très à l'abri

de l'orgueil, tu le sais bien, invulnérable, par nature, à l'égoïsme et à la vanité, — le succès, le bonheur, la fortune, la renommée hâtive n'auraient fait qu'atténuer ma défiance de moi-même, enhardir mon esprit silencieux et timide, donner à ma vie cette confiance, cet entrain, cet élan persévérant que je trouve bien encore à certaines heures, mais qui, ne m'ayant jamais donné que des succès passagers et des bonheurs d'un instant, retombe sur soi-même et ne laisse plus d'ardeur que pour les regrets et les désespoirs stériles. J'étais une pauvre plante amie du soleil et qui ne pouvait vivre que par lui; et tu sais si, dans ma vie, j'ai été plus à l'ombre qu'au soleil. J'avais bien assez de vigueur native pour un combat de quelques jours et pour tenter un coup de main contre la fortune; mais pas assez d'énergie, de patience et de trempe pour résister longtemps à des luttes sans témoins, sans éclat; à ces marches et contre-marches dans les marécages; à ces escarmouches de chemins creux et à ces longues campagnes d'hiver que ma destinée m'avait réservées. Peut-être un mariage heureux m'aurait-il donné ce courage soutenu, cet esprit de suite et cette longue volonté que je ne trouvais pas dans moi seul, mais la mauvaise fortune m'a pris justement à l'âge où l'on se marie d'ordinaire.

Mais voilà bien assez parler de moi; je ne sais comment s'est ouverte cette sotte parenthèse qu'il est plus que temps de fermer.

Nous causions littérature, et, de ce côté, c'est moi qui devrais te demander des nouvelles; car personne n'est maintenant plus mal informé que moi des choses littéraires.

Connais-tu les proverbes d'Octave Feuillet? Dernièrement j'en ai acheté un volume, uniquement pour désennuyer ma pauvre mère; j'ai été tout étonné de trouver là-dedans beaucoup d'esprit et d'observation juste avec un style point vulgaire. Le genre et le cadre sont franchement imités de Musset et je ne crois pas même que l'auteur se fasse illusion ou veuille donner le change là-dessus; mais il faut du bonheur, du talent et du courage pour défier ainsi des comparaisons périlleuses et s'en tirer à son grand honneur.

Lis-tu les feuilletons de M. de Pontmartin dans l'*Assemblée*? Voilà un homme qui a le goût très sûr, un bon style, une critique saine, et qui m'ennuie. Mais, par exemple, quand il passe au roman, il m'exaspère. Cette manie de vous annoncer d'avance qu'il va faire un livre où rien ne sera vrai, où tel personnage sera mis au monde pour représenter telle idée qui sera combattue par tel autre; cette prétention de démontrer mathématiquement une vérité sociale par une fable créée tout exprès m'est absolument insupportable.

Comme j'aime un peu mieux un gros roman anglais plein de franchise, de finesse et d'humour que je lis chaque matin dans le *Moniteur*, — oui le *Moniteur*, tout bêtement! Ça s'appelle *Martin Chützelwitz*, par Ch. Dickens. C'est une peinture de mœurs britanniques très amusante, très joviale et d'une gaieté saine et robuste. Mais pourquoi suis-je privé des causeries de notre ami Sainte-Beuve, ce bel esprit contourné, mais ce juge de lettres si judicieux? Ne fait-il pas un cours quelconque quelque part? Voilà un orateur qui doit être agaçant et un style qui, parlé, doit être insupportable. Crois-moi, si tu veux, mais ce *Moniteur* est un fort agréable journal (encore cette plume)! D'abord nous le recevons gratis; et puis ces jours-ci, voilà qu'il nous régale des *Mémoires* de Gérard le tueur de lions! Ris si tu veux, raffiné, moi je trouve ces aventures-là très amusantes, très émouvantes, très bien racontées par un homme qui a vu ce qu'il peint. Je ne sais s'il a ou non un teinturier littéraire, mais c'est suffisamment écrit, et mis en scène avec un rare talent. Je voudrais seulement ôter de ces récits (cette plume me fera tourner en bourrique), ôter de ces récits un ton de fanfaronnade et des airs d'estaminet qui me gâtent un peu le personnage.

Et le discours de Berryer, qu'en dis-tu? J'avais peur qu'il ne fût pas si bien. A tout prendre, c'est une belle langue, simple, grande, saine et forte, visant rarement à l'effet; c'est un discours qui ne se complait pas en lui-même et qui s'acquitte en conscience de son métier. « Il s'agit de M. de Saint-Priest? Parlons de M. de Saint-Priest et peu de M. Berryer. »

Je trouve seulement que la péroraison tourne court. Je lirai demain la réponse de M. de Salvandy.

Dimanche matin.

Connaissais-tu Gérard de Nerval? Quant à moi, je n'avais vu de lui que quelques feuilletons dans la *Presse*, et cette réputation me paraissait une célébrité de coterie et de camaraderie d'ateliers. Tu sais que le pauvre homme a fini par se pendre, il y a moins d'un mois : j'avais entendu parler, comme d'une chose très dramatique, de cette catastrophe et du théâtre de ce suicide. Avant-hier, en sortant du palais, je m'en suis allé cherchant la rue de la Lanterne (un nom prédestiné). J'ai trouvé à côté de la place du Châtelet, dans un pâté de maisons immondes qui attendent l'expropriation, une ruelle infecte dont une partie est en contre-bas sur l'autre de 7 pieds environ. Ces deux parties sont reliées par un vieil escalier à marches éculées tournant sur lui-même; par un perron jaune d'ordures, avec une rampe de fer. Des

deux côtés, deux murs énormes entaillés de ci de là par quelques lucarnes grillagées. En travers de la ruelle, une lanterne squalide qui se balance au-dessus du cloaque, portant sur son verre ébréché l'enseigne d'un estaminet dont la porte de derrière donne là. C'est au barreau d'une des lucarnes que s'est accroché le pauvre homme qui, dit-on, avait, depuis quelque temps, son gîte dans un garni des environs. Si l'écrivain a cherché là un dernier effet, il l'a bien rencontré, car jamais théâtre plus lugubre et plus effrayant n'a vu tomber un suicide au cinquième acte d'un mélodrame. Si, comme on le dit, cette mort a été le dernier excès d'une misanthropie délirante, c'était une horrible et sensible injure à la forme humaine de la jeter au-dessus d'un égout, comme une guenille accrochée le long du mur infect de quelque latrine. Et cette âme immortelle?...

Il y a quinze jours, un long article d'un petit journal, *le Figaro*, a fait grande rumeur au Palais. C'était une série d'une vingtaine de portraits d'avocats pris sur le vif, et dont quelques-uns étaient assez bien réussis. Le style n'était pas de très bon goût; l'éloge et le blâme étaient distribués au gré des amitiés ou des rancunes de boutique et de coterie qui animent ces bas-fonds de la petite presse judiciaire; mais quelques traits étaient piquants et portaient d'aplomb. C'est une très mauvaise chose au reste que cette exhibition de nos mœurs et de nos figures judiciaires. Le monde (qui ne nous connaît pas) est assez porté, par le temps qui court, à nous calomnier sans qu'on vienne encore ériger des tréteaux publics où l'on mettra nos personnes en caricatures, nos défauts en charges, nos talents aux enchères ou au rabais, et notre profession en spectacle forain.

... La société parisienne n'a guère le cœur à la danse cet hiver. Peu de bals, peu de soirées. Je suis allé seulement dans quelques salons et je me suis trouvé bien vieux et bien dépaysé au milieu de cette jeunesse orgueilleuse, rieuse et polkeuse qui saute, et danse, et rit, et nous méprise du haut de ses vingt ans qu'elle croit éternels.

... Adieu tout de bon. Ecris-moi. D'ici à quinze jours, je vais être pris par un enchevêtrement d'affaires qui me laisseront peu de loisirs pour te répondre : mais tu vois que tu ne perds rien pour attendre et que je mets tous mes petits cailloux en tas pour te les lancer en une fois à la figure. Gare ! Souvenir et amitiés à tout ton monde. Ecris-moi.

Edmond ROUSSE.

---

# LE PACIFISME

---

Pour avoir tenté de faire le bonheur de l'humanité, la France a reçu, il y a trente-cinq ans, une leçon sanglante dont les fruits sont déjà perdus. Les rêves de paix perpétuelle commencent à hanter de nouveau les cerveaux français. Les bénéfices d'une expérience chèrement acquise n'ont même pas eu la durée d'une génération, et les apôtres de la paix à tout prix trouvent des auditeurs complaisants jusque chez ceux qui avaient l'âge d'homme en 1870, et qui ont pu, à cette époque déjà, tirer des événements un enseignement salutaire.

Il n'est personne qui ne convienne que l'amour de la paix est très louable en soi. Ce qui est blâmable, c'est de vouloir appliquer à une nation cette folie, dite du *pacifisme*, qui prétend imposer aux autres son amour pour la paix, en se privant soi-même des moyens de la conserver.

Tout le monde désire vivre en paix, surtout ceux qui possèdent; mais celui qui a quelque chose à garder prend généralement les précautions recommandées pour conserver son patrimoine, et on se figure difficilement une nation se dépouillant, d'avance, des moyens dont elle dispose pour défendre son indépendance contre des voisins ambitieux. Un rêveur pauvre peut se risquer, sans armes, dans un quartier mal famé; mais un homme riche, entouré de voisins loqueteux, commettrait une amère sottise s'il perdait son temps à leur faire des conférences sur la douceur de vivre. Le pacifiste le plus pacifique l'engagerait à barricader sa maison, à entourer sa propriété de chiens de garde et de pièges à loup, et à tirer sur les cambrioleurs s'ils se présentent.

Les rêves pacifistes ne sont plus le privilège exclusif des philosophes auxquels les événements ont plutôt donné une semi-clairvoyance; le crédit qu'ils trouvent dans toutes les classes de la population est un indice fâcheux de l'altération qu'a subie le bon sens français, sous l'influence pernicieuse des songe-creux politi-

ques. Tant que la France a eu des gouvernements qui l'ont mise en garde contre les déceptions cruelles auxquelles peut conduire l'exagération des pensées les plus généreuses, le mal pouvait être conjuré; mais une démocratie qui a eu l'imprudence de ne pas assurer l'indépendance du pouvoir dirigeant est impuissante à préserver l'État des atteintes que lui porte, quotidiennement, l'égoïsme des intérêts privés.

Dans toutes les questions qui intéressent la sûreté de l'État et l'avenir du pays, la responsabilité d'un gouvernement aux mains du Parlement est moins engagée que celle d'un pouvoir exécutif indépendant, parce que tout le régime politique repose sur cette maxime, fautive en théorie et dangereuse en pratique, que l'intérêt général est la somme des intérêts particuliers. L'intérêt des particuliers est de ne payer aucun impôt, pas plus celui du sang que celui de l'argent, et les politiciens, ne pouvant supprimer ce dernier, s'appliquent à alléger, le plus possible, les charges de l'autre, pour obtenir les faveurs populaires qu'ils sont obligés, par état, de rechercher.

Le gouvernement n'étant responsable que dans une mesure limitée de l'abandon des intérêts de la défense nationale, et les parlementaires étant incapables de représenter l'intérêt général de l'État, c'est la nation elle-même qu'il faut convaincre de sa perte, si elle s'abandonne à ses rêves de paix et de fraternité universelle.

La tâche n'est pas aisée parce que l'enseignement public, en cherchant à rompre avec les traditions nationales, prépare mal le pays à prendre souci de son avenir. La société française, qui vit maintenant au jour le jour, considère comme inutile de s'imposer des sacrifices, en vue de parer à des difficultés problématiques qu'elle s'applique à conjurer, en proclamant son amour passionné pour la paix.

Le service obligatoire et personnel a rendu un mauvais service à la France; il a développé le pacifisme qui se contente de solutions que la fierté nationale aurait, jadis, jugées inacceptables; mais il a eu l'avantage de faire sortir du rang les natures molles, les pacifistes, que leur passage dans l'armée a signalés comme incapables de tout effort personnel pour maîtriser l'instinct.

Le pacifiste est un jouisseur endormi dans son bien-être; il parle souvent, écrit beaucoup pour prouver aux Français que la couardise est une vertu républicaine; c'est un efféminé qui aime ses aïeux et ne s'émeut que lorsque la paix semble menacée. Son agitation trahit alors la peur qu'il a de la guerre.

Les professeurs de pacifisme sont dépourvus de toute énergie

virile; ce sont des êtres neutres qui voudraient émasculer leurs compatriotes à leur image.

Aux Français de répondre s'ils sont disposés à se laisser faire!

\*  
\* \*

Les nations, comme les particuliers, ont leurs ambitions et cherchent à améliorer leurs conditions d'existence au triple point de vue matériel, social et économique. C'est la loi même du progrès qui couronne les succès des forts aux dépens des faibles.

La lutte existe à l'état permanent, aussi bien entre les nations qu'entre les individus. Les conflits qu'elle amène entre particuliers sont réglés par les tribunaux, appuyés par la force. Le tribunal d'arbitrage des nations, installé à La Haye, ne dispose d'aucune force pour faire respecter ses sentences, et la guerre du Transvaal a montré en quelle faible estime il est tenu par les forts.

Quand une nation, qui a la force au service de son ambition, ne trouve plus sur son sol les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de sa population, elle va les chercher chez ses voisins. Tant qu'il y aura en Europe des pays moins favorisés que d'autres aux points de vue de la fertilité du sol et de la douceur du climat, la guerre reste possible. Les invasions des barbares dans la Gaule, les luttes séculaires que la France a soutenues contre l'Angleterre n'avaient pas d'autres motifs; les mêmes causes amèneront toujours les mêmes effets.

Aussi longtemps que l'Allemagne s'est trouvée fractionnée en un grand nombre d'États, divisés d'intérêts, de tendances et d'ambitions, la France avait peu à craindre d'elle; depuis qu'elle est unifiée, sous l'hégémonie d'une puissance militaire, elle en a tout à redouter. D'ailleurs, les Allemands ne s'en cachent pas; le programme de l'Allemagne unifiée est un programme de conquête, et les quelques extraits suivants permettront de se rendre compte de la tendance d'esprit qui domine dans les pays d'outre-Rhin.

Un des manuels de géographie les plus répandus dans les écoles de l'empire, le *Leitfaden*, qui atteignait, en 1891, sa 178<sup>e</sup> édition, s'exprime ainsi :

Les limites naturelles de l'empire allemand sont la Baltique, la mer du Nord, la ligne de partage des eaux entre les bassins du Rhin et de la Seine, courant de Boulogne à Langres, les monts Faucilles, le Jura, qui, semblable à une muraille, sépare la France de l'Allemagne, le Rhône, les Alpes... Les limites politiques de l'empire allemand sont de

beaucoup en arrière de ses limites naturelles, et nous avons le regret d'avouer que le tiers environ de la patrie allemande est encore détenu par nos voisins.

Une revue allemande, le *Neue Kurs* (l'*Ere nouvelle*), d'octobre 1893, s'exprime dans les termes suivants :

Nous avons le droit de nous assurer la tranquillité. Il faut remettre les choses en l'état où elles étaient avant l'époque de François I<sup>er</sup>. Entre nous et les Français, il n'y a qu'une frontière légitime au point de vue du droit international, c'est celle qui a jadis séparé l'Austrasie et la Neustrie, sans parler de la Flandre. En un mot, il faut rétablir la frontière de l'empire allemand, telle qu'elle était sous l'empereur Charles-Quint. Après une nouvelle guerre victorieuse, nous prendrons sept départements à la France : le Nord, la Meuse, la Meurthe, les Vosges, la Haute-Saône, le Doubs et le Jura. La population de ces territoires est de sang allemand, bien qu'elle ait adopté depuis le moyen âge des mœurs welches<sup>1</sup>.

On pourrait multiplier les citations à extraire des nombreuses publications de toutes sortes, brochures, livres d'enseignement à l'usage des écoles, etc., qui dénotent chez l'Allemand la même disposition d'esprit à réclamer, sous couleur de nationalité, toute terre à sa convenance. Quand il a pu imposer silence à ses scrupules par la seule vertu de la maxime de prépondérance de la force sur le droit, l'Allemand reste dominé par le désir, bien naturel en somme, d'améliorer les conditions de son existence, et il considère comme légitimes tous les moyens propres à lui assurer ce résultat. L'Allemagne obéit, comme nation, au penchant qu'ont tous les hommes des pays froids et infertiles à habiter des contrées riches, égayées par le soleil. Le Midi de la France est le rendez-vous des hivernants de tous les pays d'Europe.

L'Allemand est, dit-on, pacifique par nature, et n'est souvent entraîné dans les voies de la violence que par l'ambition de ses gouvernants. Cela peut être vrai, dans une certaine mesure; mais ce qui est encore plus vrai, c'est que l'Allemand, quand il s'est emparé par violence du bien d'autrui, trouve des arguments d'une candeur déconcertante pour justifier sa conquête, sans souci du respect des droits que font valoir ses victimes.

Dans une brochure parue en 1870, un historien allemand, d'un certain renom, a exposé, dans les termes suivants, les raisons qui devaient obliger l'Allemagne à annexer l'Alsace :

Des descriptions enthousiastes des contrées riches et bénies de l'Allemagne forment un chapitre indispensable de notre catéchisme

<sup>1</sup> Patiens, *l'Alsace-Lorraine devant l'Europe*. Ollendorff, éditeur, 1894.

politique et ne doivent manquer dans aucun livre scolaire allemand. Elles sont un signe touchant de notre fidèle amour envers le pays de nos pères, *mais elles ne sont pas vraies*. Un jugement rassis ne peut contester que la nature, au contraire, a traité notre pays en marâtre.

... Mais ici, en Alsace, c'est une contrée vraiment allemande, dont la terre reçoit les bénédictions d'un doux ciel, comme on ne le rencontre qu'en quelques endroits favorisés du Palatinat trans-rhénan et du haut duché de Bade. Une singulière faveur de la configuration du sol a permis ici de conduire, par deux trouées dans les montagnes, des canaux allant du Rhin dans les bassins de la Seine et du Rhône, grandioses routes d'eau telles que le sol allemand ne les permet que rarement. *Nous ne sommes nullement assez riches pour pouvoir renoncer à une possession aussi précieuse*<sup>1</sup>.

Les raisons jugées bonnes par les Allemands, en 1870, pour annexer l'Alsace-Lorraine, ont la même valeur, en 1905, pour la conserver, malgré les protestations de sa population. L'Allemand débonnaire, à allures et à sentiments pacifiques, qui reconnaît à tout homme le droit de choisir ses amis, ne veut pas admettre qu'un groupe d'hommes doit rester libre de choisir la nation à laquelle il veut lier ses destinées.

\*  
\* \*

L'homme obéit plus à ses instincts qu'à sa raison. Si l'Allemand exagère ce penchant, il ne fait qu'obéir à l'impulsion qui a guidé jadis ses ancêtres, les Germains. Le mouvement continue pour les mêmes raisons déterminantes : une surabondance de population dans des pays pauvres déverse son trop-plein chez ses voisins, et de préférence dans les contrées fertiles où le climat est doux et la vie plus facile.

Le Français, qui se trouve bien dans son pays, suppose trop facilement que les étrangers sont également satisfaits du leur. Par la complaisance vaniteuse qu'il apporte souvent dans l'éloge de la France, il encourage des convoitises qu'il ne soupçonne pas, et il ne se gare pas assez contre les tendances que les étrangers ont à s'installer à demeure dans son pays.

Les migrations des barbares sur la terre de Gaule s'effectuaient jadis par irruptions violentes qui submergeaient d'abord le pays, puis se ramifiaient en courants secondaires, pour se fondre, finalement, dans la population indigène. Cet ancien mode d'invasion s'est transformé, depuis 1870, en une méthode nouvelle qui semble vouloir procéder par phases successives de prises de possession du sol ; l'Alsace-Lorraine donne, à l'heure présente, le

<sup>1</sup> Correspondant du 25 octobre 1904, p. 227.

fidèle tableau de la marche d'un premier échelon. Mais la fusion ne pouvant se faire entre deux civilisations qui se sont développées en sens contraire, les deux peuples, le vainqueur et le vaincu, restent juxtaposés, vivant à côté l'un de l'autre sans mélange possible, en raison de l'antinomie entre les deux nationalités. C'est pour le peuple conquis une sorte de demi-servitude.

A l'invasion en masse du temps de guerre, l'époque moderne a vu s'ajouter un autre mode d'envahissement, spécial au temps de paix; c'est l'infiltration lente contre laquelle le Français ne sait pas se défendre. Il accueille l'étranger avec faveur, il lui permet de tout voir, de tout entendre, il est plus aimable avec lui qu'avec ses compatriotes, il le comble de prévenances, d'honneurs et de distinctions, et il lui accorde la naturalisation pour peu qu'il en manifeste le désir. Ce mode d'envahissement, lent et progressif, double le mode violent et le facilite au besoin.

Dans tous les coins de France se voient des colonies d'étrangers, par groupes compacts ou disséminés, venant faire concurrence au travailleur français : terrassiers italiens, ouvriers d'art et journaliers de toutes nationalités, établissements industriels anglais, allemands, américains, maisons de commerce allemandes n'employant que des Allemands; le commerce de détail parisien, lui-même, se laisse déposséder progressivement par des maisons anglaises et américaines. Tous ces étrangers vivent chez nous, à l'abri de nos lois, entretiennent des relations entre eux et avec leur gouvernement, forment des syndicats occultes et échappent à toute surveillance efficace <sup>1</sup>.

La légèreté du caractère français a permis ainsi la création, sur le sol national, d'une foule d'enclaves, constituées par des groupements d'étrangers de toutes les conditions sociales. Grâce à la facilité des communications, ces groupes se renouvellent, s'augmentent, conservent des relations suivies avec leur patrie; ils forment des corporations ayant leurs cadres, des associations secrètes qui entretiennent les liens de leur particularisme national; ils font de l'espionnage, fomentent des grèves dans les centres importants, et deviennent ainsi un danger permanent pour la sécurité publique, en cas de troubles intérieurs ou de complications extérieures.

<sup>1</sup> On peut signaler, à ce propos, l'extraordinaire faiblesse du gouvernement français qui tolère la présence, au milieu des indigènes de l'Algérie, de missionnaires anglicans des deux sexes, installés sous la tente, et qui, sous le couvert de la distribution de petites bibles, font circuler des petits papiers dans lesquels on promet aux Kabyles et aux Arabes des exemptions d'impôts, quand ils seront sous la puissance anglaise.

Le Français qui n'a pas su se défendre contre cette invasion pacifique est en voie de renoncer aux moyens de défense puissants dont il disposait contre les invasions du temps de guerre; aussi imprudent que léger, il ne croit plus la guerre possible parce qu'il ne veut plus la faire. S'il se donnait la peine de mieux observer ce qui se passe sur sa frontière, il remarquerait que, loin de diminuer ses armements, l'Allemagne les augmente à mesure que fléchit la valeur morale et matérielle de l'armée française. L'Alsace-Lorraine qui n'était, il y a vingt ans, qu'un « glacis défensif » est devenue une immense place d'armes offensive, dont le caractère nouveau se dessine nettement par la nature des travaux entrepris dans un but exclusivement militaire, notamment par le développement intensif donné, depuis quelques années, aux ouvrages extérieurs de la place de Metz.

La France croit trouver dans la diminution de sa puissance militaire un moyen certain de conjurer la guerre. Son calcul pèche par la base, parce que les peuples forts, seuls, sont respectés; plus elle accentue, par ses paroles comme par ses actes, sa passion pacifiste, plus elle incite son adversaire à préparer la guerre, pour profiter d'une occasion favorable. Sans recourir à la falsification d'un télégramme, rien n'est facile comme de créer un incident de frontière ou autre.

Les nations modernes, désireuses de jouir des bienfaits de la paix, ne peuvent plus, objecte-t-on, se laisser entraîner dans des guerres de conquête, avec des armées recrutées par le service obligatoire et personnel. C'est vrai en principe; mais on peut faire remarquer qu'il est telles circonstances dans lesquelles l'ambition d'un souverain trouvera un puissant encouragement dans la complicité de son peuple, appuyée sur une forte armée. Les risques des opérations de guerre diminuent pour une armée qui se renforce, à mesure que son adversaire s'affaiblit, et il peut arriver un moment où la faiblesse des risques sera telle qu'elle entraînera, chez le plus fort, la décision de la guerre, avec l'assentiment tacite de la nation. L'écart de puissance militaire entre les deux adversaires peut même être assez grand pour décider le plus faible à renoncer à la lutte, et à passer sous les fourches caudines. Les deux nations pourront alors invoquer les grands principes d'humanité qui condamnent l'effusion inutile du sang, l'une pour excuser sa politique agressive, l'autre pour abriter sa lâcheté.

Sans doute, la guerre considérée en elle-même est une vilaine chose; mais une nation qui ne veut plus la faire ne mérite pas d'exister, pas plus qu'un homme qui ne sait pas exposer sa vie

pour les siens, n'est digne de vivre. Au reste, la question pour la France n'est pas de savoir si la guerre disparaîtra de la surface du globe dans un avenir plus ou moins prochain; la seule question intéressante pour elle, à l'heure présente, est celle de son existence comme nation.

\*  
\* \*

Les humanitaires font profession d'aimer l'homme pour lui-même, sans distinction d'origine, de race, de couleur, de caste ni de croyances; ils ont pour l'humanité entière un amour si profond, si vaste, qu'ils ne partagent aucun des préjugés qui séparent les hommes en nationalités différentes.

Cependant, on ne peut aimer un tout complet qu'à la condition d'éprouver des sentiments d'affection sincère pour toutes les parties qui composent ce tout, et l'humanitaire ne peut donner la mesure de son amour pour tout le genre humain que s'il est prêt à mettre son dévouement au service de toutes les agglomérations humaines réparties sur le globe terrestre, y compris sa propre patrie. Un humanitaire ne peut se comprendre en dehors de ces conditions, pas plus qu'on n'imaginerait un membre de la société protectrice des animaux maltraitant ceux qui sont abrités sous son toit.

Pour résoudre la question de la réconciliation de toutes les nationalités, l'humanitaire est donc tenu d'aimer sa patrie au moins autant que les autres patries, et son devoir le plus étroit est de la défendre contre les prétentions injustifiées des peuples qui veulent l'asservir. Or, c'est le spectacle contraire que donnent les humanitaires français; ils ont cherché des auxiliaires de leur doctrine à l'étranger, et ils ont ouvert, dans leur propre pays, une campagne contre tous ceux qui défendent le patrimoine de la patrie française. Il semble cependant qu'ils auraient mieux rempli la mission qu'ils se sont donnée, en dirigeant leurs efforts vers le triomphe de la véritable doctrine humanitaire qui reconnaît aux peuples le droit de disposer de leurs destinées.

La fraternelle union de tous les groupes humains ne peut être réalisée avant d'assurer à chacun d'eux le plein exercice de sa volonté. L'indépendance est pour les nations, autant que pour les individus, la garantie nécessaire de la liberté de penser. Les mots de *vérité* et de *justice* ne sont compris que lorsqu'ils sont prononcés par des peuples libres, et le jour où la France désarmée serait forcée d'obéir à une injonction blessante pour sa dignité, ou même d'accepter une invitation qu'elle ne pourrait décliner,

son indépendance serait atteinte. La pensée française aurait cessé d'exister.

L'humanitaire moderne se donne comme un apôtre de la libre-pensée; il se déclare ennemi de tout dogme et de tout régime de contrainte intellectuelle, morale ou physique; il est anticlérical et antimilitariste. Sa doctrine, qui vise la réconciliation de tous les hommes dans un même sentiment d'amour et de concorde, supposerait chez lui des sentiments généreux, un cœur plein de mansuétude pour tous ceux qui font profession de sacrifice, le clergé et l'armée; et cependant, ce doux apôtre accepte le concours de tous les hommes violents qui poursuivent d'une haine égale ceux qui se dévouent au soulagement des misères humaines et ceux qui se dévouent au service de l'indépendance de son pays.

L'humanitaire qui a dans le cœur un amour immense pour tous les hommes, isolés ou groupés, en devrait bien réserver une part pour ses compatriotes, pour sa patrie où il peut encore, grâce aux militaires, développer ses doctrines de fraternité universelle que les humbles cléricaux qui vivent à côté de lui se chargent de mettre en pratique.

L'humanitaire est d'ordinaire un internationaliste lettré qui, gêné par sa défection envers sa patrie, feint de viser un but plus élevé que l'avenir de son pays. C'est, en réalité, un faux bonhomme qui, pour donner le change sur la nature de ses véritables sentiments, a inventé une doctrine qui le dispense de devoirs pour lesquels il n'éprouve aucun entraînement.

La doctrine humanitaire se comprend dans la parole de charité du Christ; elle sonne faux dans la bouche des philanthropes politiques, dont la sensibilité s'épanche dans des invectives à l'adresse de ceux qui cherchent dans le sacrifice les moyens de remplir leurs devoirs envers la société. L'humanitarisme n'est qu'un masque grossier derrière lequel se dissimule l'égoïsme de l'intérêt particulier.

Après la banqueroute de l'humanitarisme, en 1870, on pouvait espérer que cette doctrine ne verrait plus le jour dans le pays qui en avait si cruellement souffert. Ceux qui l'ont reprise n'ont pas l'excuse de l'erreur dont se sont accusés leurs devanciers; ils sont conscients de la fausseté d'une doctrine qui ouvre leur pays à l'étranger. Mais en clamant des plaintes éperdues sur les horreurs de la guerre, ils espèrent entraîner la nation dans la complicité de leur hypocrisie. Leur alliance avec tous les sans-patrie leur restitue leur véritable caractère et fait des apôtres de la paix universelle de véritables professeurs de guerre civile.

L'humanitarisme est comme un vêtement de bonne compagnie

qu'endossent volontiers les intellectuels révolutionnaires, fidèles observateurs des modes nouvelles qui distinguent le cambrioleur moderne par la correction de sa tenue.

L'influence des doctrines humanitaires et pacifistes s'est répandue sous toutes les formes de la propagande; elle a eu une action néfaste sur l'esprit public d'une nation que son régime politique n'a pas encouragée dans la voie du devoir patriotique, si bien compris au lendemain de ses défaites. L'ère de paix extérieure dont jouit le pays, depuis trente-cinq ans, a également contribué à émousser l'énergie nationale. La génération nouvelle, moins intransigeante que sa devancière, n'apporte plus la même ardeur dans ses revendications, et les populations dont la fibre nationale n'a pas été irritée par le contact de l'invasion étrangère se montrent peu sévères pour des théories qui leur font entrevoir un allègement à leurs sacrifices.

Toutefois, il est juste de reconnaître que les utopies dangereuses professées par les pacifistes n'ont pu encore trouver grande créance dans la grosse masse de la population qui juge prématuré le langage de la fraternité universelle, à une époque où tous les peuples forts visent à l'empire du monde. Le tempérament héréditaire de la race française s'inscrit en faux contre les sophismes et les mensonges de l'humanitarisme.

La guerre n'est pas près de disparaître du règlement des affaires humaines; elle durera aussi longtemps que le gendarme sera nécessaire pour garantir au possesseur du sol la jouissance de sa propriété.

De tous les pays d'Europe, la France est celui qui a toujours été le plus exposé aux convoitises de ses voisins : la richesse de son sol, la douceur de son climat en ont fait une terre privilégiée dont la garde exige une vigilance soutenue.

Ce n'est que grâce aux vertus militaires de ses habitants que la France a pu, jusqu'à ce jour, conserver son indépendance au milieu de tous les malheurs qui ont traversé son histoire. Mais si elle ne renonce pas aux doctrines dissolvantes de l'humanitarisme qui préparent des générations égoïstes, avides de plaisir, indifférentes au bien public, incapables d'un effort au moment du danger, elle est condamnée à être rayée du nombre des nations, parce que les armes lui tomberont des mains quand l'ennemi frappera à ses portes.

Général KESSLER.

---

# POUR ÉCRIRE BIEN

---

Croirait-on qu'il vient de paraître, — en France, — un livre intitulé *les Ennemis de l'art d'écrire* <sup>1</sup>? Peut-il exister des ennemis de l'art d'écrire? Où sont-ils? Voilà, va-t-on dire, un livre qui vise le vide et qui tire contre le néant.

— Mais si! répliqueront quelques autres. Il existe des ennemis de l'art d'écrire. Ce sont ceux qui écrivent mal.

— Oh! bien alors! voilà un livre qui vise trop de gens. Il ne pourra pas même incriminer tous ceux qu'il attaque.

Donc, de deux choses l'une : ou ce livre n'attaque personne en croyant attaquer quelqu'un, ou il attaque trop d'ennemis. Ils sont trop ou il ne sont personne. Ce livre est « impertinent ».

Il faut s'entendre. Par « ennemis de l'art d'écrire », M. Albalat, — c'est l'auteur, — entend ceux qui ont dit quelque mal de son livre « l'Art d'écrire enseigné en vingt leçons ». Ce ne sont pas les ennemis de l'art d'écrire en général; ce sont les ennemis de l'art d'écrire selon M. Albalat.

Voilà qui, d'une part, diminue leur nombre, d'autre part fait qu'il en peut exister. Les ennemis de « l'Art d'écrire » avec guillemets, sont ceux qui ont chicané M. Albalat sur ses théories et c'est à leurs objections qu'il réplique. A la bonne heure!

M. Albalat est un littérateur de grand talent, qui vient de publier un roman tout à fait distingué, *l'Impossible pardon*, qui en a publié d'autres et qui ne peut pas être confondu par le fameux argument : « Vous enseignez à écrire; voyons comme vous écrivez vous-même »; car il écrit bien. Il écrit nettement, vivement, fortement, sans beaucoup d'imagination dans l'expression, mais dans une langue pure et dans un tour libre. C'est, chose rare, un bon écrivain qui donne leçon de style.

Le fond de ses idées est celui-ci : « On apprend à bien écrire : en lisant les auteurs consacrés par l'estime publique, — en les imitant, — en se corrigeant beaucoup. »

Sur la première de ces idées, M. Albalat a trouvé peu de contradicteurs; je crois même qu'il n'en a pas trouvé du tout et nous ne

<sup>1</sup> Un vol. in-12. Librairie universelle.

nous occuperons donc aucunement de cette idée. Elle passe pour incontestable. Elle l'est sans doute. En tout cas, il y aurait paradoxe à la discuter. Ainsi soit.

C'est sur les deux autres qu'on a beaucoup chicané M. Albalat, ce qui l'a un peu obligé, ou au moins un peu excité à répondre. J'ai moi-même épilogué sur *le troisième* de ces principes de M. Albalat, tout en étant au fond avec lui et ne m'en cachant pas. Oui, je crois qu'il faut se corriger, seulement j'ajoute : *qui peut*. J'ai montré, et en m'appuyant sur les exemples mêmes de M. Albalat, qu'il y a des auteurs qui ne peuvent pas se corriger et qui, quand ils se raturent, écrivent simplement un peu plus mal. On ne peut donc pas inviter tout le monde à se corriger. Ce ne peut pas être une règle tout à fait universelle.

Et ce que j'ai fait remarquer, c'est que ce ne sont pas seulement les mauvais écrivains, qui ne peuvent pas se corriger ou qui se gâtent en se corrigeant; ce sont quelquefois les bons. Exemple de mauvais écrivain devenant plus mauvais encore à se corriger : Stendhal. Exemples de bons écrivains dont les corrections sont le plus souvent malheureuses : Fénelon et Chateaubriand.

Pour Fénelon, M. Albalat est bien forcé de me donner raison, puisqu'il a montré lui-même Fénelon, quand il se corrige, substituant toujours l'expression banale à l'expression vive et pittoresque ou intéressante.

Pour Chateaubriand, il me donne tort et prétend que Chateaubriand se corrigeait heureusement. C'est évidemment affaire de goût personnel. Je demande qu'on en juge en lisant attentivement la collection de corrections et remaniements de Chateaubriand que M. Albalat a insérée dans son livre, excellent, du reste, et d'une utilité infinie : *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains*.

Je reste donc sur mes positions : *il est* des écrivains qui ne gagnent rien à se châtier; du reste, j'estime, et la statistique me donne jusqu'à présent raison, que *la plupart* gagnent à la correction. Après tout, je n'en trouve que trois qui se soient gâtés en se raturant et encore ce n'est vrai pour Chateaubriand que du Chateaubriand du déclin, du Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe* et de *la Vie de Rancé*. Et encore, malgré les taches qu'à mon avis, il y a diligemment semées, les *Mémoires d'outre-tombe* restent admirables.

Quand M. Albalat fait « l'apothéose de la rature », je suis donc plutôt avec lui.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,

sera toujours un bon conseil, puisque pour un qui s'en trouvera mal, vingt s'en trouveront mieux. Plût à Dieu que tous les bons conseils fussent bons dans cette proportion-là!

A ce propos, M. Albalat me raille agréablement moi-même, sachant que je ne me rature jamais. Qui est-ce qui le lui a dit? Enfin, c'est vrai; ne nous dérobons point. Et donc il me dit, ou tout au moins il me fait entendre : « Parce que vous avez reconnu que, comme Stendhal, vous ne gagnerez rien à vous corriger, il n'en faut pas conclure que beaucoup d'autres sont comme vous. Et qui sait si vous-même, vous n'écrieriez pas un peu moins mal si vous vous efforciez d'écrire mieux? Oui, vous-même; et par conséquent il n'est personne qui ne soit capable d'écrire un peu moins mal en se corrigeant, même ceux à qui a été le plus complètement refusé le don du style. »

Eh bien, M. Albalat a raison. Je ne me rature presque jamais, parce que j'aime mieux écrire beaucoup qu'écrire bien; parce que je m'imagine avoir beaucoup de choses à dire: aussi parce que j'aime remuer des idées et qu'un article fini, une autre idée me sollicite tout de suite et m'interdit de m'attarder et appesantir sur la précédente; aussi, et c'est la vraie raison, parce que « faire du travail de style » m'ennuie : or ce n'est qu'en corrigeant qu'on fait du travail de style et *uniquement* du travail de style. Enfin, je n'aime pas corriger.

Mais il m'est arrivé, malgré tout, deux ou trois fois, de remanier et presque de refaire un travail. Eh bien! que M. Albalat triomphe, sur faible sujet : de mon avis et de l'avis de juges très qualifiés, c'était beaucoup moins mauvais. Qui sait? Si, au lieu d'écrire trente volumes, j'en avais écrit trois, je serais peut-être un bon écrivain. J'en doute, du reste, et, d'abondant, il est trop tard pour faire l'épreuve.

Sur l'utilité du travail de correction, je suis donc presque complètement de l'avis de M. Albalat.

J'en suis moins sur le second de ses trois principes : « Il faut imiter les bons auteurs »; et ici, il me semble que j'aurais beaucoup à dire. Je ne crains que de m'étendre trop. Si je juge que j'ai été trop long, je jure que je me corrigerai pour me raccourcir.

Et, d'abord, que faut-il entendre par imiter? Depuis le simple plagiat, qu'on ne peut pas décemment appeler une imitation, jusqu'à la réminiscence inconsciente, il y a cent degrés dans l'imitation, et cent manières d'imiter. Il faut donc, avant tout, savoir ce que M. Albalat entend par l'imitation. Or, voici ce que, après y avoir bien réfléchi — car ce qui suit est chose qu'il avait dite dans

son précédent volume et qu'il cite dans son ouvrage actuel pour ramener la question à son point précis et sa théorie à l'essentiel, — voici ce que M. Albalat entend par l'imitation :

« L'imitation consiste à transporter et à exploiter, dans son propre style, les idées ou les expressions d'un autre style, à les mettre en œuvre suivant ses qualités personnelles et sa tournure d'esprit. Imiter un auteur, c'est étudier ses procédés de style, l'originalité de ses expressions, ses images, son mouvement, la nature même de son génie et de sa sensibilité; c'est s'approprier, pour le traduire autrement, ce qu'il a de beau. La *vraie* imitation est une imprégnation générale. C'est l'ensemble des idées et des images, en quelque sorte la tournure d'esprit d'un auteur qui finissent par être assimilées, et c'est la combinaison de ces éléments digérés qui développe l'originalité personnelle. La bonne imitation conduit à l'assimilation et se confond avec elle. »

Voilà ce que M. Albalat appelle l'imitation, et la bonne et la vraie imitation. Or, il me semble bien qu'il y a là au moins trois imitations assez différentes, et je voudrais bien, car il importe, qu'entre les trois M. Albalat voulût choisir.

Première manière d'imiter : « Transporter et exploiter dans son style les idées ou les expressions d'un autre style et les mettre en œuvre selon son propre tour d'esprit. » Ceci, c'est l'imitation vraiment servile ou presque servile. Je dis *presque*, parce que M. Albalat prend soin de mettre à la fin de sa phrase : « selon son propre tour d'esprit »; mais comme, à moins de n'avoir aucune espèce d'intelligence, il est difficile de se débarrasser de son propre tour d'esprit, il était inutile d'ajouter ces mots. Il va de soi que ce sera toujours selon son tour d'esprit qu'on transportera et qu'on exploitera les idées ou les expressions des autres. Le fond de la doctrine, ici, est donc ceci : « Transportez et exploitez, dans votre style, les idées ou les expressions d'un autre. » Et je dis que c'est là l'imitation la plus servile du monde.

Prendre son idée à une autre et la traduire à sa guise, c'est le plus vain exercice où puisse se livrer un cerveau humain; et l'on voudrait s'empêcher de penser on ne s'y prendrait pas autrement; or « toute la dignité de l'homme est dans la pensée ». D'autre part, prendre « les expressions » d'un autre et les transporter dans son style et les mettre en œuvre selon son tour propre d'esprit, cela n'a pas de sens, il me semble; car, ou je prends l'expression et je la garde et il n'y a aucune intervention de mon tour d'esprit; — ou je n'emploie pas cette expression et j'en emploie une autre et alors je n'ai rien pris du tout à mon modèle.

Tout au plus si cette formule avait un sens, ce serait peut-être celui-ci : « Transporter une expression d'un auteur et l'*enchâsser* dans son style à soi selon sa propre tournure d'esprit. » Soit ; mais d'abord il fallait le dire ; et ensuite, comprise ainsi, cette imitation est encore l'imitation très servile et un jeu de style aussi puéril que celui de nos discours latins d'autrefois, fabriqués à coups « d'expressions choisies » bien enregistrées alphabétiquement dans les « petits cahiers ». Il n'y a rien de plus vain et il n'y a rien de plus desséchant et de plus ruineux pour l'esprit que cette imitation-là.

Mais ce n'est que la première manière d'imiter. Voyons la seconde : « Imiter un auteur, c'est étudier des procédés de style, l'originalité de ses expressions, ses images, son mouvement, la nature même de son génie et de sa sensibilité, et c'est s'approprier, pour le traduire autrement, ce qu'il a de beau. »

Il est clair que ceci est extrêmement différent de ce qui précède et que cette seconde manière d'imiter n'a absolument rien de commun avec la première. Il s'agit maintenant de saisir l'originalité même d'un auteur et de la lui voler, comme un malandrin vole les papiers d'un homme qu'il a tué et se fait, avec eux, une personnalité nouvelle. Ceci est donc tout à fait différent de ce qu'on nous disait tout à l'heure.

Seulement c'est la chose impossible. C'est précisément ce qui fait l'originalité d'un auteur qui, étant sa nature propre, sa façon d'être, sa manière de respirer intellectuellement et moralement, n'est point du tout transportable et ne peut nullement ni être emprunté, ni être volé.

La Bruyère a très bien vu cela et, du reste avec un profond mépris pour les imitateurs quels qu'ils soient, il dit nettement : « Je conseille à un auteur né copiste et qui a l'extrême modestie de travailler d'après quelqu'un, de ne se choisir pour exemplaires que ces sortes d'ouvrages où il entre de l'esprit [? sens vague à cette époque : de l'adresse, de l'ingéniosité sans génie? Quelque chose comme cela. Je ne suis pas sûr], de l'imagination [des inventions de romancier. Ici je crois être sûr] ou même de l'érudition : s'il n'atteint pas ses originaux, du moins il en approche, et il se fait lire. Il doit au contraire éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux qui écrivent *par humeur*, que *le cœur* fait parler, à qui il inspire les termes et les figures et qui tirent pour ainsi dire de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier ; dangereux modèles et tout propres à faire tomber dans le froid, dans le bas et dans le ridicule ceux qui s'ingèrent de les suivre.

*Je vivrais d'un homme qui voudrait parler mon ton de voix ou me ressembler de visage. »*

Quelque discussion que l'on puisse instituer sur ce passage, il restera toujours que La Bruyère conseille ceci : « N'imitiez pas les auteurs originaux. » Or c'est précisément ce que M. Albalat conseille. Il conseille d'étudier « l'originalité des expressions d'un auteur, son mouvement, la nature même de son génie et de sa sensibilité pour se les approprier ». Il conseille tout juste d'imiter le ton de voix de cet homme qui passe et de lui ressembler de visage.

— « Non pas, répondra-t-il; il s'agit de *s'approprier tout cela pour le traduire autrement.* » C'est-à-dire il s'agit de s'approprier la démarche, le mouvement et le ton de voix d'un autre pour marcher, pour courir et pour parler autrement que lui. Cela devient difficile.

Non, ne cherchons pas davantage. L'imitation qui consiste à chercher à s'approprier, de quelque façon que ce soit, l'originalité même d'un auteur est une pure impossibilité. Mieux valait la première manière d'imiter : prendre des idées et les exprimer à sa façon; prendre des expressions et les insérer délicatement dans son discours. Elle était puérile; elle était vaine; elle était désastreuse pour la santé de l'esprit; mais encore elle était possible.

Passons à ce qui me semble être une troisième manière d'imiter. L'imitation troisième manière est une « imprégnation générale »; c'est « la tournure d'esprit d'un auteur qui finit par être *assimilée* » et c'est « la combinaison de ces éléments *digérés* » arrivant à « développer l'originalité personnelle ».

J'aime mieux cela, parce que c'est plus *général*. Il ne s'agit plus ici de dérober des idées ou d'emprunter des expressions; il ne s'agit plus de prendre l'originalité d'un autre pour s'en faire une et ce qu'il y a de plus personnel dans un autre pour s'en faire une personnalité; il s'agit simplement de s'assimiler un auteur de telle sorte qu'on vive un peu de sa substance, mais déposée tout au fond de vous et ne servant que d'aliment à vos propres forces. L'auteur assimilé n'est plus que le terreau : vous êtes la racine, la tige et la fleur.

Certainement j'aime mieux cela. Comme on le verra à la fin du présent article, cela se rapproche beaucoup de mes idées.

Cependant, une chose encore me désoblige ici, c'est le mot *un* : «... ensemble des idées et des images d'un auteur et sa tournure d'esprit qui finissent par être assimilés ». Cela semble être le conseil de se faire le disciple d'un seul auteur, bien choisi, con-

forme à la nature d'esprit qu'on a soi-même et, sans l'imiter précisément, de s'en entretenir sans cesse, d'avoir avec lui un commerce continu, qui vous excite, vous développe et vous enrichit. Or, s'il n'y a homme plus étroit que « l'homme d'un seul livre », il n'y a guère d'homme plus limité que l'homme d'un seul auteur. Flaubert lui-même, souvent cité avec complaisance par M. Albalat comme élève de Chateaubriand, d'abord n'était pas du tout l'*imitateur* de Chateaubriand et ensuite n'était point *même le disciple* du seul Chateaubriand. Sa lecture, comme on le sait par sa correspondance avec George Sand, était extrêmement variée, et sans remonter jusqu'à l'antique, remontait jusqu'au dix-septième siècle. Ce mot *un* dans le texte de M. Albalat me gêne un peu.

Je sais bien, et j'ai assez lu M. Albalat pour le savoir, que rien n'est plus éloigné de sa pensée générale que de recommander la lecture et la méditation d'un seul auteur. Il veut qu'on en lise un certain nombre et qu'on en médite et *digère* un certain nombre. Fort bien; *mais alors?*... Si d'une part l'imitation se réduit et doit se réduire à lire, étudier, méditer et digérer sans intention d'emprunt, et si, d'autre part, il faut lire, étudier et méditer et digérer une vingtaine d'auteurs sans intention d'emprunt, que reste-t-il? Il reste qu'il n'y a plus imitation du tout, sinon tout à fait involontaire et inconsciente. Il me semble ainsi.

Donc, des trois manières d'imiter recommandées par M. Albalat, la première est puérile et désastreuse, la seconde est impossible, la troisième n'est pas une imitation et consiste à ne pas imiter. Voilà où se ramène, selon moi, la doctrine tout entière de M. Albalat.

Chose curieuse, en présentant ainsi, dans l'ordre que vous avez vu, la théorie de l'imitation, M. Albalat a fait, sans y songer, sans doute, un petit historique fort précis et peut-être complet de l'imitation chez les Français, et ces trois manières d'imiter sont bien à peu près les trois manières d'imiter pratiquées *successivement* chez les Français depuis le seizième siècle jusqu'au dix-septième.

Les hommes de la Pléiade pratiquent souvent, le plus souvent, quand ils *s'inspirent*, la première manière conseillée par M. Albalat. Ils n'imitent vraiment pas : ils traduisent. Ils mettent en français cinq ou six vers, quelquefois plus, d'Homère, de Virgile ou de Pétrarque. Ils « transportent et exploitent dans leur propre style les idées ou [ici mettez *et*] les expressions d'un autre style ».

Souvent, certes, ils pensent ou ils sentent par eux-mêmes ; mais quand la fureur de l'imitation les prend, ils sont de purs et simples traducteurs et ne prennent même pas la peine de « mettre » leur emprunt « en œuvre suivant leurs qualités personnelles et leur tournure d'esprit ». Autrement dit, ils ne démarquent pas, de quoi, d'ailleurs, je ne serais tenté que de les féliciter.

Cet état d'esprit s'explique très bien. Ces gens étaient des humanistes, c'est-à-dire des professeurs, et qui dit professeur dit vieil élève, et non pas autre chose. Ils étaient donc persuadés que le plus beau de l'œuvre d'art, c'est de faire une belle citation. Il arrive souvent chez eux que tout un passage qui est d'eux n'a été écrit par eux que pour amener un beau fragment traduit de l'antique, en d'autres termes qu'ils n'ont pensé que pour en arriver à ne penser point. C'est tout à fait caractéristique. Un exemple entre mille, seulement pour me faire comprendre. Ronsard pleure Marie, et il dit :

Toutefois, en moi je la sens  
 Encore l'objet de mes sens  
 Comme à l'heure qu'elle était vive ;  
 Ni mort ne peut me retarder,  
 Ni tombeau ne me peut garder  
 Que par penser je ne la suive.

Si je n'eusse eu l'esprit chargé  
 De vaine erreur, prenant congé  
 De sa belle et vive figure,  
 Oyant sa voix qui sonnait mieux  
 Que de coutume et ses beaux yeux  
 Qui reluisaient outre mesure

Et son soupir qui m'embrassait ;  
 J'eusse bien vu qu'elle disait :  
 « Or soule-toi de mon visage,  
 Si jamais tu en eus souci ;  
 Tu ne me verras plus ici ;  
 Je m'en vais faire un long voyage. »

Or, de ces trois stances, la première est de Ronsard, les deux autres sont de Pétrarque. Ronsard n'a pensé la première de ces trois stances (et du reste ce qui la précède) que pour amener une chose qui a été pensée par un autre. C'est une singulière façon de travailler et, du reste, de sentir.

C'est la leur très souvent et, — comme nous ne pouvons pas toujours retrouver les textes dont ils s'inspiraient, — beaucoup

plus souvent qu'on ne pense. Desportes, en ceci, n'a pas fait autrement que Ronsard; et plus on va fouillant, plus on trouve que tout Desportes est dans les Italiens.

C'est la première manière : elle consiste moins à imiter qu'à traduire, moins à imiter qu'à citer, moins à imiter qu'à enchâsser plus ou moins adroitement dans ses inventions l'invention des autres.

Avec Malherbe et son école et ses contemporains nous passons à la seconde manière, celle que j'ai déclarée impossible. Elle l'est au fond et telle que M. Albalat l'a définie; mais en la réduisant à ceci : « s'approprier pour le traduire autrement ce que les autres ont de beau », elle n'est pas impraticable. Or, c'est ainsi que Malherbe imite. Il ne traduit pas. Il détourne, il dérive avec adresse; il canalise dans son lit propre, lequel est un beau lit de fleuve. Le *parcius detorta* d'Horace est tout à fait sa manière. Exemple — et ici je ne dis pas entre mille parce que Malherbe, et cela aussi est un progrès, imite peu — mais enfin exemple pour me faire entendre. Catulle avait dit :

*Illius egregias virtutes claraque facta  
Sæpe fatebuntur gnatorum in funere matres,  
Cum in cinerem canos solvent a vertice crines  
Putridaque infirmis variabunt pectora palmis.*

Malherbe dira :

Oh! combien lors aura de veuves  
La gent qui porte le turban!  
Que de sang rougira les fleuves  
Qui lavent les pieds du Liban!  
Que le Bosphore en ses deux rives  
Verra de sultanes captives!  
Et que de mères à Memphis  
En pleurant diront la vaillance  
De son courage et de sa lance  
Aux funérailles de leurs fils!

Voyez-vous la dérivation? C'est *repensé*. C'est une idée de poète antique — concret, plastique, réaliste — qui a passé par un cerveau de poète français, un peu abstrait, idéaliste et noble.

Voilà qui est s'approprier, à peu près, pour le traduire autrement, ce que les autres ont de beau.

Quant à faire passer en soi « les procédés de style, l'originalité des expressions, le mouvement et la nature même du génie et de

la sensibilité » d'un autre, c'est ce que je crois impossible et c'est ce que Malherbe ne fait point.

Et enfin la troisième manière, la plus large et la plus générale, celle qui consiste à avoir lu, à avoir médité, à avoir « digéré », à avoir déposé au fond de soi les idées, sentiments, manières d'être et manières de s'exprimer des grands maîtres, à les avoir *oubliés*; et simplement, quand on écrit, profiter des forces que tout cela a mises en nous, sans songer le moins du monde à imiter; et ainsi *se rencontrer* quelquefois avec les grands maîtres tout à fait involontairement : cette troisième manière d'imiter, qui n'est pas du tout une imitation, cette méthode que j'ai appelée, non *imitation*, mais *innutrition*; cette imitation involontaire et inconsciente si l'on veut, mais qui, précisément parce qu'elle est involontaire et inconsciente, ne peut pas s'appeler imitation; c'est la manière, le plus souvent, des grands écrivains du dix-septième siècle.

Je dis le plus souvent; car eux aussi ils imitent (seconde manière) et même ils traduisent (première manière) tous, surtout Boileau, le moins original de tous; mais enfin, le plus souvent, *ils n'imitent point et ils ressemblent*, précisément comme Flaubert rapproché de Chateaubriand, précisément comme Leconte de Lisle rapproché de Victor Hugo, précisément comme Virgile rapproché d'Homère. La Fontaine, dans sa lettre à Huet, a essayé de donner la théorie de cette méthode d'innutrition. A mon avis, bien que cette lettre soit justement fameuse, car elle est charmante, il l'a fait avec une certaine maladresse. Il a dit, très bien, en un vers mille fois cité :

Mon imitation n'est point un esclavage.

Il a dit et avec beaucoup de raison :

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.

Car, précisément, si l'on veut à la fois être cultivé et sauver l'originalité qu'on peut avoir, il ne faut ni lire un seul auteur, ni lire les auteurs d'un seul siècle, ni lire les auteurs d'un seul pays. Mais, voulant montrer *en quoi* son originalité s'éloignait de l'esclavage, il a écrit :

Je ne prends que l'idée et les tours et les lois  
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.

S'il prend l'idée et le tour et la méthode, il prend tout, tout

exactement. L'ensemble de la pièce semble indiquer que la vraie pensée de La Fontaine est qu'il ne prend *que l'idée*. Soit. Mais il a tort en ce cas d'ajouter qu'il prend les lois, c'est-à-dire (sans doute) les règles et procédés consacrés de composition, ce qu'il aurait tort de prendre, ces règles variant et devant varier avec les temps et même selon les individualités, et ce que du reste il ne prend pas du tout, les lois de la composition chez La Fontaine étant très différentes de celles de tous les anciens et étant éminemment originales.

Et il a tort d'ajouter qu'il prend les *tours*, ce qui indiquerait qu'il prend les façons de parler, les procédés d'expression, ce qu'il ne faut jamais prendre. Du reste j'avoue ne pas comprendre ce qu'il entend par le mot « tours ».

Il y a donc, à mon avis, une certaine maladresse ou nonchalance, ou pensée encore obscure dans la lettre à Huet.

C'est à Chénier qu'il en faut venir pour avoir sous les yeux la véritable théorie de l'*innutrition*. Il ne l'a pas donnée tout d'abord et même il a commencé par donner le contraire ou l'inverse, sur quoi je n'ai pas le temps de m'étendre; mais enfin il y est parvenu, il y a abouti et la voici, enfin, au plus net : « *Il ne faut pas :*

De Virgile et d'Homère épier tous les pas.

*Il ne faut pas :*

Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,  
 Sans penser, écrivant d'après d'autres qui pensent.  
 Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,  
 Dire et dire cent fois ce que nous avons lu.

*Il faut :* étudier toute l'antiquité, tous les grands maîtres, pour s'échauffer à leur génie, simplement, point pour autre chose :

Puis, ivres des transports qui nous viennent surprendre,  
 Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre...  
 Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques,  
 Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Voilà la véritable imitation : elle consiste à prendre des forces au contact des grands maîtres comme Antée au contact de la terre, mais sans le moindre dessein de reproduction, sans prendre aux maîtres *même l'idée*, — et, voire, l'idée moins qu'autre chose; — elle consiste à ne point imiter le moins du monde, mais à être simplement un homme instruit.

Chose intéressante, ce n'est pas encore Chénier qui a donné la meilleure théorie de « l'innutrition », c'est — ces choses-là arrivent — au siècle de l'imitation puérile et servile qu'elle a été donnée le plus nettement, et c'est Joachim du Bellay, le même qui, dans la *Défense et Illustration*, a recommandé le plagiat et le « pillage », c'est Joachim du Bellay qui a enseigné la pure et simple *innutrition*. Il n'y a pas contradiction : cela prouve seulement que la *Défense et Illustration* n'est pas de Joachim du Bellay, mais de Ronsard, ce que j'ai toujours soutenu. — Donc Joachim du Bellay, parlant non comme secrétaire de la « Brigade » et porte-voix de Ronsard, mais personnellement, c'est à savoir, dans la préface de l'*Olive*, dit exactement le contraire de ce qui est soutenu dans la *Défense*. Il dit : « [Si l'on m'accuse d'imiter], j'ai, ce me semble, ailleurs, assez défendu l'imitation ; c'est pourquoi je ne ferai longue réponse à cet article... Si par la lecture des bons livres, je me suis imprimé quelques traits en la fantaisie, qui, *après*, venant à exposer mes petites conceptions, selon les occasions qui m'en sont données, *me coulent plus facilement en la plume qu'ils ne me reviennent en la mémoire*, doit-on, pour cette raison, les appeler pièces rapportées?... [Et ainsi] je me vante d'*avoir inventé* ce que j'ai mot à mot *traduit* des autres ».

Il y a sans doute ici de la boutade, de la gaminerie et de la gasconnade ; mais le fond de théorie sur quoi, pour ainsi parler, s'appuie ce propos, est la vérité même. Il faut imiter sans s'en apercevoir ; il faut imiter sans se souvenir, par le seul fait que ce qu'on a lu est passé, depuis longtemps, en notre substance même. Dès lors, ce n'est plus imitation, c'est conception personnelle d'un esprit bien nourri ; et, dès lors, *quand même on traduirait*, on invente, puisqu'on ne s'aperçoit pas qu'on traduit ; et, dès lors, le style est aussi spontané que le serait celui d'un homme qui n'aurait rien lu.

Car voilà le point : le style doit être spontané, le style doit être personnel. J'ai toujours dit qu'il y a des styles artificiels qui sont intéressants et j'ai cité Taine ; j'ai toujours dit qu'il y a des styles artificiels qui sont excellents et ravissants et j'ai cité La Bruyère. Seulement quelqu'un a dit, — c'est Taine précisément — : « Le laid est beau ; mais le beau est plus beau ». Tout de même le style artificiel peut être bon ; mais le style spontané est meilleur. Or, pour avoir le style spontané, il faut être doué, d'abord, et ensuite il ne faut jamais, en écrivant, ni imiter ni se souvenir. Le style est une démarche, le style est un geste. Une démarche apprise peut être belle, un geste appris peut être beau ; les acteurs nous

le prouvent tous les jours; seulement ils sont des acteurs. La vraie démarche belle, le vrai geste beau, c'est la démarche et le geste d'un homme qui est né bien fait, harmonieux et eurythmique.

Au cours des innombrables discussions que les livres de M. Albalat ont soulevées, le très intelligent et très spirituel M. Henri Mazel a dit : « On ne devient pas original; on l'est. » Sur quoi M. Albalat s'insurge et déclare que c'est là une des plus criantes énormités qui se puissent lire, et que c'est probablement entre les *Vierges de Verdun* et la *Légende des siècles* que Victor Hugo a trouvé son originalité.

Malgré les apparences, M. Mazel et M. Albalat ont raison tous les deux. Il est très vrai que qui ne naît pas original ne le devient jamais; et il est vrai aussi qu'on devient original et qu'on ne l'est jamais tout de suite. L'originalité est native et elle ne se saisit que tardivement. C'est un don de quoi on ne prend possession qu'avec effort; c'est un don, mais c'est un don qu'il faut qu'on acquière.

Seulement, comment M. Albalat ne voit-il pas que son exemple de Victor Hugo, auquel il ajoute celui de Balzac, auquel il pourrait ajouter celui de Lamartine, auquel il pourrait ajouter celui de Racine, auquel il pourrait ajouter celui de La Fontaine, « fait contre lui », comme on disait autrefois, prouve contre ses idées générales sur l'imitation. Si Victor Hugo n'a saisi son originalité latente que vers la trentième année, — peut-être plus tard, — c'est qu'en ses premières années de vie littéraire, *il imitait*. Si Balzac..., si Lamartine..., si Racine..., si La Fontaine... Tous ont été inférieurs à ce qu'ils devaient être plus tard tant qu'ils ont imité.

L'homme de génie naît original. Adolescent, il lit et il s'engoue de deux ou trois artistes plus ou moins conformes à son tempérament, quelquefois assez peu, la jeunesse courant naturellement aux noms célèbres. Jeune homme, poussé, toujours trop tôt, par le démon d'écrire, il écrit avant d'avoir pensé et senti par lui-même, et il imite ses auteurs favoris, quelquefois avec talent, car il est doué pour le style. Seulement il n'a ni pensé ni senti encore. Enfin, prenant conscience de son originalité propre, il écrit en style spontané, c'est-à-dire en style naturel ou, pour mieux dire, dans le style *qui lui est naturel*.

Mais il me semble que pendant toute la période de sa vie où il écrivait en imitant, il a perdu son temps et contracté des habitudes dont il doit lui être assez difficile de se corriger.

En tout cas, dire qu'on devient original est très juste, pourvu

que l'on complète la formule et qu'on dise : « On *devient* original, à la condition qu'on le *soit*. »

Mais de ce que les plus grands génies ont commencé par imiter, conclure qu'il faut imiter, cela n'est pas juste. Ce qu'il faudrait conclure, c'est plutôt que les plus grands génies écrivent toujours trop tôt. Oui, les années d'apprentissage sont presque toujours des années d'imitation. C'est presque forcé; mais je ne vois pas du tout que ce soit bon et je crois qu'un autre apprentissage vaudrait mieux. Lequel? Lire, méditer et réfléchir; se faire un esprit très ouvert aux différents genres de beautés, laisser ainsi se mêler à son imagination et à sa sensibilité une foule d'éléments qui les fécondent insensiblement, mais qu'on ne cherche nullement à « exploiter » et à « mettre en œuvre »; écrire enfin, quand on est bien sûr d'avoir quelque chose à dire qui n'ait jamais été dit, de la façon, du moins, dont on le pense.

Racine, concevant *Alexandre*, aurait dû se dire : « C'est du Corneille. Donc n'écrivons pas. » Concevant *Andromaque*, il a dû se dire : « Cela, il me semble bien que ce n'est de personne. Cela vaut qu'on l'écrive. »

Ma conclusion sera donc qu'il ne faut jamais imiter, jamais, si ce n'est d'une manière inconsciente, ce qui n'est plus imiter; et encore il faut se défier même de ces imitations-là.

Si j'avais écrit les livres de M. Albalat, j'aurais imité (hélas! moi aussi!) une boutade célèbre de Banville et, arrivé au chapitre de l'Imitation, j'aurais écrit : « CHAPITRE LXXXI — DE L'IMITATION. Il n'en faut jamais faire. — CHAPITRE LXXXII... »

Rappelez-vous ce que M. Massenet disait sans cesse à ses élèves et sans doute leur dit encore : « Soyez vous-mêmes et *n'ayez pas de mémoire!* »

Malgré la divergence qu'il y a entre M. Albalat et moi *sur ce seul point* (en somme), je ne saurais trop recommander les précieux volumes de M. Albalat : *l'Art d'écrire, la Formation du style, le Travail du style enseigné par les corrections des grands écrivains*<sup>1</sup>. Ils abondent en conseils excellents et surtout en « leçons de choses » qui sont littéralement inappréciables.

Emile FAGUET.

<sup>1</sup> Librairie Armand Colin.

# LA BOURRASQUE <sup>1</sup>

---

## VIII

La nuit était criblée d'étoiles, autant que de coquillages les sables du Cap. Les lanternes des barques de pêche jetaient sur l'eau leurs lueurs rouges. Ce soir, pas de charroi sur le pont, ni dans la ville. Guilhem et sa mère s'avançaient sur le quai désert, lorsque Guilhem aperçut deux ombres qui, le long des murs, semblaient les suivre à distance. Il s'arrêta, furieux.

— Va, dit-il à sa mère. Je rentrerai par la place de l'Eglise.

Et, se détournant, il courut. Mais les deux ombres s'étaient esquivées. Il fouilla autour de l'église, dans les ruelles humides de la Poissonnerie. En vain. Les maisons dormaient. Alors, rassuré, il rentra chez lui. Le malheur cependant le menaçait.

Tout à l'heure, c'étaient Raymond et Plauzolles qui, se faufilant le long des murs, préparaient contre leur rival un crime sans nom. Ils avaient furtivement, à la fin du banquet chez Rispol, échappé à leur peuple, et, prenant par le haut du faubourg, afin d'éviter quelque rencontre au chemin de lisière, ils étaient descendus sur le quai attenter au bien le plus sacré du matelot. Puisque Guilhem était si fier de ses barques, d'où il tirait sa richesse et son prestige, pourquoi ne pas les lui soustraire, au moins une, la plus précieuse? Raymond espérait, en appauvrissant le fiancé de Marthe, surprendre Tourdel en ses calculs d'argent.

Sur le quai désert, au lieu de fuir, ainsi que l'avait cru Guilhem, ils s'étaient cachés sous une de ces voûtes obscures qui, de loin en loin, aux maisons de la Poissonnerie, servent de hangars où l'on range des madriers et des sacs. Lorsque Guilhem se fut éloigné, ils cheminèrent vers les bateaux bien alignés et recouverts de bâches, comme des charrettes de paysans à la foire.

Le fleuve, dans la nuit immense, ne faisait pas plus de bruit qu'un champ de blé sous la brise. Plauzolles, après avoir dénoué l'amarre, sauta dans la barque de Guilhem qui, sous le choc, se mit à danser. Au moment de toucher la barre, son cœur tressaillit. Lui, un matelot, commettre le pire des sacrilèges! Il hésita. Il

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1905

regarda l'espace étoilé, le fleuve vertigineux dans l'ombre, sur lequel ils avaient appris à naviguer ensemble, avec Guilhem, dans une enfance fraternelle. Les bateaux ne bougeaient plus, exhalant leur odeur d'embruns et de goudron, créatures innocentes, soumises, abandonnées depuis des générations, la nuit, à la probité des hommes.

— Hé bien, que faites-vous? demanda Raymond, au bord du quai. Nous n'avons pas de temps à perdre.

— Cela me crève le cœur... Pauvre barque, où ira-t-elle, seule?

— C'est la barque de Guilhem. Elle ne vaut pas plus que lui.

— Après tout, c'est vrai. Qu'elle emporte son âme!

Alors, dans une angoisse suprême, épiant si quelque douanier, par hasard, n'errait pas dans les ténèbres, au long des maisons, Plauzolles détacha la corde qui soutenait à une lourde tartane la barque précieuse. Ensuite, après avoir soufflé la lanterne, il se sauva d'un bond sur son propre bateau. Là, sans tarder, il repoussa laborieusement, au moyen de sa perche à trident de fer, la barque de Guilhem, qui parut résister d'abord, en son instinct de serviteur fidèle. Enfin, tanguant de droite et de gauche, comme à regret, elle s'écarta, se livra au gré de l'onde qui çà et là tourbillonnait. Plauzolles joignait les mains, dans une stupeur. La honte, l'effroi d'avoir commis un tel crime traversa son esprit superstitieux de matelot. Hébété, il regarda, jusqu'à ce qu'elle se fût évanouie dans les nuages de l'ombre, cette barque informe, qui filait au vent de la mer comme dans la prairie un cheval sans entraves; et un silence régna, comme devant la mort qui passe.

— Ça y est, dit Plauzolles en sautant sur le quai. En attendant, c'est moi qui ai fait le coup. Qu'arrivera-t-il?

Raymond ne sut que répondre. Lui aussi sentait remuer dans son âme épaisse le sentiment des croyances du pays dont il était l'hôte. Ils montèrent par la rue des Musettes, dans la ville que le silence rendait plus laide, au milieu de l'obscurité. Au faubourg, ils se séparèrent, avec un simple mot de salutation.

A trois heures du matin, selon l'habitude, les matelots descendirent au port, en vareuse, le pantalon de bure retroussé sur les pieds nus, chacun portant au bras un panier de provisions. Déjà les mousses, dans l'ombre blanchissante, dépouillaient les bateaux de leurs bâches, éteignaient les lanternes, dénouaient les amarres; les maîtres arrivent les derniers, quand sont terminés les préparatifs du départ. Dès que Guilhem se présenta, dégourdi, dans les ténèbres du pont et de l'église, les camarades coururent à sa rencontre pour lui annoncer, avec mille précautions, que la plus jolie de ses barques avait disparu. Quelle stupeur, alors! Quelle colère!... Guilhem s'empressa aussitôt, chercha son bien

sur tout le parcours du fleuve, dans le paysage endormi de la ville. Les camarades, hésitant à partir, le considéraient d'un air consterné. Plauzolles lui-même maintenait son bateau à menus coups de rames, parmi ses frères.

— Ma barque!... se lamentait Guilhem, assis sur une quille d'amarre. Ma barque s'en est allée à la dérive! Ah! les lâches!

— Il n'y a que les gens de la terre capables de commettre un crime pareil, gémissaient les camarades.

— Nous n'y pouvons rien, nous, se défendit Plauzolles, avec un accent de douleur, que le remords peut-être provoquait. A présent, on va nous accuser de tous les méfaits.

— Mais non. Ce n'est pas nous, ajoutaient les jeunes marins du syndicat, sur leurs tartanes.

Ceux-ci, ignorants, montraient une telle sincérité dans leur indignation que Guilhem, loin de les soupçonner, fut touché de savoir qu'ils ne s'étaient point déshonorés par un sacrilège.

— Allez-vous-en! leur dit-il à tous. Mes vieilles barques ne sont pas prêtes pour le travail. Puisque le malheur n'atteint que moi seul, je saurai bien me tirer d'affaire.

Et Guilhem salua tristement les bateaux qui s'en allèrent, en déployant leurs voiles dans la brume.

— Adieu, Guilhem!... Plaise à Dieu que ta barque ne se soit pas échouée sur le Roc. Nous la retrouverons au long de la côte.

La flottille, en cheminant sur le fleuve, se dispersa.

Guilhem, tandis que son mousse remontait au faubourg, demeura seul assis sur une dalle, les jambes pendantes. Le jour lentement s'animait, parmi les vapeurs du fleuve et des grands marécages répandus dans la plaine. Des nuées, en longs serpents de neige, puis en broussailles de feu, se tordaient à l'horizon. Un mirage, quand la lumière eut dépouillé les eaux de leurs voiles d'ombre, souleva la ville étincelante et bleue; et parmi le brouillard mêlé de rayons de soleil, la cloche claire de l'église sonna gaiement l'angelus. Une odeur de sel et de goudron émanait des rues, des places informes, où des barques hors d'usage, enfouies à moitié dans la poussière, servaient de banquettes aux promeneurs.

Guilhem, dans le charme de l'aurore, prenait plaisir à se repaître de sa douleur. Car, attaché de tout son corps autant que de toute son âme au pays de la mer, il s'enorgueillissait d'être le matelot qui lui offrait en sacrifice le meilleur de son bien. L'affection de ses compatriotes le réconfortait. D'ailleurs, la Providence est juste. Qui sait si le crime, en se retournant contre les coupables, ne leur inspirerait pas à eux-mêmes une horreur telle que les égarés d'un moment retrouveraient le sentiment de la patrie?

Guilhem songeait, la tête entre ses mains, lorsque des curieux descendirent de la rue des Musettes. Ils venaient constater son malheur. Et le trouvant isolé, glacé par le froid de l'aurore, ils eurent une hésitation... Mais aussitôt, il se détournait, avec un émoi très doux de leur sympathie.

Des femmes accouraient, des bourgeois qui ne sortent de leur quartier que pour aller deux ou trois fois l'an contempler la mer, des vieux qui, sans leurs cannes, bronchaient aux dalles brisées. Ceux-ci erraient sur le quai, tristes, observant le fond des eaux. Guilhem remarqua dans leur groupe le père de Plauzolles, lequel se désolait plus que les autres. Avait-il le pressentiment que son fils avait commis le crime? Guilhem, pour ne pas l'offenser en public, se défendit de lui révéler un pareil soupçon. Enfin, las de souffrir, il rentra chez lui se recueillir dans sa maison modeste.

Alors, de leur côté, les petits vieux languissants s'en allèrent, les mains aux poches, surprendre au travail les gens de la terre. Quelle stupeur de les voir si calmes, dans la lumière d'azur et d'or! Les charrues fendaient le sable à longs sillons; les rouliers, en jurant contre leurs bêtes, déchargeaient les charrettes de pierres ou d'engrais. Et les petits vieux, qui secouaient avec désespérance leur tête faible, s'en retournèrent à la Poissonnerie pour s'asseoir devant le fleuve, au plein soleil qui les aveuglait.

Quelques minutes avant le retour des tartanes, Marthe, s'étant vêtue précipitamment passa sur le quai. On s'empressait pour la saluer. Mais elle marchait vite, impatiente d'apercevoir, dans l'ombrage clair des platanes, au coin de la route, la si ancienne maison de Guilhem, riant entre ses rides.

Pauvre Guilhem! il s'était caché dans un coin de son jardin, pour pleurer sans trop de honte. Sa mère était assise derrière la porte d'entrée, dans l'ombre, ainsi que le jour où son homme mourut.

— Oh! ma fille! s'écria-t-elle, tendant les bras à Marthe.

— Je suis venue en courant. Mais, ne vous désolez pas, nous remplacerons le bateau.

— Impossible. C'est son père qui l'avait donné à Guilhem.

Celui-ci se présentait sans bruit, à la porte du jardin. Le chagrin l'affaiblissait, à tel point qu'il dut s'appuyer au mur.

— Me voici, Marthe, dit-il.

— Ah!... je voulais te voir!...

Ingénus, dans un élan de pitié, ils s'embrassèrent. Marthe parla la première :

— Je venais vous consoler, et de vous voir si triste, je tremble.

— Marthe, répondit-il, remercie ton père. Son bateau me sera sacré, parce qu'il unira à ma force ta grâce vaillante. Quant au

mien, à celui que nous ne verrons plus, il n'est à mes yeux qu'une créature symbolique emportant à jamais dans l'inconnu la fortune d'Agde...

— Non pas nos espérances, crois-moi.

Guilhem lui mit un baiser sur la joue, avec mélancolie, tandis que Claudine, souriait parmi ses larmes.

Marthe s'éloigna.

A la Poissonnerie, l'agitation ne cessait point. On attendait toujours avec anxiété le retour des pêcheurs, qui semblaient tarder aujourd'hui. Enfin, là-bas, dans le brouillard du soleil, les voiles blanches brillèrent, sur le large cours du fleuve. Elles avançaient rapidement, les mousses ramant sans interruption. Tous les maîtres, après avoir plié leurs voiles, se dressèrent sur le pont des bateaux, les bras ballants sur les culottes retroussées. On comprit, à leur immobilité, qu'ils n'apportaient aucune nouvelle du bateau de Guilhem, et ce fut sur le quai une lamentation.

Les bateaux, sans se frôler trop fort, se rangeaient au débarcadère. Bientôt, les filets et les corbeilles jonchèrent les dalles, où des jeunes filles s'empressaient de les ramasser. Elles tournaient le dos avec mépris lorsqu'un marin du syndicat venait lui-même sur la Poissonnerie traîner sa récolte. Cependant, Plauzolles, au lieu de quitter son bateau, s'amusa à planter des clous sur le mât.

— Nous nous sommes dispersés sur la mer, expliquaient les pêcheurs à leurs femmes. Nous n'avons point vu d'épaves.

Ceux du Cap, qui arrivaient à peine, portant leur pêche en carriole, n'avaient non plus rien découvert le long des côtes, vers Cette et Maguelone. Où s'était donc perdue, telle qu'une enfant dans la plaine, la barque de Palmier?

— Il nous reste une chance : c'est qu'un bateau de l'étranger nous la ramène.

L'ouvrage terminé, ils s'en allèrent déposer à l'église, pour que la dame du Grau leur fût favorable, des cierges de vingt sous.

Plauzolles, seul, erra plus longtemps que de coutume sur le quai. A quoi rêvait-il, ainsi tourné vers la mer? Il ne pouvait détacher ses yeux du paysage de silence et de lumière, par où, cette nuit, la barque malheureuse s'était évanouie. Enfin, il disparut, la tête basse, sans saluer son père, dont le regard aigu le déconcertait. Celui-ci, à son tour, se leva. Au lieu de suivre le chemin d'habitude, sur les traces de son fils, il feignit, pour ne pas provoquer les soupçons, d'aller en badaud s'informer de l'avancement des cultures, dans le royaume de Rispol.

Ah! ces paysans téméraires, qui ne croyaient à rien! Le père Plauzolles avait compté les surprendre penchés sur leurs sillons.

Voilà qu'ils déjeunaient en groupe, couchés à même le sable, autour de leur patron qui, debout, les mains derrière le dos, leur racontait l'alarme de la ville. Ils riaient, d'ailleurs sans malice, incapables de comprendre l'horreur du sacrilège. Plauzolles eut beau se dissimuler le long des haies, au chemin de lisière, ils le hélèrent bravement tous ensemble :

— Est-ce que le diable est tombé sur le quai, cette nuit?...

— Laissez-moi, je suis un vieux d'Agde.

— Nous sommes des jeunes, nous! Tant que vous serez des nôtres, le malheur vous épargnera.

— Peut-être... Dans la marine, le malheur d'un matelot retentit forcément sur le cœur des autres.

— Superstition!...

Le petit vieux alors, cria de toutes les forces de sa conscience :

— La destruction, c'est partout le mal : et ceux qui le commettent subiront un jour le châtement.

Les paysans demeurèrent stupéfaits des prédictions d'un vieillard, qu'on avait cru converti, au moins par intérêt, à la cause de son fils. Aux reflets blonds des cultures, il poursuivait son chemin. Après avoir longé le cimetière, il prit à gauche, évitant le jardin de Loques. Plus pressé à mesure, il gravit les marches branlantes de son logis. Son fils avait conservé l'habitude d'y venir échanger ses habits de pêche, que la mère ravaudait avec tant de soin. Déjà, il avait revêtu son costume de ville, béret bleu à pompon blanc, chemise blanche et ceinture rouge. Dès l'apparition de son père, il salua le premier, avec un air d'insouciance :

— Bonjour, père. J'ai encore fait bonne pêche aujourd'hui.

— Je m'étonne que tu ne m'en aies rien dit sur le marché.

Ils se regardèrent, en silence, debout contre la table qui les séparait. Le petit vieux, dont les yeux rouges pétillaient de colère, répartit :

— Je m'étonne surtout que tu ne me parles pas du crime qui indigné tout le monde.

— J'allais vous en parler. Quelle malchance que cela soit tombé sur Guilhem! Ne va-t-on pas nous accuser, par hasard?

— Mais, personne ne t'accuse... Et tu te dénonces en te défendant.

— Moi!

— Oui, toi!... Car c'est toi qui as fait le coup?

— Comment aurais-je eu l'idée de perdre un bateau?

— Personne ne pouvait l'avoir qu'un homme de la mer.

Le jeune homme balbutia. Il tremblait ainsi lorsque, tout enfant, son père le prenait en faute : alors, il ne pouvait, avec son cœur naïf, soutenir le mensonge. Comme autrefois, son père

aujourd'hui le devinait, dans le fond ténébreux de sa pensée. Et d'un élan, tout frémissant en sa maigre ossature, le petit vieux clama :

— C'est toi!... oui, c'est toi!... Si tu écoutes ces gens de la terre, tu finiras par te damner!...

— Mon père...

— Tais-toi. Je vois bien que tu as du remords. Allons, avoue à ton vieux père, qui aurait préféré périr en mer que de voir son enfant se rendre coupable d'un tel péché. Oui, d'un péché!

Attirée par les cris de son homme, la mère Plauzolles accourut. Le fils, qui supportait mal l'humiliation, regarda son père fixement. Soit qu'il voulût, imprégné de l'esprit nouveau, montrer qu'il était un maître aussi; soit que, dans le désespoir de sa honte, il n'eût pas la force d'entendre, devant ses parents, à la lumière du foyer, la révélation de son crime, il s'acharna bravement à mentir, s'irrita jusqu'à l'injure :

— Ce n'est pas moi, non!... Et laissez-moi tranquille!...

— Puisque tu n'as même pas le courage de te confesser à ton père, tu ne reparaitras plus chez nous.

— Mais alors..., si je ne reviens plus ici, on va m'accuser.

— Tu t'arrangeras. Tu es si fort!...

— Mais ce n'est pas moi, vous dis-je.

— Tu mens!... Je le vois sur ta figure méchante et courroucée. Ah! j'ai fait pour toi tant de sacrifices! Encore celui de patienter pour les cinq cents francs de ce M. Raymond qui me fuit et qui t'empoisonne avec son âme d'étranger!...

— N'insultez pas mon ami.

— Ce sont des gens habitués aux insultes... Toi, va-t'en. Ne reparais plus ici; on te rapportera tes vêtements.

— On te rapportera aussi ton argent, riposta le jeune homme oubliant, dans sa gloriole d'être devenu l'ami d'un ingénieur, qu'il s'adressait à son père.

— Va-t'en!... Va te faire ensorceler, bateleur!...

Le petit vieux frappait la table de ses poings, harcelait son fils. Celui-ci touchait la porte du palier, lorsqu'au dernier moment, il se détourna, ému, vers sa mère, qui n'avait pas bougé. La pauvre femme, se contenant d'avoir pitié, lui dit :

— Tu dois obéir à ton père. Si tu n'avoues pas ton crime chez nous, tu ne pourras pas le supporter longtemps au milieu du monde.

— Et nous serons déshonorés!... déshonorés!...

Le vieillard, agitant son corps plus léger qu'une rame, chassait dans l'escalier son grand fils éperdu. Heureusement, il n'y avait personne le long des maisons, d'où les marins semblaient hésiter à sortir, en ce matin de misère.

## IX

C'était un dimanche de juillet, en pleine canicule. La population s'en allait sur la plage, jouir de la mer. Toutes les femmes étaient dehors, jolies avec leurs coiffes à dentelles, leur châle à mantille, leurs robes de couleur ornées çà et là d'épingles d'or. Brunes, les yeux fendus en amandes sous l'arc touffu des sourcils, elles s'égayaient de voir bientôt sur la plage les foules accourues des communes voisines. Les hommes, forts et souples, leur face de cuivre burinée comme une médaille, erraient sur la promenade, en costume de toile et sandales, ou bien, jouaient aux boules sur la place de l'Eglise. Pourtant, la menace d'un malheur nouveau planait sur la ville. Ne disait-on pas que les gens de la terre se proposaient d'entraver la procession de Notre-Dame du Grau? On disait aussi que Tourdel était bien résolu à arrêter les perturbateurs. Alors, ce serait sûrement la bataille.

Cet après-midi, Tourdel, sur le parapet de la halle, s'entretenait des affaires de la cité avec ses camarades. Le chapeau de paille sur la nuque, il baissait quelquefois son visage, comme pour montrer au sommet du front, entre les cheveux arrachés, la cicatrice de sa blessure glorieuse.

— Bah! disait-il avec cet entêtement du fanatique qui ne veut pas voir autour de lui l'amélioration des choses, ne regrettons pas ceux de nos compatriotes qui, dans un bas intérêt, se sont jetés aux bras des barbares. Il fallait bien que l'incroyance du siècle soufflât sur Agde. A nous, de nous défendre. J'en connais, d'ailleurs, de ces boutiquiers qui nous reviendront. Regardez le vieux Plauzolles : il a mis son fils à la porte.

— Le vieux Plauzolles est un homme du passé; et l'on dit que le préfet a accordé l'installation du jeu de paume et le transfert du cimetière.

— Que voulez-vous, si j'ai une illusion, laissez-la-moi...

Puis, frappant les pavés de sa canne, il entraîna les camarades et partit. Il erra par les rues avec mélancolie, comme si pour la dernière fois, il les eût contemplées. Il les aimait passionnément, ses ruelles ombreuses, si pittoresques, imprévues, leurs impasses éclairées de jardins, leurs pignons ventrus troués de petites fenêtres, leurs toits de lave plongeant sur les noires façades aux balcons de fer. A force d'argent, les barbares démoliraient la poésie de cette ville, que les pirates mêmes, au cours des siècles, avaient respectée.

Pendant que Tourdel montait au faubourg de Brescou, les matelots, les jeunes filles, s'assemblaient sur la Grève, pour assister au défilé des communes voisines se rendant à la mer.

Depuis sept heures du matin, la route blanche, au faubourg de la Gare, fumait de poussière, le pont de bois gémissait sur ses cordages. Tout le peuple des campagnes, costumes et patois mélangés, animait le pays. Et il en passait toujours, des calèches vernies, des omnibus aux grelots bruyants, des charrettes balourdes, des carrioles portant quelquefois un malade étendu sur la paille. On eût dit une tribu en marche pour un pèlerinage.

Une gabarre, halée par un cheval de labour, et munie de bancs de bois abrités sous une tente, transportait à la mer le peuple d'Agde. Marthe voulait bien, ce dimanche, aller à la mer, mais non avec tout le monde. Elle préférait marcher, disait-elle, afin de jouir de la gaieté du chemin. Guilhem l'accompagna, puisqu'ils pouvaient, de par leurs fiançailles, aller seuls, sans être surveillés. Marthe, en robe mauve et châle blanc à guimpe, avec ses épingles d'or qui soutenaient les profonds cheveux à reflets d'ébène, Marthe était bien aujourd'hui la madone précieuse qu'eussent vénérée les dévots de sa race. Pourtant, au lieu d'avoir la coquetterie de ses charmes, elle éprouvait une langueur que tout d'abord Guilhem ne remarqua point, tant il était ravi de l'avoir à son bras. D'ailleurs, eût-elle osé lui répondre? Elle souffrait trop de n'être point encore parvenue à chasser complètement de sa mémoire le souvenir importun de Raymond.

Bientôt, ils cheminaient sur la petite route, au bord du fleuve qui était presque bleu, à force de soleil. À gauche s'étendait, jusqu'au lac de la Bagnasse, le royaume des cultures tout nivelé déjà. La terre, dépouillée de ses parures de sables, de tamaris et de roseaux, n'avait plus sa tendresse, son émotion de silence et de rêve. Sillonnée, par les charrues, de longues rides, elle était sans ombre et sans écho. Marthe, en la regardant, se troublait davantage, avec une sorte de remords.

De temps à autre, une voiture les dépassait, ou une charrette, ou un âne que suivait son maître, et qui portait la femme sur le bât, les enfants dans les corbeilles. Les villageois non plus ne reconnaissaient pas leur plage favorite. Et avec une effusion de chagrin qui plaisait aux deux fiancés, ils gémissaient.

— Que c'est laid, des vignes à Agde!... On était heureux dans cette presqu'île. Maintenant, les soucis d'argent vont y ronger tout le monde.

Enfin, la région des sables encore intacts apparut, et la mer qui agitait sous le grand ciel d'azur sa robe bleue frangée d'écume.

— Au moins, les barbares ne pourront jamais changer cela, dit Guilhem en désignant les flots qui bondissaient sur les noirs brisants du môle.

Ils descendirent à la plage, par des ornières de charrois.

Là, sur une longueur d'au moins deux kilomètres, les baigneurs du dimanche avaient rangé leurs chars et leurs carrioles. Sous des tentes, sous des manteaux accrochés d'une roue à l'autre, sous les caissons mêmes des voitures, ils avaient installé des cuisines, des chambres, avec des tables, des matelas, jusqu'à des berceaux d'osier où sommeillaient, à la garde de quelques chiens, des petits enfants. Des paysannes, parées de chaînes d'or, coiffées de chapeaux à fleurs, se promenaient pieds nus dans leurs toilettes couleur de coquelicots ou de genêts; des jeunes gens, pour faire valoir leur agilité, couraient éperdus, en bras de chemises, sur le sable brûlant. Quelques vieux, accroupis, à l'ombre des charrettes, contemplaient l'eau immense, sur laquelle passaient au loin des voiles. Des chevaux, des mules, gambadaient par les vagues au choc éclatant, pêle-mêle avec les paysans de leur campagne. Les clameurs s'apaisaient quelquefois, ensuite remontaient dans la rumeur de la mer, avec des éclats d'hilarité ou de colère. Car des disputes s'allumaient de villages à villages rivaux. Cependant, quelques paysans cossus, des bagues aux doigts, des anneaux d'or aux oreilles, observaient, le dos tourné à la mer, les dunes autrefois désertes. Devant cette plaine nivelée, aux sillons égaux, ils étaient tristes, déçus, de retrouver au bord de la mer la vision des vignes, à laquelle ils auraient voulu échapper au moins un jour. Elle n'existerait plus bientôt, cette beauté d'une terre vierge, qui semblait préservée du travail et de l'ambition des hommes. On ne regarderait plus jamais, sur la côte languedocienne, cet espace aussi vide que le ciel, où les simples recevaient inconsciemment l'émotion de l'infini, éparsée dans les éléments et dans le soleil.

Marthe et Guilhem éprouvaient une joie nouvelle de s'égarer dans la foule, parmi ces inconnus de la plaine. Nul de ces paysans ne les épiait avec envie, en les accompagnant de commérages. Mais, tout en marchant au bord de l'eau, sur le sable mouillé, elle eut le souvenir de la nuit étrange où, seule sans épouvante, elle avait marché ainsi, emportée par la folie d'être libre et de faire un sacrifice. A la pensée de Raymond, elle frissonna; elle eut une peur toute physique, comme s'il eût été là, derrière elle, sournois et envieux. Guilhem la sentit frissonner d'angoisse, presser le pas. Elle pâlit, se détourna vers le rivage parcouru où, dans la lumière et le reflet des eaux, la foule bleue et dorée s'agitait confusément.

Ils marchèrent vite, sur la plage maintenant solitaire, au bord du Roc, qui projette son troupeau de pierres dans un gouffre, puis dans des tapis de coquillages, jusqu'aux falaises entourées de sables, en face de Brescou.

— Oui, dit-elle, refaisons ensemble le chemin que je suivis, lors de mon escapade folle pendant la nuit. Il me semble qu'en y repassant avec toi, j'y retrouverai le mal de mon orgueil pour l'exéquer une dernière fois, et purifier mon âme dans la tienne.

— Oui, Marthe, répondit Guilhem ému de compassion.

Le rivage, au bout d'un promontoire, tourne brusquement à gauche. Ils étaient seuls comme jamais, aussi menus dans l'immensité des choses que des grains de sable. Leur amour leur donnait, pourtant, le sentiment de la noblesse de leur âme, que les malheurs soulèvent, ainsi que les orages soulèvent la mer profonde. L'embrun des flots humectait leurs lèvres, leurs joues en feu. Ils marchaient dans une hallucination, parmi la lumière, les voix confuses de la création.

Le chemin descendait à la pointe du Cap, vers les maisonnettes blanches. C'était la fin du monde, un paysage d'Afrique, brûlé, dénudé. Des mouettes voletaient çà et là. Les barques latines étaient couchées à l'ombre des maisons, dont les portes étaient closes. Mais, en s'approchant, Guilhem et Marthe perçurent des voix affairées, des rires, chez le vieux Taraval. O misère!... Rispol était venu là, accompagné de sa femme, pour séduire les hommes de la mer à force d'argent. N'avait-il pas eu, en outre, la précaution d'apporter dans sa voiture du vin et de la bière? On buvait, on parlait haut, familièrement déjà.

Les deux fiancés, au seuil de la treille, hésitaient à entrer, bien que Guilhem ne voulût point paraître redouter le riche de la plaine. Cependant, le vieux Taraval, ayant ôté son béret devant la fille du maire, leur offrit une hospitalité généreuse, les bras ouverts :

— Vous êtes ici chez vous. Le marin est chez lui partout où bat le cœur de la mer.

— Ma foi, c'est vrai, dit Guilhem. Entrons!...

Ils prirent place sans cérémonie, à la table de bois, dont Rispol occupait une extrémité avec ses coudes. Celui-ci, arrêté dans l'élan de ses prouesses, demeurait immobile, tandis que sa femme s'empressait de remplir de bon muscat de Frontignan les verres des fiancés. Mais, que cachait donc Rispol entre ses bras?

Soudain, dans un faux accent de gaieté, Taraval s'écria :

— Hé, nous allons trinquer ensemble!...

Guilhem, au lieu de répondre à l'invitation, se détourna de Rispol, porta lentement son verre à ses lèvres. L'injure, au foyer d'autrui, était grande. Rispol en tressaillit, comme une bête sous le fouet d'un valet robuste. Au risque d'une querelle, résolu à contraindre le matelot au respect de sa puissance, il sépara ses larges mains, repoussa devant lui, sur la table, les billets de banque qu'il avait cachés par prudence.

— Oh!... s'indigna Guilhem. On vient te corrompre, Taraval! Que veut-il de toi, cet étranger qui te méprise?

— Je ne sais pas, je ne sais pas..., balbutia le vieux du Cap.

Rispol s'était redressé, les épaules pesantes. Il parla net, en maître qui connaît sa force :

— Taraval, c'est à toi que je m'adresse, à toi seul, puisque je suis chez toi. Je veux t'acheter ta maison, ton maigre domaine, que je paierai le double de sa valeur. Si tu ne veux pas vendre, je t'enfermerai, sous le feuillage de mes vignes, dans des murs de remparts... Entends-tu?

— Tu vendrais ta maison, vieux!... riposta Guilhem, qui néanmoins subissait, malgré lui, l'autorité du riche, consacrée par la loi du travail et de l'intelligence.

Les billets de banque, dispersés sur la table, remuaient au vent de la mer.

— C'est vrai, murmura le vieux qui avançait, puis retirait ses mains. Ne plus voir ma maison, tout de même... Trahir mon passé, ce rivage, cette mer qui jour et nuit me parle, et les êtres qui dorment autour de moi, sous des croix de fer...

— Allons, insista Rispol, tu seras presque riche. Si tu cèdes, tous les autres du Cap céderont. La côte, non loin d'ici, ne manque pas aux travailleurs. Tiens, du côté des Salines... Les rivages se touchent. Songe à ton fils qui aura de l'argent.

A l'évocation de l'enfant, qui représentait pour lui, à cette heure, au déclin de sa vie, l'homme vigoureux et simple qu'il avait été, et pour qui il souhaitait un plus grand bateau, des filets plus solides, le vieux Taraval leva la tête. Un bruissement très doux, pareil au chant des vagues que chaque matin il entendait de sa couche, à son réveil, se fit autour de lui, dans son âme primitive. L'argent était là, prêt à être cueilli, comme les figues sur l'arbre de son jardin. Il tendit la main, puis la laissa inerte, n'osant prononcer les paroles de renonciation à la vie qu'il était sûr au moins d'avoir vécue probe et heureuse.

— Allons, insista derechef Rispol, c'est l'argent qui nous délivre de nos maux et qui, vois-tu, en ce siècle, donne à l'homme toutes les forces. Rien ne lui résiste.

Un silence régna, solennel. Taraval, le vieux de la mer, succomberait-il aux tentations de l'argent? Renierait-il son banc de sables, le foyer de ses morts? Il se tourna vers Guilhem qui d'anxiété se mordait les lèvres et vers la fille de Tourdel, qui, rougissant aussi de se sentir faible devant la volonté du paysan, joignait les mains en un geste de prière. Guilhem, las de souffrir, parut, de même qu'après une pêche inutile, jeter de dégoût ses filets sur la grève.

— Allons, tu as honte à cause de moi. Prends-le, cet argent. Finissons-en avec nos lâchetés!

Il se leva, tout en désarroi, descendit sur le rivage respirer la mer indifférente et pure. Comme Marthe ne le rejoignait point, il s'étonna qu'elle eût la force d'assister sans frémir à l'infâme marché. Une fois de plus, Marthe se séparait de celui qui devait l'inspirer. Quelle influence diabolique exerçait donc l'argent? Marthe, dans la générosité de son âge, admirait en Rispol l'esprit d'initiative, qui faisait tant défaut aux hommes d'Agde. Elle avait aussi, sous la treille, ses illusions d'autrefois, ses rêves de concorde. Le vieux de la mer l'épiait tendrement. Il lui souriait. Il lui demandait pardon, implorait d'elle un mot de courage, en évoquant du regard la nuit de janvier où, dans son désarroi, elle parcourait la plage, quand il lui avait donné asile dans sa maison.

— Va, murmura-t-elle. Que Dieu nous protège!...

Rispol, d'une main assurée, repoussa davantage les billets de banque, sur la table. Taraval s'inclina, et dissimulant son visage, s'empara brutalement des billets si légers, les enfouit dans sa poche. Puis, ses poings sur la table, tandis qu'il écoutait la mer qui semblait s'éloigner en bourdonnant, il entendit le riche de la plaine lui adresser des exhortations.

Rispol salua ensuite le vieux marin, qui ne bougeait plus, dans son ivresse; et, sans intention de bravade, il présenta ses mains laborieuses à Marthe, qu'il eût voulu féliciter de sa sagesse. Mais, hautaine, elle se détourna.

— Vain orgueil! dit-il.

Calme, il sortit, donnant le bras à sa femme, qui soulevait sa robe pour marcher plus aisément dans le chemin de sable. Guilhem, du bord de l'eau, les aperçut au moment où ils atteignaient leur voiture, à l'ombre des roseaux du lac de la Bagnasse. Rispol, en remontant sur son siège, leva les yeux vers lui, avec aussi peu d'émotion que vers une borne. Guilhem, à ces airs d'indifférence et de mépris, se troubla jusqu'à la colère. Puis, il eut peur de cet étranger, de cet être de toute-puissance et de mystère.

Tel un enfant qui languit dans une plaine vaste, il s'avança, lui aussi, sur le chemin de sable qui va vers la ville. Déjà la voiture, avec son joyeux tintement de grelots, s'évanouissait au loin, pareille, dans les rayons apaisés du soleil, à une cigale, sous les olivettes. Il se reposa, les mains aux genoux, sur les marches d'une de ces croix de pierre qui animent, bien plus que les maisonnettes blanches, le rivage. Des matelots dormaient là, dans le sable, après une vie de labeur et d'innocence, que désormais leurs descendants ne connaîtraient plus. De même que s'il eût perdu le don du souvenir, Guilhem s'efforça de les évoquer, afin de se

consoler en revoyant leur image et de leur demander une espérance. Le visage entre les mains, il n'entendait plus la rumeur des eaux : il ne voulait point regarder ces dunes qui allaient mourir.

Une main caressa les siennes tout à coup, délivra son front, lui rendit la lumière. C'était Marthe. Ne l'avait-il pas oubliée ? Il la regarda, et calmé d'entendre sa voix, il lui sourit.

— Que faisais-tu là ? lui dit-elle. Tu me négliges, maintenant ?

— Non.

— Oh ! je ne te te gronde pas. Mais crois-tu que la terre ne sera plus belle parce qu'elle changera de forme et de couleur ?

— La mer...

— La mer nous appartient, elle échappe à l'ambition des hommes. Conservons-lui notre culte, elle nous gardera tels que nous sommes, simples et braves, dans la piété qui soutient nos plus pauvres, aux jours d'épreuves.

— Ces hommes d'argent, après avoir bouleversé notre terre, nous arracheront nos croyances !

— Ne désespère pas de nos pareils... Viens, rentrons.

Il se laissa conduire. Dans le ciel, la fumée du soir rouge et brune s'élevait de la ville, comme d'un brasier. L'étendue resplendissait de silence. L'ombre se faisait dans le chemin.

— Regarde, dit Marthe, le ciel est aussi doux qu'il y a des siècles, lorsqu'il n'existait même pas de maisonnette sur le rivage. Les hommes peuvent transformer l'apparence des choses : ils n'altèrent pas leur âme, leur beauté profonde. Soyons dociles, comme la nature, et, comme elle, imprégnés du reflet de Dieu.

Guilhem écoutait avec ravissement ces paroles nouvelles, émouvantes comme des prières. Une brise agitait des arbres, autour d'eux. Le ciel s'enveloppait de flammes de pourpre et d'or, et, dans l'orient paisible, la mer avait la lueur blanche d'une écharpe d'étoiles.

## X

Durant toute la semaine, on ne parla dans Agde que du dessein des paysans de Saint-Thibéry d'entraver la procession, le jour de la fête votive. Les matelots étaient bien résolus à résister aux insolences des étrangers. Mais les gens du négoce, quelle conduite tiendraient-ils ? Rispol avait menacé d'interdire ceux qui pactiseraient avec les croyants. Dans les boutiques, on blâmait M. le maire de n'avoir pas su, par de sages mesures, prévenir l'émeute grondante. Mais Tourdel voulait, lui aussi, mettre son monde à l'épreuve, compter autour de lui ses fidèles.

Le jour venu, par un clair soleil, les ruisseaux bruissaient gaiement dans la ville. Quelle allégresse dans toutes les familles,

autrefois ! On montrait aux baigneurs de passage les images coloriées, le patron d'Agde, saint Etienne, et Notre-Dame la Noire, qui ne sort qu'une fois l'an. Cette année, la rumeur était sourde, pareille aux grondements du fleuve dans la nuit. Pourtant, les matelots s'étaient vêtus de leurs parures, ainsi que leurs femmes en coiffes blanches à dentelles. Les paysans, au contraire, avaient gardé leur costume de la semaine, feutre terreux, souliers ferrés, veste élimée aux coudes et sur le dos.

A deux heures, après la sortie des vêpres, les murs de la ville en un clin d'œil furent tendus de draps blancs, de vieilles tapisseries brodées de figures et de paysages ; le sol fut recouvert de jones et de genêts. Dans chaque quartier, on dressa un reposoir, illuminé de bougies, orné de vases pleins de fleurs, d'urnes où brûlait de l'encens. De fenêtre à fenêtre, des guirlandes de buis, de roseaux, de feuilles de platanes. Ainsi, la nature contribuait elle-même à l'éclat de la fête. Quelques notables, cependant, avaient osé faire défection, dans la rue des Musettes. Des boutiques, de loin en loin, étalaient leurs marchandises sans vergogne.

Tandis que Loques se démenait de porte en porte, excitant les renégats à persister dans leur bravoure contre ce tyran de Tourdel, Rispol s'établissait, en compagnie de sa femme, au centre et au sommet des cultures, sous une tente improvisée. A droite, dans l'horizon bleu, la mer étincelait ; à gauche, tout en bordure des vignobles, miroitaient les dalles du quai, d'où monterait la procession. Le chemin, l'unique voie tracée par ses soins, du fleuve au Cap, passait devant la tente ouverte à tous les vents. Rispol s'énervait de ne rien faire dans cette solitude, lorsqu'il aperçut deux petites ombres s'agitant vers lui. Plauzolles et Raymond allaient à la rencontre de leur maître.

Ils riaient, s'excitant les uns les autres à froncer la religion de leur enfance, tandis que la voix des cloches rayonnait jusqu'à eux. Les cloches parurent résonner davantage. Toute la ville éclatait en chants et en prières.

La procession se déroulait maintenant par la longue rue des Musettes. Les pensionnats s'avançaient sur deux rangs, le long des maisons ; puis, les femmes, dont les yeux même priaient ; puis, les hommes, toutes conditions mêlées, matelots, bourgeois, jardiniers, et les petits vieux appuyés sur leurs cannes. Des pèlerins, pieds nus, avaient piqué à leurs épaules des médailles, plusieurs cordons de coquillages recueillis sur la route de Jérusalem. Dans la clarté de l'azur et des feuillages, on voyait se balancer avec harmonie, sur le versant du coteau, les coiffes blanches des femmes, les chapeaux de feutre des jardiniers, les bérêts bleus des matelots. Au milieu des marguilliers, Tourdel s'avançait, découvrant

aujourd'hui avec ostentation son front balaféré. Malgré son assurance, il redoutait des gens de la terre quelque sacrilège. Pour la première fois, en cette solennité religieuse, il se défiait du cœur des siens et de sa propre autorité.

Bientôt, la procession se déroula au long du fleuve, puis à travers les cultures, par le droit chemin de sable. Le vent qui, par sautes brusques, tourne sur la côte languedocienne, souffla soudain, de la mer une haleine lourde et chaude, annonçant la tempête. Le ciel voulait-il encore éprouver la piété des chrétiens? Ils s'interrompirent un moment de chanter, d'autant plus déconcertés qu'à droite et à gauche du chemin, des paysans, échelonnés de vingt en vingt mètres, stationnaient en sentinelles. Bourrus, ils ne bougeaient pas; ils observaient si le cortège aux anneaux innombrables ne touchait point les labours. Leur patience exaspérée, semblait une provocation.

Tourdel ne tenait plus en place. Quelle indignation, lorsqu'il aperçut de loin, au sommet des dunes, Rispol et ses complices tranquillement assis sous une tente, et plus loin, sur le versant qui décline vers Notre-Dame, des paysannes, gesticulant avec insolence!... Alors, n'y tenant plus, il sortit de son rang, et marcha seul, au milieu des fidèles, comme le protecteur officiel des traditions religieuses.

Guilhem leva le front, pour voir là-bas ce riche de la plaine entouré de ses courtisans. Il frémissait, lui aussi et, depuis qu'on avait quitté la ville, il ne pouvait plus chanter. Là, presque au devant de lui, il épiait sa Marthe précieuse qui priait, les yeux baissés, avec une sorte de contrition. Il la voyait mieux, dans le rayonnement de l'espace; il craignait pour elle, tandis que l'horizon de la mer, devenu profond et noir comme une caverne, lâchait un troupeau d'ombres sur le ciel.

Mais les paysans farouches s'étaient en vain préparés à la bataille. Déjà le vent soufflait sa fièvre, et la procession, rebrous-sant chemin avait à peine le temps de regagner l'église que la tempête, comme une force meurtrière, souleva le sable en tourbillons envahissants. Dans une lueur livide, la pluie ruissela, furieuse, jusque dans les lointains du ravin de Saint-Loup et des étangs. Les paysans eux-mêmes, en boutonnant leurs vestes, prirent la fuite à travers les ceps, tandis qu'au sommet des dunes, Rispol se vit abandonné. Il s'emporta, injuriant ces fous qui pêle-mêle s'en allaient en déroute, frappant de sa canne la terre qui tremblait sous la bourrasque, dans les éclats du tonnerre. Et le vent ravageait toujours le vignoble, arrachant les ceps, bouleversant les sillons, amoncelant les sables, tandis que, là-bas, la tour rougâtre de l'église paraissait en flammes, aux lueurs des éclairs.

Les jours suivants, Rispol n'eut pas le cœur de reprendre l'ouvrage dans son domaine. Il marchait au soleil, en maugréant. Redevenu le rustre d'autrefois, une haine lui poussait aux entrailles. Ses serviteurs, autour de lui, se réjouissaient de ses résolutions de conquête sans merci. On bâtirait des murs de clôture; on planterait des pins et des roseaux, pour briser la force du vent. Le chemin serait fermé au public. Puis, pour dompter enfin la rébellion des matelots, pour s'aider aussi des ressources de la ville, on jetterait à bas du pouvoir Tourdel et tous ses vieux.

Dans la stupeur générale, le mariage de Marthe et de Guilhem passa presque inaperçu. Tourdel, en ce moment de trouble, n'avait pas voulu, par des démonstrations de fête, ajouter un nouvel aliment aux commérages des deux partis. D'ailleurs, il oubliait un peu ses soucis de magistrat, tant il était ravi d'avoir donné à sa fille un pur de sa race, le descendant des Palmier.

Aussi, désormais, le voyait-on venir à la halle, tout guilleret, les yeux riant sous les sourcils épais. Les petits vieux, auprès de lui, participaient à son plaisir, à sa sérénité. Ils ne parlaient point, de crainte de déranger ces heures paisibles, qu'on ne connaissait plus depuis longtemps. Ils l'écoutaient murmurer quelquefois, rêver pour ainsi dire, avec des airs de contemplation. Cet après-midi, tandis qu'il regardait le rayon du soleil qui, chaque jour, décore une seconde le portail de l'église, il murmura :

— J'ai idée que ces barbares viendront à bout de leur œuvre.

— Pourquoi? D'où te vient cette imagination?

— Maintenant qu'ils ont souffert de cette terre, ils vont l'aimer.

Et il se leva, lourdement, prit le chemin de la mairie, sans qu'on pût deviner s'il dissimulait une tristesse ou s'il se résignait de bon gré au décret du destin.

Ce jour n'était-il pas marqué pour les émotions heureuses? Le soir, il trouva, dans le jardin brillant de soleilée blonde, toute sa famille réunie, Annette et Claudine, les deux époux assis sur le banc de bois. Marthe, avant qu'il eût seulement salué de la canne, lui sauta au cou pour l'embrasser.

— Qu'as-tu? demanda-t-il, intrigué. Redeviens-tu petite fille?

— Notre bateau est prêt à partir cette nuit, à l'aube. Alors, pour le premier voyage, j'accompagne Guilhem.

— Toi!... toi qui n'es jamais allée sur la mer!

— Avec son mari, elle n'aura pas peur, répliqua tante Annette. Ce Guilhem va nous l'aguerrir.

— Tu vois, mon père, nous apprêtons mon costume.

Sur la table, traînaient des jupes anciennes, dont Claudine, qui riait sous cape, reprisait la plus dure.

Avant l'aube, les matelots furent bien étonnés de reconnaître

dans l'ombre, sur les dalles du quai, la jeune épouse à qui Guilhem faisait ses dernières recommandations. Une femme au travail de la pêche, cela ne s'était encore pas vu. Est-ce que le fils des Palmier voulait, de même que les barbares, modifier les usages du pays? Pourtant, son bateau, une énorme coque de noix à la proue dorée, ressemblait aux autres comme un frère. Il exhalait seulement une odeur plus âcre de goudron.

Guilhem laissa filer les camarades, afin que Marthe jouit plus aisément de l'intimité du fleuve, d'où s'évaporaient les brumes. Le bateau novice, frémissant d'allégresse, à son tour démarra, sans secousse, la voile gonflée par une brise favorable des Cévennes. Marthe était assise sur le banc du milieu; Guilhem sur des cordages; à la barre. Il essayait de parler; elle répondait à peine, en le regardant avec confiance.

La mer resplendit, bourdonnante, une plaine aux étendues de rouille et de cuivre, avec un chemin de pourpre, à l'orient. Dans le ciel gris, une étoile scintillait encore. Le bateau, ayant franchi la passe, se souleva sur le gouffre en un tangage qui chaque fois trouble jusqu'au cœur les plus vieux matelots. Marthe, si faible dans cette immensité, eut une angoisse, une peur mêlée de joie. Son cœur se soulevait aussi régulièrement que l'onde. Pâle, sous la coiffe aux ailes blanches, elle regardait les flots, toujours les flots, qui de l'horizon accouraient en grondant. Guilhem, pour ne pas la déconcerter davantage, avait cessé de lui parler. Il feignait de s'occuper, agile, gai, préparant ses filets, vérifiant ses corbeilles.

Au large, quand le soleil eut découvert à l'infini les eaux bleues, des barques pareilles apparurent dans le voisinage. Marthe eut le sentiment de la vie utile et courageuse.

— Guilhem, dit-elle, tout à l'heure, en sortant du port, une telle frayeur m'a prise que j'avais envie de rentrer. Seulement, je ne t'ai rien dit, par fierté, ma foi, et surtout pour ne pas t'inquiéter. Toi, par exemple, tu n'as pas l'air de songer que nous sommes loin de la maison?

— Est-ce que notre bateau y songe?

C'était le moment de la pêche. Guilhem plongea ses filets. Ensuite, il détacha des bouées les filets de la veille.

— Bonne récolte, dit-il à Marthe qui tendait les corbeilles.

— Alors, je t'accompagnerai souvent.

Pour cette jolie parole, il la baisa sur les joues. Le bateau errant un peu à l'aventure, on déjeuna. Marthe s'amusait de voir Guilhem allumer du feu sur une large pierre... Quel appétit au frais de l'eau, à l'ombre de la voile qui sifflait dans le vent comme un merle à l'aurore! On ne voyait que le ciel et la mer.

— Où sont les camarades? demanda Marthe.

— Nous les retrouverons bien au retour.

Les heures passaient vite. Le soleil avait à peine accompli le tiers de sa course que Guilhem, ayant une dernière fois vérifié les bouées de liège, vira vers le rivage. Les vagues, maintenant, poussaient l'embarcation. Bientôt, de droite et de gauche, s'avancèrent les tartanes fraternelles. Marthe, apercevant Plauzolles, s' alarma. Celui-ci ordonnait à son mousse de prendre les rames, et lui-même serrait à outrance les cordes de sa voile.

— Sois prudent, Guilhem, dit-elle. Cet homme veut nous dépasser. Laisse-le faire.

— Il ne faut pourtant pas qu'il nous méprise.

— Tiens, il nous dépasse.

— Oui. Il fatigue aussi sa vieille tartane... Et même... Oh!

Il poussait un cri, scandalisé par une faute de métier. Au lieu de s'insinuer de biais vers l'embouchure de l'Hérault, Plauzolles filait droit, dans les tourbillons des eaux qui se heurtent, en soc de charrue fendant la terre. Il tirait sur la voile, il excitait le mousse aux rames. Mais, sous un coup de vent, la barre se rompit, et la voile, en claquant, se déchira par le milieu.

— Ah! le fanfaron!... ricana Guilhem.

— Pauvre Plauzolles!... soupira Marthe.

Pour comble de malheur, le mousse, à force de rage, brisa les menus bâtons où s'accrochent les rames, et qui, depuis des mois, ne tenaient plus qu'au moyen de ficelles. Peu à peu, les autres bateaux s'approchaient, avec une sorte d'indolence. Aussi, Plauzolles, au milieu de ses camarades, grondait, s'irritait contre son mousse et contre lui-même.

— Je sais bien pourquoi il se lamente, dit Guilhem. Il va être obligé de me demander secours.

— Il n'ose pas, répondit Marthe. Propose-lui, va...

Elle n'avait pas achevé de parler que Guilhem, généreux dans sa gloriole, mit ses mains en porte-voix :

— Hola, camarade!... Veux-tu que je te ramène au port?

— Ma foi, maugréa l'autre, je ne sais ce qu'il y a aujourd'hui...

— Il y a qu'il ne faut jamais trahir la mer.

Ils attachèrent au bateau novice le bateau désemparé. La mer, en cette matinée radieuse, s'étalait en nappes d'azur, hérissées par le vent vers les rivages fauves. Tous les bateaux, l'un après l'autre, leur voile déployée, s'engageaient dans le fleuve. Celui de Guilhem franchit à son tour la passe, dans un effort de houle qui le poussa comme une pierre sur la pente d'un coteau. Le soleil, sur les dalles des quais, allumait des rampes de feu.

Soudain, après un contour du fleuve, on vit émerger, parmi des branches de platanes, les toits noirs d'Agde, la tour rougeâtre de

l'église sur sa terrasse crénelée. Marthe frissonnait de plaisir, en retrouvant, comme après un voyage dans une planète lointaine, sa patrie, sa maison. Les paysans de Saint-Thibéry s'étaient interrompus dans leur ouvrage : les bras croisés, ils interpellaient avec insolence la flottille aujourd'hui silencieuse. Ils eussent modéré leurs vantardises, s'ils avaient pu apercevoir Plauzolles couché au fond de sa tartane, les mains au front ! Celui-ci, dans son repos propiëe aux méditations, pensait avec douceur que, quoi qu'il advienne, un sentiment de fraternité unit ceux de sa race à l'heure du péril. Il resterait donc toujours, malgré tout, de cette race de préjugés et de servitude. Une fois, il envia Guilhem d'avoir épousé une femme d'Agde, qui avait daigné, au moins un jour, accompagner son homme au travail de la pêche. Guilhem, de son côté, se glorifiait d'humilier devant le monde ce renégat, de lui faire expier, en rendant le bien pour le mal, un crime inqualifiable.

— Quelle foule sur le quai ! s'écria Marthe.

— A cause de toi, lui répondit Guilhem. On veut te voir en ton nouveau costume.

Des boutiquiers mêmes étaient descendus de la rue des Musettes. Loques, au premier rang, pressentit aussitôt quelque maladresse de Plauzolles, en remarquant sa voile déchirée, ses rames allongées sur le pont.

— Hé bien, dit Marthe à son père qui, du quai, lui tendait les mains, je ne suis pas morte.

Tourdel, dans l'amitié souriante du peuple, se sentait redevenir simple et doux, comme sa fille. Mais, voulant désormais éviter à son cœur des émotions trop fortes, il murmura :

— Marthe, viens chez nous. Tante et Claudine t'attendent. Guilhem nous rejoindra. Allons !...

Plauzolles feignait de ranger son bateau avec beaucoup de soin. Ce qui le gênait, c'était de ne pouvoir laisser partir son sauveur sans le remercier. Celui-ci, pour l'embarrasser, lambinait.

— Nous, grondaient les matelots, nous aurions abandonné sur la mer ce vantard du syndicat. Il se serait débrouillé seul.

Plauzolles se redressa. Il vit, parmi des boutiquières, la face pâle de Raymond qui, de peur de se compromettre, n'osait lui adresser un mot de compassion. Alors, avec une instinctive aversion de cet homme, plein d'orgueil et d'envie, il détournait les yeux, lorsqu'il entendit la voix sèche de son père. Le petit vieux, ramant de ses bras à travers la foule, s'avancait au bord du quai : son maigre visage rasé attira tous les regards.

— Hé bien, Plauzolles, tu ne reviens plus sur la terre ?

— Je viens, j'arrive.

— Tu ne remercies pas Guilhem?...

Les deux jeunes camarades se regardèrent. Un silence régna, dans le soleil. Et braves, rougissant l'un et l'autre, ils se serrèrent la main.

— Oui!... cria Loques. On cherche à nous rabaisser. C'est une raison de plus pour que les hommes libres se méfient.

— Que veut cet étranger?

Des matelots bousculèrent sans façon le traître, le courtisan de Rispol. Des femmes poussèrent des huées contre Raymond, qui s'esquivait, lâche, vers la Grève.

Guilhem, à la faveur du tumulte, paisiblement rentra chez lui, dans la maison de Tourdel. Marthe, au milieu de la cuisine, devant ses parents émerveillés, racontait son voyage. Mais, à la vue de Guilhem, elle s'arrêta. Et les deux jeunes mariés s'embrassèrent, comme après une longue séparation.

— Ecoutez, mes enfants, prononça Tourdel. Si vous voulez être heureux, restez chez vous, dans votre foyer. Laissez aller le monde, puisque tout doit changer ici-bas. Seulement, aimez-vous, respectez les traditions qui nous rattachent à ceux qui peinèrent pour nous léguer un peu de bien-être et nous transmettre une conscience. Le monde n'est rien, les choses sont périssables. C'est à nous, si nous voulons sur la terre obtenir un peu de joie, de vivre selon les conseils de notre âme...

Georges BEAUME.

---

# LA BIENFAISANCE

## AU PARLEMENT

---

Dans le *Correspondant* du 10 juillet 1901, j'exposais les attaques projetées ou déjà même fortement prononcées contre *la liberté de la charité*<sup>1</sup>. Il ne s'agissait encore que d'accusations très générales contre la bienfaisance privée, dont il importait, disait-on, de surveiller les abus. On se préparait donc à armer l'administration de nouveaux moyens d'inspection, de coercition, de répression, comme si elle en eût manqué jusqu'alors. La charité privée résistait; et, par l'organe de laïques pleins d'autorité, habiles à parler au nom des œuvres, elle rétablissait la vérité. Elle montrait de quelles charges, récusées par l'État lui-même dans ses établissements officiels, on s'apprêtait à l'écraser. Il y eut alors un temps d'arrêt pendant lequel on put faire croire au bon public qu'on ne voulait pas supprimer ainsi, — d'un seul coup, — les œuvres catholiques. On exécutait simplement les congrégations enseignantes, on faisait de l'agitation en faveur de l'abrogation de la loi Falloux; on habitua, enfin, l'opinion publique à s'entendre dire et même à se laisser plus ou moins persuader qu'elle attendait depuis longtemps la séparation de l'Eglise et de l'État.

Malgré tout, on ne perdait pas de vue un seul instant le projet bien arrêté de porter des coups décisifs à la charité chrétienne. On visait ainsi un double but : enlever à l'Eglise ce qui fait une si grande partie de sa juste popularité; réserver à l'État des fonctions nouvelles et de nouveaux moyens de pression électorale.

Quand on a des vues si arrêtées et des passions si persistantes, on est toujours prêt à profiter des moindres occasions. Il s'en

<sup>1</sup> L'article a été publié en brochure de propagande par le Comité de défense et de progrès social. Paris, 54, rue de Seine.

présente une qui est trop connue pour que j'aie besoin d'y insister, autrement qu'en la rappelant par quelques mots. Une personne, sortie du Bon-Pasteur de Nancy depuis onze ans et ayant parfaitement réussi, pendant ces onze ans, à gagner honnêtement sa vie, s'avise de demander à ses anciennes maîtresses une indemnité pour sa vue fatiguée. Le tribunal de première instance la déboute de sa plainte. Elle en appelle. La cour, déclarant que les travaux de broderie, que la plaignante avait exécutés autrefois dans la communauté, avaient *pu* (*sic*) développer en elle une myopie persistante, lui alloue, aux frais du Bon-Pasteur, une indemnité de 10 000 francs. La cour avait pensé sans doute que, devant les possibilités qu'elle n'osait positivement ni affirmer ni nier, il était plus expédient de priver le Bon-Pasteur de 10 000 francs que d'en priver son ancienne pensionnaire. Au fond, rien de plus<sup>1</sup>. Mais il est assez utile de montrer par d'autres cas comment ces plaintes, longtemps endormies sur des griefs dont personne ne s'avisait, ont été subitement réveillées et savamment organisées.

\*  
\* \*

« Comment se fait-il, a-t-on demandé aux vengeurs des filles soi-disant exploitées et martyrisées par les congrégations, que tant de victimes ne se soient pas plaintes beaucoup plus tôt? — C'est, répondent-ils, qu'elles n'avaient pas d'argent pour plaider. — Eh bien! est-ce qu'elles n'avaient pas à leur disposition, alors comme aujourd'hui, l'assistance judiciaire? — Mais l'assistance judiciaire, elles l'ignoraient! Et quand elles l'ont réclamée, beaucoup se la sont vu refuser avec une indigne partialité. »

Chacune de ces deux réponses vaut la peine d'être examinée.

Elles ignoraient l'assistance judiciaire? — C'est pourtant une institution fort populaire, surtout, par malheur, depuis que dans les classes laborieuses on en use tant pour obtenir le divorce. Il est avéré que 40 pour 100, et dans certains tribunaux, 60 pour 100

<sup>1</sup> Il est même très curieux de constater comment l'avocat de la plaignante, après avoir plaidé consciencieusement le possible et l'impossible pour gagner la cause de sa cliente, s'est intéressé, depuis lors, aux œuvres religieuses, les a étudiées, les a goûtées, et a pris — notamment dans l'affaire de l'admirable atelier-refuge de Rouen, — la défense des religieuses. Si bien qu'après avoir vu sa brochure sur le Bon-Pasteur de Nancy mise en vente par les soins de la propagande anticléricale, il voit une autre de ses brochures lancée par la propagande catholique. Ajoutons que, dans cette dernière, il use largement du témoignage de l'auteur du présent article et qu'il a même la courtoisie de le citer.

des plaideurs s'en servent. Écoutons M. Chaumié lui-même (car on l'avait interpellé comme garde des sceaux; on l'avait invité à ne plus tolérer que les gens chargés d'assurer cette gratuité en fussent, comme on le prétendait, si avarés).

« Vous savez, Messieurs, a-t-il répondu, combien la loi de 1901 a donné de facilités pour arriver au bénéfice de l'assistance. Elle a étendu l'assistance, non seulement aux indigents, mais aux personnes dont les ressources sont insuffisantes, aux œuvres collectives d'assistance publique et privée. Elle a accordé l'assistance pour plaider en référé, en Chambre du Conseil, devant le tribunal des conflits, devant les juridictions d'instruction et de répression, et même pour les actes de juridiction gracieuse et pour l'exécution des jugements... Voulez-vous savoir à quels chiffres s'élève le nombre des demandes? Depuis 1891 jusqu'à 1902, la progression a été constante. En 1891, le nombre des demandes s'élevait à 65 709. Il a augmenté tous les ans, et, en 1902, il atteignait 93 216. J'ajoute que, dans ce nombre, ne sont pas compris les cas dans lesquels, par des lois nouvelles, l'assistance a été accordée de plein droit et notamment les procès en matière d'accidents. Sur les 93 216 demandes, il en a été admis, en 1902, 41 618, et 24 402 ont été réglées par des transactions que le bureau d'assistance a proposées et fait accepter... » Enfin, nul homme d'affaires, nul agent vivant des procès et, par conséquent, les recherchant, au besoin même les inventant, n'ignore que, repoussé par le bureau d'assistance du tribunal, l'intéressé peut en appeler au bureau d'assistance de la cour. En 1902, ont été ainsi examinées en appel 8531 demandes; et sur ce nombre on en a rejeté définitivement 477. Les choses se passent donc très libéralement, et M. Chaumié, malgré tout son désir de ménager les interpellateurs, ne pouvait s'empêcher de faire cette remarque : « Les bureaux doivent examiner si l'action est plausible; car leur devoir est de ne pas laisser encombrer les tribunaux et de ne pas livrer le défendeur éventuel à des actions sans fondement certain. »

Voilà donc, encore une fois, un usage singulièrement répandu et fortement entré dans nos mœurs. Qu'il y ait eu quelques personnes qui, se trouvant en avoir besoin et le disant (comme il est inévitable) autour d'elles, aient été maintenues cependant dans l'ignorance, admettons que ce ne soit pas impossible. Mais que répondre alors à l'argumentation de M. Fabien Cesbron? « J'admire, dit-il à bon droit, comment ces femmes qui, toutes, sans exception, ignorent l'existence de l'assistance judiciaire, c'est-à-dire d'une loi si populaire, promulguée depuis cinquante ans, sont si

vite informées que M. de Pressensé est le défenseur notoire des vierges anciennement martyres. La Ligue des droits de l'homme existe seulement depuis 1899, et immédiatement ces personnes qui sortent du Bon-Pasteur aussi ignorantes qu'on l'a dit, qui ne connaissent pas l'assistance judiciaire, se mettent successivement en relations avec les membres de cette organisation nouveau-née. »

C'est que cette organisation ne s'endormait pas et qu'elle n'attendait pas que la montagne vint à elle. Quand on dit qu'elle allait chercher des femmes sorties depuis dix, douze, quinze ans, pour leur persuader qu'elles avaient dû terriblement souffrir dans les communautés où leurs parents les avaient mises, on ne se borne pas à invoquer certains indices qui se sont multipliés dans les audiences. On a lu à la Chambre des députés la lettre significative d'un mari dont la femme, qui avait été élevée, quinze ans auparavant, dans un Bon-Pasteur, était invitée à attaquer ses anciennes maîtresses. Le brave homme ne serait évidemment pas fâché de voir sa moitié toucher, elle aussi, 10 000 francs. D'autre part, il se dit bon chrétien et ami des Sœurs, il ne voudrait pas pousser trop loin les choses. Il avoue, d'ailleurs, que les infirmités de sa femme ne l'avaient pas frappé : « Avant notre mariage, écrit-il, elle m'avait caché la vérité » (elle ne l'avait pas non plus, paraît-il, laissé voir sur elle). S'il plaisait donc, par hasard, aux Sœurs d'offrir une bonne petite transaction, ce ne serait pas si mauvais. De là des phrases comme celles-ci <sup>1</sup> : « En passant, permettez-moi de porter à votre connaissance qu'à l'heure actuelle, profitant des attaques journalières contre les institutions chrétiennes et vos établissements religieux, on l'engage à entreprendre un procès basé sur son séjour à Nancy (de quinze à vingt-huit ans). Mais soyez rassurée, ma bonne mère, car j'irais contre mes idées chrétiennes en agissant de la sorte ; du reste, ma femme ne désire que suivre mes conseils. Malheureusement, on cherche en ce moment à soulever un nouveau procès, vous ne l'ignorez sans doute pas. » A bon entendeur, salut !

Cet « on » peu mystérieux, dont il est ici parlé, avait un beau champ à exploiter. La loi lui donnait le droit de remonter jusqu'à trente ans dans le passé <sup>2</sup>. Pendant ces trente années, 1700 éta-

<sup>1</sup> Voy. au *Journal officiel*, la séance de la Chambre des députés, du 19 mai 1905.

<sup>2</sup> La société d'Economie politique vient, précisément, de discuter cette question de la prescription. Elle a été d'avis que, dans l'état actuel de nos habitudes et de nos mœurs, il y aurait lieu d'abrégier les délais. Les hommes d'aujourd'hui n'ont ni assez de place ni assez de temps pour se constituer indéfiniment des archives. Et puis, les morts peuvent-ils

blissements religieux avaient laissé sortir annuellement de leurs murs de 15 à 20 jeunes filles chacun en moyenne. De ces milliers de jeunes filles écartons, par pitié, quelques-unes de celles dont on a cité un instant les noms; soit, par exemple, cette fille qu'une supérieure était accusée d'avoir exclue brutalement de son orphelinat, au risque, très accepté, disait-on, de lui faire perdre son innocence; or, cette pauvre enfant avait pris le Bon-Pasteur pour une maternité (dont elle avait visiblement besoin), et on n'avait pu que l'inviter à en chercher une là où il y en a. Laissons encore de côté ces jeunes filles que leurs mères se plaignent d'avoir vu arracher de leurs bras par l'avidité d'une congrégation, alors que les mères avaient été bel et bien déchues, par autorité du tribunal, de la puissance maternelle et que c'était l'Assistance publique qui avait choisi pour les mineures le refuge d'un couvent. Toutes les exclusions de cette nature opérées, combien a-t-on trouvé de victimes? Combien en a-t-on mises en avant? Quatre! Et encore l'un des bureaux auxquels fut demandée l'assistance judiciaire fit cette remarque: c'est que ces quatre personnes, dont la Ligue des droits de l'homme avait pris en mains les intérêts, se servaient tour à tour et réciproquement de témoins. Chacune d'elles, dont les affirmations si tardives étaient à bon droit si suspectes, prétendait donner crédit aux plaintes des trois autres et recevoir d'elles, en échange, un témoignage aussi impartial que le sien. Les vaudevillistes, les caricaturistes ont quelquefois groupé des personnages qui, entrant, tous inconnus, dans un salon, se présentent l'un l'autre. C'est quelque chose d'analogue qui s'est passé ici. Les vieux tours réussissent quand même, surtout lorsqu'il y a des compères qui aident à duper la galerie toujours renouvelée des badauds et des naïfs.

\*  
\* \*

\*

Y avait-il des naïfs à la Chambre? Oui, assurément, et il y avait aussi des compères.

Commençons par les premiers. Les collègues « sérieux » qui les ont lancés à l'assaut n'ont pas été bien difficiles. Il importait de choisir des gens que n'effrayât ni l'énormité d'une dénonciation toute gratuite, ni l'in vraisemblance d'un récit, ni la perspective d'un démenti, ni l'évidence rendue sensible à tous de leurs

parler? Donner le droit de remonter si haut dans le passé pour intenter une action, c'est donc mettre le défendeur dans une situation trop défavorable, et donner à son adversaire demandeur des prétextes malsains de chicane.

propres contradictions. Sous chacun de ces rapports, on avait des hommes tout trouvés : ce sont ceux qui, pendant plusieurs vendredis, ont vidé du haut de la tribune des hottes de papiers rédigés par de pauvres filles hystériques et clamé des affirmations déjà dix fois démontrées stupides et mensongères.

Pour corser l'accusation, en effet, ils ont repris et l'affaire dite des millions de la Chilienne, et la plainte portée, sous les auspices de M. Pelletan, contre les Sœurs de Saint-Vincent de Paul de Toulon, et les griefs inventés contre les Sœurs infirmières du docteur Doyen. Il a fallu que des hommes comme M. Paul Beauregard, professeur à la faculté de droit de Paris et comme l'amiral Bienaimé, vinssent établir, par des faits directement connus d'eux, tout ce que ces racontars avaient eu d'absurde dans leurs origines et de désastreux dans leurs effets. Pour la Chilienne, en particulier, il avait suffi qu'elle fût pensionnaire libre dans un couvent pour qu'on déversât les calomnies les plus atroces et — étant donné l'immunité parlementaire — les plus lâches contre un médecin honoré de tout son quartier<sup>1</sup>, puis contre un héros de la charité parisienne, contre un homme dont la spécialité bien connue est de se laisser nommer trésorier des œuvres afin d'en combler lui-même le déficit. Donc, pour rappeler une dernière fois, une femme riche et sans enfants, voulant que sa fortune profitât, après elle, à son dernier pays d'adoption, avait choisi cet homme pour légataire universel, sachant bien qu'il ferait des fonds du legs la distribution la plus intelligente. Devant les criaileries d'un journaliste d'occasion, le legs fut refusé, et les sommes destinées aux pauvres de Paris émigrèrent en Italie.

On comprend combien ceux qui ne reculaient pas devant de pareilles besognes mirent de vaillance à commenter les récits des quatre victimes sur les jeunes filles qu'on faisait coucher à côté d'un cadavre, sur la vente en grand de toutes les chevelures des pensionnaires, sur les soupes aux vers de terre ou aux charançons, sur les libérées qu'on faisait sortir, à vingt ans, vêtues des mêmes habits qu'elles avaient à dix ou à douze, au moment de leur entrée, sur les 10 pour 100 des énormes bénéfices de l'entreprise qu'on versait à la caisse électorale de M. Piou, sur la disparition enfin de toutes ces infortunées victimes cloîtrées qui, toutes, entendez bien, toutes (le mot est à l'*Officiel*) meurent entre seize et vingt-quatre ans.

<sup>1</sup> On l'accusait à peu près d'avoir laissé mourir la défunte, de complicité avec les Sœurs, en la soignant mal, ou en ne la soignant pas du tout.

Et voici l'explication de cette effrayante mortalité. Dans la séance du 31 mars dernier, le grand maître actuel de la franc-maçonnerie parlait à la tribune des évasions qui, en effet, privent quelquefois tel Bon-Pasteur de filles trop pressées de retourner, à n'importe quel prix, là où leurs parents avaient précisément voulu que le Bon-Pasteur les empêchât de rester. Sans comprendre un instant tout le ridicule de sa phrase, le pontife ne dit-il pas que ces évasions sont causées « par le souvenir de visages connus » (oui, en effet trop connus et de trop près) et par « le besoin de s'épanouir » (pour désigner les entrechats de Bullier et autres lieux, l'expression est tout à fait galante)? Mais ce n'est rien. Un collègue, trop ému par ces accents, ne peut se retenir; il s'écrie : « et par le souvenir du soleil qu'elles n'ont pas vu depuis des années »! Or, soyez bien sûrs que si les Bons-Pasteurs sont confisqués, la plupart de leurs accusateurs s'empresseront de demander que leurs femmes, filles, sœurs, belles-sœurs, nièces et amies soient installées, comme fonctionnaires de l'Etat, dans ces antres où la lumière du soleil, disent-ils, ne pénètrent pas. Plusieurs l'ont affirmé très justement, ces filles — et c'est heureux — vivent et respirent dans un milieu infiniment plus hygiénique que la salle des séances publiques de la Chambre des députés<sup>1</sup>. Déjà l'inspecteur officiel de la maison si incriminée de Nancy avait écrit que l'hygiène de cette maison était « parfaite ». Il avait même ajouté : « Il est impossible d'obtenir dans un local de cette nature une distribution intérieure plus favorable à la santé des enfants qui y séjournent. » Ce témoignage n'a pas suffi. En 1904, on a fait une enquête. On a procédé à une expertise, pour ainsi dire, expérimentale, dont il a bien fallu enregistrer authentiquement les résultats : dans tous les Bons-Pasteurs, il y a, chez les pénitentes, 14 mètres cubes d'air par personne, et, chez les préservées, 11 mètres cubes. Sur quoi l'abbé Lemire a très judicieusement et très exactement exposé ce qui suit :

« Les Bons-Pasteurs, dont on ne sort pas pour aller se promener le long des grandes routes, ont été obligés d'emprisonner, en quelque sorte, avec les enfants, l'air, le soleil et l'espace. On a installé de grandes cours, de vastes jardins, vergers, potagers, fleurs et parfois vignobles et champs. Il y a de grandes basses-cours, des animaux domestiques. On a réuni, pour ainsi dire, tous les agréments de la nature que les jeunes filles ne peuvent aller chercher au dehors. »

<sup>1</sup> Non que le contenant de cette salle ait été si mal conçu; mais c'est le contenu qui est devenu excessif.

Oui, en effet, et si l'on veut avoir une idée de ce que certains philanthropes appellent des cités-jardins, on n'a qu'à aller au Bon-Pasteur de Sens et surtout à celui d'Angers (maison-mère, maison modèle de toute la congrégation). C'est bien une véritable admiration, — le mot n'est pas de trop, — qu'on éprouvera devant ces espaces lumineux et verts, ayant échappée sur la campagne environnante et séparant les corps de bâtiment les uns des autres. Chacun de ces groupes forme une sorte de hameau parfaitement aménagé, parfaitement propre et aussi attrayant dans ses salles de travail que dans les moindres de ses dépendances. Que les nouveaux enquêteurs de la Chambre n'oublient pas de pénétrer dans ces asiles et de s'y promener tout à leur aise. Qu'ils n'oublient pas ensuite de les comparer à ces établissements installés si souvent par l'Etat dans une ancienne maison centrale qui, elle-même, succédait à une forteresse dont les fossés servent actuellement de cour de récréation. Quelques-uns continueront, je n'en doute pas, à déblatérer contre les Sœurs ; car, ainsi que le disait Thiers, l'évidence les irrite au lieu de les persuader. Ils crieront donc, cette fois, à la séduction : ils prétendront qu'on soigne ainsi les corps pour mieux endormir et enchaîner les âmes... En définitive, la majorité de la commission sortira de ces visites plus décidée que jamais à s'emparer de ces domaines. N'est-ce pas ainsi que leurs prédécesseurs se sont emparés de tant de couvents, pas du tout pour les assainir et encore moins pour les raser, mais pour s'en servir et pour s'en vanter, après les avoir quelque peu gâtés et enlaidis ?

\*  
\* \*

Il y a cependant dans la majorité même de la Chambre autre chose que des Breton du Cher et des Coutant d'Ivry. Des hommes tels que MM. Guyesse, Steeg, de Pressensé ont dû, pensez-vous, apporter des arguments sérieux : ils ne se sont pas abaissés à des histoires comme celles dont leurs collègues s'étaient laissé mystifier.

En effet, ils ont été généralement beaucoup plus prudents. Voici comment M. Guyesse, ancien ministre, ouvre son long réquisitoire contre les communautés<sup>1</sup> :

« *Je ne connais pas suffisamment le fonctionnement de ces divers établissements.* »

On s'en aperçoit ; mais cette ignorance avouée, proclamée,

<sup>1</sup> Séance du 14 avril dernier.

n'arrête pas l'orateur une seconde. Un instant, il se risque à raconter ce qu'on lui a dit être, ce qui doit être un fait à la charge des congrégations. Un collègue le réfute instantanément. Que répond-il? Ceci textuellement : « *Quoi qu'il en soit, et sans insister sur le détail, je répète...* » Et il répète sa calomnie.

Peu après, il s'aventure à raconter plus longuement l'histoire d'une ancienne élève, décédée, d'une communauté de la rue de Vanves, à Paris. C'était la mère qui était venue lui faire le triste récit, et le voici. On apprenait la typographie aux pensionnaires. On les forçait à lever chacune dix mille lettres par jour. On les faisait travailler jusqu'à deux heures et demie du matin. Quand elles refusaient de manger d'un plat, fait avec les balayures des charcuteries et des boucheries, on le leur servait jusqu'à neuf fois. On les laissa ainsi quatre jours et demi sans nourriture. La jeune fille, témoin et victime de ces horreurs, était devenue phthisique. On l'avait donc rendue à sa mère, après lui avoir fait payer une consultation; et, après un séjour à Villepinte, elle était revenue mourir à Paris. De là, une plainte de la mère au juge d'instruction.

Or, qu'avait-il décidé, le juge d'instruction?

M. Guyesse glissa d'abord aussi légèrement qu'il le put sur cette assertion, que les faits n'avaient pas pu être établis d'une façon aussi précise qu'il l'eût fallu, parce qu'ils étaient couverts par la prescription. Néanmoins, il corsa de nouveau son récit et se laissa aller à dire que la prescription seule avait sauvé les coupables. On lui démontre que ce n'est plus tout à fait ce qu'il avait dit au début et que, d'ailleurs, c'est inexact, les délais de prescription ayant été très loin d'être épuisés. On le lui établit, pour ainsi dire, mathématiquement. Il répond alors par une variante de son « *quoi qu'il en soit* » : « *Dans tous les cas, j'ai une confiance absolue dans la lettre d'une mère écrite dans ces conditions.* »

Son austère éloquence ne le sauva pourtant pas de certaines observations plus décisives que n'était sa confiance absolue dans l'accusation. Dans cette maison de la rue de Vanves, les enfants sont placées librement par leurs parents; librement, ceux-ci peuvent les voir et les faire sortir tous les dimanches, de neuf heures du matin à sept heures du soir. Il était donc facile de trouver des témoignages contre les nonnes oppressives et cruelles. Le juge d'instruction s'y employa très loyalement, et l'on va voir s'il négligea quoi que ce soit pour faire éclater la vérité. La jeune fille était morte le 24 décembre 1903. La plainte fut déposée par la mère en février 1904 (nous voilà singulièrement loin de la prescription), et le 17 mars suivant, le magistrat se présentait à

la maison incriminée. Il était accompagné de dix commissaires, — dont chacun était flanqué de son secrétaire — et de trente agents de la sûreté chargés de perquisitionner partout.

L'instruction, qui avait débuté par cet énergique déploiement de forces policières, dura neuf mois. Les agents mangèrent la soupe de la maison. Les fournisseurs furent cités à comparaître; les parents des jeunes filles, les jeunes filles présentes, les jeunes filles sorties furent mandées et interrogées tour à tour. C'est après ces neuf mois de gestation laborieuse que le juge d'instruction enfanta son ordonnance de non-lieu. Elle fut reçue et appréciée comme bien des ordonnances de non-lieu ne l'ont pas été. Une protestation contre la campagne accusatrice de quelques journaux fut rapidement signée de cent deux parents et affichée sur tous les murs de Plaisance. Enfin, on put apporter à la tribune des lettres pleines de reconnaissance et d'affection que la prétendue victime avait elle-même écrites, non pas seulement de Villepinte, mais de Paris, de chez elle, à ses anciennes maîtresses<sup>1</sup>.

« Ma bonne mère, j'espère que vous avez reçu ma lettre et que vous en avez été contente. Aussi je pense que bientôt je recevrai une lettre qui me fera grand plaisir; car tout ce qui me vient de la maison me fait grand plaisir... Je serai très contente que vous m'écriviez comment vont sœur Gertrude, sœur des Anges et sœur Elisabeth, que je pense toujours à elles. Agréez, ma bonne mère, les sentiments reconnaissants et respectueux de votre enfant. » Voilà la martyre des nonnes.

Les Sœurs ainsi vengées étaient les Sœurs du saint nom de Jésus. Les sectaires ne s'adressaient donc pas uniquement au Bon-Pasteur. M. de Pressensé l'a proclamé, toutes les congrégations sont solidaires. Lui non plus, il n'entre pas dans « le détail » des faits. Il se défend d'avoir voulu étendre, à telle ou telle communauté, des accusations portées contre une autre communauté. Mais ne voulant pas s'empêtrer à son tour dans les histoires de brigands de ses deux collègues, il soutient que si ces faits ne sont pas prouvés, ils n'en doivent pas moins être vrais, il n'est pas possible qu'ils ne le soient pas. « J'ai déclaré, ajoute-t-il solennellement, que c'est là le fruit nécessaire et fatal de l'exercice confessionnel de la charité sous sa forme conventuelle. »

Est-ce bien uniquement à la forme conventuelle que s'en prennent ces messieurs? Un incident assez vif a bien prouvé le contraire. On a parlé (c'était inévitable) de l'abbé Santol, et sur ce

<sup>1</sup> Voy. séance de la Chambre des députés, 23 juin dernier, p. 2451.

seul nom, un interrupteur s'est écrié en termes tout à fait parlementaires : « Ah! celui-là, c'est un bandit. » Je ne discute pas tous les procédés de l'abbé Santol. Il est entouré de gens honorables qui ont mission de le défendre, et il sait très bien se défendre lui-même, car il fait condamner, et quelquefois très vertement, en police correctionnelle, les journalistes qui l'accusent. Mais quel est donc son mode d'intervention, mode dont il a, à peu près seul, le mérite et la responsabilité? Il veut précisément assurer le sort de nombreux enfants abandonnés ou en péril, sans les envoyer dans un orphelinat clos. Il fait du placement familial, ce qui veut dire que, quand un enfant est, à sa connaissance, sur le pavé ou en danger d'y être le lendemain, il cherche aussitôt à le placer dans une ferme, dans une usine, en service, comme un petit travailleur ordinaire, etc. Est-ce que ce n'est pas justement ce que demandent ces messieurs et aussi quelques dames pour qui la vie de l'orphelinat a le grand tort d'isoler de la vie sociale et de la vie libre celui ou celle qui est destiné à y vivre? On a dit là-dessus beaucoup de choses; je ne sais pas si, à part M. Henri Rollet <sup>1</sup> et l'abbé Santol, on en fait beaucoup.

L'abbé Santol donc, puisque c'est de lui et de ses procédés particuliers qu'il est question, travaille à maintenir dans cette vie sociale et dans cette vie libre un nombre assez considérable d'adolescents. Il est clair qu'en présence de la très grande diversité des accidents et des malheurs, une telle œuvre est nécessaire. Il est non moins clair que la méthode n'est pas à la portée de tout le monde, surtout quand elle opère sur une grande échelle et que, sous la pression des misères qu'elle appelle généreusement à soi, l'œuvre se laisse aller à chercher la quantité plus que la qualité des placements. Il est inévitable qu'elle soit quelquefois trompée, soit du côté des patrons qui se sont offerts et que rarement elle connaît bien, soit du côté des enfants, qu'elle connaît moins bien encore. Elle risque ainsi successivement de donner de bons enfants à de mauvais maîtres et de mauvais enfants à de bons patrons. On l'a bien vu dans l'histoire même que M. Guyesse a racontée d'un jeune garçon que le père, très inquiet,

<sup>1</sup> A qui l'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner un prix (prix Carlier), pour son Patronage de l'enfance et de l'adolescence. M. et M<sup>me</sup> Rollet (car c'est à eux deux que le prix est décerné) ne placent pas immédiatement les enfants. Ils les gardent quelque temps, les font travailler, et mettent les plus jeunes sous la garde des Sœurs qui, avec le concours de dames du Tiers Ordre séculier, les préparent à la première communion. C'est une méthode intermédiaire entre celle de l'abbé Santol et celle des congrégations.

avait fait chercher partout et qu'il avait fini, disait-on, par retrouver dans les filets de l'abbé Santol. Ce garçon s'était présenté en effet au siège de l'œuvre, avec un certificat de grand-mère, et on l'avait placé. Quand le père eut l'idée d'aller voir si l'abbé ne pouvait pas, par hasard, le renseigner, on le renseigna tout de suite, mais on apprit de lui que le certificat était un faux. Il n'en fut pas moins très satisfait et nullement indigné de savoir qu'on avait placé son vagabond : tout de suite, il signa une autorisation qui était, cette fois, bien authentique.

Si donc, dans cette pratique du placement direct, on avait à constater plus d'un insuccès <sup>1</sup> (et l'Assistance publique, elle, en compte, certes, beaucoup), il n'y aurait pas lieu d'en être surpris. Puis on devrait se dire : il y a décidément beaucoup d'adolescents des deux sexes qui, ayant fait de la vie sociale et de la vie libre un essai trop peu surveillé, trop mal conduit, trop malheureux, dans tous les cas, ont besoin d'être lentement redressés dans une maison où se refasse leur première éducation. Or, encore une fois, c'est là le « mode conventuel » que les députés de la majorité flétrissent ou redoutent, même si ce sont des prêtres séculiers, même si ce sont des laïques trop affranchis d'eux qui l'exercent.

Tous les hommes et toutes les femmes qui, sans rien demander aux congrégations, travaillent à la même œuvre qu'elles, le savent parfaitement; ou si un instant ils l'ignorent, l'expérience ne tarde pas à le leur apprendre; alors ils le disent avec une autorité que nul mauvais soupçon, nul parti-pris de passion antireligieuse n'a plus la triste ressource de méconnaître. Que celui qui voudra s'en rendre compte se procure un petit rapport fait, cet été même, au nom de l'association pour la répression de la traite des blanches et la préservation de la jeune fille <sup>2</sup>. La clientèle de cette association est, en somme, à peu près la même que celle dont MM. les députés déjà nommés vont solliciter les plaintes à la sortie d'un Bon-Pasteur.

« Tantôt, dit l'auteur du rapport, c'est une mère livrant elle-même sa fille, condamnée, pour ce fait, par les tribunaux et, au sortir de prison, venant jouer auprès de nous la comédie de la

<sup>1</sup> Ces derniers, d'ailleurs, peuvent être, dans une certaine mesure, réparés par un placement nouveau. Mais c'est scabreux, et il est curieux de voir que celui qu'ils traitent si mal ne risque certains accidents que pour avoir voulu exclusivement se conformer aux méthodes qu'ils préconisent contre les maisons fermées.

<sup>2</sup> Assemblée générale du 6 mai 1905, siège social à Paris, rue Pasquier, 10.

tendresse pour se faire rendre l'enfant qui, je dois le dire, résistait<sup>1</sup> Une autre fois, c'est une fillette de treize ans qui, dans sa propre famille... Mais je m'arrête, il y a des infamies auxquelles la plume se refuse. » Je le répéterai ici bien volontiers, la personne qui fait ces constatations connaît admirablement le monde du travail féminin et le monde des œuvres charitables. Elle est l'âme d'une fondation récente dans les conseils de laquelle plus d'un catholique accepte d'entrer, en compagnie d'hommes politiques et de représentants de tel ou tel ministère et de la préfecture de police. Il est vrai que c'est sous la présidence de M. Bérenger : un tel nom est une garantie pour tout le monde. Or, après avoir manié, surveillé, soigné et, ajoutons-le surtout, aimé tout ce pauvre personnel, la dame chargée du rapport apprend à ceux qui l'ignorent comment il est impossible d'envoyer de pareils enfants se faire soigner temporairement dans des hôpitaux publics, — parce que là elles retrouveraient les compagnies à l'influence desquelles on veut les soustraire, — comment il est plus impossible encore de leur trouver des placements directs, comment il serait même coupable de leur en procurer avant de leur avoir fait accepter environ deux années d'une éducation correctionnelle ». Elle expose à quels travaux on essaie de les former. Elle avoue qu' « il ne saurait être question de tirer un gain quelconque de mains aussi inexpérimentées et qui même seraient une cause de dépense si les dames patronnesses ne se chargeaient de leur fournir les matériaux ». Enfin, elle fait le compte des présences qui, après les renvois, les évasions et quelques placements dans d'autres œuvres, n'ont pas dépassé dans l'année une moyenne de neuf, ayant mis la fondation en déficit de 8743 francs, et elle s'exprime comme il suit :

« Tout ce que nous faisons est insuffisant, et à cette heure où l'on sent la nécessité de modifier le système d'éducation correctionnelle d'autrefois, c'est de toute notre âme que nous faisons appel à ceux qui dirigent les services publics : nous nous permettons d'appeler leur attention sur cette idée que ce n'est pas tant par un effort d'ensemble que par de nombreux efforts juxtaposés, c'est-à-dire en formant de petits groupements isolés, qu'on arrivera à avoir une action directe sur l'enfant et à lui donner une

<sup>1</sup> S'il s'était agi d'une communauté, la mère aurait donc été trouver une section quelconque de la Ligue des droits de l'homme ; elle aurait demandé et obtenu l'assistance judiciaire, et elle aurait plaidé ; les journalistes seraient venus l'interviewer, partout elle aurait semé les affirmations les plus impossibles à contrôler. Le tout aurait enfin occupé le quart d'une séance de la Chambre et rempli trois colonnes de l'*Officiel*.

famille d'adoption qui remplacera celle qu'il n'a pas connue; là seulement l'enfant pourra trouver ce dont il a besoin avant tout : la bonté et l'amour. »

C'est parfaitement bien dit; mais l'amour et la bonté seraient-ils chassés des œuvres de jeunes filles si on laissait à d'autres femmes la liberté de leur consacrer toute leur vie sans restriction et sans réserve? Et favorise-t-on l'essor de ces vertus si on ne développe que cet « effort d'ensemble » où, malgré l'euphémisme transparent, on voit si bien l'action salariée, l'action bureaucratique et finalement l'action d'une politique de parti?

Assurément, si ce n'était pas une politique de parti qui fût en jeu, il y aurait bien à dire et bien à faire dans l'entreprise si difficile de l'éducation correctionnelle. Est-ce qu'il n'y a pas aussi bien des choses à réformer dans tout ce qui touche à la bienfaisance, quelles que soient les formes qu'elle revêt? Supposez seulement qu'au lieu de réclamer la suppression du conseil supérieur de l'instruction publique (parce que, dans toutes ses sessions, il casse certaines décisions tyranniques et ridicules) et qu'au lieu de condamner au silence les conseils de la guerre et de la marine, on nous donne un conseil supérieur de la bienfaisance. Supposez ensuite que toutes les grandes œuvres de la charité libre y soient représentées. Oh! oui, beaucoup de questions très complexes, très délicates pourraient y être discutées avec profit par des hommes compétents et de sang-froid. Peut-être seraient-elles mieux discutées encore et plus assurées surtout d'une solution pratique immédiate, si ces œuvres, demeurées libres, se réunissaient chaque année dans un congrès tout à fait à elles, comme elles le font avec tant de succès en Suisse et en Angleterre. Mais enfin, dans l'une comme dans l'autre de ces deux réunions (qui nous manquent également) on aurait beau jeu à discuter sur les effectifs des maisons, sur la nécessité de ne pas les avoir trop nombreux, sur l'utilité de mêler un peu plus le travail agricole et le travail ménager au travail de l'aiguille, sur l'union si désirable des directeurs ou directrices du dedans et des sociétés de patronage du dehors. On aborderait le problème si ardu de la concurrence et de l'avisement des prix. On ferait tous ses efforts pour syndiquer tous ces modes de travail, pour ne pas les livrer sans défense à des exigences dans lesquelles tout le monde sans exception a sa part de responsabilité... Pour le moment et probablement même pour longtemps, un tel programme suffirait aux discussions de l'assemblée.

Qu'en effet les travailleuses des couvents fassent concurrence au travail libre, c'est absolument évident : car il n'y a pas

d'ouvrier qui ne fasse concurrence à un autre ouvrier, pas de producteur qui ne fasse concurrence à un autre producteur. Vous dites qu'étant à l'abri, les pensionnaires des couvents peuvent mieux accepter ou subir des prix qui pèsent sur le marché du travail? Mais combien de femmes mariées, combien de filles qui, ayant à peu près le nécessaire, se disent que, si elles ne gagnent que 0 fr. 35 ou 0 fr. 45 par jour en ourlant des cravates ou des pièces de linge, sans cesser de surveiller leur logis, ce sera toujours autant! Est-ce que celles-là ne sont pas aussi des concurrentes redoutables pour les ouvrières isolées? Quand on expose ces faits à ces messieurs, quand on leur démontre que les établissements religieux sont moins les artisans responsables que les victimes de la concurrence, ils n'ont qu'une réponse : alors, puisque ce sont les enfants de ces maisons qui en souffrent, fermez ces maisons! Mais d'abord nous n'avouons pas que ce soient les enfants les vraies victimes : nous disons seulement qu'ils le seraient si la charité des catholiques et si le désintéressement absolu des religieuses ne les soutenaient. Mais soit, fermons les maisons! Otons des Bons-Pasteurs les milliers de jeunes filles qui s'y trouvent pour y être ou réformées ou préservées! Elles seront bien obligées de gagner leur vie dans leurs familles ou dans leurs mansardes ou dans des ateliers ordinaires : n'y seront-elles pas dix fois plus accessibles à ces prix de famine ou de misère?

Vous prétendez que l'Etat seul peut supprimer ces abus! Oui, s'il trouve le moyen que vous rêvez d'organiser lui-même le travail, de limiter lui-même la production, de fixer lui-même équitablement tous les prix à la satisfaction générale, d'ouvrir ou de fermer lui-même les usines, de distribuer lui-même le travail entre l'atelier domestique et l'atelier proprement dit, entre la petite, la moyenne et la grande industrie, entre l'importation et l'exportation, entre le marché intérieur et le marché mondial, d'obliger l'étranger à lui acheter sans s'obliger de son côté à rien lui acheter lui-même... Jusqu'à présent, son art est beaucoup plus simple et beaucoup plus borné. Il ouvre des établissements aussi vastes que possible. Il y multiplie les fonctionnaires au détriment de l'unité de direction. Il y entasse les enfants au détriment de leur moralité et, par conséquent, de leur santé. Quand ces maisons sont trop pleines ou qu'il les a discréditées auprès de ses amis eux-mêmes, il essaie tour à tour de deux moyens. Ou bien son Assistance abuse de la crédulité de certaines familles rurales pour lui envoyer à bas prix des enfants qui les volent et qui s'évadent pour aller commettre ailleurs des méfaits

nouveaux; ou bien, pour ne pas les donner à des religieuses, il les met, de guerre lasse, dans l'une ou l'autre de ces prisons dont il n'a fait jusqu'ici, dans son incurie, que des nids de récidivistes<sup>1</sup>. Un jour arrive inévitablement où les bévues éclatent. On ferme alors un établissement ou deux, on les liquide, on les transforme, ce qui oblige à demander, après coup, des crédits supplémentaires. On accroît ainsi les charges de ce budget dont finalement, et après des répercussions de toute nature, les exigences sont peut-être la plus terrible des concurrences que le travailleur libre ait à subir.

Ai-je donc la prétention de réduire à néant le rôle de l'Etat? J'ai, au contraire, — et ceci n'est nullement un paradoxe, — la prétention ou, pour parler plus correctement, le désir sincère de le fortifier.

Je ferai d'abord observer ceci : c'est que si on écoutait jusqu'au bout les philanthropes qui jouent si bien ou si fort de l'indignation au sujet de la discipline des couvents, il y a bien d'autres disciplines qui péricliteraient.

Certes, il ne faut pas chercher à rendre la discipline brutale et terrifiante. En Angleterre, on fouette les enfants par décision du juge de paix, et, à mon humble avis, on n'a pas tort; mais — on comprendra aisément ma pensée — les constitutions du Bon-Pasteur ont bien fait de défendre énergiquement à toute religieuse de frapper leurs pensionnaires. Pour qui sait ce que c'est qu'un règlement de communauté, il est certain que celui-ci ne peut pas être violé, ou, s'il l'a été — ce que j'ignore — le cas a dû être exceptionnel et se passer dans des conditions tout à fait imprévues. On me permettra, d'ailleurs, de le rappeler<sup>2</sup> : le ministère de l'Intérieur, dans des statistiques rédigées par ses bureaux, imprimées à ses frais, distribuées par ses soins, a permis des comparaisons d'où il résulte que le nombre des punitions (et aussi le nombre des maladies) est plus grand dans les maisons officielles que dans les maisons privées. Il n'y a qu'une chose qui soit moindre dans les établissements de l'Etat, c'est le pécule de sortie des libérés.

Cela dit, il faut bien qu'en face de natures dévoyées, corrompues et malfaisantes, on prenne un certain nombre de précautions. Les derniers interpellateurs levaient tragiquement les bras au plafond de leur salle en dénonçant ces femmes odieuses qui prétendent lire la correspondance de leurs pensionnaires, ne leur

<sup>1</sup> Voy. mon article de *l'Univers* du 7 juillet dernier.

<sup>2</sup> Voy. *Revue pénitentiaire* de janvier (avec tirage à part).

permettent pas de voir à volonté ni sans surveillance les membres de leurs familles. Personne ne leur a fait remarquer que dans les établissements de l'Etat la règle est la même. S'ils avaient fait placer un seul enfant dans une école de réforme ou de correction, jamais ils n'auraient reçu de lui le moindre mot qui ne fût suivi ou précédé d'un *visa* du directeur. Je suppose qu'on leur raconte comment on a vu de petites malades ayant chacune devant leur lit, à l'infirmerie, une porte close et grillagée; je suis bien certain qu'ils s'écrieraient : « La voilà, l'infamie de ces coquines, ennemies systématiques de la nature ! » Eh bien, ce que j'ai vu là, je l'ai vu dans une maison dont tout le personnel est non seulement laïque, mais officiel. C'est la maison destinée à réparer les insuccès retentissants de toutes celles que l'administration avait déjà fondées, dans les années précédentes, pour essayer en vain de se passer des Bons-Pasteurs. Ai-je l'intention de blâmer cette apparence de rigueur ? En aucune façon ; car le directeur, homme de bon sens et d'une douce fermeté, m'en a donné de trop bonnes raisons<sup>1</sup>.

Pour ce qui est des rapports avec les parents selon la nature, le service public des enfants assistés n'était resté, jusqu'à ces derniers temps, le service admirable qu'il était, que parce qu'il avait adopté cette règle sévère. Ou gardez, dit-il, vos enfants et élevez-les vous-même (avec l'aide de la charité), ou, si vous voulez que nous leur procurions des parents qui les adoptent et qui les élèvent comme les enfants de leur propre famille, ne nous demandez pas un impossible partage ! Si un enfant a deux mères qui se le disputent, autant dire que, cette fois, il n'en a pas du tout. Sans doute, pour certaines mères qui n'ont agi que sous une contrainte cruelle, il est pénible de ne plus rien savoir de leur enfant, si ce n'est qu'il est vivant et entre des mains tenues pour bonnes. Mais il est heureux qu'il y ait là de quoi en arrêter beaucoup et de quoi en décider quelques-unes à reprendre, aussitôt qu'elles le peuvent, la responsabilité de leur enfant. Autrement, les mises à la charge de l'Assistance décupleraient, et le rôle des mères adoptives de nos bonnes campagnes descendrait vite au niveau d'une industrie.

Lorsque l'Etat avait ainsi appelé les familles à son aide, — en respectant, comme il le fit pendant de longues années, leur liberté et leur dignité<sup>2</sup>, — avait-il abdiqué ? Loin de là, puisqu'il avait

<sup>1</sup> Tout au plus dirai-je qu'une communauté, en obtenant facilement d'une de ses Sœurs de passer la nuit, éveillée, près de ses malades, peut se passer de cette précaution.

<sup>2</sup> Il ne faut pas se lasser de le redire, il ne respecte, aujourd'hui, ni

le contrôle et la surveillance. Or, le contrôle et la surveillance, les amis les plus résolus de la charité libre sont les premiers à les réclamer. Seulement, ils y mettent deux conditions. Ils demandent que l'État surveille également tout le monde et qu'il ne fasse concurrence à personne. Nous sommes aussi éloignés qu'il est possible de l'être de la réalisation de ces deux conditions. Je n'insisterai que sur le fait suivant. En maint endroit, les ouvriers de France, et plus encore ceux de Belgique et d'Angleterre, se sont révoltés contre des patrons qui les obligeaient à s'approvisionner dans leurs propres économats et à recevoir ainsi en paiement des marchandises dont ils ne pouvaient discuter ni le prix ni la valeur. C'est ce qu'on appelait le *truck-system*. Eh bien! quand l'État, qui a passé un traité avec une famille de paysans pour la nourriture et l'éducation d'un enfant assisté, contraint cette famille à envoyer tous ses enfants à l'école dite publique<sup>1</sup>, il commet une usurpation non moins odieuse.

\*  
\*\*

Des usurpations, des accaparements, des constitutions de monopoles, l'État actuel n'en est plus à les compter; mais il vient de faire encore dans cette voie un pas immense et auquel bien peu de personnes ont pris garde. Sous le beau nom de « représentation des pauvres », il vient en effet de faire voter définitivement par le Sénat un projet de loi dont il faut bien que nous parlions avec quelque détail; car le Sénat lui-même, qui le votait, n'écoutait pas les orateurs, et le Président, comme en témoigne le *Journal officiel*, était obligé d'imposer silence aux « conversations particulières ».

Quelles lacunes s'agissait-il donc de combler?

En premier lieu, il fallait pourvoir toutes les communes sans exception d'un bureau de bienfaisance.

Il fallait ensuite augmenter considérablement la sphère d'action, les pouvoirs et les attributions de ces bureaux.

En troisième lieu, il fallait les composer partout de telle sorte

l'une ni l'autre, et certains départements qui modèlent leurs méthodes sur les siennes ne le font pas plus que lui. Leurs sous-agents et préposés, quelques-uns même de leurs médecins, choisis pour leurs opinions politiques, deviennent de plus en plus l'un des fléaux de nos campagnes.

<sup>1</sup> On me cite même un des représentants ou délégués de cette administration qui avait essayé de détourner les parents d'adoption de faire faire à leurs enfants et à leurs propres enfants la première communion. Le cas n'est certainement pas unique, il s'en faut! Et quand on voit de près ce que sont ces tyrans de villages!

que les représentants ou délégués du pouvoir central fussent assurés d'une majorité décisive contre les représentants des pouvoirs locaux, des pouvoirs élus.

C'est là ce qui a passé sans soulever d'autres protestations que celles de deux amis du *Correspondant*, qu'il est juste de nommer ici, M. Brager de la Ville Moysan et M. Le Cour Grandmaison. Reprenons maintenant ces trois points :

« Je reconnais, a bien voulu dire le rapporteur, qu'il y a quelque chose d'irrationnel à première vue, et je dirais presque de ridicule, à établir des bureaux de bienfaisance<sup>1</sup> dans des communes qui n'ont point de ressources et où ces bureaux n'auraient peut-être rien à distribuer aux pauvres. » En effet ! Mais, — sans vouloir abuser de l'aveu, — je dirai que le rapporteur a oublié encore une chose. Pour qu'il y ait lieu d'établir un bureau de bienfaisance, il ne faut pas seulement qu'on ait de l'argent, il faut aussi qu'on ait de vrais pauvres, et, jusqu'à présent, on pensait que, dans un très grand nombre de petites communes, on ne trouvait personne qui eût besoin de tendre la main, à une institution officielle surtout.

M. le rapporteur a bien vu la difficulté, mais il la lève en affirmant que les nouvelles commissions sauront bien se créer des ressources. « Contrairement à ce qui se passe en physiologie, c'est l'organe qui créera la fonction ; lorsque les commissions nommées se trouveront réunies autour d'une caisse vide, leur premier soin, n'en doutez pas, sera de se créer des ressources. Elles s'adresseront aux communes, aux départements, à l'Etat, elles auront recours à des quêtes, quêtes à domicile, quêtes dans les édifices religieux, quêtes dans les fêtes publiques ou privées ; bref, elles s'ingénieront, et bientôt elles auront constitué l'embryon, le noyau d'une fortune qui ne manquera pas d'aller en s'arrondissant par des dons et legs qui afflueront plus ou moins vite ; car qui saura jamais, qui supputera le nombre de millions perdus par les pauvres de ses communes, précisément parce que les âmes charitables décidées à venir à leur secours n'ont pas trouvé devant elles l'organe officiel des pauvres qu'elles ont l'habitude de rencontrer ailleurs, je veux dire le bureau de bienfaisance ! »

Ainsi donc, il paraît qu'en des milliers de communes les personnes désireuses de faire quelque chose pour les pauvres ne trouvent personne qui se charge de distribuer leurs libéralités. Les églises sont bonnes pour qu'on y quête, nullement pour que

<sup>1</sup> Sur 36 000 communes, il n'y en a présentement que 15 000 qui en possèdent.

le produit de la quête y soit conservé et aménagé. Enfin, passons! Avec tous les secours gouvernementaux qu'on énumère et auxquels il convient d'ajouter la spoliation, les bureaux trouveront de l'argent. Là où il n'y en avait pas, on en fera venir. Le rapporteur aurait pu continuer sa comparaison physiologique (si contraire qu'elle soit à la grande théorie de l'évolution). Il aurait pu dire : « là où il n'y a pas de pauvres ou de mendiants, on en fera venir, et l'organe, en cela aussi, créera la fonction. » Mon raisonnement paraîtra peut-être paradoxal et inhumain. Je mettrai alors sous les yeux du lecteur quelques exemples d'où il résulte clairement que la création de bureaux de bienfaisance a eu trop souvent pour résultat une véritable dissipation de fonds. Voici ce que rapportait, il y a déjà quinze ou seize ans, un clairvoyant et courageux publiciste, M. Hubert Valleroux, dans l'*Economiste français*.

Dans une contrée qui n'est nullement pauvre, la Côte-d'Or, il y avait, dans la commune de Plagny, d'après l'enquête officielle, 340 pauvres secourus sur 675 habitants; dans la commune de Rothier (Drôme), il se trouvait 140 inscrits au bureau de bienfaisance sur 200 habitants; dans celle de Clermont (Meuse), ce qui paraît un comble, 1142 pauvres sont secourus sur 1498 habitants. Une autre enquête signale des faits du même genre. Voici deux communes du même département, l'Ariège; l'une, Argen, avait 150 inscrits au bureau de bienfaisance sur 184 habitants; une autre, Ignaux, n'en avait pas un seul, quoique son bureau eût 215 francs de revenu. Dans les Ardennes, la commune de Neuville-les-Wasigny secourt 390 personnes sur 830 habitants. Dans le Nord, Saint-Waast comptait 411 inscrits sur 696 âmes et Tilloy 200 sur 350. Dans le Pas-de-Calais, le bureau de bienfaisance de Rocquigny secourait 610 personnes sur 900 habitants, celui de Velez, 260 sur 357 habitants; celui de Lorgies, 293 sur 416 âmes. Dans l'Eure, Saint-Germain des Angles secourt 55 habitants sur 83; cela vient de ce que le bureau de cette commune dispose de 5610 francs de revenu. Mais le plus bel exemple de ces abus, fourni par les enquêtes officielles, est celui de la commune d'Oisy (Pas-de-Calais) dont le bureau de bienfaisance possédait 2326 francs de revenu qu'il répartissait entre tous les habitants, sauf quatre, soit entre 256 personnes sur 260 que contenait la commune.

Est-ce là ce qu'on veut multiplier dans nos petites agglomérations rurales? Mais certainement oui, et on en devine aisément les raisons électorales et politiques.

Ces raisons, le gouvernement a dû les trouver d'autant plus

irrésistibles qu'il est très fier d'avoir compris comme on va le voir, pour l'avenir, le rôle de ses bureaux anciens ou nouveaux.

Depuis le commencement du siècle dernier (je l'ai exposé dans le *Correspondant* du 10 juillet 1901), les catholiques de France et tous les hommes vraiment libéraux ont résisté aux empiètements desdits bureaux et à la prétention de leurs administrateurs de se faire remettre à eux-mêmes tous les fonds légués pour les pauvres. Ces vaillants lutteurs ont réussi dans une certaine mesure à arrêter la déviation inacceptable que plus d'un préfet et plus d'un ministre voulaient faire subir à la loi. Ils ont obtenu au moins quelque respect pour les indications formelles des bienfaiteurs et pour la liberté de leurs choix. Or, voyez comment le rapporteur parle à ses collègues des résultats de cette campagne.

Il commence par se lamenter de voir que la compétence des établissements publics d'assistance s'arrête devant des fondations dont la charité privée, individuelle ou collective, a tout le mérite. Mais il ajoute avec candeur : « S'ensuit-il que les libéralités faites aux pauvres dans ces conditions, je ne dirai pas irrégulières, mais qui, tout au moins, ne cadrent pas absolument avec les prévisions légales, soient forcément déclarées nulles et non avenues et perdues pour eux<sup>1</sup>? Non, Messieurs, du moins pas toujours, et pour éviter cette cruelle extrémité, *la jurisprudence s'est faite ingénieuse*. Tout d'abord, en ce qui concerne les libéralités faites aux établissements publics, à côté du principe de la spécialité de ces établissements, elle en a admis<sup>2</sup> un second : celui de la substitution possible de l'un à l'autre, substitution d'un établissement capable de recevoir à celui qui ne l'est pas. C'est ainsi, pour en donner un exemple, que le bureau de bienfaisance peut être envoyé en possession d'une libéralité faite à l'hôpital ou à la commune, ou *encore à la fabrique*, lorsque cette libéralité a été faite simplement<sup>3</sup> en vue de secourir les pauvres à domicile. »

Et voici le plus intéressant : « Mais pour que cette subvention soit possible, il faut, avant tout, qu'elle ne viole pas trop ouvertement la volonté nettement exprimée du testateur; il faut qu'il soit démontré que le choix de l'établissement légataire n'a pas été

<sup>1</sup> Il faut voir ici le sophisme. Le rapporteur insinue que du moment où ces fonds sont remis à une institution libre, ils sont perdus pour les pauvres. C'est un mensonge évident. Ils ne sont perdus que pour l'action administrative et pour l'arbitraire de ses choix.

<sup>2</sup> C'est-à-dire inventé.

<sup>3</sup> Secourir « simplement » les pauvres, soit, mais par certains intermédiaires et non par d'autres.

le motif *unique* déterminant et impulsif de la donation. En cas contraire, il faut s'y résigner; et l'intérêt des pauvres se trouve sacrifié<sup>1</sup>. »

Certes, à entendre ainsi la jurisprudence « ingénieuse », l'État se trouvait bien armé, et le pot de fer n'avait pas grand chose à craindre du pot de terre. On n'avait qu'à dire ceci : M. X. lègue 10 000 francs à la fabrique de sa paroisse pour qu'elle distribue des secours à ses pauvres. Le choix de la fabrique a peut-être été pour ce catholique un motif déterminant et impulsif (car une saine psychologie nous apprend que les motifs de nos actions sont complexes); mais il n'a pas été le motif *unique*, puisque le désir de secourir les indigents a bien été l'un de ses motifs, ce qui n'est pas niable; et alors *nous ne violons pas trop ouvertement* la volonté du testateur, car nous donnons satisfaction à l'un de ses désirs en distribuant nous-mêmes les revenus; mais, pour ce faire, il faut que nous nous assurions du capital.

Tout cela est très clair, mais tout cela ne suffit ni aux rédacteurs du projet, ni au rapporteur si bien d'accord avec le gouvernement. Le projet de loi actuel, on nous en avertit, « se propose de dissiper toutes les difficultés. Si vous l'adoptez, Messieurs, la commission d'assistance assumera dorénavant *tous les droits et toutes les responsabilités* en matière de bienfaisance; c'est elle en effet qui *seule* représentera officiellement les pauvres et les représentera dans toutes les circonstances; c'est elle qui percevra toutes les libéralités, tous les dons, tous les legs qui pourront leur être faits, *quelles que soient les conditions imposées* à leur acceptation. De la sorte, le conseil municipal et le maire (et aussi le conseil de fabrique, etc.), se trouveront déchargés de tous soins charitables, de tout rôle d'assistance pour lesquels ni l'un ni l'autre n'ont de vocation légale<sup>2</sup> bien déterminée ».

Soyons justes; à travers toutes ces phrases, dont quelques-unes sont d'une généralité et d'une obscurité redoutables, le rapporteur paraît, en certains endroits, faire sa part à la bienfaisance privée. Mais ce qu'il propose, en somme, de respecter, ce sont les fondations déclarées d'utilité publique. Et, en effet, celles-ci sont munies d'une investiture qu'il est difficile de leur enlever. Mais qui ne prévoit ici ce que nous réserve un avenir prochain? Les déclarations d'utilité publique se feront d'autant plus rares qu'on aura cet argument tout prêt : ce que vous voulez faire est très

<sup>1</sup> Toujours le même sophisme ou, pour parler net, le même mensonge. L'intérêt des pauvres est sacrifié s'ils sont servis par la fabrique?

<sup>2</sup> Charmante expression : c'est la loi qui va créer les vocations.

bien et vous seuls eussiez peut-être pu le faire autrefois ; mais aujourd'hui nous le faisons nous-mêmes, et par conséquent nous ne pouvons pas admettre un double emploi qui gaspillerait l'argent destiné aux pauvres : ne nous demandez pas d'abdiquer le plus beau de nos rôles et reconnaissez avec satisfaction que l'utilité publique se passe de vous !

Voilà donc tout bureau de bienfaisance en possession d'un pouvoir illimité sur toutes « les spécialités de la bienfaisance, orphelinats, crèches, bureau d'assistance par le travail, œuvres de maternité, *que sais-je* » ? Le gouvernement aurait bien voulu débiter tout de suite par subordonner tous les hospices aux bureaux et par fondre ensemble les deux patrimoines en un capital unique. Ici le Sénat a résisté. Il a résisté opiniâtrément jusqu'au bout à la fusion obligatoire et immédiate ; il n'a admis que la fusion facultative et consentie, dans un certain délai, par les intéressés. En attendant, l'un des membres de la majorité a bien fait ressortir la différence considérable qui existe entre les deux institutions. Dans n'importe quel village, le premier conseiller municipal venu est apte à discerner quel est le pauvre homme ou la pauvre femme qui a vraiment besoin qu'on lui donne un ou deux kilogrammes de pain par semaine. Une commission hospitalière a besoin de tout autres lumières : elle est exposée à recevoir des malades du canton tout entier ; et pour toutes les questions relatives au personnel, à la gestion des immeubles, à l'alimentation des malades, elle est appelée à résoudre des problèmes nombreux, parfois très complexes. Le Sénat a compris toute ces raisons. Mais son courage n'a pas beaucoup effrayé le gouvernement. Les intéressés, en effet, qui auront à se prononcer, ce ne sont point ici les communes, ce ne sont pas les conseils municipaux ; ce sont les commissions administratives. Le moment est venu de nous rappeler comment elles sont et vont rester composées.

La commission du bureau de bienfaisance comprend sept membres, dont le maire, deux membres nommés par le conseil municipal et quatre par l'autorité préfectorale. Il en est de même de la commission de l'hospice. On voit par là si le ministère aura de la peine à former ces deux commissions de telle sorte que la fusion facultative devienne promptement la fusion inévitable et définitive.

Et dès lors, les deux commissions étant réunies en une seule, il arrivera que le conseil municipal d'une commune sera bien admis à voter des fonds, mais que ce n'est finalement pas lui qui les répartira, ni les fera répartir par ses représentants (mis

forcément en minorité). Les huit membres qui n'apportent rien au bureau pourront imaginer des combinaisons déraisonnables, fonder par exemple, dans l'hospice une pharmacie semi-officielle faisant concurrence à une pharmacie trop conservatrice<sup>1</sup>; ils pourront décider des dépenses inconsidérées; les représentants du suffrage universel n'auront qu'à demander bien vite à leurs collègues du conseil municipal de voter des centimes additionnels pour boucher les trous creusés sous leurs yeux et malgré eux.

Aux objections faites clairement, sobrement et avec des exemples topiques, le ministre n'a fait que cette simple réponse : « Le gouvernement demande le maintien de ce qui existe et par conséquent le maintien du texte du projet de loi. » Ce qui fut voté<sup>2</sup>.

\*  
\* \*

Cet esprit centralisateur et oppressif, cette obstination rusée à chercher des moyens d'action électorale sous tous les couverts et particulièrement sous celui de l'assistance publique, la France n'est pas seule à les connaître. La Belgique a éliminé une grande partie du virus que notre jacobinisme lui a injecté : elle n'est pas entièrement guérie de celui-ci. A l'heure présente, il y a chez elle une lutte assez vive entre ceux qui voudraient consolider l'action des œuvres privées et des libres associations en leur donnant plus largement « la personnification civile », et ceux qui imbus, — même sous un ministère catholique, — du vieil esprit conventionnel, voudraient tout centraliser dans le bureau de bienfaisance. Seulement, les plus instruits et les plus avisés de ces derniers, sans dépouiller complètement leurs préjugés, leur donnent un aspect assez nouveau. La solution qu'ils proposent n'est pas exempte de quelques obscurités, mais elle mérite d'être signalée et discutée.

J'ai été d'abord un peu ému en voyant un des hommes<sup>3</sup> les plus compétents de la Belgique ouvrir le feu, comme il l'a fait, contre la charité indépendante. Il trouve que l'esprit de parti s'en

<sup>1</sup> Le fait s'est produit dans une commune que je connais et où la fusion existe déjà, pour le plus grand désordre du service.

<sup>2</sup> Avec cette circonstance assez bizarre qu'un vote à mains levées fut déclaré douteux (quoique nos amis l'eussent jugé visiblement et incontestablement en leur faveur). Au scrutin public, la majorité gouvernementale fut considérable.

<sup>3</sup> M. G. Lebarq, secrétaire du bureau de bienfaisance de Mons. Voy. son opuscule sur *la Bienfaisance et la fusion des hospices et des bureaux de bienfaisance*. Mons. Cf. *Notice sur l'organisation du bureau de bienfaisance de la ville de Mons*, par le même.

mêle trop : car, dit-il, s'il se fonde, en quelque endroit, une coopérative socialiste, vite, il s'en fonde une catholique, et réciproquement ! Je ne vois pas beaucoup ce que perdent les pauvres à une pareille émulation. Je ne vois pas beaucoup mieux ce que gagnerait la liberté des citoyens à ce que l'Etat mit les partis d'accord en s'adjudicant à lui seul leurs attributions... et leurs fonds.

L'excellent secrétaire voudrait, lui aussi, la fusion des bureaux de bienfaisance (comme celui qu'il administre avec une supériorité remarquée) et des hospices. Il regrette, — sous sa plume, c'est bien naturel et bien humain, — que les libéralités aillent plus abondamment aux hospices. Il estime qu'on donne ainsi beaucoup trop à une seule catégorie de souffrances, alors que les bureaux peuvent s'adresser à une variété infinie de misères. Ceci est spécieux : mais l'auteur de ces réflexions donne lui-même, contre sa propre théorie, une raison difficile à réfuter. (Il eût été à souhaiter que nos sénateurs en eussent eu connaissance). « Les hospices, dit-il, présentent des faits qui tombent sous les yeux, des malades à soigner, des vieillards à entretenir, des orphelins à élever, etc. » Oui, voilà bien ce qui attire les libéralités. Ceux qui les font se disent apparemment que l'hospice ne fabrique pas à volonté un malade ou un orphelin et que personne ne se rendra tel pour avoir le plaisir d'être recueilli, tandis qu'on peut très bien transformer un électeur en indigent ou en homme qui a besoin d'être secouru, et qu'à cette transformation beaucoup de gens se prêtent on ne peut plus volontiers. Le fonctionnaire dont je parle en ce moment a fait du reste à ce sujet une recherche qui l'honore et dont les résultats pourraient sans doute se vérifier en plus d'un pays. En compulsant ses archives, il a trouvé des familles chez lesquelles la qualité d'indigent ou d'inscrit au bureau de bienfaisance était héréditaire depuis 1800. Quand les bureaux de bienfaisance sont riches, c'est ce qui arrive, et nos voisins citent plus d'une de leurs villes où pareil phénomène est observé.

Sur cette constatation, l'habile défenseur des bureaux de bienfaisance imprime à ses vues une direction nouvelle. Après s'être plaint énergiquement de la bienfaisance privée, il en arrive à critiquer non moins vivement toutes les formes de la bienfaisance contemporaine. Il va jusqu'à écrire que « la distribution des secours maintient la misère, si elle ne l'augmente pas » et qu'en conséquence « la question principale, c'est la transformation des bureaux de bienfaisance en institutions chargées de subventionner les œuvres d'instruction, de prévoyance, de mutua-

lité, d'assurances, bref, toutes les œuvres préventives de la misère, créées ou à créer, et qui réclament un effort et un concours des individus. » Voilà qui est parfait, et j'ai été enfin très heureux de pouvoir ici être d'accord avec un homme dont j'avais admiré le dévouement à ses fonctions <sup>1</sup>. Mais il me semble que jusqu'ici, la simple « distribution des secours » a été surtout le fait de l'assistance officielle, tandis que l'offre d'un concours dans l'organisation des formes diverses de la mutualité est surtout le fait des œuvres libres. Pourquoi donc avoir semé contre celles-ci tant de défiance, alors que c'est finalement à elles qu'on sent le besoin de revenir?

Si une discussion s'engageait et qu'il fallût s'expliquer clairement de part et d'autre, l'accord dont je viens de me féliciter subsisterait-il jusqu'au bout? Je l'espère. Mais ce bout, quel est-il? Il s'agit de savoir si les bureaux voudront se borner à subventionner des œuvres libres, inspectées et contrôlées, restées libres cependant, ou si ces œuvres mêmes deviendront peu à peu des œuvres publiques, non seulement surveillées, mais gouvernées, administrées par les détenteurs du pouvoir. C'est à la première de ces deux conceptions que tendent les catholiques belges, et il faut espérer que leur gouvernement saura leur donner cette satisfaction et cet honneur. C'est à la seconde que tendent les « libéraux » belges, comme les radicaux et radicaux socialistes de France.

Or, que cette solution soit inique et déraisonnable, je n'ai pas besoin de le démontrer bien longuement. Ces œuvres si utiles, plus utiles à coup sûr que les distributions de secours à domicile, qui donc les a successivement créées et perfectionnées? Évidemment, c'est l'initiative individuelle, c'est le groupement des bonnes volontés.

En face des initiatives, l'Etat a une mission qui devrait suffire aux plus hautes ambitions de ses administrateurs. Surveiller impartialement toutes les créations des citoyens, aider tous ceux qu'elles intéressent à les connaître et à les connaître telles qu'elles sont, faciliter à temps la liquidation de celles qui périclitent et les mettre à même de ménager les intérêts de leur clientèle, donner à celles qui rendent évidemment des services toutes les facultés que réclame pour elles le public, réprimer sans délai toutes les contraventions et tous les délits, de quelque part qu'ils

<sup>1</sup> On me permettra de dire aussi : qui m'avait si obligeamment fait visiter lui-même les maisons ouvrières construites sur ses avis et sur ses plans, avec les capitaux du bureau qu'il administre.

viennent, voilà le rôle d'une administration apte à servir tous les pouvoirs sans les compromettre, sans les affaiblir, ni par l'insuffisance, ni par l'excès de son action.

Que nous sommes loin de cet idéal ! A chaque instant, notre gouvernement, dédaigneux de ce qu'il pourrait et devrait faire, touche à tout ce qu'il devrait respecter. Il essaie de relever aux frais des contribuables des institutions condamnées, mais qu'il craint de laisser tomber en des mains qui les renouvelleraient et qui en tireraient bon parti, en dehors de lui. Plus jaloux encore des succès des œuvres libres, il s'en empare à tout prix, qu'elles soient enseignantes, économiques, hospitalières, industrielles, coloniales ou tout ce que l'on voudra, pourvu qu'elles servent à enfler le budget dont les ministres disposent et à multiplier les fonctionnaires dont ils disposent également. Mais alors est refoulée la sève primitive qui n'était que la montée vigoureuse de la liberté aspirant à se faire sa place au soleil.

Tout cependant ne dépérit pas parmi nous, car la vigueur originelle de la race persiste encore à inventer chaque jour du nouveau ; mais ce nouveau ne grandit, hélas ! que jusqu'au jour où la trop bonne humeur des uns et la passive résignation des autres en accepte le sacrifice. C'est ce qui fait que toutes les idées généreuses et attrayantes naissent bien sur le sol de notre France, mais que l'étranger qui nous les emprunte les laisse se développer chez lui beaucoup plus longtemps et beaucoup mieux qu'elles ne se développent chez nous. Puisse la nouvelle organisation de l'Assistance publique ne tarir ni le courage et la prévoyance chez les humbles, ni la charité chez les riches et ne pas transformer la France pour longtemps en un vaste dépôt de mendicité nationale.

Henri JOLY.

---

## LES POSTULATS DE « L'ACTION FRANÇAISE »

---

Dans la société politique, on doit exiger l'obéissance la plus stricte à la loi; mais ici, ne parlons plus d'Évangile... Ainsi, l'Évangile et la loi doivent être entièrement et à tout jamais séparés... Que la loi reste donc hors du ciel, c'est-à-dire hors du cœur et de la conscience; et qu'à son tour la liberté de l'Évangile reste hors du monde.

(LUTHER, *Commentaire sur l'Épître aux Galates.*)

Quand je dis « un nouvel état d'esprit », je n'ai garde de m'imaginer, ou seulement de laisser entendre, que la matière de cette étude est quelque chose d'absolument nouveau : une doctrine sans précédents, par exemple, ou une initiative intellectuelle inédite. J'ai même tenu, afin que nul n'en ignore, à faire précéder ces quelques pages d'un texte de Luther, qui fut, au seizième siècle, avec Nicolas Machiavel, un représentant illustre de l'état d'esprit dont je voudrais essayer de déterminer ici le motif ou la raison d'être d'une part, et, d'autre part, la portée ou les conséquences. Remarquez, au surplus, que l'état d'esprit en question est à la base de la politique d'Aristote, que Hobbes, au dix-septième siècle, s'en est fait le héraut, si l'on peut le dire, et Voltaire, au dix-huitième, le champion, et qu'au dix-neuvième siècle enfin nous le retrouvons intact, ou rajeuni, dans les écrits d'un Renan, d'un Nietzsche<sup>2</sup>, et dans les divers

<sup>1</sup> Voy. la collection de la revue *L'Action française*, fondée en 1899.

<sup>2</sup> C'est uniquement le théoricien de l'« amoralisme » que, dans cette étude, nous verrons en Nietzsche, toutes les fois qu'il nous arrivera de le citer. Mais Nietzsche n'est pas uniquement cela. Sa critique du « socratisme » et son mépris de la dialectique, — qu'on s'obstine à ne pas voir dans son œuvre, et qui en constituent pourtant la « partie forte », — le placent infiniment au-dessus de nos vulgaires « libres-penseurs » à la solde de la « Raison grecque » !

manifestes de cette école d'économistes qui, par ironie apparemment, s'est intitulée « l'école orthodoxe ».

En quoi donc ou comment, demandera-t-on, l'état d'esprit que vous signalez est-il nouveau? Il l'est en ceci, peut-on dire, qu'il constitue une réaction contre un état d'esprit beaucoup plus général et qu'on pouvait croire, — avant qu'on nous eût traduit les œuvres de Nietzsche, — commun à la presque totalité des Français. La philosophie politique de Renan avait passé à peu près inaperçue, et les rares personnes qui s'étaient avisées de son existence y avaient vu un haut divertissement intellectuel ou un paradoxe ingénieux. Quant à « l'école orthodoxe », elle achevait de mourir, sur la fin du dix-neuvième siècle, dans la personne octogénaire de M. de Molinari. On croyait donc généralement, vers l'année 1895, que la politique n'était pas indépendante de la morale, ni l'ordre de la cité étranger et en quelque sorte extérieur aux préoccupations des croyants. Mais telle est l'inconstance et, si je l'ose dire, l'incurable légèreté de nos contemporains, qu'ils ne peuvent tenir en place, et qu'ils se portent d'un extrême à l'autre, — d'une idée à son opposée ou de la vérité à son contraire, — sans éprouver la moindre gêne, et parce qu'aussi bien tout se peut soutenir ou défendre dès lors qu'on ne croit plus qu'en soi-même et qu'on ne sait ni s'il existe quelque part ici-bas un gouvernement des consciences, ni, à supposer que ce gouvernement existe, s'il dispose d'un droit quelconque sur nos pensées. C'était le sentiment d'Auguste Comte que l'anarchie politique, au dix-neuvième siècle, n'était qu'une forme ou un aspect de notre anarchie intellectuelle; et c'était un autre de ses aphorismes familiers que le désordre général ne prendrait fin qu'avec l'installation d'un nouveau pouvoir spirituel. Qu'il faille voir dans notre anarchie intellectuelle la grande plaie de ce temps et le nœud de la situation occidentale, c'est ce que je crois, pour ma part, aussi fermement que le fondateur du positivisme. Tout confirme d'ailleurs, semble-t-il, cette manière de voir; et l'on en trouverait une preuve, ou une manière d'illustration, dans ce qui s'est passé récemment à propos de « l'affaire Dreyfus ».

Les uns donc, — je veux dire les « dreyfusiens », — prenant prétexte d'un événement qui leur paraissait impliquer, ou dissimuler, un problème de justice, ont dit : « Périssent la France plutôt qu'un principe ! » Les autres, — je veux dire le groupe de l'*Action française*, — perdant toute mesure en la circonstance, et tout sang-froid, ont déclaré tout uniment : « Il n'y a pas de principes en politique, et le pouvoir ou l'autorité n'a que faire de la morale ! » Et tandis qu'ils tenaient ces propos, et qu'ils se félicitaient de leurs

positions respectives, les uns et les autres tournaient, sans seulement s'en apercevoir, autour de cette simple vérité d'histoire, à savoir que la politique, depuis dix-neuf siècles, n'est qu'un long « compromis » entre les exigences de l'idée de justice et les nécessités ou les contingences sociales.

Et néanmoins disons sans détours, sous réserve d'explications ultérieures, qu'on se défend difficilement d'une certaine sympathie pour cette ardente équipe d'écrivains qui a fait la fortune, ou le succès, de l'*Action française*. Fondée en 1899, cette jeune Revue existe et vit, au milieu de tant d'autres qui se meurent; elle a remué beaucoup d'idées et contribué à ébranler quelques préjugés; on y trouve, et on y aime, ce qu'un de ses rédacteurs a appelé « l'offensive des formules nettes et des schémas précis<sup>1</sup>. » — « Nous avons réuni des collaborateurs ayant à peu près tous un tempérament radical<sup>2</sup> », y écrivait M. Caplain-Cortambert dans le numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1900. Cela est d'un politique habile assurément, quand ce ne serait que de la politique. Combien de recueils estimés et, à tout prendre, considérables qui n'osent aborder de front les idées, ou qui les débitent par morceaux, perdues en des proses écœurantes, de peur sans doute qu'on ne les distingue et qu'on s'en régale! L'*Action française*, elle, a rompu délibérément avec cette fâcheuse tradition; elle vous met tout de suite à l'aise, en ce sens que l'on y apprend sans effort si l'on est pour elle, ou contre elle.

Dirai-je maintenant qu'elle n'a pas tenu jusqu'au bout, ou qu'elle n'a tenu qu'à moitié ses promesses? Son « radicalisme » s'est accommodé à la longue d'un certain « opportunisme », et ce pour diverses raisons. Soucieuse, à ses débuts, d'être simplement une « école<sup>3</sup> », et d'entreprendre, à ses risques et périls, « une campagne d'idées pures<sup>4</sup> », elle a bientôt versé dans l'action. Or l'action déforme invariablement l'équilibre logique et l'altière ordonnance d'un système d'idées; elle oblige à des compromissions dangereuses, elle impose des tempéraments et des déviations; elle n'est pas une méthode de recherche, et ne tend pas à la logique, mais au succès. Et c'est pourquoi, ayant désiré le succès, et un succès immédiat, les rédacteurs de l'*Action française* n'ont pas donné à leurs prémisses tout le développement qu'elles comportaient, et ont mêlé les points de vue et confondu les méthodes au point de faire douter parfois de leur lucidité.

Le concours d'un petit nombre de catholiques, acquis d'avance

<sup>1</sup> L'*Action française*, n° du 1<sup>er</sup> janvier 1904, p. 40 (O. Tauxier).

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° du 1<sup>er</sup> octobre 1900, p. 615.

<sup>3</sup> L'*Act. franç.*, n° du 15 juin 1901, p. 982 (H. Vaugeois).

<sup>4</sup> *Ibid.*, n° du 15 janvier 1901, p. 402 (H. Vaugeois).

aux doctrines aristocratiques de l'*Action française*, doit être compté parmi les causes de cet « opportunisme » où la Revue s'attarde aujourd'hui, et se complait. Il a fallu, pour ménager ces recrues honorables, réserver certaines questions<sup>1</sup>, en escamoter d'autres<sup>2</sup>, si j'ose ainsi m'exprimer, et réduire enfin la doctrine à je ne sais quel *minimum* dont on n'aperçoit pas très bien les raisons dernières, ou les aboutissants. On eût aimé voir le génie dialectique de M. Maurras, dédaigneux de ces subterfuges, s'employer au contraire à mettre sur pied, en lui donnant les proportions d'une synthèse, une sociologie ou une politique d'où serait totalement exclu le point de vue moral ou religieux. Ce ne serait qu'un essai, mais un essai utile à tous égards, et profitable en particulier aux « démocrates » et aux « socialistes ». Ils y verraient quel « monstre d'iniquité » la « science » livrée à elle-même, et la « raison » privée, comme on dit, des lumières de la foi sont en mesure de nous donner. Au demeurant, l'essai en question existe, enlevé de main de maître : et chacun peut l'aller voir ou admirer dans les *Dialogues philosophiques* d'Ernest Renan.

Mais si la doctrine de l'*Action française* n'est pas absolument cohérente, et si les divers chapitres n'en sont pas encore pleinement développés, on la peut, telle qu'elle est, exposer avec précision, et c'est ce que je vais essayer de faire dans la première partie de cette étude. Je voudrais ensuite, dans une seconde partie, en examiner les fondements, en définir la courbe d'évolution, et en comparer enfin la donnée à celle de la doctrine sociale catholique.

I<sup>3</sup>

Etudiant la Révolution « scientifiquement, froidement », M. Taine, on se le rappelle, en avait résumé l'esprit et synthétisé les tendances dans ce chapitre sur la « psychologie du jacobin »

<sup>1</sup> Voy. l'*Act. franç.*, n° du 15 février 1902, p. 299 : « J'ai toujours estimé que le catholicisme avait sauvé le genre humain. On me demandera : De quoi? Si je disais de quoi, M. de Lantivy serait probablement choqué. » (Ch. Maurras).

<sup>2</sup> La question du « surnaturel », par exemple. (Voy. plus loin.)

<sup>3</sup> Que le lecteur veuille bien retenir que dans toute cette première partie, nous ne faisons qu'exposer les idées ou opinions des rédacteurs de l'*Action française*, et que nous « exposons » lors même que nous avons l'air de parler en notre nom. Nous avons dû, pour des raisons indépendantes de notre volonté, supprimer toutes références au bas des pages; mais nous garantissons l'authenticité de toutes nos citations, que nous avons eu soin, d'ailleurs, de mettre entre guillemets. Nous tenons, au reste, les références en question à la disposition de nos lecteurs.

qui est dans toutes les mémoires. Dans ce chapitre, M. Taine établissait que le jacobin était : 1° un croyant et un fanatique; 2° un orgueilleux chez qui le sens individuel, en s'exaspérant, engendrait une manière de despotisme; 3° un idéologue nourri d'abstractions, impuissant à considérer le « fait » en lui-même, et transportant dans le monde social les procédés de la géométrie. C'est à compléter cette « psychologie », à la développer, à la préciser, que s'emploient courageusement, après M. Taine, les rédacteurs de *l'Action française*.

Et d'abord ils insistent sur ceci, que la Révolution tenait d'une religion, non seulement par son allure et par le prestige de ses gestes, mais par ses doctrines et par ses méthodes. « Les gouvernements issus de la Révolution, écrit M. de Montesquiou, ne reposent pas sur des choses positives, sur des intérêts matériels, ou, du moins, il n'y a qu'un petit nombre de pillards qui trouvent intérêt à leur maintien; et la vraie base de ces régimes est toute spirituelle. » Qu'est-ce, par exemple, que « la dignité de la personne humaine, la liberté, l'égalité, la fraternité »? Ce sont « tous articles de foi ». Et, en effet, « il faut un effort religieux aussi grand pour croire en les droits de l'homme que pour croire en le droit divin ».

Remarquez, en outre, que les formules révolutionnaires sont empruntées, pour la plupart, au vocabulaire « judéo-chrétien »; et il n'y a rien d'étonnant à cela, s'il est vrai que nous les tenons directement de Rousseau, « ce huguenot tout perversi et pourri de biblisme ». Mais il y a plus qu'une confusion de vocabulaire et un échange de formules entre la Bible et les écrits de Rousseau. Dans ceux-ci, comme dans les divers commentaires oratoires qu'on en faisait dans les clubs et les assemblées, nous retrouvons, par exemple, « cette philosophie de la sensibilité pure et barbare, telle qu'elle est contenue dans les livres juifs ». Nous y retrouvons aussi toute une métaphysique d'essence et d'origine chrétiennes. De quoi s'agit-il, en effet, et en particulier dans la « Déclaration des droits de l'homme »? Il s'agit de l'homme en soi, « il s'agit de l'individu isolé dans le temps comme dans l'espace; il porte en lui son droit, et son droit se déduit de sa définition; mais qui ne voit que cette définition est *de pure théologie* »? Ainsi il n'est pas douteux que la « justice théologique » soit « l'âme d'une bonne république démocratique ». Si peu que vous poussiez un « démocrate » ou un « républicain », s'il est sincère, et s'il voit clair en lui-même, il avouera sa filiation. Oui, « grattez le démocrate, vous trouvez le théologien ». Et c'est ce qui explique l'étrange facilité avec laquelle les doctrines de la Révolution ont fait leur chemin dans

les pays chrétiens; les théologiens, depuis des siècles, avaient préparé les âmes à les recevoir, et l'accueil qu'elles y ont reçu n'a rien qui nous doive surprendre. « Les plus fines et les plus gracieuses intelligences françaises, pour peu qu'elles aient trempé dans le brouillard chrétien au temps de leur jeunesse, restent exposées à la contagion. »

Si les idées de la Révolution sont d'origine judéo-chrétienne, il appert suffisamment qu'elles ne sont point « le fruit de notre territoire ou de notre développement historique ». Nous les avons donc « reçues de l'étranger », et elles « n'ont pas le moindre lien avec notre esprit, en tant qu'il est français ». Voyez plutôt : « Le peu que nos livres (avant Rousseau) puissent montrer d'esprit égalitaire ou libéral s'explique, soit par quelques accidents historiques, soit par la lecture et l'étude que firent sans cesse nos clercs de l'un et l'autre Testament... Le miraculeux, c'est que le commerce de la Bible n'ait point fait de pires ravages... Le représentant le plus vrai peut-être de notre race, Bossuet, fit ce paradoxe, — car il est vrai que tout se peut, — de tirer de la Bible une politique sensée. » (Ch. Maurras.)

C'est que Bossuet était catholique, et qu'à ce titre il n'a eu garde d'accueillir tels quels ce que M. Maurras appelle quelque part « les évangiles de quatre juifs obscurs ». Sa politique, « tirée, comme il disait, des propres paroles de l'Écriture sainte », s'inspire en réalité, ou se compose en partie, de ces « principes de morale classique et de politique païenne qu'avait gardés si précieusement le catholicisme ». On confond généralement l'Évangile et l'Église, comme si celle-ci n'était qu'une conséquence ou qu'un résultat de celui-là. M. Maurras assure qu'il n'en est rien. « D'intelligentes destinées, écrit-il, ont fait que les peuples policés du sud de l'Europe n'ont guère connu *ces turbulentes Écritures orientales* que tronquées, refondues, transposées par l'Église dans la merveille du Missel et de tout le Bréviaire. » Comprenez que l'Église, en disposant ainsi des Écritures, s'affirmait fille et héritière d'Athènes; car c'est d'Athènes, et de Rome en tant qu'elle continuait ou complétait Athènes, que l'Église a reçu « la sagesse du genre humain ».

Citoyen de Genève et huguenot fieffé, Rousseau ne pouvait que répudier, lui, ce legs précieux. Par delà les Pères, les conciles et les Papes, il s'en vint trouver, en sa nudité primitive, le livre unique, la Bible, et en transporta telles quelles, dans la politique, les méthodes et les conceptions. D'autres, dans le même temps, faisaient le voyage d'Angleterre, pays de Réforme également, et en devaient rapporter quelques-unes de ces « idées modernes » dont nous mourons. D'où il ressort qu'en définitive la « religion

révolutionnaire » nous est venue « de Judée, par la Suisse et l'Angleterre ».

Chrétienne ou biblique par ses origines, protestante par son esprit, la Révolution est enfin « antiphysique » par ses méthodes. Entendez par là qu'elle procède à la manière des mystiques, dont c'est l'honneur, ou la misère, de ne se plaire que dans l'absolu, et de négliger ou de dédaigner le « fait », qui leur paraît vil, insupportable ou monstrueux. Placez un mystique à la tête de l'Etat, ou dans les conseils du gouvernement, il se montrera intraitable et féroce, il appuiera ou préconisera les mesures extrêmes, et ne voudra tenir compte ni des habitudes, ni des faiblesses, ni des innocentes manies des hommes ; il concevra l'ordre sur un mode unique, et fera de son idée ou de sa chimère, à l'encontre de tout ce que le temps et la nature ont consacré, un usage paradoxal, invraisemblable et scandaleux. Vous avez là, si je ne me trompe, le fidèle portrait du jacobin. Observez en effet le jacobin : il « dédaigne et condamne le fait, il ne sait point le regarder tranquillement » ; bien plus, « les faits ne sont rien pour lui », et seule existe, à ses yeux, l'image ou l'idée dont sa pensée est possédée. Ne lui demandez pas la raison de son sentiment, ni s'il en fonde la légitimité sur quelque chose de positif, une vue d'histoire, par exemple, ou un événement riche de sens et d'avenir ; « il croit parce qu'il croit », et ni l'enseignement de l'histoire, ni le spectacle des réalités qui l'entourent ne le pourront jamais détourner de son rêve ou arrêter dans son action. Il appliquera sa notion de la justice jusqu'au bout, et assumera allègrement la responsabilité de ses actes, quelles qu'en doivent être les conséquences. C'est un insensé, dites-vous ? Eh ! qu'importe ! « *Pereat Gallia, fiat justitia!* c'est la pure doctrine républicaine » ou jacobine.

Considérez plutôt les résultats ou la teneur de l'action révolutionnaire, depuis cent ans. Cette action s'est développée, ou mieux, déchainée, à l'intérieur comme à l'extérieur, au préjudice toujours des intérêts français. Elle a méconnu constamment les conditions en quelque sorte « physiques » d'existence, de puissance et de durée des Etats. Au principe d'hérédité, elle a substitué le principe électif, à la Monarchie la République, à l'aristocratie la démocratie : elle mettait de la sorte à la merci de l'Opinion, force mobile, inconsistante et aveugle, tout ensemble l'âme et le corps de la France historique. Teintée de patriotisme à ses débuts, elle a fini, en suivant la logique de son mouvement, par apparaître ce qu'elle est, c'est-à-dire au fond et essentiellement contraire à l'esprit de conquête, opposée aux efforts d'expansion nationale, et désorganisatrice de l'institution militaire : c'est ici

le triomphe de l'idéologie sur la réalité, de la « Déclaration des droits de l'homme » sur la science de l'homme.

Avouez qu'il était temps de rassembler, de lier fortement et de dresser, en face de cette action anarchique et de l'idéologie qui la commandait ou dont elle était la conséquence, les éléments d'une science politique réaliste ou positive, soucieuse de connaître, non pas l'homme, mais les hommes, et de toucher, non pas des abstractions, mais des forces. C'est la prétention des rédacteurs de l'*Action française* d'être des « réalistes », c'est-à-dire de faire « œuvre de physiiciens ou de naturalistes ». Ils entendent « appliquer aux phénomènes politiques et sociaux le grand principe qui domine aujourd'hui toutes les sciences. Ce principe est que les phénomènes ont des lois fixes, et auxquelles nous sommes tenus de nous conformer si nous voulons les manier ». Pourquoi hésiteraient-ils à employer, en politique, une méthode qui a fait ses preuves en physique, en chimie, dans les sciences naturelles? « La politique n'est pas d'un autre ordre »; il y a une « physique politique », au même titre qu'il y a une physique tout court; il y a « des vues générales, communes à tous ceux qui ont une fois ouvert sur le monde, sur l'expérience éternelle de la vie humaine et sociale, les yeux de leur esprit »; et ce serait une belle tâche, ou « une belle entreprise », comme s'exprime M. Vaugeois, « de reconstruire la France selon les lois certaines, rigoureuses, de la science politique ».

Notez bien, en effet, que « la vérité est dans les choses observables, et que c'est de là uniquement qu'on la peut tirer ». On ne saurait trop insister sur ce point. « Nous avons oublié le mot si profond, si plein, de Joseph de Maistre, rappelant à nos pères que la constitution d'un peuple ne s'invente pas, mais se découvre, dans son histoire. » C'a été l'erreur de la Révolution de croire « que l'homme domine la nature de son esprit, qu'il peut recréer l'univers, le refaire à sa volonté. Or, cela n'est point. Car s'il est vrai que l'homme est libre de tenter la lutte contre l'ordre des choses, il est vrai aussi que dans cette lutte il ne peut être victorieux ». C'est par où se révèle « l'infirmité de ces ambitieuses idées (de 1789) que la nature même juge et condamne chaque jour, par l'échec qu'elle leur inflige ». On peut dire que « la Déclaration des droits de l'homme n'est, *au point de vue objectif*, qu'un tissu de fausses définitions », et il faut voir dans « ce monument d'inexactitude intellectuelle », l'œuvre « des plus pauvres têtes qu'ait jamais portées notre France ». Au contraire de ces « têtes » difformes qui ont rêvé d'égalité, une « tête » bien faite admet que « s'il nous est démontré par l'observation que, de tous les temps et dans toutes les civilisations, l'inégalité s'est

rencontrée, nous devons l'accepter comme une loi fondamentale de l'état social, et essayer d'organiser l'inégalité ». On ne saurait trop le répéter, la politique ne se peut fonder que « sur l'observation exacte des faits et la reconnaissance des lois qui en découlent. C'est ainsi que le problème politique fut posé jadis en Grèce par un Aristote, à Florence par un Machiavel. C'est ainsi que, de nos jours, un Le Play, un Auguste Comte<sup>1</sup>, un Taine ont procédé ». Oui, c'est « de nos petits faits bien notés, de nos lois prudemment et solidement établies, de nos vérités incomplètes, mais en elles-mêmes indestructibles, de là et non d'ailleurs, que la science politique s'élèvera ».

Et qu'est-ce à dire, sinon que rien n'existe, en politique, ou ne demeure, qui ne se trouve en quelque manière « dans l'expérience, dans l'histoire humaines », et qu'il ne saurait être question, pour l'homme d'Etat, de « soumettre, comme on dit, le fait à l'idée », mais de dégager ou de découvrir, pour s'y conformer, la leçon des faits? L'homme n'existe pas, et il n'y a que des hommes, qui ont entre eux des rapports d'un certain ordre; « c'est donc à l'historien de leurs actes, ou plutôt de leurs ordinaires façons d'agir, et non point à l'interprète de leurs rêves, au savant et non point au prêtre, qu'il incombe de leur prescrire les lois à observer pour vivre ensemble ». Que nous parle-t-on de droit, d'idéal, de morale politique! Voit-on quelque part que la nature ait le moindre souci de ces choses? Et ce ne sont donc que des mots.

Des mots ou des « nuées ». Nuées malfaisantes, du reste, et qu'il faut proscrire impitoyablement de son ciel, quand on prétend se mêler de politique. Car, enfin, qu'est-ce que le droit, s'il n'est pas un fait? Nous sommes tellement « infectés de survivances théologiques », que nous ne savons plus voir les choses comme elles sont. « Ceux qui appliquent l'esprit et les méthodes scientifiques aux phénomènes sociaux n'y constatent jamais que des forces », et « le droit n'est rien du tout s'il n'est un fait de force qui s'impose ». Force, droit, « les deux termes s'équivalent<sup>2</sup> » : il n'y a donc pas lieu de les opposer l'un à l'autre. Êtes-vous capable de liberté? Vous serez libre, et votre droit à la liberté ne sera que le fait de votre liberté. Que si la nature vous a fait esclave, cessez de réclamer contre votre condition, car personne ne peut faire que vous soyez libre. Encore une fois, la liberté n'est un droit « qu'en tant qu'elle est devenue un fait, qu'en tant qu'on l'a voulue, réalisée, prise ».

<sup>1</sup> Il faut faire les plus expresses réserves sur Auguste Comte, dont la « synthèse sociologique » est toute dominée par l'idée morale. V. notre livre *le Droit des humbles* (Perrin, 1904, p. 223-268).

<sup>2</sup> G. Clémenceau, cité et approuvé par Eudoxe.

De même qu'il proclame un droit chimérique, l'Etat, depuis 1789, « affirme un plaisant souci de l'idéal. » Que peut être cet idéal, ou quel est son rapport avec la réalité? Idéal, réalité, c'est encore là une de ces antithèses qui dissimulent le néant, ou notre ignorance, mais qui n'en sont pas pour cela moins dangereuses. Disons donc que celui-là est « sage qui, sans céder jamais à la tentation de l'idéal, accepte toute la réalité ».

Le droit, l'idéal, vocables essentiellement moraux égarés dans le vocabulaire de la politique, s'y rencontrent avec des compagnes non moins strictement morales, telles que la justice, la dignité de la personne humaine, la fraternité, d'autres encore. Aussi n'est-il pas douteux que « le régime sous lequel nous vivons suppose la confusion perpétuelle de la politique et de la morale », deux disciplines qui cependant, pour qui sait voir, n'ont rien entre elles de commun. En résumé, et pour clore le débat sur la question des rapports de la politique et de la morale, retenons ceci, que le point de vue moral, en politique, « est un point de vue anarchiste », et que « les hommes qui tendent à réaliser dans la société leurs idées religieuses déforment la société », les fins religieuses étant « non-sociales ou antisociales ». Et, par exemple, « si les préceptes de Jésus-Christ, dépassant les limites de la morale particulière, prédominaient dans le gouvernement, on sent que beaucoup de maux qui nous révoltent à l'heure actuelle ne cesseraient pas d'empirer ». Il faut donc en prendre son parti, et « séparer », loin de confondre, ces deux disciplines étrangères l'une à l'autre, la morale et la politique. C'est ce que font, avec ardeur et décision, les rédacteurs de l'*Action française*, et M. Vaugois nous en avertit dans un langage de vive allure : « Nous ne sommes pas des gens moraux, écrit-il, que ce soit bien entendu, une fois pour toutes. »

Qu'il soit bien entendu, d'autre part, que la société française, depuis 1789, se meurt d'indigestion. On l'a voulu nourrir exclusivement, on l'a voulu gaver de morale et de métaphysique : chacun peut constater aujourd'hui à quel point ce régime lui a été funeste; et il n'est que temps, si l'on ne veut pas avoir à enregistrer bientôt son décès, de la traiter énergiquement, selon les méthodes d'une bonne « thérapeutique positiviste ». Et d'abord, commençons par reconnaître que « depuis que la Réforme a coupé en deux notre Europe, la chrétienté n'existe plus. Où donc est le genre humain, pour chaque homme? Dans sa patrie. Il n'est point au delà. Elle est le dernier cercle politique solide qui, entourant les autres (famille, commune, province), n'est entouré d'aucun ». Cela est un fait. C'est un autre fait que « l'évolution de tous les grands et petits peuples civilisés des

deux continents est nettement nationaliste. Cela ne peut plus faire un doute pour l'Europe, depuis cinquante ans; et depuis quinze ans, pour l'Amérique, cela crève les yeux ». Remarquez maintenant qu'il existe « un génie français » qui est « lié à des particularités physiologiques et psychologiques qui paraissent désormais fixées ». Il y a aussi des nécessités géographiques qui font que la France, par exemple, ou l'Espagne, ou l'Angleterre, ne sont elles-mêmes qu'à la condition de s'étendre jusqu'à de certaines limites naturelles. Toutes ces choses étant, et personne ne peut faire qu'elles ne soient point, il nous faut conclure « qu'il y a une vérité politique française, c'est-à-dire qu'il y a, pour la France, des conditions de vie qui sont posées par l'histoire et par la géographie de l'Europe : nous n'avons pas à les inventer, à les choisir, mais à les constater ».

De même qu'à jeter les yeux sur le monde, on n'y aperçoit ni l'homme ni, à vrai dire, l'humanité, mais des hommes groupés en nations irréductibles et concurrentes; de même, à l'intérieur d'une même nation, on ne voit pas que les hommes soient « tous pareils », ni qu'à les prendre un à un on en puisse trouver seulement deux qui soient, dans quelque sens que vous preniez ce mot, égaux. M. Taine a remarqué que « les Français de 1789 » n'étaient « ni semblables, ni égaux ». On en peut dire autant des Français de 1905. Que signifie, dès lors, cette stupéfiante formule par laquelle débute la *Déclaration des droits de l'homme* : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Est-ce une plaisanterie, ou n'y faut-il pas voir plutôt le balbutiement d'une pensée enfantine, dérisoirement ignorante et follement aventureuse, incapable d'envisager, ou de saisir en elle-même, la réalité humaine et sociale? Un esprit positif, c'est-à-dire familier avec les méthodes positives et respectueux de la nature des choses, ne peut que « répudier énergiquement, au nom du principe des différences individuelles, tout régime d'égalité ». Fions-nous ici à l'*Action française*, qui a fait « porter son effort d'analyse sur ce dogme confus de la démocratie ». Le résultat de cet effort est consigné dans ces lignes d'Octave Tauxier : « Nous sommes ici le cerveau de la contre-révolution; nous avons pour nous le dix-neuvième siècle et la science; nous avons analysé les idées démocratiques : elles sont un néant », ou dans celles-ci de M. Maurras : « Il n'y a qu'un mot et qu'une idée à proscrire éternellement : c'est démocratie, c'est égalité. »

Si nous constatons chez les rédacteurs de l'*Action française* en général, quelque hésitation à développer jusqu'au bout, ou à envisager dans ses dernières conséquences, le principe d'inégalité, il leur faut reconnaître le mérite de la clarté dans tout ce qu'ils

ont dit, ou écrit, ou pensé, de la démocratie. Dans l'ordre politique proprement dit, leur but est patent, et ils n'ont jamais hésité à le montrer : il est de « superposer à l'Opinion une puissance qui n'en dépende à aucun degré ». Ils tiennent « la doctrine républicaine pour absurde et puérile, et le fait républicain pour le dernier degré de la décadence française ». Ils estiment que, « du point de vue de l'intérêt national, le système du pouvoir électif n'a pas réussi : car il détruit, depuis cinquante ans, une nation qui a été faite par un pouvoir monarchique et héréditaire ». C'est leur sentiment « que la patrie est une chose et que la République en est une autre », et ils font appel, pour maintenir ou pour rétablir sur de fermes assises la patrie, à un « pouvoir personnel vigoureux ». Mais « comment ce pouvoir serait-il vigoureux s'il n'était permanent? Et comment serait-il permanent s'il n'était fondé sur autre chose que l'élection? Et, hors de l'élection, y a-t-il autre chose que l'hérédité ou le sort? Et le sort n'est-il pas infiniment plus périlleux que l'hérédité? Et, cette hérédité admise, une autre famille que la famille capétienne peut-elle en bénéficier? On ne peut balancer entre cette race d'admirables constituants et les deux destructeurs napoléoniens qui ont, l'un et l'autre, laissé la France plus petite qu'ils ne l'avaient reçue ».

Monarchistes donc, mais monarchistes « par positivisme », par raison démonstrative et non par sentiment ou par tradition, les rédacteurs de l'*Action française* préconisent ce qu'on pourrait appeler *la monarchie selon la science*. Etant donné, affirment-ils, tel corps appelé nation, il n'y a pas, les hommes étant ce qu'ils sont, deux moyens de le faire vivre, durer et se développer. C'est le propre d'un bon gouvernement de voir d'abord, de vouloir ensuite l'intérêt général de la nation; or, on ne peut espérer de la foule ni qu'elle arrive jamais à discerner couramment l'intérêt général, ou à le distinguer de ce qui n'est pas lui, ni surtout qu'elle sacrifie spontanément ses intérêts particuliers, qu'elle aperçoit parfaitement, à l'intérêt commun, qu'elle ignore ou dont elle n'a cure. Il y a longtemps que Montesquieu a remarqué que la *vertu*, comme il disait, est le ressort ou le soutien d'un Etat populaire. Et cela dit assez qu'un tel Etat est impossible. « Rien de grand, de général, n'est viable qui repose seulement sur le dévouement, la vertu, la conscience, forces infimes, rares, fragiles : fantômes! Que valent-elles, ces apparences, en présence de l'égoïsme, expression totale de l'être qui veut vivre? » Aussi « le moyen le plus naturel, le plus humain, de faire marcher les affaires de l'Etat, c'est de les mettre sous la sauvegarde de l'égoïsme, c'est-à-dire d'un intérêt direct ». En d'autres termes,

seul un pouvoir héréditaire est en mesure d'assurer l'existence et la prospérité d'une nation ; car « les dynasties cherchent sans doute, comme tout ce qui est humain, leur intérêt particulier, mais en le trouvant, elles trouvent, en outre et en même temps, l'intérêt général ». Compter sur une majorité, dont les intérêts ne coïncident qu'accidentellement avec ceux de la nation, pour conserver, accroître et défendre le commun patrimoine, c'est se leurrer étrangement ; il y faut tout autre chose ; « il y faut l'égoïsme ingénieux ou violent, mais toujours passionné, toujours éveillé, du propriétaire ».

Traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée : c'est escortée de ces quatre vocables que se présente à nous la « monarchie scientifique ». Elle manifeste, au demeurant, des préoccupations fort diverses ; et, par exemple, elle se flatte d'être seule en mesure de « résoudre la question ouvrière et d'organiser le travail » ; et elle se proclamerait volontiers socialiste « si l'usage des mots n'avait ses aventures, ses hasards, ses difficultés et ses pièges ».

## II

Si les rédacteurs de l'*Action française* forment une école, c'est moins par le conformisme des formules que par une certaine communauté d'orientation. Il arrive que les formules changent d'un auteur à l'autre, et quelquefois d'une année à l'autre ; mais l'orientation reste, et c'est donc sur celle-ci, beaucoup plus que sur celles-là, que doit porter la discussion. Or, cette orientation consiste en une certaine manière de poser le problème de la *méthode*, en politique ; elle suppose ou implique qu'en politique on se doit contenter de la vérité naturelle ou scientifique, et qu'il convient d'exclure ou de bannir de la théorie de l'État toute considération ou donnée de l'ordre métaphysique ou religieux, toute spéculation, qu'elle soit de morale ou de théologie, dont le point de départ n'est pas strictement expérimental. C'est de ce point de vue, — auquel, comme nous le verrons, elle n'a pu se tenir absolument, — que l'*Action française* juge les choses de la politique, et c'est ce point de vue qu'elle a opposé, pour commencer, aux sectateurs du « dreyfusisme » et aux adeptes de la Révolution.

Et d'abord, il ne me paraît pas douteux qu'elle ait mis le doigt sur le principe même ou sur la raison dernière et essentielle de la Révolution et du « dreyfusisme ». M. Taine a écrit : « Quels que

<sup>4</sup> Nous ne pouvons, dans cette 2<sup>e</sup> partie, examiner ou discuter *dans tous ses détails*, la doctrine de l'*Action française*. Il y faudrait beaucoup plus de place que nous n'en disposons. Nous nous en tiendrons, par suite, aux idées principales ou aux postulats fondamentaux.

soient les grands noms, liberté, égalité, fraternité, dont la Révolution se décore, elle est par essence *une translation de la propriété*<sup>1</sup>. » Je ne nie pas que la Révolution ait été une translation de la propriété; mais elle a été cela, cela et autre chose encore, en conséquence et, pour ainsi parler, à la faveur d'une certaine philosophie. Que celle-ci, d'autre part, emprunte à la métaphysique et à la morale du christianisme certaines données, déformées je le veux bien, tronquées et « laïcisées », c'est ce qui, non plus, ne me paraît pas douteux. Que tout homme ait certains « droits », qui s'est donné la peine de naître, c'est la pure doctrine théologique; et si par ces mots : liberté, égalité, fraternité, théologiens et adeptes de la Révolution n'entendent pas toujours la même chose, il arrive cependant, dans tel cas déterminé, qu'ils leur donnent le même sens. Mais il est vrai qu'ils ne s'accordent qu'accidentellement, et la raison en est que la Révolution, dans la personne de ses docteurs, ne s'est jamais donné la peine d'approfondir, ou seulement d'examiner, la tradition théologique; qu'elle en a recueilli, à son insu, certaines thèses qui vaguaient, informes et mutilées, dans la conscience de l'époque, et que de ces fantômes d'idées, admis tels quels, sans discussion, elle a déduit toute une série de corollaires : c'est ce qu'on appelle la philosophie de la Révolution.

Mais, par son point de départ, comme par l'ensemble de sa structure, cette philosophie, remarquez-le, n'a rien d'expérimental. Que « les hommes, comme s'exprime *la Déclaration des droits*, naissent et demeurent libres et égaux en droits », ce n'est pas ce qu'enseigne l'histoire; et si, comme on le soutient, la vérité est dans les choses observables, ce n'est pas la fraternité qui est vraie, mais plutôt la lutte et la concurrence. On dit bien « la foi révolutionnaire », et on a raison de parler ainsi : car on ne voit pas que la doctrine de la Révolution, à la considérer dans ce qu'elle affirme, ait le moindre rapport avec nos disciplines scientifiques, ni qu'à la vouloir traduire dans le langage des faits, on lui puisse trouver un sens valable. On y croit donc, ou on n'y croit pas. Elle est un symbole, une foi, une croyance, ou elle n'existe pas.

Elle est, en outre, un « absolu » : et c'est-à-dire qu'elle se présente à nous comme un bloc, et qu'étrangère à l'expérience par son origine, elle entend le demeurer jusque dans ses modes de réalisation. Il ne lui convient ni de transiger avec les faits, ni de traiter avec les puissances qui la contredisent, ni d'abandonner ou de réserver la moindre parcelle d'elle-même. C'est

<sup>1</sup> *La Révolution*, t. I, p. 386 (édit. in-8°).

ainsi qu'on l'a vue, avec les jacobins, entrer en lutte avec une société plusieurs fois séculaire, en ébranler ou en desceller les assises, et en dissiper les éléments ainsi qu'une vaine poussière. C'est donc bien à « recommencer la société <sup>1</sup> » qu'elle nous invite, et c'est en cela précisément qu'elle est révolutionnaire.

Il nous faut, par suite, reconnaître, avec l'*Action française*, qu'en aucune façon, et pas plus par ses méthodes que par son contenu, la doctrine de la Révolution ne se peut réclamer de la « science »; elle lui est étrangère absolument, radicalement; et à s'en tenir au point de vue strictement scientifique, il est vrai de dire que les idées révolutionnaires sont « un néant »; elles ne sont pas, à les prendre dans leur sens plein, la formule de ce qui est, ou de ce qui a été, mais de ce qui n'est pas, et de ce qui n'a jamais été. L'égalité absolue, la liberté absolue, la fraternité absolue n'ont jamais ni nulle part été réalisées, et, à voir les choses comme elles sont, il ne semble pas qu'elles puissent jamais l'être.

Mais est-ce à dire que la morale, — dont ces notions de liberté, d'égalité, de fraternité sont, en un sens, dérivées, — n'ait aucun rapport avec la politique, ou que les métaphysiques religieuses ne puissent et ne doivent déterminer, dans le corps de l'Etat, telles dispositions ou modifications que la « nature des choses », ou ce qu'on nomme ainsi, n'appelle pas nécessairement, ou ne sollicite point par elle-même, mais auxquelles elle se peut plier ou soumettre? Remarquez que dans tous les temps il en a été ainsi : je veux dire que dans tous les temps la religion des peuples a entraîné ou conditionné l'orientation de leur politique; c'est ce que Fustel de Coulanges a remarquablement mis en lumière, en ce qui concerne les Grecs et les Romains. « Regardez les institutions des anciens, écrit-il, sans penser à leurs croyances, vous les trouvez obscures, bizarres, inexplicables. Mais en regard de ces institutions placez les croyances : les faits deviendront aussitôt plus clairs, et leur explication se présentera d'elle-même. Si, en remontant aux premiers âges de la race, c'est-à-dire au temps où elle fonda ses institutions, on observe l'idée qu'elle se faisait de l'être humain, de la vie, de la mort, de la seconde existence, du principe divin, on aperçoit un rapport intime entre ces opinions et les règles antiques du droit privé, entre les rites qui dérivèrent de ces croyances et les institutions politiques. La comparaison des croyances et des lois montre qu'une religion primitive a constitué la famille grecque et romaine, a établi le mariage et l'autorité paternelle, a fixé les

<sup>1</sup> L'*Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> mai 1903, p. 361 (P. Bourget).

rangs de la parenté, a consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. Cette même religion, après avoir élargi et étendu la famille, a formé une association plus grande, la cité, et a régné en elle comme dans la famille. D'elle sont venues toutes les institutions comme tout le droit privé des anciens <sup>1</sup>. »

Il est vrai que Fustel de Coulanges oppose à la cité antique la cité moderne, qu'il ne croit pas pouvoir appeler « cité chrétienne », attendu, dit-il, que le christianisme « professe qu'entre l'Etat et la religion il n'y a rien de commun <sup>2</sup> ». Proposition insoutenable, et qu'on s'étonne de trouver sous la plume d'un historien généralement bien informé. A-t-il jamais ouvert une de ces *sommes* de théologie qui font autorité dans l'Eglise? Il ne le paraît pas, à le voir articuler avec cette assurance une aussi prodigieuse « hérésie ». Le christianisme a sa morale directement dérivée de son dogme, morale qu'il érige en loi de l'activité humaine, dans quelque domaine que celle-ci s'exerce. Les Pères, les Docteurs, les Papes n'ont tous qu'une opinion en ce qui regarde les rapports de la politique et de la morale, et cette opinion est que la politique doit être subordonnée à la morale. Tel est le sentiment, en particulier, de saint Irénée, de saint Jean Chrysostome, de saint Isidore, de saint Augustin, de saint Thomas d'Aquin, de Suarez, de Bossuet, des papes Nicolas I<sup>er</sup>, Innocent III, Pie IX, Léon XIII, etc. Nous donnons en note <sup>3</sup>,

<sup>1</sup> *La Cité antique*, p. 3-4 (édit. in-16).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 461. — Voy. confirmation de ce point de vue, dans un article de M. Imbart de La Tour, *Fustel de Coulanges, l'œuvre et l'homme* (le *Correspondant*, n° du 25 mars 1905. p. 1128-29). L'erreur dans laquelle est tombé Fustel est fort répandue; elle n'en est pas moins grossière. Personne mieux qu'Auguste Comte n'en a montré le vice et le danger. Le christianisme n'a jamais « séparé », comme on dit communément, le spirituel du temporel; il a simplement confié à deux pouvoirs distincts ce qui, dans l'antiquité, était confondu dans les mêmes mains : la religion et la politique. Et il ne prétendait pas, en ce faisant, engager la politique dans des voies a-religieuses, mais tout au contraire, comme l'a remarqué A. Comte, lui permettre de mieux réaliser les vœux de la religion, en ce qui regarde les rapports des hommes entre eux. L'antique confusion du spirituel et du temporel, en faisant du droit, privé ou public, une partie intégrante de la religion, en faisait aussi quelque chose d'intangible et de non-progressif. En distinguant le *Dogme* de la *Loi*, le christianisme a permis à celle-ci de se développer, de progresser, de réaliser *successivement* le *Dogme*, si je l'ose dire, dans ce qu'il enseigne relativement aux rapports des hommes entre eux. (Voy. notre livre *le Droit des Humbles*, p. 76-77 et p. 223 et suiv.)

<sup>3</sup> Saint Irénée, *Adversus hæres.*, V, xxiv, 2 — Saint Jean Chrysostome, *Homel.*, 23. — Saint Isidore, *Etymolog.*, V, 20 et 21. — Saint Augustin, *De lib. arb.*, I, 5. — Saint Thomas, *Summa theol.*, I<sup>a</sup> I<sup>ae</sup>, q. xc et sq. — Suarez, *De legibus*, passim. — Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture aînte*, passim. — Nicolas I<sup>er</sup> (Baronius, *Annal. eccles.*, 863, LX). —

pour ceux qui voudront s'y reporter, les ouvrages de ces illustres personnages, et d'autres moins illustres, où se trouve consignée la doctrine de l'Église sur la question qui nous occupe. Rappelons néanmoins, en quelques-unes de ces formules lapidaires dont les théologiens sont assez coutumiers, l'essentiel de cette doctrine. Etablir ou porter des lois : telle est, d'après les théologiens catholiques, la principale mission des pouvoirs politiques. Or, écrit saint Augustin <sup>1</sup>, *non videtur esse lex, quæ justa non fuerit?* Ce qui signifie, si je ne me trompe, qu'il n'est point de bonne loi, ou de loi valable, qui ne réalise, dans son ressort, les vœux de la justice. Mais saint Thomas est beaucoup plus explicite : « La valeur d'une loi, écrit-il, se mesure à la quantité de justice qu'elle renferme <sup>2</sup> » ; ou encore : « Les lois sont faites pour assurer la tranquillité parmi les hommes, éloigner du mal les méchants par la crainte du châtement, et les amener à la pratique du bien <sup>3</sup>. » Mais vous croyez peut-être que saint Thomas confond, dans ces lignes, la politique et la morale ; non, il y affirme simplement la subordination de l'une à l'autre, puisqu'il écrit ailleurs que « les lois humaines ne doivent pas défendre tous les vices, mais seulement les plus graves <sup>4</sup> », ni « prescrire toutes les vertus, mais seulement celles qui ordonnent l'homme au bien commun <sup>5</sup> ». Bossuet, dans sa *Politique*, ne fait que suivre la tradition théologique, quand il écrit : « La bonne constitution du corps de l'Etat consiste en deux choses : dans la religion et dans la justice. Ce sont les principes intérieurs et constitutifs des Etats <sup>6</sup>. » Que si Bossuet distingue ici la religion de la justice, il n'en pense pas moins, et il le dit formellement, que « la justice est établie sur la religion <sup>7</sup>. » Il écrit encore : « Ceux

Innocent III, *Epist.*, VI, 463. — Pie IX, *Syllabus*, passim. — Léon XIII, *Encycl. Diuturnum, Immortale Dei, Rerum novarum*. — Gilles de Rome, *De regim. princ.*, I, II, 12. — Saint Thomas Becket, *Polycrat.*, IV, 1. — Henri de Gand, *Quod lib.*, XIV, 8. — C<sup>al</sup> Cajetan, *Comment.*, I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. XLII, a. 2. — François de Victoria, *Relect. theol.*, VI. — Benoît Justiniani, *In Epist. ad Rom.*, XIII, 2. — R. P. Taparelli, *Essai théorique de droit naturel*, Paris, 1857, t. IV, passim. — Balmès, *Le Protest. comp. au cathol.*, Paris, 1883, t. III, passim. — Cf. R. P. Matteo Liberatore, *Principes d'économie politique*, 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1899, p. 19 : « Si l'économie politique est de sa nature subordonnée à la science politique, il s'ensuit qu'elle est subordonnée à la science morale, vis-à-vis de laquelle la science politique est dans une dépendance étroite et essentielle. »

<sup>1</sup> Saint Augustin, *De lib. arbit.*, I, 5.

<sup>2</sup> *Sum. theol.*, I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. XCV, art. 2.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Sum. theol.*, I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. XCVI, art. 2.

<sup>5</sup> *Ibid.*, art. 3.

<sup>6</sup> *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. VII, art. 1.

<sup>7</sup> *Ibid.*, liv. VIII, art. 1.

qui croient que la piété (donnez à ce mot le sens qu'il avait au dix-septième siècle) est un affaiblissement de la politique, seront confondus<sup>1</sup>. » Léon XIII enfin, dans son encyclique *Immortale Dei*, se fait l'écho de la même tradition : « Il ne saurait exister, y écrit-il, deux lois de la conduite, l'une pour la vie privée, l'autre pour la vie publique. Dans l'un comme dans l'autre de ces domaines, l'individu doit respecter l'unité de son être, et se conformer aux règles de la morale chrétienne<sup>2</sup>. »

Les théologiens catholiques prévoient même tels cas où la résistance à la loi est légitime. « Quand les lois humaines sont justes, écrit saint Thomas, elles obligent la conscience; quand elles sont injustes, on n'est pas tenu de les observer, à moins que la résistance ne doive occasionner du scandale ou du désordre; quand elles sont contraires aux commandements de Dieu, il n'est pas permis de s'y conformer<sup>3</sup>. » On ne saurait affirmer plus explicitement le principe de la subordination de la politique à la morale; et Innocent III jugeant Philippe-Auguste, ou Boniface VIII condamnant Philippe-le-Bel ne faisaient en réalité que développer, de ce principe, les dernières conséquences; ils l'avouent, d'ailleurs, l'un et l'autre<sup>4</sup>.

Au reste, l'histoire entière de l'Eglise et, pour ainsi parler, son geste héréditaire est une constante et magnifique affirmation de sa doctrine. C'est ce qu'a très bien vu Auguste Comte, qui reconnaît tenir de la tradition catholique la pensée-mère et, si l'on le peut dire, le motif central de son système de sociologie. C'était pour lui un lieu commun que la politique se doit subordonner à la morale, et que le catholicisme a donné de cette subordination à la fois la formule et l'exemple; c'est la raison pour laquelle il tenait l'Eglise en si haute estime, et la raison aussi de l'apologie qu'il en fait<sup>5</sup>; et nous renverrions volontiers à ses ouvrages ceux-là, parmi les rédacteurs de l'*Action française*, qu'une ignorance, d'ailleurs explicable, a conduits à s'ima-

<sup>1</sup> *Politique*, Dédicace à Mgr le Dauphin.

<sup>2</sup> Voy. confirmation des mêmes principes dans la récente encyclique de Pie X aux évêques d'Italie. Le Saint-Père y proclame « la subordination de toutes les lois de l'Etat aux divines lois de l'Évangile ». (*L'Association catholique*, n° du 15 juillet 1905, p. 71.)

<sup>3</sup> *Sum. theol.*, I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. xcvi, art. 4. — Voy. dans le même sens, Nicolas I<sup>er</sup>, pape (Baronius, *Annal. ecclés.*, 863, LX) et Suarez, *Disp.*, XIII, 8, et passim.

<sup>4</sup> Voy. Innocent III. *Epist.*, VI, 163. — Pour Boniface VIII, voy. Daniel, *Histoire de France*, V, p. 75. — Cf. Suarez, *De Legibus*, I, iv, 9.

<sup>5</sup> Voy. plus particulièrement A. Comte, *Cours de phil. posit.*, t. V, leçon LIV, et *Considérations sur le pouvoir spirituel*.

giner que « la doctrine sociale de l'Église est l'acceptation <sup>1</sup> », ou, que le « christianisme social », comme ils disent <sup>2</sup>, est la propriété de quelques sectes protestantes. Nous avons vu que le christianisme de Luther n'était rien moins que « social »; et si des protestants de Londres ou de Genève, ou encore de Berlin, se sont avisés sur le tard que la religion, ou peut-être une sociologie, ou que le christianisme avait en lui je ne sais quelle vertu politique, antérieurement à eux, avant même que fussent nés Luther et Calvin ou que le protestantisme eût un nom, cette doctrine avait cours dans l'Église, était officiellement enseignée par les Pères, par les Docteurs et par les Papes, à savoir, que « les hommes, comme s'exprime Bossuet, qui n'ont tous qu'un même père, doivent s'aimer comme frères <sup>3</sup> », et qu'il appartient aux pouvoirs politiques de constituer les peuples de telle sorte que tout homme puisse reconnaître, dans les autres hommes, ses semblables. Que des incrédules tels que MM. Maurras et Vaugeois repoussent une telle doctrine, c'est dans l'ordre; mais que des catholiques aient cru pouvoir les suivre dans cette voie, c'est tout simplement extraordinaire et, j'ajouterai, scandaleux.

Je dis bien « des incrédules » et « des catholiques » : me proposant de montrer qu'après tout, et suivant qu'on adopte l'une ou l'autre de ces étiquettes, l'on n'est point libre de professer, en politique, telle doctrine, ou telle autre, mais celle-là seulement que couvre, ou que garantit, l'étiquette à laquelle on s'est rallié. Et c'est qu'au fond, — on l'a pu oublier parfois, ou nier, mais non empêcher, — *la croyance informe tout l'être, et pareillement le fait d'incrédulité affecte l'homme tout entier*. La différence entre un croyant et un incrédule n'est pas toujours sensible, attendu qu'on n'est jamais incrédule qu'à moitié, et qu'il n'est point au pouvoir de l'humanité de secouer complètement son passé. Tel se flatte d'être libre-penseur qui, dans le moment même qu'il s'en vante, esquisse le geste du croyant. Nous verrons que les rédacteurs de *l'Action française* n'ont pas échappé à cette loi. Ainsi l'incrédulité, comme tout ici-bas, est en devenir, et l'on peut prévoir qu'en politique, ses sympathies iront de plus en plus aux méthodes inhumaines, si je l'ose dire, aux institutions qui, comme la caste, impliquent des espèces irréductibles dans le genre humain, ou qui, comme l'esclavage, condamnent la moitié de l'humanité à servir l'autre moitié. Je ne cite ici la caste et l'esclavage qu'à titre d'exemples, et pour donner un corps à ma pensée; les formes de l'inégalité sociale et

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, n° du 15 novembre 1900, p. 839 (O. Tauxier).

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° du 1<sup>er</sup> juillet 1900, p. 76 (J. Bainville).

<sup>3</sup> *Politique*, liv. I, art. 1, § 3.

de l'exploitation de l'homme par l'homme sont en nombre infini, et si l'incrédulité triomphe un jour, ainsi qu'elle l'espère, il est probable que nous en verrons d'inédites. Et la raison de cela? Elle est dans ce fait que tout ce que nous nommons des noms de fraternité, d'égalité, de droit, de dignité de la personne humaine est de l'ordre de la croyance; que si nous sommes frères et, en un certain sens, égaux, nous le sommes, pour ainsi dire, à notre insu. C'est la conséquence, disent les théologiens, de la faute originelle qui, à notre nature profonde, a superposé comme une seconde nature, seule apparente, semble-t-il, et qui dissimule à nos yeux la première. C'est ce qui faisait dire à Pascal cette parole d'une si merveilleuse audace : « Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile : *apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre maître votre condition véritable, que vous ignorez.* Ecoutez Dieu<sup>1</sup>. » Ah! certes, il n'est jamais venu à l'esprit d'aucun théologien de nier la seconde nature, la nature de péché; mais pour en tenir compte, ils n'en estiment pas moins, tous, qu'il faut travailler à nous en affranchir, comme d'une livrée indigne; et ils estiment également que le pouvoir, dans la société, nous doit aider dans cet effort d'affranchissement.

Telle est l'économie de la foi; et ceux qui rejettent celle-ci, ou qui croient pouvoir s'en passer, devront rejoindre tôt ou tard le petit groupe d'esprits lucides qui, ayant réglé leurs comptes avec la religion, tiennent la fraternité pour une hypothèse invérifiée, et le plus clair de la morale pour une duperie. C'est à peu près, on l'a pu voir, ce que pensent les *leaders* de l'Action française. Mais j'ai dit, et c'est le moment d'y insister, qu'ils ne sont pas à ce point incroyables qu'ils n'aient conservé quelques croyances, étant nés, comme nous tous, chrétiens et catholiques, et subissant, de ce chef, dans une mesure déterminée, le poids des communs atavismes. Cette influence occulte, souterraine, est à l'origine de leur patriotisme et de ce qu'on pourrait appeler leur socialisme. Que s'ils ont essayé de « purger l'idée de patrie, comme ils disent, de tout caractère métaphysique<sup>2</sup> », on peut affirmer qu'ils n'y ont pas réussi. « Ou nous serons heureux ensemble, ou nous pâtirons de concert : c'est le fondement positif du patriotisme moderne<sup>3</sup> », écrivait M. Maurras en 1902; l'écrirait-il encore aujourd'hui? Toujours est-il qu'on ne fonde pas le patriotisme sur le bonheur de l'individu, attendu que rien

<sup>1</sup> *Pensées*, art. VIII, § 1, édit. Havet. — Cf. G. Goyau, *Mœhler* (Paris, 1905, p. 173).

<sup>2</sup> *L'Act. franç.*, n° du 15 juin 1901, p. 1025 (J. Bainville).

<sup>3</sup> *Ibid.*, n° du 1<sup>er</sup> septembre 1902, p. 374.

n'est plus variable que le bonheur, et que tel qui est né Français s'accommode parfaitement de l'existence qu'on mène en pays saxon, et qu'inversement tels individus que nous savons être authentiquement Polonais ou Russes ou Danois se plaisent infiniment en France, ou en Espagne, ou en Italie. C'est donc compromettre l'idée de patrie que de l'asseoir exclusivement sur une base aussi fragile : le bonheur. Le patriotisme, à le considérer dans ses racines, est de l'essence du dévouement, non de l'intérêt, et ressortit, à ce titre, à la métaphysique ou au dogme. M. Bourget le fait à bon droit reposer « sur un acte de foi<sup>1</sup> », et M. Caplain-Cortambert lui trouvait naguère « un fondement mystique<sup>2</sup> » : nous enregistrons ces aveux avec d'autant plus d'empressement qu'ils sont, en un sens, une rétractation ; ils confirment, à leur manière, la vieille thèse théologique de la subordination de la politique à la morale et à la religion.

On peut en dire autant du louable souci que montrent la plupart des rédacteurs de l'*Action française* pour les intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Bossuet, — que j'aime à citer ici, à cause que M. Maurras l'apprécie fort, — ne doutait pas que « dans le peuple, ceux à qui le prince doit le plus pourvoir, sont les faibles<sup>3</sup> » ; et il savait pertinemment qu'en écrivant ces lignes, il s'inspirait, non des maîtres de la philosophie grecque, mais « des propres paroles de l'Écriture sainte ». Nous savons aussi ce que pensaient du peuple, ou plutôt de l'esclave, Aristote et Platon ; et rien n'est plus réjouissant que de voir de bonnes gens s'essouffler à tâcher de nous attendrir sur la bonté d'âme des anciens. Ce sont les mêmes gens qui prétendent que le *Verbe* chrétien n'est rien de plus que le *Logos* de Platon, et qu'à tout prendre le christianisme tout entier n'est que le développement de la pensée grecque. M. Maurras qui, mieux qu'un autre, est averti sur la pensée grecque, n'ignore pas qu'elle s'oppose au christianisme de toute la force de son rationalisme et de sa radicale inhumanité. Comment expliquer, après cela, qu'il soit lui-même « socialiste » ? Est-ce une concession à la manie ou à l'esprit du temps ? Nous ne le croyons pas, attendu que rien n'est moins dans son caractère, qui est entier et d'une pièce. Il y faut voir plutôt un reste de foi chrétienne, un souvenir confus, mais tenace encore, de « l'éternelle chanson » dont son enfance fut bercée, comme la nôtre. Et je ne veux pour preuve de ce que j'avance que ce mot d'un de ses jeunes collaborateurs : « Autant un plaidoyer en faveur des miséreux est fort et irrésistible si l'on reste au point de vue senti-

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> mai 1903, p. 364.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° du 15 août 1899, p. 87.

<sup>3</sup> *Politique*, liv. III, art. 3, § 4.

mental, autant les arguments logiques sont faibles et insuffisants... Rien ne prouve que le socialisme soit d'accord avec la science<sup>1</sup>. »

Et néanmoins j'ai dit, et je crois devoir maintenir que le désir du succès, et d'un succès immédiat, a contribué pour sa part à jeter les rédacteurs de l'*Action française* dans les voies d'une certaine philanthropie. Et je le crois d'autant mieux qu'ils ont parfaitement démêlé, chez certains de leurs adversaires, la contradiction où ils devaient eux-mêmes tomber, et qui consiste à souhaiter des réformes, — que nous appellerons, si vous voulez bien, démocratiques — que leur « naturalisme social<sup>2</sup> » ne saurait en aucune manière appuyer. Ils nous réservaient même une dernière surprise, ou une dernière contradiction. L'on se rappelle tout ce qu'ils ont dit du christianisme, de son caractère anarchique, de la fin de non-recevoir qu'il oppose à l'ordre des choses tel que nous le révèle la science. Aujourd'hui, il n'est plus guère question, chez eux, que de retrouver dans la nature, ou dans les lois de la nature, toute la politique du christianisme. Quelle est la raison de ce changement? Rassurer les catholiques amis de l'*Action française*? Nous le croyons. Mais peut-être n'est-ce après tout qu'une nouvelle manière d'envisager les choses, comme il arrive qu'il s'en produit parfois chez les hommes de pensée qui abandonnent un point de vue, qu'à la longue ils découvrent étroit, pour en adopter un autre, qui leur paraît plus large. Mais alors, le tout est de savoir si ce nouveau point de vue répond à la réalité, ou si par hasard il est intenable. Examinons...

« Une pensée politique, écrit M. Maurras, peut être chrétienne avant tout sans être opposée à la nôtre. Elle cherche, il est vrai, dans la métaphysique et dans la religion des justifications que nous n'y cherchons pas. Mais que justifie-t-elle ainsi par le surnaturel? *Des lois naturelles* <sup>3</sup>. » Remarquez; en premier lieu, que si le surnaturel était ce que dit M. Maurras, il serait parfaitement inutile, ou le deviendrait dans un temps donné. La science, en effet, se suffit à elle-même, dans ce qui est de son domaine; et si la religion ne nous faisait connaître que les « lois de la nature », elle ferait double emploi avec la science, et devrait, à mesure que celle-ci se développe, lui abandonner le gouvernement des esprits. Les pires ennemis de l'Église ne soutiennent pas autre chose. Mais la vraie question n'est pas là, est-il besoin de le dire? Ce n'est pas l'intérêt de la religion, mais la vérité sur la religion qu'il nous importe de connaître; et c'est donc elle qu'il nous faut chercher. Est-il vrai qu'« athées scientifiques » et « catholi-

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> février 1903, p. 205-206 (Julien Sorel).

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° du 1<sup>er</sup> juillet 1904, p. 71 (Ch. Maurras).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 72.

ques théologiens », comme s'exprime M. Maurras <sup>1</sup>, ou que « chrétiens et païens ont la même politique <sup>2</sup> » ? Nous avons dit, et nous répétons qu'il n'en est rien ; que la fraternité des hommes sur laquelle le christianisme a fondé sa politique, était inconnue des anciens <sup>3</sup>, et que, du point de vue strictement scientifique, on la peut légitimement tenir pour une hypothèse invérifiée. Nous en appelons ici à M. Maurras mieux informé, au Maurras soucieux, non de faire accepter sa politique à telles personnalités du monde conservateur, mais de voir les choses comme elles sont, et les idées comme elles s'emmanchent naturellement, selon leur libre affinité.

Mais l'on insiste, et l'on nous dit : « Une vérité qui n'est point tirée des choses observables risque de n'avoir aucun rapport avec la réalité... Or, il est inconséquent de prétendre au triomphe d'une idée qui nie la réalité, car l'idée ne peut justement triompher que si elle s'appuie sur la réalité <sup>4</sup>. » A quoi je réponds que les « choses observables » ne sont qu'une partie de la réalité ; que Dieu, s'il existe comme je le crois, n'est pas, à parler clair, « observable », et n'a jamais été « observé » ; que la présence du Christ dans l'Eucharistie, qui est une réalité pour le croyant, n'y saurait être à proprement parler constatée, même avec l'aide de nos meilleurs instruments d'optique. On pourrait ici multiplier les exemples. Mais quoi ! Êtes-vous croyant ou ne l'êtes-vous point ? Tout est là. Que si vous l'êtes, vous tiendrez la fraternité, par exemple, pour une vérité, non d'observation, mais de foi, et vous y conformerez, dans la mesure du possible, votre conduite politique. Que si vous êtes incrédule ou incroyant, il est « logique » que vous n'en teniez aucun compte, en politique aussi bien que dans le privé.

On nous dit encore : « S'il y a un Dieu, c'est lui qui forcément a réglé l'ordre de l'univers ; donc cet ordre ne peut être que juste, et rechercher où est cet ordre pour nous y soumettre, c'est rechercher, pour nous y soumettre, où est le juste <sup>5</sup>. » Ici encore je réponds : Êtes-vous croyant, êtes-vous chrétien ? Que si vous l'êtes, vous devrez admettre la doctrine du péché originel, d'après laquelle l'ordre du monde, et plus particulièrement l'ordre humain, a été

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> août 1901, p. 213.

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° du 1<sup>er</sup> septembre 1904, p. 379 (la Rédaction).

<sup>3</sup> Un vers de Térence, trois mots de Cicéron, trois phrases de Sénèque, vers, mots et phrases détournés de leur vrai sens, ou interprétés à tort dans un sens chrétien : c'est tout ce qu'on nous oppose ici. La question ne vaut pas qu'on la discute ; et les catholiques sont bien bons de perdre leur temps à réfuter ce qui est inexistant.

<sup>4</sup> *L'Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> avril 1901, p. 565-566 (L. de Montesquiou).

<sup>5</sup> *Ibid.*, n° du 15 août 1900, p. 280 (*ibid.*).

perversi et rendu méconnaissable par le péché; de sorte qu'à regarder l'univers tel qu'il est, ou qu'à se repaître du spectacle qu'il nous offre, on risque, si l'on n'est par ailleurs averti, de prendre la formule de ce qui est pour la formule de ce qui doit être, le mal pour le bien, l'injuste pour le juste. Aristote, qui raisonnait comme M. de Montesquiou, et qui faisait de la politique expérimentale, n'a jamais douté que l'esclavage fût une institution légitime, et indéfiniment viable, et juste par-dessus le marché. Et, en effet, du temps d'Aristote, l'esclavage était universellement admis et pratiqué; il réalisait alors toutes les conditions que M. Bourget — dont M. de Montesquiou est le disciple, — exige pour qu'une institution soit considérée comme « une loi fondamentale de l'état social », c'est à savoir qu'elle se soit « rencontrée de tous les temps et dans toutes les civilisations <sup>1</sup> ». Or, il en était ainsi de l'esclavage, du temps d'Aristote; et l'on peut dire de cette institution aujourd'hui périmée qu'elle existerait encore parmi nous, si des « croyants » ne s'étaient levés qui, mettant la vérité du Christ au-dessus des leçons de l'expérience, ont proclamé et travaillé à rendre apparente la fraternité des hommes.

Ainsi il est bien vrai qu'il y a deux politiques, celle du croyant et celle de l'incrédule, ou deux méthodes en politique, celle qui tient compte des phénomènes pour les modifier dans le sens d'un certain idéal, et celle qui, esclave des phénomènes, condamnerait les sociétés, si elle pouvait être adoptée sans réserve, à se mouvoir dans un cercle d'événements toujours les mêmes. Les rédacteurs de l'*Action française* tiennent pour cette méthode-ci, encore que, comme nous l'avons montré, ils n'aient pu s'y tenir absolument <sup>2</sup>. Mais leurs tendances ne sont pas douteuses. « Il nous faut ne vouloir, écrit M. Vaugeois, que quelque chose de possible », c'est-à-dire, comme il ajoute, « quelque chose qui, dans l'expérience, dans l'histoire humaine, ait des précédents <sup>3</sup>. » L'humanité en serait encore à l'époque des cavernes, si elle avait commencé par ainsi raisonner; et les « naturalistes » de l'*Action française* nous y ramèneraient apparemment, si nous les laissions faire, ou si l'humanité historique, plus « croyante » que « naturaliste », n'avait amené à l'existence des faits inédits qui, comme tels — je veux dire comme *faits*, — imposent quelque mesure à leur fringale de rétrogradation. Quant à la première méthode, elle est celle,

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, n° du 15 décembre 1903, p. 443.

<sup>2</sup> Voy., à cet égard, deux fort curieux articles, l'un de M. Lucien Corpechot, intitulé : *le Péril de l'intelligence différenciée* (*L'Act. franç.*, nos du 15 avril et du 1<sup>er</sup> mai 1903), l'autre de M. Lucien Moreau, intitulé : *l'Erreur naturaliste* (*L'Act. franç.*, n° du 1<sup>er</sup> décembre 1904).

<sup>3</sup> *L'Act. franç.*, n° du 15 mars 1905, p. 404.

nous l'avons dit, de l'humanité historique; et la politique des différents peuples serait inexplicable, si l'on ne tenait compte du rôle qu'y ont joué les croyances religieuses.

Mais ici qu'on m'entende bien; je réproûve autant et plus que M. Maurras, « ce christianisme inorganique qui dicta la Réforme et la Révolution », et qui inspire, de nos jours encore, ces âmes d'artistes en mal d'un monde nouveau, belles âmes généreuses, mais nébuleuses, qu'on aime pour l'exquise ardeur de leur dévouement, mais qu'on déteste pour le désordre où s'agitent leurs pensées, âmes charmantes et diaboliques, âmes de saints et d'énergumènes, qu'il faudrait emprisonner, pour leur bien et le nôtre, dans l'armature de fer de la discipline catholique. Le problème du mal social a au moins trois aspects, qu'il importe d'envisager simultanément, ainsi que font les théologiens catholiques, si l'on désire entreprendre sous d'heureux auspices, je veux dire dans de bonnes conditions, la lutte contre le mal en question. Il est entendu que l'homme, animal pervers, détruit à son profit, toutes les fois qu'il le peut, l'économie du plan divin, qui fait de la loi de fraternité la règle des rapports entre hommes. Mais il ne faut pas, sous prétexte que le mal est partout, et qu'on n'en saurait approuver ou légitimer les effets, oublier que l'humanité subit, depuis des siècles, la loi du péché, ce qu'en termes civils nous appelons la loi du plus fort. Ce qu'une longue accoutumance a pour ainsi dire ajouté à la nature humaine ne cédera positivement qu'à un long et judicieux effort. On ne détruit pas en un jour ce qui est l'œuvre des siècles; et c'est dire qu'il faut, dans une mesure déterminée, savoir s'en accommoder. Que si « Jésus-Christ, comme dit Bossuet, est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi<sup>1</sup> », il n'a pu le vouloir abolir, cet ordre, à la faveur d'une surprise, mais par l'action sagement combinée, régulièrement poursuivie, de ses deux représentants sur la terre, l'Église et l'État. Et puis, et enfin, il nous faut voir, pour en tenir compte, que les hommes, tous les hommes, sont méchants, c'est-à-dire portés au mal, c'est-à-dire égoïstes. Il faut voir cela, non pour désespérer du progrès, ou pour s'abandonner à une honteuse résignation, mais pour éviter de donner à l'État, pour support ou pour fondement, cette grossière donnée de la bonté native des hommes. De naissance, les hommes sont paresseux, lâches, vindicatifs, envieux, insociables; on n'en fait des hommes, dans la noble acception de ce mot, qu'à une double condition : 1<sup>o</sup> les dresser, les élever, les éduquer, les habituer à la pratique du bien : c'est le rôle ou la mission du sacerdoce,

<sup>1</sup> *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église*, 1659.

dispensateur du dogme et de la morale, et de la famille, collaboratrice et bras droit du sacerdoce ; 2<sup>o</sup> marquer des limites à leur activité, des bornes à leurs caprices, des termes à leurs volontés : c'est le rôle de l'État ou de la loi.

Pour n'avoir aperçu qu'un aspect du problème du mal, — le règne immémorial de la loi du plus fort, — la Révolution a déchainé des appétits qu'elle n'a su ni limiter ni satisfaire. Ayant négligé de faire la distinction entre le possible et le chimérique, elle s'est donné pour tâche de substituer à un système d'habitudes, vieux de quelque mille ans, un système inventé de toutes pièces, et qui ne répondait ni aux vœux des populations, ni à leur capacité d'effort. S'étant follement imaginée que l'homme naît bon, elle a mis en pièces les deux institutions qui font de l'homme un animal à peu près convenable, le sacerdoce et la famille ; et, suivant jusqu'au bout la logique de son idée, elle a conçu la loi, non comme un frein ou une digue, mais comme un laisser-passer délivré à la brute qui, en chacun de nous, n'attend que l'occasion de se montrer. Elle a de la sorte compromis une initiative qui eût pu être féconde si, au lieu de lui donner pour tout support une vague sentimentalité, on l'eût appuyée sur une doctrine consistante, et confiée à des mains expérimentées.

La démocratie est impossible, dites-vous, et ne peut que conduire à la ruine les nations qui entreprennent de la réaliser ? Non, elle n'est pas impossible, mais elle a ses conditions d'existence, comme toutes les formes de l'état social. Que si vous voulez la démocratie, il vous faut vouloir aussi ses conditions d'existence. Il est clair que si vous rejetez le dogme chrétien de la fraternité, vous n'aurez aucune raison, solide et durable, de souhaiter une moindre inégalité entre les hommes. Il est clair que s'il vous paraît « essentiel, comme à Voltaire, qu'il y ait des gueux ignorants <sup>1</sup> », vous empêcherez la formation d'un esprit public, dérivé des communes croyances, supérieur aux opinions individuelles, et les gouvernant : condition de la stabilité dans un État populaire. Il est clair que si vous refusez de tenir compte de ce que les théologiens appellent le péché originel, vous supprimez dans leur principe, et vous supprimerez en fait, toutes les institutions, église, famille, associations diverses qui viennent en aide à l'individu, orientent son activité vers le bien public, et l'équipent comme citoyen. Il est clair, enfin, que si vous méconnaissiez les lois de l'évolution qui rattachent et, en un sens, subordonnent l'avenir au passé, qui font que le passé pèse sur le présent et conditionne l'avenir, il est clair, dis-je, que vous ne fonderez rien, et

<sup>1</sup> Lettre à Damilaville, avril 1766.

que votre œuvre, si tant est qu'on puisse ainsi nommer l'impondérable, inconsistante dès son principe, sera précaire dans ses résultats, manquera tout ensemble de souplesse et de points d'appui, et n'aura installé, à la place de l'ordre ancien dans l'hypothèse détruit, que le désordre et l'anarchie.

Mais de toutes les conditions d'existence d'un Etat populaire, la plus essentielle, à mon sens, celle qui implique ou que supposent toutes les autres, est l'existence d'un esprit public. Par ces mots — esprit public, — j'entends, avec Auguste Comte, une conscience politique commune aux citoyens d'une même nation : une Opinion, si vous voulez, mais une Opinion stable dans ses principes, constante dans son orientation générale, invariable dans ses grandes lignes ; une Opinion dominant ou commandant les opinions particulières, se réalisant dans celles-ci comme le principe dans ses conséquences, ou comme la loi dans ses effets. Or, cela suppose, Auguste Comte l'a fort bien vu, une doctrine commune sur la nature de l'homme et sur la fin des sociétés, et un pouvoir spirituel dépositaire de cette doctrine, chargé d'en maintenir à la fois le sens et la teneur, et d'en distribuer l'enseignement ou d'en expliquer la formule aux individus. M. Maurras a écrit, en un jour de particulière lucidité : « Il n'y a qu'une seule organisation, l'Eglise, qui puisse succéder au vieux parti républicain et fournir une solution républicaine <sup>1</sup>. » Il ne peut être question, pour l'Eglise, de succéder à un « parti », son rôle consistant, non à s'occuper directement des affaires de l'Etat, mais à former la conscience des citoyens. Mais comme telle, précisément, l'Eglise est seule en mesure de fournir à l'établissement républicain à la fois son principe constitutif et ses moyens de durée. Insistons-y un moment.

Il est très remarquable que l'Eglise, dont M. Maurras et ses amis nous vantent à tout propos la sagesse, n'a jamais considéré la monarchie comme une nécessité politique. Elle n'a jamais pensé, en d'autres termes, que le maintien de l'ordre dans la société et la sauvegarde de la justice fussent subordonnés et, en quelque sorte, liés à la forme monarchique du pouvoir. D'aucuns, au cours du dix-neuvième siècle, ont marqué quelque surprise à constater que les papes, de Pie VII à Léon XIII, entendaient désolidariser la cause de l'Eglise de celle des monarchies. S'ils eussent été un peu plus au courant de la tradition théologique, leur surprise se fût évitée la peine de naître. Bossuet, qui connaissait sa théologie, n'a eu garde de laisser ignorer au fils de Louis XIV l'enseignement traditionnel sur les formes du pouvoir.

<sup>1</sup> *L'Act. franç.*, numéro du 15 février 1903, p. 338.

« Il n'y a aucune forme de gouvernement, lui disait-il, ni aucun établissement humain qui n'ait ses inconvénients... C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis<sup>1</sup>. » Ce qu'est un gouvernement légitime, saint Thomas nous le va dire : « Le système politique, écrit-il, doit s'accommoder aux besoins des hommes. Or, les besoins changent avec les idées, les usages, les coutumes, les mœurs, la civilisation; il faut donc que le système politique change avec tout cela<sup>2</sup>. » Et l'angélique docteur cite, en manière d'illustration, ce mot de saint Augustin : « Lorsqu'un peuple est modéré, juste et réglé dans ses mœurs, dévoué à la patrie; quand il met l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers, la loi n'est-elle pas sage, qui lui laisse le soin de choisir les magistrats qui doivent gérer la chose publique? » Léon XIII se faisait l'écho de ces grandes voix, quand il écrivait : « La participation plus ou moins large du peuple au gouvernement n'a rien en soi de blâmable. Et même, à certaines époques, et sous l'empire de certaines nécessités, cette participation peut être non seulement un avantage, mais un devoir pour les citoyens<sup>3</sup>. »

Il y a plus. La doctrine catholique donne à l'homme le sentiment de sa dignité, elle le relève aux yeux de ses semblables, et entend l'amener, par l'action combinée de l'éducation et de la loi, à prendre conscience de sa vraie nature submergée et comme noyée dans le flot des hérédités mauvaises. C'est pourquoi j'ai dit que seule elle peut fournir à l'établissement républicain à la fois son principe constitutif et ses moyens de durée. On ne saurait dissimuler ici le terrible embarras et la sorte d'épouvante où de récents travaux, — parmi lesquels il faut compter ceux des rédacteurs de l'*Action française*, — ont jeté les directeurs « laïques » de la démocratie. Ils avaient dûment escompté, en faveur de leurs idées, ce qu'ils appelaient le progrès scientifique : et voici qu'ils sont contraints d'avouer que la science, en l'espèce, ne leur est d'aucune ressource<sup>4</sup>. Sur quelle donnée appuyer ou sur quel principe fonder l'égalité républicaine : ils ne savent, et pour cause ! Ils sont républicains parce qu'ils sont républicains : leur pensée tourne dans ce cerclé, elle ne le franchit pas ; et pour peu que cet état de choses dure, ils ne compteront plus dans le monde des vrais savants, c'est-à-dire auprès des gens qui savent lier deux idées,

<sup>1</sup> *Politique*, liv. II, art. 1, § 12.

<sup>2</sup> *Sum. theol.*, I<sup>a</sup> I<sup>ae</sup>, q. xcviij, art. 1. — Voy., dans le même sens, Bellarmin, *De contro.*, III, vi, 4 ; et Suarès, *De Legibus*, III, iii, 8.

<sup>3</sup> *Encycl. Immortale Dei*.

<sup>4</sup> V. C. Bouglé, *la Démocratie devant la science*. (Paris, Alcan, 1904).

et distinguer, dans l'emmèlement des phénomènes, les causes des effets. Isolez ces deux faits : l'enseignement chrétien et les aspirations démocratiques, vous retirez à celles-ci à la fois leur support ou leur raison d'être, leur contenu appréciable, le moyen ou les conditions de leur développement. Vous proclamez l'égalité des hommes, mais vous seriez bien en peine de la prouver, cette égalité, ou de la définir, sans avoir recours à la métaphysique du christianisme; ou bien vous entendez par ce mot — égalité — que les hommes se valent par l'intelligence, par le caractère, par la force physique, et alors je n'ai qu'une chose à répondre : de qui se moque-t-on ici? Non, les hommes ne se valent ni par l'intelligence, ni par le caractère, ni par la force physique, ni par l'ensemble de leurs aptitudes : et c'est pourquoi il y a, et il y aura toujours, dans la société, diversité et, en un sens, hiérarchie de fonctions. La seule égalité concevable, et compatible, par ses conséquences, avec l'état de société, est cette égalité fraternelle que proclame le catholicisme, et qui fait que le titulaire du pouvoir, par exemple, « ne se croit pas, comme dit Bossuet, d'un autre métal que ses sujets<sup>1</sup> », qui ne confond ni les aptitudes ni les fonctions, mais qui introduit parmi les hommes le respect et la confiance réciproques, qui, par la considération même dont elle entoure la personne humaine, comme par les institutions de protection et d'éducation qu'elle suscite, rend possible et souhaitable la participation de tous, — une participation réglée et limitée, — au gouvernement. Je dis bien « une participation réglée et limitée », répudiant, comme de juste, cette démocratie inorganique où le pouvoir est partout et nulle part, où personne n'est à sa place, où tout est en question, les droits, les facultés, et les responsabilités, où le gouvernement et le contrôle sont confondus dans les mêmes mains, où personne enfin ne gouverne, chacun y prétendant gouverner<sup>2</sup>.

On dira, et je l'admets sans peine, qu'un système politique qui, pour fonctionner régulièrement, comme pour asseoir ou justifier ses prétentions, a besoin de s'appuyer sur le christianisme organisé, apparaît, dans l'état présent des esprits, comme une anomalie, ou comme un défi à la logique. Plus les esprits se détachent du christianisme, semble-t-il, plus ils s'accrochent désespérément à la démocratie qui, sans le christianisme, est un non-sens. Il y a du vrai dans cette observation, encore que, sous

<sup>1</sup> *Politique*, III, III, 3.

<sup>2</sup> Voyez, dans les remarquables articles publiés ici même par M. Etienne Lamy, sur la question d'Égypte (*Correspondant* des 25 septembre et 25 octobre 1905) les conséquences où conduit un système politique qui, comme notre République *parlementaire*, est conçu au rebours du bon sens.

cette forme absolue, elle ne traduit qu'imparfaitement la réalité des choses. Il n'est pas ou il n'est plus vrai de dire que l'incrédulité conduit aux « doctrines avancées » en politique. L'on sait que Renan, à mesure qu'il s'éloignait davantage des croyances de sa jeunesse, multipliait ses encouragements et ses sourires aux doctrines d'inégalité. « La démocratie, disait-il, est ce qu'on peut appeler l'erreur *théologique* par excellence<sup>1</sup> », ou encore : « *Noli me tangere* est tout ce qu'il faut demander à la démocratie<sup>2</sup>. » Nous retrouvons le même état d'esprit chez les *leaders* de l'*Action française*, dont on sait qu'ils allient l'incrédulité plénière, ou à peu près plénière, aux doctrines les plus « rétrogrades », en politique. Inversement, nous connaissons maints démocrates conscients qui, délivrés des préjugés courants, et discernant l'énorme antinomie qu'implique une république « laïque », se rapprochent du christianisme et vont y entrer. Les malentendus qui divisent le gros des démocrates et les chrétiens d'Eglise ne sauraient durer éternellement ; et si nous ne sommes pas tout à fait des imbéciles, nous arriverons, avec le temps, à les dissiper.

Il nous reste à dire un mot des rapports entre nations, et à nous demander dans quelle mesure le « nationalisme », cette forme récente du patriotisme, se peut concilier ou accorder avec la doctrine chrétienne de la fraternité. C'est un fait en effet que la chrétienté n'existe plus. Mais quel est le sens ou la portée de ce fait ? J'entends bien qu'un fait est quelque chose, et qu'il en faut tenir compte<sup>3</sup>. Mais qu'est-ce à dire ? La dissolution, au seizième siècle, de la famille européenne est un fait ; mais voyez-en la conséquence : « les diverses puissances européennes sont rentrées, les unes vis-à-vis des autres, dans l'état sauvage<sup>4</sup>. » Allons-nous prendre notre parti, tout simplement, de ce fait et proclamer, sans plus, « la prééminence de l'intérêt français *sur toute idée comme sur toute chose*<sup>5</sup> » ? Ces exagérations sont de nature à compromettre la cause du « nationalisme », car si le « nationalisme » était vraiment ce que dit M. Maurras, il est de toute évidence que les catholiques ne sauraient s'en accommoder. Que si la chrétienté n'existe plus, l'Eglise n'a jamais cessé d'y

<sup>1</sup> *Dialogues philosophiques*, p. 101.

<sup>2</sup> *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. xx.

<sup>3</sup> Par quoi nous nous distinguons des « pacifistes », dont la candeur et la myopie, qui sont en train de devenir proverbiales, font sourire. Par malheur, ils ne sont pas seulement ridicules ; ils constituent, on l'a pu constater récemment, un danger.

<sup>4</sup> Auguste Comte, *Considérations sur le pouvoir spirituel*.

<sup>5</sup> *L'Act. franç.*, n° du 1 février 1904, p. 179 (Ch. Maurras).

voir un système supérieur à notre anarchie internationale, et d'en maintenir le concept ou d'en faire planer la donnée au-dessus de nos agitations provisoires. Bossuet, qui aimait la France autant que M. Maurras, a osé écrire que « ce n'est pas sur la nation, mais sur l'humanité en général, que l'union des hommes doit être fondée »; et il ajoutait : « Nul homme n'est étranger à un autre homme, fût-il d'une nation autant haïe dans la nôtre, que les Samaritains l'étaient des Juifs<sup>1</sup>. » J'accorde que quiconque n'est pas chrétien n'a aucune raison plausible ou, si l'on le veut, décisive, de s'attacher à ces idées; et c'est une preuve de plus que le croyant et l'incrédule n'ont pas la même politique. Dans quel sens, dès lors, un chrétien peut-il se dire ou s'avouer « nationaliste »? Le christianisme, ou mieux, le catholicisme n'a jamais prêché la confusion; que les hommes s'assemblent à leur convenance, en familles, en cités, en nations, qu'ils fassent tant et de telles associations qu'il leur plait, ou que leur génie particulier leur inspire, c'est dans l'ordre, ou plutôt c'est l'ordre même; qu'ils s'organisent pour défendre cet ordre, c'est une condition d'existence pour celui-ci, et c'est donc légitime; qu'ils s'appliquent à conserver le génie propre de la nation, ou à en étendre l'influence autour d'eux, c'est parfait et nul n'y peut contredire. Ce qui est inadmissible pour un chrétien, c'est cette idée que les rapports entre nations ne sont soumis, par leur nature, à aucune règle morale; que les peuples se peuvent à bon droit considérer comme les maîtres absolus de leurs destinées, et qu'entre États d'inégale force, celui-là a toujours raison qui est le plus fort. A cela, le christianisme ne peut souscrire sans se renier ou sans renier sa doctrine; il ne peut, sans faillir à sa mission, donner acte à « ces aversions qu'ont les peuples les uns pour les autres »<sup>2</sup>, comme s'exprime Bossuet, ou, comme s'exprime Auguste Comte, accepter que « chaque nation continue indéfiniment à n'admettre d'autre règle de conduite que la satisfaction de son intérêt propre »<sup>3</sup>. Disposer les peuples dans la paix, en donnant à leurs relations un caractère constant d'équité : telle est la tâche à laquelle nous convie le christianisme. Et certes la tâche n'est pas commode. Mais quoi! si le christianisme n'avait pour fin que de sanctionner ce qui est, ou de promulguer ce qui nous agrée, il ne serait plus le christianisme et son inutilité n'aurait d'égale que la vanité de ses prétentions au gouvernement des consciences. Et dira-t-on que la distinction entre le Droit et le Fait ne répond à rien, ou que les deux termes « s'équivalent »? Quelle est cette

<sup>1</sup> *Politique*, I, I, 4.

<sup>2</sup> *Ibid*, I, v, 1.

<sup>3</sup> *Considérations sur le Pouvoir spirituel*.

plaisanterie? Et veut-on dire, par hasard, que les théologiens ne s'entendent pas eux-mêmes quand ils nous invitent à confronter les exigences de la morale avec les décisions de nos codes, ou quand ils s'élèvent, au nom de l'Évangile et des « droits » qu'il reconnaît à la personne humaine, contre certaines pratiques d'où la considération de ces « droits » est exclue? Il était naturel que ceux qui nient la subordination de la politique à la morale vissent dans la distinction du Droit et du Fait un non-sens. Mais pour ceux qui admettent cette subordination, le *fait* politique sera toujours inadéquat à l'*idéal* politique, et il y aura toujours lieu de les distinguer l'un de l'autre, et même, à l'occasion, de les opposer l'un à l'autre. C'est tout le problème du progrès qui est impliqué dans cette distinction entre le Droit et le Fait, et c'est l'une des gloires du christianisme de l'avoir introduite dans la théorie comme dans la pratique politiques, et de s'être fait, à travers l'histoire, le Verbe brûlant et, si je l'ose dire, le complice intraitable de cette distinction. Auguste Comte ne se lassait pas d'admirer ce côté du christianisme. Est-il besoin d'ajouter que nous sommes ici, avec Auguste Comte, pour le christianisme, et conséquemment, dans la mesure où elle méconnaît, contredit ou s'emploie à contrarier l'essor et les progrès du christianisme, contre l'*Action française*?

J.-E. FIDAQ.

---

# L'AMOUR FAIT PEUR <sup>1</sup>

---

## XIX

*Lui.* — (La Rochecourbière).

« Je suis le plus malheureux des hommes », et, aujourd'hui, ce que signifie la phrase clichée déjà dans les langues les plus antiques, je l'éprouve jusqu'en mes dernières fibres. Être abandonné par M<sup>lle</sup> de Veyranne, c'est autre chose que de l'être par M<sup>lle</sup> d'Épinouze ! Certes, je n'étais pas sans regret, sinon sans remords, d'avoir contraint Pauline à se dérober devant M. Delvinge ! Quelle folie de jouer le tout pour le tout ! Mais enfin ma folie avait semblé réussir. La promenade, le déjeuner à Aiguebelle, enchanteront ma mémoire à jamais.

Ah ! je triomphais follement ! mais aussi, pourquoi, dans ce déjeuner sous les ombrages de la vallée mystique, pourquoi Pauline a-t-elle déployé jusqu'à un brio inouï sa grâce et sa joie de fée très heureuse, à me faire croire qu'elle avait souhaité du fond du cœur ma victoire sur elle-même ?

Ce petit Delvinge ! a-t-il bien su préparer sa mise en scène ! Sa voiture toute prête dans cette remise d'hôtel, lui, attendant pour donner le signal du départ que son amie arrivât, comme autrefois les éclopés se rangeaient au passage des reines débonnaires, sûrs de provoquer leur compassion effective...

Et pourquoi, pauvre fou, ai-je l'ambition de pénétrer l'énigme sans doute impénétrable de ce cœur féminin ?

Car enfin, si Pauline s'était abstenue de paraître hier matin à la Rochecourbière, — oui, j'avais encore eu la folie d'espérer qu'elle viendrait, du moins pour m'exprimer l'amertume de son âme, — dès mon arrivée au Roure, le soir, avec le ménage de nos vieux amis, je l'ai trouvée si heureuse, si aimablement disposée à me faire heureux près d'elle, qu'en définitive je pouvais bien croire durable à jamais mon triomphe sur Robert Delvinge...

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre, 10 et 25 novembre 1905.

On ne s'est pas attardé autour de la table, sans tenir compte des vives réclamations de M. Gauthier, à qui Pauline promet en dédommagement un réveillon pour le retour, au milieu de la nuit, et nous voici glissant au clair de la lune sur la belle route d'un blanc légèrement verdi, dans notre grand char, non moins prodigieux que la monture d'un Persée.

Pauline est à côté de moi; nous « chaufferons » à tour de rôle. Après quelques éclats de voix et de rire qui ont suivi les solennelles objurgations de M. Gauthier, nous déclarant au départ imputables et responsables de tout ce qui arrivera en cours de route, le silence est presque absolu sur la voiture; et, sans doute, je berce déjà plusieurs sommeils...

— Pauline?... Mademoiselle?...

— Plait-il?

— Je... J'aimerais savoir si vous ne m'en voulez réellement pas, au sujet de ce qui s'est passé hier... pour M. Delvinge.

— Pourquoi? vous n'avez pas usé de contrainte.

— Non, mais de trop d'instance, peut-être... C'est qu'en vérité, je ne pensais pas que le sacrifice vous paraîtrait si amer.

— Eh bien! livrez-vous à vos remords si cela vous plaît, et laissez-moi la gloire de mon mérite et n'en parlons plus, n'est-ce pas? surtout n'en parlons plus!

— Vous avez donc bien besoin d'oublier?

— J'aime à vivre le présent.

— Alors, ce présent vous est donc agréable?\*

— Mais le ciel est beau, la route est facile; nous allons à un spectacle intéressant...

La voix est redevenue chantante et douce.

Elle rit, d'un léger rire court, net et qui me défie sans m'effrayer beaucoup, enivré que je suis encore de ma récente victoire.

Nous approchons d'Orange, la route se garnit de véhicules, les habitants des environs ne s'étant déplacés qu'à la dernière heure. Nous atteignons l'arc de Titus sous lequel, malheureusement, je ne puis faire passer ma fée radieuse. M. Gauthier parle fort et nous interpelle pour nous persuader qu'il n'a pas dormi; enfin, nous mettons pied à terre dans la remise d'un hôtel, car, toute fée qu'elle soit, Pauline elle-même n'aurait pas, sans péril, poussé l'automobile parmi la fourmilière humaine qui s'agite sur la place au pied de l'étonnante et éternelle muraille, quoique la plupart des spectateurs aient déjà pris leurs places au dedans.

Il y a là neuf ou dix mille personnes, à peine bruyantes, comme si la majesté du lieu leur imposait un religieux respect, et le silence devient absolu dès que les acteurs, longeant le pied de

l'auguste muraille, montent processionnellement sur la scène, vêtus de tuniques blanches, pourpres et dorées.

Je suis assis près de Pauline à l'extrémité de notre groupe, non aux sièges de l'orchestre, mais sur le premier gradin, Pauline, déjà venue à Orange, m'ayant conseillé ces places où rien ne gêne la vue; des couvertures de voyage suppléent aux ressorts et coussins manquant à la pierre. Pendant l'entr'acte, alors qu'une rumeur de foule en prières s'élève dans l'immense hémicycle tout vibrant, tout palpitant, jusqu'au sommet de la colline où se profilent encore, sur les vagues clartés astrales, les silhouettes de spectateurs qui, sans avoir payé leurs places, goûtent peut-être mieux que tous ce songe lyrique d'une nuit d'été. La douceur, la limpidité de l'air sans brise, le grand vélum étoilé sur nos têtes, quelque chose des terres, des siècles antiques laissés là par les grands noms prononcés tout à l'heure, jusqu'à ces lauriers-roses qu'on a heureusement groupés aux abords de la scène, tout concourt à illusionner l'imagination. Il me semble être à l'une des nuits que j'ai passées jadis sur les terrasses d'Athènes, au pied de l'Acropole. J'exprime cette sensation à Pauline. Elle me répond que je suis heureux de pouvoir me reporter à de tels souvenirs.

— Aucun de mes souvenirs ne vaut celui que j'emporterai d'ici ce soir; partout pour être tout à fait heureux, il me manquait quelqu'un près de moi, il me manquait mon amie, vous, Pauline.

En lui parlant ainsi avec une véhémence qui m'étonne moi-même, je la contemple dans la pénombre qui noie les remous vivants des gradins; son jeune, pur profil est d'une beauté si certaine que je l'admire comme on admire les chefs-d'œuvre de l'art en une émotion très intense, mais tout idéale. Puis sa bouche, à l'ourlet frémissant, s'entr'ouvre et se referme, s'entr'ouvre de nouveau, et cette fois, les yeux toujours fixés droit au dessous d'elle, sur le fond de l'hémicycle, elle me fait cette interrogation surprenante.

— Est-ce qu'il vous manquait vraiment toujours quelque chose..., quelqu'un..., même auprès de M<sup>lle</sup> d'Epinouze?

Oh! ce nom prononcé là, c'est comme le reproche très injuste d'un méfait si lointain que la prescription lui était acquise! Pourquoi Pauline veut-elle m'en demander compte ce soir?

— Est-ce à vous, dis-je, vous, à qui je me suis confié spontanément, à me punir d'un cruel persiflage, parce que j'ai été victime d'une odieuse illusion?

— Oh! je vous en ai cru sur parole, et vous n'avez pas daigné m'imiter vous-même en ce qui concerne Robert Delvinge!

Etranges récriminations, étrange lieu pour nous les faire, semble-t-il, et toutefois nous ne pouvions nous les faire qu'ici, je le sens, excités par le trémolo symphonique de l'immense foule qui en diminue la portée à nos oreilles et l'amplifie pour nos cœurs troublés.

Là-bas, deux acteurs nouveaux montent sur la scène, dans la rumeur qui tombe, pour jouer *Bérénice*; à leur vue, je dis, la voix brisée :

— Je vous jure que je crois toutes vos paroles au sujet de M. Delvinge, aussi vrai que pas une femme ne m'a été vraiment chère avant vous!

Pauline tressaille; il me semble que je vois pâlir sa joue, mais, les yeux sur la scène, un doigt croisant ses lèvres, elle murmure :

— Chut! écoutons!

Ah! mes réticences, la peur de m'offrir sans être voulu, la peur d'être blessé dans la cicatrice fraîche encore de ma première blessure, la peur que les yeux d'or ne s'emplissent comme les yeux bleus d'indifférence, de raillerie glacée pour l'être impétueux que je me sens toujours, en dépit d'une humiliante défaite, la peur de l'amour enfin, tout cela me quitte :

... Mon cœur, hors de lui-même,  
S'oublie et se souvient seulement qu'il vous aime.

Je prononce ces vers avec l'acteur qui joue maintenant le rôle de Titus, et soudain une folie me pousse, j'ai glissé mon bras sous celui de mon amie, ma main descend jusqu'à sa main que je presse, et je chuchote comme un appel désespéré :

— Pauline!

Quel prodige! sa main demeure là, ne rejette pas la mienne. Craint-elle, en se déroband, d'attirer l'attention de nos voisins. Est-elle absorbée dans le poème qui se déroule devant nous au point de n'attacher à mon geste aucune signification précise? Pourtant cette petite main souple, chaude, étalée sous mes doigts frémit à n'en pas douter comme un oiseau qui se presse sur le duvet de son nid...

Je n'ose la regarder, craignant de détruire l'enchantement inexprimable; nous écoutons ainsi toute la fin de la pièce. Avec les héros princiers nous espérons, nous désespérons tour à tour et, en même temps, nous ne palpitions que par leurs deux cœurs! nous ne respirons que par leur souffle, nous allons dans la vie à travers leur vie : « Pour la dernière fois, adieu, Seigneur! »

La protestation contre le dénouement malheureux se fait par notre double geste irrésistible; nos doigts se sont croisés; ceux,

de Pauline, tels que de fines tiges d'acier, à la fois très souples et très rigides, pénètrent entre mes doigts qui se referment comme des étaux, et l'étreinte de notre sympathie indignée pour la douleur des illustres amants dure tout le temps que la foule, sortie de son anéantissement délicieux, debout sur les gradins en face la grande muraille majestueuse dans sa pénombre, rappelle, par acclamations, les acteurs incomparables.

Nous sommes debout aussi, mais immobiles. Quant à moi, il me semble qu'un moule de marbre contient et fixe là pour l'éternité mon corps en feu. Mais tandis que déjà les spectateurs de notre rangée me pressent pour sortir, et que les acteurs quittent définitivement la scène en de nobles pas hiératiques, Pauline dégage sa main très doucement, comme si elle voulait éviter que je m'en aperçusse, et, encore en pleine ivresse, je la vois baissée silencieuse sur M<sup>me</sup> d'Aubespain, occupée à la couvrir d'un manteau. Alors je me hâte, je passe devant elles deux et le ménage Gauthier pour diriger la retraite dans l'un des étroits escaliers qui coupent les gradins; nous arrivons à la sortie avec une foule si compacte que j'étends les bras comme des rames en tâchant de diviser ces flots massifs. Plusieurs bras d'hommes répètent cette manœuvre; soudain, une exclamation de Pauline retentit derrière moi; je tourne la tête, et, dans une poussée qui nous refoule tous dehors en même temps, j'entrevois le mélancolique et charmant Robert Delvinge, et les figures toujours rayonnantes de Bressolles et de sa femme...

Malgré le coup que je ressens dans cette rencontre, l'instinct de protection m'a fait saisir le bras de la très petite M<sup>me</sup> d'Aubespain que je sors de la mêlée, et il faut que derrière des groupes interposés la scène de reconnaissance soit assez bruyante pour que je ne la perde pas des oreilles ainsi que je la perds des yeux.

— Bien entendu, ma mignonne, étant du pays cette année nous n'aurions pas manqué ça! nous arrivons d'Aix, hier matin; M. le sous-préfet prend l'air de ses bureaux, nous ouvrons nos malles, et nous voici aujourd'hui à Orange où nous avons recueilli ce pauvre Robert qui déambulait comme une âme en peine, et que nous emmenons pour quelques jours dans notre bonne ville de Nyons, et, tu sais, comme plus on est de fous plus on rit...

M<sup>me</sup> Bressolles n'achève pas sa phrase; nos groupes se rejoignent; les civilités s'échangent, on se loue de la nuit propice, des acteurs habiles, des grandes œuvres interprétées, et nous arrivons ainsi tous ensemble à la grande remise de l'hôtel où le chauffeur de Bressolles, Marion et Riquette président un cercle de garçons d'écurie qui s'est fait autour de notre automobile.

Le sous-préfet, un fervent du sport, s'extasie sur la colossale machine; le petit Delvinge fait monter M<sup>me</sup> d'Aubespain près de M. et M<sup>me</sup> Gauthier installés déjà et suppliant qu'on parte sans retard; Pauline a disparu avec la sous-préfète... Mais non, voici un éclat de rire triomphant : la sous-préfète est dans son automobile que son chauffeur amène un peu devant la mienne, — avec Pauline, assise à son côté, tournée vers nous comme elle, mais sans rire, ni sourire, les lèvres ainsi que les joues toutes pâles, je le vois bien, même à la lueur crépusculaire de la lanterne, quoiqu'elle soit déjà masquée par les broderies de son épaisse voilette. Elle nous fait des saluts de la main.

— Oui, Madame, l'occasion est trop belle, nous vous l'enlevons ! crie la folle sous-préfète; je viendrai vous en faire mes excuses à genoux en vous la ramenant, d'ici quelques jours.

— Mais, Pauline, à quoi penses-tu? sans une robe de rechange?

— Je lui prêterai les miennes, nous avons la même taille! Allons Pierre, allons Robert!

Les jeunes gens sont accourus. Pendant que l'automobile s'élançait hors de la remise, tous quatre nous adressent encore des gestes d'adieu, les Bressolles gaîment tapageurs, Robert Delvinge le front déjà illuminé, Pauline toujours morne et pâle sous la voilette, s'efforçant d'ébaucher un vague sourire.

Ma stupeur est absolue; je monte sur le siège près de Marion qui chauffera; je lui donne des ordres, j'emploie les termes qu'il faut, les sachant par cœur, mais je ne pense à rien, je n'aspire qu'à déposer chez eux ces gens que j'ai amenés, je ne sais plus pourquoi, dans la pompe ridicule de cette grosse voiture, et de rentrer, et de me cloîtrer chez moi, et d'y garder longtemps dans ma solitude le silence vis-à-vis de moi-même...

Nous devons suivre un certain temps la même route que la fugitive; à un coude, le feu de l'automobile m'apparaît comme si un regard curieux et railleur se tournait alors vers moi.

— Mon capitaine, faut-il dépasser?

— Quel enfantillage! restez donc tranquille et ne nous versez pas.

Marion se soumet sans réplique, puis grommelle :

— C'est vrai qu'on leur servirait d'entraîneur!

Evidemment il se sent frappé avec son maître; après sa naïve observation, une folle envie de ricaner m'énerve un moment.

En effet, assez longtemps j'ai servi d'entraîneur à M<sup>lle</sup> de Veyranne pour la mener, sans y penser moi-même, d'une amitié puérole à l'amour. Aujourd'hui qu'elle touche au but, elle ne se tourne pas vers moi, mais vers celui qui le lui a le premier désigné.

De quoi accuserais-je Pauline? ne sais-je pas bien qu'elle a joué franc jeu? alors que peut-être j'ai triché quand je recevais en moi des avertissements auxquels je n'ai pas voulu entendre...

Maintenant je ne passe plus dans son sillage; sous les grands platanes d'une petite ville endormie, nous avons pris des routes différentes, et, malgré les cinq personnes que je véhicule avec moi, je sens toutes les affres de l'abandon, de l'absolue solitude, et la fête éblouissante que se donnent entre elles là-haut les étoiles ne rend ma nuit d'en bas que plus obscure et plus désolée.

\*  
\* \*

La Combe.

Accablé de lassitude totale, je m'étais jeté sur un fauteuil, à mon retour de la Rochecourbière, et, les volets à demi clos, je sommeillais avec le mirage de ces mers orientales dont parlait cette nuit Bérénice et que déjà j'étais disposé à mettre entre Pauline, entre l'impossible et moi, lorsque j'ai entendu le vent léger de la porte poussée avec prudence : je soulève les paupières. C'est Marion, l'air endeuillé, parlant à voix basse et mystérieuse :

— Mon capitaine, Riquette va prendre le train d'une heure pour porter des effets à M<sup>lle</sup> de Veyranne... Si mon capitaine voulait la charger d'une commission?...

— Quelle commission, et pourquoi me déranger!...

Marion, avisé philosophe, referme très doucement la porte. N'a-t-il pas accompli sa manœuvre, ne suis-je pas bien informé, selon son désir et celui de Riquette, qu'un moyen suffisamment secret m'est fourni de correspondre avec M<sup>lle</sup> de Veyranne?

Et, en vérité, n'ai-je rien à dire à Pauline? Souffrirai-je qu'elle s'exile à cause de moi, pour goûter son jeune amour, son jeune bonheur? Ah! qu'elle revienne, admettant son fiancée aux honneurs de son triomphe; puisque je dois être sacrifié, donnons-lui la gloire, à la fée adorable, d'avoir trouvé en moi une victime consentante.

— Marion, au fait, si Riquette n'est pas encore partie, voici un mot pour M<sup>lle</sup> de Veyranne :

## XX

*Elle.* — (Nyons, hôtel de la Sous-Préfecture.)

Je sors évidemment d'une crise de folie ou d'un état d'ivresse pendant lequel j'ai fait un grand acte d'extravagance, et le pis,

c'est que je le continue, cet acte, et j'ignore comment il s'achèvera jamais.

Etrange chose que des mots écrits par un homme disparu depuis des siècles dans le froid de la tombe puissent vous mettre le feu au cœur, ou du moins tout d'un coup faire éclater le feu qui couvait non aperçu, non senti!

Certes, le jeu de l'amitié pure entre M. de la Garde et moi ne me paraissait pas tout à fait sans péril, depuis l'affaire du portrait, et l'agenouillement et le baiser des mains dans le jardin du figuier, mais ce péril, que je voyais tout extérieur, me paraissait assez facile à conjurer, somme toute; en manœuvrant avec un peu d'esprit, je plierais à la longue M. de la Garde à des habitudes et aux attitudes qui convenaient à notre liaison spéciale. Je ne m'apercevais pas que c'était moi qui pliais peu à peu devant lui aux façons d'un autre sentiment, de l'amour, dont j'avais, dont je garde une peur si grande! de plus en plus grande, puisque maintenant j'ai éprouvé les effets de son envahissement tyrannique. Oh! ces mots de Titus :

Elle passe ses jours, Paulin, sans rien prétendre  
Que quelque heure à me voir et le reste à m'attendre!...

J'en ai encore les joues brûlantes..., il me semblait que c'était l'homme assis à côté de moi qui les prononçait, et qui les prononçait avec juste raison. Qu'ai-je fait depuis mon arrivée à Grignan, qu'attendre M. de la Garde?... Et tous ces autres vers de tendresse effrayée, oh! qu'ils exprimaient bien ma crainte de l'amour, et, en l'exprimant, ils la renforçaient et, phénomène prodigieux, je me sentais néanmoins portée vers l'amour par une impétuosité aveugle d'un être nouveau en moi, d'un être qui n'écoutait pas mes craintes, pas plus qu'on n'écoute celles d'un petit enfant déraisonnable qui a peur de traverser un couloir sombre, même pour aller dans une pièce illuminée avec l'éclat de la plus belle fête.

Enfin, je ne sais comment cela, par exemple, a pu se faire! Ma main se trouve dans celle de M. de la Garde, elles s'étreignent, nos mains, elles veulent rester nouées l'une à l'autre, elles s'opposent à l'adieu cruel des bouches résignées.

Pour la dernière fois, adieu, Seigneur!

Non, non! ma main proteste dans celle de mon seigneur à moi, et je tremble, et je vibre!... Mais lui?...

Grand Dieu! quand tout est fini, quand le théâtre se vide,

quelle horrible pensée tombe sur moi comme une grande vague pour m'engloutir... Lui? que vient-il d'éprouver? lui, qui me jurait, avant-hier encore, qu'il n'avait jamais prétendu et jamais ne prétendrait qu'à mon affection d'amie, et qui ne prononçait le mot mariage que pour l'accompagner de malédictions et pour me l'interdire avec un autre au nom de l'amitié pure?... ah! tout est clair, tout est horriblement clair cette nuit à mes yeux!... M. de la Garde vient de se complaire à ruminer une impression déjà ressentie près de M<sup>lle</sup> d'Epinouze, et toute sa conduite à Grignan, toutes ses grandes protestations d'amitié n'étaient que pour obtenir la revanche d'un jeu où il avait été battu par un autre. On se plaît à prendre où l'on a été pris, et son expérience ne lui permettait pas de douter qu'il ne lui en coûterait qu'un peu de pathétique placé à point. Son expérience ne s'en trouvera pas moins en défaut. Le temps seul que nous mettons à sortir du théâtre me suffit pour décider de l'avenir. Je retourne à Grignan cette nuit, mais non aux endroits chéris de notre amitié... glissante; je n'irai plus à la Rochecourbière me griser au parfum de ses cigarettes d'Orient, ni non plus dans ces ruines du château dont les retraites sont si peu sûres, et si même je retourne à Grignan, ce n'est que pour préparer Tati à un déplacement inaccoutumé en cette saison...

Non, je ne retourne pas à Grignan.

C'est presque un prodige de me trouver si parfaitement à point dans le joyeux tourbillon des Bressolles! Qu'importe que ce tourbillon ait entraîné avant moi mon pâle petit Robert Delvinge, ce n'est pas de lui que j'aurai jamais rien à souffrir; je ne l'aime pas, je ne l'aimerai jamais et, ma foi, c'est dommage, car avec lui je ne soupirerais pas « l'amour fait peur »!

Ah! certes, cela fut un peu bien terrible de me retirer sur la route dans la grande nuit scintillante, toujours plus loin de l'ami qui m'avait amenée au spectacle magique! je commettais une cruauté, je commettais plus encore, une grossièreté, un manquement odieux au savoir-vivre...

Mais, comme disait Titus : « Il ne s'agit plus de vivre, il faut régner! »

Je suis la fée, je suis la reine, ce sont des titres que m'a donnés M. de la Garde lui-même, et qu'est-ce qu'une fée livrée à un enchanteur qui lui fait subir, à son caprice, mille métamorphoses? qu'est-ce qu'une reine menée au doigt et à l'œil par son premier ministre?

Me voici chez la sous-préfète! Qu'est-ce que je vais bien lui dire, à ma sous-préfète, dont la curiosité ne chômera pas près de

moi, j'imagine? Encore, je lui confesserai bien tout, à elle, s'il n'y avait pas de sous-préfet tendant aussi l'oreille derrière son épaule, s'il n'y avait pas Robert Delvinge.

Je descends; les domestiques, en l'absence de leur vive et autoritaire « patronne », causent entre eux d'une salle à l'autre, fourbissent et plumeautent en amateurs. Ils m'indiquent, sur ma prière, la porte du jardin. Ce jardin monte derrière la villa, jusqu'aux vergers d'oliviers qui garnissent le pied de la montagne, si proche qu'elle me cache du monde entier, et je puis me livrer tout à l'aise à l'examen de mon cœur.

Point du tout. Voici Robert Delvinge qui se promène, à pas lents, comme « le jeune malade », avec un livre, qu'il ne lit pas, dans les mains. Il m'aperçoit lui-même, il s'approche et sa jolie figure s'éclaire d'une espérance sur laquelle je vais bien vite souffler, de peur que ce soit plus difficile pour moi de l'éteindre ensuite, de peur que, pour lui, l'opération soit éprouvée plus douloureusement.

— Pauline! quelle joie! et...

— Oui, Robert, mais surtout pas de remerciements! Vous ne m'en devez aucun!

Il comprend; il s'éteint de lui-même et il soupire :

— Oh! oui, c'est vrai, vous n'êtes pas venue suivre ici celui qui vous aime, mais fuir celui que vous aimez!

— Eh bien! Robert?

Il hausse les épaules comme pour dire : « Oh! nous savons bien l'un et l'autre ce qu'il en est! » Et il continue :

— Par exemple, je ne m'explique pas votre fuite... On goûte, au milieu de la souffrance, un tel bonheur près de l'être aimé!... à moins que ce ne soit pour l'entraîner à votre poursuite...

— C'est cela, puisque vous êtes en vaine d'impertinence, que ne me demandez-vous pas si je suis, au moins, bien persuadée que j'aime sans qu'on m'aime.

Il me regarde alors avec ses tendres yeux noyés :

— Non, Pauline, car cela ne peut pas être vrai pour vous! Et je sais parfaitement que M. de la Garde vous aime, seulement?...

— Seulement?... Que vous mettez ma patience à l'épreuve!...

— Seulement, Pauline, il fait comme vous, il boude contre son cœur!

A ce moment, Marthe apparaît sur le seuil de la maison et nous apostrophe à voix joyeuse, nous appelle au déjeuner, enfin nous reprend, pour ainsi dire, dans le tourbillon de son éclatant déshabillé rose.

Il a fallu visiter l'hôtel, écouter ses projets d'ameublement, car

elle attend un tapissier d'Avignon ; et, lorsqu'au milieu de l'après-midi je remonte dans ma chambre pour me reposer, ou rêver, ou... pleurer..., voici que Riquette m'arrive avec une valise envoyée par la bonne Tati, et... une lettre de M. de la Garde.

— Très bien ! Riquette ; va goûter à l'office ou fais un tour dans la ville ; tâche de te distraire jusqu'à l'heure de reprendre le train.

Laissée seule, je me cale dans un fauteuil, — c'est ainsi que font au théâtre les gens qui se savent au point de s'évanouir, — et j'ouvre la missive qui me brûle un peu les doigts et qui les fait trembler, quoique j'en veuille rire...

Il n'y avait pas de quoi rire.

« Mon amie, — me dit mon ami, — je viens m'accuser devant vous et vous demander pardon. Je vous ai cruellement fait souffrir, l'autre jour, en vous contraignant à vous séparer de M. Delvinge. Vous n'avez pu résister, en une occasion propice, à l'en dédommager et à m'en punir. Quelque grande qu'ait été ma faute, je vous jure que le châtement la surpasse déjà. Pensez à mon retour humilié, pensez à ma douleur de ne plus retrouver ma fée aux endroits de ses apparitions !... Revenez, Pauline, revenez même avec votre fiancé..., si M. Delvinge a déjà reçu ce titre de vous, puisque enfin votre cœur s'est prononcé pour lui ; à la tristesse affreuse de ne plus vous voir, je préfère le chagrin de voir votre bonheur avec un autre, de voir son bonheur à lui-même... »

« Votre ami à jamais,

« HENRI DE LA GARDE. »

Et voilà tout ! Et il reste mon ami ! Que dis-je ? Il se propose de faire à mon fiancé, à l'heureux Robert Delvinge, les honneurs de la Rochecourbière, car enfin, la fée, désormais, en ses apparitions, sera forcément accompagnée de son futur époux... Nous voilà bien au delà de Racine, jusqu'aux grandes phrases des abnégations cornéliennes !

Le genre a du bon, voyons ce que je pourrais écrire à mon tour sur le modèle proposé.

D'abord, quel titre lui donnerai-je ? « Mon ami ? » de moi à lui, c'est un peu trop... émollient ; Monsieur lui paraîtrait, comme il me paraît à moi, en ce chapitre où nous sommes] de notre histoire, ridiculement hors de propos. Ne mettons point de titre du tout ; rédigeons à la hâte, car Riquette va être là, dans un moment, avec ses petits yeux vifs et fureteurs :

« Je regrette que mon petit voyage vous ait causé du chagrin. Le seule rencontre de M<sup>me</sup> Bressolles en fut l'occasion toute fortuite, et non, comme vous le craignez, quelque ressentiment

que j'aurais éprouvé à votre égard; mais il me semble que l'épreuve ne nous sera pas inutile à l'un ni à l'autre. Nous avons demandé beaucoup à l'amitié, beaucoup plus, je le crains, que ce qu'on peut en attendre avec quelque raison. Bientôt, la saison finira, et, si nous nous retrouvons à Paris, les conditions de nos rencontres seront tellement changées, qu'autant vaut en prendre à l'avance quelque habitude. Il n'y aura plus de ruines et plus de grottes pour les apparitions de votre fée, mais un salon où les amis du genre masculin ne pourront faire eux-mêmes que des apparitions sous l'égide permanente des convenances mondaines. Voilà ce qu'il faut vous dire pour supporter une absence nécessaire sans vous imaginer que j'ai disposé de ma main, que j'ai changé d'état aussi lestement que j'ai changé de route l'autre nuit.

« Pauline DE VEYRANNE. »

Je m'aperçois, en me relisant, que je n'ai pas du tout copié le modèle. Tant mieux, au fait, les grands mots n'auraient fait que s'empêtrer dans mes pattes de mouches et, de leur cliquetis, M. de la Garde aurait entendu Dieu sait quoi!

\*  
\* \*

A quel point nous prenons le change sur nos sentiments les plus intimes!

Hier, Marthe a voulu gentiment, elle veut tresser mes cheveux en une seule natte, comme je le fais chaque soir pour en changer les plis. Assise devant la glace, soit à cause de la lumière qui m'en revient, soit à cause de ces sortes de passes magnétiques qui me sont faites par la main de Marthe, je m'endors à moitié, renversant ma tête sur le dossier de ma chaise. Un baiser que Marthe me pose sur le front me ranime quelque peu. Elle me demande, dans un riant murmure :

— Tu rêves déjà? tu rêves à celui qui viendra demain, dis? tu rêves au blond capitaine, à ton Vercingétorix?

Pour le coup, me voici toute redressée, le verbe menaçant :

— Et pourquoi viendra-t-il demain, je te prie?

— Mais, pour te chercher, j'imagine, et même, il en est, à sa place, qui auraient bien fait la route aujourd'hui.

— Par exemple! M. de la Garde n'a aucun titre qui...

— Oh! une fois ici, il te priera, au nom de son amour, de lui en accorder un, et tu t'empresseras...

— Jamais, jamais, entends-tu?

Et soudain, je tombe sur le sein de Marthe, pleurant, sanglotant, souffrant mort et passion; je suis, à moi toute seule, un orage, un torrent et un pays dévasté.

— Non, je ne l'épouserai pas ! quand il se traînerait vingt ans à mes genoux, non ! Ah ! si tu savais ! venir lui ? Mais ne devines-tu pas qu'il m'a écrit ? Voilà ce que la passion, ce que l'amour lui a fait exécuter ! Une lettre ! que même il ne m'aurait pas envoyée si le hasard ou si son domestique ne lui en avait mis l'occasion à portée ! Une lettre... oh ! un chef-d'œuvre où il m'assure de son amitié, toujours pareille et éternelle...

Je tire le fameux poulet de mon corsage et je le tends à Marthe qui s'assied pour le déguster tout à son aise. Quand elle a fini :

— Eh bien ! mais, ma mignonne, je suis de plus en plus de mon avis ! M. de la Garde t'aime éperdument... Oui, crois-en mon expérience, un homme ne se met pas en si grands frais de prose sentimentale quand il ne veut aboutir qu'à l'amitié. D'autres, en effet, seraient venus tout de suite à sa place, mais enfin, il se trouve encore des gens qui ne sauraient marcher sans se faire précéder d'un héraut portant message, ce héraut s'appelât-il Riquette. Et comme l'important est que tu sois très joliedemain à l'arrivée du sire lui-même, fourre-toi bien vite dans tes draps, et ne pense plus à lui que pour lui souhaiter, en rêve, la bienvenue.

Je me mets au lit, mais, haussant les épaules, je soupire :

— Ah ! quelles illusions ! M. de la Garde retournerait plutôt à Paris supplier M<sup>lle</sup> d'Épinouze... car c'est là le type de femme qui lui agréé..., une orgueilleuse qui a su le tenir à distance!...

Marthe éclate de rire :

— Ah ! ma pauvre amie ! hélas ! mais les hommes, en général, ne sont que trop disposés à varier leur « type » de femme !

— En tout cas, ce n'est pas ma réponse qui m'aura montrée à ses yeux briguant l'honneur d'être sa deuxième ou sa dixième variété !

— Pourvu que tu n'aies pas brouillé un si beau jeu!...

Et Marthe veut connaître ma lettre à M. de la Garde, et je lui en fais moi-même la lecture sur mon journal dont elle m'a tendu le cahier d'aujourd'hui, qu'ensuite elle me reprend pour le replacer sur la table avec un sourire satisfait :

— Hum ! c'est sec, cinglant comme un coup de cravache, tu devais avoir à te venger de quelque chose..., oui, les monstres essayent toujours de nous dévorer en détail... fais voir ta main, je parie que je trouverai dessus la trace d'un baiser !

Il y avait cela et bien autre chose sur ma main : l'empreinte de cette caresse et de ce frisson qu'elle a donné en même temps que

reçue!... Aussi l'ai-je arrachée à Marthe qui s'en était saisie, et qui a ri à perdre haleine de l'aveu que lui a paru mon geste.

Puis elle m'embrasse, me borde, me berce, m'ordonne de m'endormir pour être très jolie demain, et, à peine a-t-elle passé la porte, après avoir soufflé ma bougie, que je m'endors, en effet, toute brisée, que je tombe, sans pouvoir résister davantage, dans les lentes ondulations d'un néant très reposant et très doux.

Je n'ai pas fait un très long séjour dans mon néant puisqu'il est neuf heures à peine et que, depuis mon réveil, j'ai écrit déjà plusieurs grandes pages! Si M. de la Garde se dispose à venir aujourd'hui me parler d'amour, comme le croit cette folle de Marthe, il ne pourrait se présenter qu'un peu plus tard, à la fin de la matinée, dans une maison où il ne fréquente pas d'habitude. Tout à l'heure, en prenant le chocolat, Robert me proposait d'explorer avec lui la belle et curieuse vallée de l'Aygues, la plus grande rivière de la région. Marthe s'est récriée :

— Quelle folie! Pauline est rompue encore! Et puis j'ai besoin de ses conseils pour le tapissier.

Marthe est persuadée que M. de la Garde va surgir tout à l'heure, sous le drapeau de la grille, au bout de l'allée, pour m'enlever de vive force, et elle très encline à favoriser ce rapt, me disait-elle, en aparté, il y a quelques minutes.

Deux heures.

Robert est au piano qui joue des choses mélancoliques. Le sous-préfet, dans le jardin, fouille et caresse une jolie chienne qu'on vient de lui vendre pour la chasse en montagne; Marthe, la voix légèrement acide, va, vient, gronde une femme de chambre pour un travail mal exécuté et pour soulager ses nerfs aussi; puis, passant près de moi, elle me regarde, regarde la pendule et hausse les épaules. Elle s'est trompée dans ses prévisions, et son amour-propre s'en émeut sensiblement. Moi, oh! mon Dieu! à défaut d'autre, je goûte l'amère satisfaction d'avoir prophétisé trop juste : M. de la Garde n'est pas venu! M. de la Garde ne viendra pas.

Dix heures.

Il n'est pas venu. Pourquoi serait-il venu d'ailleurs? S'il m'aimait, s'il voulait faire de moi sa femme, il s'en fût expliqué l'autre jour à la Rochecourbière, quand il m'a contrainte au renoncement de ma volonté propre en m'arrachant la promesse de me dérober à Robert Delvinge. C'était le moins qu'il proposât dès lors cette compensation à mon cœur et à mon orgueil...

Ne pensons plus à cet homme. Sa conduite le rend indigne de ces larmes que je viens de répandre et qui laisseront des traces indélébiles de laideur autour de mes yeux gonflés, rouges et hagards. Valait-il la peine de me dire si bien renseignée, de répéter : « L'amour fait peur », pour m'y laisser prendre jusqu'à commencer d'aimer en pleurant ?

Après tout, est-ce que je l'aime?... Je vais demain écrire à Tati, la prier de me rejoindre à Nyons, nous irons finir l'été en Suisse : changement d'air, changement de « point de vue », il n'en faudra pas davantage pour apaiser cette espèce d'exaltation bizarre qui tient tout mon être depuis quelques semaines, en la tyrannique présence d'un inconnu, surgi près de moi par la fantaisie de je ne sais quel machiniste mystérieux et désœuvré.

Et pourtant ma main que je sens pelotonnée dans la sienne, encore et à jamais!...

— Je n'y comprends rien, me disait Marthe tout à l'heure, et j'ai presque envie d'aller aux informations demain.

— Marthe, je te défends cela, je te haïrais autant que lui si tu faisais un pas en avant à mon intention, je ne te reverrais de ma vie, je...

— Oh ! ma pauvre chérie ! tu le détestes juste assez pour l'aimer autant qu'il faut, cet Achille retiré sous sa tente. Mais, va, il finira bien par en sortir !

Il n'en sortira pas aujourd'hui, — pour venir à Nyons, du moins. — C'est aujourd'hui que sera définitivement attribué le château, par le tribunal de Montélimar, au plus fort enchérisseur. Quelle partie manquée ! La grande automobile devait nous porter tous encore une fois ; M. de la Garde et moi nous aurions encore « chauffé » tour à tour, et, qui sait, je l'avais déjà vu si adroit aux « réparations » après l'aventure du portrait ! Il m'aurait ôté le souvenir de mon trouble, de cette alerte bizarre que j'ai ressentie près de lui au théâtre d'Orange, nous aurions pu achever la saison ainsi que nous l'avons commencée.

Vraiment, la rencontre de Marthe à Orange est l'événement le plus funeste de ma vie... Mais je déraisonne, est-ce que je n'avais pas résolu d'en finir, même avant cette soirée de tragédies jouées sur la scène et vécues dans mon cœur ?

Eh bien ! c'est fini ! je dois être satisfaite ! on me verra satisfaite aujourd'hui ! Mais, par exemple ! je ne supporterai pas un jour de plus les consolations de Marthe, les regards sournoisement curieux de Pierre Bressolles, les airs navrés de Robert qui, à toute minute, semble me dire : « Voulez-vous ma vie ? voulez-

vous ma sang? prenez-la, prenez-le, mais cessez de pleurer un ingrat! »

Demain Tati viendra, et nous partirons ensemble, et je me ferai toute petite dans ses petits bras pour qu'elle puisse y endormir mon chagrin comme lorsque j'étais enfant.

Robert me propose de nouveau l'exploration en automobile.

— Mais certainement, Robert.

Marthe proteste d'un murmure :

— Pauline, est-ce raisonnable?

Du même ton je réplique :

— Puisque je te dis qu'il est à Montélimar pour le château!

Et je suis montée, sans l'écouter davantage, dans ma chambre, où, avant de mettre mon chapeau, j'ai voulu écrire cela, car c'est un serment dont je tiens à me souvenir.

## XXI

*Lui.* — (La Combe.)

Dix fois, vingt fois j'ai relu cette lettre de Pauline, et je sais bien que c'est elle qui l'a écrite et signée, mais l'idée que c'est là vraiment son œuvre est encore, à des moments, sans réalité pour mon esprit. J'aurais admis les reproches violents, une amertume d'orgueil féminin froissé d'avoir subi un envahissement tyrannique, mais cette indifférence ennuyée pour tout le commerce délicieux de ces dernières semaines, la hâte clairement exprimée d'en être quitte tout de suite, sans attendre l'inévitable séparation d'automne, cela me déconcerte dans ma douleur presque autant que le jour où M<sup>lle</sup> d'Epinoze opéra sa métamorphose, et, d'idéale jeune fille, devint une répugnante harpie.

Allons, j'ai rêvé quand j'ai cru sentir en M<sup>lle</sup> de Veyranne l'âme tendre, l'âme donnée d'une Bérénice! J'ai pris le signe d'une simple émotion esthétique pour une instinctive confession d'amour... Mais je le donnerais en cent aux plus habiles.

Enfin, puisque M<sup>lle</sup> de Veyranne veut que je m'accoutume à son absence, à la séparation que la mondaine qu'elle est au fond, par-dessus tout comme les autres femmes de son rang, voit inévitable à la reprise de la vie parisienne, il est juste que je lui cède la place ici.

Avant de retourner en Orient, je ne manquerai pas d'aller correctement lui faire mes adieux « à son jour », parmi ses amis hebdomadaires ou bi-mensuels suivant la manière qu'elle adoptera cet automne d'espacer ses réceptions.

En attendant une lettre concise, un simple P. P. C. lui annoncera demain qu'elle peut revenir au Roure sans redouter un fâcheux voisinage.

Que vais-je tenter encore, en dépit des résolutions si précises du sort? Cet après-midi, M. Gauthier est venu me voir au retour d'une visite au Roure :

— Ah! ce n'est pas gai par là! dit-il en tombant accablé sur un fauteuil; M<sup>me</sup> d'Aubespain est inquiète et désespérée. Et vous, que diable faites-vous ici?

— Mais je commence mes préparatifs de départ.

La figure de M. Gauthier s'illumine.

— Ah! enfin, vous allez la chercher!... Et la partie de Montélimar, demain, tient toujours? Eh bien, si vous payez le château un peu cher, je m'en consolerais, tant je suis heureux!... Je n'avais pas voulu m'en mêler, moi; à mon âge, les affaires de cœur!... Et puis, je savais bien que vous vous débrouilleriez l'un et l'autre...

J'apprends à M. Gauthier que je renonce à faire l'acquisition du château et que Paris est le but de mon déplacement. Et devant sa physionomie stupéfaite, je crois devoir ajouter :

— M<sup>lle</sup> de Veyranne, elle-même, m'a écrit qu'elle jugeait notre séparation nécessaire tout de suite.

— Pauline vous a écrit?

Je ricane :

— Soyez en repos! sa lettre, une simple réponse, n'a rien de compromettant pour elle.

Mais il répète sur le même ton d'un homme qui suppute les conséquences d'un fait à l'importance suprême :

— Pauline vous a écrit! et vous êtes là, tranquillement, et vous m'annoncez que vous allez à Paris demain, en Chine ou en Indo-Chine d'ici quelques semaines. Voyons, dans cette lettre, Pauline répond-elle par un refus à une demande en mariage?

— Mais je n'ai pas sollicité M<sup>lle</sup> de Veyranne de m'accorder sa main.

— Et, avant de partir, vous n'avez pas l'intention de l'en solliciter?

— Si vous lisiez sa lettre, cher Monsieur Gauthier, vous y verriez tout le contraire d'un encouragement à pareille démarche.

M. Gauthier se lève et, très ému, très solennel :

— Je n'ai nul besoin de lire sa lettre pour en conclure qu'elle impose le devoir de cette démarche à l'homme d'honneur qui l'a reçue.

— Même si sa lettre exprime l'indifférence voisinant l'aversion pour lui, et le choix qu'on a déjà fait, ou qu'on est disposé à faire, d'un autre?

— Robert Delvinge? allons donc! Elle l'a refusé il y a trois mois après l'avoir connu toute sa vie! Et quand, pour vous punir de je ne sais quel tort que vous auriez eu envers elle, Pauline vous parlerait de lui tout du long de sa lettre, peu importe, Monsieur, voici un nombre respectable de semaines que vous tournez autour de cette jeune fille; vous êtes entré assez avant dans sa vie intime pour oser lui écrire, vous qui n'êtes ni son frère, ni son parent, ni même un ancien ami de ses proches, et pour que cette jeune fille elle-même ne croie pas possible de laisser votre lettre sans réponse, ce fait seul exige que vous ne vous éloigniez pas, lors même qu'elle vous le commanderait, sans lui avoir adressé une demande positive qui définisse à jamais honorablement votre rôle auprès d'elle.

— Allons, dis-je, attendri et souriant sinon persuadé, ne soyez pas si tragique, mon cher notaire, dès l'instant qu'il s'agit d'une formalité pure!...

Aussitôt, redevenant le simple et excellent homme qu'il est de son naturel, M. Gauthier me tend la main, cligne les yeux pour me montrer qu'il se moque un peu de lui en même temps que de moi, et réplique avec son accent du crû, très chaleureux, sans la moindre solennité.

— M<sup>me</sup> d'Aubespın, ma femme, tous ceux à qui vous avez inspiré tant de sympathie, attendent que vous fassiez ce que je viens de vous dire :

Et acceptant et lui rendant sa poignée de mains à l'ancienne mode :

— Soit, puisque vous le voulez et que M<sup>me</sup> d'Aubespın et M<sup>me</sup> Gauthier le veulent, sans compter Marion et Riquette, je ne quitterai pas la partie que je n'aie jeté sur table ma dernière carte; j'irai à Nyons demain, mais comme j'irai à Paris ensuite, — oh! je sais mieux que vous à quoi m'en tenir! — promettez-moi de ne rien apprendre à Marion qui doit continuer nos préparatifs de voyage.

M. Gauthier hausse les épaules!

— C'est faire perdre le temps à votre domestique!

Il me quitte; je le vois traverser la cour d'un pas leste, tourner sous mes platanes; je gage qu'il s'en va non chez lui, mais au Roure, où deux femmes, c'est-à-dire trois, — car Riquette doit hanter les portes, j'imagine, — l'attendent pour connaître l résultat de sa mission.

En vérité, il avait l'air de me faire croire qu'on se meurt en m'espérant chez la sous-préfète. Mais je ne suis pas la dupe de sa confiance vraie ou feinte; j'irai à Nyons demain matin, j'irai offrir à Pauline ma main et mon nom; quant à mon cœur, elle le possède et ne paraît pas s'en soucier; tout cela, formalité convenable, je l'admets, formalité pure, je le répète.

## XXII

*La sous-préfète.*

Et Lui et Elle viennent de partir en me criant de ramasser leurs plumes; car enfin, si certains lecteurs aiment les romans qui finissent bien, et si les autres préfèrent ceux qui finissent mal, avec beaucoup de larmes, voire quelques gouttes de sang, tous s'accordent pour souhaiter qu'on les finisse, et, trouvant ce souhait légitime, je consens à écrire l'épilogue de cette histoire à la place de nos amis autrement occupés, mais qui m'ont au préalable suffisamment instruite de leurs suprêmes émotions sentimentales.

Pauline, malgré mes conseils et mes pressentiments, était partie en automobile avec Robert; mon mari faisant, ce jour-là, l'ouverture de la chasse avec M. le Maire et M. le Président du tribunal, je restais seule à la sous-préfecture avec un tapissier dont la maladresse mettait le comble à ma mauvaise humeur.

L'automobile courait sur la belle route parallèle à la grande rivière de l'Aygues qui, sauf les jours de trombe et d'inondation, n'est qu'un immense lit de galets blancs descendus, roulés de la montagne à travers les siècles des siècles. Des prairies le long de la rivière, des vergers d'oliviers sur les coteaux, à droite et à gauche; rien n'est délicieux comme de passer à toute vitesse devant le voile ténu, le réseau de ce feuillage de songe, grêle, bleuté, irréel, et que le soleil argente à éblouir. Pauline et Robert passaient en subissant une sorte de fascination qui réduisait au silence les deux pauvres êtres endoloris, jusqu'à ce que cette grâce même des choses impatientât Pauline.

Aussitôt Robert, abaissant la vitre du coupé, jette au mécanicien l'ordre du retour.

— Je viens de penser une chose, dit-il brusquement, c'est que si je ne me trouvais pas à Nyons, M. de la Garde y serait venu déjà. Ecrivez donc à M<sup>me</sup> d'Aubespain que je vais partir ce soir.

— Mais je compte écrire à Tati qu'elle vienne me chercher demain pour que nous nous en allions, elle et moi, en Suisse.

Robert hocha la tête :

— D'ici que vous partiez, il peut se passer bien des choses pour votre bonheur!... et tenez, j'ai presque regret de vous avoir emmenée malgré Marthe, tout à l'heure; elle semblait avoir des pressentiments. Si M. de la Garde n'est pas allé à Montélimar...

— Et quand il serait même venu ici?...

— Alors, vous ne me le pardonneriez jamais, Pauline!

Et Pauline ne proteste point; tout à coup l'image de M. de la Garde arrivant à la sous-préfecture durant son absence, lui apparaissait comme une réalité accomplie déjà, et dans la caressante tiédeur d'une première journée de septembre, elle se sentait soudain glacée jusqu'aux os. Et comme si un mot qu'elle aurait prononcé eût ralenti l'allure de l'automobile, elle demeura près de Robert, — silencieux lui aussi, — les lèvres serrées l'une sur l'autre, retenant son souffle, jusqu'aux palpitations de son cœur...

Et ayant longé l'unique rue de la petite ville qui mérite le nom de rue, l'automobile s'arrêtait de nouveau, sur l'avenue de la gare, en face de la sous-préfecture.

Pauline, la main crispée, saisit le bras de Robert : la voiture de M. de la Garde se trouvait devant la grille, sous l'imperceptible flottement du drapeau tricolore.

Doucement, Robert prit sa main, la serra, et la laissa retomber, commandant d'une voix qui passait ferme à travers des larmes :

— Descendez, Pauline, moi je continuerai encore une heure ou deux.

Pauline descendit, marcha comme une somnambule jusqu'à l'hôtel, pour aboutir d'instinct à la porte du petit salon où je me tenais d'habitude.

M. de la Garde y était en effet, avec moi; dix minutes plus tôt on m'avait apporté sa carte. Après les compliments d'usage, d'un ton fort paisible, quoique la pâleur de sa figure témoignât d'une profonde émotion, il me demanda si je ne voudrais pas le faire annoncer à M<sup>lle</sup> de Veyranne, ayant une grave communication à lui faire en ma présence.

— C'est que... oh! Pauline va être là..., elle est sortie..., nous vous croyions à Montélimar aujourd'hui!...

— Et ainsi je vois que je surviens tout à fait en intrus?...

— Mais pas du tout; je vous répète qu'elle ne peut tarder; voyons, vous n'êtes point si malheureux en ma compagnie?

— Très heureux, au contraire, Madame, seulement je voudrais savoir..., est-ce avec Bressolles que M<sup>lle</sup> de Veyranne se promène actuellement?

— N... non, c'est avec Robert, mais il y a le mécanicien.

Je me mords les lèvres jusqu'au sang pour les punir d'avoir laissé passer cette phrase stupide. M. de la Garde quitte aussitôt sa chaise; ses lèvres à lui sont blêmes dans la flamme rousse de sa moustache, et ses yeux bleus prennent la dureté du ciel, ici, les jours de la grande bise :

— « Quoiqu'il y ait le mécanicien », dit-il en martelant, ma visite n'a plus d'objet, Madame, et ce n'est pas même la peine de la mentionner à votre amie. Je venais la prier de m'accorder sa main, mais il est invraisemblable que M. Delvinge ne lui ait pas fait entendre, avec plein succès, la même demande, durant le long tête-à-tête de cette promenade.

— Monsieur de la Garde, je vous en supplie, ne prolongez pas ce cruel malentendu, restez, voyons, restez, — je regarde avec désespoir la pendule : les petits misérables ! voilà deux heures qu'ils sont partis ! — il faut, je vous assure, il faut que Pauline vous voie et vous entende, il faut que vous lui parliez de votre amour.

— Non, Madame, même quand M<sup>lle</sup> de Veyranne arriverait à cette minute, je ne lui parlerais pas de mon amour ; je ne puis aimer celle qui fait si bon marché d'un cœur comme le mien ; je lui offrirai mon nom, il paraît, on m'assure, que je le dois...

— Gardez votre nom, Monsieur, et votre main et votre cœur ! Je vous relève d'un devoir imaginaire qu'on a eu le plus grand tort de vous prescrire ! Pour quelques relations de voisinage faut-il que nous en venions au malheur de nous épouser, puisque je ne vous aime pas et que vous ne m'aimez pas !

Oh ! Pauline, oh ! la folle d'être arrivée, et d'avoir poussé, au plus fâcheux moment, la porte restée entr'ouverte ! Elle est là, contre cette porte, tragique avec sa figure de cire entre les nœuds de ruban noir qui attachent ses cheveux blonds ; évidemment ce n'est que sa colère qui empêche sa douleur de la tuer.

M. de la Garde, d'un seul pas, s'est porté tout en face d'elle, son feutre gris n'est plus qu'un chiffon dans ses mains crispées ; d'une voix qui tremble, qui percerait tous les cœurs comme une tarière, tant son murmure est véhément, il dit à Pauline qui paraît sans souffle :

— Vous ne m'aimez pas ? Oh ! je le savais, du reste, sans que vous eussiez besoin de m'en donner l'assurance ! Vous aimez M. Delvinge, ou peut-être n'aimez-vous personne ; oui, je crains que les jeux de l'amour plaisent à votre imagination, mais que l'amour lui-même trouvera votre cœur à jamais insensible ! Vous ne m'aimez pas ? soit ! Mais arrêtez-vous là, je vous prie. Moi, je vous aime ! eh bien ! oui, je vous le dirai ! je vous aime du pre-

mier jour que je vous ai vue, et à la folie et à la mort, je voulais m'abuser moi-même, je reculais devant la souffrance d'aimer : j'aime et je souffre, mais je ne vous demanderai jamais d'être ma femme, et, par compassion vous vous offririez à moi que je vous refuserais, entendez-vous? Je vous refuserais!

Il part, il fuit son bonheur, le capitaine, je reçois Pauline évanouie sur mes bras, et sans perdre le temps d'appeler, de chercher mes sels, je me borne à la secouer fortement pour la faire revenir à elle. Sitôt qu'elle rouvre les yeux :

— Ai-je bien entendu? Et crois-tu qu'il a parlé de son amour?

— Eh! je crois bien! Mais le voilà parti tout de même.

Pauline se tord les bras.

— Oh! mon Dieu! s'il allait se tuer.

— Bah! nous allons le rejoindre sur la côte.

Je saisis dans le vestibule mon chapeau de jardin. Pauline pousse un cri de détresse.

— Et Robert qui a gardé l'automobile!

Non, l'automobile est au bout de l'allée. Robert l'a renvoyée après s'être fait conduire du côté des bois très voisins où l'on chasse aujourd'hui; à peine écoutons-nous l'explication du mécanicien qui descend du siège sur mon ordre. Pour la petite course que nous allons faire, son service nous est inutile.

Une petite course! le monstre jouait le grand jeu! C'est seulement au point où Grignan surgit dans son lac de verdure que nous l'avons eu à portée de nos coups de trompe.

Il prend sa droite, puis, devant l'insistance de nos appels, il daigne enfin tourner la tête et serrer ses freins :

— Tenez, lui dis-je, en lui passant la rougissante Pauline, voilà sa main et la voilà toute; si vous n'en voulez pas, jetez-la dans la rivière; moi, puisque j'ai déjà fait tant de chemin, je m'en vais déjeuner au Roure; vous annoncerai-je tous les deux?

— Certainement, s'écria Pauline, déjà installée fort à son aise près du capitaine, du blond Vercingétorix, silencieux, rayonnant et foudroyé.

Consciencieusement, je chauffe sans tourner la tête.

L'histoire dit qu'avant de me suivre, les amoureux eurent là, en plein air, une petite explication, où M. de la Garde murmura passionnément :

— « L'amour fait peur », vraiment, Pauline, il fait peur! n'est-ce pas, car c'est grand l'amour!

Pauline, toute reposée, toute souriante, répondit :

— C'est grand comme la mer, mais une fois qu'on s'est jeté dedans, on sait nager et l'on n'a plus peur!...

Et, comme se laissant porter par un courant très doux, par un courant hors de toutes les routes que prennent les tempêtes, elle ferma les yeux, la tête sur l'épaule de son fiancé qui, sans même qu'elle s'en aperçût, guida l'automobile par-dessus le pont du Lez où, pour éviter la rencontre de l'enchanteur, la fée s'était précipitée, un beau matin de la même saison...

J'étais arrivée au Roure; Marion, qui rôdait par là, en quête de renseignements, se chargea de rentrer ma voiture. Riquette allait servir le déjeuner, je lui criai de mettre trois couverts de plus, et je racontai l'heureuse issue de la grande aventure à M<sup>me</sup> d'Aubespain en la faisant rire et pleurer à la fois.

Tout à coup, Marion, éblouissant de joie, annonce les deux fiancés, et, pendant que Tati les presse sur son cœur, M. Gauthier fait irruption, un télégramme à la main :

— Eh bien! le château est adjugé à un Grignan, après tout, au comte de Castellane :

— Ah! vraiment? dit M. de la Garde.

— Ah! vraiment? dit Pauline.

M. Gauthier les regarde, hausse les épaules et me dit :

— L'un et l'autre ne pensaient qu'à ces ruines, il y a quelques jours!

— Vous vous l'imaginiez, mon cher notaire! ils abritaient simplement, contre ces ruines, leur amour naissant, comme ces grenadiers y abritent leurs bourgeons et leurs fleurs, mais ces fleurs de grenades, si elles pouvaient parler, vous diraient qu'elles ne s'intéressent pas autrement à ce château détruit, ni aux ombres de ceux qui l'habitèrent, ni à rien du vieux passé mort : elles pensent à leur beauté, à leur pourpre royale, à la brise qui les flatte, au rayon qui les caresse, à la sève qui s'amasse dans leur capsule, à aujourd'hui, à demain, à la vie...

# LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE

---

La Croix-Rouge allemande répond à la fois aux besoins du service sanitaire des armées de terre et de mer et à ceux d'une assistance sociale très généralisée. Intimement mêlée à ce qui touche la nation, à son développement et à son histoire, elle semble être le reflet et la résultante de ses aspirations et le complément de ses institutions diverses. Si, en temps de guerre, sa vaste organisation est appelée à seconder puissamment le département de la guerre, en temps de paix son œuvre sociale tend à adoucir les misères humaines matérielles et morales, assigne un but humanitaire aux visées économiques des lois de protection ouvrière, apporte un calmant aux blessures profondes causées par la crise religieuse du Kulturkampf, combat les menées dissolvantes du socialisme et devient un salutaire instrument de paix sociale.

La convention de Genève imprima un nouvel essor aux quelques sociétés de secours disséminées en Allemagne. Elles ne tardèrent pas à s'accroître, en même temps que d'autres se fondaient. Aussi chaque petit Etat eut-il en assez peu de temps sa propre Société avec ses associations d'hommes et de dames présidées chacune par les princes et les princesses régnants.

Mais c'est des trois grandes guerres de 1864, 1866 et 1870 que date surtout l'organisation progressive de la Croix-Rouge allemande qui, autant que les succès militaires, prépara l'unité du pays. Le message impérial envoyé de Nancy le 14 mars 1871 à l'impératrice Augusta, le confirme en ces termes : « L'unité allemande est accomplie par le Comité central des sociétés de secours aux blessés sur le terrain humanitaire, alors que l'unité politique de notre patrie n'existait encore que dans le domaine des désirs. »

Depuis, elle n'est restée étrangère à aucune campagne : Par des envois de personnel médical, d'infirmiers et d'infirmières, elle a participé aux guerres serbo-bulgare (1885-1886), greco-turque (1897), sud-africaine (1899-1900) et à la campagne de

Chine (1900-1901). Elle n'a cessé d'étudier sur les champs de bataille des nations étrangères, les changements et les améliorations à apporter à son propre matériel et à son organisation en ce qui concerne les moyens de transport pour les victimes des armes nouvelles et les procédés de pansement les plus récents sous différents climats, afin de mieux secourir ses nationaux dans les guerres de l'avenir, où qu'elles puissent éclater.

La Croix-Rouge fut très vite étroitement liée à la vie administrative du pays, car l'âme allemande, l'âme prussienne notamment, est avant tout guerrière. Être prêts pour la guerre a toujours servi de cri de ralliement à toutes les classes sociales et à tous les partis. Aussi, lorsque le ministre de la guerre, déterminant les devoirs et la préparation des sociétés de secours, leur demanda d'unir leurs efforts et, pour se maintenir vivaces, de fonder des institutions dans lesquelles le plus de personnes possible fussent maintenues en haleine en vue de leurs fonctions futures sur le champ de bataille, les trouva-t-il prêtes à l'action.

Elles se mirent résolument à former un personnel spécial et à organiser partout une assistance sociale des plus complètes, rendant ainsi la Croix-Rouge toujours plus populaire<sup>1</sup>.

Les règlements officiels relatifs à la Croix-Rouge se trouvent dans la *Kriegs Sanitäts Ordnung* du 10 janvier 1878, complétée dans le règlement du service en campagne du 23 mai 1887, et dans celui du service des étapes en campagne du 3 septembre 1888, promulgué en 1889 pour la Bavière. Ces règlements ne délimitent pas rigoureusement sa mission, et, grâce à une certaine latitude, ils lui ont permis de prendre une place toujours plus grande et plus active dans le service sanitaire.

La Croix-Rouge, considérée comme unité, y est représentée par une seule personne, le *Commissaire impérial* et inspecteur militaire. C'est pendant la campagne de 1866 que fut instituée cette fonction, afin d'établir un constant trait d'union entre le gouvernement, le département de la guerre et les sociétés de secours. Un ordre de cabinet du 20 juin 1870 nommait le prince Henri XI de Pless à ce poste; un arrêté du 22 juillet indiquait ses attributions : direction unique et centralisation des sociétés de la Croix-Rouge, des corporations et ordres de chevaliers,

<sup>1</sup> Ayant, par exemple, acheté un nombre incalculable et constamment augmenté de baraques transportables Dæcker, les sociétés les prêtent à des hôpitaux, sanatoria, cures d'air en forêt, etc., sur toute l'étendue du sol allemand. Chacune de ces baraques, à l'avance affectée à son régiment d'attache, est de la sorte placée à l'endroit même ou tout près du lieu où, en cas de mobilisation, elle sera utilisée ou emportée.

emploi et distribution des secours matériels, répartition et légitimation du personnel.

Une carte publiée par lui et distribuée aux sociétés de secours aux blessés fixe à chacune d'elles sa mission. L'on y voit marqués tous ceux qui se dévouent sous l'égide de la Croix-Rouge. Toute collectivité n'ayant pas adhéré à la Croix-Rouge en temps de paix est, en temps de guerre, exclue du champ de bataille, à moins que l'un des ordres de chevaliers ne la prenne sous son patronage.

Ainsi, toutes celles qui sont autorisées à s'exercer en vue des campagnes de l'avenir, pour seconder la société principale de leur personnel et de leur matériel font partie intégrante du service sanitaire officiel, qui compte sur elles, non seulement pour améliorer le sort des blessés et malades, mais encore pour en décharger l'Etat.

\*  
\* \*

L'une des préoccupations de la Croix-Rouge est d'agrandir toujours davantage la place qu'elle occupe dans le service sanitaire, en le déchargeant du travail des lignes de front pour augmenter la capacité de combat de l'armée. Elle a su de la sorte se rendre indispensable, et l'Etat, appréciant ses services, favorise volontiers ses efforts, sachant qu'il profitera le premier des avantages qu'il accorde.

Le plan général de mobilisation a permis à la Croix-Rouge de se rendre un compte exact des devoirs qui peuvent lui incomber, et sans relâche elle s'y prépare. Le service sanitaire de l'armée allemande, ayant assigné à chaque société le rôle et les fonctions à remplir en temps de guerre, a fixé par là même leur ouvrage en temps de paix. Leur place est marquée dans toutes les zones, aussi bien dans celle de l'avant que dans celle de l'inspection des étapes et de l'arrière. On voit par là, quel concours apporte la Croix-Rouge allemande pour l'organisation des stations de pansement et de ravitaillement, la préparation et l'équipement des trains sanitaires, des trains de malades, l'administration intérieure des lazarets de réserve et de forteresse, sans compter celle de ses propres lazarets et stations de convalescence. Chargée des ambulances, du transport des blessés, des dépôts dans la zone des étapes, c'est dans l'arrière qu'elle se multipliera : le lendemain des batailles elle trouvera matière à tous les dévouements.

En bien des cas, cependant, elle se rendra également utile sur les lignes de front, par l'envoi de ses colonnes de transport aux détachements sanitaires ou en fournissant les hôpitaux de cam-

pagne d'infirmiers et infirmières et en établissant ses propres lazarets sur le théâtre de la guerre.

\*  
\* \*

Les trains sanitaires de la Croix-Rouge composés de 41 voitures subdivisées en salles pour malades, pour médecins, pour pharmacie, cuisines, services auxiliaires, magasins à provision, bagages, matériel de chauffage, très appréciés dans les dernières campagnes, constituent des moyens d'évacuation parfaits. Les trains auxiliaires destinés à 200 blessés, moins onéreux que les précédents, et les trains de malades complètent ces moyens de transport. A l'exception des trains de malades, les autres ont d'ores et déjà leur personnel nominatif tout éduqué et prêt : personnel médical, personnel d'infirmiers, de brancardiers et d'administration.

Mais les trains sanitaires spéciaux seront sans doute insuffisants à recevoir les blessés, dans une future guerre où les armes à répétitions multiplieront les blessures dans une proportion croissante. Il faut donc se préparer à déblayer, le plus possible, le théâtre de la guerre par un service de transport qui favorise les opérations des corps d'armée. La Croix-Rouge s'est donc mise à préparer des adaptations aux trains ordinaires.

Des essais continuels pour la transformation des voitures d'hommes, de bestiaux et de marchandises pour le transport des blessés, lui ont fait adopter plusieurs systèmes entre autres celui de J. Linxweiler (sergent au régiment des uhlans de l'empereur Guillaume II), qui permet de transformer un train ordinaire en wagons sanitaires pour 4 ou 500 hommes, avec une ventilation convenable.

En mobilisation, il importe de charger le plus dans le moins de place possible : le système Linxweiler remplit ces conditions, car il enferme dans le plus petit wagon de marchandises tout le matériel nécessaire à transporter au chemin de fer 4 ou 500 blessés, et ce matériel, démonté, peut servir encore au campement.

Mais la variété même des voies ferrées et du matériel empêche d'utiliser ce système pour les transformations immédiates et rapides, car il ne peut s'employer que dans les wagons où les banquettes s'enlèvent, et il sert de préférence pour la transformation des wagons de marchandises.

Le système Grund, par contre, s'emploie pour tous les wagons de personnes sans sièges fixes. On se sert, pour leur adaptation, de barres transversales préparées à l'avance ou très faciles à préparer le moment venu.

Le réseau de chemins de fer à voie étroite, qui couvre l'Allemagne, permettra aux sociétés de la Croix-Rouge, répandues sur le territoire, de prendre, en temps de guerre, une part encore plus active au débarquement des blessés dont le transport est, comme on vient de le voir, soigneusement étudié, prévu et organisé.

\*  
\* \*

La prévoyance de la Croix-Rouge de la Prusse orientale lui a inspiré la résolution de préparer aussi, pour le transport des blessés par voie fluviale, des trains de bateaux sanitaires équipés par ses soins, et qui doivent être prêts à Dantzig le jour même de la mobilisation. Pour chacun de ces trains maritimes formé de six bateaux, d'un vapeur et d'un remorqueur, le matériel et le personnel sont désignés à l'avance.

Le personnel se compose d'un médecin en chef, de ux assistants, un trésorier, deux surveillants, dix sœurs de la Croix-Rouge, six infirmiers et six garde-malades de la Société des « infirmiers volontaires de la guerre ». Le matériel est entreposé tout le long de la Vistule et de ses affluents dans les dépôts et se trouve ainsi à portée.

Les bateaux, à double carcasse, mesurent 40<sup>m</sup>,20 de long, 4<sup>m</sup>,60 de large et 3 mètres de haut. Quatre sont installés avec civières pour les plus grièvement blessés, les deux autres et une partie du remorqueur pour les moins atteints.

\*  
\* \*

Les industriels du reste rivalisent de zèle pour fournir à la Croix-Rouge des articles toujours plus perfectionnés, solides et faciles à manier.

Les dépôts de ce matériel, complets autant qu'il est possible de l'être, constituent de véritables musées spéciaux. Chaque invention nouvelle présentant un avantage scientifique médical ou pécunier y sert de modèle-type pour les approvisionnements des magasins des sociétés territoriales ou régionales, dès que la direction du dépôt central les a expérimentés, et de nombreuses conférences les vulgarisent rapidement. Les objets démodés sont envoyés aux hôpitaux ou donnés aux malheureux.

Ces magasins renferment en provision, tout ce qui s'emploie sur le champ de bataille, dans les lazarets, suivant les saisons et les latitudes.

Il faut avoir vu le dépôt de Berlin pour se rendre compte de cette préparation minutieuse : *tout y prêt, rien n'y a été négligé.*

Les séries d'objets sont assez complètes pour permettre l'expédition de convois admirablement munis pour des milliers de blessés, *cing ou six heures après la déclaration de guerre.*

Situé aux portes de la capitale, à Neubabelsberg, à l'embranchement même du chemin de fer, le dépôt communique avec la gare par des voies ferrées allant jusqu'au fond de ses magasins, pour le chargement des wagons.

Le directeur du dépôt, seul, a la clef de la barrière qui sépare son domaine de celui de cette gare.

Tout y est démonté et *emballé*, depuis les objets classiques de literie, civières, brancards, jusqu'aux baignoires et chauffe-bains, tables de toilette et de nuit, étagères à linge, à effets, avec rideaux et tringles pour chacune, armoires, fauteuils, chaises, etc... et placé dans leurs caisses respectives de transport.

La mercerie, le papier à lettres différent pour soldats, sous-officiers et officiers; la pharmacie, les troussees, les pansements, sans compter les vêtements pour chaque grade et chaque climat, le linge de corps, de lits, d'office et de cuisine, tout y est, l'emballage également.

Le bateau *Savoia*, le lazaret de la Croix-Rouge allemande à Yangtsun, dans la guerre de Chine, et son hôpital de campagne à Jacobsdal, de même que toute son organisation sanitaire pendant la guerre sud-africaine, ont montré la perfection de son outillage et de ses services hospitaliers.

\*  
\* \*

Bien que, d'après une certaine école, la guerre doive être un accident de plus en plus rare dans la vie des peuples, les travaux de la Croix-Rouge allemande faits sous l'œil vigilant du Kaiser, avec toute la méthode scientifique que comportent les progrès actuels de la stratégie, de la balistique, de la chirurgie et de l'hygiène, ne laissent aucune illusion sur les projets de Guillaume II. Voilà pourquoi dans ce pays militaire et militarisé, plus que partout ailleurs, l'on a compris qu'il est indispensable de se préparer à toute éventualité, en luttant contre les éléments destructeurs des temps de paix avec les mêmes moyens que contre les éléments destructeurs en temps de guerre.

Par la circulaire du 18 décembre 1887 aux sociétés territoriales et provinciales, le Comité central de la Croix-Rouge leur demandait instamment d'organiser une action sociale en temps de paix.

Par sa circulaire du 5 novembre 1889 il en démontrait l'importance et la nécessité afin de donner l'impulsion à un mécanisme dont, sans cela, les ressorts se rouilleraient fatalement.

Les sociétés allemandes de secours, prouvent, du reste, qu'elles ne pourront être en mesure de rendre des services, que si en temps de paix on les y a préparées d'après un programme moderne d'assistance sociale, nettement et libéralement conçu et sagement exécuté.

Ce fut en favorisant l'hygiène sous toutes ses formes, en aidant aux travaux scientifiques qui s'y rapportent, en répandant leur connaissance et facilitant leur application dans les casernes, les hôpitaux, les prisons, les écoles et à domicile, etc., que la Croix-Rouge allemande entra en contact avec le public.

La publication de son plan d'organisation éveilla l'intérêt général et suscita la formation de nombreux groupements.

La presse entière, par ses appels, servit la cause; elle continue son œuvre de vulgarisation en relatant journellement les faits qui la concernent. La revue hebdomadaire illustrée, *das Rothe Kreuz*, y aide puissamment. Et il faut enfin remarquer toute l'importance de l'entente cordiale qui existe entre la Croix-Rouge et les autorités civiles et militaires.

\*  
\* \*

Un vaste réseau des sociétés affiliées à la Croix-Rouge couvre aujourd'hui le territoire allemand. Un Comité central les gouverne sans les administrer. Par cette centralisation, une direction unique mais non despotique, assure partout les secours. Ce qui manque chez les unes se complète par les autres sans détriment aucun pour leur fonctionnement toujours autonome. Elles jouissent d'une liberté relative qui permet d'alimenter leur activité suivant les besoins locaux afin de ne pas s'engourdir dans un *statu quo* toujours funeste. On fait pour elles comme pour les pompiers employés à une foule de besognes les entraînant assidûment en vue du jour où ils auront à éteindre des incendies.

Officiellement reconnu le 2 juin 1869, le Comité central forme le lien les unissant toutes. Patronné par Guillaume I<sup>er</sup> et l'impératrice Augusta, il l'est également par les souverains actuels; et il est présidé aujourd'hui par le chambellan de l'impératrice régnante, le baron de Knesebeck.

Le contrôle permanent du Comité central, ses traités passés avec les hôpitaux, avec les associations de garde-malades, les œuvres charitables ainsi que l'étude de toutes les questions qui, de près ou de loin, pourraient amener un nouvel essor à son développement, sont un élément constant de perfectionnement.

Les associations de dames de la Croix-Rouge y prennent une part prépondérante. Dans aucun pays elles n'ont pris

autant d'importance. L'esprit d'association, caractéristique de l'autre côté du Rhin, se manifeste encore plus intense dans l'élément féminin et le nombre des sociétés de femmes y a acquis une réelle priorité, surtout dans le nord de l'Allemagne.

Il y a intérêt à en retenir quelques-unes :

Le Vaterländische Frauen Verein, en Prusse.

Le Bayerische Frauenverein.

Le Albert-Verein, en Saxe.

Le Württembergischer Wohlthätigkeitsverein.

Le Badischer Frauenverein.

Le Alice Frauenverein, dans le grand-duché de Hesse.

Le Patriotische Institut der Frauenvereine badois.

Le Marien Frauenverein, dans le Meklembourg, etc.

Chacune de ces sociétés fortement organisée soutient le service sanitaire militaire. Placées sous l'autorité du Comité central, elles sont représentées auprès de lui par un de leurs délégués.

Le besoin inné de centralisation qui, en Allemagne, donne l'impulsion et la vie à tous ses groupements, tout en leur laissant une entière autonomie, a conduit les sociétés de dames à constituer une vaste association dont les statuts arrêtés à Wurzburg le 12 août 1871 indiquent clairement l'objet : Assister blessés et malades en temps de guerre, et en temps de paix, soutenir toutes les institutions capables d'y contribuer, adoucir la misère, fonder des hôpitaux, former un personnel d'infirmiers et d'infirmières, relever leur niveau intellectuel et moral, améliorer l'hygiène et le sort des pauvres et des malades.

A la journée de Wurzburg, qui consacra cette œuvre grandiose, succéda, sept ans plus tard, l'assemblée de Dresde, le 25 avril 1878.

On y nomma un comité permanent composé d'un délégué de chacune des sociétés patriotiques de femmes. A ce comité revient le mérite d'être le principal promoteur des progrès d'assistance sociale en Allemagne.

Fondée le 11 novembre 1866, le jour même où fut signée la paix qui mettait fin à la guerre de Bohême, la Société patriotique de dames, l'une des plus puissantes de la Croix-Rouge allemande, n'a cessé de s'étendre. Ses ramifications, composées de 252 401 membres, dont les cotisations annuelles s'élèvent au chiffre de 5 940 000 marks, couvrent tout l'Empire.

Les membres ordinaires participent au travail et se le divisent. Leurs sections représentent les services complets d'un ministère d'assistance sociale moderne. Les membres extraordinaires se contentent de payer leurs cotisations.

Un comité mixte dirige la société dont le siège est à Berlin. L'impératrice en nomme le président, le vice-président, le trésorier et deux membres, l'un masculin, l'autre féminin. Le reste des membres est élu à la majorité des voix.

Un comité permanent institué le 23 janvier 1882, empêche le ralentissement des affaires et entretient des rapports réguliers avec le Comité central. Un échange de procès-verbaux des séances du Comité central et du comité de la Société patriotique fut décidé le 30 mai 1883; il les fait participer aux mêmes travaux pour un profit commun.

Les circulaires du 14 mai 1887 de la Société patriotique de femmes, celles du Comité central du 18 décembre de la même année insistaient sur cette bonne entente recommandée, encore le 22 juin 1890, par l'impératrice. Aussi cette union a-t-elle porté ses fruits.

Huit de ces sociétés n'ont d'autre mission que de former des infirmières. Les maisons-mères des sœurs de la Croix-Rouge, dont il sera question plus loin, sont leur propriété. 377 de ces sociétés s'occupent de l'assistance communale; 155 des écoles ménagères, des cuisines pour malades, des fourneaux populaires, des « Caffestuben » distribuant plus de 20 millions de portions par an; 186 ont des écoles d'ouvrages manuels, la plupart professionnelles, fréquentées par 12 456 fillettes; 31 des orphelinats et maisons d'éducation avec 606 pensionnaires; 240 ont des garderies et des crèches fréquentées par 13 957 enfants. Cette simple nomenclature suffit à montrer l'étendue de la mission sociale de cette active association.

\*  
\* \*

L'histoire de l'empire allemand se reflète dans la composition et l'organisation de ses sociétés territoriales de la Croix-Rouge, qui varient suivant les Etats confédérés. C'est ainsi que la Croix-Rouge de Bavière, constituée en 1879, est formée du Landeshilfsverein, de l'ordre royal des chevaliers de Saint-Georges, de la Société des chevaliers du Balley de Brandebourg, de l'ordre de Saint-Jean de Bavière et de la Société patriotique de femmes.

En Saxe, le Albertverein s'étend sur tout le royaume. L'hôpital Carola, sa propriété, sert d'école aux Albertvereine, tandis que dans le Wurtemberg les Olgaschwerstern font leur stage dans l'hôpital de la reine.

Quant au grand-duché de Bade, l'esprit de dévouement de sa souveraine se devine dans les perfectionnements apportés à

l'assistance aux malades, dans l'amélioration de la condition de la femme et dans les œuvres de salut social qui font partie du programme de ses sociétés.

Dans le grand-duché de Hesse, le Aliceverein exige que tous ses membres actifs soient munis d'un diplôme d'infirmier. Une école modèle établie à Darmstadt ouvre ses portes aux infirmières tenues d'y faire un postulat suivi d'un stage dans la clinique universitaire de leur choix. Ces infirmières hessoises sont d'ailleurs chargées des services hospitaliers et administratifs dans les hôpitaux municipaux.

Le Sophienhaus du grand-duché de Saxe-Weimar forme non seulement des infirmières, mais encore de bonnes ménagères, grâce à ses écoles de cuisine qui là, comme dans toute l'Allemagne, permettent aux sœurs garde-malades d'apprendre les soins du ménage et la préparation des aliments pour tous les régimes alimentaires.

Dans le grand-duché de Mecklembourg, les associations de garde-malades ayant pris des engagements vis-à-vis de la Croix-Rouge pour lui fournir infirmiers et infirmières sont soutenues par elles.

Quant au duché de Anhalt, c'est par contrat que des infirmières de profession lui ont promis leur concours en temps de guerre et font ainsi partie des cadres de son plan de mobilisation.

Aucun État ne le cède à son voisin pour revendiquer sa place dans cette joute humanitaire.

\*  
\* \*

Si, sur certains points du territoire germanique, l'on se préoccupe tout particulièrement du recrutement des infirmiers, dans d'autres la formation de colonnes sanitaires constitue le principal objectif.

Le « Deutscher Kriegerband » (société des guerriers) en fut chargé à l'origine pour les discipliner militairement. Cette initiation a exercé une salutaire influence pour la bonne marche de cette institution aujourd'hui fort considérable et à laquelle le Comité central a déjà affecté 400 000 marks. L'emploi de ces colonnes sanitaires en temps de paix est très divers. On les voit fonctionner dans les ambulances volantes, les postes de secours pour les accidents du travail et dans une foule d'autres œuvres sociales. Constantement sur la brèche, plus elles se développent, plus la mission de chacune se précise et en accroît la valeur.

Ces colonnes apprennent à transporter les blessés, à vaincre les difficultés résultant des chemins de fer à voie étroite. Ici aussi les

sociétés patriotiques de femmes paient leur écot en veillant à la cuisine des colonnes et des soldats, aux travaux du ménage, au bon fonctionnement des stations de ravitaillement comme elles le devront faire le jour où la patrie sera en danger.

Un service d'inspecteurs, fondé en 1903, a eu pour but d'augmenter leur capacité technique grâce aux exercices toujours plus nombreux et plus difficiles qu'ils leur ont fait faire et, ensuite d'en augmenter l'homogénéité.

Ces inspecteurs, tous médecins, se subdivisent en trois catégories : inspecteurs de cercle, inspecteurs provinciaux et inspecteurs territoriaux. Placés sous la direction du Comité central de la Croix-Rouge, ils règlent les mouvements, les exercices et le fonctionnement des colonnes sanitaires appelées à alléger singulièrement, sur le champ de bataille, le service des soldats brancardiers.

La sollicitude du Comité central l'a poussé à leur faire donner une instruction médicale, afin de pouvoir mieux encore assister les blessés. C'est ainsi que, durant quatre semaines, ouvriers et artisans appartenant aux colonnes sanitaires font un service d'hôpital pendant lequel ils reçoivent une indemnité suffisante aux besoins de leur famille. Un enseignement théorique précède ce stage où, au nombre de six à huit autour d'un médecin, ils appliquent toutes leurs connaissances.

Afin de ne rien oublier, des « Wiederholungs Curse » ont lieu de temps à autre, de même que des veillées dans les lazarets, la nuit du samedi au dimanche, sous la surveillance d'infirmiers professionnels. Le dimanche matin, ils assistent à la visite et ne se rouillent pas, satisfaisant en cela au paragraphe 6 de l'ordonnance militaire de 1903 relative au travail régulier des colonnes sanitaires dans les hôpitaux.

Une récente publication du commissaire impérial et de l'inspecteur militaire, démontrant l'importance de l'instruction professionnelle de ceux qui seront appelés à donner leurs soins aux blessés, précise nettement le programme d'enseignement des colonnes sanitaires.

Tout ce qu'il faut pour équiper et habiller les colonnes se trouve préparé dans les dépôts, jusqu'aux gants, cravates, livres de chants et de prières. Seuls les bottes, souliers, bas et chemises seront fournis le jour même de la mobilisation, aux frais de la Croix-Rouge, par le département de la guerre.

Rien que pour la Prusse, il existait, en 1903, 749 colonnes sanitaires composées de 18 789 hommes, sur lesquels 9547 à appeler sous les drapeaux et 9332 non susceptibles de l'être.

\*  
\*\*

Une autre association d'hommes, la « Genossenschaft freiwilligen Krankenpflieger im Kriege », augmente toujours ses filiales. Les membres en sont complètement éduqués. Une instruction professionnelle doublée d'une parfaite aptitude étant exigée, aucune non-valeur ne peut en faire partie. Chaque année amène de nouvelles recrues dépassant le chiffre précédent.

En mai 1903, cette confrérie comprenait :

- 1° Membres diplômés, 3207 contre 2972 en 1902;
- 2° » prêts à diplômer, 5501 contre 4097 en 1902;
- 3° » ayant commencé leur instruction, 588 contre 561 en 1902.

A la suite de la décision prise par le ministre des cultes, de l'enseignement et des affaires médicales, de créer dans les écoles normales une chaire d'assistance aux malades, l'on dut songer à former des professeurs spécialement préparés en dehors des médecins ordinaires, insuffisants pour enseigner les sciences naturelles, la mécanique et les exercices de brancardiers.

La circulaire du 10 février 1903 du Comité central de la Croix-Rouge apprécie ce perfectionnement de science secouriste et institue tous les trois ans de nouveaux cours de cinq jours pour les professeurs de séminaires inscrits comme « Helfer ».

La circulaire du 6 novembre 1903 du Comité central indiquait de nouveaux services à organiser pour remédier aux lacunes signalées pendant la guerre sud-africaine chez le personnel administratif des lazarets de la Croix-Rouge allemande pour la tenue des livres et de la caisse. On se mit aussitôt à l'œuvre et des cours théoriques et pratiques destinés à familiariser avec l'administration entière d'un lazaret ont intéressé à cet objet négociants, industriels, administrateurs de sociétés financières, caissiers, etc..., plus aptes que d'autres pour tenir ces emplois.

Cette instruction spéciale, toujours donnée par un comptable de lazaret militaire, assure ainsi l'unité de direction.

\*  
\*\*

Comme la Croix-Rouge et les sociétés patriotiques de femmes, les ordres de chevaliers catholiques, et d'autres protestants, préparent en temps de paix de nombreux infirmiers et infirmières, des colonnes de transport ainsi qu'un matériel complet. Ils furent du reste les premiers à s'occuper des soins aux blessés sur les champs de bataille du passé et en 1870, par leur organisation

parfaite, montrèrent la voie à suivre à leurs compatriotes encore fort inexpérimentés.

Les chevaliers de Saint-Jean, dans la Marche, en Poméranie et en Saxe, placés sous la souveraineté de la couronne de Prusse, sont la branche protestante de l'ancien ordre de Saint-Jean de l'Hôpital de Jérusalem. Ils prononcent des vœux, et leur constitution apparaît comme un vestige du temps jadis. Sorte de congrégation de la noblesse allemande protestante, leur grand maître actuel est le régent de Brunswick, le prince Albert de Prusse.

En Bavière, il s'est fondé aussi une association de ces chevaliers qui, depuis le 28 août 1890, fait partie de la Croix-Rouge du royaume.

Aux commandeurs, incombe la surveillance des hôpitaux de l'ordre. Assez nombreux, les chevaliers se distinguent par leur qualité de chevaliers de droit et de chevaliers d'honneur.

Les premiers (1600 environ) choisis parmi les chevaliers d'honneur du chapitre, forment une confrérie plus intime qui, par leurs vœux et leur consécration, se lie au devoir pour eux le plus enviable : l'assistance chrétienne aux malades. Un noviciat de quatre ans les conduit au moment où le grand maître leur donne l'investiture. Chaque Allemand protestant, noble et honnête, peut être chevalier d'honneur, pourvu qu'il en fasse la demande, achète ce droit et verse annuellement sa cotisation.

L'ordre bâtit des hôpitaux sur tout le territoire, crée diverses autres institutions charitables, et prend sous sa direction tous ceux qui font appel à sa protection et se soumettent à ses règles. Il entretient ainsi 36 hôpitaux et asiles, ayant environ 2000 lits.

En temps de guerre, ces hôpitaux et ces maisons d'invalides servent pour les blessés et les convalescents, auxquels ils fournissent une élite d'infirmiers et des colonnes de *Johanniter* très bien équipés.

Comme les « chevaliers de Saint-Jean » ont des liens étroits avec l'institution des diaconesses, des traités respectifs leur assurent ces sœurs comme infirmières pour la guerre. Aussi, en retour, l'ordre a-t-il pris à sa charge une grande partie des frais d'entretien de leurs établissements.

Les chevaliers de Malte allemands sont investis des mêmes privilèges qu'autrefois, par le grand maître de l'ordre qui se trouve à Rome. Déjà avant la constitution des corporations de chevaliers de Malte, de Silésie et de Westphalie, ils s'étaient affiliés à la Croix-Rouge pendant les campagnes de 1864 et de 1866.

Seize chevaliers de l'ordre catholique de Saint-Jean de l'Hôpital

de Jérusalem qui habitaient en Silésie ont formé, sous la présidence du duc de Ratibor, une société laïque : les chevaliers de Malte de Silésie. Leur colonne sanitaire qui accompagna le premier corps d'armée en 1870, donna d'éclatantes preuves de son excellente organisation. En campagne, ces chevaliers servent de protecteurs aux ordres catholiques, facilitent l'exercice du culte, et font, le plus souvent possible, administrer les sacrements.

Les corporations des chevaliers du Rhin et de Westphalie, animées de ces mêmes principes, sont du reste appuyées par le militant archevêque de Cologne et par tous les prélats de la région rhénane.

La noblesse de Munster, dont le bureau constitue une sorte de point central de l'action catholique, s'est affilié de nombreuses sociétés qui, lors de la déclaration de la guerre, mettront plusieurs centaines de sœurs infirmières à la disposition des chevaliers, sans compter une réserve considérable de religieuses prêtes à la mobilisation en cas de besoin.

Quant aux chevaliers de Saint-Georges, leur origine remonte également aux croisades. Corporation catholique de la noblesse bavaroise, son but initial fut le combat de l'hérésie et la défense de la foi. Complètement réorganisée en 1874 par Louis II, de nouveaux statuts la régissent. Le grand maître de l'ordre est le roi et les chevaliers soit religieux, soit laïques, sont en nombre illimité. Deux délégués représentent l'ordre de Saint-Georges auprès du Comité central de la Croix-Rouge. Une commission militaire de l'ordre, instituée en 1873, s'entend avec le Ministère de la guerre pour l'organisation de sa mission sur le champ de bataille et, en attendant, elle s'y prépare dans ses hôpitaux et ses établissements charitables.

\*  
\* \*

Les infirmiers de la Croix-Rouge n'ont pas, comme les ordres dont nous venons de parler, des costumes historiques ; mais leur valeur technique n'en est pas moindre.

Une foule de projets et une série de tentatives peu satisfaisantes ayant amené la Croix-Rouge à suivre les conseils de Wichern, directeur de la Rauhehaus, on écouta sa proposition de former une corporation d'infirmiers ne se destinant pas à être des professionnels. Le Comité central le chargea de constituer cette corporation qui, en temps de paix, devait se plier à toutes ses exigences.

Un traité passé entre le Comité central de la Croix-Rouge et le

conseil d'administration de la Rauhehaus, à Horn, près de Hambourg, garantit, à la charge de la Croix-Rouge, l'instruction professionnelle de 100 infirmiers par an. Ces essais réussirent au delà de toute espérance et, maintenant, la corporation couvre le territoire germanique de ses ramifications.

Elle comprend trois catégories de membres : les membres d'honneur qui représentent ses intérêts généraux; les membres extraordinaires chargés d'augmenter le nombre des adhérents par des conférences, des appels dans la presse, etc.; les membres ordinaires qui sont préparés au rôle d'infirmiers par des cours réguliers suivis chaque année. Elle se recrute toujours dans le monde universitaire, et il n'y a pas de doyens de faculté qui n'en fassent partie. Etroitement liée aux sociétés de la Croix-Rouge, elle est représentée auprès du Comité central par son président.

C'est à la mission intérieure que la Croix-Rouge s'est adressée dans le royaume de Saxe pour former les Felddiakonnen Saxons, dont elle paye les frais d'instruction, surveille les études et l'examen final.

Des circulaires aux recteurs des collèges, des lycées et des écoles supérieures appellent l'attention des élèves, notamment de ceux qui sont à la fin de leurs études, sur l'opportunité d'apprendre le métier d'infirmier. Les cours suivis de l'application pratique au chevet des malades dans les lazarets et hôpitaux forment pour ces jeunes gens une initiation complète qu'entretiennent régulièrement, comme pour les colonnes sanitaires, des réunions annuelles.

En Bavière, cette organisation corporative n'existe pas encore; tandis qu'au contraire, elle s'est accentuée dans les facultés du grand-duché de Bade.

\*  
\* \*

Les sœurs de la Croix-Rouge forment, elles aussi, une corporation caractéristique.

Cette institution, animée d'un esprit essentiellement moderne, semble devoir répondre à trois besoins :

Celui d'un nombre suffisant d'infirmières, les religieuses et diaconesses qui ont une instruction professionnelle étant relativement rares. Celui du dévouement, beaucoup de jeunes filles étant désireuses de se donner sans vouloir cependant se plier aux règles d'un ordre ou d'une association religieuse. Enfin celui d'offrir un nouveau débouché à la femme obligée de se suffire.

Il faut bien se pénétrer de cette idée que l'ordre des sœurs de

la Croix-Rouge n'a pas été créé pour être opposé aux ordres de religieuses. La vocation qui les pousse est la même, mais l'appel intérieur diffère essentiellement. Les sœurs de la Croix-Rouge sont, en réalité, des demi-religieuses interconfessionnelles.

Comme elles appartiennent indifféremment au culte catholique ou protestant, l'on comprendra l'influence pacificatrice qu'elles exercent dans les milieux populaires où, tout en étant fort pieuses et en pratiquant leur religion, elles montrent une tolérance qui les fait aimer davantage.

Sans l'avoir voulu, la Croix-Rouge a porté un grand coup aux diaconesses qui, autrefois, avaient la prépondérance. L'impératrice, très huguenote et présidente de la Société, n'a pu qu'appuyer celles dont elle est officiellement la protectrice.

Généralement de très bonne famille, les sœurs de la Croix-Rouge entrent à son service sans se lier par des vœux éternels, pas même celui du célibat, car plus d'une quitte son costume de sœur pour la robe nuptiale. Elles prennent seulement un engagement de quatre ans.

Au bout de la première année, qui sert de stage dans un hôpital modèle, elles passent un examen et restent ensuite à la disposition de l'association à laquelle elles appartiennent, qui les dirige vers un des établissements possédés ou administrés par la Croix-Rouge. On les retrouve dans les cliniques des facultés, dans les cliniques privées, dans les sanatoria pour tuberculeux, les cures d'air, les maisons de convalescence, les postes de secours, les crèches, les garderies d'enfants, les écoles ménagères et dans toutes les œuvres fondées par la Société patriotique de femmes. L'emploi correspond en général aux goûts et à la capacité de sa titulaire.

Déjà, pendant leur temps d'apprentissage, elles touchent 72 marks par an; dans les 3 Probejahren 216, puis 276. Après les deux années suivantes, elles touchent 300 marks, puis à partir de ce moment, et tous les trois ans, 60 marks de plus. Pour la direction des grands établissements, elles reçoivent jusqu'à 300 marks de supplément par an. Leur vieillesse est assurée, à leur choix, par une hospitalisation dans un asile familial ou par une pension qui s'élève de 300 à 540 marks et à laquelle s'ajoute encore la rente de pension de l'Etat qui varie de 180 à 268 marks.

On les reconnaît facilement à leur robe en cotonnade gris bleu, avec tablier blanc, à leur coquet petit bonnet et à leur broche à croix rouge sur fond blanc. Leur équipement de guerre, des mieux étudié, est toujours prêt.

Leur degré de culture a relevé le niveau des infirmières ordinaires, auxquelles le public est en droit de demander, aujourd'hui,

beaucoup plus qu'autrefois. Quant aux travaux grossiers, elles n'en font aucun; des filles de salle en sont chargées.

Les sœurs de la Croix-Rouge dépendent de leur maison-mère comme les religieuses de leur communauté, sans toutefois y apporter leurs biens qui restent leur propriété. C'est la supérieure qui, dans les maisons-mères, matin et soir, dit la prière, tandis que prêtres et pasteurs sont chargés du service dominical dans leurs chapelles respectives.

Afin d'arriver à un plus haut degré de perfectionnement, M<sup>lle</sup> de Walmenisch a ouvert, le 1<sup>er</sup> mai 1902, à Munich, une *école de supérieures* d'où sont sorties toutes les supérieures qui dirigent actuellement les maisons-mères de la Croix-Rouge.

Les femmes et les jeunes filles qui veulent servir la cause de la Croix-Rouge, sans être des professionnelles, peuvent suivre pendant au moins cinq mois les cours dans une maison-mère. Elles doivent y habiter et y travailler comme les autres, se soumettre aux mêmes règlements, porter le même costume, et payer une pension de 50 marks par mois. Elles sont nommées sœurs auxiliaires après un examen final et tenues, en outre, de prendre l'engagement écrit de faire chaque année un service d'hôpital, tant pour entretenir leurs connaissances que pour aider leurs sœurs, de soigner les malades toujours gratuitement et de se mettre à la disposition des sociétés de dames.

Pendant leur service annuel, elles portent le costume des sœurs et la broche de la Croix-Rouge, mais n'ont aucun traitement. Au contraire, elles couvrent les frais de deux robes d'indienne et de quatre tabliers fournis par la maison-mère.

\*  
\*\*

La constante préoccupation de la Croix-Rouge allemande, de fournir un personnel à la hauteur de sa tâche, l'a conduite à former une catégorie de sœurs-infirmières, spécialement préparées à leur mission coloniale. Bien que placées aussi sous le protectorat de l'Impératrice, elles ne font pas corps avec leurs émules du continent.

La Croix-Rouge coloniale, dont le siège est à Berlin, provoque l'organisation de l'assistance, l'installation d'hôpitaux, de sanatoria, de postes médicaux et pharmaceutiques, la création d'œuvres sociales dans les colonies et dans les pays de protectorat allemands, de même que la formation du personnel pour leur fonctionnement. Elle est présidée par le duc Jean-Albert de Mecklembourg-Schwerin, et compte environ quatre mille membres.

Les ministères des affaires étrangères et des colonies notamment, qui l'encouragèrent dès le début, lui continuent leur appui.

N'ayant pas voulu grever son budget des frais d'une maison-école, la Croix-Rouge coloniale reçoit ses élèves dans l'hôpital d'Eppendorf, près de Hambourg.

Les sœurs accoucheuses, particulièrement appréciées dans les colonies africaines, font leur apprentissage à Iéna dans la « Grossherzogliche Hebammenschule ». A l'« Anstalt für Schiffs und Tropenkrankheiten » de Hambourg, elles apprennent à soigner les maladies navales et tropicales, à faire la cuisine des pays chauds avec ses différents régimes.

On leur enseigne également à analyser le sang des fiévreux atteints de malaria, à fabriquer des divers sérums, à colorer et à analyser les préparations bactériologiques. Mais on leur enseigne avant tout l'hygiène tropicale et, par l'étude des symptômes morbides, la façon de préserver les colons des maladies des pays chauds.

De telles infirmières rendent évidemment d'inappréciables services partout où elles sont employées. Et lorsque Robert Koch fut envoyé par l'Empereur à Dar-es-Salaam pour y étudier la malaria, il se fit accompagner de l'une d'elles, qu'il chargea des investigations et des soins auprès des femmes hindoues et arabes atteintes, et auxquelles leur religion interdit l'approche de médecins masculins.

Vingt et un ans au moins, trente-quatre au plus, ou trente-six pour les jeunes filles ayant leur diplôme d'infirmière ordinaire, un certificat de bonne conduite et un stage de dix-huit mois à Eppendorf, telles sont les conditions d'admission pour ces sœurs.

Après le premier mois d'essai et durant toute la période d'instruction elles reçoivent 15 marks par mois, sont logées, nourries et habillées d'un uniforme qu'elles ne doivent jamais quitter.

Une fois leur envoi dans les colonies décidé, elles signent un engagement d'une durée variable suivant la destination : de deux ans pour les pays de protectorat allemand en Afrique, de quatre ans-pour l'Asie. La sœur touche alors 65 marks par mois, nets de tout frais, à partir du jour de son embarquement jusqu'à celui de son retour.

On lui donne, en outre, pour son équipement d'Afrique, 100 marks, pour celui d'Asie 200 marks, plus une prime de 120 marks, la première année, de 180 la seconde, de 240 la troisième, de 300 la quatrième, et enfin de 360 la cinquième et les suivantes. Les équipements, préparés à l'avance, sont fournis par Eppendorf, leur point d'attache.

Des fonds et des dons généreux leur assurent une retraite et

ont fait ouvrir, pour elles, une maison de séjour à Berlin, et un sanatorium de convalescence « Georgshof » sur les bords du Rhin.

Placées sur le plan de mobilisation, elles vont partout où le Comité central de la Croix-Rouge les appelle. Dans la guerre sud-africaine à Jacobsdal, Hälbroun et Pretoria, où se trouvaient les ambulances allemandes, on a pu se rendre compte de leur valeur professionnelle.

Les postes coloniaux allemands, tous munis de ces sœurs, offrent de la sorte à leurs nationaux une assistance des plus complètes. Ce sont les gouverneurs de ces postes qui incitent la Croix-Rouge à prendre toujours de nouvelles mesures protectrices, pour favoriser l'influence allemande mieux encore que par les meilleurs traités de commerce.

Elles desservent un asile de convalescence à Dar-es-Salaam, l'hôpital de Tanga, un sanatorium sur une petite île voisine, le sanatorium d'altitude de Wugiri sur les montagnes de Uzambara, dans l'Afrique orientale, une école maternelle et un lazaret à Windhœck, un lazaret et une école enfantine à Swakopaund, dans le sud-africain allemand, l'hôpital de Daala, de Nachtigale, du Petit-Popo, les postes du Congo, du Cameroun, de Togo, de la Nouvelle-Guinée. Leur action sociale y est le reflet de celle de la Croix-Rouge de la métropole.

En Extrême-Orient, à Tsing-tan, où le nombre des Allemands augmente, on les a réclamés aussi.

Au Brésil, dans le lazaret international de San-Paolo, construit par l'Allemagne, dont le patriotisme ne recula pas devant de gros sacrifices d'argent, elles tiennent également leur place.

Plusieurs de ces sœurs paient chaque année de leur vie leur dévouement. Mais cette crainte n'arrête pas leur vocation, car leur recrutement augmente en raison même du développement des colonies allemandes où leur assistance s'étend toujours davantage, les consuls de leur nation ne manquant pas de les mettre au courant de tous les besoins qui appellent leur aide.

Une correspondance régulière entre le comité de la Croix-Rouge coloniale et chaque sœur directrice de service les tient réciproquement au courant et permet une amélioration continuelle que des subventions facilitent. Les recettes annuelles atteignent 350,000 francs environ, et le capital plus d'un million et demi.

L'exemple des sœurs de la Croix-Rouge coloniale a suscité, en Allemagne, des imitateurs masculins. L'envoi de frères infirmiers de la « Raubehaus », pour le service des lazarets de guerre à Zanzibar, à Bagamoyo et dans les stations de Dar-es-Salaam,

Pangani et Tanager, donna naissance à une organisation d'infirmiers coloniaux de la Croix-Rouge dans l'Afrique occidentale où, jusqu'au soulèvement des Herreros, seules, les missions protestantes et les sœurs précitées dispensaient l'assistance aux malades et aux blessés.

La Croix-Rouge peut encore compter sur d'autres infirmières professionnelles en dehors des sœurs continentales et coloniales, insuffisantes en nombre : celles des associations de garde-malades, qui, affiliées dans des conditions déterminées, se sont engagées à fournir en temps de guerre la moitié de leur personnel avec liste nominative annuelle.

Une assemblée générale de toutes les institutions d'assistance aux malades, tenue à Darmstadt le 1<sup>er</sup> octobre 1897, a constitué leur association, qui forme un lien d'intérêt commun. Le Comité central a su grouper ainsi autour de lui plus de 40 000 infirmières professionnelles, prêtes à marcher en temps de guerre, et qui, en temps de paix, travaillent à s'y préparer.

\*  
\* \*

L'utilité de cette coordination et amélioration incessante de l'assistance aux malades est indéniable pour les institutions de réforme sociale. Aussi voyons-nous les caisses de maladie, d'assurances contre les accidents, etc., se servir de ces infirmières, supporter même une partie des frais de leur établissement.

Les communes font aussi appel à leur dévouement dans les provinces les moins favorisées où les médecins sont plus rares.

Dans l'une d'elles, de la Prusse orientale, elles firent ce que des magistrats et des fonctionnaires n'avaient pu réaliser en apportant les bienfaits de l'assurance ouvrière dans les chaumières les plus pauvres et les plus abandonnées. Pour l'arrondissement de Königsberg, dans chacune de ses vingt-trois paroisses, on délégua une dame de la Croix-Rouge assistée d'une sœur. Plusieurs paroisses se réunirent pour avoir, dans onze districts, des pharmacies et des petits hôpitaux, des médecins de la caisse de maladie chargés du traitement gratuit des assurés et de leurs familles. Quinze stations de sœurs, un hospice pour les incurables et un poste de secours aussitôt disséminés dans l'arrondissement, permirent de venir rapidement en aide aux malheureux et souvent de les guérir, les empêchant ainsi de tomber à la charge des caisses d'invalidité. Cette organisation prospéra si vite qu'elle attira l'attention des institutions d'assurance, et fut la base de l'entente de leur Office impérial avec la Croix-Rouge.

Les stations de sœurs, en général de petites maisons généreusement offertes ou louées, possèdent remèdes et instruments pour les premiers secours, une voiture et un cheval pour les courses dans le district. Les personnes légèrement atteintes viennent à leur consultation. La sœur enseigne aux familles l'hygiène sociale et générale, met de l'ordre dans les demeures, cuit la soupe quand la mère est alitée, arrange la couche des vieux et leur fait des lectures religieuses. Une dame déléguée, ordinairement la femme du pasteur ou d'un magistrat de l'endroit, aide la sœur et lui procure tout ce qu'il lui faut pour la station et ses pauvres : médicaments, vivres et fourrage pour le cheval, recueille l'argent versé au trésorier. Ces dames sont les ménagères responsables de la Croix-Rouge dans la paroisse et les sœurs en sont l'âme.

Forte de son succès dans l'arrondissement de Königsberg, la Croix-Rouge a organisé ce même genre de secours dans les districts les plus pauvres de l'Allemagne, qui sont privés de médecins.

\*  
\* \*

L'assurance allemande a beaucoup aidé au développement de la Croix-Rouge. L'Office impérial, à la suite d'une sérieuse enquête, décida d'unir en une action commune les efforts de ses institutions et des corporations ouvrières à ceux de la Croix-Rouge, ces deux grands organismes devant simultanément profiter du dévouement des médecins, pivots réels de la législation sociale.

Quel lien plus étroit pouvait, en effet, exister entre les besoins des corporations avec leurs visées économiques et les devoirs de la Croix-Rouge en temps de guerre? Les corporations ne font-elles pas de toutes leurs forces contre l'invalidité dans la vie industrielle, comme la Croix-Rouge dans la vie militaire active?

Les centres industriels de Berlin, de Munich, de Francfort, etc., l'ont bien vite compris.

Presque dans toutes les villes fonctionnent des postes de secours de la Croix-Rouge contre les accidents du travail. Le mot « Unfall station » exprime la nature même de cette institution spéciale aux conditions de la loi germanique. Ces stations pour accidents de la Croix-Rouge mettent en lumière les résultats pratiques de la législation des assurances sociales en Allemagne et montrent par quels moyens et avec quel succès nos voisins d'outre-Rhin se sont efforcés de répondre à des exigences nouvelles.

L'entente de l'office des assurances et de la Croix-Rouge apparaît comme la plus heureuse des solutions, et les vingt-deux postes de secours de la Croix-Rouge à Berlin comme postes-types. A l'intérieur de la porte de chaque maison de la capitale alle-

mande se trouve une pancarte indiquant le poste le plus voisin avec son numéro de téléphone, de même que dans tous les bureaux de police et établissements publics. Des colonnes lumineuses placées dans toute la ville les indiquent également.

Il est inutile d'insister sur la portée de cette institution de postes de secours fonctionnant nuit et jour et partout répandus au profit des blessés qui, de cette façon, seront soignés par un corps médical d'élite, théoriquement et pratiquement entraîné. La médecine des accidents, très à l'ordre du jour, a fait, à cette occasion, de grands progrès en Allemagne, où des chaires de facultés lui sont distinctement réservées.

Cette institution, fort appréciée par les patrons, les incite à soutenir la Croix-Rouge qui, en retour, a créé des cours pour leurs employés et pour les négociants eux-mêmes. Par sa circulaire du 20 août 1901, le commissaire impérial recommandait que ces cours théoriques se fissent le soir afin que les fonctionnaires, employés et ouvriers aptes à les suivre puissent y participer pendant un mois. Des cours du matin ont lieu pour les hommes occupés le soir.

Les cours diffèrent pour les services d'administration et de dépôt, mais la plupart des hommes participent à tous, les uns après les autres. Les plus célèbres professeurs de faculté se sont chargés de cet enseignement gratuit. Ceux qui en bénéficient sont tenus de prendre un engagement vis-à-vis de la Croix-Rouge.

Des cours de « samaritains » en dix leçons terminés par un diplôme sont donnés dans chaque grande ville allemande; ils augmentent encore le nombre des initiés aux services de la Croix-Rouge. Les cours destinés aux hommes ont lieu, soit dans les lazarets de garnisons, soit dans les postes de secours pour accidents; et, dans ces derniers, se font les cours spécialement destinés aux femmes.

Les institutrices, gouvernantes et bonnes d'enfants y apprennent ainsi les notions d'hygiène souvent utilisables dans leurs fonctions.

Les « samaritains » de Cologne ont une organisation vraiment modèle, avec leurs boîtes de pansements déposés dans toutes les fabriques, chantiers, etc., et leur bicyclette à deux places pour le transport des blessés avec caisse de secours.

C'est ainsi que la population allemande se prépare tout entière, sous l'égide de la Croix-Rouge, pour former les 80 000 infirmiers que son service sanitaire a prévus pour la guerre future. L'hygiène générale en a largement profité.

Les mesures de désinfection pour circonscrire les maladies

infectieuses, édictées par la loi impériale du 30 juin 1900, sur la proposition de Robert Koch, et que l'on trouve dans les *Annales militaires* de 1903 ont encore conduit le Comité central de la Croix-Rouge à faire l'achat d'un complet outillage de désinfection pour en doter toutes les communes de Prusse, outillage qui, en temps de guerre, se trouvera déjà placé, prêt à fonctionner, et rendra les services demandés par l'asepsie moderne tandis que, en temps de paix, il assure l'hygiène publique.

La Croix-Rouge participe donc à tout dans la vie populaire et, de même qu'elle prête son concours pour assurer à l'ouvrier les bénéfices de l'assurance contre les accidents, elle vient en aide depuis 1896, aux institutions d'assurance contre l'invalidité en prenant sa part à la lutte contre la tuberculose.

Une section spéciale pour les sanatoria en dirige l'action et prête une partie du matériel de guerre à cet effet. Le 25 avril 1896, elle ouvrait, à Grabousee, son premier sanatorium composé de vingt-cinq baraques transportables, puis celui de Vogelsang, près de Magdebourg, de Cassel, de Weimar, etc., le sanatorium d'enfants de Lichen, les garderies de cure et les écoles en forêt, les jardins ouvriers antituberculeux de Charlottenbourg, etc '...

\*  
\*  
\*

Assurer la continuation progressive de son entreprise, lui donner un développement encore plus grand en vue des besoins de l'avenir, la relier toujours plus étroitement aux faits économiques et aux œuvres philanthropiques du pays, telle est donc l'incessante préoccupation du Comité central de la Croix-Rouge.

L'hygiène publique et familiale, le relèvement du niveau intellectuel et l'amélioration des conditions d'existence des classes populaires, la répression de l'immoralité, la protection des faibles, l'assistance sous toutes ses formes, voilà, en Allemagne, le programme de la Croix-Rouge de la paix devenue ainsi la meilleure école pour la Croix-Rouge de la guerre.

Les faits parlent d'eux-mêmes, et nous estimons superflu de comparer l'extension bienfaisante de la Croix-Rouge allemande avec la gêne que les règlements officiels imposent à notre Croix-Rouge française. Dans l'espace restreint où celle-ci peut évoluer, elle prouve combien de courages sont toujours prêts au dévouement, et quelle admirable floraison d'œuvres ferait éclore l'initiative privée le jour où lui serait accordée toute la confiance qu'elle mérite.

L. FIEDLER.

<sup>1</sup> Voir « l'armement antituberculeux en Allemagne », *Correspondant* du 10 mars 1902.

# POÉSIES

---

## SOUS L'AMANDIER

Sous les amandiers en fleurs, blancs  
Comme des robes virginales,  
Il neige, il neige des pétales,  
Et l'herbe, comme les eaux pâles  
Où glissent les cygnes dolents,  
Se sème de candeurs exquisés,  
De duvets légers et tremblants  
Que viennent soulever les brises.

Les mains roses de mon enfant  
Sortent, fébriles, de leurs manches,  
Et tendent, folles, vers les branches,  
Les branches aux corolles blanches  
S'effeuillant et tourbillonnant,  
Leurs petits doigts crispés qui serrent  
Avec un beau cri triomphant,  
Les flocons de fleurs prisonnières.

Et les yeux paraissent plus bleus,  
Et le sourire plus joyeux,  
Devant la pureté qui tombe  
Comme d'une aile de colombe,  
Et la clarté douce des cieux,  
La mer, au loin, terne, un peu grise  
Avec le bleu tendre des yeux,  
Dans un même ton s'harmonisent.

Un frêle et cher balbutiement,  
Un petit cri vif d'hirondelle,  
S'élève à chaque fleur nouvelle  
Que l'amandier secoue au vent,  
Et dans le soleil qui ruisselle  
Et filtre sous l'arbre fleuri,  
L'enfant à sa mère sourit  
Et tend ses bras et ses dentelles!

Cannes, mars 1905.

---

## LA MUSIQUE ET LA MER

Les étoiles au ciel s'allumaient une à une,  
Les mouettes d'argent rassaient le sable blond,  
Au loin, sur la mer lisse ainsi qu'un lac de plomb  
Une barque estompait l'or de sa voile brune.

La sonate pleurait ses accords à la lune,  
L'âme de Beethoven flottait dans le salon,  
L'adagio répondait comme un soupir plus long  
Que les vagues berçant les blancheurs de la dune.

Les plaintes du génie et les thrènes des flots  
Dans la même cadence, abimaient leurs sanglots  
Leurs sanglots étouffés d'indicible tristesse,

Et le cœur, dans l'émoi des rêves éperdus,  
Brisé par la langueur des deux chants confondus,  
Touchait aux infinis de l'humaine détresse!

Amédée PROUVOST.

---

# REVUE DES SCIENCES

---

Chimie biologique et approvisionnements militaires. — Disette de salpêtre pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. — Où prendre les éléments des explosifs? — Si la France n'avait plus de relations avec l'extérieur! — Prévisions utiles. — Une application importante. — Fabrication sur place du salpêtre par grandes masses. — Champs de salpêtre. — Les ouvriers bactériens. — Six millions de kilogrammes par an et par hectares. — Agriculture : Épuisement prochain des nitrates du Pérou. — Puissance fertilisante des nitrates. — Nouvel engrais. — Aéronautique : A quelle altitude un homme peut-il s'élever dans l'atmosphère sans mourir. — Les plus grandes hauteurs atteintes. — Expériences de Turin. — Sons, cloche dans l'air raréfié. — Raréfaction équivalente à une altitude de 14 kilomètres. — Le mélange Mosso à oxygène et acide carbonique. — Hygiène : A Alfort. — Contre un préjugé : les chiens tuberculeux. — Proportion progressive à Paris. — Se défier des intimités des chiens. — Les ténias du chien. — Kystes hydatiques. — Chemins de fer : Les grandes vitesses en France, aux États-Unis et en Angleterre. — Variétés : Influence des bons livres. — Le « Traité de géologie » de M. de Lapparent. — Géologie et géographie. — Statistique annuelle de géographie comparée. — La population de la terre.

Les guerres modernes, et surtout la dernière guerre russo-japonaise ont mis en évidence l'excessive consommation de munitions que doivent faire les armées aux prises. Les approvisionnements se dépensent vite et s'épuisent au point que les opérations subissent souvent le contre-coup de cette pénurie. M. Müntz, de l'Académie des sciences, et son collaborateur, M. Lainé, se sont demandé ce qui adviendrait dans le cas d'une guerre où la France ne serait pas maîtresse de la mer et ne pourrait plus s'approvisionner aux gisements de nitrates du Pérou pour se procurer les éléments essentiels de la poudre. Nos arsenaux seraient vides au bout de quelques mois et les arrivages d'outre-mer deviendraient impossibles. On ne pourrait plus, comme sous les guerres de la Révolution et de l'Empire, avoir

recours à la fabrication artificielle du salpêtre, au moyen du lavage répété des vieilles murailles des caves et des écuries; la recette ne suffirait certainement pas à nos besoins. Et la situation pourrait devenir grave.

Il y avait lieu de prévoir l'avenir et de se demander dès aujourd'hui comment on pourrait assurer en France même la fabrication indéfinie de nos munitions. MM. Müntz et Lainé, dans une note à l'Académie des sciences, viennent de nous indiquer une solution du problème, bien de nature à faire taire nos alarmes. On produira du salpêtre tant qu'on en voudra.

Et la base de la fabrication, on la trouve dans le travail incessant et énorme d'un petit microbe. S'il y a des microbes malfaisants, on sait qu'il y en a encore et beaucoup dont l'homme a intérêt à s'assurer la collaboration. Il y a déjà des années que M. Schlessing et M. Müntz ont découvert le secret de la nitrification.

La nitrification est le résultat de l'action microbienne, le résultat, en somme, d'une fermentation. Ce sont ces actions jadis inconnues qui aboutissent en dernier ressort à la formation des explosifs. Les infiniment petits emmagasinent sans bruit, sans qu'on s'en doute, au sein de la terre, dans le nitre qu'ils fabriquent, une somme d'énergie que les substances explosives mettent ensuite en œuvre en la faisant apparaître brusquement.

Comment réaliser une nitrière artificielle de grand rendement? Autrefois il fallait des années pour obtenir du salpêtre en quantité peu appréciable. Cette fois il s'agit de productions énormes en quelques semaines. Voici brièvement le procédé de MM. Müntz et Lainé. On fait couler tout simplement une solution de sel ammoniacal sur un lit de noir animal et on ensemece ce lit de charbon d'organismes nitrificateurs. C'est tout. Le résultat est merveilleux. Une pareille nitrière de 1 hectare de superficie peut donner 16 000 kilogs de salpêtre par jour, soit plus de 6 millions de kilogs par an. C'est ainsi qu'en établissant des nitrières terreuses fréquemment labourées, maintenues humides dans lesquelles ils introduisaient graduellement des sels ammoniacaux, ils ont pu produire dans un temps court une si grande accumulation de nitre que les matériaux se trouvaient imprégnés de solutions concentrées allant jusqu'à 90, 100 et même 160 grammes de salpêtre par litre.

Ces résultats peuvent donc nous rassurer sur la possibilité de produire le nitre nécessaire à la défense nationale, dans le cas où les approvisionnements d'outre-mer nous feraient défaut. On doit féliciter les auteurs de cette ingénieuse et importante applica-

tion de la biologie à la fabrication d'un produit indispensable aux armées de terre et de mer.

M. Th. Schlæssing fils, vient de son côté d'appeler l'attention sur les nitrates et sur les nitrites employés comme engrais. C'est le nitrate de soude dont se servent en ce moiment les agriculteurs. Mais M. Schlæssing a trouvé que le nitrate de chaux peut leur rendre les mêmes services. Or, il existe aujourd'hui un procédé très remarquable imaginé par MM. Birkeland et Eyde, pour fabriquer l'acide nitrique, au moyen de l'azote de l'air et à l'aide d'un four électrique. La nouvelle fabrication fonctionne avantageusement en Norwège. Elle prépare des changements considérables dans l'industrie chimique, et elle semble appelée à avoir son retentissement sur les errements de l'agriculture. Elle peut effectivement fournir à bas prix des quantités considérables de nitrates de chaux s'ajoutant pour le présent aux nitrates de soude du Chili et capables de les remplacer le jour où ils disparaîtront par épuisement des gisements.

Dans le procédé Birkeland et Eyde, une partie de l'azote de l'air est oxydé à l'état de nitrite de chaux qui se transforme ensuite en nitrate. Le nitrate, on sait son action. Mais les nitrites, on ne les consomme pas en ce moment comme engrais. Seraient-ils nuisibles à l'agriculture? C'est ce qu'a recherché M. Schlæssing et il a fait des essais de culture comparative. Or les expériences ont mis hors de doute que, sous la même dose d'azote, nitrates et nitrites mis en œuvre se sont montrés également efficaces. On peut donc se servir dans de bonnes conditions des nitrates et des nitrites. Le nouveau procédé fournissant l'un et l'autre engrais, on pourra économiquement utiliser ces deux substances à l'engraisement des terres. Cette conclusion a son importance, surtout au moment où l'on prévoit l'épuisement des nitrates du Pérou.

Depuis plus de trente ans, on admettait communément que l'on ne peut s'élever dans l'atmosphère qu'aux environs de 9000 mètres, et encore, à cette altitude, on ne redescendait qu'évanoui. Glaisher, le physicien anglais, dépassa 9000 mètres, dit-on, mais il perdit connaissance vers 8500 mètres. C'est de même entre 8000 et 9000 mètres que se produisirent les accidents qui ont amené la mort de deux aéronautes sur trois dans la triste et mémorable ascension du *Zénith*, malgré les inspirations d'oxygène pratiquées probablement trop tard par Sivel et Crocé-Spinelli. Paul Bert avait montré expérimentalement dans des cloches où l'on raréfiait peu à peu l'air que l'on pouvait combattre les acci-

dents asphyxiques aux grandes hauteurs par des inhalations répétées d'oxygène pur. Et c'est en utilisant l'oxygène, en effet, qu'il y a trois ans MM. Berson et Suring, à Strasbourg, purent parvenir à la hauteur la plus grande qui eût été atteinte jusqu'ici, c'est-à-dire à 10 000 mètres. Et encore, malgré les inspirations d'oxygène, les deux aéronautes s'évanouirent dans la dernière partie de l'ascension. 10 kilomètres en hauteur, c'est déjà beau.

Cependant, est-ce bien la limite d'altitude qu'il faille se résigner à ne pas dépasser? M. Mosso, le savant physiologiste de Turin, soutient qu'il serait possible de monter encore plus haut. Selon une théorie dans le détail de laquelle il n'y a pas lieu d'entrer, M. Mosso affirma qu'il était possible de combattre les accidents asphyxiques, non pas seulement par des inhalations d'oxygène, mais par des mélanges d'oxygène et d'acide carbonique. Ce dernier gaz doit être ajouté dans la proportion de 13 pour 100 contre 67 pour 100 d'oxygène. La théorie du professeur Mosso n'ayant pas paru suffisamment établie, aucun expérimentateur, en s'élevant en ballon, ne se servit du mélange préconisé. Si les essais dont nous allons parler sont bien exacts, il faudrait, au contraire, ajouter certaine confiance à ces affirmations du professeur de Turin. Un de ses élèves, en effet, M. Agazzoti, a repris récemment les expériences de son maître; il n'est pas monté en ballon, mais il s'est enfermé dans une cloche où avec une pompe on a raréfié l'air, de façon que cette raréfaction correspondit à celle de très hautes altitudes dans l'atmosphère. Et, pour démontrer l'efficacité, contre l'asphyxie, des mélanges d'oxygène et d'acide carbonique, on coiffa l'expérimentateur d'un casque qui lui permettait, par des ouvertures convenables, d'aspirer le mélange par le nez et de se débarrasser par la bouche des produits de la respiration. Bien entendu, l'air de la cloche était renouvelé par le jeu d'un robinet. M. Agazzoti étant sous cloche, on diminua la pression en une demi-heure jusqu'à 440 millimètres de mercure, pression qui correspond à peu près à celle du sommet du mont Blanc.

Aucun malaise ne se produisit, mais quelques instants plus tard, quand la pression descendit à 300 millimètres de mercure, les symptômes d'asphyxie devinrent menaçants. Aussitôt on fit intervenir le mélange Mosso. Le patient manifesta un soulagement immédiat, et l'on put faire descendre la pression jusqu'à 140 millimètres. Une autre fois, on poussa la raréfaction jusqu'à 122 millimètres. En sortant de la cloche, M. Agazzoti affirma qu'il aurait pu résister à une raréfaction plus forte. Ses facultés intellectuelles n'avaient pas été altérées. Et, en effet, dans une der-

nière expérience, la raréfaction produite correspondit à une altitude de 14 kilomètres  $1/2$ , dépassant de 4 kilomètres environ la plus grande hauteur atteinte par des aéronautes déjà évanouis.

Le mélange d'oxygène et d'acide carbonique serait donc plus efficace que l'oxygène pur. M. Agazzotti en conclut que les altitudes de 14 à 15 kilomètres sont abordables pour l'homme.

Je ne partage pas sans certaines réserves l'opinion du courageux expérimentateur. Il n'y a pas, en effet, analogie complète entre la cloche et l'atmosphère. Similitudes de pression, soit! Mais et la température? Les basses températures des grandes hauteurs jouent un très grand rôle sur la vitalité d'un aéronaute. La soustraction de la chaleur met l'organisme dans un état de résistance très affaiblie. Et il ne s'agit plus ici d'un abaissement de température de 10 ou de 20 degrés au-dessous de zéro. Les ascensions en ballons sonde ont révélé aux altitudes de 15 000, 16 000 mètres des températures variables, mais généralement de 75°, de 85° au-dessous de zéro, températures notablement inférieures à celles des pôles de froid. Que deviendrons-nous sous l'influence de froids aussi excessifs? Les expériences de M. Agazzotti sont très intéressantes. Mais elles ne correspondent pas aux conditions réelles telles qu'elles se présentent dans la haute atmosphère. Nous ne saurions donc affirmer comme lui que l'homme peut s'élever dans l'air à des altitudes aussi considérables, malgré toutes les inhalations les plus vivifiantes.

Hygiène publique. Notre intention n'est pas d'effrayer outre mesure les amis des chiens; cependant, il est de notre devoir de les mettre en garde contre un danger méconnu. On disait, il y a encore quelques années, que le chien ne contractait pas la tuberculose. Or, au contraire, le chien contracte parfaitement la tuberculose et de ce fait, malheureusement, il peut devenir un agent de propagation de la terrible maladie.

Pendant le Congrès récent de la tuberculose, M. le professeur Landouzy nous a appris que l'école d'Alfort considère la tuberculose des chiens, non seulement comme fréquente, mais encore comme se manifestant de plus en plus à notre époque. La proportion des chiens tuberculeux autopsiés à Maisons-Alfort s'y est élevée en cinq ans de 4,5 pour 100 à 9 pour 100. Près de 10 pour 100!

Tous les chiens malades provenaient le plus souvent de chez les marchands de vins, cafetiers ou traiteurs de Paris ou de la banlieue. Pourquoi précisément dans ce milieu spécial? Parce qu'il est très fréquenté par des tuberculeux. L'alcoolique est généralement tuberculeux. Les planchers sont infectés et l'on

balaie sans arroser ces salles, en projetant de tous côtés la poussière virulente. Ce n'est pas seulement par les voies respiratoires, comme on le croyait encore dernièrement, mais encore par les voies digestives, que la maladie se transmet. Or griffons, terriers, braques, dogues, etc., peuvent prendre la tuberculose et par les voies respiratoires et par les voies digestives, au contact des poussières contaminées et des détritibus bacillifères. Les matières virulentes abondent partout, surtout pour les chiens qui mettent leur nez et leur museau partout sur la voie publique. Le chien n'est pas un animal positivement propre. Au contraire.

M. le Dr G. Petit a confirmé ces faits au Congrès de la tuberculose. Or le chien, l'ami de la maison, pourrait quelquefois introduire le mal dans un milieu parfaitement indemne. Il bave sur les tapis, il couche sur le lit des bébés, on se laisse lécher par l'animal avide de caresses. Un beau jour, la tuberculose survient dans une famille sans que l'on puisse soupçonner l'origine de la maladie. Evidemment, il ne faudrait pas condamner à mort ces bonnes bêtes, qui font la joie et le plaisir du foyer domestique, mais il serait prudent de les surveiller plus qu'on ne le fait maintenant et de contrôler de temps en temps leur état de santé.

A propos des maladies transmissibles de chiens, il faut mentionner la gale, la teigne, mais surtout une maladie très grave, le kyste hydatique du foie. L'intestin du chien est peuplé de vers appartenant à l'espèce des ténias. Le chien n'a pas, comme nous, le ver solitaire; mais il possède dix variétés de ténias dont l'une, le ténia échinocoque, est dangereuse pour l'homme. Le ténia solum a besoin de deux organismes pour accomplir son développement complet. Il commence son évolution chez le porc ou le bœuf, mais il ne grandit et ne prend sa forme de ver que chez l'homme. Le ténia échinocoque vit au contraire à l'état de ver chez le chien, mais ses œufs et ses embryons ne se plaisent que dans l'organisme humain, et surtout dans notre foie, qu'ils transforment peu à peu en une bouillie liquide : c'est cette tumeur que l'on nomme « kyste hydatique ».

Comment les embryons du ver échinocoque peuvent-ils passer du chien à l'homme? Par un mécanisme bien simple. Quand nous nous laissons lécher par la langue d'un chien favori, nous oublions, trop souvent, que son museau s'est promené un peu partout; il l'enfonce dans des tas d'ordures et il vous l'apporte ensuite sans songer à mal. Notre intimité avec l'animal peut être la cause d'apports très dangereux et probablement la pauvre bête nous transmet quelque embryon du ténia. On sait que, souvent,

l'œuf de l'échinocoque se loge sous la langue du chien. Toujours est-il que l'on n'observe guère de kystes hydatiques que chez les gens qui se laissent lécher par leur chien, et surtout par des chiens vagabonds. Le chien d'appartement est moins dangereux, évidemment, mais sait-on jamais ce qu'il peut rapporter d'une promenade dans les rues? Conclusion : Efforçons-nous, par prudence, d'éviter les intimités trop accentuées de nos chiens, même les plus aimés. On le savait déjà, et je n'apprends rien de neuf. Mais il est des choses qu'il est utile de répéter de temps en temps.

Toujours la vitesse des chemins de fer! Elle croît sans cesse avec l'amélioration de la voie et du matériel roulant. Nous croyons bon, comme éléments de comparaison avec les vitesses de l'avenir, de donner les résultats qu'indique dans une étude récente un recueil allemand, les *Annalen für Gewerhe*, toujours bien renseigné sur l'exploitation des chemins de fer.

Certains trains de luxe du Nord français franchissent les 298 kilomètres de Paris à Calais en 3 heures 15 minutes, avec une vitesse moyenne de 91 kilom. 700; la vitesse entre Paris et Amiens est encore plus considérable, elle atteint 100 kilomètres; ces trains dépassent de beaucoup, par suite du profil des courbes et de la brièveté du parcours, le train Côte-d'Azur-Rapide, du P.-L.-M., qui va de Paris à Nice (1087 kilomètres) en 12 heures 50 minutes, soit seulement avec la vitesse moyenne de 78 kilom. 405 à l'heure, avec dix arrêts intermédiaires.

Aux Etats-Unis, on trouve les Atlantic-City-Flyers qui circulent entre Cambden (faubourg de Philadelphie) et Atlantic-City (plage située à 96 kilomètres de cette ville), et que desservent deux Compagnies concurrentes luttant de vitesse. Les meilleurs trains de Philadelphia and Reading railway font ce trajet à la vitesse moyenne de 109 kilom. 350 à l'heure. Le poids total est de 250 à 300 tonnes. La vitesse réalisée dans certains trajets exceptionnels atteint jusqu'à 115 kilomètres à l'heure.

On peut citer encore l'Empire-State-Express qui va de New-York à Buffalo (707 kilom. 190) en 8 heures 15 minutes, soit avec la vitesse de 85 kilom. 760 à l'heure.

En Angleterre, sur un parcours moindre, le Great Northern Railway a des trains qui vont de King's Cross à Wakefield (282 kilom. 780) en 3 heures 10 minutes, soit 89 kilom. 300 à l'heure. Exceptionnellement, quelques trains anglais atteignent des vitesses moyennes de 101 kilomètres; par exemple, les trains de Londres-Victoria ou Londres-Brighton, ou ceux de Paddington et Plymouth. Telle est la situation à la fin de 1905.

Les livres de sciences aussi ont leurs destinées et quelques-uns d'entre eux exercent une influence considérable sur le développement des connaissances humaines. Je voudrais citer en première ligne parmi ceux-là le *Traité de géologie* de M. A. de Lapparent, membre de l'Institut, professeur à l'École libre des Hautes Études, notre éminent collaborateur<sup>1</sup>. Il a une histoire cet ouvrage. Alors que nous n'avions pas en France de traité digne de notre pays, il s'est tout à coup imposé au point de prendre entière possession des lecteurs français et étrangers. Et du même coup, il a propagé et fait aimer la géologie dans le monde. La première édition du *Traité de géologie* date de 1881. Il n'existait, à cette époque, aucun manuel français répondant aux besoins de l'enseignement supérieur; les élèves des facultés étaient réduits à chercher dans des traductions d'auteurs étrangers, anglais ou allemands le complément des leçons de leurs maîtres. Dès l'achèvement du *Traité de géologie* cette situation cessa. Bientôt les éditions se succédèrent. En moyenne au bout d'un intervalle de six ans, chacune d'elles se faisait remarquer par un remaniement complet de l'œuvre. L'auteur voulant répondre à la faveur du public par le soin qu'il mit à tenir son ouvrage au courant des progrès d'une science en voie de rapide évolution. Aussi de 1200 pages qu'il avait au début, le *Traité de géologie* est-il arrivé actuellement à en avoir plus de 2000. Ce qui distingue essentiellement les dernières éditions, c'est l'introduction dans les descriptions de la méthode historique facilitée par un grand nombre d'esquisses donnant une idée de la répartition des terres et des mers aux dernières époques géologiques.

Si l'on songe que les quatre premières éditions aujourd'hui totalement épuisées étaient fortes ensemble de plus de 44 000 volumes, et que la moitié de ce nombre au moins a pris le chemin de l'étranger, il sera permis de dire que l'heureuse destinée de l'ouvrage est un véritable succès national. Non seulement le public français a été entièrement ressaisi, mais dans tous les pays où l'on s'occupe de géologie, le *Traité* a conquis une place privilégiée. C'est aussi un succès à l'actif de l'enseignement libre qui seul a réussi à conquérir dans le domaine géologique, une position que, jusqu'alors on n'avait pas tenté de disputer à l'étranger. Il nous sera permis aussi de féliciter de ce succès la maison Masson qui occupe aujourd'hui un rang si distingué parmi les éditeurs d'ouvrages de haute science.

<sup>1</sup> *Traité de géologie*, 5<sup>e</sup> édition refondue et considérablement augmentée. 3 vol. grand in-8<sup>o</sup> de 2010 pages, avec 883 figures dans le texte. Masson et C<sup>ie</sup>.

Ce qui fait la principale originalité des deux dernières éditions du *Traité* de M. de Lapparent, c'est le changement profond apporté à l'exposé de l'histoire de l'écorce terrestre par l'introduction systématique des considérations de « Paléogéographie ». Lorsqu'en 1896, par la publication de ses *Leçons de géographie physique*, M. de Lapparent provoqua une réforme radicale dans l'enseignement de la géographie, on l'accusa de divers côtés de vouloir subordonner cette science à la géologie. Bien au contraire, et ses deux dernières éditions l'ont prouvé, son but était surtout de transformer la géologie. Jusqu'alors on n'y avait guère vu qu'une sèche énumération de coupes de terrains, et des listes de fossiles. Profitant des belles synthèses inaugurées par M. Suess, M. de Lapparent a voulu qu'elle devînt surtout « l'histoire des modifications successives de la géographie », considérée dans sa plus large acception.

Il a donc joint à son œuvre une série de *cartes paléogéographiques* (mappemondes, cartes d'Europe, carte de France), sur chacune desquelles il s'est efforcé de donner une idée de la répartition des terres et des mers à une époque géologique déterminée. Sans doute, il manque encore bien des données pour l'exécution entière d'un tel programme; mais on ne saurait méconnaître l'intérêt que cette nouvelle méthode prête à une science autrefois renommée par son aridité!

L'auteur a choisi pour les mappemondes un canevas géographique tout spécial qui a l'avantage de grouper parfaitement autour d'un centre unique ce que l'on peut appeler le « bloc continental ». Il a ainsi pu faire ressortir beaucoup plus clairement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici la remarquable permanence des traits principaux du relief terrestre, depuis les plus anciennes périodes géologiques. C'est un enseignement capital et qui ne pourra être mis en doute par quiconque se donnera la peine de comparer les esquisses successives.

Cet ouvrage de M. A. de Lapparent honore notre littérature spéciale.

On peut être bien certain que le nombre des adeptes et des amateurs de la géologie ira en grandissant désormais. Influence des bons livres, disions-nous en commençant. On peut en suivre la trace. Maintenant, il y aura profit pour tout le monde : le géographe apprendra la géologie et le géologue sera bien obligé de suivre de près les progrès de la géographie.

Savez-vous quelle est la population du monde? Réponse : plus d'un milliard et demi d'individus. La densité moyenne de la

population est d'environ 10 habitants par kilomètre carré... Voici quelques chiffres : Europe, 402 millions ; Asie, 820 à 850 millions ; Afrique, 145 à 160 millions ; Amérique, 151 millions ; Australie et Océanie, 7 millions ; Terres polaires, 20 000 à 80 000 habitants.

Avez-vous besoin de savoir immédiatement le nombre des habitants de l'Angleterre, 396 381 000 avec ses dépendances. L'Angleterre proprement dite, 33 763 000, Londres, 4 419 000. Pour l'Allemagne avec ses dépendances 73 795 000 ; Allemagne proprement dite, 60 164 000 ; Berlin, 1 999 000.

France avec dépendances, 88 462 000 ; France proprement dite, 39 060 000 (dénombrement de 1902), etc. Etats-Unis avec dépendances, 88 975 000 ; Etats-Unis seuls, 80 208 000. New-York, 3 716 000 ; Washington, 293 000, etc.

Nous trouvons ces documents dans un opuscule de 32 pages que vient de publier, chez Hachette, M. Jean Birot, professeur au lycée Carnot, sous le titre de *Statistique annuelle de géographie comparée 1905*. Population, aliments, textiles, combustibles, métaux, mouvement commercial, forces militaires, 32 pages ! et pourtant des renseignements précieux y sont condensés en très grand nombre. M. Birot a fait vraiment œuvre de bénédictin.

Nous jugeons ce petit livre très utile, parce qu'il évitera à beaucoup de personnes des recherches difficiles à travers de nombreux ouvrages. Quelle est la longueur des voies ferrées en kilomètres et en 1904 pour l'Europe ? Etats-Unis, 325 777 ; Allemagne, 54 426 ; Russie d'Europe, 53 258 ; France, 45 226 ; Autriche-Hongrie, 38 818 ; Angleterre, 36 148 ; Belgique, 6 819, etc.

Ou bien encore, quelle est la superficie des différents bassins houilliers du globe ? Réponse : Superficie évaluée en millions de kilomètres carrés. Chine, 600 ; Etats-Unis, 520 ; Canada, 170 ; Indes anglaises, 92 ; Australie, 65 ; Russie, 52 ; Angleterre, 31 ; Espagne, 15 ; Japon, 15 ; France, 5 ; Autriche-Hongrie, 4 ; Allemagne, 4 ; Belgique, 1.

Extraction totale, 819 millions de tonnes.

Si l'on a besoin d'un chiffre, on le trouve aussitôt. Sinon, sans l'opuscule de M. Birot, que de temps perdu. L'auteur a eu une très bonne idée de préparer la besogne pour nous.

HENRI DE PARVILLE.

---

# LIVRES D'ÉTRENNES

---

LIBRAIRIE HACHETTE

*L'Homme et son image*, par M. Ch. MOREAU-VAUTHIER. — 1 magnifique vol. in-8° jésus, contenant plus de 200 grav. dans le texte et 12 héliogravures hors texte. Br., 30 fr.; rel., 40 fr.

Est-il, dans l'histoire de l'art, sujet plus noble et plus riche? En représentant la figure humaine, peut-on dire, le grand sculpteur et le grand peintre font transparaître à nos yeux, d'une manière plus immédiate que le grand écrivain, ce monde intérieur des passions et des sentiments dont la représentation éveille la sympathie plus sûrement qu'aucune description.

Du *chancelier Rollin* de Van Eyck aux aristocratiques figures de Van Dyck et aux somptueux et robustes modèles d'un Titien ou d'un Rubens, des *Drapiers* de Rembrandt au *Portrait de M. Bertin*, les physionomies diffèrent, les génies s'affirment, les procédés se modifient; mais ce ne sont pas seulement les individus que nous voyons revivre, c'est la société entière qui évolue, et dont l'histoire se dessine à nos regards avec une précision, un pittoresque, une intensité de vie qui n'est pas surpassée.

Voilà pourquoi, avec une très juste intelligence de son sujet, l'auteur de ce beau livre a perpétuellement soutenu sa fine et délicate analyse des chefs-d'œuvre de l'art d'un large et vivant aperçu de l'histoire même des sociétés et de la transformation des mœurs.

*Le Tour du Monde*, journal des voyages et des voyageurs (*Nouvelle série*. — *Onzième année*, 1905.) — 1 vol. in-4°, br., 25 fr.; rel., 32 fr. 50.

Cette publication reste fidèle aux traditions qui en ont assuré la renommée vraiment unique. Les récits de voyages de cette année nous entraînent dans les régions les plus opposées, et le talent des voyageurs, joint à la variété des récits, donne à la collection un vivant intérêt.

Le pittoresque attire surtout ces intrépides exploratrices, M<sup>me</sup> Michel, M<sup>me</sup> Dieulafoy; les intérêts de la colonisation préoccupent le docteur Lamy en Afrique et M. Raymond Bel en Océanie; la passion de l'art attirera et retint M. Gerspach à Lugano; l'âme du passé anime les pages de M. Victor Chapot sur l'Asie Mineure et celles de M. de Miramon-Fargues sur *les ruines d'Anghor*; enfin, l'une des périodes les plus extraordinaires de l'histoire du dix-neuvième siècle revit dans toutes les parties du *Voyage à l'île d'Elbe*, de M. Paul Gruyer. Quant à l'actualité, elle remplit les chroniques hebdomadaires qui contribuent, pour une large part, à faire du *Tour du Monde* l'organe indispensable des voyageurs et de tous ceux qui, dans notre pays, s'intéressent à la géographie et au tourisme.

*Le Journal de la Jeunesse*. Recueil hebdomadaire illustré, pour les enfants de 10 à 15 ans. — L'année 1905, br., en 2 vol., 20 fr.; rel., 26 fr.

L'un des charmes essentiels, l'une des raisons principales du succès de ce recueil, c'est que les romans qu'il publie ne visent qu'à exciter la gaieté la plus honnête ou les émotions les plus généreuses.

Les lecteurs de cette année 1905 n'auront pas à se plaindre: roman d'aventures et roman intime, roman historique et roman moderne sont ici représentés par les récits, riches de verve ou d'émotion, de tant d'écrivains dès longtemps aimés de la jeunesse. D'autre part, les jeunes gens

n'aiment pas, et il faut les en louer, qu'on les tienne à l'écart des grandes questions qui préoccupent l'opinion publique : de toutes celles qui nous ont passionnés cette année, il n'en est pas une dont on ne trouve ici l'écho dans quelques séries d'études familières, alertes et documentées. Les sports enfin, jeux, yachting, tourisme y ont aussi une large place.

*Mon Journal*. Recueil hebdomadaire pour les enfants de 8 à 12 ans (24<sup>e</sup> année, 1904-1905). — 1 vol. in-8° contenant 832 pages et plus de 500 grav. en couleurs et en noir. — Br., 8 fr.; cart., 10 fr.

Les histoires racontées dans *Mon Journal* sont parfois fort touchantes, mais l'émotion même et la leçon morale qui s'en dégage sont toujours tempérées d'un sourire. Et c'est le rire franc et sonore qui éclatera quand les enfants feuilleteront les amusantes *Histoires sans paroles*.

Puis, après les histoires à lire et les images à regarder, voici, pour les jours de fête, pour les réunions enfantines du dimanche et du jeudi, de quoi remplir une série de programmes singulièrement attrayants : tours de prestidigitation, pièces à dire (avec toutes les indications de ton et de geste fournies par M. Louis Delaunay, de la Comédie-Française), chansons populaires, comédies très plaisantes et d'un goût exquis, et, pour terminer, bal d'enfants avec toute une série de danses au piano entraînant et faciles ! Et les concours amusants ! et les découpages !...

*Le Secret du Gouffre*, par Pierre MAËL. — 1 vol. in-8°, illustr. de 50 grav., d'après VOGEL. — Br., 7 fr.; cart. en percaline, tr. dorées, 10 fr.

Un trésor est enfoui, depuis plus de quatre siècles, en une retraite oubliée, crypte antique creusée au flanc d'une montagne de la Suisse. Comment l'ex-capitaine d'artillerie Winkebried et son neveu Arnold, âgé de douze ans, découvrent, à l'aide d'un vieux parchemin, l'existence de cette fortune, qui revient au premier par droit d'héritage ; — comment, et au prix de quelles aventures, le vieillard et l'écolier, secondés par une charmante fillette, Lucile Amond, cousine de ce dernier, parviennent à conquérir les précieux coffres où toute cette richesse est enfermée, c'est ce que raconte, en une narration dramatique, Pierre Maël, fidèle à sa manière, et à qui ses lecteurs conservent une fidélité semblable.

*Au vieux pays de France*, excursions de vacances dans le bassin de la Loire, par M. Louis ROUSSELET. — 1 vol. in-8°, illustr. de 60 grav., d'après des photographies. Br., 7 fr.; cart. en percaline, tr. dorées, 10 fr.

La bicyclette et l'automobilisme ont véritablement renouvelé partout l'art de voyager. Charme des paysages, chefs-d'œuvre d'architecture, vestiges du passé, traditions et légendes, modes et coutumes caractéristiques, quelque motif qui puisse éveiller notre curiosité, il n'est plus un village, plus un coin de campagne où nous ne puissions désormais pénétrer pour la satisfaire. De là l'extrême richesse de ce livre charmant.

*Le Chevalier de Puyjalou*, par M. H. DE CHARLIEU. — 1 vol. in-8° illustr. de 48 grav., d'après A. PARIS. Br., 7 fr.; cart. en percaline, tr. dorées, 10 fr.

Comment, après avoir conquis l'amitié et la protection du Régent, le chevalier de Puyjalou conquerra-t-il encore la fortune à laquelle il a droit et, par surcroît, la main de sa cousine, fille de l'un de ses trois terribles oncles ? C'est le sujet de ce roman de cape et d'épée, vivant, pittoresque et amusant.

*Le Serviteur du Lion de la mer*, par M. Louis ROUSSELET. 1 vol. in-8°, illustr. de 52 grav. d'après Job. Br., 4 fr; cart., tr. dorées, 6 fr.

Il s'agit de l'illustre marin anglais Sidney Smith, dont la belle figure se trouve ici mêlée à l'un des drames les plus émouvants de la chouannerie : remarquable exemple de cette alliance, du respect de l'histoire, de l'exactitude minutieuse du pittoresque, et de l'invention la plus attachante.

*Les quatre fils Hémon*, par Albert CIM. 1 vol. in-8°, illustr. de 50 grav. Br., 3 fr.; cart., tr. dorées, 4 fr. 60.

Histoire, tantôt comique et amusante, tantôt touchante et dramatique, de quatre jeunes gens à la recherche d'une position sociale. Par une bizarrerie du sort, c'est celui qui semblait le moins intelligent des quatre, qui réussit le mieux, puis qui se fait le guide de ses frères, et sauve la famille.

*Ma petite*, par A. DOURLIAC. 1 in-8°, 40 grav. Br., 2 fr; cart., tr. dor., 3 fr.

La mort prématurée de leurs parents a fait d'Hubert Dorigni le protecteur et, pour ainsi dire, le père de sa petite sœur. Lourde responsabilité, qui transforme l'insouciant de la veille en travailleur énergique, dont l'avenir paraît désormais assuré. Aussi bien Hubert trouvera-t-il près de lui sa récompense, pour le plus grand plaisir du lecteur qui s'est pris à l'aimer.

*Mérites obscurs*, par L. D'AVEZAN. 1 in-8°, 42 gr. Br., 2 fr; cart., tr. d., 3 fr.

Entre le père et la mère qui divergent de caractère se dresse l'exquise figure de leur fille Marie-Louise qui rétablit la famille désemparée, en les transportant de l'atmosphère funeste d'un faubourg de Paris à l'air reconfortant des campagnes normandes. Là d'ailleurs sa vie à elle-même se fixe, et c'est par la plus délicieuse idylle que se termine ce récit.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE. — In-16. Br., 2 fr. 25; percal., tr. dor.. 3 fr. 50.

*Blancs et Jaunes*, par M<sup>me</sup> CHÉRON DE LA BRUYÈRE. 40 grav. d'après DUTRIAC.

— *Miss Linotte*, par M<sup>lle</sup> G. DU PLANTY. 36 grav. d'après ZIER. — *Nobles Cœurs*, par M<sup>me</sup> CAZIN. 40 grav. d'après TOFANI.

*Blancs et Jaunes*, met en scène deux jeunes garçons d'Hanoï, introduits, avec un mandarin annamite, dans une famille parisienne, ce qui donne lieu aux scènes les plus divertissantes. — *Miss Linotte* est un récit amusant et dramatique, qui fera réfléchir les lecteurs sur les inconvénients d'une excessive étourderie. — *Nobles Cœurs* est une histoire pathétique qui nous montre la puissance victorieuse de la vertu et du courage aux prises avec les mauvais desseins d'une âme pervertie par une mauvaise éducation et reconquise au bien par la force de l'exemple.

*La Folle année d'un chien gai*. Album in-4°, illustré de grav. en couleurs, d'après les dessins de CECIL ALDIN. Cart., 6 fr.

C'est la suite amusante de *la Journée d'un chien*, qui fut le succès de 1905. Dessins du plus spirituel des artistes, texte du plus gai des humoristes. C'est le plus joli et le plus artistique des albums d'étrennes.

*Les Bêtes*. Album in-4°. orné de 23 pl. en couleurs. Illustr. de BRICARD, texte de MOREAU-VAUTHIER. Cart., 4 fr.

C'est leur histoire, leur vie, que l'on conte, en nous les montrant, au milieu de nous, utiles, bonnes et douces. Tableaux des champs, de la ferme, ou de la maison, les éclatantes seront la joie des petits.

*Amazons d'hier et d'aujourd'hui*. Musée du costume. Série de découpages avec pl. en couleurs par A. FABRE. Album in-4°. Cart. 2 fr.

En présence de ces douze planches si magnifiquement coloriées, le garçon le plus turbulent, armé de ses ciseaux, va devenir tranquille et sage comme une petite fille. Il va ressusciter, dans leurs brillants atours, sur leurs chevaux de guerre ou de parade, les héroïnes de notre histoire.

ALBUMS DE DAVID BRETT. Chaque album in-4°, avec pl. en coul., cart., 1 fr. 50. *Minet, Minon, Minouche*. — *Cendrillon*. — *Les Trois petits Cochonnet*. — *Le Chat botté*.

Trois petits chats blancs étourdis; Cendrillon; le Chat botté et le marquis de Carabas; Poulot Cochonnet, lequel brûla le loup qui le voulait manger: tels sont les jolis albums d'une série nouvelle qui débute avec éclat.

## LIBRAIRIE DELAGRAVE

*Les caricatures de Puvis de Chavannes*, précédé d'une étude par M<sup>lle</sup> ADAM; un bel album in-4° raisin, cart. 10 fr.

Ceux qui croient que l'auteur de la légende de Sainte-Geneviève ou des géniales fresques de la Sorbonne fut un personnage pontifiant et compassé commettent une erreur. C'était, nous dit M<sup>lle</sup> Adam, dans sa préface, un homme simple, naturellement gai, spirituel, et qui dessinait des caricatures.

Or M<sup>me</sup> Philippe Gille en possède une incomparable collection, dont la librairie Ch. Delagrave a pu se réserver la publication. Elles mettent en valeur deux côtés essentiels de sa personnalité : une grande finesse d'observation et une sorte d'ingénuité. Il y a de l'enfantillage dans quelques légendes, puis des boutades fantastiques et énigmatiques, telles que *l'Hydre de la mer Caspienne* et le macabre *Bœuf boucher*. Il y a des traits d'observation, des « instantanés » à la Daumier. On ne saurait avoir une idée exacte et complète de son génie, sans avoir connu dans son intimité séduisante le Puvis caricaturiste.

*Les mille et un jours*, contes persans; édition nouvelle à l'usage de la jeunesse, par Eudoxie DUPUIS, illustr. de 500 compositions, par A. GAILLARD. 1 vol., in-8°, br., 7 fr. 50, relié, fers spéciaux, 12 fr.

Malgré le grand nombre de princes qui aspirent à sa main, la princesse Farrukhnaz ne veut pas se marier. Sa vieille nourrice Suthunemée, pour la faire revenir sur sa décision, entreprend alors de lui faire de merveilleux récits qui dureront mille et un jours et qui essayeront de la faire changer d'avis. Ce sont alors de merveilleuses aventures, et la princesse émerveillée accorde enfin sa main au prince qui l'aime en silence depuis si longtemps.

*Récits de la vieille France : François Buchamor*, par Alfred ASSOLANT. 1 beau vol. in-4°, br., 7 fr. 50, rel. fers spéciaux, 12 fr.

Apprendre l'histoire en s'amusant et sans s'en apercevoir, courir entre deux paysans français à Valmy derrière Dumouriez, à Jemmapes, à Fleurus, à Wattignies... suivre l'armée de Sambre-et-Meuse, entrer à Zurich, défendre l'Empire avec Napoléon après avoir sauvé la République avec Bonaparte... voilà de quoi tenter de jeunes esprits français et de quoi assurer de nombreux lecteurs à ce livre, plein de gloire et plein de joie.

*Le Ko-hi-noor ou le diamant du Rajah*, par E. SALGARI, illustr. de G. AMATO. 1 beau vol. in-8° soleil, rel. fers spéciaux, 7 fr.

Avant d'étinceler sur la couronne d'Angleterre, le Ko-hi-noor, ce roi des diamants, a connu des heures tragiques. Elles ont tenté la plume du brillant romancier Salgari. Dans son livre on sent brûler la fièvre des convoitises allumées par l'éclat du diamant merveilleux. C'est, dans le mystère de pays étranges, une succession de scènes émouvantes qui feront triompher le livre en même temps que le héros.

*La Petite Colonelle*, par G. TRÉMISOT, illustr. de R. PINCHON. 1 beau vol. in-8° pittoresque; rel. fers spéc. 6 fr. 50.

C'est la petite grande-duchesse Arlette, fille de Mgr Adhémar XIV, archi-grand-duc de Kamemberg. Gentille enfant, gaie, énergique, elle cavalcade à la tête de son 1<sup>er</sup> régiment de Uhlans bleus, taquine le pauvre prince Wladimir, interviewe le brave docteur Volapuk, fuit dans le ballon Léviathan, etc... C'est un récit spirituel, en pleine fantaisie.

*Le Petit Fauconnier de Louis XIII*, par J. CHANCEL, illustr. de FONTANEZ. 1 beau vol. in-8° jésus, rel. fers spéc. 5 francs.

Henri de Penne, fils du maréchal d'Ancre Concini, favori de la reine Marie de Médicis, avait reçu d'Éléonora Galigai sa mère, personne prudente et avisée, le conseil de passer maître en l'art de la fauconnerie cher au jeune roi Louis XIII. Ce talent, qui lui vaut la sympathie du roi, ne

lui permet malheureusement point de sauver ses chers parents de la disgrâce et de la mort, mais lui facilite les moyens de les venger.

*Raton* (Petite collection in-16 pour les jeunes filles), par H. BEZANÇON, illustr. de DUBORET; br., 3 fr. 50; rel. mouton souple, 5 fr.

Toutes les lectrices goûteront ce charmant récit, d'un intérêt pénétrant, d'une parfaite pureté de sentiment et de style, et qui se distingue de bien des romans pouvant être lus par les jeunes filles, en ceci qu'il n'est, en aucune façon, fade ou conventionnel.

*L'Ivraie* (bibliothèque de la Famille), par Jean NESMY. Vol. in-8°, couverture illustrée de DULAC. Br., 3 fr. 50; rel., fers spéciaux, 5 fr.

Ceux qui ont goûté le charme de la campagne limousine, la vie calme comme les grands horizons, rythmée selon l'ordre vénérable des saisons qui ramènent les travaux; ceux qui ont admiré la simplicité forte, la belle santé physique et morale de la famille paysanne, ressentiront une douloureuse émotion à suivre les étapes du transfuge des travaux agricoles: Pascalou Mérigal qui a voulu demander à la ville, à l'atelier, une vie plus aisée et n'y trouve que les tentations du vice et la misère.

*Chants du jeune âge*, paroles et musique par ROUGNON, professeur au Conservatoire, illustr. de VERGETAS. 1 vol. in-4°, cart. artistique, 2 fr.

Faire chanter les petits sans les y contraindre, leur faire désirer la leçon de solfège comme un plaisir, une récompense, cela n'est pas facile. M. Rougnon le sait, et c'est pourquoi il a écrit pour les petits eux-mêmes. Il leur parle de tout ce qu'ils aiment, des bêtes, des cadeaux de papa, des belles saisons avec une simplicité charmante qui fait l'originalité de ce livre.

*Roman d'un Petit Pierrot*, par H. BEZANÇON, illustr. de PINCHON. 1 vol. in-8° jésus, cart. artistique en couleurs, 1 fr. 90.

Nous ne dirons pas à nos jeunes lecteurs quelles sont les aventures et les épreuves du pauvre pierrot inexpérimenté, mais nous les rassurerons en leur assurant qu'après bien des misères il retrouve la bonne maison hospitalière d'où il s'était envolé et dont il ne veut plus sortir.

*Le Pupille du sergent Flageolet*, par HAMEAU, illustr. de R. DE LA NÉZIÈRE. 1 vol. in-8° jésus, cart. artistique en couleurs, 1 fr. 90.

Les chasses de Petit-Bonhomme, où le chasseur devient chassé, les réparties de son ami le sergent Flageolet, les noces inattendues de Rosette et du héros constituent la plus divertissante histoire que l'on puisse imaginer.

*Les 59 bougies*, par Jacques HYLIANE, illustr. de R. PINCHON. 1 vol. in-8° carré, cart. artistique en couleurs, 1 fr. 50.

Il est permis de gâter les enfants, mais pas comme on gâte le fils de M. et M<sup>me</sup> Desfaiblesses, auquel sa grande sœur Suzanne, elle aussi, ne sait rien refuser. Après maintes aventures, il rentre en lui-même, et trouve plus de joie à vivre selon son cœur, qui était resté bon, au fond, que selon son caprice. C'est joliment écrit et finement observé.

*Bouboule et Bertyl*, par M. NERVAT, illustr. de Kate FRICERO. 1 vol. in-8°, cart. artistique en couleurs, 1 fr.

Deux gentils mioches, hauts comme des bottes, se livrent dans l'appartement, au jardin et en tout lieu à des facéties aussi simples que naïves, qui les initient l'un et l'autre aux réalités de l'existence. Les dessins de Kate Fricero, dans leur ingénieuse fantaisie, sont très attrayants.

*Contes de chez nous*, par A. BONNEAU. Illustr. de COMTE. 1 beau vol., 0 fr. 80.

Ce petit livre s'adresse à toutes les catégories de lecteurs. S'il est vrai qu'il faut beaucoup rire pour se bien porter, on achètera la santé avec cet ouvrage, d'une hilarité déconcertante.

*Saint-Nicolas*. Journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Un an : 10 fr. ; six mois : 6 fr. Edit. en coul. Un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Année 1905, 1 vol. in-4° ; relié, 15 fr.

La réputation de ce recueil est telle qu'il suffit de l'annoncer pour faire prévoir à ses futurs lecteurs la variété, l'intérêt et la bonne morale des récits qu'ils y trouvent en grand nombre.

---

### LIBRAIRIE PLON

*L'Hôtel de Ville de Paris (1535-1905)*, par Marius VACHON. 1 vol. in-4°, avec 72 hors textes et plus de 100 gr. dans le texte.

Cette monographie de la « Maison du peuple » parisien est à la fois une très intéressante et érudite contribution à l'histoire de la capitale et un album d'œuvres d'art. L'histoire fort mouvementée de l'Hôtel de Ville, quelques variétés contraires qu'elle montre, n'en offre pas davantage que l'ensemble de la décoration actuelle dont nous avons ici la complète reproduction. De Puvis de Chavannes à Chéret, c'est un kaléidoscope de l'art français contemporain. Et on a trouvé le moyen de faire de ce palais qui eut tant d'évolutions et de révolutions, un « salon » perpétuel. Certaines œuvres y « dateront » vite. Mais n'est-ce point là une façon comme une autre de documenter l'histoire ? L'ouvrage de M. Vachon sera désormais indispensable à consulter, autant qu'il est agréable à feuilleter.

*Rome à travers les âges. Le Forum romain et la Voie sacrée*, par M. F. HOFFBAUER. Texte par M. l'abbé THÉDENAT, de l'Institut. Gravures en couleurs, 2 plans et 60 illustrations. 1 vol in-folio.

Nous n'avons pas manqué, lorsque M. Thédenat publia son premier ouvrage sur le Forum, d'en faire ressortir à la fois l'érudition et la poésie. Ce sont les mêmes qualités qu'il a apportées dans ce nouveau travail, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus louer de sa science impeccable ou de sa puissance d'évocation. Les « reconstitutions » de M. Hoffbauer y ajoutent l'impression réaliste de la vision, et c'est avec délices qu'en compagnie de ces deux collaborateurs, on s'évade des temps contemporains vers l'antiquité. Non qu'elle fut plus clémente que notre époque, mais elle avait une grandeur qui nous manque trop ; et d'elle, maintenant, nous voyons surtout la beauté, l'harmonie, la splendeur. *Major e longinquo...*

Que ne sommes-nous déjà des ancêtres ! En attendant, ce beau volume nous permettra de patienter, en contemplant les aspects successifs des monuments romains depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours fidèlement reconstitués d'après des documents authentiques.

*L'épreuve photographique* (Directeur : R. AUBRY). Reproduction en taille douce de 48 œuvres photographiques originales. Un album in-folio : 20 fr.

Quel chemin accompli depuis que Robert de la Sizeranne formulait cette question : la photographie est-elle un art ? Oui, certes. Très attirant, avec ses caractéristiques très spéciales, son... optique particulière. Il n'est plus question du résultat brutal donné par l'objectif, mais de celui que procurent des précautions méticuleuses, des retouches habiles, et surtout un sens personnel de l'éclairage, de la pose, du choix du sujet, etc.

Il suffit de parcourir les feuillets de cet album pour que les plus réfractaires s'avouent vaincus. Je soupçonne même le directeur d'avoir tenu à rappeler par de nombreux clichés, les impressions produites par des tableaux célèbres. Dans telle marine on cherche la signature de Mesdag, dans tel paysage celle d'Hobbema ; et l'*Encyclopédiste* n'est-il pas de Meissonnier ? Voici des Emile Adam, des Jacques, et même des flamands.

Rien n'est plus curieux que ces comparaisons, — ni plus convaincant. Cette *Epreuve* est très bien venue.

---

## COLLECTION HETZEL

La précieuse collection **Hetzel** s'enrichit, cette année, de quelques livres nouveaux qui ne sauraient manquer d'être bien accueillis par un public, ou plus jeune ou plus mûr, qui, à ce moment de l'année, attend sa proyende accoutumée. Celle-ci, depuis longtemps de qualité reconnue, se maintient à un niveau toujours supérieur, et qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, fatiguerait la critique, par sa constante supériorité. Faire bien pour arriver à faire mieux, telle fut la devise primitive à laquelle la maison s'est largement et strictement conformée.

Dès le début, un programme fut établi, qui fut inflexiblement observé depuis : instruire en amusant ! C'était une formule vraiment géniale, et qui venait à propos, à un moment, — n'oublions pas qu'il s'agit de quarante ans, — où, sous le rapport de l'éducation littéraire, la jeunesse française était tout à fait déshéritée. Un homme, un écrivain de marque, vint, qui se mit en tête de combler cette lacune et de fonder une littérature à l'usage de la jeunesse. Ce fut l'éditeur J. Hetzel, de son nom littéraire P. J. Stahl, et nombre de gens ont aujourd'hui leur statue, qui ne la méritaient pas autant que lui, si l'on veut bien songer aux conséquences heureuses de son initiative. P. J. Stahl est disparu, après une longue et noble carrière, mais la bonne tradition n'est pas morte avec lui, et il suffit, pour s'en convaincre, de s'en rapporter à la production de l'année.

Jules Verne y figure avec deux volumes : *l'Invasion de la mer* et le *Phare du bout du monde*, deux nouveaux chefs-d'œuvre. Ici, l'illustre conteur nous fait assister aux péripéties d'un drame qui se déroule à l'extrémité australe du nouveau monde, dans ces régions solitaires et désolées où la lutte pour la vie est de tous les instants. Rien n'est plus saisissant et plus terrible, en même temps plus instructif, que les différents chapitres où la vaillance et le courage surhumains montrent si éloquemment ce que peuvent, dans les circonstances les plus critiques et les plus désespérées, la voix de la conscience et l'amour du devoir.

Ce sont à peu près les mêmes vertus qui sont exaltées dans cette *Invasion de la mer*, qui est tout un poème et où des causes naturelles et inattendues réalisent le rêve scientifique du commandant Rondaire, c'est-à-dire la mer saharienne ressuscitée et comblant, de nouveau, les mornes solitudes du désert ; et cela, au milieu de péripéties où l'énergie humaine, sous l'empire du sentiment patriotique, surexcité par l'ambition de mener à bien une grande entreprise de civilisation, a raison de tous les obstacles.

On trouvera la même élévation de sentiments, dans le nouvel ouvrage d'André Laurie, dont les récits d'aventures sont si légitimement appréciés, et où les lecteurs verront, non sans quelque effroi peut-être, grâce à de récents événements, le vieux monde occidental menacé par la science au paroxysme, mise au service d'une sorte de Tamerlan dévoré d'ambition et dépourvu de tous scrupules. Cela s'appelle le *Maitre de l'abîme*, et le dénouement heureux assurera le succès d'un livre venu à son heure.

On ne saurait mieux prouver la supériorité d'une collection qu'avec de tels ouvrages auxquels il faut joindre, cette année, *Fièvre Devise*, de Pierre Perrault, un roman habilement machiné, et entièrement consacré à la célébration de l'honneur et du devoir, au milieu d'aventures successives, tantôt merveilleuses, tantôt plus réelles, toujours saisissantes, et qui ne laissent pas à l'esprit enchanté un instant de répit, avant la dernière page.

Dans *Pixie et sa Famille*, adaptation de l'anglais par M. G. Piéros, l'émotion, pour être d'une autre nature, plus familière et plus intime, n'est pas moins attachante. C'est la nouvelle et remarquable manifestation d'un genre auquel P. J. Stahl a attaché son nom, l'adaptation, et qui figure dans la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*, avec un bon nombre de chefs-d'œuvre. Celui-ci y tiendra dignement sa place, car il est impossible de rêver rien de plus charmant que cette adorable *Pixie* qui sait se faire aimer de tous, et par conséquent détester de quelques-uns, et qui

laissera, dans l'esprit des lecteurs, un séduisant et inoubliable souvenir. Que dire d'une *Affaire difficile à arranger*, si admirablement présentée par P. J. Stahl, et qui restera un bijou de cette *Petite Bibliothèque blanche*, qui en est si riche. Rien n'est plus digne de l'auteur des *Récits de Morale familière*, où le maître écrivain sut mettre tant d'esprit, d'humour, de raison et de bon sens. Ce sont là des pages qui ne sauraient vieillir.

Les plus petits prendront plaisir à feuilleter, à lire et à revoir le *Royaume des Gourmands*, un ravissant album où le crayon de Froolich commente si agréablement le texte de P. J. Stahl.

Nous ne voudrions pas clore cette énumération trop rapide de livres d'une si réelle valeur, sans mentionner le *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, qui a dépassé aujourd'hui sa quarantième année d'existence, et que l'*Académie française* couronna, il y a des années. C'est le cas de dire qu'il n'a pas cessé de justifier une pareille distinction, aussi flatteuse que méritée. Les livres de 1905, tous sortis de cette mine littéraire en font foi, comme ceux des années précédentes. On verra que le prochain recueil de 1906 ne sera pas moins remarquable et moins fécond.

---

#### LIBRAIRIE MAME

*Le Duc de Nemours*, par René BAZIN, de l'Académie française. 1 vol. petit in-4<sup>o</sup>, illustré de 44 gravures, dont 4 en héliogravure, d'après des documents du temps. Prix : reliure bradel fantaisie, plats en étoffe, 20 fr.

On comprend vite, à lire ce livre, les raisons qui ont déterminé M. René Bazin à l'écrire; ce sont celles qui donnent à l'œuvre un si vif intérêt : les événements si variés et si souvent tragiques qu'a traversés le second fils du roi Louis-Philippe (1814-1896), la dignité de sa longue vie, son sentiment si passionné de la France, les exemples de bravoure, de fermeté, de jugement que le duc de Nemours n'a cessé de donner, et, il faut ajouter, l'abondance des documents mis à la disposition de l'écrivain. On trouvera là une foule de souvenirs intimes, de notes militaires ou politiques rédigées par le prince; le récit, de sa main, des journées de février 1848; le récit, par Louis-Philippe, de son abdication; des lettres très nombreuses, toutes inédites, de la reine Marie-Amélie, de Louis-Philippe, du duc d'Orléans, du duc de Nemours. Tout un ensemble de faits et d'idées qui éclairent d'un jour assurément nouveau l'histoire de la famille de Louis-Philippe sous la Restauration, sous le gouvernement de Juillet et pendant l'exil de Claremont.

L'illustration inédite est faite d'après les collections du duc de Nemours.

*Madame Corentine*, par René BAZIN, de l'Académie française; illustrations de GRANCHI-TAYLOR. 1 vol. petit in-folio. Prix : reliure bradel fantaisie, plats en étoffe, 12 fr.

Nos lecteurs n'ont certainement pas perdu le souvenir de ce roman dont ils eurent la primeur. C'est un des chefs-d'œuvre de l'éminent académicien. Il a pour cadre tantôt Jersey, tantôt Lannion et Perros-Guirec et abonde en paysages d'un pittoresque intense, admirablement évoqués. Il contient aussi le drame intime et poignant d'une enfant qui souffre de la mésintelligence de ses parents. Ce thème offrait à M. René Bazin une occasion excellente, qu'il n'a pas laissé échapper, de prodiguer les dons d'observation et d'émotion pénétrante qui ont fait le succès de son œuvre.

*Une Idylle dans un drame*, par Ernest DAUBET; illustr. de G. DUTRIAC. 1 vol. in-4<sup>o</sup> carré. Rel. percal., tr. dorée, 5 fr.

Le drame, c'est le lendemain de Waterloo, la chute de Bonaparte et le second retour des Bourbons; l'idylle, c'est, au milieu de ces tragiques événements, les émuivantes aventures de deux enfants : la fille d'un gentilhomme émigré, favori de Louis XVIII, et le fils d'un vaillant soldat,

colonel dans l'armée impériale. Tous les éléments de ce pathétique récit sont empruntés à l'histoire, et l'on devine de quels tableaux, d'une vérité saisissante, M. Daudet a su embellir le passionnant épisode qu'il raconte.

*La Demoiselle blanche*, par Charles FOLEY, illustr. de G. DUTRIAC. 1 vol. in-4°, 2<sup>e</sup> série. Rel. percal., tr. dorée, 7 fr.

Une douce histoire d'amour que menace de bouleverser à l'improviste la révélation d'un crime affreux. La situation, devenue soudain tragique, se dénoue cependant sans trouble pour l'innocent bonheur de l'héroïne.

*Les Témoins du Passé*, par Charles GÉNIAUX. 1 vol. in-4°, 2<sup>e</sup> série, illustr. de 57 reproductions photographiques. Rel. percal., tr. dorée, 7 fr.

Il est inadmissible, — en parcourant les chapitres illustrés des photographies des châteaux forts, des calvaires bretons, des fontaines sacrées, des ruines féodales, des clochers, des logis du moyen âge ou de la Renaissance, — de n'être pas frappé jusqu'à l'évidence d'une vérité aujourd'hui méconnue : c'est que les hommes qui édifièrent ces monuments inimitables n'étaient pas des simples d'esprit, mais bien les prédécesseurs glorieux qui souffrirent et peinèrent à travers les siècles afin de préparer l'avenir.

*L'Œil-de-Tigre*, par Georges PRADEL, illustr. d'Alfred PARIS. — 1 vol. in-folio, 2<sup>e</sup> série. Rel. percaline, tr. dorée, 9 fr.

Une intrigue mystérieuse et mouvementée, un drame moderne très palpitant. L'action se déroule à Paris et à New-York, et met au clair certains dessous de la société américaine, à côté de la plus chaste des idylles.

---

### LIBRAIRIE LAURENS

On est toujours sûr de trouver dans les publications de la maison Laurens cette haute conscience d'art dont elle s'est fait une caractéristique. Elle a trouvé le moyen de vulgariser les belles œuvres sans les amoindrir, et de mettre à la portée du grand public des volumes dont le prix demeure abordable pour les plus modestes bourses, tout en gardant une irréprochable tenue littéraire et artistique. Un coup d'œil sur ses nouvelles publications permettra de se rendre compte de la variété qu'elle offre aux lecteurs les plus délicats.

*Les Musiciens célèbres*, nouvelle collection de vol. petit in-8° de 128 pages illustr. de 12 grav. hors texte. *Rossini*, par Lionel DAURIAC. — *Gounod*, par P.-L. HILLEMACHER. — *Liszt*, par M. D. CALVOCORESSI. Chaque vol. : br., 2 fr. 50 ; rel., 3 fr. 50.

Voici d'abord une nouvelle collection consacrée aux musiciens, et qui complète les séries déjà en cours. C'est la première fois qu'on tente une telle entreprise, et les débuts permettent d'y applaudir sans réserve. Les volumes, intéressants et bien écrits, sont présentés avec une illustration documentaire et anecdotique, aussi fidèle que variée.

M. Lionel Dauriac conte la vie de Rossini, du grand improvisateur qui fut capable d'écrire en quelques jours *le Barbier de Séville* et de s'élever jusqu'aux splendeurs de *Guillaume Tell*. Il a très justement distingué en lui le musicien et l'homme de théâtre, ce que n'avaient pas fait les biographies précédentes. Rossini, l'auteur le prouve, fut le véritable créateur de l'opéra moderne. — Malgré sa popularité, Gounod n'avait pas été encore l'objet d'une biographie critique complète. Tous ceux (et ils sont tout le monde) qui ont été sous le charme des mélodies de Faust, de Marguerite, de Romeo et de Juliette, passeront volontiers quelques heures à entendre parler de l'artiste à qui ils ont dû d'exquises émotions. — La biographie critique de Franz Liszt est le premier livre écrit en langue française sur la

vie et sur l'ensemble de l'œuvre du maître. M. Calvocoressi s'est surtout attaché à en dire l'importance et la beauté. Il montre de très juste façon quelle place capitale Liszt occupe dans l'évolution de l'art musical au dix-neuvième siècle.

*Les Grands artistes : Ruysdaël*, par G. RIAT. — *Gainsborough*, par G. MOUREY. — *Rembrandt*, par É. VERHAEREN. — *Jordaens*, par FIERENS GEVAERT. Ch. vol. in-8° avec 24 gr. hors texte. Br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50.

Les années ont accru la gloire de *Ruysdael* et en réalité ce classique est en même temps très moderne. De là vient l'intérêt qui s'attache à cette pénétrante et sagace étude. — L'œuvre et la vie de *Gainsborough*, si séduisantes cependant au point de vue humain et au point de vue artistique, sont relativement peu connues en France. Le livre de M. Mourey permettra de se faire une idée exacte de la personnalité de ce très grand artiste. Il offre des pages de critique largement compréhensive et une étude de psychologie subtile et vivante. — Rendre accessible à tous la connaissance de *Rembrandt*; résumer, expliquer la beauté du grand maître de la peinture; montrer la suprématie de ses tableaux, de ses dessins, de ses eaux-fortes, tel est le résultat considérable auquel atteint un maître de la critique. — Jacques Jordaens, émule de Rubens, n'avait été l'objet jusqu'à présent d'aucune monographie. Le livre de M. FIERENS GEVAERT comble cette lacune au moment où la ville d'Anvers vient d'honorer la mémoire du maître par une exposition de ses œuvres. Avec une biographie alerte de ce pur Flamand, l'auteur fournit un commentaire approfondi de son œuvre variée.

*Les Villes d'art célèbres. — Florence*, par Emile GEBHART. — *Milan*, par Pierre GAUTHIEZ. — *Le Caire*, par Gaston MIGEON. Chaque vol. petit in-4° avec plus de 100 grav. Br., 4 fr.; rel., 5 fr.

Florence étant entre toutes les cités italiennes, la personnification même de la Renaissance, c'est une bonne fortune pour cette collection que M. GEBHART se soit chargé d'écrire le volume qui la concerne. Son érudition aimable, qui reste toujours claire, son style élégant où la finesse se joint à une simplicité pleine de bonhomie, convenait particulièrement à une étude sur cette ville d'esprit démocratique où l'art le plus élevé et le plus délicat n'en était pas moins populaire. — Au moment où la prochaine exposition universelle de *Milan* va concentrer l'intérêt du public sur cette ville, l'ouvrage de M. Pierre GAUTHIEZ offre un double intérêt. Ce livre montre quelles richesses d'art possède une ville que l'on traverse trop souvent sans l'étudier. L'auteur a habité pendant longtemps la capitale lombarde, il a vécu de la vie même de cette cité, qui prospère sans cesse et qui sait unir au culte du passé le souci de sa grandeur et de son développement présents. — On ne saurait isoler les merveilles du passé qu'une ville ancienne a conservées du milieu contemporain où elles subsistent. Cette monographie du *Caire*, à laquelle se trouvent rattachées d'intéressantes pages sur la vallée du Nil, sur Memphis et sur les Pyramides de Ghizeh, est un livre plein d'impressions pittoresques, ainsi que de renseignements précieux sur les objets de ses grandes époques artistiques.

Collection *Plume et crayon. Les Assiégés de Compiègne*, texte et illustr. de A. ROBIDA. 1 vol. in-8° avec 4 pl. en couleurs et 111 grav. dans le texte. — *Grand'mère avait ses défauts!...*, texte et illustr. de Louis MORIN. 1 vol. in-8° avec 4 pl. en couleurs et 56 grav. dans le texte. Chaque vol. broché, 2 fr. 50; rel., avec plaque en couleur, 3 fr. 50.

M. Robida nous rend très vivant le souvenir de Jeanne d'Arc. Joliment contée, joliment illustrée, cette page d'histoire de France sera lue avec profit par les enfants, car l'histoire et l'imagination y ont chacune leur part. — M. Louis Morin, dans *Grand'mère avait ses défauts!...* est tout à

la fois spirituel, émouvant et amusant. Avec quel tact cette bonne grand-mère sait ne pas s'abaisser devant ses petites-filles et leur donner par l'exemple de sa propre vie, — sans que ce soit à ses dépens, — une sérieuse leçon.

M. Louis Morin, comme M. Robida, nous donne de bons et beaux dessins pleins de charme et de saveur. Un des meilleurs résultats de cette collection est de mettre nos artistes écrivains à même de donner leur mesure dans des sujets qui les inspirent d'autant mieux qu'ils les choisissent.

*Robinson Crusoé*, par Daniel de Foé. Illustr. en noir et en couleurs de G. FRAIPONT. 1 vol. in-4°, couvert. en couleur. Br. 6 fr., rel. 9 fr.

Parmi les nombreuses éditions pour la jeunesse consacrées à *Robinson Crusoé* celle de M. G. Fraipont tiendra une excellente place. Son dessin est fidèle, sa composition ingénieuse, sa « mise en pages » heureuse. Ces jolies aquarelles qui courent dans le texte, ces spirituels croquis qui filent dans la marge, charment l'œil avant que la lecture ne vienne captiver l'esprit.

*Le Soldat français*, par L. TARSOT. 69 illustr., de Eugène Chaperon. 1 vol. in-8°. Br., 2 fr.; cart., 2 fr. 50.

Voici une nouvelle édition d'un album épuisé depuis plusieurs années et auquel on a ajouté la seule chose qui lui manquait, un texte. Les auteurs ont atteint leur but : initier à la vie du soldat ceux qui ne la connaissent pas, évoquer les souvenirs de ceux qui l'ont pratiquée ou qui en font leur carrière. C'est dire que ce livre s'adresse à tous les patriotes. Il est vif comme les couleurs du drapeau et joyeux comme un appel de clairon.

*L'Art et la Couleur* (2<sup>e</sup> année). — *Les Maîtres contemporains*. Année 1905. 72 pl. en couleurs. 1 magnifique vol. in-4° (36 × 28), avec texte, titre et table. Le volume, en portefeuille, fers spéciaux, ou rel. pleine toile, 40 fr. Abonnement pour l'année 1906, 30 fr.

Nous avons dit, l'an passé, tout le bien que nous pensions de cette collection très recherchée et variée. Elle se poursuit avec le même éclectisme, et cet amour intelligent du progrès qui caractérise son directeur. Il nous promet pour 1906 des reproductions sensationnelles. Et l'ensemble de 1904 et de 1905 répond d'avance de l'avenir et du succès grandissant.

---

#### LIBRAIRIE COMBET — ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

*Louis XI*, par Georges MONTORGUEIL. — 1 album gr. in-4° Jésus, illustr. par Job de 40 aquarelles, reproduites en chromotypographie. Rel. toile, tr. dorées, plaques couleurs, 15 fr.

Intéresser est le meilleur moyen d'instruire. C'est dans cet esprit que la librairie Combet a entrepris la publication d'une série d'albums historiques où tour à tour Job et Maurice Leloir font défiler, sous les yeux émerveillés des petits et des grands : Richelieu, La Tour d'Auvergne, le roy Soleil. Cette année, c'est Louis XI qui entre dans la galerie, et cet album sera pour le public une double révélation.

D'abord, il nous montre un Louis XI presque gai et, par moments, plaisant et enjoué. Sous le rusé politique, c'est le protecteur du peuple laborieux, édifiant sans relâche l'œuvre de l'unité française. Ensuite il nous fait connaître une face toute nouvelle du talent de Job. Le virtuose qui a su faire revivre, dans des pages inoubliables, la glorieuse épopée de la République et de l'Empire, évoque avec le même bonheur de vision l'époque si différente qui relie le moyen âge aux temps modernes, prouvant que le vrai talent sait trouver son inspiration dans tous les sujets. Jamais ne fut mieux vérifié le mot de Michelet : « L'histoire est une résurrection ! »

*Millionnaire malgré lui*, par Paul d'Ivoi, 1 vol. gr. in-8°, illustré par BOMBLED de dessins en noir et en couleurs. Rel. toile, tr. dorées, 12 fr.

Cette fois encore, voilà Paul d'Ivoi fidèle au rendez-vous que lui donnent annuellement ses fidèles lecteurs ; il attend ceux qui veulent escorter son vaillant *Prince Virgule*, dans le voyage où le protège et le guide ce personnage mystérieux et surhumain qui s'appelle lui-même un Devoir. Cet Extrême-Orient si soudainement réveillé, cette Amérique de plus en plus colossale dans sa nature, dans sa fortune, dans ses originalités, voilà le monde qu'il explore, entraînant, vivant, plus ingénieux qu'il ne l'a jamais été.

*Le Fiancé de Catherine*, par R. DE SAINT-MAUR, 1 vol. gr. in-8° colombier, illustré par E. VAVASSEUR. Rel. toile, tr. dorées, plaques couleurs, 10 fr.

Bien qu'entrée déjà dans le domaine de l'histoire, l'année terrible est encore présente au souvenir de tous. Mais sans oublier nos défaites et nos frontières perdues, il est salutaire, surtout à l'heure présente, de rappeler que nous ne fûmes pas dépassés en vaillance. M. de Saint-Maur nous retrace un des innombrables drames d'héroïsme qui se mêlèrent sans éclat à la grande action. C'est à la défense de Belfort que se dévouent ses modestes héros. Noble récit de dévouement et de vaillance.

*Cartahut le matelot*, par Henry LETURQUE, 1 vol. in-8° colombier, illustré par BEUZON, relié toile tr. dorées, plaques couleurs, 7 fr.

Voilà le grand récit d'aventures où la situation se renouvelle à chaque page, toujours originale et critique. Le plus singulier des policiers, c'est Cartahut, qui a troqué sa vareuse de matelot contre le veston d'agent de la sûreté et regrette ses océans, comme son ami Durancel sa jungle de spahi. Mais une piste d'assassin les entraîne en pleine forêt africaine, et c'est la chasse à l'homme à travers la faune et la flore tropicale, au pays des gorilles et des antropophages, sous le soleil de feu,

---

#### LIBRAIRIE GOUPIL

C'est un volume somptueusement imprimé et illustré, c'est surtout un livre charmant que M. le Vicomte de Reiset a consacré à *Marie-Caroline Duchesse de Berry*. M. Thirria avait naguère raconté, et M. de Lanza de Laborie avait résumé ici (10 juin 1900) la seconde partie de la carrière de la princesse, le soulèvement manqué de Marseille, la captivité de Blaye, puis les longues et obscures années passées dans la félicité d'un mariage morganatique. M. de Reiset s'est consacré à la période de la Restauration : le mariage de Marie-Caroline, le crime qui la rend veuve, la naissance de son fils, son rôle de protectrice des arts et de « reine des élégances », voilà ce qu'il a retracé en termes tour à tour émouvants et attachants.

En dehors des récits et des documents déjà connus, les archives de M. le duc della Grazia, fils du second mariage de la duchesse de Berry, ont fourni à l'auteur des pièces du plus haut intérêt, notamment les lettres si caractéristiques, si spontanées, si en dehors de l'étiquette princière, que le duc de Berry adressait à sa fiancée. C'est également aux collections de Brunnee, ainsi qu'à celles de Schwarzau, appartenant à Mgr le duc de Parme, petit-fils de la princesse, qu'est empruntée la majeure partie de l'illustration. En lisant les descriptions si animées de M. de Reiset, en admirant les portraits dont son livre est orné, nous revivons pour quelques heures dans cette époque dont le nom seul suffisait dans notre enfance à faire évoquer par nos grands-pères des souvenirs enthousiastes, à arracher à nos grands-mères des soupirs de regret.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

Ce sont les débats, non de la Chambre, mais du Sénat, qui ont le plus ému, dans ces derniers jours, l'attention de tous ceux qu'inquiètent les problèmes où, de tant de côtés, les destinées de la France sont mises en cause. Toutes les questions se taisent devant celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La discussion du budget semble presque banale; celle de la réforme électorale a des phases calculées pour l'ajourner indéfiniment; celle des retraites ouvrières, avec les impossibilités qu'elle démontre, n'est guère qu'une controverse théorique qui fournit à nos politiciens socialistes le faux semblant de travail humanitaire dont ils ont besoin, pour justifier leur programme devant leurs électeurs. Mais, cette séparation de l'Eglise et de l'Etat que le Sénat vient de voter, des millions d'âmes l'attendent avec une anxiété qui ne sait pas si le grand malheur dont elle est la menace perverse, se réalisera, mais qui sait que le péril sera grand et la lutte aussi. Le Parlement a vu, depuis 1789, passer devant sa tribune, le long de ses bancs, des révolutions qui ont emporté onze gouvernements, où avaient figuré, successivement, tous les systèmes de la politique moderne et tous ses essais. Une fois seulement, il a porté la main sur la constitution de l'Eglise, et le mal a été si violent, pour la France, qu'il a fallu un gouvernement nouveau qui en demandât la réparation à un Concordat. C'est un deuxième attentat que le Parlement exécute aujourd'hui contre l'Eglise, et, bien que, depuis un siècle, il y ait eu des événements plus tragiques dans notre histoire, il n'y en aura pas eu de plus grave. Quelle que soit l'expérience de demain, elle présage tant de troubles, de souffrances, de pertes et peut-être de ruines, que l'heure où elle aura commencé sonnera, du haut de nos clochers, comme le glas pour un deuil ou le tocsin pour un fléau. Mais le courage des catholiques oubliera vite, dans l'épreuve, cette mélancolie. Messieurs les Sénateurs ont-ils lu le discours prononcé par M. l'abbé Gardey, au nom du clergé de Paris, devant le cardinal-archevêque, pour lui promettre la foi jusqu'au martyre, la fidélité jusqu'à la mort? Ont-ils lu la réponse énergique et douce du vénérable archevêque? Il y a là des mots héroïques, qui se mêlent aux cris de douleur. C'est, d'avance, la protestation résolue de tout un peuple, parmi ce peuple immense dont la loi soulèvera la masse, tôt ou tard, à mesure que, d'atteinte en atteinte, cet édit

tyrannique instruira l'ignorance des uns et animera l'indifférence des autres.

La majorité du Sénat a obéi à sa consigne. Elle a voté avec une docilité mécanique, comme une assemblée d'automates, tous les articles de la loi sur la séparation. Pas un qu'elle ait consenti à modifier. Et c'est pour mieux conserver tout le reste de la loi qu'elle en a respecté l'article 4. Primitivement, tel qu'il avait été proposé à la Chambre, cet article organisait l'anarchie dans l'Eglise. Il instituait l'Association culturelle, sans s'occuper de savoir si elle serait chrétienne ou athée, catholique ou hérétique : on livrait les édifices et les biens de l'Eglise à la concurrence du schisme. La perfidie était tellement cynique qu'on en vit l'odieux et qu'on s'en alarma, du côté même de la majorité. Si M. Ribot dénonça l'indignité de l'artifice avec sa plus vibrante éloquence, M. Briand et M. Jaurès furent assez habiles pour l'aider à faire admettre, dans un amendement de l'article 4, que l'assemblée culturelle ne serait réputée légitime que si elle se créait conformément « aux règles d'organisation générale du culte » dont elle devait « assurer l'exercice ». Le mot « d'organisation générale » était vague; M. Ribot voulut que le sens en fût précisé, non seulement par le rapporteur de la loi, M. Briand, mais par le ministre, M. Bienvenu-Martin; et il fut communément déclaré que l'Association culturelle ne pourrait prétendre à la possession d'un édifice et d'un bien catholique que si elle était fondée par des catholiques, selon les « règles » de la hiérarchie catholique, d'accord donc avec l'évêque du diocèse. Cet acte de bon sens et d'équité, cependant, avait irrité ceux qui avaient spéculé sur la facilité légale du schisme. On complota. On corrigea l'article 4 par l'article 8 : on décida que, quand « plusieurs associations formées pour l'exercice du même culte » se disputeraient la propriété d'un même édifice, d'un même bien, ce serait le Conseil d'Etat qui statuerait, qui prononcerait, « en tenant compte de toutes les circonstances de fait »; car on avait confiance dans la partialité toute gouvernementale du Conseil d'Etat. Le Sénat gardant le texte de l'article 4 voté par la Chambre, M. Bienvenu-Martin maintenait-il, lui, son interprétation? M. de Lamarzelle a eu raison de le lui demander avec insistance, avant que M. Clémenceau, dont on annonçait « un grand discours », ne prit la parole. M. Bienvenu-Martin, interrogé sur le cas où il y aurait conflit entre deux associations et où l'évêque serait intervenu en émettant son avis, a répondu : « Je reconnais que cet élément est très important, prépondérant même, en ce sens que les juges ne pourront pas attribuer les biens à une Association établie en opposition formelle avec les règles d'organisation du culte catholique dont elle veut assurer l'exercice, et que l'évêque aurait déclarée telle, en se fondant précisément sur les conditions de sa formation. » Il a fallu que M. de Lamarzelle se contentât de

l'oracle enveloppé par ce logogriphe. Les sectaires de la loi ont dû s'en contenter eux-mêmes : l'hypocrisie du langage était un hommage rendu à leur pudeur et à leur embarras par l'équivoque discrétion du ministre. Certes, sous la formule obscure de M. Bienvenu-Martin, on discerne la vérité qu'il n'a osé ni exprimer ni taire. Mais comment le règlement administratif commentera-t-il, à son tour, la parole du ministre? Et comment le Conseil d'Etat la traduira-t-il dans ses arrêts? Pourquoi n'avoir pas voulu que la loi dit bien expressément ce qu'elle avait à dire franchement?

La discussion de l'article 4 avait été une bataille, à la Chambre; elle a plutôt été une parade, au Sénat. M. Clémenceau n'a discouru que pour sa gloire et le Sénat ne l'a entendu que pour son plaisir. Toutefois le discours de M. Clémenceau a un intérêt historique, parce qu'il caractérise, par ses raisonnements et ses contradictions, la mentalité même du Sénat et son genre de volonté. On est stupéfait des arguments que le Sénat approuve, en applaudissant M. Clémenceau, et qu'il va répudier, cependant, par son vote. Ce ne sont qu'assertions gratuites; définitions arbitraires et même hypothétiques; devises triviales; hyperboles violentes. Le discours qu'elles composent n'a de prix que par la verve et par l'action oratoire dont M. Clémenceau est si supérieurement doué. Il invoque l'histoire et il la méconnaît, ou plutôt il l'ignore. Cet homme hardi, qui n'a pas l'habitude de déclamer en matière de politique, déclame sur la matière religieuse, parce que, de la religion, il ne sait rien par l'étude, tout par le préjugé. Seulement, sa phraséologie simule la netteté, parce que M. Clémenceau a la phrase brève et le ton tranchant. Distinguer le Pape et les « fidèles », est-ce avoir une notion exacte du catholicisme? Comment comparer « les règles de l'Eglise romaine » aux « règles générales de la démocratie française », qui n'est pas une religion et qui ne peut pas, d'ailleurs, défendre à un démocrate d'être catholique avec le Pape? Quel rapport y a-t-il entre la « communion des croyances » et la « communion politique »? Qu'est-ce que cette « liberté des consciences individuelles » que l'Association culturelle violera, si elle est orthodoxe, si elle s'établit hiérarchiquement? Qu'est-ce que ces « droits des individus » que la loi, par son article 4, « sacrifie à l'hégémonie du Vatican », alors que tout individu sera toujours libre, avec ou sans l'article 4, de ne s'attacher ni à l'Eglise, ni à n'importe quelle église? « Vous consacrez une orthodoxie », s'écrie M. Clémenceau. Nullement. Il y a une Eglise; elle existe depuis dix-neuf siècles dans le monde, depuis plus de quinze siècles en France : quels qu'en soient la doctrine, le culte, l'ordre hiérarchique, l'Etat la respecte en lui laissant la liberté d'être, dans son organisation, ce qu'elle est par son essence même et par son histoire. L'Etat ne peut pas plus prétendre à la changer, en se séparant

d'elle, qu'elle ne prétendrait à le changer lui-même, si c'était elle qui opérât la séparation. Sinon, M. Clémenceau ne sépare plus l'Etat de l'Eglise : il détruit l'Eglise, en conférant à l'Etat le pouvoir de la désorganiser par les associations qu'il crée pour la battre en brèche. Et les contradictions de M. Clémenceau continuent. Il proclame que la dévolution des biens doit être une « dévolution loyale », qui gardera pour le « culte catholique » les « biens des catholiques » ; mais il veut, d'autre part, que l'association à laquelle seront dévolus ces biens puisse n'être pas catholique et, dès lors, les stériliser ou les anéantir. M. Clémenceau tremble de « reconnaître » l'Eglise, en les lui attribuant pour l'exercice de son culte. Mais, si, soustraits à l'Eglise catholique, ces biens deviennent, pour un autre usage religieux ou pour un emploi tout philosophique, la propriété d'une association qui représentera une secte chère à M. Clémenceau, ne sera-ce pas, sous un nom nouveau et avec un caractère quelconque, une Eglise que l'Etat aura également « reconnue » ? Elles étaient donc incohérentes, ces critiques de M. Clémenceau. Quant à la diatribe qu'il a proférée contre l'absolutisme de l'Eglise, ce n'était pas la question : il s'agissait non de savoir comment l'Eglise est constituée, mais quelle liberté l'Etat lui doit, quand il se sépare d'elle. Et puis, on ne voit pas ce que peut faire à M. Clémenceau le pouvoir absolu de l'Eglise, puisqu'il est déjà, lui, séparé d'elle et que, n'étant pas catholique, il n'a pas à subir l'autorité du Pape, quel qu'en puisse être le poids.

Il nous restait à apprendre si M. Clémenceau persuaderait le Sénat et s'il pourrait modifier, le voulût-il, cet article 4 dont il augurait tant de mal. Or il semble que le Sénat n'ait vu dans le discours de M. Clémenceau qu'un exercice de rhétorique supérieure, pour lequel l'orateur ne désirait du législateur que de simples applaudissements : donc, après des acclamations enthousiastes, le Sénat a voté l'article 4, comme si M. Clémenceau n'eût pas parlé, et M. Clémenceau l'a voté lui-même, comme si tout ce qu'il venait de dire n'était pas plus sérieux que tragique. Il s'en est triplement excusé. D'abord, il conçoit « l'utilité d'une politique de transition ». Ensuite, cette loi, il la considère comme un édit provisoire : il espère la reviser, un jour, au gré de tout son rigorisme personnel. Enfin, à M. Bérenger qui lui demande pourquoi, la jugeant détestable, il la vote pourtant, il répond avec une ingénuité qui fait frémir ses amis : « Parce que je suis pris dans un étaiu dont il m'est impossible de me dégager ; parce que je suis prisonnier de mon parti. » On ne savait pas que cet indiscipliné fût capable d'une telle discipline, d'une discipline quasi congréganiste : « *Perindè ac cadaver* », selon une citation familière à ses sarcasmes. On le croyait d'autant plus indépendant qu'il affectait de l'être, en s'isolant dans son parti lui-même, et qu'il avait presque toujours agi, hautain et brusque, selon son caprice

seulement. La légende nous montrait en lui le type le plus pur de l'individualisme radical. On n'avait pas assez remarqué qu'en vieillissant, le révolutionnaire se divisait, chez M. Clémenceau, psychologiquement : il demeurerait intransigeant, dans son langage ; il devenait opportuniste, dans ses actes. La voix était toujours métallique ; mais le métal dont le personnage est fait était de plus en plus mince, malléable et souple. Tribun farouche, parlementaire accommodant, il ne manque à M. Clémenceau que d'être ministre pour se transformer en ce qu'on appelle un « homme de gouvernement ». Que de démentis il s'est infligés déjà ! Il avait juré, jadis, devant certain comité du dix-huitième arrondissement, de supprimer le Sénat et la présidence de la République. Eh bien ! le voilà sénateur et il a été le grand électeur d'un président de la République, M. Loubet. Il s'était prononcé pour la liberté de l'enseignement, contre la loi de M. Combes qui la supprimait, et, cette loi, il l'a votée. Ne nous étonnons pas trop. Plus même que politicien, M. Clémenceau est un « intellectuel » : ce qu'il lui faut, avant tout, c'est l'occasion, solennelle ou non, de montrer la force de son esprit et de prouver qu'il est un dialecticien invincible, artisan de mots acérés autant que d'arguments puissants ; c'est la gloire d'être redoutable à tout le monde, dans un journal aussi bien que dans le Parlement, et d'exercer, contre tous, camarades de la veille ou ennemis d'aujourd'hui, son génie satirique. M. Jaurès, avec lequel il se plaît à polémiquer depuis quelque temps, est, lui aussi, un « intellectuel », mais il a le génie déclamatoire. Il est passé des bancs du centre gauche à ceux de l'extrême-gauche, pour chercher à son éloquence une matière plus facile, plus ample, plus sonore. M. Jaurès surpasse, certes, par son savoir M. Clémenceau ; mais, les vérités qu'il connaît, historiquement ou philosophiquement, sa sophistique les dénature. M. Clémenceau sait moins ; mais, ce qu'il sait, il l'oublie, il l'omet, pour le besoin de sa cause. Ils n'ont rien à se reprocher réciproquement, dans leur vote de l'article 4 : si M. Jaurès a contribué à le faire, en défaisant celui qu'il préférerait, M. Clémenceau n'a pas même essayé de le refaire, alors qu'il le déclarait inacceptable ; la sincérité de l'un ne vaut pas plus que celle de l'autre.

Au commencement même du débat, M. P. de Chamailard a prononcé cette parole grave : « J'ai le ferme espoir qu'au moins, dans la région que nous représentons, quoi qu'il arrive, quoi que vous fassiez, les églises, nous les garderons par la force. » Contre la possibilité d'avoir l'église fermée, alors que la population la veut ouverte, ni le gouvernement, ni le président de la commission, ni le rapporteur de la loi, n'ont rassuré le pays. Les catholiques n'ont reçu pour toute garantie que cette vaine promesse d'un sénateur protestant, M. Maurice Faure : « On ne fermera pas les églises... On préservera votre liberté, si quelqu'un vou-

lait les fermer. » En réalité, la loi commence par confisquer les églises, en proclamant qu'elles appartiennent à l'Etat, au département, à la commune. Elle en usurpe ainsi la propriété sur le peuple et le clergé qui les ont construites, soit entièrement jadis, soit presque tout entières récemment, comme l'attestent la tradition et la statistique de chaque diocèse. De plus, la loi prévoit cinq cas où la possession concédée à l'Association cultuelle pourra lui être retirée. Il ne faut donc pas prétendre qu'on ne les fermera pas, ces églises, qu'avec un peu de probité, avec un peu de sagesse, l'Etat s'empresserait de restituer aux catholiques qui, après la consécration de tant de siècles, les croyaient éternelles, pour toujours acquises à Dieu et vouées au culte, pour toujours protégées par la justice et la paix des temps. Il suffira d'une certaine astuce ou d'une certaine violence légale, pour qu'on puisse les fermer, et les fanatiques jaloux de clore l'autel, dans l'espoir de supprimer la religion elle-même, demanderont à grands cris cette fermeture des églises, partout où dominera leur anticléricalisme. Ce sera la crise, la lutte, la guerre. Derrière les Associations cultuelles, les populations résisteront. Il faut que l'Etat y songe. Ces populations auront leur manière de protester, qui ne sera pas celle des parlementaires, des journalistes, des avocats. Elles s'indigneront qu'on leur interdise des habitudes qui leur étaient chères et qui ne dérangaient en rien l'ordre public. Elles recueilleront dans des cœurs irrités tous les souvenirs de leur église. « C'est la maison commune », a dit M. Halgan au Sénat. Oui, autant ou plus que la mairie elle-même. On ne va pas à l'église par contrainte, sur un appel administratif ou policier, mais spontanément. A la mairie, le petit nombre; à l'église, la foule, et une foule qui, devant Dieu, se sent libre des gouvernements et des hommes, quels qu'ils soient. Là ont passé, à des heures solennelles, les enfants, les époux, les morts. C'est plus qu'un lieu de réunion pieuse et de fêtes idéales; c'est un lieu de concorde et de charité, de démocratie sacrée, de bénédictions et d'espérances. Combien cette église est maternelle pour tous: combien ses prières, ses chants, ses cérémonies nous manqueront à tous, pauvres ou riches; avec quelle colère, en passant, nous la verrons se dresser telle que nos pères la voyaient, sans pouvoir, comme de coutume, en pousser la porte hospitalière; les sectaires ne l'auront pas su, faute d'une âme qui le sache encore. Ils auront même oublié l'ère si instructive des quatre années où, avant le Concordat, le peuple, menaçant et joyeux, rouvrit de ses seules mains ses églises, par milliers. Non, certes, on ne fermera pas les églises, sans conflits, sans collisions. Plus tragiquement que, hier, nos écoles. Il y aurait encore des écoles, d'autres écoles, pensait la foule. L'église fermée, il n'y en aura pas d'autre; il n'y a pas d'autre place où la religion soit chez elle,

avec la foule. S'il y a donc alors du sang versé sur le seuil des églises qu'on fermera, ceux-là en seront responsables, qui n'auront pas voulu entendre l'avertissement donné au Sénat. Sans répéter avec leurs tribuns qu'il y a des jours où « l'insurrection est le plus saint des devoirs », on peut affirmer, selon le témoignage de l'histoire, que le despotisme a, dans ses abus, des maux qu'il ne peut pas exaspérer sans en révolter la souffrance : c'est à lui de ne pas excéder, même pour la vie religieuse, la patience humaine. Et voilà pourquoi le mot de M. P. de Chamillard nous paraît, à nous, une parole si grave.

La République a-t-elle un gouvernement? La paix religieuse régnera-t-elle encore demain, dans notre pays? La France est-elle prête à une attaque, sur sa frontière de l'Est? On peut débattre les deux premières questions : la controverse dure entre les partis; la polémique garde ses droits. Mais la troisième question est résolue : elle l'est par les hommes mêmes qui, avec le pouvoir, ont pris, devant la France, la tutelle de sa destinée et la responsabilité de la défense nationale. Le 6 juin, quand M. Delcassé voulait affronter une agression de l'Allemagne, M. Rouvier s'écriait : « Nous ne sommes pas prêts! » Aujourd'hui, c'est un ancien ministre, M. de Lanessan, et, avec lui, c'est le rapporteur même du budget de la guerre, M. Klotz, qui poussent le cri d'alarme. Leurs aveux ont une autorité indéniable. Enregistrons-les, avec l'espoir qu'ils seront, pour le gouvernement, pour le Parlement, pour la nation, l'avertissement salutaire que la fortune de la France lui donne, opportunément, par une faveur suprême, et qui obligera les uns à réparer leur « erreur criminelle », les autres à se réveiller de leur « torpeur », selon les propres mots de M. Klotz. « Ce n'est jamais nous qui choisirons l'heure de la guerre », remarque M. de Lanessan, par allusion à notre régime gouvernemental et à nos mœurs nouvelles. « Nous sommes, en conséquence, obligés d'être constamment prêts. » Or « notre frontière n'est plus assez solidement couverte, ni par les fortifications dont nous l'avons munie, ni par les troupes qui devraient concourir à la protéger contre l'offensive violente et imprévue à laquelle la France est exposée. En Allemagne, les troupes de couverture ont toujours leurs effectifs de guerre au complet. Sept divisions sont prêtes à attaquer instantanément notre 20<sup>e</sup> corps, auquel il manque près de la moitié des effectifs de chaque compagnie d'infanterie. » M. de Lanessan a dû, en le constatant, se souvenir de ces légions romaines campées sur les rives du Rhin, pour repousser l'invasion germanique, et qui laissèrent passer l'ennemi, parce que le nombre de leurs soldats avait été si réduit qu'un historien pouvait les appeler, douloureusement : « *Inania legionum nomina.* » M. Klotz reconnaît, comme M. de Lanessan, cette insuffisance de nos effectifs, de nos forteresses et de leurs approvisionnements. « Depuis une douzaine d'années,

notre effort a été ralenti; plus particulièrement, au cours des sept dernières, alors qu'au contraire l'Allemagne l'accélérait énergiquement. » Il est vrai que « la France, bercée par de beaux rêves d'humanité, s'illusionnait sur les lendemains réservés au monde. Le terrible choc russo-japonais l'a surprise et les allures allemandes l'ont inquiétée, presque au lendemain du jour où un chef de notre gouvernement croyait possible d'affirmer qu'il n'y aurait plus de guerre ». Il est « impossible qu'une pareille situation se perpétue, après la leçon que nous venons de recevoir », déclare M. de Lanessan, et M. Klotz dit : « L'orage gronde encore. » M. de Lanessan évalue à cinq ou six cents millions la dépense nécessaire, maintenant, à la protection du pays; M. Klotz l'estime à 250 ou 300 millions. C'est aux généraux et aux ingénieurs de décider. Mais, ce que le gouvernement ne peut pas ajourner, ce que le Parlement ne peut pas refuser, c'est de faire les sacrifices voulus par la situation de la France. Quant à la nation, elle ne se découragera pas. L'armée française, dans les perfectionnements de son organisation, diffère plus de l'armée de 1870 que l'armée allemande de celle d'alors; et, parmi les armées allemandes les plus fières d'elles-mêmes, celle qui se targuait tant d'avoir hérité de son Frédéric le Grand l'art de vaincre et la certitude de la victoire, a prouvé qu'on n'a pas toujours, dans les batailles, le destin pour soi. Mais, en travaillant, ce qu'il faut que la France tienne prêt, ce ne sont pas seulement ses armes, c'est son âme. Qu'est-ce qu'un peuple, qui ne croirait plus à la patrie et qui insulterait son armée, sur la frontière où elle veille, où elle va se battre, pourrait attendre de l'avenir et mériter de l'histoire?

L'Europe presque tout entière est agitée par ses crises parlementaires ou ses convulsions populaires. Peu s'en est fallu, à Bruxelles, que la question des fortifications d'Anvers ne mit en péril l'existence du ministère, sa majorité s'étant divisée dans le débat. En Angleterre, M. Balfour a donné sa démission. Il a jugé que, sans le concours de M. Chamberlain ou même avec, il ne devait pas garder plus longtemps le pouvoir. Il oblige son successeur à dissoudre lui-même le Parlement. Mais on ne sait pas comment sir Henry Campbell-Bannerman, s'accordât-il avec lord Rosebery sur le *Home rule* de l'Irlande, pourra, pour les élections, composer à tous les groupes du parti libéral un programme commun et s'assurer dans le pays une majorité. En Espagne, où il y a toujours un peu de féerie dans les choses parlementaires, un nouveau ministère est apparu, comme subitement, par métamorphose. Le parti libéral a senti le secret besoin de remplacer le groupe régnant par un autre, M. Montero-Rios par M. Moret. Les bagarres de Barcelone et les revendications des fédéralistes catalans n'ont servi que de faux prétexte et d'occasion oblique, pour ce changement ministériel. Tandis qu'à Pesth, le conflit austro-hongrois se perpétue, les manifestations continuent, à Vienne,

en faveur du suffrage universel. Le Parlement autrichien a reçu de M. Gautsch, ministre-président, l'annonce d'un projet de loi qui réalisera « la réforme électorale que la majorité, par son vote du 6 octobre, avait déclarée indispensable ». A Berlin, on a eu, pour la réouverture du Reichstag, un discours lu par l'empereur lui-même et qui a fait du bruit dans toute l'Europe. C'était, d'ailleurs, l'ambition de l'auguste orateur que son verbe s'en allât retentissant bien haut, bien loin, à travers le monde. Il n'est pas une nation que l'art de sa parole n'ait voulu intéresser, par un mot ou par un autre, dans les deux catégories qu'il a désignées : celle des « puissances » avec lesquelles l'Allemagne a « des relations » seulement « correctes » et celle des puissances avec lesquelles ses relations sont « bonnes et amicales ». Il n'en est qu'une qu'il n'ait pas nommée; celle à laquelle il pensait le plus : l'Angleterre. Ce qu'il a dit de la France et du Maroc n'est certes qu'une redite des propos de son chancelier; mais il le dit, la veille de la conférence d'Algésiras, comme pour bien signifier que l'affaire reste aussi difficile, au fond, qu'avant qu'on en eût réglé la procédure. Le discours de Guillaume II, affecte, en tout, beaucoup de pessimisme. Plaindre l'Allemagne d'être un peuple incompris, que ses voisins, ses rivaux, persécutent de leurs ignares soupçons et de leurs jugements calomnieux, c'est une monomanie de l'esprit allemand. Mais prétendre que l'Allemagne doit « renforcer ses moyens de défense contre les attaques injustes », quand, de toutes parts, l'Europe craint plutôt les prétentions agressives de l'Allemagne, c'est contredire la vérité, presque l'histoire. Néanmoins, soit que Guillaume ait voulu alarmer le Reichstag, pour mieux en obtenir l'augmentation de ses dépenses navales, soit qu'il ait voulu seulement soutenir par le faste de son discours ce rôle d'arbitre omnipotent qu'il se plaît tant à jouer devant l'Europe, la France n'apprend rien de plus par cette harangue quasi internationale que par le fameux toast « à la poudre sèche, à l'épée aiguisée ». Notre patriotisme est dûment averti. Pendant ce temps, hélas! la Russie n'a pas encore pu, après un mois d'anarchie aussi souvent sanglante que démente, recouvrer la pleine possession d'elle-même. Ce ne sont plus seulement les grèves industrielles et les jacqueries agraires qui la troublent; ce sont quelques-uns des organismes les plus essentiels de l'État, qui, comme le service des postes et télégraphes, cessent de fonctionner; ce sont même les restes de ses forces nationales qui risquent de s'entre-détruire, comme dans la mutinerie de Sébastopol. Félicitons du moins la Russie et, avec elle, la Pologne, délivrée maintenant de la loi martiale, d'avoir sauvé la paix, sur la frontière où l'Allemagne, avec trois corps d'armée, surveille les événements. La France adresse cordialement à la Russie ses vœux; elle proteste, avec M. Rouvier, contre les sans-patrie français qui, dans les insanités de

M. Sembat, ont glorifié les révolutionnaires russes. Loyalement et intelligemment, elle reste « fidèle à la nation amie et alliée, à toutes les heures, dans toutes les circonstances de sa vie nationale », quelles que soient les vicissitudes de sa vie politique.

Jamais on ne vit, non plus, une confusion plus grande que celle qui règne dans la péninsule balkanique. Il y a, en Macédoine, un mélange inextricable des races et des religions : si bien que les statistiques les plus laborieuses sont impuissantes à en préciser les éléments. Grecs, Bulgares, Roumains et Serbes s'y disputent le pays, d'église en église, d'école en école, et, si tous ensemble se plaignent des Turcs, ils s'assaillent les uns les autres, dans des hostilités presque perpétuelles, de bourgade en bourgade, de montagne en montagne. Autour de la Macédoine, la lutte des nationalités, c'est celle des gouvernements. Après une querelle des Roumains de Macédoine et du patriarche œcuménique de Constantinople, qui excommuniait tout prêtre coupable de célébrer la messe en langue roumaine; après des altercations furieuses; après certaines incursions de bandes grecques qui travaillaient à convertir les Koutzo-Valaques par le fer et le feu, la Grèce et la Roumanie, également intraitables dans leurs griefs, ont fini par rompre leurs relations diplomatiques. La Roumanie se rapproche de la Bulgarie, pour défendre ensemble leurs populations, dans la Macédoine, contre la primauté religieuse de la Grèce, et la Grèce se rapproche de la Serbie qui accuse la Bulgarie de tendre, elle aussi, par des usurpations incessantes, à cette même suprématie. Puis a éclaté le conflit de la Turquie et des six puissances européennes qui s'autorisent du traité de Berlin pour la contraindre à réformer, dans les trois vilayets de la Macédoine, son administration et sa police. S'il faut en croire la gendarmerie internationale qui les représente depuis deux ans, on l'abuse, on la joue : les artifices savants de Hilmi-Pacha ne laissent ni rien voir, ni rien faire; les réformes, surtout les réformes fiscales, sont impossibles. A entendre la Turquie, l'état matériel de la Macédoine s'est grandement amélioré; la Banque ottomane a rempli tous ses devoirs; il faut patienter; on empiète sur le pouvoir du Sultan, en lui demandant d'instituer, dans la Macédoine, un contrôle financier des puissances, après le contrôle policier que leur gendarmerie y exerce déjà; on outrepassé ainsi les conventions du traité de Berlin; quant au pacte austro-russe de Muersteg, le Sultan ne le connaît pas et ne veut pas le connaître. Voilà sept mois que les puissances intercèdent vainement, à Constantinople, en faveur de leur contrôle financier. Leurs ambassadeurs devaient présenter à Abdul-Hamid une dernière sommation : il n'a pas daigné leur accorder l'audience sollicitée. Elles ont décidé d'agir contre lui par une démonstration navale.

L'Angleterre presse le Sultan, moins peut-être pour atteindre en lui le suzerain récalcitrant de la Macédoine que l'ami et

l'auxiliaire de l'Allemagne; l'Allemagne, studieuse de ménager le Sultan, s'isole et s'abstient de la démonstration navale; l'Autriche et l'Italie, dont les ambitions se contrecarrent sur le littoral ottoman de l'Adriatique, se surveillent avec une jalousie dont on a pu voir déjà, dans plus d'un incident, toute l'animosité; la Russie ne peut, provisoirement, rien; la France, qui n'a plus de politique en Orient, mène sa fortune, modestement, dans le sillage, derrière le groupe le plus nombreux. L'espoir que ces divisions des puissances finiront toujours par détendre leur énergie et désunir leurs efforts, donne au Sultan, ce semble, l'assurance avec laquelle il les affronte. La flotte internationale, qui ne peut opérer sa démonstration qu'avec une prudente lenteur, par crainte de provoquer des incidents plus que dangereux, est partie du Pirée, le 23 novembre. Elle a occupé, le 27, Mitylène, ou du moins la caserne de Mitylène, les bâtiments de la douane et du télégraphe; le gouverneur a protesté; la garnison s'est retirée, tranquillement. Cette invasion débonnaire n'a pas intimidé le Sultan : on le prévoyait bien. Le jour même où la flotte des nouveaux croisés quittait Athènes, il avait communiqué aux ambassadeurs une note qui, après avoir rappelé ses droits et ses efforts, reprochait aux puissances leur violence, et qui finissait par ces déclarations comminatoires : « Dans le cas où, contre toute attente, LL. EE. MM. les représentants des grandes puissances persisteraient dans leur manière de voir et exerceraient une pression encore plus forte, Il déclare dès à présent qu'Il ne saurait assumer en aucune façon la responsabilité des événements qui en résulteraient et des conséquences du mécontentement que l'opinion publique ottomane, justement froissée, pourrait ressentir en présence des atteintes portées aux droits de l'empire. » Il faut supposer que, ces menaces, le Sultan n'a voulu les énoncer que, platoniquement, à la manière d'un argument diplomatique. Sa seule velléité de transaction a été pour demander que les « contrôleurs » prennent le nom plus modeste de « commissaires »; transformation à laquelle on pourrait, une fois de plus, appliquer le proverbe bulgare et même turc : « Nous avons de nouveaux uniformes, mais point de réformes. » Les puissances s'obstineront-elles dans leur ultimatum? Qu'est-ce que l'Allemagne médite, parmi elles? Est-il vrai que le Sultan ait déjà invoqué la médiation de l'Italie? Faudra-t-il que les puissances se contentent d'un avantage médiocre et même minime, pour n'avoir pas à retourner contre elles-mêmes ce conflit ou à voir une guerre des nationalités balkaniques s'allumer dans la Macédoine? Autant de questions, autant d'énigmes, en ce moment.

Auguste BOUCHER.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**La Conjuración de Catilina**, par Gaston BOISSIER. — Un volume in-12 (Hachette).

L'histoire n'est pas plus faite de documents accumulés qu'une maison n'est faite de pierres entassées : avec ces matériaux, il faut qu'un historien digne de ce nom ou un savant architecte compose le livre ou construise l'édifice. Cette vérité si évidente et qui devrait être banale, beaucoup de nos modernes érudits semblent l'ignorer. M. Boissier, au contraire, est de ce qu'on pourrait appeler la grande école : il a un plan et mieux qu'un plan : des idées, et mieux encore que des idées : de la vie. Il connaît si bien l'époque dont il nous parle qu'on dirait qu'il s'en souvient. L'auteur de *Cicéron et ses amis* est lui-même un ami, clairvoyant et parfois malicieux, du grand orateur romain. Il est aussi le juge le mieux informé de Catilina. Et il ne croit pas que la justesse si ingénieuse de ses interprétations, ni son bon sens si ferme, ni enfin sa science si sûre le dispensent de parfaitement écrire. Historien irréfutable, il veut et sait être encore impeccable littérateur.

**Le Mécanisme de la Vie moderne** (5<sup>e</sup> et dernière série), par le vicomte G. D'AVENEL. — Un vol. in-18. (Colin).

L'auteur étudie dans ce volume : les *Grandes hôtelleries*, dont il recherche les origines et dont il montre les développements prodigieux ; la *Bourse*, les mystères du jeu, les tragédies de la spéculation ; les *Transports urbains*, dont il montre les transformations incessantes ; les *Porcelaines et Faiences*, leur histoire et l'état actuel de leur fabrication ; les *Tapis et Tapisseries*, leur fabrication en Europe et en Asie, les moyens qui ont permis de rendre ces objets de luxe accessibles à tous.

Nos lecteurs connaissent le rare talent d'écrivain, joint à un souci constant de clarté et de précision qui a fait la juste réputation littéraire de M. d'Avenel. Ils le suivront avec sympathie dans cette dernière excursion qui clôt ses études sur la vie contemporaine.

**Amour oblige**, par LÉON BARRACAND. 1 vol. in-12 (Plon).

Nos lecteurs se souviennent de cette œuvre où sont traitées les questions les plus angoissantes : l'ascension sociale de l'ouvrier et le devoir paternel du riche. Le « bonhomme » Xavier jette sur ces malentendus ses trésors d'in-

dulgence et, grâce à lui, un peu plus de bonté éclaire les esprits. L'œuvre de M. Barraçand retrouvera, sous sa nouvelle forme, le succès qu'elle mérite.

**Quinze ans d'histoire (1866-1881)**, par le baron JEHAN DE WITTE. — Un vol. in-8<sup>o</sup> (Plon).

Ces quinze années sont celles que le prince Charles de Hohenzollern a consacrées à développer la puissance économique et militaire de la Roumanie, à préparer la transformation de la principauté vassale en royaume indépendant. M. de Witte a contrôlé par de nombreux documents l'autobiographie très détaillée et un peu compacte que le roi de Roumanie a fait ou laissé publier de son vivant. Ce résumé, sympathique à la Roumanie et à son souverain, est présenté de la façon la plus intéressante.

**La Morale dans ses Principes**, par LÉON DÉSERS. — 1 vol. in-12. (Poussielgue.)

Poursuivant ses solides instructions d'apologétique, M. le Curé de Saint-Vincent de Paul consacre dix-neuf instructions à exposer les principes de la morale. Vaste domaine, très encombré de systèmes et d'ouvrages de philosophie. On sent que l'auteur les connaît. Sans étalage pédantesque d'érudition, il les résume, les discute et souvent les exécute avec une fermeté de bon sens qui se fait bien rare en ces questions si agitées et si obscurcies aujourd'hui. Après avoir montré le désarroi auquel nous sommes arrivés, il restaure la notion du libre arbitre, étudie la valeur et la puissance de la conscience, puis les lois et enfin les sanctions de la morale.

**En marge de notre histoire**, par M. le baron de Maricourt. — Un vol. in-12 (Emile Paul).

Voici un volume aimable et solide, piquant et neuf. Passionné des siècles disparus, l'auteur sait les mettre en valeur avec un charme pénétrant. Sous une forme littéraire élégante et spirituelle qui ne nuit jamais à la forte discipline historique à laquelle il s'est soumis, M. de Maricourt nous fait pénétrer dans l'intimité de nos pères, et son livre, qui plaira aux artistes aussi bien qu'aux érudits, contient de curieuses révélations sur la société provinciale de jadis, les journées révolutionnaires, la question Louis XVII et les dernières années de la monarchie.

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*

# LA SÉPARATION

## DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

---

L'Eglise est donc séparée de l'Etat. L'accord, tant de fois séculaire en France, des deux puissances qui gouvernent les peuples, est brisé. Le Concordat qui, religieusement, avait clos la Révolution, n'existe plus; religieusement, la Révolution recommence.

Cette séparation, vraiment impie dans la pensée de ceux qui l'ont effectuée, et dangereuse pour tout le monde, si les perturbations qu'elle présage se réalisent, a été décrétée par le fanatisme servile du Sénat aussi facilement que par la fureur antireligieuse de la Chambre. La loi a été promulguée avec les signatures de M. Loubet et de M. Rouvier, qui, tous deux, plus ou moins secrètement, l'avaient toujours blâmée.

Loi spoliatrice, tyrannique et policière, que les libéraux réprouvent, que les patriotes déplorent, que les catholiques maudissent. Elle prétend affranchir l'Eglise et l'Etat, réciproquement : or, loin de respecter l'indépendance de l'Eglise, elle s'immisce dans ses affaires. Elle affecte de traiter l'Eglise comme une association libre et, cette association, elle la met hors du droit commun. Perfide, elle veut le schisme, sans l'avouer; elle ne sépare que pour détruire. Brutale, elle déchire un traité, sans aucune négociation préalable, sans le moindre essai d'une entente meilleure. Elle est une surprise pour le pays : avant de l'édicter, on n'a osé consulter l'opinion publique, ni par le suffrage universel, ni même dans nos assemblées départementales ou municipales. Elle entreprend sur les consciences; elle révolte des

millions d'âmes; elle troublera les populations. Elle confisque le traitement du clergé, cette indemnité que la Constitution civile elle-même lui avait garantie. Elle s'approprie nos églises; elle pourra les fermer. Elle forme une loi exceptionnelle, parmi les lois analogues de l'univers tout entier; elle déshonore la France, parmi les peuples libres qui ont antérieurement procédé à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On va l'exécuter, cette loi, avec un arbitraire que nous ne pouvons pas encore mesurer. En la promulguant, le gouvernement a aussitôt institué une commission mixte pour la préparation du règlement administratif que le Conseil d'Etat adoptera, dans un délai de trois mois, et qui, usurpant le pouvoir législatif ou le parodiant, aggravera peut-être cette loi déjà trop rigoureuse, avec l'intention complaisante de satisfaire les arrière-pensées des législateurs et d'assouvir leur malveillance occulte.

Le Pape, dans le consistoire du 11 décembre, a dit de cette loi, en quelques mots, ce qu'il avait d'abord à en dire devant Dieu, pour la juger. Il dira plus tard, à son heure, « opportunément », ce qu'il doit en dire devant l'Eglise de France, pour la guider dans ses actes. Il a voulu, au préalable, une délibération des évêques français, qui attestât et qui consacraît leur liberté; il a voulu qu'ils puissent émettre leurs avis, solennellement, en face du gouvernement et de notre pays. Le 11 décembre, il n'a parlé que pour déclarer qu'il se taisait, temporairement. S'il est vrai que le silence du Souverain Pontife inquiète les interprètes officieux de la loi, peut-on cependant présumer que cette inquiétude tempérera leur violence, arrêtera leur témérité?

Prochainement réunis, les évêques diront si, à leur avis, l'article 4 qui établit des associations cultuelles est compatible ou non avec le droit canonique; si, expliqué clairement et appliqué loyalement, dans le sens que les commentaires entendus de la Chambre et du Sénat paraissent avoir fixé, ils peuvent tenter l'application; comment l'association cultuelle aurait à se régler sur la hiérarchie de l'Eglise et à observer la discipline catholique; quels statuts ils lui donneraient, comme les évêques du concile de Baltimore, avant de la reconnaître. Ce sont là des questions dont la solution appartient à l'autorité ecclésiastique. Elle en est actuellement saisie. Nous attendons son jugement.

Mais, cette réserve faite, et à l'expresse condition que le règle-

ment administratif ne viendra pas détruire le peu de liberté promis par la loi, nous serons de ceux qui considèrent qu'il faut s'en servir pour sauvegarder dans l'Église tout ce qui lui reste à protéger, à conserver. Avant tout, il est essentiel de ne pas mettre en péril la vie religieuse de tout le pays, de ne pas désorganiser l'action du clergé dans toutes ses paroisses, de ne pas interrompre le culte dans nos quarante mille églises.

Malgré toute notre douleur, nous avons confiance dans l'avenir. Non, la loi ne prévaudra ni contre la foi chrétienne de la France, ni contre sa fidélité catholique. Nous invoquons les exemples de notre temps lui-même. Depuis quatre-vingt-cinq ans, partout où, hors de France, le catholicisme était persécuté, la pacification s'est faite; partout, après les plus cruelles épreuves, la liberté de l'Église a fini par triompher; partout, l'État, en se séparant de l'Église, a laissé l'Église libre. Et voilà pourquoi les catholiques français, rivalisant avec ces catholiques de l'étranger qui n'ont pas plus désespéré de la liberté que de l'Église, voudront prendre dans la loi tous les droits qu'ils y trouvent, pour la défense de leur cause.

Il importe qu'avec la responsabilité des effets désastreux que la loi peut produire, nos gouvernants en gardent pour eux-mêmes tout l'odieux. Les populations ne suivront les hommes de liberté que si elles peuvent accuser la loi seule des violences subies par la liberté de conscience, par la liberté du culte; elles ne suivront les catholiques qu'après avoir souffert elles-mêmes dans leurs croyances et leurs habitudes religieuses. On peut l'assurer, quand on les connaît : la loi n'aura pour elles une leçon bien démonstrative, bien instructive, que si elles doivent imputer aux persécuteurs l'attentat, sans pouvoir reprocher aux victimes d'avoir, par impatience du martyre, facilité le crime et précipité l'exécution.

L'Église peut, se recueillant dans ses souvenirs aussi bien que dans les promesses de son éternité, attendre, fièrement et tranquillement, les menaces de la loi. Elle est trop sage pour en anticiper l'expérience. Elle a un trop juste sentiment de son devoir pour vouloir activer et redoubler les maux qu'elle en redoute. Et puis, ne pourra-t-elle pas toujours proclamer la résistance, la résistance héroïque et sainte, si l'exécution de la loi la rend intolérable à la patience humaine autant qu'insupportable à la justice divine?

Le Pape prononcera; les évêques dirigeront; les catholiques agiront; la France jugera. Car la France, avec le mode de ses institutions modernes, sera, en définitive, l'arbitre de ses destinées religieuses. Le jour où, lasse de l'anarchie morale à laquelle cette loi l'aura réduite; irritée de ne plus pouvoir prier comme elle veut, où elle veut; humiliée d'avoir perdu sa liberté religieuse de la veille même; forclosée de ses autels; privée des antiques cérémonies de son culte, la France voudra, dans son indignation, abolir cette loi néfaste, rien, rien, rien ni personne, à pareil jour, ne l'en empêchera. Et, comme dans des temps chers à sa gloire, elle aura été de nouveau, à sa manière, « le soldat de Dieu »!

La nation, alors, à son tour, parlera : soit qu'elle veuille pour l'Eglise, dans sa séparation de l'Etat, la liberté réelle, la liberté complète; soit qu'elle demande à l'Eglise un autre Concordat.

Quant à nous, dans l'un ou l'autre cas, nous nous efforcerons de hâter la réconciliation de l'Eglise et de la France. L'Eglise n'aura pas de fils plus dociles que nous, ni la France de serviteurs plus passionnés.

---

# HÉROS TROP OUBLIÉS

## DE NOTRE ÉPOPÉE COLONIALE<sup>1</sup>

---

S'il y a des livres qui portent des titres inexacts et même menteurs, c'est-à-dire ne répondant qu'indirectement, — ou pas du tout, — au sujet dont ils traitent, on n'adressera pas un tel reproche à celui que j'ai accepté de présenter au public.

Il est intitulé : *Héros trop oubliés de notre ÉPOPÉE coloniale*.

Je souligne à dessein le mot *Épopée* dont le dictionnaire de l'Académie donne cette définition : c'est « le récit en vers d'actions grandes et héroïques ».

Pour n'être pas écrit en vers, le présent volume, — je ne crains pas de l'affirmer, — contient plus de poésie et réalise plus complètement l'idéal de l'épopée que l'*Iliade* et que l'*Enéide*.

J'en demande pardon à Homère et à Virgile. J'admire très sincèrement la grandeur dont ils ont revêtu les exploits plus ou moins fabuleux d'Achille et d'Agamemnon, d'Enée et de Turnus, de Nisus et d'Euryale; et de quelle façon dramatique ils ont raconté les vicissitudes qui ramenèrent Ulysse des champs d'Ilion à son île d'Ithaque, et conduisirent jusqu'aux bords du Tibre le fils d'Anchise, « qui eut tant à souffrir des maux de la guerre avant de fonder la Ville et de transporter ses dieux dans le Latium, d'où sortiront la race latine, les sénateurs albains et les remparts de la superbe Rome<sup>2</sup> ».

Qu'il y a loin toutefois de l'enthousiasme factice et de pure imagination provoqué par la lecture de ces épopées classiques à l'émotion vraie, profonde, bienfaisante, dont l'âme se sent

<sup>1</sup> *Héros trop oubliés de notre Épopée coloniale*, par Valérien Groffier, secrétaire du journal *les Missions catholiques* et de la Société de géographie de Lyon, professeur de géographie économique et coloniale à l'École supérieure de commerce de Lyon. Ouvrage illustré de 2 chromos, de 3 gravures hors texte et de plus de 400 gravures dans le texte. (Desclée, à Lille.)

<sup>2</sup> *Multa quoque et bello passus, dum conderet Urbem  
Inferretque deos Latio, genus unde Latinum  
Albanique patres atque altæ mœnia Romæ.* (*En.*, I. 5-7.)

pénétrée au contact des héros qui portent dans le monde entier le drapeau de la France enroulé autour de la Croix et prouvent une fois de plus, selon la parole de saint Paul, que « la piété est utile à tout! » (*I Tim.*, iv, 8.)

Ceux-là, en effet, n'ont pas servi moins efficacement les intérêts de leur patrie terrestre que la cause sacrée du règne de Dieu par la diffusion de l'Évangile. Apôtres, et plus d'une fois martyrs, c'est-à-dire témoins jusqu'au sang, de la doctrine à laquelle ils ont consacré leur vie, ils se sont toujours et partout montrés les fils les plus dévoués de leur pays.

Un beau témoignage leur était rendu dans un discours adressé au Président de la république, M. Jules Grévy, par le cardinal Lavigerie le jour où il recevait la barrette des mains du chef de l'État (20 mai 1882) : « Dispersé sur tous les points du monde habité et jusqu'au fond des contrées les plus barbares, — disait le nouveau prince de l'Église, — le clergé des missions garde partout à la France un ardent amour. Chargé de perpétuer les traditions les plus pures de son pays, sa charité, sa foi, ses inspirations les plus généreuses, il compte parmi ses jours les plus fortunés ceux où, en servant la religion et l'humanité, il peut servir et honorer le nom de la France. »

Tout ce livre est la démonstration saisissante de cette thèse présentée et résumée avec tant de vérité et d'éloquence par le grand cardinal africain, type admirable lui-même de l'héroïsme inspiré par les ardeurs sacrées de l'apostolat et par le patriotisme le plus intelligent, le plus actif et le plus fécond.

Faut-il en citer quelques exemples? Je n'ai que l'embarras du choix.

\*  
\*\*

Sait-on que si le Sénégal est une colonie française, nous en sommes redevables à deux religieux de la Congrégation du Saint-Esprit? La chose vaut la peine d'être racontée. Je copie l'auteur de l'*Epopée*.

En 1758, les Anglais s'étaient emparés de Saint-Louis et de Gorée. Les vainqueurs avaient promis aux colons qu'ils pourraient pratiquer librement la religion catholique. Mais ceux-ci n'avaient pas de prêtres. Ils purent faire arriver leurs doléances jusqu'à Paris, et, en 1778, deux « Spiritains », comme on appelait alors les Pères du Saint-Esprit, le P. Bertout et le P. de Glicourt, s'embarquaient à Rochefort pour se rendre à l'appel des catholiques sénégalais, leurs compatriotes. Après un naufrage sur les récifs de l'île d'Arguin et une captivité endurée chez les nègres du Sahara, ils purent enfin arriver à Saint-Louis,

mais pour se voir presque aussitôt expulsés de la colonie.

Sans perdre courage, ils retournent en France, exposent la situation au comte de Sartines, ministre de la marine, et, par son intermédiaire, décident Louis XVI à intervenir *manu militari*. Une flotte de seize navires, formée à Lorient, conduisit bientôt des troupes sur la côte occidentale d'Afrique, et, le 30 janvier 1779, les Anglais, attaqués à l'improviste, étaient forcés d'abandonner la conquête qu'ils détenaient depuis vingt et un ans. Le duc de Lauzun, commandant du corps expéditionnaire, était nommé gouverneur de la colonie et le P. de Glicourt, préfet apostolique.

Passons en Asie. Qui nous a ouvert les portes de la Cochinchine? Un missionnaire français, à peu près contemporain de ceux dont l'initiative hardie nous avait fait rentrer en possession du Sénégal.

Au double point de vue du patriotisme et de l'apostolat, rien n'est saisissant comme l'histoire de l'évêque d'Adran, Pigneau de Béhaine. Il arrive au Cambodge en 1767, et se trouve mêlé aux révolutions politiques de ce pays. Il devient l'ami, le soutien, le consolateur d'un prince en faveur duquel il décide Louis XVI à intervenir, après avoir fait comprendre au souverain et à ses ministres combien il serait avantageux à la France d'avoir un établissement dans l'Indo-Chine pour contrebalancer l'influence des Anglais dans l'Inde.

Le conseil du missionnaire fut écouté. Le 28 novembre 1787, à Versailles, le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, et l'évêque d'Adran apposèrent leurs signatures au bas d'une convention par laquelle la France s'engageait à aider le roi de Cochinchine à remonter sur son trône, à la condition qu'on lui céderait en pleine propriété le port de Tourane avec une autre station, et le privilège exclusif du commerce avec la Cochinchine.

La France n'a pas été ingrate et l'impartialité fait un devoir de mentionner que c'est la troisième République qui a payé à l'apôtre de la Cochinchine la dette de la reconnaissance nationale.

Le 10 mars 1902, on érigeait sur une place publique de Saïgon, en face de la cathédrale, la statue de Mgr Pigneau de Béhaine. L'évêque d'Adran y est représenté debout, tenant dans la main droite le traité qu'il avait fait signer à Versailles en 1787.

Un jour viendra peut-être où il sera possible d'élever une autre statue dans une des rues de Pékin à un fils de saint Vincent de Paul, le lazariste Mgr Favier, mort le 4 avril 1905, après quarante-trois ans de séjour en Chine, où il avait fait rejaillir sur la France l'étonnante popularité dont il jouissait dans tout le Céleste Empire.

Je retourne en Afrique, et, puisqu'il s'agit d'actions « grandes et héroïques », suivant la définition du mot épopée, j'aime à citer la conversation tenue, il y a une vingtaine d'années, entre un des Pères Blancs du cardinal Lavigerie envoyés au Sahara et un Touareg.

— Quelles armes portes-tu avec toi? demanda celui-ci au missionnaire.

— Aucune, répondit le prêtre français.

— Pourquoi cela?

— A quoi me serviraient-elles? Je ne veux faire de mal à personne, Je ne suis venu que pour faire du bien.

— Oui, mais tu peux être attaqué. Alors, il faudra bien te défendre. Où sont tes armes?

Le Père montra son bréviaire.

— Voilà, dit-il, mes armes et mes munitions. Avec cela, je ne crains rien.

— Comment donc?

— C'est mon livre de prières. C'est à lui que j'ai recours à chaque instant de la journée; quand je veux m'entretenir avec Dieu, je trouve repos, force et sécurité. Le marabout chrétien ne met son espoir qu'en Dieu et dans la prière; il ne se repose ni sur ses armes, ni sur ses chevaux; et cependant, il marche sans rien craindre, et il va partout où Dieu le mène.

Ainsi pensaient, ainsi raisonnaient, ces jeunes prêtres de la Société des Pères Blancs, massacrés dans le désert, trois au printemps de 1876 <sup>1</sup>, trois dans l'été de 1881 <sup>2</sup>. Envoyés dans la direction de Tombouctou, ils étaient les précurseurs pacifiques des soldats français qui devaient, après eux, planter le drapeau tricolore sur les murs de la capitale du Soudan.

Deux fois déjà, j'ai nommé le cardinal Lavigerie et j'ai reproduit textuellement plus haut l'hommage rendu par lui dans une circonstance solennelle au patriotisme de nos missionnaires. Lui-même, tout le premier, a mérité cet éloge. Ne voulait-il pas quitter le siège archiépiscopal d'Alger et se mettre en personne à la tête de ces semeurs de la bonne nouvelle qu'il lançait à travers les profondeurs de l'Afrique et envoyait prêcher l'Évangile aux infidèles? Et si, comme de juste, les surnaturelles préoccupations de l'apostolat tenaient la première place dans son âme d'évêque, n'eut-il pas toujours la noble passion d'étendre en même temps l'action civilisatrice de la France? Ces deux pensées, étroitement unies l'une à l'autre, ne furent-elles pas le mobile principal qui le conduisit d'Alger à Tunis où, sans abandonner le gouvernement de son premier diocèse, il eut la gloire de coopérer

<sup>1</sup> Les PP. Paulmier, Ménoret et Bouchaud.

<sup>2</sup> Les PP. Richard, Morat et Pouplard.

plus que personne à établir sur des bases solides notre protectorat, alors que, avant lui, cette vaste contrée, si riche en grands souvenirs et en ressources de toutes sortes, tendait de plus en plus à devenir une colonie italienne ?

Je me souviens d'avoir vu dans la bibliothèque de sa résidence de la Marsa, non loin de la basilique de Saint-Louis de Carthage, une grande carte d'Afrique portant les traces des coups de crayon bleu à l'aide desquels il indiquait les stations qu'il comptait faire occuper par ses missionnaires, au fur et à mesure qu'ils pénétreraient plus avant dans les profondeurs du continent noir. Son regard avait vu très juste. Sans que nos autorités politiques se fussent concertées avec lui, c'était sur ces mêmes points que nos postes militaires devaient s'établir. Sans lui, Dieu sait ce que fût devenue ce qu'on appelle en style de chancellerie notre « zone d'influence », serrée de si près et trop souvent par nos voisines d'Allemagne et d'Angleterre, fort peu soucieuses de voir la colonisation française s'étendre au delà des frontières de l'Algérie.

Ce que les Pères Blancs ont fait et font encore tous les jours dans les régions équatoriales de l'Afrique, qui ont vu se renouveler les merveilles de l'Eglise primitive et où les populations, naguère païennes, ont donné à la foi de Jésus-Christ d'admirables martyrs, les Pères du Saint-Esprit, au Gabon, au Congo et dans l'Oubanghi, et, plus à l'ouest, au Dahomey et sur la côte des Esclaves, la société des Missions africaines de Lyon, fondée par Mgr de Marion-Brésillac, l'accomplissent avec la même abnégation, au prix des mêmes sacrifices et ne travaillent pas avec un moindre succès à étendre l'action de cette France dont ils font profiter leurs labeurs apostoliques, leurs fatigues, et souvent leurs morts prématurées.

Il suffit de citer ici les noms du P. Dorgère, de Mgr Hacquard, de Mgr Le Roy, de Mgr Augouard, pour être convaincu (je cite encore le cardinal Lavigerie), que ces pionniers de l'Evangile « regardent comme leurs jours les plus fortunés ceux où, en servant la religion et l'humanité, ils peuvent servir et honorer le nom de la France ».

Faisons maintenant la moitié du tour du monde et transportons-nous aux antipodes de notre vieille Europe.

Nous voici en Océanie où l'œuvre de l'évangélisation date d'une époque relativement récente. Ni la difficulté des voyages, ni les obstacles autrement formidables opposés à l'action civilisatrice du christianisme par des populations exceptionnellement

barbares, vouées aux superstitions les plus grossières, et pratiquant l'anthropophagie avec une inconscience tout animale et d'incroyables raffinements de cruauté : rien n'a pu arrêter les apôtres envoyés par la France à ces déshérités de la famille humaine. Sous la haute direction de Rome, les Picpitiens, les Maristes, les Pères du Sacré-Cœur d'Issoudun, se sont partagé les archipels de la Polynésie et ont entrepris la conquête spirituelle de ces sauvages, plus sauvages et plus barbares que tous ceux dont les mœurs avaient été décrites dans les relations des navigateurs et des explorateurs, que les gouvernements ou les sociétés de géographie envoient visiter les régions encore inconnues du globe.

Saluons ici les noms de Pierre Chanel, massacré en 1841 par les Foutuniens, qui cependant ne l'ont pas mangé et que l'Eglise a inscrit au rang des bienheureux; de Mgr Bataillon, mort après quarante ans d'apostolat dans les îles Wallis et dont Pie IX résumait agréablement la vie et les œuvres, quand il disait de lui : « Bataillon a bien bataillé »; de Mgr Pompallier, de Mgr Elloy; et de bien d'autres auxquels on peut appliquer ce mot de saint Jean : « Ils sont inscrits au Livre de vie. » (*Apoc.*, XXI, 27.)

Eux aussi, comme leurs frères des missions d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, ces intrépides ouvriers du Verbe de Dieu, se sont employés, de la façon la plus intelligente et la plus efficace, à promouvoir notre extension coloniale. Ce sont eux qui ont préparé et rendu possible la prise de possession par notre pays de la Nouvelle-Calédonie, des îles Wallis et autres points de l'immense archipel.

Pierre Rougeyron, qui fut l'instrument dont la Providence se servit pour accomplir une de ces pacifiques conquêtes, mourut en 1902, âgé de quatre-vingt-six ans, dont soixante passés en Océanie.

Dans un rapport officiel adressé au ministre des colonies en 1895, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Feillet, rappelait en ces termes les services dont la France était redevable aux missionnaires :

Il est incontestable que la mission Mariste a rempli toutes ses obligations dans l'œuvre patriotique que le gouvernement lui demandait d'entreprendre aux Nouvelles-Hébrides... Les établissements de la mission sont nombreux et importants; à ce point de vue, ils contribuent à la prédominance des intérêts français. Par la dignité de leur tenue, par la bienveillance de leurs procédés, par leurs sentiments paternels à l'égard des indigènes, ils ont su s'attirer la confiance de ces derniers et ont ainsi grandement contribué à leur faire estimer et aimer les Français. Ces missionnaires sont aimés et respectés par les Canaques qui savent qu'ils peuvent, en toute confiance, leur demander

un conseil. Ils enseignent le français aux jeunes indigènes, et ce n'est pas pour nos prêtres une petite besogne que d'apprendre à de jeunes sauvages à être moins inconstants et à suivre régulièrement l'école... Nous avons le droit, Monsieur le ministre, d'être fiers de nos prêtres français..., et j'ose espérer que vous voudrez bien entendre mon appel en faveur de la mission Mariste, à laquelle nous devons déjà la Nouvelle-Calédonie, l'archipel des Wallis, et qui est prête à s'employer de toutes ses forces pour étendre l'influence bienfaisante de la France dans tous les archipels où elle est établie.

Un écrivain, dont le scepticisme rationaliste qualifiait « d'illusions » les croyances qui inspirent et alimentent le zèle et le dévouement de nos missionnaires, ne craignait pas de s'infliger à lui-même une contradiction dictée par le sentiment d'une impartiale justice, quand il saluait, « dans ces illusions, des forces vives, toujours actives, qui expliquent comment la France joue encore un si grand rôle dans ces lointaines régions et comment son influence y balance celle de toutes les autres nations maritimes <sup>4</sup> ».

Mais ce ne sont pas seulement nos évêques, nos prêtres, nos missionnaires dont l'épopée coloniale raconte, exalte, chante les travaux, les services, les héroïques dévouements. Dans ce poème splendide des œuvres de l'apostolat et de la civilisation, nos filles de France tiennent aussi une grande place. Si leurs noms et leurs labeurs sont moins connus, c'est que, inviolablement fidèles à la modestie de leur sexe, elles s'enveloppent davantage de silence et d'humilité. Mais quelles grandes choses n'ont pas accomplies ces légions de vierges chrétiennes, enrôlées dans les familles religieuses qui sont nées de l'inépuisable fécondité de la France catholique, Filles de la Charité, de saint Vincent de Paul, Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de l'Immaculée-Conception de Castres, Sœurs blanches d'Alger, Sœurs des missions africaines de Lyon, Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, Sœurs du Saint-Enfant Jésus de Chauffailles, etc., etc.

Les écoles indigènes, les dispensaires, les hôpitaux, les léproseries : voilà les champs de bataille où se dépensent sans mesure les trésors de charité, de pureté, d'esprit de sacrifice que nos religieuses prodiguent sans relâche et sans mesure au secours de toutes les faiblesses, de toutes les souffrances, de toutes les détresses humaines!

Mais elles aussi, comme nos missionnaires, travaillent à la fois pour l'Évangile et pour la France; elles aussi font bénir du même

<sup>4</sup> *Entre deux campagnes*, par l'amiral Th. Aube, 1881.

coup, par les malheureux qu'elles assistent, le nom du Dieu qui les inspire et celui du pays qui les envoie.

On me pardonnera, je pense, si dans cette énumération trop rapide et trop sèche, je m'arrête un instant devant le nom de la fondatrice des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Par sa naissance, Anne-Marie Javouhey appartient à la Côte-d'Or<sup>1</sup>; mais son œuvre est bien née et a commencé à grandir dans le diocèse d'Autun. Etablie d'abord pour quelque temps dans les bâtiments de notre ancien séminaire<sup>2</sup>, sa congrégation fut transférée à Cluny, dont elle a gardé le nom. Le roi Louis-Philippe a dit de la Mère Javouhey qu'elle était un « grand homme ». Rien de plus mérité que cet éloge auquel à leur insu faisaient écho ces Noirs du Sénégal qui, la voyant à l'œuvre (je cite une de ses lettres), « ne peuvent se persuader que je sois femme et si active ».

Dès 1819, la congrégation, récemment fondée, envoyait un essaim à Saint-Louis du Sénégal pour desservir l'hôpital et organiser les œuvres annexes, dispensaire, ouvroir, crèche, orphelinat, écoles.

En 1822, la Mère Javouhey se rendait elle-même en Afrique et, dans un territoire que lui avait concédé le gouverneur, Baron Roger, elle initiait les nègres à la culture de la terre et à l'élevage du bétail. Là, comme ailleurs, c'était, sous le drapeau de la France, la colonisation et la civilisation marchant de pair avec l'action de cette charité qui est le vivant et persuasif commentaire de la prédication doctrinale réservée aux successeurs de ces bateliers galiléens à qui le Maître dit un jour : « Allez et enseignez toutes les nations ». (*Saint Matthieu*, xxviii, 19.)

Oui, par eux et par elles, à la double gloire de l'Évangile et de notre pays, se sont réalisés et se réalisent incessamment les vœux que le Pape saint Hormisdas exprimait à saint Rémy, quand il saluait dans le baptême de Clovis un principe de régénération qui s'étendrait bientôt aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme et esclaves de la corruption des mœurs engendrées par l'ignorance de la vraie religion<sup>3</sup>.

Par eux et par elles, comme le dit en un magnifique langage le personnage d'un drame de Shakespeare :

« La France, ceignant son cœur de la cuirasse, se porte sur

<sup>1</sup> Seurre.

<sup>2</sup> Enlevé au diocèse par un coup de force, en 1882, et transformé depuis en école d'enfants de troupe de cavalerie.

<sup>3</sup> *Uterioribus gentibus quas in naturali adhuc ignorantia constitutas multa pravorum dogmatum germina corruperunt, de bono thesauro vestris cordis fidei semina porrigatis* (Migne, *Patrol. lat.*, t. LIX, p. 258).

tous les champs de bataille où l'appellent le zèle et la charité; et elle s'y montre le propre soldat de Dieu<sup>1</sup>. »

\*  
\* \*

Hélas! pourquoi, en regard de cette épopée si glorieuse, sommes-nous obligés de signaler la politique antichrétienne et antifrançaise et, de ces deux chefs, absolument inepte et misérable qui, depuis quelques années, préside aux destinées de notre pays, et dont les néfastes conséquences se font sentir à ces colonies où nos missionnaires et nos Sœurs de charité avaient tant et si bien travaillé pour la France?

Il y a trois ans, les religieuses du Saint-Enfant Jésus de Chauffailles, parties de mon diocèse pour aller s'établir au Japon en 1876, montraient le plus patriotique empressement à seconder les désirs du gouvernement français, en mettant à la disposition de nos marins et soldats, malades ou blessés pendant l'expédition de Chine, leur grand pensionnat de Nagasaki. Il leur fallut pour cela congédier leurs élèves pendant six mois, et se priver des ressources qu'elles retiraient de cette maison. Ce n'est pas tout. Elles se constituèrent elles-mêmes infirmières, et, sans relâche, de jour et de nuit, s'employèrent sous la direction de nos médecins et de nos chirurgiens à soigner ceux qu'on leur confiait. Le consul de France au Japon fit un rapport spécial sur leur belle conduite et l'adressa au ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, qui m'en donna lui-même communication en exprimant dans les termes les mieux sentis la reconnaissance du gouvernement français.

Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées, que cette soi-disant reconnaissance se traduisait par les tracasseries les plus odieuses contre la maison-mère et contre les nombreuses écoles dirigées par les religieuses de cette congrégation. Vainement, je rappelai aux autorités administratives les témoignages de gratitude qui leur avaient été décernés au nom du gouvernement de la République. Le fanatisme sectaire l'emporta sur toute autre considération; je ne reçus d'autre réponse que le silence, et les exécutions brutales continuèrent.

Les Frères de Ploërmel, fondés par l'abbé Jean-Marie de

*France, whose  
Armour conscience buckled on  
Whom zeal and charity  
Brought to the field as  
Gods own soldier.*

(SHAKESPEARE, *The King John*, act. II, sc. 2.)

Lamennais, tenaient au Sénégal, et jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon, des écoles très florissantes qui contribuaient, pour une large part, à asseoir sur des bases solides et à étendre l'influence de la France au milieu des populations indigènes. Mais la franc-maçonnerie avait dicté à nos gouvernants son inexorable consigne, d'autant plus servilement obéie qu'elle affecte de se donner comme l'expression d'une politique libérale, respectueuse de tous les droits. On a donc étendu aux colonies l'application des lois injustes et désastreuses qui frappent nos œuvres d'enseignement et de charité quand elles sont dirigées par les membres de nos congrégations religieuses. On les chasse des hôpitaux, on ferme leurs écoles, on les oblige aux sacrifices les plus ruineux, si elles veulent maintenir leurs noviciats à l'étranger et ne pas se voir contraintes à disparaître définitivement. Rien de ce qu'elles ont fait dans ces contrées où elles ont souvent devancé, préparé, rendu possible l'extension coloniale de la France, rien n'a pu leur obtenir ni justice ni grâce de la part des hommes, je devrais peut-être dire des maniaques dont l'idée fixe est d'employer à guerroyer contre le christianisme et contre le règne de Dieu tout ce que les circonstances ont mis entre leurs mains de moyens puissants pour faire le mal.

L'incroyable absurdité d'un tel système de gouvernement, et le préjudice, peut-être irréparable, qu'il porte à notre influence, dans nos relations internationales avec les autres puissances, ont été récemment très bien mis en relief par le Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté le Pape Pie X.

Voici en quels termes s'exprimait naguère, sur ce grave et douloureux sujet, S. Em. le cardinal Merry del Val :

Les protégés de la France (en Orient) seront-ils obligés, les uns après les autres, de se mettre sous le drapeau de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, pour être soutenus, et non plus reniés comme des parias? Que faire?... La France abandonne ses missions. D'autres pays les recueillent. Cependant plus des deux tiers des missionnaires sont Français et la France ne veut plus les reconnaître. Quel égarement! Vers quel abîme allez-vous? (Le cardinal parlait à un Français.) Toute religion à part, la politique devrait vous dire où est votre devoir, d'accord avec votre intérêt... En politique extérieure, les fautes sont les moins faciles à réparer. A l'intérieur, tout finit par s'arranger en famille. A l'extérieur, il en va autrement : ce qu'on perd, un étranger le prend... et le garde <sup>1</sup>.

Le beau livre de M. Valérien Groffier est le développement et la justification de ces réflexions qui portent si visiblement la

<sup>1</sup> Conversation rapportée par M. Henry de Noussane. (Voir le journal *l'Echo de Paris* du 20 novembre 1905.)

double empreinte d'une haute intelligence politique et du plus sincère amour de la France. Associé depuis trente ans aux travaux des hommes qui dirigent l'œuvre tout à la fois apostolique et française de la Propagation de la foi, et, en outre, professeur de géographie économique et coloniale à l'École supérieure de commerce de Lyon, M. Groffier était admirablement préparé à écrire cette émouvante épopée. Grâce à lui, les humbles héros dont il a rappelé les noms et glorifié les œuvres échapperont à l'oubli. Après avoir lu ces pages, commentées par des illustrations qui, à elles toutes seules, sont un poème artistique parlant aux yeux, qui de nous n'appréciera plus vivement le double honneur d'être catholique et Français? Qui de nous ne se sentira plus que jamais résolu à défendre ces deux glorieuses prérogatives si directement menacées à cette heure par les fanatiques à courte vue qui, pour employer un terme moins barbare que la chose qu'il exprime, travaillent de toutes leurs forces à « déca-tholiciser la France <sup>1</sup> »?

Le héros d'une épopée bien lointaine, et lui-même père d'une famille de héros, le vaillant Mathatias, témoin indigné des persécutions infligées à son peuple par l'impie Antiochus, fit entendre un jour ces paroles inspirées par son attachement à la religion de ses pères et par son amour pour son pays :

« Pouvons-nous demeurer en paix lorsque Jérusalem, notre ville sainte, est livrée à ses ennemis? Son temple est traité par eux avec le dernier mépris... Les nations étrangères s'enrichissent de ses dépouilles... Elle était libre : la voilà devenue esclave. Mieux vaudrait mourir que de voir et de supporter un pareil sort <sup>2</sup>. »

Ce noble langage fut entendu et compris : les intrépides Machabées se serrèrent autour de leur père. Avec lui, après lui, ils luttèrent et moururent pour défendre leur indépendance nationale et la liberté de leur culte.

À l'occasion de l'hommage national dont M. Valérien Groffier vient de se faire le très digne interprète envers le héros de notre épopée coloniale, demandons à ceux-ci de mettre au cœur de tous les catholiques de France, avec une intelligence plus vive des vrais intérêts de leur pays, cette foi vigoureuse, — comme parle saint Thomas d'Aquin <sup>3</sup>, — dont ils ont donné de si grands exemples, plus opportuns que jamais à méditer et à imiter.

Cardinal PERRAUD.

<sup>1</sup> *Revue des Deux Mondes*, du 1<sup>er</sup> décembre 1905. Articles de M. Brunetière, p. 706, et de M. Francis Charmes, p. 715.

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> Livre des Machabées, 1, 7-13.

<sup>3</sup> *Animosa fides*.

# LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES

DE L'EMPIRE ALLEMAND

---

Le jeu compliqué des institutions parlementaires de l'Allemagne n'est pas facile à comprendre pour ceux qui, dans leurs pays respectifs, sont habitués à vivre sous le régime de l'unification du pouvoir législatif.

L'empire allemand n'est pas, en effet, un Etat, mais un composé, une fédération d'Etats indépendants. On y trouve autant de souverains, de ministères, de parlements qu'il y a de pays confédérés. Chacun de ces pays a sa constitution particulière, ses lois, ses usages, son mode spécial de prélèvement de l'impôt, son fonctionnarisme. On peut étudier, en Allemagne, toutes les variétés de gouvernements, depuis la constitution républicaine de Hambourg, jusqu'à l'absolutisme à peine mitigé des deux Mecklembourgs; tous les modes d'élections, depuis le suffrage universel, tel qu'il existe maintenant dans le grand-duché de Bade pour la deuxième Chambre, jusqu'au suffrage à trois classes et à deux degrés, qui fait la force de la réaction en Prusse; tous les systèmes d'impôts, depuis l'impôt progressif sur le revenu global, récemment introduit en Wurtemberg, jusqu'à l'impôt de consommation maintenu obstinément dans quelques petits Etats.

La compétence de l'empire est, en somme, très limitée et respecte, dans la limite du possible, l'autonomie des pays confédérés. Ceux-ci veillent d'ailleurs jalousement sur leurs droits, et si, au Reichstag, pour des motifs différents, les conservateurs prussiens d'un côté, les socialistes de l'autre, s'efforcent, sans se laisser décourager par des tentatives malheureuses, d'étendre les prérogatives de l'empire au détriment des Etats particuliers, les partis moins extrêmes s'opposent délibérément à toute entreprise de ce genre.

Il n'y a pas d'empereur d'Allemagne, mais un empereur allemand. Gouvernement d'empire, ministère impérial, sont des

termes impropres qu'on ne tolère pas au Reichstag. Le chancelier, seul ministre responsable de la confédération, ne présente pas les projets de lois au nom de l'empereur, mais au nom des gouvernements confédérés. C'est, en effet, le conseil fédéral qui détient le pouvoir. L'empereur n'en est que le président et l'organe.

Ce caractère fédératif de l'empire rend l'étude du parlementarisme en Allemagne très ardue pour les étrangers et les Allemands ne s'y reconnaissent pas toujours eux-mêmes. Il en résulte des conflits de compétence, un enchevêtrement de législations diverses, une confusion des finances de l'empire et de celles des États particuliers, un calcul en partie double de comptes débiteurs et créditeurs, dont on ne peut se tirer qu'après avoir longuement étudié tous les rouages de cette machine gouvernementale compliquée.

Et pourtant le fédéralisme fait la force de l'Allemagne. Il répond aux différences profondes de races, aux oppositions de tempéraments des populations si variées dans l'empire. Il permet à chacun d'aimer la grande patrie à travers la petite. Le Bavaois reste Bavaois intégral dans le puissant organisme allemand, sur le fonctionnement duquel il a une action réelle et rigoureusement proportionnelle. La formule habile, imaginée par les fondateurs de l'empire, semble répondre à tous les besoins. La Constitution du 16 avril 1871 a fait ses preuves. Elle n'a donné lieu à aucun conflit sérieux depuis trente-quatre ans.

Nous trouvons donc, en Allemagne, deux systèmes législatifs parallèles : celui de l'empire et celui des États.

Sont réservés, de par la constitution, à l'empire : le code criminel et le code civil (ce dernier avec des modifications correspondant, dans chaque État, aux traditions locales), les lois sociales et le droit des pauvres, la police des étrangers, les assurances, les douanes et les règlements commerciaux, le système monétaire, les poids et mesures, la banque, les inventions et la propriété littéraire, la navigation, les consulats, les chemins de fer et les voies d'eau, en tant que la défense nationale y est intéressée, les postes et télégraphes (à l'exclusion de la Bavière et du Wurtemberg), tout ce qui a rapport à la marine et à l'armée de terre (de nouveau à l'exception des deux grands États du sud qui ont leurs contingents nationaux, leurs ministres de la guerre et leurs budgets militaires particuliers), la police médicale et vétérinaire, la législation sur la presse, le droit de réunion et de coalition.

Dans tous ces domaines réservés, l'empire peut légiférer et ses lois sont applicables dans tous les Etats après avoir été votées et adoptées par le Reichstag, parlement d'empire, et par le Bundesrath, conseil fédéral. Des fonctionnaires impériaux sont, en règle générale, chargés de veiller à l'exécution de ces lois.

Tant que l'empire n'a pas fait usage de son droit de légiférer sur un des sujets réservés à sa compétence, les Etats particuliers gardent sur ce point leur pleine et entière indépendance. C'est ainsi que dans la question si controversée du droit de réunion et de coalition, nous trouvons encore, à l'heure actuelle, les systèmes les plus divers et les plus contradictoires appliqués dans les différents pays de l'Allemagne.

Les ressources financières de l'empire proviennent exclusivement de quelques impôts indirects. Lui est réservé le produit de l'impôt sur le tabac, le sucre et l'alcool, de la fabrication de la bière, des postes et télégraphes, des douanes et des chemins de fer d'Alsace-Lorraine.

Pour équilibrer un budget dont les ressources sont si aléatoires, on a dû adopter un système de comptabilité d'une singulière complication. Les Etats sont tenus de verser à l'empire des « contributions matriculaires » dont le montant est calculé proportionnellement au nombre de leurs habitants. Par contre, comme le produit des impôts d'empire pourrait être supérieur aux besoins de la caisse centrale, il est prélevé sur leur rendement une part proportionnelle qui est répartie entre les Etats sous la forme de « dotations ».

Eternel sujet de contestations, les ministres des finances des Etats particuliers étant contraints de régler leurs prévisions budgétaires suivant l'étiage variable du budget de l'empire, et ne pouvant, dès lors, procéder avec aucune certitude. Il est à remarquer que le calcul des contributions matriculaires et des dotations devient un véritable casse-tête chinois en Bavière et en Wurtemberg, puisque l'empire fait à ces pays des remises considérables pour l'entretien de leurs armées, mais y prélève, par contre, des contributions plus élevées qu'ailleurs, parce qu'il y est privé du rendement des postes et télégraphes.

La compétence de l'empire établie dans ses grandes lignes, passons à l'examen de ses organes : l'empereur, le conseil fédéral et le Reichstag.

Le roi de Prusse est, comme empereur, président du conseil fédéral et, au nom de ce dernier, il exerce le pouvoir exécutif. Il est chef suprême de l'armée, déclare la guerre et fait la paix.

avec le Bundesrath, quand il y a possibilité de prendre l'avis de ce dernier; conclut les traités qui, cependant, doivent être approuvés par le Bundesrath et le Reichstag, quand ils ont un caractère commercial, nomme les ambassadeurs et les fonctionnaires de l'empire. Toutes ses décisions doivent être contresignées par le chancelier, qui est assisté par des secrétaires d'Etat, simples chefs de service. La Bavière s'est réservé le droit de nommer des représentants spéciaux à l'étranger. C'est encore auprès de la Bavière seule qu'est accrédité le nonce apostolique chargé de veiller aux intérêts du catholicisme en Allemagne.

Le Bundesrath, ou conseil fédéral, n'est pas une Chambre haute, mais bien une assemblée souveraine. Les chefs d'Etat des pays confédérés y nomment des délégués qui, avant de voter, doivent être « instruits », c'est-à-dire qui ne peuvent pas émettre d'avis personnel, mais sont contraints de s'en tenir aux instructions formelles, aux ordres précis des souverains qu'ils représentent. La Prusse compte 17 délégués au conseil fédéral; la Bavière, 6; la Saxe et le Wurtemberg, 4; le grand-duché de Bade et la Hesse, 3; le Mecklembourg-Schwerin et le Brunswick, 2; les 17 autres Etats, chacun 1, ce qui porte le chiffre total des délégués à 58. L'Alsace-Lorraine, ne constituant pas un Etat proprement dit, mais étant simple province ou « pays d'empire », n'est pas représentée dans le conseil fédéral.

Toutes les lois de l'empire sont préparées au sein du Bundesrath et c'est encore le Bundesrath qui les approuve après leur vote par le Reichstag et au nom duquel l'empereur les promulgue.

Au conseil fédéral, toutes les décisions sont prises à la majorité absolue. Exception est faite pour les modifications à la constitution pour lesquelles une majorité des trois quarts est exigée. Les absents ne votent pas et on ne tient aucun compte des voix « non-instruites », c'est-à-dire du vote des délégués qui n'ont pas reçu de mandat impératif de leurs souverains. Lorsqu'un Etat dispose de plusieurs voix, un seul délégué met tous les bulletins dans l'urne, afin de prévenir toute divergence entre les représentants du même gouvernement. Les membres du conseil fédéral ont, comme le chancelier et les secrétaires d'Etat, leurs places réservées sur les bancs du gouvernement au Reichstag et ils peuvent y prendre la parole pour, d'ordre de leurs souverains, défendre devant le parlement d'empire leurs revendications particulières, même en opposition avec celles de la majorité de leurs collègues.

Le Reichstag ou parlement d'empire est élu au suffrage universel. Tout Allemand jouissant de ses droits civils est électeur et

éligible à partir de vingt-cinq ans révolus. Le Reichstag compte 397 députés. Les circonscriptions électorales, établies en 1871 sur les données du dernier recensement, sont maintenant d'une étendue très variable. Il y en a qui ne comptent plus guère que 12 000 électeurs inscrits, tandis qu'à Berlin et à Hambourg, on en trouve de plus de 100 000. Les partis d'extrême-gauche, auxquels une nouvelle délimitation serait très favorable, ne cessent de protester contre cette anomalie, d'ailleurs sans aucun espoir d'y rien changer.

Tous les fonctionnaires sont éligibles. Quand ils sont élus, leurs gouvernements respectifs sont tenus de leur maintenir leurs traitements, de leur accorder des congés réguliers pendant la durée des sessions, et de pourvoir à leur remplacement provisoire. A ce propos, qu'on nous permette d'ouvrir une parenthèse. Le fonctionnaire est en Allemagne le propriétaire de sa charge, dès que sa nomination est définitive. Il ne peut en être dépossédé que pour des manquements professionnels très graves. Encore lui reste-t-il, dans ce cas, le recours au tribunal administratif supérieur, qui casse impitoyablement toute décision arbitraire. Il résulte de là que le fonctionnaire allemand jouit d'une grande liberté politique. Il peut se faire inscrire comme membre actif dans les sociétés électorales les plus diverses, parler dans les réunions publiques, mettre son nom au bas d'un programme antigouvernemental. Un landrath (préfet prussien), faisant dans ses proclamations électorales de l'opposition à un projet de loi présenté par le gouvernement, c'est là, on l'avouera, un spectacle peu banal que, cependant, on a souvent offert à l'électeur allemand. Un grand nombre de députés les plus indépendants du Reichstag appartiennent à l'administration. On en trouve dans les partis de droite, au centre et même chez les démocrates (radicaux).

Voici, à ce propos, la composition du Reichstag actuel, d'après les professions auxquelles ses membres appartiennent :

Cultivateurs, agronomes, grands propriétaires fonciers. . . . .	119
Industriels et artisans. . . . .	52
Commerçants. . . . .	26
Fonctionnaires administratifs. . . . .	34
Magistrats. . . . .	27
Avocats. . . . .	29
Employés communaux . . . . .	18
Employés du commerce et de l'industrie. . . . .	22

Prêtres et pasteurs. . . . .	27
Professeurs et instituteurs. . . . .	11
Littérateurs et journalistes. . . . .	62
Médecins. . . . .	8
Rentiers. . . . .	10

Inutile d'ajouter, pour expliquer cette statistique, qui donnerait un total de 445 députés, que plusieurs membres du Reichstag y sont mentionnés deux fois, parce qu'ils ont une double profession.

Autrefois, la noblesse était fortement représentée au parlement d'empire. Le nombre de ses membres diminue à chaque renouvellement général du Reichstag. 162 en 1878, ils ne sont plus que 77 dans l'assemblée actuelle.

Les fonctions de député sont gratuites en Allemagne. La constitution de 1871 ne prévoit pas la moindre indemnité parlementaire. Toutes les consommations prises à la buvette doivent être payées. On ne met même pas de sucre dans le légendaire verre d'eau des orateurs. Une carte de circulation sur les chemins de fer est remise à l'élu. Cette carte, qui n'a de valeur que pendant la durée des sessions, porte la nomenclature des lignes que le député peut utiliser pour se rendre de son domicile légal à Berlin.

On comprend dès lors l'extrême difficulté que tous les partis rencontrent dans le choix de leurs candidats. D'un côté le député néglige ses affaires privées, de l'autre, il est obligé de faire personnellement tous les frais de ses séjours dans la capitale. Seuls, les socialistes ont su, grâce à leur excellente organisation, se tirer d'embarras. C'est en effet la caisse du parti qui verse à leurs représentants au Reichstag des jetons de présence de 9 à 12 marks.

D'ordinaire, le Reichstag est convoqué dans les premiers jours du mois de décembre. Il siège une quinzaine pour expédier la première lecture ou discussion générale du budget et des projets de loi importants. Les grandes commissions sont nommées avant les vacances de Noël et elles commencent leurs travaux dès la rentrée, qui a lieu généralement le deuxième mardi de janvier.

Régulièrement, les commissions devraient être élues par les sections. Ces sections, au nombre de sept, sont tirées au sort au commencement de la session, et chaque député fait partie de l'une d'elles. En fait, elles ne se réunissent qu'une seule fois, au début de la législature, pour procéder à une vérification sommaire des pouvoirs, qui sera plus tard reprise minutieusement par la commission des mandats.

Les membres des commissions sont, en opposition avec le règlement, désignés par les groupes ou fractions parlementaires, qui n'ont aucune existence légale et qui, pourtant, au Reichstag, jouent un rôle pour ainsi dire officiel, grâce à leur forte et puissante organisation. Chaque fraction a donc droit dans les commissions à un chiffre de sièges correspondant à son importance numérique, et c'est son président qui désigne les commissaires du parti. Prenons pour exemple la commission du budget avec ses 28 membres attitrés. Le centre catholique, qui compte 106 inscrits, y dispose de 7 sièges; les socialistes, avec les 81 adhérents de leur groupe, en ont 5, et ainsi de suite. La commission est, de la sorte, au point de vue des opinions politiques, une réduction proportionnelle parfaite du Parlement, et, étant donnée la discipline de fer qui règne dans les partis, on peut être assuré d'avance que ses décisions seront toujours ratifiées en séance plénière.

Cette disposition a un autre avantage. Les membres des commissions n'étant pas régulièrement élus, mais simplement désignés par les chefs de groupes, il est possible d'établir un roulement constant dans le sein même des commissions, chaque parti tenant à envoyer successivement dans ces dernières ceux d'entre ses adhérents dont la compétence dans les matières à l'ordre du jour est la plus incontestable. C'est ainsi que le personnel de la commission du budget varie sans cesse, suivant qu'on y discute les questions d'impôts, les affaires maritimes et militaires, les chemins de fer, les douanes.

Enfin, grâce à cette violation du règlement, tacitement acceptée par tous les groupes, il est possible d'obtenir un maximum de présence dans les commissions, puisque les fractions ont tout intérêt à remplacer immédiatement leurs commissaires respectifs, lorsque ceux-ci, pour un motif quelconque, sont empêchés d'assister aux séances.

Le formalisme ne perd d'ailleurs jamais ses droits en Allemagne. Quand une commission doit être nommée, le président du Reichstag ne manque jamais de convoquer officiellement les sections et de proclamer à la séance suivante le résultat d'un « vote » qui n'a pas eu lieu. Il annoncera de même plus tard, avec la même solennité, que le député X, ayant été obligé de déposer son mandat de commissaire, a été remplacé par son collègue Y, régulièrement « élu ».

Si donc, en principe, les fractions ne sont rien au Reichstag, en fait, elles sont tout. Pendant la période électorale déjà, les

candidats se sont présentés à leurs électeurs sous une étiquette classée et avec un programme tout fait qui leur a été imposé par leur parti. Le nombre des « sauvages » (c'est sous ce nom gracieux qu'en Allemagne on désigne les indépendants) est très limité par la bonne raison qu'au Parlement le sauvage ne compte pas, ne jouit d'aucune influence, ne peut rendre aucun service, perdu qu'il est au milieu d'organisations solides et fermées qui le tiendront systématiquement à l'écart de leurs négociations et de leurs compromis.

L'élu se fait donc immédiatement inscrire dans un des groupes existants, soit comme membre actif, soit comme « hôte » (*hospitant*). L'hôte est celui qui, tout en acceptant les lignes générales du programme d'un parti et en se soumettant à sa discipline, a cependant des motifs soit nationaux, soit personnels, de ne pas être entièrement confondu avec les autres membres de la fraction. C'est ainsi que les Guelfes (Hanovriens) protestants sont les hôtes du centre catholique. C'est ainsi que quatre députés alsaciens, séparés de leurs collègues par leurs opinions politiques, se sont fait recevoir comme hôtes dans les partis dont les programmes se rapprochaient le plus des leurs : les conservateurs-libres, les nationaux-libéraux, l'union démocratique et le parti populaire sudiste.

Les fractions ont leurs salles de réunions attitrées dans le palais du Reichstag. Elles y tiennent des séances régulières, où tous les projets de loi sont discutés en famille, où on arrête en commun la ligne de conduite uniforme du parti, où, enfin, sont désignés les orateurs qui devront prendre la parole en séance plénière au nom de leurs collègues. Les réunions de ces parlements en miniature sont souvent très orageuses. En passant dans le couloir sur lequel s'ouvre le local réservé aux socialistes, on entend parfois de grands éclats de voix. Ce sont les possibilistes et les révolutionnaires qui règlent bruyamment leurs petites affaires privées. Dans la fraction du centre, également, les avis sont très partagés entre l'aile droite prussienne et la gauche sudiste, que la persécution religieuse a un peu artificiellement rapprochées.

En commission et en séance plénière, ces divergences d'opinion ne se manifestent plus cependant, la majorité du groupe ayant décidé souverainement de l'attitude que tous les membres du parti devront y prendre. Dans la plupart des questions, en effet, le compromis passé en séance de fraction a force de loi. Il représente l'opinion moyenne, à laquelle chacun, dans l'intérêt général, doit faire le sacrifice de ses opinions personnelles. C'est

ce qu'on désigne sous l'expression énergique de *Parteizwang* (contrainte de parti). Malheur à l'imprudent qui voudrait s'y soustraire quand, pour des motifs particuliers, généralement d'intérêt électoral, la liberté du vote n'a pas été proclamée. On le chasserait impitoyablement du groupe et toute la presse du parti ferait de lui prompt et entière justice.

A ce sujet, on rapporte l'incident suivant. Lorsque la réforme des lois d'assurances ouvrières sur la vieillesse et l'invalidité vint en discussion au Reichstag, les partis de la majorité furent tout surpris de voir les socialistes voter pour les modifications proposées. En effet, jusqu'alors les socialistes, partisans de la théorie du tout ou rien, avaient constamment repoussé en bloc les lois d'assurances, parce qu'ils prétendaient les trouver insuffisantes. Or voici l'explication du mystère. A la séance de fraction, où devait se décider l'attitude du parti, 27 députés socialistes seulement étaient présents. Par un hasard singulier, il y avait 14 possibilistes et 13 révolutionnaires. Les premiers avaient profité de leur faible majorité pour engager le groupe tout entier. Une fois le vote acquis, il ne restait qu'à s'y conformer, et, en maugréant, les socialistes intransigeants du Reichstag s'étaient exécutés.

Il y a pourtant un certain nombre de sujets contestés sur lesquels l'entente complète ne peut pas se réaliser et où la fraction n'intervient plus, comme telle, dans les débats publics. Prenons comme exemple l'augmentation des crédits de l'armée et de la marine. Les députés du Nord risqueraient leurs mandats en refusant ces crédits, ceux du Sud en les votant. On laisse donc chacun agir au mieux de ses intérêts. Mais c'est là l'exception. En règle générale, le député enrégimenté dans une fraction a renoncé à toute individualité. Il peut parler tout à son aise devant ses amis du groupe et chercher à les gagner à ses idées; mais en public, quand la fraction a définitivement arrêté sa ligne de conduite, il doit se conformer aux arrêts du parti dans ses discours comme dans ses votes.

Rien de plus curieux, à ce propos, que le vote nominal un jour de grande séance. Quand les sonneries d'alarme ont appelé dans la salle des séances les députés dispersés dans les couloirs, la bibliothèque, les salles de lecture et de correspondance, la buvette, on voit les banquettes, auparavant désertes, se remplir rapidement. De quoi s'agit-il? Quelle est la question débattue? Sur quel article va-t-on voter? Fort peu d'arrivants pourraient le dire. D'ailleurs, à quoi bon s'en informer? Dans les premiers bancs, les chefs de fractions agitent au-dessus de leurs têtes un bulletin de

vote coloré (blanc : oui — rouge : non — bleu : abstention), et docilement les derniers venus prennent dans leur cassette le bulletin de vote « commandé ».

On comprend, dans ces conditions, le rôle important que jouent au Reichstag les comités directeurs des groupes. Jouissant de la confiance absolue de leurs commettants, initiés à toutes les manœuvres et à toutes les intrigues des coulisses parlementaires, investis d'une autorité suffisante pour imposer à leurs amis politiques des décisions dont ceux-ci ne comprennent pas toujours les raisons et la portée, ils négocient seuls les compromis avec les autres partis comme avec le gouvernement. Quelques hommes seulement, les plus habiles, les plus souples, généralement aussi les plus éloquents, concentrent en leurs mains toute l'activité parlementaire. Le Reichstag n'a pas 397 têtes, il n'en compte qu'une vingtaine et ce conseil réduit dispose presque souverainement des destinées de l'empire.

Il résulte de là que la vie parlementaire laisse en Allemagne peu de place aux surprises. Les gouvernements confédérés ne présentent aucun projet de loi important sans en avoir d'abord référé aux chefs de groupes et sans s'être assuré, d'une façon générale au moins, leur bienveillant concours. Ils font toujours dans leurs propositions la part du feu et demandent au parlement plus qu'ils n'espèrent en obtenir afin que l'opposition ne perde pas, du moins en apparence, tous ses droits. Les initiés savent cependant d'avance quelle sera la mesure des concessions réciproques qui, en fin de compte, seront faites. Pour ne citer qu'un exemple : lors de la présentation du dernier plan de réfection de la flotte, discuté il y a quelques années, les grandes lignes du compromis avaient été arrêtées par le département de la marine et les chefs de groupes dans les premiers jours de février, bien que la loi ne dût être votée qu'en juin, après des débats aussi interminables que passionnés. Dès cette époque, le représentant du chancelier savait que le Reichstag lui refuserait les stationnaires prévus dans son programme, mais lui accorderait deux escadres de combat.

La réforme financière, que le déficit chronique et croissant de la caisse de l'empire rend inévitable, est en ce moment la grande préoccupation du chancelier et de ses collaborateurs. Il s'agit de trouver 150-200 millions de ressources régulières. Où les chercher? Faut-il introduire ou transformer les impôts d'empire sur le vin, la bière, la fabrication du tabac? Serait-il préférable, comme la gauche le propose, de prélever des droits sur les suc-

essions? Cette dernière hypothèse est d'ores et déjà écartée, car le centre, fidèle gardien du particularisme, s'oppose en principe au prélèvement par l'empire de n'importe quel impôt direct, ce genre d'impôts ayant été jusqu'ici réservé exclusivement aux Etats particuliers, et toute brèche faite à ce système devant, de toute nécessité, entraîner une atteinte directe à l'autonomie financière de ces Etats. L'impôt successoral présente également des inconvénients considérables, puisque certains Etats l'ignoraient totalement jusqu'ici, tandis que dans les autres il était appliqué de diverses manières. Restent les impôts sur la bière, le vin et le tabac qui sont, il est vrai, très impopulaires. Or, depuis deux ans, le secrétaire d'Etat aux finances négocie avec les chefs des groupes. Quand ces discussions, qui se prolongent au delà de toute attente, auront abouti, la réforme financière pourra être considérée comme terminée, malgré toutes les protestations de la presse. Les chefs se seront assuré le concours de leurs amis politiques et le compromis sera voté. Et c'est ainsi que, grâce à l'organisation presque militaire des fractions, on ne frappe qu'à coup sûr au Reichstag. Il est très rare que le chancelier s'expose à un échec. Il n'engage la partie qu'après avoir constaté qu'il a tous les atouts dans son jeu.

Les gouvernements confédérés savent largement profiter de cette formation étroite des groupes parlementaires. Quand, il y a quelques années, on décida de refondre entièrement l'artillerie, des conférences mystérieuses eurent lieu entre le ministre de la guerre et quelques députés influents. Les chefs socialistes eux-mêmes y prirent part. Il fut décidé que les crédits seraient accordés sans discussion et, de fait, bien que la dépense comportât près de 400 millions, il serait difficile d'en trouver la moindre trace dans les délibérations du Reichstag. La consigne avait été rigoureusement observée.

L'organisation des fractions a encore pour effet, il faut le reconnaître, une division du travail qui est avantageuse. Presque tous les parlementaires actifs se créent une spécialité, et lorsque des débats s'ouvrent sur une question quelconque, même de la façon la plus inattendue, chaque groupe peut déléguer à la tribune un homme dont la compétence en la matière est reconnue.

Et pourtant la discipline des groupes comporte également des inconvénients très graves. L'absentéisme, dont on se plaint si amèrement en Allemagne et qui menace d'y déconsidérer le Parlement, en est le premier et le plus inévitable résultat. Que viendrait faire à Berlin le député auquel la médiocrité de ses talents,

ou le manque de puissantes amitiés, n'ont pas permis de sortir du rang? Il ne sera pas nommé membre d'une commission importante, on ne l'autorisera pas à prendre la parole en séance plénière, et, même dans les séances de fraction, il restera une personnalité complètement effacée.

Son vote seul a de la valeur, et encore, quand il n'y a pas de grosse question à l'ordre du jour, la majorité assurée d'avance se retrouvera sans que sa voix vienne se surajouter à celles des partis coalisés. Il reste donc chez lui et quand, par hasard, exceptionnellement appelé par un télégramme impératif, il fait une apparition rapide au Reichstag, les huissiers eux-mêmes ont peine à le reconnaître.

Et puis ce représentant purement nominatif du peuple ne se donnera même pas la peine de suivre la marche générale des affaires. A quoi bon, puisque les chefs de son parti étudient pour lui les questions du jour et lui indiqueront au besoin la marche à suivre, sans tolérer aucune résistance?

Aussi n'est-il pas rare de voir une soixantaine de députés à peine errer dans les couloirs et dans l'immense salle des séances. Pendant la longue discussion du budget en deuxième lecture, le chiffre des présences n'est qu'exceptionnellement supérieur à une centaine.

Tout le poids des affaires reposant de la sorte sur les épaules de quelques hommes seulement, ceux-ci sont absolument surmenés. Comme le choix des candidats dans les différents partis est très limité, on ne recule pas devant le système déplorable des doubles mandats. Les députés les plus assidus du Reichstag font donc, en grand nombre, également partie de la Chambre prussienne, dont les séances commencent à 10 heures du matin, tandis qu'elles ne s'ouvrent au Parlement d'empire qu'à 1 heure de l'après-midi. Les députés du Landtag prussien touchent une indemnité de 15 marks par jour durant toute la session, et celle-ci correspondant presque toujours exactement à celle du Reichstag. Il leur est donc plus facile qu'à d'autres de séjourner dans la capitale, et dès lors, pourquoi ne les mettrait-on pas tout spécialement à contribution pour remplir des obligations auxquelles les autres députés du Reichstag cherchent tout naturellement à se dérober?

Les lois de l'empire sont donc forgées par une majorité prussienne et il ne manque pas de gens éclairés pour le déplorer.

La vie d'un membre influent du Parlement est très mouvementée. Séances de commissions de 10 heures du matin à 1 heure. Séances plénières de 1 heure à 7 heures de l'après-midi. Souvent de 8 à 10 heures du soir séances de fractions. Si le malheureux

appartient encore à la Chambre prussienne, il ne sait plus où donner de la tête et circule constamment entre les deux Parlements, pour y parler ou y déposer ses bulletins de vote. C'est alors une existence de fièvre qui use rapidement son homme, tandis que le gros bataillon des Chambres vaque tranquillement à ses affaires particulières.

Depuis les mauvais jours de la discussion du tarif douanier, l'absentisme a trouvé un léger correctif dans la multiplicité des appels nominaux. Au Reichstag, on vote d'ordinaire par assis et levé. Cinquante députés pouvaient, autrefois, exiger l'appel nominal, qui durait environ une demi-heure. Depuis que le règlement a été, après des luttes homériques, modifié sur ce point, l'appel nominal a été remplacé par le vote par bulletins colorés portant le nom du votant. Cependant, comme par le passé, les seuls députés présents peuvent prendre part au vote. Le quorum étant fixé à la moitié plus un des membres du Reichstag (199), il en résulte que, très souvent, le vote nominal fait constater un chiffre de présences insuffisant et qu'il faut clore la séance sans avoir abouti à rien. La gauche a fait, durant ces dernières années, un usage abondant, presque abusif, des demandes de vote nominal, pour empêcher le Reichstag de travailler. Il lui est même arrivé parfois de provoquer artificiellement la clôture, en quittant la salle au moment du vote. Les chefs des groupes de la majorité sont donc maintenant obligés d'avoir toujours l'œil ouvert. Dès qu'ils prévoient la possibilité d'un vote nominal, ils télégraphient dans toutes les directions pour convoquer le ban et l'arrière-ban de leurs troupes. Quand il est difficile d'estimer le chiffre des présences, on charge les huissiers de compter les chapeaux au vestiaire. C'est par eux qu'on apprend si le Reichstag est en nombre pour voter.

Un seul député pourrait, d'ailleurs, s'il voulait faire usage des droits que lui confère le règlement, complètement arrêter la marche de la machine parlementaire. Il est, en effet, loisible à chacun d'exiger à n'importe quel moment que le président vérifie si le quorum est atteint. D'un commun accord, on ne fait qu'un usage discret de cette prérogative. Quand, cependant, une mauvaise tête élève, au moment d'un vote, des doutes sur le chiffre des présences, et que le bureau n'arrive pas à dénombrer les députés, on procède à une vérification qui ne manque pas d'originalité. Tous les députés, hormis les membres du bureau, sont invités à quitter la salle des séances, dont deux portes seulement restent ouvertes : la porte *oui* et la porte *non*. Les secrétaires se placent alors devant les deux portes non condamnées. A un signal

donné, la procession en file indienne commence, les secrétaires se bornent à compter les entrées sans noter les noms des votants. Puis, les membres du bureau expriment leur vote à haute voix et le résultat est proclamé immédiatement. C'est ce qu'on appelle (pourquoi? nous n'en savons rien) le *hammelsprung*, le « saut du mouton ».

Il est fortement question, pour porter remède à l'absentéisme chronique, d'accorder des jetons de présence aux députés du Reichstag. On a l'intention également d'abaisser le chiffre du quorum pour mettre fin à l'obstruction des gauches. Ces mesures ne seront cependant qu'un palliatif. Le régime des fractions est la cause principale du désintéressement d'un grand nombre de députés. L'Allemand est cependant si discipliné par nature qu'il ne conçoit pas la vie parlementaire autrement que sous ces formes rigides.

Voici l'énumération des groupes du Reichstag avec le chiffre des membres qui s'y sont fait inscrire après les dernières élections générales, en 1903.

A droite siègent les conservateurs (52 membres) et les conservateurs libres ou parti d'empire (19), auxquels on peut adjoindre les 3 membres de la ligue agraire, les 3 agrariens du Sud et les 11 antisémites ou chrétiens sociaux. Au point de vue politique, ces partis forment le groupe réactionnaire, toujours prêt à voter les mesures répressives, comme les crédits exagérés pour l'armée et la flotte. Se composant en grande majorité de gros propriétaires fonciers (les hobereaux de l'Elbe), ils sont protectionnistes à outrance et savent faire à l'occasion une opposition irréductible au chancelier, quand celui-ci ne semble pas vouloir tenir un compte suffisant des intérêts particuliers de l'agriculture.

Les nationaux-libéraux dominaient jadis le Reichstag, où, avec les conservateurs, ils avaient formé le fameux « Kartell » qui organisa le Kulturkampf et vota les lois contre les socialistes. Ils ont successivement perdu près des deux tiers de leurs mandats et ne sont plus que cinquante dans le parlement actuel. Ils représentent la bourgeoisie riche, l'industrie et le grand commerce, et leurs opinions variables et accommodantes, leur gouvernementalisme à peine mitigé leur enlèvent toute action sur le corps électoral.

Le centre catholique détient 100 mandats auxquels il faut ajouter les 6 voix des Guelfes ou Hanovriens. Les 11 membres du groupe alsacien-lorrain et les 16 Polonais votent généralement avec lui dans les questions religieuses et économiques. Créé à

l'époque de la persécution, le centre est avant tout un parti de défense religieuse. Cependant, dès la première heure, à l'époque où il représentait encore une infime minorité au Reichstag, il avait arrêté les grandes lignes d'un programme social qui a été presque entièrement réalisé.

La gauche se compose de trois groupes radicaux : parti populaire démocratique (21 membres), union démocratique (9), parti populaire de l'Allemagne du sud (6), enfin des socialistes (81). On connaît le programme de ces derniers. Quant aux démocrates, ils sont très divisés, malgré les efforts tentés, durant ces derniers mois, pour amener une fusion. Le parti populaire, présidé par Eugène Richter, le parlementaire le plus considérable de l'Allemagne, s'est assagi, et, s'il reste encore fidèle à son programme libéral, il sait entrer cependant au besoin dans la voie des accommodements. L'union démocratique est encore allée plus vite et plus loin dans la voie des concessions. Son opposition est purement économique, le libre-échange n'ayant pas de partisans plus convaincus et plus décidés que ses membres. Quant au reste, ceux-ci sont très souples et le gouvernement peut presque toujours compter sur leur appui dans les questions militaires. Les démocrates de l'Allemagne du sud sont des radicaux à tous crins, à peu près l'équivalent des radicaux-socialistes de la Chambre française. Seulement ils sont si peu nombreux et ils assistent si rarement aux séances que leur influence est absolument nulle.

La situation générale du parlement peut donc se résumer de la façon suivante. A droite, les conservateurs et les nationaux-libéraux, avec les groupes qui s'y rattachent, forment un bataillon gouvernemental de 120 voix à peu près. A gauche, l'opposition dispose d'un nombre de voix presque égal. Les 106 voix du centre font invariablement la majorité en se portant d'un côté ou de l'autre. C'est ainsi que les catholiques allemands sont arrivés à occuper, dans le parlement d'empire une situation prépondérante.

Tous les projets de lois passent au Reichstag par trois lectures : une discussion générale qui se termine généralement par un renvoi à une commission ; une deuxième lecture, avec vote sur chaque article, pendant laquelle chaque membre du parlement peut présenter et défendre des amendements ; une lecture définitive, au cours de laquelle, après reprise de la discussion générale, les seuls amendements signés par 30 députés présents sont discutés. Cette dernière lecture se termine par un vote sur l'ensemble de la loi.

Les motions d'initiative privée, appuyées par 15 députés,

doivent être déposées dans les dix premiers jours qui suivent l'ouverture de la session. Régulièrement, leur discussion devrait être réglée suivant la date de leur dépôt; mais là encore l'omnipotence des fractions fait violer le règlement. Les motions des grands partis passent les premières. Elles viennent successivement à l'ordre du jour des séances du mercredi, jour réservé à ce genre de travaux. Le mercredi s'appelle le « jour de Schwerin » (*Schwerinstag*), du nom du député qui a fait adopter cet usage.

Le Parlement peut encore faire connaître ses volontés en votant, additionnellement aux lois qu'il adopte, des « résolutions » marquant aux gouvernements confédérés la ligne de conduite qu'on voudrait leur voir suivre.

Les motions d'initiative privée, qui ne sont pas présentées sous la forme de lois, ne subissent qu'une lecture. Dans le cas contraire, elles passent par les trois lectures, coupées, comme pour les projets gouvernementaux, par les délibérations d'une commission spéciale.

Les interpellations, qui doivent être revêtues de trente signatures, sont, en règle générale, discutées dans les trois jours qui suivent leur dépôt. Dès qu'elles sont présentées, le président du Reichstag demande au chancelier s'il est prêt à y répondre, et on prend date d'un commun accord. L'interpellation n'est d'ailleurs jamais suivie du vote d'un ordre du jour. L'Allemagne n'est pas, en effet, un pays parlementaire au sens propre du mot. Le chancelier et les secrétaires d'Etat restent au pouvoir tant qu'ils jouissent de la confiance de l'empereur, et tous les blâmes que pourrait leur infliger le parlement passeraient au-dessus de leurs têtes sans les atteindre.

Il arrive souvent que, tant pour les motions d'initiative privée que pour les interpellations, les gouvernements confédérés marquent leur désintéressement ou leur déplaisir par une abstention voulue. Le Reichstag délibère alors dans le vide. Aux bancs des secrétaires d'Etat et du Bundesrath, il n'y a personne. On ne saurait marquer un plus profond dédain pour la représentation nationale. Chaque fois que ce phénomène se produit (et il n'est pas rare), les orateurs de tous les partis protestent, mais en vain, contre ces procédés méprisants.

Le droit de pétition au Reichstag est illimité. Les Allemands en font un usage abusif. Durant la dernière législature, plus de 17 000 pétitions ont été adressées au parlement d'empire. Une commission en opère le dépouillement et fait un triage sommaire. Seules, les pétitions qui ont un intérêt général sont discutées.

Une autre commission, celle des mandats, travaille avec une

sage lenteur. Immédiatement après la première convocation du Reichstag nouvellement élu, les sections procèdent, comme nous l'avons vu, à une vérification rapide des pouvoirs. Les élections contestées sont seules renvoyées à la commission des mandats, qui examine minutieusement les dossiers en observant les règles traditionnelles rigides auxquelles il n'est jamais dérogé. La commission propose la validation, l'invalidation ou l'enquête. Cette dernière, faite sur l'invitation du président par les gouvernements particuliers, comporte l'audition, sous la foi du serment, de tous les témoins cités par les opposants. Seules, les oppositions présentées dans les dix jours qui suivent l'ouverture de la première session sont prises en considération. La commission des mandats apporte un soin si rigoureux à l'accomplissement de sa tâche, que, souvent, une élection contestée n'est cassée qu'après une, deux ou même trois années. Le député enquêté prend part à tous les votes et jouit de tous les privilèges attachés à son mandat jusqu'au jour de son invalidation.

Le Reichstag fixe lui-même son ordre du jour. Ici encore se greffe sur le règlement une institution que celui-ci n'avait pas prévue. Le « conseil des anciens », composé des chefs de groupes, arrête d'un commun accord, avec le président, la marche des affaires, et il n'arrive presque jamais qu'en séance plénière ses arrêts soient réformés.

En principe, les séances du Reichstag sont publiques. On n'obtient cependant d'accès aux tribunes qu'en présentant une carte d'entrée. Les cartes sont distribuées avant la séance, aux secrétaires des fractions, en tenant compte de l'importance numérique du groupe, et les secrétaires en font l'usage qui leur convient. Le président a la libre disposition d'une tribune, dont les cartes d'entrée lui sont réservées. Les tribunes sont presque toujours bondées de spectateurs. Quand on prévoit une séance mouvementée, les places sont retenues plusieurs jours à l'avance.

Et, pourtant, il est extrêmement rare qu'au Reichstag les débats soient orageux. On n'y prononce pas de discours à effet, on y cause. Les grands éclats de voix, les périodes sonores, les gestes violents y sont inconnus. Le président ne tolère pas les applaudissements, encore moins les marques bruyantes de désapprobation. Quelques « très bien ! », quelques « très vrai ! », quelques « oh ! », voilà tout ce que les orateurs les plus écoutés (et il y en a fort peu), obtiennent d'une assemblée qui semble être dépourvue de passions violentes. Les interruptions sont très rares. Elles ne sont pas consignées dans les sténogrammes. L'orateur, qui croit devoir y

répondre, est obligé de les répéter s'il ne veut pas que sa réplique demeure incompréhensible pour la lecture des comptes-rendus.

Le Reichstag est, sous ce rapport comme sous bien d'autres, le plus sage des parlements. Le président serait d'ailleurs complètement désarmé si, d'aventure, une partie de l'assemblée voulait se révolter contre son autorité. Il a bien à sa disposition le rappel à l'ordre. Il peut encore retirer la parole à l'orateur. Mais ces pouvoirs sont sans aucune sanction. Lors de la discussion du tarif douanier, il fallut plusieurs fois suspendre la séance, parce que les socialistes refusaient de tenir aucun compte des injonctions du président.

Il n'y a pas de piquet militaire au Reichstag et les huissiers n'ont pas le droit d'intervenir pour rétablir l'ordre. C'est donc exclusivement de la bonne volonté des fractions et des députés pris individuellement, que dépend l'observation du plus débonnaire des règlements.

Celui-ci tolère que les orateurs parlent non seulement de la tribune, mais encore de leur place. Tous les chefs de fractions occupent les banquettes voisines de l'hémicycle et préfèrent ne pas monter à la tribune, qui se trouve de plain-pied avec les bancs du gouvernement, et où l'orateur est toujours entouré d'un cercle d'indiscrets, qui peuvent lire ses notes, et qui, en tous cas, paralysent ses mouvements. L'acoustique de la salle est déplorable, et ceux qui veulent suivre un discours sont obligés de se grouper au bas de la tribune, autour du pupitre de l'orateur.

Le Reichstag a un bureau composé d'un président, d'un vice-président et de huit secrétaires. Le premier président appartient par tradition à la fraction la plus nombreuse du parlement, qui, pour le moment, est le centre catholique. M. le comte de Ballestrem, le président actuel, est un grand propriétaire de Silésie, dont l'énergie comme l'affabilité ont conquis les suffrages de tous les partis. Il est logé aux frais du Reichstag. Depuis l'an dernier, il habite un palais, construit pour son usage personnel, en face du parlement. Les deux vice-présidents sont choisis dans les rangs des conservateurs et des nationaux-libéraux. Régulièrement les socialistes auraient droit à présenter le candidat à la première vice-présidence et on la leur avait offerte. Ils ont cependant décliné cet honneur, parce qu'ils voulaient éviter à leur représentant les obligations que comporte la charge : réceptions à la cour, participation aux cérémonies officielles.

Le palais du Reichstag forme un immense quadrilatère, massif, pesant, d'un caractère architectural médiocre. Ses proportions seules sont imposantes. La décoration intérieure manque de dis-

création. La salle des séances est cependant majestueuse, malgré ses boiseries trop fouillées et ses ors trop criards. La galerie de 96 mètres, avec la superbe rotonde qui en occupe le centre, est par contre du plus bel effet.

De vastes locaux, décorés à l'excès, servent de salles de lecture et de correspondance. A la buvette on trouve un plafond peinturluré d'un goût détestable. Là, comme partout ailleurs, les fractions sont séparées. Il y a la table du centre, celle des socialistes, celle des libéraux, celle des démocrates, celle des « ennemis de l'empire » (Alsaciens-Lorrains et Polonais). Les conservateurs se sont réservé une salle spéciale. Même et surtout à table, les « hobereaux » ne frayent pas avec le commun des mortels.

La bibliothèque est fort belle et très bien montée. Les nombreuses salles de commissions ont également été aménagées avec soin. Enfin il y a des chambres de repos et des salles de bain à la disposition des députés.

Des sonnettes électriques, placées dans toutes les salles et dans tous les couloirs, permettent aux membres du Reichstag, dispersés dans le palais, de suivre constamment ce qui se passe dans la salle des séances. Un coup bref marque le changement d'orateur, une sonnerie prolongée annonce qu'un membre du gouvernement a pris la parole. La grande sonnerie d'alarme prévient qu'on va voter.

L'empereur n'aime pas le Reichstag et il n'en fait pas mystère. Les députés ne sont invités au palais impérial que pour la cérémonie de l'ouverture de la session, qui est très simple et très courte. Ils sont encore admis au défilé de la cour le 27 janvier. Le chancelier et les secrétaires d'Etat donnent, par contre, chaque hiver, une série de soirées parlementaires. Pour en écarter les socialistes on a pris un détour curieux. Seuls sont invités à ces réceptions les députés qui, à l'ouverture de la session, ont déposé leurs cartes chez les principaux fonctionnaires de l'empire. Les socialistes, ne consentant pas à remplir cette formalité, ne reçoivent aucune invitation.

Comme on a pu s'en rendre compte par ce qui précède, la vie parlementaire est, en Allemagne, rigoureusement ordonnée. Nous y retrouvons partout ce qui constitue la principale caractéristique du tempérament national : la subordination, le respect, la discipline. Même dans les partis de l'extrême-gauche, on accepte sans récriminer les décisions des majorités ou même simplement des chefs de groupes. Tandis que dans d'autres parlements des événements imprévus, des combinaisons brusquement improvisées,

une révélation sensationnelle, l'éloquence entraînant d'un orateur peuvent provoquer des groupements momentanés que rien ne faisait prévoir, ces surprises ne sauraient se produire au Reichstag, où des corps de troupe, solidement encadrés, manœuvrent savamment sous l'œil expérimenté de généraux énergiques.

Jamais au parlement d'empire on ne vote immédiatement après que s'est produit un incident inattendu. Le président préfère, quand il remarque quelque désarroi dans les groupes, suspendre la séance, pour permettre aux fractions de délibérer et de s'entendre.

Déjà le régime des trois lectures écarte tout danger de précipitation inconsidérée dans les votes. L'ordonnance des groupes, leur fonctionnement pour ainsi dire automatique, rend également impossible toute décision irréfléchie. Le Reichstag constitue une machine à fabriquer des lois, dont l'ajustage est parfait et qui fonctionne avec une régularité mathématique. Est-ce là l'idéal du régime parlementaire? Nous ne le prétendons pas. Il est juste, cependant, de reconnaître que le travail fourni est, sinon transcendant, du moins de bonne et solide qualité.

Au Reichstag, comme dans d'autres parlements, on parle beaucoup trop. Du moins, les orateurs loquaces savent-ils que leurs discours n'auront aucune action sur leurs collègues, dont le siège est fait et bien fait. S'ils sont néanmoins abondants, c'est aux électeurs qu'ils s'adressent. Ils « parlent par la fenêtre », comme on dit à Berlin, les séances plénières étant de simples séances de parade.

Chaque peuple a le parlement qui correspond à son caractère. L'Allemand, qui aime la discussion, mais qui a le respect du principe d'autorité, a un parlement, en apparence bavard, qui pourtant fonctionne avec beaucoup de méthode et d'esprit de suite, parce que la cohésion étroite de ses groupes lui permet de ne rien abandonner au hasard.

E. WETTERLÉ,  
Député au Reichstag.

---

# LA FABLE ÉOLITHIQUE

---

C'est chose communément admise que toute histoire soit accompagnée d'une légende. Le nombre est considérable des esprits que la vérité toute simple ne saurait contenter; et, de fait, le costume que la tradition se plaît à attribuer à cette déesse peut à bon droit leur paraître insuffisant. Aussi comprend-on qu'ils s'ingénient à lui composer une tenue à la fois plus décente et plus riche. De cette manière, l'imagination, la poésie, la dévotion même, aidant, le récit des événements humains finit par s'agrémenter d'ornemens qui jouent, relativement à l'histoire, un rôle semblable à celui du nimbe d'or dont l'image des saints est habituellement encadrée.

Mais si l'on pardonne à l'humanité, en raison de la vieillesse de ses annales, d'en vouloir entourer l'origine de quelque appareil fabuleux, il peut sembler étrange que le même privilège soit aujourd'hui réclamé par la préhistoire, comme si, de sa nature propre, celle-ci n'était pas suffisamment voisine de la légende; comme si, d'autre part, sa jeunesse même ne devait pas la préserver encore de ce genre d'ambitions.

On sait en effet qu'à titre de science officiellement reconnue, la préhistoire ne compte pas un demi-siècle d'existence. Auparavant, lorsqu'à la surface d'un champ on rencontrait les silex, taillés et polis, connus sous le nom de *haches celtiques*, ces produits de l'industrie de nos ancêtres n'éveillaient guère plus de surprise que la découverte de sarcophages gallo-romains ou celle d'instruments de bronze. Il ne venait pas à l'esprit que l'époque à laquelle remontaient ces débris fût très lointaine, encore moins qu'elle pût avoir été précédée par une autre, que caractériseraient des outils plus grossiers.

Cependant, dès les environs de 1840, un ardent collectionneur d'antiquités, Boucher de Perthes, en visitant les exploitations de gravier de la vallée de la Somme, avait été frappé de trouver parfois, au milieu des nombreux silex roulés par l'ancien cours d'eau, quelques spécimens dont la forme en amande rappelait celle des haches celtiques. Sans doute ces spécimens étaient très

frustes et les surfaces polies y faisaient absolument défaut. Néanmoins leur contour semblait trop régulier pour être l'effet du hasard, et de nombreuses apparences de retouches, symétriquement disposées sur les bords, éveillaient l'idée d'esquilles intentionnellement détachées pour arriver à une forme définie et tranchante.

Boucher de Perthes eut l'intuition qu'il avait devant lui les témoins d'une civilisation très primitive, qui avait dû préparer sur notre sol l'usage des instruments en pierre polie, à une époque où la Somme, aujourd'hui le type le plus achevé des rivières tranquilles, possédait un régime torrentiel, tout comme celui de la Loire actuelle. Et dès ce moment il entreprit de convertir les autres à sa manière de voir.

Longtemps sa propagande fut infructueuse, et ne réussit qu'à le faire traiter de visionnaire ou de maniaque. Il tint bon cependant, et son zèle d'apôtre finit, en 1859, par recevoir sa récompense. Des hommes d'une science incontestée estimèrent qu'une vérification sur place s'imposait. C'étaient, du côté de l'Angleterre, sir Joseph Prestwich et sir John Evans; du côté de la France, M. Albert Gaudry. La forme des instruments recueillis par Boucher de Perthes ne laissait guère de place au doute; mais leur authenticité pouvait être mise en suspicion. Provenaient-ils réellement des anciennes alluvions? Ne pouvait-on pas craindre qu'ils n'y eussent été subrepticement introduits par les ouvriers, dans l'espérance d'une gratification de la part de celui dont tout le pays commençait à connaître et même à exploiter la manie?

Pour résoudre la difficulté, les savants en question s'astreignirent à s'installer, des journées entières, dans les exploitations de gravier de Saint-Acheul, à la porte d'Amiens, prenant leur nourriture sur place, afin qu'il n'y eût pas de lacune dans la surveillance des ouvriers. En leur présence, la pioche mit plus d'une fois à jour, dans les alluvions non remaniées, des pièces identiques avec celles dont l'origine avait paru suspecte. Aucun doute ne pouvait désormais subsister. La préhistoire était fondée, les traces irrécusables d'un travail humain apparaissant dans des conditions qui impliquaient tout à la fois une antiquité beaucoup plus considérable que celle des objets trouvés dans les tourbières de la Somme, et des circonstances, soit de climat, soit de relief, fort différentes de celles du temps présent.

Dès lors, il fut démontré que, sur notre sol, avant l'époque des haches celtiques ou de la pierre polie, dite *néolithique*, il y en avait eu une autre, qu'on appela *paléolithique*, et pendant laquelle les instruments de pierre, taillés par éclats, ne recevaient jamais le poli. Ce fut l'œuvre du demi-siècle suivant de perfec-

tionner cette classification, et de la mettre en rapport avec les vicissitudes traversées par nos régions. On reconnut alors que l'époque paléolithique, ou *âge de pierre* proprement dit, comportait en gros trois divisions : une première, contemporaine des alluvions de Saint-Acheul et de celles de Chelles-sur-Marne, où l'homme allait chercher les matériaux de ses outils sur les bords des rivières habitées par des hippopotames, la contrée voisine étant parcourue par des rhinocéros et des éléphants tels que l'éléphant antique; ensemble d'animaux qui dénote un climat plus chaud que celui de nos jours. Après cette période, dite *acheuléenne* ou *chelléenne*, est venue l'époque *moustérienne* (ainsi nommée de l'abri-sous-roche du Moustier), où de nouveaux types de silex se montrent en compagnie du mammouth, animal pourvu de poils, ce qui trahit une température moins élémentaire. Enfin la dernière époque, dite *magdalénienne*, correspond aux dépôts des cavernes, telles que celles de la Madelaine en Périgord, où les racloirs et grattoirs en silex sont associés à de nombreux essais de gravure ou de sculpture, tant sur os que sur ivoire. A cette époque, assez froide pour que l'homme fût contraint de se réfugier dans les cavernes, le renne était abondamment répandu sur le sol de la France, avec toute une faune de rongeurs comme ceux qu'on est accoutumé à rencontrer dans les steppes et les toundras des régions boréales.

Plus tard seulement la température s'est radoucie, des forêts ont remplacé les steppes, la tourbe s'est formée dans les vallées picardes, et la civilisation néolithique s'est installée, remontant peu à peu vers le nord, à mesure que diminuait le domaine des glaces scandinaves.

Toutes ces vicissitudes ont embrassé de longs siècles, durant lesquels les glaciers ont, tour à tour, avancé ou reculé; cependant toutes sont comprises dans ce qu'on appelle l'ère *quaternaire*, caractérisée par ce fait que les rivages marins différaient à peine de ce qu'ils sont aujourd'hui; et aucune ne remonte aux temps géologiques appelés *tertiaires*.

Cependant, à peine les idées de Boucher de Perthes avaient-elles pris pied dans la science qu'on voyait éclore, chez les préhistoriens, l'ambition de faire remonter encore plus haut la première apparition de l'homme. On crut avoir trouvé à cet égard un argument décisif, lorsqu'en 1867 l'abbé Bourgeois fit connaître de petits silex aux bords éclatés par places, qu'il avait ramassés dans le Loir-et-Cher aux environs de Thenay. Ces silex, comme on put le vérifier en creusant un puits tout exprès, se trouvaient à la base du calcaire de la Beauce, assise franchement tertiaire,

et antérieure au développement, sur notre sol, des herbivores, notamment des mastodontes. Leur antiquité était donc démesurément plus grande que celle des outils de Saint-Acheul. S'ils avaient été taillés par l'homme, ce n'est pas à des milliers, mais au moins à des centaines de milliers d'années, qu'il faudrait reculer les premières manifestations de l'industrie humaine.

Seulement ces silex étaient-ils vraiment taillés? Ils n'avaient aucune forme définie et se distinguaient seulement par de petits éclats, apparaissant sans ordre sur le pourtour. Ils manquaient d'ailleurs essentiellement de cette protubérance, connue sous le nom de *bulbe de percussion*, et qui ne fait jamais défaut à la base des silex ayant subi une taille intentionnelle.

Après de nombreuses discussions, qui passionnèrent le monde archéologique, on avait fini par établir que l'action du feu naturel, tel que celui de la foudre, même simplement l'influence des variations de la température et de l'humidité, suffisaient pour produire, sur un silex fraîchement extrait de la carrière, les particularités qui distinguaient les cailloux de Thenay. Aussi les partisans de l'homme tertiaire se faisaient-ils de jour en jour moins nombreux. D'ailleurs, on leur opposait un argument péremptoire. A l'époque où se formait le terrain à silex de Thenay, il est certain que la population animale de notre planète était très incomplète. A peine si les herbivores commençaient à se développer; les ruminants n'avaient pas encore de cornes; il n'y avait ni équidés proprement dits, ni proboscidiens. La présence de l'homme à cette époque eût été un véritable anachronisme; sans compter qu'il était inconcevable qu'un être assez intelligent pour tailler des silex fût resté, depuis lors, aussi longtemps sans donner, jusqu'à l'époque de Chelles, aucun témoignage de son activité.

Il est vrai que cet argument était assez facilement éludé par ceux qui tenaient à toute force à établir, non seulement la haute ancienneté, mais encore la descendance animale de l'homme, et dont le plus acharné était Gabriel de Mortillet. Soit, disait-il, ce n'est pas l'homme qui a taillé les silex de Thenay; mais ce doit être son précurseur simien. L'apparition de l'homme a dû être précédée par celle de singes anthropoïdes, dont nous serions les arrière-petits-fils. Jusqu'ici nous n'avons pas eu la chance de mettre la main sur des restes de ces animaux; mais voici au moins un produit de leur industrie; nous nous en emparons et nous baptisons de suite l'être qui les a maniés. Ce sera l'homme-singe, en latin l'*Anthropopithecus*.

La conclusion était singulièrement hasardée. Si l'homme paléolithique avait pu être accepté dans la science, ce n'est pas seul

ment parce que les œuvres qu'on pouvait lui attribuer étaient de telle nature, qu'il n'y avait pas moyen d'y méconnaître la trace d'une volonté intelligente. Mais, en outre, à plus d'une reprise, des fragments de crânes ou de mâchoires avaient été rencontrés en compagnie des silex. L'*homme fossile* n'était donc pas une simple hypothèse.

Or, à Thenay, il n'y avait rien de semblable. La seule raison d'être de l'anthropopithèque, c'était la prétention de Mortillet, de faire admettre l'existence d'un être destiné surtout, dans sa pensée, à « ennuyer les curés ». Et cet homme, qui faisait profession de science positive, trouvait tout naturel de créer un nom de genre pour désigner un animal dont il n'existait pas le moindre vestige. Bien mieux! un géologue portugais, M. Ribeiro, ayant annoncé, en 1871, qu'il avait recueilli à Otta, sur le Tage, des silex pareils à ceux de Thenay, Mortillet s'empressa d'y reconnaître la trace d'un anthropopithèque. Il estima de plus qu'en raison de la grande distance qui sépare le Tage du Loir-et-Cher, cet animal ne pouvait être identique avec celui du gisement français. Et tandis que, dédiant ce dernier à l'abbé Bourgeois, il créait l'espèce *Anthropopithecus Bourgeoisii*, il n'hésita pas davantage à créer, pour le Portugal, un *Anthropopithecus Ribeiroi*.

Dans une pièce qui a fait la joie de nos pères, celle des *Saltimbanques*, l'ineffable Bilboquet, apercevant une malle qui traîne (c'est celle du « grand jobard », attiré chez les histrions par les charmes d'Atala), s'écrie : « Cette malle doit être à nous; elle est à nous! » Ainsi Mortillet aurait pu dire : « Il me faut des anthropopithèques; donc, les anthropopithèques existent. Dans ce genre, il doit y avoir des espèces; j'ai donc le droit d'en faire au moins deux! » Les deux manières de raisonner étaient aussi scientifiques l'une que l'autre, et pas n'était besoin de se montrer adversaire aussi passionné que Mortillet de toutes les croyances, pour infliger à ses amis un pareil effort de foi! Encore, pour y adhérer, fallait-il se sentir de force à braver même le ridicule; car, lorsqu'on demandait au savant anthropologiste du musée de Saint-Germain quel usage aurait bien pu faire, de ces petits cailloux, un animal qui, à coup sûr, ne pratiquait ni l'agriculture ni aucune autre industrie : « C'était, disait-il, *pour se gratter quand les puces l'ennuyaient.* »

Aussi la légende de Thenay n'avait-elle guère survécu à celui qui la patronnait avec tant d'acharnement. Mais voici que, depuis quelques années, il s'est dépensé de grands efforts en vue d'ajouter à l'époque paléolithique une phase antérieure, de très longue durée, qui en reculerait considérablement les débuts. C'est en Belgique que cette tentative s'est produite, par l'initiative d'un

géologue d'ailleurs distingué de ce pays, M. Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles.

En 1900, M. Rutot, délaissant les travaux de stratigraphie, où il avait rendu de bons services, se mit à étudier les dépôts d'alluvions anciennes de la vallée de la Lys, dans la Flandre occidentale. Il y reconnut, à une hauteur variable de 25 à 65 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière, de vastes gisements de silex appartenant, d'après lui, à l'extrême base du terrain quaternaire, et plus anciens, par conséquent, que ceux de Chelles et de Saint-Acheul. Il crut y constater des traces d'une industrie très primitive, à laquelle il donna le nom de *reutélienne*, tiré du hameau de Reutel, près d'Ypres.

Deux ans auparavant, l'exécution du chemin de fer de Mons à Binche ayant mis à découvert des alluvions anciennes de l'âge du mammoth, avec les silex taillés suivant la forme classique en amande, un compatriote de M. Rutot, M. Delvaux, avait signalé dans la tranchée de Mesvin un horizon de silex, inférieur au précédent, qui lui parut offrir des éclats de cailloux retouchés par l'homme. M. Delvaux vit là une phase plus ancienne que le *chelléen* ou *acheuléen*. Il en fit l'industrie *mesvinienne*, que M. Rutot déclara postérieure au reutélien, en attendant que la vallée de la Dendre, à Maffles, lui fit connaître un nouveau type intermédiaire entre le reutélien et le mesvinien. Or, ce type apparaissait à 30 mètres plus bas que celui de Reutel, accusant un phénomène géologique d'importance, qui avait dû provoquer un notable approfondissement des vallées.

Les silex du reutélien, du reutélo-mesvinien (ou mafflien) et du mesvinien, furent alors réunis par M. Rutot sous une même rubrique générale, et le nom d'*éolithique* (dérivé d'*éôs*, *aurôre*, c'est-à-dire aurore de l'industrie humaine), mot déjà créé par Mortillet, fut repris pour qualifier l'industrie de cette première et très longue période.

Mais en quoi ces silex différaient-ils de ceux du paléolithique? Ici, laissons parler M. Rutot lui-même<sup>1</sup> :

Alors que le paléolithique et le néolithique sont caractérisés par la présence d'un certain nombre de types dits « taillés », c'est-à-dire à forme extérieure intentionnelle et convenue, obtenus par le dégrossissage de plus en plus perfectionné d'un bloc de matière première, telle que le silex, au moyen de l'enlèvement d'éclats jusqu'à obtention de la forme ou du genre d'outils désirés, l'éolithique ne comprend que des outils dérivant uniquement de rognons ou d'éclats naturels, directement utilisés à la percussion ou au raclage.

<sup>1</sup> *Bulletin de la Société belge de géologie*, XVII, procès-verbaux, p. 427 (28 juillet 1903).

Les blocs ou rognons naturels, de formes plus ou moins régulières, ont été utilisés directement à la percussion; ceux de formes irrégulières ont simplement été accommodés à la main par l'enlèvement de tubercules gênants ou par martelage d'arêtes tranchantes.

Quant aux éclats naturels, dus à l'éclatement produit par des actions naturelles, ils présentent des arêtes tranchantes qui ont été directement utilisées au raclage ou au grattage, avec accommodation à la main préalable à l'usage.

Les arêtes utilisées ont ensuite été ravivées par une retouche spéciale, dite « retouche d'utilisation », effectuée au moyen d'un perceur allongé dit « retouchoir ».

L'industrie éolithique ne comprend donc aucun type dit « taillé », à contours voulus, obtenus en vue d'une forme intentionnelle.

Cette industrie ne comprend que des formes naturelles directement utilisées, avec retouche sommaire d'accommodation pour la préhension facile et retouches successives d'utilisation, s'il y avait lieu, c'est-à-dire si l'outil était destiné à servir plusieurs fois de suite, grâce au ravivage des arêtes émoussées par l'usage.

Ainsi, c'est la *retouche sommaire d'accommodation*, combinée ou non avec des *retouches successives d'utilisation*, qui constitue, aux yeux de M. Rutot, le critérium de l'authenticité pour les silex éolithiques. Par conséquent, tout silex utilisable, pourvu que de place en place on aperçoive sur son contour quelques traces d'éclatement qui aient l'air d'en régulariser la ligne, pourra être réputé silex éolithique.

Naturellement, M. Rutot s'empressa de ranger sous cette rubrique les silex quelque peu oubliés de Thenay, exprimant, à cette occasion, sa pitié d'avoir vu ces objets « définitivement reniés dans le pays même qui avait eu la chance et l'honneur de leur découverte ». Il ne manqua pas non plus d'y comprendre d'autres silex, dont, en 1878, M. Rames avait signalé la présence au Puy-Courny, dans le Cantal, parmi des alluvions du tertiaire supérieur. De cette manière, l'industrie éolithique se trouvait embrasser un immense espace de temps, qui méritait d'être compté, non en centaines, mais en milliers de siècles, pendant lesquels l'industrie humaine n'aurait fait aucun progrès appréciable. Au contraire, à Strépy, dans la vallée de la Haine, M. Rutot signalait des gisements où il voyait réalisée la transition subite de l'éolithique au paléolithique. Outre de nombreux grattoirs et raclours, simple perfectionnement, selon lui, des formes antérieures, on y assistait véritablement « à la naissance de l'instrument amygdaloïde, obtenu par dégrossissage de rognons de forme en amande ou ovale aplati et des poignards, réalisés par la formation d'une pointe à une extrémité de rognons très allongés, subcylindriques ».

Cette stagnation presque indéfinie de l'industrie humaine, suivie d'une aussi rapide évolution, aurait dû inspirer quelques doutes à un esprit réservé. Au contraire, avec une rare puissance d'imagination, M. Rutot en aperçut tout de suite la cause; et cette cause lui parut d'autant plus péremptoire, qu'elle était d'ordre géologique.

À l'entendre, les affleurements de matière utilisable avaient dû être de plus en plus abondants et étendus « en allant du tertiaire au quaternaire. Mais, ajoutait-il, à partir du quaternaire, ces gisements se sont successivement recouverts de dépôts fluviaux étendus, limoneux et autres, qui les ont bientôt fortement réduits. Alors la lutte pour la possession des gisements de silex a dû inévitablement se produire. Les peuplades, dépossédées de leurs gisements séculaires, ont essayé de chasser les possesseurs plus favorisés; l'attaque a amené la défense, et l'usage des armes s'est ainsi introduit très rapidement et s'est généralisé<sup>1</sup> ».

Nous avons tenu à reproduire, sans y changer un iota, cet ingénieux roman, digne d'être mis en musique par quelque *éowagner*, qui aux harmonies usuelles saurait mêler le cliquetis des silex aux sons argentins, comme ce clavier de cailloux formant gamme complète, qu'on a vu promener à travers les expositions aux environs de 1889.

Chose étrange! En nous plaçant au seul point de vue naturel, nous aurions cru juste le contraire de ce qu'enseigne ici M. Rutot. C'est un fait bien connu que les peuples primitifs établissent toujours leur demeure à proximité de l'eau courante, c'est-à-dire des vallées. Or celles-ci, peu développées sur notre sol avant l'époque quaternaire, ont acquis avec elle un développement extrême, et les rivières, démesurément grossies par les pluies de la période, se sont mises à rouler d'énormes quantités d'alluvions. Des espaces considérables en ont été jonchés, comme en témoignent les cailloutis si abondamment répandus autour du massif alpin, ou encore ces nappes de graviers qui, en Belgique, forment un manteau sur la Hesbaye aussi bien que sur la Campine. C'est à ce moment, pendant cette phase dite des grands cours d'eau, que, sur les rives des fleuves, les populations ont eu des facilités exceptionnelles pour récolter, dans l'intervalle de deux crues, les matériaux durs que la taille devait transformer en armes ou en outils. Jamais la profusion n'en avait été aussi grande. Ce n'est donc pas à la concurrence vitale qu'on peut raisonnablement attribuer l'éclosion subite d'une civilisation qui,

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 435.

jusqu'alors, avait si obstinément sommeillé; à tel point que M. Rutot y reconnaît « un stade bien particulier et bien nouveau de l'histoire de l'humanité, stade comparable à l'état social très intéressant et même très perfectionné des fourmis et des abeilles, mais ne semblant pas devoir être soumis à modification ni progrès ».

Pauvres abeilles! voir comparer leurs admirables combinaisons avec une industrie dont les produits sont jugés tout au plus aptes à chasser les puces d'un anthropopithèque imbécile! C'est peu flatteur, et elles auraient le droit d'en vouloir au conservateur du musée de Bruxelles.

D'ailleurs, ce savant n'est pas tendre, même pour nos très anciens précurseurs. Ce n'est pas seulement leur mentalité qu'il accuse d'une stagnation déplorable. Il ajoute : « Nous sommes tentés de croire que l'homme éolithique était entièrement *velu*. » Tout ce qu'il accorde à ce malheureux aux longs poils, c'est d'avoir su, non pas *tailler*, il en eût été incapable, mais *aviver* le tranchant des éclats naturels qu'il employait; et cela soit par retouche, soit par pression, soit par percussion. Encore le mot de taille lui semble-t-il excessif pour désigner même le travail des hommes venus plus tard, ceux du paléolithique. Grâce à ce don de seconde vue qui lui permet d'évoquer avec aisance les âges disparus, M. Rutot sait admirablement ce qui se passait à l'époque *moustérienne*.

Pour obtenir une pointe de ce type, nous dit-il, « on ne prenait pas un nucléus, d'où l'on détachait, avec grands soins et précautions, une lame ou éclat, avec la volonté de produire la forme d'éclat désiré; non, l'ouvrier prenait un rognon de silex; il en tirait successivement dix, vingt, trente éclats, sans précautions spéciales; puis, dans l'amas d'éclats gisant sur le sol après le débitage du bloc, il *recherchait* ceux dont la forme naturelle semblait le mieux convenir à l'usage et au mode de retouche. Les autres éclats étaient abandonnés sur le sol, où nous les retrouvons intacts. Le ou les éclats *choisis* étaient utilisés tels quels, sans préparation aucune, grâce à leur tranchant naturel, bien supérieur à tout tranchant artificiel; mais bientôt, au bout de quelques minutes de travail, la partie utilisée des arêtes étant émoussée, la retouche nécessaire au ravivage des arêtes s'imposait ».

On le voit, nous nageons en pleine fantaisie; et le fait est curieux à constater, de la part d'un savant qu'on étonnerait fort, si on se refusait à reconnaître en lui un représentant de la *science positive*, celle qui ne veut que des faits, dédaigne les hypothèses, et repousse absolument toute croyance *a priori*.

Sans nous arrêter davantage au rôle que M. Rutot attribue à la

concurrence des tribus primitives, nous insisterons sur deux points, particulièrement faibles, de la thèse soutenue par le savant belge.

Si les silex de type reutélien ou mesvinien occupaient toujours des horizons bien déterminés, dans les graviers des vallées, cette localisation pourrait être interprétée comme établissant entre ces produits une différence chronologique. Mais il se trouve que, dans n'importe quelle exploitation de cailloux roulés, on est assuré de trouver des types de ces diverses catégories. En particulier, c'est ce qui a lieu dans tous les gisements de la vallée de la Seine, où M. Rutot a lui-même recueilli nombre de spécimens qu'il déclare les uns reutéliens, les autres mesviniens, quelques-uns maffliens.

Il est vrai qu'il cherche à expliquer cette apparente promiscuité en admettant que, avant d'arriver à leur forme actuelle, les alluvions anciennes ont été remaniées à plusieurs reprises, ce qui a permis l'introduction, dans leur masse, de produits d'âges différents. Mais aucun des hommes compétents qui ont étudié le régime des alluvions ne saurait souscrire à cette hypothèse; car, maintes fois, au milieu des couches de cailloux, il s'intercale de minces lits de sable très fin, renfermant des coquilles fluviales d'une telle délicatesse, que le remaniement allégué les eût infailliblement détruites.

Un autre point encore plus faible de la thèse est l'impossibilité de tracer une ligne de démarcation, à partir de laquelle un silex roulé pourrait commencer à être considéré comme un éolithe. La forme d'un silex, le rendant apte à être employé, est-elle une raison suffisante de croire qu'il ait réellement servi? Evidemment non, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par des exemples typiques.

Ainsi, sur les plateaux du Ponthieu, aux environs mêmes de la ville illustrée par les recherches de Boucher de Perthes, le sol, à fond de craie, est uniformément recouvert par un manteau de terre argileuse brune, jonchée de silex de toutes dimensions. Personne ne doute aujourd'hui que ces silex ne soient le résidu d'un long travail de destruction, opéré durant les temps tertiaires par les agents atmosphériques, aux dépens de la craie qui formait alors tout le sous-sol du pays. Le calcaire a disparu, ses impuretés devenant de l'argile, et le silex, dont la roche était parsemée, sont demeurés sur place, grâce à leur insolubilité. N'ayant subi aucun transport, ils ont gardé leurs formes initiales; ce sont des rognons ou tubercules irréguliers, qui deviendraient des galets si la vague marine venait à les secouer longtemps sur une plage, des silex roulés d'alluvions s'ils étaient charriés avec des graviers dans le lit des rivières.

A son contact avec le limon qui recouvre uniformément les plateaux picards, le *bief à silex*, comme l'appellent les agriculteurs, éprouve une modification. A force de subir les variations du régime atmosphérique, en particulier les vicissitudes de la gelée et du dégel, les rognons de silex se sont craquelés, fendillés, parfois même entièrement fendus. Le signataire de cet article, explorant, il y a quarante ans, les gisements des environs d'Abbeville, en compagnie d'un spécialiste fort expert, M. N. de Mercey, a vu ce dernier recueillir, en place, des rognons encore entiers, mais qu'il fallait entourer de ficelles pour les empêcher de se disloquer en morceaux quand on les extrayait de l'argile. Si on examinait les fragments dont ils se composaient, on y trouvait à foison des percuteurs, des raclours et des grattoirs, en tout semblables à ceux des ateliers paléolithiques. Même, à cause de la circulation prolongée des eaux superficielles, tous ces éclats, quoique demeurés en connexion les uns avec les autres, étaient déjà revêtus de la *patine blanche* qui caractérise les outils classiques, et contraste si bien avec la couleur, tantôt blonde, tantôt très noire, de l'intérieur des silex normaux.

Cela veut-il dire que, toutes les formes qualifiées de raclours et grattoirs doivent être tenues en suspicion? Assurément non; mais cela prouve que quand on n'a pas affaire à des outils tels que les pierres en amande, où l'évidence du travail intentionnel ne saurait être niée, ce n'est pas à la *forme seule*, c'est aussi aux conditions de gisement qu'il faut s'adresser pour savoir si un silex est taillé ou non. Autrement, comment refuser de reconnaître pour tels les fragments dont nous venons de parler? Qui donc, dans l'école de préhistoriens que nous avons en vue, leur dénierait la qualité d'outils, si on ne pouvait pas lui prouver qu'on a recueilli soi-même le rognon entier dont ces morceaux n'étaient que la monnaie? N'importe quel caillou de silex pouvant servir de projectile à un homme qui veut attaquer son semblable, comment prouvera-t-on qu'un caillou quelconque n'a pas été employé à cet usage?

Cela est si vrai que M. Rutot lui-même a bien vite trouvé l'occasion de se défendre contre des gens qui voulaient aller encore plus loin que lui. Tel un ardent collectionneur de silex, M. Thiullen, à qui l'on doit un ouvrage sur *les Véritables instruments usuels de l'âge de pierre*. Depuis plusieurs années, l'auteur dépense un zèle presque fougueux pour faire reconnaître, comme ayant été utilisés par l'homme, à titre d'amulettes, d'idoles, de colliers, de pendeloques, de pierres-figures, etc., toutes sortes de silex, les uns percés de trous, les autres rappre-

lant vaguement une tête de bœuf, de chèvre, ou la forme générale d'un oiseau.

C'était, d'ailleurs, une des idées qui avaient hanté le cerveau de Boucher de Perthes vers la fin de sa carrière. Aux environs de 1866, il montrait volontiers aux visiteurs de sa galerie une vitrine pleine de ces jeux de la nature, et persuadé que les premiers hommes n'avaient pas négligé de les remarquer et de les recueillir, il laissait clairement voir la grande tentation qu'il éprouvait d'en faire l'objet d'une publication.

Reprenant cette pensée, M. Thieullen déclarait apercevoir sur ces objets des traces de retouches, qui, à l'entendre, auraient été faites par les hommes primitifs, dans le dessein de rendre plus frappante une ressemblance entrevue.

Or, M. Rutot, après avoir consciencieusement examiné la collection de M. Thieullen, a écrit ce qui suit<sup>1</sup> :

De tout ce que j'ai vu, il résulte :

1° Que les pierres figurées qui m'ont été montrées n'ont pu me convaincre en aucune façon de l'exactitude de leur définition. En dépit de ressemblances parfois étonnantes au premier abord, je n'ai pu trouver, à l'analyse, que des éclatements naturels et des traces d'utilisation indépendantes de toute intention d'améliorer la ressemblance.

2° Que les recherches personnelles que j'ai faites pour m'éclairer semblent tendre, actuellement, à démontrer que les primitifs n'ont reconnu en rien les figures que nous y voyons.

Semblables en cela à pas mal de sauvages et même d'Européens actuels, nos ancêtres du quaternaire inférieur et du quaternaire moyen n'ont été frappés en rien par la forme qui attire notre œil exercé, attendu que sur la plupart des pièces très curieuses que j'ai recueillies, les traces de travail ou d'utilisation sont surtout visibles là où elles ne peuvent en rien améliorer les formes naturelles, elles n'existent que là précisément où l'utilisation est rationnelle et tout indiquée.

Sans rien préjuger de ce que nous réserve l'avenir, voilà, je crois, où nous conduira l'ensemble des observations : à la négation des pierres figurées dans les industries dites éolithiques et paléolithiques anciennes.

Naturellement M. Thieullen proteste et accuse les préjugés d'école. A l'entendre, c'est un abus d'exiger, comme critérium absolu de la taille intentionnelle, l'existence du bulbe de percussion, du plan de frappe, de la cassure conchoïde, des retouches, etc. Il écrit donc fièrement : « Tant que nous demeurerons sous le joug de cette servitude volontaire, dont nous sommes à la fois les esclaves et les dupes, nous tournerons autour de la civilisation préhistorique, nous n'y pénétrerons pas. » Et, s'insurgeant contre ceux qui prétendraient « décréter le genre de facies et le

<sup>1</sup> *Société d'anthropologie de Bruxelles*, 27 octobre 1902.

nombre d'éclats exigibles pour qu'une pierre soit reconnue intentionnellement taillée », il ajoute : « Je connais certains cailloux sur lesquels un seul éclat a été enlevé, mais avec une telle entente de l'adaptation, que l'intention apportée est là aussi évidente que sur la pierre la plus artistement façonnée. » Enfin sa pitié s'émeut pour les incrédules, et il leur adresse cette apostrophe <sup>1</sup> :

« Sceptiques de parti-pris, vous m'inspirez une profonde compassion ; vous n'avez des yeux que pour ce que vous connaissez déjà, je vous le dis par expérience, si partout je vois des pierres taillées, c'est que partout l'homme en a laissé ; et si vous êtes impuissants à les reconnaître, c'est que l'esprit de routine vous aveugle. »

Mais laissons M. Thieullen aux prises avec M. Rutot, qui le juge excessif, éprouvant à ses dépens qu'on finit toujours par trouver plus éolithique que soi !

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe ?

dirons-nous avec la servante de Molière. Ce qui nous importe à nous, c'est de constater qu'heureusement la maladie *reutélienne* n'a pas exercé ses ravages parmi les maîtres autorisés de l'école anthropologique française. L'un des mieux qualifiés, M. Boule, le savant professeur de paléontologie du Muséum, non seulement n'a jamais admis les prétendus éolithes, mais a, plus d'une fois, montré que la classification préhistorique de Bruxelles était « en l'air » ; qu'à ses divisions ne correspondait aucun ensemble défini de fossiles, et qu'on serait fort embarrassé de dire quels animaux avaient fait cortège aux hommes reutéliens, maffliens et mesviens ; tandis qu'une faune bien spécifiée de grands mammifères caractérise le chelléen pour faire place, lors du moustérien, à un autre ensemble, très distinct du précédent. De cette façon, le poème éolithique, dépourvu de toute base paléontologique, demeurerait une pure conception de l'esprit.

Quant à supposer que, par une faveur spéciale de la Providence, la Belgique aurait passé, au début du quaternaire, par une phase inconnue à tous les autres territoires, ce serait aller au-delà des plus extrêmes limites de la condescendance. Certes, le pays où l'Escaut termine son cours peut être légitimement fier de son aptitude au commerce, à l'industrie et aux arts, qui lui permet de jouer dans le monde un rôle très honorablement disproportionné avec l'exiguïté de son territoire. Mais la géologie ne s'incline devant aucun privilège, et ses lois s'appliquent indistinctement à toute la surface terrestre.

En résumé, la légende, ou plutôt la fable éolithique, était déjà

<sup>1</sup> Lettre à M. Chauvet, Paris, 1898.

jugée aux yeux de la plupart des hommes de science. Mais il était réservé à l'année 1905 de voir jaillir inopinément une réfutation sans réplique, et de telle nature que le débat pourrait être clos par un universel éclat de rire, si la déconvenue n'atteignait que des sectaires, toujours prêts à ramasser partout ce qu'ils croient être des armes contre la religion. Malheureusement, avec eux se trouvent compromis des hommes de bonne foi qui, n'obéissant à aucune passion, ont cru faire œuvre de science, de sorte qu'on peut seulement leur reprocher de s'être aventurés un peu inconsidérément sur un domaine dangereux. Celui qui a créé le reutélien est du nombre. Ses services antérieurs méritaient un meilleur couronnement. Puisse la déception infligée le ramener aux pures études géologiques, où déjà il s'est acquis des titres durables !

En attendant, racontons ce qu'il est advenu de ces silex en l'an de grâce 1905.

\*  
\* \*

Les Parisiens en quête de villégiature connaissent et apprécient de longue date les charmes de Mantes-la-Jolie. Tous s'accordent à vanter la grâce de ses coteaux, l'élégante silhouette de sa cathédrale, la fraîche verdure des prairies où serpente la Seine. Autrefois même, s'ajoutait à ces mérites la limpidité des eaux du fleuve. Mais aujourd'hui, hélas ! on n'y voit plus couler qu'une sorte d'encre sale, nauséabonde et si riche en immondices que son limon de débordement est préféré par les agriculteurs à l'engrais le plus savamment combiné.

Ce n'est pas tout : l'industrie a envahi ce coin charmant. De grandes cheminées, d'une inflexible raideur, y projettent sur le ciel bleu la noire et lourde fumée du charbon de terre. Pourtant, ne nous plaignons pas trop, car c'est dans une de ces usines que nous allons trouver la clef du mystère des éolithes.

Une des particularités géologiques du site de Mantes est qu'en venant de Paris, on y voit définitivement affleurer la craie blanche qui, sortant progressivement de dessous son manteau si varié de terrains tertiaires, finira bientôt par constituer, de sa masse uniforme, tout le sous-sol de la contrée normande jusqu'à l'embouchure de la Seine. A la sortie de la ville, avant que la roche crayeuse ait atteint au-dessus de la rivière l'épaisseur qui plus loin lui permettra de se profiler sous la forme des blondes et pittoresques falaises de la Roche-Guyon, on peut s'assurer que la craie supporte une couche régulière d'argile, de même âge et de même nature que l'*argile plastique* bien connue des environs de Paris.

Le rapprochement immédiat de ces deux natures de roches a

suffi pour déterminer l'établissement en ce point d'une industrie : celle de la fabrication du ciment, facile à obtenir par le mélange, en proportions exactement dosées, du calcaire très pur de la craie avec l'argile plastique qui la couronne. C'est cette industrie qui s'exerce dans l'usine de Guerville, aux portes de Mantes.

La craie extraite des carrières est concassée en morceaux qu'on verse, avec de l'argile délayée, dans une énorme cuve pleine d'eau, à l'intérieur de laquelle on fait tourner, vingt-neuf heures durant, un arbre vertical. A cet arbre est fixée une véritable herse en fer, qui ne cesse d'agiter le mélange sur toute sa hauteur. Ainsi malaxée, la craie se réduit en une bouillie, à laquelle s'incorpore l'argile, et qui, après décantation et séchage, est pétrie en petits cônes qu'on soumet à la cuisson.

Comme la plupart des craies blanches, celle de Mantes renferme des rognons de silex noir. Les ouvriers s'efforcent de les séparer et les rejettent en tas, destinés à être brisés en vue de la fabrication du béton. Mais, comme il ne serait pas économique de dépasser pour la craie, à la carrière même, une certaine limite de division, il arrive souvent que les morceaux jetés dans la cuve gardent en leur centre un nodule de silex, que les ouvriers n'ont pas pu soupçonner. Promptement débarrassé de sa gangue de craie par le rapide tourbillonnement imprimé au mélange (la vitesse de la herse à sa circonférence, de 4 mètres à la seconde, est celle du Rhône en temps de crue), le nodule s'isole et ainsi, dans l'appareil, au milieu de la boue crayeuse, s'agitent furieusement des rognons de silex qui, à tout moment, s'entrechoquent ou vont heurter les dents de fer du malaxeur. Quand la cuve a été vidée, ces silex, tombés sur le fond, sont enlevés pour être joints à ceux que l'exploitation directe avait fournis.

Or, en visitant l'usine de Guerville, où les collectionneurs de fossiles sont facilement attirés par la perspective d'y recueillir les espèces habituelles du terrain de craie, M. Laville, préparateur à l'École des Mines, fut frappé récemment de l'extrême ressemblance des silex extraits de la cuve avec les types éolithiques de M. Rutot<sup>1</sup>. Il pouvait d'autant moins s'y méprendre que, maintes fois, il s'était trouvé pour cet objet en rapport avec le savant de Bruxelles. Depuis plusieurs années, M. Laville se livrait avec une prédilection spéciale à l'étude des graviers quaternaires de la région parisienne, et M. Rutot avait entrepris de lui persuader que, dans la collection réunie par lui, les outils reutéiens ou mesviniens abondaient à côté des silex aux formes classiques.

<sup>1</sup> Laville, *Feuille des sciences naturalistes*, 1905, p. 110.

M. Laville fit part de son observation à M. Boule, qui la vérifia sur place en compagnie de préhistoriens habiles et n'hésita pas à en reconnaître la justesse<sup>1</sup>. Toutes les formes qualifiées d'éolithiques se retrouvent à Guerville sans la moindre exception, offrant une identité complète avec les spécimens de Reutel que M. Rutot lui-même a donnés aux collections de l'École des Mines. Percuteurs, rabots, racloirs, retouchoirs, pierres à encoches, enclumes, etc., rien n'y manque, pas même, dans bien des cas, le fameux bulbe de percussion. Certains échantillons, déclare M. Boule, d'une perfection vraiment extraordinaire, paraissent avoir été l'objet d'un travail fini, de « retouches méthodiques et plusieurs fois répétées ».

Comment d'ailleurs s'en étonner? Les chocs continuels que les silex ont subis, durant ces vingt-neuf heures de tourbillonnement, ont eu pour effet d'enlever à chacun d'eux un certain nombre d'éclats et, plus d'une fois, cet éclatement a eu lieu de manière à reproduire les apparences qualifiées de reutéliennes. Pourtant aucune volonté n'y est intervenue; car si c'est l'intelligence humaine qui a combiné le mécanisme du délayeur, assurément ce n'était pas pour en faire sortir des silex taillés, la présence de ces nodules étant simplement une gêne pour la fabrication du ciment.

Or ce que l'appareil de Guerville accomplit en vingt-neuf heures, grâce à la rapide rotation de la herse, les rivières quaternaires l'ont fait aussi pour leur compte, plus lentement, sans doute, mais en s'y reprenant à bien des fois. C'était dans les périodes de crues où les eaux, devenues torrentielles, entraînaient pêle-mêle des graviers et des silex, pour les abandonner au premier remous et les remettre en mouvement à la crue suivante. De là des chocs renouvelés, où les angles s'émoussaient, et qui infligeaient aux cailloux, périodiquement ballottés, des meurtrissures qu'on s'est plu à prendre pour des indices d'avivage ou de retouche.

Et dire que, dans une brochure publiée en 1902, sous le titre de *Défense des éolithes*, M. Rutot démontrait savamment et mettait en vedette, sur la couverture de l'ouvrage, cette proposition : *Les actions naturelles possibles sont inaptes à produire des effets semblables à la retouche intentionnelle!*

Quel écroulement pour la légende éolithique! Pauvre Aurore aux doigts de rose! comme elle doit en vouloir à ceux qui ont eu la malencontreuse idée d'évoquer sa gracieuse image pour en faire la marraine d'une création à laquelle les ombres du crépuscule eussent été beaucoup mieux appropriées!

<sup>1</sup> *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, GXL, p. 1729; — voy. aussi l'*Anthropologie*, 1905, p. 257.

La démonstration donnée par les anthropologistes parisiens fera-t-elle définitivement l'accord sur la question? Il serait peu conforme à la nature humaine que ce résultat fût obtenu. On épiloguera sur les plus menus détails. De même qu'il y a fagots et fagots, on dira qu'il y a éolithes et éolithes et qu'il faut, pour diagnostiquer les vrais *avivages*, une finesse d'appréciation dont très peu de gens sont capables. D'ailleurs, comment convaincre d'insignifiance des matériaux dont la définition même, au dire de M. Thieullen, est de pouvoir être exempts de tous les signes auxquels la « routine » reconnaissait jusqu'ici la marque d'un travail intentionnel? Que répondre à ceux qui nous diraient : Prouvez-moi que ce caillou n'a jamais été utilisé par un homme, ou qu'un singe ne s'en est jamais servi pour casser une noix?

C'est égal; si la légende doit garder encore des fidèles, au moins parmi ceux qui l'ont mise en circulation, nous doutons que le nouveau culte réussisse désormais à faire beaucoup de prosélytes. Vraiment, ses pontifes ont fait trop bon marché de la méthode strictement scientifique, celle qui commande de ne rien avancer sans preuves péremptoires, et de mesurer le plus étroitement possible la part de l'imagination. Et puis l'expérience de Guerville a rendu trop difficile la foi en cet échafaudage de conjectures. Espérons qu'elle sera jugée décisive, et que non seulement Reutel, mais Thenay et les autres gisements du même genre sont enlisés pour toujours, en compagnie de l'homme tertiaire au sein de la bouillie du malaxeur.

Merci donc aux industriels qui nous ont procuré ce bénéfice! Il vaut bien l'absolution pour le petit dommage que leurs usines peuvent avoir causé au paysage mantois. Merci surtout aux connaisseurs, comme M. Laville et M. Boule, qui, n'ayant jamais capitulé devant le mirage éolithique, ont su si à propos lui opposer la triomphante réponse des silex façonnés par entrechoquement mutuel! Encore un triomphe de ce « mutualisme » aujourd'hui si fort à la mode!

Jadis l'habile et spirituel crayon de Granville dotait l'art français d'un livre qui a joui en son temps d'une vogue légitime et qui s'appelait *les Animaux peints par eux-mêmes*. Aujourd'hui, par la grâce des cailloux de Mantes, un nouvel ouvrage, celui-là écrit ou tout au moins inspiré par des hommes de science et susceptible d'être enrichi de photographies parlantes, pourrait venir s'ajouter avec avantage au catalogue de la littérature à la fois instructive et joyeuse : c'est le livre qui aurait pour titre : *Les silex taillés par eux-mêmes*.

# JOURNÉES TRAGIQUES A LYON

(1870-1871)

---

## I

### L'ARRESTATION DU GÉNÉRAL MAZURE

Impatient des résistances que l'autorité militaire opposait à ses projets; gêné par les entraves d'une législation faite pour des temps normaux; convaincu qu'un pouvoir dictatorial pouvait seul avoir raison des difficultés au milieu desquelles il se débattait, Challemel-Lacour, préfet du 4 Septembre pour le département du Rhône, avait demandé avec instance au gouvernement de Tours de prononcer à son profit le *caveat consul*.

Le décret qui lui confiait « les pleins pouvoirs civils et militaires » arrivait à temps pour lui permettre de donner une conclusion imprévue à l'échauffourée du 28 septembre qui, jusqu'à cinq heures du soir, l'avait retenu prisonnier à l'hôtel de ville et avait failli y rétablir l'autorité de la Commune révolutionnaire, récemment tombée avec le Comité de Salut public.

Décus par l'attitude hostile de la garde nationale, dont ils avaient témérairement escompté la complicité, les chefs du mouvement insurrectionnel s'esquivaient tour à tour, suivant l'exemple de Bakounine, qui s'était enfui l'un des premiers.

Challemel-Lacour, accompagné du maire, des conseillers municipaux et des officiers d'état-major de la garde nationale, descendit sur la place des Terreaux, qu'avaient abandonnée les manifestants et qu'occupaient les gardes nationaux en armes. Sur le front de chaque bataillon, il fit donner lecture de son décret, accueilli chaque fois par des acclamations enthousiastes. A peine échappé aux menaces et aux outrages de l'émeute, Challemel-Lacour connaissait pour la première fois à Lyon les joies éphémères de la popularité.

Par quel singulier retour l'omnipotence accordée à un préfet tenu jusqu'alors en méfiance, avait-elle pu le transformer en idole d'une foule délirante? C'est dans les tendances communa-

listes de la population qu'il faut chercher l'explication de ce phénomène psychologique.

La démocratie lyonnaise, qui avait cru pouvoir faire la révolution sociale par la dictature de son Comité de Salut public, s'était heurtée à la barrière des lois, à la résistance du pouvoir central et de ses fonctionnaires. Et voilà que, par décret, Challemel-Lacour allait avoir cette toute-puissance qui avait manqué au Comité de Salut public; contre sa volonté, nul désormais ne serait admis à invoquer les lois de l'empire; il allait tenir dans sa main l'autorité militaire comme l'autorité civile; la confusion des pouvoirs était le dernier mot de la liberté rêvée, et personne, parmi les révolutionnaires qui l'acclamaient le soir du 28 septembre, ne doutait que le commissaire extraordinaire de la République ne dût être aux mains de la démocratie locale l'instrument victorieux de ses aspirations réformatrices.

Le premier usage que Challemel-Lacour fit de ses nouveaux pouvoirs sembla donner raison à l'interprétation de l'opinion populaire.

Challemel avait obtenu le déplacement du général Espivent de la Villeboisnet, que le peuple considérait comme un ennemi de la République. Le gouvernement de Tours l'avait remplacé par le général Mazure. Ancien officier d'artillerie, sorti des cadres de réserve, le général Mazure justifiait la confiance du gouvernement par l'élévation de ses sentiments, la culture de son esprit, la bravoure et la haute honorabilité de son caractère. Mais l'opinion lyonnaise lui reprochait son attachement aux traditions de l'armée, — on dirait aujourd'hui *son militarisme*, — son manque d'initiative, son inaptitude aux réformes. L'armée allemande marchait sur Dijon; Lyon était menacé; l'irritation grandissait contre l'inertie du commandement militaire; elle gagnait tous les partis, et les clubs, exploitant l'énervement causé par l'approche de l'ennemi, lançaient des accusations de trahison facilement écoutées.

Un conflit éclata entre le général Mazure et le Conseil municipal à propos d'une distribution de cartouches au 2<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, réputé conservateur. Les révolutionnaires avaient des cartouches; ils s'en servaient pour défendre et au besoin pour attaquer le gouvernement: c'était dans l'ordre. Mais donner des munitions aux modérés, c'était, paraît-il, les inciter à tirer sur le peuple. On comptait sur eux les jours d'émeute; mais leur action devait se borner à de pacifiques démonstrations avec des fusils inoffensifs.

Le Conseil municipal envoya au général la dépêche suivante: « L'opinion publique exige impérieusement votre démission; nous

vous la demandons au nom du salut public et de l'ordre menacé. Nous comptons sur votre patriotisme pour accepter cette mesure nécessaire, afin d'éviter un conflit déplorable. »

En même temps le conseil télégraphiait au gouvernement de Tours pour demander le changement du général. Le télégramme finissait en ces termes comminatoires : « Sinon, comme nous sommes responsables du sang de nos concitoyens, nous ferons nous-mêmes ce changement. »

Le préfet se rangea du côté de la municipalité ; il notifia au général Mazure le décret relatif aux pleins pouvoirs, et lui demanda sa démission. Le décret émanait des représentants de la politique dans la délégation de Tours, MM. Crémieux et Glais-Bizoin. Le général répondit par la production d'une dépêche datée du même jour, émanant du ministre de la guerre, l'amiral Fourichon, qui, au nom même du gouvernement, « maintenait intacts les attributions et les droits de l'autorité militaire ».

Le préfet et le général se mirent d'accord pour télégraphier à Tours et demander une solution à leurs ministres respectifs ; les réponses divergentes laissèrent subsister le conflit dont l'acuité s'aggravait d'heure en heure en même temps que l'exaspération de l'esprit populaire. Un dernier malentendu, une dépêche égarée ou tardivement reçue détermina l'explosion. Challemel-Lacour prit le parti de traiter le général Mazure comme un rebelle et ne craignit pas de faire afficher une proclamation où il invitait la garde nationale, *au nom de la discipline*, à mettre en état d'arrestation un général en révolte contre le gouvernement de la République.

L'ordre d'arrestation avait été affiché le 1<sup>er</sup> octobre, à quatre heures du soir ; il fut exécuté entre neuf et dix heures par des compagnies empruntées aux divers bataillons de la garde nationale ; comme pour associer à la responsabilité du préfet la garde nationale toute entière. Arrêté à la caserne Bissuel, où sa présence fut dénoncée par les soldats au milieu desquels il s'était réfugié, le général monta dans un coupé et fut conduit à l'hôtel de ville au milieu d'une foule, qui poussait des cris de mort et hurlait la *Marseillaise*, non pas le chant national et solennel que les fonctionnaires écoutent debout et découverts, mais la *Marseillaise* des mauvais jours, écumante de rage et de sang impur. De chaque côté de la voiture couraient des porteurs de torche, éclairant cette scène lugubre.

Quand le général entra à l'hôtel de ville, du côté de la place de la Comédie, on n'eut que le temps de fermer derrière lui les grilles, pour en interdire l'accès aux misérables qui voulaient massacrer ce vieillard.

Challemel-Lacour se précipita à sa rencontre et l'entoura de ses bras, sans cacher son émotion, comprenant un peu tard le danger auquel il l'avait exposé. L'inqualifiable détention du commandant de l'armée de Lyon se prolongea du 1<sup>er</sup> au 14 octobre.

Les journaux ont publié une lettre de protestation du général Mazure, d'où je détache le passage suivant : « Vous avez pu, en vertu des pouvoirs extraordinaires dont vous êtes revêtu et par mesure d'ordre public, faire procéder à mon arrestation. Je laisse de côté la forme dans laquelle elle a eu lieu et les mesures que vous avez négligées pour me soustraire aux insultes et aux manifestations sanguinaires dont j'ai été l'objet; mais je ne pense pas que vos pouvoirs puissent s'étendre jusqu'à arrêter le cours de la justice, non plus qu'à modifier les compétences. Si, au lendemain de mon arrestation, j'ai pu consentir à m'entretenir avec quelques délégués du Conseil municipal, il n'est jamais entré dans ma pensée de reconnaître la compétence de ce tribunal improvisé.

« A ce moment, vous me disiez que si la délibération du Conseil municipal n'était pas conforme à vos désirs, vous prendriez sur vous d'ordonner dès le lendemain, de votre propre autorité, mon élargissement. Malheureusement, vous subissez la pression de ce Conseil et vous n'avez pas osé me rendre la liberté.

« Quoi qu'il en soit, vous n'ignorez pas, Monsieur le Préfet, que je suis militaire et qu'à ce titre je suis et ne puis être justiciable que des tribunaux militaires. Mais ce que vous ignorez peut-être, c'est qu'en ma qualité de général de division, au ministre de la guerre seul appartient l'ordre d'informer contre moi. »

En ma qualité de chef du parquet, je me rendis chez le préfet; je lui dis que je considérais comme un devoir d'appuyer auprès de lui la protestation du général. Challemel me répondit avec la raideur qui lui était coutumière quand on contrariait ses vues : il n'admettait pas que le parquet intervint dans une mesure de haute police qu'il avait prise dans l'intérêt de la paix publique et en vertu de ses pleins pouvoirs. J'en réfèrai au procureur général Le Royer, qui avait été saisi d'une plainte du Conseil municipal contre le général Mazure. Il fut convenu que, sans m'arrêter à la question de compétence, je requerrais d'un juge d'instruction une ordonnance de non-lieu. En cela peut-être le parquet a-t-il paru outrepasser ses pouvoirs et confondre les juridictions? Mais il estimait qu'aucune considération n'était plus pressante que de hâter la mise en liberté du général.

Le 14 octobre, Challemel-Lacour levait l'écrou de son prisonnier et portait sa décision, par voie d'affiche, à la connaissance du public.

Il informait ses administrés « que l'enquête n'avait révélé à la charge du général aucune intention coupable ». En conséquence, il ordonnait sa mise en liberté « et son départ immédiat pour Tours ».

## II

### L'ASSASSINAT DU COMMANDANT ARNAUD

L'acte d'apparente vigueur par lequel Challemel-Lacour venait d'affirmer la suprématie de son autorité n'était au fond qu'une capitulation. S'il avait ordonné l'arrestation du général commandant l'armée de Lyon, au risque d'accroître l'indiscipline des soldats, d'irriter les soupçons et d'attiser les haines de la foule contre les chefs de l'armée; s'il avait exposé un brave officier, un vieillard digne de sympathie et de respect aux plus coupables excès, c'est qu'il avait craint de perdre l'utile prestige de la dictature; c'est qu'il avait redouté l'agitation de la rue et les mises en demeure du Conseil municipal.

La rue ne lui en sut pas gré et comme encouragée par ce succès dont elle s'attribuait la meilleure part, elle se prépara à de nouveaux désordres.

Le 19 décembre, on apprit à Lyon la bataille de Nuits où deux légions du Rhône, organisées par les soins de Challemel-Lacour, s'étaient vaillamment battues, mais, écrasées par des forces supérieures, avaient subi des pertes considérables.

Des rumeurs sinistres se répandaient dans la ville; on prétendait que nos légions avaient été entièrement détruites; on exagérait le nombre des morts.

Ces douloureuses nouvelles arrivaient à point pour favoriser, dans leurs criminelles entreprises, les instigateurs d'un nouveau complot.

Ce même jour, 19 décembre, une réunion a lieu à La Croix-Rousse, salle Valentino, où les orateurs les plus violents d'une basse démagogie, Bruyas, Chol, Denis Brack, Deloche, font appel à l'émeute et nomment des délégués pour aller soulever les sections dans les divers quartiers de la ville.

Le lendemain mardi, nouvelle réunion dans la même salle, où la population se porte en foule. Bruyas préside. Les actes suivent de près les discours. Sur une table près de la tribune, des cartouches sont déposées; on les distribue aux hommes armés. Une délégation de quatre hommes et deux femmes est nommée pour faire battre la générale dans les rues de La Croix-Rousse, une autre pour sonner le tocsin dans les églises du quartier. Deloche

va chercher les ouvrières de la cartoucherie de Cuire; elles font leur entrée en habits de deuil, quelques-unes avec de longs voiles.

Avis est donné à la réunion que le commandant Chavant, du 10<sup>e</sup> bataillon (Croix-Rousse), est à la mairie. Une bande va le sommer de faire battre la générale; il refuse; la femme Brun se jette sur lui; elle lui arrache son képi et le soufflète. Le commandant est emmené à Valentino, où le président Bruyas explique le but de la réunion qui est de substituer un gouvernement révolutionnaire à celui qui siège à l'hôtel de ville. Le commandant Chavant s'indigne et fait entendre une courageuse protestation.

Vers midi, arrive sur la place le tisseur Arnaud, commandant du 12<sup>e</sup> bataillon (Croix-Rousse), républicain convaincu, excellent homme, aimé et estimé de tous ses concitoyens. Il a appris l'arrestation de son collègue Chavant; il veut le secourir. Lui aussi est sommé de faire battre la générale; comme Chavant, il refuse; il est hué aux abords de la salle; une femme lui crache à la figure; il est renversé, roulé par terre, au moment où il cherche à dégainer son sabre. Il se relève et veut s'échapper; il est poursuivi, assailli de coups de pieds, de coups de poings; il est atteint de deux coups de baïonnettes. Tout sanglant, il saisit son revolver, moins pour se défendre que pour intimider la meute qui le menace et pour appeler au secours. Deux coups retentissent, qui ne visaient, qui n'ont atteint personne.

— A mort! crie la foule. Il a tiré sur le peuple!

Et lui, faisant face à ses agresseurs, les invective avec mépris :

— Tas de lâches! Tas de traîtres! Vous demandez une république et vous ne voulez que le pillage!

Désarmé par ses bourreaux, abandonné par ceux qui pouvaient lui porter secours, il est entraîné à la salle Valentino.

— Qu'on l'enmène à Valentino, vocifère près de lui un énergumène, et qu'il n'en sorte que pour être fusillé!

Quand il entre dans la salle de réunion, la fureur de la foule éclate en injures et devient du délire. Le cordonnier Chol, ancien commissaire de police du 4 Septembre, s'élance à la tribune et, montrant, comme pièce à conviction, le revolver qui vient d'être enlevé au malheureux commandant :

— Le lâche! dit-il pour tout réquisitoire; il a tiré sur le peuple!

Un autre brandit le sabre d'Arnaud qui demande en vain la parole. La justice révolutionnaire ne s'embarrasse pas des formalités de la défense; elle frappe, elle n'écoute pas.

— A mort! A mort! crie la foule.

Le verdict était rendu. On condamnait alors comme on élisait, par acclamation.

On traîne Arnaud hors de la salle. Un cortège se forme qui se dirige vers le clos Jouve. La marche est ouverte par cinq gardes nationaux; derrière eux une troupe de femmes porte des drapeaux, les uns rouges, les autres noirs. Un peloton de quarante hommes entoure la victime. A leur tête s'agite un individu qu'on remarque pour ses guêtres blanches et son chapeau à larges ailes : c'est ce même Deloche qui est allé chercher les ouvrières à la cartoucherie.

Il tient le commandant par le collet de son uniforme et le pousse vers le lieu de son martyr par la pente du boulevard de la Croix-Rousse.

Le cortège continue sa marche au milieu d'une foule énorme qui crie : « Fusillez-le! » Arnaud est père de famille. Sans doute, à cette heure désespérée, il songe à ceux qu'il aime et qui ont besoin de son soutien; ce n'est pas sur lui-même que son cœur viril s'apitoie; c'est sur sa pauvre femme, sur ses malheureux enfants.

Mais voilà qu'un hasard heureux le rattache à l'espoir de vivre : à quelques pas, il vient d'apercevoir, en armes, la compagnie qu'il a commandée comme capitaine avant d'être élu chef de bataillon. D'un regard, il reconnaît des camarades, des membres de ce cercle de la Ruche où, durant de longues veillées, sous l'empire, on buvait ensemble « à la République! »

— A moi, mes amis! crie-t-il. A moi!

— A mort! A mort! répond la foule.

Et pas un homme de la compagnie ne se détache du rang; pas un ne vient à son secours.

Plus loin, c'est le poste de la mairie :

— A moi, la garde nationale! A moi! crie une dernière fois Arnaud.

Le tambour bat aux champs; les hommes du poste, sortis en armes, rendent les honneurs militaires « à la justice du peuple »!

On est arrivé au clos Jouve. L'homme aux guêtres blanches commande; il fait placer Arnaud à quelques pas du mur. Quinze hommes se détachent du peloton et se mettent en face de lui; les autres s'alignent à droite et à gauche pour contenir la foule.

Alors Arnaud, voyant que tout espoir est perdu, n'a plus qu'un souci : mourir en soldat et en républicain.

Il jette au loin son képi, il ouvre sa tunique, découvre sa poitrine, et, le visage tourné vers ses assassins, mêlant, dans une dernière pensée, au culte de la République le souvenir du général populaire qui la défend, de tout ce qui lui reste de voix, il crie : « Vive la République! Vive Garibaldi! »

Ce fut le signal.

Les fusils s'abaissent; un feu de peloton retentit; Arnaud tombe la face contre terre; mais il n'est pas mort, son corps se débat et sursaute dans la poussière et dans le sang.

A ce moment, un enfant de quinze ans s'avance hors du peloton et réclame l'honneur de « donner le coup de grâce ». C'est le jeune Boyer qui, entendant battre la générale, a pris le fusil de son père, près du métier à tisser, et s'est rendu à Valentino.

Deloche saisit l'arme de ce gamin; il la recharge et l'approche de la tempe d'Arnaud; la main du mourant, qui s'agite encore, écarte le canon; Deloche ramène le fusil, vise lentement, et, d'un dernier coup, à bout portant, met fin à cette horrible agonie.

Retenu par ma fonction de procureur de la République, j'étais dans mon cabinet, au palais de justice, quand je fus surpris par le bruit lointain des détonations. J'accourus à l'hôtel de ville; sur les marches du perron je rencontrai M. Ganguet, conseiller municipal, ami du commandant Arnaud, qui, avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix, me raconta le drame qu'il venait d'apprendre.

Je signalai aussitôt des ordres d'arrestation contre Deloche, Bruyas, Chol, Gros-Denis, dit Denis Brack, et contre tous ceux qui m'étaient signalés comme ayant pris part soit au crime même, soit aux désordres qui l'avaient précédé. Je confiai l'exécution de ces mandats à M. Goudchaud, colonel d'état-major de la garde nationale; car nous n'avions pas de police régulière; et je montai à la Croix-Rousse avec M. Durand, l'un de mes substitués, et M. Bonafos, juge d'instruction.

Je rencontrai, près de la gare du funiculaire, l'ancienne compagnie d'Arnaud, à laquelle il avait en vain demandé secours. Ces hommes, l'arme au pied, sur deux rangs, restaient là comme pétrifiés. Lâchement, croyant peut-être au droit du peuple et à l'application de la loi martiale, ils avaient laissé assassiner leur ancien capitaine, leur camarade, leur ami.

J'apostrophai vivement leur officier qui, dans l'alignement, le sabre au point, ne trouvait pas une parole d'excuse ou de regret.

La foule était menaçante :

— Il n'a que ce qu'il mérite, disait un vieux *canut*, en mâchant sa pipe.

— Si on avait fait plus tôt des exemples, disait un autre, il n'y aurait pas tant de traîtres et de vendus.

Plus loin, tandis que nous recueillions des témoignages, nous vîmes passer l'affreux cortège qui revenait du clos Jouve, précédé par les mégères qui portaient les drapeaux noirs.

Le corps d'Arnaud avait été transporté sur une civière à la

mairie; là eut lieu une scène déchirante : prévenue par des voisins, ne pouvant croire à l'étendue de son malheur, M<sup>me</sup> Arnaud était accourue, elle tomba évanouie sur le cadavre de son mari, on la porta à son domicile sans qu'elle eût repris connaissance.

Le jour même et les jours suivants nous pûmes procéder à près de cinquante arrestations. L'instruction fut commencée par MM. Bonafos et Journal, juges d'instruction; l'affaire fut ensuite déférée à la justice militaire en vertu de l'état de siège.

Reprise par les juges militaires, l'instruction fut longue et minutieuse, et ne put aboutir qu'au mois de mars 1871. Par arrêt du deuxième Conseil de guerre de la 8<sup>e</sup> division militaire, en date du 21 mars 1871, Deloche fut condamné à mort; il fut exécuté. D'autres détenus furent l'objet de condamnations diverses : aux travaux forcés, à la réclusion, à l'emprisonnement. Trois fugitifs, Ballas, Bouveret et Jas furent condamnés à mort par contumace; trois autres à la peine politique de la déportation; c'étaient Bruyas, Chol et Denis Brack, contre lesquels on n'avait pu relever des charges suffisantes de crime de droit commun.

Il serait injuste de confondre tous les Croix-Roussiens dans la réprobation qu'excite l'assassinat du commandant Arnaud. Soit qu'ils fussent descendus en ville à l'heure où les chefs d'atelier ont coutume de visiter les fabricants, soit qu'ils fussent retenus chez eux par les exigences de leur travail, la plupart des habitants du quartier ne connurent qu'après son accomplissement l'attentat dont les péripéties n'avaient pas duré trois quarts d'heure.

Le Conseil municipal s'inspira du sentiment public en prenant une délibération par laquelle il décidait que la ville de Lyon adoptait les enfants du commandant Arnaud; qu'elle leur allouait une pension ainsi qu'à sa veuve; que les funérailles seraient faites aux frais de la Ville; qu'un emplacement de terrain serait cédé gratuitement et à perpétuité à la famille.

Le 22 décembre, la population lyonnaise fit au commandant Arnaud de solennelles funérailles. Gambetta vint à Lyon, accompagné de Spuller, attester par sa présence les douloureuses sympathies du gouvernement.

Lorsqu'il descendit les marches de l'hôtel de ville, avec le préfet, le maire, le Conseil municipal, il fut chaleureusement acclamé. Inspirées par des sentiments de patriotisme, ces acclamations s'adressaient à l'homme qui représentait alors la défense nationale et la lutte à outrance.

Derrière Gambetta, le Conseil municipal, les corps judiciaires et administratifs, le général de la garde nationale et son état-

major, les délégations de tous les corps composant la garde nationale, les généraux et les officiers de l'armée accompagnèrent, au milieu d'un concours immense de population, le cercueil couvert de fleurs et de couronnes.

### III

#### L'ÉMEUTE DU 30 AVRIL 1871

Nous sommes au mois d'avril 1871. Challemel-Lacour a quitté Lyon dans les premiers jours de février sans avoir réussi à y rétablir ni le respect des lois ni l'autorité du pouvoir central. Son successeur Edmond Valentin, ancien préfet de Strasbourg, nous est arrivé précédé d'une glorieuse légende de patriotisme et de courage. Enfin le drapeau tricolore a remplacé le drapeau rouge sur le dôme de l'hôtel de ville.

A Versailles, M. Thiers annonce comme prochaine « l'action décisive » qui mettra fin à l'insurrection de Paris. Chaque jour le siège devient plus étroit; l'artillerie de l'armée nationale reconstituée écrase les forts et menace le mur d'enceinte. La solennelle intervention de la franc-maçonnerie qui plante sur les remparts les bannières des Loges n'arrête pas le bombardement.

Il reste à la Commune un espoir : c'est le soulèvement des villes du Midi, la marche de leurs renforts au secours de Paris, la nécessité pour le gouvernement de diviser ses forces. Lyon domine la vallée du Rhône, Lyon est acquis au programme d'autonomie communale et de révolution sociale; c'est là que la Commune envoie ses délégués dans la seconde quinzaine d'avril pour provoquer une dernière insurrection.

Les 16 et 17 avril, la générale est plusieurs fois battue dans les quartiers de la rive gauche du Rhône par ordre des comités révolutionnaires; mais ces appels aux armes sont réitérés sans succès.

Une tentative plus sérieuse nous est révélée par des correspondances saisies et par les renseignements d'un communard au service de la préfecture, dont il composait, je crois bien, toute la police secrète. Aidés par des Lyonnais réfugiés à Genève après les émeutes des 28 septembre et 22 mars, les émissaires de la Commune enrôlaient dans cette ville des soldats prisonniers et des habitants de la Haute-Savoie venus pour vendre leurs denrées.

Une troupe de cinq cents hommes, armés de fusils-chassepots, devait marcher sur Lyon, en recrutant des adhérents sur son passage. On proclamerait la Commune; on arrêterait, comme au-

4 septembre, les principaux fonctionnaires et magistrats, on prendrait des otages. Au besoin, Lyon servirait d'asile à la Commune de Paris, et soutiendrait un siège, grâce aux munitions et à tous les approvisionnements accumulés pour l'éventualité d'un investissement par l'armée allemande.

Le 29 avril, deux complices de cette machination furent arrêtés au palais de justice, à la porte de mon cabinet. C'étaient Payet, désigné pour occuper, après le succès, le poste de directeur de la sûreté, et Codex, auquel on attribuait de noirs desseins contre ma personne, parce qu'il était porteur d'une lame triangulaire, aiguisée avec soin et grossièrement emmanchée. Ces gens étaient munis de mandats de la Commune provisoire.

Dans la soirée du même jour, je fis arrêter plusieurs émissaires dont le départ de Genève m'avait été annoncé; l'un d'eux, Albert Leblanc, délégué de la Commune, était porteur d'affiches qu'il devait faire placarder dans la nuit du 29 au 30. C'était d'abord un appel de la Commune de Paris, signé : Félix Pyat, Vaillant, Delescluze, Cournet, Varlin, Tridon, Malon et Ranvier; puis une proclamation de la « Commune provisoire de Lyon ». Les signataires de cette dernière affiche étaient des hommes obscurs, mais par là même ne portaient pas ombrage aux farouches égalitaires, et inspiraient confiance aux ouvriers socialistes comme sortis du peuple et dévoués à la cause populaire.

Fut-ce l'heureux effet des arrestations du 29 avril? Toujours est-il que la colonne annoncée ne partit pas de Genève. Nous devons craindre néanmoins des désordres pour le lendemain.

Le 30 avril avaient lieu dans toutes les communes de France des élections municipales en exécution de la nouvelle loi votée par l'Assemblée nationale. Ces élections avaient le tort d'être ordonnées par l'Assemblée nationale, en vertu d'une loi qui n'acceptait pas le principe d'autonomie, et surtout de devoir tourner, selon toute apparence, contre le parti de la Commune.

Je vis le préfet le 30 avril, au matin; il me fit connaître qu'au cas d'émeute le canon du fort Saint-Just donnerait le signal du rassemblement des troupes sur la place Perrache, où lui-même retrouverait le général Crouzat.

J'allai à la maison d'arrêt me rendre compte de l'importance des arrestations de la veille et interroger les prisonniers. Sur l'invitation du directeur, j'y restai à déjeuner. Nous avions quitté la table et j'avais repris mon interrogatoire, lorsque des coups de canon répétés retentirent longuement et me serrèrent le cœur : c'était le signal des événements redoutés.

Je me rendis en hâte à l'hôtel de ville; j'y arrivai au moment

où le préfet Valentin montait en voiture pour rejoindre le général; je pris place à côté de lui, et durant le trajet des Terreaux à Perrache, j'appris de sa bouche ce qui s'était passé depuis que je l'avais quitté.

Quand les électeurs s'étaient présentés le matin pour voter à la mairie de la Guillotière, ils avaient trouvé la salle occupée par des bandits en armes, qui les avaient repoussés, après avoir déclaré, au nom de la Commune de Lyon, que les élections n'auraient pas lieu. Une trentaine d'entre eux formaient un demi-cercle de sentinelles devant la porte; vêtus presque tous d'uniformes de gardes nationaux, ils comptaient dans leurs rangs trois déserteurs de l'armée.

Le général Crouzat avait envoyé, pour rétablir l'ordre et faire respecter le scrutin, deux bataillons du 38<sup>e</sup> de ligne.

C'est toujours une grave imprudence de mettre en contact des troupes d'infanterie avec une foule ameutée sans les faire précéder par des forces de cavalerie, de gendarmerie ou de police, surtout en des temps où l'autorité du gouvernement est contestée, le devoir incertain, la discipline chancelante. Ce qu'il fallait prévoir arriva; le 38<sup>e</sup> fut accueilli aux cris de : « Vive la ligne ! » Des gardes nationaux se glissèrent dans les rangs; les femmes, qui ont toujours un rôle dans les émeutes, entourèrent les soldats, leur criant : « Vous ne tirerez pas sur vos frères ! »

Les soldats levèrent-ils la crosse en l'air? Des témoins l'ont affirmé; Valentin, à ce moment, le croyait. Depuis, les officiers du 38<sup>e</sup> ont assuré qu'on avait calomnié leurs hommes; que des crosses assez nombreuses en effet avaient été levées, mais par des gardes nationaux entrés dans les rangs des soldats pour y jeter le désordre et la confusion. Il faut tenir compte de la protestation des officiers, inspirée par le souci de l'honneur du régiment. Mais il est certain que la discipline de ces bataillons, noyés dans la foule, confondus avec elle, était compromise, et que les officiers prirent le bon parti en ramenant le 38<sup>e</sup> vers la place Perrache, tandis qu'il en était temps encore.

Depuis, des barricades avaient été élevées aux abords de la mairie, les insurgés avaient fait de nombreuses recrues, venues de tous côtés; ils occupaient tout le quartier et s'étaient fortement retranchés à la mairie et dans les rues voisines.

Nous ne pouvions compter pour la répression que sur l'armée, et l'aventure de la journée disait assez sous quelles réserves. Il fallait d'ailleurs agir sans retard. Fière du succès de ses prévisions dans l'affaire du 22 mars, la municipalité avait insisté pour éviter une fois encore une intervention militaire; mais chaque

heure augmentait les forces de l'insurrection, en même temps que sa confiance et son audace.

Les émeutiers étaient armés de chassepots et pourvus abondamment de cartouches, les armes et les munitions provenant du pillage des forts dans la journée du 4 septembre.

Ayant rejoint le général Crouzat, nous tinmes avec lui et ses principaux officiers un conseil d'où sortit une prompte décision. Les troupes furent divisées en deux colonnes : la principale, commandée par le général, devait s'avancer avec le préfet, qu'accompagnait M. de Gourlet, commissaire central, par les quais de la rive droite du Rhône, traverser le fleuve au pont de la Guillotière, et déboucher en face de la mairie. L'autre, moins importante, comprenant une demi-batterie d'artillerie, deux bataillons du 38<sup>e</sup> de ligne et quelques cavaliers, traverserait le Rhône, en sortant de la place Perrache, par l'ancien pont Napoléon, suivrait les quais de la rive gauche, puis la rue de Marseille jusqu'aux barricades. Je marchai en tête de cette seconde colonne; j'avais dans le dos les bataillons inquiétants du 38<sup>e</sup>, si malheureux dans leur précédente tentative; je devais faire les sommations.

A peine en route, l'officier qui commandait la batterie me déclara qu'il se bornerait à faire tirer à blanc. J'insistai vivement, lui demandant de faire tirer deux coups à blanc, mais ensuite, quand la foule plus ou moins inoffensive serait ainsi avertie et écartée, de ne pas hésiter à canonner sérieusement les barricades et leurs défenseurs.

Les officiers des autres corps m'entourèrent et m'appuyèrent, rappelant que le général Crouzat venait de me confier le soin de diriger l'attaque et que j'en avais la responsabilité; que nous n'allions pas à une parade; que nous ne serions pas ménagés par les balles des insurgés; que nous avons le devoir de rétablir l'ordre.

L'artilleur me demanda un ordre écrit, voulant, disait-il, décharger sa responsabilité, au cas où, après l'action, le Procureur de la République ne serait plus là pour lui prêter son témoignage. Je déchirai une page de mon carnet; j'écrivis en ces termes, au crayon, l'ordre qui m'était demandé :

« Après les sommations légales, deux coups à blanc; après quoi tirer sérieusement.

« *Le procureur de la République,*

« ANDRIEUX. »

Je reproduis textuellement ce document parce que l'officier qui

l'avait reçu me l'a renvoyé de Dijon avec sa carte, il y a quelques années.

Quand nous fîmes en haut de la rue de Marseille, je fis, à la tête des troupes, trois sommations, accompagnées de roulements de tambour. Les insurgés répondirent par des coups de fusil : ce sont eux qui ont commencé le feu ; un tambour du 38<sup>e</sup> tomba gravement blessé près de moi.

Puis il y eut comme un moment d'hésitation. Croyant encore à la popularité dont j'avais joui, à l'ascendant de ma parole sur ces républicains lyonnais, qui sous l'empire m'avaient si souvent acclamé, et préoccupé d'éviter, s'il était possible, l'effusion du sang, je m'avançai en parlementaire, et faisant signe que je voulais parler, j'essayai de haranguer les insurgés.

J'avais obéi à l'impulsion d'une confiance insensée ; je fus saisi, enlevé par ces hommes, et séparé des soldats qui, bien vite, me perdirent de vue dans l'obscurité de la nuit tombante.

A ce moment, je me crus perdu ; ma poitrine était menacée par les baïonnettes des gens à la merci desquels je me trouvais ; l'un d'eux, à bout portant, me mettait en joue ; je doute qu'il eût tiré, car il ne le pouvait sans risquer d'atteindre ses complices ; je n'en suis pas moins reconnaissant à un tisseur, nommé Fuzier, qui releva le canon du fusil. Instinctivement j'avais mis la main sur le revolver qui, depuis mon arrestation à la Croix-Rousse, ne me quittait pas ; mais le souvenir du commandant Arnaud était trop près de moi pour que je fusse tenté de me servir de cette arme et je dissimulais bien vite un geste à peine commencé.

Aidé de quelques boutiquiers du quartier, le brave Fuzier cherchait à gagner du temps ; je l'entendais qui disait : « Il faut le faire passer devant un conseil de guerre ! on ne peut pas l'exécuter sans jugement ! » Je me débattais sans violence et sans prétendre me dégager, cherchant seulement à me rapprocher des troupes, d'où pouvait venir le salut.

Tous ces faits, rapides, précipités, prirent moins de temps qu'il ne m'en faut pour en écrire le récit. Tout à coup, je sentis une violente secousse ; je tombai pêle-mêle avec les gens qui me tenaient par le collet et par les bras. Une charge de cavalerie venait de balayer la chaussée. Je me relevais, mes vêtements en lambeaux, avec de douloureuses contusions. Sans m'attarder à regarder les insurgés qui grouillaient autour de moi, parmi leurs armes éparses, craignant de ne pouvoir rejoindre ma colonne, je m'échappai par une petite rue perpendiculaire au quai du Rhône et à la rue de Marseille.

Débouchant par le pont de la Guillotière, la colonne de

Valentin venait d'ouvrir le feu contre la mairie, et quoique je fusse fort à droite de la direction du tir, des balles égarées sifflaient de mon côté. Je gagnai en me baissant le parapet du quai du Rhône, et sous la protection de cet abri, j'arrivai jusqu'à l'entrée du pont, où je me fis reconnaître.

— Dans quel état vous a-t-on mis? me dit Valentin en me tendant la main.

Hélas! il ne devait pas tarder à être lui-même plus gravement atteint. Suivant le cours de Brosses, nous marchions vers la mairie, point de jonction des deux colonnes, quand Valentin tomba à côté de moi, en poussant une exclamation qui paraissait trahir plutôt de la surprise que de la douleur. Il venait d'être blessé à la jambe par une balle qui, ayant traversé le mollet de bas en haut, n'avait pu être tirée que de l'intérieur d'une cave.

J'aidai à relever Valentin et à le transporter dans une voiture du train des équipages, où sa jambe étendue reposait sur une banquette faisant face à celle sur laquelle il était assis.

Déjà, dans cette même voiture, avait été recueilli un insurgé, dont les arcades sourcillières avaient été brisées et le front horriblement labouré par une balle. Inconscient de ce qui se passait autour de lui, ce malheureux laissa retomber sa tête sur l'épaule du préfet, dont le manteau fut couvert de sang et d'immondices. Je voulus délivrer Valentin de cet importun voisinage et repousser l'insurgé vers l'autre extrémité de la voiture; mais avec cette exquise bonté dont il ne se départit jamais au milieu des sévérités que lui imposaient les circonstances et ses fonctions, Valentin, oubliant sa propre blessure, exigea qu'on ne dérangeât pas l'homme qui, tout à l'heure, n'eût point hésité à le tuer; il continua à lui servir d'oreiller jusqu'à l'hôpital militaire, où je laissai l'un et l'autre aux soins également dévoués des bonnes Sœurs.

J'allai de là à l'hôtel de ville où j'appris qu'à deux pas du palais municipal, dans une brasserie de la rue Puits-Gaillot, entourés de leurs amis, les délégués de la Commune de Paris attendaient l'issue de la lutte.

Je requis quelques gardes nationaux, et j'entrai avec eux dans une salle enfumée où deux des délégués, attablés devant des bocks, à côté de soucoupes amoncelées, Dumont et Caulet de Tayac, se laissèrent arrêter sans résistance.

Puis, accompagné jusqu'au pont par l'un des secrétaires du Parquet, je retournai à la Guillotière. La troupe s'était emparée de la mairie; le combat était presque terminé; cependant on entendait encore le sifflement prolongé des balles que de temps en temps nous envoyaient les émeutiers, hasardant leur coup de

fusil à l'angle d'une rue, dans l'obscurité de laquelle ils disparaissaient aussitôt. Leurs balles traversaient le Rhône et firent des victimes parmi les passants inoffensifs qui longeaient le quai de l'Hôtel-Dieu. Quelques coups de fusils partaient aussi des fenêtres; chaque fois la troupe ripostait; mais ces fusillades se faisaient de plus en plus espacées.

Je passai le reste de la nuit près du général Crouzat qui, dans la répression de cette émeute, montra autant de sentiments d'humanité que d'énergie et de résolution.

Aux premières lueurs du jour, il n'y avait plus de combattants en face de l'armée : des vitres brisées, des portes, des devantures de boutiques trouées par les projectiles, du sang sur les pavés, quelques cadavres livides ramassés dans les rues et provisoirement rangés près du pont de la Guillotière décelaient seuls les sinistres événements de la nuit.

On se montrait avec curiosité les trous ronds et nets dans les vitres, percés comme à l'emporte-pièce par les balles de chassepots. La mairie, qui avait été le principal objectif de la lutte, criblée de balles et d'obus, était comme étoilée de cicatrices blanches.

Les pertes de la troupe s'élevaient à trente hommes environ, morts ou blessés. Parmi les morts, le chef de bataillon Jean Goujon, des mobiles du Rhône, qui, après avoir échappé aux obus de l'ennemi pendant le siège de Belfort, venait de se faire tuer à la Guillotière par une balle française.

On évaluait à cinquante-deux morts ou blessés les pertes des insurgés; mais ils avaient emporté et caché la plupart de leurs blessés par crainte du Conseil de guerre.

J'allai quitter mes vêtements déchirés, éponger mes ecchymoses, prendre un peu de nourriture et de repos. Puis, me souvenant que j'avais un procureur général, dont j'avais peut-être trop négligé de prendre les instructions, je me rendis à onze heures du matin au palais de justice.

M. Thiriot, ancien procureur général près la cour de Colmar, avait succédé à Le Royer. Bon jurisconsulte, procédurier consommé en matière criminelle, n'ignorant rien de ce qui concerne l'administration d'un Parquet, il cachait, sous une apparente neutralité politique, son éloignement pour les institutions nouvelles : c'était un magistrat correct, tel qu'il en fallait au régime défini par M. Thiers, « la république sans les républicains ».

Je trouvai M. Thiriot à son parquet, feuilletant Dalloz et Sirey, compulsant les textes et les arrêts, en vue de l'instruction à ouvrir et des poursuites à exercer contre les auteurs et complices des événements de la veille.

Il m'adressa des éloges trop flatteurs, puis il ajouta : « Toutefois, monsieur le Procureur de la République, j'ai un reproche à vous faire. Vous ne m'avez pas informé de ce qui se passait pendant la journée d'hier. Veuillez ne pas oublier qu'à l'avenir en pareille occurrence je veux être à côté de vous. »

Je m'inclinai et j'exprimai l'espoir que nous ne verrions plus de pareils événements. Je m'abstins d'ajouter que, prévenu moi-même par les canons des forts, j'avais jugé superflu et peut-être indiscret tout autre avertissement.

L'échec de l'insurrection lyonnaise eut un retentissement salutaire dans les villes du Midi. Ce fut la fin des tentatives de soulèvement dans toute cette région.

A Lyon même, dès le lendemain de la répression, il nous fut possible de procéder au désarmement partiel de la garde nationale.

Le préfet prit un arrêté aux termes duquel il déclarait dissous les bataillons qui s'étaient rendus complices de l'insurrection ; il donnait aux gardes nationaux qui en faisaient partie un délai de quarante-huit heures pour déposer leurs armes à la mairie, les menaçant de l'application des lois si, passé ce délai, ils étaient trouvés porteurs d'armes de guerre.

Le désarmement se fit sans difficultés. A vrai dire, quand les premiers gardes nationaux, le fusil sur l'épaule, la mine confuse, descendirent dans la rue pour obéir aux injonctions préfectorales, les femmes de leurs quartiers, la rage dans le cœur, les insultèrent, et, leur mettant le poing près du visage, leur adressèrent les épithètes habituelles de « lâches » et de « feignants ». Mais l'exemple fut suivi ; ceux qui ne se décidaient pas à porter eux-mêmes leurs armes à la mairie en chargeaient leurs enfants, et, pendant deux jours, on vit dans les rues des garçonnets et des fillettes traîner sur le pavé des fusils trop lourds pour leurs petites épaules. De rigoureuses perquisitions complétèrent l'œuvre des restitutions volontaires.

La perpétuelle insécurité où nous nous agitions depuis huit mois était favorisée par cette circonstance que tous les bataillons de la garde nationale, faisant à tour de rôle le service de l'hôtel de ville, les conspirateurs n'avaient qu'à choisir, pour le succès d'une surprise, le jour où ils savaient qu'ils ne rencontreraient que des complices parmi les préposés à la garde du préfet. A partir du moment où les hommes d'ordre furent en majorité dans les seuls bataillons qui eussent conservé leurs armes, la ville put s'endormir sans crainte d'une révolution pour le lendemain.

Louis ANDRIEUX.

---

# LE PHARE

---

De la pluie!... du vent!...

Une pluie fine et drue qu'un souffle formidable, accompagné d'un hurlement à la fois gémissant et furieux, chasse sans répit vers l'orient du fond de l'ouest grisâtre, où l'on devine que la terre se meurt...

Là-bas, du côté où galope la bourrasque, il est doux et facile de vivre : de nombreuses rivières arrosent des villes opulentes, de majestueuses forêts, des campagnes fertiles... Ici, tout est aride sous le voile sombre et bas du ciel... Il n'y a rien..., rien que des rocs, sur lesquels l'eau ruisselle semblable à des larmes.

De temps à autre, cependant, la forme d'un arbre se dessine à travers le poussière humide. C'est un tronc tordu, courbé, secoué par la rafale et surmonté de branches rabougries et sans feuilles qui toutes s'inclinent vers la vallée lointaine...

Mais est-ce bien vraiment un arbre, ou n'est-ce pas plutôt quelque spectre désolé qui tend désespérément les bras ?

Ce jour blafard est presque un crépuscule, presque une nuit... C'est le jour qui éclaire faiblement les visions des cauchemars de fièvre. On sent qu'autour de ce cap constamment menacé et battu par les tempêtes, règnent le péril, l'épouvante et la mort.

Les noms eux-mêmes de cette contrée sauvage sonnent de façon lugubre : la pointe du Raz!... la baie des Trépassés!... Plogoff, la succursale de l'enfer!... Ces syllabes étranges évoquent invinciblement l'abîme béant sur une mer terrible : une mer qui jamais ne repose, déchiquetant avec rage, et depuis des millénaires, cette côte infortunée.

Chaque promontoire est un danger; chaque rocher, par les nuits de brume, devient, pour les goëlands, une table abondamment pourvue de cadavres. C'est la grève maudite où brillaient dans les temps fabuleux les palais de la ville d'Ys.

Aujourd'hui, des merveilles de la cité perverse, il ne reste plus que quelques murailles mal dissimulées entre le cap et l'île de Sein. Les marins prétendent, il est vrai, qu'une blonde chevelure luit encore aux rayons de la lune, parmi les embruns, trompant et charmant les jeunes pêcheurs, beaux gars et hardis matelots,

dont la fille de Gràlon est toujours éprise dans la tombe. De sa voix si pure, si éclatante aussi, elle couvre le bruit du ressac et la barque se perd sur les récifs pointus comme des stylets, derrière lesquels Ahès espère que viendront s'étendre les corps de ses nouvelles victimes...

Histoire fantastique du royaume d'épouvante, il n'est pas besoin d'elle pour accroître l'horreur de la réalité. Les chryso-prases, les péridots, les olivines du tortil de la Thais armoricaine, les broderies de perles de son manteau pourpré, ont trop d'éclat pour ce rivage tragique malgré la lueur incertaine que leur prête la légende.

La vérité est plus simple. Son appareil sans pompes n'en est pas moins terrifiant. Chaque année, chaque saison, un sang nouveau rougit le sable de ces baies et tantôt l'eau profonde fait son mauvais coup sournoisement, à la manière d'un assassin, tantôt, au contraire, elle agit avec un luxe de préparations cruelles que lui envieraient les plus grands maîtres dans l'art de tuer.

Les récits de morts abondent en Cornouailles. Depuis Ouessant et Molène jusqu'à Belle-Isle, quel est le pilote qui n'en a pas son lot? C'est toujours un combat acharné et inutile contre la vague qui saisit l'homme et l'entraîne vers les gouffres où il disparaît. Quelle que soit néanmoins la monotonie de ces luttes, elles ne laissent pas de faire frissonner celui qui en apprend les péripéties près de la pointe d'où l'on découvre la mer parsemée d'écueils.

Les souvenirs lamentables l'environnent alors : le marin qui parle n'a-t-il pas dans les yeux le reflet du soir d'agonie, où le père et le frère disparurent dans la tourmente, et pendant qu'il mime le dernier geste du moribond, on songe involontairement au retour possible des âmes sur cette terre de douleur!... Malgré soi, on regarde l'angle de la pièce où l'ombre s'est épaissie et devient inquiétante, et l'on soupire de soulagement en constatant qu'il n'y a rien là que le bahut massif et la chaise qui branle... Cependant, autour de la maison, le vent, comme à l'heure de détresse, rugit avec ses cent voix pleines de provocations.

... Certes, il faudrait ce décor propice pour conserver toute sa force à mon récit... Il faudrait surtout entendre le vieux Kerloc'h, pilote de la pointe du Raz et le brave Pennamen, le manoeuvre, causer entre eux de ces choses qu'ils ont vécues. Leurs silhouettes se détachaient en noir, comme des ombres chinoises, sur le jour blême qui filtrait péniblement à travers les vitres des fenêtres basses. Ils avaient l'un et l'autre de pareils colliers de barbe grise à demi enfouis dans des cache-nez de laine rouge et étaient vêtus du « cirage » et du pantalon de toile que portent tous les marins bretons.

Je les revois encore avec leurs faces boucanées, ravagées de rides où seuls semblaient vivre les yeux, sous les mèches fauves qui s'échappaient des bonnets.

Ils s'étaient assis près de l'âtre de l'auberge où j'avais dû me réfugier pour laisser passer le grain. Lentement, ils avaient allumé leurs pipes, sortes de charbons d'où filait une âcre fumée, — à de longs intervalles, car le tabac est bien cher et eux sont bien pauvres... De temps en temps, assez souvent, leurs mains pitoyables, torsées, noueuses, raidies par le dur travail, prenaient avec des tremblements d'aise le verre d'eau-de-vie posé devant eux sur la table.

Je leur avais offert la goutte.

— Que désirez-vous boire, avais-je demandé : du cidre ou de la bière ?

Ils avaient souri de pitié.

— De l'eau-de-vie, c'est meilleur, déclara Kerloc'h, ça réchauffe le ventre par ces temps de froidure.

Le litre de tord-boyaux fut donc débouché et les deux hommes, satisfaits, se calèrent solidement les coudes sur les genoux.

Alors Kerloc'h, qui, décidément, avait la langue mieux pendue que son camarade, me donna les renseignements que je lui avais demandés sur le phare d'Ar-Men, dont on apercevait vaguement, tout à l'horizon, le feu fixe et blanc...

## II

Pendant près de quatorze ans il avait travaillé à la construction du prodigieux édifice, à peine visible du littoral, tant il paraît petit, seul debout au milieu de la terrible chaussée de Sein.

Quelques-uns des cinquante trous où furent scellés les goujons de fer, point de départ du massif de maçonnerie, furent creusés par lui dès 1867. Il accompagnait le conducteur des ponts le jour où il accosta pour la première fois l'écueil. On ne savait encore, à cette époque, si le phare projeté s'élèverait sur Ma-Diou, Shomeur ou Ar-Men, trois récifs qui découvriraient parfois à marée basse. Les ingénieurs choisirent Ar-Men, parce qu'une dizaine de fois par an, peut-être, cette pierre sombre, semblable à un gros poisson couché sur l'eau, montrait ses arêtes aiguës. Elle reposait à plus de 5 milles au large de Sein et à environ 4 milles de l'extrémité de la chaussée vers la pleine mer. Ce n'était pas une petite besogne que d'atteindre ce point redoutable. Il y a des hauts fonds à l'ouest et au nord du « caillou », comme disait Kerloc'h, et des courants si rapides qu'ils filaient jusqu'à 8 nœuds à l'heure, la vitesse d'un cheval au grand trot, de sorte

que, même par les temps les plus calmes, la mer était toujours agitée dans ces parages.

Cependant, comme il faisait très beau ce jour-là, on put aisément relever les dimensions de la pierre : 17 mètres de long sur une largeur variant entre 6<sup>m</sup>,50 et 11 mètres. C'était peu pour élever sur du gneiss une tour de plus de 100 pieds.

Mais il le fallait. Trop de navires, chaque année, semblaient sur ce prolongement sous-marin des falaises du Raz. Les feux déjà établis, loin de les avertir du péril, les conduisaient plutôt à leur perte.

Souvent la brume cache les passes sous une ouate opaque, et par la brume il devient impossible de calculer à quelle distance se trouve la côte. Le pilote aperçoit l'œil clignotant du phare; il se croit loin, puisque la lumière est si faible qu'on la distingue mal, et bientôt pourtant le bruit sinistre du ressac lui parvient comme un glas. Le malheureux n'a pas deviné qu'un manteau de brouillard se développe traîtreusement entre le continent et lui. Sa mort est inévitable; quoi qu'il tente, son bateau ira se briser sur la chaîne tristement célèbre sur laquelle tant d'autres bâtiments se sont déjà éventrés.

Les habitants de Sein murmurèrent, dit-on, lorsqu'ils apprirent qu'une étoile nouvelle allait briller sur les écueils, éloignant d'eux les vaisseaux chargés de butin. Leurs ancêtres avaient fait mieux, un siècle auparavant. Ils s'étaient révoltés pour empêcher les agents du roi d'allumer un feu dans leur île. On dut envoyer quelques insurgés aux galères. Les autres se résignèrent en apparence à accepter la flamme qu'on leur imposait; mais pour se dédommager, ils installaient la nuit de grands bûchers sur les points déserts de la côte. Les navigateurs, apercevant une lueur rouge au milieu des embruns, la prenaient pour celle du phare et gouvernaient de telle sorte qu'un instant après, leurs navires s'ouvraient sur le bloc de granit, où les bandits guettaient leurs proies, semblables aux pêcheurs qui, de la berge, voient le poisson se jeter dans les filets tendus.

Les descendants de ces bêtes fauves témoignent encore d'une férocité aussi instinctive. Ils s'étonnent qu'on leur fasse un crime de vivre de la mort et grondent dans leurs tanières chaque fois que l'on s'approche des récifs où se fait cette moisson macabre qu'ils appellent le « penzé ». Les chiens grognent de même quand on fait mine de leur retirer l'os qu'ils rongent. Ce mot de « penzé » est très ancien. Il désigne tout ce que la mer rejette après un gros temps. Tantôt c'est une carène entière dont le bois servira, — car il n'y a pas d'arbres là-bas, — à construire la charpente des maisons; tantôt ce sont des tonneaux, des caisses,

des ballots de marchandises et jusqu'aux vêtements des noyés relevés sur la plage. Tout est bon à ces hommes-vautours. En vérité, ne sont-ils pas presque excusables? Leurs crimes ne s'expliquent-ils pas par la nécessité de gagner leur pain avec des peines sans nombre? Rien ne pousse dans le minuscule coin du monde où le sort les a condamnés à vivre. Par endroits seulement, une légère couche de poussière boursoufle le sol plat; c'est un champ, entouré de grands murs qui protégeront tant bien que mal, contre les bourrasques furieuses, quelques maigres pommes de terre.

Kerloc'h voit encore les mauvais regards qu'on lui jetait quand il débarqua à Sein, en 1868, suivi de son équipe de maçons. On l'avait chargé de surveiller l'état de la mer. Dès qu'il n'apercevait plus autour du rocher l'écume blanche des dangereux remous, il rassemblait ses quinze hommes et appareillait au plus vite pour Ar-Men. On faisait force de rames; car, dans les meilleures conditions, il y avait, à cause des courants, tout au plus une petite demi-heure à utiliser, la marée montante se faisant sentir sur la chaussée deux heures avant que le jusant ne fût terminé à terre; or, ce n'était qu'avec le jusant qu'il était possible d'atteindre les roches, tandis que le flot seul permettait de rentrer au port.

Malgré la tranquille apparence de l'eau, il pouvait arriver qu'une lame monstrueuse chavirât le canot. En 1881, un homme fut englouti dans un semblable coup de mer. Au moment où les ouvriers s'embarquaient pour regagner l'île, une houle inattendue s'enfla avec une telle violence, que le bateau, en un instant, faillit être submergé. Deux maçons furent enlevés, et leurs camarades, affolés par la peur, cramponnés désespérément aux bancs, ne s'apercevaient de leur disparition que quelques minutes plus tard. Les naufragés étaient munis d'une ceinture de sauvetage dont les ingénieurs prescrivait l'emploi toutes les fois qu'on allait au large. Ils durent à cette précaution de se maintenir sur l'eau. Mais l'un d'eux, Alain Riou, avait attaché sa ceinture trop bas. Sa tête ne surnagea pas, et il fut asphyxié avant qu'on ait pu le secourir.

Avait-il fallu peiner pour la construire, cette tour!

— Heureusement, disait Kerloc'h, que l'Administration ne regardait pas à la dépense.

On donnait jusqu'à 300 francs pour chacun des trous à forer dans les parties d'Ar-Men que la mer recouvrait toujours. Les parties supérieures seules se présentaient assez bien. Encore étaient-elles glissantes à cause du varech. Ceux qui piquaient dans ces emplacements, relativement favorables, recevaient de fortes primes, au moins 100 francs. Eh bien, malgré l'envie qu'on

avait de gagner le plus possible, il fallut deux années pleines pour achever cet ouvrage préliminaire.

Pour se faire une idée plus exacte des difficultés à vaincre, il suffira de remarquer que l'écueil ne put être accosté utilement que *neuf fois* pendant toute l'année 1867. En 1868 il y eut plus d'accalmies et on réussit à travailler dix-sept fois. Il est vrai que, dès le début, des organaux avaient été scellés dans la pierre pour faciliter les atterrissages. Ils servaient à fixer les haubans destinés à maintenir verticales les poutres à poulies, grâce auxquelles on débarquait promptement les plus lourds matériaux. En outre, les maçons portaient, sous leurs ceintures de sauvetage, des bretelles à anneaux de fer où passait une corde enroulée par un bout autour d'un mât. Ainsi arrimés, ils résistaient aisément aux vagues de fond qui, trop souvent, déferlaient à l'improviste.

Un ancien marin, familiarisé de longue date avec les dangers de la côte, se tenait constamment aux aguets. Adossé à la paroi du roc, ses yeux fouillaient l'océan. Il savait, rien qu'à son ombre plus forte, deviner la lame qui s'avancait sournoisement. Dès qu'il avait pressenti le péril, il prévenait ses compagnons qui interrompaient aussitôt leur tâche pour s'accrocher avec leurs mains d'acier et leurs pieds nus, semblables à des griffes, aux moindres anfractuosités du granit. Ils fermaient les yeux et courbaient le dos. Pendant quelques secondes, le soufflet de l'eau glacée les collait à la poutre où pantelaient leurs vies; il leur semblait qu'une bête formidable essayait de les arracher avec ses mille bras à ce grain de sable qu'était Ar-Men au milieu de l'immensité. Un instant après, sans prendre seulement le temps de se secouer, chacun reprenait son outil et se remettait avec acharnement à l'ingrate besogne. On se taisait. Les « hans » des hommes qui frappaient avec des massettes sur la tête des fleurets, et le grincement des chaînes que l'on introduisait dans la maçonnerie pour prévenir toute disjonction, dominaient seuls la grande voix de la mer.

Le travail était réparti d'avance. Chaque fois qu'ils se rendaient à l'ilot, les ouvriers savaient exactement ce qu'ils allaient faire; et si les ingénieurs les accompagnaient, c'était bien plutôt pour les encourager par leur présence que pour leur donner des instructions.

L'habitude du danger bravé en commun unit les cœurs par les liens les plus solides. Très rapidement, matelots, maçons et manœuvres avaient conçu une égale estime les uns pour les autres, et tous, appréciant leurs chefs, n'avaient pas tardé à les aimer véritablement. Un simple conducteur des ponts avait surtout réussi à inspirer une sorte de culte à ses hommes. Vivant de leur vie, il savait merveilleusement les animer. Ce fut lui qui utilisa les

ouvriers inoccupés pendant l'hiver à construire à Sein ces digues de défense contre les marées qui rendent, à chaque équinoxe, les plus grands services aux habitants.

A la longue, les « iliens » avaient fini par se résigner à ne plus trouver sur leurs grèves autant d'épaves qu'autrefois. Bien plus, à force de voir une poignée d'intrépides ruser avec la mer, ils s'étaient intéressés à ce jeu terrible dont un des partenaires était l'Atlantique.

Jamais ils n'avaient cru bien sérieusement qu'il serait possible de bâtir un si grand édifice sur un si petit rocher; aussi, lorsque le massif de maçonnerie fut terminé et qu'ils constatèrent toujours, au printemps, après les grosses tempêtes de février et de mars, que l'on retrouvait le ciment en l'état où on l'avait laissé six mois auparavant, leur étonnement ne connut plus de bornes.

Le dimanche ils partaient avec leurs femmes sur des barques qui croisaient à quelques brasses de la chaussée, et ils ne cessaient de s'exclamer en s'apercevant, à chaque promenade, que le fût de granit avait encore grandi : telle une gigantesque fleur s'épanouissant par miracle au milieu des flots.

En 1881, les sept étages étaient montés et les boiseries déjà plaquées aux murs des chambres. On n'attendait plus que l'appareil d'éclairage et la lanterne que la chaloupe à vapeur de l'administration apporta dans la deuxième quinzaine de juillet. Enfin, le 30 août, — à minuit, selon l'usage, — le phare fut allumé pour la première fois.

### III

Le vieux Kerloc'h se savait beau parleur et très apprécié dans les veillées où il aimait à raconter aux jeunes les aventures de son temps. Il se montrait très fier de l'attention avec laquelle je l'écoutais, et, dans son âme simple, il s'enorgueillissait d'avoir été l'un des héros d'Ar-Men. Comme il était avant tout modeste, il craignait de paraître se vanter en exagérant les difficultés qu'il avait eu à vaincre, de sorte que pendant le cours de sa narration, prolixe et confuse, il s'interrompait souvent pour quêter l'approbation de Pennamen.

— C'est-i pas vrai, Alain? questionnait-il.

— C'est vrai, comme la vraie sainte vérité, répondait l'autre.

Kerloc'h encouragé reprenait son discours, s'exprimant dans un patois mi-français mi-celte, aux consonnances si bizarres que ses mâchoires semblaient parfois lâcher des aboiements. Il crachait par contenance et s'aidait du geste quand il ne savait plus comment terminer ses phrases.

Je parvenais difficilement à le comprendre et j'avais hâte de voir se dévider l'écheveau embrouillé de ses souvenirs. D'ailleurs le ciel s'éclaircissait. La pluie fouettait avec moins de violence les ardoises du toit, bien que l'ouragan continuât à répandre sa clameur dans la campagne, où l'arbre effeuillé se tordait encore avec l'apparence de la douleur.

Il fallait me mettre en route si je voulais arriver chez moi avant la nuit.

— Allons! père Kerloc'h, dis-je en me levant, adieu..., je vous remercie et je me sauve.

J'allai décrocher mon caban qui s'égoûtait, pendu au clou de la muraille. Le vieux maçon retira sa pipe de sa bouche :

— C'est donc comme ça qu'on se quitte, dit-il..., sans s'ment boire un dernier coup d'amitié... Ça n'est pas bien, M'sieu Charles.

— Sans compter, ajouta Pennamen, qu'il y a un fier ruban de queue d'ici à Douarnenez..., et que le grain n'a même pas donné le tiers de sa force..., le vent tourne, ça va ronfler tout à l'heure.

— Bah! répondis-je, j'ai fait des promenades autrement longues que celle-là..., une rafale de plus ou de moins ne m'effraye pas. Et puis il se fait tard.

— Il se fait tard, oui, dame! reprit Kerloc'h... C'est bien pour ça qu'on ne va pas vous laisser maintenant courir tout seul sur la grand'route... Qui donc vous attend en ville? Personne, pour sûr, que vot'ménagère. Elle vous sait vagabond de naissance; elle ne s'inquiétera pas de vous voir arriver seulement demain au grand jour... Le père Guilchen a dans sa cambuse un bout de hamac... Il faut rester ici, M'sieu Charles.

— Non, je vous le répète..., cela ne se peut pas... Au revoir, Kerloc'h.

— Tonnerre! je saurai bien vous faire entendre raison... Croyez-vous donc que je vous ai tout dégoisé sur la question du phare dont nous avons causé tantôt?

— Je n'en sais rien... En tout cas, j'ai les renseignements que je cherchais et cela me suffit.

— Mais, encore une fois, vous ne connaissez pas le plus beau.

— Que peut-il y avoir de plus beau?

— Une histoire très triste.

— Non, non..., tout malin que vous êtes, vous ne me tenterez pas... Des légendes, il y en a tant qu'on en veut dans ce pays..., et d'ailleurs, je les sais toutes.

— Possible qu'on vous ait déjà servi quég' bons plats de menteries... Moi, je vous offre du sérieux..., et depuis Morlaix jusqu'à Saint-Nazaire vous ne trouverez pas un seul gars pour vous dire que le père Kerloc'h vous a montré le soleil à minuit

sur le fait de la Marie Kerninon... C'est-i pas vrai, dis Pennamen?

— Bien sûr qu'cest vrai, Kerloc'h... Ya personne comme toi pour tout connaître de ce mauvais coup d'temps là.

— Dame!... comment que je ferais pour pas tout connaître, vu que je suis son parrain..., quasi son père, à c'te orpheline..., qu'elle me disait tout de sa chienne de vie, et que c'est comme si ce serait à moi-même que son malheur serait arrivé...

Ah! Bon Dieu!... Je me rappellerai la chose jusqu'à mon dernier jour... C'était-i abominable!... Rien que d'y penser (et il y a... une pièce de vingt ans de ça, à preuve que la Marie va maintenant sur ses cinquante), rien que d'y penser, j'en ai des fourmis qui me trottent dans le dos... C'est tout vous dire, n'est-ce pas?

— Bien sûr..., bien sûr, approuva Pennamen.

— Eh bien! soit, Kerloc'h, fis-je enfin, je ne veux pas vous contrarier davantage. Racontez-moi votre histoire, puisque vous paraissez en avoir si grande envie.

Alors le maçon se carra sur sa chaise; et, après avoir de nouveau bourré sa pipe, commença, dans son patois familier, une longue histoire, que j'ai traduit ici en essayant d'en conserver les détails pittoresques et la simplicité tragique.

#### IV

La maison où naquit Marie Gaifas appartenait, depuis des siècles, à la même famille de pêcheurs. Elle était située dans une ruelle fort étroite et très sale, qui tombait à pente raide sur le port de Douarnenez. Le bruit des discussions des marchands de sardines venait mourir loin de ce seuil toujours silencieux, où l'on n'entendait même pas, en été, les cris et les rires des enfants monter par les croisées ouvertes. Au-dessus de la porte peinte en marron foncé, le mot : *Mercerie* se lisait difficilement sur une planche vermoulue. Quand on poussait cette porte, un grelot tintait et attirait dans une pièce obscure, à droite du couloir d'entrée, la veuve Gaifas, petite, maigre, toute habillée de noir, qui allait se placer, avec des mouvements timides, derrière une table de chêne polie par l'usage.

Si l'on s'avisait de lui demander seulement des boutons ou du fil, elle jetait un regard plein d'embarras sur quelques casiers poussiéreux qui s'étagaient le long de la muraille.

— Je ne crois pas que j'aie cet article, disait-elle d'une voix hésitante... pouvez-vous repasser un autre jour?... Ce serait bien difficile de chercher aujourd'hui dans tout cela.

Et, d'un geste découragé, elle indiquait les cartons. Si le client insistait, elle se troublait davantage.

— En ce cas, ajoutait-elle, Marionik va me montrer...

— Marionik, appelait-elle doucement, Marionik..., viens vite, ma fille... Quelqu'un est là qui demande du coton blanc...

Et, du fond de la salle pleine d'ombre, s'avavançait une admirable enfant. Elle était blonde, de cette nuance ardente qui rendit le Titien amoureux pour la vie; mais on ne voyait de ses cheveux qu'un reflet doré près des oreilles, et, sur le front, deux coques aplaties sous une coiffe immaculée. Elle avait des yeux bleus, si grands, si purs, qu'ils semblaient projeter sur toutes choses comme un tendre rayonnement.

Ils étaient le soleil de ce logis. A leur apparition, la décrépitude et la tristesse s'enfuyaient comme les chauves-souris que chasse l'aurore, et la pauvreté elle-même s'effaçait devant la splendeur de cette beauté.

Cependant, malgré l'éclat de ses yeux et la flamme de sa chevelure, la petite Marie n'était que douceur et que charme.

Le spectacle de la souffrance et de la mort lui avait prématurément enseigné la rude loi de la vie.

Elle n'avait que cinq ans lorsque son père, — un homme de robuste apparence, — commença à se plaindre de violentes douleurs dans la tête. Tout d'abord, le pêcheur ne fit aucune attention à ce qu'il appelait un malaise de demoiselle; mais, son état s'aggravant, il résolut de consulter les meilleurs médecins de Brest et de Quimper. Ceux-ci lui donnèrent quelques poudres blanches qu'il devait mêler à du quinquina. L'homme but le quinquina et laissa les poudres, ce qui ne l'empêcha pas, un beau matin, de se lever complètement guéri et aussi solide que par le passé. Il retourna au port où la *Marie-Anne* l'attendait, et reprit la mer avec son mousse Gloaguen. Un an plus tard, presque jour pour jour, il dut s'aliter de nouveau. Cette fois, il ne s'en tira pas à bon compte. Après avoir souffert à tel point qu'il ne cessait de sangloter, suppliant sa femme de l'achever par pitié, la fièvre tomba, il recouvra ses forces et sa bonne mine, hormis sa raison qui, seule, ne revint pas. Il paraissait avoir tout oublié de son existence ancienne. Rien ne l'intéressait. Il restait des heures et des heures assis sur une chaise, les bras ballants, les yeux dans le vague, répondant à peine à sa femme qui se désolait en voyant son homme comme mort auprès d'elle. Il fallait veiller sur lui sans relâche. Un jour d'hiver, il se laissa glisser de son siège sur les briques de l'âtre et n'eut pas même l'instinct de s'éloigner du feu.

A partir de ce moment, on l'attacha par précaution avec une courroie de cuir aux bras d'un fauteuil.

Il s'éteignait lentement. Les nuits ne lui suffisaient pas. Il dormait tout le jour. Lorsqu'il s'éveillait, par hasard, c'était pour entrer, à propos de rien, dans des colères qu'il épanchait en trépignements et en cris inarticulés. Sa face s'injectait de sang, son corps tremblait, comme secoué et tirillé en tous sens par la détente des muscles. Tout à coup, il se mettait à pleurer en dodelinant la tête pour apaiser les élancements qui, disait-il, lui perçaient le front, et sa souffrance se fondait de nouveau dans une torpeur imbécile. Son supplice dura presque cinq ans. Rien à faire pour soulager cette interminable agonie.

Pendant ce temps, la gêne entra dans la maison. Successivement, on vendit la table autour de laquelle la famille s'assemblait autrefois, puis le buffet et une armoire, enfin, l'horloge qui ne sonnait plus que des heures de deuil.

La *Marie-Anne* survécut longtemps à la débâcle. Elle reposait dans l'arrière-port sous les vêtements de toile dont on l'avait habillée pour attendre le rétablissement de son maître. Comme lui, elle était à l'attache, sa carène soutenue par de gros madriers tellement recouverts de moules qu'ils ressemblaient à des colonnes de pierres grises... Comme lui, elle semblait paralysée, privée des courses lointaines où s'épanchaient sa vie et son alerte jeunesse au milieu de la mer et du vent.

Anne Gaifas ne pouvait se résoudre à se séparer de cette barque que son homme avait acquise au prix de si durs labeurs et dont il était si justement fier. Il n'y en avait pas de plus belle à Douarnenez. Elle était plus grande que toutes les autres, à demi-pontée, grée en còtre et peinte d'une si jolie couleur verte qu'on aurait dit, à la voir bondir sur la lame, quelque bateau de plaisance d'un armateur de Brest. La vendre, c'était avouer son désespoir, c'était reconnaître que Gaifas allait bientôt mourir, que plus jamais il n'appareillerait pour s'élancer au large avec la brise caressante du matin.

## V

Un jour, un cousin, Yves Cozie, pêcheur chanceux, dont on soupçonnait dans le pays la richesse cachée, se présenta chez Gaifas, sous le prétexte de prendre de ses nouvelles. Il parut s'intéresser vivement à son état, regardant avec une curiosité avide le pauvre idiot qui bavait et ruminait, le menton touchant la poitrine :

— C'est-i étonnant tout de même!... disait-il. Un gaillard planté comme ça, et qui est là sans s'ment avoir le respect de lui!...

Et il se penchait sur le malade, lui parlant comme on parle aux tout petits :

— Me reconnais-tu pas, Léon?... Allons guet moi donc. J'suis le cousin Cozic... C'est-i vrai que tu peux plus souquer?... Ah! ma Doué, il est là tout *froud* comme un *étoc*... C'est mauvais!... c'est mauvais!...

— Et vous!... quéq' vous allez devenir à c'te heure? demanda-t-il brusquement à Anne Gaifas, la fouillant sans pitié de son regard plein de ruse. Depuis quatre ans qu'il ne groule plus..., il n'a pas dû rentrer gros d'argent dans la maison, n'est-ce pas?

La femme, hébétée par le chagrin, torturée par les questions de cet homme, fit un geste désolé et ne répondit pas. Cozic reprit :

— Bien sûr : les remèdes, les médecins et tout...; ça fait rouler les pièces... Enfin, vous faut de l'argent? Oui, mais où en trouver? Il n'y a plus de bonnes gens à c't heure... Ils ont tous le cœur dur!... Moi, je ne suis pas comme les autres... Vous êtes de la famille... Je sais c'qu'on se doit entre cousins... Je suis venu pour vous aider... Si vous voulez être raisonnable..., je vous proposerais une chose qui en vaut la peine... Moi, voyez-vous, je ne cherche ni à droite, ni à gauche; je vais carrément, droit sur le vent... C'est ma règle, voilà. Allons!... Répondez-moi... Quéqu' vous allez faire maintenant de la *Marie-Anne*?... Pas du bois à brûler, p'têt?...

La femme avait compris et le coup lui était allé au cœur. Elle se cacha la figure dans les mains.

— Ah! mon Dieu! dit-elle, c'est la fin... la *Marie-Anne*!... oui, c'est bien la fin.

Chose étrange, le fou parut comprendre. Soudain cette figure morte se ranima. Il fit un effort désespéré pour se soulever.

— A moi!... cria-t-il... à moi!... mais sa voix s'étrangla et il retomba dans sa prostration.

— Vous voyez, dit Anne en larmes, le père a entendu et il ne veut pas... La barque, c'est sa vie, c'est la nôtre... Non, ce serait trop horrible de la voir partir.

Mais Cozic tenait à son idée. Il savait ce que valait la *Marie-Anne*. Des centaines de fois, il avait navigué dans les mêmes eaux qu'elle, admirant avec quelle souplesse elle supportait la houle. Parmi la nuée des lourds canots qui, chaque soir, s'abattaient sur le golfe, ne ressemblait-elle pas à une mouette entourée de cormorans?... N'était-elle pas comme une rose au milieu des ronces?... Il la lui fallait...

Quelle joie lorsqu'il sentirait à son tour le vent gonfler ces voiles blanches que jamais il n'avait pu contempler au large sans un grand frisson d'envie!

Pour contenter son désir, il possédait une somme d'argent que depuis trois ans il faisait enfler chaque jour un peu plus, sou par sou, en prévision de la mort de Gaïfas... Seulement, il n'avait pas eu la patience d'attendre jusqu'au bout. Une peur terrible était venue lui gâter le plaisir qu'il prenait à palper le magot qui contenait ses espérances : un autre que lui ne pouvait-il le devancer et proposer tout de suite de faire l'acquisition? Une fois bien ancrée dans sa tête, cette idée s'y fixa obstinément.

Cependant il ne savait à quoi se résoudre, craignant, en dévoilant prématurément ses projets, de rendre sa cousine intraitable. Rongé d'inquiétude, il ne pouvait plus ni manger ni dormir. Se sentant sur le point de tomber malade il se décida à brusquer les choses. Mais, avant de faire sa proposition, il s'arma de son mieux, se renseignant sur la situation des Gaïfas. Lorsqu'il connut toute l'étendue de leur misère, il fut tranquilisé, comptant bien qu'on ne repousserait pas son offre. En fait, elle était raisonnable. Il s'attendait sans doute à une âpre discussion sur la valeur de la barque, mais jamais à des scrupules de femmelette. Aussi éclata-t-il devant les pleurs de sa parente :

— Allons! allons! s'écria-t-il avec fureur, vous d'avez folle comme lui... Qu'éq' vous ferez d'un bateau lorsque votre homme sera quervé? Est-ce que vous croyez que c'est avec cette carcasse, montée sur des béquilles, que vous pourrez payer le boulanger et le boucher?... Vous avez plus de six mois d'arriéré chez eux... Je sais tout, moi!... Eh bien! quand on en est là, on ne s'obstine pas par orgueil... Si c'est pas malheureux! ça n'a rien ne rien et ça crache sur un couple de billets de mille, juste de quoi sortir de la gêne, et s'offrir encore, si le cœur en dit, le fonds de défunt la mère Kériou.

Anne qui sanglotait, releva la tête.

— C'est-i vrai, Cozie? dit-elle... On disait bien, en ville, que la mercerie était à vendre, mais je ne le croyais pas... Je pensais que la fille de Guillaume continuerait le commerce de sa tante.

Et les yeux subitement secs :

— Ce serait bien joli tout de même, murmura-t-elle.

Cozie comprit que la partie était gagnée.

— Bien sûr que ce serait joli, insista-t-il... Avec 1500 francs vous auriez la boutique...; et si vous vouliez, vous verriez tout à l'heure 200 pistoles, en piles, là, sur la table... Le temps de courir les chercher chez nous et c'est fait, aussi vrai que c'est moi, Cozie, qui parle.

La somme était ronde et la tentation forte. La Gaïfas accepta.

Six mois après, son homme dormait dans le petit cimetière, tout en haut de la côte, sous une modeste croix noire... Elle,

comme rajeunie dans ses vêtements de deuil, s'installait avec fierté derrière le comptoir où la mère Kériou avait trôné pendant vingt-cinq ans et qu'elle avait fait transporter chez elle avec l'enseigne et les casiers.

## VI

Chaque matin, Marionik se rendait à l'école. Elle marchait sagement, les épaules couvertes de la cape de laine que sa mère avait tricotée. Jamais elle ne se détournait de son chemin pour muser le long des quais; jamais elle ne s'arrêtait pour causer avec une amie; mais elle allait bien vite, à petits pas pressés, serrant contre elle le panier qui contenait la collation : du pain, un peu de fromage blanc et rarement un morceau de viande. Elle traversait ainsi une bonne partie de la ville et montait par des ruelles obscures, tout en haut de Douarnenez. C'est là que se trouvait l'école. On la reconnaissait de loin, à son clocheton d'ardoises qui dépassait de beaucoup les toits des maisons voisines. Sa porte massive, encadrée de larges piliers tapissés de lierre, s'ouvrait sur une place déserte où l'on n'entendait en toutes saisons que le bavardage des oiseaux, habitants agités d'un tilleul énorme, et les chants des enfants qui jouaient derrière les murs. A distance, les sons se confondaient en une même et très douce musique.

Deux sœurs dirigeaient cette volière. La plus jeune enseignait la lecture, l'écriture, le calcul, la couture. Elle était parfois sévère et savait se faire craindre. L'autre, qui s'appelait sœur Balbine, — un nom dont se moquaient les espiègles, — était si vieille, si cassée, si tremblante, qu'elle ne pouvait en aucune façon s'occuper de la classe. D'ailleurs, elle n'avait jamais été savante, et, avec l'âge, sa mémoire s'était totalement perdue. Comme elle n'avait plus longtemps à attendre avant de retourner au ciel, elle se rendait utile en entretenant les élèves de ce Dieu qu'elle devait adorer bientôt au pied même de son trône : elle leur apprenait le catéchisme. Qui ne l'aurait aimée?... Son sourire illuminait son maigre visage et lui donnait une splendide expression de bonté, et ses poches, profondes comme des fosses, recélaient d'interminables trésors. Il en sortait des chapelets de buis, des médailles en imitation d'argent et des images de papier festonné sur lesquelles était peinte une vierge souffrant le martyre, ou Marie pleurant son fils crucifié. Elle distribuait impartialement ces merveilles. Les plus sages les recevaient en récompense, et les turbulentes en consolation d'avoir été punies.

Celles qui s'étaient montrées particulièrement pieuses et appli-

quées obtenaient la grande faveur d'entrer, après la classe, dans la chambre de la sœur. Elles grimpaient à genoux sur sa couchette pour regarder par la lucarne, et s'émerveillaient en découvrant la cascade des toits bleus, bruns et violets qui dégringolaient jusqu'au port. L'eau brillait tout en bas, entre les pierres luisantes des jetées, et les bateaux, semblables à des joujoux, se balançaient avec nonchalance, emmêlant leurs cordages, fins comme des fils d'araignée. Des hommes, pas plus gros que des fourmis, prenaient une peine considérable et risible à soulever des ballots de la dimension d'un grain de blé. Ils s'assemblaient par groupes et gesticulaient sans qu'il fût possible d'entendre leurs discours; mais souvent on parvenait à les reconnaître à leur démarche. C'était alors une joie exubérante.

— Regarde, Yvonne..., voilà ton frère Jean qui cause avec Médéric...; ils se donnent de grandes claques sur l'épaule. Comme ils seront étonnés ce soir quand je leur dirai tout ce qu'ils ont fait... Vois-tu la *Madeleine* qui rentre..., le père Coquet a l'air content, il agite son bonnet..., la pêche a été bonne...

Lorsque les petites avaient suffisamment jasé et que le soleil avait disparu sous l'Océan, la sœur allumait une lampe en porcelaine décorée de fleurs rouges. Elle prenait dans une armoire, sous une pile de linges à charpie, un livre dont la couverture verte avait fini par tourner au marron sous les attouchements répétés de doigts d'une propreté douteuse. Ce livre avait pour titre : « La Sainte Bible racontée aux enfants... ornée de plus de cent vignettes. »

En l'ouvrant, on pénétrait dans un domaine enchanté. L'artiste qui avait illustré l'ouvrage avait évité de s'égarer dans les recherches archéologiques. Il avait représenté les choses sans le moindre souci de la couleur locale, se contentant de vêtir les rois et les patriarches d'une draperie bizarrement roulée autour du corps, et qui tenait le milieu entre la toge romaine et le burnous arabe. Toutefois, les rois portaient, en guise de coiffure, une sorte de couronne armée de pointes menaçantes et les patriarches avaient invariablement une barbe démesurément longue et toute blanche. Quant aux généraux, ils avaient les mollets nus, des brodequins à rinceaux, un jupon qui tombait à mi-cuisses, une cuirasse à écailles et un casque de pompier de province. Tels qu'ils étaient, ces personnages inspiraient à Marionik un respect superstitieux.

Le soir, en s'endormant, elle croyait deviner, dans le rayon de lune qui venait mourir sur son lit, l'échelle miraculeuse de Jacob. Au milieu de la nuit, elle s'éveillait en sursaut, poursuivie par le souvenir de l'archange qui avait chassé de l'Eden Adam et Eve ceints de peaux de bêtes. Des heures entières elle rêvait au serpent de Moïse se tordant sur la croix. Elle aurait voulu se

brûler les yeux au buisson ardent, porter l'Arche d'Alliance autour de Jéricho en ruines, être Agar ou Rébecca, ou bien encore la belle Ruth qui glanait dans les champs de Booz.

Sa piété se fortifiait chaque jour par des exercices qu'elle prolongeait avec une ardeur exaltée. Sa vie se passait en prières, et son âme, que la moindre faute agitait de scrupules, ne retrouvait son repos qu'auprès du tabernacle. Le dimanche, elle allait à la grand-messe; et l'après-midi, à vêpres, elle chantait des cantiques avec une voix si juste et d'un timbre si naturellement pur, que les vieilles qui marmottaient des oraisons à l'ombre des piliers, s'interrompaient dans leurs prières pour mieux écouter.

Elle ne se trouvait bien qu'à l'église. La demi-obscurité et le silence des chapelles lui plaisaient uniquement. Elle détestait les papotages des bonnes femmes qui, trop souvent à son gré, venaient auprès de sa mère médire du prochain, et ne se sentait aucune curiosité pour ce que les manuels de catéchisme nomment « les plaisirs du monde ».

Sa grande joie était d'installer chez les sœurs la crèche de Noël et l'autel du mois de Marie. Aucune ne s'entendait mieux qu'elle à disposer autour du petit Jésus, tout rose sur son lit de paille, la vache, l'âne, le mouton de carton-pâte et les rois mages en cire de coulenr. En mai, elle s'ingéniait à envelopper avec art, dans des nuages de mousseline parsemée d'étoiles, une vierge de plâtre qui marchait sur un croissant de lune; ainsi parée, elle plaçait la statue sur des caisses vides habillées d'andrinople.

La sœur Balbine, qui tenait son élève en haute estime, avait fini par l'instituer sa suppléante auprès des toutes petites. Marionik leur faisait réciter le chapelet, et quelquefois les emmenait avec elle aux pardons d'alentour : à Audierne, à Pont-l'Abbé, et même à Quimper. Elle gardait de ces pèlerinages des souvenirs d'une incomparable douceur, se rappelant avec une émotion toujours nouvelle, les instants d'une grâce spéciale où son cœur s'était fondu dans une indicible extase, tandis que le prêtre s'approchait de la sainte table pour présenter à ses lèvres l'hostie consacrée.

A ces élans de ferveur mystique se mêlait un sentiment très vif des harmonies terrestres que cette fille d'une nature nerveuse et passionnée percevait merveilleusement malgré la rudesse de ses origines. Elle était sensible aux influences du temps, devenant subitement triste dès que le vent tournait à l'est et que, sous un ciel trop clair, les lointains prenaient une sécheresse brutale. Elle s'amollissait au contraire et se complaisait aux songeries mélancoliques lorsqu'elle s'attardait sur la lande le soir d'un jour tiède et pluvieux et que le pays tout entier se teintait de ce gris lumineux particulier à la Bretagne.

Autour d'elle, les autres pouvaient rire et causer, elle ne les entendait pas. Sa pensée s'enfuyait dans la région mystérieuse où elle espérait jouir, plus tard, des joies éternelles.

Marionik s'absorbait à un tel point dans ses rêves que ses compagnes s'en étonnaient.

— Qu'as-tu? lui demandaient-elles. Songerais-tu à ton amoureux, par hasard?...

On ne lui disait pas cela méchamment, pour lui faire honte; mais seulement pour savoir la vérité, parce qu'il est connu que les filles se trahissent toujours quand on les questionne sur ce sujet. Mais Marionik ne se troublait pas; elle ne se fâchait pas non plus, elle répondait :

— Vous savez bien que je ne me marierai jamais. Je veux entrer au couvent..., c'est mon idée...

On ne la plaisantait point, mais celles qui connaissaient un peu plus la vie souriaient en pensant qu'elle pourrait changer d'avis s'il lui arrivait de rencontrer un jour sur sa route un beau gars sachant tourner ces phrases qui enjôlent les plus rebelles.

## VII

Le fait est que le cousin Cozic venait à la mercerie plus souvent qu'autrefois. Pour un oui, pour un non, il entrait et s'installait dans la boutique, surtout quand la belle Marionik cousait près de la fenêtre. Il racontait des histoires si drôles que tout de suite il mettait son monde à l'aise, et trouvait toujours un joint pour dérider les gens. Lui-même riait de voir rire les autres, et montrait sous sa moustache rousse, ébouriffée comme celle d'un chat, une double rangée de dents superbes. Il avait la réputation d'être un très bon garçon qui, pour un sardinier, avait, ma foi, aussi peu de défauts que possible... Peut-être aurait-on pu lui reprocher de lever parfois le coude plus que de raison, mais un homme est un homme, n'est-ce pas? et ce n'est pas pour une bouteille de trop, par ci par là, qu'on a le droit de lui jeter la pierre.

D'ailleurs, « le grand René », comme on l'appelait sur le port, avait des mérites que personne ne songeait à contester. Depuis que sa mère était morte, il s'occupait de son père infirme avec une tendresse touchante, ne le laissant jamais manquer de rien, le faisant vivre comme un rentier de Brest, avec du tabac plein sa blague, et son verre d'eau-de-vie avant comme après les repas.

Tout cela se savait et lui faisait grand honneur, de sorte que, dans tout le pays, il aurait pu choisir une femme à son gré, pas une ne l'aurait refusé. Il était fortuné, ce qui ne gâtait rien, possédant, outre la *Marie-Anne*, un bien qui lui était venu de sa

mère et qu'un de ses oncles gérait, aux environs de Ploërmel. C'est à cause de cette aisance, sans doute, qu'il n'était pas pressé de se marier. Il se trouvait heureux comme garçon et n'avait pas envie de s'encombrer, à moins de trente ans, d'un ménage avec les soucis, la marmaille et le reste.

Il fallait l'entendre ensuite, au cabaret, se moquer des jeunes filles avec ses compagnons ordinaires : Clet Carval, Cuillandre et Logéré, trois patrons de son âge avec lesquels il s'entendait toujours pour organiser, après la pêche, quelque bonne partie. A ceux-là, il ne cachait pas grand chose, les mettant au courant de ses affaires intimes, et aimant à discuter longuement avec eux, les coudes sur la table.

Pourtant, il ne leur disait pas absolument tout, puisqu'il ne leur avait jamais parlé des visites qu'il faisait presque chaque jour chez sa cousine Gaifas, dont la fille avait de si grands yeux de violette et de si beaux cheveux d'or...

Mais vraiment, il n'y avait pas moyen de garder longtemps un secret avec Clet Carval, un gaillard futé, qui se vantait de lire dans les regards et de deviner comme un sorcier ce qu'on cherchait à lui dissimuler.

Un soir, comme il aidait Cozic à vider un litre chez le père Guilben, il lui demanda à brûle-pourpoint.

— Dis donc, René..., ce serait-il que t'en pincerais tout de bon pour la Marionik..., tu vas bien souvent chez elle, il me semble?

Puis il hocha la tête :

— En voilà une mijaurée, conclut-il.

Cozic, en train de boire sa bolée, faillit avaler de travers.

— Moi?... la Marionik?... s'écria-t-il, jouant l'indignation..., tu ne voudrais pas, Clet!... Qu'est-ce que j'irais faire chez elle?... Je mourrai dans la peau d'un garçon... Mais puisqu'il faut tout te dire : c'est vrai, j'vais chez la Gaifas..., parce que nous sommes en affaires..., tu comprends... à propos de la *Marie-Anne*.

— C'est bon..., c'est bon..., répondit Carval... T'es bien le maître de ton sort, après tout.

Et la conversation tomba entre les deux hommes.

A dater de ce jour, Cozic resta inquiet, pas bien persuadé au fond que le camarade eût tort... Cette Marionik, tout de même!... Etait-elle assez jolie, avec son teint si rose, sa bouche où une cerise aurait de la peine à entrer, sa taille fine et flexible comme un roseau!... Il n'y avait certainement pas de plus belle fille au monde. C'était grand dommage, par exemple, de la voir verser dans la religion... Lui n'était pas dans ces idées : il respectait les croyances, comme de juste, mais ne pratiquait pas.

Après tout, Carval avait raison : cette petite n'était qu'une

mijaurée. Dire qu'avec sa manière à elle de le dévisager, elle lui enlevait jusqu'au courage de l'embrasser franchement sur les deux joues, comme c'était son droit de le faire, en sa qualité de parent. Heureusement que tout cela lui était bien indifférent!... Il n'y avait de vraiment bon sur la terre que la liberté...

... Un mois plus tard, cependant, Cozic entra chez la mère Gaïfas, à la nuit tombante. Minutieusement il secoua sur le seuil la boue de ses souliers, enleva son bonnet et s'approcha de la veuve qui le regardait faire avec étonnement, n'étant pas accoutumée de sa part à tant de politesse.

Quand il fut tout près du fauteuil où elle tricotait :

— Ecoutez, cousine, dit-il presque à voix basse..., faut que je vous dise... Ça ne peut pas durer plus longtemps... Quand je rentre chez nous le soir, je ne sais plus ce que je raconte au père. Hier encore, je me suis trompé deux fois dans les mailles en voulant raccommoder mon filet. Je n'ai plus de goût pour rien : ni pour la mer..., ni pour la pêche..., pour rien enfin... Je maigris, tenez : je danse dans mes éléments, tout cela parce que, nuit et jour, je me fais du mauvais sang.

Alors je me suis dit : J'serais ma foi bien bête de me laisser périr comme ça... Les autres se moqueront de moi..., tant pis, ça m'est égal... C'est pas eux, n'est-ce pas, qui sentiront c'que je sens. Alors je suis venu vous voir pour que vous sachiez tout..., vous qui êtes sa mère...

La Gaïfas avait retiré ses lunettes, et son ouvrage avait glissé sur ses genoux. Elle regardait Cozic avec ses petits yeux clignotants, démêlant peu à peu, ce que voulait le cousin.

— Quoi donc ! quoi donc ! Cozic, répétait-elle... Si j'ai bien compris, c'est de Marionik dont tu parles... ; mais, est-ce que je sais si elle voudra... Moi, je ne dirais pas non ; tu es un beau parti et un bon gars, il n'y a pas à aller à contre... ; cependant il se pourrait bien que l'enfant ne veuille pas... Elle aime trop les sœurs, tu sais..., Il faudra du temps pour qu'elle se fasse une raison.

— Enfin, reprit Cozic, tout ce que je peux dire, c'est que je l'aime maintenant plus fort que tout..., la *Marie-Anne*, la maison, mon père, rien ne compte pour moi. Je ne vois plus qu'elle par-tout... Dites-lui ça, n'est-ce pas, et puis racontez-lui encore ce que vous pourrez inventer de mieux... parce que... si elle refusait voyez-vous, je ne sais plus ce que je deviendrais.

Ayant ainsi parlé, le grand René passa sa main sur son front et sortit, sans même adresser un « kenavo » à sa cousine.

## VIII

Marionik hésita beaucoup avant de se résoudre à abandonner ses projets religieux, de sorte que son mariage, remis de mois en mois, n'eut lieu qu'au commencement de mai.

Par exemple, ce fut une cérémonie comme on n'en verra pas souvent à Douarnenez. Cozic était si amoureux, si fier de son accordée et il avait eu si peur de ne pas l'obtenir, qu'il voulut faire magnifiquement les choses par honneur pour elle et non par orgueil, comme de mauvaises langues cherchèrent à l'insinuer.

Quinze jours avant la noce, il se mit à parcourir la campagne, invitant tous ses parents et les priant à un banquet dont il détaillait le plantureux menu. Personne ne refusa. Ils étaient une quarantaine au moins, tous pêcheurs ou cultivateurs, flanqués de femmes et d'enfants, et lorsqu'ils débarquèrent en ville, le matin du grand jour, tous les marchands et les bourgeois se mirent sur le pas de leurs portes pour les voir défiler dans leurs habits de fête.

La plupart des hommes portaient la petite veste bretonne et le chapeau à ruban de velours. Quelques-uns seulement, parmi lesquels se remarquait un charcutier de Quimper, étaient en redingotes, coiffés de hauts-de-forme que les années, le soleil et les pluies avaient rendus galeux. Les femmes étaient en ponceau, en marron, en vert pomme, ou en un violet d'une crudité telle qu'il donnait des éblouissements. Leurs cheveux, bien tirés sous les coiffes, se séparaient au milieu du front en deux bandeaux égaux, luisants de cosmétique et poissés de pommade à la rose.

Il faisait un temps radieux; un chaud soleil dorait les maisons, fouettait le sang et se reflétait dans les prunelles. On s'accorda à déclarer que cette gaieté du ciel était d'un bon présage.

Lorsque le cortège se forma dans la rue, des étrangers qui visitaient la ville s'arrêtèrent, amusés par la tournure des couples qui se dandinaient gravement dans leurs triomphants atours.

Dès que la noce parut sur la place, devant l'église, le sacristain se pendit à la corde de sa cloche dont le branle vigoureux annonça aux alentours que la Marie Gaïfas devenait M<sup>me</sup> Cozic.

La cérémonie terminée, on se hâta de signer sur les registres, puis on s'en fut en bon ordre jusqu'à l'hôtel de France où l'on devait déjeuner dans la grande salle. La société s'assit avec un grand soupir de bien-être autour des époux qui siégeaient au centre de la table.

Au commencement du repas, tous deux paraissaient également gênés; mais à mesure que les plats se succédaient, et que les

garçons circulaient plus activement, versant sans relâche des liquides blancs, rouges et mousseux dans des verres continuellement vides, le marié reprenait son aplomb, parlait fort et riait clair.

Il ne s'occupait guère de sa femme qui restait sans pensées à côté de lui, étourdie par le bruit, la chaleur lourde et l'odeur nauséabonde qui flottait dans la pièce. De temps à autre, elle considérait à la dérobée cet homme fort et joyeux qui ne cessait d'absorber, à côté d'elle, de grandes lampées de vin.

Il fallut plus de trois heures pour franchir les étapes successives du menu, depuis les « hors-d'œuvres variés » et le « vol-au-vent financière » jusqu'au café et aux petits verres. Il n'était donc pas loin de quatre heures lorsque Cozic proposa un tour de promenade, histoire de se dégourdir les jambes et de faire la digestion. Bientôt, toute la noce s'égreña sur une route sans ombre qui montait vers un bois, de l'autre côté du chemin de fer. On marchait tout doucement, à cause des dames trop sanglées dans leurs corsets, qui souffiaient et ne pouvaient avancer. D'ailleurs, les hommes s'arrêtaient aussi à chaque pas, et derrière les groupes, les enfants se bouscullaient dans la poussière et roulaient dans les fossés.

A six heures, on reprit paisiblement le chemin de la ville et de l'hôtel de France. Dans la salle où la fumée des cigares achevait de se dissiper, le diner se passa comme le déjeuner, avec cette différence que les hommes étaient déjà très éméchés avant d'entamer le premier litre. Les femmes, plus sobres, se rattrapaient sur les mets, les sauces et les chatteringues.

Au dessert, on entonna des refrains que l'on accompagnait en tapant du pied et en frappant sur les verres avec les couteaux... Marionik restait silencieuse au milieu de ce tapage. Il lui semblait qu'elle faisait un mauvais rêve, tant les événements différaient de ce qu'elle avait inconsciemment espéré. Sans avoir eu les renseignements qu'une éducation sentimentale fournit de bonne heure aux jeunes filles de la bourgeoisie, sa nature nerveuse, impressionnable à l'excès, lui avait donné l'intuition des raffinements et des délicatesses qu'elle souhaitait d'instinct rencontrer autour d'elle. Ce n'est pas qu'elle s'attendit à trouver en Cozic toutes les qualités que sa vive imagination prêtait à son futur époux; mais entre cette irréalisable perfection et la réalité brutale, il y avait vraiment trop de distance.

Pendant qu'elle songeait, assise à la place d'honneur, son corps, paré de blanc, faisait machinalement les gestes nécessaires pour manger, pour boire et prononcer les paroles indispensables; et son cœur, déçu, désemparé, sans amour, se repliait sur lui-

même dans une vague et infinie désolation. Comme il arrive généralement quand on éprouve une grande douleur, elle revivait, malgré sa volonté, constamment la même scène...

Elle revoyait le père Cozic, recroquevillé sur sa chaise, lui jetant son mauvais regard plein de haine malicieuse, lorsqu'elle était entrée, pour la première fois, dans la maison où sa destinée la condamnait désormais à vivre. Un immense dégoût l'avait alors saisie. Elle s'était rejetée en arrière sous l'insulte préméditée. C'est en vain que Cozic avait essayé, par la suite, de la faire revenir de l'impression d'horreur que lui avait causé cet accueil méprisant; en ce moment, malgré la gaieté des visages satisfaits qui l'entouraient, malgré les chants de ces hommes qui se réjouissaient, sous prétexte qu'elle devait être fière et heureuse, elle ne parvenait pas à soulager son âme de son lourd fardeau de mélancolie. Pourtant le vieux n'était pas là : une parente s'était chargée de lui pour quelques jours. Elle n'avait aucune raison de se sentir en détresse...

... Tout à coup, elle sursauta; Cozic venait de lui toucher le coude :

— On va danser maintenant, lui dit-il, il faut que nous nous fassions vis-à-vis dans le premier quadrille, puis nous les laisserons s'amuser sans nous. Il est temps de rentrer.

Il se leva et, pendant qu'un biniou et un violon s'installaient sur un buffet pour mieux dominer l'assemblée, on démonta les tables composées de longues planches assujetties sur des tréteaux. Les danseurs se rangèrent. Au milieu des applaudissements, les mariés se mirent à tourner, puis tout le monde les imita avec un grand bruit de pieds retombant sur le plancher d'où s'échappait une âcre poussière. Profitant du brouhaha, René entraîna sa femme par une porte dérobée, dans une rue déserte. La nuit était fraîche, Marionik frissonna.

— Tu as froid, dit Cozic; ce ne sera rien, ma petite Marie.

Et il se pencha pour l'embrasser. Elle se renversa en arrière et détourna la tête pour éviter le contact de cet homme dont le souffle empestait le tabac et l'alcool.

C'est alors que, le cœur soulevé, elle se rendit compte que son mari était ivre. Certes, il « portait bien la toile », comme disent les marins, conservant toujours le vent en poupe et dédaignant les inutiles bordées. Il ne ressemblait pas à certains gaillards de sa connaissance qu'un ou deux verres de plus que la ration habituelle grisaient tout de suite. Lui pouvait, sans se vanter, défier les plus solides au jeu de la bouteille. Il savait joliment rendre honneur au monde en général, et aux dames en particulier. A preuve ce soir-ci : un soir fameux, le soir de son mariage, il avait trinqué avec chacun, et ce n'est pas lui, pour sûr, qui aurait été assez mal

appris pour faire la petite bouche devant une santé portée par amitié et marque d'estime... Il donnait, d'une voix pâteuse, ces explications à sa femme, lorsqu'il arriva devant la porte de sa maison.

Là, par exemple, les choses se gâtèrent. Il ne trouvait plus sa clé, et Marionik, prête à pleurer de lassitude, dut attendre, en grelottant, qu'il eût fouillé dans toutes les poches de sa vaste redingote. Ensuite, voilà que cette clé de malheur ne voulut plus s'introduire dans le trou de la serrure. Cozic s'impacienta et jura, tandis que Marionik, toute tremblante, se signait en entendant ces blasphèmes.

Dans le couloir, glacé comme une cave, un bougeoir était posé sur une chaise de paille. Après avoir buté contre cet obstacle, le grand René alluma la chandelle qui éclaira faiblement le pauvre logis où, depuis de longues années, deux hommes, dont un vieillard presque tombé en enfance, habitaient seuls.

— Nous v'la rendus... Prends garde de ne pas tomber, dit-il.

Et Cozic gravit, en chancelant, les marches d'un escalier de bois qui gémissait sous ses pas. Sur le palier, il poussa une porte et pénétra dans une chambre qui, jusqu'alors, avait été encombrée de débris de toutes natures : vieux vêtements, morceaux de filets, ustensiles de ménage rouillés et cassés.

A l'occasion du mariage du patron, la pièce avait été nettoyée, remise à neuf, le mur recrépi, le grand lit de la mère Cozic remonté dans l'alcôve. Devant la table de nuit, un tapis représentait un carlin couché sur des fleurs, symbole délicat de la fidélité conjugale. Près de la porte, une commode; et, sur la cheminée, une pendule sous globe flanquée de deux chandeliers d'étain. A côté, une toilette en faux acajou, dominée par une glace que le temps avait mouchetée de jaune. Au-dessus du lit pendait un crucifix, et, sur le mur, les portraits de Napoléon III, en uniforme de général, et de l'impératrice, en robe de gala.

Marionik s'arrêta sur le seuil, le cœur horriblement serré. Elle ne disait rien, mais suivait des yeux celui auquel l'Eglise et la loi venaient de l'unir. Elle avait envie de crier, de demander grâce; mais elle était seule, et sans secours possible, au milieu du silence de la ville endormie...

## IX

Que de misères!... Que de fatigues!... Une vraie vie de bête de somme!...

Le matin, souvent avant l'aurore, il fallait sauter du lit, passer un jupon, un caraco, chausser des socques et descendre pour

allumer le feu et tremper la soupe. Car l'homme se levait tôt pour reprendre son rude métier de mer. Il observait, à la fenêtre, la course des nuages dans le ciel. Son existence dépendait de la direction du vent. Il sentait sa journée, comme il disait; puis, son opinion faite, il descendait à son tour, mangeait, prenait le café que suivait le « gloria », allumait sa pipe et gagnait le port où attendait la *Marie-Anne*.

Alors, Marionik restait à la maison. Seule?... Non pas; près d'elle, sans trêve, veillait un cadavre : son beau-père, qu'elle devait habiller, puis installer près d'elle, au coin du feu, pour le garder, le soigner et le nourrir!...

De reconnaissance pour sa bru, le vieux Cozic n'en avait point. Bien plus, il la détestait, la suivant constamment de son œil qui ne restait vif que pour la haine. Pourquoi s'était-il mis à la haïr?... Qui pourrait l'expliquer. Par suite de quelque infâme et vague jalousie peut-être, la voyant jeune, belle, pleine de santé, alors que lui, infirme, était cloué jusqu'à la mort sur un siège de douleur. Il ne lui passait rien, et le soir, quand rentrait son homme, elle se jetait contre sa poitrine pour y pleurer à gros sanglots.

Elle se sentait lasse, découragée, peu faite pour une existence de labeur et de durs reproches. Elle regrettait, — en y pensant comme à un paradis perdu, — son enfance si doucement illuminée, aux chants des cantiques, par un rêve prodigieux de bonheur éternel. Et voilà quel était maintenant son sort..., le sort de bien d'autres sans doute, qui avaient comme elle une lourde charge de soucis à supporter et une égale lassitude à penser qu'un jour tout pareil devait suivre un aujourd'hui de deuil...

Mais, le pêcheur ne pouvait comprendre sa plainte. Il trouvait naturel que sa femme restât au logis, enchaînée, selon la loi de son sexe, à la besogne quotidienne. Certes, il convenait que le père avait mauvais caractère et n'était pas encourageant; mais, de là à se désoler comme elle le faisait parce que le vieillard ne la quittait pas des yeux et lui lançait parfois un mot pas bien aimable, il y avait loin... Il avait de la malice, soit, mais le fond était bon : on n'avait qu'à ne pas faire attention à lui quand il se mettait à dire des méchancetés...

Quand celui qui aurait dû la consoler, la protéger, lui parlait comme à un enfant déraisonnable, que pouvait répliquer Marionik?... Elle se résignait à accepter sa peine, comptant sur les années pour l'affaiblir..., sur les années qui usent même la pierre sous la chute des instants fugitifs...

Hélas! le temps ne lui apportait que de nouvelles souffrances. Elle était entrée dans le cercle fatal où il semble que le mauvais destin n'a plus de mémoire que pour un seul être.

Ce fut la Gaïfas qui, subitement, mourut six mois après les noces de sa fille. A dater de ce jour, Marionik conçut la crainte irraisonnée, et d'autant plus impérieuse du lendemain, terrible parce qu'il est inconnu, et demeura hantée de funèbres pressentiments.

On lui avait enseigné la résignation, la croyance en un au-delà réparateur plein de mystérieuses félicités : elle acceptait donc son sort, mais néanmoins elle en mesurait à tout instant la rebutante âpreté, et si elle espérait encore, c'était avec une violence tellement passionnée qu'elle était vraiment douloureuse comme la sœur même du désespoir.

Ni du peuple ni de la bourgeoisie, elle ne fréquentait pas les femmes de pêcheurs qui, près d'elle, menaient une humble existence et la considéraient comme trop fière pour une simple femme de patron; elle ne visitait pas davantage les dames de la ville puisque René n'était, après tout, qu'un homme de mer.

Elle ne voyait donc personne, vivant enfermée dans la sombre maison, dont elle ne cherchait pas, dans son découragement, à chasser l'aspect misérable. Sa beauté se fanait sous cette cloche d'ennui. Ses traits perdaient leur pureté. Ses joues devenaient maigres et se ridaient aux ailes du nez et aux coins de sa bouche qui avait désappris le sourire. Et elle ne garda plus qu'un espoir, celui de la maternité.

Paul BENAZET.

La fin prochainement.

---

# RETOUR DU CACHEMIRE

A TRAVERS L'EMPIRE RUSSE, DE KASHGAR A VARSOVIE <sup>1</sup>

---

*1<sup>er</sup> juillet.* — Ce matin, dans le jardin fleuri de l'Agence, je déjeune pour la dernière fois avec mes amis de Kashgar. L'itinéraire que je me suis fixé, la nécessité de revenir en France à date fixe me forcent à repartir, à peine arrivé, à travers les déserts de sable du Turkestan, vers l'ouest, vers Andijan <sup>2</sup>, vers l'Europe.

A huit heures et demie, je donne le signal du départ. La caravane, composée par les soins du karawanbashi, sorte de grand-maître des postes de Kashgar, comprend, outre nos montures, cinq animaux de charge, tristes haridelles aux os saillants, reliées l'une à l'autre à la file indienne par une corde unique. Un Kashgari, ignoble paquet de loques informes et incolores, tient le bout de la corde. Pour chaque animal, je paie d'ici à Osh la somme de 13 roubles.

Deux cosaques, aimablement mis à ma disposition par le Consul Général de Russie, doivent également m'accompagner jusqu'à la frontière. J'en prends un comme garde personnelle et confie à l'autre le soin des bagages.

Enfin, pour compléter la caravane, j'ai engagé au dernier moment un habitant d'Osh qui, renvoyé par un « sportsman » anglais dans ses foyers, veut bien, moyennant la modeste somme de 10 roubles, m'accompagner jusque chez lui. Les services que nous rendra cet individu, affligé, comme on nous en a prévenus, d'une stupidité incurable, ne seront pas grands, mais il contribuera involontairement à l'agrément du voyage par la force

<sup>1</sup> *A travers l'Indo-Kush*, par le prince Louis d'Orléans et Bragance, en préparation chez Beauchesne.

<sup>2</sup> Pour rentrer de Kashgar en Europe deux routes se présentent, l'une, que nous avons suivie, par le Ferghana, le Turkestan russe et le chemin de fer transcaspien, — l'autre, plus intéressante, d'après M. Petrovski, mais beaucoup plus longue, par le Turkestan septentrional, — quinze jours de charrette chinoise, — Vierny, Semipalatinsk et le Transsibérien.

comique résidant dans le moindre de ses gestes. Dès le début, il affecte un goût extraordinaire pour les modes européennes, en s'affublant d'un chapeau de feutre que j'avais laissé à Kashgar. Peu à peu tous mes vieux vêtements y passeront : de sorte que Mohamad-Ali, — tel est le nom du personnage, — parti de Kashgar Turki pur sang, évoluera lentement vers le type idéal de l'Apache des mélodrames.

Il faut près d'une heure pour sortir du dédale de Kashgar. Tantôt dans l'obscurité des bazars, tantôt par les ruelles étroites ou sous le beau soleil parmi des ruines, nous trottons aussi vite que nos malheureuses montures peuvent aller, poursuivis par une horde de mendiants que notre cosaque, de sa *nagaïka*, a peine à tenir à distance.

Puis, c'est la campagne, la verdure neuve des peupliers, des saules et des abricotiers, l'étendue jaunâtre des champs de blé émaillés de bleuets et de coquelicots.

La rivière traversée à gué, le désert commence avec ses sables, ses étincellements, ses caravanes et ses mirages : de jolis lacs bleus, qui durent trois minutes, nous tentent et s'évanouissent ; d'immenses nappes d'eau, surgissant tout à coup des sables, montent, montent comme pour nous submerger, nous enserrant comme dans une île, puis tout à coup s'évanouissent dans une vibration de chaleur.

Pendant de longues heures, nous cheminons ainsi, sous un soleil de plomb, entre la terre brûlante et rouge et le ciel presque blanc de lumière. Nos malheureuses montures, fatiguées déjà à Kashgar, ne se traînent plus qu'avec peine. Nous avons perdu de vue et nos serviteurs et nos bagages. Seul le brave cosaque reste avec nous pour nous montrer le chemin.

Vers le soir seulement la chaleur s'apaise en même temps que nous sortons du désert pour entrer dans une vallée qui n'est guère plus riante. Les montagnes qui nous entourent, inexorablement rouges, durement déchiquetées, se détachent flamboyantes sur un ciel violet.

Minghol (50 kilomètres de Kashgar), ville mi-chinoise, mi-turki, cachée sous de gais vergers, les premiers que nous rencontrons depuis Kashgar, nous offre un abri pour la nuit.

Le fonctionnaire chinois de l'endroit, après avoir visé mon passeport, nous adjuge un caravansérail en terre battue, dans lequel les cosaques, stylés par Kandler, ont vite fait de dresser nos lits. Le diner se compose de conserves réchauffées. Une bouteille de vin du Rhin, achetée à Kashgar, du thé russe excellent nous aident à supporter la médiocrité du menu.

2 juillet. — Par une série de vallées monotones, nous nous élevons, sans difficultés sérieuses, jusqu'au petit campement kirghiz de Kizil-Su (2400 mètres d'altitude, 45 kilomètres de Minghol). Les montagnes nous suivent de droite et de gauche, amas de roches tourmentées sans trace de verdure.

3 juillet. — Une courte mais dure ascension nous conduit au Kizil Dawan (col de Kizil, 2600 mètres), que défend un petit fort chinois perché sur la hauteur. A partir de là la configuration du terrain change. Nous nous trouvons sur un haut plateau, de formation sans doute volcanique, zébré dans tous les sens de fentes profondes, prenant par endroits des proportions de vallée. Pendant des heures, il nous faut errer dans ce labyrinthe, suivre les chemins que nous a tracés la nature, nous faulxer par des fentes parfois si étroites et si profondes qu'il n'y a place que pour un seul cavalier et qu'au-dessus de nos têtes les deux parois de l'entaille ne laissent apercevoir qu'un mince filet de ciel bleu. Enfin, vers le soir, une large vallée s'ouvre en contre-bas devant nous : bientôt, nous sommes au bord de la rivière dans la fraîcheur des oasis. A cinq heures, nous atteignons Uksalar, triste village kirghiz perdu, avec les quelques arbres qui l'entourent, au milieu des grandes montagnes éternellement rouges (50 kilomètres de Minghol).

4 juillet. — Nouvelle ascension contre les flancs abrupts de la vallée jusqu'au col de Sharbulak (2800 mètres), nouveau désert de pierre et d'argile durcie aussi tourmenté, aussi craquelé que celui d'hier. Puis, par un long couloir de boue desséchée, la route descend vers la large vallée de la Kizil-Su. Le cours de cette rivière, — la même qui passe à Kashgar, — constitue le plus court chemin de cette ville à la frontière russe : l'étroitesse des gorges qu'elle traverse d'ici à Kashgar, l'abondance des eaux résultant de la fonte des neiges nous ont empêchés de la suivre jusqu'à présent.

Ici même ce large cours d'eau remplit de ses flots boueux presque tout le fond de la vallée : pour l'éviter, nous devons suivre à une centaine de mètres de hauteur un étroit chemin taillé dans des falaises d'argile ; çà et là de grandes fissures de la montagne, des restes d'éboulements encore récents, nous avertissent du danger qu'à tout moment nous courons d'être entraînés dans le précipice.

Plus loin, il nous faut franchir la rivière. L'opération, en cette saison, présente de grandes difficultés, témoins les centaines d'ânes et de chevaux qui, sur la rive, attendent leur tour de passer. Avant la traversée, il faut décharger toutes ces bêtes, hisser leurs charges sur les bosses de six immenses chameaux

qui sans cesse vont et viennent d'une rive à l'autre, l'air ennuyé et indifférent. Nous-mêmes, pour ne pas être mouillés, sommes obligés d'escalader les flancs d'un de ces animaux tandis que nos montures, sous la conduite d'un cosaque, traversent à la nage.

Sur l'autre rive, nous remontons à cheval, trempés jusqu'au cou en dépit des dimensions de nos montures accidentelles; un vent froid, humide, achève de nous glacer : vite nous prenons le galop pour tâcher de nous réchauffer. Les bagages, restés en arrière, passeront comme ils pourront.

Le campement heureusement est proche. A 2 ou 3 kilomètres devant nous, sur un fond de montagnes violettes, se dressent les murs du fort d'Ulukshat, teintés de rose par les derniers rayons du soleil couchant. Le paysage serait digne de figurer sur un paravent chinois. Tout autour de nous, dans le crépuscule vague, la vallée est devenue bleue. Sur les quatre tourelles crénelées du fort claquent au vent d'immenses drapeaux rouges.

A l'entrée de la forteresse, grande porte en forme de  $\Pi$  surmontée d'inscriptions chinoises, nous sommes reçus assez froidement par deux ou trois chinois de condition inférieure. Ce n'est que sur l'injonction de notre cosaque, accompagnée d'un léger mouvement de « nagaïka », qu'ils consentent à nous céder une des yourtes dressées sur le chemin de ronde du fort.

Tandis que nous nous y installons, la foule, comme il fallait s'y attendre, fait irruption pour nous voir.

Les Chinois, bien entendu, se sont réservé la « première tournée », veillant jalousement à ce qu'aucun Kirghiz ou Turki ne pénètre chez nous en même temps qu'eux. Rien que de leur race je compte dix-huit personnes dans la tente; on a même amené, sans doute pour les récompenser d'avoir été bien sages, une demi-douzaine de bébés : leurs nourrices les font danser en nous montrant du doigt et en poussant de petits gloussements : « Ouh! doivent-elles dire, regarde les beaux sauvages! »

Un des Chinois, le plus indiscret, semble faire sur notre compte un cours d'histoire naturelle. Il me tire par le petit doigt, me fait tourner la tête dans tous les sens, essaye de lier conversation en me donnant des tapes dans le dos. Puis, comme pour me donner une contenance, sans l'interrompre, je me mets à lire un livre anglais sur les Pamirs; il me l'arrache des mains, montre les images à ses congénères, pousse des gloussements stridents en reconnaissant, sur une des gravures, quelques-unes de ses relations de Kashgar. Le livre lui plaît et il se dispose à l'emporter. Mais ma patience est à bout : tranquillement, mais énergiquement, je reprends mon livre. D'un affable coup de poing dans

le ventre, j'envoie mon individu rouler dans l'autre coin de la yourte, et pour avoir définitivement la paix, j'exhibe mon passeport.

Comme toujours, ce document produit un effet foudroyant. Le Chinois sans gêne, les yeux en boule, me regarde avec un respect qui s'en va augmentant à mesure qu'il poursuit la lecture du précieux parchemin. De temps en temps, il s'interrompt pour pousser de petits « oh ! » admiratifs, montre aux autres mon nom dépassant de deux lignes le reste du texte et de son pouce en l'air proclamé que je suis « le premier ».

Puis rapidement, au moyen d'un encrier et d'un petit morceau de bois, sortis comme par enchantement de sa poche, il se met avec une prestesse incroyable à copier le précieux document, après quoi il disparaît.

Quelques minutes d'attente. Puis un remous se produit dans la foule; l'Amban de l'endroit, lui-même, arrive suivi de tout un cortège et précédé de sa carte de visite triomphalement portée par l'individu de tout à l'heure.

Pompeusement, nous installons le haut fonctionnaire, non sans lui inspirer certaine méfiance, sur une de nos chaises de camp. Mais le manque d'interprète rendant toute conversation impossible, nous nous contentons de nous regarder.

De temps en temps, pour nous faire honneur, le vieux Chinois, avec un grognement encourageant, nous passe sa pipe pleine d'un tabac âcre et violemment parfumé; il s'agit pour nous d'en tirer sans trop de grimaces deux ou trois bouffées, puis de la passer à notre voisin, ou bien, sans raison aucune, nous nous serrons les mains avec de petits cris affectueux, — une des formes de la politesse chinoise à laquelle on ne saurait se soustraire. Impossible de faire déguerpir notre grimaçant ami. Coûte que coûte, il tient à assister jusqu'au bout au déballage de nos affaires. Son admiration intéressée s'étend aux moindres objets contenus dans nos « yakdans »<sup>1</sup>. Je n'ai plus malheureusement de quoi satisfaire les convoitises indigènes. Pour consoler le brave Amban, je lui propose de le photographier, ce qu'il accepte avec joie. Il voudrait même que je lui remette immédiatement les épreuves et ne se déclare satisfait que sur mon assurance de les lui envoyer dès mon retour à Paris.

Après le départ de l'Amban, les Kirghiz, qui depuis des heures attendent leur tour du spectacle, envahissent notre tente, mais envers ces esclaves, nous ne sommes pas tenus aux mêmes égards, et nos cosaques ont vite fait de nous délivrer de l'importun.

<sup>1</sup> Légères malles d'osier, recouvertes de cuir, apportées du Cachemire.

tune cohue. Le soir, en mon honneur, les Chinois du fort ont organisé une extinction des feux en musique.

Tandis que sur les crêtes lointaines se meurent les derniers reflets mauves du jour, il nous semble entendre, sortant de terre, une cacophonie étrange, fantastique, vague série de sons métalliques, au timbre mineur, scandés de sourds roulements de pétards et de tam-tams. Et puis, à mesure que le bleu nocturne de l'Orient envahit l'espace, la musique s'exalte : de cavernaux bourdonnements de tambours et de tam-tams, de perçants zig-zags chromatiques de trompettes montent en arpèges sous les étoiles palpitantes, des milliers de pétards déchirent l'espace de longs crépitements. Et sur la nuit admirable, — encore toute empourprée du soleil couchant, — se détachent, chinoisement hiératiques, les bizarres tours du fort, surmontées de leurs immenses drapeaux.

Il y a six mois, par une nuit semblable, j'entendais à Kandy l'appel des trompes et des tam-tams bouddhiques pour le culte du soir, près de l'Étang sacré, sous les palmiers qui entourent le temple de la Dent ! C'était la première révélation de ces tristes et mystérieuses musiques d'Asie, si captivantes pour quiconque s'en est laissé bercer pendant quelques semaines. Ce soir, c'est leur adieu ! Entre ces deux points extrêmes, que de chemin parcouru ! les airs mélancoliques des bayadères des Indes, les curieuses mélodies du Cachemire, les fanfares guerrières du Hunza !

Peu à peu, cependant, les ondes sonores s'éteignent, les grincements des trompettes s'apaisent, les derniers pétards éclatent un à un comme à regret. Un grand silence s'établit, interrompu seulement par le lugubre claquement des drapeaux du fort.

Puis soudain, d'un instrument inconnu, — sans doute quelque bizarre trompe chinoise, — un son déchirant s'élève, formant comme une gamme continue qui monte, monte pour finir couronnée, — comme un *i* de son point, — d'un formidable coup de canon. C'est le signal de la fermeture des portes. Dans le fort, le silence se fait définitif, et la nuit, autour de nous, s'en augmente étrangement.

Au nord, de derrière les montagnes, la Grande-Ourse est en train de se lever lentement, étoile par étoile ; son grand trapèze familier, très bas ici, nous indique la latitude, encore méridionale, où nous nous trouvons. Au-dessus de ma tête, au plus haut du ciel, flambent le baudrier et l'épée d'Orion ; Vénus, toute rose, disparaît dans une échancre de rocher.

Et longtemps encore, malgré le froid, je reste sur le chemin de ronde, enveloppé de ma fourrure, à contempler cette merveilleuse nuit de Chine, — la dernière, hélas !

5 juillet. — Malgré l'heure matinale de notre départ, l'Amban, escorté de toute sa suite, a tenu à venir me souhaiter bon voyage. C'est le dernier de ces fonctionnaires chinois que j'aie à rencontrer. Ils me laissent, somme toute, la meilleure impression. J'ai admiré à maintes reprises leur hospitalité, leur courtoisie, leur dignité. Je me suis reposé à leur contact: j'ai joui de leurs mœurs fixées, de leurs gestes hiératiques, de toute leur personnalité coulée depuis des siècles dans un moule uniforme et invariable. J'ai constaté leur aptitude à gouverner et à administrer les populations qu'ils ont soumises. Leurs méthodes, sans être parfaites, valent peut-être bien celles de leurs voisins. Ils sont ennemis, dira-t-on, du progrès. Mais l'Asie, en général, et l'Asie centrale, en particulier, en sont-elles assoiffées?

Au moment où nous nous mettons en route, la cacophonie d'hier soir reprend de plus belle. Le fort est entièrement pavoisé en notre honneur. Deux poulets et des œufs, — denrée rare en ce pays, — nous sont apportés par des serviteurs. Le dernier Amban a tenu à bien faire les choses!

A quelques kilomètres d'Ulukshat, nous passons le dernier fort chinois avant la frontière. Il porte le nom de Nagra Chaldi et se trouve situé au confluent de la Kizil-Su que nous suivons et de la Karaterek, son affluent de la rive gauche. Là, il nous faut abandonner la première de ces rivières. La vallée constitue bien le plus court chemin d'ici à Irkeshtan, mais l'eau, notre ennemie, l'obstrue continuellement: « Il y a beaucoup d'eau! » tel est, comme au Cachemire, la réponse des indigènes auxquels on demande des renseignements. Un essai que nous faisons pour traverser la rivière nous démontre qu'ici ils ont raison. Nos chevaux, avec de l'eau jusqu'au garrot, manquent d'être emportés par le courant.

Force nous est donc, après avoir longtemps cherché un gué, de revenir sur nos pas et de traverser la rivière à un endroit où elle se partage en plusieurs bras, puis de remonter, — pendant deux heures, — la vallée de la Karaterek. Ensuite, par un col de plus de 2000 mètres, on repasse dans celle de la Kizil-Su. La traversée du col, assez difficile en temps ordinaire, est rendue encore plus pénible par des rafales de neige qui, au sommet, nous cinglent le visage. Et, pour arriver à Irkeshtan, il nous faut encore traverser la rivière avec de l'eau jusqu'aux hanches!

Enfin, de l'autre côté, nous rencontrons un campement kirghiz. Dix minutes après, sur un poteau-frontière, je salue les couleurs russes: bleu, rouge, blanc, qui, sous peu, apporteront un changement radical à ma façon de voyager.

Devant nous, par-delà une gorge profonde, se dresse le fort russe d'Irkeshtan : vaste ensemble de constructions blanches, entouré d'un mur crénelé d'aspect imposant. En bas, une vaste maison, à l'aspect de caserne, est entourée d'une centaine de tentes kirghiz. Tout autour, des chevaux paissent en liberté.

Bien vite, nos cosaques se sont mis en rapport avec la garde du fort. Un factionnaire, baïonnette au canon, nous fait monter par une longue rampe jusqu'aux habitations des officiers.

Nous y trouvons un médecin, personnage très aimable, qui n'a qu'un défaut, celui de n'entendre aucune des langues que je parle. Son hospitalité, du reste, ne s'en ressent pas. A peine sommes-nous installés, que déjà le samovar fume; la maîtresse du logis accourt, empressée. Un cosaque nous apporte des biscuits, du fromage de chèvre, des pâtisseries du Turkestan. Survient un officier en tunique blanche, portant sur ses épaulettes l'étoile de capitaine. On nous le présente : « Kapitan Koropatkin. » — « Le frère du ministre de la guerre », ajoute respectueusement le docteur.

Le capitaine, malheureusement, ne parle que quelques mots de français. Mais, entre gens d'éducation semblable, on finit toujours par s'entendre. De ses vagues réminiscences de français et d'allemand et des quelques expressions russes que j'arrache à mon dictionnaire, nous avons vite fait d'improviser une langue rudimentaire, suffisant amplement aux formalités d'une première rencontre. Malgré son uniforme, ses étoiles et son sabre, le capitaine Koropatkin n'appartient pas à l'armée; mais, comme tous les fonctionnaires du Turkestan russe, quoique relevant de l'administration civile, il porte le titre et les insignes d'officier. Adjoint au gouverneur du Ferghana, résidant à Osh, le capitaine se trouve actuellement en tournée d'inspection dans la vallée de l'Alaï. Plus de 40 000 Kirghiz vivent sous sa juridiction.

Des instructions de Saint-Pétersbourg sont, paraît-il, arrivées à mon sujet. Je les dois à l'aimable intervention de mon excellente cousine, la princesse Waldemar de Danemark, auprès de l'Impératrice douairière, sa belle-sœur, et à la bienveillance du Tsar. Grâce à ce « Sésame, ouvre-toi ! » les autorités locales ont pris toutes les mesures de nature à faciliter la conclusion de mon voyage. Nous partirons demain, dès l'aube, avec le capitaine.

Surgit ensuite un officier du génie, chargé d'établir le tracé d'une ligne télégraphique d'Osh à Irkeshtan. Il possède, dans une large mesure, quelques notions d'anglais et contribue à enrichir notre charabia. Enfin, pour comble de chance, nous découvrons un douanier des provinces baltiques dont la langue maternelle est l'allemand. Dès lors, la communication linguistique est établie. Ce

précieux personnage nous accompagnera, en qualité d'interprète, jusqu'aux limites du Ferghana.

Dîner très gai avec le capitaine et l'ingénieur. La faim, les privations des derniers jours me font trouver les mets excellents. Partout ailleurs j'aurais, ce me semble, considéré immangeables les quartiers de mouton cuits à la broche, Dieu sait comment, qu'on nous sert assaisonnés de boules de graisse peu appétissantes.

Les Russes, décidément, manquent par trop de ce sens du confort que les Anglais exagèrent. Ainsi, le capitaine Koropatkin, maître absolu de 10 000 Kirghiz, n'a même pas de cuisinier. Les cosaques de sa suite prennent tour à tour la garde du fourneau comme une faction. Ni conserves, ni légumes, ni provisions d'aucune sorte. L'officier russe vit comme il peut de ce que lui fournit l'habitant.

Conversation animée grâce au douanier interprète. Chacune de ses phrases commence par un inévitable : « Monsieur le capitaine pense ceci, Monsieur le capitaine pense cela. » Nous causons de mon voyage, de l'importance des Pamirs au point de vue stratégique, de la domination anglaise aux Indes, de l'agent britannique à Kashgar, M. Mac Kartney : « Le capitaine pense que nous aurons bientôt la guerre avec l'Angleterre ! » C'est l'idée fixe de tous ces officiers de frontière, pour qui l'occupation de l'Inde semble chaque jour devoir être l'affaire du lendemain.

Nuit excellente dans un bon lit européen, sommeil de plomb interrompu seulement de temps en temps par les éclats de voix du capitaine et de l'ingénieur qui, jusqu'à une heure avancée, continuent à jouer au piquet et à boire du wodka.

*6 juillet.* — L'aurore aux doigts de rose nous voit sur pied.

Je commence par renvoyer à Kashgar les deux cosaques prêtés par le consul général. Infatigables et sobres comme leurs petits chevaux, étonnants d'énergie et d'initiative, dénués de tous les besoins qui entravent la marche d'êtres plus civilisés, ils s'en retourneront chez eux comme ils sont venus, sans provisions, bagages, ni couvertures, armés simplement de leur fusil d'infanterie et de leur redoutable « nagaïka ». Je veux, du moins, qu'ils ne manquent pas d'argent pour la route. Rectifiant la position, leurs yeux fixés sur les miens, ils prennent les billets que je leur offre, saluent, puis ensemble, scandant les mots d'une voix rauque, mais forte, lancent le remerciement prescrit par les règlements : « Nous sommes heureux d'avoir satisfait Votre Excellence. »

Pour le départ du capitaine Koropatkin, des centaines de Kirghiz sont accourus de toutes les régions environnantes. Leurs grandes silhouettes équestres se dressent immobiles sur les crêtes

qui nous dominent, formant autour de nous une longue ceinture multicolore se profilant sur l'herbe verte des prairies et la neige des montagnes.

Le capitaine Koropatkine, géant de près de six pieds, aux yeux dominateurs, est bien l'homme qu'il faut pour imposer le respect à ces hordes semi-barbares. Quand il passe, la tête haute, sur son grand cheval noir, les bustes se courbent, les mains se croisent sur les poitrines en signe d'humble soumission. Quand sa voix tonne, le silence se fait, absolu; les yeux de chiens battus osent à peine se lever vers lui, humbles et suppliant, cherchant à scruter la pensée du maître. Le capitaine n'a pas lieu de se louer de ses administrés. Des vols nombreux ont été commis, ces derniers temps, dans la région, on parle même d'assassinats. Aussi profère-t-il de formidables menaces. Pour faire exemple, deux cosaques, sur son ordre, s'emparent d'un Kirghiz à l'air faux et vicieux, convaincu de vol, et vigoureusement lui appliquent une vingtaine de coups de « nagaïka ».

Puis l'on se met en route. Les Kirghiz, dégringolant de leurs hauteurs, viennent former au capitaine une suite de plusieurs centaines de cavaliers. Vrai peuple à cheval comme les Boërs du Transvaal ou les Gauchos du Brésil! Il y a là des vieillards aux barbes vénérables et des jeunes gens, de tout petits enfants qui, peut-être, ne savent pas encore marcher, des femmes coiffées du haut bonnet blanc kirghiz, fièrement campées à califourchon sur leurs selles brodées. A mesure que les montées et les descentes se succèdent, la colonne se désagrège. Grâce aux montures fraîches que nous a procurées un simple « désir » du capitaine Koropatkine, nous réussissons à prendre une avance considérable.

Quand nous nous retournons au haut d'une côte, notre regard embrasse un tableau enchanteur : une vallée vert pâle parsemée de roches blanches; un torrent argenté, tantôt serpentant à travers les prairies, tantôt écumant de cascade en cascade, parmi les rochers. Sur la route rose, égrenés sur plusieurs kilomètres, des Kirghiz et encore des Kirghiz, drapés d'étoffes multicolores; des familles entières à cheval, les mères portant leurs nourrissons sur le pommeau de la selle, suivies d'un ou deux animaux de bagage. Plus d'une m'a fait penser aux tableaux qui représentent la Fuite en Egypte; d'autres, les riches habitants de la vallée, m'ont rappelé les Rois Mages.

Nous nous élevons peu à peu dans un extraordinaire enchevêtrement de vallées, tantôt parallèles, tantôt se coupant à angle droit, à tel point qu'on se demande dans quel sens coulent les affluents de la Kizil-Su, que sans cesse nous traversons.

Enfin, vers neuf heures, nous atteignons le col de Taunmurun (3200 mètres d'altitude), limite des bassins de la Kizil-Su, que nous suivons depuis Kashgar, et d'une autre Kizil-Su, tributaire, celle-là, de l'Ôxus. En ce moment, nous franchissons donc la grande ligne de partage des eaux de l'Asie centrale, celles du Turkestan chinois, qui vont se perdre dans les sables lointains du Lob Nor, et celles du Turkestan russe, tributaires, par l'Ôxus, de la mer d'Aral.

Court arrêt pour déjeuner et jouir du panorama merveilleux qui, tout à coup, se découvre à nos yeux.

Jamais, même au Cachemire, je n'ai rien vu de semblable. Le premier coup d'œil, en avant surtout, est stupéfiant.

Autour de nous, plus rien pour nous masquer le déploiement immense des choses. A nos pieds, la vallée de l'Alaï, énorme couloir vert pâle, déroule à l'infini ses pâturages, zébrés en tous sens de cours d'eau argentés. Au nord, fermant la vallée, la chaîne gigantesque de l'Alaï dresse à perte de vue ses colosses de neige et de glace, dont le moindre a 6000 mètres et le plus élevé, le pic Kaufmann, 7000 mètres d'altitude. Dans cette direction, aussi loin que l'œil se porte, ce n'est qu'une succession ininterrompue de dômes et d'arêtes, de pyramides et d'aiguilles; le point le moins élevé de cette merveilleuse crête, longue de près de 100 kilomètres, est la passe du Kizil-Art, 4400 mètres d'altitude.

De l'autre côté, au sud, les Monts Alaï, moins élevés, mais encore plus étranges, bordent la vallée. Leurs sommets dénudés, courbés tous dans un même sens par l'effort des tempêtes cosmiques, leurs crêtes sombres rongées par le temps, leurs moraines, vestiges grisâtres de glaciers disparus, contrastent par leur aspect sévère avec les éblouissantes rotondités du Transalaï.

Une lumière incisive, absolue, terrible, descend du ciel presque noir à force d'être bleu. Elle baigne toute cette tourmente de dômes et de crêtes; avec la même précision jusqu'aux limites de la vue, elle détaille, d'un côté, les coupoles bleues, gonflées comme d'immenses bulles de savon; de l'autre, les arêtes tranchantes et comme couchées par le vent, l'étonnante houle de pierre, figée depuis la fin des grandes tempêtes dans le silence et l'immobilité!

Nous repartons et le monde qui nous entoure semble s'agrandir encore. Aux pâturages s'ajoutent de nouveaux pâturages à perte de vue : les derniers sont si loin qu'à l'horizon ils semblent se fondre avec la base du ciel. Des brumes du fond de la vallée, à mesure que nous avançons, surgissent des neiges nouvelles, vagues d'abord comme de grands nuages, puis semblables à de

gros flocons blancs. Et puis, peu à peu, la vallée se met à vivre.

Nous entrons dans le paradis des Kirghiz. Ici, nous dit-on, croît la meilleure herbe du monde entier. Les chevaux et les moutons lâchés dans la vallée engraisent en quelques semaines, sans qu'on ait à s'en occuper. Dès le printemps, les dernières neiges disparues, on voit arriver toute la population pastorale du Turkestan. On y vient d'Osh et d'Andijan, de Marghelan et de Kokhand. Des familles, des villages entiers, installent, aux endroits qui leur sont assignés, leurs yourtes apportées à dos de chameaux. La vallée, déserte en hiver, possède, en été, une population de plus de 10 000 habitants.

À mesure que nous avançons, les campements deviennent de plus en plus nombreux. Des centaines de yourtes mettent leurs taches brunes sur l'admirable fond vert de la vallée; des milliers de moutons et de chevaux, des chameaux, des yakhs paissent en liberté sous la garde de quelques Kirghiz à cheval, tandis que les autres, assis sur le seuil de leurs yourtes, lancent paresseusement dans l'espace la fumée de leurs pipes.

Vers une heure, nous arrivons au campement où le capitaine Koropatkin a décidé que nous passerions la nuit. Nous sommes en pleine vallée de l'Alaï, au bord même de la Kizil-Su dont le ruban argenté serpente à perte de vue à travers l'immense prairie.

La réception faite à notre ami témoigne de l'autorité, — et peut-être aussi de la popularité, — dont il jouit en ces parages. Parmi les premiers personnages de l'endroit, accourus à sa rencontre, c'est à qui prendra son cheval, lui tiendra l'étrier, lui tendra la main pour l'aider à descendre. Les Kirghiz, sur deux haies, se tiennent immobiles, les mains croisées sur le ventre, en cette attitude de souffrance qui, dans cette partie de l'Asie centrale, est le signe d'un respect illimité.

On nous a préparé deux yourtes luxueusement aménagées. De riches tapis persans recouvrent le sol, des chaises, drapées de housses écarlates, nous tendent les bras; sur une table sont étalés des sucreries, de petits gâteaux de graisse, du thé, du lait, du « roumis », lait de jument aigre, fort apprécié des Russes, mais auquel je n'ai jamais pris grand goût.

Le « minbashi » de l'Alaï, le chef qui nous a improvisé cette réception grandiose possède, paraît-il, de 20 à 30 000 roubles de revenus. Cela ne l'empêche pas de se tenir continuellement courbé en deux quand il parle au capitaine, ni de rouler de gros yeux effarés chaque fois que celui-ci exprime un désir que le protocole n'avait pas prévu.

Pour l'après-midi, sur mon désir, on a bien voulu organiser une grande « baïga », le jeu national des Kirghiz.

Voici les règles de ce jeu qui, dans tout le Turkestan russe, remplace le « polo » des Indes et du Cachemire. On prend un cadavre de mouton, amputé préalablement de sa tête et de ses jambes, et on le jette au milieu de l'arène, figurée ici par toute l'étendue des pâturages immenses qui nous environnent. Les cavaliers, qui doivent prendre part à la partie, attendent en groupe serré à une centaine de mètres; puis, le signal donné, ils se précipitent en masse sur le cadavre et se le disputent, toujours à cheval, jusqu'à ce que l'un d'eux s'en soit emparé. Pour que la victoire soit définitive, le détenteur doit faire au galop deux fois le tour du groupe principal des joueurs sans se laisser enlever sa proie. Les autres, bien entendu, cherchent à l'en empêcher. D'où mêlée générale. Le malheureux se voit entouré d'un réseau inextricable, serré jusqu'à l'étouffement, tiré en tous sens par les bras et par les jambes. Bientôt la « baïga » ne forme plus qu'une épaisse broussaille de corps humains et de chevaux qui s'en va en tournant, à travers la plaine, dans le sens de la poussée la plus forte. Coûte que coûte chacun essaie de pénétrer jusqu'au cœur de la mêlée. Pour y arriver, tous les moyens sont bons : Coudes, pieds, éperons, « nagaïka »; les coups pleuvent drus sur les croupes des malheureux chevaux, et ceux-ci, en revanche, criblent de ruades, quand ils en ont la place, les cavaliers qui les entourent.

L'infortuné prisonnier réussit-il à échapper au filet qui l'enserme, aussitôt commence, à travers la prairie, une course échevelée. Il faut à tout prix empêcher l'heureux joueur d'accomplir les deux tours réglementaires. De guerre lasse il finit, en général, par céder; la charogne vole au loin. D'autres se précipitent dessus, s'en emparent sans descendre de cheval, d'une simple flexion de reins. Et la lutte recommence plus âpre, plus acharnée, à mesure que s'échauffent chevaux et cavaliers.

Nul obstacle n'arrête ces forcenés. Entre nos tentes et la rivière se trouve un banc d'argile durcie, absolument vertical, de 1<sup>m</sup>,50 de hauteur. Les cavaliers isolés d'un bond le franchissent sans même y prendre garde. Quant à la « baïga » arrivée au bord, on la voit s'écrouler, vraie cascade humaine, sans que pour cela la partie s'interrompe un seul instant.

Le jeu, commencé par une vingtaine de Kirghiz, prend bientôt des proportions formidables. De tous côtés, comme des vautours attirés par une charogne, arrivent au grand galop de nouveaux cavaliers, droits sur leurs étriers, brandissant leurs petits fouets au-dessus de leur tête. Sans même s'arrêter, ils plongent dans la mêlée, se frayant à coups d'éperons et de fouet un chemin jus-

qu'au centre. Ils sont bientôt cent, deux cents, trois cents à grouiller, à tourbillonner à travers la prairie merveilleusement verte, dans le décor sublime des neiges du Transalaï.

Ce n'est que bien tard, quand chevaux et hommes commencent à défaillir, que deux ou trois nouveaux venus réussissent à faire, le mouton sous la jambe, les deux tours réglementaires. A fond de train ils arrivent alors sur nous, s'arrêtent à trois pas, jettent à nos pieds l'informe trophée, puis vont recevoir du minbashi qui, bien entendu, pourvoit à tous les frais de la fête, les 20 ou 30 kopecks attribués comme prix.

Commencée à une heure, la partie dure encore à cinq. Tantôt tout près, tantôt bien loin, nous avons, chaque fois que nous sortons de la tente, le fantastique spectacle du tourbillon humain emporté dans son vol éperdu, comme une nuée de frelons affolés. Des joueurs s'en vont, leurs chevaux fourbus; d'autres arrivent. La masse persiste, sans cesse renouvelée, toujours la même, merveilleux symbole, en face de la grande nature indifférente, de l'humanité éphémère courant après une proie qui éternellement lui échappera : le parfait bonheur!

7 juillet. — Courte étape d'une trentaine de kilomètres.

La vallée continue à se déployer devant nous; lumineuse, immense, infinie. Pas de routes tracées, pas de gorges, pas de précipices. A nous l'espace, à nous la plaine sans limites!

Les prairies, que continuent à encadrer les deux immenses chaînes de l'Alaï et du Transalaï, s'en vont devant nous; s'en vont comme vers des horizons fuyants que nous n'atteindrons jamais. Elles sont traversées d'ondulations douces, pareilles aux longues houles de l'Océan quand il fait calme. Elles résonnent du bêlement des moutons et du hennissement des chevaux. Les prairies sont vivantes et joyeuses dans la fraîcheur du matin. L'air est si vivifiant que l'on dirait nos chevaux infatigables. Ils galopent, légers et joyeux, avec des fantasques envolées de crinière. Le soleil, qui monte, brûle un peu nos têtes, mais pour nous rafraîchir un vent souffle qui a passé par les neiges. Et puis il y a l'ivresse de la course rapide à travers l'espace, sans crainte d'ornière ni de précipice, et la sensation d'approcher rapidement du but du voyage!

A dix heures du matin nous avons atteint notre nouveau campement, situé à l'entrée d'une vallée latérale conduisant, entre deux grands éperons rocheux, au col du Taldik.

La faune est ici plus abondante qu'ailleurs. D'immenses « læmmergeier<sup>1</sup> », des aigles noirs, des éperviers tournoient au-dessus du

<sup>1</sup> Vautours d'une espèce particulière.

camp, à la recherche d'une proie invisible. Sur les pentes qui nous entourent, des centaines de marmottes rouges (ou « con-gours ») paraissent et disparaissent sans cesse, se dressant sur leurs pattes de derrière pour mieux nous voir, puis s'enfuyant dans leurs tanières avec un cri strident. Les rochers, qui nous dominent, abritent, nous dit-on, des ibex et des ours.

8 juillet. — Journée de chasse. Le capitaine Koropatkine, comme tous les Russes en général, n'apprécie guère le sport pour lui-même. Qu'allons-nous donc chercher sur ces montagnes escarpées où l'on ne peut même pas monter à cheval? Des cornes de bouquetins, en admettant qu'on en tue, compensent-elles tant d'efforts? Il n'y a que des Anglais pour avoir des idées pareilles.

Du reste, si nous tenons absolument à emporter des cornes d'ibex, il en fera tuer par des chasseurs kirghiz ou bien il enverra deux cents hommes sur les crêtes pour faire descendre le gibier dans la vallée.

Finalement comme je n'acceptais aucune de ces solutions, notre aimable « cicerone » a bien voulu nous procurer deux « shikharis<sup>1</sup> » connaissant le repaire des ibex, animal qu'on nomme ici « kiki ». Le capitaine a même poussé l'obligeance jusqu'à promettre au minbashi, qui dirige l'expédition, un jour de prison si je ne tuais qu'un ibex et deux si je n'en tuais aucun.

Dès six heures du matin nous sommes en route. A cheval d'abord nous remontons le petit vallon au pied duquel nous sommes campés, puis, après cinq ou six verstes, mettons pied à terre et escaladons une chaîne rocheuse séparant la vallée, dans laquelle nous nous trouvons, de celle de l'Alaï.

Un peu au-dessous de la crête, les chasseurs me font signe de me coucher, d'ôter mon chapeau et d'avancer la tête avec précaution. A 500 mètres environ, dans un hémicycle formé par deux arêtes rocheuses, paissent en toute tranquillité une cinquantaine d'ibex, dont plusieurs jouissent de cornes magnifiques. Malheureusement ils se trouvent hors de portée et, qui pis est, séparés de nous par une paroi à pic sur laquelle il serait impossible de s'aventurer. — Bon gré mal gré, il nous faut faire un long détour par une des arêtes pour nous trouver de l'autre côté, à 300 mètres des ibex, avec le vent dans le dos. Pour tirer à coup sûr il faudrait approcher encore; mais une pierre maladroitement détachée des éboulis sur lesquels nous marchons roule avec fracas dans l'abîme. Une marmotte mise en éveil nous voit et pousse un strident cri d'alarme. En une seconde le troupeau est sur pied et, conduit par deux superbes mâles, escalade au

<sup>1</sup> Chasseur, en hindoustani.

galop la paroi au-dessus de laquelle nous nous trouvions tout à l'heure. Une à une les magnifiques bêtes se profilent un instant sur l'arête, puis disparaissent. Plusieurs coups tirés, un peu au hasard, à 400 mètres, restent, bien entendu, sans résultat.

Je me console de mon insuccès en contemplant l'incomparable panorama qui se découvre à mes yeux. L'arête sur laquelle je me trouve s'avance seule en éperon, au-dessus de la vallée de l'Alaï, dont me sépare un précipice de plus de 1000 mètres de profondeur. Autour de moi rien pour me cacher la vue : l'aéronaute n'est pas plus isolé dans l'espace. A mes pieds, à l'est, à l'ouest, se déroule à perte de vue la gigantesque coulée vert pâle de la vallée, sorte d'avenue mondiale large de plusieurs kilomètres et longue, on ne sait de combien... Devant nous, exactement, se trouve la passe du Kizil Art<sup>1</sup>, l'entaille la plus profonde du Transalaï, haute néanmoins de plus de 4400 mètres. Une rivière en descend, bientôt divisée en quatre bras rouges, qui traversent en s'écartant la vallée dans toute sa largeur. Un peu à droite, trône le pic Kauffmann. Sa coupole azurée, presque immatérielle, se détache à peine des brumes matinales qui l'entourent. Sven Hedin, il y a peu d'années, essaya de l'escalader, mais en vain. Comme toutes les grandes cimes himalayennes, il conserve encore sa virginité. De toute la chaîne descendent jusqu'au fond de la vallée de longues langues de neige, régulières comme des signes héraldiques, tranchant en argent sur le champ de sinople des prairies. Partout, des gais pâturages surgissent, sans transition, les colosses de glace. Ni rochers ni moraine ! Le royaume des neiges commence où finit celui de la vie !

Au retour, en approchant du camp, j'y constate une animation inaccoutumée. Le nombre des chevaux s'est considérablement augmenté. Un cavalier européen civil vient à ma rencontre : chose rare en ces pays où ne fleurit que la tunique blanche des officiers et des ingénieurs. A mesure qu'il approche, je crois le reconnaître. Mais oui, c'est mon ami le vicomte Pierre d'Orfeuille !

Parti il y a un mois de Paris, sans savoir un mot de russe ni d'aucune langue asiatique, il a accompli le tour de force de me retrouver en pleine Asie centrale, à près de 4000 mètres d'altitude. Il voyage avec toute une suite que, sur des recommandations obtenues à Pétersbourg, lui a fournies le gouverneur du Ferghana, trois cosaques et un interprète de Tiflis, « guide à Caucase », comme portent ses cartes de visite. Ce personnage tout étonné

<sup>1</sup> Par là passe la route d'Osh aux forts russes de la frontière indienne : Murghabi, etc.

de se trouver si loin du monde civilisé, parle le français, le russe et le persan et répond au nom suave d'Akompien.

Le soir, un grand diner de gala, confectionné par Kandler, d'après les immortels principes du grand Ahman Khan, nous réunit tous : le capitaine Koropatkine, l'ingénieur et nous deux, dans la « yourte des fêtes », qui nous sert de salle à manger.

La « yourte », éclairée *a giorno* par quatre chandelles enfoncées dans des bouteilles, présente l'aspect des grands jours. Le champagne coule à flots... d'une bouteille unique achetée au poids de l'or à Kashgar; coule aussi à flots l'éloquence polyglotte. Dans la chaleur communicative des banquets, le capitaine Koropatkine commence à retrouver le français de son enfance, l'ingénieur, son allemand. De notre côté, nous travaillons le russe avec ardeur. Mon petit dictionnaire de poche m'a appris à dire : *Za wasa zdorovie*, « A votre santé »; et : *Otchen kharacho*, « Très bien ». Deux membres de phrases qui, dans l'atmosphère du moment, suffisent amplement à mes épanchements. « Très jolie conversation! » finit par déclarer le capitaine.

Après le café seulement, la conversation prend un tour sérieux. Le douanier des provinces baltiques et Akompian, le suave « guide de Caucase », viennent à tour de rôle interpréter, l'un en allemand, l'autre en français, des pensées plus subtiles que celles que nous permettait d'échanger notre impossible charabia.

Avec sa complaisance habituelle, le capitaine Koropatkine veut bien répondre aux questions que je lui pose sur l'administration du pays. Il s'étend sur le caractère veule et corrompu des habitants, sur le manque de communications et de personnel administratif. Il cherche à me donner une idée des prodiges réalisés par son gouvernement en ce coin reculé de la terre.

Je n'ai pas de peine à le croire. Tenir sous la férule, en des régions aussi désertes et aussi inaccessibles, avec quelque cent fonctionnaires, des milliers et des milliers d'indigènes qui, jamais avant ces dernières années, n'ont connu de gouvernement véritable, leur inculquer le respect durable de maîtres qu'ils ne voient presque jamais, obtenir d'eux, non seulement qu'ils vivent en paix, mais encore qu'ils aident les autorités dans leur œuvre de conquête<sup>1</sup>, est un tour de force politique dont le gouvernement moscovite a le droit d'être fier.

J'en suis toujours à me demander quelles sont, en l'art de gouverner les indigènes, les véritables maîtres : les Russes ou les Anglais. Ce que j'ai vu ces derniers jours, — la marche

<sup>1</sup> Les chefs des villages kirghiz sont chargés de la police sur tous les Pamirs. C'est ainsi qu'ils ont ordre d'arrêter tout Européen qui ne serait pas porteur d'une permission écrite du gouverneur général du Turkestan.

trionphale du capitaine Koropatkine à travers la vallée de l'Alaï, — me porterait presque à donner la palme aux premiers. Décidément leur réseau administratif, moins parfait, mais plus souple que celui des Anglais, leurs méthodes empiriques, moins honnêtes peut-être, mais aussi moins hautaines, toute leur façon de voir et d'agir plus orientale s'adapte mieux à la mentalité de ces populations d'Asie centrale. L'Anglais ne bat jamais l'indigène, mais il ne lui tend jamais la main. Le Russe le comble de prévenances un jour et de coups de knout le lendemain. L'Anglais prétend civiliser, malgré elles, les peuplades qu'il soumet; le Russe ne demande qu'une chose : qu'elles se tiennent tranquilles. Or l'habitant de l'Asie centrale n'éprouve nullement le besoin d'être civilisé; et il préfère être battu à être méprisé. Les Kirghiz auraient, du reste, mauvaise grâce à se plaindre du joug moscovite. Ni impôts, ni service militaire! De temps en temps seulement, quelques corvées que compense largement la sécurité personnelle assurée à chacun par le gouvernement impérial.

*9 juillet.* — Après un second essai de chasse, aussi infructueux que celui d'hier, nous levons le camp pour aller nous établir 30 kilomètres plus loin, de l'autre côté du col du Taldik.

Notre caravane, dans le décor grandiose de l'Alaï, présente un aspect imposant. En tête chevauchent les cosaques de l'escorte, fusil en bandoulière, sabre au côté. Le capitaine en avait deux. D'Orfeuille en a amené trois, ce qui porte leur nombre à cinq. Puis viennent une vingtaine de chefs kirghiz, avides de conquérir les faveurs du capitaine. Certains d'entre eux ont de fort beaux chevaux. Leurs selles de bois, recouvertes de housses frangées d'or, miroitent au soleil. Leur costume se compose d'une espèce d'édredon multicolore, pourvu de cinq ouvertures pour la tête, les bras et les jambes.

Nous venons ensuite, et en queue de notre groupe chevauche mélancoliquement notre serviteur turki, engagé à Kashgar. Il est aujourd'hui aux deux tiers de sa métamorphose : chapeau, veston et souliers sont européens, le reste... kashgari.

Nos bagages suivent à distance. Bien que les charges soient légères, les malheureuses bêtes qui les portent, mal soignées, mal nourries, le dos lamentablement écorché, semblent n'en plus pouvoir. Pour comble de malheur, leur propriétaire a rencontré hier, à 20 kilomètres d'ici, un ingénieur russe auquel il devait 20 roubles, et cet estimable personnage, après avoir menacé de confisquer toute la caravane, a fini, sans autre forme de procès, par garder, en guise d'arrhes, un de nos meilleurs chevaux.

La route que nous suivons, large de 3 mètres, fait partie du long ruban, à la rigueur carrossable, qui relie Osh au fort de

Murghabi, sur les Pamirs. Entièrement construite par les troupes du génie, elle constitue un digne pendant de celle que nous avons suivie de l'autre côté de l'Indo-Kush, de Srinagar à Gilgit. Son point, le plus élevé entre Osh et la vallée de l'Alaï, se trouve au col du Taldik (4100 mètres). Un poteau noir et blanc, érigé au sommet de la passe, commémore le dernier coup de pioche donné en 1892.

Nous campons à Aklusaga, au milieu d'un grand cirque entouré de falaises rocheuses, dont les crêtes, d'un rouge vif, se heurtent au bleu éclatant du ciel. D'étranges couleurs nous entourent; certains rochers sont entièrement blancs, d'autres presque violets; les prairies, d'un vert épinard, rappellent celles de Styrie.

Autour de notre tente, dans le crépuscule mauve, des feux, — car ici tout le monde est cuisinier, — s'allument peu à peu. Là, les cinq cosaques font cuire leurs marmites, en chantant une complainte de l'Oural, bien différente des musiques d'Asie, auxquelles nous avons dit adieu. Plus loin, des chefs du pays, armés de longs couteaux, dépècent un énorme mouton, encore vivant au moment de notre arrivée. Le suave Akompian, aidé du guide de d'Orfeuille, a établi sa popote dans une cavité rocheuse, à moitié fermée par des broussailles. Les reflets du feu sur les parois de la caverne, le bonnet d'astrologue de notre interprète, les gestes étranges des deux personnages accroupis près du feu, donnent à ce coin du tableau l'aspect d'un antre de sorciers.

Nous dinons médiocrement en compagnie du capitaine et de l'ingénieur. Nos provisions sont épuisées : les cosaques ont repris la broche et le tablier.

*10 juillet.* — Départ à l'aube pour la plus longue étape du voyage : 85 kilomètres au pas!

Tout de suite, nous voici engagés dans des gorges sauvages, étroites et profondes que surplombent des roches penchées, des cimes menaçantes. Chose dont nous avons perdu l'habitude, il y a là des broussailles, des aubépines fleuries et même des arbres. Cela nous change pour une heure de nos éternelles solitudes d'herbages et de pierre. Et puis, à mesure que le soleil se lève, il nous semble entrer dans quelque contrée de rêve, peinte des couleurs les plus fantastiques et les plus inattendues. Tantôt, devant nous, nous croyons voir un de ces paysages chinois, si fréquemment reproduit sur les paravents : extraordinaires troncs de cônes violets sortant d'une plaine rouge; pans de rochers pourpres tranchant sur un fond vert épinard. Tantôt, au contraire, d'indéfinissables nuances pâles nous entourent : rose, bleu pâle, vert d'eau, vert « liberty ». Tout le long de la route, la nature s'est plu aux paradoxes les plus étonnants. Il y a là des arbres

rouges et des prairies bleuâtres, des montagnes violettes et des rochers pourpres. La route elle-même a l'air d'un long ruban rose jeté là comme pour rattacher l'extraordinaire paysage.

Vers onze heures, nous nous arrêtons quelques instants, pour déjeuner, à un petit campement kirghiz nommé Safi Kurghan. Là, le capitaine Koropatkine nous quitte, devant faire dans les environs une tournée d'inspection. Nous le retrouverons à Osh.

A midi, sous un soleil de plomb, nous repartons, replongés tout de suite dans des gorges profondes. Les deux chaînes, qui nous suivent depuis ce matin, se rapprochent de plus en plus. Avec une netteté qui déroute les yeux, elles nous montrent la tourmente de leurs sommets, dans des bleus sombres et des violets extraordinaires, passant au rouge et au rose: on dirait des châteaux pour des génies « modern style », des tours de Babel impressionnistes, des temples conçus par l'imagination malade de quelque esthète égaré en ces solitudes. Derrière nous, au fond de la vallée, les dernières neiges éternelles disparaissent peu à peu.

Voici maintenant, dans un ravin, un torrent profond qu'il nous faut franchir. Des indigènes accourus à notre aide pour nous montrer le gué, retroussent au-dessus de la ceinture leurs longues robes multicolores, entrent dans l'eau bouillonnante, et nous les suivons, mouillés nous-mêmes jusqu'au poitrail des chevaux. Cette opération, souvent répétée, remplit chaque fois notre interprète Akompian d'une terreur nouvelle. Pour qu'il consente à se confier à l'élément humide, il faut que de chaque côté un cavalier le prenne sous le bras: « Monsieur le comte, ne cesse-t-il de gémir en s'adressant à d'Orfeuille, quand nous serons à Caucase, je tuerai le petit mouton pour les pauvres. » Seule, l'idée que, lui cessant d'exister, les pauvres n'auraient pas leur petit mouton, semble lui rendre quelque courage.

Vers deux heures, la chaleur devient intenable. Nous songeons avec désespoir qu'il nous reste encore plus de trente verstes à parcourir. Pour tous les coups de triques du monde, nos pauvres montures ne consentiraient à prendre le trot. Quatre-vingt-quatre kilomètres, la distance de Paris à Chartres, à faire au pas!

Le soleil est encore très haut et brûlant, lorsqu'au fond de la vallée une tache plus verte, comme au Cachemire, nous annonce un premier village. Une députation d'habitants, en riches khalats boukhares, viennent à notre rencontre. Ils comptaient trouver le capitaine Koropatkine et manifestent quelque déception de son absence; mais ils ne s'en joignent pas moins à notre cortège. L'un d'eux nous offre du « kumis » dans une outre de cuir; jamais breuvage ne me parut aussi délicieux.

Et puis, les gorges reprennent, de plus en plus resserrées, de

plus en plus sombres. De nouvelles tourmentes de rochers nous barrent le chemin. Il faut monter, redescendre, endurer toutes les secousses, tous les heurts de nos bêtes fourbues, qui buttent à chaque pas, glissent parfois des quatre pieds ensemble, mais heureusement ne tombent jamais.

Nous en sommes au quatre-vingtième verste de notre supplice, lorsque brusquement la vallée s'élargit; devant nous s'ouvre une vaste étendue vert sombre, plaquetée d'argent par les derniers rayons du soleil couchant. Et voici que, tout au fond il nous semble apercevoir un nuage de poussière dorée qui se déplace et nous aveugle. Et soudain, de ce nuage, se détache un vol de cavaliers lancés au triple galop à travers la plaine.

En tête dévale un officier en tunique blanche, superbement dressé sur ses étriers. A trois mètres de nous, il arrête son cheval d'une brusque saccade et se présente d'une voix de stentor, en russe, bien entendu : « Lieutenant S., commandant le corps de police à Gultcha! » Une vingtaine de digjites<sup>1</sup> l'accompagnent. Plusieurs portent, au bout du manche de leurs fouets, des lanternes pour éclairer notre chemin d'ici au campement.

Après nous être serré la main, nous nous remettons en route. Le lieutenant S., par l'entremise d'Akompian, nous donne à entendre qu'au camp tout est prêt pour nous recevoir.

Brusquement la nuit s'est faite : une nuit laiteuse, baignée de lune, et devant nous, dans l'obscurité diaphane, les lanternes des digjites, secouées par la marche cadencée des chevaux, dansent comme des feux-follets.

Nous arrivons à Gultcha à huit heures et demie, quelque peu moulus par la longue étape que nous venons d'accomplir.

Au milieu des baraquements des « digjites » deux yourtes spacieuses nous attendent, pourvues de lits et même, luxe suprême, de lavabos en porcelaine.

Le colonel, commandant les cosaques de l'endroit, vient nous rendre visite : il voudrait que nous allions nous installer dans son confortable bungalow. Mais la police, ayant seule reçu des instructions à notre sujet, maintient ses droits sur nous.

On nous mène dîner chez un ingénieur militaire, en compagnie de sa femme et de ses deux filles. Toute la famille, bien entendu, ne parle que le russe et Akompian, fourbu, nous refuse ses services. Que faire? Finalement nous découvrons qu'une amie de la famille, en villégiature à Gultcha, se trouve être « dame de la classe<sup>2</sup> » au lycée de Tashkent et possède quelques notions de

<sup>1</sup> Cavaliers de police indigènes.

<sup>2</sup> Institutrice.

français. Malheureusement, nous l'intimidons tellement, qu'elle n'ose pas parler et, comme elle ne répond que par « oui » et « non » à nos questions, nous en sommes réduits à deviner préalablement ses pensées, puis à les lui faire approuver. Nous finissons, de la sorte, par apprendre une foule de choses intéressantes.

Entre temps, des esprits serviables ont apporté des « zakuski »<sup>1</sup> divers : caviar, sandwichs au jambon, petites bouchées, salade de concombres, etc. Nous vidons notre premier verre de wodka à la santé de nos hôtes et de la Russie!

Puis le repas se complique d'une excellente oie au riz et de « koteletki », côtelettes pannées, de viandes hachées constituant la base fondamentale de la cuisine russe.

Ce premier « engagement » me donne, au point de vue gastronomique, la plus favorable impression de l'hospitalité de nos nouveaux amis.

*11 juillet.* — Le colonel de cosaques prend sa revanche en nous offrant un succulent déjeuner. Sa femme sait le français et, charmante, nous fait les honneurs de la maison. On semble craindre que nous ne mourions de faim en route et, comme nous ne pouvons dévorer toutes les bonnes choses qu'on nous offre, on insiste pour que nous emportions dans notre « tiffin basket » le reste du déjeuner.

Départ à 11 heures sous la pluie, sous le ciel obscur. Le lieutenant de police, l'ingénieur et plusieurs chefs nous accompagnent.

Par des pentes insensibles, sous l'averse continuelle, nous nous élevons jusqu'à un col de plus de 2000 mètres, le dernier du voyage. Des champs de blé, des foin bordent la route. Nous rencontrons beaucoup de monde : longues caravanes de bergers se rendant dans la vallée de l'Alaï, théories interminables de chameaux lourdement chargés, cavaliers en robes multicolores, dames voilées, à califourchon sur de minuscules ânesses. On sent l'approche du monde habité! De l'autre côté de la passe, nous descendons, entre d'affreux éboulis, vers une lointaine vallée verte, parsemée de villages. Là se trouve notre campement.

Nous sommes reçus, à l'entrée de la localité, par une députation de vieillards, dont le plus âgé, sur un plateau d'argent, nous présente le pain et le sel traditionnels. Le gouvernement russe, je ne sais à quel titre, a décoré de tuniques bleues, galonnées d'or, ces vénérables personnages. La plupart portent, en outre, de nombreuses médailles en bronze et en argent, dont ils ne se montrent pas peu fiers. Encore une excellente et économique méthode de s'attacher les indigènes!

<sup>1</sup> Hors-d'œuvre.

12 juillet. — Notre dernière étape à cheval, Dieu merci ! Partis avant l'aurore, nous voyons le soleil se lever dans un rugueux défilé, entre d'arides collines d'argile rouge. Les oasis des villages deviennent cependant de plus en plus rapprochées. Les maisons de campagne se succèdent, entourées de vastes vergers clôturés. A mi-chemin d'Osh, se présente un officier de la police de cette ville, envoyé à notre rencontre par le gouverneur. Une dizaine de digjites l'accompagnent.

A partir de là notre marche devient triomphale. A l'entrée de chaque village, les anciens de l'endroit nous attendent, à cheval. A notre approche, ils portent respectueusement leurs mains au front, en signe de salam, puis immédiatement se joignent au cortège. Ils sont bientôt vingt, cinquante, cent, montés sur des chevaux fringants, revêtus de « khalats » en soie multicolore, à caracoler à nos trousses dans le plus pittoresque désordre.

Sur la route, d'actifs arroseurs munis de grandes outres, comme on en voit aux Indes, s'acharnent à supprimer la poussière. Les populations, rangées sur deux haies, nous regardent passer en silence, les mains croisées sur le ventre en signe de respect. Les Russes s'entendent bien à dresser leurs administrés !

Vers onze heures, nous faisons notre entrée solennelle à Osh <sup>1</sup>.

Voici d'abord le quartier indigène, lamentable amas de maisons informes, disparaissant sous une épaisse couche de poussière rouge. Puis les bazars, protégés contre le soleil comme à Kashgar par d'épaisses nattes de paille. Sur le seuil de leurs boutiques les marchands, pliés en deux, nous font de silencieuses ovations.

Le quartier européen, dans lequel nous pénétrons après avoir traversé la rivière, rappelle les « lines <sup>2</sup> » des grandes garnisons de l'Inde, Agra ou Delhi, par exemple. Une allée centrale, plantée d'immenses peupliers, le traverse dans toute sa longueur. A droite, à gauche, disparaissant sous des amas de verdure, se dressent les coquets bungalows des officiers et des fonctionnaires ; tout au bout, les casernes des soldats.

Tout à coup, derrière nous, sous un nuage de poussière, arrive une « troïka », lancée à fond de train. A notre hauteur les trois chevaux fumants s'arrêtent ; un officier saute à terre, le colonel Zaitzoff, gouverneur de la ville. Fort aimablement, il m'invite à terminer le trajet dans sa voiture. Je prends place à ses côtés, et fouette isvostchik <sup>3</sup>. Nous repartons de plus belle, entourés d'une centaine de cavaliers galopant à bride abattue.

<sup>1</sup> Dernière étape, 35 kilomètres.

<sup>2</sup> Cantonnements.

<sup>3</sup> Cocher, en russe.

Sur notre passage, les charrettes se rangent avec précipitation sur les trottoirs, les cavaliers tombent plutôt qu'ils ne descendent de leurs montures; les simples piétons se rangent contre les murs, courbés jusqu'à terre. Malheur à celui que l'aspect du colonel ne remplirait pas d'une salutaire terreur!

Nous traversons ainsi tous les cantonnements, puis brusquement la voiture s'arrête devant une vaste maison à un étage, la Sobranje<sup>1</sup>, ou cercle des officiers civils et militaires de la ville. Là se trouvent les logements qui nous ont été préparés.

Le colonel Zaitzoff tient à nous faire lui-même les honneurs de l'établissement. Il nous fait parcourir la salle de bal, présidée par les portraits en pied de l'empereur et de l'impératrice; la salle à manger où, sur un buffet, des zakuskis et des carafes de wodka attendent en permanence; la vérandah garnie de confortables fauteuils d'osier, puis il nous conduit à nos chambres, agrémentées chacune d'un confortable cabinet de toilette.

Le colonel parti, les serviteurs nous initient à un autre raffinement de l'installation : une fraîche piscine de natation, qui nous permet de nous débarrasser de l'horrible poussière des routes.

L'après-midi, dans une troïka militaire, nous rendons visite aux autorités locales : le colonel Zaitzoff, gouverneur, et le colonel Krepkoff, un militaire celui-là, commandant les troupes de la garnison. Les femmes et les filles de ces messieurs parlent parfaitement le français et se mettent aimablement à notre disposition en qualité d'interprètes.

La villa du colonel Zaitzoff se dresse au fond d'un admirable parc, sur une hauteur dominant la ville. D'un kiosque, où nous allons prendre le thé, la vue s'étend immense sur les jardins, les vergers et les prairies qui, jusqu'au pied des montagnes, entourent Osh d'une ceinture verdoyante. Sur un pic en forme de cône, qui nous fait face, M<sup>lle</sup> Zaitzoff me fait remarquer un ancien temple construit autrefois, dit-on, par des disciples de Zoroastre.

Tout au fond, au-dessus des prairies et des herbages, flotte une longue bande blanche, à peine visible, que nous prenons d'abord pour un nuage. Et puis, dans l'admirable pureté du crépuscule, cela se précise et cela prend des teintes roses, et nous reconnaissons les lointains blancheurs du Trans-Alaï. Vu d'ici, le dernier grand rempart des Himalaya prend ce même aspect de muraille mondiale qu'avaient, pour se montrer à nous, quand nous venions du Panjab, les premières montagnes du Cachemire. Il est moins violent de couleur, parce que nous sommes déjà dans les climats du nord, mais il se détache aussi net, dans la

<sup>1</sup> Littéralement : Assemblée.

même pureté de l'air, au-dessus des autres choses terrestres.

Quand, pour la première fois, nous avons aperçu la grande barrière, il y a trois mois, en arrivant des plaines torrides de l'Inde, il fallait la gravir et elle me réservait tout son inconnu : et maintenant je la laisse derrière moi, après 50 lieues de chevauchée à travers montagnes et plaines, hauts plateaux et gorges profondes, glaciers et déserts embrasés.

Elle va s'éloigner dans le passé des souvenirs. Et, tandis que les neiges lointaines pâlissent, je salue une dernière fois la grande muraille himalayenne qui pendant trois mois fut le décor de ma vie errante.

Le soir nous retournons chez le colonel Krepkoff pour y célébrer la Saint-Pierre, — 29 juin, vieux style, — fête patronymique du maître de céans.

Tout le *high life* d'Osh se trouve là : les femmes, en grande toilette de bal, les hommes, sans exception, en tunique blanche. Il faudrait, au Turkestan, être un bien piètre personnage pour ne pas porter d'uniforme.

Les invités, dont nous faisons vite la connaissance, appartiennent soit à la garnison, soit à l'administration civile, soit encore au corps d'ingénieurs qui semble jouer dans le pays un rôle des plus importants. L'élément féminin comprend les épouses et les filles de ces messieurs, plus quelques amies de passage, échappées aux chaleurs torrides des plaines du Turkestan. Dans un coin du salon se tient le pope, « Monsieur le prêtre », comme on nous le présente : énigmatique personnage à la figure pâle encadrée de longues boucles blondes, aux grands yeux mystiques, vrai type de héros pour drame scandinave. Dans une autre pièce grouille une quantité d'enfants de tous les âges, les garçons comme leurs pères, tous en uniforme, élèves pour la plupart du collège militaire d'Orenburg.

Curieux monde que celui de ces officiers et de ces fonctionnaires, perdus aux confins de l'immense empire moscovite, séparés par une semaine de chemin de fer des limites du monde civilisé ! Il y règne une bonhomie charmante. Nulle contrainte, nulle raideur : « Vivre et laisser vivre ! » telle semble être ici la devise de tout le monde.

Même entre supérieurs et inférieurs, les rapports, en dehors du service, sont comme en Autriche, empreints de la plus franche camaraderie. Colonel et lieutenant se traitent presque sur le même pied dès qu'ils ont franchi le seuil de la caserne. Les officiers du bataillon surtout semblent ne former qu'une grande famille sous la paternité bienveillante du colonel Krepkoff ; et M<sup>me</sup> Krepkoff, j'en suis sûr, se sent un peu leur mère.

La plupart des dames parlent couramment le français. Leur conversation un peu lourde, mais profonde, pleine d'aperçus inattendus, jette un jour curieux sur le caractère étrange de ces intelligences slaves, exaltées encore par la solitude. Toutes ont énormément lu; elles ont fourragé un peu au hasard à travers les littératures française et allemande, se sont rempli l'esprit de notions disparates, sans prendre soin le plus souvent de digérer leurs lectures. Livrées à elles-mêmes dans leur isolement, incapables de contrôler par l'expérience quotidienne les théories puisées dans les livres, elles ont fait leurs les plus effarantes théories, les paradoxes les plus extravagants. Elles aident à comprendre le désarroi intellectuel et moral dont souffre à l'heure actuelle tout l'empire des tsars : sympathiques quand même par leur noble désir de s'instruire et leurs généreuses aspirations, empreintes de mystique naïveté.

En voici une qui « apprend les étoiles », c'est-à-dire enseigne l'astronomie au lycée d'Orenburg. Eprise de science et de philosophie, elle passe ses journées à étudier les philosophes allemands, Kant, Schopenhauer, Nietzsche; elle rêve du sur-homme et du triomphe de l'intelligence, et brûle de régénérer l'humanité en appliquant ses théories.

Une autre « a été à l'Exposition de 1900 », ce qui, aux yeux de tout ce petit monde, lui donne une incontestable supériorité. Elle revient enthousiasmée de Paris, elle rapporte dans ses bagages des journaux de mode et des romans de Zola, des chapeaux à plumes et des idées ultra-libérales. Elle flétrit l'obscurantisme russe, tout en déclarant adorer sa patrie.

Abstraction faite du milieu provincial et modeste dans lequel nous nous trouvons, on pourrait se croire dans quelque salon français du dix-huitième siècle.

Sous la véranda, brillamment illuminée de lampions multicolores, la danse sévit. Tout le monde, depuis les colonels quinquagénaires jusqu'aux enfants de six ans, se trémousse au son de trois ou quatre airs infatigablement répétés par le corps de musique du bataillon. Sur cette musique uniforme, les danses les plus diverses et les plus inconnues se succèdent : valse, polka, kôr hongrois, kolomeïka polonaise, Washington post, mazurka, pas de zéphyr, pas de deux, etc. Un des lieutenants nous donne même le spectacle d'une « cosaque » échevelée, dansée avec une agilité qui ferait envie à un danseur de profession. Tous, du reste, dansent à la perfection et avec une « furia » inlassable.

Pendant les rares intervalles de la musique, on descend au jardin. Les danseurs s'en vont par couples dans les grandes allées de peupliers baignées de lune, ou bien s'installent dans les

fauteuils d'osier qui les attendent dans les bosquets. Et la nuit s'emplit de chuchotements slaves, très doux, comme le bruissement des feuilles agitées par le vent.

Le bal se termine par une bataille de confetti enragée, innovation introduite par la « dame qui a été à l'Exposition » et qui, auprès de la jeunesse surtout, a un étourdissant succès. Puis l'on soupe gaiement à une grande table. Tout le monde tient à porter notre santé; nous répondons en buvant à celles de nos hôtes.

« Dragon français, s'écrie d'Orfeuille, je lève mon verre, comme dragon, en l'honneur de l'armée russe représentée par le digne colonel Krepkoff; comme Français, en l'honneur des dames, dont la plus charmante est son épouse! hurrah! hurrah! hurrah! » On le porte en triomphe; — nous allons nous coucher vers trois heures du matin.

13 juillet. — Journée de repos. Réveil tardif dans la splendeur d'une journée radieuse, avec l'impression de sécurité et de loisir que donne le repos à l'abri d'un drapeau d'une puissance civilisée. Ainsi en fut-il pour moi à l'Agence britannique de Kashgar : mais ce n'est plus l'Union Jack qui flotte sur notre demeure; l'aigle russe y déploie ses ailes.

Liquidation de ma caravane : la plupart des objets achetés à Kashgar trouvent acheteurs au prix d'achat, je distribue le reste aux serviteurs et aux guides qui nous ont accompagnés de la frontière jusqu'ici. C'en est fait de mon indépendance. Demain je retomberai dans l'engrenage inflexible des horaires de chemin de fer et du bon plaisir des administrations!

Le soir, on danse encore; cette fois-ci, en plein air, sur une sorte de tennis asphalté entouré de grands arbres. Toutes nos connaissances de la veille s'y retrouvent. La dame qui « apprend les étoiles » me parle de l'origine des choses en me montrant le firmament poudré d'or. La dame « qui a été à l'Exposition » inaugure une robe de Paris qui fait sensation. Les petits garçons en uniforme dansent avec les dames respectables, tandis que les colonels font tourner les petites filles de quinze ans. Un lieutenant qui parle l'allemand me révèle ses ambitions : il se prépare à l'école de guerre et doit quitter la danse pour aller étudier. Du succès de l'examen qu'il doit passer dans un mois dépend sa carrière. Comme tous les officiers auxquels j'ai pu parler jusqu'à présent, il est remarquablement instruit au point de vue militaire. Il trouve l'armée russe mal organisée et aspire à des réformes.

A minuit, les parents déclarent qu'il est temps d'aller se coucher. Alors, les couples s'en vont en valsant, au clair de la lune, sur la route laiteuse, tandis que la musique, de ses bruyants accords, les accompagne jusqu'au seuil de leurs maisons.

Pour nous a sonné l'heure du départ. Devant la « Sobranje » attendent les deux tarantas<sup>1</sup>, attelées de trois chevaux chacune, qui doivent nous transporter d'ici à Andijan.

En apercevant le véhicule qui lui est destiné, le pauvre Akom-pian éprouve un haut-le-cœur. Il faut avouer que les deux caisses, posées simplement sur quatre roues sans ressorts, sans coussins, n'ont rien d'engageant. Sur le siège, deux hommes : le cocher et son coadjuteur, qui se tiendra toujours prêt à sauter à la tête de l'attelage dans les moments critiques. Derrière, nos bagages attachés par d'innombrables cordes, pour le cas, explique le cocher, où nous verserions.

Une dernière coupe de champagne, vidée en l'honneur des officiers de la garnison qui ont tenu à nous accompagner jusqu'ici, et nous donnons le signal du départ, au milieu des hurrahs de nos amis.

Il faut six heures pour aller d'Osh à Andijan. Comme une trombe, nous traversons d'abord les cantonnements; puis, le quartier indigène. Nos chevaux, trop vifs, font pas mal de sottises, accrochant des devantures ou renversant des mules chargées. Mais notre cocher n'en a cure. Tantôt dans l'obscurité des bazars, tantôt sous le beau ciel étoilé, parmi les ruines, nous allons grand train, bondissant dans les ornières, cahotés à tout rompre. Ensuite commence la campagne et la vitesse de notre voiture augmente encore. Des masses énormes de poussière, soulevées par un vent terrible, nous entourent d'un voile impénétrable. Chaque fois qu'enroulé dans ma couverture, j'essaye de m'endormir, un cahot formidable me réveille. Je vois d'Orfeuille penché sur moi, qui me retient, pour m'empêcher de tomber hors de la voiture. Lorsqu'il se présente une côte trop raide et que notre attelage risque de ne pouvoir la gravir, le cocher y lance ses trois chevaux à une allure furieuse, les excitant par des cris et les fouettant à tour de bras. Dans les descentes, au contraire, il les retient comme il peut; mais, cette fois, ils s'emballent de leur propre gré et nous dégringolons avec une vitesse à donner le vertige, la respiration coupée par le vent, les yeux brûlés par une grêle de poussière.

Nous voyons ainsi le jour se lever peu à peu. Le soleil se montre à nous comme un grand disque rouge, impuissant à traverser les nuages de poussière qui nous entourent, et la chaleur tout de suite devient effrayante. Enfin, vers six heures, notre attelage fourbu s'arrête devant la gare d'Andijan. Une locomotive fume, la première que je vois depuis trois mois, et dans le train

<sup>1</sup> Voiture russe sans ressorts.

de Samarkand, on nous indique le wagon qui nous a été réservé.

14 juillet. — Je ne sais pas bien si je suis éveillé ou si je dors... J'essaie de préciser mes sensations... Que veulent dire ces secousses? Pourquoi notre yourte vibre-t-elle? Est-ce un tremblement de terre?... Ah! oui, le wagon « generalski », le chemin de fer!... J'avais oublié. Vite, debout! Un bon « tub » dans le cabinet de bains de notre palais roulant. Et puis, allons déjeuner. Suivant la coutume russe, le samovar bout en permanence dans une petite cuisine que dirige un superbe tcherkess en costume national. Dans la salle à manger, sur une belle nappe blanche, attendent les zakuskis. A mille lieues de son siège, le gouvernement du tsar nous entoure de sa sollicitude.

Majestueusement, à 25 ou 30 kilomètres à l'heure, notre train traverse les plaines torrides du Turkestan oriental. Derrière nous, à travers la glace de notre wagon, accroché en queue du train, fuient les deux rails de la voie, absolument rectilignes, jusqu'au point où, en honnêtes parallèles, ils se rencontrent à l'horizon. Le thermomètre indique 44 degrés à l'intérieur du wagon et nous avalons à la russe des litres de thé bouillant, afin de nous rafraîchir!

Une promenade, à travers le train, jusqu'au wagon-restaurant, nous met en contact avec toutes les peuplades de cette partie de l'Asie : Tcherkesses, Turcomènes, Sarthes, Uzbegs, Caucasiens, il y a même des Juifs et des Arméniens.

Dans une heure, nous arriverons à Samarkand. Nous y retrouverons l'hospitalité russe, aussi chaleureuse, aussi séduisante, dans son aimable laisser-aller, à travers toute l'étendue de l'empire. Nous unirons dans un même souvenir le tombeau de Tamerlan, les splendeurs de l'ère moghole et l'adresse incomparable des cosaques d'Orenbourg, qu'une magnifique « digjitowka<sup>1</sup> » nous permettra d'admirer.

Dans deux jours, nous visiterons Boukhara, une des perles de l'Islam, vivant aujourd'hui, aux portes de l'Europe moderne, de la même vie qu'aux siècles de l'apogée musulmane. A Krasnovosk, salués, tout comme au « garden-party » de Shrinagar, par les accents vibrants de *la Marseillaise*, nous quitterons le Turkestan pour nous lancer sur la Caspienne. Nous débarquerons à Bakou, la ville du pétrole. Entre Tiflis et Vladicavcas, nous traverserons le Caucase, bien petit en regard des souvenirs de l'Himalaya, mais remarquable par la merveilleuse route georgienne, tour de force du génie militaire moscovite.

Puis viendront Novorossizki et la mer Noire, la Crimée et la

<sup>1</sup> Fantasia cosaque.

route d'Yalta à Sébastopol, surplombant de 800 mètres la mer, avec l'incomparable coup d'œil de la porte de Baidav. Sébastopol et les souvenirs de l'épopée de 1855.

Moscou et le Kremlin, Saint-Pétersbourg avec ses riantes maisons de campagne du golfe de Finlande, Varsovie avec son architecture majestueuse et les souvenirs de la grandeur polonaise seront nos dernières étapes dans l'immense empire des tsars, qu'à toute vapeur nous aurons mis quinze jours à traverser. A Vienne, le 7 août, je retrouverai les miens, venus au-devant de moi, et fermerai la boucle qu'à travers l'Himalaya j'ai nouée autour de l'Asie occidentale.

Mais tout cela sera le voyage préparé et confortable, le voyage prévu et réglé des tournées Cook, accessible à tout le monde, et les voyages de ce genre n'ont pas d'histoire.

Bien vite, dans ma mémoire, ces derniers souvenirs pâliront auprès des impressions profondes ressenties alors que, seul à seul avec la nature sublime, petit objet perdu dans l'immensité des tempêtes géologiques, il me semblait vivre de la vie même des houles himalayennes, comme si, ma personnalité fondue dans l'incommensurable étendue, je n'avais plus été que la conscience actuelle des choses éternelles qui m'entouraient.

Les lacs du Cachemire avec leurs fantastiques ceintures d'émeraude et d'argent, l'effarante pyramide du Rakapushi se révélant soudain, à un détour de la vallée, avec ses pans de glace de 6000 mètres de hauteur, l'Océan des Pamirs découvert du haut du Kilik, l'écharpe laiteuse du Mustagh-Ata flottant parmi les étoiles d'une merveilleuse nuit d'Orient, la procession fantastique des géants du Transalaï, telles sont les visions lumineuses qui jalonneront, dans les brumes du passé, le souvenir de ce voyage.

LOUIS D'ORLÉANS.

---

# LA « MAISON DE VICTOR HUGO »

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

---

Il est une dévotion qui n'est point en baisse dans notre race latine, c'est celle aux grands écrivains, et des pèlerinages que l'on ne songe point, apparemment, à interdire, ceux aux lieux qui les ont vu naître, vivre et mourir.

Nous aimons les détails familiers sur les hommes que nous ne connaissons que par leur esprit, et les journalistes en sont bien persuadés, qui s'en vont interviewer le dramaturge à la mode ou le romancier à succès pour nous révéler la nature de son petit déjeuner ainsi que son sport favori. Aussi, quelle jouissance secrète ne goûtons-nous pas à pratiquer en personne l'interview sur des reliques qui ne peuvent même pas se défendre, et à opérer, chez des hommes qui nous ont guidés, touchés, étonnés ou éblouis, une indiscrète violation posthume de domicile!

Grâce aussi à notre sentimentalité qui n'a fait que croître vis-à-vis des écrivains, depuis une dizaine d'années en France, à côté de la statuomanie s'est développé ce que j'oserai appeler la *pélerinomanie* littéraire, à notre sens bien plus intéressante que l'autre : peu à peu la demeure des écrivains disparus devient leur musée, et là où s'est écoulée leur existence demeure consacrée leur mémoire. Rien n'est plus logique. Seulement, à l'heure où, lentement, sur le modèle des étrangers, nos musées prennent peu à peu l'animation d'une maison habitée, faisons grande attention à ne point donner à des maisons la froideur d'un musée, c'est-à-dire d'une nécropole : à ces emplacements et cadres de vie, il faut bien se garder d'ôter *la vie*. Là est le grand écueil, que les étrangers eux-mêmes ne savent pas toujours fuir, témoin l'arrangement de la maison natale de Schiller à Marbach en Wurtemberg. Nous en apercevons bien la principale cause, en deçà comme

au delà du Rhin : c'est la déférence témoignée aux donateurs de collections. Il faut qu'eux-mêmes ou leurs héritiers s'y retrouvent, tout comme si les objets étaient encore leur propriété privée : nous avons bien vu les conservateurs du Louvre respecter durant trente et un ans, la collection La Caze, qui offrait, dès la première salle du musée, le moins historique pêle-mêle, allant des vieilles toiles flamandes au spirituel *Gilles* de Watteau.

Les pèlerinages proprement littéraires se sont, depuis quelques années, constitués en France un peu partout, avec plus ou moins de bonheur, plus ou moins de documents, plus ou moins de *vie*, et l'on en pourra bientôt dresser, à l'usage des touristes, une intéressante carte routière, qui prouvera que nous n'avons point à envier, sous ce rapport, l'Angleterre ni l'Allemagne. L'on apprend sa géographie en faisant un voyage, et bientôt l'on pourra parfaitement y reviser ou y apprendre son histoire littéraire. Déjà l'on va visiter chez eux La Fontaine dans sa maison de Château-Thierry, où est installé le musée municipal, et Bossuet dans son évêché de Meaux, Pascal aux Granges dominant l'exquis vallon de Port-Royal des Champs, George Sand dont le fauteuil familial n'a point changé de place dans le salon de Nohant, l'auteur des *Essais* sur la belle terrasse du château de Montaigne, et « le Président », — comme l'on dit encore là-bas, — au château de La Brède, où l'on retrouve, sans frais d'imagination, Montesquieu, méditant dans une pose tout américaine, et usant avec son pied le haut manteau de la cheminée, dans sa chambre de travail, d'où il pouvait surveiller son parc anglais et ses prairies.

A présent, avant d'entreprendre ce « tour de France » littéraire, il sied tout d'abord à Paris, d'aller visiter, chez lui, le roi de l'imagination française, dans cette *Maison de Victor Hugo*, ouverte depuis deux ans et qui n'est guère fréquentée encore, nous a-t-on assuré, que par des étrangers.

Elle fut constituée, comme on sait, par la Ville de Paris, grâce à la générosité faite en 1901 par l'un des amis les plus chers de Victor Hugo, son exécuteur testamentaire, M. Paul Meurice, qui vient de mourir en ce mois de décembre, et par les petits-enfants du poète, M. Georges Hugo et M<sup>me</sup> Jeanne Charcot. M. Meurice l'annonçait au Conseil municipal par une de ces phrases héritées directement d'Hugo :

Messieurs les Conseillers municipaux de Paris,

L'Angleterre a la maison de Shakespeare à Stratford-sur-Avon, l'Allemagne a la maison de Goethe, à Francfort : au nom des petits-enfants de Victor-Hugo et au mien, je viens offrir à Paris de donner à la France la maison de Victor Hugo...

La maison forme un musée très complet du grand poète, mais, dans l'ordonnance toute *classique* de ses collections, n'échappe pas entièrement, hélas ! au danger de froideur, ce qui paraît assez grave pour le poète de la vie tumultueuse et bouillonnante, pour le grand apôtre des évocations *faisant tableau*. Sûrement le goût éclairé des donateurs, des actuels propriétaires et du conservateur <sup>1</sup>, sitôt que l'on pourra mélanger les objets des diverses collections, tendra de plus en plus à accroître *la vie* dans cette demeure historique. Pour nous, nous n'aurons aucune peine à la restituer pendant notre visite, grâce à un document que nous avons eu récemment la bonne fortune de retrouver à la Bibliothèque nationale, gisant parmi les feuillets jaunis d'un vieux journal et perdu de vue par les héritiers eux-mêmes du grand poète : c'est le récit fait avec soin et talent, dans le style brillant et sentimental de l'époque, d'*Une soirée chez Victor Hugo*, en 1846, précisément dans cette maison qui vient d'être ouverte au public.

L'article parut, le 4 octobre 1846, dans le *Journal du Dimanche*, feuille hebdomadaire de 32 pages illustrées, sorte d'aïeule de nos « magazines », et qui, dans ses 48 numéros, publiés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1846, dépensa, sans compter, de l'imagination, du talent et de l'esprit : aussi était-il mort, semble-t-il, le 23 août 1847. Les romans étaient de Paul Féval, d'Albéric Second ou d'Eugène Sue, les chroniques théâtrales de Théodore de Banville ; Théophile Gautier y donnait des poésies de forme raffinée, et un certain Alexandre Dumas fils brûlait les yeux des lecteurs et des lectrices par ses portraits embrasés des belles Sévillanes.

Dès le premier jour, les fondateurs du *Journal du Dimanche* s'étaient adressés à Victor Hugo, qui déclina la demande en ces termes :

Mes traités avec mes éditeurs m'interdisent ce que vous voulez bien me faire l'honneur de désirer de moi. Croyez que je le regrette vivement et veuillez agréer tous mes regrets, ainsi que l'expression de mon estime pour votre talent.

Victor Hugo.

On apprit en même temps au *Journal du Dimanche* que les éditeurs des œuvres du poète devaient, au printemps suivant (1847), publier un volume de politique, un volume de prose et un volume de poésies. Le rédacteur en chef ne se tint point pour

<sup>1</sup> M. Louis Koch, neveu et héritier de M<sup>me</sup> Drouet, amie du poète.

battu et récrivit au poète une lettre flatteuse qui se termine ainsi :

... Je viens vous demander de nouveau, Monsieur, s'il n'y aurait pas avec les éditeurs quelque accommodement possible. Je désire ardemment ce que je sollicite auprès de vous; il y a plus que de l'admiration, il y a de la superstition dans ce souhait : *votre nom mène au succès*.

Je voudrais seulement quelques vers inédits, s'il m'était interdit d'en avoir davantage. Dix vers de vous, Monsieur, sont un poème.

Quant au droit des éditeurs, je le paierai aussi cher qu'ils le voudront.

Voyez, je vous prie, Monsieur, s'il n'y a aucun moyen de toucher le but que je brûle d'atteindre. Votre muse les enrichit en leur jetant sans cesse les joyaux de son écrin, ne nous permettront-ils pas de ramasser les parcelles de diamants échappées de ses mains libérales?

Victor Hugo répondit :

Si vous avez, Monsieur, un instant dimanche soir vers 9 heures, je serai charmé d'avoir l'honneur de vous recevoir et de vous expliquer les obstacles que je crois et qui sont, je le crains, insurmontables, — c'est un regret pour moi, mais j'aurais grand plaisir à faire votre connaissance personnelle.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Victor Hugo.

En publiant cette correspondance dans son premier numéro, la rédaction exprimait l'espoir que « le *Journal du Dimanche* serait appelé à publier d'importants passages des œuvres de M. Victor Hugo, quelques jours avant leur mise en vente ».

De fait, les éditeurs durent se montrer parcimonieux, car nous n'avons relevé, de Victor Hugo, qu'une seule poésie : *A une jeune fille* :

Sois pure sous les cieux comme l'onde et l'aurore

(3 janvier 1847),

fragment de la belle pièce *Regard jeté dans une mansarde*, et encore celle-ci avait-elle paru depuis sept ans dans *les Rayons et les Ombres*.

Le poète, du moins, suivait-il attentivement la publication du *Journal*? Nous en avons la certitude absolue depuis l'intéressante découverte de M. Rigal, qui a prouvé en 1900 que c'est le numéro du *Journal du Dimanche* du 6 novembre 1846 qui a fourni directement à Victor Hugo la matière de deux des plus belles pièces de sa *Légende des Siècles*, *Aymerillot* et le *Mariage de Roland*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1900, tiré à part.

Visant l'impartialité en politique comme en littérature, débordant des épisodes de la récente conquête de l'Algérie comme des *Souvenirs de Sainte-Hélène* (ce qui reflète bien le double courant de l'opinion publique d'alors), — tout en relatant les succès de Ponsard dans *Lucrèce* et *Agnès de Méranie*, le *Journal du Dimanche* faisait preuve d'une sympathie marquée pour le chef de l'école romantique, et l'un des principaux rédacteurs, Eugène Wæstin, affichait même, en prose et en vers, un enthousiaste culte pour la nouvelle école. C'est précisément lui qui est l'auteur d'*Une soirée chez Victor Hugo*.

Munissons-nous donc de cette narration de 1846, éclairons-la çà et là, complétons-la d'autres documents<sup>1</sup>, et présentons-nous à l'illustre maison : nous serons certains d'y trouver, non seulement, rangés en très bel ordre, les dessins du poète sous vitrines, ses sculptures sur bois et les illustrations de ses œuvres aux murs, la série complète de ses éditions dans les bibliothèques, mais, grâce à notre texte, dans le désordre vivant et sympathique de la réalité, les visiteurs de Victor Hugo, ses amis, sa famille, lui-même.

\*  
\* \*

Dans le Paris grouillant des affaires, encombré d'agitations de voitures, d'automobiles et de piétons fiévreux, il est une oasis d'art et de verdure, où, au milieu d'un quinconce d'ormes vénérables, Louis XIII, en Romain à cheval, préside le peuple paisible des enfants, des nourrices, des couples qui s'aiment et des solitaires, soulagé de voir que tout ce bon monde pacifique a remplacé, au même endroit, sa brave noblesse qui furieusement et malgré le

<sup>1</sup> Les œuvres du poète, sa *Correspondance* récemment publiée, les *Propos de table* recueillis par M. Richard Lesclide, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, qui n'est autre que sa femme, les abondantes notes biographiques intitulées *Visite à la maison de Victor Hugo*, que vient de publier, en guise de catalogue, M. Gustave Simon (brochure chez Ollendorff, 1904), les importantes communications faites en 1902, sur l'histoire de cette maison, par M. Lucien Lambeau à la Commission du Vieux-Paris (procès-verbaux du 23 octobre et du 18 décembre 1902); enfin, les piquantes confidences de M. Paul Stapfer, qui viennent de voir le jour, *Victor Hugo à Guernesey* (*Revue de Paris* des 1<sup>er</sup> et 15 septembre, 1<sup>er</sup> et 15 octobre 1904), les *Lettres de Sainte-Beuve à Victor Hugo et à M<sup>me</sup> Victor Hugo*, retrouvées et publiées par M. Gustave Simon (*Revue de Paris*, du 15 décembre 1904 au 15 février 1905), *la Maison de Victor Hugo, rue Notre-Dame-des-Champs*, communication de M. Lucien Lambeau à la Commission du Vieux-Paris (procès-verbal du 15 décembre 1904), et l'article de Théophile Gautier, sur la *Vente du mobilier de Victor Hugo* (*Histoire du romantisme*, p. 126).

Cardinal s'y égorgeait. Telle est la place Royale, « vieille estampe du dix-septième siècle, oubliée dans un coin du Paris moderne<sup>1</sup> ». L'on tâche, depuis une centaine d'années, de la débaptiser et de l'appeler de temps en temps place des Vosges, à la gloire du département qui, en l'an VIII, à une époque où les impôts ne rentraient pas facilement, fut le plus sage, en s'exécutant le premier. Mais, en dépit des plaques municipales, elle demeurera toujours la place Royale, nul lieu n'étant, à Paris, plus chargé d'ancien régime que celui-là, avec sa belle ordonnance de façades de briques, éclairées de cordons de pierres blanches, surmontées des hauts chapeaux de toits Louis XIII en ardoises, et évidées, par le bas, de jolis cintres à lignes redoublées qui forment une noble galerie en cloître, — tout cela hanté par les fantômes divers, mais également vivants de Marie de Médicis, qui vint présider là, en 1612, devant dix mille spectateurs, les grands tournois du *Roman des chevaliers de la gloire*; de Montmorency-Bouteville qui vint se battre ici et du comte de Coligny qui plus tard y fut mortellement blessé en duel; de Richelieu et de Marion Delorme qui habitèrent ces pavillons; des héros de la Fronde, les Conti, les Beaufort, qui firent parader maintes fois, « en la place Royale », leurs cavaliers bourgeois, casaqués de couleurs vives et coiffés de l'antique salade.

C'est là même que Victor Hugo élut son plus long domicile dans la capitale, de 1832 à 1848 : seize ans, bail d'une durée rare pour les habitations parisiennes.

D'abord il avait demeuré sur la rive gauche de la Seine. A vingt ans, en 1822, il avait « perché », si j'ose dire, dans un ancien colombier en forme de tourelle, situé à Gentilly, près le jardin de M. et de M<sup>me</sup> Foucher, parents de sa fiancée Adèle, et, le mariage fait, le jeune ménage était venu roucouler un an... dans le colombier<sup>2</sup>.

Puis le poète demeura au 90 de la rue de Vaugirard, et nous le retrouvons, à l'époque de la bataille d'*Hernani*, au premier étage d'une petite chartreuse de la rue Notre-Dame des Champs, où ses amis venaient par prudence, le reconduire chaque soir. Aussi la propriétaire monta-t-elle un jour, du rez-de-chaussée qu'elle occupait, et dit à la jeune femme, d'un air attristé :

— Ma petite dame, vous êtes bien gentille et votre mari est un bon garçon, mais vous n'êtes pas assez tranquilles pour moi. Je me suis

<sup>1</sup> Gustave Simon, ouvrage cité, p. 1.

<sup>2</sup> Victor Hugo nous a laissé lui-même un dessin de sa tour, voir G. Simon, p. 90.

retirée du commerce pour vivre paisiblement, j'ai acheté exprès cette maison dans une rue sans bruit, et, depuis trois mois, c'est ici, à cause de vous, une procession sans fin, jour et nuit, un vacarme dans les escaliers et des tremblements de monde sur ma tête. A une heure du matin, je suis réveillée en sursaut et je crois que le plafond va tomber sur mon lit. Nous ne pouvons plus rester ensemble.

— C'est-à-dire que vous nous donnez congé?

— J'en suis vraiment désolée. Je vous regretterai bien. Vous êtes un bon petit ménage et vous aimez bien vos enfants. Mais vous ne dormez donc pas vous-même? Que je vous plains donc, ma pauvre dame! Votre mari a pris un état bien dur!<sup>1</sup>

Le ménage passa donc sur la rive droite, que le poète ne devait plus jamais quitter..., avant de revenir au Panthéon : il s'établit, durant l'été de 1830, rue Jean-Goujon, dans une des rares maisons construites alors aux Champs-Élysées, parmi les jardins des maraichers, en vue de l'arche triomphale commencée,

Monceau de pierre assis sur un monceau de gloire.

Chose curieuse, il avait là comme propriétaire le futur général Cavaignac. En cet endroit, le poète eut à subir plus d'une traversée : un grave ennui avec l'éditeur Gosselin, le surmenage de la composition de *Notre-Dame de Paris*, écrite en cinq mois, les alarmes de la révolution de Juillet dans ce quartier occupé militairement, une balle qui, tirée par sa fenêtre ouverte, vint frapper sa bibliothèque à côté de lui; un autre genre de siège plus grave, le choléra, qui mit aux portes de la mort son jeune fils Charles. Mais il vit reprendre *Marion de Lorme*, que la censure de la Restauration avait interdite, et, si grande fut la fécondité de cette période, il composa, en partie en se promenant, pour sa santé, aux Tuileries, *le Roi s'amuse*, puis aussitôt il commença *Lucrèce Borgia*. A cette époque, il fit la connaissance de Montalembert et de Théophile Gautier, qui, poussés par l'admiration, tour à tour se firent présenter chez lui. Granier de Cassagnac, le père du journaliste, se présenta tout seul.

Au mois de septembre 1832, il se transportait, avec sa jeune famille, comme il en « avait pris la douce habitude », au château des Roches, à Bièvre, près Paris, chez M. Bertin l'ainé, fondateur du *Journal des Débats*, et ses enfants, M. Edouard et

<sup>1</sup> C'est dans la rue Notre-Dame-des-Champs, le n° 27 actuel, qui survit heureusement au percement du boulevard Raspail : celui-ci ne rase que le couloir feuillu qui conduisait à la maison, et encore M. Duval-Arnould, conseiller municipal de Paris, s'attache-t-il à sauver, à cet endroit, deux beaux verniers du Japon, qui ont vu rêver Victor Hugo. L'attachante monographie de ce logis vient d'être faite par M. Lucien Lambeau (Commission du Vieux-Paris, procès-verbal du 15 décembre 1904).

M<sup>me</sup> Louise Bertin. Ingres faisait alors son admirable portrait du maître de la maison, et, pour cela, venait tous les jours de Paris. « Quand il y retournait de bonne heure, nous raconte M<sup>me</sup> Hugo, il emmenait quelquefois le poète qu'il mettait au Théâtre-Français » pour les répétitions du *Roi s'amuse*. Victor Hugo trois heures tête à tête avec le chef de l'école de peinture classique, il y eut en vérité de quoi faire frémir son ami, le Victor Hugo de la palette, Eugène Delacroix!

C'est en revenant de cette aimable villégiature, où les enfants avaient été particulièrement choyés, que le ménage fit un nouveau changement de domicile, transférant ses pénates dans la place Royale, « où l'avait entraîné le voisinage de M. Charles Nodier », un ami de la vingtième année, qui était alors bibliothécaire à l'Arsenal.

Sur la place, peu de temps auparavant, avait été élevée la statue de Louis XIII, en pierre, par Dupaty et Cortot, pour remplacer celle de bronze, érigée par Richelieu et envoyée à la fonderie de canons en 1792. Le roi était arrivé là en 1829, le poète l'y suivait trois ans après : un tel rapprochement eût souri, ce me semble, au royal orgueil de l'ancien monarchiste<sup>1</sup>. Nul lieu, en tout cas, n'était mieux choisi pour un ardent champion, comme lui, de la couleur locale et de la couleur monarchique, pour l'audacieux introducteur des souverains modernes sur la scène. Il trouva un appartement de 1500 francs, au second étage d'une maison sise au coin, à droite, lorsqu'on entre dans la place par le monumental pavillon du roi, dressé en face de la rue de Birague, qui vient de la rue Saint-Antoine. Portant alors le n<sup>o</sup> 6 qu'elle a conservé, cette maison appartient au premier côté de la place, qui fut construit par Henri IV en 1605.

« C'est le coup de lance de Montgomery qui a fait la place Royale », a écrit un jour François-Victor Hugo, en une formule raccourcie qu'il pouvait bien tenir de son père<sup>2</sup>. En effet, aussitôt après l'accident mortel d'Henri II, Catherine de Médicis s'empressa de faire démolir les bâtiments des Tournelles, où avait eu lieu l'événement, et un marché aux chevaux s'établit dans les jardins, qu'occupe aujourd'hui la place. Henri IV rêva d'en faire un centre d'industrie de luxe, à portée de la noblesse de robe et de celle d'épée, qui commençaient à peupler le riche quartier du Marais, et il décida, en 1604, d'installer, dans ce

<sup>1</sup> Il devait l'être encore un peu à cette date; il déclarait, en 1866, à M. Stapfer : « Je n'ai pas été républicain avant 1849. » (*Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> septembre 1904, p. 130).

<sup>2</sup> *Paris-Guide*, t. II, p. 1321.

vaste terrain de 6000 toises carrées, des manufactures de draps, « de soie et argent filé à la façon de Milan ». Mais les entrepreneurs ne s'y plurent point, et le roi, en 1605, ordonna la construction régulière de la place, en ne réservant qu'un seul côté « au logis des manufactures », qui finit par ne point être occupé par l'industrie. Le bon roi cédait les terrains moyennant l'obligation de construire selon « son desseing » et de ménager, entre autres, sous la galerie du bas, des boutiques « pour la commodité des marchandises ».

Le lot qui nous intéresse (celui du n° 6 actuel) fut concédé à deux membres de la célèbre famille des Arnauld, composée alors de calvinistes endurcis qui s'apprêtaient à passer au jansénisme : Isaac Arnauld, intendant des finances, et son beau-frère, Hilaire Lhoste. Isaac Arnauld construisit le pavillon actuel, qui fut vendu ensuite au maréchal de Lavardin ; puis passa, en 1639, moyennant 120 000 livres, aux princes de Rohan-Guéméné, qui le conservèrent cent cinquante ans, jusqu'en 1784, d'où le nom d'hôtel de Guéméné que l'immeuble a conservé. Au début du dix-neuvième siècle, l'hôtel avait appartenu à Népomucène Lemercier, que Victor Hugo allait avoir à célébrer en entrant à l'Académie française ; quand lui-même chercha là un gîte, le poète dut s'adresser à M. Louis-Edouard Lemarchand, ébéniste du mobilier de la couronne, ancien officier de Waterloo et auteur d'un tombeau en ébène de Napoléon I<sup>er</sup>, — un propriétaire à souhait pour le poète de l'épopée napoléonienne.

Le nouveau locataire de l'antique demeure seigneuriale avait trente ans : il était dans la force jeune de l'âge, dans l'éclat d'une gloire retentissante et même tapageuse d'auteur dramatique, de romancier, de poète lyrique et, par-dessus tout, de chef d'école ou mieux de tribun de révolution littéraire. Il amenait avec lui sa jeune femme, qu'il avait épousée, à vingt ans, par amour, et l'un et l'autre poussaient devant eux un aimable quatuor d'enfants, deux filles et deux fils, dont l'aînée n'avait pas neuf ans. Une légion d'amis ardents de cœur et d'esprit se disposaient déjà à escalader les marches du nouveau logis.

« Dans l'exécrable tohu-bohu du déménagement », le poète écrivait, le 30 octobre 1832, à la tendre amie de son esprit et de ses enfants, M<sup>lle</sup> Louise Bertin, qui était aux Roches, où elle composait la musique d'*Angelo*, une charmante lettre où nous lisons :

... Voilà huit jours que je suis dans le chaos, que je cloue et que je martèle, que je suis fait comme un voleur. C'est abominable. Mettez au travers de tout cela mes répétitions où je suis forcé d'aller, et le

portrait qu'on peut voir chez Ingres, que j'ai la plus grande envie de voir, et que je n'ai pas encore été voir! Voilà bien des voir dans la même phrase, mais que voulez-vous, c'est le style d'un garçon tapissier que je vous envoie aujourd'hui<sup>1</sup>...

Transportons-nous de suite, quatorze ans après, en octobre 1846, pour rendre visite au poète, sous la conduite de son ami Eugène Wæstin, le rédacteur du *Journal du Dimanche*, tout en constatant, à mesure que nous y pénétrons, les transformations subies depuis par l'appartement devenu aujourd'hui musée.

\*  
\* \*

Eugène Wæstin, lui, pénètre sur la place par le côté opposé à la rue Saint-Antoine. Il vient, accompagnant un de ses jeunes amis. Le pauvre garçon est rappelé à Dunkerque par son père, et, avant de s'aller plonger dans « les adultères bourgeois, les mitoyennetés vicinales, les diffamations d'imbéciles à fripons... », il n'a qu'une ambition : « ne fût-ce qu'un instant, entrevoir l'homme dont le génie a, tour à tour, comprimé et dilaté son âme sous l'influence d'émotions douces et terribles ». Wæstin écrit donc sur-le-champ au grand poète qui, « avec sa bonté habituelle » (c'est toujours le mot qui revient à son sujet), lui répondit : « Vos amis sont les miens, je vous attends. »

Le dimanche suivant, à huit heures et demie, heure ordinaire des réceptions d'Hugo, ils descendent la rue du Pas-de-la-Mule et entrent sur la place Royale, et l'introduit, chez qui le lyrisme vraiment prend la figure inquiétante de l'ironie, dit à son compagnon, en lui désignant, dans l'angle gauche, le balcon sur lequel s'ouvrent deux croisées :

C'est là.

A cette parole, je sentis le bras d'Alfred frissonner sous mon bras.

<sup>1</sup> Cette lettre, qui confirme *Victor Hugo raconté*, t. II, p. 330, prouve d'une façon péremptoire que le poète s'établit à la place Royale au terme d'octobre 1832, et non le 1<sup>er</sup> janvier 1833, comme le dit M. Jules Claretie dans son discours d'inauguration de la « Maison de Victor Hugo ». La source de l'erreur doit venir de M. Paul Meurice lui-même, qui écrivait, dans sa lettre de 1901 aux conseillers municipaux de Paris que Victor Hugo avait habité cette maison « de 1833 à 1848 », voulant sans doute signifier par là qu'il n'y avait point passé toute l'année 1832 : l'inexactitude fut plus d'une fois répétée au Conseil municipal dans les délibérations concernant cette fondation, et se perpétuera malheureusement à cause de la plaque de marbre posée par la Ville de Paris (ajoutons que cette plaque a été très malheureusement placée à cheval sur la maison de Victor Hugo et sur la maison voisine : il serait à souhaiter qu'on la replaçât en profitant de l'occasion pour la corriger).

— Tu as peur, mon très cher? C'est comme moi; la première fois que je vins chez Victor Hugo, je restai vingt-deux minutes à la porte, tenant le cordon du bout des doigts, et je partis sans oser sonner.

— Allons, du cœur! nous sommes arrivés.

Ils gravissent le vaste escalier de pierre. Isidore, le valet de chambre du poète, les introduit d'abord dans *l'antichambre* carrelée, « grande pièce sévère », comme dit Hugo lui-même, « éclairée, à une encoignure, d'une étroite et longue fenêtre », qui a l'air d'une haute meurtrière. Les murs sont tapissés de médaillons de bronze dus, la plupart, à David d'Angers, qui s'est fait, vers 1830, le sculpteur et « l'imagier » de tous ses jeunes contemporains de talent<sup>1</sup>. Partout, au bas des murs, des coffres de bois du moyen âge « à l'ancienne mode espagnole ».

Aujourd'hui tapissée de plats et d'assiettes, cette première pièce est ornée principalement par le grand poêle en faïence de Guernesey, dessiné par Hugo : il l'avait surmonté d'une statue de Notre-Dame de Bon-Secours portant l'Enfant Jésus, qu'il avait laïcisée avec plus ou moins de bon goût et transformée en Liberté portant le peuple, par le quatrain suivant inscrit au-dessous :

Le peuple est petit, mais il sera grand.  
 Dans tes bras sacrés, ô mère féconde,  
 O liberté sainte, au pas conquérant,  
 Tu portes l'enfant qui porte le monde.

Le valet de chambre fait traverser aux deux visiteurs la *salle à manger*, qui commande le salon et tout le reste de l'appartement, nos pères n'ayant jamais senti dans leurs constructions notre vif besoin de « dégagements ».

La salle à manger du poète est une pièce froide et lumineuse, éclairée par deux hautes fenêtres au nord, donnant sur la place<sup>2</sup>.

Le jeune homme « avait ralenti le pas, jetant à droite et à gauche un regard curieux; son attention gloutonne n'eût pas été satisfaite que le dernier des émaux n'y eût passé ». Il remarqua surtout le « superbe dressoir gothique » qui décorait un panneau. Sur un autre éclate, comme une fanfare de guerre, une sorte de panoplie en trophée : « ancien mousquet à rouet, sabre en argent, long yatagan à lame d'acier de Damas, dont la poignée et le four-

<sup>1</sup> Cette belle et précieuse série de David est reproduite en plâtre et éditée actuellement par les Ateliers de sculpture du Louvre.

<sup>2</sup> Aujourd'hui la pièce est de plus éclairée par deux fenêtres donnant sur l'ancien jardin des Guéménée, mais du temps du poète, l'on avait pratiqué le long de ces fenêtres un couloir commode, qui desservait les chambres en les rendant indépendantes du salon (communication orale de M. Paul Meurice).

reau, sauvagement sculptés, sont en argent massif<sup>1</sup> », une vraie strophe fulgurante des *Orientales* accrochée au mur. Au milieu de la salle, une grande table, sans caractère particulier. Au fond, entre les deux baies cintrées qui mènent au salon, une tapisserie représentant le *Roman de la Rose*.

Plus rien, hélas ! ne demeure de cette chaude et originale décoration ; plus rien qui rappelle l'usage de cette pièce au temps du poète.

En revanche, une grande quantité de dessins, appendus au mur, alignés sous des vitrines en glace, ce meuble réfrigérant, essentiellement symbolique de la froideur des musées, et qui prouve que les humains n'habitent plus, — des dessins de Victor Hugo, s'entend : on sait que le poète était particulièrement glorieux de ses dessins, tout comme Ingres, le compagnon de la route de Bièvre, l'était de son violon ; il écrivait un jour à Baudelaire :

Je suis tout heureux et très fier de ce que vous voulez bien penser des choses que j'appelle mes dessins à la plume. J'ai fini par y mêler du crayon, du fusain, de la sépia, du charbon, de la suie et toutes sortes de mixtures bizarres qui arrivent à rendre à peu près ce que j'ai dans l'œil et surtout dans l'esprit. Cela m'amuse entre deux strophes.

La plupart de ces dessins, nous explique-t-on, sont nés du hasard, d'une tache d'encre, d'une goutte de café, d'une éclaboussure de liquide quelconque, absolument comme tant de ses idées, de ses vers, de ses pièces, ont dû venir d'une sensation, d'un bruit, d'un mot, d'une rime. (Il a même été jusqu'à renverser son encrier sur une feuille de papier). Puis, à l'aide d'une plume prise soit du côté du bec soit du côté du manche, d'un cure-dent, d'un vieux bout de crayon, d'un canif ou... de son pouce, il augmentait la tache, la poussait d'un côté ou d'un autre, sans savoir au juste ce qu'il allait figurer, et se laissant guider à mesure par les visions que les premières silhouettes informes suggéraient à sa fantastique imagination : il en résultait des mosquées, des phares, des monuments indiens, des « villes en pente » et surtout des *burgs* escarpés. C'était l'ancien écolier de Louis-le-Grand, barbouillant des cahiers et sculptant les tables, qui se continuait dans l'homme fait.

Son œuvre la plus célèbre est le *Burg à la Croix*, que le poète regardait comme son chef-d'œuvre ; c'est son plus grand dessin, et le premier grand qu'il fit pour se prouver qu'il était capable de sortir des petites dimensions : il y travailla trois mois pendant

<sup>1</sup> Gustave Simon, p. 50.

la révolution de 1848 et en garda longtemps, à sa confusion, les ongles barbouillés de noir. L'œuvre fut vendue lors de la dispersion de son mobilier, après le coup d'État, et achetée par son fidèle ami, M. Paul Meurice; l'auteur la lui remboursa et, de plus, lui fit, pendant le siège de Paris, un cadre original, plein d'enluminures, semant pendant quinze jours les quatre planchettes qui le composaient de feuilles, d'oiseaux, de papillons, d'insectes, de fleurs, parmi lesquelles sa fleur à lui, mélange bizarre de dahlia, de pensée, de chrysanthème, de marguerite et de clématite, la fleur Victor Hugo, mais, cette fois, pensant aux défaites de la patrie, il écrivit à côté le mot *Spes*. Cette grande composition, plus étrange que belle, remplace dans la salle à manger la tapisserie d'autrefois.

Parmi tous ces dessins, dont beaucoup ne nous apparaissent que comme des enfantillages de grand homme, nous signalerons seulement une autre aquarelle très saisissante : un ensemble de murs calcinés et croulants, intitulés par l'auteur : *La Salle du Conseil municipal à la mairie de Thionville après l'entrée des Prussiens en 1871*. Le poète l'a dessinée lui-même, le 30 août, ayant été faire un pèlerinage à cette ville qu'avait sauvée son père, en 1814. Le maire lui raconta, les larmes aux yeux, que le portrait du général Hugo avait disparu dans l'incendie avec la liberté et la nationalité de Thionville. « Je suis charmé de cette fin pour le portrait de mon père, répartit crânement le poète : mon père ne devait pas être prisonnier de la Prusse, même en effigie. » Trois ans après, il faisait transférer le cercueil du général dans un caveau définitif du Père-Lachaise et il tint, malgré les scrupules du gouvernement, à ce que l'épithaphe se terminât par cette ligne :

*Par lui, Thionville est restée française.*

Nous imaginons volontiers que, dans la salle à manger de la place Royale, le dessin patriotique de 1871 remplace aujourd'hui l'ancienne panoplie et nous constatons sans peine que le grand poète, qui a contribué dans une certaine mesure à l'anarchie morale où nous nous débattons, a, malgré les rêves humanitaires auxquels s'est parfois complu son cœur, entendu mieux que personne la beauté de la guerre et la grandeur du patriotisme.

Pourtant, n'allons pas oublier Isidore, qui est « allé prévenir son maître, retenu auprès de son fils aîné, à peine remis d'une longue maladie ». En l'attendant, les deux amis, dans *le salon*, s'entretiennent de *Marion de Lorme*, de la pièce récente dont

Alfred, « assis sur le bord d'une excellente causeuse », déclare que l'on sait les vers par cœur, du premier jusqu'au dernier, puis de la célèbre courtisane elle-même; Eugène Wœstin prétend à tort qu'elle habita précisément dans cette maison, qui avait alors une porte de dégagement sur la rue des Tournelles : « Souvent, sans doute, elle sera venue s'accouder à ce balcon. »

Il est à peu près certain que Victor Hugo partageait cette galante illusion et s'imaginait réellement, et non sans plaisir, être le successeur de son héroïne dans les murs de l'hôtel Guéménée, où l'on disait qu'elle était morte, jeune, en 1650; il n'est pas bien sûr que M. Jules Claretie n'ait point adopté la même croyance lorsqu'il disait, naguère encore, dans son discours d'inauguration du musée : « Victor Hugo vint s'établir dans cette maison..., attiré peut-être par le fantôme de Marion de Lorme. » Mais nous devons à la vérité de reconnaître avec les historiens que la célèbre courtisane demeurait à côté, derrière l'hôtel de Guéménée, lequel était sûrement occupé, en 1650, par les Rohan<sup>1</sup>.

Alfred ne m'écoutait plus; il était *abîmé* dans la contemplation du salon; son regard allait de la vieille tapisserie qui anime le plafond, avec des sujets tirés de *Télémaque*, aux portières de lampas mollement inclinées sur leurs larges embrasses, des tableaux de maîtres, fraternels souvenirs de grands artistes à grands poètes, aux statuette et aux chinoiserie capricieusement entassées sur les consoles et les crédences; chaque chose avait eu sa part de ce rapide examen : les aquarelles signées Dauzats, Louis Boulanger, Chassériau, Delacroix, les glaces de Venise dont le biseau se dérobe à moitié sous les fines volutes des sculptures du cadre<sup>2</sup>, les potiches pansues qu'un Bernard de Palissy, du Céleste Empire, a émaillées d'étrincelantes couleurs, les Amours de bronze dorés qui épâtent leurs rondeurs charmantes sur la tablette de la haute cheminée, et la pendule de Boulle, richement incrustée de nacre et d'argent. Puis les yeux du jeune homme se fixèrent sur le magnifique buste de marbre blanc taillé par David d'Angers, et qui représente Victor Hugo.

L'artiste qui, depuis les jeunes années, aimait le poète comme un frère, avait d'abord fait de lui un buste en terre cuite, puis un moulage, ensuite un buste monumental, mais lui-même ne fut pas content de l'effet produit par son œuvre dans ce salon. Il reprit donc son buste pour « dégager le cou », « le déshabilla » et aboutit, en 1838, à cette belle et puissante tête, rasée et réfléchie, dont le front volumineux est dominé par une montagne de cheveux. Ce buste était placé à gauche du divan, qui était lui-

<sup>1</sup> L. Lambeau, *Procès-verbal de la commission du Vieux Paris*, 23 octobre 1902, p. 207.

<sup>2</sup> Œuvres probablement dues à Victor Hugo lui-même.]

même à gauche de la haute cheminée; au-dessus du divan s'élevait un dais, ce qui fit courir dans tout Paris, et nous l'avions nous-même entendu dire par une aïeule, que Victor Hugo prenait place sur un trône comme un souverain. Mais M. Paul Meurice nous a affirmé que ni Hugo, ni personne autre ne trônait sous ce dais.

Sur le grand panneau, en pleine lumière, un étendard de la casbah du dey d'Alger, rapporté en 1830 au poète par son camarade de Louis-le-Grand, le lieutenant Eblé, fils du fameux général, héros de la Bérésina. Le long des murs, des chaises et des fauteuils Louis XV.

Il est deux choses qui se rencontrent dans la plupart des salons et qui manquent à celui de Victor Hugo : ce sont un piano et des fleurs. Le premier, il n'en eut jamais, étant fort peu musicien, en dehors de ses vers; et il proscrivit toujours les bouquets, ne faisant que tolérer les fleurs coupées, mais non arrangées.

— Viens; avant qu'on arrive, dit Wœstin, je veux te montrer un autre portrait. Et l'attirant du côté de la cheminée, je lui indiquai, sous la pendule rocaïlle, un pastel d'Edouard Dubufe.

— Quelle est cette jeune fille? me dit Alfred en se tournant vers moi.

— Celle que le poète a perdue; cette douce et charmante Léopoldine qui est remontée au ciel avec sa couronne d'épousée fraîche et fleurie.

— Pauvre père! murmura mon compagnon.

— Oui! pauvre père!... il aimait cette enfant d'un suprême amour et lorsqu'il l'avait confiée au cœur d'un jeune époux, il s'était détourné pour essuyer ses larmes... Quelques mois après, sur le grand chemin, dans une auberge, un journal de la veille lui apprenait la catastrophe...

Il s'agit naturellement de la pauvre Léopoldine, mariée, à l'âge de dix-neuf ans, en février 1843, à Charles Vacquerie : le 4 septembre suivant, les deux jeunes gens traversaient la Seine en revenant de Caudebec; à Villequier, un coup de vent fit chavirer la barque : ils furent retrouvés noyés, enlacés dans les bras l'un de l'autre.

La mort de cette jeune fille a été comme un deuil public. La France entière s'est associée à la douleur paternelle. Ses enfants qui sont bons et qui l'aiment redoublent de caresses pour lui faire oublier la sœur qu'ils ont perdue; mais sous leurs baisers il reste toujours au front pâli du père, une place vide et glacée, et il pense que c'est là qu'elle l'embrassait.

— L'as-tu jamais vue? reprit mon compagnon en regardant les lignes harmonieuses de ce visage épanoui sous le crayon de Dubufe.

Et finement Wœstin raconte que, étant venu, à l'âge de quatorze ans, soumettre deux milliers de vers au grand poète, celui-ci lui répondit avec une extrême bienveillance :

— Monsieur, mon médecin condamne mes yeux qui sont très malades à une inaction complète [le poète avait dès 1830 une irritation chronique des paupières qu'il attribuait à « l'excès de travail de nuit et aux soleils couchants qu'il avait trop regardés <sup>1</sup> »], mais ma fille est ma lectrice, et, si vous n'êtes point trop pressé, je vais la faire appeler.

Je m'inclinai sans pouvoir répondre, pénétré que j'étais de tant de bonté. Le poète sonna, donna un ordre à voix basse au domestique et, cinq minutes après, M<sup>lle</sup> Léopoldine entra ici, s'asseyait là, ouvrait de ses petites mains mignonnes mon énorme manuscrit, et d'une voix doucement argentine récitait mes vers. Pauvre ange ! je l'avais arrachée à ses jeux pour cela. L'égoïsme est stupide et cruel.

La seconde fois, c'était le jour de l'inauguration des *Burgraves* au Théâtre-Français, en 1843 : tandis que « l'enthousiasme, à grand peine contenu dans les poitrines, se faisait jour par des tonnerres de bravos et des tempêtes d'applaudissements », le jeune fervent, du parterre, levait souvent les yeux vers la petite loge ouvrant sur la scène, « où rayonnaient, de joie et d'orgueil, trois femmes chères au poète... M<sup>lle</sup> Léopoldine, à côté de sa sœur et de sa noble mère <sup>2</sup> ».

Il est vraiment malheureux que les ornements caractéristiques de cet ancien salon, historique désormais, aient été comme à plaisir dispersés aux quatre coins de l'immeuble. Le buste de David d'Angers anime la grande salle de l'étage inférieur. Le délicieux pastel de Dubufe, où Léopoldine, avec ses yeux clairs, ses bandeaux noirs, a l'air d'une sœur de la *Jeune fille à l'oeillet* d'Hippolyte Flandrin, est relégué dans une des mansardes du second, où se trouve aussi, encadré par la touchante dévotion du père, un échantillon d'une petite robe rouge à pois noirs pointillés de jaune, qu'elle portait à dix ans. Quant à l'étendard algérien, il est fixé au plafond d'une autre de ces mansardes.

Pour le balcon qui courait devant deux des hautes fenêtres de la façade, reliant probablement, par le dehors, le salon et la salle à manger, il s'est effondré — et cela du moins n'est pas imputable aux organisateurs — quelque temps après le départ de Victor Hugo. Celui-ci le mentionne lui-même dans une lettre de mai 1841 à son vieil ami M. Charles de Lacretelle :

... Ces questions que je vous adresse en ce moment avec une sollicitude presque filiale, nous nous les faisons tous les soirs sur notre balcon de la place Royale en regardant les étoiles et en songeant à nos amis <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Victor Hugo par un témoin de sa vie*, t. II, p. 328.

<sup>2</sup> M<sup>me</sup> Hugo avait sans doute un souvenir plus juste lorsqu'elle écrivait simplement : « La première représentation réussit froidement. » (*Victor Hugo raconté*, t. II, p. 405).

<sup>3</sup> Cette citation de Victor Hugo (après celle de Wœstin donnée plus

C'est là qu'on discutait, qu'on causait. C'est là aussi que les enfants faisaient d'interminables parties <sup>1</sup>. De là, le poète aimait à voir les somptueuses grilles en fer forgé, à qui le grand roi avait confié la garde du « parterre » de la place, ou du moins ce que la Révolution en avait laissé : aussi lorsque le goût du règne de Louis-Philippe les fit remplacer par la corbeille actuelle en fer creux, sous prétexte qu'elles étaient trop hautes et trop massives, le poète protesta-t-il violemment <sup>2</sup>.

Si vivant jadis, le salon lui-même a été transformé en une *Salle des panneaux* sculptés et peints par Victor Hugo (collection Drouet), car le poète, petit-fils d'ébéniste, ne se contentait point de dessiner, il sculptait lui-même, ou aménageait et raccordait des morceaux sculptés. L'on voit nettement, dès l'abord, les deux courants où l'emportait son goût : d'une part, le gothique, et de l'autre le chinois, qui répondent si exactement au double goût littéraire du poète pour le moyen âge et l'étrange. Son œuvre maîtresse dans le travail du bois est le haut panneau de cheminée sculpté par lui-même, qui remplace aujourd'hui la cheminée du salon : mélange assez harmonieux, en somme, de faïences claires, de bois foncés et de fleurs en couleur ; ici, peu de gothique, mais de la Renaissance, du Louis XV et du Céleste Empire.

Ce qui nous paraît surtout intéressant à constater, c'est à quel point Victor Hugo eut le *goût du bibelot*, goût banal aujourd'hui et que ne manque pas d'afficher le moindre bourgeois qui se respecte, mais tout à fait nouveau et original entre 1830 et 1850. Nous ne pouvons plus douter à présent que le poète ne fut un des fondateurs de cette mode, qui réalise, somme toute, en notre pays un progrès dans l'appréciation du beau et dans le respect du passé.

\*  
\* \*

Chut ! on vient...

C'était Victor Hugo, qui nous reçut avec une si gracieuse affabilité, qu'Alfred osa presque le regarder d'abord. La causerie s'engagea sur la séance solennelle de l'Académie française et j'avouai franchement que je préférerais le rapport lu par M. Scribe, l'année dernière, à celui de M. Viennet.

« La pensée en est bonne cependant, répondit le grand écrivain, et ses considérations sur les classes malheureuses ne manquent pas de justesse et d'à-propos. Ce qu'on doit regretter, c'est que la dotation Montyon ne nous mette pas à même de lutter avantageusement avec les cours d'assises, en inscrivant au bilan social des milliers de

haut) convaincra, pensons-nous, M. Lucien Lambeau, qui paraît douter que ce balcon ait jamais été, *ouv. cit.* p. 195.

<sup>1</sup> Gustave Simon, p. 66.

<sup>2</sup> Cf. L. Lambeau, p. 199 et 292.

« crimes » dont parlait M. Viennet. On ne sait vraiment pas assez tout ce qu'il y a d'abnégation, de dévouement, de probité dans les classes laborieuses de la société. Ainsi, tenez, voici un fait qui m'est personnel. »

Et le poète rapporte alors avec une extrême précision une dramatique anecdote qui touche un problème douloureux du salaire des femmes : c'est l'histoire d'une pauvre ouvrière parisienne, qui a bien dû lui servir, à ce moment même, pour retracer les aventures de sa Fantine des *Misérables*. Une de ses voisines de la rue Saint-Antoine, une vieille fille, soutenait, à l'aide de son travail, sa mère aveugle.

Elle brodait, et cette industrie lui rapportait 2 francs par jour, à peu près. Sa mère tomba malade, fut obligée de s'aliter, et la pauvre ouvrière, après douze heures d'un travail incessant, dut passer les nuits à veiller au chevet maternel.

Mais la vieille aveugle mourut, et la vue de sa fille s'affaiblit au point de ne plus distinguer les fleurs de sa broderie. Elle entra alors chez un armurier, qui lui fit confectionner des boîtes à capsules moyennant 7 centimes par boîte, et, en travaillant depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, la malheureuse arrivait à gagner 1 fr. 70 en achevant ses deux douzaines. Mais ce n'était pas le compte du fabricant; un tel salaire lui sembla monstrueux, et, de rabais en rabais, il en vint à ne plus lui laisser que 2 centimes par boîte, ce qui lui donnait un revenu hebdomadaire de 3 francs, « avec lequel il fallait se nourrir, se loger, se chauffer et s'habiller ». Le maître s'avisa qu'en mettant un double fond il gagnerait quelques capsules au détriment de l'acheteur, qui ne s'en apercevrait pas.

La conscience de la pieuse fille s'alarma; elle craignit de s'associer à un vol et s'en ouvrit à son confesseur qui lui répondit sagement :

— Allez, ma fille, vous ne péchez pas, vous êtes, hélas! la première victime de ce vol; allez, il faut vivre.

Le maître, en effet, se garda bien d'augmenter le salaire en raison de cette augmentation de peine.

A ce métier, la malheureuse devint aveugle comme sa mère. Le médecin des pauvres la visita et déclara qu'il n'y avait rien à faire. Elle m'écrivit alors; j'allai la voir et lui remis une lettre de recommandation pour le directeur des Quinze-Vingts, mais elle eut le malheureux bonheur de distinguer, par un beau soleil, une étoffe blanche d'une étoffe noire, et on la renvoya sous prétexte qu'elle n'était pas tout à fait aveugle.

Sur ces entrefaites, je lui adressai mon médecin qui, après avoir scrupuleusement étudié son état, m'annonça, qu'en effet elle n'était pas absolument *aveugle*, mais qu'elle était complètement *incurable*.

Ce mot fut un trait de lumière pour moi..., j'ai présenté la pauvre fille à la commission des incurables, et j'espère bien que, cette fois, on ne renverra pas ma protégée, comme n'étant pas tout à fait incurable.

Victor Hugo est touchant en cet office de visiteur de malades pauvres : ne montre-t-il point là plus de vraie grandeur que dans n'importe laquelle de ses pièces de vers ?

Pendant ce récit, M<sup>me</sup> Hugo, cette belle personne brune aux yeux bruns, Française au type espagnol, dont Louis Boulanger nous a laissé un noble portrait<sup>1</sup>, était arrivée avec son fils Charles, — celui qui entrait en convalescence.

L'épaule sous son bras, elle le soutenait, épiait avec une inquiète sollicitude les contractions de son visage pâli par la maladie...

Nous demandons au lecteur la permission de prolonger la citation de notre vieux récit : les jolies pages qui suivent lui donneront mieux que tout ce qui a été écrit, à notre connaissance, une sensation vraie et vivante du salon de Victor Hugo et seront sans doute pour lui, comme elles l'ont été pour nous, une agréable révélation :

... Après M<sup>me</sup> Hugo, étaient venus plusieurs des intimes du bien-aimé salon : Alphonse Karr, Méry, Lacretelle, Edouard Thierry [bibliothécaire à l'Arsenal comme Charles Nodier]<sup>2</sup>. Chassériau, Adolphe Dumas [ardent poète romantique]; Amédée Achard [le romancier]; Paul Meurice et vingt autres. Les célèbres, les obscurs se trouvaient confondus; grands et petits, tous étaient élus et recevaient au passage une étreinte amicale, un mot bienveillant de Victor Hugo.

Les groupes s'étaient disséminés selon le caprice du hasard, — le dieu des athées; — de belles jeunes femmes, nonchalamment assises sur les dormeuses, rassemblaient autour d'elles un cercle pressé de gants jaunes et de bottes vernies; dans les angles, attentifs aux paroles d'un critique spirituel, d'un poète charmant, [peut être Arsène Houssaye]; d'un romancier dont l'originalité est intarissable, [Alexandre Dumas, probablement], des jeunes gens écoutaient, engrangeaient au fond de leur mémoire la moisson de la pensée. — Partout l'esprit, qui est la vie. — Alfred admirait ce pêle-mêle harmonieux où le froissement du satin et le cliquetis des causeries étaient, çà et là, dominés par un éclat de rire argentin, tout à la fois suave musique et ravissant tableau. Pour moi, j'étais resté dans l'ombre, non loin du poète.

Un jeune homme était venu s'asseoir près de lui et lui parlait d'un drame qu'il voulait faire représenter.

— J'ai la conviction, disait-il, que la Comédie-Française le refuserait, aussi vais-je le porter à l'Odéon.

<sup>1</sup> C'est l'épithète qui convient le mieux à sa beauté : c'est déjà celle dont Wœstlin la caractérise plus haut, à la représentation des *Burgraves*.

<sup>2</sup> Et rédacteur au *Messenger* où il consacrait de bienveillants feuilletons au maître (*Victor Hugo raconté*, t. II, p. 404).

— Gardez-vous-en bien, s'écria Victor Hugo; l'Odéon n'existe pas, c'est un théâtre de province au milieu de Paris; la plus infime scène du boulevard est préférable à l'Odéon... L'Odéon est une vaste fosse commune; malheur au jeune talent qui va heurter du pied le bord de ce gouffre<sup>1</sup>.

— Alors, je verrai à la Porte-Saint-Martin, murmura le jeune homme.

Et Woëstin le supplie de s'en bien garder, dans le cas où son drame est « une œuvre littéraire ».

... « Qu'en pensez-vous? demandai-je au spirituel auteur des *Guépes* qui s'était rapproché de nous. — Laissez-moi rester étranger à tout cela, [répond Alphonse Karr], je ne suis plus condamné à l'absurde métier de critique, je n'ai plus rien de commun avec cette galère, aussi j'évite avec soin tout ce qui tend à m'en rapprocher. Le feuilleton et la garde nationale m'ont forcé d'abandonner ma petite maison de la rue La Tour d'Auvergne et, grâce à l'absence de ces deux cauchemars, ma vie est heureuse aujourd'hui, divisée qu'elle est en deux parts, l'une à la mer, l'autre à mes fleurs. Un beau coup de filet, une nouvelle variété de passeroses ont un bien autre intérêt pour moi que le premier vaudeville du Palais-Royal ou le prochain mélodrame de l'Ambigu. »

— Je vous cherchais, me dit Victor Hugo; tenez, vous aimez les ciselures, que pensez-vous de ce bracelet?

— Je l'ai aperçu tout à l'heure au bras de M<sup>me</sup> N..., il m'a paru très beau.

— Voyez-le!

Et il me présenta un superbe bijou que n'aurait pas désavoué Benvenuto Cellini lui-même.

A demi couchées sur des peaux de panthères tigrées par un burin délicat, deux femmes, d'une richesse et d'une harmonie de contours inexpressibles, soutenaient un cartel que remplissait une royale topaze taillée à facettes.

— Rousseau sentait Dieu dans un brin d'herbe, ce bijou décèle un grand artiste! répondis-je au poète en lui rendant le bracelet.

— Et que vous avez eu bien raison de soutenir à la Chambre des pairs qu'il y avait de l'art et un art véritable dans ces mignonnes frivolités, ajouta M. Karr, puis il lui prit le bras et l'entraîna d'un autre côté.

Le jeune Alfred « tombe des nues » devant « une bienveillance aussi exquise chez l'élite de notre littérature » et son compagnon lui certifie que « tous les maîtres de la pensée l'ont confondu lui-même par leur courtoisie de gentilshommes et leur affabilité d'hommes d'esprit ».

<sup>1</sup> Hugo paraît avoir été, un peu plus tard, moins sévère pour l'Odéon : l'on parlait alors, comme toujours, de la reconstitution du Théâtre-Français, et le poète demandait « un deuxième Odéon, un Odéon de la rive droite » (*Journal du dimanche*; 17 janvier 1847, p. 31).

D'où nous étions, l'œil apercevait la place Royale dans sa corbeille de fer que surmontent les verts parasols des tilleuls, avec ses façades de briques dans leurs encadrements de pierres de taille : le jardin était désert et l'on entendait claqueter les jets d'eau des fontaines sur les margelles de leurs bassins, et la lune, pâle et mélancolique comme une poitrinaire, attachait une frange d'argent à la cime des arbres plantés par Louis XVI<sup>1</sup> ; l'ensemble était calme et le portrait du poète, placé dans l'entre-deux des fenêtres, s'harmonisait bien avec la pénombre vague et sereine du paysage...

— Que regardes-tu là ? dit Alfred.

— Ce portrait de Victor Hugo avec son fils sur ses genoux ! Il me rappelle de vieux souvenirs d'enfance.

Wœstin raconte alors que ses parents étaient, à Romorantin, voisins du général Hugo, qui aimait les enfants (le poète eut de qui tenir) :

Bien des fois, il le prenait lui-même sur ses genoux, « lui racontant les batailles de la république et de l'empire et l'émerveillant par l'énumération des grands coups de sabre qu'il avait reçus et donnés ». Le fait d'armes qui de tous passionnait le plus l'enfant, était la capture de Fra Diavolo, « terrible bandit qui ne ressemblait guère à cet élégant filou mis à la scène par MM. Scribe et Auber ». Contre lui, le roi de Naples, Joseph Bonaparte, dépêcha le colonel Hugo.

Celui-ci atteignit le brigand à San Severino ; l'engagement fut court, mais meurtrier. Le colonel, lancé au galop, arrivait sur Michel Pozza qui le tenait au bout de son tromblon, quand un capitaine français, d'un vigoureux coup de sabre, fit tomber l'arme des mains du bandit ; et, miraculeusement sauvé, Hugo saisit Fra Diavolo d'une main ferme, l'enleva des arçons, le coucha en travers de sa selle, et, le canon d'un pistolet appuyé sur le front, le conduisit triomphalement à Naples.

— C'est un récit d'Homère que tu me contes là.

C'est, du moins, en prose, une page brillante de la *Légende des siècles*, dont on est presque surpris que Victor Hugo n'ait pas tiré parti dans ses vers<sup>2</sup>.

— Eugène, interrompit un des invités en passant près de lui, vous perdez une belle occasion de voir de magnifiques pastels de M<sup>me</sup> Hugo.

<sup>1</sup> Cette plantation fut, en effet, en 1783, un curieux acte d'autorité du roi contre les hésitations du bureau de ville et en faveur des habitants, qui se plaignaient que « la promenade ne fût plus fréquentée que par des domestiques, par des enfants et leurs nourrices ou par des gouvernantes qui les conduisent » (V. L. Lambeau, p. 293).

<sup>2</sup> A vrai dire, la narration qui se trouve, de ce fait, dans *Victor Hugo raconté*, est beaucoup moins épique, l'auteur s'enthousiasmant, en sens inverse, d'une manière à peine contenue, pour « ce bandit légitime en lutte avec la conquête » (T. I, p. 28).

Je me hâtai, et j'arrivai assez à temps pour admirer les portraits de son fils et de sa fille, au moment où M. Chassériau, le jeune peintre dont le nom acquiert chaque année une célébrité nouvelle, les appréciait en artiste et en poète <sup>1</sup>.

A propos, demandait près de là M. Thierry à Victor Hugo, M. Jouy est mort : sur quel candidat se porteront les suffrages de l'Académie?

— C'est triste à dire, mon ami, et pourtant, j'en ai peur, ce sera sur M. Leclerc.

— M. Leclerc! s'écria quelqu'un, n'est-ce pas le Voltaire déterminé qui refusa son concours à M. Lenormant, lorsque ce franc catholique refusait lui-même le soutien de la force publique que lui offrait M. de Salvandy, ne voulant, disait-il, obtenir le calme dans son cours qu'en réclamant vis-à-vis d'une jeunesse turbulente, mais généreuse, l'appui moral du doyen de la faculté?

— C'est lui-même! répondis-je.

Victor Hugo sourit à ce souvenir et, sans le relever, continua :

— J'estime infiniment le continuateur des Bénédictins, mais ses travaux lui ont valu un fauteuil à l'Institut, et je ne sache pas que l'Académie française soit de droit promise à tout membre de l'Institut. Notre littérature est riche, et M. de Sainte-Beuve le disait l'autre jour : « A aucune époque, même sous Louis XIV, la France n'a compté, dans les lettres, autant d'hommes d'un talent réel. »

— Oui! je ne m'en départirai pas; l'Académie française doit être la récompense des hommes studieux et dévoués qui consacrent leurs veilles à l'édification de ce monument d'impérissable gloire que l'Europe nous envie; mais le pli est pris, les littérateurs médiocres et les grands seigneurs ont plus de chances favorables qu'un penseur de génie... Nous avons Méry, Balzac, Dumas, Alfred de Musset, Théophile Gautier, Lamennais, Béranger, Cormenin<sup>2</sup>, tous méritent à divers titres d'obtenir le fauteuil vacant; eh bien! pas un d'eux ne sera nommé.

D'abord plusieurs d'entre eux ne veulent pas faire de visites.

— Les visites ne sont-elles pas défendues? demanda M. Adolphe Dumas.

— En aucune façon; on ne nous interdit qu'une chose : de promettre notre voix; et, à cet effet, nous jurons avant la séance que notre vote est libre de tout engagement. Quant aux visites, elles sont obligatoires, voici leur origine :

Le marquis de Novion avait été choisi par les trente-neuf pour compléter le nombre sacramental; il refusa cet honneur assez brutalement et Louis XIV apprit sa réponse au petit lever.

— Mon cousin, dit-il au cardinal de Montmorency qui se trouvait là, vous irez aujourd'hui rendre visite à Messieurs de l'Académie en leur annonçant que vous réclamez l'honneur de leurs suffrages.

<sup>1</sup> On en voit de fort intéressants dans les mansardes du musée Victor Hugo : il est vivement désirable qu'on les en descende bientôt pour animer l'appartement du second étage.

<sup>2</sup> Jurisconsulte et publiciste, qui composait alors de mordants pamphlets politiques sous le pseudonyme de *Timon*.

Puis revenant à Béranger, le poète lui reproche vivement *le Roi d'Yvetot*, publié en mai 1813 :

C'était un coup de pied à Napoléon qui tombait. En outre, *était-il bien national de chanter les félicités d'une paix sans gloire à un peuple qui pleurait nos épouvantables désastres de Russie?*

— Il n'importe, reprit Victor Hugo, l'auteur du *Cinq-Mai* (la chanson sur la mort de Napoléon I<sup>er</sup>) a droit au fauteuil et je voterai pour lui. Je tiendrais surtout, cette fois, à ce que Balzac fût élu.

... La causerie essentiellement vagabonde avait abandonné l'Académie pour la Chambre des pairs, et M. de Jouy pour le régicide Henry. La grande question de la peine de mort était agitée et quelqu'un venait de jeter le nom de M. de Peyronnet (le ministre de Charles X), en rappelant sa brochure sur cette question.

— Eh! qu'importe M. de Peyronnet? dit impétueusement un des interlocuteurs; nous avons tous lu *Claude Gueux*<sup>1</sup>, et le problème y est magistralement résolu. La peine de mort est injuste, immorale, absurde...

Eugène Wœstin conte alors quelques détails piquants sur la fermeté de M. de Peyronnet, emprisonné à Vincennes, pendant que la garde nationale chantait la *Marseillaise* sous ses fenêtres.

— De qui tenez-vous ces détails? me demanda le poète.

— D'un homme qui détonnait la *Marseillaise* à Vincennes ce jour-là, et qui, rencontrant depuis M. de Peyronnet dans un salon du faubourg Saint-Germain, lui rappela leur première entrevue et sut mériter l'amitié de l'ex-chancelier par la franchise de son repentir. Le lendemain, M. de Peyronnet lui envoyait son portrait avec ce quatrain :

J'entends encore l'hymne infernal,  
J'entends hurler ta voix impie.  
Tu demandais l'original,  
Contente-toi de la copie.

Minuit sonnait à la pendule; je serrai la main du poète si noblement hospitalier, et nous partîmes.

— Qu'en penses-tu? disais-je à mon compagnon en revenant; tu l'as vu aimable, bienveillant pour tous; n'est-ce pas une belle soirée, et ne se sent-on pas meilleur? N'a-t-on pas de plus nobles aspirations, lorsqu'on s'est régénéré à ce puissant contact?

Avant que le jeune homme ait pu lui répondre, les deux amis sont accostés par un mélodramaturge de profession, vaudevilliste par goût, qui leur crie son nouveau succès. Il va « palper une quinzaine de mille francs. — Juste mille francs par jour de travail! Je ne fais pas de l'art, moi, je fais de l'argent! »

Eugène a beau jeu à composer, en guise de morale de la soirée, un parallèle entre le faiseur et l'homme de génie.

<sup>1</sup> De Victor Hugo, paru en 1834.

Voilà les deux routes ! Il est beau d'arriver comme Victor Hugo et d'anoblir en soi la poésie ; mais s'arrêter où en est ce brave X..., conviens-en : ne vaudrait-il pas mieux travailler à devenir un honnête bonnetier, électeur, éligible, trois titres indispensables pour aller dire, comme Aladin, sur le seuil du Palais-Bourbon : « Sésame, ouvre-toi ! »

Charité, famille, art (bijoux et pastels), idées, fleurs, anecdotes politiques et militaires, très peu de littérature, mais seulement les nouvelles académiques, pas le moindre pédantisme, mais de la grâce et de la courtoisie, de la liberté et de la coquetterie d'esprit, de la variété et de la galanterie, telle nous apparaît, à travers l'aimable et habile récit d'Eugène Wœstin, la conversation, plus intellectuelle, en somme, que proprement littéraire, dans les réceptions dominicales de Victor Hugo. Qu'il y ait un peu d'arrangement et d'embellissement dans son tableau animé, nous l'admettons sans peine. Cependant, d'autres documents confirment cette heureuse impression. Non seulement nous reconnaissons là « ces conversations d'art, de voyage ou de philosophie » qui faisaient passer à Théophile Gautier, habitant la maison voisine, « des heures si douces dans une charmante intimité ». Mais à vingt ans de distance, un habitué de la famille en exil, homme de jugement plus rassis, ne trace guère un autre portrait de Victor Hugo causeur : « Il fut charmant toute la soirée, plein d'une bonhomie enjouée et spirituelle, qui faisait un contraste heureux avec la solennité un peu raide de la maîtresse de la maison, et passant avec grâce des sujets les plus familiers aux considérations les plus sérieuses et les plus élevées <sup>1</sup>... » De tels témoignages font naturellement songer à la vieille et légère définition que donnait, deux siècles auparavant, le Bonhomme :

... Je soutiens

Qu'il faut de tout aux entretiens ;  
C'est un parterre où Flore épand ses biens ;  
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,  
Et fait du miel de toute chose <sup>2</sup>.

Par son salon, le nouvel habitant de la place Royale ne se montrait vraiment pas indigne du voisinage d'ombres aussi gracieuses que celles de l'hôtel d'Angennes de Rambouillet, où « Arthénice » dut si souvent déployer la délicatesse de son esprit <sup>3</sup> ; ou de l'hôtel de Coulanges, où M<sup>me</sup> de Sévigné eut son

<sup>1</sup> Paul Stapfer, *Revue de Paris*, 15 septembre 1904, p. 393.

<sup>2</sup> *Fables*, livre X, 1.

<sup>3</sup> L'hôtel du beau-père de la marquise sur la place Royale, aujourd'hui le n° 29.

berceau<sup>1</sup>; et lui, dont le tempérament fut si peu français à bien des égards, reprenait, une fois sorti de son cabinet d'études, les traditions les plus justes et les plus fines de cette chose si prisée au grand siècle et restée la plus essentiellement française de toutes, la causerie<sup>2</sup>.

\*  
\* \*

L'on ne faisait pas que causer dans l'appartement de la place Royale; on y travaillait, on s'y aimait, souvent dans la joie et quelquefois dans les larmes.

Les chambres particulières ne donnaient point sur la place; mais, par un retour à angle droit, sur l'ancien jardin de l'hôtel de Guéménée, qui était décoré d'une fontaine en terre cuite du dix-septième ou du dix-huitième siècle, orné de bouquets de plantes aquatiques et de dauphins. Victor Hugo l'emporta à Jersey et à Guernesey, où elle eut, suivant le mot, romantique à souhait, de son fils François-Victor, « pour puits perdu l'Océan et pour réservoir la tempête<sup>3</sup> ».

Après une première petite pièce, où l'on remarque aujourd'hui un meuble profané, assemblé par le poète avec un vieux tabernacle, on arrive à l'ancien cabinet de travail, que l'on a eu la malencontreuse idée de transformer en la chambre mortuaire de l'avenue d'Eylau : il semble vraiment que les organisateurs se soient plu à désorienter le visiteur, qui cherche avant tout à se représenter Victor Hugo, du moins à cet étage, — plein de vie et de fécondité. L'on avait cependant le choix entre les deux autres étages pour établir ces précieuses et funèbres reliques, le lit Louis XIII à colonnes où le poète s'est éteint le 1<sup>er</sup> mai 1885, la table de nuit en bronze, le chiffonnier dominé par le buste doré de la République, la commode Boule, la cheminée surmontée d'une petite pendule, le tout se détachant sur un fond de tentures de damas rouge, couleur aimée du poète, avec un plafond de tapisserie, peut-être celui qu'avait remarqué Alfred en haut de l'ancien salon.

Un seul meuble rappelle la primitive destination de la pièce : c'est le bureau droit dans le coin, près de la fenêtre. Le poète

<sup>1</sup> La maison sans numéro, entre le 1 et le 3 de la place.

<sup>2</sup> Avec ses intimes il aimait aussi à discuter, et alors « il était très éloquent ». Ceux-là se donnaient quelquefois le malin plaisir de le contredire afin de l'entendre ensuite développer courtoisement, mais très vivement ses idées, par exemple deux de ses idées favorites, l'existence de Dieu et la grandeur de Napoléon (Communication orale de M. Paul Meurice).

<sup>3</sup> L. Lambeau, ouvrage cité, p. 208.

avait acheté, dans une boutique du faubourg Saint-Antoine, une vieille table Henri II, creusée de petits ornements en palmettes; mais, ayant l'habitude d'écrire debout, il la fit surélever au moyen de quatre pieds moulurés. C'est sur cette table, dans ce coin de chambre éclairé par le jour de l'est, que furent composés la fin de *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo*, *les Chants du crépuscule*, *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*, *le Rhin*, *les Burgraves*; là que furent commencés *les Misérables*, *les Contemplations* et *la Légende des siècles*.

Nous devons à la vérité d'ajouter que Victor Hugo, dans cette maison, comme dans toutes celles qu'il habita, se retirait volontiers, pour travailler, dans une chambre de domestique située tout en haut, où il avait l'air, la lumière, l'éloignement du bruit des enfants et de l'insistance des importuns<sup>1</sup>.

La pièce d'en bas a été décrite par le poète lui-même :

Le cabinet avait l'aspect d'une chambre d'étude... Tout y était épars dans le tranquille désordre du travail commencé!... Il y avait deux tables, toutes deux couvertes des instruments de travail de l'écrivain. Tout y était mêlé : papiers et livres, lettres décachetées, vers, prose, feuilles volantes, manuscrits ébauchés. Sur l'une des tables étaient rangés quelques objets précieux : entre autres, la boussole de Christophe Colomb portant la date de 1489 et l'inscription : *la Pinta*.

L'autre table était haute..., le maître de la maison ayant l'habitude d'écrire debout. Sur cette table étaient les plus récentes pages de son œuvre interrompue.

Pour une fois, les couleurs employées par le poète sont trop pâles et inférieures à la réalité; et, pour avoir une idée du désordre « tranquille » de son cabinet de travail, il n'est que d'interroger son dernier secrétaire, M. Richard Lesclide :

On marchait sur un tapis épais de papiers de toutes sortes. car le maître avait défendu qu'on en enlevât jamais rien. Quand son bureau était trop chargé de livres et d'écritures, cela glissait à terre et il n'en était plus question. Une nouvelle couche se formait à la place de celle qui venait de tomber dans le gouffre. On n'a pas idée d'un pareil « capharnaüm ».

Le « capharnaüm » servit pourtant un jour de dortoir : c'était un mois après l'installation du maître. Le 22 novembre 1832 avait eu lieu la première représentation du *Roi s'amuse*, au Théâtre-Français, au milieu des applaudissements, des sifflets et des huées<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Communication orale de M. Paul Meurice.

<sup>2</sup> Et non le 12 novembre comme l'auteur de *Victor Hugo raconté* l'Indique, t. II, p. 334.

Le soir, nous raconte M<sup>me</sup> Hugo, l'auteur regagna la place Royale par une pluie battante et trouva sa femme seule. Avant de se coucher, il donna un coup d'œil au salon et jeta de l'eau sur un tison mal éteint. Le lendemain, on lui apporta un billet de la direction du théâtre, qui lui annonçait la suspension de la pièce. Le soir, elle était interdite par le Conseil des ministres. Aussitôt, le poète se pourvut devant le tribunal de commerce.

Il avait pour avocat M. Odilon Barrot, qui lui conseilla de parler aussi. N'ayant jamais parlé en public et ne sachant comment il s'en tirerait, il écrivit son discours. Il en fallait plusieurs copies pour les journaux; des jeunes gens s'offrirent, M. Théophile Gautier le premier, et passèrent une partie de la nuit la veille du procès. Le discours était long, et la dictée ne s'acheva pas avant deux heures du matin. Il était tard pour rentrer chez soi. Ces terribles chanteurs de la *Carmagnole* craignaient leurs portiers; le cabinet de M. Victor Hugo était grand, le canapé et quelques matelas improvisèrent un dortoir.

C'était la nuit du 18 au 19 décembre 1832. Le lendemain, le poète lut son long discours devant le Tribunal de commerce et perdit son procès.

Sans prétendre refaire toute l'histoire de cet illustre cabinet de travail, nous ne pouvons mieux finir qu'en rappelant cette autre grande et dangereuse « journée » qu'il connut en juin 1848. Aux insurgés qui cherchaient « la maison du pair de France », le concierge Desmasières avait ouvert la porte de dégagement qui donnait, par derrière, sur l'impasse Guéménée. Hugo s'est chargé lui-même, quoique absent, de nous peindre la scène :

Une vieille femme, qui gardait le logis en l'absence des maîtres, leur ouvrit, éperdue. Ils entrèrent pêle-mêle, leur chef en tête. L'appartement désert avait le grave aspect d'un lieu de travail et de rêverie.

Au moment de franchir le seuil, Gobert, le chef, ôta sa casquette et dit :

— Tête nue!

Tous se découvrirent.

Une voix cria :

— Nous avons besoin d'armes.

Un autre ajouta :

— S'il y en a ici, nous les prendrons.

Les insurgés ne touchèrent à rien. Sur l'une des tables du cabinet de travail, il y avait la boussole de Christophe Colomb...

Le chef Gobert s'approcha, prit cette boussole, l'examina curieusement et la reposa sur la table en disant :

— Ceci est unique. Cette boussole a découvert l'Amérique.

Le poète ajoute que le défilé dura plus d'une heure et que pas un objet précieux ne manquait, pas un papier n'avait été dérangé..., ou du moins dérangé davantage. Et il en profite pour exhaler son admiration pour le peuple.

La place Royale se nommait, depuis les journées de février, place de la République; le 2 mars de l'année suivante, Victor Hugo, qui ne l'habitait plus, y revint pour assister, entouré d'une foule sympathique, à la plantation de l'arbre de la Liberté, érigé sous ses anciennes fenêtres, et béni par son ami, l'abbé Levée, curé de Saint-Paul-Saint-Louis; le poète, monté sur une chaise en guise de tribune, prononça une allocution où il s'écriait, au milieu des acclamations :

Le premier arbre de la liberté a été planté, il y a dix-huit cents ans, par Dieu même sur le Golgotha. Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain <sup>1</sup>...

\*  
\* \*

Telle est, incomplètement tracée, l'esquisse de l'appartement occupé par Victor Hugo, de sa trentième à sa quarante-sixième année. Il ne le quittait que un ou deux mois par an pour mettre sa famille à la campagne, durant la belle saison, les premières années au Sud de Paris, à Bièvre, dans la calme et verdoyante propriété des Bertin; puis, au nord, sur la terrasse de Saint-Prix, près d'Enghien; ensuite, au Havre, auprès de Charles Vacquerie, qui allait épouser Léopoldine en 1843. Le chef de famille fit aussi seul quelques courts voyages d'études : les deux principaux sont celui des bords du Rhin en 1840, et en 1843 le voyage aux Pyrénées qui devait avoir un retour si tragique. Le reste du temps était consacré au travail, à la composition, à la vie de coulisse, aux répétitions théâtrales, et, si l'on a pu dire, sans beaucoup d'exagération, que le poète a travaillé soixante-dix ans de sa vie, à dix heures par jour, ce régime fut bien exactement celui de son séjour à la place Royale.

Il y fit, nous l'avons vu, toutes ses œuvres dramatiques, à l'exception de *Cromwell*, d'*Hernani* et de *Marion de Lorme*. Il y connut les chutes et les interdictions de pièces, les triomphes aussi, car le soir de *Lucrèce Borgia*, on alla jusqu'à dételer les chevaux du fiacre où il était monté avec sa femme et sa fille aînée, et « la foule l'escorta jusque sous les arcades de la place Royale ». Mais après *les Burgraves*, il décidait de se retirer définitivement du théâtre, tout comme Racine après *Phèdre*. — Là encore il composa trois sur six de ses recueils lyriques et il ébaucha son œuvre épique ainsi que son grand roman social.

<sup>1</sup> *Actes et paroles*, t. I, p. 171.

A la place Royale, il s'engagea de plus en plus dans la politique. Ce n'est point le lieu d'étudier s'il ne fit pas de la politique en littérateur, comme il avait souvent traité en politicien la littérature. Qu'il nous suffise de montrer que lui-même constate franchement sa propre évolution, dans le livre qu'il a directement inspiré : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*.

Il y avait deux tribunes, celle des députés et celle des pairs. Député, il ne pouvait l'être, la loi électorale d'alors était faite pour de plus riches que lui; *Notre-Dame de Paris* et les *Feuilles d'Automne* n'équivalaient pas à une terre ou à une maison... Restait la Chambre des pairs. Mais pour pouvoir être nommé, il fallait être d'une des catégories où le roi devait choisir. Une seule était accessible à M. Victor Hugo, l'Académie.

Il fit donc campagne, en 1836, en 1839, en 1840, et fut enfin nommé en 1841. Chose qui nous paraît singulière aujourd'hui, il entra à l'Académie pour faire de la politique, pour entrer ensuite en 1845, à la Chambre des pairs. A l'Académie, il eut à recevoir Saint-Marc-Girardin et Sainte-Beuve. A la Chambre haute, il prit la parole pour la Pologne, pour la défense militaire des côtes de la Manche, pour la rentrée des Bonaparte en France et... pour le Pape Pie IX. Nommé représentant du peuple en 1848, le septième sur la liste, il s'engagea si à fond dans la politique qu'aux journées de juin, il resta deux jours à l'Assemblée nationale sans pouvoir revenir chez lui, bien inquiet de « sa chère place Royale ».

De ses ardentés et multiples occupations, Victor Hugo se reposait avec délices au sein de sa jeune famille. Tous les témoignages nous le prouvent, et en particulier ses deux volumes de lettres publiés récemment. Nous ne sommes point très persuadé qu'il connut « l'art », qui est peut-être une science, d'être père, mais avec ses jeunes enfants, il fut passionnément « papa » et même « grand-papa » : il joue avec eux, tout comme Henri IV faisait avec les siens, il les prend sur ses genoux, il leur conte incessamment des histoires terribles qui finissent de façons charmantes. Ses amis, Théophile Gautier, Sainte-Beuve ou M<sup>lle</sup> Bertin, il les aime en partie pour la bienveillance qu'ils témoignent à ses enfants. Il ne peut se passer de ceux-ci. Quand ils sont partis, la maison lui paraît immense, la solitude insupportable. Est-il lui-même en voyage, il pense sans cesse à eux, il leur écrit à chacun des lettres tendres, chaudes et religieuses, il envoie des dessins séparément pour Léopoldine et pour Adèle, pour Charles et pour François-Victor, qui suivent avec succès les cours du lycée Charlemagne à la pension Jauffret, et il les appelle naïvement, en les

embrassant mille fois, « sa Didine bien-aimée, sa bonne petite Dédé, son cher petit Toto, son cher gros Charlot ». Que son ombre me le pardonne ! cette correspondance si affectueuse, mêlée de surnoms enfantins, fait surtout songer à celle que Racine, « cette vieille perruque de Racine », envoyait avec une égale tendresse et une vivacité un peu plus digne, du camp de Namur à Nannette, Lili, etc., restés avec la mère à Paris.

Ce père d'une affection si fougueuse pouvait dire sans mentir à sa fille Léopoldine, mariée depuis un mois, qu'il ne passait pas « un quart d'heure sans songer à elle ». Aussi l'affreuse catastrophe de Villequier vint le percer à l'endroit le plus sensible du cœur, ce fut le grand deuil de toute sa vie, le grand deuil de son séjour à la place Royale.

L'ensemble de sa famille participe au même culte ardent. Les lettres de cette époque sont remplies, à chaque page, des expressions les plus spontanées et les plus charmantes. A un ami, il dit en 1837 : « Au milieu de ce tumulte dont mes ennemis remplissent ma vie, je me suis muré un petit sanctuaire où je regarde sans cesse, c'est là que sont ma femme et mes enfants, le côté doux et heureux de ma destinée. » Quels que soient ses torts envers sa femme, il lui écrit, en 1840 : « Toi et mes enfants bien-aimés, voilà l'objet exclusif de mes travaux dans ce monde. » Et elle remonte, bien sûr, à cette époque cette définition du « Paradis sur terre », où il s'est peint si ingénument : « Les parents toujours jeunes, les enfants toujours petits. »

Nous n'avons point à prendre parti dans sa fameuse brouille avec Sainte-Beuve, qui vient de s'éclairer de documents nouveaux<sup>1</sup> : ils prouvent que ces deux âmes souffrirent cruellement chacun à sa manière, étant aux antipodes, l'une active, fougueuse, entière, tour à tour aveugle et clairvoyante jusqu'à l'hallucination, l'autre éternellement désabusée et inquiète. Qu'il nous suffise ici de rappeler que c'est à la place Royale que Hugo connut cette profonde amertume qu'est la séparation d'avec un ami de jeunesse, chéri depuis sept années, et il est du « mardi soir, 1<sup>er</sup> avril 1834 », le billet final envoyé par le poète et si émouvant dans sa brièveté :

Il y a tant de haines et tant de lâches persécutions à partager aujourd'hui avec moi, que je comprends fort bien que les amitiés, même les plus éprouvées, renoncent et se délient. Adieu donc, mon

<sup>1</sup> Gustave Simon. *Lettres inédites de Sainte-Beuve, de Victor Hugo et de Mme Victor Hugo* (*Revue de Paris*, 15 décembre 1904, 1<sup>er</sup> et 15 janvier, 15 février 1905).

ami. Enterrons chacun de notre côté, en silence, ce qui était déjà mort en vous et ce que votre lettre tue en moi. Adieu.

V.

Victor Hugo, comme on le sait, devait habiter dans d'autres demeures et même sous d'autres climats. Mais ni dans la rue de la Tour-d'Auvergne, où la politique l'avait complètement envahi, ni à Jersey et Guernesey, où il médita vingt années devant l'Océan, ni dans son appartement de la rue de Clichy, où il goûta les joies du retour dans la patrie, ni enfin dans son verdoyant hôtel de l'avenue d'Eylau où il respira l'enivrement fumeux des apothéoses, nulle part ailleurs, il ne dut songer avec déplaisir aux seize années passées dans le vieux et poétique quartier du Marais, lors de ses belles forces intactes : la mort, par le sombre trépas de sa fille chérie, venant après la fin tragique de son frère Eugène, mettait, hélas ! une brume morne à cet horizon, assombri aussi par l'éloignement d'un ami ; mais jamais il n'avait senti sa vie plus pleine par l'esprit et par le cœur, jamais son travail plus ardent, son inspiration plus surabondante. Ses autres amis étaient d'un dévouement juvénile, sa femme était belle, ses enfants étaient jeunes et caressants, son âme forte et tumultueuse ressentait souvent le besoin de s'élever, prose ou vers, en actions de grâces vers Dieu. C'est pourquoi nous avons raison, et la postérité fera-t-elle bien aussi de regarder ce n° 6 de la place Royale, — surtout lorsqu'un peu plus de vie interne lui aura été restituée, et qu'elle ne ressemblera plus à un musée de gravures, — comme étant excellemment, parmi des domiciles si divers, « la maison de Victor Hugo ».

LOUIS ARNGULD.

---

# LE NOËL DE M<sup>ME</sup> ALPHONSINE

---

— Vous me demandez un souvenir de Noël? Ce serait bien étrange s'il ne s'en retrouvait pas un parmi tant de souvenirs qui, nuit et jour, voltigent autour de moi, dit la baronne Davault, appuyant sur le velours bleu de son fauteuil sa petite tête floconneuse et blanche comme une houppe à poudre.

La baronne a gardé de ces attitudes de jolie femme, et c'est encore une jolie femme... de quatre-vingts ans. L'âge n'a pas eu pour elle de ses perfidies coutumières. Elle reste l'ombre, mais non la caricature d'elle-même; à la beauté qu'elle fut ce qu'est, à la fleur vivante, la douce petite rose odorante et desséchée au fond d'un coffret de santal.

Dans son appartement, son reliquaire de la rue des Mathurins, elle achève de vivre, très lentement et très doucement, au milieu des choses, ses contemporaines, qui se sont fanées et qui se conservent, comme elle et aussi longtemps qu'elle.

Lorsque des héritiers emporteront d'ici et se partageront les meubles capitonnés, les poufs et les coussins de tapisserie, les rideaux de mousseline brodée, les vitrines d'acajou, les glaces aux lourdes dorures, les sofas, les jardinières de bois de rose, les guéridons et les coupes de laques, les lampes de Sèvres, les bibelots d'ivoire, d'écaille et de nacre, les tableaux et les aquarelles dont on ne connaît plus l'auteur, les crayons et les miniatures dont l'original est oublié, alors, rien ne restera de ce petit Pompéi parisien où s'est momifiée une époque si ancienne, déjà si loin de nous! Cet ensemble archaïque se désagrègera au premier contact de l'air extérieur et ses débris inartistiques ne seront même pas dignes d'être ensevelis dans un musée. Mais, tel quel, j'aime cet intérieur où flotte encore l'atmosphère que j'ai respirée en venant au monde. Ces vieillesses me rajeunissent, et je voudrais égoïstement les voir durer; car, le jour où elles disparaîtront, c'est mon temps à moi qui sera l'ancien temps, ce sont mes souvenirs qu'on viendra feuilleter comme un vieux livre rare, dont les dernières éditions achèvent de s'épuiser.

— Ce que Noël me remet en mémoire? Oh! bien des choses, reprit la baronne Davault, faisant volter entre ses doigts le Chinois de son écran, un Chinois de l'époque heureuse où les petits hommes jaunes n'étaient guère encore que des magots exotiques striant de leurs robes à fleurs, de leurs nattes d'ébène et de leurs parasols multicolores la blancheur des porcelaines, ou goulant de la tête sur nos cheminées, un paquet d'allumettes au dos. Elle répéta, rêveuse :

— ... Bien des choses... Car ces jours de fêtes se détachent sur le fond gris de l'année et gardent leur éclat jusqu'en nos souvenirs. Ce sont eux qui réapparaissent, dès qu'on se retourne, et le présent même les remet en lumière. On croit, à tort, que la vieillesse est vide. Non. Le passé l'encombre. A chaque anniversaire qui revient, je revis, moi, une infinité d'anniversaires semblables : les Noël, les jours de l'an, les Pâques de toutes mes années.

Et, puisque vous me demandez aujourd'hui une vieille histoire de Noël, je vais vous en dire une tout de suite, la première qui me vient : l'histoire de M<sup>me</sup> Alphonsine.

\*  
\* \*

— M<sup>me</sup> Alphonsine! Rien que cette appellation vous donne déjà l'idée de la personne en question. Le nom de baptême ne prévaut sur le nom de famille qu'en deux cas : lorsqu'on porte une couronne, ou lorsqu'on porte un bonnet. M<sup>me</sup> Alphonsine portait un bonnet. Non pas la coiffure de dentelle digne et seyante de nos douairières, ni le petit chiffonné de mousseline impertinent de vos femmes de chambre, mais ce que j'appellerai le bonnet intermédiaire, pouvant convenir à une veuve austère comme à une *housekeeper* décente, grave et modeste, avec deux coques de ruban violet.

C'était bien une place intermédiaire que tenait aussi M<sup>me</sup> Alphonsine, entre la famille et la domesticité, parente pauvre charitablement recueillie dans un petit coin de cet immense hôtel de La Laurade, qu'avec ses deux cours et ses trois portails sur la rue de l'Université, les provinciaux prennent pour un ministère, et qui est divisé aujourd'hui en je ne sais combien d'appartements à louer.

Mais, du temps de M<sup>me</sup> Alphonsine, vers 1860, l'hôtel n'était occupé que par ses propriétaires : le marquis et la marquise de La Laurade, un ménage encore jeune, très en vue, très lancé, richissime, et qui menait, comme beaucoup d'autres alors, un de

ces trains fous auxquels ne tiendraient ni les bourses ni les santés d'aujourd'hui.

A côté de cette branche florissante de la famille, M<sup>me</sup> Alphonsine représentait un rameau sec ; elle en avait jusqu'à l'apparence extérieure : tout en noir, longue, émaciée, la figure étroite et pâle sous ses bandeaux gris, avec des rides profondes, dont jamais un sourire ne dérangeait l'immobilité tragique ; on l'eût dite échappée d'un conte d'Edgar Poë ; on ne l'entendait pas, on la voyait à peine, glissant par les corridors les moins fréquentés, les yeux à terre, sans rien regarder, sans adresser la parole à personne, répondant brièvement si on lui parlait, sortant le moins possible de chez elle, si bien perdue dans l'immensité, la somptuosité, l'incessant va et vient de cette demeure princière, que le marquis de La Laurade devait être doué d'une rare mémoire pour songer à dire une fois par quinzaine :

— Mais, que devient donc M<sup>me</sup> Alphonsine ?

Il lui gardait un attachement vague, comme à un vieux souvenir et à une vieille habitude ; et on ne pouvait vraiment demander plus, pour une vieille femme maussade, à un homme qui siégeait au Palais-Bourbon, faisait courir, ne manquait pas une première, et rimait lui-même, à ses moments perdus, d'aimables saynètes, dont les duchesses et les maréchales se disputaient les rôles.

M<sup>me</sup> de La Laurade, elle, n'avait jamais aimé M<sup>me</sup> Alphonsine, ce qui ne l'empêchait pas de la supporter depuis treize ans qu'elle était mariée, se bornant à trahir de ci et de là par un mot impatient ou un haussement d'épaules, sa pacifique antipathie. M<sup>me</sup> de La Laurade n'était pas méchante, n'avait pas le temps de l'être, ni d'être bonne non plus. Fille de banquier, femme d'un gentilhomme de vieille roche, et dame d'honneur de l'impératrice, la cour, l'aristocratie, la finance, tourbillonnaient dans sa petite tête à l'évent. Elle suivait les conférences de Notre-Dame, les bals et les courses, patronnait les bonnes œuvres, les couturiers à la mode, et les artistes à longs cheveux, flirtait imprudemment, dépensait royalement. Elle était honnête et légère, tendre et oublieuse, jolie et coquette, élégante et excentrique, sensible et malicieuse ; elle était femme du monde, et femme tout court, femme du second Empire ; en un mot.

Dans cet étourdissement perpétuel, le marquis et la marquise oubliaient ou cherchaient peut-être à oublier le non moins constant souci de leur existence : la déplorable santé de leur petite Carmen, leur unique enfant.

\*  
\* \*

Je l'avais vue, peu de jours après sa naissance prématurée, et je me rappelle encore l'impression navrante ressentie devant cette chétive créature vagissant à peine dans son enveloppe de coton. Jamais je ne l'aurais crue viable, et elle a vécu cependant, puisqu'elle est grand mère aujourd'hui, tout comme votre servante...

Mais, aux environs de ce Noël lointain où je me reporte, ce n'était encore qu'une petite fille d'une dizaine d'années, subsistant comme par un hasard miraculeux, menue et blanche à faire peur, n'ayant de vie que dans la soie blonde de ses boucles trop longues, et dans la lumière trop ardente de ses yeux noirs. Si on lui eût coupé les cheveux, si l'éclat de ses prunelles se fût atténué, il eût semblé que rien ne restât d'elle. Et l'on n'osait la contrarier, la toucher presque, la soigner même : on la laissait aller, venir, pencher sa petite tête lourde, jeter autour d'elle son regard perçant et profond, vivre comme elle pouvait et s'amuser à sa guise.

Carmen n'avait rien de commun. Ses petites contemporaines, les héroïnes de M<sup>me</sup> de Ségur, les poupées des Tuileries, singeaient déjà leurs élégantes mamans, tandis que leurs jeunes frères s'essayaient à fumer des londrès. Elle semblait tenir d'une autre époque ou d'une autre race, comme si, avec ce nom espagnol dont on l'avait baptisée en l'honneur de l'impératrice, elle eût reçu d'outremer un atavisme impérial. Sans cesse cloîtrée par un rhume ou une indisposition quelconque, elle menait dans cette demeure si vivante l'existence monotone, toute de rêves, d'une petite infante à l'Escorial, et son instinct de recluse, sans doute, lui avait fait découvrir M<sup>me</sup> Alphonsine.

Les vieilles solitaires, dans des réduits mystérieux, ont une attirance spéciale pour les enfants; je parle de ceux de mon temps où l'on n'oubliait pas encore les contes de Perrault et les fées Carabosse dotant les petites princesses. Mais il y avait en M<sup>me</sup> Alphonsine une autre magie à laquelle le cœur de Carmen s'était laissé prendre.

M<sup>me</sup> Alphonsine l'aimait.

Comment? pourquoi? peu importe.

M<sup>me</sup> Alphonsine n'avait pas pour la petite fille ces mots câlins et ces baisers dont on la fatiguait d'ailleurs au salon; elle n'essayait pas de la faire rire ou jouer, autre fatigue infligée par les domestiques. Sa voix, quand elle voulait raconter une histoire,

avait d'étranges saccades et sa main rigide, en passant sur les longues boucles blondes, de singulières hésitations, comme si elle ne savait ou n'osait plus caresser un enfant.

Pourtant Carmen, qui s'ennuyait souvent dans sa *nursery*, un petit royaume, n'avait pas de plus grand plaisir que d'échapper à la tribu des bonnes, des misses, des *fräulein*, et de grimper jusqu'à cette porte ouvrant là-haut sur l'escalier et donnant accès aux deux pièces basses coupées dans la hauteur de l'étage où, depuis trente ans, gitait M<sup>me</sup> Alphonsine.

Assise sur une petite chaise de tapisserie fanée, juste à sa taille, qui n'avait pas été faite pour elle cependant, elle éprouvait une jouissance à demeurer là, tranquille, même quand le silence tombait et qu'il ne lui restait pour toute distraction qu'à suivre le jeu des aiguilles à tricoter de M<sup>me</sup> Alphonsine ou la flamme d'alcool bleue léchant la casserole où bouillait l'eau pour la tisane que M<sup>me</sup> Alphonsine lui ferait prendre tout à l'heure, dans le petit bol japonais de l'étagère, un bol de poupée, un joujou.

Il appartenait à M<sup>me</sup> Alphonsine ce bol, comme la petite chaise; pourtant, ni l'un ni l'autre de ces objets n'avait jamais été à son usage : ils n'avaient pu servir qu'à un enfant.

A quel enfant?

Et Carmen, à force de réfléchir, en était venue à croire, à être presque sûre qu'autrefois M<sup>me</sup> Alphonsine avait eu un enfant.

Ce lui semblait un mystère impossible à éclairer, au sujet duquel il eût été coupable, dangereux de hasarder une question, et elle se bornait à interroger les choses, mystérieuses aussi, dans ces vieilles chambres biscornues, où le jour venant d'une arrière-cour, pas plus que l'unique bougie allumée le soir, n'éclairaient jamais complètement les recoins obscurs.

Quelquefois un rayon de soleil égaré était allé frapper dans l'ombre de l'alcôve un daguerréotype suspendu à la tête du lit, et, de la reluisance vague, Carmen avait vu saillir une figure ronde, un large col, un bras tenant une baguette, une cravache ou un fouet, — on ne distinguait pas, — un attribut masculin, toujours.

L'enfant de M<sup>me</sup> Alphonsine devait être un garçon.

Carmen allait jusqu'à lui donner un nom : Jacques.

— « Ce pauvre Jacques », avait dit un jour son père, haussant le ton par hasard dans une conversation à voix basse.

Sur quoi la marquise, impatientement, s'était exclamée :

— Comment pouvez-vous encore prononcer le nom de ce malheureux? M<sup>me</sup> Alphonsine, au moins, ne parle jamais de lui.

On ne devait plus parler de Jacques, parce qu'il était mort,

sans doute, pour ne pas faire de peine à sa mère; et le cœur de Carmen s'était serré à l'idée que la consolation des parents c'est de ne plus entendre parler des enfants morts, des pauvres petits dont ce n'est pas la faute cependant si la force de vivre leur a manqué!

Mais le silence ne suffisait pas à consoler M<sup>me</sup> Alphonsine. Ce qui la rendait si morose, si farouche, si différente de tout le monde, c'est qu'elle pensait toujours à Jacques.

Alors pour sa tristesse, pour sa maussaderie, pour l'ombre éternelle la recouvrant, Carmen l'aima, d'une affection étrange qui devint une passion extraordinaire durant les deux terribles maladies successives, une angine et une fièvre typhoïde, auxquelles la pauvre petite ne résista que par un miracle inespéré. Tout de suite, elle avait demandé M<sup>me</sup> Alphonsine, et M<sup>me</sup> Alphonsine était venue s'installer auprès de son petit lit, toujours aussi calme, aussi rigide, répondant sèchement quand, au bout de vingt nuits de veille les gardes-malades et la mère défailaient :

— Moi, je n'ai pas l'habitude de dormir.

Sèchement, aussi, lorsque Carmen se plaignait de trop souffrir, de souffrir à mourir :

— On peut souffrir bien plus, affirmait-elle, et on n'en meurt pas.

Elle avait aussi sa manière de calmer les crises nerveuses :

— Crier, pleurer, ne sert à rien.

Ce regard, qu'à ses réveils fiévreux Carmen rencontrait toujours vigilant et résolu, la suggestionna peut-être. Peut-être l'endurance acquise par cette vieille femme en soixante ans de souffrance aida-t-elle la frêle petite fille à vivre.

Le fait est que Carmen vécut.

Au sortir de cette crise, son existence parut même reprendre l'équilibre normal, comme une barque échappée au typhon et qui espère maintenant accomplir sa traversée.

L'indifférence morbide où Carmen avait végété jusque-là fit place aux idées, aux goûts de son âge. Se rattrapant de sa trop longue sagesse, elle eut, comme les autres enfants, des fantaisies, des caprices, et profita, pour les satisfaire, de l'adoration inquiète qui entourait sa convalescence.

C'est ainsi que vers cette fin de décembre :

— Pourquoi donc n'ai-je jamais eu d'arbre de Noël? J'en voudrais bien un cette année, dit-elle à ses parents.

Tous deux eurent une hésitation, et le marquis s'assombrit un peu.

Alors Carmen, restée très nerveuse, fondit en larmes.

— Tu l'auras, ton arbre, et le plus beau de Paris, s'écria la marquise. Il ne manquerait vraiment plus que cela, qu'à cause de ces vieilles histoires, ma pauvre enfant fût encore privée de tout plaisir!

\*  
\* \*

Aujourd'hui, dit-on, le luxe atteint des raffinements jusqu'alors inconnus. Je n'en sais rien, car depuis longtemps je ne vais plus dans le monde. C'est singulier comme, dès qu'on n'a plus de plaisir à se montrer, l'envie de voir les autres passe vite!

Mais je doute, cependant, que votre luxe vaille le nôtre et laisse à votre jeunesse ce reflet de vision féerique qui nous enchante encore. On calcule, à présent, et nous ne calculions pas. Jusqu'en vos prodigalités vous restez des arrivistes, vous cherchez, tout au moins, l'effet; nous jetions au hasard notre argent, notre esprit, parfois notre cœur, pour le seul plaisir de nous griser et de griser les autres. Nous ne bluffons pas, nous nous amusons. Nous nous sommes bien amusés. Quiconque n'a pas vécu sous le second Empire ignore la gaieté de vivre.

J'ai assisté à bien des fêtes, y compris la garden-party d'Ismail-Pacha, le quadrille des abeilles et le fameux bal de la Marine où cinq des plus jolies femmes de Paris, montées qui sur un éléphant, qui sur un dromadaire, représentaient les cinq parties du monde. Ce soir de Noël à l'hôtel de La Laurade nous réservait encore des surprises.

Alors la nouveauté seule comptait. Il fallait varier non seulement le programme, mais le cadre des fêtes, et les salons changeaient de décor comme l'Opéra.

L'enfilade de ses appartements de réception, unique dans Paris, avait semblée à la marquise trop solennelle et trop banale, elle nous recevait dans l'orangerie et les serres aménagées pour la circonstance. Sous le plafond de gaze bleue céleste, d'immenses lustres mettaient autant de soleils; des treillages dorés palissaient les murs enguirlandés de gui et de houx, et les arbres exotiques étaient transformés en autant de petits arbres de Noël, aux branches fleuries et pomponnées d'où pendaient des fruits confits.

A travers ce jardin d'Aladin, s'élevaient des arcs de paillettes et de rubans dont Cicéri était l'architecte, et ce caractère enfantin gardé à la fête en rendait la somptuosité plus folle encore et plus prodigue. En guise de statues, décorant l'entrée principale, deux gigantesques mannequins : un polichinelle et une poupée, qui sortaient de l'atelier d'Eugène Lambert. Un élève de Delacroix, Lemer cier de Neuville, avait installé son théâtre de pupazzi.

Charles Nodier, Théophile Gautier et Maurice Sand montraient les marionnettes, et Offenbach en personne conduisait l'orchestre de mirlitons et trompettes de la foire. On eût dit, en une de ces îles fabuleuses où voyageait Gulliver et qui n'aurait eu que des enfants pour habitants, l'orgie offerte par un roi-bébé à ses sujets marmots; et, il y avait bien, en effet, une couronne à l'horizon.

— ... Vous ne savez pas! m'annonça la marquise exultante, le petit prince va venir.

Puis le rayonnement d'orgueil s'éteignit dans son regard. Sous son nuage de poudre rose, dans sa toilette pompadour enguirlandée de myosotis et constellée de diamants, la triomphatrice du jour fut près de pleurer.

— Et penser que Carmen ne pourra peut-être pas descendre! Elle s'est mis en tête de ne venir qu'avec M<sup>me</sup> Alphonsine. Impossible de lui faire rien entendre! On ne peut pourtant pas lui expliquer les choses, à cette enfant! elle sanglote, elle a une crise de nerfs, elle reprenait la fièvre, tout à l'heure! C'est un sort sur ce malheureux Noël.

Je tressaillis.

Je comptais de tout temps parmi les intimes, et j'étais aussi de l'autre fête, de la fête d'il y a treize ans.

Je me ressouvenais de cette fête et de son triste lendemain, et n'étais pas seule à m'en ressouvenir.

A travers l'excitation, la splendeur, la folie ambiante, l'aile noire de la fatalité repassait, touchant d'autres fronts que le mien.

— Je vous dis que cette M<sup>me</sup> Alphonsine est une sorcière! déclara la marquise exaspérée.

.....

Ces paroles, ces pensées, se perdirent dans l'immense brouhaha des arrivées. Jamais une cohue pareille. Le tout-Paris ordinaire se doublait d'un autre tout-Paris enfantin. Les salons du faubourg et le jardin des Tuileries se déversaient à la fois dans l'hôtel de La Laurade.

Mais les enfants restaient incontestablement les héros du jour, et on croyait devoir leur faire les honneurs de cette fête à laquelle ils avaient servi de prétexte. Eux, cependant, prenaient la chose au sérieux; les mille attractions inventées à leur usage ne pouvaient prévaloir sur leur principal objectif, et bientôt ils se retrouvèrent réunis sous la rotonde centrale où, tel un obélisque, dans son enveloppe de grosse toile se dressait l'arbre de Noël.

Ce fut là le vrai coup d'œil, cette guirlande de têtes bouclées, de joues roses, de sourires et de joie, de petits costumes de soie et de velours, de béguins enrubannés, de mignonnes capotes à

plumes; la fleur de la jeune aristocratie : réductions de duchesses, abrégés de comtes et de barons, raffinés déjà, déjà élégants, quelques-uns hautains, tous charmants jusqu'en leurs défauts, n'ayant qu'un point de mire au milieu de cet Eden : l'arbre voilé, inaccessible, l'arbre du mystère, au fruit encore défendu.

Soudain, le cercle pressé des petits spectateurs s'ouvrit, et jusqu'aux moins initiés aux règles de l'étiquette, se turent et se rangèrent d'instinct, tandis que l'orchestre attaquait : « Partant pour la Syrie ».

Dans le passage laissé libre, un enfant s'avança, suivi de sa gouvernante, un bébé de cinq ans, mais qui savait déjà tenir haut sa petite tête, et saluer à droite et à gauche, de ses deux mains, la foule inclinée et souriante.

Les autres ont grandi, ont vieilli. Celui-là, les vieux, comme moi, l'appellent encore « le petit prince ».

Le marquis l'avait conduit à sa place et se hâta de donner aux gens de service le signal attendu.

Mais, jusqu'en ce moment solennel, les préoccupations du maître de maison n'étouffèrent pas celles du père de famille.

— Ma pauvre Carmen, soupira M. de La Laurade, qui ne verra pas allumer son arbre de Noël!

La toile venait de tomber. En un instant, sur chaque branche du sapin, des aiguilles de flamme s'allumèrent, et un monde d'enchantement apparut; une éblouissante symphonie de lumières, de dorure, de cristal, une fabuleuse accumulation de jouets, de bibelots, de bonbons, un conte des *Mille et une nuits* en action, laissant l'enfant impérial lui-même émerveillé.

Alors, dans ce jaillissement de clarté, de l'autre côté de l'arbre, en face du petit prince, j'aperçus l'autre reine de la fête : Carmen, et, derrière la petite fille, loin, reculant, reculant toujours jusqu'à la muraille où elle se fixa, comme un papillon de nuit, au milieu des papillons de soleil, l'ombre noire de M<sup>me</sup> Alphonsine.

Plutôt que de gâter le plaisir de Carmen, d'exposer sa frêle santé, elle céda au désir de l'enfant; elle s'imposait l'effort jugé impossible de sa part. Elle était venue.

— Pauvre femme! s'exclama avec un attendrissement profond M. de La Laurade qui, lui non plus, n'avait pas oublié.

De cet instant, pour moi, la fête fut finie.

Je ne vis plus que cette tache noire au milieu des falbalas couleur aurore, vert d'eau, émue. Je fus toute à la tragédie muette et invisible jouée là-bas, dans l'ombre, au vieux drame revécu au fond du cœur de cette femme malheureuse et à la reprise duquel je croyais assister.

\*  
\* \*

Il y avait treize ans, jour pour jour, qu'un arbre de Noël s'était allumé déjà à l'hôtel de La Laurade, en l'honneur des fiançailles du marquis : un prétexte ingénieux pour présenter la future à la société du faubourg et une façon galante d'offrir la corbeille.

Vers la fin de la soirée, les portes du grand salon s'étaient ouvertes, laissant apparaître le sapin classique, chargé de sa traditionnelle parure, et, après l'avoir dépouillé pour les invités, de dessous les grosses branches d'en bas on avait tiré les cadeaux de noccs.

Ce fut un éblouissement.

Pour la première fois, le trésor de famille, recélé depuis des générations dans les placards des aïeules, se trouvait exposé à l'admiration publique. On voyait, on maniait de près les dentelles de Bruxelles et de Gènes, les points d'Angleterre, d'Argentan et d'Alençon, les guipures de Bruges et de Venise, qui avaient orné des robes de cour et des pourpoints; les voiles de mariées au point de Paris ou de Malines, les blondes de Bayeux et de Chantilly. Excusez ces détails; j'ai tant aimé les jolies choses! La collection d'éventails valait une fortune..., et je ne parle pas des bijoux. Il y avait là ce qui ne s'achète pas : l'héritage d'une longue suite de grands seigneurs et de grandes dames, et voilà ce dont le vieux marquis, le père du fiancé, avait voulu se parer devant les financiers auquel il s'alliait. Les magnificences aristocratiques écrasaient l'opulence bourgeoise, et tout le faubourg se gaudissait de cette victoire, tandis que la Chaussée d'Antin faisait grise mine et que les amies de la petite fiancée pouvaient crever de dépit.

Celle-ci n'en avait cure. La tête, qu'elle n'a jamais eue bien solide, lui tournait déjà devant tant de splendeurs.

Cependant, à cette royale corbeille, quelque chose manquait encore.

Le vieux marquis avait réservé un effet pour la fin.

Il attendit que les invités fussent partis, et lorsqu'on se retrouva en famille, avec quelques intimes comme moi :

— Maintenant, ma chère enfant, dit-il galamment, permettez qu'à mon tour je vous offre mon cadeau.

Nous devinions tous le contenu de ce grand écrin de galuchat un peu fané, qu'il était allé prendre encore dans l'inépuisable cachette, et la petite fiancée eut hâte de soulever le couvercle bâillant déjà par une singulière négligence.

Vous vous attendez à la catastrophe, parce que je vous raconte une histoire, mais, nous, qui ne savions pas vivre un roman, nous restions consternés devant cet écrin vide : l'écrin du fameux collier de perles des La Laurade, du collier de deux cent mille francs !

Le marquis lui-même, le vieux débris d'émigration, familier avec toutes les aventures, se troubla et eut un mot malheureux. Comme on cherchait partout, qu'on ne trouvait rien :

— Personne pourtant n'a pu toucher à ce collier, s'écria-t-il. Personne n'est entré ici avant l'ouverture des portes, excepté Jacques ou moi. Où est donc Jacques ?

— Jacques !

C'était M<sup>me</sup> Alphonsine qui appelait.

Quelqu'un, le marquis sans doute, avait voulu qu'elle fût de cette réunion de famille, et elle se tenait là, comme toujours, effacée derrière les autres.

Je la vis se redresser, s'avancer, la physionomie contractée déjà. Du premier coup, en sa triste expérience, elle devait tout calculer : la misère de son Jacques, de son fils, et la sienne, mises en regard de la valeur énorme de l'objet disparu, la cruauté et la bassesse humaines en face de leur faiblesse, et cette cupidité, innée chez les plus riches, développée par la possession même, qui leur fait supposer chez les pauvres toutes les tentations.

Mais on était si bien habitué à oublier M<sup>me</sup> Alphonsine qu'on ne remarqua rien ; et on l'oublia encore en répondant... — je ne sais qui répondit cela, un domestique, je crois :

— M. Jacques ! Mais il est parti il y a longtemps, avec sa valise, comme s'il allait prendre le train.

\*  
\* \*

M<sup>me</sup> Alphonsine ne perdit pas la tête. Elle essaya de justifier ce départ furtif par une scène qu'elle aurait eue ce soir-là avec Jacques et par la lassitude qu'il avait si souvent exprimée de sa situation dans cette maison où l'on avait jadis recueilli charitablement l'enfant avec la veuve, mais où l'on ne supportait plus qu'avec peine le grand garçon de vingt-trois ans resté un incapable et devenu un irrégulier, rebelle au labeur obscur, contre lequel protestaient ses instincts et ses atavismes, ne comprenant pas que, dénué de tout le reste, il devait au moins posséder les vertus au complet.

Mais ces faits mêmes pouvaient aussi bien servir de base à

une autre hypothèse. Le marquis venait de fermer sa caisse au mauvais sujet. A la prochaine escapade, il lui aurait fermé sa porte. M<sup>me</sup> Alphonsine ne pouvait rien pour lui. Jacques en était à ne plus savoir où aller ni que devenir.

Et tandis que les autres s'aimaient, se fiançaient, comptaient leurs millions, et mesuraient leurs orgueils, pendant cette nuit de fête, l'heure critique avait sonné pour lui.

Il s'était affolé de désespoir, de jalousie peut-être, et, prenant sa part de tant de richesses, ou en tirant sa vengeance, il était parti, pour plus loin que le bout du monde, plus loin que la mort. Il s'en était allé où s'en vont ceux qui sont perdus tout à fait, sombrés dans la faute et le déshonneur.

On sut qu'il avait pris le train pour Bruxelles, mais sa mère, qui tenta de l'y rejoindre, ne l'y trouva plus.

Il était allé s'embarquer à Anvers, pour la République Argentine, avec laquelle il n'y a pas de traité d'extradition.

Le marquis défendit qu'on s'informât davantage. Ce fut en vain que M<sup>me</sup> Alphonsine réclama, — pour la forme sans doute, — une enquête judiciaire.

Elle parvint à faire passer à Jacques une lettre à laquelle il répondit par des explications, des protestations, des injures; faibles arguments contre les évidences accusatrices, et dont sa mère seule put tenir compte.

Se borna-t-elle à essayer d'illusionner les autres, ou s'illusionna-t-elle sincèrement? Nul ne put le définir.

Elle avait continué à vivre à l'hôtel de La Laurade, n'ayant pas d'autre asile, séparée de Jacques par l'abîme de la misère, ne parlant jamais de l'absent, et, par son propre effacement, aidant à faire l'oubli.

La vieille histoire, étouffée dès la première heure, n'avait guère transpiré dans le public et roulait d'ailleurs sur des faits et des personnages trop obscurs pour passionner la curiosité.

Au bout de treize ans, personne n'y songeait plus, sauf M<sup>me</sup> Alphonsine, jour et nuit, et, de temps en temps, la marquise de La Laurade, fille de banquiers et jolie femme, qui n'avait jamais pu se consoler de la perte d'un collier de dix mille louis.

\*  
\* \*

Sous l'Empire, on étudiait les phénomènes physiques avec autant de passion qu'aujourd'hui, mais on était moins avancé; on ne les classait pas encore, et la suggestion restait confondue avec le magnétisme, le vieux magnétisme de Mesmer redevenu à

la mode, et moi, qui étais alors une femme à la mode, je me crus positivement magnétisée, ce soir-là, par M<sup>me</sup> Alphonsine.

Où que je fusse, ce visage blême, que la haute taille de M<sup>me</sup> Alphonsine faisait émerger de la foule, attirait invinciblement mes yeux et, sous cette physionomie impassible, je voyais la pensée : toujours la même. Elle me pénétrait ; elle se substituait à la mienne, elle devenait, chez moi aussi, l'idée fixe, à laquelle les distractions cherchées me repoussaient, de partout.

Car le passé revivait, jusque dans le présent. Il y avait bien, entre ce raout extravagant et la solennelle ordonnance des fêtes d'autrefois à l'hôtel de La Laurade, toute la différence d'un temps et d'un régime à un autre, de Versailles à Compiègne, mais les détails accessoires disparaissaient devant la vieille tradition en ce moment où s'allumait l'arbre de Noël.

Et, autour de cet invariable pivot de la scène, combien des acteurs d'autrefois se retrouvaient, sous la transformation des années ?

Ces belles femmes, dont les longues boucles caressaient d'opulentes épaules, et qui étalaient sur l'ampleur des crinolines leurs volants de soie ou de gaze, ces messieurs décorés, chamarrés, importants avec leurs favoris graves ou leur moustache en fil de fer, c'étaient les saintes mousselines et les freluquets d'il y a treize ans ; et les jeunes femmes d'alors faisaient maintenant tapisserie, les matrones avaient passé au rang de douairières.

Tous ces témoins, conscients ou inconscients de son malheur, M<sup>me</sup> Alphonsine devait aussi les reconnaître et craindre d'être reconnue d'eux. Sa vue pouvait réveiller les mémoires endormies. Qu'y avait-il au fond de ces regards, effleurant au passage la grande femme noire, blottie à l'ombre d'un massif, tel un fantôme, sorti de terre et cherchant à y rentrer ?

Du côté des enfants, au moins, il semblait qu'elle n'eût rien à craindre. Ces claires prunelles ne gardaient pas plus la vision du passé qu'elles n'entrevoyaient l'avenir. Les joies présentes seules devaient s'y refléter, comme dans les yeux du petit prince, ces jolis yeux de rêve destinés à contempler tant de désastres et à se fermer si tôt ; et, cependant, c'était un de ces regards d'enfant qui rivait M<sup>me</sup> Alphonsine à sa torture.

À chaque instant, Carmen se retournait ou revenait vers elle, travaillée par une inquiétude sourde. Depuis qu'il était question de l'arbre de Noël, le sens intuitif de la petite fille avait saisi du côté de M<sup>me</sup> Alphonsine des réticences douloureuses que la pauvre chérie s'expliquait à sa manière.

Là-haut, tout à l'heure, elle s'imaginait encore que M<sup>me</sup> Alphonsine se privait par discrétion de ce plaisir suprême de voir l'arbre de Noël et que, de gré ou de force, sa tristesse céderait devant ce spectacle.

Maintenant, après cette terrible lutte soutenue pour entraîner M<sup>me</sup> Alphonsine, une déception achevait d'ébranler ses nerfs fragiles. Devant l'arbre de Noël M<sup>me</sup> Alphonsine restait aussi sombre, plus sombre qu'à l'ordinaire. M<sup>me</sup> Alphonsine passait aussi mélancoliquement que le reste de ses jours la soirée bénie où Carmen avait rêvé de la voir sourire.

L'enfant, pourtant, ne se décourageait pas, et c'était vraiment chose attendrissante que de la suivre en ses efforts continus, en ces innocentes petites ruses, de la voir, toute blanche, aller, venir, tourner sans cesse autour de M<sup>me</sup> Alphonsine, comme une colombe essayant d'apprivoiser un hibou. Elle en oubliait son propre plaisir. Cet arbre de Noël, tant désiré, ne lui semblait plus qu'un moyen, — moyen bien inefficace jusqu'ici, — d'égayer M<sup>me</sup> Alphonsine.

Elle avait entassé sur ses genoux les plus jolis d'entre les bibelots que l'on se mettait à cueillir sur l'arbre, puis tandis qu'un souper monstre réunissait ses petits camarades, elle s'était empressée à servir sa vieille amie. Elle ne la quitta pas pour suivre la farandole clôturant la fête pour les enfants et, quand ceux-ci furent allés se coucher, elle s'obstina à rester encore et à garder sa prisonnière dans l'espoir vague d'une dernière chance, dans l'attente, elle ne savait de quoi...

C'était à présent le tour des grandes personnes, une sarabande bien autrement échevelée que celle des petits, je vous l'assure. On se laissait illusionner par le décor. On n'était pas dans un salon. Le tintamarre des cuivres, l'ondulation des feuillages, apportaient ici une réminiscence de Mabile et de la foire de Saint-Cloud. Follement les crinolines tournoyèrent, comme de grosses fleurs gonflées par le vent, dans l'énerverement de la gigue américaine, du Barndance et du Coverly.

Enfin, le cotillon dansé, jusqu'à épuisement, l'orchestre se tut, on se débanda.

J'étais restée, presque seule, j'attendais la fin, comme Carmen, sans savoir pourquoi, et tout d'un coup, tandis qu'une émotion me serrait le cœur, je faillis par habitude me mettre à fredonner un de ces refrains d'Offenbach qu'il était de mode de répéter et d'appliquer à tout propos :

Ce qu'on a fait, on le refait...

Carmen, sitôt les étrangers partis, venait de quitter son coin. Elle frétillait dans le vide, dans l'immense salle de bal et voici que, comme feu son grand-père, treize ans auparavant, elle s'approchait de l'arbre de Noël dépouillé et, de dessous les grosses branches où elle les avait cachés, tirait ses cadeaux à elle, les surprises naïves préparées pour ses parents et pour M<sup>me</sup> Alphonsine.

La reconstitution de la scène fut si frappante que j'en frémis, et le marquis n'en menait pas plus large que moi.

Personne n'osait regarder M<sup>me</sup> Alphonsine.

Une dernière fois Carmen plongea sa petite main dans l'écart des branches, et, tranquillement, car nulle découverte ce soir ne pouvait l'étonner, un peu vexée seulement qu'un autre eût songé à cette cachette qu'elle croyait avoir inventée :

— Et cela, pour qui est-ce donc? demanda-t-elle.

L'arbre de Noël s'éteignait. Sous le plafond de gaze, bleu comme un ciel, les lustres pâlissants n'étaient plus que des étoiles, et en cette veille de la Nativité la blanche petite Carmen, avec ses yeux de velours et ses cheveux de soie blonde, rappelait les anges, souriants et doux, annonciateurs de la bonne nouvelle.

Elle l'annonçait en effet.

Ses mains innocentes apportaient le salut et la vie.

« Cela » c'était le collier de perles des La Laurade disparu depuis treize ans et revenu miraculeusement à la place où on l'avait pris, ramassé par Carmen au pied de l'arbre de Noël.

\*  
\* \*

Quel était celui, quelle était celle, plutôt, qui avait commis ce crime : prendre bien plus qu'un trésor : l'honneur d'un homme et la vie de sa mère?

Il est, elle est restée inconnue, mais elle se trouvait là, parmi les invités, les amis de la maison, ce soir comme l'autre soir, treize ans auparavant; et, pendant ces treize ans elle avait gardé son masque, elle avait eu le cynisme de franchir ce seuil, de revenir s'asseoir à cette table, de reparaitre au milieu des honnêtes gens, de séjourner sous le toit qui abritait le deuil inconsolable de M<sup>me</sup> Alphonsine.

Pourquoi, naguère, avait-elle commis ce vol dont l'in vraisemblable audace devait arrêter les soupçons?

Cédait-elle à une convoitise, à une manie, à une jalousie? ou encore, se trouvait-on en présence d'une vengeance de femme, car il avait excité plus d'une passion, bien des convoitises, ce

jeune marquis de La Laurade, un des plus beaux hommes et des plus beaux partis de France?

Et ce soir-là qu'est-ce qui l'avait ramenée ici la démente ou la criminelle? une bravade? la lassitude? le remords? Venait-elle pour tenter cette restitution difficile? ou bien, est-ce que, en présence de cette mère qu'elle assassinait lentement depuis tant d'années, quelque chose, dans son cœur perversi, le sentiment maternel peut-être avait vibré?

Comment était-elle parvenue à soustraire ce collier, comment, avec une adresse égale, était-elle parvenue à le laisser tomber à cette même place? et, dans l'intervalle, où en avait-elle caché la splendeur stérile? Le portait-elle, nuit et jour, depuis treize ans, avec l'àpre volupté de sa beauté et de sa richesse, ou lui brûlait-il la chair de honte et de regret? Ce soir de Noël marqua-t-il, pour cette âme obscure aussi, la délivrance?

On ne sut rien, et on ne voulut rien deviner.

C'avait été assez d'un faux soupçon.

Carmen cependant, étonnée au milieu de la stupeur générale, tenait toujours le collier de perles et répétait sa question :

— Pour qui est cela?

— Cela, dit le marquis traduisant notre pensée à tous, c'est pour M<sup>me</sup> Alphonsine.

Carmen allait vers sa vieille amie. Serait-ce là enfin le présent qui lui agréerait, qui lui arracherait un sourire?

Mais, au lieu de sourire, M<sup>me</sup> Alphonsine s'affaissait en sanglotant; les larmes retenues depuis treize ans osaient enfin couler; et j'entendis le marquis de La Laurade dire à Carmen :

— Laisse-la. Elle est heureuse, heureuse, tiens, comme la Vierge auprès de la crèche; et, demain, tu iras lui dire, rappelle-toi bien ma commission, tu lui diras : « Demandez à Jacques qu'il veuille bien nous pardonner... »

Vous m'aviez demandé d'évoquer un des Noël's de ma vie, acheva la baronne Davault. Celui-ci a été le Noël par excellence, où j'ai le mieux compris la joie de la Nativité, devant cette mère qui voyait son enfant naître pour la seconde fois; revenir à l'honneur et à la vie.

# LIVRES D'ÉTRENNES

---

## LIBRAIRIE HACHETTE

A *Lhassa, la ville interdite*, par M. PERCEVAL-LONDON, correspondant spécial du *Times*. — Relation de la marche de la mission envoyée au Thibet par le gouvernement anglais en 1903-1904. Introduction du colonel YOUNGHUSBAND, commandant l'expédition. — Un beau vol. in-8° jésus de plus de 400 pages sur papier vergé et illustré de 24 pl. en héliogravure tirées hors texte. — Br., 20 fr.; rel., 25 fr.

Le compte n'est pas long à faire des Européens qui, depuis Marco Polo, ont franchi les frontières du Thibet. Mais c'est, cette fois, bien autre chose; il s'agit d'une expédition européenne pénétrant jusqu'à Lhassa, la ville sainte, la ville du Dalai-Lama et des *gompas* (couvents), la « ville interdite ».

Correspondant spécial du *Times* et membre de l'état-major de la mission, M. Perceval-Landon était mieux placé que qui que ce fût pour en tracer l'histoire; mais cette compétence particulière n'est que l'un de ses titres à notre attention et l'on ne sait ce qu'il faut louer davantage en lui, de la sûreté de son coup d'œil, ou de son talent à décrire ce qu'il a si bien observé, le pays et les êtres, les traditions et les mœurs, étranges et mystérieuses. Ce vivant récit est d'ailleurs admirablement commenté par de magnifiques planches hors texte, où revivent, dans une intense réalité, et les aspects divers du Thibet, et les phases de l'expédition qui vient enfin de nous le révéler.

Il serait difficile, parmi les récits les plus célèbres et les plus captivants d'explorations aventureuses, d'en citer un qui dépasse en intérêt l'ouvrage de M. Landon. Il offre tous les attraits qui caractérisent les chefs-d'œuvre du genre.

---

## LIBRAIRIE DELAGRAVE

*Histoire de la guerre russo-japonaise (1904-1905)*, par Gaston DONNET.  
1 fort vol. in-4°, abondamment illustré.

C'est le récit, au jour le jour, des opérations de guerre, accompagné de considérations techniques, de renseignements géographiques et de maints détails intéressants. De plus, toute la partie documentaire forme un recueil très utile à consulter et qui rendra service, à mesure qu'on s'éloignera des événements. En sorte que, une fois de plus, l'éditeur et l'auteur auront uni l'agréable à l'utile.

*Contes du Soleil et de la Brume*, par Anatole LE BRAZ. 1 vol. in-8° écu, br., 3 fr. 50. — 1 beau vol. in-8° jésus, rel. fers spéciaux, 5 francs.

C'est un livre tout plein de brume et de soleil, en effet, soleils et brumes de Bretagne, sur des « paysages de légende » par des « nuits d'appari-

tions » fleuries « d'équipées de printemps ». M. A. Le Braz a recueilli dans le vieux pays de Cornouailles les légendes que lui ont contées, à la veillée, les gens de mer et les *terriens*. Il leur a prêté la grâce vive et imagée de sa plume de conteur, et c'est toute la terre bretonne qui vit dans ces pages, avec ses blancheurs de coiffes et ses parfums de landes sauvages. Les jolies histoires du printemps y succèdent aux terribles — oh! terribles — histoires des nuits d'hiver, et ce livre fera trembler et sourire.

---

### LIBRAIRIE ARMAND COLIN

*Dictionnaire encyclopédique illustré.* Un magnifique vol. de 1030 pages (20 cent. sur 24), rel. pleine toile, fers spéciaux dessinés par RUTY, très riche illustration, cartographie nouvelle, 4 pl. hors texte en couleur. Prix : 40 francs.

Sur le bureau de l'homme d'étude, du commerçant, de l'industriel, sur le secrétaire de Monsieur, dans le chiffonnier de Madame, dans le pupitre de l'écolier, dans toute bibliothèque, enfin, a sa place ce *Dictionnaire*. C'est une véritable encyclopédie en un seul volume. C'est le livre léger, maniable, qu'on aura toujours sous la main, car il a réponse à tout. Complet sans sécheresse, donnant l'essentiel sans être encombrant, il occupera, parmi les publications similaires, une place éminente.

*A la belle étoile*, par CLAUDE SAINT-JEAN; illustr. de JOSÉ ROY. Un vol. in-18 jésus. Br., 2 fr.; rel. toile, tr. dorées, 3 fr.

Un petit garçon, Marc Maurepas, recueilli par la bonne M<sup>me</sup> Rouvière, quitte un beau matin la maison de sa bienfaitrice et s'en va tout seul, par les grands chemins, à la recherche de l'enfant de celle-ci disparu depuis plusieurs années déjà d'une façon mystérieuse, donnant ainsi un bel exemple d'énergie qui fait prévoir l'homme d'initiative qu'il sera plus tard. Tous seraient fiers de lui ressembler, mais ils n'auront pas heureusement à courir les mêmes risques.

*Fils de chef*, par M. D'AGON DE LA CONTRIE; illustr. de HÉROUARD. Un vol. in-18 jésus. Br., 2 fr.; rel. toile, tr. dorées, 3 fr.

C'est dans les contrées mystérieuses de l'Afrique occidentale que nous entraîne M. d'Agon de la Contrie avec son nouveau roman. Les jeunes lecteurs seront tout à la fois émus par la douloureuse histoire de Massemba, le *Fils de chef*, faussement accusé de vol, et amusés par la verve endiablée de Paul Coudray, dit Coco Tapefort, son compagnon d'aventures. Et ils réuniront dans leurs sympathies et dans une commune admiration le jeune Noir et le jeune Blanc si différents en tout, sauf en ce qui concerne le cœur, généreux chez l'un comme chez l'autre.

---

### LE « MERCURE DE FRANCE »

*Lamartine de 1816 à 1830.* — *Elvire et les « Méditations »* (documents inédits), par LÉON SÉCHÉ. 1 vol. in-8° avec 11 illustrations et 2 fac-similés. — En vente, prochainement, l'édition en 4 vol. in-12.

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont point oublié l'article de M. Léon Séché, publié ici même le 25 mars dernier. Le livre dont il était extrait vient de paraître. On y trouvera d'abord, aussi complète qu'il était pos-

sible de la retracer, l'histoire de celle qui a inspiré les *Méditations* (M<sup>me</sup> Charles, née Julie Bouchaud des Hérettes).

Après la publication par M. Doumic des lettres d'Elvire à Lamartine échappées à la destruction, il y avait un intérêt de plus à reconstituer dans une biographie la figure « un peu indécise et flottante », comme l'a dit M. Anatole France, qui s'en est le premier occupé, de cette jeune femme apparue dans le *Raphaël* de Lamartine « sur les confins indéterminés de la fiction et de la réalité ».

Les lettres dont il s'agit, M. Doumic l'a constaté, montrent tout ce que l'auteur des *Méditations* a dû à son Elvire. S'il a contribué à la convertir, elle l'a rendu lui-même plus chrétien. Ce n'est pas seulement sa mort, c'est aussi son influence avant de mourir qui a élevé l'inspiration du poète si au-dessus de ses premiers modèles. Comment concilier l'influence qui a provoqué ce grand élan avec la faute dont M. Doumic a admis l'hypothèse? M<sup>me</sup> de Beaumont, dont on a rappelé le nom à propos de M<sup>me</sup> Charles, et qui n'avait guère de commun avec elle qu'une extrême sensibilité morale dans une organisation physique souffrante, avait du moins les torts les plus graves à reprocher à son mari; elle était, comme le dit Joubert, *démariée* de fait, et sur le point d'obtenir le divorce quand elle connut Chateaubriand.

L'histoire, par M. Séché, de la jeunesse d'Elvire, de son union mal assortie, mais respectable avec le physicien Charles, l'excellente discussion des arguments ou plutôt de l'argument unique invoqué pour prouver son infidélité, permettront aux lecteurs et lectrices du *Correspondant* de conserver mieux que de la pitié pour la jeune morte du *Crucifix*.

Il n'est pas d'ailleurs question uniquement d'Elvire dans le livre de M. Séché. L'auteur a consacré trois chapitres abondants en renseignements à rechercher les sources littéraires des *Méditations*, la part d'influence sur Lamartine des poètes anglais, de son précurseur Charles Loyson, de Pétrarque, la chronologie et les variantes des diverses pièces composant le recueil, enfin l'action dans la formation de l'école romantique de cet immortel petit livre : il en a écrit le meilleur commentaire.

Charles DE LOMÉNIE.

---

## LIBRAIRIE BLOUD

Nous avons trop assidûment recommandé à nos lecteurs la collection *Science et religion* pour qu'il soit nécessaire de leur en redire les mérites et la réelle importance au point de vue de la réforme de l'esprit public. Sous un format commode, elle met à la disposition de la propagande catholique, même de la plus modeste en ressources, les éléments d'un sérieux apostolat. Ses 383 opuscles forment une véritable encyclopédie; et il suffira de mentionner quelques-uns des titres les plus récemment parus pour montrer avec quel soin les éditeurs visent l'intérêt le plus immédiat des lecteurs.

M. Victor Giraud vient d'y publier les *Opuscules choisis* de Pascal qui sont une aide précieuse pour l'apologétique; M. Kurth y a étudié le *Moyen âge*; M. Lemoine, *l'Univers* et *l'Homme d'après Hæckel*; M. Anatole Leroy-Beaulieu, *le Christianisme* et ses rapports avec *la Démocratie et le socialisme*; M. Piolet, *l'Eglise catholique en Indo-Chine et en Chine*; M. Sortais, *le Procès de Galilée*; M. Vogt, *le Catholicisme au Japon*; M. Fonsegrives, *le Catholicisme et la libre-pensée*; M. Aubès, *le Protectorat religieux en Orient*; M. d'Azambuja, *la Jeune fille et l'éducation moderne*; M. Drillon, *le Rôle social et la charité, etc., etc.*, fournissant ainsi des armes pour la plupart des discussions du jour.

Plus récemment, les mêmes éditeurs ont entrepris, sous le titre de *la*

*Pensée chrétienne*, une collection de volumes documentaires donnant les meilleurs extraits des auteurs qui peuvent le mieux alimenter l'érudition nécessaire aujourd'hui à tous les défenseurs de notre foi. M. Goyau vient d'y publier un *Mœther* qui nous fait profiter des recherches et des conclusions du savant théologien allemand, en montrant que rien n'est arbitraire, et que tout est nécessaire dans le développement de la vie religieuse catholique; M. Brémond y continue la série si intéressante de ses extraits de *Newman*; M. Michelet y a donné un volume sur *Maine de Biran* qui nous fait assister aux progrès d'une âme qui peut être considérée comme un précurseur des apologistes contemporains.

Rappelons encore l'excellent recueil des leçons faites à l'Institut catholique de Paris par l'abbé de Broglie sur les *Preuves psychologiques de l'existence de Dieu*; l'ouvrage de M. de Lapparent (que nous avons déjà signalé) sur la *Science et l'Apologétique*, et mentionnons enfin le tout récent volume de Mgr Batiffol sur *l'Enseignement de Jésus* qui est un exposé historique des grandes lignes et des idées organiques de l'enseignement du Christ.

Ce bref sommaire indique suffisamment que si trop de chrétiens ne savent pas se défendre, ce n'est pas qu'on ne leur fournisse d'excellentes armes.

---

#### LIBRAIRIE ROGER ET CHERNOVIZ

*Histoire de l'Eglise*, par M. MARION, prêtre de Saint-Sulpice. 3 vol. petit in-8° écu d'environ 700 p. chacun avec table générale analytique. Prix : 12 fr.

Plus de 5000 exemplaires enlevés en peu de mois fournissent la preuve que cet ouvrage possède les qualités que l'on apprécie le plus parmi nous : le style en est clair et facile et l'esprit court sans fatigue à travers des pages pleines de vie.

L'auteur a su demeurer dans les limites d'une sage et judicieuse critique. Egalement éloigné de l'excessive opiniâtreté d'un traditionalisme exagéré et des dangers d'une critique parfois aventureuse, il enregistre sans hésiter, comme le doit faire un historien consciencieux, les résultats certains de la critique moderne, sans manifester un goût très prononcé pour les opinions nouvelles. Elles sont en effet de simples conjectures et s'appuient sur des preuves souvent contestables. Les nombreuses et minutieuses références dont le travail est enrichi, faciliteront grandement la tâche du professeur et de l'étudiant ecclésiastique. Celui-ci, devenu prêtre, pourra compléter et perfectionner ses connaissances historiques sans perdre un temps précieux en recherches souvent infructueuses et inutiles.

Enfin, sans exclure l'esprit scientifique, l'auteur n'a pas oublié qu'il rédigeait un manuel pratique. Il a donc laissé de côté les longues et arides discussions sur les points de pure érudition. Les faits, à ses yeux, ont surtout de l'importance par leur liaison avec les vérités dogmatiques et morales. Il a cherché à les connaître, non pour les solliciter, mais pour les entendre parler, notant avec soin les vérités qui s'en dégagent pour les faire servir à la défense des grandes causes qui, aujourd'hui plus que jamais, demandent tout notre dévouement.

*La Foi catholique*, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy. 1 vol. in-12, 4 fr.

« Cet ouvrage peut être lu par des hommes du monde, et même par des femmes qui ont une sérieuse instruction. Les termes scolastiques ont été évités. Ceux qui présentent quelques difficultés sont toujours expliqués. On peut exposer avec simplicité et clarté les thèses les plus élevées...

Partout la forme et le style ont du mouvement et de la vie... Il y a là un attrait pour le lecteur et un avantage pour les directeurs des catéchismes de persévérance, et les prédicateurs qui voudront se servir de la somme considérable de doctrine que leur offre cet ouvrage. » C'est le vénérable auteur lui-même qui s'exprime ainsi dans la préface qu'il a placée en tête de ce volume; et nous ne saurions en faire ressortir la valeur et l'attrait avec une meilleure compétence.

*Les Femmes de l'Évangile et la Femme selon l'Évangile*, par  
Mgr TURINAZ, évêque de Nancy. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

Dans ces conférences aux femmes chrétiennes, Mgr Turinaz suit pas à pas le texte sacré pour en faire fructifier les enseignements. Il parle des femmes consolées par Jésus-Christ, des femmes pardonnées par le divin Maître et des femmes qui se dévouent à Lui. Ce discours lui sert de transition pour arriver aux sujets contemporains et il s'occupe alors de la femme dans ses diverses situations de jeune fille, d'épouse, de mère, de religieuse et de sainte. C'est dire toute l'importance de l'ouvrage et le bien qu'il est appelé à produire.

---

#### LIBRAIRIE DE L'ART ANCIEN ET MODERNE

Cette librairie a inauguré depuis peu une intéressante collection sur les *Maîtres de l'Art*. Elle leur consacre à chacun un volume in-8°, qui, au point de vue de l'illustration, ne le cède à aucun de ses devanciers. Le choix des reproductions y est guidé par le désir de donner un spécimen complet des diverses manières de l'artiste, et non point seulement par la simple volonté de répondre à une curiosité banale. Quant au texte, il est confié à des professeurs de l'enseignement supérieur qui ont fait une étude spéciale du sujet à eux dévolu, ou à des hommes dont la notoriété assure la compétence.

Ces biographies sont établies scientifiquement, avec un soin qui ravit les amateurs d'art : c'est ainsi qu'ils sont terminés par une table chronologique des œuvres, par un catalogue complet, par une bibliographie sérieusement choisie et par un index alphabétique. Ce sont là des conditions trop souvent sacrifiées, et dont l'assidue mise en œuvre assure à cette collection une importance de premier ordre, soit comme lectures d'art, soit comme instrument de travail. Ajoutons que le prix de chaque ouvrage, illustré, est d'un prix modeste, de 3 fr. 50, et rendu ainsi d'une acquisition facile.

Les derniers volumes parus sont consacrés l'un à *Michel-Ange*, par M. Romain Rolland, chargé d'un cours d'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Paris; le second à *Holbein*, par M. François Benoit, professeur à la Faculté des lettres de Lille; le troisième à *Claus Sluter* et à la sculpture bourguignonne au quinzième siècle, par M. A. Kleinclauz, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. Ils sont appelés à consacrer définitivement l'autorité et le succès de la collection, par l'ampleur de leur information, la sincérité de leur critique et la forme très littéraire de leur exposition.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## CHRONIQUE DU MONDE

### DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Le roi du jour : l'automobile. — Une exposition triomphale. — Les sports violents. — Impressions contradictoires en France et à l'étranger. — Les jeunes filles américaines et françaises. — « Pour faire comme en Amérique », et « pour être comme en France ». — Les méfaits de la chimie. — Du rhum avec du beurre, et du vinaigre avec du petit-lait ! — Le désespoir d'une mouche. — La vente de la collection Cronier. — Des enchères qui dateront. — D'où viennent les palmes académiques. — Comment les ministres observent les lois existantes. — Trop de rubans et trop de candidats. — La décoration de Paul Bert. — Un ancien article de M. Augagneur. — La moralité du désintéressement. — Augustin Cochin raconté par M. Georges Picot. — Un homme de foi qui demeure l'homme de son siècle. — La question sociale et Augustin Cochin. — La ligne traditionnelle du *Correspondant*. — L'Eglise et les humbles. — La conférence du docteur Récamier sur l'expédition arctique de M. le duc d'Orléans. — La mort de Paul Meurice. — Un intendant de gloire. — La circulaire ministérielle sur les aumôniers militaires. — Un danger pressant. — Exigences draconiennes. — La spoliation de l'agonie.

Grand Roi, cesse de vaincre...

Le roi du jour, c'est l'automobile, et il faut renoncer à énumérer ses succès mondains si l'on ne veut pas abuser des répétitions. C'est d'ailleurs un roi bruyant à l'ordinaire et qui n'a pas besoin de héraut pour l'annoncer, ni d'écuyers cavalcadours pour lui servir d'escorte. Il se tire d'affaire tout seul, galamment parfois, trop souvent encore avec quelque brutalité. *Omnia mecum porto*, disait le philosophe antique. L'automobile prendrait volontiers la même devise. Il a sa fanfare, ses munitions, sa nourriture et ses pansements : il pratique l'art, tout moderne, de se suffire à soi-même.

Quant à son costume et à son allure, ils varient comme les caractéristiques des dynasties successives. Voici le roi barbare :

il s'avance embastillé dans une forteresse sans meurtrières, avec le lourd fracas de ses roues pleines, et c'est le camion des grands fournisseurs parisiens. Voici le roi du moyen âge, à la cotte solide, au bouclier sans défaut, au gonfanon flottant; et c'est la voiture de tourisme en montagne avec ses capotes mobiles dont les toiles claquent au vent. Voici le roi-soleil, vêtu d'azur ou de pourpre, dont l'armure se transforme en parure et qui, sur la cuirasse étincelante, étale des jabots de dentelles; et c'est la grande limousine, la voiture essentiellement confortable, dont la carrosserie de luxe offre aux caresses de lumière des surfaces miroitantes et roule avec une élégante coquetterie. Voici le monarque conquérant, austère en sa tenue, soucieux uniquement de dévorer l'espace et de vaincre le temps; et c'est la voiture de course, redoutable en sa membrure combative, la terreur des routes, le Tamerlan du jour. Et puis l'innombrable troupe des grands et petits princes : depuis l'infant tapageur qu'est le teuf-teuf pétaradant, jusqu'à l'indolent dauphin qu'est le coupé silencieux et sobre...

En vérité, on ne peut se défendre d'un accès de lyrisme devant les merveilles accumulées par l'Exposition d'automobiles, dans le Grand Palais et dans les constructions qui déroulent, le long de la Seine, leurs abris pavoisés.

Il est rare de trouver, dans une manifestation semblable, une telle impression de confiance, de progrès, d'audace et de somptuosité. Pendant quelques jours, et surtout pendant quelques soirs, Paris a retrouvé son décor d'Exposition. Ce sont les mêmes cordons lumineux qui festonnent la nuit, les mêmes projections mouvantes qui balaient violemment l'horizon. Une lueur diffuse semble monter à l'assaut des ténèbres, et tendre au-dessus de l'avenue Nicolas II un immense velum rougeâtre sur lequel se profilent, au sommet des pylones du pont Alexandre, les hardies silhouettes des chevaux cabrés de Frémiet. Et comme il faut à toute fête son point d'ironie, les motifs lumineux qui, en haut des mâts, sèment dans le ciel des couronnes de chêne, affectent, de loin, la forme de fers à cheval! C'est, autour de la masse des palais, comme un vaste collier de trophées arrachés aux quadrupèdes vaincus!

Je n'ai ni la place ni la compétence nécessaires, pour entrer ici en des détails techniques; mais il est cependant juste de prouver par quelques chiffres le succès de cette entreprise. On a constaté que le nombre des entrées a été d'environ 50 pour 100 plus élevé que celui qu'on avait enregistré l'année précédente. Et, dimanche passé, bien que l'accès du stand de l'Automobile-Club

de France fût payant, l'affluence était telle qu'on était contraint de ne laisser entrer que par petits paquets la foule pressée en longues « queues », et à mesure que des sorties se produisaient. De toutes parts affluaient les visiteurs français et étrangers. Quant aux exposants, il était, cette année, de 1514, contre 1097 en 1904; et la superficie occupée atteignait 30 000 mètres carrés, au lieu de 24 000 utilisés l'année dernière!

C'est plus qu'un succès, c'est un triomphe. Il nous reste à souhaiter que, faute d'un règlement de vitesse bien difficile à imposer pratiquement aux « chauffeurs », ceux-ci deviennent plus prudents qu'ils n'y sont trop souvent disposés. L'utopie est irréalisable d'avoir des chemins d'automobile comme nous avons des chemins de fer. C'est donc à la bonne grâce des automobilistes que les piétons doivent faire appel; — car il y a encore des piétons, bien qu'ils semblent trop souvent l'oublier! — et aussi à leur intérêt; car, en certaines régions, leur propre sécurité est à ce prix. La première fougue du nouveau sport commence désormais à tomber : les représentants attirés de l'automobilisme se doivent, nous doivent, d'en régler l'exercice et d'en empêcher dorénavant l'excès.

N'est-il pas vrai, au fait, qu'il se produit, aujourd'hui, des modifications dans la mentalité publique au sujet des sports les plus en vogue depuis quelque temps? Moins encore en France qu'ailleurs, mais le mouvement se dessine avec fermeté. On commence à se demander s'il est absolument indispensable qu'un jeu soit brutal pour être utile; en Angleterre et aux États-Unis où les vies sont tenues pour un capital, comme le temps l'est pour de l'argent, des préoccupations et des protestations s'élèvent contre ces luttes folles où les champions trouvent parfois la mort. C'est ainsi que la dernière saison de foot-ball aux États-Unis a donné un assez triste bilan : 20 tués et 188 grièvement blessés dont 40 infirmes pour la vie! Avouez que c'est une singulière façon de s'exercer à la résistance, pour ces 208 malheureux!...

Déjà, depuis quelques années, beaucoup d'esprits se demandent, dans le Royaume-Uni, si l'excès des exercices corporels ne tend pas à diminuer l'activité intellectuelle de la race, — je dis : l'excès, car l'équilibre des deux entraînements a longtemps donné à ses hommes les plus représentatifs cette pondération, cette audace froide et ce calme conquérant qui ont valu au pays sa situation mondiale. C'est juste à ce moment, par une habitude traditionnelle de notre engouement retardataire, que la pédagogie française s'est précipitée dans l'imitation de méthodes que, non

moins traditionnellement, elle a poussées à l'extrême. De sorte que nous nous sommes entichés de golf, de foot-ball et autres élégances sportives, à l'instant même où l'étranger commençait à en critiquer chez lui les abus!

La même transposition se produit dans l'éducation des filles. Combien de fois n'a-t-on pas regretté, en maintes familles, que la tradition imposât à nos jeunes filles une contrainte mondaine fort rigoureuse, et, j'en conviens, souvent tâtilonne à l'excès et quelquefois hypocrite! Petit à petit les lisières se dénouaient et un peu plus de liberté s'insinuait dans les allures habituelles, « comme en Amérique », disait-on, où les jeunes et libres misses étaient tout aussi honnêtes que nos « demoiselles », jalousement surveillées et étroitement chaperonnées.

Or, aux Etats-Unis se produit un mouvement inverse! On commence à se rendre compte de la délicatesse particulière que donne à la jeune fille française, cette « bonne éducation » un peu formaliste. La liberté d'allures non seulement n'y augmente pas, mais elle tend beaucoup à diminuer; et quand on sait le réalisme très positif des Anglo-Saxons, on peut prévoir que la modification sera bientôt très apparente.

Nous voilà donc bien lotis! Et si cette petite leçon nous amenait, tout en prenant ailleurs ce qui peut développer notre individualité en la servant, à garder notre caractère propre et à rester simplement français, quelle aubaine! Mais voyez, s'il vous plaît, notre tendance. Quand nous avons ces vieilles danses exquises, le menuet, la pavane et tant d'autres, on a dansé, même dans les salons, cet abominable cake-walk digne tout au plus de feu le singe Consul, et nous voilà, paraît-il, engoués aujourd'hui d'une nouvelle contorsion qui s'appelle, je crois, la mattechiche. Nous avons l'air de ces gamins turbulents dont la suprême joie est de se faire à eux-mêmes des grimaces devant une glace! Et le pire, c'est que ce sont déjà des grimaces démodées! Mon Dieu, pourvu que le jiu-jitsu ne soit pas encore un laissé pour compte des Japonais!

C'est qu'on finit par ne plus s'y reconnaître parmi tant de « coups montés », d'amplifications et de falsifications. Ainsi, vous croyez déguster un petit verre d'excellent rhum, « des Antilles » comme il convient, et c'est tout simplement un extrait de beurre rance... Votre vinaigre « d'Orléans » n'est peut-être que du petit-lait au N° avatar! Les chimistes sont sans pitié, et les voilà qui exposent tranquillement la manière. Prenez du petit-lait, et, suivant le processus convenable, ajoutez du sucre raffiné, du carbo-

nate de chaux, de la levure, laissez fermenter etensemencez de « mycoderma aceti » et vous avez du vinaigre. Ce n'est pas plus difficile que cela ! Pour le rhum, c'est encore plus pratique ! Voici la recette donnée par un *Traité de la fabrication des liqueurs* : « Outre les mélasses qui sont la matière première la plus importante pour la fabrication du rhum dans les sucreries de cannes, on utilise également, pour faire le rhum, tous les résidus sucrés de la sucrerie, les eaux de lavage des appareils, des bois, et même, dit-on, des vêtements des ouvriers. » C'est tout à fait délicieux ! Il est vrai qu'il s'agit là des rhums qui « grattent le gosier », et que les célèbres rhumeries des îles s'abstiennent de ce salmigondis. N'importe. Ces révélations sont une belle réclame pour les ligues antialcooliques !

Cette apothéose des falsifications me rappelle certain dessin humoristique paru il y a quelques années, et qui s'intitulait « le désespoir d'une mouche ». La mouche accomplissait, dans une série de cartons successifs, le cours de ses pérégrinations dégustatrices. Elle débutait, en insecte érudit, par le lait..., pour honorer Lamartine :

La mouche, au bord du vase puise  
La blanche goutte de mon lait...

Mais le lait contenait du salicylate de soude pour l'empêcher de tourner. La mouche s'approchait d'une coupe de miel : il était falsifié. Elle se campait au bord d'une tasse de café : c'était de la chicorée. Elle aspirait du vin : c'était de la fuchsine. Ainsi de suite, pour tous les produits alimentaires dont cet expert en gourmandise a coutume de goûter, à notre barbe, les prémices. Le désespoir gonflait alors son corselet, faisait battre fiévreusement ses ailes, et, dans une volonté de suicide, l'insecte se précipitait sur un papier tue-mouches où il trouverait la paix du souverain repos après tant de déceptions... Horreur ! le papier tue-mouches était lui-même falsifié, et il ne tuait plus du tout. L'insecte dut fuir alors sur une terre plus clémente et se diriger vers le Japon où sans doute il a fait, depuis, un joyeux harakiri...

Tant que les falsifications n'altèrent pas la santé et ne coûtent pas trop cher, il n'y a encore que demi-mal. Mais il en est qui ruinent l'organisme et contre lesquelles, justement, se défend la société, il en est d'autres qui vident la bourse, et parmi ces dernières, les plus connues sont les falsifications de tableaux. Il ne se passe guère d'année qu'un scandale n'éclate dans ce domaine du truquage et des signatures fausses ; et, parfois, certains experts en peinture s'entendent aussi peu que certains

experts en écriture! Il est vraiment fâcheux, quand on croit avoir mis en belle place un Corot ou un Fragonard, d'y avoir accroché une demi-croûte payée au poids de l'or.

Le danger n'aura pas existé pour les acquéreurs des merveilleuses toiles de la collection Cronier. Le malheureux financier aura réalisé, après sa mort, la meilleure affaire de sa vie. La première vente de ses tableaux et tapisseries a donné plus de cinq millions de francs. « C'est un chiffre »! comme disait Arnal. Il est vrai que, — l'on devait s'y attendre, — ce spéculateur en sucres avait une collection de... raffiné! L'école moderne était représentée par des Corot, des Dupré, des Troyon, des Diaz, des Rousseau. Mais les merveilles étaient surtout d'admirables œuvres du dix-huitième siècle, — de cet art harmonieux et tendre qu'une prochaine Exposition à la Nationale va faire encore mieux connaître et admirer. On y voyait *le Billet doux*, de Fragonard : cette jeune femme au regard espiègle, qui se retourne en montrant la lettre qu'elle vient de recevoir. La lumière qui entre par l'œil-de-bœuf, enveloppe toute la scène dans une harmonie exquise. Le tableau a « fait », comme on dit, en style d'enchères, 420 000 francs. *La Petite fille au volant* et *la Liseuse*, du même, ont été vendus respectivement 140 000 francs, et 182 000 francs; soit en tout 742 000 francs pour trois Fragonard, sans compter les frais de vente, qui, à 10 pour 100, donnent 74 200 francs! *La Joueuse d'osselets*, de Chardin, a atteint 60 000 francs. Le portrait de *La Tour* par lui-même, où pétille l'œil inquisiteur et malicieux, a été adjugé 70 000 francs, etc.

L'énumération, — non illustrée, hélas! — serait fastidieuse à pousser plus loin. Mais, par ces quelques exemples, on peut juger que la vente Cronier demeurera parmi les fastes des enchères d'art. Il y a donc encore des « amateurs », — et il y a donc de l'argent! Tout en se félicitant qu'on n'ait pas hésité à en couvrir, à les masquer, ces toiles justement réputées, on peut difficilement se défendre d'un choc en retour, à penser qu'il y a encore, pourtant, des œuvres de première nécessité qui périssent, faute de quelques billets de mille, des journaux de défense sociale qui végètent faute de quelques centaines de louis, et que, soit les œuvres, soit les journaux, sont pourtant nécessaires, indispensables à garantir la tranquille possession de ces œuvres de luxe aux heureux de ce monde qui ont pu les acquérir. Ces réflexions ne vont pas sans quelque tristesse, parce qu'elles conduisent à constater, une fois de plus, ces antinomies sociales, ce défaut d'ordre équilibré, qui transforment trop facilement, aux yeux des masses, les faits les plus naturels, les satisfactions les plus nor-

males en injustices apparentes. Il y a là un hiatus que la simple philosophie ne peut combler, que fait disparaître encore moins la panacée socialiste, et dont seules les croyances tempéreraient l'existence.

L'Etat, lui, a des moyens plus simples de contenter tout le monde, ou du moins le plus de monde possible : il jette, deux fois par an, sur le pays entier, la manne de ses palmes académiques. Et cela fait toujours quelques centaines de satisfaits de plus..., à moins que les non-pourvus ne compensent largement par leur nombre et leurs récriminations les actions de grâces des enrubannés. Ces derniers jours de l'année finissante sont pour les candidats des jours d'angoisse, et la couleur liturgique du ruban convoité, le violet sombre, convient à merveille à leur mélancolique espoir!

L'occasion est bonne pour jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de cette décoration dont le centenaire approche, car elle remonte à la création de l'Université par Napoléon, au 17 mars 1808<sup>1</sup>. Sur les 144 articles du Décret, six sont consacrés aux « titres attachés aux fonctions », et qui sont au nombre de trois : 1° les titulaires (grand-maître, chancelier, trésorier, conseillers à vie de l'Université); 2° les officiers de l'Université (de droit : conseillers ordinaires, inspecteurs, recteurs de l'Université, inspecteurs des Académies, doyens et professeurs des Facultés; facultatifs : proviseurs, censeurs, professeurs des deux premières classes des lycées); 3° les officiers des Académies (de droit : proviseurs, censeurs et professeurs des deux premières classes des lycées, principaux des collèges; facultatifs : les autres professeurs des lycées, les régents des collèges et les chefs d'institutions). Tous les autres professeurs, agrégés, régents, chefs d'institutions, maîtres de pension et maîtres d'études non pourvus d'un de ces trois titres portent celui de membres de l'Université.

Telle est l'origine, non pas des « Palmes » qui n'existent point encore, mais du titre; et l'on voit avec quelle rigueur le décret en précise l'attribution. Calme plat jusqu'au 14 novembre 1844, où Louis-Philippe modifie l'appellation du troisième titre, et stipule que les maîtres d'études des collèges royaux et communaux pourront être nommés « officier d'académie » (et non plus *des académies*). En 1846, nouvelle ordonnance qui ouvre la

<sup>1</sup> *Les Palmes académiques (1808-1905). Historique, description*, par un officier de l'instruction publique. Avec figures et une planche en couleurs. Paris, Schleicher frères.

brèche par laquelle va se précipiter le flot montant des candidats. Le troisième titre n'est plus exclusivement réservé à la seule Université. Peuvent encore y aspirer les premiers commis, les préparateurs, les secrétaires, et, après vingt ans de service, les instituteurs. Quant au premier titre : « titulaire », on n'en parle plus, il est virtuellement abrogé.

Le 9 décembre 1850, disparaît également « l'officier de l'Université ». En revanche, la « décoration » fait son apparition grâce à M. de Parieu et au prince Louis-Napoléon. Deux titres seulement : officier d'académie, officier de l'instruction publique. La palme doit être brodée sur la partie gauche de la poitrine, en soie bleue et blanche pour les officiers d'académie, en argent pour les officiers de l'instruction publique.

Le 7 avril 1866, M. Duruy crée la décoration proprement dite, telle qu'elle existe encore aujourd'hui : une couronne de forme ovale, constituée par deux branches, l'une de palmier et l'autre de laurier, croisées en haut et en bas.

Le 27 décembre de la même année, agrandissement de la brèche. La décoration pourra être attribuée désormais aux savants, aux littérateurs et aux personnes qui auront bien mérité de l'Instruction publique. Mais il y a tant de gens qui croient en avoir bien mérité, ou le disent, qu'il devient nécessaire de fixer un chiffre maximum pour les décorations à accorder.

M. Goblet y pourvoit, le 24 décembre 1885, en décidant que l'on ne pourra annuellement créer plus de 1200 officiers d'académie, et plus de 300 officiers de l'Instruction publique, dont la moitié au moins devront être pris parmi les fonctionnaires de l'Instruction publique. Cependant, malgré les prescriptions formelles du décret de 1885, trois ans plus tard, en 1888, on crée 551 officiers de l'Instruction publique et 1765 officiers d'académie. Les décrets et les lois ne sont-ils pas la justification des exceptions !

Et, le 4 août 1898, M. Bourgeois publie, dans son rapport au président Félix Faure, un tableau tout à fait suggestif. Non seulement les chiffres maximum sont dépassés, mais c'est à l'élément étranger à l'Université que va le plus grand nombre de palmes, contrairement aux prescriptions du décret Goblet ! En 1888, pour 251 fonctionnaires de l'Université à qui on attribue la rosette de l'Instruction publique, on la donne à 300 personnes qui lui sont étrangères ; en 1897, pour 258 fonctionnaires, il y a 790 étrangers ! C'est encore pire dans la distribution du simple ruban violet. En 1888, pour 562 fonctionnaires de l'Université, on trouve 1203 étrangers ; en 1897, pour 729 fonctionnaires,

2189 étrangers. Voilà comment nos bons républicains respectent les fameuses « lois existantes » !

M. Bourgeois s'en offusque d'ailleurs. Et il va régénérer tout cela. Régénérer est beaucoup trop dire ; canaliser serait plus exact. Donc, depuis le 4 août 1898, voici quelle est la ration annuelle maximum. Aux fonctionnaires de l'Instruction publique : 800 rubans, 300 rosettes ; aux fonctionnaires des établissements d'enseignement public ressortissant à d'autres ministères : 75 rubans, 25 rosettes ; aux personnes étrangères à l'université : 1200 rubans, 300 rosettes. Et le décret ajoute, comme toujours, la phrase sacramentelle : « En aucun cas, ces chiffres ne pourront être dépassés. » Le bon décret ! J'avoue n'avoir pas le courage de totaliser, dans le *Journal officiel*, le nombre des dernières promotions. Mais comment croire que les ministres successifs, depuis 1898, se soient montrés de bronze, avec la maigre provende attribuée à leur condescendance, quand ils avaient — par exemple l'année dernière — plus de 25 000 candidats à satisfaire, tous, cela va de soi, plus méritants, plus recommandés les uns que les autres !... Je sais bien que le bon M. Vadecard était là pour une fois avec ses fiches secourables !

Quelques faits, heureusement, sont de nature à relever, parmi les quelques cent mille officiers d'Académie dont, approximativement, nous devons être honorés pour le moment, le prestige du ruban violet. Il ne peut ainsi leur être indifférent que les palmes académiques soient l'unique décoration qui fut jamais conférée à Paul Bert. Et l'ancien et venimeux adversaire des congrégations méritait mieux, après avoir eu le courage de se rendre compte, durant son gouvernement général de l'Indo-Chine, que l'anticléricalisme était criminel au point de vue de « la plus grande France ». Il est vrai que ce sont là des « conversions » que nos adversaires n'aiment point à récompenser !

Chacun sait, en effet, combien pur est leur idéal, combien ils sont friands d'abnégation, et que, loin d'être ambitieux, ils se sacrifient, sans compter, au bonheur public. M. Augagneur nous en a donné, tout récemment encore, un grand exemple.

Le maire de Lyon succède, en effet, au général Galliéni. Et c'est un beau fromage où veut se retirer, — pour un temps, — le député socialiste. Sa nomination rappelle, par certaines similitudes, celle qui envoya jadis M. Doumer en Indo-Chine, mais ce n'est pas sur ce côté de la question que j'ai à insister ici. Je voudrais rappeler que M. Augagneur avait, il y a dix ans, sur le désintéressement, des idées différentes. Car il serait difficile

d'estimer qu'il s'est sacrifié en exigeant sa nomination à Madagascar!

Donc, en 1895, aux premiers jours de l'Affaire, M. Augagneur était adjoint au maire de Lyon. Il jugea bon de publier, dans un journal de médecine, *la Province médicale*, un article adressé aux étudiants. Je cite de mémoire, mais je suis sûr du sens exact. « Jadis, leur disait-il en substance, les jeunes gens savaient mourir sur les barricades pour la défense des intérêts supérieurs; ils en seraient incapables aujourd'hui, et c'est nous maintenant qui sommes les jeunes, tandis que nos élèves sont les vieux. Vous êtes, insistait-il, des arrivistes forcenés, ambitieux de situations officielles, incapables d'entreprises généreuses et nobles (le dreyfusisme, par exemple) et dans vos rêves d'avenir, vous ne voyez, en somme, qu'un rond-de-cuir. » Moralité : Il ne faut jamais dire : « Rond-de-cuir... »

Certes, un fauteuil de gouverneur général est plus confortable! Mais, à ce moment-là, on ne connaissait à M. Augagneur que le souhait d'être maire de Lyon. C'est ce que lui répondit dans une lettre ouverte publiée par le *Nouvelliste*, un de ceux qu'il avait attaqués. Il y disait, entre autres choses et au milieu de quelques malices assez hardies : « Beaucoup, parmi les étudiants, ont pour unique ambition d'être médecins de campagne ou notaires dans leur village, et vous le savez bien! Ils n'aspirent point, eux, à la mairie de Lyon. » M. Augagneur, depuis ce temps, n'est mort sur aucune barricade et n'a pas trouvé d'obstacles trop dangereux à escalader. Il est devenu maire, il est devenu député, il devient gouverneur de Madagascar, afin de rapporter, sans doute, de chez les Hovas, un portefeuille ministériel.

Comme exemple de désintéressement, on ne pourrait trouver mieux, et il faut en conclure, d'après ses anciennes considérations mêmes, que M. Augagneur se juge, aujourd'hui, aussi vieux qu'un étudiant!

Quelle autre atmosphère règne autour d'hommes comme Augustin Cochin, qui sont des hommes politiques, mais aussi des hommes tout court! M. Georges Picot a fait revivre cette noble figure à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques dont il est le secrétaire perpétuel. Après le livre éloquent écrit sur Augustin Cochin par M. de Falloux, après l'étude très fouillée, à la fois si subtile et si profonde, que lui consacrait l'an passé M. Léon Lefébure dans ses *Portraits de croyants au XIX<sup>e</sup> siècle*, il pouvait paraître difficile d'en retracer encore une nouvelle effigie. M. Georges Picot n'a pas

eu de peine à y réussir, parce qu'il a fait autre chose que ses devanciers. Il a donné, en un vigoureux raccourci, la synthèse d'un homme d'œuvres au dix-neuvième siècle. Et s'il lui fut facile de remplir la tâche qu'il s'était imposée, c'est sans doute qu'entre son héros et lui, nombreux sont les points de ressemblance. M. Picot, dans son entreprise, avait ce qui fait essentiellement les bons peintres, la « sympathie » pour son modèle. Il le comprenait d'autant mieux que, par sa propre conception du devoir social, il est plus rapproché de lui.

« Un homme de foi qui demeure l'homme de son siècle », tel est le résumé qu'il a donné de la vie d'Augustin Cochin, et l'on ne saurait trouver une définition plus exacte. Je voudrais faire lire cette notice à ceux qui prétendent qu'un « bourgeois » ne peut aimer le peuple : ils verraient ce que fit pour l'ouvrier cet homme dont les ancêtres depuis le treizième siècle, ont été constamment mêlés à l'administration de Paris ; à ceux qui prétendent qu'un catholique ne peut aimer son temps : ils verraient comment, pourvu qu'on ait l'âme haute et l'esprit droit, on peut unir la religion la plus ardente au plus sincère amour de la liberté ; à ceux enfin qui prétendent qu'on ne saurait être un bon administrateur sans être fermé à toute compassion sinon à toute idée de justice envers les petits et les humbles : ils y verraient comment il est facile de trouver l'équilibre quand chaque faculté, tout en demeurant à sa place, informe la faculté voisine, et que, par exemple, la tête qui sait compter pour les entreprises industrielles du capital sait aussi évaluer le budget des malheureux.

Il redoutait surtout, dit M. Picot, qu'on prononçât contre une classe entière des mots impardonnables. « Ne laissons pas dire, écrivait-il en 1864, que le peuple est ingrat et révolté. Il veut violemment changer de position, cela est vrai, serions-nous plus patients à sa place? »

Et ce qu'il écrivait ainsi dans l'intimité de sa correspondance, ce qu'il répétait dans ses entretiens avec les riches, pour exciter leur initiative, réchauffer leur charité, et leur faire comprendre leur devoir, jamais dans un discours, jamais dans une publication, il n'en a laissé échapper l'écho : il lui eût été facile de conquérir les faveurs du peuple en le flattant, en lui parlant de ce je ne sais quel vague socialisme ; tel était son amour sincère du vrai qu'il ne fit pas une concession à la popularité, qu'il n'ouvrait la bouche que pour stimuler l'indolence des uns et pour apaiser les colères des autres. Ses amis ne le tenaient pas seulement pour un écrivain, ils voyaient en lui un esprit original et juste, brillant et solide, un de ceux que les plus âgés allaient consulter, que les plus jeunes suivaient, que tous avaient profité à écouter.

Aussi est-ce en toute vérité qu'on peut dire de lui avec l'orateur qui a si complètement pénétré sa pensée :

Les œuvres qu'il a entreprises, les problèmes qu'il a cherché à résoudre, les causes auxquelles il a dévoué sa vie, se rattachent à des dates éloignées, un tiers de siècle s'est écoulé depuis qu'il a cessé d'agir, mais telles étaient les justes prévisions de son esprit que les mêmes causes nous émeuvent, les mêmes problèmes nous oppressent. Il devançait son temps. Il appartient donc au nôtre; il est vraiment le contemporain de nos questions sociales; il a cherché, pour l'honneur et le profit de la France, l'accord des forces qui font la moralité et le bonheur du peuple. Homme de foi, il croyait à la liberté; il se défiait de tout ce qui ne vient pas d'elle; malgré les déceptions, malgré les défaites, il s'y est attaché de plus en plus et nous ne trouvons pas une heure de découragement dans sa vie si remplie et si courte.

Mais on nous permettra d'applaudir, avec une particulière joie ce que dit M. Picot du but poursuivi au *Correspondant*, par Augustin Cochin et par ses amis. Ils y accentuèrent, s'il était possible, la ligne que lui avaient marquée ses fondateurs et qui demeure toujours celle de la Revue :

Il y avait une grande politique à suivre : rendre aux découragés l'espérance, montrer ce que peuvent, dans notre temps, l'initiative et l'association, réconcilier les esprits religieux avec les forces que mettent à leur disposition les sociétés modernes, lutter avec plus de persévérance pour la défense des idées que de haine contre les personnes, mettre fin aux combats individuels pour donner l'impression d'un grand effort vers la justice et le progrès par les seules armes de la parole et de la presse : voilà le rôle qu'Augustin Cochin voulait, avec ses amis, assigner non au parti catholique — expression qu'il repoussait — mais aux catholiques de tous les partis.

Avec quelle ardeur n'eût-il pas expliqué aujourd'hui, à ses compatriotes du Parlement, qu'ils s'engagent dans une voie mauvaise en tournant contre l'Église toutes les batteries de la législation, en même temps qu'ils prétendent se préoccuper, avant tout, du sort des travailleurs. Lui qui a écrit un si beau livre sur l'Esclavage, il aurait montré, avec sa force coutumière, que l'Église est, dans l'histoire, la grande émancipatrice, et il aurait certainement aimé la brochure substantielle que vient de publier l'Action Libérale Populaire avec le titre : *L'Église et les humbles*<sup>1</sup>. Sous une forme très claire, quoique très condensée, on y trouve résumée, comme en un tableau d'honneur, avec des références sérieuses, une action sociale que l'on s'obstine à ignorer pour pouvoir plus aisément la méconnaître. Et c'est avec raison, qu'après avoir montré le rôle de l'Église en France depuis les origines de la nation, l'auteur, à la dernière page, conclut :

<sup>1</sup> *L'Église et les humbles. Vingt siècles en soixante pages.* 1 brochure in-8°; chez Vitte, 14, rue de l'Abbaye, Paris. Prix 0 fr. 50.

« Nous demandons maintenant au lecteur impartial : Qui a le plus aimé, le mieux servi le peuple? — Qui l'a le mieux protégé contre ses oppresseurs? — Qui l'a le plus soulagé dans toutes les formes de la souffrance? — Qui a le plus contribué à répandre l'instruction? — L'histoire elle-même oblige de répondre : c'est l'Eglise. »

Il n'est pas possible que l'esprit public ne se rende pas, peu à peu, à ces raisonnements loyaux. Il ne faut seulement pas oublier de les lui faire connaître, avec la même simplicité, la même sérénité qu'ils sont exposés en ces pages peu nombreuses mais pleines de faits.

Pleine de faits également, et d'une aussi volontaire sérénité, fut la conférence où M. le docteur Récamier rendit compte de l'exploration arctique entreprise par M. le duc d'Orléans à bord de la *Belgica*. La vaste salle de la Société d'horticulture était remplie d'auditeurs enthousiasmés au récit de la croisière audacieuse accomplie, l'été dernier, par le chef de la maison de France. Sur le désir formel du prince, l'orateur se tint rigoureusement sur le terrain scientifique, évitant toute manifestation politique. C'était à l'auditoire à tirer des conclusions dont on peut croire qu'il ne se priva pas, après avoir entendu le récit de cette courageuse expédition. Mieux que tout autre, M. le docteur Récamier était à même d'en narrer les péripéties, soit au point de vue scientifique, car on sait avec quelle autorité et quelle vaillance il porte un nom illustre; soit au point de vue personnel, car il est depuis longtemps le compagnon habituel des voyages de son royal client.

Ce furent trois mois charmants de vie commune et que marqua d'abord la manifestation bien française d'une cordialité traditionnelle. Pendant son séjour à Smearenberg, après avoir visité l'île d'où André partit en ballon pour sa fatale ascension, l'expédition vit venir à elle trois hommes dont le bateau avait été jeté à la côte dans la baie de Treurenberg. Le duc d'Orléans décida aussitôt d'aller porter secours aux naufragés et de les rapatrier. Cet acte de souveraine bonne grâce, s'il fit perdre quinze jours de marche en avant, permit de visiter et d'étudier plus à fond le Spitzberg, dont le docteur Récamier vante le climat d'une exceptionnelle salubrité et où il voit déjà d'utiles sanatoria! Avant peu d'années, le Spitzberg sera aussi couru que le cap Nord!

Cependant, le 9 juillet, on atteint le point le plus rapproché du pôle où l'on se soit aventuré jusqu'ici. Le prince veut pousser plus loin, et le commandant de Gerlache, — déjà renommé pour sa remarquable exploration du pôle Sud à bord de la même *Belgica*, — attaque la banquise. Le 21, on aperçoit le cap Bis-

mark, point extrême atteint par l'expédition allemande. On y aborde le 26, et poussant toujours plus avant, on découvre, le 28 juillet, une terre inconnue que le duc d'Orléans baptise côte Française. Sur une île qui portera le nom d'île Philippe, il plante le drapeau français, et on boit à la patrie.

Mais la saison des « jeunes glaces » commence déjà, et sous peine de se voir bloqués pour des mois, il faut prendre la route du retour. Ce n'est pas sans regret qu'on s'y décide, et laissant les trois couleurs de France égayer les paysages blancs, M. le duc d'Orléans reprend la route d'Ostende, avec une abondante moisson de levés, de croquis, de photographies et de « bibelots polaires ». C'est ainsi que, toujours hanté de la pensée du pays qu'il aime, le prince exilé porte, au loin, sa renommée et son drapeau. Les Français qui applaudissaient au récit de son exploration ne sont, certainement, pas les seuls à souhaiter qu'un jour prochain, la frontière s'ouvre à tant de jeune vaillance et de virile résolution.

Ah ! n'exilez personne, ah ! l'exil est impie.

écrivait autrefois Victor Hugo, et la veille même du jour où le docteur Récamier nous parlait avec tant de forte sobriété du prince exilé, mourait à Paris l'ami cher entre tous de l'exilé de Guernesey, M. Paul Meurice, dont on pourrait dire qu'il fut le meilleur intendant de sa gloire. Jamais, certes, plus de fidélité ne se joignit à plus d'abnégation. Et, dans sa modestie tenace, M. Paul Meurice a trouvé la plus juste récompense, car il est désormais impossible de parler de Victor Hugo, sans penser à lui.

Mais quel labeur formidable ! Les papiers du poète à classer, le choix des publications posthumes, la statue à ériger, les fêtes du Panthéon à organiser, la « maison de Victor Hugo » à installer, l'édition définitive des œuvres à mettre au point. Il fit tout, suffit à tout (sauf à l'achèvement de l'édition définitive) avec le même soin jaloux, le même culte de la discrétion, le même amour de son idole. On ne voit pas que son dévouement ni son affection aient jamais subi d'éclipses, depuis ce dimanche de 1830 où il fut reçu, jeune collégien, chez le grand romantique déjà célèbre, jusqu'à sa mort survenue sans qu'il l'attendit. « Je ne vis pas, je survivis », avait-il répondu à ses amis qui le pressaient de se présenter à l'Académie française. C'était un sage en littérature, doux aux indiscrets, obligeant pour ses amis, pratiquant à merveille cet *art d'être grand-père*, de Hugo, — livre charmant et déplorable qui devrait plutôt s'appeler « l'art de ne pas savoir être grand-père », — tant c'est un manuel de faiblesses et de gâteries sans frein !

On nous dit qu'il laisse, entre autres ouvrages inédits, un livre de philosophie. C'est par là qu'on classera définitivement son esprit, après avoir vanté justement son cœur. J'ai peur que le livre ne soit la systématisation des idées politiques et religieuses qu'il développa souvent dans l'*Evénement* et dans le *Rappel* et qui ne sauraient par conséquent répondre aux nôtres. Il est mort sans Dieu, dans une dernière imitation de son absorbant ami, et ce nous est une tristesse que cet homme si doux, si dévoué, si bon, n'ait pas compris l'infinie douceur de l'adieu chrétien.

Mais, en ces temps derniers, du moins, nous eûmes la joie de le voir se classer parmi les tenants du sentiment patriotique, et il aurait eu certainement l'âme assez élevée et le cœur assez noble pour répudier l'acte ministériel récent dont il me reste à parler : car s'il voulait pouvoir mourir en incroyant, il n'était pas de ceux qui auraient imposé aux chrétiens de mourir comme lui qui ne l'était pas.

Il y a, en effet, une circulaire du ministre de la guerre à laquelle on n'a pas assez prêté l'attention qu'elle mérite. C'est celle du 15 novembre 1905 qui crée à nos soldats une situation aussi injuste que pénible. Les décisions qu'elle formule sont, en effet, de nature très grave, et les suites qu'elles peuvent provoquer jetteront dans la tristesse bien des familles qui l'ignorent. Cette circulaire émet la prétention de régulariser le service des aumôneries militaires, en vertu de la loi de finances du 22 avril dernier qui ne comporte plus de crédit pour les aumôniers succursalistes, aumôniers à titres divers et ministres des cultes non catholiques. On nous affirme que M. Berteaux refusa sa signature à ce document, tant il renferme d'abusive tyrannie, en ces décisions peu nouvelles en apparence. Il est vraiment fâcheux, pour sa réputation d'opportuniste, que M. Etienne n'ait pas eu les mêmes scrupules!

Mais, sous les apparences de régler administrativement une obligation légale, la circulaire va beaucoup plus loin et jusqu'à supprimer, en fait, dans la plupart des cas, la possibilité, pour les soldats, de faire appel au ministre de leur culte. Qu'on en juge.

D'abord, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1906, sont supprimés tous les emplois d'ecclésiastiques concernant, à un titre quelconque, le service du culte dans les établissements hospitaliers militaires. Ensuite, parmi les anciens aumôniers succursalistes, et, pour les ecclésiastiques assimilés, seuls recevront une indemnité annuelle ceux qui « accepteront de remplir, auprès des malades *qui le*

*demandront spontanément*, dans l'intérieur des hôpitaux, les fonctions de leur ministère et qui s'engageront à ne pénétrer, sous aucun prétexte, dans ces établissements ». Tous les autres emplois d'ecclésiastiques concernant le service religieux des établissements hospitaliers militaires, comme intérimaires ou aumôniers requis, *seront supprimés* à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1906.

Enfin les services religieux ne seront célébrés que sur la demande expresse des familles ou d'après la volonté exprimée en *toute liberté* par les défunts. Faute de quoi, ou à défaut de famille, ou si la famille ne fait pas connaître ses intentions, les obsèques auront lieu sans cérémonie religieuse.

De tout ce fatras, il ressort que, sauf appel précis, et fait en toute liberté (qui en sera juge?) du malade ce dernier sera d'abord privé de secours religieux, et ensuite de sépulture religieuse, sauf intervention de la famille. Et c'est là, comme l'a très bien fait remarquer l'évêque de Nancy, une odieuse exploitation de la maladie et de tous les empêchements qu'elle crée la plupart du temps à la manifestation d'un tel désir.

Et les soldats qui seront portés mourants à l'hôpital, à la suite d'un accident? Et ceux dont le mal troublera les facultés mentales? Et ceux dont la maladie, d'abord bénigne, s'aggravera subitement? Et ceux qui, poussés par le désir de vivre, ne veulent pas croire à l'imminence de la mort? Comment tous ceux-là pourront-ils manifester, en temps utile, leur volonté de recevoir la visite d'un ministre du culte?

Les termes de la circulaire sont tels qu'elle vise non seulement les hôpitaux, mais les ambulances qui peuvent parfaitement être comprises sous le nom générique d'établissements hospitaliers! De sorte qu'en somme, les précautions ministérielles équivalent, dans la pratique, à supprimer pour le soldat la liberté de mourir religieusement. Y a-t-il une exigence plus draconienne? Et faut-il que les hommes qui ont pris la responsabilité de libeller semblable document se portent bien pour n'avoir pas senti la déloyauté, la bassesse d'un acte qui spolie de la suprême liberté ceux-là mêmes qui n'ont plus la force d'en réclamer le bénéfice? Imposer, par la nécessité de vivre, l'incroyance officielle aux enfants des fonctionnaires pauvres, c'est déjà répugnant. Mais comment qualifier, de quel terme assez sévère stigmatiser cette hypocrisie qui feint de respecter la liberté, au moment même qu'elle la supprime? Sommes-nous dupes des mots, je le demande, ou bien est-ce que jamais ne se montra plus dérisoire la haine religieuse qui s'acharne jusque sur les agonisants déjà en proie à l'inconscience? Et l'on n'a pas assez de sévérité pour les pilleurs d'épaves qui

ne dépouillent que des cadavres, tandis qu'ici l'on dépouille les âmes! Et ce sont les curés que la stupidité populacière appelle parfois des « corbeaux »! Quelle ironie!

Cependant, il faut prendre conscience du danger. C'est dans six jours, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, que vos fils, à vous qui lisez ces lignes, peuvent se trouver dans cette abominable situation d'être privés de secours religieux, si le malheur veut qu'ils soient, au cours de leur vie militaire, victimes d'un accident qui leur ôte subitement la conscience, et donc la faculté d'appeler un prêtre. Car — et c'est là la raillerie macabre — un prêtre ami de votre fils se trouvât-il présent au moment de l'entrée à l'hôpital, et fût-il aumônier succursaliste, il ne pourra suivre le blessé, parce que le blessé n'aura pu en témoigner le désir! C'est cela qu'il faut bien considérer, et c'est aux pères de famille, c'est aux mères aussi, de savoir s'ils veulent tolérer cette exploitation de la souffrance, cette spoliation de l'agonie.

Pourquoi, puisque telle est désormais la situation, les soldats, non seulement ceux qui pratiquent leur religion, mais même ceux qui tiennent seulement à avoir, au dernier moment, la parole d'un prêtre, d'un pasteur ou d'un rabbin, pour adoucir l'heure suprême, n'en manifesteraient-ils pas, dès aujourd'hui, la volonté? Pourquoi, désormais, dès leur arrivée au corps, recrues et réservistes ne déclareraient-ils pas, à ce sujet, leurs intentions? La crainte de paraître croyants les retiendrait-elle? Mais le régiment ne doit-il pas être une école du caractère? Et pourraient-ils se croire moins hommes parce qu'ils auraient manifesté, simplement, dignement, la volonté de ne point abdiquer leurs croyances? Il y a là une formule à trouver. Mais il est impossible que tous les croyants de France, à quelque religion qu'ils appartiennent, se courbent, dociles et muets, sous ce geste d'inutile et lâche cruauté.

Edouard TROGAN.

# CHRONIQUE POLITIQUE

Il y aura eu, en cette année 1905, deux dates mémorables, auxquelles notre histoire ne pourra rien comparer, depuis l'époque lamentable de 1870-1871 : ce sont les journées du 6 juin et du 6 décembre. Dans la première, la France, querellée par l'Allemagne pour l'affaire du Maroc, sent passer sur sa frontière la menace brûlante de la guerre, et M. Rouvier jette ce cri d'alarme : « Nous ne sommes pas prêts ! » Dans la seconde, le Parlement décrète la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; il déclare réellement la guerre à l'Eglise ; et le gouvernement se montre prêt à cette guerre-là. C'est donc, en 1905, la paix nationale devenue précaire, la patrie presque en danger, et, d'autre part, la paix religieuse troublée, déjà presque perdue. Et, quand, dans l'avenir, on se demandera comment les mêmes hommes qui assument, devant l'étranger, la direction de nos destinées et qui savent le mieux, par la crise diplomatique de la France et de l'Europe, combien l'union patriotique est nécessaire parmi nous, combien la concorde de tous les bons Français est aujourd'hui sacrée, auront pu susciter cette lutte à la fois religieuse et civile, on sera tenté de s'écrier qu'ils étaient des fous. Des faibles ou des incapables, autant que des fous. Des gens qui ne savent pas ce qu'ils font ou qui le font sans l'avoir voulu. Car, cette séparation de l'Eglise et de l'Etat, la plupart des sénateurs et des députés qui viennent d'en voter l'édit, n'avaient pas cru pouvoir la réclamer dans leurs programmes électoraux. M. Combes, en devenant ministre, avait dit très hautement que le pays ne la voulait pas, et il l'a proposée. M. Rouvier la désapprouvait, et il a présenté la loi qui l'opère. M. Loubet la regrettait, et il l'a promulguée, sans penser une minute qu'il n'avait plus que quelques semaines à régner et qu'en usant de son veto constitutionnel, pour exiger

du Parlement une seconde délibération, il ne compromettrait aucun de ses intérêts personnels et qu'au contraire, il honorerait sa mémoire. Ainsi, nous avons des gouvernants sous les auspices desquels tout s'exécute, tout se passe, comme s'il leur était défendu d'avoir le courage de leur sagesse ou la conscience de leur autorité; un régime sous lequel le véritable gouvernement réside dans des groupes minuscules de députés apeurés par les démarches de meneurs anonymes ou par les clameurs de journalistes irresponsables!

La loi a été votée, le 6 décembre, par le Sénat, à la majorité de 179 voix contre 103. Dans cette courageuse minorité des 103, nous sommes heureux de compter 69 progressistes et, parmi eux, des hommes dont le nom honore le parti républicain, comme M. Méline, M. Mézières, le général Billot, M. de Marcère, M. Charles Dupuy, M. Bérenger, M. Audiffred. Avec eux auraient été Gambetta, Jules Ferry, Paul Bert, si, pour répéter leur opinion, ils avaient été là, sur ces bancs de la gauche où tant de sénateurs n'ont eux-mêmes figuré que comme des ombres. Le Sénat a voté la loi, sans en modifier un seul article, sans changer ni un mot, ni une virgule du texte. On lui a apporté plus de cent amendements; il les a tous repoussés. Rien n'a pu fléchir sa sévérité domestique. Peut-être, dans les annales du régime représentatif, ce Sénat occupera-t-il une place unique par ce genre de servilité législative. Le Sénat qui délibéra, un jour, à Rome, sur la sauce d'un poisson impérial, avait eu, ce semble, plus d'indépendance et de dignité, par moments. Triste moralité que celle de cette abdication sénatoriale. Si, dans le plus grave des débats qui aient intéressé, depuis un siècle, la vie de la France, le Sénat a supprimé, en fait, par une telle passivité, son pouvoir de contrôle, il a démontré l'inutilité, sinon constitutionnelle, du moins parlementaire, de sa fonction: les radicaux et les socialistes lui en sauront gré, théoriquement. On aurait même le droit de dire qu'il a démontré aussi l'inutilité du principe électoral, puisque au mépris de la souveraineté populaire, il n'a pas voulu consulter le pays, par crainte que le suffrage universel ne se prononçât contre la loi et ne justifiait, dans la circonstance, l'adage: *Vox populi, vox Dei*. Elle a été mémorable, cependant, la dernière délibération du Sénat, pendant la journée du vote. Nous voudrions qu'on en reproduisit le compte-rendu officiel, sous la forme d'une brochure, pour le propager dans tout le pays. A gauche, les observations si franches, si sagaces, de M. Denoix et les critiques si incisives de M. Gourju; à droite, les appels si

pathétiques de M. Duboys-Fresney et de M. l'amiral de Cuverville ; puis, au nom des catholiques, la protestation si éloquente de M. de Lamarzelle, qui s'est tant distingué, dans la discussion de cette loi, par la promptitude de sa parole, par la sûreté de son savoir historique et juridique ; puis, au nom des libéraux, la protestation de M. Méline, si forte dans sa modération et si expressive dans sa simplicité, auront mérité, non pas seulement la reconnaissance de tout ce qu'il y a, en France, de citoyens raisonnables, de chrétiens fervents et de patriotes clairvoyants, mais l'attention studieuse de ces populations qui ignorent encore tout ce que cette loi recèle de pervers et de dangereux, de despotique et de vexatoire. Nous ne voudrions pas même effacer de ce compte-rendu les paroles hautaines, sèches et dures, que M. Combes, apparaissant à la tribune comme le grand-prêtre de la loi, quelques minutes avant le vote, a prononcées pour prendre sous son patronage cette œuvre de violence perfide et de sournoise iniquité. Il faudra qu'on s'en souvienne : c'est la loi de M. Combes, par adoption ; et encore a-t-il déclaré qu'elle n'est qu'un essai défectueux, incomplet, de celle que sa secte et lui nous destinent. « Attendez quatre ans ! Je vous donne ce rendez-vous », s'était écrié M. Méline, dans son discours, le visage tourné vers M. Combes et ses amis. Nous aussi, nous donnons à leur désenchantement, à leur déception, ce « rendez-vous » devant la France.

Les auteurs de la loi et ses apologistes en célèbrent avec une singulière hypocrisie les beautés. Ils osent l'appeler la « loi libératrice ». Ils se félicitent d'avoir eu, comme ils disent, « assez de respect du droit de tous, pour le réaliser dans la plénitude de la liberté ». Déclamation du mensonge et de la duperie. Ils savent bien ce qu'ils veulent de la loi : la ruine de l'Église, si c'est possible ; et, tôt ou tard, personne, parmi nos populations rurales les plus naïves, ne pourra douter de leur dessein. Mais qui sont-ils, en vérité ? Des parlementaires de rencontre, d'aventure, la plupart ; pas plus sincères que compétents ; qui n'ont jamais ni réfléchi aux choses religieuses, ni étudié les rapports mêmes de l'Église et de l'État, dans l'histoire de notre pays ; des politiciens sectaires qui ont cru que leur meilleur moyen de se rendre populaires, devant la tourbe irrégulière de leur circonscription, c'était de tracasser, de persécuter le clergé. L'anticléricalisme électoral : voilà leur unique principe ; et, depuis trente-quatre ans que cette lutte a commencé, pour s'aggraver de période en période, à mesure qu'ils s'emparaient davantage du pouvoir, ils n'ont fait quelque

chose avec suite que contre l'Eglise : tout le reste n'a été que secondaire, intermittent et incohérent. Il est entendu, chez eux, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat inaugure l'ère de la félicité sociale, avec celle de l'émancipation intellectuelle et morale. On verra. Encore leur autorité législative était-elle contestable. Il se peut que, dans quelques semaines, nombre des sénateurs, et, dans quelques mois, nombre des députés qui ont voté cette loi, soient éliminés du Parlement par les électeurs. C'est d'un mandat expirant, d'un pouvoir caduc qu'ils ont ainsi usé, mésusé. Et puis, comme ils trahissent eux-mêmes leur fourberie fanatique, en annonçant que, cette loi dont ils vantent le libéralisme, ils la reviseront bientôt, parce qu'elle ménage trop libéralement l'Eglise ! Au Sénat, M. Combes a dit : « Nous n'entendons nullement vous enlever par ce vote le droit de remédier plus tard à des défauts qui n'ont échappé à aucun de nous. » M. Bepmale avait, à la Chambre, proféré le mot de « loi provisoire ». M. Ranc a écrit, dans un journal dont il est l'oracle : « A quand la seconde étape, à quand la reprise de la marche en avant ? » Ces menaces, il faut que nous les portions à tous les échos de la France, pour qu'elle soit bien avertie qu'elle n'a pas à dormir, sous l'abri de cette loi, devant les derniers sanctuaires de notre religion, devant les églises que ces ennemis de la civilisation chrétienne projettent de renverser sur notre sol.

On avait, primitivement, voulu une loi qui permit de fonder des associations cultuelles, non seulement concurrentes des groupes catholiques, mais dissidentes du catholicisme, et leur remettre la possession des églises, pour un culte qu'elles se proposaient de détruire ; des associations qui n'auraient eu de commun avec les populations catholiques ni la foi, ni le respect de l'autorité diocésaine ou paroissiale ; des associations qui auraient pu se composer de tous les libres-penseurs, francs-maçons, renégats, qu'on voit, tous les jours, s'acharner à l'abolition du christianisme lui-même. Cette combinaison conçue pour créer le schisme, de paroisse en paroisse, on n'a pas pu la maintenir dans la loi : par honte ou par peur, la Chambre a voté l'article 4, tel que nous le connaissons aujourd'hui, et le Sénat l'a ratifié. Cet article stipule que « les établissements publics du culte » et leurs biens seront « transférés par les établissements légaux de ces établissements aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées, suivant les prescriptions de l'article 19, pour l'exercice de ce culte dans les anciennes

circonscriptions desdits établissements ». Ce qu'on n'a pas pu, brutalement, par la loi, va-t-on le tenter demain, insidieusement, par le règlement administratif? C'est la question. Avant que ce règlement ne soit publié, les évêques, réunis dans une assemblée plénière, auront fait connaître ce qu'ils pensent de l'article 4 et à quelles conditions ils le jugeraient exécutable. Il est plus que certain que l'Eglise ne saurait reconnaître des associations cultuelles qui ne seraient pas organisées conformément aux règles de la hiérarchie catholique. Autrement, l'Eglise sacrerait le schisme légalisé par l'Etat. L'Etat n'a, de son côté, pas plus le droit de désorganiser l'Eglise établie que celui d'organiser une Eglise nouvelle. Il ne peut, en se séparant de l'Eglise, que la reconnaître sous la forme et avec le caractère qu'elle a. C'est la logique, et la franc-maçonnerie serait la première à l'invoquer, si elle constituait officiellement une Eglise et si l'Etat, se séparant d'elle, décidait de livrer les Loges à des Associations catholiques qui les fermeraient. Le Conseil d'Etat doit, avant trois mois révolus, rédiger son règlement administratif de la loi. Par une innovation suspecte, le gouvernement ne s'est pas adressé directement au Conseil d'Etat. Il a institué une commission mixte qui préparera la besogne de ce Conseil; et, cette commission, il l'a garnie de fonctionnaires plus ou moins subalternes et d'hommes politiques. Que si le Conseil d'Etat veut faire avec son règlement une édition nouvelle des Articles organiques du Concordat, ce sera un acte inconséquent, puisque le Concordat fut, non pas une loi, mais un traité, et que ce traité contrebalança par ses compensations les fantaisies malfaisantes des Articles. Ce sera, de plus, un acte d'improbité gouvernementale, puisque le règlement dénaturera la définition que le ministre des cultes a faite de l'article 4, devant la Chambre, devant le Sénat, sur les demandes très précises de M. Ribot et de M. de Lamarzelle. Ce sera, enfin, un empiètement que le Parlement ne pourra pas tolérer. Un règlement administratif ne peut qu'être adéquat à la loi, ou bien il n'a pas sa raison d'être. Sinon, la volonté du Parlement serait faussée. Il y aurait forfaiture. La loi aurait perdu sa sanction véritable. Elle ne mériterait plus l'obéissance du pays.

La loi aura une triple épreuve à subir : devant l'Eglise, devant les catholiques français, devant la France tout entière. Au nom de l'Eglise, le Pape n'a voulu dire que brièvement, dans le Consistoire du 11 décembre, ces premières paroles : « Nous avons été, ces jours-ci, extrêmement affligé de la loi promulguée dans

la nation qui, jusqu'ici, était appelée la Fille aînée de l'Eglise. Mais, de cette loi promulguée aujourd'hui en haine de l'Eglise et contre toute règle de justice, il est dans Notre intention de vous parler à un moment plus opportun, selon Notre devoir apostolique, et plus gravement, et plus pondérément. » Ce silence du Souverain Pontife, c'est seulement celui de l'attente : attente qui lui permettra de savoir quel aura été, dans le règlement administratif rédigé par le Conseil d'Etat, le dernier mot de la loi. Le « moment plus opportun » prévu par le Pape, il le choisira, semble-t-il, après que les évêques de France auront délibéré. Ainsi, avant l'application même de la loi, il y aura eu, sous le régime nouveau, deux grands actes de l'Eglise qui seront un effet légal de la Séparation et que l'Eglise accomplira pour affirmer sa liberté. Le Pape aura nommé les évêques des dix-huit sièges vacants. En France, l'Eglise, dispersée jusqu'à ce jour, en vertu même du Concordat, se réunira enfin ; et, par le fait de cette réunion, elle n'attestera pas seulement son unité, elle prendra courageusement conscience de sa force, elle occupera résolument sa place entre le gouvernement et la nation ; elle élèvera plus haut qu'il n'avait paru, depuis un siècle, l'autorité des évêques et leur prestige. Quelle que soit, après les avoir entendus, la décision prise par le Pape, il peut compter sur la discipline des catholiques français : les leçons du siècle leur auront appris à serrer leurs rangs et le danger suprême de leur Eglise excitera leur dévouement. Jamais ils n'auront obéi au Pape avec plus de docilité ; jamais ils n'auront témoigné au clergé plus de zèle et d'empressement. Les sectaires qui ont fait, par irréligion, la séparation de l'Eglise et de l'Etat vont trouver devant eux un peuple catholique qu'ils ne connaissaient pas ou plutôt qu'ils ont trop aveuglément méconnu.

L'avenir ! Nous ne sommes pas plus des prophètes pour le prédire que des mystiques pour en rêver. Nous interrogerions plutôt l'histoire : avec ses enseignements, elle a, vraiment, un calcul des probabilités humaines qui peut nous rassurer, nous consoler. Même sans le très ferme espoir que notre religion nous inspire, nous aurions, par l'expérience de tous les temps et de tous les pays, la certitude morale que les auteurs de la loi se seront trompés, en s'imaginant que, séparer l'Eglise et l'Etat, c'était non seulement affaiblir l'Eglise, mais en préparer la destruction. On peut, par une loi quelconque, briser dans le gouvernement l'alliance qui, sous des formes diverses, s'est faite entre l'Eglise et la France, pendant une si longue durée ; on ne la brise pas, par une simple loi, dans le fond des âmes. Quoique le

matérialisme de notre époque, en devenant plus tapageur et plus grossier, nous paraisse plus répandu, le besoin d'une religion subsiste, dans l'immensité de notre pays. Et ce n'est pas parce que notre existence politique ou sociale est plus pleine d'agitations et de désillusions que les regards se tournent moins vers le ciel étoilé, vers Dieu. Et ce n'est pas chez le peuple le plus idéaliste de l'Europe qu'on supprimera si vite l'idéal religieux. La France a quinze siècles de christianisme qui respirent dans son esprit, dans ses mœurs, et qui ont pénétré jusque dans la vie de ceux-là mêmes dont l'intelligence et le langage sont le plus hostiles au catholicisme. Elle ne désapprendra pas sa religion, sous les coups d'une persécution. Si antireligieuse que soit la nouvelle législation, ses violences ne triompheront pas des traditions du pays; tout permet de croire plutôt qu'elle surexcitera, parmi les populations catholiques, la foi, et qu'elle la réveillera, parmi beaucoup des indifférents d'aujourd'hui, la lutte aidant. Car ce ne sera pas la paix. Les sectaires recommenceront la guerre, comme ils l'ont annoncé : ici, parce qu'elle leur manquera, pour leur industrie politique; là, parce qu'ils ne pourront pas faire taire leur imbécillité ou réprimer leur rage; ailleurs, parce que des incidents qu'il leur plaira d'occasionner provoqueront les catholiques; ailleurs encore, parce qu'ils auront constaté, avec colère, que la Séparation, après ses premiers essais, aura non seulement déçu leurs desseins, mais réalisé, pour le profit et l'honneur de l'Eglise, tout le contraire de leurs prévisions.

Si les catholiques sont plus unis entre eux et plus unis à leur clergé, les sectaires l'auront-ils donc voulu? Si le Pape exerce mieux son magistère dans l'Eglise de France, s'il est plus libre dans les rapports de sa souveraineté pontificale et du clergé français, les sectaires l'auront-ils voulu? Si l'évêque a, devant ses prêtres, une autorité plus forte, les sectaires l'auront-ils voulu? Si, par la liberté du nouveau mode qui présidera, dans les nominations des évêques et des curés, au choix des meilleurs, le clergé français s'assure une influence plus haute et plus large, les sectaires l'auront-ils voulu? Si les catholiques français et leur clergé, plus libres dans l'organisation de leurs œuvres, répandent mieux, autour de l'Eglise, l'activité de leur religion et de sa bienfaisance, les sectaires l'auront-ils voulu? Si, enfin, le clergé, affranchi des obligations administratives qui le mettaient souvent en conflit avec le gouvernement et les municipalités, n'a plus contre lui tant de causes fâcheuses de dissensions, pour le rendre impopulaire, les sectaires l'auront-ils voulu? Ils ont

couru, d'un cœur léger, tous ces risques; ils ont été assez aveugles pour ne pas voir ces effets plus ou moins lointains de leur loi. L'Eglise profitera de leur faute. Mais, dans cette confiance, nous ne nous contenterons pas de nous rattacher plus filialement, plus étroitement, à notre Eglise. C'est sur le pays qu'il nous faut agir, par tous nos moyens de persuasion, en lui montrant les maux de la loi, les torts de ses auteurs. Car c'est le pays qui décidera si la loi sera abolie ou si, selon le vœu de M. Combes, elle s'aggravera pour être plus inique encore. C'est lui qui, fatigué de sentir dans sa vie religieuse un état révolutionnaire, forcera, par son opinion, par ses votes, le gouvernement, le Parlement, à la pacification. Travaillons-y dès ce moment, sans perdre un jour.

La session du Parlement est close. On pourrait dire qu'elle a fini par une faillite législative, n'était la loi votée par le Sénat pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Bien que la Chambre eût, quotidiennement, deux séances, elle n'a pas voté le budget de 1906 : il a fallu établir des douzièmes provisoires. Il y avait un projet très cher au parti socialiste : le rachat du chemin de fer de l'Ouest; il a fallu ajourner la question jusqu'à la promulgation de la loi sur les retraites ouvrières. Or, cette loi, quand pourra-t-on la promulguer? C'est un mystère dont sourient les augures, à la Chambre. Partout, dans cette triple discussion, ont apparu l'incurie du Parlement; sa prodigalité; son amour de l'ostentation électorale; son esprit chimérique; son fol espoir que ses lois pourront toujours révolutionner, à son gré, les institutions et les habitudes de notre pays. Sans profit ni pour l'Etat, ni pour le public, le rachat du chemin de fer de l'Ouest devait coûter cinq ou six cent millions que réclame notre défense nationale; mais c'était une mesure dont le parti socialiste attendait une satisfaction théorique, avec les avantages matériels d'une certaine exploitation. Pour les retraites des ouvriers, on a prouvé que la mutualité n'est pas incapable de fournir progressivement le nécessaire. Mais il fallait proclamer que le socialisme d'Etat a résolu le problème, bien que personne ne puisse chiffrer la quantité de millions qu'on devrait dépenser, pour contenter les dix millions d'intéressés qui aspireraient à bénéficier des retraites. Et puis, les vingt ou quarante députés qui assistent seuls à ces séances d'idéologie sociale veulent emporter de la Chambre leur diplôme d'humanitarisme, pour le produire devant leurs électeurs. Quant au budget de 1906, on prévoit qu'il dépassera, de 75 à 80 millions, celui de 1905, qui était de 3603 millions; et déjà, l'an dernier, on évaluait à 1150 millions le total des dépenses

que les nouvelles lois, avec les crédits afférents, introduiraient dans les comptes prochains du budget. Il est vrai que l'économie que l'Etat opérera, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1906, sur le traitement du clergé, procurera au Trésor plus de 8 millions ! Il faut le dire avec une tristesse non moins grande : le débat le plus passionné de ces dernières journées du Parlement a été, platoniquement, pour définir l'idée de patrie et préciser la notion du devoir militaire. M. Rouvier a dû répondre à une diatribe de M. Sembat que, dans d'autres temps, une tribune française n'aurait pas pu accueillir une minute ; et M. Deschanel a eu besoin de deux discours pour confondre l'internationalisme de M. Jaurès, pour réfuter les sophismes avec lesquels M. Jaurès sert la cause de la désertion, de la trahison. De ces deux discours de M. Deschanel, le second, si véhément et si juste, a mérité d'être affiché dans toutes les communes, avec les noms des « antimilitaristes », des « antipatriotes », qui sont restés honteusement fidèles à M. Jaurès, ou plutôt à M. G. Hervé, que M. Jaurès n'a pas osé désavouer. Mais, à l'heure même où notre frontière a les tressaillements qu'ils connaissent, n'est-ce pas un phénomène douloureux pour la France qu'il y ait, dans notre pays, des hommes de notre race qui livreraient la France sans défense à une invasion allemande ; qui préféreraient à notre service militaire le militarisme allemand, sous le joug de l'Allemagne victorieuse ; qui abattraient le drapeau tricolore pour suivre, le front bas, à travers l'Alsace-Lorraine, à travers le Sleswig et la Pologne, l'aigle noire de l'empire germanique.

Voici que, de nouveau, la question du Maroc domine toutes les questions européennes. Presque soudainement, l'Europe a cessé de penser à la Russie, où, peu à peu, parmi les commotions qui se prolongent, l'esprit de conservation et d'ordre semble être plus fort et s'enhardir ; ni à la Turquie, où le Sultan a fini, avec toutes sortes de minuties et de subtilités, par accepter, pour la Macédoine, le contrôle financier des puissances. Il a plu à l'Allemagne que la question du Maroc redevint, sinon plus dangereuse, du moins aussi bruyante et presque aussi troublante que dans les premiers jours de juin, bien que les deux conventions du 8 juillet et du 28 septembre dussent avoir calmé la querelle et que la conférence demandée par l'Allemagne soit convoquée. Dans deux grands discours, M. de Bülow a gratuitement repris, devant le Reichstag, la thèse des griefs allemands et, comme, avec leurs vagues prétentions, ces griefs ne sont pas encore satisfaits, il a vraiment sonné l'alarme, quand il a déclaré qu'il y a six mois,

on avait failli voir s'ouvrir « l'abîme », c'est-à-dire éclater la guerre. Notre gouvernement a répondu par la publication d'un *Livre jaune* dont plus d'un document a pu laisser croire tantôt à la mauvaise volonté de l'Allemagne, tantôt même à sa mauvaise foi. La Déclaration que M. Rouvier a lue à la Chambre a complété cette publication, non pas seulement en spécifiant la légitimité des droits que nous possédons au Maroc, mais en montrant, avec la plus parfaite clarté, la modération de notre politique marocaine. Grâce à l'abnégation patriotique de M. Denys Cochin, la déclaration de M. Rouvier n'a provoqué ni un long débat, ni une discussion irritante; et, si M. Jaurès a balbutié, non sans écume, une protestation quasi inintelligible, il a suffi d'une adjuration vibrante de M. Ribot pour qu'une majorité immense « se serrât » autour du gouvernement, comme l'aurait fait la France elle-même : il est bon qu'une telle majorité ait écrasé le groupe dément du parti socialiste, avec M. Jaurès, naguère plus internationaliste que Français et aujourd'hui plus Allemand qu'internationaliste. Attendons maintenant la Conférence, qui, à Algésiras, à Madrid, n'importe où, doit pacifier la question. Comment croire qu'au sortir de cette Conférence, l'Allemagne veuille tirer l'épée pour l'affaire du Maroc? Outre que l'intérêt de l'Allemagne ne lui conseille pas la guerre, il y a, entre la situation de 1870 et celle de 1905, de nombreuses différences; une spécialement : c'est que, par une agression tentée contre la France avec si peu de raison, l'Allemagne s'isolerait, moralement, en Europe.

Auguste BOUCHER.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Dix leçons sur le martyr**, par Paul ALLARD. — Un vol. in-12 (Lecoffre).

Ces « leçons » ont été données à l'Institut catholique de Paris par l'éminent directeur de la *Revue des questions historiques*. On ne saurait imaginer de titre plus simple; toute simple aussi, sobre et nette, est l'œuvre même. L'imagination n'y a aucune part : M. Allard ne cherche point à rivaliser avec Sienkiewicz; il reste exclusivement historien. Et, à cause de cela, il nous intéresse plus qu'un romancier. Quand la vérité est si belle, la fiction, même habile, ne peut l'embellir davantage. Lorsqu'il s'agit des martyrs, rien n'est aussi éloquent et aussi émouvant que les documents; et l'auteur, qui nous les fournit abondants et sûrs, sert parfaitement sa foi, que tant de médiocres imitateurs de *Quo Vadis* finiront peut-être par desservir.

**La France et l'Italie**, histoire des années troubles (1881-1899), par A. BILLOT, ancien ambassadeur. 2 v. in-8°. (Plon.)

Nul mieux que notre ancien ambassadeur auprès du Quirinal n'était à même d'évoquer cette période de froid et de bouderie, pendant laquelle, à la suite de Crispi, l'Italie fut plus d'une fois sur le point de chercher dans une querelle ouverte avec la France une diversion à ses embarras financiers et coloniaux. Sans se départir de la discrétion professionnelle, M. Billot apporte sur cette histoire d'hier ou d'avant-hier bien des curieuses révélations. Délibérément, sinon démesurément italophile, son livre est fait pour instruire les lecteurs de toutes les tendances et de tous les partis.

**La règle des mœurs**, par l'abbé Pierre VIGNOT. — 1 vol. in-16 (Lecoffre).

Sur le sujet le plus délicat qui soit, M. l'abbé Vignot, dans ces conférences, a parlé avec franchise et avec force. Ses observations psychologiques ne sont jamais timides : il peut se permettre d'être très sévère, parce qu'il est très renseigné. Il connaît les hommes de son temps; il veut qu'ils se connaissent eux-mêmes pour se juger et pour se réformer. Il n'hésite point à dire la vérité la plus dure, s'il la croit utile. Et, chose rare, ce moraliste est un écrivain très expert : c'est par la vigueur du style qu'il atteint à l'éloquence. Il a de l'esprit, parfois même assez âpre. Il trouve des formules qui marquent dans la mémoire comme un

cachet dans la cire. M. Vignot est un excellent stratège : ayant un siège à faire, il s'est emparé de toutes les issues.

**L'Assistance par le travail et les jardins ouvriers en France**, par Marcel LECOQ. — Un vol. in-8° (Giard et Brière).

Avec la précision d'un spécialiste, M. Lecoq nous fait l'histoire de l'assistance par le travail en France, après nous avoir montré dans une première partie l'étendue et la gravité de la plaie qu'il faudrait guérir, c'est-à-dire du chômage. Des ateliers de secours aux jardins ouvriers, la nomenclature est complète. Mais M. Lecoq ne travaille pas pour le simple plaisir d'étaler son érudition, pourtant fort remarquable : il poursuit un but utile. Il critique pratiquement les différents systèmes employés, afin de rendre service aux hommes d'œuvres en leur évitant de s'attarder à tels ou tels errements condamnés par l'expérience. Son livre est plus et mieux qu'intéressant : il est bon, au sens le plus large du mot.

**Fabre d'Eglantine**, par Henri d'ALMÉRAS. — Un vol. in-12. (Société française d'imprimerie et de librairie.)

Il faut bien le facile et souple talent de M. d'Alméras pour rendre intéressant un personnage qui l'était si peu par lui-même. Fabre d'Eglantine, vaniteux, débauché, intrigant, auteur dramatique parfaitement médiocre et poète pitoyable, ne méritait sans doute point la guillotine, mais il méritait encore moins l'estime ou seulement la réputation. Il nous a laissé : *Il pleut, bergère...* C'est insuffisant pour la gloire. Cependant M. d'Alméras sait nous peindre de façon divertissante l'homme et le milieu : il nous montre par moments l'envers comique de la plus tragique des révolutions. Puis, en ses dernières heures, le bas « cabotin » que fut d'Eglantine est soudain grandi par l'horreur de la scène où il succombe.

**La Vie cachée de Jésus**, étude historique sur l'enfance et la jeunesse du Rédempteur, par le R. P. M.-J. OLLIVIER, des Frères Prêcheurs. Un vol. in-8°. (Lethielleux.)

Dans ce très intéressant et édifiant volume, qu'il convient particulièrement de méditer en ce moment, l'éloquent prédicateur s'est efforcé de concilier les découvertes de l'érudition moderne, non seulement avec le récit évangélique, mais avec les légendes traditionnelles.

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT VINGT ET UNIÈME

(CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE <sup>1</sup>)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

*Séparation (la) de l'Eglise et de l'Etat.* 25 décembre. 4041.

**ALBÉRICH-CHABROL.** L'amour fait peur. Roman. I. 10 octobre. 79. — II. 25 octobre. 337. — III. 10 novembre. 558 — IV. 25 novembre. 782. — V. Fin. 10 décembre. 959.

**ANDRIEUX (Louis).** Journées tragiques à Lyon (1870-1871). 25 décembre. 1093.

**ANGOT DES ROTOURS** (baron Jules). Automne normand. Vers. 25 novembre. 805.

**ARNOULD (Louis).** La « Maison de Victor Hugo ». — Autrefois et aujourd'hui. 25 décembre. 1165.

**BEAUME (Georges).** La bourrasque. Roman. I. 25 octobre. 265. — II. 10 novembre. 489. — III. 25 novembre. 709. — IV. Fin. 10 décembre. 879.

**BÉCHAUX (A.)** La vie économique et le mouvement social. 10 octobre. 170. — 10 novembre. 585.

**BÉNAZET (Paul).** Le Phare. Nouvelle. I. 25 décembre. 1110.

**BERGASSE DU PETIT-THOUARS** (amiral). Journal de captivité en Allemagne (1870-1871). 10 octobre. 3.

**BLUYSEN (Paul).** La pénétration saharienne. Le transsaharien. Au Tafilelt. 25 novembre. 734.

**BORDEAUX (Henry).** Le roman autobiographique (à propos du *Roman personnel*, par J. Merlant). 10 octobre. 48.

**BOUCHER (Auguste).** Chronique politique. 10 octobre. 198. — 25 octobre. 406. — 10 novembre. 614. — 25 novembre. 822. — 10 décembre. 1029. — 25 décembre. 1234.

**BOYLE (Patrick).** La vie religieuse dans les pays sans concordat. L'Eglise et l'État en Irlande. 10 novembre. 476.

**BRENET (Michel).** Le congrès international de chant grégorien à Strasbourg. 10 octobre. 155.

*Bulletin bibliographique.* 10 octobre. 208. — 25 octobre. 416. — 10 novembre. 624. — 25 novembre. 832. — 10 décembre. 1040. — 25 décembre. 1244.

**CHAMPOL.** Le Noël de M<sup>me</sup> Alphonsine. 25 décembre. 1196.

**CONTENSON (Ludovic de).** Les Arméniens du Caucase. 10 novembre. 543.

**DAUDET (Ernest).** Un mariage manqué du duc de Berry (1798-1801). 10 novembre. 446.

**DUBOIS (Marcel).** D'accord en accord. La question des alliances. 25 octobre. 209.

**ERMONI (V.).** Les religions d'autorité et la religion de l'esprit (à propos de l'ouvrage de M. Auguste Sabatier). 10 octobre. 106.

<sup>1</sup> Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1905.

**FAGUET** (Emile). Pour écrire bien (à propos des ouvrages de M. Albalat). 10 décembre. 865.

**FIDAO** (J.-E.). Un nouvel état d'esprit politique. Les postulats de « l'Action française ». 10 décembre. 927.

**FIEDLER** (L.). — Le congrès international de la tuberculose à Paris. 25 octobre. 307. — La Croix-Rouge allemande. 10 décembre. 982.

**FOUCAULT** (Mgr). Le rythme oratoire et la mesure dans le chant grégorien. 10 novembre. 603.

**GEOFFROY DE GRANDMAISON**. Le centenaire de Trafalgar. 10 octobre. 20.

**HÉLYS** (Marc). Le féminisme suédois. 10 octobre. 137.

**IMBART DE LA TOUR** (P.). Les origines de la Réforme. Le gallicanisme et la restauration papale. La préparation du Concordat de 1516. 25 novembre. 652.

**JOLY** (Henri). La bienfaisance au Parlement. 10 décembre. 900.

**KESSLER** (général). Le pacifisme. 10 décembre. 855.

**LAMY** (Etienne). Affaires d'Egypte et de France. La leçon d'un siècle. II. 25 octobre. 361.

**LANZAC DE LABORIE** (Léonde). Les débuts d'un homme d'Etat russe. La jeunesse du chancelier de Nesselrode (*Lettres et papiers de Nesselrode [1760-1850]*, tomes I à III). 25 octobre. 325. — Les confidences d'un ministre de la Restauration. (*Correspondance du comte de Jaucourt avec Talleyrand pendant le Congrès de Vienne*). 25 novembre. 771.

**LAPPARENT** (A. de). La fable éolithique. 25 décembre. 1076.

**LECHARTIER** (G.). A propos de *l'Irréductible force*. 10 octobre. 186.

*Livres d'étrennes*. 10 décembre. 1017. — 25 décembre. 1212.

**MARGERIE** (Amédée de). Le patronage social d'un gentilhomme chrétien : le comte Alexandre de Lourmel. 25 octobre. 294.

**MONTESUS DE BALLORE** (F.). La lutte contre les tremblements de terre. 10 octobre. 125.

**MULLER** (Rodolphe). L'impérialisme allemand. Deux congrès : colonies et missions. 25 novembre. 681.

**ORLÉANS** (prince Louis d'). Retour du Cachemire. 25 décembre. 1135.

**PARVILLE** (H. de). Revue des sciences. 10 octobre. 188. — 10 novembre. 604. — 10 décembre. 1007.

**PERRAUD** (cardinal). Les héros trop oubliés de l'épopée coloniale. (Préface de l'ouvrage de M. Groffier). 25 décembre. 1041.

**PROUVOST** (Amédée). Poésies. 10 décembre. 1005.

**RÉGAMEY** (J.-F.). L'éducation du patriotisme en Allemagne. 10 novembre. 517.

**REILLE** (baron Xavier). Rondels d'automne. 25 novembre. 803.

**RICHEMONT** (V<sup>te</sup> de). Un essai de Concordat entre l'Angleterre et le Saint-Siège. II. 10 octobre. 60. — Consalvi à Paris en 1814. 25 octobre. 246.

**RIVIÈRE** (Louis). Formes nouvelles de l'assistance par le travail. Bureaux d'écritures. Travaux pour ouvrières de l'aiguille. 25 novembre. 743.

**ROUSSE** (Edmond). Lettres à un ami. I (1848-1849). 10 novembre. 417. — II (1849-1851). 25 novembre. 625. — III (1852-1855). 10 décembre. 833.

**TROGAN** (Edouard). Les OEuvres et les hommes. 25 octobre. 389. — 25 novembre. 806. — 25 décembre. 1217.

**WETTERLÉ** (E.). Les institutions parlementaires de l'empire allemand. 25 décembre. 1056.

**WIDOR** (Ch.-M.). L'édition vaticane. 25 octobre. 237.

# TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT VINGT ET UNIÈME DE LA COLLECTION)

## 1<sup>re</sup> LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1905.

Journal de captivité en Allemagne (septembre 1870, mars 1874, par M. l'amiral BERGASSE DU PETIT-THOUARS. . . . .	3
Le Centenaire de Trafalgar, par M. Geoffroy DE GRANDMAISON. . . . .	20
Le Roman autobiographique, par M. Henry BORDEAUX. . . . .	48
Un Essai de Concordat entre l'Angleterre et le Saint-Siège. — II, par M. le vicomte DE RICHEMONT. . . . .	60
L'Amour fait peur. — Roman. — I, par M. ALBERICH-CHABROL. . . . .	79
Les Religions d'autorité et la religion de l'esprit, par M. V. ERMONI. . . . .	106
La Lutte contre les tremblements de terre, par M. F. DE MONTESSUS. . . . .	125
Le Féminisme suédois, par M. Marc HÉLYS. . . . .	137
Le Congrès international de chant grégorien à Strasbourg, par M. Michel BRENET. . . . .	155
La vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX. . . . .	170
A propos de « L'irréductible force », par M. Georges LECHARTIER. . . . .	186
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	188
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	198
Bulletin bibliographique. . . . .	208

## 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1905.

+ D'Accord en accord. La question des alliances, par M. M. DUBOIS. . . . .	209
L'Édition vaticane, par M. Ch.-M. WIDOR. . . . .	237
Consalvi à Paris en 1814, par M. le vicomte DE RICHEMONT. . . . .	246
La Bourrasque. — Roman. — I, par M. Georges BEAUME. . . . .	265
Le Patronage social d'un gentilhomme chrétien. — Le comte Alexandre de Lambel, par M. Amédée DE MARGERIE. . . . .	294
Le Congrès international de la tuberculose à Paris, par M <sup>me</sup> FIEDLER. . . . .	307
Les Débuts d'un homme d'État russe. — La Jeunesse du chancelier de Nesselrode, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . .	325
L'Amour fait peur. — II, par M. ALBERICH-CHABROL. . . . .	337
Affaires d'Égypte et de France. — La Leçon d'un siècle. — II, par M. Etienne LAMY. . . . .	361
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . .	389
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	406
Bulletin bibliographique. . . . .	416

## 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1905.

Lettres à un ami. — I : 1848-1849, par M. Edmond ROUSSE. . . . .	417
Un Mariage manqué (1798-1801). — Avec des lettres inédites du roi Louis XVIII, par M. Ernest DAUDET. . . . .	446
L'Église et l'État en Irlande, par M. Patrick BOYLE. . . . .	476
La Bourrasque. — II, par M. Georges BEAUME. . . . .	489
L'Éducation du patriotisme en Allemagne, par M. J.-F. RÉGAMEY. . . . .	517
Les Arméniens du Caucase, par M. Ludovic DE CONTENSON. . . . .	543
L'Amour fait peur. — III, par M. ALBERICH-CHABROL. . . . .	558
La Vie économique et le mouvement social, par M. A. BÉCHAUX. . . . .	585
Le Rythme oratoire et la mesure dans le chant grégorien, par Mgr FOUCAULT. . . . .	603
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. . . . .	604
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	614
Bulletin bibliographique. . . . .	624

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1905.

Lettres à un ami. — II : 1849-1851, par M. Edmond ROUSSE. . . . .	625
Les Origines de la réforme. — Le Gallicanisme et la restauration papale. — La Préparation du Concordat de 1516, par M. P. IMBART DE LA TOUR. . . . .	652
L'Impérialisme allemand. — Deux congrès : colonies et missions, par M. Rodolphe MULLER. . . . .	681
La Bourrasque. — III, par M. Georges BEAUME. . . . .	709
La Pénétration saharienne, par M. Paul BLUYSEN. . . . .	734
Formes nouvelles de l'assistance par le travail, par M. L. RIVIÈRE. . . . .	743
Les Confidences d'un ministre de la première Restauration, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . .	771
L'Amour fait peur. — IV, par M. ALBERICH-CHABROL. . . . .	782
Poésies. — I. Rondels d'automne, par M. le baron Xavier REILLE. . . . .	803
II. Automne normand, par M. le baron DES ROTOURS. . . . .	805
Les Œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . .	806
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	822
Bulletin bibliographique. . . . .	832

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1905.

Lettres à un ami. — III : 1852-1855, par M. Edmond ROUSSE. . . . .	833
Le Pacifisme, par M. le général KESSLER. . . . .	855
Pour écrire bien, par M. Emile FAGUET. . . . .	865
La Bourrasque. — IV. — Fin, par M. Georges BEAUME. . . . .	879
La Bienfaisance au Parlement, par M. Henri JOLY. . . . .	900
Un Nouvel état d'esprit politique. — Les Postulats de « l'Action française », par M. J.-E. FIDAO. . . . .	927
L'Amour fait peur. — V. — Fin, par M. ALBERICH-CHABROL. . . . .	959
La Croix-Rouge allemande. — Sa préparation à la guerre. — Son fonctionnement pendant la paix, par M <sup>me</sup> FIEDLER. . . . .	982
Poésies, par M. Amédée PROUVOST. . . . .	1005
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	1007
Livres d'étrennes. . . . .	1017
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	1029
Bulletin bibliographique. . . . .	1040

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1905.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat. . . . .	1041
Les Héros oubliés de notre épopée coloniale, par S. Em. le cardinal PERRAUD, de l'Académie française. . . . .	1045
Les Institutions parlementaires de l'empire allemand, par M. E. WETTERLÉ, député au Reichstag. . . . .	1056
La Fable éolithique, par M. A. DE LAPPARENT, de l'Académie des sciences. . . . .	1076
Journées tragiques à Lyon (1870-1871), par M. Louis ANDRIEUX. . . . .	1093
Le Phare. — Nouvelle. — I, par M. Paul BENAZET. . . . .	1110
Retour du Cachemire. — A travers l'empire russe, de Kashgar à Varsovie, par M. le prince LOUIS D'ORLÉANS. . . . .	1135
La « Maison de Victor Hugo », autrefois et aujourd'hui, par M. L. ARNOULD. . . . .	1165
Le Noël de M <sup>me</sup> Alphonsine, par M. CHAMPOL. . . . .	1196
Livres d'étrennes. . . . .	1212
Les Œuvres et les Hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre, par M. Edouard TROGAN. . . . .	1217
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. . . . .	1234
Bulletin bibliographique. . . . .	1244

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 8191

